



HAL
open science

Vie quotidienne et pouvoir dans trois quartiers de Pékin : une microsociologie politique comparée des modes de gouvernement urbain au début du 21 e siècle

Judith Audin

► **To cite this version:**

Judith Audin. Vie quotidienne et pouvoir dans trois quartiers de Pékin : une microsociologie politique comparée des modes de gouvernement urbain au début du 21 e siècle. Science politique. Institut d'études politiques de Paris - Sciences Po, 2013. Français. NNT : 2013IEPP0009 . tel-03657018

HAL Id: tel-03657018

<https://sciencespo.hal.science/tel-03657018v1>

Submitted on 2 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut d'Études Politiques de Paris

ÉCOLE DOCTORALE DE SCIENCES PO

Programme doctoral Asie

CERI

Doctorat en Science politique

Vie quotidienne et pouvoir dans trois quartiers de Pékin

*Une microsociologie politique comparée des modes de
gouvernement urbain au début du 21^e siècle*

Volume I

Judith Audin

*Thèse dirigée par M. Jean-Louis Rocca,
Professeur titulaire à l'IEP de Paris*

Soutenue le 6 février 2013

Jury :

M. Yves Chevrier, Directeur d'études, EHESS (rapporteur)

Mme Béatrice Hibou, Directrice de recherche CNRS-CERI

M. Antoine Kernén, Maître d'enseignement et de recherche, Université de Lausanne (rapporteur)

M. Jean-Louis Rocca, Professeur titulaire à l'IEP de Paris

Mme Yasmine Siblot, Professeure des Universités, Université Paris VIII



Pékin, quartier de hutong (Photo G. Laisne, Qianmen, octobre 2012)



Pékin, quartier de xiaoku (G. Laisne, Sanyuanqiao, novembre 2012)



Pékin, vue de la Colline de Charbon (Photo G. Laisne, vue Ouest, Xizhimen, octobre 2012)

Résumé

Cette thèse propose une réflexion sur l'exercice du pouvoir à partir d'enquêtes effectuées dans trois quartiers contrastés de Pékin (2007-2009). Cette approche « par le bas » s'intéresse à la vie quotidienne en croisant microsociologie urbaine et politique comparée. Le quartier, site de pouvoir, est traversé par différentes formes d'hétéro-contrôle (politiques publiques), de contrôle social (normes) et d'autocontrôle. L'espace d'un quartier se construit sur la base d'interactions et de mises en scène des habitants, producteurs d'arts de faire et de conventions, mais aussi des travailleurs, notamment les agents du comité de résidents. Cette instance, qui ne relève pas officiellement de l'administration, est au cœur de la réforme de l'action publique de construction des communautés de quartier (*shequ*). Maillon essentiel du contact entre les habitants et la chaîne de l'administration, elle constitue un type particulier de *street-level bureaucracy*.

La domination s'établit à un double niveau, à partir des ambitions étatiques de construction d'une métropole internationale abritant des citoyens « modernes et civilisés », mais aussi à partir des désirs de la population (confort, ordre, stabilité). Cet agencement d'intérêts différents a convergé vers le nouveau modèle de résidence (*xiaoqu*), qui génère une matrice d'assujettissement (logique de marché), mais aussi de subjectivation, les pratiques des individus (routines et contestation) étant productrices de nouveaux cadres.

Le quartier devient alors le lieu où les individus construisent leur propre domination, un lieu où s'observe la formation locale de l'État, un lieu de plus en plus connecté à l'image sociale de la « vie bonne ».

Abstract

English title :

Power and daily life in three urban neighbourhoods in Beijing

A comparative political microsociology of urban government at the beginning of the 21st century

This thesis offers a study of power exercise in three different types of neighbourhoods in Beijing, China, where the author carried out fieldwork from 2007 until 2009. This approach « from below » aims at understanding daily life by criss-crossing urban microsociology and comparative politics. The urban neighbourhood, as a site of power, undergoes different forms of hetero-control, social control and self-control. The neighbourhood space is produced by the interactions and theatrical dispositions of the inhabitants, but also by the local workers, among which the people who work in residents' committees. This organization located at the root-level, though not officially part of the urban administration, is involved in the reform of local public action known as « neighbourhood communities » building (*shequ jianshe*). An essential link between the inhabitants and the upper-level administration, the committee can be seen as a new generation of street-level bureaucracy.

The process of domination is initiated both by the state's strategies aiming at shaping modern civilized citizens living in a « modern » metropolis, and by the inhabitants' yearning for comfort, order, stability. The converging of these different interests leads to the new residential model (*xiaoqu*), which creates mechanisms of submission (to the logic of the market) as well as subjection (the individuals being able to invent new frames with their daily practices).

The neighbourhood has thus become the core of the state's local formation, a place where each individual is more and more responsible of his own domination, a place more and more conform to the social image of the « good life ».

Remerciements

Je remercie tout d'abord mon directeur de thèse, Jean-Louis Rocca, qui a su orienter ma recherche sur la Chine vers des méthodes rigoureuses, avec un regard critique et original sur mon objet d'analyse. Je lui suis particulièrement reconnaissante pour ses relectures patientes et minutieuses des centaines de pages de travail intermédiaire dont est issu ce manuscrit final. Je remercie également les membres du jury d'avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Je tiens ensuite à remercier Danielle Tan pour son soutien constant et pour la qualité de nos échanges, tant humains que théoriques. Plus généralement, j'ai beaucoup appris grâce au groupe de travail des doctorants de politique comparée, notamment Charlotte Thomas, Solange Guo Chatelard, Emmanuel Caron, Nathanel Amar et, sur des terrains variés, Tine Gade, Nayla Moussa, Amina Boubia, Clément Rivière et Adrien Fauve pour n'en citer qu'une partie. Je remercie également Séverine Arsène pour ses lumineuses remarques, ainsi que ses encouragements et conseils au cours de ce parcours de recherche. Merci à Sun Zhe, Wang Kun, Camille Salgues, Florence Lévy et Aurélie Romand, dont nos échanges furent passionnants, à Paris et à Pékin. Un dernier hommage à Magali Robert, Émilie Proust et Sylvain Dépit pour leurs photos-reportages à Pékin en 2012.

Je remercie les chercheurs ayant commenté ou enrichi les horizons de ma recherche, Jean-Luc Domenach, Xiaohan Xiao-Planes, Tania Angeloff, Hans Steinmüller sur la Chine, Béatrice Hibou et Hélène Combes en science politique, mais aussi Françoise Ged et Natacha Aveline en urbanisme. Cette recherche n'aurait pu être si riche sans les conseils et échanges avec les professeurs Shen Yuan, Zhang Jie et les étudiants en sociologie et en architecture de l'université Tsinghua en 2007-2008. Je remercie l'UPEC pour m'avoir permis de terminer cette recherche dans le cadre d'un contrat d'ATER. J'en arrive à un remerciement tant professionnel que personnel à Nadine Dada, qui a suivi et accompagné de son expertise, chaque jour, l'avancement de ma rédaction à la bibliothèque de recherche.

La rédaction d'une thèse étant un exercice solitaire et laborieux, je remercie The Velvet Underground, The Smiths, The Clash, Pulp, The Strokes, The Libertines et Franz Ferdinand, de m'avoir accompagnée durant l'écriture des chapitres, et surtout The Specials car la course de fond du doctorat donne parfois l'impression qu'il s'agit d'une « *rat race* ».

Je salue mes amies chinoises Jiang Luyan, Zhang Yunan, Du Juan, et ma famille montpelliéraine, notamment Sylvie Glezer et Philippe Laisne. Ma gratitude profonde va à Xing Jingyue pour son amitié, sa solidarité et son apport intellectuel (théorique, linguistique et méthodologique) à cette recherche.

Je remercie les membres de ma famille pour leur solidarité et leurs encouragements. Merci à mes parents Line et Pierre Audin, ainsi qu'à mes sœurs Myriam et Arabelle pour leur ouverture d'esprit, leur soutien sans faille et leur aide dans la relecture du manuscrit. Un remerciement particulier à mes grands-parents Josette Audin, Simone et Maurice Lévy, ainsi qu'à Nathalie Lévy pour leurs relectures attentives, leurs conseils avisés et leur bienveillance dans les étapes de ce travail.

Je dois un hommage spécial à Guillaume Laisne pour ses innombrables services de relecture, cartographie et photographie, ses encouragements et son soutien fidèle, à Paris et à Pékin, supportant les hauts et les bas du parcours de thèse.

Le plus grand remerciement va à tous mes enquêtés des quartiers de Pékin grâce auxquels les échanges furent si riches et desquels j'ai tant appris. Je garderai un souvenir précieux de ces expériences de terrain. Ce travail leur est dédié.

Note préliminaire

- *Transcription phonétique*

La transcription phonétique des caractères chinois retenue pour le format de la thèse est le *hanyu pinyin*. Elle est notée entre parenthèses à la suite des caractères chinois avec les tons. Dans le corps du texte, cette transcription apparaît en italique sans les tons. Lorsqu'il s'agit d'un texte ou d'un document écrit et non d'un extrait d'entretien oral, la retranscription dans le corps de texte est effectuée uniquement en caractères chinois, suivie de la traduction française entre crochets. Les termes chinois importants cités dans la thèse sont regroupés, ainsi que leur transcription phonétique, par ordre alphabétique du *pinyin*, dans un glossaire en annexe.

- *Codage des quartiers et extraits d'entretiens*

Pour permettre une meilleure cohérence du fil argumentatif, les extraits d'entretiens ont été insérés dans le texte de la thèse et non en annexe, parfois accompagnés d'illustrations photographiques ou de tableaux. Ce choix tend à allonger le nombre de pages du volume principal mais il permet d'éclairer la manière dont les réflexions abstraites et les montées en généralité se construisent à partir d'exemples concrets.

Les quartiers de l'enquête sont codés par les lettres X, quartier de Shichahai, Y, quartier de Fatou, et Z dans le cas des nouvelles résidences. Les habitants de Z1, Z2 et Z3 sont aisément identifiables de par les frontières physiques de l'habitat, mais il est plus difficile de savoir qui est habitant de X1, X2, X3 ou Y1, Y2 dans la mesure où les espaces publics sont moins enclos. C'est pourquoi dans certains cas, j'écris seulement X ou Y. Les caractéristiques de l'enquêté, la date et le lieu des entretiens sont notés entre crochets avant la citation.

- *Monnaie et mesures*

En Chine, 1 *jin* équivaut à 500 grammes.

Entre 2007 et 2009, période des enquêtes de terrain, 1 yuan équivalait à 0,1 euro.

- *Normes bibliographiques*

La bibliographie en fin de ce volume se rattache à la norme ISO 690 1987 ou AFNOR Z 44 005 de décembre 1987. Les articles de presse sont notés entre guillemets afin de les différencier des articles de périodiques de sciences sociales.

Table des matières

Résumé.....	5
Abstract.....	7
Remerciements.....	9
Note préliminaire.....	11
Introduction : l'émergence d'une société des individus dans la Chine urbaine du 21e siècle.....	17
I. Bilan de la littérature sur la Chine urbaine.....	18
A - Les principaux apports de la littérature sur la ville chinoise.....	18
B - Les principaux paradigmes sur la ville et les quartiers chinois.....	22
C - Orientations récentes de la littérature sur la société chinoise urbaine.....	34
II. Une enquête ethnographique en dialogue avec les sciences sociales.....	42
A - Méthodologie de l'enquête de terrain d'inspiration ethnographique.....	43
B - Interpréter les données du terrain : une semi-induction analytique.....	51
III. Une étude microsociologique des modes de gouvernement dans les quartiers d'habitat pékinois.....	53
A - Problématique : le quartier d'habitat, un site de pouvoir.....	53
B - Faisceau d'hypothèses.....	54
C - Architecture de la thèse.....	57
Chapitre 1. Une microsociologie politique des quartiers urbains.....	59
I. Une sociologie politique de la quotidienneté.....	60
A - Individu, société et État en Chine : recadrage théorique en faveur d'une approche interactionniste.....	61
B - Une micro-analyse : changer de focale pour étudier l'ordinaire.....	66
C - Une approche du politique « par le bas ».....	73
II. Urbanisation et culture matérielle.....	78
A - Jeux d'échelles dans les quartiers urbains.....	78
B - Le logement urbain, nouvelle matrice de subjectivation en Chine.....	82
III. Construction de l'objet de recherche : le pouvoir dans les quartiers d'habitat de Pékin.....	86
A - L'espace public du quartier.....	86
B - La ville, chantier de construction et chantier normatif.....	94
C - La constitution conflictuelle de sujets.....	99
Chapitre 2. Construire et gouverner les quartiers d'habitat, du Pékin socialiste au Pékin olympique.....	105
I. Gouverner les quartiers sous le socialisme (1949-1979).....	106
A - De la ville pré-communiste à la rupture maoïste (1895-1949).....	106
B - Construire et gouverner la ville socialiste (1949-1966).....	111
C - Unités de travail et comités de quartier : les cellules du pouvoir (1949-1979).....	118

II. La ville chinoise dans l'ère des réformes : l'émergence d'un nouvel esprit du capitalisme urbain (1979-1999).....	131
A - Gouverner la population dans les quartiers urbains (1979-1989) : la gouvernementalisation de l'État	132
B - Réformer le logement et l'aménagement urbains (1979-1989).....	138
C - La rupture de Tiananmen et la fin du « bol de riz en fer ».....	142
III. Pouvoir et espace à Pékin depuis la fin des années 1990.....	159
A - Conséquences de l'économie de l'immobilier.....	159
B - L'invention du « petit confort » urbain : péri-urbanisation et ségrégation socio-spatiale.....	174
C - La « construction des communautés de quartier » : la territorialisation de l'action publique.....	186
<i>Chapitre 3. Cartographie des configurations socio-politiques des quartiers d'habitat pékinois.....</i>	201
I. Les pouvoirs du quotidien dans les hutong de Pékin : inconfort, contrôle social et hétéro-contrôles.....	204
A - L'hétérogénéité sociale des quartiers d'habitat du centre ancien.....	204
B - Processus de civilisation, politique de civilisation et résistances.....	221
C - Représentations et imaginaires du quartier populaire ancien.....	244
II. Les cités de logements ouvriers : petit confort, hétéro-contrôles et contrôle social.....	255
A - La vie en quartier de « danwei ».....	256
B - Activité quotidienne et normes sociales dans le quartier.....	261
C - Représentations et imaginaires du quartier ouvrier.....	267
III. Les résidences récentes : expérience du confort, autocontrôles et usage moyen tâtonnant.....	270
A - Unité conceptuelle, diversité sociale.....	270
B - Une dynamique d'enclavement : ordre, propreté et fonctionnalité.....	278
C - Interactions sociales et représentations des nouveaux xiaoku.....	290
<i>Chapitre 4. Sociologie politique des comités de résidents : la mise en scène de la neighbourhood-level bureaucracy à Pékin.....</i>	301
I. Le comité de résidents : une « neighbourhood-level bureaucracy » en situation autoritaire.....	303
A - Un « métier flou » : travailler dans un comité de résidents.....	304
B - Interactions : un auxiliaire de l'administration chinoise « au point de contact » avec les habitants.....	321
C - « Sous » le comité : les ramifications populaires de la surveillance.....	332
II. Les ambitions d'une biopolitique de la douceur : une administration « qui gère les gens ».....	348
A - Normalisation : les normes officielles à l'épreuve du savoir local.....	348
B - Sentimentalisation.....	365
C - Pacification : une politique de l'écoute.....	381
III. Les limites du dispositif institutionnel : pouvoir discrétionnaire, petits tracés et micro-ségrégation.....	390
A - S'adapter à la situation : de l'intervention politique à l'intervention pragmatique.....	391
B - L'épreuve des élections locales.....	402
C - Représentations et imaginaires autour du comité de résidents.....	409

Chapitre 5. Désirs de normalité et mobilisations dans les quartiers : les dynamiques de subjectivation des habitants.....	423
I. Appropriation, expropriation et résistances dans l'espace : la contestation atomisée des quartiers anciens.....	428
A - Les démolitions-déplacements : l'habitat ancien menacé.....	428
B - Mobilisations dans les quartiers anciens.....	444
C - Ambiguïtés des mobilisations dans les quartiers anciens.....	463
II. La légitimation de la contestation dans les résidences récentes.....	468
A - L'habitat récent : d'un mode de vie « idéal » aux crispations du mécontentement.....	469
B - Mobilisations des nouveaux propriétaires : une capacité d'organisation dynamique et efficace.....	497
C - Ambiguïtés des mobilisations.....	514
III. La normalité vue d'en haut et d'en bas : la « moyennisation » des nouveaux propriétaires et la marginalisation des anciens.....	524
A - Des styles de vie (vécus et imaginés) territorialisés dans les quartiers.....	524
B - Comparaison des mobilisations urbaines dans les quartiers.....	535
C - La biolégitimité, nouveau champ de pouvoir en Chine.....	545
Conclusion générale : la fabrique du citoyen dans les quartiers de Pékin.....	555
Bibliographie.....	573
I. Bibliographie générale.....	573
A - Références de sciences sociales.....	573
B - Bibliographie sur la Chine.....	594
C - Thèses et travaux universitaires.....	612
D - Lectures critiques et compte-rendus d'ouvrages.....	614
E - Textes juridiques et politiques officiels.....	614
F - Rapports officiels.....	614
II. Bibliographie en langue chinoise.....	615
A - Sources primaires.....	615
B - Ouvrages et articles de sciences sociales.....	616
III. Actes de colloques et de journées d'études.....	618
A - Actes publiés.....	618
B - Rapports de recherche, working papers et communications.....	618
IV. Articles de presse.....	619
A - Organes de la presse chinoise consultés régulièrement.....	619
B - Articles de sciences sociales publiés dans la presse en langue occidentale.....	620
V. Littérature, essais et témoignages.....	620
VI. Films et supports audiovisuels.....	621

Introduction : l'émergence d'une société des individus dans la Chine urbaine du 21^e siècle

« La manière d'appréhender ce qui se passe dans le fonctionnement apparemment mystérieux et contrariant des villes consiste, je crois, à regarder de près, avec le minimum d'idées préconçues, les scènes et les événements de la vie quotidienne en essayant de comprendre leur signification profonde. »¹

Cette recherche est née d'une curiosité à l'égard des mutations de la société chinoise urbaine et des transformations de l'habitat. En près de trente ans, l'urbanisation et la réforme du logement ont métamorphosé le paysage des villes, tout en participant au dynamisme de la croissance et à l'émergence d'un discours sur la modernité « civilisée »².

Initiées par Deng Xiaoping à la fin des années 1970, poursuivies par Jiang Zemin et de Zhu Rongji dans les années 1990, les réformes du logement urbain se sont accélérées, l'année 1998 marquant l'ouverture d'un marché de l'immobilier. L'abandon progressif du système des unités de travail (单位制 *dānwèi zhì*), prédominant jusqu'au milieu des années 1990, s'est fait à travers et au profit d'une politique de libéralisation des politiques du logement. Depuis les années 1980, l'afflux de population dans les villes, associé au coût prohibitif du logement à Pékin ou Shanghai, provoque l'apparition de « laissés-pour-compte ». Autant de problèmes sociaux qui contredisent l'objectif politique de la « société harmonieuse » (和谐社会 *héxié shèhuì*) prônée par les dirigeants de l'État central. On reviendra sur les transformations de la propriété et de l'habitat, en vue de comprendre comment la norme de l'achat d'un appartement en résidence (小区 *xiǎoqū*) s'est imposée. Les nombreux conflits autour de la propriété immobilière révèlent l'avènement d'un statut social du « nouveau propriétaire » (业主 *yèzhǔ*). Jusqu'à aujourd'hui, la politique du logement et l'aménagement de l'espace s'inscrivent dans les transformations politique, économique et sociale de la Chine.

Le système des unités de travail fournissait aux employés de chaque entreprise un ensemble d'avantages sociaux (éducation, soins médicaux) parmi lesquels l'attribution d'un logement³. La vie urbaine était structurée par ces « micro-sociétés salariales »⁴. Dans les quartiers anciens, le quadrillage de la population était complété par des habitants responsables

¹ Jane JACOBS. *Déclin et survie des grandes villes américaines*. Liège : Pierre Mardaga éditeur, 1991, p. 27.

² Le discours porté par les Chinois urbains sur la modernité est notamment analysé par Séverine ARSÈNE. *Internet et politique en Chine : les contours normatifs de la contestation*. Paris : Karthala, 2011.

³ Xiaobo LÜ, Elizabeth PERRY dir. *Danwei : the changing Chinese workplace in historical and comparative perspective*, Armonk, Sharpe, 1997.

⁴ Antoine KERNEN. *La Chine vers l'économie de marché : les privatisations à Shenyang*. Paris : Karthala, 2004.

de la propagande locale et du contrôle de la vie privée : les comités de résidents (居民委员会 *jūmín wěiyuánhui*)⁵. Le déclin des unités de travail a eu pour conséquence la déconnexion entre travail et habitat. Loin de concerner uniquement le logement, la prise en charge de la population s'est transformée. Aujourd'hui, cette instance réinvestit les quartiers d'habitation dans le cadre de la politique de « construction des communautés de quartier » (社区建设 *shèqū jiànshè*) impulsée en 2000. Cette réforme de la gestion locale suggère une modification dans la manière de penser les politiques publiques en professionnalisant les comités de résidents, désormais composés de « *street-level bureaucrats* »⁶ chargés d'exécuter l'action publique en contact direct avec la population et d'assurer une « écoute » des problèmes sociaux.

Le quartier est le cœur de l'enquête de terrain. J'ai tenté de saisir dans les phénomènes routiniers le « foisonnement inventif des pratiques quotidiennes »⁷. Paradoxes, ambiguïtés des situations que la confrontation de publications sur la ville chinoise avec mes données de terrain a d'autant plus fait apparaître. La plupart des faits quotidiens ne « collent » pas avec certaines analyses, que l'on présentera plus bas. Évitant autant que possible un angle d'analyse prédéterminé, cette introduction interroge dans un premier temps les recherches sur l'urbain, le logement et le pouvoir politique dans la Chine contemporaine. Elle décrit, dans un second temps, la méthodologie de l'enquête qui constitue le socle de la problématique de la thèse : la démarche d'induction analytique amènera, dans un troisième temps, le faisceau d'hypothèses.

I. Bilan de la littérature sur la Chine urbaine

La croissance rapide des métropoles de Chine dans les années 1990 a suscité un fort intérêt pour la société urbaine. Je présenterai tout d'abord les principales sources sur la ville et les quartiers chinois, pour ensuite analyser les limites des approches théoriques et méthodologiques sur la Chine urbaine.

A - Les principaux apports de la littérature sur la ville chinoise

Cette recherche se nourrit de travaux portant sur la ville chinoise relevant de plusieurs domaines disciplinaires. Tout d'abord, en sociologie urbaine, l'étude des modes de vie urbains,

⁵ Voir Martin K. WHYTE, William L. PARISH, *Urban life in contemporary China*. Chicago : University of Chicago Press, 1984.

⁶ Michael LIPSKY. *Street-level bureaucracy : dilemmas of the individual in public services*. New York : Russel Sage Foundation, 1982 ; Michael LIPSKY. Les agents de base In Isaac JOSEPH, Gilles JEANNOT dir. *Métiers du public : les compétences de l'agent et l'espace de l'usager*. Paris : CNRS Éditions, 1995, p. 195-219.

⁷ Michel DE CERTEAU. *L'invention du quotidien : 2, Habiter, cuisiner*. 2^E édition. Paris : Gallimard, 1990, p. 361.

de la fondation de la République populaire à l'accueil des Jeux Olympiques, permet de mieux appréhender le rôle des structures spatiales dans les pratiques sociales à une échelle micro. Ensuite, en histoire urbaine, en architecture et en urbanisme, des travaux ont analysé la production de l'espace urbain chinois, notamment à partir des cas de Pékin ou Shanghai. Enfin, des publications de sociologie politique sur certains phénomènes urbains (logement, travail, contestation) ont nourri cette analyse des pratiques et des enjeux politiques dans les quartiers de Pékin.

1) Sociologie urbaine

L'ouvrage fondamental sur la sociologie des quartiers chinois est celui de Whyte et Parish, qui constitue un travail précurseur sur les modes de vie urbains avant et durant la Révolution Culturelle⁸. Par la suite, les recherches se sont concentrées moins sur la vie quotidienne que sur les dynamiques d'urbanisation dans la Chine des réformes⁹. Proposant une perspective d'analyse plus fine, Deborah Davis étudie les différentes facettes sociologiques de l'urbanisation et de l'émergence d'une société de consommation¹⁰. Se fondant sur des enquêtes ethnographiques inspirées par l'école de Chicago, Chen Yingfang a étudié les phénomènes de ségrégation sociale et spatiale des groupes sociaux, notamment les migrants et les personnes en difficulté dans la ville de Shanghai. Quant à Zhang Li, outre ses enquêtes sur les migrants en ville, son ouvrage sur les styles de vie dans les nouvelles résidences de Chongqing a offert de nouvelles perspectives de recherche anthropologique. Dans une approche géographique, Choon-Piew Pow offre une analyse critique des « *gated communities* », défendant la thèse de la nouvelle architecture résidentielle comme élément de la « politique morale de la vie bonne »¹¹. En outre, l'étude de l'émergence du quartier de Wangjing à Pékin par Friederike Fleischer a constitué un complément à mon enquête sur les quartiers péri-urbains¹². Enfin, les

⁸ Martin K. WHYTE, William L. PARISH. *Urban life...*, *op. cit.*

⁹ Luigi TOMBA. Creating an urban middle class : social engineering in Beijing. *The China Journal*, n°51, janvier 2004 ; Fulong WU dir. *China's emerging cities : The making of new urbanism*. Londres : Routledge, 2007 ; Fulong WU dir. *Globalization and the Chinese city*. Londres : Routledge, 2006. John R. LOGAN dir. *Urban China in transition*. Oxford : Malden, 2008.

¹⁰ Deborah S. DAVIS, WANG Feng dir. *Creating wealth and poverty in postsocialist China*. Stanford : Stanford University Press, 2009 ; Deborah S. DAVIS, LU Hanlong. Property in transition : conflicts over ownership in postsocialist Shanghai. *Archives européennes de sociologie*, vol. 64, n°1, 2003, p. 77-89 ; Deborah S. DAVIS dir. *The consumer revolution in urban China*. Berkeley : University of California Press, 2000 ; Deborah S. DAVIS et al. dir. *Urban spaces in contemporary China : the potential for autonomy and community in post-Mao China*. Cambridge : Cambridge University Press, 1995 ; Wenfang TANG, William L. PARISH dir. *Chinese urban life under reform : the changing social contract*. Cambridge : Cambridge University Press, 2000.

¹¹ Choon-Piew POW. *Gated communities in China : class, privilege and the moral politics of the good life*. Londres : Routledge, 2010.

¹² Friederike FLEISCHER. *Suburban Beijing : housing and consumption in contemporary China*. Minneapolis : University of Minnesota Press, 2010. Voir aussi Unn M. ROLANDSEN. *Leisure and power in*

derniers travaux de recherche de Jean-Louis Rocca sur la classe moyenne chinoise permettent de réfléchir aux rapports entre les quartiers d'habitat et la production de styles de vie urbains¹³.

2) Histoire urbaine, architecture et urbanisme

Une grande partie de la littérature sur la Chine urbaine est consacrée à la ville de Shanghai. Les recherches de Marie-Claire Bergère, de Jean-Luc Domenach et d'Alain Roux en histoire urbaine ont permis de comprendre les dynamiques sociales urbaines en Chine¹⁴. On note également le travail d'Andrew Walder sur la vie quotidienne en usine dans les années 1970¹⁵. Plus récemment, Françoise Ged a contribué à la connaissance de l'urbanisme chinois grâce à son ouvrage fondateur sur Shanghai ainsi que ses recherches sur les rapports entre tourisme et patrimoine dans les quartiers anciens¹⁶. Et surtout, les publications de Valérie Laurans ainsi que la thèse de Zhang Kai ont comblé un manque dans la littérature sur les dynamiques d'appropriation et d'expropriation de l'espace d'habitat à Shanghai¹⁷. Des recherches sur Pékin ont été menées dans les années 1990 et 2000, dont l'ouvrage pionnier fut l'histoire de la capitale par Victor Sit¹⁸. Citons encore le travail de Wang Jun, journaliste chinois, sur l'urbanisme de la capitale. Frédéric Bobin, ancien correspondant du Monde en

urban China : everyday life in a Chinese city. Londres : Routledge, 2011.

¹³ Jean-Louis ROCCA. *Une sociologie de la Chine*. Paris : La Découverte, 2010 ; Jean-Louis ROCCA. Contradictory expectations and analytical cul-de-sac: how to analyse the political behaviour and discourse of the Chinese middle class. FASOPO, 2010 ; Jean-Louis ROCCA. From Mill's *White collars* to the Chinese homeowners' movement through the new social movements : narratives on the behaviors of the middle class. Communication au *Workshop on class and class consciousness in China*, Sidney, 31 janvier-2 février 2011.

¹⁴ Yves CHEVRIER, Alain ROUX, Xiaohong XIAO-PLANES dir. *Citadins et citoyens dans la Chine du XX^e siècle : essais d'histoire sociale*. Paris : Maison des sciences de l'homme, 2010. Marie-Claire BERGÈRE. *Histoire de Shanghai*. Paris : Fayard, 2002 ; *L'âge d'or de la bourgeoisie chinoise (1911-1937)*. Paris : Flammarion, 1986. Alain ROUX, Christian HENRIOT. *Shanghai, années 30 : plaisirs et violences*. Paris : Autrement, 1998 ; Alain ROUX. *Grèves et politique à Shanghai : les désillusions (1927-1932)*. Paris : EHESS, 1995 ; *Le Shanghai ouvrier des années trente : coolies, gangsters et syndicalistes*. Paris : L'Harmattan, 1993 ; Jean-Luc DOMENACH, HUA Chang-Ming. *Le mariage en Chine*. Paris : Presses de Sciences Po, 1987.

¹⁵ Andrew G. WALDER. *Communist neo-traditionalism : work and authority in Chinese industry*. Berkeley : University of California Press, 1986.

¹⁶ Françoise GED. *Portrait de ville : Shanghai*. Paris : Institut Français d'Architecture, 2000 ; Françoise GED. *Shanghai : habitat et structure urbaine (1842-1995)*. Thèse de doctorat : Histoire : Paris : EHESS, 1998.

¹⁷ Valérie LAURANS. Processus de confort et modernisation de l'habitat à Shanghai dans les années 90. *Bulletin de l'Association de géographes français*, vol. 79, n°4, décembre 2002, p. 389-402 ; Shanghai : l'argument du confort pour déplacer les résidents urbains : le cas de Jianyeli, projet pilote de restauration. *Perspectives chinoises*, n°87, janvier-février 2005, p. 10-21 ; La nouvelle donne du logement à Shanghai : transition économique et changement social, *Transcontinentales*, n°3, 2006, p. 31-46. ZHANG Kai. *Droit au délogement et protection du patrimoine : Xiangyan Lu et Gujia Lu, deux projets de rénovation dans la vieille ville de Shanghai (2003-2009)*. Thèse de doctorat : Urbanisme : Paris : EHESS, 2010.

¹⁸ Victor F. S. SIT. *Beijing : the nature and planning of a Chinese capital city*. Chichester : Wiley, 1995.

Chine, a consacré un ouvrage à Pékin¹⁹. On retiendra surtout l'enquête d'Anne-Marie Broudehoux ainsi que celle d'Hélène Béguin²⁰.

3) Sociologie politique du quartier chinois

Outre les travaux d'histoire politique sur la Chine²¹, les recherches de sociologie politique d'Antoine Kernén et de Jean-Louis Rocca sur la province du Liaoning ont permis de saisir les enjeux de la réforme des unités de travail dans les grandes villes²². Jusqu'à récemment, peu d'enquêtes étaient conduites sur les quartiers, en science politique ou en sociologie, à l'exception de la recherche de You-tien Hsing sur les politiques du terrain depuis les réformes²³. L'ouvrage de David Bray sur les évolutions du gouvernement de l'espace urbain depuis la *danwei* constitue une référence incontournable sur les politiques locales²⁴. D'autres recherches ont suivi, parmi lesquelles celles de Thomas Heberer sur la politique des « communautés de quartier », de David Bénazéraf sur les transformations de l'unité de travail à la communauté de quartier²⁵, ainsi que d'Amandine Monteil sur la réinsertion professionnelle dans les quartiers urbains. Enfin, à l'exception des travaux de Shi Tianjian et de Jie Chen, la participation politique dans les quartiers est largement moins étudiée que celle des villages²⁶. En s'intéressant au travail quotidien des agents de l'administration des Lettres et des visites, Isabelle Thireau a inspiré ma perspective de recherche sur les pratiques concrètes des guichetiers ou des fonctionnaires de l'administration chinoise²⁷.

Au sein de la littérature existante sur ce sujet, la thèse propose d'étudier un angle encore peu abordé, à savoir le quartier d'habitat comme site de pouvoir : produit de l'urbanisation, des

¹⁹ Frédéric BOBIN, WANG Zhe. *Pékin en mouvement*. Paris : Autrement, 2005.

²⁰ Anne-Marie BROUDEHOUS. *The making and selling of post-Mao Beijing*. New York : Routledge, 2004. Hélène BÉGUIN. *Pékin, immortelle capitale, chantier éternel*. Mémoire de Master 1 : Urbanisme : Aix-en-Provence : Institut d'Études Politiques, 2004.

²¹ Voir, entre autres, Yves CHEVRIER. L'État distendu : esquisse du politique en Chine des Qing à Deng Xiaoping In Jean-François BAYART dir. *La greffe de l'État : trajectoires du politique 2*. Paris : Karthala, 1996, p. 262-395 ; Jean-Luc DOMENACH. *Chine : l'archipel oublié*. Paris : Fayard, 1992.

²² Jean-Louis ROCCA. *Une sociologie de la Chine*. Paris : La Découverte, 2010 ; *La condition chinoise : capitalisme, mise au travail et résistances dans la Chine des réformes*. Paris : Karthala, 2006 ; Antoine KERNÉN. *La Chine vers l'économie de marché : les privatisations à Shenyang*. Paris : Karthala, 2004 ; Des ouvriers chinois réapprennent la « manif ». *Critique internationale*, n°16, juillet 2002, p. 14-23 ; Antoine KERNÉN, Jean-Louis ROCCA. La réforme des entreprises publiques en Chine et sa gestion sociale : les cas de Shenyang et du Liaoning. *Études du CERI*, n°37, janvier 1998.

²³ You-Tien HSING. *The great urban transformation : politics of land and property in China*. Oxford : Oxford University Press, 2010.

²⁴ David BRAY. *Social space and governance in urban China : the danwei system from origins to reform*. Stanford : Stanford University Press, 2005.

²⁵ David BÉNAZÉRAF. *De l'unité de travail à la communauté résidentielle : les impacts de la réforme du logement à Pékin*. Mémoire de Master 2 : Géographie : Paris : Université Paris I, 2007.

²⁶ CHEN Jie. *Popular political support in urban China*. Washington : Woodrow Wilson Center Press, 2004 ; SHI Tianjian. *Political participation in Beijing*. Cambridge : Harvard University Press, 1997.

²⁷ Isabelle THIREAU, HUA Linshan. *Les ruses de la démocratie : protester en Chine*. Paris : Seuil, 2010.

politiques économiques et sociales de planification puis de réformes vers l'économie de marché, il est aujourd'hui le « cadre » de l'action publique au niveau le plus local et le « contexte » dans lequel émergent des normes sociales à partir des pratiques et des interactions de la vie quotidienne.

B - Les principaux paradigmes sur la ville et les quartiers chinois

Rigueur dans la collecte des données sur le terrain et utilisation systématique de sources en chinois constituent des apports importants du renouvellement de la recherche sur la Chine au cours des années 2000. Cependant, le regard analytique porté sur l'État et les quartiers n'est pas sans interrogations, la plupart de la production scientifique restant dans la filiation de paradigmes existants.

1) Le prisme normatif : transitologie et gouvernance

La littérature académique sur le politique en Chine a longtemps privilégié une approche « culturaliste », appréhendant la Chine à partir de sa culture et de sa civilisation essentialisées²⁸ mais remise en question depuis les années 1990. La plupart des analyses prennent de la distance vis-à-vis de ce paradigme, mais d'autres théories posent problème.

Le paradigme de la transition imprègne encore les études urbaines sur la Chine des réformes²⁹. Ce paradigme ne se limite pas à la Chine. Il s'est affirmé dans les études sur les réformes vers l'économie de marché des anciens pays socialistes et communistes, ainsi que des pays « en développement ». Ces théories dites de la modernisation ont été appliquées à des contextes extra-européens (Afrique, Russie)³⁰, dont la Chine. Elles visent à interpréter le lien entre la réussite économique et l'évolution du régime politique. Cependant, elles ont fait l'objet de critiques du fait de leur dimension normative et téléologique³¹. Jean-Louis Rocca et Françoise Mengin ont démontré que ce paradigme ne permettait pas de penser la complexité

²⁸ Ces théories se fondent sur l'hypothèse d'une essentialisation de la culture chinoise dont les conséquences politiques sont supposées découler. On pourra se référer, entre autres, à Jean-Louis ROCCA. *Une sociologie de la Chine*. Paris : La Découverte, 2010, p. 3-9 ; Pierre-Etienne WILL. Introduction In Mireille DELMAS-MARTY, Pierre-Etienne WILL dir. *La Chine et la démocratie*. Paris : Fayard, 2007, p. 7-40.

²⁹ Dans son étude de la « Chine urbaine en transition », John Logan et Wu Fulong s'interrogent sur « le remplacement d'une ville socialiste par une forme guidée par le marché ». John R. LOGAN. Introduction: Urban China in Comparative Perspective In John R. LOGAN dir. *Urban China in transition*. Malden : Blackwell, 2008. Traduction personnelle ; Fulong WU. Rediscovering the « gate » under market transition : from work-unit compounds to commodity housing enclaves. *Housing studies*, vol. 20, n°2, mars 2005, p. 236 ; John FRIEDMANN. *China's urban transition*. Minneapolis : University of Minnesota Press, 2005.

³⁰ Dans sa thèse, Marie-Laure Geoffray critique ce paradigme dominant sur les sociétés post-communistes.

³¹ « C'est l'idée d'une frontière nette entre la sphère privée et la sphère publique qui pose problème ». Jean-François BAYART. *L'État en Afrique : la politique du ventre*. 2^e édition. Paris : Fayard, 2006, p. xxxviii.

de la société chinoise³². Il véhicule des grilles de lecture normatives : privatisation, modernisation, démocratisation ainsi que l'idée de sphères indépendantes – l'économie, le public, le privé, la politique, la société³³. Or les frontières entre ces domaines sont généralement floues : en Chine, les dernières décennies se sont caractérisées par une accélération des transformations socio-économiques, sur la base de l'interpénétration entre les domaines. Jean-Louis Rocca prend une distance critique vis-à-vis de ce paradigme en se demandant « si la distinction fondatrice entre le privé et le public peut servir de base à une approche de la modernité politique tout court »³⁴. La Chine, plutôt traversée par un mouvement interdépendant d'étatisation de la société et de socialisation de l'État³⁵, montre les différents rôles de l'État, à la fois « introducteur du capitalisme » et « protecteur de la société »³⁶. Le fonctionnement du secteur immobilier et foncier est révélateur de l'introuvable frontière entre public et privé. Le terrain urbain appartient à l'État, principe codifié dans la constitution. La construction, l'achat et la vente font intervenir plusieurs niveaux de propriété et divers acteurs. Leurs rapports concrets ne peuvent se penser que comme immixtion du politique et de l'économique dans l'immobilier.

De plus, la société des réformes se caractériserait par un affaiblissement du rôle de l'État du fait de l'introduction du « marché »³⁷. Cette thèse n'est guère plus convaincante. La « démocratie », le « capitalisme », ou encore la « libéralisation politique » sont des concepts introduits comme des critères du système « moderne » de référence. Ce paradigme continue de se manifester implicitement dans nombre de publications anglophones autour d'un processus linéaire de réforme urbaine. La réforme du système de l'unité de travail (单位 *dānwèi*) aboutit, à partir du milieu des années 1990, à la séparation entre le travail et l'habitat. La recherche académique parle de « transition du système de l'unité de travail (单位制 *dānwèizhì*) vers le système de la communauté de quartier (社区制 *shèqūzhì*) ». Ce phénomène structurel mérite une étude approfondie autrement que comme « une tentative de relocaliser la fourniture de services et de la sécurité publique graduellement de l'État vers la

³² Françoise MENGIN, Jean-Louis ROCCA dir. *Politics in China : moving frontiers*. New York : Palgrave Macmillan, 2002.

³³ *Ibid.*, p. x-xiii.

³⁴ Jean-Louis ROCCA. Chine : vers un État banal ? In Béatrice HIBOU dir. *La privatisation des États...*, *op. cit.*, p. 228.

³⁵ Les individus reconnaissent la légitimité de l'État à intervenir dans les domaines du « social ». Parallèlement, « l'État » socialisant devient un enjeu de lutte entre les groupes sociaux.

³⁶ Jean-Louis ROCCA. *La condition chinoise...*, *op. cit.*, p. 14. Yves Chevrier dresse le tableau historique d'un État chinois aux multiples facettes : « artisan, profiteur et victime de la réforme chinoise ». Yves CHEVRIER. L'État chinois entre formation et déformation. *Tiers-Monde*, vol. 37, n°147, 1996, p. 706.

³⁷ Voir par exemple Thomas HEBERER, Christian GÖBEL. *The politics of community...*, *op. cit.*, p. 26-27, 33.

communauté »³⁸. Peu d'études ont abordé les configurations locales du changement³⁹. Je propose donc d'étudier les textes des politiques publiques, car ils comportent une dimension performative⁴⁰, pour les confronter au travail local dans les comités de résidents⁴¹.

Des logiques spécifiques ont pris forme à partir du lieu de résidence, différentes de celles du monde du travail. Quels effets la réapparition du logement marchand a-t-elle eus sur les rapports sociaux ? Il ne s'agira pas d'étudier « l'espace privé » en tant que tel⁴² ; l'espace « intermédiaire » autour du logement est traversé par de multiples formes d'appropriation, de temporalités nouvelles, de lieux et de modes de sociabilité, en même temps que la perpétuation de certains principes de fonctionnement hérités et transformés des époques précédentes. La Chine doit se « banaliser » en sciences sociales, sans que ses spécificités historique et sociologique ne disparaissent dans le relativisme. Depuis plus de trente ans, les villes se complexifient dans le temps et dans l'espace. Chacune d'elles présente des spécificités liées à sa trajectoire historique propre et aux particularismes régionaux. Pékin et Shanghai peuvent sembler comparables par leur statut de métropole, mais leurs trajectoires historiques restent différentes. Le changement social se caractérise par une évolution constante des formes de contrôle ainsi que par des recompositions du gouvernement de la population, malgré une apparente continuité politique du régime de parti unique. Les publications focalisent les unes uniquement sur les nouvelles formes de contrôle ou sur les routines, les autres uniquement sur les nouvelles formes de contestation. Je considère ici que les deux aspects sont intrinsèquement liés.

Le succès de la notion de « gouvernance » dans les études sur la Chine urbaine pose un problème de définition de la pratique administrative, considérée comme apolitique et purement technique. Les analyses de science politique, de politiques publiques et d'urbanisme sur la Chine urbaine utilisent massivement ce concept⁴³, qui prend parfois des dimensions normatives : « la fin d'une intervention gouvernementale [...] ne représente pas de manière

³⁸ *Ibid.*, p. 12. Traduction personnelle.

³⁹ Pour une perspective constructiviste, voir David BRAY. Building « community » : new strategies of governance in urban China. *Economy and society*, vol. 35, n°7, November 2006, p. 530-549.

⁴⁰ John L. AUSTIN. *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil, 1970.

⁴¹ « Bien plus qu'une détermination unilatérale du cours des choses, c'est à une cristallisation de représentations et d'idées autour de mots et de notions (une configuration sémantique) que l'on assiste, dès lors que, dépassant les seuls énoncés officiels, on examine les discours et les pratiques tels qu'ils sont mis en œuvre dans les politiques nationales et locales ». Didier FASSIN. Souffrir par le social, gouverner par l'écoute : une configuration sémantique de l'action publique. *Politix*, vol. 19, n°73, 2006, p. 139.

⁴² Je m'inspire de la démarche d'enquête ethnographique d'Olivier SCHWARTZ. *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*. Paris : PUF, 1996.

⁴³ J'ai pris conscience de l'importance de ce paradigme et de l'hétérogénéité de ses acceptions lors d'un atelier d'études : « Provision of public services in modern China and changing modes of governance workshop », Université de Turku, Finlande, 12-14 août 2009.

ultime l'affaiblissement de l'État, mais plutôt l'offre, à travers les références théoriques internationales récentes, d'une gouvernance plus forte, meilleure et plus efficace »⁴⁴. C'est pourquoi la « gouvernance » semble ne pas limiter la recherche au seul État-parti, pour prendre désormais en compte les instances privées dans l'action politique. Mais le prisme fonctionnaliste et normatif de ce type d'approche du politique pose problème⁴⁵. Ce concept fait d'ailleurs l'objet d'une véritable inflation dans de nombreux domaines ne se limitant pas à la Chine⁴⁶. L'usage est récurrent pour les systèmes politiques considérés comme « étranges »⁴⁷ : Union Européenne, régimes post-socialistes (Russie, Chine) et pays en développement. Cette notion n'est pas vide de sens si elle est entendue comme un paradigme de gouvernement dans les sociétés capitalistes avancées : la « gouvernance » comme paradigme politique se rattache aux notions de rationalité, d'efficacité et de technocratie pour définir de nouveaux objectifs aux administrations⁴⁸. Mais le processus d'urbanisation rapide des villes chinoises s'est accompagné d'une inflation du terme de « gouvernance » dans la recherche académique, les médias et les politiques publiques. Cet usage répandu crée une difficulté d'interprétation du fait d'un raisonnement à partir de catégories pré-établies. Entre autres, Benjamin Read estime que les comités de résidents chinois sont comparables aux organisations locales présentes dans d'autres États « forts » et bureaucratiques⁴⁹, un critère qui paraît simplificateur au regard du fonctionnement complexe des administrations.

Pour d'autres recherches, la politique actuelle rejoindrait « le passage normatif mondial du *gouvernement* à la *gouvernance*, qui met l'accent sur la coordination décentralisée en

⁴⁴ Feng XU. Building heterogeneous communities/shequ for sustainable urban governance, working paper présenté à la 3rd China Planning Network, 14-16 juin 2006, p. 174. Traduction personnelle.

⁴⁵ En particulier celui de la normativité : le concept de « gouvernance » a été popularisé suite à la publication du rapport de la Banque Mondiale sur l'Afrique en 1989, qui prônait la « *good governance* » pour les pays en développement. Voir « Gouvernance » dans Guy HERMET, Bertrand BADIE, Pierre BIRNBAUM *et al.* dir. *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*. 6^e édition. Paris : Armand Colin, 2005, p. 138-139. Voir aussi Guy HERMET, Ali KAZANCIGIL. Introduction In Guy HERMET, Ali KAZANCIGIL, Jean-François PRUD'HOMME dir. *La gouvernance : un concept et ses applications*. Paris : Karthala, 2005, p. 5-14.

⁴⁶ L'usage récurrent de la notion finit par désigner des réalités floues. On retiendra néanmoins la référence de Patrick Le Galès, proposant une définition de la gouvernance assortie d'une entrée d'étude institutionnelle et ouverte à des phénomènes moins centralisés, remettant en question la distinction public-privé. Patrick LE GALÈS. Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. *Revue française de science politique*, février 1995, vol. 45, n°1, p. 57-95. Ce n'est pas le cas des études sur l'action publique en Chine.

⁴⁷ C'est aussi ce que remarque Patrick LE GALÈS. *Le retour des villes européennes : sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*. Paris : Presses de Sciences Po, 2003.

⁴⁸ La gouvernance serait caractéristique d'une ère de l'après-démocratie, ce qui correspondrait à la Chine. Guy HERMET. La gouvernance serait-elle le nom de l'après-démocratie ? L'inlassable quête du pluralisme limité In Guy HERMET, Ali Kazancigil, Jean-François PRUD'HOMME dir. *La gouvernance..., op. cit.*, p. 17-47.

⁴⁹ « Établir cette forme de présence locale requiert une cohérence bureaucratique et une capacité organisationnelle considérables : un État fort. » Benjamin L. READ. The multiple uses of local networks : state cultivation of neighborhood social capital in China and Taiwan In Benjamin L. READ, Robert PEKKANEN dir. *Local organizations and urban governance in East and Southeast Asia : straddling state and society*. Abingdon : Routledge, 2009, p. 129. Traduction personnelle.

réseau au sein de laquelle le gouvernement n'est finalement qu'un acteur parmi d'autres »⁵⁰. Les études « communautaires » (社区研究 *shèqū yánjiū*) en sciences sociales reprennent le concept de gouvernance et de société civile⁵¹ et analysent la « gouvernance » dans une approche prescriptive en vue d'améliorer le système politique chinois⁵².

Les théories de la gouvernance tendent à surestimer la dimension technique à l'œuvre dans la mise en œuvre des politiques publiques. Ainsi, la gouvernance ouvre souvent la voie à une description du fonctionnement des institutions sous-estimant leur dimension politique. Il serait naïf de ne pas voir en la technicisation de l'action publique un certain mode de gouvernement. J'adopterai une approche foucauldienne du « gouvernement »⁵³ dans un sens interactionniste. Cette notion, englobant l'ensemble du pouvoir politique qui régit un État⁵⁴, permet de dépasser ces ambiguïtés en allant au-delà de la perspective institutionnelle.

2) Le prisme autoritaire : la réforme des comités de résidents et l'État

Les comités de résidents ont été créés en 1954. D'après mon enquête, les comités de résidents (居民委员会 *jūmín wěiyuánhui*)⁵⁵ ne correspondent pas aux analyses en termes de gouvernance, de relations État-société, de démocratie participative ou de contrôle totalitaire. Ces comités sont liés à l'administration depuis les débuts de la République Populaire. Il existe deux instances : le comité de résidents et le Bureau de rue. Le comité de résidents (居民委员会 *jūmín wěiyuánhui*) est une instance para-administrative dans les quartiers d'habitat des

⁵⁰ Thomas HEBERER, Christian GÖBEL. *The politics of community...*, op. cit., p. 5. Les auteurs soulignent. Traduction personnelle.

⁵¹ En chinois : 治理 *zhilǐ*. Un numéro spécial consacré aux « *communities* » a été édité dans la revue *Social sciences in China*. Voir notamment LI Youmei. Community governance : the microbasis of civil society. *Social sciences in China*, vol. 29, n°1, février 2008, p. 132-141.

⁵² Voir notamment Tony SAICH. The changing role of urban government In Shahid YUSUF, Tony SAICH dir. *China urbanizes : consequences, strategies, and policies*. Washington : The World Bank, 1998, p. 181-206.

⁵³ « [...] il faut distinguer les relations de pouvoir comme des jeux stratégiques entre des libertés – jeux stratégiques qui font que les uns essaient de déterminer la conduite des autres, à quoi les autres répondent en essayant de ne pas laisser déterminer leur conduite ou en essayant de déterminer en retour la conduite des autres – et les états de domination [...]. Et, entre les deux, [...] vous avez les technologies gouvernementales, en donnant à ce terme un sens très large – c'est aussi bien la manière dont on gouverne sa femme, ses enfants que la manière dont on gouverne une institution. L'analyse de ces techniques est nécessaire, parce que c'est souvent à travers ce genre de techniques que s'établissent et se maintiennent les états de domination ». Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*, vol. 4 (1980-1988). Paris : Gallimard, 1994, p. 728.

⁵⁴ Guy HERMET, Bertrand BADIE, Pierre BIRNBAUM et al. *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*. 6^e édition. Paris : Armand Colin, 2005, p. 140.

⁵⁵ Le terme de « comité de quartier » ne correspond pas aux appellations chinoises. Il vient probablement du système de gestion des quartiers dans les années 1950, unifié en incluant le comité de résidents au niveau de l'habitat et le Bureau de rue (ou bureau de quartier) au niveau des groupements d'habitat. Aujourd'hui, le comité de résidents (居民委员会 *jūmín wěiyuánhui*) et le Bureau de rue (街道办事处 *jiédào bànshìchù*) ont des prérogatives différentes.

villes. Elle est sous la supervision et la responsabilité du Bureau de rue (街道办事处 *jiédào bànshìchù*), qui constitue l'échelon le plus bas de l'administration municipale⁵⁶.

J'ai observé le travail quotidien des employés dans les bureaux de plusieurs comités de résidents situés dans des quartiers contrastés de la ville. Les évolutions des interactions entre habitants et agents de terrain fournissent de précieux renseignements sur les usages de l'administration à Pékin. Comment expliquer le processus de professionnalisation de leur structure ? Au début des années 2000, cette institution a été rebaptisée « comité de résidents communautaire » (社区居委会 *shèqū jūwěihùi*), dans le cadre de la politique de « construction des communautés de quartier » (社区建设 *shèqū jiànshè*) définie par le Ministère des Affaires Civiles (民政部 *mínzhèngbù*). Évoluant vers un rôle administratif affilié à la municipalité, les comités de résidents sont principalement composés de contractuels recrutés par les municipalités d'arrondissement. Ils effectuent des stages de formation et sont affectés dans des quartiers qui ne correspondent plus nécessairement à leur lieu de résidence. Dans le même temps, des retraités effectuent toujours des permanences pour ces comités.

Dans la recherche anglophone sur les phénomènes urbains en Chine, la thèse de doctorat de Benjamin Read portait sur les comités de résidents à Pékin, observés dans le cadre d'enquêtes qualitatives et quantitatives. L'intérêt des enquêtes est immense. Néanmoins, le cadrage théorique, assez large, et le recours à des principes théoriques assez rigides et figés (État, société civile, modernité)⁵⁷, ne permettent pas toujours de comprendre les paradoxes qui jalonnent « l'évolution des rapports entre État et société » ni de rendre compte de la dimension dynamique et plurielle du fonctionnement de cette instance⁵⁸. Ses récentes recherches s'attachent à faire ressortir un certain dynamisme au moyen d'une problématique de la synergie : les comités de résidents constitueraient une « passerelle » entre État et société (*straddling state and society*)⁵⁹. Je propose d'aller plus loin dans l'interpénétration de ces sphères pour analyser l'intégration de cette instance au tissu social du quartier, puisque l'habitat semble devenu un instrument pour cadrer l'action publique sous le nom de « construction de la communauté de quartier » (社区建设 *shèqū jiànshè*).

Les situations observées au quotidien dans les espaces publics et dans la rue sont souvent déroutantes, notamment l'attachement à l'ordre et à la sécurité. On voit encore

⁵⁶ Il finance les salaires des employés des comités de résidents et définit les orientations de la politique locale.

⁵⁷ Benjamin L. READ, Chun-Ming CHEN. The state's evolving relationship with urban society : China's neighborhood organizations in comparative perspective In John R. LOGAN dir. *Urban China in Transition*. Malden : Blackwell, 2008, p. 330.

⁵⁸ Par exemple, l'auteur aborde la problématique en termes de « liens verticaux » et « horizontaux », ainsi qu'en termes de « peur » ou de « coopération ».

⁵⁹ Benjamin L. READ, Robert PEKKANEN dir. *Local organizations and urban governance...*, *op. cit.*

souvent, au détour des ruelles, des groupes de personnes âgées, assises sur les trottoirs, surveillant les rues de Pékin tout en arborant leur fameux brassard rouge. Pourquoi sortent-elles tous les jours alors que rien ne les y oblige ? En les observant, on se rend compte que la présence de ces septuagénaires dans les « brigades de sécurité » (治安巡逻队 *zhì'ān xúnluóduì*), ne semble pas avoir un quelconque effet dissuasif sur la prévention locale de la criminalité. Pourtant, ça n'empêche pas ces volontaires de se conformer à leur rôle de surveillance, qu'ils soient ou non membres du Parti communiste :

[Habitant, plus de 60 ans, X, 21 avril 2007] Issu d'une famille de libraires de père en fils, il fut considéré comme « catégorie noire » durant la Révolution Culturelle et envoyé à la campagne. La maison familiale fut réquisitionnée et mise au service du peuple⁶⁰. Aujourd'hui, sa situation s'est améliorée : il a récupéré sa maison, ses enfants ont une bonne situation professionnelle et offrent la meilleure scolarisation possible aux petits-enfants. Il n'est pas membre du Parti communiste chinois. Le 11 octobre 2007, ce vieil homme est muni d'un brassard rouge à l'instar des « activistes » à l'occasion du 17^e Congrès du parti⁶¹ : « Il faut protéger la rue des troubles pendant le Congrès ; chacun est responsable ». Pourtant, rien ne l'oblige à le faire. « C'est moi qui suis volontaire »⁶² (自愿 *zìyuàn*), assure-t-il.

D'ailleurs, la société chinoise n'a pas un taux de criminalité particulièrement élevé. Cela n'empêche pas un sentiment d'insécurité généralisé : « Soyez vigilant ! (注意安全 *zhùyì ānquán*) » est un rappel récurrent dans les conversations quotidiennes. Il est difficile d'expliquer cette angoisse profonde en suivant le principe que les « citoyens » gagnent en « autonomie » et en « capacités d'action » (*empowerment*)⁶³. Le concept d'*empowerment* masque les tensions de la prise de responsabilité des individus dans leurs actions. C'est pourquoi j'ai plutôt tenté de saisir les paradoxes des situations sociales. L'angoisse généralisée et le sentiment d'insécurité seront analysés à la lumière de l'héritage social et politique comme conséquences des rapides changements, bouleversant les normes de référence.

Les problématiques de la participation et de la représentation se posent aujourd'hui à travers la volonté politique de mettre en place des élections directes dans les quartiers. C'est déjà le cas dans les campagnes⁶⁴. On peut se demander pourquoi un régime de parti unique

⁶⁰ La ville de Pékin a « mis au service du peuple » des logements du centre ancien durant une phase d'urbanisation et de peuplement urbain rapide dans les années 1950 à 1960. Voir le chapitre 2.

⁶¹ Le 17^e Congrès s'est tenu à Pékin à la mi-octobre 2007.

⁶² Le terme chinois « *zhiyuanzhe* » présente une certaine ambiguïté entre « bénévolat » et « volontariat » – car il contient en chinois l'idée de « bénévolat obligatoire » (义务 *yìwù*).

⁶³ « La perte de capacités de l'État (*the disempowering of the state*) – si c'est effectivement ce que de telles réformes entraînent – aboutit-elle à un gain de capacités du peuple (*the empowering of the people*), ou du moins de ceux qui ont profité du changement économique ? » Benjamin L. READ. *Democratizing the neighborhood ? New private housing and home-owner self-organization in urban China* In Jonathan UNGER dir. *Associations and the Chinese state : contested spaces*. Armonk : Sharpe, 2008, p. 218.

⁶⁴ Voir Kevin O'BRIEN. *Implementing political reform in China's villages*. *The Australian Journal of Chinese Affairs*, n°32, juillet 1994, p. 33-59 ; Kevin O'BRIEN, Lijiang LI. *Accommodating « democracy » in a one-party state : introducing village elections in China*. *The China Quarterly*, n°162, June 2000, p. 465-489 ; Kevin O'BRIEN. *Villagers, elections, and citizenship in contemporary China*. *Modern China*, vol. 27, n°4, October 2001, p. 407-435 ; Kevin O'BRIEN, Rongbin HAN. *Path to democracy ? Assessing village elections*

entreprind de mettre en place des élections au suffrage direct « par la base ». Précisons encore que les employés des comités de résidents ne sont pas tous membres du Parti communiste.

La société chinoise urbaine se caractérise par une effervescence sociale, en particulier dans le domaine des styles de vie. Ces transformations sociales et spatiales redéfinissent le travail de cette instance, qui véhicule un faisceau d'ambiguïtés, entre relais de l'administration et disponibilité pour les habitants. Au-delà de la transition *danwei-shequ* et de la gouvernance urbaine, des questionnements plus adaptés aux données d'enquête m'ont permis de réfuter certaines idées reçues autour de la nature « bureaucratique » du système chinois et du rôle des comités de résidents, à la manière dont d'autres travaux ethnographiques ont étudié « le travail quotidien de l'administration ; un univers fait apparemment de routine, mais dont l'équilibre est précaire, et dont les protagonistes ne sont jamais réductibles aux rôles standardisés qu'ils sont censés jouer »⁶⁵. Dans cette perspective d'approche « par le bas », j'étudie le travail des employés et bénévoles des comités de résidents et la nature des relations qu'ils entretiennent avec la population dont ils sont responsables dans le souci de créer des outils d'analyse qui pourront aider à mieux comprendre la construction du politique dans la Chine urbaine.

3) Le prisme libéral : accession à la propriété et autonomisation de l'individu

Dans les études sur la Chine urbaine, une conséquence de l'attachement à la théorie de la modernisation est l'idée d'une autonomisation de l'individu, qui évoluerait désormais dans une société dite « moderne ». Au milieu des années 1990, Deborah Davis s'interrogeait sur « le potentiel d'autonomie et de communauté » ainsi que sur l'évolution des « liens horizontaux » par rapport à la stagnation du « lien vertical » d'autorité étatique dans les villes chinoises⁶⁶. L'hypothèse d'une « autonomie » nouvelle par rapport au contrôle pose problème car elle présuppose une absence de sociabilité dans la période socialiste. Or durant la période précédente, les relations interindividuelles comptaient énormément malgré la situation de pénurie de biens matériels de consommation. L'apparente immobilité politique et sociale constitue un modèle assez simplificateur. La lecture libérale associant la montée de « l'autonomie », de la « liberté » et de « l'indépendance » individuelles avec l'ère de la

in China. *Journal of Contemporary China*, vol. 18, n°60, June 2009, p. 359-378.

⁶⁵ Vincent DUBOIS. *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*. Paris : Economica, 2003, p. 2.

⁶⁶ Deborah S. DAVIS dir. *Urban spaces in contemporary China...*, *op. cit.* L'auteur argumente que « le régime politique est resté intact, mais les relations entre les agents de l'État et les citoyens ordinaires ont changé ». Deborah S. DAVIS. Introduction : A Revolution in Consumption In Deborah S. DAVIS dir. *The consumer revolution in urban China*, Berkeley : University of California Press, 2000, p. 1-3. Traduction personnelle.

« modernité » s'est affirmée dans les études chinoises. Luigi Tomba s'est intéressé à la formation d'une classe moyenne dans les nouveaux ensembles résidentiels urbains :

« [...] si l'emploi reste la condition principale de l'ascension sociale, les modes de consommation, la socialisation familiale et les styles de vie tendent à évoluer à l'extérieur du cadre du lieu de travail, dans un espace relativement autonome formé par les portes du quartier. Les conflits à ce niveau sont restreints et localisés ; généralement, ils ne défient pas la légitimité politique de l'État. Néanmoins, ils offrent un terrain d'expérimentation pour des formes *indépendantes* d'organisation sociale. »⁶⁷

Le sens de la notion « d'indépendance » fait problème. Selon cette approche, les nouvelles résidences définiraient un espace autonome pour la socialisation et l'action⁶⁸. L'espace des nouvelles résidences serait plus « libre », « indépendant », ou en tout cas « moins contrôlé » que d'autres secteurs⁶⁹. En réalité, les phénomènes sont plus difficiles à saisir, les éléments s'interpénètrent. Les ouvriers et classes moyennes ne sont pas plus ou moins « contrôlés » par l'État, ils interagissent dans un espace politique complexe, et ces acteurs, dans leur ensemble, participent de la construction étatique. Les anciens quartiers ne sont pas gérés de la même manière que les nouveaux : ces acteurs de gestion ne se résument pas à un État et à une société mais plutôt à différents groupes sociaux (entreprise de gestion, comité de résidents). Luigi Tomba met l'accent sur l'autonomie des nouveaux quartiers, ce qui sous-entend l'adhésion à la thèse de l'acquisition d'une certaine liberté permise par l'accession à la propriété : « L'aspect le plus évocateur des réformes de privatisation en Chine est l'éventail de nouveaux espaces privés qui vient avec les micro-libertés de la propriété et la prolifération des valeurs et pratiques néo-libérales qui se concentrent sur des sujets animés et entrepreneurs qui accumulent les avantages individuels et la promotion de soi »⁷⁰. L'évolution chinoise vers la « modernité » se traduirait par « une spécialisation fonctionnelle, une perspective plus étendue de relations fondées sur le marché et une plus grande liberté de choix »⁷¹. Le concept de « modernité » ou de « modernisation » est dominant dans les études sur la Chine urbaine⁷². Or les sociétés modernes introduisent, dans le même mouvement, de

⁶⁷ Luigi TOMBA. *Creating an urban middle class...*, article cité, p. 26. Je souligne. Traduction personnelle.

⁶⁸ Luigi TOMBA. Residential space and collective interest formation in Beijing's housing disputes. *The China Quarterly*, n°51, janvier 2004.

⁶⁹ « [...] les ouvriers licenciés qui habitent dans les vieilles cités HLM sont soumis à un degré plus important de contrôle social – le prix à payer pour un accès à une protection sociale résiduelle –, alors que les classes moyennes des *gated communities* peuvent jouir d'une certaine autonomie en échange d'un comportement plus "responsable" et de la privatisation de certaines fonctions de gouvernance ». Luigi TOMBA. Fabriquer une communauté : gestion des évolutions sociales dans les villes chinoises. *Perspectives chinoises*, avril 2008, n°105, p. 52.

⁷⁰ Choon-Piew POW. *Gated communities in China...*, *op. cit.*, p. 29. Traduction personnelle.

⁷¹ Benjamin L. READ, CHEN Chun-Ming. The State's evolving relationship with urban society : China's neighborhood organizations in comparative perspective In John R. LOGAN dir. *Urban China in transition...*, *op. cit.*, p. 331.

⁷² Voir Friederike FLEISCHER. *Suburban Beijing...*, *op. cit.*

nombreuses « contraintes » pour l'individu contemporain. En adaptant cet éclairage à l'étude de la Chine, je propose de mettre en lumière « le poids que nous devenons pour nous-mêmes dans des rapports sociaux qui exigent, et aujourd'hui de plus en plus, que chacun se fonde et se contrôle lui-même »⁷³. Le contrôle social se trouve en voie d'intériorisation par les individus, non plus dans un contexte de verrouillage des canaux d'expression de soi mais placés devant la nécessité de devoir « s'inventer »⁷⁴, ce qui est source d'angoisse. Plus soucieux de convenir à une image de la classe moyenne urbaine, ils se montrent plus conscients des règles de « bonne existence » à adopter en fonction de ce que chaque génération se donne comme repères normatifs.

Les études géographiques sur la Chine se fondent en grande partie sur des thèses libérales. À partir de tracts publicitaires de promoteurs immobiliers, Guillaume Giroir affirme que les nouveaux ensembles résidentiels traduisent une fascination pour le modèle « occidental »⁷⁵. Il conclut à la « quasi universalité du phénomène des *gated communities* »⁷⁶. Or « les mêmes procédures financières et industrielles, les mêmes pratiques de travail ou de consommation ne charrient pas forcément les mêmes significations sociales imaginaires, bien qu'elles puissent être en interaction »⁷⁷. Certes, les nouveaux logements sont entourés de murs et surveillés par des gardiens ; mais reflètent-ils nécessairement le modèle américain en termes de pratiques sociales ? Il faut être prudent sur la signification sociale d'un phénomène mondialisé : « la privatisation n'est pas, malgré le discours libéral, autonomisation des acteurs privés, autonomisation mutuelle du politique et de l'économique, mais restructuration des manières d'être, de comprendre et d'agir dans les espaces politiques et économiques »⁷⁸.

Les changements intervenus dans la société chinoise à la suite des réformes, notamment les nouveaux conflits sociaux, ont conduit des chercheurs à proposer la thèse d'une affirmation de la « démocratie » ou de la « société civile »⁷⁹. En ce sens, Benjamin Read avait

⁷³ Alain EHRENBURG. Un monde de funambules In Alain EHRENBURG dir. *Individus sous influences : drogues, alcools, médicaments psychotropes*. Paris : Esprit, 2001, p. 7.

⁷⁴ Jean-Claude KAUFMANN. *L'invention de soi : une théorie de l'identité*. Paris : Armand Colin, 2004.

⁷⁵ Par « occidental », l'auteur sous-entend le modèle « américain ».

⁷⁶ Guillaume GIROIR. Le phénomène des *gated communities* à Pékin ou les nouvelles cités interdites. *Bulletin de l'Association de géographes français*, décembre 2002, p. 435.

⁷⁷ Jean-François BAYART. L'invention paradoxale de la modernité économique In Jean-François BAYART dir. *La réinvention du capitalisme : les trajectoires du politique 1*. Paris : Karthala, 1994, p. 26. Valérie Gelézeau a introduit une problématique similaire sur les enjeux politiques, économiques, symboliques et sociaux des nouveaux ensembles résidentiels de Séoul. Valérie GELÉZEAU. *Séoul : ville géante, cités radieuses*. Paris : CNRS Éditions, 2003.

⁷⁸ Béatrice HIBOU. De la privatisation de l'économie à la privatisation des États : une analyse de la formation continue de l'État In Béatrice HIBOU dir. *La privatisation des États*. Paris : Karthala, 1999, p. 66.

⁷⁹ Comme la « gouvernance », la « société civile » a une définition floue. Elle désigne parfois les groupes de contestation, mais aussi des acteurs considérés comme « non-étatiques » (ONG, structures privées). Or ces dernières peuvent être des supports de « la reproduction économique, voire politique des classes dirigeantes, la cooptation des contre-élites potentielles et l'extension du pouvoir bureaucratique sous le couvert des

étudié les mouvements de protestation des propriétaires d'appartement dans les nouvelles résidences par la problématique de la « démocratisation »⁸⁰.

Pourtant, les théories de la société civile ont été depuis longtemps remises en question, débattues et critiquées⁸¹. De même, les théories de l'espace public ont été critiquées dans les pays mêmes où elles avaient émergé. Il est assez surprenant de constater l'abondante réutilisation du concept d'« espace public », alors que cet auteur le définissait précisément pour soutenir la thèse d'une désintégration de cette sphère publique avec l'avènement de la période moderne⁸². Jean-Louis Rocca a rapproché cette perspective de celle d'Hannah Arendt, pour qui la disparition des sphères publique et privée coïncide avec l'émergence du social :

« L'apparition de la société – l'avènement du ménage, de ses activités, de ses problèmes, de ses procédés d'organisation – sortant de la pénombre du foyer pour s'installer au grand jour du domaine public, n'a pas seulement effacé l'antique frontière entre le politique et le privé ; elle a si bien changé le sens des termes, leur signification pour la vie de l'individu et du citoyen, qu'on ne les reconnaît presque plus. »⁸³

L'ampleur et l'intensité des conflits liés au logement rythment l'actualité des grandes villes, en particulier à Pékin⁸⁴. Dans les nouvelles résidences, les propriétaires insatisfaits se mobilisent de façon active et fortement médiatisée, surgissant aujourd'hui sur la scène de la contestation. Issus de milieux sociaux variés mais réunis par leurs capacités à financer un logement neuf, ces individus se mobilisent toutefois à l'échelle d'une résidence commune, et leurs actions sont aujourd'hui considérées comme partie prenante d'un mouvement social. Cependant de nombreux exemples montrent la complexité de ce mouvement : la directrice (主任 zhǔrèn) du comité de résidents du quartier Y1, propriétaire dans une résidence nouvellement construite, s'est ainsi engagée dans un conflit de résidence⁸⁵. Cette personne,

organisations prétendument non-gouvernementales ». Jean-François BAYART. Comparer par le bas. *Sociétés politiques comparées*, n°1, janvier 2008, p. 12.

⁸⁰ Benjamin Read considère le concept de « société civile » inadapté à la situation chinoise du fait que « les conditions en Chine rendent difficile pour les organisations collectives d'obtenir la force et l'indépendance nécessaires pour exercer une réelle pression sur l'État ». L'auteur sous-entend la validité de la notion de société civile dans les « démocraties » mais pas dans les « régimes autoritaires ». Benjamin L. READ. Inadvertent political reform via private associations : assessing homeowners' groups in new neighborhoods In Elizabeth J. PERRY, Merle GOLDMAN dir. *Grassroots political reform in contemporary China*. Cambridge : Harvard University Press, 2007, p. 150.

⁸¹ Voir l'ouvrage de Nina Eliasoph, qui revisite les idées reçues de l'engagement politique par la socialisation : l'auteur démontre au moyen d'une enquête ethnographique sur les associations locales aux Etats-Unis que l'interaction conduit au contraire à une « évaporation » du politique. Nina ELIASOPH. *Avoiding politics : how Americans produce apathy in everyday life*. Cambridge : Cambridge University Press, 1998.

⁸² En milieu urbain, l'usage intensif du syntagme « espace public » révèle notamment une imprécision du discours, qui fond et confond l'espace physique urbain et la sphère publique délibérative. Philippe GENESTIER. L'expression « lien social » : un syntagme omniprésent, révélateur d'une évolution paradigmatique. *Espaces et sociétés*, n°126, mars 2006, p. 26-27.

⁸³ Hannah ARENDT. *Condition de l'homme moderne*. Paris : Presses Pocket, 1988, p. 76.

⁸⁴ Chiffres témoignant de l'ampleur des mouvements sociaux.

⁸⁵ Elle refuse, tout comme les autres propriétaires de son bâtiment, de payer les frais mensuels de gestion.

pourtant supposée représenter l'ordre public ou même l'État dans les termes de certains, prend part à une action contestataire. On voit ici qu'une analyse des nouveaux propriétaires comme mouvement de défense de la « société civile » contre « l'État » s'avère inadaptée. Dans les quartiers plus anciens, des conflits liés au domaine du logement éclatent régulièrement : les quartiers de la ville historique sont des sites convoités par les professionnels de la construction pour leur valeur marchande. La presse recense un grand nombre de mobilisations liées à la destruction de maisons historiques dans le cadre de projets de rénovation à Pékin.

[Observation, X, 29 avril 2007] Dans une ruelle, une habitante, membre des « patrouilles de sécurité des communautés de quartier », assure une permanence de surveillance tous les mercredis. En apparence, elle semble faire partie des militants locaux dévoués à aider les comités de résidents dans l'encadrement du quartier. Cependant, les employés ne savent pas que cette femme, ainsi que les trois autres membres de la patrouille, passent la majeure partie de leur temps de « surveillance du quartier » à se plaindre des injustices dont elles s'estiment victimes dans cette société. Le comité de résidents ne sait pas non plus qu'elle occupe ses autres journées à protester avec d'autres propriétaires devant le Bureau des Lettres et des visites (信访 *xìnfǎng*) de la ville de Pékin en vue d'une résolution de son problème de propriété.

Ce cas illustre les différentes facettes des individus dans l'espace public, montrant que la ville est un lieu complexe à la fois contraignant et permettant l'action. Contrairement aux idées reçues sur les sociétés dites « autoritaires », la surveillance et la répression ne sont pas toujours les principaux canaux du contrôle. La tolérance et le laisser-faire sont tout aussi fréquents. Ainsi, la société chinoise se caractérise par un ensemble composite de paradoxes qui peuvent sembler anodins, mais qui fondent la trame de mon questionnement. C'est à travers ces paradoxes que j'ai été conduite à souligner certaines limites des outils conceptuels généralement employés jusque là. Les recherches sur la Chine urbaine précisent rarement les bornes historiques justifiant du concept de « modernité », d'« Etat », de « société », ou de « classe moyenne ». Face à cette « boîte noire » de l'immobilier, dont on sait dans les grandes lignes qu'il est passé d'un régime socialiste à un régime d'économie de marché, il s'agira de reconstruire les étapes des réformes hors du prisme libéral.

C - Orientations récentes de la littérature sur la société chinoise urbaine

Il faut à présent souligner le renouvellement récent de la recherche, en particulier dans les études sociologiques et anthropologiques sur l'urbain. Les théories de la ville chinoise s'affinent grâce à l'accroissement des études ethnographiques.

1) La renaissance de la sociologie chinoise : quels enjeux dans le champ de la production scientifique ?

La thématique du logement et de la ville en Chine a beaucoup intéressé les chercheurs chinois. La sociologie chinoise a été réhabilitée en tant que discipline universitaire dans les années 1980⁸⁶. Bien qu'encore récente, la qualité de la production académique en fait une référence indispensable pour saisir les spécificités du développement urbain⁸⁷.

Sans prétendre donner un état complet de la littérature sociologique sur la Chine urbaine, je tenais à réfléchir sur le regard chinois porté sur la ville et les quartiers. J'ai retenu trois approches à la fois complémentaires et différentes dans leur démarche. Sociologue à l'Université Tsinghua à Pékin, Sun Liping a proposé, dans les années 1990 une théorie sociologique qu'il veut spécifiquement adaptée à la société chinoise, à partir du concept de « transition » (转型 *zhuǎnxíng*) : « *zhuǎnxíng* en chinois indique à la fois le mouvement vers le changement (*zhuǎn*) mais également le changement de modèle (*xíng*). Il invite non seulement à saisir les enjeux de cette « grande transformation », caractérisée par une double transition, la sortie d'un système totalitaire et la construction de la modernité chinoise. Mais il attire également l'attention sur les acteurs sociaux porteurs de cette dynamique de changement ainsi que sur la complexité et les contradictions de ce processus »⁸⁸. Aurore Merle, spécialiste de l'émergence de la sociologie en Chine, éclaire cette théorie de la « transition de modèle » :

« Cette nouvelle problématique conduit en premier lieu les sociologues à s'interroger sur la spécificité de la transition chinoise, caractérisée par le maintien d'un régime politique communiste et le passage à une économie de marché. Les recherches sur les transitions de marché en Chine, sur les droits de propriété, s'inscrivent dans cette inflexion. Mais elle incite également à revenir sur les fondements de la société communiste pour en comprendre ses évolutions futures. »⁸⁹

⁸⁶ On peut se référer aux travaux de recherche d'Aurore Merle.

⁸⁷ Leurs travaux ont parfois pu être traduits, permettant de faciliter le dialogue avec les chercheurs non sinophones. Jean-Louis ROCCA dir. *La société chinoise vue par ses sociologues*. Paris : Sciences Po, les Presses, 2008 ; Laurence ROULLEAU-BERGER, GUO Yuhua, LI Peilin et al. dir. *La nouvelle sociologie chinoise*. Paris : CNRS Éditions, 2008. Noter aussi que le nombre grandissant de séminaires et de colloques en collaboration avec la Chine a permis ce dialogue.

⁸⁸ Aurore MERLE, ZHANG Lun. Sociologie de la transition, transition de la sociologie. *Cahiers internationaux de sociologie*, n°122, janvier 2007, p. 5.

⁸⁹ Aurore MERLE. De la construction de la discipline à l'interrogation sur la transition : la sociologie chinoise à l'épreuve du temps. *Cahiers internationaux de sociologie*, n°122, janvier 2007, p. 49.

Considérant le concept de « *zhuanxing* », variante de l'idée de « transition », comme un véritable paradigme pour la sociologie chinoise⁹⁰, Sun Liping étudie notamment le processus de « transition du système de l'unité de travail (单位制 *dānwèizhì*) au système de la communauté de quartier (社区制 *shèqūzhì*) ». On peut se demander si cette perspective se démarque réellement des théories transitologiques anglo-saxonnes⁹¹. Néanmoins, sa réflexion approfondie sur les structures urbaines permet de dégager des éléments d'analyse sur les évolutions de la société contemporaine au niveau macro-social.

Certains sociologues chinois conçoivent leur rôle comme actifs au sein de la société. Dans une perspective ouvertement militante, Shen Yuan se demande ainsi « comment la “société” se forme face au marché et au pouvoir »⁹² en s'engageant dans cette société, face aux forces qui la contraignent ou l'oppriment⁹³. Sur le logement, Shen Yuan enquête sur le développement des comités de propriétaires dans les grandes villes comme mouvement des « droits » : une problématique juridique, proche de celle de la « société civile » (市民社会 *shìmín shèhuì*), sous le terme de « société citoyenne » (公民社会 *gōngmín shèhuì*)⁹⁴ et le concept de « droits citoyens » (公民权 *gōngmín quán*), en référence à la théorie américaine des droits civiques. Entre septembre et janvier 2007, j'ai eu l'occasion de conduire des enquêtes collectives à Pékin dans le cadre d'un groupe de recherche réunissant étudiants et chercheurs chinois sur ce sujet. Devenant un porte-parole de la « résistance légitime »⁹⁵ des propriétaires, c'est-à-dire une résistance qui recherche l'attention des élites, ce chercheur incarne les modalités de la critique chinoise, dans un rôle « inversé » par rapport à la figure idéal-typique de l'intellectuel français, se tenant en marge et critique vis-à-vis de l'État⁹⁶. Or Shen Yuan prend le parti d'améliorer la société par des réformes grâce à son rôle de sociologue. On

⁹⁰ Le regard porté par ce sociologue s'interdit la comparaison à travers l'idée d'unicité du cas chinois.

⁹¹ Voir Jean-Louis ROCCA. *Une sociologie de la Chine*. Paris : La Découverte, 2010.

⁹² SHEN Yuan. « Intervention forte » et « intervention faible » : deux voies d'intervention sociologique. *Cahiers internationaux de sociologie*, n°122, janvier 2007, p. 96.

⁹³ Cela explique que ses thèmes de recherche s'orientent surtout autour des conséquences sociales des réformes : modes de contestation, conditions de travail des ouvriers migrants en ville, problèmes sociaux.

⁹⁴ Ces notions sont souvent traduites par l'idée de société civile. Il existe une ambiguïté sur la traduction de certaines notions de sciences sociales. La complexité de ces tentatives de définitions se comprend aussi dans le cadre de la censure des travaux universitaires, qui contraint les chercheurs à choisir leurs concepts avec une attention particulière en fonction de la nature de chaque publication et du public auquel elle s'adressera. Voir « Les limitations de la liberté académique » dans Émilie FRENKIEL. Note préliminaire sur la condition des universitaires en Chine. *Critique internationale*, n°50, janvier 2011, p. 137-143.

⁹⁵ Selon le concept de *rightful resistance* : Kevin O'BRIEN, LI Lianjiang. *Rightful resistance in rural China* Cambridge : Cambridge University Press, 2006.

⁹⁶ « la conception “inversée” du rôle de l'intellectuel/universitaire engagé dans ce pays où la critique est plus percutante et légitime lorsqu'elle vient de l'intérieur. Ce déplacement explique en partie pourquoi les dissidents et intellectuels marginalisés sont si peu écoutés en Chine ». Émilie FRENKIEL. Note préliminaire..., article cité, p. 144.

prolongera cette idée dans l'analyse des modes ordinaires de contestation urbaine où son rôle se révèle essentiel.

« Certains savoirs *peuvent* contracter des rapports *déterminés* avec certains pouvoirs »⁹⁷. C'est le cas de la sociologie, aujourd'hui redécouverte avec les sciences sociales en Chine⁹⁸. Cette discipline se développe à la fois dans les domaines du savant et du politique, en particulier en matière de politiques publiques. Comme le montre Émilie Frenkiel, le statut des universitaires chinois a considérablement changé au cours des politiques de réforme et d'ouverture. Actuellement en Chine, le savoir est principalement évalué au regard de son utilité⁹⁹. De nombreux sociologues chinois sont amenés à conseiller ou influencer, de manière directe ou indirecte, les élites en matière de décision dans le domaine des politiques publiques. En 2010, des sociologues ont publié une lettre ouverte au gouvernement, demandant davantage de justice sociale¹⁰⁰. Citons également le cas de Yu Jianrong, professeur d'université et partisan de la lutte des ruraux, dont les engagements militants ont contribué à la notoriété dans les milieux politiques¹⁰¹. Les « employeurs » des universitaires ne sont pas que des acteurs publics : « les ONG et les fondations internationales accordent aux chercheurs chinois de généreux financements pour de nombreux projets liés par exemple à la prévention contre le SIDA ou aux recherches sur les élections villageoises. Pour obtenir ces financements, qui sont parfois faramineux, les chercheurs s'adaptent alors aux attentes de ces organisations et cette dépendance pose, comme la dépendance politique, des problèmes en termes d'autonomie des recherches menées »¹⁰². Il est manifeste que la « modernité » chinoise est appréhendée et construite en priorité dans les villes, à la fois par les dirigeants, par les acteurs de la planification et par les sociologues :

« [...] l'État a fait de la sociologie ou des sciences sociales sa concubine (*ernai*) parce qu'ils partagent la même position épistémologique, à la manière d'un couple, et parce qu'ils apprécient de la même manière la qualification de la réalité. »¹⁰³

« Cette façon de comprendre la société n'est pas "autre" du seul fait que ce sont des Chinois qui parlent de la Chine. Certes, cet élément est présent mais pas dans le sens auquel on s'attend. Elle est autre parce qu'elle est précisément au cœur des enjeux politiques de la société chinoise. Les

⁹⁷ L'auteur souligne. Paul VEYNE. Un archéologue sceptique In Didier ERIBON dir. *L'infréquentable Michel Foucault : renouveau de la pensée critique*. Actes de colloque : Centre Georges Pompidou (21-22 juin 2001). Paris : EDEL, 2001, p. 35.

⁹⁸ Par exemple, le développement de la démographie et de la statistique en Chine dans les années 1950 caractérise une rationalité de gouvernement.

⁹⁹ Émilie FRENKIEL. Note préliminaire..., article cité, p. 131.

¹⁰⁰ Cette information m'a été communiquée par Jean-Louis Rocca.

¹⁰¹ “于建嵘红了” [Yu Jianrong est maintenant rouge]. 南都周刊 [Nandu Zhoukan], 8 décembre 2010. URL : http://www.nbweekly.com/Print/Article/11612_0.shtml [consulté le 22 décembre 2010].

¹⁰² Émilie FRENKIEL. Note préliminaire..., article cité, p. 135.

¹⁰³ Xin LIU. *The mirage of China : anti-humanism, narcissism, and corporeality of the contemporary world*. New York : Bergahn Books, 2009, p. 88. Traduction personnelle.

auteurs sont avant tout des sociologues qui parlent de la société sur laquelle ils travaillent et dans laquelle ils vivent. »¹⁰⁴

Enfin, au-delà de la censure, les limites du travail des universitaires sont à rechercher dans des phénomènes plus concrets : « L'indépendance et la qualité de la recherche sont menacées par la quête de financements, la pression du marché et toutes sortes d'activités extra-académiques, tandis que l'internationalisation et l'assujettissement aux normes étrangères, surtout américaines, posent de nombreux problèmes d'adaptation et de liberté »¹⁰⁵.

2) Un renouveau critique sur la Chine urbaine

Une partie des études sur la Chine s'inspire des réflexions de Michel Foucault dans un effort de renouvellement des concepts de sciences sociales. Par exemple, les concepts de « gouvernementalité » et de « biopolitique » apparaissent dans les études sur le système politique, sur la prison, sur le contrôle de la population¹⁰⁶. La population serait devenue un objet central du pouvoir depuis 1949, évoluant en fonction des contextes. Actuellement, sous l'ère de Hu Jintao, l'accent est désormais mis sur la « qualité » (素质 *sùzhi*) de la population¹⁰⁷.

Un nombre croissant d'universitaires étudie les rapports entre pouvoir et espace. Par exemple, David Bray analyse les évolutions spatiales urbaines en retraçant la généalogie de l'unité de travail pour faire émerger les rapports de pouvoir-savoir¹⁰⁸. Cette perspective, qui

¹⁰⁴ Jean-Louis ROCCA. Introduction : de la sociologie en terrain chinois In Jean-Louis ROCCA dir. *La société chinoise vue par ses sociologues...*, op. cit., p. 30.

¹⁰⁵ Émilie FRENKIEL. Note préliminaire..., article cité, p. 144.

¹⁰⁶ Michael Dutton parle de « régimes et de politiques basés sur un marquage de la vie ». Michael DUTTON. *Policing and punishment in China : from patriarchy to the « People »*. Cambridge : Cambridge University Press, 1992, p. 2. Traduction personnelle. Pour Elaine Jeffreys et Gary Sigley, « l'« art socialiste de gouvernement » en Chine partage clairement une généalogie proche de ses cousins occidentaux « libéraux » dans un souci commun de gestion biopolitique de la vie, mais la gouvernementalité chinoise diffère des variantes occidentales dans sa perception des limites concernant ce qui doit être connu autour de l'objet devant être gouverné. Elaine JEFFREYS, Gary SIGLEY. *Governmentality, governance and China* In Elaine Jeffreys dir. *China's governmentalities : governing change, changing government*. Londres : Routledge, 2009, p. 7. Traduction personnelle. En travaillant la notion de biopolitique, Susan Greenhalgh et Edwin Winckler analysent le processus de gouvernementalisation de la population en Chine, incluant l'intervention gouvernementale à travers la planification des naissances, mais aussi la disciplinarisation des conduites par des institutions non étatiques et la cultivation par les individus eux-mêmes de la capacité à réguler leur propre comportement. Susan GREENHALGH, Edwin A. WINCKLER. *Governing China's population : from Leninist to neoliberal biopolitics*. Stanford : Stanford University Press, 2005, p. 4. Traduction personnelle. Enfin, l'anthropologue Xin Liu adopte les notions de « mentalité de gouvernance » (*mentality of governance*) dans son étude sur la statistification de la Chine. Xin LIU. *The mirage of China...*, op. cit., p. xi.

¹⁰⁷ Voir Carolyn HSU. *Creating market socialism : how ordinary people shape class and status in China*. Durham : Duke University Press, 2007 ; Andrew KIPNIS. Suzhi : a keyword approach. *The China quarterly*, n°186, juin 2006, p. 295-313 ; Ann ANAGNOST. The corporeal politics of quality (*suzhi*). *Public culture*, vol. 16, n°2, printemps 2004, p. 189-208.

¹⁰⁸ Il se réfère également au sociologue urbain d'inspiration marxiste, David Harvey, dont il reprend une citation de l'ouvrage *Social Justice and the City* : « à partir du moment où une certaine forme spatiale est créée, elle tend à s'institutionnaliser et, dans une certaine mesure, à déterminer le développement futur du processus social ». David Harvey, cité par David Bray, conférence au département d'architecture de l'université Tsinghua, Pékin, 19 octobre 2008. D'autres auteurs comme Zhang Li introduisent des références théoriques marxisantes en sociologie urbaine (David Harvey, Manuel Castells, Henri Lefebvre). ZHANG Li. *In search*

surestime les structures spatiales, véhicule un certain déterminisme du haut vers le bas. De plus, la majorité des études sur la Chine propose une interprétation « disciplinaire » de la philosophie de Michel Foucault, qui va pourtant au-delà du pouvoir entendu au sens de contrôle social. D'après l'enquête, les pratiques ne correspondent pas tout à fait à l'idée d'un sujet contrôlé jusque dans les recoins les plus intimes de sa personnalité. Il paraît utile d'étudier aussi la marge de choix assumée qui participe de la constitution du sujet.

Enfin, des courants de recherche anthropologiques de la société chinoise proposent des approches critiques inspirées de Foucault. Les Chinois ne sont pas considérés comme des personnes passives et soumises au régime politique autoritaire, ni uniquement obsédées par l'individualisme et la consommation liée au régime économique capitaliste. Ce sont des individus créatifs, inventant leurs styles de vie, exprimant de nouveaux désirs¹⁰⁹. Zhang Li, dans son ouvrage sur les nouveaux logements de Chongqing, propose une réflexion complémentaire à la recherche de David Bray sur la trajectoire de la *danwei*¹¹⁰. De façon générale, l'intérêt de l'anthropologie est qu'elle se range rarement dans les courants paradigmatiques à l'échelle macrosociale, privilégiant la compréhension précise de phénomènes sociaux au moyen d'une méthode inductive¹¹¹.

3) Quelques interrogations méthodologiques : le quartier urbain, un espace difficile à cerner

Au sein de la recherche sur la Chine, les études urbaines sur la Chine se sont largement développées et enrichies. La recherche académique dans le monde manifeste elle-même un regain d'intérêt pour le « local »¹¹². Sur la France, Catherine Neveu a remarqué un manque général de mise en perspective critique de la notion de « quartier » dans les études de science politique. Jean-Louis Briquet et Frédéric Sawicki s'étaient d'ailleurs depuis longtemps interrogés sur ce problème, qui reste d'actualité : « le local est-il un simple lieu de recherche ou bien un objet à part entière »¹¹³ ? Les études sur la Chine ne font pas exception à cette problématique. La rapidité et la profondeur du changement dans les villes, notamment à Pékin – la ville ayant expérimenté l'intensité du changement dans les années précédant les Jeux

of paradise..., op. cit.

¹⁰⁹ Lisa ROFEL. *Desiring China : experiments in neoliberalism, sexuality and public culture*. Duke University Press, 2007.

¹¹⁰ ZHANG Li. *In search of paradise..., op. cit.*

¹¹¹ On peut aussi se référer aux enquêtes de Lisa Rofel qui redéfinissent de manière constructiviste les notions de « modernité » et de « genre » dans son étude de cas sur une usine à Hangzhou. Lisa ROFEL. *Other modernities : gendered yearnings in China after socialism*. Berkeley : University of California Press, 1999.

¹¹² La liste des ouvrages serait trop longue pour en faire un compte-rendu exhaustif. Ici, nous nous limiterons à dresser un bilan de la littérature principale consacrée au cas chinois.

¹¹³ Jean-Louis BRIQUET, Frédéric SAWICKI. L'espace du local. *Politix*, n°7-8, octobre-décembre 1989, p. 3.

Olympiques de 2008 – ont donné lieu à des interprétations suscitées par l'accession à la propriété immobilière comme la Chine urbaine « en transition »¹¹⁴, telles que des nouvelles formes de « gouvernance »¹¹⁵, un « nouveau contrat social »¹¹⁶, une autonomie ou un élan démocratique de la « société civile »¹¹⁷. Les recherches récentes témoignent d'un souci d'aller sur le terrain pour observer en situation l'objet de l'étude et dépasser la simple chronique d'événements en se munissant d'outils d'analyse rigoureux.

Autre obstacle à surmonter : le cloisonnement disciplinaire, qui restreint le transfert des résultats d'un champ à un autre pour permettre à l'ensemble d'aboutir à une compréhension plus large et distanciée de la société chinoise¹¹⁸. De façon générale, les publications sur le logement urbain concernent respectivement des institutions – les comités de résidents – et le logement dans ses dimensions économique et sociologique – ses habitants et leur mobilisation en cas de conflits¹¹⁹. Mais aucune recherche ne problématise le « quartier » à la fois en tant que nouveau cadre d'action publique et comme lieu d'invention de la culture matérielle. Un autre problème découle du cloisonnement disciplinaire. En ne saisissant qu'une série de critères d'analyse spécifiquement attachés à la discipline d'origine, de nombreuses études limitent la portée d'éléments explicatifs, si pertinents fussent-ils¹²⁰. Une approche transdisciplinaire nourrie de théories parfois éloignées de son propre champ de recherche peut apporter une interprétation moins déterminée de celui-ci. J'analyse les configurations des quartiers d'habitat en ayant recours à des ancrages disciplinaires multiples : sociologie politique, politique comparée, sociologie urbaine, anthropologie, sociologie pragmatique et philosophie. L'analyse des interactions est une manière de cerner des enjeux politiques à travers les discours et les actions ordinaires des acteurs en présence. Si l'analyse se concentre sur un phénomène social unique sans faire l'objet d'une contextualisation précise, elle ne

¹¹⁴ John R. LOGAN dir. *Urban China in transition*, op. cit.

¹¹⁵ Voir notamment Jude HOWELL dir. *Governance in China*. Lanham : Rowman and Littlefield, 2004.

¹¹⁶ Wenfang TANG, William L. PARISH dir. *Chinese urban life under reform...*, op. cit.

¹¹⁷ Benjamin L. READ. Democratizing the neighborhood ? New private housing and home-owner self-organization in urban China In Jonathan UNGER dir. *Associations and the Chinese state : contested spaces*. Armonk : Sharpe, 2008 ; Luigi TOMBA. Residential space and collective interest formation in Beijing's housing disputes. *The China Journal*, n°51, janvier 2004, p. 934-951.

¹¹⁸ Sur la Chine, on trouve des publications sur l'emploi informel, l'action publique et le système politique des *shequ*, les mouvements de nouveaux propriétaires, etc.

¹¹⁹ La sociologie urbaine, non limitée à la Chine, se concentre principalement sur la figure de l'habitant.

¹²⁰ « Tout notre outillage de pensée est construit sur le même modèle. De même que dans un grand magasin des marchandises de différentes espèces sont étalées sur des comptoirs différents, chacune soigneusement séparée des autres sans référence à un éventuel rapport fonctionnel, de même la plupart de nos concepts majeurs, symbolisant en cela la croissante spécialisation des disciplines académiques, présentent leurs objets comme s'ils étaient isolés ». Norbert ELIAS. *Engagement et distanciation*. Paris : Fayard, 1993, p. 166. Dans les études sur des régimes « autoritaires », la population et les individus sont soit passifs, subissant la domination sans possibilité de contester, soit actifs pour contrer le « pouvoir en place ».

parvient pas toujours à monter en généralité en vue de cerner la dimension politique des pratiques banales.

L'espace d'habitat est rarement abordé « par le bas » en science politique, au sens de Jean-François Bayart. Le logement en Chine est devenu un thème très présent dans les travaux d'économie, d'urbanisme et d'architecture, mais il conserve un statut ambigu. Tout d'abord, certaines recherches considèrent que le logement relève désormais d'un espace domestique privé, c'est-à-dire peu concerné par les questions politiques¹²¹. Second problème, la solidarité présumée du « quartier ». Ce dernier fait l'objet de descriptions fines, mais la visée analytique pose problème, notamment depuis les *community studies*, critiquées pour leur tendance déterministe et presque fétichiste du « village dans la ville »¹²². On peut se demander « si le concept de « *community* » réfère à une abstraction utile »¹²³. La « communauté » et la « proximité » supposent des liens à partir d'un lieu donné : « un raisonnement où la notion de quartier, en tant qu'échelle et en tant qu'instance de socialité, est érigée au statut d'objet pertinent »¹²⁴. Ainsi, pour Norbert Elias, la notion de *community* est moins utile à l'analyse que celle d'interdépendance : « Dans les périodes récentes, les chaînes d'interdépendance entre les gens se sont tissées à visiblement plus grande échelle et sont devenues plus serrées »¹²⁵.

D'autre part, la recherche a tendance à développer une forme d'empathie pour les « dominés », les laissés-pour-compte de la société, d'autant plus dans une situation autoritaire¹²⁶. Le fait de prendre parti pour les plus faibles est une attitude assez naturelle ; cependant, il pose le problème de la prise de distance du chercheur par rapport à son terrain et la scientificité de sa recherche. Le problème n'est pas tant le manque de contact du chercheur avec le terrain mais plutôt son usage analytique¹²⁷. Les données de terrain ne servent parfois

¹²¹ « When people buy private housing, they acquire not merely a domicile but also a personal, private terrain that fosters a greater sense of individual entitlement that is often expressed through consumption ». David FRASER. *Inventing oasis : luxury housing advertisements and reconfiguring domestic space in Shanghai* In Deborah S. DAVIS dir. *The consumer revolution in urban China*. Berkeley : University of California Press, 2000, p. 27 ; Voir aussi Deborah S. DAVIS dir. *Urban spaces in contemporary China : the potential for autonomy and community in post-Mao China*. Cambridge : Cambridge University Press, 1995.

¹²² Michael D. YOUNG, Peter WILLMOTT. *Le village dans la ville*. Paris : Centre Georges Pompidou, 1983.

¹²³ Margaret STACEY. The myth of community studies In Colin BELL, Howard NEWBY dir. *The sociology of community : a selection of readings*. Londres : Frank Cass and Co, 1974, p. 13.

¹²⁴ Philippe GENESTIER. Le sortilège du quartier : quand le lieu est censé faire lien. Cadre cognitif et catégorie d'action publique. *Les annales de la recherche urbaine*, n°82, mars 1999, p. 143.

¹²⁵ Norbert ELIAS. Foreword : towards a theory of communities In Colin BELL, Howard NEWBY dir. *The sociology of community : a selection of readings*. Londres : Frank Cass and Co, 1974, p. xix.

¹²⁶ À partir d'enquêtes richement documentées, Dorothy Solinger a étudié les bénéficiaires du revenu minimum urbain (低保 *dībǎo*) ; ses analyses tendent à présenter les récipiendaires comme des « exclus de la modernité ». Dorothy J. SOLINGER. Les allocataires du *dibao* et le revers de la modernisation urbaine. *Perspectives chinoises*, n°105, avril 2008, p. 38-49.

¹²⁷ « La valeur d'une recherche repose sur la pertinence et la profondeur de l'interprétation que le chercheur a faite de ses données, beaucoup plus que leur qualité ». Sophie DUCHESNE. Pratique de l'entretien dit « non-directif » In CURAPP dir. *Les méthodes au concret : démarches, formes de l'expérience et terrains*

qu'à confirmer des hypothèses et un cadre théorique pré-établi. Or Camille Salgues a montré en quoi le terrain peut mettre à l'épreuve les conceptions pré-établies sur le contexte chinois¹²⁸. Dans la construction de l'objet de recherche, on hésite sur le statut du quartier chinois, entre « cadre » et « contexte »¹²⁹. L'intérêt d'une enquête ethnographique est de repenser les actions ordinaires dans l'espace proche du logement pour faire apparaître des matrices de pouvoir.

Enfin, les publications sur la Chine urbaine suscitent des interrogations sur l'échelle d'analyse. C'est surtout le cas des enquêtes qualitatives sur un quartier considéré comme typique : des conclusions sur l'État chinois sont émises à partir d'un cas unique. Par exemple, des recherches se sont intéressées aux pratiques électorales urbaines. Selon que l'étude a porté sur un quartier où les élections ne sont pas libres, ou sur un quartier où les élections sont directes et transparentes, on aboutit à deux conclusions fondamentalement différentes sur la nature de l'État chinois. L'enquête de terrain apporte de nouvelles données empiriques, les outils et les techniques d'enquête ne cessent de s'affiner, mais les articulations entre données et concepts posent problème¹³⁰. Si l'étude de cas ne sert qu'à confirmer une hypothèse préalablement élaborée à une autre échelle (macro), sans remise en question des présupposés afférents, le travail d'analyse, aussi rigoureux soit-il, peut aboutir à une interprétation erronée.

Un second biais est possible, en particulier dans les interprétations anglophones de la théorie de Foucault : le biais de l'intentionnalité de l'État. Dans une perspective constructiviste, Luigi Tomba a montré comment la réforme du logement avait produit un socle de propriétaires issus de la classe moyenne¹³¹. Il a ensuite étudié l'entreprise étatique de production d'individus civilisés à travers le cas de la résidence privée¹³². Ces analyses sont intéressantes sur la formation de l'État, mais ignorent l'autre pan non négligeable de l'interaction. On a l'impression que les politiques publiques cohérentes, lisses, ont des conséquences directes et immédiates dans la société. D'autres études accordent une grande importance à la faculté de contrôle social de la « biopolitique » ou de la « gouvernementalité néolibérale » à l'œuvre dans les techniques de gouvernement urbain en Chine. Les politiques

d'investigation en science politique. Paris : PUF, 2000, p. 29.

¹²⁸ Camille SALGUES. La Chine entre cadre et contexte : une recherche sur les enfants de *mingong*, plusieurs constructions du savoir. *Terrains et travaux*, n°16, février 2009, p. 175-193.

¹²⁹ « Dans la première, les gens et les savoirs s'organisent autour de l'objet Chine lui-même ; c'est pourquoi j'ai parlé dans ce cas de la Chine comme d'un *cadre* qui structurait l'ensemble de cette sphère. Dans le second cas, c'est "le terrain", comme expérience commune, qui est ici le principe coordinateur de ce qui est plutôt une nébuleuse. Pour cette sensibilité, que je propose de qualifier d'empirique, la Chine n'intervient plus que comme *contexte* d'une recherche dont l'intérêt essentiel est ailleurs ». *Ibid.*, p. 176. L'auteur souligne.

¹³⁰ Cécile VIGOUR. *La comparaison dans les sciences sociales : pratiques et méthodes*. Paris : La Découverte, 2005.

¹³¹ Luigi TOMBA. Creating an urban middle class..., article cité, p. 1-26.

¹³² Luigi TOMBA. Of quality, harmony, and community : civilization and the middle-class in China. *Positions : East Asia cultures critique*, vol. 17, n°3, 2009, p. 591-616.

publiques se concentreraient désormais sur la qualité de la vie de la population et produiraient des individus auto-gouvernés, qui limiteraient l'État. Dans un autre extrême, des études voient l'individu comme un produit de ces politiques étatiques, c'est-à-dire un individu capable de se responsabiliser et de se contrôler à travers ses pratiques de consommation et ses mouvements dans l'espace urbain¹³³. Ces analyses négligent ou sous-estiment les conflits et les paradoxes. La réalité des pratiques est-elle vraiment à l'image du projet politique ? En d'autres termes, le passage des micro-pratiques aux macro-phénomènes n'est pas direct, il nécessite l'élaboration d'un cadre rendant compte des relations et des processus articulant ces différents niveaux¹³⁴.

Pour conclure, les multiples facettes de la société chinoise sont parfois difficiles à saisir du fait d'une montée en généralité trop simplifiante ou d'une description ethnographique trop monographique. Je me suis fondée sur l'enquête pour construire progressivement un cadrage théorique adapté aux données « microscopiques »¹³⁵.

II. Une enquête ethnographique en dialogue avec les sciences sociales

Comment se sont construits les enjeux politiques de la déconnexion entre le travail et l'habitat dans la Chine urbaine des réformes ? À quoi ressemble la « société du coin de la rue »¹³⁶ dans la capitale chinoise ? Le « théâtre » du quotidien, ensemble d'informations enchevêtrées et déroutantes, saisi à travers ses scènes locales, constitue le creuset des données d'enquête. Ces données, mises en résonance avec les sciences sociales, ont constitué le socle de la problématique de la thèse. L'approche qualitative associée à une démarche inspirée de l'induction analytique, permet d'appréhender des mécanismes microscopiques, supports dynamiques aboutissant à des états de domination.

¹³³ David BRAY. Building « community »..., article cité.

¹³⁴ « [...] le processus des relations entre les hommes et la nature, leurs relations mutuelles à l'intérieur des États et les relations entre États se laissent prendre dans les mailles d'un seul et même filet théorique. Lorsqu'on rassemble toutes ces données au sein d'un modèle à plusieurs niveaux, le modèle devient lui-même plus conforme au réel ». Norbert ELIAS. *Engagement et distanciation*. Paris : Fayard, 1993, p. 169.

¹³⁵ Frédéric SAWICKI. Les politistes et le microscope In CURAPP dir. *Les méthodes au concret..., op. cit.*, p. 144.

¹³⁶ En référence à William F. WHYTE. *Street corner society : la structure sociale d'un quartier italo-américain*. Paris : La Découverte, 1996.

A - Méthodologie de l'enquête de terrain d'inspiration ethnographique

Didier Fassin aborde l'enquête ethnographique comme une épreuve¹³⁷ : le terrain permet de déconstruire des paradigmes théoriques préconçus, mais il pose aussi des problèmes méthodologiques au chercheur. La méthodologie de mon enquête adopte les principes de l'enquête ethnographique en milieu urbain. Cette enquête de terrain, conduite dans la ville de Pékin entre mars 2007 et mai 2010, m'a amenée à adapter progressivement la construction de mon objet de la recherche aux données recueillies.

1) Une étude de cas : la ville de Pékin

Initiée dans une volonté de prolonger l'étude du travail des comités de résidents¹³⁸, cette thèse approfondit l'analyse des quartiers de Pékin pour explorer le gouvernement à l'échelle locale : « c'est non seulement la taille des phénomènes, mais leurs configurations et leurs agencements internes qui varient avec l'échelle »¹³⁹. En Chine, il existe de fortes disparités régionales, provinciales, jusqu'au niveau local¹⁴⁰. Pékin est une municipalité autonome, c'est-à-dire que le Gouvernement de la ville (市政府 *shì zhèngfǔ*) est directement responsable devant les autorités centrales¹⁴¹. Ce statut particulier de ville-province simplifie les enjeux des niveaux provinciaux d'administration.

Une étude de cas sur Pékin comporte des risques de biais méthodologique, cette ville étant la capitale administrative du pays¹⁴². La capitale politique est le siège et le symbole de l'État central. C'est aussi une métropole en construction depuis les années 1990. De vastes opérations d'aménagement transforment l'espace urbain et les conditions d'habitat, ce qui en fait un lieu de contrastes. Malgré son symbole de centre politique, le siège de l'État central chinois ne semble pas présent dans la vie quotidienne des habitants, qui tracent une nette frontière entre l'État (国家 *guójiā*) ou la politique (政治 *zhèngzhì*), réservée aux élites politiques, et eux, les « gens ordinaires » (老百姓 *lǎobǎixìng*). De manière générale, la vie quotidienne est peu associée au jeu politique. Néanmoins, la vie urbaine suit, de loin, les

¹³⁷ Didier FASSIN, Alban BENSA dir. *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*. Paris : La Découverte, 2008.

¹³⁸ Judith AUDIN. *Le comité de résidents au cœur du changement social et spatial à Pékin*. Mémoire de Master 2 : Politique comparée : Paris : Institut d'Études Politiques, 2007.

¹³⁹ Jacques REVEL. L'histoire sociale In Jacques REVEL, Nathan WACHTEL dir. *Une école pour les sciences sociales : de la VI^e section à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*. Paris : Cerf, 1996, p. 68.

¹⁴⁰ D'importantes différences existent entre Pékin et de Shanghai, liées à leur développement différencié sous le socialisme des années 1950 à 1980 et au contrôle strict sur Shanghai, considérée comme le symbole des maux du capitalisme.

¹⁴¹ Il existe quatre municipalités autonomes en Chine : Pékin, Shanghai, Tianjin et Chongqing.

¹⁴² C'est à Pékin que j'avais effectué plusieurs séjours de longue durée : neuf mois en échange universitaire en 2004-2005 ; deux mois en juillet-août 2006 en séjour linguistique durant lesquels j'ai conduit des enquêtes et des entretiens exploratoires pour mon projet de recherche de M2.

activités du niveau central, à travers l'impératif de maintien de l'ordre dans la ville lors de grands événements politiques (Jeux Olympiques, congrès du Parti). L'objectif n'est donc pas de suggérer que tout est politique ou que rien n'est politique en Chine, mais que « tout peut devenir politique »¹⁴³ ou se dépolitiser dans les quartiers.

Cette recherche étudie les conditions et les modalités d'émergence de nouvelles formes de gouvernement local et de configuration des rapports de pouvoir dans la Chine urbaine, à partir du cas de Pékin : « c'est [...] l'ensemble des questions dont on l'investit – et dont il est susceptible d'être investi – qui fait le cas »¹⁴⁴. L'étude monographique vise à faire ressortir la diversité urbaine au sein d'une même ville¹⁴⁵. Elle montre aussi qu'au niveau micro-local du « quartier », les rapports entre le social et le politique dessinent une configuration particulière. Malgré l'apparente perpétuation du régime politique et la « domination » du Parti communiste chinois, les réinventions de la gestion urbaine sont dynamiques, variables et incertaines ; les relations des individus avec les instances officielles sont complexes, elles dépendent du niveau d'administration et du contexte en cours¹⁴⁶. L'enquête de terrain a pris en compte la variabilité des attitudes des individus rencontrés en fonction des lieux, des quartiers de la ville de Pékin. De plus, il fallait s'adapter à une temporalité particulière : certains quartiers disparaissaient, et plusieurs enquêtés avaient déménagé entre deux séjours sur le terrain.

J'ai analysé trois types de quartiers contrastés à Pékin (X, Y et Z)¹⁴⁷. Le contraste est d'abord géographique, X étant situé dans le centre-ville, Y dans la proche périphérie et Z dans la lointaine périphérie. Il est aussi historique, X étant ancien, composé d'habitat antérieur à 1949, Y datant de l'époque socialiste et Z des années 2000. Le type X caractérise l'habitat sur un niveau dans les ruelles du centre (胡同 *hútong*). Le cas Y, typique des cités ouvrières de *danwei* (单位小区 *dānwèi xiǎoqū*), comporte des ensembles de logements construits progressivement des années 1950 à 1990¹⁴⁸. Le type Z caractérise la résidence de logements marchands (商品房小区 *shāngpǐnfáng xiǎoqū*) : fermée, elle est équipée de services payants.

Le « quartier », cet « espèce d'espace », nécessite une rigoureuse problématisation lorsqu'il s'agit d'observer les interactions. Le choix de ce lieu banal sert à montrer qu'on peut

¹⁴³ Jean-François BAYART. Questions de méthode In Jean-François BAYART, Achille MBEMBE, Comi TOULABOR dir. *Le politique par le bas en Afrique noire*. Paris : Karthala, 2010, p. 47.

¹⁴⁴ Jean-Claude PASSERON, Jacques REVEL. Penser par cas : raisonner à partir de singularités In Jean-Claude PASSERON, Jacques REVEL dir. *Penser par cas*. Paris : EHESS, 2005, p. 11.

¹⁴⁵ Le comité de résidents est présent dans tous les quartiers, permettant de les comparer, à l'exception des zones « rurales » de la ville, gérées par un comité de villageois (村民委员会 *cūnmín wēiyuánhùi*).

¹⁴⁶ Par exemple, on observe un raidissement général de l'attitude à l'approche des Jeux Olympiques.

¹⁴⁷ Voir les cartes des quartiers dans le document d'annexes (volume 2, cartes 1.B à 1.G, p. 19 à 29). D'autres types d'habitat ne sont pas étudiés ici, comme les « villages de migrants » (城中村 *chéngzhōngcūn*).

¹⁴⁸ Par exemple, le quartier Y1 est constitué de bâtiments en *danyuan*, datant des années 1970. Dans les années 1990, des tours de vingt étages ont été édifiées dans le quartier Y2. Voir la carte en annexe n°1.D, p. 23.

observer des phénomènes importants « quand en apparence, il ne se passe rien »¹⁴⁹. Une étude ethnographique sur les comportements politiques dans les espaces d'habitat consiste à se plonger dans les quartiers de l'ordinaire et de la vie quotidienne pour saisir les profondeurs des phénomènes comme l'a fait William Foote Whyte pour Chicago :

« Si l'on veut comprendre un individu, il faut le replacer dans son environnement social et l'observer dans ses activités quotidiennes. Pour appréhender un événement spectaculaire, il faut le voir en relation avec le schème organisateur (*pattern*) de la vie quotidienne à Cornerville, car ce schème sous-jacent existe. Un membre de la classe moyenne ne verra dans les quartiers pauvres qu'une confusion extrême, qu'un chaos social. Pour celui qui y vit, Cornerville apparaît comme un système social très fortement organisé et intégré. »¹⁵⁰

En vue d'étudier la vie quotidienne et les rapports sociaux dans les quartiers d'habitation, j'ai choisi de m'intéresser non pas à un groupe social donné, mais plutôt aux modalités de coexistence entre différents groupes sociaux dans cet espace¹⁵¹. Dans un chapitre spécifique, je traiterai de la manière dont ces « figures habitantes » se présentent, à travers les cas de différents « types » d'individus dans les quartiers d'enquête.

2) L'inspiration ethnographique : observation et entretiens

« Dans la mesure où la conduite en face à face fait partie des parades continuellement mouvantes, la principale méthode pour collecter les signes de la conformité est d'observer (et d'écouter) les personnes agissantes elles-mêmes »¹⁵². J'ai conduit une enquête « d'inspiration ethnographique »¹⁵³, privilégiant une approche qualitative par entretiens approfondis et observation urbaine et participante. Il était cohérent et matériellement réalisable de m'interroger sur les modalités locales du fonctionnement de la société urbaine à partir des discours, pratiques sociales, routines mais aussi « arts de faire »¹⁵⁴ des individus.

Toute enquête ethnographique se caractérise par son ancrage dans la durée. Mon enquête a identifié des quartiers de 2006 à 2009 lors de séjours réguliers sur le terrain. Les conditions

¹⁴⁹ Giovanni LEVI. *Le pouvoir au village : histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*. Paris : Gallimard, 1989, p. 14.

¹⁵⁰ William F. WHYTE. *Street corner society : la structure sociale d'un quartier italo-américain*. Chicago : University of Chicago Press, 1993, p. 36.

¹⁵¹ Yves GRAFMEYER. La coexistence en milieu urbain : échanges, conflits, transactions. *Recherches sociologiques*, vol. 30, n°1, 1999, p. 157-176.

¹⁵² Erving GOFFMAN. *La mise en scène de la vie quotidienne : 2, Les relations en public*. Paris : Minuit, 1979, p. 109.

¹⁵³ Le terme, proposé par Marie-Laure Geoffray dans sa thèse sur Cuba, souligne les spécificités d'une enquête de terrain en contexte « autoritaire ». Si la Chine semble plus « ouverte » que Cuba, les enquêtes visant les administrations demeurent assez délicates. Marie-Laure GEOFFRAY. *Culture, politique et contestation à Cuba (1989-2009) : une sociologie politique des modes non conventionnels d'action collective en contexte autoritaire*. Thèse de doctorat : Science politique : Paris : Institut d'Études Politiques, 2010.

¹⁵⁴ Les arts de faire définissent la capacité de l'individu, dans l'ensemble des actions ordinaires, à détourner, redéfinir, transformer, s'approprier le monde et l'espace des objets qui l'entourent. Michel DE CERTEAU. 2^e édition *L'invention du quotidien : 1. Arts de faire*. Paris : Gallimard, 1990.

d'enquête ont beaucoup évolué depuis les années 1990, permettant à des étrangers une relative intégration sur place¹⁵⁵. En tant qu'étudiante en science politique, il s'agissait simplement de doser avec subtilité certains éléments¹⁵⁶. Le choix d'une enquête qualitative est venu d'un intérêt personnel, mais aussi d'une nécessité « par défaut »¹⁵⁷. Faute d'avoir pu établir des réseaux de relations préalables, mon échantillonnage était empirique, en fonction des opportunités de rencontres dans l'espace des quartiers. Le fait de résider dans un quartier m'a aidée à cerner l'environnement quotidien des habitants et à les habituer à mes visites.

Le statut d'étranger induit des changements d'attitude, oscillant entre prestige symbolique, plaisanteries à partir de stéréotypes, et méfiance. Les enquêtés se montraient enclins à poser des questions, profitant de cette occasion de changer des conversations usuelles pour mieux connaître le parcours d'une Française en Chine. Consciente de mon statut d'étranger (外国人 *wàiguórén*), je n'ai pas cherché à me fondre dans le paysage¹⁵⁸. Dans un quartier ouvrier excentré, j'étais un observateur extérieur au milieu :

[Observation, Y, 25 mars 2007] J'ai sous-loué pour deux mois un appartement dans un ensemble de logements du quartier. Les premiers jours, les habitants me regardaient avec étonnement : « C'est la première fois qu'un étranger (外国人 *wàiguórén*) habite dans ce quartier. Avant toi, une Russe [du temps de l'URSS] a habité dans l'immeuble là-bas, mais c'est tout ».

Il n'est pas impossible de saisir le quotidien des enquêtés¹⁵⁹. On peut en effet réduire la perturbation afin que, « progressivement, cette étrangeté s'atténue, pour se rapprocher de relations plus familières, dans lesquelles l'éthnologue occupe une position flottante, un état intermédiaire et difficile à définir : il ne fonctionnera jamais comme un tiers parmi d'autres, mais il n'apparaît plus exclusivement comme le support d'un statut spécial »¹⁶⁰. À un certain point, les contraintes et habitudes sociales prennent le pas sur le bouleversement provoqué par

¹⁵⁵ Les transformations des conditions de la recherche en Chine sont rapides et de grande ampleur. Voir la différence de méthodologie à l'époque de Martin K. WHYTE, William L. PARISH. *Urban life...*, *op. cit.*

¹⁵⁶ Je me présentais comme doctorante en « sociologie », discipline moins sujette à soupçons que la science politique. Je n'ai pas mentionné le nom Sciences Po, remplacé par l'université où j'étudiais le chinois. La première année de thèse, en échange à l'université Tsinghua, l'une des plus prestigieuses de Chine, a garanti le sérieux de ma démarche et suscitait le respect des enquêtés.

¹⁵⁷ En tant que jeune doctorante française en Chine, je n'avais pas le temps ni les moyens financiers ni le capital relationnel suffisants pour mettre en place une enquête quantitative par questionnaire.

¹⁵⁸ Ce problème fut soulevé par les chercheurs chinois : un « étranger » peut-il conduire des enquêtes ethnographiques valables ? En fait, cette question ne doit pas se limiter aux limites d'un pays. Elle doit animer tout chercheur, y compris celui qui enquête sur sa propre société.

¹⁵⁹ « [...] cherchant à saisir la vie quotidienne d'une population dans sa forme la plus naturelle, il est pris dans une alternative : ou bien il s'absente, et le phénomène fonctionne naturellement ; ou bien il le regarde, mais il n'a plus accès qu'au phénomène perturbé. Jamais il ne verra les sujets se comporter comme ils le font en dehors de sa présence ». Olivier SCHWARTZ. *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*. Paris : PUF, 1990, p. 41.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 47.

l'irruption d'un observateur extérieur. L'essentiel est d'avoir conscience de ces limites pour les intégrer dans le cadre de l'enquête¹⁶¹.

La démarche ethnographique saisit les mécanismes de fonctionnement d'une société au moyen d'une implication patiente et minutieuse sur place¹⁶². La stabilité sur la durée fut difficile à maintenir, à l'image de la ville chinoise traversée par de constants bouleversements urbanistiques¹⁶³. Mes séjours étaient conditionnés par les aléas administratifs¹⁶⁴, par l'instabilité urbaine et par la difficulté de louer pour une période inférieure à six mois. Je ne peux donc prétendre à une enquête par immersion à la manière des ethnographes auxquels je me réfère¹⁶⁵. Néanmoins, le suivi régulier de 2007 à 2009 et les relations approfondies avec certains enquêtés ont garanti une facilité d'insertion à chaque nouveau séjour¹⁶⁶. Les retours « spontanés » sur le terrain après plusieurs mois d'absence sans prévenir à l'avance m'ont permis d'assister à des scènes ordinaires non planifiées pour l'enquêteur¹⁶⁷.

Conduire une enquête ethnographique sur les configurations sociales de la domination dans différents quartiers a nécessité une adaptation constante aux différents profils d'enquêtés. Le statut d'étudiante étrangère ne peut pas être compris sur un seul plan : il dépendait du statut des personnes et des quartiers d'enquête. Dans des résidences de haut standing, les enquêtés dotés en capital culturel et économique se comportaient d'une manière différente de ceux des quartiers « communs ». Il fallait faire preuve de « tact » car ces enquêtés ne suscitent pas l'empathie¹⁶⁸. L'ethnographie de l'habitat et du quartier métropolitains chinois m'a conduite sur

¹⁶¹ « La participation n'a pas pour objectif d'épouser naïvement des formes existantes. C'est au contraire en respectant le schéma de la distance entre “eux” et “nous” que l'on peut acquérir des éléments de compréhension ». Alf LÜDTKE. Qu'est-ce que l'histoire du quotidien et qui la pratique ? In Alf LÜDTKE dir. *Histoire du quotidien*. Paris : Maison des sciences de l'Homme, 1994, p. 32.

¹⁶² Philippe BOURGOIS. *En quête de respect : le crack à New York*. Paris : Seuil, 2008, p. 40.

¹⁶³ Destruction régulière de pans entiers de quartiers, déménagement des familles, complexification et densification du paysage urbain.

¹⁶⁴ Visas à durée variable en fonction des événements politiques, en particulier en 2008.

¹⁶⁵ David LEPOUTRE. *Cœur de banlieue : codes, rites et langages*. Paris : Odile Jacob, 1997 ; Olivier SCHWARTZ. *Le monde privé des ouvriers...*, op. cit.

¹⁶⁶ J'ai appris à connaître personnellement certains enquêtés avec lesquels je suis devenue amie.

¹⁶⁷ J'ai ainsi été témoin de conflits en cours de médiation dans le bureau du comité de résidents.

¹⁶⁸ « Privilégiant les études portant sur les sociétés anciennement colonisées et les groupes dominés, les ethnographes sont souvent animés d'une volonté de réhabilitation des sociétés qu'ils étudient ». Martina AVANZA. Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe In Didier FASSIN, Alban BENSA dir. *Les politiques de l'enquête...*, op. cit., p. 42.

un terrain plus normalisé que déviant¹⁶⁹, loin des « marges » généralement étudiées par les ethnographes¹⁷⁰. Cette position confirmait l'« ambivalence épistémologique » du chercheur¹⁷¹.

Un observateur étranger est moins soumis aux normes et aux codes sociaux prévalant dans le pays d'enquête, ce qui contribue à faciliter l'enquête¹⁷². Mon statut extérieur à la scène observée était d'autant plus nécessaire que je visais à étudier la formation des normes sociales dans les interactions interindividuelles. De plus, par la comparaison avec le milieu d'origine, être étranger amène à remarquer plus systématiquement des aspects qui n'attireraient pas de la même façon un observateur local. L'enquête, mêlant entretiens semi-directifs approfondis et observation participante, s'est déroulée sur le long terme entre mars 2007 et mai 2009 et a tenté, dans la mesure du possible, de pénétrer le quotidien des acteurs dans leur environnement urbain. Sans contact « relationnel » (关系 *guānxì*) dans la hiérarchie municipale, je me présentais aux bureaux des comités de la ville¹⁷³. Les employés des comités de résidents s'avèrent, contre toute attente, disposés à l'accueil et à l'écoute. Certains employés refusaient l'échange avec un observateur extérieur sans lettre de recommandation (介绍信 *jièshào xìn*) de « l'instance supérieure » (上级政府 *shāngjí zhèngfǔ*) ou de mon université. Néanmoins, la plupart des employés furent immédiatement accueillants¹⁷⁴. Quant aux refus, ils apportaient des éléments d'information sur le rapport hiérarchique entre les employés des comités et leurs supérieurs ainsi que sur le rapport à un enquêteur extérieur¹⁷⁵.

¹⁶⁹ Mes enquêtes me tenaient plus souvent des discours patriotiques que des critiques radicales du régime.

¹⁷⁰ Michel Foucault avait consacré une grande partie de ses recherches à des institutions « extrêmes » : folie, criminalité, disciplines, etc. On pense aussi aux travaux de l'École de Chicago comme ceux de Robert E. Park ou Louis Wirth sur le ghetto, l'étranger de Simmel. On citera encore Colette Pétonnet sur les bidonvilles, Loïc Wacquant et Olivier Schwartz sur les groupes sociaux dominés, et ceux d'Howard Becker et Philippe Bourgois sur les déviances. En Chine, de nombreux sociologues ont concentré leurs recherches sur les « groupes vulnérables » ou des questions graves telles que la drogue et le Sida.

¹⁷¹ « [...] il lui faut une “conscience”, un capital de réflexions et d'exigences méthodologiques le contraignant à critiquer, à évaluer ses résultats ; mais il lui faut aussi, pour en obtenir d'autres, un modèle suffisamment souple, qui tolère une part de “bricolage”, de contingence et d'incertitude ». Olivier SCHWARTZ. L'empirisme irréductible. Postface à Neil ANDERSON. *Le hobo : sociologie du sans-abri*. Paris : Nathan, 1993, p. 267.

¹⁷² Didier FASSIN. Répondre de sa recherche : l'anthropologue face à ses « autres » In Didier FASSIN, Alban BENSA dir. *Les politiques de l'enquête...*, op. cit., p. 308.

¹⁷³ Cette méthode d'entrée sur le terrain a aussi fonctionné pour Benjamin L. READ. More than an interview, less than sedaka : studying subtle and hidden politics with site-intensive methods In Allen CARLSON, Mary E. GALLAGHER, Kenneth LIEBERTHAL et al. dir. *Contemporary Chinese politics : new sources, methods, and field strategies*. Cambridge : Cambridge University Press, 2010, p. 152-153.

¹⁷⁴ L'accueil dont j'ai bénéficié est un indice de fonctionnement de ces comités. Je pense au comité du quartier Z2, qui avait été très sollicité par des journalistes suite à une crise de gestion, et qui m'avait permis, contre toute attente de suivre leur travail. Le chapitre 4 analyse le travail des comités en interaction avec les usagers.

¹⁷⁵ « Les portes fermées, les refus, les rendez-vous manqués sans prévenir, les réponses méthodiquement évatives et fuyantes aux questions posées sont autant de manières, pour les enquêtés, de renvoyer l'ethnologue à son injustifiable demande, et de lui rappeler qu'ils n'ont à son égard aucune obligation ». Olivier SCHWARTZ. *Le monde privé des ouvriers...*, op. cit., p. 52.

Enfin, certains acteurs de la scène des quartiers sont absents de cette analyse : je ne suis pas parvenue à cerner le rôle de la police locale et des *chengguan*. Je les ai appréhendés par le biais du contrôle des vendeurs de rue et des marchands ambulants¹⁷⁶. À l'exception d'entretiens avec les secrétaires du Parti (党委书记 *shūjì*) des comités de résidents, je n'ai pas eu accès aux réunions des cellules du Parti communiste. Enfin et surtout, les acteurs institutionnels et économiques de la réforme du logement m'ont échappé¹⁷⁷. Les promoteurs immobiliers (开发公司 *kāifā gōngsī*), acteurs essentiels, restent insaisissables du fait qu'ils n'interviennent plus dans le quartier une fois la résidence construite et vendue. Les rencontres avec les autorités des Bureaux de rue et des Bureaux du logement n'aboutissaient pas non plus¹⁷⁸. Un important biais de l'enquête est lié à la rencontre avec des habitants déjà présents dans les quartiers, sans faire de porte-à-porte. L'intérêt de cette méthode tient à la possibilité de rencontrer divers groupes sociaux sans dépendre d'un réseau de sociabilité. Cependant, les personnes présentes dans les quartiers sont principalement des personnes âgées et des femmes. J'ai moins souvent conduit des entretiens avec des habitants de la jeune génération (de 20 à 40 ans), à l'exception des nouveaux quartiers où ces profils d'habitants sont plus nombreux, mais plus occupés. Plutôt que de le voir comme une difficulté, j'ai choisi de transformer ce biais en thème de recherche : l'analyse porte sur les interactions et sur les échanges dans les quartiers. Les principales sources furent donc les entretiens avec des habitants de longue date, des travailleurs migrants et des employés des comités de résidents.

Pour corriger ce biais, j'ai assumé le caractère non représentatif des 320 principaux entretiens recueillis¹⁷⁹. Ils étaient semi-directifs, ouverts à toute information venant modifier le guide d'entretien¹⁸⁰. Il s'agissait de comprendre le vécu des individus, leur expérience, leur vision du monde afin de faire émerger des trajectoires résidentielles individuelles et collectives tout en les replaçant dans un contexte particulier, le quartier d'habitat, et dans un groupe social particulier, puisque toute personne n'est pas disposée ou présente pour être interrogée. Il existe des conditions sociales à la prise de parole : les travailleurs migrants et les

¹⁷⁶ Méthode également adoptée par Emmanuel CARON. *Le contrôle social au niveau local : le cas des chengguan et des vendeurs de rue à Pékin*. Mémoire de Master 2 : Politique comparée : Paris : Institut d'Études Politiques, 2010.

¹⁷⁷ La complexité de la question du rôle des acteurs institutionnels et économiques dans la réforme et la politique actuelle du logement ferait l'objet d'une autre recherche en soi.

¹⁷⁸ Lors des rares occasions d'entretiens dans ces instances, les fonctionnaires maniaient avec professionnalisme la langue de bois. Les données recueillies sur la politique des quartiers et du logement n'était pas différentes de ce qu'on peut trouver sur les sites web et dans les publications officielles.

¹⁷⁹ Voir le détail des entretiens dans le volume 2, annexe n°2.A, p. 32. La méthodologie s'inspire de Stéphane BEAUD. L'usage de l'entretien en sciences sociales : plaidoyer pour l'« entretien ethnographique ». *Politix*, vol. 9, n°35, troisième trimestre 1996, p. 233-234.

¹⁸⁰ Voir trois entretiens typiques dans le volume 2, annexes n°3.B., 3.C et 3.D, p. 53-66.

urbains des nouveaux quartiers ne s'expriment pas de la même manière ni selon les mêmes codes sociaux¹⁸¹.

Un obstacle demeure spécifique au terrain chinois : il fut difficile de faire accepter l'enregistrement des entretiens. De même, les lieux et noms des enquêtés ont été anonymisés autant que possible. L'enquête de terrain est une pratique récente, la sociologie chinoise ayant été réhabilitée seulement depuis les années 1980. Le refus d'enregistrer les entretiens tient à une méfiance généralisée de la parole consignée et une incertitude sur ses fins¹⁸². Beaucoup d'enquêtés me soupçonnaient par exemple d'être journaliste. Les entretiens se déroulant dans la rue, le bruit extérieur ne permettait pas non plus l'enregistrement¹⁸³. J'ai donc eu recours à la mémoire et à la prise de note rapide lors des échanges verbaux¹⁸⁴, à la manière d'autres chercheurs¹⁸⁵.

Enfin, les entretiens sans dictaphone ont rencontré un obstacle linguistique, se déroulant en chinois sans traducteur. Je n'ai pas toujours saisi la totalité du contenu des réponses. Certaines critiques sont très subtiles, en fonction du choix des mots ou du ton de voix¹⁸⁶. Je suis consciente d'être passée à côté, pour cause d'incompréhension, de beaucoup d'autres exemples illustrant les idées développées dans cette thèse.

Pour compenser ces obstacles, j'ai eu recours à l'observation directe comme complément indispensable aux entretiens¹⁸⁷. Par exemple, on se rend compte de l'importance du caractère « 拆 *chāi* » (à démolir) peint en blanc cerclé sur les bâtiments visés par la rénovation urbaine. Ces « tags officiels » concernent les logements « dangereux » (危旧 *wēijiù*)¹⁸⁸. La démolition prouve l'ampleur des politiques de dépeuplement du centre-ville et de « modernisation » de Pékin. Elle influence les rapports de pouvoir dans les quartiers. De même, les notes publiques

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 234.

¹⁸² Méfiance et sentiment d'insécurité généralisés sont aussi des éléments de la condition urbaine chinoise.

¹⁸³ Cette contrainte des entretiens en extérieur est également mentionnée par Emmanuel CARON. *Le contrôle social au niveau local...*, *op. cit.*, p. 6.

¹⁸⁴ À Pékin, j'ai tenu un journal de terrain dans lequel je notais mes observations et mes notes d'entretiens.

¹⁸⁵ « [...] pour une foule d'éléments de cette enquête, j'ai dû fonctionner avec la mémoire. À chaque rencontre, j'ai pris des notes, en essayant de reconstituer fidèlement que possible le contenu de ce qui m'avait été dit, et les paroles dont je pouvais me souvenir. J'ai cherché, de manière explicite ou détournée, à faire préciser par mes interlocuteurs des faits dont je n'étais pas sûr d'avoir correctement mémorisé le récit ». Olivier SCHWARTZ. *Le monde privé des ouvriers...*, *op. cit.*, p. 48.

¹⁸⁶ Les expressions chinoises fonctionnent parfois en référence à des termes passés et jouent sur des homophones. L'humour fonctionne sur un jeu détournant l'emploi et le sens de certains caractères.

¹⁸⁷ Pour pallier les difficultés linguistiques, j'ai appris à reconnaître les tons de voix : la voix s'atténue lorsqu'il était question de sujets sensibles. J'ai aussi observé les échanges interpersonnels (modes de salutation, intérieur des locaux des comités de résidents, animations et habillement). Voir le détail des visites d'observation urbaine dans le volume 2, annexe n°2.B, p. 51.

¹⁸⁸ Voir le volume 2, annexe n°7.B, illustration n°14, p. 83

destinées aux habitants et collées sur les murs des quartiers par les comités de résidents informent du contenu des échanges avec les administrés.

3) Sources primaires complémentaires

Outre les données recueillies lors de l'enquête ethnographique par observation participante et entretiens, j'ai pu récolter un ensemble de sources primaires sur le sujet. Il s'agissait de fascicules officiels édités par les municipalités et diffusés gratuitement dans les bureaux des comités de résidents, expliquant diverses procédures administratives (démarches pour le mariage, la possession d'un animal de compagnie). J'ai également collecté des manuels de formation au métier d'employé du comité de résidents¹⁸⁹. Enfin, j'ai trouvé énormément de documentation officielle sur internet. Le Ministère des Affaires civiles (民政部 *mínzhèngbù*), le Gouvernement de la ville de Pékin (市政府 *shì zhèngfǔ*) et les échelons plus locaux de l'administration publient en ligne toutes les décisions officielles, règlements et annonces concernant les politiques locales et les actualités des « communautés de quartier ».

Enfin, la lecture régulière de la presse locale a permis de cerner les enjeux politiques du traitement médiatique de ces problèmes, en particulier les « mouvements de défense des droits des nouveaux propriétaires d'appartement » (业主维权运动 *yèzhǔ wéiquán yùndòng*)¹⁹⁰.

B - Interpréter les données du terrain : une semi-induction analytique

L'enquête de terrain est au cœur d'une recherche en sciences sociales. Comment construire une réflexion de science politique à partir de données qualitatives recueillies ?

1) L'expérimentation d'une micro-analyse politique

Progressivement construite en interaction avec les résultats des enquêtes de terrain, la problématique s'est orientée vers les configurations des rapports de pouvoir dans les zones résidentielles. Faire le choix d'une démarche de recherche critique, c'est commencer par « supposer que les universaux n'existent pas »¹⁹¹. Dans mon cas, il s'agissait de marquer une distance par rapport à ces concepts dont l'usage a fait perdre leur valeur heuristique pour

¹⁸⁹ Voir « Comment bien exercer la fonction de directeur de comité de résidents communautaire » : « 如何当好的社区居委会主任 » dans 《社区居委会工作手册》 [*Manuel sur le travail des comités de résidents communautaires*]. Pékin : 中国法制出版社, 2006, p. 77-83.

¹⁹⁰ La presse chinoise ne rapporte pas tous les conflits urbains mais on peut y lire sur des faits divers (conflits dans les nouvelles résidences, histoires d'habitants, etc). J'ai réuni un corpus de près de 750 articles de presse portant sur les quartiers de Pékin, ainsi que d'autres grandes villes chinoises (Shanghai, Chongqing).

¹⁹¹ Michel FOUCAULT. *Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France (1978-79)*. Paris : Gallimard, 2004, p. 5.

revenir aux faits sociaux observés¹⁹² : c'était prendre de la distance vis-à-vis des théories classiques de la souveraineté et de la domination afin d'aborder la question politique sous l'angle des recompositions locales de l'action publique et des micro-pratiques dans les quartiers. C'était adopter une perspective pluridisciplinaire en vue de d'éviter le piège de la reprise de catégories analytiques rigides. En effet, mon cadrage théorique combine la politique comparée, la sociologie urbaine, l'anthropologie et la philosophie politique.

2) La comparaison entre données chinoises et théories scientifiques

La comparaison est d'abord passée par le dialogue terrain-théorie, en vue de permettre de définir le concept¹⁹³. La définition des concepts évolue à travers une interaction constante entre les données recueillies sur le terrain et la théorie envisagée dans une dimension plus générale¹⁹⁴. Le territoire chinois étant faiblement intégré, je me suis exclusivement intéressée à la trajectoire pékinoise : le même sujet de recherche pourrait être problématisé différemment à partir d'une autre ville¹⁹⁵. La micro-histoire et l'anthropologie ont inspiré la méthodologie de l'enquête qui accorde une place essentielle aux données de terrain pour ensuite monter en généralité¹⁹⁶. J'ai procédé par jeux d'échelles en vue d'abstraire le contenu des observations *in situ* et de tenter de mettre en valeur leur dimension politique plus globale¹⁹⁷. Il s'agit donc d'un travail de translation des concepts, c'est-à-dire leur traduction et leur transfert en Chine¹⁹⁸.

Le choix de faire dialoguer les notes de terrain avec des théories des sciences sociales m'a amenée à privilégier une écriture à la première personne, tout en restant consciente des

¹⁹² « Une manière tout à fait explicite de laisser de côté comme objet premier [...] ces notions, comme par exemple, le souverain [...], la société civile : tous ces universaux que l'analyse sociologique, aussi bien que l'analyse historique et l'analyse de la philosophie politique, utilise pour rendre compte effectivement de la pratique gouvernementale. Moi, je voudrais faire précisément l'inverse, c'est-à-dire partir de cette pratique telle qu'elle se donne, mais en même temps qu'elle se réfléchit et se rationalise pour voir, à partir de là, comment peuvent effectivement se constituer [...] l'État et la société ». Michel FOUCAULT. *Naissance de la biopolitique...*, *op. cit.*, p. 4.

¹⁹³ Cécile VIGOUR. *La comparaison dans les sciences sociales : pratiques et méthodes*. Paris : La Découverte, 2005, p. 18.

¹⁹⁴ En rejoignant Howard Becker, c'est le cas qui définit les concepts. Howard S. BECKER, *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris : La Découverte, 2002, p. 198.

¹⁹⁵ Amandine Monteil a étudié les quartiers d'habitation à Chengdu à travers la problématique du « travail informel » : l'emploi local des migrants et des pauvres urbains est un aspect important de la gestion par les comités de résidents. À Pékin, la gestion de l'emploi « informel » ne relève pas de la responsabilité de ces derniers mais de celle des *chengguan*, qui encadrent, surveillent et contrôlent le commerce de rue.

¹⁹⁶ François DOSSE. *L'empire du sens : l'humanisation des sciences humaines*. Paris : La Découverte, 1995, p. 267.

¹⁹⁷ Frédéric SAWICKI. Les politistes et le microscope In CURAPP dir. *Les méthodes au concret...*, *op. cit.*, p. 156-157 ; Marc ABÉLÈS. Le rationalisme à l'épreuve de l'analyse In Jacques REVEL dir. *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*. *op. cit.*, p. 99-100.

¹⁹⁸ Jean-Louis ROCCA. Introduction : de la sociologie en terrain chinois In Jean-Louis ROCCA dir. *La société chinoise vue par ses sociologues...*, *op. cit.*, p. 30.

limites de sa portée scientifique¹⁹⁹. La démarche inductive vise à appréhender les multiples modalités de l'exercice du pouvoir ainsi que les techniques de domination dans l'espace.

III. Une étude microsociologique des modes de gouvernement dans les quartiers d'habitat pékinois

Un quartier est un espace public particulier. La multiplicité et l'entrelacement des relations de pouvoir doivent être distingués des états de domination, qui eux sont cristallisés, stabilisés sur une relative durée. L'étude porte ici sur le quartier, la vie quotidienne et les pouvoirs qui les traversent.

A - Problématique : le quartier d'habitat, un site de pouvoir

S'intéresser à la proximité signifie tenter d'étudier les questions du « vivre ensemble » et des normes sociales qui en découlent pour la vie quotidienne dans les quartiers. Quels ont été les impacts des réformes d'une économie planifiée vers une économie de marché sur les transformations sociales et spatiales du quartier d'habitat, situé au niveau le plus local dans la ville chinoise ? Cette question de recherche porte sur la manière dont les quartiers d'habitat s'organisent sur les plans économique, politique, social et urbanistique à travers les dynamiques de contrôle social et de mieux-être. Comment s'exerce le pouvoir au concret dans les quartiers d'habitat de Pékin ? Selon certaines hypothèses, l'État gouverne les quartiers à travers les comités de résidents. Pour d'autres, les quartiers incarnent le retrait de l'État car les Chinois sont de plus en plus responsables dans le gouvernement de leurs affaires résidentielles. Il s'agit ici d'aller plus loin en considérant le quartier comme territoire sur lequel apparaissent des « chaînes d'interdépendances », selon l'explication d'Elias :

« Chacun des êtres qui se croisent ainsi dans la rue, apparemment étrangers et sans relations les uns avec les autres, est, ainsi, lié par une foule de chaînes invisibles à d'autres êtres, que ce soient par des liens de travail ou de propriété, des liens instinctifs ou affectifs. Des fonctions de l'ordre le plus divers le rendent, ou l'ont rendu, dépendant des autres et rendent, ou ont rendu, les autres dépendants de lui. [...] il vit dans un réseau de relations fluctuantes qui entre-temps se sont, au moins partiellement, imprégnées en lui et font sa marque personnelle. »²⁰⁰

Je m'intéresse aux enjeux politiques du quartier d'habitat à Pékin comme lieu essentiel de cristallisation de nouvelles formes de domination et de résistances. De cette problématique découle un ensemble de problèmes. Comment se déroule la mise en scène de la vie quotidienne dans des quartiers ordinaires ? Comment les individus se présentent-ils dans ces

¹⁹⁹ « Les choix stylistiques sont en fait largement « neutres » du point de vue de la qualité scientifique ». Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN. Le « je » méthodologique : implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, vol. 41, n°3, 2000, p. 421. L'auteur souligne.

²⁰⁰ Norbert ELIAS. *La société des individus*. Paris : Fayard, 1991, p. 49-50.

espaces ? Comment la marchandisation du logement dans l'ère des réformes a-t-elle transformé les manières de vivre en ville ? En quoi le quartier d'habitat est-il devenu l'une des voies principales de gestion de la population, un lieu essentiel « d'invention du social », pour citer Jacques Donzelot ? Comment les urbains sont-ils amenés, dans l'ensemble, à obéir, à ne pas entrer en dissidence, tout en se plaignant sur ce qu'ils considèrent être « injuste »²⁰¹, en contestant certaines situations par des tactiques de résistance ? En d'autres termes, en quoi le quartier est-il devenu un lieu de production de nouvelles subjectivités urbaines ?

B - Faisceau d'hypothèses

Je fais l'hypothèse que le quartier d'habitat est une figure urbaine à trois dimensions : figure de normes sociales dans l'habitat, figure de l'action publique locale et figure de contestation dans la Chine contemporaine. Ce territoire particulier est envisagé comme une configuration de micro-pouvoirs particuliers. Cette configuration repose sur des chaînes d'interdépendances prouvant que la commande du comportement de l'individu par rapport aux autres n'est pas aussi automatisé ou contraint qu'on l'imagine dans un régime autoritaire²⁰². Néanmoins, d'autres formes de contrôle, plus insidieuses, se manifestent également sur les plans économique – la société urbaine connaissant un processus de marchandisation depuis les réformes – et social – processus de civilisation.

1) Le quartier d'habitat, lieu d'émergence de normes sociales

La question du confort dans l'habitat, le désir de normalité pose le problème de savoir comment « penser l'enjeu politique des civilités »²⁰³. Ces civilités sont produites, au concret, en tant que normes sociales, c'est-à-dire des principes guidant l'action et transformant en même temps ces principes. Les réformes ont transformé l'espace des quartiers de Pékin avec l'émergence, au cours des années 2000, du « *xiaoqu* marchand », c'est-à-dire l'ensemble résidentiel marchand comme nouvelle norme d'habitat.

L'observation des quartiers aboutit à une réflexion sur le pouvoir spatialisé des normes officielles. Le bureau des comités de résidents est un élément permanent des paysages urbains. Il s'accompagne d'un ensemble composite varié de plaques, de notices, de panneaux et de tableaux à l'entrée. Certains bureaux présentent les photos des employés du comité et

²⁰¹ La multiplicité des sens du juste et de l'injuste témoigne du dynamisme des rapports sociaux en contexte autoritaire, comme l'a montré Isabelle Thireau dans ses recherches sur la Chine rurale. Voir Isabelle THIREAU, Hansheng WANG dir. *Disputes au village chinois : formes du juste et recomposition des espaces normatifs*. Paris : Maison des sciences de l'Homme, 2001.

²⁰² Norbert ELIAS. *La société des individus*. Paris : Fayard, 1991, p. 83.

²⁰³ Isaac JOSEPH. *Le passant considérable : essai sur la dispersion de l'espace public*. Paris : Librairie des méridiens, 1984, p. 15.

leurs fonctions administratives. Sur le mur adjacent de l'entrée du bureau, il est courant de trouver des distributeurs de préservatifs et autres contraceptifs en libre service, en vue de promouvoir les comportements préventifs en matière de sexualité. Aux côtés de ces supports visuels normatifs « officiels », il n'existe que peu d'écritures urbaines contestataires. Les messages politiques dans l'espace d'habitat concernent les résistances aux démolitions et l'expression de l'indignation des propriétaires lors de conflits de résidence. Les normes visuelles « officielles » sur les thèmes de l'environnement, de la propreté, de l'hygiène publique, de la sécurité et des Jeux Olympiques prédominent dans l'espace urbain. D'autres normes sont, quant à elles, véhiculées par les habitants, les propriétaires et les travailleurs migrants dans leurs routines et leurs mobilisations.

En même temps, les habitants, par leurs pratiques quotidiennes, modifient aussi les codes de conduite et les arts de faire « qui conviennent », inventant de nouveaux usages de l'espace de leur quartier. Ces multiples codes, guides et principes d'action ne sont pas figés. J'étudierai la manière dont ils sont incorporés, travaillés, contestés, redéfinis ou ignorés par les habitants et travailleurs du quartier. D'où l'intérêt de considérer la vie quotidienne dans les quartiers comme une expérience de subjectivation au sens foucauldien du terme.

2) Le quartier d'habitat, site d'action publique

Le quartier n'est pas seulement un lieu habité, il est aussi un lieu de mise en scène de politique depuis les débuts du régime socialiste. Depuis les réformes, le quartier est devenu un site d'action publique. Les comités de résidents, la police et les *chengguan* investissent cet espace. D'autres acteurs invisibles interviennent, comme les promoteurs immobiliers. Depuis la fin des années 1980, une nouvelle entité, la « communauté de quartier » (社区 *shèqū*), transforme les comités de résidents (居民委员会 *jūmín wěiyuánhùi*). Dans une perspective proche de celles d'Isabelle Thireau sur l'administration des Lettres et visites, et de Jay Rowell sur les politiques du logement en RDA, cette recherche s'intéresse à une apparente « bureaucratie » :

« Examiner la capacité de l'État à produire l'obéissance dans la population nécessite un déplacement du regard des institutions bureaucratiques centrales vers l'analyse des situations et des interactions entre les représentants de l'État et les citoyens, car c'est avant tout le personnel étatique de "base" qui cultive un contact direct et quotidien avec les citoyens. C'est à travers ces interactions que les logiques du pouvoir pénètrent dans la société, que des ressources sont distribuées, que les administrés forgent leurs représentations de l'État et que les principes de justice et de légitimité revendiqués par ce système politique étaient mis à l'épreuve. »²⁰⁴

²⁰⁴ Jay ROWELL. Les paradoxes de « l'ouverture démocratique » en RDA, *Sociétés contemporaines*, n°54, 2004, p. 22.

La thèse vise à montrer qu'il n'y a pas une société face à un État qui la gouverne mais qu'au sein de l'interpénétration entre État et société, la mise en œuvre de l'action publique locale par les comités de résidents et la construction des communautés de quartier visent, idéalement, à façonner une société harmonieuse, pacifiée et des individus éduqués, civilisés, responsables d'eux-mêmes, sans toutefois abandonner des méthodes rigides et idéologiques dans leurs missions de « construction du Parti » : organe de restriction des canaux du mécontentement et antenne de services de proximité sont les deux facettes de cette instance, facettes qu'il faudra penser ensemble et non en opposition. J'étudierai la mise en œuvre de l'action publique au concret en soulevant les ambiguïtés, les routines et les éléments de conflictualité dans le travail des agents des comités de résidents en interaction avec les habitants. À la manière des CAF en France, le métier d'agent des comités de résidents dans les communautés de quartier constitue un « dispositif de gouvernement »²⁰⁵ et un « site de pouvoir », ressemblant aux cellules du RCD dans la Tunisie du régime de Ben Ali :

« Plus que de simples chambres d'enregistrement et de diffusion d'ordres venus d'en haut, les cellules apparaissent comme des lieux de pouvoir qui autorisent un processus d'assujettissement au double sens du terme, c'est-à-dire comme une soumission à une règle extérieure et imposée unilatéralement, comme une technique de domination à part entière et simultanément comme une forme d'appartenance et d'adhésion active. »²⁰⁶

« Marque de séparation en même temps que lieu de rencontre [...], c'est à travers lui que les individus perçoivent les pouvoirs publics et leur action, souvent pour en dénoncer les limites ou les tracasseries, mais aussi pour en réaliser l'utilité sociale. »²⁰⁷

3) Le quartier d'habitat, site de domination et de résistances

Cette cartographie des rapports de pouvoir dans les quartiers de Pékin tente de saisir les espaces d'émancipation autant que les dispositifs institutionnels et informels de contrôle social. Les comités de résidents ne sont qu'un élément au sein d'un dispositif plus général de domination auquel tous les individus participent. Par exemple, sur le plan des expériences, le passage de l'inconfort au confort peut être abordé comme un nouvel espace de subjectivation, c'est-à-dire un lieu de définition, de conformisation ou de réinvention de normes sociales. De même, le quartier est traversé par un faisceau de mobilisation habitante contre divers problèmes sociaux qu'il s'agira d'analyser en tant que participant de l'émergence de nouveaux styles de vie. L'exercice du pouvoir est appréhendé sur la base des configurations quotidiennes des quartiers d'habitation : le quartier d'habitation constitue un site de pouvoir et

²⁰⁵ On rejoint Vincent Dubois sur l'idée que « comme tout dispositif, sa signification sociale change selon les usages ». Vincent DUBOIS. *Politiques au guichet, politiques du guichet...*, article cité, p. 266.

²⁰⁶ Béatrice HIBOU. *La force de l'obéissance : économie politique de la répression en Tunisie*. Paris : La Découverte, 2006, p. 109.

²⁰⁷ Vincent DUBOIS. *Politiques au guichet, politiques du guichet...*, article cité, p. 265.

de production de normes, aux configurations particulières. L'issue des routines et celle des conflits ne sont donc pas déterminées, à l'image de l'individu et de sa manière de se positionner dans la société²⁰⁸.

C - Architecture de la thèse

La thèse s'organise selon différents niveaux d'échelles spatiales et temporelles pour appréhender l'exercice du pouvoir dans les quartiers. D'où l'articulation en cinq chapitres aux perspectives et aux « niveaux d'analyse »²⁰⁹ complémentaires : problématique théorique du pouvoir et des quartiers de Pékin ; histoire ; vie quotidienne ; action publique locale ; conflits.

Le premier chapitre présente le cadrage théorique de la thèse : l'exercice du pouvoir dans les espaces d'habitat à Pékin. Le quartier est un lieu relativement ouvert, où les normes de la « vie bonne » se construisent en interaction. Le quartier d'habitat est un lieu de pouvoir, c'est-à-dire un lieu de résistance et de domination. Dans le chapitre 2, l'évolution de la politique du logement et celle du gouvernement des quartiers urbains au cours du 20^e siècle fait émerger une économie politique de l'assujettissement. En conséquence de dynamiques enchevêtrées, la ville est soumise à des inégalités sociales et à des formes de ségrégation socio-spatiale. Le chapitre 3 présente trois configurations « types » des rapports de pouvoir dans les quartiers de Pékin : les quartiers du centre ancien, les quartiers de *danwei*, les nouvelles résidences de la capitale. La spatialité des rapports de pouvoir et leur incorporation dans les pratiques sociales se trouve dans la dimension banale des interactions quotidiennes. Le chapitre 4 analyse le rôle des comités de résidents dans les quartiers en croisant sociologie des administrations et sociologie urbaine pour faire ressortir la formation concrète de l'État. Considérant les agents des comités de résidents comme des *street-level bureaucrats* (Lipsky), j'ai étudié leur travail « de contact » avec la population et les différentes facettes de cet emploi. Enfin, le dernier chapitre aborde les formes intentionnelles de résistance dans les quartiers d'habitat au moyen des notions de « désirs de normalité » et de subjectivation²¹⁰.

²⁰⁸ Isaac JOSEPH. *Le passant considérable...*, op. cit., p. 42. L'auteur souligne.

²⁰⁹ En rejoignant les « retournements de perspectives » expliqués par Yasmine SIBLOT. *Faire valoir ses droits au quotidien : les services publics dans les quartiers populaires*. Paris : Presses de Sciences Po, 2006, p. 25.

²¹⁰ Selon Foucault, toute relation de pouvoir, même déséquilibrée, se compose de résistance. La subjectivation est la constitution de l'individu comme sujet développant ses propres conduites morales par rapport aux normes véhiculées par les institutions et par l'État.

Chapitre 1. Une microsociologie politique des quartiers urbains

« Le pouvoir est la capacité de conduire non physiquement des conduites, de faire marcher les gens sans leur mettre de sa main les pieds et les jambes dans la position adéquate. C'est la chose la plus quotidienne et la mieux partagée ; il y a du pouvoir dans la famille, entre deux amants, au bureau, à l'atelier et dans les rues à sens unique ; des millions de petits pouvoirs forment ainsi la trame de la société dont les individus forment la lisse. [...] Ce qui fait bouger ou ce qui bloque une société, ce sont les innombrables petits pouvoirs autant que l'action d'un Pouvoir central. »¹

À partir de cette conception foucauldienne du pouvoir, la démarche de cette recherche sur le gouvernement des quartiers suit un raisonnement guidé par l'induction analytique, élaborant des concepts théoriques adaptés aux données de terrain². Ces outils visent à saisir les rapports de pouvoir, les enjeux politiques du logement, de l'action publique dans les quartiers d'habitation en lien avec les pratiques quotidiennes des individus, afin de contribuer à la recherche en sociologie de la domination et de comprendre les mécanismes locaux de légitimation de ce régime politique. J'étudie les techniques et dispositifs de domination à la manière de Jay Rowell sur les politiques du logement en RDA³, de Béatrice Hibou sur l'économie politique de la domination en Tunisie⁴ et de Vincent Dubois, Alexis Spire et Yasmine Siblot sur la sociologie du guichet des administrations en France⁵. Ce travail

¹ Paul VEYNE. Un archéologue sceptique In Didier ERIBON dir. *L'infréquentable Michel Foucault : renouveaux de la pensée critique*. Actes de colloque : Centre Georges Pompidou (21-22 juin 2000). Paris : EDEL, 2001, p. 35.

² Il s'agit de modifier ces concepts pour les adapter à la situation chinoise. Jean-Louis ROCCA. *Une sociologie de la Chine*. Paris : La Découverte, 2010, p. 3-10 ; Jean-Louis ROCCA. Introduction : de la sociologie en terrain chinois In *idem* dir. *La société chinoise vue par ses sociologues*. Paris : Presses de Sciences Po, 2008, p. 21-43.

³ « Il convient ainsi de s'interroger sur la capacité des habitants de la RDA à s'accommoder au régime, en se plaçant du point de vue des dominés qui ne choisissent pas leur gouvernement, mais qui "font avec" celui que l'histoire leur a présenté. Les Allemands de l'Est se sont "arrangés" avec l'ordre social et politique, que ce soit par croyance ou par consentement tacite, parce que l'ordre politique et social "allait de soi". Mais en même temps, l'intériorisation est aussi un processus d'appropriation des règles du jeu dont les effets sont à la fois contraignants et habilitants ». Jay ROWELL. *Le totalitarisme au concret : les politiques du logement en RDA*. Paris : Economica, 2006, p. 9.

⁴ Jean-François BAYART. *L'État en Afrique : la politique du ventre*. Jean-François BAYART, Joseph-Achille MBEMBE, Comi M. TOULABOR dir. *Le politique par le bas en Afrique noire*. Paris : Karthala, 2008. Béatrice HIBOU. *La force de l'obéissance : économie politique de la répression en Tunisie*. Paris : La Découverte, 2006.

⁵ Vincent DUBOIS. *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*. Paris : Economica, 2003 ; Alexis SPIRE. *Étrangers à la carte : l'administration de l'immigration en France (1945-1975)*. Paris : B. Grasset, 2005 ; Alexis SPIRE. L'asile au guichet : la dépolitisation du droit des étrangers par le travail bureaucratique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°169, septembre 2007, p. 4-21 ; Alexis SPIRE. *Accueillir ou reconduire : enquête sur les guichets de l'immigration*. Paris : Raisons d'agir, 2008 ; Yasmine SIBLOT. *Faire valoir ses droits au quotidien : les services publics dans les quartiers populaires*. Paris : Presses de Sciences Po, 2006.

emprunte enfin à Didier Fassin sur l'anthropologie de la santé publique et de la prise en charge des populations en difficulté⁶.

I. Une sociologie politique de la quotidienneté

Actuellement, les sociétés dites avancées présentent des configurations socio-politiques complexes, ce qui crée de nouvelles difficultés pour les sciences sociales. Les théories existantes ont fait l'objet de critiques dans les sociétés où elles sont nées. Pierre Rosanvallon souligne « le désarroi du sociologue » confronté à des difficultés de « qualification »⁷. François Dubet évoque un brouillage de la structure sociale qui rend l'individu « de plus en plus singulier et multiple »⁸. Alain Ehrenberg pose l'hypothèse que « l'effritement des frontières entre le public et le privé recouvre un processus peu visible, constatable empiriquement, mais difficile à interpréter et à théoriser, auquel nos sociétés sont de plus en plus confrontées : la *subjectivité* est devenue une *question collective* »⁹. Parallèlement, l'historien des idées François Dosse affirme qu'un rééquilibrage intellectuel, un « changement d'échelle » s'interroge au niveau de l'individu : « Les termes de structure, de reproduction, de statique, de combinatoire, d'invariants, d'universaux, de logique binaire s'effacent, au profit des notions de chaos organisateur, de fractale, d'événement, de processus, de sens, de complexité, d'auto-organisation, de construction, de stratégie, de convention, [...]. Il est donc bien question d'une remise en cause radicale de l'idéal d'objectivisme et de déterminisme »¹⁰.

De la même façon, le renouvellement devient nécessaire pour repenser les catégories d'étude de la société chinoise depuis les politiques de réforme et d'ouverture (改革开放 *gǎigé kāifàng*). Le changement s'illustre dans l'accélération du temps urbanistique : en une trentaine d'années, la ville chinoise s'est métamorphosée¹¹. Depuis 1949, le régime de la propriété

⁶ Didier FASSIN dir. *Les figures urbaines de la santé publique : enquêtes sur des expériences locales*. Paris : La Découverte, 1998. Jean-Pierre DOZON, Didier FASSIN dir. *Critique de la santé publique : une approche anthropologique*. Paris : Balland, 2001. Didier FASSIN, Dominique MEMMI dir. *Le gouvernement des corps*. Paris : EHESS, 2004. Didier FASSIN, Patrice BOURDELAIS dir. *Les constructions de l'intolérable : études d'anthropologie sur les frontières de l'espace moral*. Paris : La Découverte, 2005.

⁷ Pierre ROSANVALLON. *La nouvelle question sociale : repenser l'État-providence*. Paris : Seuil, 1995, p. 208-209.

⁸ François DUBET. *L'expérience sociologique*. Paris : La Découverte, 2007, p. 94-95.

⁹ Alain EHRENBURG. *L'individu incertain*. Paris : Calmann-Lévy, 1995, p. 14. L'auteur souligne.

¹⁰ François DOSSE. *L'empire du sens : l'humanisation des sciences humaines*. Paris : La Découverte, 1995, p. 12-13.

¹¹ En affirmant que les configurations actuelles sont complexes et instables, on ne suggère pas que la période socialiste l'était moins. La Chine a traversé des bouleversements dès la fondation de la République populaire : guerre sino-japonaise, Grand Bond en Avant, Révolution Culturelle, mouvement d'envoi à la campagne des jeunes instruits, etc. Les réformes vers l'économie de marché et la mise en place d'un régime capitaliste ont amorcé la croissance urbaine et la volonté de « modernisation » et de « normalisation » des quartiers et des individus.

immobilière a connu d'importantes transformations lors des politiques de réforme du secteur de la construction et de l'immobilier. De nouvelles perspectives s'imposent donc pour comprendre les enjeux politiques et sociologiques de ces transformations.

A - Individu, société et État en Chine : recadrage théorique en faveur d'une approche interactionniste

La complexité de la réalité sociale telle qu'elle émerge au fil de l'enquête s'accommode mal de l'idée d'une stricte séparation entre État et société. La lecture croisée des œuvres d'Elias, Foucault et Goffman permet de progresser dans la réflexion sur les rapports entre individu, société et État dans la Chine contemporaine.

1) « État » et « société » : dépassement d'une dichotomie apparemment insurmontable par la notion de gouvernementalité

La séparation théorique entre État et société est difficile à dépasser. La Chine, comme les pays (ex)socialistes (Russie, Vietnam, Cuba, Laos), a suscité un paradigme sur le contexte autoritaire, opposant un « État » (ou un « pouvoir ») dominant, fort, totalitaire (ou autoritaire), à une société opprimée, demandant la « démocratie » et l'émancipation politique depuis les réformes vers l'économie de marché. L'introduction de logiques capitalistes dans la société ne se traduit pas nécessairement par un amoindrissement de l'État mais par un double mouvement de socialisation de l'État et d'étatisation de la société¹². L'État tend à s'insérer dans le social en prenant en compte les conflits, à se montrer à l'écoute des demandes sociales.

Dans cette recherche, je prolonge le principe que l'État chinois apparaît comme une entité intrinsèquement connectée au monde social. Michel Foucault refusait de considérer l'État comme une entité universelle, selon la théorie classique de la souveraineté : « l'État n'a pas d'essence ». J'aborderai l'État par les modes de gouvernement, supports de l'étatisation :

« [...] l'État ce n'est pas en lui-même une source autonome de pouvoir. L'État, ce n'est rien d'autre que l'effet, le profil, la découpe mobile d'une perpétuelle étatisation, ou de perpétuelles étatisations, de transactions incessantes qui modifient, qui déplacent, qui bouleversent, qui font glisser insidieusement, peu importe, les sources de financement, les modalités d'investissement, les centres de décisions, les formes et les types de contrôles, les rapports entre pouvoirs locaux, autorité centrale, etc. »¹³

¹² Jürgen Habermas a proposé une approche critique sur l'espace public, dont il situe l'archétype à l'apogée de la bourgeoisie européenne au 19^e siècle. Son « archéologie de la publicité » se termine au 20^e siècle par une détérioration de cette sphère parallèlement au développement des mass médias. Voir « Le privé, le public, le social, l'individu » dans Jean-Louis ROCCA. *La condition chinoise : capitalisme, mise au travail et résistances dans la Chine des réformes*. Paris : Karthala, 2006, p. 24-37.

¹³ Michel FOUCAULT. *Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France (1978-1979)*. Paris : Gallimard, 2004, p. 79.

Dans sa réflexion sur la « civilisation », Norbert Elias ne parle pas d'étatisation mais il conçoit l'État dans une évolution perpétuelle et dynamique des sociétés humaines¹⁴ :

« La civilisation n'est pas “raisonnable”, elle n'est pas “rationnelle”, mais elle n'est pas non plus “irrationnelle”. Elle doit son origine et sa permanence à la dynamique intrinsèque d'un réseau d'interrelations, à des modifications spécifiques du comportement que la vie commune impose aux hommes. »¹⁵

Une perspective constructiviste sur la formation de l'État doit inclure les processus sociaux – même les plus microscopiques – en tant que constitutifs de cette étatisation :

« [...] les rapports de pouvoir, et par conséquent l'analyse que l'on doit en faire, doivent aller au-delà du cadre de l'État. [...] d'abord, parce que l'État, y compris avec son omniprésence et avec ses appareils, est bien loin de recouvrir tout le champ réel des rapports de pouvoir ; ensuite, parce que l'État ne peut fonctionner que sur la base de relations de pouvoir pré-existantes. »¹⁶

Le pouvoir est partout, ce qui ne signifie pas que toutes les relations de pouvoir – ou les sens de ces relations – soient équivalentes¹⁷. Dans toute société, « s'il y a des relations de pouvoir à travers tout le champ social, c'est parce qu'il y a de la liberté partout. Maintenant, il y a effectivement des états de domination. Dans de très nombreux cas, les relations de pouvoir sont fixées de telle sorte qu'elles sont perpétuellement dissymétriques et que la marge de liberté est extrêmement limitée »¹⁸.

Les modalités de gouvernement sont multiples. Avec la notion d'interdépendance, Elias adopte aussi une conception relationnelle du pouvoir : « Les occasions ne manquent pas d'observer que les membres des groupes qui, en termes de pouvoir, sont plus forts que d'autres groupes interdépendants s'imaginent, humainement, meilleurs que les autres »¹⁹.

On tentera de se « décentrer » par rapport à l'institution, c'est-à-dire dans notre étude, le comité de résidents. Au moyen de la notion de gouvernementalité, j'aborderai le problème de l'État « à l'extérieur de l'institution » et de « l'institutionnalocentrisme »²⁰. Les institutions sont en relation avec les individus dans la production des normes sociales : « l'institution et les normes qu'elle produit n'apparaissent donc plus comme extérieures au champ social ni comme

¹⁴ Sur le débat autour de l'évolutionnisme de l'œuvre d'Elias et la définition éliásienne de l'État, voir Florence DELMOTTE. *Norbert Elias : la civilisation et l'État. Enjeux épistémologiques d'une sociologie historique*. Bruxelles : Université de Bruxelles, 2007.

¹⁵ Norbert ELIAS. *La dynamique de l'Occident*. Paris : Calmann-Lévy, 1975, p. 190-191.

¹⁶ Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*, vol. 3 (1976-1979). Paris : Gallimard, 1994, p. 151.

¹⁷ Giovanni Levi a montré l'intérêt d'une acception plus complexe du pouvoir, « réseau relationnel constamment mobile ». Jacques REVEL. L'histoire au ras du sol. Préface à Giovanni LEVI. *Le pouvoir au village : histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*. Paris : Gallimard, 1989, p. XXVIII.

¹⁸ Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*, vol. 4 (1980-1988), *op. cit.*, p. 720.

¹⁹ Norbert ELIAS, John L. SCOTSON. *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*. Paris : Fayard, 1997, p. 30.

²⁰ Michel FOUCAULT. *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France (1977-78)*. Paris : Gallimard, 2004, p. 120.

imposées à lui »²¹. Dans cette perspective, « la société ne dispose, pour organiser ses structures du moment ou réguler ses dynamiques, d'aucun point fixe extérieur et qui lui soit transcendant. Elle produit ses propres références et constitue pour elle-même son propre moteur »²². Il faut donc « renoncer à une vision qui voudrait que les institutions soient, en tant que telles, efficaces, mais tout autant à celle qui poserait qu'elles ne sont que les camouflages de pratiques inscrites dans les seuls rapports de force. »²³. Cette réflexion s'applique à l'étude de la Chine et de la mise en œuvre de l'action publique par les comités de résidents, pour laquelle la nature autoritaire du régime politique constitue le principe d'explication majeur des phénomènes sociaux.

2) La subjectivation, une approche politique des rapports sociaux de domination

On peut poser une seconde question théorique délicate, inscrite dans la continuité de la première. Comment définir la place et le rôle de l'individu dans la société ? La lecture croisée de Foucault et d'Elias permet de penser ensemble les différentes variations entre individu et population²⁴, en dépassant la traditionnelle opposition sociologique entre holisme et individualisme méthodologique²⁵ : « "l'individu" et "la société", ne constituent pas, comme l'emploi de ces deux termes nous le fait souvent croire, deux objets qui existent séparément, ce sont en fait des niveaux différents mais inséparables de l'univers humain »²⁶. Les micro-historiens ont aussi prouvé que « le choix de l'individuel n'est pas pensé comme contradictoire avec celui du social : il en rend possible une approche différente »²⁷.

Dans la Chine des réformes, le développement rapide des villes provoque une pluralisation de la société les réformes. Depuis la fin des années 1990, Pékin se caractérise par une explosion des pratiques sociales et des subjectivités. Quelles technologies de pouvoir émergent ? Ma recherche se concentre sur la production de sujets par les interactions dans

²¹ Jacques REVEL. L'institution et le social In Bernard LEPETIT dir. *Les formes de l'expérience : une autre histoire sociale*. Paris : Albin Michel, 1995, p. 83.

²² Bernard LEPETIT. Histoires des pratiques, pratique de l'histoire In *Ibid.*, p. 14.

²³ Jacques REVEL. L'institution et le social In *Ibid.*, p. 84. Voir aussi Marc ABÉLÈS. *Anthropologie de l'État*. Paris : Armand Colin, 1990, p. 96.

²⁴ D'autres perspectives croisent Foucault et Elias. Dominique MEMMI. Administrer une matière sensible : conduites raisonnables et pédagogie par corps autour de la naissance et de la mort In Didier FASSIN, Dominique MEMMI dir. *Le gouvernement des corps...*, op. cit., p. 150-152 ; Emmanuel TAÏEB. Pouvoir et individuation : une lecture de Foucault et d'Elias. *Labyrinthe*, n°22, 2005, p. 37-46.

²⁵ « Ici comme ailleurs, il ne reste aux hommes incapables de penser en termes de configurations que le choix entre les deux branches également insatisfaisantes d'une alternative, à savoir entre une approche atomistique et une approche hypostasiante ». Norbert ELIAS. *Engagement et distanciation*. Paris : Fayard, 1993, p. 52.

²⁶ Norbert ELIAS. *Qu'est-ce que la sociologie ?* Marseille : Aube, 1991, p. 156. Voir aussi Norbert ELIAS. *Engagement et distanciation...*, op. cit., p. 41.

²⁷ Jacques REVEL. L'histoire au ras du sol. Préface à Giovanni LEVI. *Le pouvoir au village...*, op. cit., p. XII.

l'espace du quartier d'habitat. L'individu est le support de techniques de domination ou de systèmes de coercition : « la société et ses lois ne sont rien en dehors des individus »²⁸ affirme Norbert Elias, dans une perspective complémentaire à celle de Michel Foucault :

« Il ne faut pas, je crois, concevoir l'individu comme une sorte de noyau élémentaire, atome primitif, matière multiple et muette sur laquelle viendrait s'appliquer, contre laquelle viendrait frapper le pouvoir, qui soumettrait les individus ou les briserait. En fait, ce qui fait qu'un corps, des gestes, des discours, des désirs sont identifiés et constitués comme individus, c'est précisément cela un des effets premiers du pouvoir. »²⁹

La complémentarité des œuvres de Foucault et d'Elias enrichit la réflexion sur la politique des interactions interindividuelles en face à face et sur la problématique des « arts de l'existence ». La domination est paradoxalement compatible avec des « pratiques de liberté »³⁰. Se référant aux sociétés antiques, Foucault montre que le souci de soi implique toujours de considérer autrui³¹. On choisit de « décrire l'instabilité des préférences individuelles, des ordres institutionnels, des hiérarchies et des valeurs sociales : en résumé, le processus politique qui engendre le changement mais aussi les directions imprévisibles prises par celui-ci, fruit de la rencontre entre des protagonistes actifs »³². Le concept de subjectivation rejoint l'interactionnisme dans la mesure où socialisation et individualisation fonctionnent ensemble³³.

Cette perspective se combine à une approche du quartier comme site d'action et donc de pouvoir. On se fonde sur l'hypothèse d'une « interdépendance » permanente des individus en société, à la fois mouvante et irréversible : « La structure de la personnalité individuelle est essentiellement marquée par la perpétuelle coexistence avec les autres et par la détermination perpétuelle de son comportement en fonction des autres »³⁴. Dans *La société des individus*, il souligne « le fait que les hommes se modifient mutuellement dans et par la relation aux autres, qu'ils se forment et se transforment perpétuellement dans cette relation »³⁵. La sociologie interactionniste d'Erving Goffman se rapproche d'Elias : l'interaction est définie comme

²⁸ Norbert ELIAS. *La société des individus*. Paris : Fayard, 1991, p. 105.

²⁹ Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*, vol. 3 (1976-1979). *op. cit.*, p. 180.

³⁰ « Quand un peuple colonisé cherche à se libérer de son colonisateur, c'est bien une pratique de libération, au sens strict. Mais on sait bien, dans ce cas d'ailleurs précis, que cette pratique de libération ne suffit pas à définir les pratiques de liberté qui seront ensuite nécessaires pour que ce peuple, cette société et ces individus puissent se définir des formes recevables et acceptables de leur existence ou de la société politique. C'est pourquoi j'insiste plutôt sur les pratiques de liberté que sur les processus de libération, qui, encore une fois, ont leur place, mais ne me paraissent pas pouvoir, à eux seuls, définir toutes les formes pratiques de liberté ». Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*, vol. 4 (1980-1988). *op. cit.*, p. 710.

³¹ *Ibid.*, p. 717.

³² Giovanni LEVI. *Le pouvoir au village...*, *op. cit.*, p. 17.

³³ Isaac JOSEPH. *Le passant considérable : essai sur la dispersion de l'espace public*. Paris : Librairie des méridiens, 1984, p. 18.

³⁴ Norbert ELIAS. *La société des individus*, *op. cit.*, p. 177.

³⁵ *Ibid.*, p. 62.

« l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres »³⁶. Elle apporte des éléments intéressants pour l'analyse politique : « le sujet se prête ainsi à plusieurs saisissements, par les dispositifs étatiques comme par les expériences des citoyens »³⁷. L'individualisme moderne est le produit d'un rapport dynamique et productif de l'individu au monde social : « *La société n'est pas seulement le facteur de catégorisation et d'uniformisation, elle est aussi le facteur d'individualisation* »³⁸.

L'individualisation entendue en termes d'émancipation et d'assujettissement permet de déconstruire deux préjugés simplificateurs : celui de la passivité des individus face à l'État autoritaire, et celui de l'individualisme excessif né au cours des réformes économiques :

« [...] l'autonomie relative et le caractère distinctif de la structure de la personnalité des individus se sont notablement accrus dans les sociétés développées si on les compare aux stades antérieurs. Mais, paradoxalement, l'interdépendance des individus s'est également accrue. [...] Si hautement individualisés que soient les hommes des sociétés développées, leur structure de personnalité est unie par un lien invisible, sur le mode du "nous". »³⁹

Selon cette approche, l'autonomie de l'individu « est l'agir réflexif d'une raison qui se crée dans un mouvement sans fin, comme à la fois individuelle et sociale »⁴⁰. Il devient possible de dépasser la dichotomie entre individu et société en faisant ressortir les éléments sociaux de la domination. Pour Elias, la domination de soi passe par le contrôle de l'individu sur lui-même au sein d'un processus plus général de pacification des rapports sociaux. Ce rapport aux autres et à soi est saisi dans les relations de pouvoir : l'assujettissement se caractérise par la soumission, par le contrôle, la dépendance. En même temps, tout individu s'attache à sa propre identité⁴¹. Il se construit en incorporant, consciemment ou non, une certaine forme de domination. La notion de « subjectivation » rejoint les réflexions d'Elias sur l'interdépendance : la focale se pose sur la dimension individuelle, introduisant la notion de sujet⁴², qui a deux sens, sujet agissant et se soumettant. La complexification et la densification de la société accompagnent l'émergence de conventions de vie collective dans les espaces publics : « Cette nouvelle structure des relations demande de l'individu une plus grande prudence, un mode plus conscient de contrôle de soi, moins de spontanéité dans l'action

³⁶ Erving GOFFMAN. *La mise en scène de la vie quotidienne : 1, la présentation de soi*. Paris : Minuit, 1973, p. 23.

³⁷ Nadège RAGARU, Antonela CAPELLE-POGACEAN dir. *Vie quotidienne et pouvoir sous le communisme : la consommation revisitée*. Paris : Karthala, 2010, p. 26.

³⁸ Norbert ELIAS. *La société des individus*, op. cit., p. 102. L'auteur souligne.

³⁹ Norbert ELIAS. *Engagement et distanciation*, op. cit., p. 126.

⁴⁰ Cornelius CASTORIADIS. *Le monde morcelé : les carrefours du labyrinthe III*. Paris : Seuil, 1990, p. 131.

⁴¹ Gilles DELEUZE. *Foucault*. Paris : Minuit, 1986, p. 108-110.

⁴² Michel FOUCAULT. *Histoire de la sexualité. 2, L'usage des plaisirs*. Paris : Gallimard, 1984 ; *Histoire de la sexualité. 3, Le souci de soi*. Paris : Gallimard, 1984.

comme dans le discours, et dans la commande et le maniement de ses relations en général »⁴³. Par exemple, les mécanismes de domination par la consommation placent les individus face à un choix plus varié, mais impliquant des modes de conduite plus normalisés.

Ce cadrage théorique permet de saisir ensemble la logique du contrôle social et celle de la multiplication des phénomènes contestataires dans la société chinoise, sans opposer État, individu et société. L'apport des lectures croisées de Foucault, d'Elias et de la sociologie interactionniste de Goffman réside dans leur capacité à construire des passerelles institutionnelles et individuelles : « un individu *aujourd'hui*, c'est de l'autonomie assistée de multiples manières »⁴⁴. En d'autres termes, « l'individu est une construction instable et contradictoire de soi dans la relation à autrui »⁴⁵.

B - Une micro-analyse : changer de focale pour étudier l'ordinaire

Une grille conceptuelle inductive permet d'analyser les manières dont les individus agissent et entretiennent des échanges variables et incertains. Par une étude de cas au niveau local, je penserai la banalité de la société chinoise, au sens où Jean-François Bayart pense la banalité de la société africaine⁴⁶. En analysant le déclin du système de l'unité de travail, Antoine Kernén montre, dans une étude sur Shenyang, que la formation de l'État ne se passe pas uniquement par des agencements administratifs⁴⁷. Les actes quotidiens des individus y contribuent⁴⁸. Les réformes graduelles depuis les années 1980 s'appuient sur des stratégies macroéconomiques, mais se configurent aussi localement dans des agencements spécifiques. Cette relation entre le niveau central et le niveau local vise à retracer les étapes de la réforme du logement et de l'aménagement urbain dans la ville de Pékin⁴⁹.

⁴³ Norbert ELIAS. *La société des individus. op. cit.*, p. 265.

⁴⁴ Alain EHRENBERG. *L'individu incertain*. Paris : Calmann-Lévy, 1995, p. 305. L'auteur souligne.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 311.

⁴⁶ Voir les publications de Jean-François Bayart. Sur la Chine, voir Jean-Louis ROCCA. *Chine : vers un État banal ?* In Béatrice HIBOU dir. *La privatisation des États*. Paris : Karthala, 1999, p. 227.

⁴⁷ Certaines monographies ont porté sur le monde du travail. Lisa ROFEL. *Other modernities : gendered years in China after socialism*. Berkeley : University of California Press, 1999 ; d'autres études ont porté sur des localités. David L. WANK. *Commodifying communism : business, trust, and politics in a Chinese city*. Cambridge : Cambridge University Press, 1999.

⁴⁸ Antoine KERNÉN. *La Chine vers l'économie de marché : les privatisations à Shenyang*. Paris : Karthala, 2004, p. 172.

⁴⁹ « Selon des modalités qui peuvent être fort différentes, on cherche à saisir la construction des identités sociales comme le produit d'un ensemble d'interdépendances nouées au sein d'un espace de relations ». Jacques REVEL. L'histoire sociale In Jacques REVEL, Nathan WACHTEL dir. *Une école pour les sciences sociales : de la VI^e section à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*. Paris : Cerf, 1996, p. 69.

1) La « quête du normal » et la légitimation de la domination

Les réflexions de Michel Foucault sont éclairantes sur les paradoxes du quotidien et sur la question des rapports de pouvoir, lequel est entendu comme une « action sur des actions » :

« Par pouvoir, [...] il faut entendre d'abord la multiplicité des rapports de force qui sont immanents au domaine où ils s'exercent, et sont constitutifs de leur organisation ; le jeu qui par voie de luttes et d'affrontements incessants les transforme, les renforce, les inverse ; les appuis que ces rapports de force trouvent les uns dans les autres, de manière à former chaîne ou système, ou, au contraire, les décalages, les contradictions qui les isolent les uns des autres ; les stratégies enfin dans lesquelles ils prennent effet, et dont le dessin général ou la cristallisation institutionnelle prennent corps dans les appareils étatiques, dans la formulation de la loi, dans les hégémonies sociales. »⁵⁰

Dans toute formation sociale, on insiste sur l'« omniprésence du pouvoir : non point parce qu'il aurait le privilège de tout regrouper sous son invincible unité, mais parce qu'il se produit à chaque instant, en tout point, ou plutôt dans toute relation d'un point à un autre. Le pouvoir est partout ; ce n'est pas qu'il englobe tout, c'est qu'il vient de partout »⁵¹. Quelle que soit la nature du régime politique, les individus ne se limitent pas à des entités passives : ils sont abordés en tant que source de production et d'effet d'un pouvoir au quotidien. Ainsi, on peut relier l'émergence de normes sociales comme le produit de ces rapports de pouvoir :

« Contextualisée et relationnelle, la “normalité” est un vecteur de légitimation du pouvoir autoritaire. Mais elle l'est non pas parce qu'elle est imposée par les dominants comme la valeur suprême, non parce qu'elle répond au désir d'obéir des dominés ; elle l'est parce qu'elle se conçoit différemment selon les individus et les catégories de la population, parce qu'elle fait l'objet d'interprétations différentes de la part des dominés, et surtout parce qu'elle ne peut être comprise que dans sa dynamique, les normes n'étant pas définies “d'en haut” mais s'élaborant dans les interactions sociales, dans la rencontre d'une constellation d'intérêts hétérogènes. »⁵²

Jean-Claude Kaufmann a développé le thème de la « banalité » comme objet de recherche : « nous n'avons pas encore trouvé les mots pour dire la complexité et la richesse qui sont au plus près de nous, derrière l'apparente banalité du quotidien »⁵³. Le sociologue a théorisé la « quête de l'ordre » à travers des phénomènes anodins comme les activités ménagères⁵⁴. Il s'agira de penser la formation de la « banalité », de la « normalité » dans la vie quotidienne des Chinois lorsqu'ils se trouvent en face à face dans les espaces urbains. Ces questionnements peuvent sembler peu intéressants ou ennuyeux, mais ils constituent une entrée sur les relations sociales spontanées, afin de faire ressortir les configurations des relations de pouvoir que ces rapports sous-tendent : « L'attention porte à la fois sur des manières de dire et des manières de faire si quotidiennes et si banales que leur signification

⁵⁰ Michel FOUCAULT. *Histoire de la sexualité. 1, la volonté de savoir*. Paris : Gallimard, 1976, p. 121.

⁵¹ *Ibid.*, p. 122.

⁵² Béatrice HIBOU. *Anatomie politique de la domination*. Paris : La Découverte, 2011, p. 54-55.

⁵³ Jean-Claude KAUFMANN. *La vie ordinaire : voyage au cœur du quotidien*. Paris : Greco, 1989, p. 151.

⁵⁴ Jean-Claude KAUFMANN. *Le cœur à l'ouvrage : théorie de l'action ménagère*. 2^e édition. Paris : Pocket, 2011, p. 43-46.

finit par échapper aux principaux intéressés »⁵⁵. Concernant les comités de résidents, la réaction des anciens habitants était souvent : « Je ne sais pas quoi te dire. C'est vraiment banal. À Pékin, on a toujours eu des comités de résidents ».

Les modalités du gouvernement ont évolué depuis l'époque maoïste, produisant différentes manières de penser l'encadrement des quartiers. À un certain point, l'État chinois passe d'un rôle de « souverain » sur un territoire à un rôle de « gouvernement » qui rationalise politiquement la manière de diriger sa population. Le concept foucauldien de gouvernementalité traduit à la fois l'idée d'une pratique de pouvoir sur autrui, et des pratiques de soi⁵⁶. Les gouvernementalités sont historiquement élaborées et socialement instituées. Au début du 21^e siècle, les agents des comités de résidents illustrent adéquatement l'idéal-type de la biopolitique en s'attachant à discipliner les corps et à réguler la population. Mais au moyen de l'étude sur la généalogie des plaisirs, je montrerai que les habitants de Pékin sont aujourd'hui capables de subjectivation, comme « production des modes d'existence ou styles de vie »⁵⁷. L'exemple du logement est emblématique de ce mécanisme de subjectivation : tous les urbains désirent acheter et vivre dans un logement marchand. Ce désir est une matrice d'assujettissement car ils se soumettent à un ordre économique et social produit en masse et à des prix élevés favorisant la ségrégation urbaine et sociale dans la ville. L'espace résidentiel urbain s'avère donc de plus en plus cloisonné : en même temps, les groupes de propriétaires souhaitent se démarquer d'autres individus auxquels ils coupent l'accès à leur « oasis », mais ils revendiquent cette exclusivité précisément dans un rapport à l'autre et à eux-mêmes. Elias explique par exemple que « le charisme (le sien) et la disgrâce collective (celle des autres) sont complémentaires : c'est là un des aspects les plus significatifs de la relation installés-intrus »⁵⁸. De plus, parallèlement à cette forme de normalisation, en expérimentant l'acquisition d'un logement neuf, leurs usages concrets de l'espace produisent des normes et des attentes nouvelles, modifiant les règles du jeu. Si eux-mêmes s'imposent certaines disciplines (surveillance des autres, sophistication des règles de bienséance, civilités sur soi), ils projettent une forme de normalité qui se différencie de celle construite par les pouvoirs publics lorsqu'ils prônaient le petit confort (小康 *xiǎokāng*). Le souci de soi traduit aussi des formes de créativité, d'inventivité vis-à-vis de l'uniformisation des modes de vie⁵⁹ en exigeant

⁵⁵ Marc ABÉLÈS. *Jours tranquilles en 89 : ethnologie d'un département français*. Paris : Odile Jacob, 1988, p. 13.

⁵⁶ Jean-François BAYART. *Le gouvernement du monde : une critique politique de la globalisation*. Paris : Fayard, 2004, p. 11.

⁵⁷ Gilles DELEUZE. *Pourparlers*. Paris : Minuit, 2003, p. 156.

⁵⁸ Norbert ELIAS, John L. SCOTSON. *Logiques de l'exclusion...*, *op. cit.*, p. 37.

⁵⁹ Voir l'article « Gouvernementalité » In Stéphan LECLERCQ dir. *Abécédaire de Michel Foucault*. Paris : Vrin, 2004, p. 55.

des services, en revendiquant des droits particuliers liés à la propriété immobilière⁶⁰. Cela amène à comprendre les processus de stylisation de l'existence, qui façonnent les modalités de gouvernement et les technologies d'encadrement sur lesquelles repose et se construit l'État.

L'individu se gouverne en tant que sujet éthique, effectuant ses choix de vie en fonction des contraintes de l'État qu'il intériorise et réactive. De cette approche, les deux processus d'assujettissement et d'émancipation sont dynamiques : « l'assujettissement n'exclut pas l'action des sujets, il procède de celle-ci »⁶¹. D'après Judith Butler, « le modèle que Foucault cherche à comprendre, à incorporer et à illustrer, exige que la prescription morale ait sa part dans l'action. Le propos de Foucault semble être ici de montrer que la renonciation et l'interdiction n'imposent pas nécessairement un mode éthique passif et non actif, mais constituent plutôt un mode de conduite éthique et une manière de styliser action et plaisir à la fois »⁶². La subjectivation passe par le gouvernement de soi :

« La prise en charge croissante de problèmes par l'individu lui-même, à tous les échelons de la société. Le nombre de mécanismes sociaux qui favorisaient des automatismes de comportement ou d'attitude personnelle a largement diminué au profit de normes incitant à la décision personnelle, qu'il s'agisse de recherche d'emploi, de vie de couple, d'éducation, de manières de travailler ou de se conserver en bonne santé. »⁶³

La gouvernementalité se pense à travers les mécanismes par lesquels le gouvernement d'une population est progressivement devenu d'utilité étatique. La Chine a connu différents régimes de gouvernement au cours de son histoire, depuis les années maoïstes⁶⁴, au moment où elle a adopté une forme de gouvernement de la population prise en compte comme sujet agissant. Durant la période socialiste en Chine, le processus de gouvernementalisation s'est affirmé parallèlement à la mise en œuvre de la politique de contrôle des naissances. À partir de 1979, cette politique fonde le point central de la prise en compte de la population en tant qu'objet d'action publique. Les réformes de l'État chinois témoignent d'un changement dans la manière d'administrer dans un objectif de développement économique : « Il va falloir manipuler, il va falloir susciter, il va falloir faciliter, il va falloir laisser faire, il va falloir, autrement dit, gérer et non plus réglementer »⁶⁵. Dans ce moment charnière, la qualité de vie des individus devient d'utilité étatique⁶⁶. D'après Béatrice Hibou, l'énigme de la servitude délibérément consentie se situe à la base de toute gouvernementalité en tant qu'arbitrage entre

⁶⁰ On peut notamment citer les villages d'artistes ou de groupes de rock dans la banlieue de Pékin.

⁶¹ Jean-François BAYART. Comparer par le bas. *Sociétés politiques comparées*, n°1, avril 2008, p. 6.

⁶² Judith BUTLER. Qu'est-ce que la critique ? Essai sur la vertu selon Foucault In Marie-Christine GRANJON dir. *Penser avec Michel Foucault : théorie critique et pratiques politiques*. Paris : Karthala, 2005, p. 85.

⁶³ Alain EHRENBERG. *L'individu incertain*, op. cit., p. 18.

⁶⁴ Susan GREENHALGH, Edwin A. WINCKLER. *Governing China's population : from Leninist to neoliberal biopolitics*. Stanford : Stanford University Press, 2005.

⁶⁵ Michel FOUCAULT. *Sécurité, territoire, population...*, op. cit., p. 360.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 334.

des techniques de domination des autres et des techniques de soi. Ce point de rencontre fonde la légitimité ambivalente de la domination. Les évolutions des dispositifs de pouvoir suivent des processus au cours desquels certains mécanismes ne sont pas toujours cohérents ; ils sont intégrés dans des conflits. De cette façon sont mis en place des mécanismes de sécurité, « ayant pour fonction d'assurer la sécurité de ces phénomènes naturels qui sont les processus économiques ou qui sont les processus intrinsèques à la population, [ce] qui va être l'objectif fondamental de la gouvernementalité »⁶⁷.

Dans les villes chinoises, « le pouvoir de normalisation contraint à l'homogénéité ; mais il individualise en permettant de mesurer les écarts, de déterminer les niveaux, de fixer les spécialités et de rendre les différences utiles en les ajustant les unes aux autres »⁶⁸. Le sujet est assujéti par un système normatif qui l'intègre à l'espace social et le détermine de l'intérieur⁶⁹ et qui est ensuite intégré dans des objectifs statistiques biopolitiques⁷⁰. Par exemple, l'un des objectifs principaux de la *danwei* était de fabriquer des corps dociles et utiles, conformés aux normes, et d'établir un contrôle avancé de la vie individuelle et sociale. Cette organisation de la société urbaine avait conduit à développer des formes de surveillance et d'autocontrôle : chacun « tenait » son rôle par un système de contrôle social passant par une peur psychologique importante. Aujourd'hui, chacun tente de tenir son rôle sans cracher, bousculer, salir, car c'est selon ces critères que l'on est jugé comme « civilisé » dans les espaces urbains.

L'anthropologie offre de nouveaux angles d'étude de ces manières de gouverner par le bas⁷¹. Les pratiques ordinaires permettent d'appréhender le politique sous un autre angle et de concevoir le processus de formation de l'État sur la longue durée, pour apercevoir les pratiques de « dérivation créative », de transfert de sens, et les lignes de continuité et de rupture des itinéraires d'accumulation du pouvoir⁷². Jusqu'à la fin des années 1980, l'ensemble des domaines de la vie quotidienne était considérablement contraint. Il existait un système de rationnement. Le logement, comme d'autres services sociaux⁷³, était pris en charge par l'unité de travail et les municipalités, attribué sur un mode bureaucratique et clientéliste⁷⁴. Il n'existait que peu de canaux pour l'expression personnelle en public, les domaines artistique et culturel

⁶⁷ *Ibid.*, p. 361.

⁶⁸ Michel FOUCAULT. *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Paris : Gallimard, 1975, p. 216.

⁶⁹ Stephan LECLERCQ dir. *Abécédaire de Michel Foucault*. Paris : Vrin, 2004, p. 124.

⁷⁰ Michael DUTTON. *Policing and punishment in China : from patriarchy to the « People »*. Cambridge : Cambridge University Press, 1992, p. 3.

⁷¹ Jean-François BAYART. L'énonciation du politique. *Revue française de science politique*, vol. 35, n°3, juin 1985, p. 343-373.

⁷² Jean-François BAYART. Comparer par le bas, article cité, p. 7.

⁷³ Tels que l'assurance-maladie, la retraite, l'éducation, etc.

⁷⁴ Andrew G. WALDER. *Communism neo-traditionalism : work and authority in Chinese industry*. Berkeley : University of California Press, 1986.

étant verrouillés et fortement codifiés. La mobilité entre ville et campagne était limitée par un système d'enregistrement par foyer, le livret de résidence (户口 *hùkǒu*), dont l'application a été assouplie à partir de l'ère des réformes : aujourd'hui, les migrants ou *mingong* constituent une part importante de la population urbaine, mais leur intégration dans les villes fait problème⁷⁵. Certaines appellations officielles sont identiques mais les fonctions ont évolué. Les comités de résidents sont désormais au cœur de la politique des « communautés de quartier » (社区 *shèqū*). Les configurations des quartiers sont le résultat des configurations antérieures. Les phénomènes d'*hybridation*, comme le maintien de références socialistes associé à l'entrée dans l'OMC en 2001, sont composés à la fois d'évolutions internes et d'influences extérieures. Les transformations de la politique du logement permettent de comprendre comment la norme de la *propriété immobilière* s'est imposée. Cela donne lieu à des redéfinitions des politiques publiques et des institutions. Par ailleurs, l'attention accordée par les pouvoirs publics à l'aide sociale et aux politiques d'aide aux plus démunis se traduit par l'apparition de nouveaux métiers comme celui de « travailleur social » (社会工作者 *shèhuì gōngzuòzhě*). La politique de réforme locale des « communautés de quartier » suggère une modification de la manière de penser les politiques publiques urbaines : administrer la population par l'individualisation, l'autonomisation, la moralisation, la rationalisation et la sollicitude publique au sein d'un espace mouvant⁷⁶.

2) Le contrôle individuel et social : une dimension ordinaire de la vie quotidienne dans les espaces résidentiels

L'œuvre de Norbert Elias est précieuse pour l'apport de la notion de procès de civilisation à la science politique : la civilisation, qui appelle des individus un autocontrôle de plus en plus maîtrisé, intervient dans le domaine tant social que psychique. Cette réflexion s'avère éclairante pour l'urbanisation : « Le réseau des activités humaines acquiert ainsi une plus grande complexité, une plus large extension et un maillage plus serré »⁷⁷. La métropole amène à penser les rites d'interaction, les logiques d'évitement, les spontanéités. La notion de « routine » explique que les « rôles » des individus s'organisent selon leurs rapports aux autres :

⁷⁵ Il existe une abondante littérature sur les discriminations dont sont victimes les *mingong* dans la société urbaine. Voir Chloé FROISSART. *Quelle citoyenneté pour les travailleurs migrants en République Populaire de Chine ? L'expérience de Chengdu*. Thèse de doctorat : Politique comparée : Paris : Institut d'Études Politiques, 2007 ; Dorothy J. SOLINGER. *Contesting citizenship in urban China : peasant migrants, the state, and the logic of the market*. Berkeley : University of California Press, 1999. Cindy C. FAN. *China on the move : migration, the state, and the household*. Londres : Routledge, 2008.

⁷⁶ Jean-Louis BRIQUET, Frédéric SAWICKI. L'analyse localisée du politique : lieux de recherche ou recherche des lieux ? *Politix*, n°7-8, octobre-décembre 1989, p. 14.

⁷⁷ Norbert ELIAS. *Engagement et distanciation*. Paris : Fayard, 1993, p. 20.

« Les routines sont la météo du lien social, micromatériaux d'expression qui constituent un savoir des circonstances dans leur état de fait et qui épargnent le travail de définition des situations dans un espace-temps commun [...]. L'analyse des routines fait de l'acteur social, non pas un individu subissant des effets de société, mais un somnambule mobilisant des ressources d'adaptation pré-individuelles. »⁷⁸

Dans une perspective comparée, le phénomène de contrôle social en milieu urbain se révèle assez banal, en Chine comme dans les autres sociétés développées. D'abord, toute opération d'aménagement urbain a rarement respecté l'avis des habitants dans l'histoire, notamment en période de croissance urbaine rapide, que ce soit aux États-Unis⁷⁹, en Europe⁸⁰ ou en Chine. Ensuite, le voisinage a depuis longtemps été interprété comme une instance de contrôle social⁸¹. Les interactions interindividuelles au sein de quartiers urbains se caractérisent par la surveillance, et ceci dans toute société dans le monde. En cela, Jane Jacobs parle des « yeux sur la rue » (*eyes on the street*)⁸². Cette faculté de contrôle social dans l'espace résidentiel s'invente en Chine depuis la ville impériale au caractère panoptique. Elle a ensuite caractérisé le régime maoïste. Aujourd'hui, de nombreux éléments incarnent encore la surveillance locale, notamment les patrouilles d'habitants pour la sécurité. S'il s'agit d'une spécificité chinoise, on rappelle que dans toute société complexe, la surveillance porte sur les manières d'être convenable en public dans un processus de pacification des rapports sociaux.

Les imaginaires sociaux sont intrinsèquement liés à l'univers matériel. « Il ne peut donc y avoir de coupure entre matériel et catégorie, entre fait et sens »⁸³. De même, l'élaboration de théories, de qualités ou de valeurs estimées sont indissociables d'expériences matérielles. L'expérience sociale urbaine peut être appréhendée dans ses aspects diversifiés pour saisir les paradoxes et ambiguïtés des phénomènes. Comme l'écrit Jacques Revel, « le choix de l'individuel n'est pas pensé comme contradictoire avec celui du social : il doit en rendre possible une approche différente en suivant le fil d'un destin particulier [...] et avec lui la multiplicité des espaces et des temps »⁸⁴. Ainsi, on prendra en compte les multiples facettes de la personnalité des individus rencontrés à Pékin, qu'ils activent ou laissent « en coulisse » en fonction de leur interlocuteur et de leur « public ». Dans le quartier d'habitat, les interactions

⁷⁸ Isaac JOSEPH. *Le passant considérable...*, op. cit., p. 90. Voir aussi Erving GOFFMAN. *La mise en scène de la vie quotidienne : 1, op. cit.*, p. 73.

⁷⁹ ZHANG Yan, FANG Ke. Is history repeating itself ? From urban renewal in the United States to inner-city redevelopment in China. *Journal of planning education and research*, n°23, 2004, p. 286-298.

⁸⁰ Manuel CASTELLS. *Luttes urbaines et pouvoir politique*. Paris : Maspero, 1973.

⁸¹ C'est à partir de ce constat que s'est affirmée la première génération de sociologues urbains de l'École de Chicago.

⁸² Jane JACOBS. *The death and life of great American cities*. New York : Random House, 1961.

⁸³ Cornelius CASTORIADIS. *L'institution imaginaire de la société*. Paris : Seuil, 1975, p. 20.

⁸⁴ Jacques REVEL. Micro-analyse et construction du social In Jacques REVEL dir. *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*. Paris : Gallimard, 1996, p. 21.

entre les personnes convergent vers des ententes tacites concernant les différentes normes sociales : qu'est-il convenu de faire et de dire ? Comment (bien) se comporter ? Ce type d'interrogation rejoint la problématique de l'« usage moyen »⁸⁵ d'un habitat collectif, impliquant différentes formes de contrôle : contrôle de l'individu sur lui-même (autocontrôle), contrôle du groupe social par des normes (contrôle social) et contrôle des institutions et des pouvoirs publics sur les modes d'habiter (hétéro-contrôles)⁸⁶. Comment ces contrôles se mettent en place et quels mécanismes les activent, telle est la question à laquelle je tente de répondre dans chaque quartier d'enquête.

C - Une approche du politique « par le bas »

Si l'on part du haut pour regarder le bas, on peut perdre une série de dimensions constituantes des stratégies locales de gouvernement. L'étude du politique par le bas montre que les configurations des rapports de pouvoir reposent sur des réformes « venant du haut », mais aussi sur des bricolages locaux et sur la mobilisation de ressources issues du bas. Le caractère « nouveau » de la politique de « construction des communautés de quartier » (社区建设 *shèqū jiànshè*) se compose au niveau local selon une grande variété de configurations qu'il est intéressant de prendre en compte. Je n'ai pas centré l'analyse uniquement sur les institutions. J'ai préféré cerner les configurations des rapports de pouvoir dans les quartiers de Pékin pour faire émerger par le bas la formation continue de l'État⁸⁷.

1) Configurations

J'emprunte à Elias la notion de « configuration », définie comme un processus d'interrelations désignant à la fois une situation et les conditions de sa transformation : la configuration est un « concept générique de la structure que des hommes interdépendants, groupes ou individus, forment entre eux »⁸⁸. Cette notion s'adapte à une réflexion sur la production dynamique de normes sociales et la gestion des conventions sociales dans les quartiers urbains. En vue d'aborder de manière plus fine les rapports de pouvoir structurant des états de domination, il s'agit de relativiser la centralité de l'État dans l'administration des conduites en s'intéressant aux espaces intermédiaires de la régulation sociale et politique, et notamment à l'espace, moins visible, du logement. L'État est souvent considéré comme au

⁸⁵ Jean-Claude KAUFMANN. *La vie h.l.m...*, op. cit.

⁸⁶ Robert CASTEL, Anne COPPEL. Les contrôles de la toxicomanie In Alain EHRENBERG dir. *Individus sous influence : drogues, alcools, médicaments psychotropes*. Paris : Esprit, 1991, p. 237-256.

⁸⁷ À la manière de Michel Foucault, qui montre que l'assujettissement était aussi une action – le produit de sujets agissants. D'où le choix du terme de « gouvernement » dans cette étude.

⁸⁸ Norbert ELIAS. *Engagement et distanciation*. Paris : Fayard, 1993, p. 130.

centre de la formulation des règles et de la mise en œuvre de l'action. Or le pragmatisme prévaut souvent sur l'idéologie et le combat pour des valeurs doit s'accommoder de la gestion des rapports de force⁸⁹. Par exemple, les agents des comités de résidents rencontrent souvent des difficultés pour prendre contact avec les habitants. Pour y parvenir, ils « évitent » de parler de politique pour se concentrer sur des aspects très concrets, des conversations anodines de voisinage et des sujets « passe-partout ». Ce premier contact dépolitisé se révèle fondamental pour montrer aux habitants qu'ils peuvent leur « faire confiance », ce qui réfute la thèse d'une instance de contrôle social et politique⁹⁰. Il ne s'agit donc pas ici de caractériser la nature du régime politique, mais plutôt de faire apparaître des processus complexes, incertains et changeants constitutifs de cette société⁹¹.

L'anthropologie politique « regarde l'État par le bas au travers d'une investigation du pouvoir, de son exercice et de son enracinement »⁹². L'anthropologie politique ne correspond pas tant à un angle d'étude (« micro »), elle définit surtout un raisonnement critique, qui consiste à penser le politique comme objet complexe⁹³. Ma perspective d'analyse s'inscrit dans la lignée d'une *analyse ascendante du pouvoir*⁹⁴. D'après Didier Fassin et Dominique Memmi, l'emploi du terme de gouvernement vise à échapper aux découpages administratifs, souvent conçus du haut vers le bas ou aux débats idéologiques, pour saisir l'ensemble des dispositifs et des procédures d'intervention sur les populations vivantes⁹⁵. À Pékin, les *shequ* sont tracées par les administrations municipales. Le gouvernement des quartiers fait cependant intervenir d'autres critères : pratiques habitantes, lieux de sociabilité, conflits sociaux, et bien d'autres qui ne se limitent pas à ces frontières. Ainsi, la notion de gouvernement permet de saisir le caractère insaisissable, fluide, diffus du pouvoir et des objets sur lesquels il s'exerce. Le rôle local des pouvoirs publics par l'action des employés des comités de résidents passe par le recensement de la population, les programmes d'aide sociale, les politiques de prévention des risques sociaux et sanitaires, mais aussi les activités culturelles et les loisirs, et enfin la médiation des conflits. Il s'agit de saisir les enjeux et les conséquences concrètes de ces politiques publiques et de leur exécution par des instances para-publiques.

⁸⁹ Didier FASSIN, Dominique MEMMI dir. *Le gouvernement des corps...*, op. cit., p. 24.

⁹⁰ La sociologie des comités de résidents est proposée dans le chapitre 4.

⁹¹ Comme le propose Marie-Laure Geoffray dans sa thèse sur les pratiques contestataires à Cuba. Marie-Laure GEOFFRAY. *Contester à Cuba*. Paris : Dalloz, 2012. Voir aussi Marc ABÉLÈS. *Jours tranquilles en 89...*, op. cit., p. 146.

⁹² Marc ABÉLÈS. *Anthropologie de l'État*. Paris : Armand Colin, 1990, p. 114.

⁹³ Voir le dossier « Usages politiques de l'anthropologie » dans *Raisons politiques*, n°22, mai 2006 ; Marc ABÉLÈS. *Anthropologie de l'État*. Paris : Armand Colin, 1990, p. 8.

⁹⁴ Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*. vol. 3 (1976-1979), op. cit., p. 181.

⁹⁵ Didier FASSIN, Dominique MEMMI dir. *Le gouvernement des corps...*, op. cit., p. 20.

Le gouvernement se pense à partir d'une relation dynamique, en interaction car le pouvoir est conçu comme champ d'action pour soi et structuration du champ d'action d'autrui⁹⁶. Les « arts de l'existence »⁹⁷ caractérisent la production du sujet qui met en action sa propre éthique de vie. Le sujet se délimite lui-même et décide de comment il se fabrique, mais cela n'est possible que grâce à des normes déjà en place, qui permettent ensuite de définir l'action éthique⁹⁸ : « L'action morale est indissociable de ces formes d'activité sur soi qui ne sont pas moins différentes d'une morale à l'autre que le système des valeurs, des règles et des interdits »⁹⁹.

2) Quadrillages : une « microphysique du pouvoir »¹⁰⁰ dans les quartiers de Pékin

En étudiant les phénomènes sociaux à l'échelle microlocale, on met en lumière un art de gouverner qui prend en compte la question de la « meilleure » manière de renouveler les modes de gouvernement de la population urbaine, de plus en plus hétérogène et individualisée. En ce sens, la politique de construction des communautés de quartier relève de ce souci de réformer l'action publique. L'étude des instances para-publiques assurant le travail administratif dans les quartiers d'habitation permet de penser l'exercice minutieux du pouvoir dans l'espace urbain et les techniques de pouvoir sur une population de « résidents »¹⁰¹.

Quand à la spatialité des formes de quadrillage en milieu urbain, la recherche de Foucault sur les configurations du pouvoir dans l'espace est éclairante¹⁰² :

« Le panoptisme n'a pas été confisqué par les appareils d'État, mais ceux-ci se sont appuyés sur ces sortes de petits panoptismes régionaux et dispersés. De sorte que, si on veut saisir les mécanismes de pouvoir dans leur complexité et dans leur détail, on ne peut pas s'en tenir à l'analyse des seuls appareils d'État [...]. En fait, le pouvoir dans son exercice va beaucoup plus

⁹⁶ Les « modes d'assujettissement » dépendent de « la façon dont l'individu établit son rapport à cette règle et se reconnaît comme lié à l'obligation de la mettre en œuvre ». Michel FOUCAULT. *Histoire de la sexualité. 2...*, *op. cit.*, p. 38.

⁹⁷ « Par là il faut entendre des pratiques réfléchies et volontaires par lesquelles les hommes, non seulement se fixent des règles de conduite, mais cherchent à se transformer eux-mêmes, à se modifier dans leur être singulier, et à faire de leur vie une œuvre qui porte certaines valeurs esthétiques et répond à certains critères de style ». *Ibid.*, p. 18.

⁹⁸ Foucault parlait de « détermination de la substance éthique » pour définir « la façon dont l'individu doit constituer telle ou telle part de lui-même comme matière principale de sa conduite morale ». *Ibid.*, p. 37.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 40.

¹⁰⁰ Michel FOUCAULT. *Surveiller et punir... op. cit.*, p. 34-36.

¹⁰¹ « L'emplacement est défini par les relations de voisinage entre points ou éléments [...]. D'une manière encore plus concrète, le problème de la place ou de l'emplacement se pose pour les hommes en termes de démographie ; et ce dernier problème de l'emplacement humain [...], c'est aussi le problème de savoir quelles relations de voisinage, quel type de stockage, de circulation, de repérage, de classement des éléments humains doivent être retenus de préférence dans telle ou telle situation pour venir à telle ou telle fin ». Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*, vol. 4 (1980-1988), *op. cit.*, p. 753-754.

¹⁰² Il évoque dans son œuvre l'histoire des cités ouvrières, utopies urbaines caractérisées par l'assignation d'une moralité à un espace de vie.

loin, passe par des canaux beaucoup plus fins, est beaucoup plus ambigu, parce que chacun est au fond titulaire d'un certain pouvoir et, dans cette mesure, véhicule le pouvoir.»¹⁰³

L'État fonctionne sur la base de relations de pouvoir spatialisées. En Chine, l'application de la politique de l'enfant unique se traduit, dans les villes, par une diminution des besoins en structures pour la petite enfance avec pour conséquence la destruction d'écoles primaires au profit de la construction de parkings, qui eux, n'avaient pas été conçus en même temps que les logements anciens :

[Habitant, Y2, 7 avril 2007] « Avant, très peu de gens possédaient leur propre voiture, donc ils pouvaient les garer le long du trottoir. Mais maintenant, il n'y a pas assez de place donc on a construit ce parking. La nuit, il est pratiquement plein. Avant, c'était un terrain vague. Encore avant, il y a eu une école primaire, mais elle a été détruite et c'est devenu un terrain vague, et, de fait, un parking. Il y a moins d'enfants qu'avant et plus de voitures. »

[Habitant, X, 16 mai 2009] Près de Houhai, il y a un chantier à côté des toilettes publiques : « À cet endroit, il y avait une école primaire mais les élèves étaient de moins en moins nombreux alors on l'a détruite. Il n'y en avait plus besoin. »

À Shichahai (quartier X), une autre école primaire a été remplacée par le centre communautaire de services aux personnes âgées¹⁰⁴. L'aménagement de l'espace reflète donc le vieillissement de la population. La notion de « quadrillage »¹⁰⁵, entendue au sens d'un dispositif de domination et de pouvoir, permet de saisir la mise en place d'instances de gouvernement des quartiers. Les styles architecturaux et urbanistiques sont envisagés comme des éléments constitutifs de la microphysique du pouvoir dans les quartiers d'habitat depuis les débuts de la Chine maoïste¹⁰⁶.

L'évolution des rôles assignés aux comités de résidents à travers la politique de « construction des communautés de quartier » (社区建设 *shèqū jiànshè*) conduit à l'idée d'une sorte de « quadrillage » du territoire. À Pékin, chaque quartier résidentiel doit être géré par un comité de résidents, mais leur surveillance est assez relâchée. On fait donc l'hypothèse d'un encadrement moins serré, plus indirect dans la gestion urbaine locale par rapport au système de la *danwei*. Les modalités d'appartenance ne sont plus fondées sur l'appartenance à une unité de travail, mais à la ville. La figure de la « modernité » (现代化 *xiàndàihuà*) et de la « civilisation » (文明 *wénmíng*) est le citoyen, au sens où l'habitant se soumet, dans ses modes de vie, à un ensemble de normes avant tout liées à l'appartenance à la ville. Dans cette perspective, une nouvelle politique publique locale s'est déployée sous le slogan de « construction des communautés de quartier » (社区建设 *shèqū jiànshè*) visant à fabriquer des

¹⁰³ Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*, vol. 3 (1976-1979), *op. cit.*, p. 35.

¹⁰⁴ Directeur du centre communautaire de services, X, 26 avril 2007.

¹⁰⁵ Introduite par Foucault et reprise dans l'analyse des cellules du parti en Tunisie. Béatrice HIBOU. *La force de l'obéissance : économie politique de la répression en Tunisie*. Paris : La Découverte, 2006.

¹⁰⁶ Voir aussi Jean-François BAYART, Jean-Pierre WARNIER dir. *Matière à politique : le pouvoir, les corps et les choses*. Paris : Karthala, 2004, p. 239.

« citadins » à partir de leur quartier d'habitation. Au sein du procès de civilisation que connaissent les villes chinoises, on observe que les comportements individuels eux-mêmes se modifient et se tempèrent. Pour Elias, il s'agit d'un processus de civilisation progressant avec la densification des interdépendances dans les sociétés humaines. Pour Goffman, les individus, en tentant de se maîtriser dans leur rapport aux autres, en s'attachant à « ne pas perdre la face » et à faire « bonne figure », traduisent ces degrés de civilisation dans la configuration historique des sociétés dites développées¹⁰⁷. Des formes de discipline se reconfigurent dans l'espace de l'habitat, notamment autour des dites populations ou groupes dits vulnérables (弱势群体 *ruòshì qúntǐ*), pauvres, handicapés, chômeurs, personnes âgées ou seules. Ainsi, les nouveaux comités de résidents ne quadrillent pas l'espace de manière aussi serrée que le décrit Béatrice Hibou dans le cas tunisien, mais ils sont particulièrement attentifs à l'espace de la vulnérabilité urbaine. En outre, les missions quotidiennes du comité de résidents se fondent sur le contact en face à face. Cela implique qu'ils soient capables, dans leur travail de terrain de changer de rôle et de langage, en fonction de chaque interlocuteur.

Cette recherche s'attache à dresser un tableau en mouvement du paysage politique micro-local à un autre niveau de focale que le niveau municipal ou national. L'étude du déroulement de la vie quotidienne dans les espaces d'habitat constitue une entrée sur le monde social permettant de saisir dans leur spontanéité les échanges, les dialogues, l'exercice des rapports de pouvoir, à travers les multiples stratégies et tactiques des individus dans leur vie de tous les jours, dans un espace où la contrainte semble indolore. Je montrerai en quoi l'espace du logement constitue un espace de domination. La réforme du logement s'est progressivement appuyée sur la constitution d'un secteur de l'immobilier « privé » et de logiques d'accumulation capitalistes bénéficiant aux entreprises de promotion immobilière et aux cadres urbains locaux. L'impératif de développement urbain va de pair avec un risque de ségrégation socio-spatiale du fait des expropriations violentes des habitants du centre ancien. Pourtant, l'appropriation du quartier par ses habitants relève de logiques complexes conjuguant plaisirs et contraintes, logiques qu'on parvient à faire émerger grâce à l'analyse des conversations, des pratiques et autres interactions quotidiennes des différents acteurs au sein de l'espace situé à proximité de leur logement. L'habitat devient ainsi le cadre et l'outil pour cerner les techniques mobilisées dans les rapports de pouvoir et les processus d'assujettissement et de subjectivation.

¹⁰⁷ Bien que Goffman n'ait pas historicisé la société dont il fait l'étude, il s'agit bien d'une société urbaine de type « avancé » sur le plan niveau de confort, etc. Voir par exemple Erving GOFFMAN. *Les rites d'interaction*. Paris : Éditions de Minuit, 1974, p. 9-42.

II. Urbanisation et culture matérielle

« L'ancrage spatial est une forme économique-politique qu'il faut étudier en détail »¹⁰⁸. Je m'intéresserai à la société chinoise par l'angle des micro-pratiques qui caractérisent l'action des individus à travers la formation d'un pouvoir résidentiel dans les quartiers.

A - Jeux d'échelles dans les quartiers urbains

« L'ambition de cette cartographie dynamique est de repérer et de dessiner, dans leur variété, un ensemble de cartes qui correspondent à autant de territoires sociaux. »¹⁰⁹

1) Échelles spatiales

L'étude monographique sur Pékin vise non seulement à faire ressortir la diversité urbaine, mais aussi à montrer qu'au niveau local, les rapports entre le social et le politique, les modes de gouvernement ou encore les actions politiques que les individus rattachent au domaine du « social » sont dynamiques et évolutifs. Les modes de gouvernement sont des processus dynamiques, variables et incertains ; de même, les relations des individus avec les institutions officielles sont complexes. Elles dépendent du niveau d'administration et du contexte en cours. On assiste aujourd'hui à l'affirmation de multiples formes de sociabilité et parallèlement à des nouveaux modes d'administration. La prolifération des résidences privées de type *xiaoqu* parallèlement à la « modernisation » des comités de résidents illustre ce phénomène. Je propose une analyse microsociale des modalités de recomposition des discours et pratiques de l'État chinois en termes de rapports quotidiens entre des opérateurs locaux liés à l'administration et des habitants. Norbert Elias avait noté l'importance des différents niveaux de configurations sociales¹¹⁰. La micro-analyse a l'avantage d'aider à mieux saisir l'enchevêtrement des logiques sociales à l'œuvre, grâce à la variation d'échelle. Car les choix de focale dépendent de la subjectivité du chercheur, en histoire, en science politique ou même dans les sciences « dures », comme le suggèrent les théoriciens des fractales¹¹¹. « La pertinence de chaque méthode doit en fait être appréciée par rapport à l'objet et à l'objectif

¹⁰⁸ Michel FOUCAULT. L'œil du pouvoir In *Dits et écrits*, vol. 3 (1976-1979), *op. cit.*, p. 193.

¹⁰⁹ Bernard LEPETIT. De l'échelle en histoire In Jacques REVEL dir. *Jeux d'échelles...*, *op. cit.*, p. 81.

¹¹⁰ « Peut-être sommes-nous allés trop loin dans la séparation de l'étude scientifique de l'homme en tant qu'individu – c'est-à-dire sous la forme de la psychologie – et de l'étude des relations humaines sur les plans intra- et inter-étatiques. Chacun de ces trois plans possède ses particularités structurelles, chacun jouit d'une certaine autonomie dans ses rapports aux autres plans ». Norbert ELIAS. *Engagement et distanciation...*, *op. cit.*, p. 126.

¹¹¹ « [...] le concept, en apparence inoffensif, de longueur géographique n'est pas entièrement « objectif », et il ne l'a jamais été. Dans sa définition, l'observateur intervient de façon inévitable ». Bernard MANDELBROT. *Les objets fractals : forme, hasard et dimension*. Paris : Flammarion, 1975, p. 21-42.

concrets de la recherche »¹¹². L'analyse microscopique permet en effet « la construction d'objets complexes et donc la prise en compte de la structure feuilletée du social »¹¹³. Ainsi, « c'est le principe de la variation qui compte, non le choix d'une échelle particulière »¹¹⁴.

Quand la majeure partie des études chinoises continue d'effectuer une distinction binaire entre État central et État local, une distinction particulièrement encore trop floue, je propose de considérer l'administration d'une manière plus précise, du niveau central (中央 *zhōngyāng*), provincial, municipal, jusqu'à l'arrondissement et au quartier¹¹⁵. En fait, comme partout ailleurs, il n'y a pas « deux échelles », le haut et le bas : chaque échelon de cette administration joue un rôle spécifique qui compte dans la mise en œuvre de l'action publique. Mon accès au terrain étant relativement limité, j'ai choisi d'étudier l'échelon le plus local, celui du comité de résidents, en interaction avec les habitants (chapitre 4). Historiquement, j'ai replacé l'évolution de cet échelon dans les transformations de la ville chinoise depuis la politique maoïste (chapitre 2). De même, à ce niveau, on peut observer d'autres acteurs évoluer en interaction dans le quartier (chapitre 3). Enfin, depuis le quartier, on peut aussi observer les conflits entre acteurs ou entre groupes d'individus (chapitre 5). Tous ces aspects permettent de mieux comprendre sur quelle échelle d'analyse les problématiques se posent en science politique.

On reconnaît alors l'apport de l'approche micro-localisée dans l'étude de « l'imbrication des espaces politiques »¹¹⁶, mais aussi des espaces géographiques¹¹⁷. L'enquête ethnographique a pu reconstituer une trame des rapports de pouvoir au sein des quartiers. La micro-histoire vient nourrir cette perspective de recherche. Giovanni Levi, dans la monographie d'un village italien, choisit des situations quotidiennes locales¹¹⁸. Ce point de vue n'est pas considéré comme « meilleur » ; il vient simplement apporter une autre forme de problématique. La micro-échelle n'a été que peu abordée dans les études chinoises, alors qu'elle peut ouvrir de nouvelles perspectives de recherche¹¹⁹.

La variation des jeux d'échelle permet l'étude des espaces au delà de la bipolarité des catégories d'analyses généralement employées, afin de dessiner une cartographie complexe de

¹¹² Frédéric SAWICKI. Les politistes et le microscope In CURAPP dir. *Les méthodes au concret : démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*. Paris : PUF, 2000, p. 151.

¹¹³ Jacques REVEL. Présentation In Jacques REVEL dir. *Jeux d'échelles..., op. cit.*, p. 13.

¹¹⁴ Jacques REVEL. Micro-analyse et construction du social In *Ibid.*, p. 19.

¹¹⁵ Seul Jean-Pierre Cabestan réalise une étude institutionnelle précise sur l'État et l'administration en Chine. Jean-Pierre CABESTAN. *Le système politique de la Chine populaire*. Paris : PUF, 1994.

¹¹⁶ Frédéric SAWICKI. Les politistes et le microscope..., contribution citée, p. 154-155.

¹¹⁷ Voir « Fractal city : metropoliarities and the restructured social mosaic » dans Edward W. SOJA. *Postmetropolis : critical studies of cities and regions*. Oxford : Blackwell Publishers, 2000, p. 264-297.

¹¹⁸ Jacques REVEL. L'histoire au ras du sol In Giovanni LEVI. *Le pouvoir au village..., op. cit.*, p. XXI.

¹¹⁹ Bernard LEPETIT. De l'échelle en histoire In Jacques REVEL dir. *Jeux d'échelles..., op. cit.*, p. 92.

micro-pouvoirs¹²⁰. Finalement, « le processus de généralisation ne consiste pas à atteindre la totalité par addition ou par multiplication »¹²¹. Je cherche à « construire à partir de l'expérience de terrain des généralités cohérentes et solides »¹²². Cette micro-analyse du politique vient démontrer « l'intrication du social et du politique »¹²³. Ce cadrage vise à cerner les stratégies d'élaboration des normes, les modalités d'action, les rapports sociaux entre acteurs sociaux. Les multiples niveaux de constitution de l'État dans la ville chinoise obligent à analyser différemment l'action publique et les rapports au politique en fonction des échelons de l'État central à l'État local, jusqu'au niveau du quartier.

2) La temporalité du changement social dans la Chine urbaine

Pour relier les discours aux actions, on peut « identifier, dans une société donnée, les principaux genres discursifs du politique, obligatoirement disparates et fragmentaires [...], restituer leur relation dialogique avec le passé et [...] repérer les procédures actuelles de leur entrelacement¹²⁴ ». Les néologismes traduisent l'évolution sociale des discours du quotidien. Par exemple, les mots « nouveau propriétaire » (业主 *yèzhǔ*) et « ensemble résidentiel » (小区 *xiǎoqū*) définissent de nouvelles catégories d'habitant et d'habitat.

Chaque principe de légitimation comprend une dimension temporelle : « Pour juger du présent, et y asseoir leur position, les acteurs recourent à ces modèles temporels. Ils y ajoutent un rappel des situations passées, organisé selon la profondeur chronologique qu'ils jugent pertinente, en récits signifiants »¹²⁵. Certaines analyses des styles de vie et des discours des années 1990 et 2000 sont déjà dépassées au vu de la configuration actuelle, compte tenu de l'accélération du changement social et spatial dans la ville chinoise. De même, il est fort possible que les phénomènes analysés dans cette thèse ne soient plus d'actualité dans quelques années. C'est pourquoi j'ai travaillé à partir de la notion de « configuration », qui porte en elle l'idée d'évolution. Elle permet d'identifier les enjeux politiques d'un moment particulier. La comparaison en science politique s'effectue entre des lieux, mais elle peut aussi concerner des moments historiques, comme l'a proposé Jean-François Bayart dans son essai sur la

¹²⁰ Nadège RAGARU, Antonela CAPELLE-POGACEAN dir. *Vie quotidienne et pouvoir sous le communisme...*, *op. cit.*, p. 26.

¹²¹ Bernard LEPETIT. De l'échelle en histoire, contribution citée, p. 92.

¹²² Marc ABÉLÈS. Le rationalisme à l'épreuve de l'analyse In Jacques REVEL dir. *Jeux d'échelles...*, *op. cit.*, p. 96.

¹²³ Frédéric SAWICKI. Les politistes et le microscope, article cité, p. 155.

¹²⁴ Jean-François BAYART. *L'État en Afrique : la politique du ventre*. Paris : Fayard, 2006, p. 329.

¹²⁵ Bernard LEPETIT. Le présent de l'histoire In Bernard LEPETIT dir. *Les formes de l'expérience...*, *op. cit.*, p. 280.

« situation thermidorienne »¹²⁶. La réforme du logement en Chine trouve des éléments de comparaison avec la politique du logement dans la France d'après-guerre, ainsi qu'avec l'expérience sud-coréenne de construction de grands ensembles « modernes » dans une capitale ayant elle aussi accueilli les Jeux Olympiques¹²⁷. D'autres éléments plus implicites de comparaison ont accompagné cette recherche pour comprendre la fascination des Chinois pour la « mise au travail » capitaliste¹²⁸ mais aussi les tensions qu'elle suscite. La trajectoire de l'urbanisation sera étudiée en tant que principe organisateur d'une économie politique de la domination¹²⁹. Certaines pratiques sociales de la ville et de l'habitat analysées par les premiers sociologues de l'école de Chicago m'ont inspirée pour observer le quotidien des Pékinois.

Je nourris essentiellement ma réflexion sur les pratiques et les représentations du logement en Chine avec les conséquences pour l'urbanisation de Paris sous Haussmann puis durant la période d'après-guerre des années 1960-80, tout en précisant la situation socio-économique des deux pays¹³⁰. Si chacune de ces évolutions suit une trajectoire particulière, certains éléments rapprochent la situation chinoise de la période durant laquelle la France a connu l'avènement du confort, de l'abondance et d'une société moderne durant les Trente Glorieuses, s'accompagnant d'une politique de construction massive de logements, les grands ensembles. La Chine urbaine connaît un mouvement comparable à celui identifié par Albert Hirschman d'élévation constante du niveau de vie, se traduisant par de nouveaux plaisirs inscrits dans la consommation de biens économiques durables et non durables, dans un contexte général d'« excitation du système nerveux »¹³¹. Par exemple, dans le secteur immobilier, les projets d'urbanisme se conduisent dans une logique de court terme et d'opacité.

Enfin, on peut mettre en parallèle l'orientation sociale-moralisante de l'action publique en Chine et l'attention grandissante pour les problèmes sociaux avec le rôle des travailleurs sociaux dans les « quartiers sensibles » en France. La réforme du logement et la question sécuritaire peuvent être rapprochées des actions de proximité associées aux « *communities* »

¹²⁶ Jean-François BAYART. Le concept de situation thermidorienne : régimes néo-révolutionnaires et libéralisation économique. *Questions de recherche*, n°24, mars 2008.

¹²⁷ Valérie GELÉZEAU. *Séoul : ville géante, cités radieuses*. Paris : CNRS Éditions, 2003.

¹²⁸ Mike SAVAGE, Alan WARDE. *Urban sociology, capitalism and modernity*. Houndmills : The Macmillan Press, 1993, p. 4.

¹²⁹ L'enjeu politique du secteur de l'immobilier dans les réformes est étudié dans le chapitre 2.

¹³⁰ La situation française était caractérisée par « la conjugaison d'une croissance démographique vigoureuse, d'un exode rural massif et d'un développement industriel rapide [qui] a en effet produit un gonflement sans précédent des villes, donnant à la question du logement une place centrale ». Laurent BONELLI. *La France a peur : une histoire sociale de l'« insécurité »*. Paris : La Découverte, 2008, p. 21.

¹³¹ Prolongeant Simmel sur la condition métropolitaine moderne, Albert O. HIRSCHMAN. *Bonheur privé, action publique*. 2^e édition. Paris : Hachette, 2006, p. 52.

en Angleterre et aux États-Unis. Par ailleurs, la temporalité permet de comprendre comment les élites chinoises alternent entre souplesse et raidissement. On peut citer le raidissement général de l'attitude de l'ensemble des instances chinoises à l'approche des Jeux Olympiques, durant les élections locales, les Congrès du Parti ou l'anniversaire des 60 ans de la République populaire en 2009. Certaines politiques deviennent des priorités puis se font moins récurrentes.

B - Le logement urbain, nouvelle matrice de subjectivation en Chine

Oublions ici la complexité de la ville de Pékin, sa taille physique, spatiale, symbolique, politique, historique, et la rapidité du changement. J'étudie non pas la ville mais l'individu dans la ville, les rapports quotidiens entre habitants et travailleurs dans les quartiers, à l'échelle la plus locale.

1) Le logement, objet sensoriel et social : du confort matériel comme matrice de subjectivation

L'approche microsociologique qui guide cette réflexion n'a pas pour objectif de devenir un paradigme en soi, reprenant la devise du « *small is beautiful* » à travers une vision romancée ou fétichiste de cet angle d'approche. Ce n'est pas non plus la perspective des *community studies*¹³². Ces courants de sociologie tendaient à voir dans le local des manifestations de la « vie réelle »¹³³. Ma perspective rejoint plutôt l'histoire du quotidien, « la vie quotidienne considérée comme contexte d'action et d'interprétation culturellement imprégné et composé de « réalités vécues » historiques et spécifiques à chaque couche sociale, ce contexte étant d'ailleurs toujours marqué de manière décisive par les conditions de vie matérielles concrètes et leurs transformations »¹³⁴. D'où le choix de considérer le logement comme un élément de la culture matérielle, aux prises avec les fondements de l'économie de marché et de l'amélioration du niveau de vie. Le cadre de vie s'est trouvé investi de nouvelles dynamiques de subjectivation depuis que les rapports de pouvoir au travail et dans le quartier ne sont plus liés. La microsociologie permet de penser des phénomènes sociaux et politiques plus globaux, notamment le lien entre le vécu des acteurs dans le quartier, notamment la thématique du confort, et l'élaboration du projet politique de la « société harmonieuse » (和谐社会 *héxié shèhuì*).

¹³² Il est nécessaire de saisir avec un regard critique cet engouement pour le local en vue de formuler des questionnements pertinents. Voir l'introduction par Jean-Louis Briquet et Frédéric Sawicki dans le dossier thématique consacré à « l'espace du local ». *Politix*, n°7-8, octobre-décembre 1989, p. 3.

¹³³ J'ai moi-même été tentée par cette interprétation au début de mon immersion sur le terrain.

¹³⁴ Hans MEDICK. « Missionnaires en bateau ? » Les modes de connaissance ethnologiques : un défi à l'histoire sociale In Alf LÜDTKE dir. *Histoire du quotidien*. Paris : Maison des sciences de l'Homme, 1994, p. 59.

Les gestes sont des pratiques, des techniques du corps, des techniques de soi, qui participent d'une certaine gouvernementalité : « tant que le sujet aura un corps en mouvement, l'incorporation de la dynamique et des qualités sensibles des objets dans les conduites motrices, la synthèse corporelle et le corps libidinal, imaginaire et symbolique restera le point central à partir duquel toute question de culture matérielle doit être posée »¹³⁵. La vie quotidienne des individus s'élabore à partir d'expériences et d'objets matériels¹³⁶. L'un de ces éléments est l'argent, réintroduit en Chine au cours des réformes¹³⁷. Les notions de valeur et de prix comptent dans le domaine immobilier, à l'origine de conflits ou de soumission.

C'est à partir d'éléments matériels que les imaginaires se constituent¹³⁸. En Chine aussi, « il y a un imaginaire du capitalisme et, comme tout imaginaire, il s'adresse au matériel. Dans la mesure où l'on désire, fantasme et institue le capitalisme, on le fait sous forme de machines, usines, transports, infrastructures, espaces, moyens de paiement, systèmes d'approvisionnement et biens de consommation de toutes sortes »¹³⁹. La construction rapide et massive de logement marchand se traduit par une dynamique d'excédent autant que de contrainte : par exemple, payer plus cher devient une norme, mais cela génère aussi des inquiétudes¹⁴⁰. Laurent Thévenot souligne la dimension disciplinaire de l'objet conçu par son fabricant¹⁴¹, en l'occurrence dans notre cas, le logement marchand. Mais « l'humain peut s'insurger contre la discipline, refuser de tenir la place qui lui a été dévolue »¹⁴². Il invente alors des stratégies et « tactiques de l'anti-discipline ». On s'intéressera à l'objet « logement » dans son rôle social « ordinaire ». Une matrice de subjectivation se trame en fonction de ces pratiques matérielles¹⁴³.

¹³⁵ Jean-Pierre WARNIER. *Construire la culture matérielle : l'homme qui pensait avec ses doigts*. Paris : PUF, 1999, p. 89.

¹³⁶ Judith BUTLER. *Ces corps qui comptent : de la matérialité et des limites discursives du « sexe »*. Paris : Amsterdam, 2009, p. 46. Voir son interprétation de la « matérialité » selon Foucault dans *ibid.*, p. 45-48.

¹³⁷ Des chercheurs sur l'Europe de l'Est ont montré l'apport heuristique d'une recherche sur la consommation : « La thématique de la consommation apparaît de ce point de vue précieuse, elle qui invite à franchir les frontières disciplinaires pour articuler une étude des techniques et des industries ; une réflexion sur les matières, les goûts et les sensibilités ; une analyse des sociétés attentive aux stratégies individuelles, y compris de distinction sociale, et aux structures d'inégalités ; et enfin, un examen des ordres politiques constitués par et dans des interactions entre acteurs, discours et dispositifs ». Nadège RAGARU, Antonella CAPELLE-POGACEAN dir. *Vie quotidienne et pouvoir sous le communisme...*, *op. cit.*, p. 25-26.

¹³⁸ Jean-Pierre WARNIER. *Construire la culture matérielle...*, *op. cit.*, p. 27

¹³⁹ *Ibid.*, p. 104-105.

¹⁴⁰ Albert O. HIRSCHMAN. *Défection et prise de parole*. Paris : Fayard, 1995, p. 23.

¹⁴¹ Laurent THÉVENOT. Essai sur les objets usuels : propriétés, fonctions, usages In Bernard CONEIN Nicolas DODIER, Laurent THÉVENOT dir. *Les objets dans l'action : de la maison au laboratoire*. Paris : EHESS, 1993, p. 100-101.

¹⁴² *Ibid.*, p. 101.

¹⁴³ Jean-Pierre WARNIER. *Construire la culture matérielle...*, *op. cit.*, p. 113.

En Chine, l'habitat urbain comporte une double dimension, sensible¹⁴⁴ et sociale¹⁴⁵ : l'accession à la propriété immobilière est aujourd'hui le fondement de l'accès au confort minimum et à la classe moyenne ; c'est en même temps une illustration de la réussite des réformes économiques. Mais l'individu se trouve dans une situation ambivalente, accueillant le progrès tout en ressentant « la nostalgie des contraintes simples et rigides qui régissaient sa conduite lorsqu'il était, comme l'ensemble des êtres, totalement absorbé par la nécessité de satisfaire ses besoins les plus fondamentaux »¹⁴⁶. De plus, « le passage de la rareté à l'abondance et du destin social à la mobilité a introduit un brouillage entre le public et le privé »¹⁴⁷. L'effervescence sociale produite par la réforme du logement n'est pas sans rappeler la situation en France dans les années 1950 et 1960 : « Le logement et l'équipement des foyers furent un des axes par lesquels la sensibilité à l'égard de la vie privée s'est modifiée et diffusée grâce aux services publics »¹⁴⁸. L'habitat est en train de devenir un lieu de civilisation, au sein duquel sont élaborées des règles de comportement collectif. Cela implique des formes de surveillance et de contrôle social qui ne passent pas uniquement par la contrainte. Certaines formes d'assujettissement sont invisibles car elles induisent du plaisir, de la même manière que les actes de résistance sont subtils, pouvant passer par l'usage des biens matériels. Pour Michel de Certeau, « le quotidien s'invente avec mille manières de braconner »¹⁴⁹. La capacité d'inventer par les pratiques sociales est une faculté de l'individu peu abordée dans les analyses classiques de la Chine. Pourtant, elle est au fondement de la formation du politique.

« C'est dans la relation entre les deux capacités qui définissent l'habitus, capacité de produire des pratiques et des œuvres classables, capacité de différencier et d'apprécier ces pratiques et ces produits (goût) que se constitue le *monde social représenté*, c'est-à-dire *l'espace des styles de vie* »¹⁵⁰. Cette perspective amène à relativiser l'idée de modèles architecturaux uniformisés de logements à l'échelle mondiale : les *gated communities* américaines ont une histoire particulière. Leur émergence en Chine relève d'une trajectoire socio-historique propre. L'objectif est donc de proposer une analyse dynamique des phénomènes observés, en se fondant sur l'idée d'une interdépendance permanente entre les individus. Dans les sociétés d'économie marchande, la consommation est « dispersée mais elle

¹⁴⁴ Pierre SANSOT. *Les formes sensibles de la vie sociale*. Paris : PUF, 1986.

¹⁴⁵ Isabelle GARABUAU-MASSOUANI, Dominique DESJEUX. *Objet banal, objet social : les objets quotidiens comme révélateurs des relations sociales*. Paris : L'Harmattan, 2000.

¹⁴⁶ Albert O. HIRSCHMAN. *Défection et prise de parole...*, *op. cit.*, p. 24.

¹⁴⁷ Alain EHRENBERG. *L'individu incertain*, *op. cit.*, p. 91.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 84.

¹⁴⁹ Michel DE CERTEAU. *L'invention du quotidien : 1...*, *op. cit.*, p. 10.

¹⁵⁰ Pierre BOURDIEU. *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris : Minuit, 1979, p. 190. L'auteur souligne.

s'insinue partout, silencieuse et quasi invisible, puisqu'elle ne se signale pas avec des produits propres mais en manières d'employer les produits imposés par un ordre économique dominant »¹⁵¹. Je propose d'analyser quelles pratiques sont activées dans le cadre du logement, en particulier pour les appartements commercialisés à travers un secteur immobilier apparu à la fin des années 1990 et au début des années 2000¹⁵².

2) Le souci de la « bonne existence » et le pouvoir résidentiel

Depuis les réformes et la « privatisation » du logement, le quartier et l'habitat deviennent un lieu essentiel de l'espace social et politique chinois. L'espace du logement s'organise à travers des conflits multiples et variés. Il est le lieu de rapports de pouvoir complexes et changeants, dont le contenu et les manifestations traduisent des modes de gouvernement sur la vie. De quelle manière la domination se fait-elle tolérer par l'ensemble des agents qui participent tous, « dominants » et « dominés », à la construction étatique ? Les configurations locales des rapports de pouvoir permettent de saisir des modes de gouvernement dans les quartiers d'habitation en tant que support de la formation de l'État. Désormais indépendant du monde du travail, l'habitat chinois s'intègre à la culture matérielle. Élément de réalisation de soi, symbole de « bonne existence », objet de désir mais aussi de pouvoir, l'accession à la propriété d'un logement neuf est aussi un placement financier stable.

Le quartier d'habitat est une entrée intéressante sur les stratégies de gouvernement dans la ville chinoise : en effet, « le pouvoir transite par les individus »¹⁵³. L'approche du politique par le bas s'intéresse aux « microprocédures »¹⁵⁴ pour « saisir l'instance matérielle de l'assujettissement »¹⁵⁵, c'est-à-dire les modalités et les techniques concrètes de domination, de contrôle sur les corps agissants : « toutes les mille manières, modalités et possibilités qui existent de guider les hommes, de diriger leur conduite, de contraindre leurs actions et leurs réactions »¹⁵⁶. Je propose une réflexion sur celles qui se manifestent dans le contexte des quartiers en faisant l'hypothèse que le logement constitue une matrice de domination et de stylisation de l'existence, ayant des implications dans les arts de faire des individus¹⁵⁷. L'espace du logement est un lieu de formation de normes sociales et de rapports de pouvoir :

¹⁵¹ Michel DE CERTEAU. *L'invention du quotidien : 1...*, op. cit., p. 11.

¹⁵² Voir le chapitre 3.

¹⁵³ Michel FOUCAULT. « *Il faut défendre la société* » : Cours au Collège de France (1975-1976). Paris : Gallimard, 1997, p. 27.

¹⁵⁴ Jean-François BAYART, Joseph-Achille MBEMBE, Comi TOULABOR dir. *Le politique par le bas...*, op. cit., p. 21.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 26.

¹⁵⁶ Michel FOUCAULT. *Naissance de la biopolitique : Cours au Collège de France (1978-1979)*, p. 3.

¹⁵⁷ Michel DE CERTEAU. *L'invention du quotidien : 1, Arts de faire*. 2^e édition. Paris : Gallimard, 1990.

le cadre de vie comme nouvelle source de plaisirs, de désirs, d'investissements économiques ou de déception et d'insatisfaction, participe à une certaine « politisation par le social » ou « dépolitisation par le social ». Il mobilise et démobilise en permanence les individus sur la question du « vivre ensemble ». Ces jeux de politisation/dépolitisation se trouvent au sein d'un pouvoir que je qualifie de « résidentiel ».

III. Construction de l'objet de recherche : le pouvoir dans les quartiers d'habitat de Pékin

J'ai suivi une démarche foucauldienne pour retracer la conduite des sujets administrés, à travers les multiples formes de résistance et de négociation, et non seulement avec la norme et la règle imposées d'en haut¹⁵⁸. Le logement urbain dans les quartiers de Pékin est analysé comme site d'émergence d'une matrice d'assujettissement et de civilisation, ressorts locaux de la construction étatique. Les quartiers de Pékin sont des espaces extérieurs et ouverts, soumis à l'exposition et au regard des personnes. Les trois quartiers types de l'enquête font apparaître des situations caractéristiques de la vie quotidienne urbaine. Ces contextes d'interaction sont soumis aux contraintes de la coprésence, de la sociabilité et de l'anonymat des individus.

A - L'espace public du quartier

L'espace habité est considéré comme un vecteur de production du pouvoir. La problématique de l'habiter permet de penser la gouvernamentalité contemporaine, c'est-à-dire la rencontre entre les techniques de domination exercées sur autrui et les techniques de soi¹⁵⁹.

1) Le quartier, site de pouvoir à géométrie variable

« Face à l'ensemble de la ville, engorgé de codes dont l'utilisateur n'a pas la maîtrise mais qu'il doit s'assimiler pour pouvoir y vivre, face à une configuration des lieux imposés par l'urbanisme, face aux dénivellations sociales internes à l'ordre urbain, l'utilisateur parvient toujours à se créer des lieux de repli, des itinéraires pour son usage ou son plaisir qui sont les marques qu'il a su, de lui-même, imposer à l'espace urbain. Le quartier est une notion dynamique, nécessitant un apprentissage progressif qui s'accroît par la répétition de l'engagement du corps de l'utilisateur dans l'espace public jusqu'à y exercer une appropriation. »¹⁶⁰

¹⁵⁸ Didier FASSIN, Dominique MEMMI dir. *Le gouvernement des corps...*, op. cit.

¹⁵⁹ Michel LUSSAULT. Habiter, du lieu au monde : réflexions géographiques sur l'habitat humain In Thierry PACQUOT, Michel LUSSAULT, Chris YOUNÈS dir. *Habiter, le propre de l'humain : villes, territoires et philosophie*. Paris : La Découverte, 2007, p. 51. Voir aussi l'entrée « Habiter » dans Jacques LÉVY, Michel LUSSAULT dir. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin, 2003, p. 442.

¹⁶⁰ Michel DE CERTEAU, Luce GIARD, Pierre MAYOL dir. *L'invention du quotidien : 2, Habiter, cuisiner*. 2^e édition. Paris : Gallimard, 1994, p. 20.

Comment appréhender l'espace public des quartiers à Pékin¹⁶¹ ? La notion de « quartier » n'existe pas littéralement dans la langue chinoise¹⁶². Le quartier d'habitat est un espace public fréquenté et habité dont l'espace ne recouvre pas la même réalité que son tracé géographico-administratif¹⁶³. Le seul moment où la « communauté de quartier » se matérialise est à travers l'action des comités de résidents. Une limite du contrôle sur les conduites est la mobilité, c'est-à-dire la capacité à sortir des limites du quartier ou à se soustraire, par le mouvement, à la surveillance statique. C'est aussi le lieu de conflits et d'appropriations, de luttes et d'inégalités. L'espace public est celui de la rue, partagée sans limite d'usage. En Chine, les rues commerçantes à fonction de consommation et de circulation sont généralement séparées des espaces d'habitat. Les places publiques sont essentiellement des lieux de passage ou de commerce à la sauvette¹⁶⁴. L'espace urbain est cloisonné¹⁶⁵.

Jacques Levy analyse l'espace public selon deux caractéristiques : l'accessibilité, c'est-à-dire la coprésence d'individus, et l'« extimité », c'est-à-dire la suspension de l'intimité, puisque l'espace se donne à voir¹⁶⁶. Le quartier est un espace dans lequel les individus se retrouvent en présence les uns des autres et où se forment alors de manière consciente ou non des formes de convention découlant de leur interdépendance¹⁶⁷. C'est aussi un espace de ressources où les normes sociales du savoir-vivre s'affrontent et se recomposent¹⁶⁸. Enfin, les usages de l'espace se comprennent en termes de dynamiques d'appropriation où évoluent les frontières symboliques et sociales des quartiers d'habitat pékinois. Le quartier d'habitat est donc défini comme un espace de contact avec le logement, pratiqué au quotidien par tout habitant ou

¹⁶¹ Jürgen HABERMAS. *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot, 1997. Voir aussi David HARVEY. The political economy of public space In Setha LOW, Neil SMITH dir. *The politics of public space*. New York : Routledge, 2006, p. 17-34.

¹⁶² Certains termes ont une portée spatiale se rapprochant de la notion de quartier mais les notions, moins complexes qu'en français, se contentent de désigner un « morceau de terrain » : 地区, 一块地. D'autres notions renvoient au « voisinage », c'est-à-dire aux personnes, plutôt qu'à l'espace lui-même : 邻里.

¹⁶³ La « communauté de quartier » (*shequ*) est une entité abstraite, tracée par un bureau spécialisé au niveau du Bureau de rue et du Gouvernement d'arrondissement.

¹⁶⁴ Voir Emmanuel CARON. *Le contrôle social au niveau local : le cas des chengguan et des vendeurs de rue à Pékin*. Mémoire de Master 2 : Politique comparée : Paris : Institut d'Études Politiques, 2010.

¹⁶⁵ Dans les résidences, il n'existe pas d'accès direct aux appartements ; les habitants des nouvelles résidences passent la porte d'entrée principale qui mène aux immeubles de logement construits par le promoteur.

¹⁶⁶ Jacques LEVY. *Le tournant géographique : penser l'espace pour lire le monde*. Paris : Belin, 1999, p. 239.

¹⁶⁷ « En dépit de leur mauvaise réputation, les rues des villes constituent un cadre où des gens qui se connaissent pas se manifestent à tout moment une confiance réciproque. Il s'y accomplit une coordination volontaire des actions où chacune des deux parties a sa conception de la façon de régler les choses, où les deux conceptions s'accordent, où chaque partie pense que cet accord existe et où chacune estime que l'autre pense de même ». Erving GOFFMAN. *La mise en scène de la vie quotidienne : 2, Les relations en public*. Paris : Minuit, 1973, p. 32.

¹⁶⁸ « L'espace dont il est question n'est pas l'espace d'expression ou de conquête d'un désir subjectif, c'est un espace de ressources, un espace exploré méthodiquement, même si ces méthodes n'ont rien de conscient ». Isaac JOSEPH. Décrire l'espace des interactions In Jacques LEVY, Michel LUSSAULT dir. *Logiques de l'espace, esprit des lieux : géographies à Cerisy*. Paris : Belin, 2000, p. 50.

travailleur. En Chine, le cloisonnement des quartiers de résidences (type Z) donne physiquement à voir leurs frontières, tandis que le quartier de *hutong* (type X) est conçu comme un ensemble spatial cohérent sans frontières physiques apparentes. Dans ce cas, les habitants s'identifient à un quartier au sens large : Shichahai (什刹海), dit « lac des dix monastères », qui regroupe la zone des trois lacs Qianhai, Houhai et Xihai, forme une unité territoriale à leurs yeux. Dans le type Y, la notion de quartier est plus localisée, en fonction de l'histoire ouvrière et de la cohésion sociale de l'habitat collectif. À l'opposé du structuralisme et des méthodes quantitatives, le concept de « configuration » de Norbert Elias traduit l'ensemble d'interdépendances existant entre des individus dans un contexte donné. Ce concept trouve des compléments intéressants dans la sociologie interactionniste et la micro-histoire¹⁶⁹. Cette « sociologie des configurations »¹⁷⁰ aide à appréhender les recompositions locales des processus de métropolisation, d'urbanisation à Pékin. La sociologie d'Ervin Goffman met en lumière la théâtralité des rapports humains lors d'interactions en face à face avec les notions de « scène » et de « coulisses » dans des sociétés urbaines dites « modernes » ou « avancées ». *La mise en scène de la vie quotidienne* montre comment les individus se mettent en scène, activent des facettes de leur personnalité et adaptent leur rôle en fonction de la situation et de la présence d'autrui. Erving Goffman aborde les tabous de société, le rôle perçu de soi dans le monde social, ce qui traduit l'importance des sentiments, des imaginaires, de l'affectif. L'enjeu de ses travaux est « de rendre compte d'une pluralité de façons d'être avec les autres, de modes d'existence sociales »¹⁷¹. L'individu est un « acteur », au sens dramaturgique, se « mettant en scène » vis à vis des autres citoyens – y compris des anonymes avec lesquels il partage la vie en ville. Goffman montre que ces comportements ne sont pas acquis ; une négociation est toujours possible avec l'interlocuteur dans un espace interactif fluctuant. Dans cette perspective, l'étude des usages du « quartier » à Pékin prolonge l'analyse sur la culture matérielle, qui se répercute dans des modes variés d'affirmation des individualités. Durant la période maoïste, la culture matérielle était une question indexée sur un discours politique véhiculant l'*ethos* d'une classe ouvrière urbaine caractérisée par un mode de vie ascétique et discret. De plus, les normes prolétariennes de sociabilité dans un contexte

¹⁶⁹ « Le concept de configuration tel que le construit Elias trouve une immédiate pertinence dans les réflexions et discussions qu'ont suscitées les démarches interactionnistes appliquées à l'histoire. À une approche longtemps centrée sur les groupes et les positions, partant, sur les groupes sociaux compris comme des entités abstraites hiérarchisées, les historiens (en particulier ceux de la *microstoria* à l'italienne) ont opposé l'observation à petite échelle des réseaux et des situations dont les individus sont les acteurs ». Roger CHARTIER. Avant-propos à Norbert ELIAS. *Engagement et distanciation*, op. cit., p. III.

¹⁷⁰ Voir « Considérations de méthode » dans Norbert ELIAS, John L. SCOTSON. *Logiques de l'exclusion...*, op. cit., p. 71-83.

¹⁷¹ Laurent THÉVENOT. *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*. Paris : La Découverte, 2006, p. 54.

de pauvreté et d'industrialisation favorisaient des modes « populaires » de présentation de soi au détriment des « civilités », associées à la bourgeoisie. La vie quotidienne se caractérisait par un effacement des individualités : toute transgression des normes se voyait réprimée. Aujourd'hui, la « réinvention de la différence » contraste avec l'*ethos* de la discrétion¹⁷². La vie en ville amène les Chinois à faire preuve de prudence dans leurs rapports aux autres, en particulier à ceux qui ne respectent pas les critères de civilisation : les modes de présentation de soi en public sont animés par la méfiance, la peur de l'insécurité. La mobilité croissante, géographique et sociale, reconfigure les styles de vie métropolitains. Dans l'habitat, une intimité s'affirme mais les contours en restent flous et mouvants, sans signifier une « libération » au sens absolu¹⁷³. D'où le choix de considérer essentiellement les espaces publics et semi-publics à proximité directe du logement. Je conçois l'espace public au sens géographique : les espaces urbains ouverts au passage (rues, boulevards, avenues, places, parcs). Par « espace semi-public » ou « espace intermédiaire », je caractérise les espaces ouverts aux habitants et aux travailleurs d'une résidence, délimités par une frontière physique (porte, portail d'entrée, murs, grilles, vigiles) à l'entrée¹⁷⁴.

L'espace privé se rapporte au logement, délimité par la porte d'entrée et dont les activités sont réservées au cadre privé : « La porte du logement [...] est à la fois celle dont on surveille matériellement la fermeture avec le plus d'attention et qui symbolise une limite existentielle fondamentale : l'entrée dans le domaine intime et sacré du chez-soi »¹⁷⁵. Il est relativement à l'abri de la mise en conformité des relations sociales. Mais le quartier d'*habitat* ne se limite pas au *logement*¹⁷⁶. Il délimite un espace du « proche », flexible, extensible, à la fois familier et soumis à des normes de convenance qui ne dépendent pas de l'individu. En d'autres termes, on est maître chez soi mais des contraintes s'appliquent en collectivité.

¹⁷² Martin K. WHYTE, William L. PARISH. *Urban life in contemporary China*. Chicago : Chicago University Press, 1984.

¹⁷³ David FRASER. Inventing oasis : luxury housing advertisements and reconfiguring domestic space in Shanghai In Deborah S. DAVIS dir. *The consumer revolution in urban China*. Berkeley : University of California Press, 2000, p. 25-53 ; Friederike FLEISCHER. To choose a house means to choose a lifestyle : the consumption of housing and class-structuration in urban China. *City and society*, vol. 19, n°2, 2007, p. 287-311.

¹⁷⁴ Voir les cartes dans le volume 2, annexes n°1.E, p. 25, 1.F, p. 27, et 1.G, p. 29.

¹⁷⁵ Jean-Claude KAUFMANN. Portes, verrous et clés : les rituels de fermeture du chez-soi. *Ethnologie française*, vol. 26, n°2, 1996, p. 280.

¹⁷⁶ Voir Thierry PAQUOT. Introduction : « habitat », « habitation », « habiter », précisions sur trois termes parents In Thierry PAQUOT dir. *Habiter, le propre de l'humain*. Paris : La Découverte, 2007, p. 7-16.

2) Coexistence et interactions en milieu urbain : le cas des migrants

Si les quartiers sont soumis à des dynamiques générales – la gentrification des quartiers du centre ancien, par exemple – celles-ci contribuent à former des micro-divisions locales qui peuvent alimenter des conduites d'évitement entre les différents groupes en présence¹⁷⁷. Pour éviter tout danger dans l'espace public, le citoyen est en situation d'« alarme »¹⁷⁸ : ses cinq sens sont en éveil mais il doit maintenir des « apparences normales ». Le comportement de réserve des urbains dans les nouveaux quartiers correspond à cette nouvelle disposition du citoyen chinois attentif aux risques potentiels, l'espace urbain étant perçu comme dangereux. En témoignent les multiples références aux migrants, accusés de semer le désordre. Inversement aussi, le comportement de réserve de la plupart des migrants de l'enquête illustre cette attitude de protection discrète du soi. « En matière d'art des façades, c'est bien le migrant, expert en redéfinition des situations qui est le pionnier »¹⁷⁹.

Dans les quartiers de Pékin, et plus particulièrement le centre ancien, la figure de l'ouvrier-migrant (农民工 *nóngmíngōng*) est incontournable. Bien que leur origine géographique les éloigne socialement des Pékinois, ils constituent une proportion importante de la population urbaine. Issus de catégories populaires, les « *mingong* » sont mobiles dans l'espace urbain du fait de leur précarité professionnelle et résidentielle. Progressivement, les aménagements du dispositif du *hukou* se sont accompagnés d'une incorporation des populations migrantes dans les villes et d'une réitération de stigmates : « Le mot de stigmaté servira donc à désigner un attribut qui jette un discrédit profond, mais il faut bien voir qu'en réalité, c'est en termes de relations et non d'attributs qu'il convient de parler »¹⁸⁰. Dans la ville, un stigmaté territorial leur est associé : ils viennent de « la campagne », un « lieu flou » hautement méprisé¹⁸¹. L'intégration des migrants passe par une logique de soumission, mais leur assujettissement est producteur d'identité individuelle et sociale. Comme pour

¹⁷⁷ Yves GRAFMEYER. Le quartier des sociologues In Jean-Yves AUTHIER, Marie-Hélène BACQUÉ, France GUÉRIN-ROCHE dir. *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*. Paris : La Découverte, 2006, p. 29.

¹⁷⁸ « Les odeurs, les bruits, les vues, les contacts, les pressions, sous diverses combinaisons selon les espèces, permettent une interprétation continue de la situation, une surveillance constante de l'entourage. Mais, par un miracle de l'adaptation, cette vigilance peut s'exercer du coin de l'œil ». Erving GOFFMAN. *La mise en scène de la vie quotidienne : 2, op. cit.*, p. 227.

¹⁷⁹ Isaac JOSEPH. *Le passant considérable...*, op. cit., p. 26.

¹⁸⁰ Erving GOFFMAN. *Stigmaté : les usages sociaux des handicaps*. Paris : Minit, 1975, p. 13, p. 68. Selon Howard Becker, les déviants sont toujours identifiés dans un rapport à une norme donnée.

¹⁸¹ « Que ces lieux soient ou non délabrés et dangereux, et que leur population soit ou non composée essentiellement de pauvres, de minorités et d'étrangers importe peu au final : la croyance préjudicielle qu'ils le sont suffit à déclencher des conséquences socialement nuisibles ». Loïc WACQUANT. La stigmatisation territoriale à l'âge de la marginalité avancée, communication University of California Berkeley/Centre de sociologie européenne, 21 juillet 2006, p. 2.

« l'immigré » en Europe, ce stigmat¹⁸² construit leur identité, et ce, pas uniquement dans un sens négatif¹⁸³. Il s'intègre dans leur rapport à autrui¹⁸⁴. Norbert Elias explique que les marginaux « sont enclins à se dénigrer, à se dévaloriser » ; ils « vivent émotionnellement leur infériorité de *pouvoir* comme un signe d'infériorité *humaine* »¹⁸⁵.

Le « migrant » chinois rejoint l'« étranger » de Georg Simmel. Sa condition urbaine est peu analysée en tenant compte des rapports d'interactions entre urbains et migrants¹⁸⁶. Or le rôle des *mingong* dans les villes est essentiel, même si le statut de travailleur peu qualifié les rend souvent socialement « invisibles »¹⁸⁷. D'ailleurs, ces migrants ne constituent pas une catégorie homogène¹⁸⁸. En témoigne la multiplicité de leurs origines géographiques et sociales. Depuis l'assouplissement du contrôle sur les migrations, leur insertion en ville est possible par le travail. La grande majorité des enquêtés invoque des raisons financières pour venir à Pékin : pour « trouver du travail » (打工 *dǎgōng*), « gagner de l'argent ». Ils s'accordent peu de loisir, ce qui du point de vue des valeurs, les rapproche des catégories de travailleurs peu qualifiés dans le monde¹⁸⁹. Tous ne s'installent pas à Pékin sur le long terme. Les enfants restent parfois dans la province natale (老家 *lǎojiā*) : « On n'a pas les moyens de les élever (养不起 *yáng bù qǐ*) à Pékin »¹⁹⁰. Le conjoint travaille parfois loin du lieu d'origine. Les conditions de vie sont difficiles mais ils s'en contentent : « Pas d'autre choix » (没办法 *méibànfǎ*).

Compte tenu des conditions de vie difficiles des migrants en ville, Chen Yingfang explique pourquoi peu de tensions émergent alors qu'ils sont si mal accueillis. Elle fait

¹⁸² « Tout le temps que l'individu est en notre présence, des signes peuvent se manifester montrant qu'il possède un attribut qui le rend différent des autres membres de la catégorie de personnes qui lui est ouverte, et aussi moins attrayant, qui, à l'extrême, fait de lui quelqu'un d'intégralement mauvais ou dangereux, ou sans caractère. Ainsi diminué à nos yeux, il cesse d'être pour nous une personne accomplie et ordinaire, et tombe au rang d'individu vicié, amputé. Un tel attribut constitue un stigmat ». Erving GOFFMAN. *Stigmat...*, *op. cit.*, p. 12.

¹⁸³ « L'une des phases du processus de socialisation [...] est celle durant laquelle l'individu stigmatisé apprend et intègre le point de vue des normaux, acquérant par là les images de soi que lui propose la société, en même temps qu'une idée générale de ce qu'impliquerait la possession de tel stigmat. ». *Ibid.*, p. 46.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 19.

¹⁸⁵ Norbert ELIAS, John L. SCOTSON. *Logiques de l'exclusion...*, *op. cit.*, p 42. L'auteur souligne.

¹⁸⁶ Je m'inspire principalement de Monique SELIM. Une cohabitation pluri-ethnique In Gérard ALTHABE, Christian MARCADET, Michèle DE LA PRADELLE *et al.* dir. *Urbanisation et enjeux quotidiens : terrains ethnologiques dans la France actuelle*. Paris : L'Harmattan, 1993, p. 110.

¹⁸⁷ À la manière dont Stéphane Beaud parle des catégories socialement peu visibles, peu écoutées et peu entendues, numériquement très nombreuses. Stéphane BEAUD, Joseph CONFAYREUX, Jade LINDGAARD. *La France invisible*. Paris : La Découverte, 2006.

¹⁸⁸ Une telle catégorisation aboutirait à un biais, compte tenu de la diversité des situations et des trajectoires des « migrants ». J'ai observé les métiers des quartiers pour comprendre la spécificité de chaque activité.

¹⁸⁹ Les travailleurs non qualifiés tendent à « estimer que l'accès au bonheur est d'abord suspendu à la possession d'un certain nombre de ces ressources : le "travail" est la première d'entre elles, suivi de l'"argent" ». Christian BAUDELLOT, Michel GOLLAC dir. *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*. Paris : Fayard, 2003, p. 60.

¹⁹⁰ Ouvrier en bâtiment, X, 20 avril 2007.

ressortir les « chaînes d'intérêts » (利益联 *lìyìliàn*) nouées avec les locaux¹⁹¹, qui les considèrent comme inférieurs, à « basse qualité humaine » (素质低 *sùzhī dī*) :

[Habitante allocataire du *dibao*, X, 18 avril 2007] Elle déteste les vendeurs à la sauvette dans son quartier : « Ce sont des gens d'ailleurs (外地人 *wàidìrén*), ils n'ont pas le droit de vendre des marchandises. En plus, ils font du désordre (乱七八糟 *luànqībāzāo*). »

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « Ceux qui crachent dans la rue sont tous des non-Pékinois. Ceux qui se disputent et insultent sont à 99 % des non-Pékinois. Les Pékinois sont travailleurs (勤奋 *qínfèn*) et dignes (爱面子 *ài miànzi*). Ils ne peuvent pas faire des travaux dégradants (低贱 *dījiàn*). Ils préfèrent encore rester à la maison plutôt que de nettoyer les rues. »

Elias explique en ce sens que « les membres du groupe installé serraient les rangs face à eux et, d'une façon générale, les stigmatisaient comme des gens de moindre valeur humaine, car ils passaient pour manquer de la vertu humaine supérieure – du charisme collectif distinctif – qu'eux-mêmes s'attribuaient »¹⁹². Les migrants sont tenus par une éthique de soumission – ils acceptent leur statut inférieur – et de discrétion – il préfèrent ne pas « faire de vagues ». Sans être exclu, le migrant « est un élément du groupe lui-même, tout comme le pauvre et les divers “ennemis de l'intérieur”, un élément dont la position interne et l'appartenance indiquent tout à la fois l'extériorité et l'opposition »¹⁹³. En effet, toute forme de pouvoir sur autrui s'exerce dans une relation à lui : Erving Goffman explique que « d'un point de vue sociologique, le problème central pour ces groupes est leur place dans la structure sociale »¹⁹⁴. De même, Norbert Elias considère que « la stigmatisation, en tant qu'aspect d'une relation installés-marginaux, est souvent associée à un type spécifique de fantasme collectif élaboré par le groupe établi. Il reflète en même temps qu'il justifie l'aversion – le préjugé – que ses membres éprouvent envers ceux du groupe exclu »¹⁹⁵. Ce préjugé n'est pas figé. D'après l'enquête, les migrants dans les quartiers sont en train de passer d'un statut de classe « dangereuse » à celui de classe « laborieuse »¹⁹⁶. Les urbains les tolèrent implicitement :

[Habitante, Y2, 30 mars 2007] « Aujourd'hui, à Pékin, il y a trop de migrants mais ils font des métiers modestes, comme dans la construction. Les citadins travaillent dans les administrations. Les gens des provinces se contentent d'une vie de *mingong*, car ici, le niveau de vie est beaucoup plus élevé qu'à la campagne. Ils peuvent faire des économies. »

¹⁹¹ Chen YINGFANG. « Chaînes d'intérêts » et absorption des migrants en ville In Jean-Louis ROCCA dir. *La société chinoise vue par ses sociologues : migrations, villes, classe moyenne, drogue, sida*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2008, p. 75-92.

¹⁹² Norbert ELIAS, John L. SCOTSON. *Logiques de l'exclusion...*, op. cit., p. 29-30.

¹⁹³ Georg SIMMEL. Digressions sur l'étranger In Yves GRAFMEYER, Isaac JOSEPH dir. *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Flammarion, 1990, p. 54.

¹⁹⁴ Erving GOFFMAN. *Stigmate...*, op. cit., p. 149.

¹⁹⁵ Norbert ELIAS, John L. SCOTSON. *Logiques de l'exclusion...*, op. cit., p. 51.

¹⁹⁶ Ces niches d'emploi sont investies dans les quartiers : hygiène, gardiennage, entretien paysager...

Phénomène d'intégration et de maintien dans la soumission, les migrants exercent les travaux que les urbains, même déclassés¹⁹⁷, refusent en théorie¹⁹⁸, principalement dans les secteurs de l'hygiène et le sanitaire : ces secteurs deviennent des « symboles de stigmatisme »¹⁹⁹. La salarisation des migrants confère une stabilisation des conditions de travail tout en les maintenant dans ce secteur. Leurs tactiques consistent à se faire « discrets » et à se montrer dévoués. Cette promotion dans la domination est rendue tolérable et même désirable par l'idée qu'il faut « endurer » pour réussir. Ils ont choisi Pékin parce qu'ils espèrent y trouver une meilleure situation. Un métier emblématique est le vigile (保安 *bǎo'ān*) chargé de garder l'entrée et d'effectuer des rondes dans les résidences marchandes, un secteur en pleine expansion qui emploie une importante proportion de migrants depuis le début des années 2000. Dans les secteurs « informels » comme le commerce de rue, la municipalité alterne entre répression et tolérance en fonction de la nature de l'activité, du temps (politique) et du lieu. Les migrants ont acquis, en plus d'une « sécurité de survie »²⁰⁰, une perspective d'ascension sociale. Cependant, ces emplois de quartier dans les secteurs de l'hygiène renforcent le stigmatisme de leur nature « crasseuse »²⁰¹.

Comment se déroule la coprésence des groupes sociaux dans un quartier ? L'évitement est l'une des figurations possibles en public : « Le plus sûr moyen de prévenir le danger est d'éviter les rencontres où il risque de se manifester. C'est un procédé que l'on peut observer dans toutes les sociétés, à travers les relations d'évitement »²⁰². En Chine, les groupes sociaux cohabitent mais semblent, de manière consciente ou non, s'esquiver. Dans les ruelles du centre, des touristes passent sans regarder les travailleurs des chantiers. Des personnes âgées achètent au vendeur ambulant mais leur relation ne dépasse pas celle de la politesse minimale. De discrets échanges ont lieu entre habitants, notamment dans le centre ancien²⁰³ :

¹⁹⁷ D'après des entretiens avec des *xiagang* et des allocataires du *dibao*, ceux-ci préfèrent toucher des allocations chômage ou exercer des activités moins « dégradantes » et « sales ».

¹⁹⁸ Dans les discours, les urbains refusent effectivement de considérer effectuer ce type de travaux. Mais dans les faits, tout urbain ne refusera pas forcément de travailler dans des filières précaires ou dégradantes.

¹⁹⁹ « On peut alors opposer les symboles de prestige aux *symboles de stigmatisme*, autrement dit aux signes dont l'effet spécifique est d'attirer l'attention sur une faille honteuse dans l'identité de ceux qui les portent, et qui détruisent ce qui aurait pu être un tableau d'ensemble cohérent, avec pour conséquence un abaissement de l'appréciation ». Erving GOFFMAN. *Stigmatisme...*, *op. cit.*, p. 59. L'auteur souligne. D'autres ont, par la débrouille, pu se trouver une activité ambulante ou recycler des déchets. La municipalité institutionnalise des niches d'emploi comme l'entretien des toilettes publiques.

²⁰⁰ Giovanni LEVI, *Le pouvoir au village...*, *op. cit.*, p. 93.

²⁰¹ Ce phénomène de stigmatisation n'est pas spécifique à la Chine : « Lorsque les inégalités de pouvoir sont très grandes, les groupes intrus et opprimés sont souvent entachés d'une réputation de crasse ; c'est à peine s'ils sont encore humains ». Norbert ELIAS, John L. SCOTSON. *Logiques de l'exclusion...*, *op. cit.*, p. 43.

²⁰² Erving GOFFMAN. *Les rites d'interaction*. Paris : Éditions de Minuit, 1974, p. 17-18.

²⁰³ Par exemple, les enfants en bas âge représentent des occasions d'entraide entre Pékinois et migrants.

[Cordonnière migrante, X, 2 mai 2009] Ses relations avec ses voisins sont bonnes, « s'ils habitent dans le même logement ». Elle ne fait pas de différence entre migrants et Pékinois mais se démarque des « riches » (有钱人 *yǒu qián rén*) : « Ils nous méprisent » (看不起 *kàn bù qǐ*).

[Vendeuse de fruits migrante, X, 17 mai 2007] Elle est au courant des affaires du quartier car elle garde les enfants des voisins et discute avec de nombreux voisins qui lui achètent des fruits.

La rénovation urbaine aboutit à la coexistence de catégories sociales contrastées. Les migrants se rapprochent des Pékinois de milieux populaires dans leurs modes de vie (inconfort, toilettes publiques), à la différence des nouvelles catégories aisées. Mais la solidarité apparaît surtout entre migrants. L'expérience partagée de la précarité et des difficultés renforce l'identité de ceux qui partagent le stigmate dans une sociabilité communautaire²⁰⁴. Une solidarité tacite et discrète se traduit par l'humour et l'ironie vis-à-vis des « Pékinois qui ont peur du travail manuel ». Cette sociabilité constitue une forme alternative d'entre-soi. La stigmatisation des migrants ne peut se réduire à la notion d'exclusion : les niches d'emplois peu qualifiés dans les services urbains se multiplient et les modalités de leur intégration et de leur soumission se recomposent constamment. Loin d'être exclus, ces agents participent du maintien de l'ordre public de par leur fonction d'agent de service public²⁰⁵. Le quartier est un lieu policé où les urbains apprennent à côtoyer les migrants stigmatisés avec « politesse », à travers des phénomènes d'évitement soigneux.

B - La ville, chantier de construction et chantier normatif

Il s'agit de mesurer les effets des transformations rapides des villes chinoises sur la formation des normes sociales et sur la conduite de l'action publique. Depuis la fin des années 1990, le bouleversement des modes de vie urbains fait émerger des problèmes de gestion : la prise en compte de nouveaux phénomènes sociaux appelle une codification des pratiques dans l'espace public, mais cette codification est *en train de se faire*, laissant des espaces vacants qui peuvent être l'objet de conflits. Le chantier urbain est un nouveau champ normatif en Chine.

²⁰⁴ Erving GOFFMAN. *Stigmate...*, *op. cit.*, p. 41.

²⁰⁵ Michel PERONI. Les normes sociales : cognitives ou morales ? In Philippe FRITSCH dir. *L'activité sociale normative : esquisses sociologiques sur la production sociale des normes*. Paris : CNRS Editions, 1992, p. 54.

1) Processus et politique de civilisation : contrôle politique, contrôle social et autocontrôles

Les « conduites des conduites », y compris le gouvernement de soi qui implique l'autocontrôle, dépassent les oppositions binaires. La notion de civilisation permet d'éviter les pièges du culturalisme et du relativisme²⁰⁶ : « la “civilisation” désigne un processus, ou du moins l'aboutissement d'un processus. Elle se rapporte à quelque chose de fluctuant, en “progression constante” »²⁰⁷, variant d'une société à une autre²⁰⁸. Après la lutte des classes de Mao Zedong, les réformes de Deng Xiaoping, la répression de Tiananmen et la construction urbaine de Jiang Zemin, une « pacification »²⁰⁹ est en cours. Elle « passe par toute une série de procédures qui civilisent les uns et les autres et polissent la relation de l'un à l'autre. Elle ouvre largement l'espace des civilités et rend de moins en moins tolérables les violences physiques. D'où le déplacement des violences externes à l'intérieur de la subjectivité, cette guerre à l'intérieur de soi »²¹⁰. L'urbanisation peut être vue en tant que « processus de domination et d'asservissement »²¹¹. Parallèlement, l'État a lancé une politique de civilisation : « ce projet de “double civilisation” a initié sur ces trente dernières années un long processus de civilisation de la population chinoise, qui correspondait en réalité à un processus d'adaptation mentale et morale aux nouvelles conditions de la Chine en voie de mondialisation »²¹².

L'urbanisation se traduit par une politique de « civilisation » qui se manifeste dans l'introduction par les institutions officielles de normes de comportement, mais aussi par un processus de civilisation observable dans les pratiques sociales. L'émergence de nouvelles activités économiques comme le commerce ambulancier (exercé par des migrants, des urbains licenciés du secteur public et des personnes âgées sans retraite) a conduit à l'institutionnalisation d'une instance de régulation des espaces publics, à la croisée du Bureau

²⁰⁶ En critiquant la théorie culturaliste sur l'essence de la civilisation chinoise et la théorie modernisatrice.

²⁰⁷ Norbert ELIAS. *La civilisation des mœurs*. Paris : Calmann-Lévy, 1973, p. 14.

²⁰⁸ « La norme de comportement civilisé que l'humanité a jusqu'ici atteinte n'est pas monolithique ; ce n'est pas une norme unifiée ». Norbert ELIAS. *Engagement et distanciation*, *op. cit.*, p. 126.

²⁰⁹ « [...] tant que le niveau d'autodiscipline individuelle ne dépassera pas de beaucoup la norme présente et ne s'élèvera pas uniformément chez tous les membres individuels d'une société, et tant que la capacité et la volonté de répartir équitablement les contraintes ne se distingueront pas notablement des structures présentes, une existence pacifique dans la société ne sera pas possible pour une durée quelconque sans organes spécialisés de coercition qui, de l'extérieur, renforcent et complètent la discipline personnelle ». Norbert ELIAS. *Engagement et distanciation*. *op. cit.*, p. 119.

²¹⁰ Alain EHRENBERG. *L'individu incertain*, *op. cit.*, p. 64.

²¹¹ Danilo MARTUCCELLI. *Sociologies de la modernité*. Paris : Gallimard, 1999, p. 293.

²¹² Thomas BOUTONNET. *Vers une société harmonieuse de consommation ? Discours et spectacle de l'harmonie sociale dans la construction d'une Chine “civilisée”*. Thèse de doctorat : Études transculturelles : Lyon : Université Lyon 3, 2009, p. 9.

du commerce (工商 *gōngshāng*) et du bureau de la sécurité (公安 *gōngān*)²¹³. Si les *chengguan* ont pour mission de limiter le commerce illicite dans la ville, ils se sont aussi vu confier un rôle important dans la politique de civilisation au moment de la préparation de Pékin aux Jeux olympiques en vue de promouvoir les comportements « raffinés » (优美 *yōuměi*)²¹⁴.

Dans les villes, pourtant principaux lieux de contrôle et de maintien de l'ordre, les urbains craignent des nuisances telles que l'afflux anarchique des migrants, la pollution, l'insécurité, etc. Les habitants mettent en application des règles de vie collectives et, à titre plus individuel, adoptent un style de vie qu'ils estiment relever de la « bonne existence »²¹⁵. Dans les quartiers d'habitat, l'autocontrôle, l'entretien du corps et l'hygiène suggèrent l'émergence de discipline de soi vers soi. La politique de civilisation de l'État chinois relève d'une forme d'hétéro-contrôle. Enfin, le regard social véhiculé par le jugement en termes de « qualité humaine » (素质 *sùzhì*) relève d'une forme de contrôle sociétal ou social.

2) Contrôle social et autocontrôles : exemples de l'automobile et de l'animal de compagnie

« Avant, j'étais en bicyclette. Maintenant, je suis en voiture »²¹⁶. Tout comme le goût pour les animaux de compagnie, l'accession à la propriété d'un véhicule constitue un nouveau phénomène social dans les villes chinoise (Illustration 1). On a vu que la matérialité des objets impulsait des processus d'assujettissement et de subjectivation, comme par exemple le logement, devenu un facteur de mobilité sociale. De même, le véhicule privé constitue un symbole de réussite sociale et un accessoire indispensable pour les habitants de banlieue. Le rôle nouveau des animaux domestiques illustre le processus de stylisation de la vie puisque durant la période communiste, les animaux de compagnie, notamment les chiens, considérés comme des éléments bourgeois, avaient été chassés des villes.



Illustration 1 : Problème de coexistence des voitures, chiens, piétons et vélos dans l'espace public (G. Laisne, X, avril 2009).

Le désir de voiture semble être une caractéristique intrinsèque de la « classe moyenne » chinoise ou, du moins, des personnes relevant de la « petite prospérité ». Dans les quartiers

²¹³ Emmanuel CARON. *Le contrôle social au niveau local : le cas des chengguan et des vendeurs de rue à Pékin*. Mémoire de Master 2 : Politique comparée : Paris : Institut d'Études Politiques, 2008, p. 14.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 32.

²¹⁵ Par exemple, dans les ruelles, les pratiques sportives en extérieur sont un rituel quotidien des personnes âgées. Dans les nouvelles résidences, les salles de sport, piscines et centres de beauté connaissent un grand succès auprès de générations plus jeunes (moins de 60 ans).

²¹⁶ Habitant, X, 27 mai 2009.

anciens, cela pose problème car ces pratiques n'étaient pas prévues à l'époque de la conception des espaces d'habitat. La tendance des ménages à acquérir des voitures à Pékin est significative et n'est pas seulement liée à l'accession au petit confort. La voiture est également devenue une dépendance, liée au caractère périurbain des nouveaux logements :

[Habitante, Z1, 22 avril 2007] « Dans ce genre de résidence, la plupart des gens ont contracté un emprunt (贷款 *dàikuǎn*), ils habitent en banlieue (郊区 *jiāoqū*) car c'est moins cher, mais ils continuent de travailler en centre-ville, donc c'est un problème ».

Jacques Donzelot parle d'une paradoxale « hyper-mobilité contrainte » dans les zones périurbaines²¹⁷. Le goût pour la voiture est lié à un nouveau mode de vie périurbain dans les sociétés expérimentant le confort de masse²¹⁸. De plus, la préférence pour la voiture individuelle est associée à des préoccupations hygiénistes, renforcées par la psychose de l'épidémie de SRAS en 2003. La voiture contribue à de nouvelles pratiques urbaines, tout en générant un regard nouveau sur les normes de l'ordre et du désordre :

[Ancienne habitante, Z1, 22 avril 2007] « J'ai déménagé pour de nombreuses raisons [...]. Aussi parce que je déteste toutes ces voitures garées dans les allées ».

[Résident, Z1, 18 mai 2007] « Les voitures sont garées n'importe comment, c'est désagréable mais il n'y a pas de règlement précis sur les lieux de stationnement. Il y a des parkings souterrains mais les résidents les trouvent chers et peu pratiques car trop loin de leur bâtiment. Mais c'est moins joli de voir ces voitures gâcher le paysage. Les gens se garent n'importe où. »

L'engouement pour l'animal de compagnie influence les modes d'habiter²¹⁹. En Chine, n'étant pas marqueur d'appartenance sociale²²⁰, il touche l'ensemble des urbains²²¹. Le boom des animaux domestiques est d'autant plus important que les Chinois étaient considérés en Europe occidentale comme inférieurs du fait de l'imaginaire de la cynophilie²²². En Chine, le désir d'animal domestique fait intervenir plusieurs facteurs. La politique de l'enfant unique a eu pour conséquence une réduction de la cellule familiale à trois personnes. L'animal est investi de sentiments affectifs. Monique Pinçon-Charlot parle ainsi de « déplacement affectif » et d'« anthropomorphisation » en faveur du chien et du chat, intégrés à la cellule

²¹⁷ Jacques DONZELOT. *La ville à trois vitesses*. Paris : La Villette, 2009, p. 64.

²¹⁸ Annie Fourcaut affirme que la crise actuelle des banlieues en France fait oublier l'histoire sociale urbaine et l'émergence d'un « goût » pour le lotissement pavillonnaire. Annie FOURCAUT. Qu'elle était belle, ma banlieue... *L'histoire*, n°315, décembre 2006, p. 6.

²¹⁹ Voir « Les animaux domestiques, nouvelle tendance en Chine », *CCTV France*, 2 mai 2010. URL : <http://fr.cctv.com/program/objectifchine/20100205/102460.shtml> [consulté le 2 janvier 2012].

²²⁰ Voir l'analyse sociologique des maîtres de chiens dans un quartier gentrifié de New York dans « Mixité sociale, mixité animale » de Sylvie TISSOT. *De bons voisins : enquête sur la bourgeoisie progressiste*. Paris : Raisons d'agir, 2011, p. 266-300.

²²¹ Leur présence en ville se résume principalement à l'objectif de travailler pour gagner de l'argent.

²²² La consommation alimentaire de chiens était un argument utilisé en occident pour prouver l'infériorité de leur degré de civilisation. Jacqueline MILLIET. Manger du chien ? C'est bon pour les sauvages ! *L'Homme*, vol. 35, n°136, octobre-décembre 1995, p. 75-94.

familiale urbaine²²³. Dans certains cas, l'animal apporte de l'affection. Dans d'autres, il est un élément de la panoplie « à la mode », un accessoire pour sortir en public, associé au modèle de féminité des jeunes citadines.

Tout maître de chien se place sous le contrôle du voisinage et de l'État²²⁴. Illustrant le processus de civilisation, le maître doit prêter attention au dressage car son chien peut devenir une nuisance pour les voisins. C'est d'autant plus contraignant en Chine que l'urbanisation s'accompagne d'un modèle d'habitat en résidence d'appartements certes spacieux, mais éloignés des pavillonnaires indépendants avec jardin. Le contact avec les voisins est fort en habitat collectif. Sortir le chien est soumis à d'importantes contraintes sociales :

[Habitante, Z1, 15 mai 2007] « Concernant les chiens domestiques, c'est au propriétaire du chien (主任 zhǔrèn) de s'occuper de lui sans faire intervenir les agents de ménage. »

[Habitante âgée, X, 29 avril 2009] Son logement a trois pièces, dont deux en matériaux précaires : tôle, plastique, toile cirée, papier journal. « J'habite ici depuis plus de trente ans ». Depuis que l'enfant a quitté le foyer, le couple s'occupe des animaux abandonnés. « J'aime les chiens et les chats, mais les gens préfèrent les chiens, il y a plus de chats abandonnés, alors je les recueille ». Bien qu'ils soient pauvres, ils nourrissent les animaux avec l'aide des voisins.



Illustration 2 : Habitante pouvant difficilement ramasser ses légumes sans lâcher la laisse de son chien (J. Audin, Y, mai 2007)

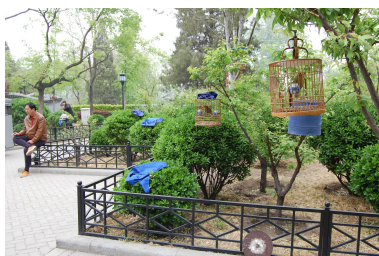


Illustration 3 : Cages à oiseaux accrochées aux arbres ; les habitants jouent aux cartes ou aux échecs (G. Laisne, X, avril 2009)



Illustration 4 : Habitante (J. Audin, X, avril 2009)

Le chat jouit d'un fort intérêt mais il est moins présent à l'extérieur. C'est pourquoi les autorités ont surtout codifié les comportements des propriétaires de chiens. Dans les quartiers anciens, les habitants âgés donnent à voir leurs oiseaux dans les ruelles et les espaces verts. L'oiseau en cage, mais aussi le criquet, est un symbole culturel du « vieux Pékin ». Les habitants leur font « prendre l'air » lors de leurs sorties. Néanmoins, l'engouement pour les oiseaux a conduit au développement d'associations de protection dénonçant leur condition.

²²³ Monique PINÇON-CHARLOT. La place de l'animal dans les sociétés des XX^e et XXI^e siècles, « La recherche médicale à l'aube du XXI^e siècle : recherche médicale et modèle animal », *Les colloques de l'Institut Servier*, 2002, p. 25.

²²⁴ En 2003, durant l'épidémie de SRAS à Pékin, la municipalité, qui craignait une expansion du virus à cause d'une possible contagion par les chiens et chats, a invité les propriétaires d'animaux à les abandonner.

Des jeux de rôles s'établissent dans l'entretien d'un animal de compagnie (Illustrations 2, 3 et 4). Ces rôles ne sont pas nécessairement contraints. Le goût pour l'animal domestique a remis en question les mesures de contrôle des autorités municipales. À l'approche des Jeux Olympiques, la municipalité a tenté d'interdire les chiens hauts de plus de 35 cm dans le cadre de sa politique d'embellissement de la ville, ce qui avait conduit à une forte indignation de la part des propriétaires d'animaux²²⁵. Les habitants redéfinissent des normes imposées par les autorités publiques et créent de nouvelles normes de bienséance dans les espaces publics.

Cependant, ces processus ne se déroulent pas de manière lisse ni pacifique. Les pratiques s'accompagnent ainsi de conflits normatifs dans les parties communes de l'habitat dont les voitures et les animaux de compagnie sont les motifs les plus saillants. Les employés des comités de résidents expliquent que « les conflits dans les nouvelles résidences sont encore assez nombreux. [...] Les chiens ou les voitures, ça pose beaucoup de problèmes »²²⁶.

C - La constitution conflictuelle de sujets

Quand on cherche le politique dans un régime à parti unique, on étudie des actes, des discours et des pratiques en dehors des institutions, découvrant plutôt des OPNI²²⁷. La sociologie politique éclaire l'enquête sur le logement, les espaces intermédiaires et sur le quartier : la construction de l'objet de recherche a consisté en une tentative de délimiter les espaces et les recompositions du politique au sein de la banalité du quotidien.

1) Décalages entre politiques publiques et pratiques sociales : du biopouvoir à la biolégitimité

Le « quadrillage » de la société urbaine s'effectue dans le cadre de la réforme de la gestion municipale locale, intitulée « construction des communautés de quartier » (社区建设 *shèqū jiànshè*) : « À travers la modernisation de l'infrastructure urbaine, la rationalisation des quartiers existants, l'État aspirait à projeter l'image d'une métropole moderne, entrepreneuriale, et espérait transformer, dans ce processus, les citoyens en sujets modernes disciplinés »²²⁸. Il est intéressant d'étudier les décalages entre les discours politiques et leurs applications pratiques en Chine : le bout de la « chaîne » de l'administration n'est pas une

²²⁵ Ce cas est analysé dans « L'exemple de la cause des chiens » de Séverine ARSÈNE. *La prise de parole des internautes chinois : normes sociales et naissance des mobilisations en ligne*. Thèse de doctorat : Science politique : Paris : Institut d'Études Politiques, 2009, p. 315-320

²²⁶ Directrice adjointe du comité de résidents, Z2, 17 avril 2007.

²²⁷ Denis CONSTANT-MARTIN. *Sur la piste des OPNI (objets politiques non identifiés)*. Paris : Karthala, 2002.

²²⁸ Anne-Marie BROUDEHOUX. *The making and selling of post-Mao Beijing*. New York : Routledge, 2004, p. 38. Traduction personnelle.

bureaucratie neutre, monolithique et impersonnelle²²⁹. On fera ressortir le mécanisme et les ruses qui passent des objectifs politiques aux pratiques. Le quotidien est constitué d'une succession (parfois aléatoire) d'événements conjoncturels : « C'est cette part d'indétermination voire de désordre qui rend compte de l'instabilité de la relation politique. Et ainsi se trouve rendue possible l'émergence de temps à autre d'acteurs qui à leurs tours susciteront des modifications plus ou moins significatives dans les pratiques locales »²³⁰.

Les pratiques des comités de résidents rejoignent la thèse de la formation d'un « gouvernement par l'écoute »²³¹. Ces comités deviennent des antennes d'action sociale de proximité, ce qui témoigne d'une moralisation du politique et pose la problématique du biopouvoir : pour une population donnée, « l'ensemble des mécanismes par lesquels ce qui [...] constitue ses traits biologiques fondamentaux va pouvoir rentrer à l'intérieur d'une politique »²³². Livret de résidence, politique de l'enfant unique, prévention contre les risques sanitaires, lutte contre l'obésité, voici « autant de signes de l'immixtion des pouvoirs publics dans la relation privée de l'individu à son destin physique, mais aussi de la place croissante occupée par les questions du corps, de la santé et de la vie dans le gouvernement des affaires humaines »²³³. En Chine, on observe une « prolifération des technologies politiques, qui, à partir de là, vont investir le corps, la santé, les façons de se nourrir et de se loger, les conditions de vie, l'espace tout entier de l'existence »²³⁴. Dans un contexte de réforme des services publics (logement, sécurité sociale, retraite), la prise en charge évolue vers une responsabilisation et une autonomisation, ce qui n'est pas sans susciter des tensions, que l'action publique atténuée par une « politique de l'écoute »²³⁵. Selon Robert Castel, « la vulnérabilité naissait de l'excès des contraintes, alors qu'elle apparaît maintenant suscitée par l'affaiblissement des protections »²³⁶. Foucault et Elias montrent que le pouvoir porte sur des dispositifs de gouvernement des corps par eux-mêmes visant à aboutir à une pacification interne de la société. Or dans les échanges quotidiens, les successions d'événements relèvent parfois plus du hasard et de la coïncidence que d'une véritable « conduite des conduites ».

²²⁹ Voir Vincent DUBOIS. *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*. Paris : Economica, 2003.

²³⁰ Marc ABÉLÈS. *Jours tranquilles en 89...*, op. cit., p. 145.

²³¹ Didier FASSIN. Souffrir par le social, gouverner par l'écoute : une configuration sémantique de l'action publique. *Politix*, vol. 19, n°73, 2006, p. 137-157.

²³² Michel FOUCAULT. *Sécurité, territoire, population...*, op. cit., p. 3.

²³³ Didier FASSIN, Dominique MEMMI dir. *Le gouvernement des corps...*, op. cit., p. 10.

²³⁴ Michel FOUCAULT. *Histoire de la sexualité : 1...*, op. cit., p. 189.

²³⁵ Didier FASSIN dir. *Des maux indicibles : sociologie des lieux d'écoute*. Paris : La Découverte, 2003.

²³⁶ Robert CASTEL. *Les métamorphoses de la question sociale : une histoire du salariat*. Paris : Gallimard, 1995, p. 44-46.

La notion de « biopolitique » sera modifiée car la confrontation des discours aux pratiques réfute l'efficacité du contrôle. De même, l'auto-discipline totale est un idéal introuvable dans les faits²³⁷. Les employés des comités de résidents peinent à forger des solidarités, des liens sociaux ou des rapports organiques. Leurs rôles d'animateur et de médiateur ont une portée limitée. L'incapacité des « communautés de quartier » à s'organiser infirme l'hypothèse du contrôle néolibéral²³⁸. Il s'agit d'un gouvernement « par l'écoute » traduisant une « biolégitimité »²³⁹, selon la thèse de Didier Fassin : la vie humaine prend une valeur unanime dans la société, au point que toute atteinte suscite compassion et émotion. Cette « sentimentalité de la vie » apparaît à la fois dans le discours politique et dans celui des individus²⁴⁰ : le séisme du Sichuan en mai 2008 a suscité un élan de compassion dans le pays²⁴¹.

2) Les conflits, révélateurs de dynamiques de subjectivation

« Le quartier est l'espace de développement de formes spécifiques de l'action collective et d'articulation d'une relation au politique : il est le lieu des organisations de quartier et souvent de la protestation. Le quartier permet le développement d'une politicit   à base territoriale. Il permet, tant symboliquement que matériellement, l'organisation d'une résistance au changement, voire d'une projection véritablement "politique". »²⁴²

La Chine urbaine est traversée par une multitude de conflits dans lesquels émergent des phénomènes de « prise de parole »²⁴³. « Appr  hender les probl  mes publics en tant qu'ils sont

²³⁷ « Aussi longtemps que cette forme de soci  t   ne s'est pas concr  tis  e, l'autodiscipline individuelle des hommes et des femmes a besoin d'  tre renforc  e par des contraintes externes au moyen d'instances particuli  res qui sont autoris  es,    titre sp  cial,    brandir la menace de la violence physique ou m  me    l'exercer afin d'assurer ainsi en cas de n  cessit   une coexistence pacifique des individus    l'int  rieur de la soci  t  . [...] La fonction de contr  le de ces instances peut faire de la part des contr  lants eux-m  mes l'objet d'abus, ainsi lorsqu'ils l'exercent en vue d'augmenter leurs chances de s'assurer un pouvoir. Elle peut   tre mise au service des int  r  ts particuliers d'un groupe social dans les conflits qui l'opposent aux autres groupes ». Norbert ELIAS. *Engagement et distanciation*. Paris : Fayard, 1993, p. 119.

²³⁸ David BRAY. *Social space and governance in urban China : the danwei system from origins to reform*. Stanford : Stanford University Press, 2005 ; Luigi TOMBA. Of quality, harmony and community : civilization and the middle class in urban China. *Positions : East Asia culture critique*, vol. 17, n  3, hiver 2009, p. 591-616 ; ZHANG Li. *In search of paradise...*, op. cit.

²³⁹ Didier FASSIN. Introduction : politique des corps et gouvernement des villes : la production locale de la sant   publique In Didier FASSIN dir. *Les figures urbaines de la sant   publique : enqu  te sur des exp  riences locales*. Paris : La D  couverte, 1998, p. 7-46. Voir aussi Didier FASSIN. Les sc  nes locales de l'hygi  nisme contemporain : la lutte contre le saturnisme infantile, une bio-politique    la fran  aise In Didier FASSIN, Patrice BOURDELAIS dir. *Les hygi  nistes : enjeux, mod  les et pratiques*. Paris : Belin, 2001, p. 447-465.

²⁴⁰ Xin LIU. *The mirage of China : anti-humanism, narcissism, and corporeality of the contemporary world*. New York : Bergahn Books, 2009, p. 88.

²⁴¹ J'ai observ   la solidarit   nationale au printemps 2008,    travers l'action des comit  s de r  sidents et des r  sidents volontaires pour organiser des campagnes de dons.

²⁴² Denis MERKLEN. *Quartiers populaires, quartiers politiques*. Paris : La Dispute, 2009, p. 84-85.

²⁴³ « La prise de parole [...] admet une multitude de degr  s, du ronchonnement    peine perceptible    la r  crimination violente. Elle repose sur la formulation de critiques expresses et non sur la d  cision priv  e prise par l'acheteur dans l'anonymat d'un supermarch  . Elle est directe plut  t qu'indirecte. La prise de parole, c'est l'action politique par excellence ». Albert O. HIRSCHMAN. *D  fection et prise de parole*. Paris : Fayard, 1995, p. 33.

spécifiquement urbains conduit nécessairement à scruter la matière même de la ville »²⁴⁴. En témoigne l'ampleur de la contestation dans les espaces sociaux de la « normalité » comme le recours au système des Lettres et des visites (信访 *xìnfǎng*)²⁴⁵. Les lieux d'habitat sont investis par des mobilisations comme celle des nouveaux propriétaires estimant avoir été trompés sur la marchandise²⁴⁶. Ils expriment avec intensité leur indignation et leur sentiment d'injustice. La presse et les publications scientifiques chinoises et étrangères tendent à exalter ces « mouvements de défense des droits » (维权运动 *wéiquán yùndòng*). Dans une démarche compréhensive, je me suis demandé quels droits et quels principes étaient défendus²⁴⁷. Luc Boltanski s'est intéressé au travail social de la formation du groupe social des cadres et aux luttes politiques qui ont eu pour enjeu sa définition et sa délimitation, comparables au travail politique de mobilisation²⁴⁸. Cette démarche analytique peut s'appliquer aux nouveaux propriétaires²⁴⁹, en la complétant par les enjeux concrets de l'habitat marchand en Chine, entre nouveau bien de consommation et matrice d'assujettissement. Dans les nouvelles résidences, l'ampleur du changement de fonctionnement organisationnel du quartier donne du fil à retordre aux propriétaires qui doivent apprendre à s'autocontrôler et à autogérer les parties communes, ce qui n'est pas chose aisée. La déception peut être le revers du désir assouvi dans la consommation d'un bien durable :

« [...] les hommes pensent désirer telle ou telle chose, puis, l'ayant obtenue, découvrent qu'ils sont loin de la désirer autant qu'ils l'avaient cru, ou même qu'ils ne la désirent pas du tout, et que c'est autre chose, à quoi ils ne pensaient pour ainsi dire pas, qu'ils désirent réellement. »²⁵⁰

L'expérience de l'accession à la propriété immobilière fait naître des mobilisations qui reprennent les discours formulés par l'État central pour mieux faire valoir leurs droits contre les pratiques des gouvernements locaux. Ces actions se dirigent sur des terrains imprévus ou en tout cas peu codifiés, obligeant les administrations à s'adapter²⁵¹. Même dans un contexte

²⁴⁴ Marc BREVIGLIERI, Danny TROM. Troubles et tensions en milieu urbain : les épreuves citadines et habitantes de la ville In *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*. Paris : PUF, 2003, p. 400. Sur la Chine, voir Isabelle THIREAU, Hansheng WANG dir. *Disputes au village chinois : formes du juste et recomposition des espaces normatifs*. Paris : Maison des sciences de l'Homme, 2001 ; Kevin J. O'Brien, Lianjiang LI. *Rightful resistance in rural China*. Cambridge : Cambridge University Press, 2006.

²⁴⁵ Isabelle THIREAU, Linshan HUA. *Les ruses de la démocratie : protester en Chine*. Paris : Seuil, 2010.

²⁴⁶ Ces aspects sont traités dans le chapitre 5.

²⁴⁷ « Il revient au sociologue de sonder la manière dont les catégories qui configurent un problème sont actualisées pour conférer un sens aux expériences concrètes et la manière dont se construisent des instances locales d'un problème plus général ». Danny TROM. Le paysage comme représentation et comme volonté : autour d'un problème public In Pierre FAVRE, Olivier FILLIEULE, Fabien JOBARD dir. *L'atelier du politiste : théories, actions, représentations*. Paris : La Découverte, 2007, p. 341.

²⁴⁸ Luc BOLTANSKI. *Les cadres : la formation d'un groupe social*. Paris : Minuit, 1982, p. 53.

²⁴⁹ Dans une approche similaire à celle de Jean-Louis Rocca sur la formation de la classe moyenne chinoise.

²⁵⁰ Albert O. HIRSCHMAN. *Bonheur privé, action publique*. Paris : Hachette, 2006, p. 43.

²⁵¹ À partir de 2007, les droits des propriétaires ont été progressivement codifiés après des années de conflits.

« autoritaire », la vie dépasse les dispositifs de surveillance par l'inventivité, la multiplicité des pratiques et la rapidité des changements dans la société.

*

* *

Aborder le quartier d'habitat comme un site de pouvoir aux configurations complexes, tel est l'objet de ce chapitre qui a posé les jalons théoriques d'une micro-analyse politique comparée. Le quartier, nouvel espace de pouvoir dans la Chine urbaine, ressort dans les codes de conduite des individus, dans la mise en œuvre de l'action publique. Le confort du logement et l'aspect de son environnement proche forment un espace de subjectivation, de construction de l'individu-sujet. Cette multiplication des styles de vie a des contours normatifs mouvants et conflictuels. Les enjeux politiques s'appréhendent dans le « kaléidoscope » des rapports sociaux des quartiers d'habitation de Pékin²⁵². Dans la perspective de mieux comprendre l'avènement de cette société d'individus dans les quartiers urbains de la Chine du 21^e siècle, on retracera l'historicité des réformes au long du 20^e siècle ayant produit ces quartiers en tant que nouveaux sites de pouvoir. Un éclairage historique permet d'appréhender les dynamiques de la production de l'espace des quartiers et des transformations politiques et sociales qui lui sont consubstantielles, de l'économie planifiée à l'économie de marché.

²⁵² « À l'analyse géométrique de l'espace social s'oppose une vision kaléidoscopique des configurations sociales. [...] D'une part, des expériences singulières, individuelles ou collectives, issues d'un mélange particulier de dimensions plus ou moins structurelles [...]. D'autre part, un réseau de relations et le maillage des institutions dans lesquels les acteurs sont insérés ». Danilo MARTUCELLI. *La consistance du social : une sociologie pour la modernité*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 79.

Chapitre 2. Construire et gouverner les quartiers d'habitat, du Pékin socialiste au Pékin olympique

« La vie s'est considérablement améliorée par rapport à avant. Dans les logements des urbains, c'étaient des conditions beaucoup plus pénibles qu'aujourd'hui. Après la réforme, le logement a gagné en espace, en qualité. »¹

« Avant, les membres du comité de résidents étaient âgés [...]. Maintenant, l'État recrute des employés qui doivent être efficaces. »²

Une réflexion sur le pouvoir dans ses rapports avec la vie quotidienne et la culture matérielle permet de penser certaines modalités locales de la « domination au quotidien »³ dans les quartiers d'habitat pékinois. Je suivrai l'évolution des politiques du logement et les trajectoires de l'action administrative locale au cours du 20^e siècle selon trois ruptures majeures, la rupture maoïste, la politique de réformes et la répression de Tiananmen, qui permettent de mieux comprendre l'historicité de la « grande transformation » urbaine au début du 21^e siècle. Comment la Chine est-elle passée d'un régime socialiste de distribution de logements non marchands à la norme du logement marchand ? Comment les Chinois en sont-ils venus à ressentir le désir généralisé de propriété ? Quelles transformations cette réforme entraîne-t-elle sur l'espace du quartier ? Il s'agit de cerner les enjeux politiques de la réorganisation de la ville chinoise et du passage d'une génération de locataires à une génération de propriétaires. En suivant le concept de gouvernementalisation de l'État défini par Foucault, je m'intéresse aux « conditions matérielles d'existence de certaines formes de gouvernementalité »⁴ de l'État dans une double attention depuis les années 1950 : celle de développer la Chine et celle de gérer une population massive dans une perspective inspirée du socialisme. Comment gouverner la plus grande population du monde ? Les technologies de pouvoir émergent dans l'urgence, rappelle Foucault : « ces tactiques ont été inventées, organisées à partir de conditions locales et d'urgences particulières »⁵. Je reprendrai le concept d'économie politique de l'assujettissement pour « repérer, à partir de situations concrètes, les mécanismes d'exercice du pouvoir et les bases socioéconomiques sur lesquels il repose »⁶. Je

¹ Habitant, Y1, 27 avril 2007.

² Directeur du comité de résidents, X2, 11 mai 2007.

³ Pour reprendre l'expression de Jay ROWELL. *Le totalitarisme au concret : les politiques du logement en RDA*. Paris : Economica, 2006, p. 10-16.

⁴ Michael DUTTON. *Policing and punishment in China : from patriarchy to « the People »*. Cambridge : Cambridge University Press, 1992, p. 12. Traduction personnelle.

⁵ Michel FOUCAULT. L'œil du pouvoir In Jeremy BENTHAM. *Le panoptique*. Paris : Pierre Belfond, 1977, p. 24.

⁶ Béatrice HIBOU. *La force de l'obéissance : économie politique de la répression en Tunisie*. Paris : La Découverte, 2006, p. 14

considérerai que « le pouvoir [...] ne se limite pas à réprimer, à borner l'accès à la réalité, à empêcher la formulation d'un discours : le pouvoir travaille le corps, pénètre le comportement, s'entremêle avec le désir et le plaisir »⁷.

I. Gouverner les quartiers sous le socialisme (1949-1979)

Un retour historique sur l'organisation du tissu urbain et de l'architecture de la capitale chinoise permet d'appréhender l'ampleur des bouleversements du socialisme. Cette contextualisation historique donne des clés pour analyser la situation actuelle des quartiers et du logement car l'empreinte maoïste sur Pékin fut profonde, en particulier dans le centre-ville.

A - De la ville pré-communiste à la rupture maoïste (1895-1949)

La fin de l'empire chinois a eu d'importantes conséquences sur la ville de Pékin, qui fut au cœur de transformations politiques et sociales dès le début du 20^e siècle. La tentative de modernisation de la ville de Pékin et de ses institutions souligne l'importance de l'attraction urbaine par rapport aux régions rurales, la capitale servant « de modèle et d'étalon au reste du pays »⁸.

1) Trajectoire d'une capitale impériale et républicaine : la modernisation inachevée de Pékin de l'empire aux guerres (1895-1949)

La ville impériale pouvait se lire comme une projection spatiale des rapports de pouvoir. La capitale était séparée en deux : la ville intérieure (内城 *nèichéng*), réservée au personnel impérial, et la ville extérieure (外城 *wàichéng*), composée de Chinois non-mandchous. Pékin était une ville hiérarchisée, « non seulement dans le marquage du statut et la ségrégation ethnique, mais aussi à travers l'agencement architectural »⁹. Les quartiers étaient structurés en îlots résidentiels formant des blocs d'habitation. La logique enclose tendait à favoriser un gouvernement par les quartiers :

« L'agglomération n'était pas constituée comme en Occident par la juxtaposition d'édifices privés ou publics, construits le long des rues et des places, mais par la répétition d'enclos successifs dont l'élément de base était la cour familiale – ou le palais – et dont les rues commerçantes et les marchés ne représentaient que des prolongements. »¹⁰

⁷ Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*, vol. 2 (1970-1975). Paris : Gallimard, 1994, p. 772.

⁸ Luca GABBIANI. *Pékin à l'ombre du mandat céleste : vie quotidienne et gouvernement urbain sous la dynastie Qing (1644-1911)*. Paris : EHESS, 2011, p. 234.

⁹ Madeleine Yue DONG. *Republican Beijing : the city and its history*. Berkeley : University of California Press, 2003, p. 30. Traduction personnelle.

¹⁰ Léon HOA. *Reconstruire la Chine : trente ans d'urbanisme (1949-1979)*. Paris : Moniteur, 1981, p. 25.

« Les *siheyuan* de Pékin ont des liens intrinsèques avec le réseau en échiquier de la ville. »¹¹

L'ordre était maintenu par des portes (栅栏 *zhàlán*) filtrant le passage d'un quartier à un autre, fermées la nuit, interdisant la circulation de tout inconnu, tandis que les tours du Tambour et de la Cloche assuraient un contrôle du temps social¹². La gendarmerie était responsable du recensement, de la surveillance des rues, de la prévention anti-incendie, mais aussi de la santé, de l'hygiène publique et des affaires sociales¹³. Dans les quartiers, les ruelles s'étendaient d'est en ouest plantées de maisons à cour de différentes envergures selon un tissu urbain « en lanières »¹⁴. Au niveau de la maison à cour pékinoise, le mécanisme de surveillance évoquait la métaphore du panoptique : l'agencement architectural avait pour vocation de gouverner les corps¹⁵. La disposition extérieure des maisons et ses éléments symboliques indiquaient le niveau social des propriétaires. Dans la maison à cour, entourée de murs de protection et d'exclusivité vis-à-vis de la ruelle, la localisation des pièces correspondait à la position sociale de chacun au sein de l'ordre familial¹⁶. La *siheyuan* était donc « un empire dans un empire »¹⁷.

Le maintien de l'ordre s'effectuait essentiellement dans la ville extérieure, qui concentrait l'activité commerciale. Dans la ville intérieure, les commerces étaient surveillés et certaines activités interdites¹⁸. Le système d'administration locale reposait sur un dispositif militaire (什家戶 *shíjiāhù*) de recensement et d'inspection assuré par la division d'infanterie. Dans la ville extérieure, l'ordre était assuré par des habitants et non par du personnel administratif. Le *baojia*, système de recensement par foyer, témoignait d'une « technologie flexible »¹⁹ de surveillance mutuelle et de protection au niveau local :

« Dans sa forme idéale, le système prévoyait qu'un écriteau [...] soit placé à l'entrée de chaque maison portant les noms du chef du foyer et de tous les adultes de sexe masculin résidant sur place. Le nombre de personnes dépendant du foyer en question – femmes, enfants et serviteurs – devait également y figurer [...]. Ce système visait à imposer une forme de surveillance mutuelle

¹¹ SHAN Deqi. *Les habitations chinoises*. Pékin : China Intercontinental Press, 2004, p. 84.

¹² Alison DRAY-NOVEY. Spatial order and police in imperial Beijing. *The Journal of Asian Studies*, vol. 52, n°4, novembre 1993, p. 892, 896-897 ; Voir « The Drum Tower and the politics of traditional time-telling » et « The Clock Tower and the invasion of a modern temporality » dans Hung WU. *Remaking Beijing : Tiananmen square and the creation of a political space*. Chicago : Chicago University Press, 2005, p. 136-158 ; Madeleine Yue DONG. *Republican Beijing...*, *op. cit.*, p. 33.

¹³ Alison DRAY-NOVEY. Spatial order and police..., article cité, p. 905-908.

¹⁴ Léon HOA. *Reconstruire la Chine...*, *op. cit.*, p. 34.

¹⁵ Michael DUTTON. *Policing and punishment in China : from patriarchy to « the People »*. Cambridge : Cambridge University Press, 1992, p. 144.

¹⁶ La pièce du chef de famille était lumineuse, orientée sud. À la manière de la maison kabyle, la *siheyuan* était un « microcosme organisé selon les mêmes oppositions et les mêmes homologies qui ordonnent tout l'univers ». Pierre BOURDIEU. *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Paris : Seuil, 2000, p. 71.

¹⁷ *Ibid.*, p. 82.

¹⁸ Alison DRAY-NOVEY. Spatial order and police in imperial Beijing..., article cité, p. 902.

¹⁹ Michael DUTTON. *Policing and punishment...*, *op. cit.*, p. 38, 55-93.

au sein des communautés et à organiser leur protection éventuelle par la mobilisation des adultes de sexe masculin dans des groupes de défense. Par ailleurs, les registres offraient aux pouvoirs publics des renseignements a priori très précis sur la taille de la population.»²⁰

Les responsables étaient les *yamen* (衙门 *yámén*), bureaucrates locaux à l'intersection entre l'administration et les habitants²¹. Cent-dix foyers formaient un « quartier » (里 *lǐ*). Les dix foyers les plus riches désignaient un responsable du li (里长 *lǐzhǎng*) et les cent autres foyers étaient divisés en dix unités ou équipes (甲 *jiǎ*), formant un corps (保 *bǎo*)²². L'exercice du pouvoir s'exerçait informellement et mutuellement. Au début du 20^e siècle, durant la période des « nouvelles politiques » (新政 *xīnzhèng*), la police, instaurée en 1905, devint responsable du *baojia*, sous tutelle du Ministère des Affaires Civiles (民政部 *mínzhèng bù*)²³. Ces pratiques multiformes caractérisaient le maintien de l'ordre dans le Pékin impérial.

Après la chute de l'empire, le lieu de la capitale du régime républicain fit débat en vue de s'affranchir de la « tradition ». Sous l'influence de Yuan Shikai (袁世凯), responsable militaire de Sun Yatsen (孙中山), la capitale fut maintenue à Pékin. Des projets de grande ampleur modifièrent la ville. La construction de transports ferroviaires amorça la destruction des murailles²⁴. Entre 1910 et 1930, des bâtiments de style occidental, ainsi que des parcs et des magasins furent construits à l'image d'une ville « moderne ». Cette « modernité » était liée aux traités inégaux permettant la présence des puissances étrangères sur le territoire. À Pékin, le quartier des Légations, à proximité de la Cité Interdite, était constitué de bâtiments à l'architecture occidentale où habitaient et travaillaient les représentants étrangers²⁵. L'accroissement de la mobilité urbaine transforma la vie quotidienne. La municipalité améliora les rues et routes, introduisant un réseau de tramway²⁶, tandis que les pousse-pousse

²⁰ Luca GABBIANI. *Orpheline d'un empire : la ville de Pékin et sa gestion à la fin de la dynastie des Qing (1800-1911)*. Thèse de doctorat : Histoire : EHESS, 2004, p. 161.

²¹ Michael DUTTON. *Policing and punishment...*, *op. cit.*, p. 104.

²² Tout le monde n'était donc pas égal face au contrôle fiscal. Jerry DONNERLINE. Fiscal reform and local control : the gentry-bureaucratic alliance survives the conquest In Frederic WAKEMAN, Carolyn GRANT dir. *Conflict and control in imperial China*. Berkeley : University of California Press, 1975, p. 91.

²³ Luca GABBIANI. Mutations et permanences : réformes et gestion urbaine à Pékin à la fin de la dynastie des Qing, 1^{er} Congrès du Réseau Asie, 24-25 septembre 2003, p. 3-4 ; Michael DUTTON. *Policing and punishment...*, *op. cit.*, p. 190-191.

²⁴ Sydney D. GAMBLE. *Peking : a social survey*. Kent : Global Oriental, 2011, p. 54-55 ; Madeleine Yue DONG. *Republican Beijing...*, *op. cit.*, p. 34.

²⁵ Les ambassades du Japon, de la France, de l'Angleterre et des États-Unis, ainsi que leurs résidences respectives, étaient cachées derrière des murs élevés. Des banques internationales, des hôpitaux et des lieux de culte y avaient leurs sièges. Sydney D. GAMBLE. *Peking...*, *op. cit.*, p. 58-59 ; Lillian M. LI, Alison J. DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing : from imperial capital to olympic city*. New York : Palgrave MacMillan, 2007, p. 145 ; SEOUL DEVELOPMENT INSTITUTE, BEIJING MUNICIPAL INSTITUTE OF CITY PLANNING AND DESIGN, CENTER FOR SUSTAINABLE URBAN REGENERATION, UNIVERSITY OF TOKYO dir. *Historic conservation policies in Seoul, Beijing and Tokyo*. Seoul : Seoul Development Institute, 2005, p. 173.

²⁶ Hung WU. *Remaking Beijing...*, *op. cit.*, p. 64 ; Lillian M. LI, Alison J. DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 144.

firent leur apparition. La population augmenta rapidement entre 1912 et 1949 car la capitale attirait les plus pauvres²⁷. Dans les années 1910-1920, 11,95 % de la population intra-muros était « pauvre » ou « très pauvre », notamment dans la ville extérieure²⁸. Les métiers de rue, qui marquèrent tant l'identité de Pékin, se développèrent²⁹. La police était chargée de la sécurité, de la collecte d'impôt, du recensement, de la prévention des incendies et de la régulation du commerce³⁰. La transformation de Pékin resta inachevée suite à l'invasion japonaise³¹, au transfert de la capitale à Nankin en 1928 et à la guerre civile entre communistes et nationalistes.

2) La rupture maoïste : Pékin au cœur du projet politique socialiste

L'année 1949 marqua une rupture fondamentale dans l'histoire de la Chine, mais aussi dans l'histoire de Pékin, qui resta capitale sous le régime maoïste. Avec son avènement, la ville occupa une place centrale de propagation de l'idéologie et de réception des projets politiques. Dans les années 1950, les autorités du Parti communiste chinois s'inspirèrent de la pratique soviétique pour la mise en œuvre de la planification économique et urbaine. La ville, municipalité autonome directement responsable devant l'État central dès 1954, était aussi le lieu où devaient siéger les institutions politiques centrales. Deux tendances, l'une « protectrice » – des urbanistes souhaitant préserver la vieille ville – et l'autre « destructrice » – des experts soviétiques – de l'urbanisme s'affrontèrent³². Le projet d'aménagement soumis en 1953 fut l'objet d'un long débat concernant la localisation des institutions centrales et la destruction des murailles de la ville intérieure. L'urbaniste Liang Sicheng, porta le projet de préserver la ville ancienne pour implanter les institutions centrales dans la banlieue ouest de Pékin³³. Mais compte tenu du peu de temps de délibération et du manque de ressources, l'aménagement de la ville fut confié aux experts soviétiques³⁴. La proclamation du nouveau

²⁷ En 1912, elle était estimée à 750 000 habitants ; en 1917, on comptait 812 000 habitants ; en 1925, 1,2 millions et 1,5 millions en 1948. Lillian M. LI, Alison J. DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing...*, op. cit., p. 149-150.

²⁸ Sidney D. GAMBLE. *Peking...*, op. cit., p. 270.

²⁹ David STRAND. *Rickshaw Beijing : city people and politics in the 1920s*. Berkeley : University of California Press, 1989.

³⁰ Voir « Police board » et « Crime » dans Sidney D. GAMBLE. op. cit., p. 75-86 ; Lillian M. LI, Alison J. DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing...*, op. cit., p. 137-138.

³¹ Pékin fut envahie et assiégée par l'armée japonaise de 1937 à 1945. La construction de logement s'arrêta et les conditions de vie se dégradèrent. Mais la situation était encore plus dure dans les campagnes.

³² D'après la distinction de ZHANG Liang. *La naissance du concept de patrimoine en Chine (XIX^e-XX^e siècles)*. Paris : Recherches/Ipraus, 1999, p. 118-119.

³³ *Ibid.*, p. 122-126.

³⁴ La ville était dévastée par les années de guerre et la guerre de Corée n'améliora pas la situation. La banlieue Ouest concernée par le projet de Liang Sicheng était associée à l'occupation japonaise, dont l'armée avait projeté la construction d'une nouvelle ville à cet endroit. En outre, au cours de la guerre civile, dans les années 1940, elle avait servi de lieu d'exécution des communistes par l'armée nationaliste. Ainsi, autant que

régime avait eut lieu du haut de la place Tiananmen, si bien qu'il était difficile pour les dirigeants de concevoir le siège du gouvernement ailleurs³⁵. Quant à la destruction des murailles, Mao en fit une priorité, estimant qu'elle reflétait le régime impérial ségréguatif³⁶. La ville de Pékin, caractérisée par l'articulation emboîtée en carrés juxtaposés et en ruelles de l'époque impériale fut modifiée par les grands travaux de construction de la place Tiananmen et des artères de la ville³⁷. Cette place devint le symbole du régime politique³⁸. Entre 1958 et 1960, l'aménagement visa à célébrer la victoire de la nouvelle Chine en accumulant les signes socialistes dans la capitale. Dix grands projets architecturaux (十大建筑 *shí dà jiànzhù*) furent conçus pour célébrer le dixième anniversaire de la République populaire en 1959³⁹. Érigées en un an⁴⁰, ces constructions symboliques monumentales contrastaient avec les bâtiments peu élevés de Pékin. L'élargissement de la place Tiananmen entraîna des démolitions dans la ville ancienne et des déplacements de population⁴¹. Des statues inspirées du réalisme socialiste et du style chinois furent érigées. La ville de Pékin devint le reflet du changement politique.

3) Démographie et territoire : le contrôle sur la population

La population chinoise exerçait des contraintes sur les quartiers d'habitat et sur le patrimoine architectural du fait de sa croissance rapide dans les années 1950⁴². Cette période connut le transfert à Pékin de plus de 400 000 personnes – personnel militaire, administrateurs, professionnels – ainsi qu'un baby boom⁴³. Des mesures furent prises pour

les conditions pragmatiques, la mémoire politique a également influencé les choix d'aménagement urbain. 王军 WANG Jun. 《城记》 [Notes sur la ville]. 北京：三联书店，2003；WU Lianyong. *Rehabilitating the old city of Beijing : a project in the Ju'er hutong neighborhood*. Vancouver : UBC Press, 1999, p. 17-18 ; David BRAY. *Social space and governance in urban China : the danwei system from origins to reform*. Stanford : Stanford University Press, 2005, p. 127-128 ; Chang-Tai HUNG. *Mao's new world : political culture in the early People's Republic*. Ithaca : Cornell University Press, 2011, p. 26-31.

³⁵ WU Liangyong. *Rehabilitating...*, *op. cit.*, p. 17, 19.

³⁶ Lillian M. LI, Alison DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 176.

³⁷ Mao souhaitait que la place Tiananmen soit suffisamment grande pour contenir des rassemblements d'un million de personnes. Elle en accueillit « seulement » 600 000. Pour le premier anniversaire de la République Populaire, l'avenue Chang'an fut élargie à 120 mètres pour permettre des défilés militaires. Hung WU. *Remaking Beijing...* *op. cit.*, p. 23, 64-65 ; Chang-Tai HUNG. *Mao's new world : political culture in the early People's Republic*. Ithaca : Cornell University Press, 2011, p. 35, p. 42, p. 43-47.

³⁸ Sur l'imagerie politique du portrait de Mao, voir Hung WU. *Remaking Beijing...*, *op. cit.*, p. 108-130.

³⁹ Palais culturel des nationalités, Musée militaire de la République populaire de Chine, Hôtel des nationalités, Hall des expositions de l'agriculture nationale, Musée de l'histoire chinoise et de la révolution, Résidence d'État de Diaoyutai, Stade des ouvriers, Hôtel des Chinois d'outre-mer, Gare centrale, Grand hall du peuple.

⁴⁰ Hung WU. *Remaking Beijing...*, *op. cit.*, p. 108-130 ; Lillian M. LI, Alison J. DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 177.

⁴¹ On estime que 16 000 maisons furent démolies en un mois dont 4 600 au sein de l'ancienne place Tiananmen et 2 610 sur le futur site du Grand hall du peuple. Chang-Tai HUNG. *Mao's...*, *op. cit.*, p. 35-36.

⁴² En 1954, le pays comptait 583 millions d'habitants.

⁴³ En 1959, la population avait triplé par rapport à 1949, atteignant près de sept millions d'habitants. Lillian M. LI, Alison J. DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 183.

favoriser la contraception et l'avortement mais elles s'interrompirent en 1958 car le Grand Bond en Avant appelait à accroître la force de travail pour le développement industriel⁴⁴.

Le système du recensement des foyers (户籍制度 *hùjī zhìdù*) fut un dispositif clé de contrôle de la population dans les années 1950. La limitation de l'urbanisation de la Chine par un livret de résidence (户口 *hùkǒu*) renforça la supériorité des villes sur les campagnes. Ce système présentait des similarités avec celui du *baojia* mais il avait une dimension hybride, se rapportant à d'autres expériences telles que la police urbaine de l'ère républicaine⁴⁵. Ce système de recensement prolongeait l'organe policier existant puisque la politique du *hukou* était assurée par le Ministère de la sécurité publique (公安部 *gōng'ān bù*) ; aux niveaux des municipalités autonomes, le contrôle de la migration intérieure fut confié à des bureaux de police (公安局 *gōng'ān jú*) et des antennes de police (派出所 *pàichūsuǒ*). Entre 1949 et 1958, plus d'1,4 millions de personnes furent déplacées vers des régions intérieures⁴⁶. En 1965, le taux d'urbanisation de la Chine retrouva le niveau de 1957 (14 %)⁴⁷. Ce dispositif de contrôle de la mobilité aura des conséquences durables sur les statuts sociaux et les modes de sociabilité. La société chinoise était en quelque sorte « cadastrée »⁴⁸.

B - Construire et gouverner la ville socialiste (1949-1966)

Au début des années 1950, Pékin accorda aux experts soviétiques les décisions en matière d'aménagement et d'urbanisme. Le premier Plan quinquennal (1953-57) permit l'industrialisation rapide de la Chine et la formation du personnel politico-administratif en urbanisme⁴⁹. Sur ces premières bases, la Chine se tourna progressivement vers une forme spécifique de socialisme dans la ville et les quartiers dans un contexte de pauvreté et de surpopulation.

⁴⁴ La ligne politique incitait à de larges familles.

⁴⁵ Le *hukou* visait le recensement des foyers autour d'une base de travail et non autour de l'unité locale familiale, comme l'était le *baojia*. Voir Michael DUTTON. *Policing and punishment in China : from patriarchy to « the People »*. Cambridge : Cambridge University Press, 1992, p. 189-245.

⁴⁶ Yin-Wang R. KWOK. Trends of urban planning and development in China In Laurence J. C. MA, Edward W. HANTEN dir. *Urban development in modern China*. Boulder : Westview Press, 1981, p. 153.

⁴⁷ À la différence des villes soviétiques, qui avaient connu une urbanisation rapide et intense par leur peuplement. Jean-François DOULET. Où vont les villes chinoises ? Trois approches de la métropole dans la Chine d'aujourd'hui. *Perspectives chinoises*, n°105, avril 2008, p. 5 ; Yves CHEVRIER. L'économie urbaine In Marie-Claire BERGÈRE, Lucien BIANCO, Jürgen DOMES dir. *La Chine au XX^e siècle, tome 2 : de 1949 à aujourd'hui*. Paris : Fayard, 1990, p. 192.

⁴⁸ Robert CASTEL. *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. Paris : Gallimard, 1995, p. 109.

⁴⁹ Léon HOA. *Reconstruire la Chine...*, op. cit., p. 57-92.

1) L'urbanisme politique : transformer la ville « consommatrice » en ville « productrice »

À partir de 1949, le mot d'ordre du régime maoïste devint « la transformation de la ville consommatrice en ville productrice »⁵⁰. Loin de signifier que Mao était « contre » la ville, il souhaitait transformer les fonctions de celle-ci⁵¹. La ville chinoise devait devenir productrice, c'est-à-dire industrielle. En Chine, la classe ouvrière n'existait pas encore, à la différence de l'URSS. À partir de 1958, la ligne politique du Grand Bond en Avant insista sur la « transition rapide de Pékin au communisme »⁵² et sur la « recherche de moyens pour résoudre les contradictions »⁵³. L'objectif d'industrialisation se combina à celui de collectiviser entièrement la vie sociale⁵⁴. Le logement étant considéré comme ayant une fonction de « consommation » et non de « production », peu d'investissement y fut consacré. Durant le premier Plan quinquennal, il représentait 9,1 % de l'investissement total dans la construction, ce qui était déjà bas. Ce taux descendit à 4 % pendant la Révolution Culturelle, pour remonter vers 5 à 7 % par la suite⁵⁵. La population ayant massivement augmenté, l'industrialisation de la ville se fit au détriment de la qualité de vie des urbains.

2) La non-révolution de la propriété privée du logement urbain

En 1949, l'état du logement à Pékin était particulièrement dégradé. 61 % de l'habitat urbain était estimé « dangereux ». L'industrie de la construction passa sous statut public, en s'inspirant de principes hérités de l'URSS⁵⁶. Malgré l'aide soviétique, les politiques du logement menées par des responsables peu formés, peu qualifiés en techniques de construction et disposant de faibles ressources, furent peu productives. La première stratégie de création de logement fut la nationalisation (国有化 *guóyǒuhuà*) des logements privés⁵⁷ des

⁵⁰ En chinois : « 把消费城市变成生产城市 » *bǎ xiāofèi chéngshì biàn chéng shēngchǎn chéngshì*. Voir 王军 WANG Jun. 《城记》 [Notes sur la ville]. *op. cit.*, p. 66-68.

⁵¹ « L'idéologie maoïste s'en prend non pas à la ville [...] mais à ses fonctions de consommation qu'elle cherche à transformer en fonctions productrices ». Yves CHEVRIER. L'économie urbaine In Marie-Claire BERGÈRE, Lucien BIANCO, Jürgen DOMES dir. *La Chine au XX^e siècle*, tome 2..., *op. cit.*, p. 192-193.

⁵² En chinois : 向共产主义过渡

⁵³ En chinois : 消灭三大差别 (entre villes et campagnes, entre travail manuel et intellectuel, entre industrie et agriculture). Six zones d'industrie lourde et légère furent établies dans la périphérie de Pékin. Voir URL : <http://www.bjghy.com.cn/Develop/Develop2.htm> [consulté le 10 juin 2011] ; Victor F. S. SIT. *Beijing : the nature and planning of a Chinese capital city*. Chichester : John Wiley & Sons Publishers, 1995, p. 97-98.

⁵⁴ Fin 1978, l'investissement de la municipalité de Pékin dans l'industrie penchait pour l'industrie lourde à 87,9 %. DONG Liming. *Beijing : the development of a socialist capital* In Victor F. S. SIT dir. *Chinese cities : the growth of the metropolis since 1949*. Oxford : Oxford University Press, 1985, p. 76.

⁵⁵ Léon HOA. *Reconstruire la Chine...*, *op. cit.*, p. 189-190.

⁵⁶ À la différence de l'URSS, où l'appel à des fonds privés pour la construction des logements constitua l'une des principales voies de financement, la Chine assura le monopole public sur ce secteur.

⁵⁷ Par logement privé, j'entends les logements appartenant à des agents privés, c'est-à-dire à des particuliers.

officiers du gouvernement nationaliste et des contre-révolutionnaires⁵⁸. La confiscation de logements ne conduisit pas à l'élimination du logement privé⁵⁹.

Une seconde mesure, beaucoup plus importante, fut la location administrée des logements originellement loués à travers le secteur privé. En 1956, une politique de collectivisation fut amorcée dans les villes à partir du slogan de la « transformation socialiste » (社会主义改造 *shèhuìzhǔyì gǎizào*). Cette ligne radicale eut pour conséquence la nationalisation des usines et des commerces urbains en épargnant la propriété privée du logement. Dans une logique proche de celle de l'URSS, le Parti communiste chinois instaura une politique de bas loyers auprès des municipalités en vue de le rendre abordable⁶⁰. En 1957, il édita un règlement incitant à construire du logement public ou privé, à contrôler l'immigration rurale vers les villes, à protéger le stock de logement existant, et à améliorer sa distribution et sa gestion⁶¹. Au niveau central, la politique de location régulée fut mise en œuvre en 1958 à l'appel du *Quotidien du Peuple*⁶² : il s'agissait de la politique des « *jingzufang* »⁶³. Parallèlement, les Bureaux du logement de la municipalité de Pékin appliquèrent une politique locale de contrôle de la location⁶⁴ (标准租 *biāozhǔnzū*) avec une obligation de bas loyers pour les logements spacieux⁶⁵. Cela entraîna la fin des propriétaires

⁵⁸ Yaping WANG. From socialist welfare to support of home-ownership : the experience of China In Richard GROVES, Alan MURIE, Christopher WATSON dir. *Housing and the new welfare state : perspectives from East Asia and Europe*. Burlington : Ashgate, 2007, p. 130 ; Yaping WANG, Alan MURIE. *Housing policy and practice in China*. Macmillan Press, 1999, p. 52.

⁵⁹ Le 11 août 1949, un article du *Quotidien du Peuple* appela au respect de la propriété privée. Yaping WANG, Alan MURIE. *Housing policy and practice...*, op. cit., p. 52.

⁶⁰ « 关于目前城市私有房产基本情况及进行社会主义改造的意见 » [Remarques sur la situation des logements privés dans les villes et la mise en œuvre de la transformation socialiste], 18 janvier 1956.

⁶¹ Yaping WANG. From socialist welfare to support of home ownership..., contribution citée, p. 130-131 ; Yaping WANG, Alan MURIE. *Housing policy and practice in China*. MacMillan Press, 1999, p. 76-77.

⁶² « 中央主管机关负责人就私有出租房屋的社会主义改造问题对新华社记者发表的谈话 » [Discours des principaux responsables de l'État central aux journalistes de l'agence Xinhua sur le problème des logements privés en location et la transformation socialiste], 人民日报 [*Beijing Ribao*], 6 août 1958.

⁶³ Cette mesure visait : en milieu urbain, les logements d'une surface de 225 m² et plus ou disposant de 15 pièces et plus ; en zone péri-urbaine, les logements d'une surface de 120 m² et plus ou disposant de 10 pièces et plus. 王军 WANG Jun. 《城记》 [*Notes sur la ville*]. op. cit., p. 126.

⁶⁴ Instaurés en juillet 1958 par le Gouvernement de la ville, les « critères de tarifs de location des logements pour l'usage civil » (民用住房租金标准) visaient à contrôler et abaisser le niveau des loyers.

⁶⁵ Les loyers de 80 % des logements furent revus à la baisse ; les propriétaires ayant augmenté leurs loyers ne pouvaient les augmenter de plus de 50 %. Les loyers équivalaient donc à un faible pourcentage des dépenses mensuelles d'un ménage. Pour un foyer ouvrier au revenu mensuel moyen de 70 yuans, occupant un appartement de 30 m², la location revenait à 9-11,5 % du revenu total. Yaping WANG, Alan MURIE. *Housing policy and practice...*, op. cit., p. 81 ; 张杰 ZHANG Jie. “社会主义计划经济时期的住宅发展 (1949-1978)” [Le développement du logement durant la période d'économie planifiée socialiste] In 吕俊华 LÜ Jianhua, 彼得罗 BI Deluo, 张杰 ZHANG Jie dir. 中国现代城市住宅 (1840-2000) [*Le logement urbain moderne en Chine*]. 2^e édition. Beijing : 清华大学出版社, 2005, p. 151 ; Victor F. S. SIT. *Beijing...*, op. cit., p. 207 ; Xiangming CHEN, Xiaoyuan GAO. China's urban housing development in the shift from redistribution to decentralization. *Social problems*, vol. 40, n°2, mai 1993, p. 268.

bailleurs du secteur privé. Le maintien d'un secteur de la location respectant un contrat entre propriétaires et locataires visait à protéger le stock de logement urbain⁶⁶ :

[Entretien, 17 décembre 2003⁶⁷] La maison à cour de Ma Zhenhuan, a été acquise par ses arrière-grands-parents. Sa grand-mère, ayant perdu son mari tôt, loua la maison de 22 pièces pour élever ses enfants. Elle loua des pièces à sept familles pour 50 yuans par mois. « Un jour, en 1958, l'État a décidé d'administrer nos loyers. Il nous laissait 40 % du montant des loyers. À cette époque, personne ne savait si on avait signé un accord ou non. Il paraît qu'il y en avait, mais personne ne les avait vus. Tout restait conservé dans le Bureau du logement ». La famille Ma avait seulement un certificat de *jingzufang* pour percevoir sa part de loyer à la banque.

[Propriétaire de *jingzufang*, X, 13 mai 2007] « C'était en 1958. À cette époque, le gouvernement avait des difficultés (困难 *kùnnán*). Le problème du logement était grave (紧张 *jǐnzhāng*). C'est pourquoi le gouvernement a loué les logements vides et spacieux à des personnes qui en avaient besoin. [...] Et il nous a donné une partie des loyers, 20 % à 40 % du total du loyer. »

Le Bureau du logement de Pékin lança le principe de « financement de l'entretien des logements par les loyers » (以租房 *yǐ zū yǎng fáng*), qui allait à l'encontre de la baisse des loyers⁶⁸. De ce fait, le manque de fonds pour rénover l'habitat ne permit ni aux municipalités ni aux locataires d'entretenir les logements, qui se dégradèrent⁶⁹. Quant aux propriétaires-bailleurs, compte tenu des faibles loyers perçus et de la crainte de nationalisation de leurs logements privés en cas d'aménagements trop luxueux, ils étaient peu incités à les améliorer. Les politiques des *biaozhunzu* et des *jingzufang* eurent d'importantes conséquences sur la qualité de l'habitat, sur les revenus des familles et sur les conflits dus à la coexistence de plusieurs familles, problèmes qui persistent aujourd'hui. Sans bouleverser le régime de la propriété, l'État chinois transforma leur usage avec la politique de location administrée⁷⁰.

Une troisième expérimentation eut lieu à partir de 1958. Dans le cadre du Grand Bond en Avant, les quartiers anciens se dotèrent de communes populaires urbaines⁷¹. Ce projet visait à offrir des opportunités d'emploi dans les quartiers d'habitat ancien en établissant des micro-

⁶⁶ Ils remirent leurs titres de propriété de leur maison et de leur terrain au Bureau du logement durant cette période, récupérant en échange un « titre d'occupation du terrain et du logement ».

⁶⁷ « 不付钱的“赎买” » [Un « achat » sans payer], 中国青年报 [*Zhongguo qingnian bao*], 17 décembre 2003. URL : http://zqb.cyol.com/content/2003-12/17/content_790128.htm [consulté le 3 mai 2012].

⁶⁸ Le Conseil des Affaires de l'État avait décrété en 1955 que les loyers seraient encore plus bas pour les employés du Gouvernement central. Bien qu'en 1958, les logements publics (公房 *gōngfáng*) de Pékin aient augmenté, les revenus de la location ne dépassèrent pas 4 millions de yuans. Victor F. S. SIT. *Beijing...*, op. cit., p. 207. 吕俊华 Lǚ Jianhua, 彼得罗 BI Deluo, 张杰 ZHANG Jie dir. 中国现代城市住宅 (1840-2000) [*Le logement urbain moderne en Chine*], op. cit., p. 151.

⁶⁹ En 1957, 60 % des logements nécessitaient des réparations, 5 % étaient « structurellement dangereux ». Yin-Wang R. KWOK. Trends of urban planning and development in China In Laurence J. C. MA, Edward W. HANTEN dir. *Urban development in modern China*. Boulder : Westview Press, 1981, p. 163-165.

⁷⁰ Cette politique de location à prix administrés se termina en 1964, date de la publication de nouveaux règlements concernant les logements des « propriétaires fonciers ».

⁷¹ En chinois : 城市人民公社 *chéngshì rénmin gōngshè*. En mars 1960, le Gouvernement central publia une note sur le développement des communes populaires urbaines : « 关于城市人民公社问题的批示 » [Commentaires sur la question des communes populaires urbaines].

zones industrielles incitant les habitants (commerçants, ouvriers, femmes au foyer⁷²) à œuvrer pour cette entité collective administrée par une cellule du Parti et un comité de résidents : la commune populaire devait réunir un quartier dans des activités de production et de services⁷³. Parallèlement, les entreprises et institutions d'État devaient produire du logement pour leurs employés et ouvriers. Les critères nationaux étaient : économie, simplicité et industrialisation, c'est-à-dire construire le plus de logements le plus rapidement possible⁷⁴. Toutefois, à partir de 1957, la rupture avec l'URSS et le Grand Bond en Avant orientèrent les investissements vers les industries lourdes et non vers le logement⁷⁵. Les contraintes budgétaires des municipalités aboutirent à réduire la surface des logements et à diminuer la surface moyenne par habitant⁷⁶. Les logements du centre-ville se densifièrent et se dégradèrent :

[Habitante, X, 7 mai 2009] « Avant, dans les années 1960, on vivait dans dix mètres carrés. [...] Il n'y avait pas de toilettes dans ce logement, il n'y avait même pas d'eau courante ! Avant, quand nous avons besoin d'eau, nous nous rendions tous à l'unique robinet de la rue. »

En 1955, 50 % des logements de 166 villes étaient « trop anciens » ou « présentant des risques ». Les différents projets de redressement ne couvrirent ni les destructions ni l'augmentation de la population⁷⁷.

3) Quand la vie quotidienne fut absorbée dans le projet politique...

Dans la Chine maoïste, un « projet » et une vision du monde émergèrent, induisant un objectif de transformation de l'homme et une forme de biopolitique « marquée par une gestion institutionnelle du temps et des corps, interdisant l'individuation et l'épanouissement de soi visés »⁷⁸. La transformation collectiviste de la société urbaine sous le maoïsme s'ordonna sur un régime de mobilisation diffus⁷⁹, propulsant toute la « banalité » de la vie quotidienne dans

⁷² En vue d'intégrer les femmes marginalisées dans l'industrie lourde et d'alléger les tâches ménagères. Henry J. LETHBRIDGE. *China's urban communes*. Hong Kong : Green Pagoda, 1961, p. 2 ; SHIH Ch'eng-Chih. *Urban commune experiments in communist China*. Hong Kong : Union Research Institute, 1962, p. 99-102.

⁷³ Comme dans les campagnes, Mao exigea que la priorité fut accordée à la production de fer et d'acier. Lillian M. LI, Alison J. DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 194.

⁷⁴ David BRAY. *Social space and governance in urban China...*, *op. cit.*, p. 133.

⁷⁵ La majeure partie des investissements dans le logement était effectuée par les unités de travail, au détriment des autres types de logement urbain. Quant à la politique des bas loyers, elle ne permettait pas de financer la construction ni la maintenance. WU Lianyong. *Rehabilitating...*, *op. cit.*, p. 50.

⁷⁶ À l'échelle nationale, on observe la même tendance de réduction de l'espace moyen d'habitat par personne, passant de 6,3 m² en 1949 à 4 m² en 1956. Voir l'annexe n°5.A, p. 71.

⁷⁷ Kang CHAO. *Industrialization and urban housing in communist China*. Berkeley : Committee on the economy of China, Social Science Research Council, 1966, p. 386-387.

⁷⁸ Nadège RAGARU, Antonela CAPELLE-POGACEAN dir. *Vie quotidienne et pouvoir sous le communisme : la consommation revisitée*. Paris : Karthala, 2010, p. 32.

⁷⁹ Le régime maoïste véhicula une forme de subjectivation fondée sur l'appropriation de chacun pour le bien commun. La politique maoïste était « une politique de la pratique » (*a politics of practice*), « qualitative et confessionnelle ». Xin LIU. *The mirage of China : anti-humanism, narcissism, and corporeality of the contemporary world*. Bergahn Books, 2009, p. 168-169. Traduction personnelle.

le projet politique. Pour établir cette domination politique, « il a suffi d'atteindre l'individu, personnellement, dans l'intimité de son être »⁸⁰. La domination s'exerça en même temps « par le haut », à travers les directives centrales, et « par le bas », dans les actions ordinaires.

Dans une optique collectiviste, un système de rationnement (供给制 *gòngjǐzhì*) fut mis en place dans les villes (huile, coton)⁸¹. Le salariat généralisé devait empêcher les différences entre ouvriers et cadres⁸². Malgré la volonté d'abolir les différences sociales, des « rôles » sociaux étaient définis par des « statuts de classe » (阶级成分 *jiéjí chéngfēn*)⁸³. Les normes révolutionnaires s'appliquèrent aux codes vestimentaires. Des tenues politiquement adaptées et conformes furent définies à Pékin⁸⁴. Les hommes portaient des tenues militaires ou des « vestes Mao » – version légèrement modifiée de la « veste Sun Yat-sen » – de couleur gris ou bleu foncé⁸⁵. La mode soviétique connut un grand succès, notamment la « veste Lénine », qui devint l'uniforme des femmes chinoises⁸⁶. Progressivement, le style vestimentaire s'uniformisa, devenant plus sobre et masculin⁸⁷. La « normalité » passait par une présentation de soi sévère et codifiée, y compris dans les pratiques de sociabilité. Les maisons de thé, lieux populaires dans la période républicaine, symboles de la culture locale de Pékin, déclinèrent⁸⁸.

⁸⁰ Colette PÉTONNET. *On est tous dans le brouillard : ethnologie des banlieues*. Paris : Édition du CHTS, 2002, p. 370.

⁸¹ Mise en place en 1953 à Pékin, la politique de rationnement alimentaire fut étendue à toute la nation en août 1955 avec les « Méthodes temporaires de quotas alimentaires dans les villes » (市镇粮食定量供应占行办法). Limitant les transactions marchandes, ce système fonctionnait en lien avec le livret de résidence. D'après Lynn T. WHITE. Deviance, modernization, rations, and household registers in urban China In Amy A. WILSON, Sidney L. GREENBLATT, Richard W. WILSON dir. *Deviance and social control in Chinese society*. New York : Praeger Publishers, 1977, p. 151-172.

⁸² Les salaires des employés d'unité de travail se limitaient à une allocation pour les produits de première nécessité (habillement, nourriture). Le salaire mensuel moyen par personne active en 1957 était de 748 yuans. De même, le rationnement devait limiter les privilèges. Lillian M. LI, Alison J. DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 192. Pourtant, illégalismes et pratiques informelles se développèrent, le régime maoïste renforçant le recours au capital social. Voir « Social capital » dans Carolyn L. HSU. *Creating market socialism : how ordinary people are shaping class and status in China*. Durham : Duke University Press, 2007, p. 48-52.

⁸³ Ces statuts distinguaient cinq catégories rouges (ouvriers, paysans pauvres et moyens, cadres, martyrs et intellectuels révolutionnaires) et cinq catégories noires (propriétaires fonciers, paysans riches, contre-révolutionnaires, mauvais éléments, droitiers – déclassés, marginaux). Chacun devait se conformer à une identité sociale standardisée : l'ouvrier, le « cadre », le « paysan », « l'activiste du Parti ».

⁸⁴ Après avoir laissé Shanghai définir la « mode » dans les années 1920 et 1930, ce fut au tour de Pékin de définir les normes d'habillement. Voir « The new look in the new China » dans Antonia FINNANE. *Changing clothes in China : fashion, history, nation*. Londres : Hurst Publishers, 2007, p. 201-226.

⁸⁵ Seuls les diplomates pouvaient porter des costumes à l'occidentale ; les vêtements traditionnels disparurent.

⁸⁶ Lillian M. LI, Alison J. DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 190.

⁸⁷ Dans les années 1950, les cheveux des femmes étaient généralement tressés. Au cours du Grand Bond en Avant, la codification des styles fut plus stricte. La norme d'habillement devint la blouse sans motifs aux tons sombres (bleu, gris, marron). Les femmes durent couper leurs cheveux et le port de la jupe fut proscrit.

⁸⁸ Lillian M. LI, Alison J. DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 190 ; Yunxiang YAN. Of hamburger and social space : consuming McDonald's in Beijing In James L. WATSON, Melissa L. CALDWELL dir. *The cultural politics of food and eating : a reader*. Malden : Blackwell Publishing, 2005, p. 94.

Un seul loisir était autorisé, la danse collective⁸⁹. Cette activité déclina dans les années 1960 avec le durcissement de la ligne socialiste prônant le travail et l'ascétisme. La propagation de l'expression « gens simples », « gens du commun » (老百姓 *lǎobǎixìng*) pour parler des habitants témoigne de cette normalisation du style « populaire ». Un élément essentiel du dispositif maoïste fut l'organisation de campagnes de mobilisation de masse de grande ampleur⁹⁰ assurées avec l'aide d'activistes (积极分子 *jījī fēnzǐ*) des unités de travail et des quartiers. L'activisme des non-membres invitait à « libérer l'énergie et l'enthousiasme des masses »⁹¹ dans des actions politiquement adéquates⁹².

Le puritanisme convergea enfin contre les « mauvaises mœurs » (prostitution, vol, mendicité, trafic de drogue, escroquerie, gangs) considérées comme des excès du régime capitaliste. Ces promesses d'éradiquer l'isolement, la criminalité et l'aliénation capitalistes rencontraient un accueil favorable chez les urbains. Leurs perceptions des années 1950 étaient positives, considérant la capitale comme « propre, bien disciplinée, et publiquement optimiste »⁹³. La répression des « vices », les restrictions de la migration, la politique de plein emploi et la solidarité développée dans les quartiers et les unités de travail favorisèrent la stabilité sociale locale⁹⁴ : « Je suis né ici. Avant, sous Mao, tout le monde était dévoué pour servir le peuple. Malgré la pauvreté, on vivait bien, la gestion était bien assurée »⁹⁵. Cet « âge d'or » ne dura pas. Dans les années 1960, les conditions de vie se dégradèrent.

⁸⁹ Contrairement aux loisirs de l'ère « capitaliste », ces bals populaires étaient gratuits, organisés par les unités de travail et les institutions publiques (écoles, lycées). Lieux et moments de sociabilité importants, il s'agissait de « fabriquer » des couples entre citoyens socialistes.

⁹⁰ Sur l'agencement entre pouvoir et espace lors des célébrations à Tiananmen, voir Hung WU. *Remaking Beijing...*, *op. cit.*, p. 85-130. La campagne anti-droitiers lancée en 1957 fut lancée contre de nombreux intellectuels, comme l'urbaniste Chen Zhangxiang, associé de Liang Sicheng.

⁹¹ Corine EYRAUD. *L'entreprise d'État chinoise : de « l'institution sociale totale » vers l'entité économique ?* Paris : L'Harmattan, 1999, p. 213.

⁹² « Ils étaient généralement jeunes ; [...] les activistes étaient les premiers du groupe à se porter volontaires pour des heures supplémentaires non payées ou pour excéder les quotas dans de larges pourcentages, mettant ainsi de la pression sur les autres employés pour faire la même chose ». Andrew G. WALDER. *Communist neo-traditionalism*. Berkeley : University of California Press, 1986, p. 149. Traduction personnelle.

⁹³ Lillian M. LI, Alison J. DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 192.

⁹⁴ Martin K. WHYTE, William L. PARISH. *Urban life in contemporary China*. Chicago : University of Chicago Press, 1984, p. 193.

⁹⁵ Habitant, X, 29 avril 2009.

C - Unités de travail et comités de quartier : les cellules du pouvoir (1949-1979)

J'analyse ici les « cellules » locales du pouvoir maoïste qui entreprirent l'observation et l'écoute attentives des urbains⁹⁶. Le régime maoïste institua des unités de base relais des campagnes de mobilisation de masse et de la surveillance au travail dans les quartiers d'habitat⁹⁷. Les deux « cellules »⁹⁸ étaient d'une part les unités de travail, archétype de l'idéal socialiste urbain, et d'autre part, les comités de quartier, révélant la perméabilité des frontières administratives⁹⁹. Une grande partie de la vie sociale (mariage, logement, affectation scolaire ou professionnelle, attribution de primes) était déterminée par ces structures de base¹⁰⁰.

1) Le socialisme dans l'espace des *danwei* : des « micro États-providences »

Encourageant la « mobilisation des citoyens »¹⁰¹, les unités de travail, qui représentèrent rapidement la principale source de revenu de l'État, devinrent des dispositifs essentiels du gouvernement urbain. Un système de dépendance organisée s'établit à partir des unités de travail combinant surveillance et paternalisme assistantiel, où le quartier d'habitat devint le prolongement de l'emploi¹⁰². Dans le cadre de la politique d'industrialisation rapide, la « classe ouvrière » fut créée par l'État¹⁰³. Les unités de travail offraient aux employés et à leurs familles un emploi ainsi que des avantages sociaux (待遇 *dàiyù*) « du berceau à la tombe »¹⁰⁴. Même si la Chine était encore peu développée, les urbains étaient mieux traités que les ruraux dans les communes populaires. La *danwei* était un « micro-État providence » territorialisé dans la ville, différencié en fonction de la politique de chacune d'elles.

⁹⁶ « Une observation minutieuse du détail, et en même temps une prise en compte politique de ces petites choses, pour le contrôle et l'utilisation des hommes, montent à travers l'âge classique, portant avec elles tout un ensemble de techniques, tout un corpus de procédés et de savoir, de descriptions, de recettes et de données ». Michel FOUCAULT. *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard, 1975, p. 166.

⁹⁷ Yves CHEVRIER. La société urbaine In Marie-Claire BERGÈRE, Lucien BIANCO, Jürgen DOMES dir. *La Chine au XX^e siècle, tome 2...*, op. cit., p. 217.

⁹⁸ Cette expression est inspirée de Jay ROWELL. *L'État totalitaire en action : les politiques du logement en RDA (1945-1989)*. Thèse de doctorat : Histoire : Paris, EHESS, 2001, p. 607.

⁹⁹ Je reprends la problématique de Jay ROWELL. *L'État totalitaire en action...*, op. cit., p. 560.

¹⁰⁰ Yves CHEVRIER. La société urbaine, article cité, p. 219.

¹⁰¹ En chinois : « 把市民组织起来 » *bǎ shì mǐn zǔ zhī qǐ lái*

¹⁰² David BRAY. *Social space and governance in urban China : the danwei system from origins to reform*. Stanford : Stanford University Press, 2005, p. 99.

¹⁰³ Jean-Louis ROCCA. *La condition chinoise : la mise au travail capitaliste à l'âge des réformes*. Paris : Karthala, 2006, p. 83.

¹⁰⁴ En chinois : « 从摇篮到坟墓 » *cóng yáolán dào fénmù*

Archétype de l'entreprise socialiste, l'unité de travail favorisait la gouvernementalisation socialiste du quotidien¹⁰⁵. Les unités de travail étaient responsables de l'enregistrement et de la mise à jour des registres de recensement des habitants urbains, de leur alimentation, par la distribution de tickets de rationnement ainsi que de la surveillance de leur vie privée¹⁰⁶, en collaboration avec la police locale. À partir de 1956, la *danwei* conservait sur chacun de ses employés un fichier d'information détaillé, le « dossier » (人事档案 *rénshì dāngān*), retraçant la carrière et l'origine sociale¹⁰⁷, auquel les employés n'avaient pas accès¹⁰⁸.

L'agencement en miroir de chaque échelon administratif avec des cellules du Parti communiste se retrouvait jusqu'à la base. Le niveau local de l'atelier (车间 *chējiān*), divisé en groupes, était organisé selon des relais : les chefs de groupes¹⁰⁹ exécutaient des missions d'étude de la pensée de Mao, des séances hebdomadaires d'auto-critiques et d'inspection de la performance des ouvriers au travail¹¹⁰. Le patriarcat socialiste urbain consistait en une répartition des faveurs et de la protection¹¹¹. Malgré les contraintes du contrôle social, les employés, qui formaient un groupe privilégié, en retiraient un sentiment de distinction, de valorisation et de légitimation¹¹². Cette politique, décentralisée, constituait une technologie « flexible »¹¹³, laissant aux cadres locaux un pouvoir discrétionnaire. En plus de biens et de services (tickets de rationnement, logement, prêt, congé maladie), les directeurs d'atelier distribuaient des récompenses (hausses de salaire, primes, promotions, affectations à des

¹⁰⁵ On peut parler de « gouvernementalisation de la vie quotidienne ». David BRAY. *Social space...*, *op. cit.*, p. 119.

¹⁰⁶ Sur leur lieu de travail, les femmes étaient soumises à une surveillance rapprochée avec supervision de leur statut marital, de leurs périodes menstruelles, de leurs pratiques contraceptives et de leurs grossesses. Susan GREENHALGH, Edwin A. WINCKLER. *Governing China's population : from Leninist to neoliberal biopolitics*. Stanford : Stanford University Press, 2005, p. 233.

¹⁰⁷ Le dossier comprenait le lieu de naissance et les détails biographiques, le niveau d'éducation, le curriculum vitae, les récompenses et réprimandes, l'appartenance politique ou religieuse, le casier judiciaire. Michael DUTTON. *Policing and punishment...* *op. cit.*, p. 222-224 ; Andrew G. WALDER. *Communist neo-traditionalism...*, *op. cit.*, p. 91-92.

¹⁰⁸ « Ces dossiers montrent clairement cette confusion de la vie professionnelle, sociale et familiale ; les différentes dimensions de la vie des individus sont elles aussi totalisées dans le cadre de la sphère politique ». Corine EYRAUD. *L'entreprise d'État chinoise...*, *op. cit.*, p. 209-210. Élément essentiel de contrôle sur la population, ce dossier peut être considéré comme un dispositif disciplinaire ayant pour vocation le « dressage » des corps et des esprits des urbains. Michael DUTTON. *Policing and punishment...* *op. cit.*, p. 226.

¹⁰⁹ Les critères de recrutement étaient « l'excellence dans le travail, l'expérience et le zèle » ainsi que la fidélité politique. Ils ne recevaient pas de salaire supplémentaire, conformément à l'idéal socialiste du volontariat et étaient chargés de relayer les décisions auprès des ouvriers et de faire remonter toute demande, remarque, suggestion ou plainte. Andrew G. WALDER. *Communist neo-traditionalism...* *op. cit.*, p. 104-105.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 85-122.

¹¹¹ Jean-Louis ROCCA. *La condition chinoise...* *op. cit.*, p. 83 ; Yves CHEVRIER. La société urbaine In Marie-Claire BERGÈRE, Lucien BIANCO, Jürgen DOMES dir. *La Chine au XX^e siècle, tome 2...*, *op. cit.*, p. 220.

¹¹² Voir aussi ZHANG Li. *In search of paradise : middle-class living in a Chinese metropolis*. Ithaca : Cornell University Press, 2010, p. 28.

¹¹³ Voir « Biaoxian and the flexibility of rewards and punishments » dans Andrew G. WALDER. *Communist neo-traditionalism...*, *op. cit.*, p. 132-143.

postes convoités)¹¹⁴. Compte tenu de la difficulté des conditions de vie en ville, notamment de logement, la *danwei* devint rapidement la norme, le « rêve » des urbains¹¹⁵.

Gommant les frontières entre emploi et habitat, la *danwei* créa une « communauté de travail »¹¹⁶ en attribuant des logements à ses employés¹¹⁷. Inspirés des principes soviétiques, les logements des années 1950 étaient de trois à quatre niveaux, adaptés à la production de masse¹¹⁸ : un premier style était le dortoir (筒子楼 *tóngzǐlóu*), constitué de chambres pour une famille ou pour plusieurs employés dans de longs couloirs avec toilettes, salles de bain et cuisines communes¹¹⁹ ; un second style était l'appartement d'une à deux pièces¹²⁰.

[Couple d'habitants, Y, 11 mai 2007] « L'usine a ouvert en 1959. Il y avait des dortoirs collectifs (集体宿舍 *jítǐ sùshè*) pour les ouvriers. Dans les années 1970, les dortoirs sont devenus des appartements. Avant, le logement était difficile (困难 *kùnnán*). On n'avait pas d'appartement à soi. Un couple marié devait vivre séparément dans des dortoirs collectifs non mixtes. Quand nous nous sommes mariés dans les années 1960, nous devions habiter dans les dortoirs collectifs. Nous avons dû attendre plus de dix ans avant de vivre ensemble. [...] Quand on se mariait, ils accordaient un logement commun pendant deux semaines pour faire un enfant et après, il fallait déménager. »

L'habitat collectif favorisait la sociabilité : « Dans des quartiers où les gens vivaient souvent ensemble depuis longtemps, partageant souvent les mêmes toilettes publiques et les cuisines, il y avait peu de raisons de voir émerger l'anonymat typique des grandes villes »¹²¹. À partir de 1956-1960, dans l'esprit du Grand Bond en Avant, la rupture avec le modèle soviétique instaura un socialisme dans l'espace fondé sur la *danwei*¹²². Dans le respect des normes « prolétariennes »¹²³, les logements en *danyuan* émergèrent. Ces unités planifiées et construites par les *danwei* étaient encloses. Architecturalement, il s'agissait d'immeubles comprenant cinq à six entrées (单元 *dānyuán*) de cinq niveaux, chacun comportant trois appartements¹²⁴. La forme spatiale des quartiers se traduit par la production des frontières du

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 96-97.

¹¹⁵ Voir « Daily life in the work unit » dans Michael DUTTON dir. *Streetlife China*. Cambridge : Cambridge University Press, 1998, p. 42-53.

¹¹⁶ Selon l'expression de Michel LALLEMENT. Une expérience fouriériste de communauté de travail : le Familistère de Guise In Isabelle BERREBI-HOFFMANN dir. *Politiques de l'intime : des utopies sociales d'hier aux mondes du travail d'aujourd'hui*. Paris : La Découverte, 2009, p. 37-51.

¹¹⁷ Ces grandes structures publiques (industries, universités) responsables devant l'État central aménagèrent l'espace urbain en fonction de leurs besoins, contribuant à la territorialisation de l'action publique.

¹¹⁸ Inspirés du modèle de « *mikrorajon* » (quartier résidentiel) soviétique, dans lesquels un jardin et des équipements se situaient au cœur de la zone enclose. D'après Victor F. SIT. *Beijing...*, *op. cit.*, 1995, p. 210.

¹¹⁹ Léon HOA. *Reconstruire la Chine...*, *op. cit.*, p. 169.

¹²⁰ David BRAY. *Social space...*, *op. cit.*, p. 134 ; Corine EYRAUD. *L'entreprise d'État...*, *op. cit.*, p. 206.

¹²¹ Martin K. WHYTE, William L. PARISH. *Urban life...*, *op. cit.*, p. 22. Traduction personnelle.

¹²² Les modèles soviétiques étaient critiqués pour leur coût important et leur agencement peu pratique. David BRAY. *Social space...*, *op. cit.*, p. 124.

¹²³ Aucun critère esthétique ne devait intervenir. Voir Michael DUTTON. *Policing and punishment...* *op. cit.*, p. 227.

petit monde de la *danwei*¹²⁵ visant la réalisation de l'objectif de collectivisation socialiste¹²⁶. Cela produisit des quartiers urbains austères mais fonctionnels, munis d'équipements collectivisés¹²⁷ : « l'objectif ultime était de créer une forme collective de vie sociale et de relations sociales égalitaires à travers la réorganisation spatiale, tout en maximisant l'usage de l'espace et en minimisant les coûts de construction »¹²⁸. L'habitat n'était pas nécessairement situé au même endroit que le lieu de travail mais tous les habitants d'un immeuble appartenaient à la même unité. Ces cités d'habitat-*danwei* (家属区 *jiāshǔ qū*) étaient gérées par des comités des familles (家属委员会 *jiāshǔ wěiyuánhui*) composés de personnes âgées ou inaptes au travail chargées de surveiller les habitants :

[Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 11 mai 2007] « Avant, les bâtiments appartenant à des *danwei* étaient gérés par des *jiawehui* : l'autogestion par l'entreprise (企业自己管理 *qǐyè zìjǐ guǎnlǐ*) concernait parfois à peine une centaine de foyers. »

La communauté de travail de la *danwei* ressemblait à un « petit royaume », une « île dans la ville »¹²⁹, une « ville miniature au sein de ses propres murs, offrant aux résidents des espaces pour le travail et les loisirs, pour la vie de foyer comme pour la vie de quartier »¹³⁰, une « communauté hiérarchisée, en village urbain dont la raison d'être est l'auto-production élargie »¹³¹. « En ce sens, la société urbaine en Chine ne constituait pas une collection d'individus mais plutôt une collection de *danwei* »¹³². Dès 1957, les urbains étaient, pour la plupart, rattachés à ce type d'institution sociale totale¹³³, qui était surtout un idéal-type. Malgré les principes de collectivisme et d'égalitarisme, il existait des inégalités entre les cadres

¹²⁴ Les *danyuan* sont les entrées d'immeubles donnant sur les appartements. Chaque barre d'immeuble comporte trois *danyuan*. L'architecture de ces halls d'immeubles rappelle celle des cités HLM en France. Voir le volume 2, annexe n°4.B, illustration n°3, p. 68.

¹²⁵ « [...] la transformation de l'entrée d'immeuble en espace de vie collectivisé n'était cependant qu'un aspect d'un projet beaucoup plus large ; car l'unité de logement en *danyuan* n'était qu'un élément d'une entité plus large : la *danwei* ». David BRAY. *Social space...*, *op. cit.*, p. 139-141. Traduction personnelle.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 144-155.

¹²⁷ Les *danwei* prirent en charge la « mentalité » de nourrir leurs employés par des cantines internes (内部食堂 *nèibù shítáng*) incitant à la socialisation des familles : choix limité de plats selon le principe d'ascétisme, horaires fixes. Yunxiang YAN. *Of hamburger and social space...*, contribution citée, p. 86.

¹²⁸ La surface du logement ouvrier augmenta. ZHANG Li. *In search of paradise : middle-class living in a Chinese metropolis*. Ithaca : Cornell University Press, 2010, p. 32. Traduction personnelle.

¹²⁹ David BRAY. *Social space...*, *op. cit.*, p. 143.

¹³⁰ Piper R. GAUBATZ. *Urban transformation in post-Mao China : impact of the reform era on China's urban form* In Deborah S. DAVIS, Richard KRAUS, Barry NAUGHTON *et al.* dir. *Urban spaces in contemporary China : the potential for autonomy and community in post-Mao China*. Woodrow Wilson International Center Press, 1995, p. 30. Traduction personnelle.

¹³¹ Jean-Louis ROCCA. *La condition chinoise...*, *op. cit.*, p. 85.

¹³² David BRAY. *Social space...*, *op. cit.*, p. 157. Traduction personnelle.

¹³³ Corine EYRAUD. *L'entreprise d'État...*, *op. cit.* Lu Hanlong parle d'« organisation totale » (完全性组织 *wánquánxìng zǔzhī*). 卢汉龙 Hanlong LU. « 单位与社区 : 中国城市社会生活的组织重建 », p. 2. Michael Dutton parle de « services totaux ». Michael DUTTON. *Passionately governmental : maoism and the structured intensities of revolutionary governmentality* In Elaine JEFFREYS dir. *China's governmentalities : governing change, changing government*. Londres : Routledge, 2009, p. 32.

bénéficiant de « privilèges » (待遇 *dàiyù*), et les employés¹³⁴. Les ressources, le statut du poste et les stratégies clientélistes déterminaient le niveau de vie des familles autant que leur salaire, « divisant la force de travail »¹³⁵. Des dysfonctionnements existaient : l'industrie comportait d'importantes surcharges d'emplois accompagnés des garanties du « bol de riz en fer » (铁饭碗 *tiěfànwǎn*)¹³⁶. On ne négligera pas le mécontentement des ouvriers concernant le temps de travail, les niveaux de salaire ou encore l'attribution trop rare et inégale de logements.

2) Les comités de quartier dans le centre ancien

Un complément du système de surveillance local par la *danwei* fut mis en place dans les années 1950 : le « système des quartiers » (街居制 *jiējūzhì*)¹³⁷, incluant les comités de résidents et les Bureaux de rue, servit de complément à la police. Les comités de résidents furent recrutés informellement au sein des « activistes » des quartiers pour maintenir l'ordre public et social. Cette surveillance des masses par elles-mêmes suggère une filiation avec le système du *baojia*¹³⁸ et avec d'autres systèmes socialistes, notamment l'URSS¹³⁹, l'Allemagne de l'Est¹⁴⁰ et Cuba¹⁴¹. Le comité de résidents était officiellement défini comme une organisation de masse autonome permettant aux urbains de gérer leurs affaires¹⁴². Chaque comité était composé de 7 à 17 membres au mandat d'un an, responsables de 100 à 600 foyers (户 *hù*). Il pouvait nommer des « équipes d'habitants » (居民小组 *jūmín xiǎozǔ*) allant jusqu'à

¹³⁴ Deborah S. DAVIS. Introduction : a revolution in consumption In Deborah S. DAVIS dir. *The consumer revolution in urban China*. Berkeley : University of California Press, 2000, p. 5. Traduction personnelle.

¹³⁵ Andrew G. WALDER. *Communist neo-traditionalism...*, op. cit., p. 162-189.

¹³⁶ Yves CHEVRIER. L'économie urbaine..., contribution citée, p. 195.

¹³⁷ Les comités de résidents et les Bureaux de rue furent établis par le « Règlement organisationnel des comités de résidents urbains » (城市居民委员会组织条例), le « Règlement organisationnel des Bureaux de rue » (街道办事处组织条例) du 31 décembre 1954 et par la *constitution* de 1954.

¹³⁸ Si la filiation de ces organisations avec le système du *baojia* mériterait une étude approfondie sur un grand nombre d'aspects, on note des différences. D'abord, le changement institutionnel était lié à la rupture maoïste par rapport au gouvernement nationaliste qui avait eu recours au *baojia*. Ensuite, le système des comités de quartier maoïstes était uniquement instauré dans les villes, alors que le *baojia* existait dans tout le pays ; de plus, le *baojia* avait une dimension nettement plus participative et auto-gestionnaire que le système des comités de quartier. Michael DUTTON. *Policing and punishment in China...*, op. cit., p. 216 ; SHIH Ch'eng-chih. *Urban commune experiments...*, op. cit., p. 29-30.

¹³⁹ Des formes similaires de gouvernement dans les quartiers (*mikrorajon*) en URSS ont probablement inspiré les autorités chinoises. Anne LE HUÉROU. Deux « comités de quartier » en Russie : la (ré)invention d'une forme de participation politique ? *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 29, n°1, 1998, p. 35-68 ; Theodor H. FRIEDGUT. *Political participation in the USSR*. Princeton : Princeton University Press, 1979.

¹⁴⁰ Ces activistes ressemblaient aux « responsables d'immeubles » en RDA. Les cellules du pouvoir urbain se composaient ainsi à travers la multiplication des points de contact entre les agents de l'État et les citoyens. Voir « Les responsables d'immeuble » dans Jay ROWELL. *Le totalitarisme au concret : les politiques du logement en RDA*. Paris : Economica, 2006, p. 590-595 ; voir aussi sa thèse de doctorat, p. 607.

¹⁴¹ Marie-Laure GEOFFRAY. Dynamiques de résistance aux normes révolutionnaires à Cuba. *Cahier des Amériques*, n°54-55, janvier-février 2007, p. 216.

¹⁴² Leurs missions comprenaient « le bien-être » (福利 *fúli*), la médiation entre les habitants et les autorités, la diffusion locale des règlements et des lois, le maintien de l'ordre public et sanitaire et la médiation des conflits de voisinage. *Loi organisationnelle des comités de résidents urbains*, article 2.

17 personnes pour gérer 15 à 40 foyers¹⁴³. L'« autonomie » (自治性 *zìzhìxìng*) des comités de résidents restait définie « dans les limites de la politique du Parti, du droit de l'État, des ordres et limites légales du gouvernement et sous la direction du gouvernement local »¹⁴⁴. Les comités de résidents étaient chargés de superviser la population n'appartenant pas aux unités de travail car ces dernières n'avaient pas absorbé toute la population urbaine. L'objectif politique étant de parvenir, à terme, à une société de plein emploi, les comités de quartier étaient considérés comme temporaires en attendant l'avènement du socialisme complet :

« Bien que ces organisations opèrent comme une sorte de système parallèle à celui de la *danwei*, elles étaient désignées comme une solution temporaire aux problèmes urbains et on considérait toujours qu'elles disparaîtraient au fur et à mesure que la production socialiste absorberait la population urbaine restante dans une *danwei* socialiste ou une autre. »¹⁴⁵

Les quartiers non rattachés à des unités de travail, principalement l'habitat ancien, présentaient des caractéristiques hétérogènes. Les comités de quartier avaient une influence et une capacité d'action moins grandes que les unités de travail, dont la population était filtrée par l'emploi¹⁴⁶. Ces « patrouilles de surveillance aux petits pieds »¹⁴⁷ (小脚侦缉队 *xiǎojiǎo zhenjidui*) étaient composés de femmes âgées (大妈 *dà mā*, 老太太 *lǎo tài tai*), de retraitées ou de personnes inaptées au travail, souvent illettrées car elles ont le temps de s'impliquer :

[Habitante âgée, X, 13 mai 2007] « Avant, je travaillais dans une usine de production. Après, pendant la Révolution culturelle, j'ai été affectée au comité de résidents. [...] Je ne suis pas membre du Parti. Justement, je n'ai jamais eu un rôle très important dans le comité de résidents (重用 *zhòngyòng*), ils se servaient juste de moi (使用 *shǐyòng*) pour les tâches quotidiennes. »

[Habitante âgée, X, 28 octobre 2008] « Avant, le comité de résidents n'avait pas une grande capacité d'action comme maintenant. C'étaient des femmes au foyer ou au chômage qui restaient dans le quartier toute la journée. »

[Habitant âgé, X, 9 juin 2008] « Avant, les membres des *juweihui* étaient des personnes âgées qui n'avaient pas d'ordinateur. Ils devaient mémoriser les situations des habitants. »

L'enquête confirme le faible niveau de qualification des comités : « Avant, c'étaient tous des personnes âgées soutenant le gouvernement. Mais ils ne faisaient quasiment rien. De la création d'emploi pour personnes âgées de plus de 60 ans. [...] Ils tenaient très mal à jour les

¹⁴³ « Règlement organisationnel des comités de résidents urbains », article 3.1.

¹⁴⁴ « Bien que, dans certains cas, une forme d'élection se déroule, en réalité, la plupart étaient nommés par le bureau d'arrondissement [...] et étaient uniquement révoqués sur décision de ces cadres ». Martin K. WHYTE, William L. PARISH. *Urban life...*, op. cit., p. 245. Traduction personnelle ; Michael DUTTON. *Policing and punishment...*, op. cit., p. 216.

¹⁴⁵ David BRAY. *Social space...*, op. cit., p. 100-101. Traduction personnelle.

¹⁴⁶ « De même que les *danwei*, les comités redistribuent privilèges et services sociaux tout en encadrant de nombreux réprouvés dont la rééducation est confiée aux “masses”. [...] À l'autre extrémité, l'accès à la protection sociale et aux divers services sociaux des non-actifs et des employés des petits collectifs relève essentiellement des comités qui, bien moins riches et moins influents, les protègent et les dotent moins bien. » Yves CHEVRIER. *La société urbaine...*, contribution citée, p. 218.

¹⁴⁷ Cette expression réfère aux générations de femmes chinoises nées avant la « libération » du pays, soumises à la pratique des « pieds bandés ».

statistiques »¹⁴⁸. Le comité de résidents n'était pas perçu comme d'une grande efficacité : « Le comité de résidents n'a jamais contrôlé les habitants, qui ont toujours pu faire selon leurs propres préférences »¹⁴⁹. Leur marginalité se confirmait par une faible rémunération : selon le règlement de 1954, un membre ne pouvait toucher plus de 15 yuans par mois.

Les comités de résidents se limitaient à des rôles de surveillants¹⁵⁰, d'éducateurs politiques, de mobilisateurs (动员 *dòngyuán*), de relais de propagande (宣传 *xuánchuǎn*) et de brigades de mœurs. Ils accordaient une attention particulière aux enfants, aux personnes âgées ou malades et assuraient la médiation des conflits¹⁵¹. À partir de 1955, ils assurèrent le rationnement des produits alimentaires (粮食定量 *liángshí dìngliàng*) ainsi que l'assistance à la police pour renvoyer à la campagne les non détenteurs du *hukou* urbain. Ils inspectaient aussi les logements en matière d'hygiène, de sexualité et de contraception¹⁵², et repéraient les déviants. Célèbres par leur brassard rouge noué autour du bras, ces « activistes » (积极分子 *jījí fēnzi*) habitants du quartier surveillaient les comportements des familles, qui ne les appréciaient pas toujours¹⁵³. Néanmoins, leur dévouement à des tâches qui profitaient à tous, générait aussi un certain prestige.

Au cours du Grand Bond en Avant, certains quartiers expérimentèrent la commune populaire urbaine (人民公社 *rénmín gōngshè*), unité de production et de services supposée s'auto-financer¹⁵⁴. L'industrialisation des quartiers dura de 1956 à 1962, sous la forme d'ateliers et d'usines¹⁵⁵. Les artisans urbains, les tenanciers de magasins et les petits vendeurs furent les premiers encouragés à intégrer ces entités collectives à gestion participative¹⁵⁶. Les

¹⁴⁸ Directeur du comité de résidents, X3, 13 mai 2008.

¹⁴⁹ Habitante, Y, 27 mars 2007.

¹⁵⁰ Chargés de repérer les « contre-révolutionnaires » pour les soumettre à une autocritique publique, ils étaient responsables de la prévention du désordre et enquêtaient sur les affaires fiscales et commerciales.

¹⁵¹ Pour une description de ces femmes, voir Michael B. FROLIC. *Le peuple de Mao : scènes de la vie en Chine révolutionnaire*. Paris : Gallimard, 1982, chapitre 11, p. 213-230.

¹⁵² La surveillance de rue porta sur « la reproduction » en accordant une grande attention à la fécondité des femmes. Susan GREENHALGH, Edwin A. WINCKLER. *Governing China's population...*, op. cit., p. 233.

¹⁵³ « Dans mon jeune esprit, si enclin aux préjugés, les femmes aux foyers et les *funü* étaient synonymes d'ennui, d'ignorance, d'esprit étroit, de ragots, de méchanceté et de trivialité, des qualités liées au petit monde de la famille et du quartier ». Jiang JIN. Times have changed : men and women are the same In Xueping ZHONG, Wang ZHENG, Bai DI dir. *Some of us : Chinese women growing up in the Mao era*. New Brunswick : Rutgers University Press, 2001, p. 107. Traduction personnelle.

¹⁵⁴ Henry J. LETHBRIDGE. *China's urban communes*. Hong Kong : Green Pagoda, 1961, p. 66-67. Voir le volume 2, annexe n°6.A, p. 77.

¹⁵⁵ « Ceux dont la résidence n'appartenait pas à une unité de travail étaient rattachés à des comités de quartier ou de résidence qui offraient des services communautaires et incitaient à la participation des résidents. Les comités de quartier fonctionnaient aussi parfois comme des unités de travail. En organisant des petits ateliers de production et d'autres emplois de quartier, ils limitaient le besoin de mobilité ». Piper GAUBATZ. Urban transformation in post-Mao China : impacts of the reform era on China's urban form In Deborah S. DAVIS dir. *Urban spaces in contemporary China...*, op. cit., p. 31-32. Traduction personnelle.

¹⁵⁶ Les comités de quartier (街道委员会 *jiédào wěiyuánhui*) en furent les gestionnaires, notamment à Shanghai. David BRAY. *Social space and governance...*, op. cit., p. 153 ; 郭圣莉 GUO Shengli , 高民政 GAO

comités de résidents se développèrent avec la création de ces entreprises de quartier en employant du personnel local tout en prolongeant l'accompagnement des habitants en matière de sociabilité locale, de services et de contrôle de l'ordre public et social¹⁵⁷. L'entité collectiviste de la commune populaire entreprit de contrôler la vie privée¹⁵⁸. La particularité du contrôle social résidait dans son alliance avec des formes de sociabilité et de services : ils prennent en charge le mariage et les services funéraires, obtiennent des billets de cinéma et de théâtre, proposent des coupes de cheveu, fournissent des produits de bain, passent des coups de téléphone et s'occupent du linge, ainsi que des services de baby-sitting, de ménage, de crèche et d'infirmier¹⁵⁹. Les communes populaires permirent « la création d'un grand nombre de services collectifs gérés par le comité de quartier, dont les tâches sont assurées bénévolement par des mères de famille, des retraités, des personnes en convalescence »¹⁶⁰. Les cantines populaires tendirent à « communiser » la vie quotidienne pour socialiser les familles entre elles et économiser sur le charbon et le riz¹⁶¹. Ces expériences furent parfois poussées à l'extrême, visant la collectivisation totale. Comme dans les unités de travail, tout individu ne prenant pas ses repas à la cantine de sa commune pouvait être soupçonné de déviance politique¹⁶². L'expérience des communes populaires, bien que brève et inaboutie, eut un impact, allégeant les contraintes domicile-travail pour une partie des urbains (production de produits manufacturés permettant une réinsertion hors du système *danwei*)¹⁶³. Elle était vue comme « une sorte d'embryon d'autogestion » fondé sur l'entraide et la solidarité¹⁶⁴.

Cependant, le système des communes populaires ne rencontra pas l'adhésion populaire attendue. Les équipements peu fonctionnels, la faible qualité des services collectifs et l'intrusion dans la vie privée étaient mal accueillis par les familles¹⁶⁵. Inefficaces pour la

Minzheng, « 1958-1966 : 居民委员会功能的变异与恢复, 以上海市为例的历史考察与分析 » [1958-1966 : évolution et restauration des fonctions des comités de résidents, analyse et réflexion à partir du cas de Shanghai], 上海社会科学院学术季刊 [*Magazine de sciences sociales de Shanghai*], n°3, 2002, p. 185-186.

¹⁵⁷ Les comités de quartier concentrèrent leur action sur l'intégration des « marginaux ».

¹⁵⁸ Susan GREENHALGH, Edwin A. WINCKLER. *Governing China's population...*, *op. cit.*, p. 233.

¹⁵⁹ Henry J. LETHBRIDGE. *China's urban communes*. Hong Kong : Green Pagoda, 1961, p. 62-63.

¹⁶⁰ Léon HOA. *Reconstruire la Chine...*, *op. cit.*, p. 117.

¹⁶¹ SHIH Ch'eng-chi. *Urban commune experiments in communist China*. Hong Kong : Union Research Institute, 1962, p. 53.

¹⁶² 王军 Wang Jun. 《城记》 [*Notes sur la ville*], *op. cit.*, p. 287.

¹⁶³ « Installations sommaires, mais avec souvent une gestion excellente par un personnel dévoué. Du même coup, de nombreuses mères de familles, libérées d'une grande partie de leurs tâches ménagères pour ces nouveaux équipements, se trouvaient disponibles pour un travail à plein temps ou à temps partiel. D'où la création, sous forme de coopératives, de nombreux petits ateliers ou usines de quartier fabriquant les objets les plus variés : cartonnages, tabourets, jouets, vêtements, etc. Beaucoup de ces ateliers se développèrent et devinrent par la suite de véritables usines ». Léon HOA. *Reconstruire la Chine...*, *op. cit.*, p. 116.

¹⁶⁴ 王军 Wang Jun. 《城记》 [*Notes sur la ville*]. *op. cit.*, p. 287.

¹⁶⁵ Par exemple, certains ensembles de logements furent conçus sans cuisine, en vue d'inciter les habitants à utiliser les cantines de quartier, ce qui se révéla un échec : les habitants réclamaient une cuisine personnelle.

recherche d'emploi ou de logement, incapables de maintenir l'ordre public faute de moyens, les comités de résidents étaient marginaux dans la gestion urbaine.

Progressivement, en se rapprochant de la Révolution Culturelle, dans le cadre d'une ligne politique plus radicale, le contrôle dans les quartiers devint plus strict. Le réseau sécuritaire local se ramifiait de la police jusqu'aux habitants grâce aux activistes des comités :

« Il est commun d'avoir un officier de police assigné au travail avec un ou plusieurs comités de résidents sur une base quotidienne, supervisant l'effort pour maintenir la zone sous contrôle. Les comités de résidents et les petits groupes tentent de cultiver un groupe d'« activistes » au sein du quartier pour les assister dans leurs nombreuses tâches. L'effort est concentré sur le suivi des mouvements des personnes. Les activistes et le personnel des comités de résidents rapportent toute personne ou activité suspecte [...] à la police. Par exemple, ils doivent monter la garde des trafics illégaux, du marché noir et des personnes présentes dans le quartier sans autorisation. »¹⁶⁶

Le comité de résidents avait des missions de surveillance, de délation, de médiation des conflits et de propagande, devant tout savoir et contrôler les comportements :

[Habitante âgée, X, 5 mai 2007] « Auparavant, les membres des comités de résidents ont d'abord été bénévoles, ils ne touchaient pas de salaire. Avant, Pékin n'était pas très ouverte, et même en retard (落后 *luòhòu*). Tous les étrangers et les non-Pékinois (外地人 *wàidìrén*) devaient faire des certificats et des autorisations (开证明 *kāi zhèngmíng*) pour y habiter et le comité de résidents servait à connaître précisément la situation de chacun. Ils émettaient les certificats de résidence (居住证 *jūzhùzhèng*). Avant, ils servaient aussi à la collecte de frais de résidence, notamment les frais d'hygiène (卫生费 *wèishēng fèi*) ; ils collectaient nos frais d'hygiène tous les trois mois. »

Ce rôle sécuritaire incitait les habitants à ne pas entretenir de mauvais rapports avec eux, de peur des représailles : les membres des comités pouvaient accuser tout individu de déviance, leur parole d'informateur avait un poids politique. Les comités fonctionnaient en réseau avec des personnes « relais », chargées de transférer l'information aux autorités :

[Résidente âgée, X, 28 octobre 2008] Elle garde une vision négative de la période socialiste. « Pékin n'était pas une ville ouverte (开放 *kāifàng*) On ne pouvait pas recevoir d'étrangers. Les voisins auraient tout de suite rapporté l'affaire et cela nous aurait causé des problèmes. »

« Au niveau le plus local de ces comités de résidence semi-officiels, il y avait la liaison, dont l'objectif prioritaire était de rapporter toute activité anti-révolutionnaire aux voisins, mais aussi de distribuer les tickets de nourriture et de vêtements, de collecter de petites taxes ou de faire passer des annonces venant du comité de rue. »¹⁶⁷

Cependant, les objectifs de maintien de l'ordre et d'offre de services dans les quartiers anciens furent plus difficile à appliquer que dans les quartiers d'unité de travail car la composition sociale était plus hétérogène. Le comité de résidents tenait un rôle ambigu : « instrument de surveillance politique de haut niveau, tout en étant le moyen pour la

Cecilia L. W. CHAN. *The myth of neighbourhood mutual help : the contemporary Chinese community-based welfare system in Guangzhou*. Hong Kong : Hong Kong University Press, 1993, p. 14-15.

¹⁶⁶ Martin K. WHYTE, William L. PARISH. *Urban life...*, op. cit., p. 244. Traduction personnelle.

¹⁶⁷ Jiang JIN. *Times have changed : men and women are the same...*, contribution citée, p. 113. Traduction personnelle.

collectivité de s'administrer elle-même, de régler sur place les petits problèmes quotidiens »¹⁶⁸, il a contribué à une stabilité résidentielle et professionnelle. Les relations de voisinage, plus serrées se caractérisèrent par des formes de solidarité, même si celle-ci était en partie fondée sur des logiques clientélistes. Mais l'échec du Grand bond accrut le mécontentement : le besoin de logement se fit de plus en plus pressant alors que les quartiers se densifiaient, occupant temples et bâtiments historiques¹⁶⁹.

3) La Révolution Culturelle et la crise urbaine (1966-1979)

La Révolution Culturelle des gardes rouges se retourna rapidement contre ceux qui l'avaient impulsée, les jeunes révoltés étant devenus incontrôlables¹⁷⁰. Durant cette période, les opérations de construction de logement et d'aménagement urbain furent interrompues¹⁷¹. Le slogan « Détruire les quatre vieilleries » (破四旧 *pò sì jiù*)¹⁷² s'attaqua aux maisons à cour de l'époque pré-communiste, symboles du passé impérial. La propriété privée du logement connut une rupture :

[Propriétaire de *jingzufang*, X, 13 mai 2007] « Il y a eu la Révolution culturelle, une période particulière (特殊 *tèshū*). Il a fallu abandonner les propriétés immobilières. C'était interdit d'avoir une propriété privée (私人财产 *sīrén cáichǎn*). Nous avons donné nos titres de propriété au Bureau du logement. »

En 1966, une directive du Gouvernement de la ville de Pékin transforma les logements de *jingzufang* en propriété d'État¹⁷³, empêchant leurs propriétaires de percevoir les loyers. Les *dazibao* apposés sur les murs par les Gardes rouges appelaient le peuple à se saisir des logements des « bourgeois » (资产阶级 *zīchǎn jiējí*)¹⁷⁴. Les familles pékinoises connurent d'importants traumatismes liés aux rapports de voisinage dans un contexte de pénurie attisant la moindre jalousie :

[Habitant, X, 29 avril 2009] « Je suis né à Pékin, dans ce quartier. [...] Mais pendant la Révolution culturelle, nous avons été discriminés (欺负 *qīfu*). [...] Parce qu'on n'était pas nés comme il fallait, on en a été victimes. Avant, j'avais une maison publique, donnée par l'État. On

¹⁶⁸ Michael B. FROLIC. *Le peuple de Mao...*, op. cit., p. 213.

¹⁶⁹ Entretien avec Marianne Bujard, chercheuse à l'EFEO, mars 2008.

¹⁷⁰ Les frustrations dans la vie quotidienne générées par les manques de la vie matérielle et l'absence de perspectives ont certainement contribué à la violence des jeunes.

¹⁷¹ Les plans d'urbanisme étaient associés aux « villes capitalistes » et « révisionnistes ». À Pékin, le niveau de construction de logement tomba au plus bas de toute l'histoire de la République populaire. Victor F. S. SIT. *Beijing...*, op. cit., p. 212 ; LÉON HOA. *Reconstruire la Chine...*, op. cit., p. 154-155 ; ZHANG Liang. *La naissance...*, op. cit., p. 198.

¹⁷² Vieilles idées (旧思想 *jiù sīxiǎng*), vieilles coutumes (旧风俗 *jiù fēngsù*), vieille culture (旧文化 *jiù wénhuà*), vieilles habitudes (旧习惯 *jiù xíguàn*).

¹⁷³ D'après la directive n°507 : « 国家经租房可明确宣布属于国家所有 » [Les logements loués par l'État appartiennent clairement à l'État].

¹⁷⁴ Ces *dazibao* se trouvent dans 华新民 Hua Xinmin. 《为了不能失去的故乡 : 一个蓝眼睛北京人的十年胡同保卫战》 [Je refuse de voir disparaître mon pays natal : les dix ans de combat pour la préservation des hutong d'une pékinoise aux yeux bleus]. Pékin : 法律出版社, 2009, p. 97.

s'est rendus compte qu'on était discriminés et accusés par une famille qui voulait notre logement. Si on se faisait expulser à cause de notre mauvais statut, ils pouvaient enfin prendre notre place. [...] À cause de ces statuts de classe familiaux, je n'ai pas fait carrière ; sinon, j'aurais été promu à un très haut niveau ! Nous étions accusés d'être propriétaires fonciers (地主 *dìzhǔ*), mais en fait nous n'avions pas de terrain. Ah, si l'État pouvait effacer la Révolution culturelle... »

La crise du logement fut « occultée »¹⁷⁵ durant la Révolution culturelle, faute de moyens de construction. Quant au patrimoine architectural, il fut « vandalisé »¹⁷⁶. La gestion des quartiers fut elle aussi bouleversée : la plupart des comités de résidents furent démis de leurs fonctions et transformés en « comités de résidents révolutionnaires »¹⁷⁷, composés de gardes rouges dont la mission était de repérer toute déviance par rapport à la ligne idéologique. Les femmes des comités de quartier, ne relevant pourtant pas de la catégorie politique des cadres, furent discriminées et humiliées en tant que « gouvernants »¹⁷⁸.

À partir du 22 décembre 1968, l'envoi à la campagne des jeunes « instruits » diplômés du secondaire (上山下乡 *shàngshān xiàxiāng*) en vue de mettre fin à la violence des Gardes rouges¹⁷⁹ passa par des stratégies de persuasion informelle, à travers les comités de quartier et les cellules du Parti, mais aussi par des incitations matérielles, les jeunes se faisant promettre de meilleures opportunités à leur retour. Durant cette période, les comités de résidents s'assuraient que les jeunes ne retournent pas clandestinement chez leurs parents :

« La plupart des activités des autorités de quartier suivaient en parallèle celles des unités de travail. Les comités de résidents et les petits groupes se réunissent pour discuter des déclarations du gouvernement en matière de politiques publiques, et ils tiennent des réunions spéciales pour des affaires telles que les limites du contrôle des naissances, et la mobilisation de la jeunesse locale pour descendre à la campagne. »¹⁸⁰

La campagne des « jeunes instruits » permit de faire baisser temporairement la pression du logement et de l'emploi. Mais dès les années 1970, les municipalités durent prendre en charge les problèmes de la population et du chômage. Elles lancèrent des programmes de construction massive de logements car la surface moyenne par habitant était tombée à 3 mètres carrés. Cependant, cela eut pour conséquence l'augmentation de la vétusté des bâtiments du fait du mot d'ordre « prolonger, rejoindre, élargir », favorisant les extensions¹⁸¹.

¹⁷⁵ J'emprunte ce terme à Jay ROWELL. *L'État totalitaire en action...*, op. cit., p. 170.

¹⁷⁶ ZHANG Liang. *La naissance...*, op. cit., p. 141.

¹⁷⁷ En chinois : 居民革命委员会 *jūmín géming wěiyuánhui*

¹⁷⁸ Ces femmes auraient constitué un groupe de « suicidées ». Jane Jia-jing WU. *Suicides and suicide survivors of the Cultural Revolution* In P. Timothy BUSHNELL, Vladimir SHLAPENTOKH, Christopher K. VANDERPOOL et al. dir. *State organized terror : the case of violent internal repression*. Boulder : Westview, 1991, p. 293-294.

¹⁷⁹ Sur ce sujet, voir Michel BONNIN. *Génération perdue : le mouvement d'envoi des jeunes instruits à la campagne en Chine (1968-1980)*. Paris : Éditions de l'EHESS, 2004.

¹⁸⁰ Martin K. WHYTE, William L. PARISH. *Urban life...*, op. cit., p. 243. Traduction personnelle.

¹⁸¹ ZHANG Liang. *La naissance...*, op. cit., p. 199-200.

Pékin connut le retour des jeunes instruits à partir de 1975 et comptait huit millions d'habitants en 1976. La pénurie de logements se prolongeait. En juillet 1976, un séisme au lourd bilan lourd frappa la ville de Tangshan, à 161 kilomètres de Pékin, qui subit une réplique en novembre¹⁸². Les maisons à cour devinrent des « cours en désordre », occupées par des extensions en tous genres, construites dans l'urgence. Le surpeuplement résidentiel caractérisait l'imaginaire de l'époque¹⁸³, renforçant le mécontentement et le sentiment d'injustice de la population¹⁸⁴ :

« Si quelqu'un travaille dans une usine grande et prospère ou pour un bureau influent qui peut construire de grandes quantités de logements, alors il peut être satisfait. Mais si quelqu'un travaille pour une unité de travail aux faibles ou insuffisantes ressources ne construisant que de peu de logements, il est à la merci du système débordé qui, en l'absence d'incitation marchande, fonctionne très lentement. Du fait d'une insuffisance de logement, le Bureau du logement de l'arrondissement possède de longues listes d'attentes de jeunes mariés sans logement. »¹⁸⁵

Durant cette période, l'offre de logement ne rencontrait toujours pas la demande : ce bien social était alloué de manière bureaucratique par le Bureau du logement et les entreprises publiques. L'égalité de traitement affichée ne compensait pas la demande de confort des urbains qui commencèrent à douter des principes d'égalité et d'honnêteté des dirigeants¹⁸⁶. Parallèlement, des pratiques informelles diffuses transgressaient la gestion administrative :

« Compte tenu des difficultés pour trouver un logement directement au Bureau du logement de l'arrondissement et des unités de travail, les gens organisent parfois des échanges de logements. Il arrive qu'ils postent des notices aux coins des rues et sur les pôles de services. De nombreux Bureaux de gestion du logement fournissent un espace à l'extérieur pour y afficher des notices et négocier des échanges [...]. Une seconde procédure est illégitime : le squat. On entend parler de gens qui recherchent urgemment un espace plus grand et se tiennent au courant des espaces vacants dans leur quartier, ou des espaces non résidentiels, et qui emménagent quand personne ne regarde. Quand une famille "squatte" de cette manière, le Bureau du logement ou les autorités de l'unité de travail se rend généralement sur place et tente de les déloger. Mais si leur dossier politique est vierge et que leur besoin de logement est légitime, ils peuvent refuser catégoriquement de partir. Dans de tels cas, les autorités peuvent soit les autoriser à rester, soit leur trouver une alternative. »¹⁸⁷

¹⁸² 28 000 bâtiments s'écroulèrent et 100 000 furent qualifiés de « dangereux ». La population du centre ancien fut encouragée à construire des extensions au sein des maisons à cour en vue de limiter la pénurie de logement. On estime à 2 millions de mètres carrés la surface d'habitat temporaire à cette époque. *Beijing hutong conservation plan*, Université Tsinghua, 2003 ; Lillian M. LI, Alison J. DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 208 ; WU Lianyong. *Rehabilitating...*, *op. cit.*, p. 51.

¹⁸³ Youqing HUANG. A room of one's own : housing consumption and residential crowding in transitional urban China. *Environment and planning A*, vol. 35, 2003, p. 591-614.

¹⁸⁴ Laurence J. C. MA. Urban housing supply in the People's Republic of China In Laurence J. C. MA, Edward W. HANTEN dir. *Urban development in modern China*. Boulder : Westview Press, 1981, p. 248, 250.

¹⁸⁵ Martin K. WHYTE, William L. PARISH. *Urban life...*, *op. cit.*, p. 83. Traduction personnelle.

¹⁸⁶ Voir « Le drame du logement » dans Jean-Luc DOMENACH, Chang-Ming HUA. *Le mariage en Chine*. Paris : Fondation nationale des sciences politiques, 1987, p. 108-116 ; Martin K. WHYTE, William L. PARISH. *Urban life...*, *op. cit.*, p. 103.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 83. Traduction personnelle.

L'échange d'appartement ou le squat ne permit pas de régler cette pénurie profonde. Le mécontentement s'exprima alors ouvertement¹⁸⁸. À la fin des années 1970, les autorités prirent conscience de la nécessité d'une réforme en vue de se légitimer auprès de la population.

Au cours des années 1960-70, le nombre de « jeunes en attente d'emploi » (待业青年 *dàiyè qīngnián*) s'accrut¹⁸⁹. Les municipalités, chargées de rechercher des gisements d'emplois¹⁹⁰, commencèrent à promouvoir la création de petites entreprises privées. Les réformes autorisèrent des foyers entrepreneurs (个体户 *gètǐhù*) ainsi que des coopératives (合作企业 *hézuò qǐyè*) industrielles¹⁹¹ et des antennes de proximité¹⁹² gérées par les Bureaux de rue et les comités de résidents : « de tels centres étaient établis par les résidents au moyen d'un soutien financier limité de la part des administrations de l'arrondissement et de la ville. Un centre pouvait être bâti en quelques jours avec moins de 30 yuans et il comprenait un nombre réduit d'employés »¹⁹³. Les magasins et restaurants de quartier, qui ouvraient aux mêmes horaires que les autres, devinrent essentiels. Quant à la quantité de matériaux collectés et recyclés, elle témoigne de la mise en place d'un système plus régulier de traitement de déchets¹⁹⁴. Enfin, les centres de services constituaient des antennes de proximité proposant aux résidents divers services (réparation, etc.)¹⁹⁵. Les employés de ces entreprises avaient un profil similaire à celui des comités de résidents :

« La plupart des employés de ces magasins de quartier étaient des femmes d'une quarantaine ou d'une cinquantaine d'années dont le salaire était déterminé sur la même base que celui d'un employé d'autres établissements de quartier. Dans certains cas, les salaires étaient calculés sur la base de crédits de travail dont les limites étaient fixées. Normalement, environ 70 à 80 % du

¹⁸⁸ Lors du printemps de Pékin en 1978, l'affichage d'une « lettre à Wang Dongxing » affirma que l'inégalité de logement était une inégalité dans l'accès au bonheur. Jean-Luc DOMENACH, Chang-Ming HUA. *Le mariage...*, *op. cit.*, p. 113-115. Le 7 décembre 1978, 80 habitants de l'arrondissement de Chaoyang à Pékin écrivirent une lettre au *Quotidien du peuple* pour se plaindre du manque de coordination et de régulation en matière de logement. Laurence J. C. MA. *Urban housing supply...*, contribution citée, p. 255-256.

¹⁸⁹ En 1979, ces jeunes, pour la plupart âgés de plus de 25 ans, représentaient 6 à 8 % de la population urbaine de Pékin, soit 400 000 jeunes inactifs ou au chômage. Excepté pour ceux ayant bénéficié de mesures pour qu'ils remplacent leurs parents dans les *danwei*, ils connurent de grandes difficultés d'insertion. Le problème des jeunes se combina à l'impératif de réinstaurer une incitation au travail par le biais du salaire. Jianzhong TANG, Laurence J. C. MA. *Evolution of urban collective enterprises in China. The China Quarterly*, n°104, décembre 1985, p. 614-640 ; Lillian M. LI, Alison J. DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 214.

¹⁹⁰ Sur la ville de Shenyang, voir Antoine KERNEN, Jean-Louis ROCCA. *La réforme des entreprises publiques en Chine et sa gestion sociale. Les études du CERI*, n°37, janvier 1998.

¹⁹¹ Ces entreprises de petite envergure avaient un faible impact environnemental. Laurence J. C. MA. *Urban housing supply...*, contribution citée, p. 237.

¹⁹² On comptait des magasins généraux de produits de première nécessité (huile) et nourriture ; des restaurants de quartier ; des stations de recyclage. Laurence J. C. MA. *Urban housing supply...*, contribution citée, p. 234-235. Voir « Les services » dans Léon HOA. *Reconstruire la Chine...*, *op. cit.*, p. 198-199.

¹⁹³ Laurence J. C. MA. *Urban housing supply...*, contribution citée, p. 235. Traduction personnelle.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 236-237.

¹⁹⁵ Dans l'arrondissement de Dongcheng, les « stations multi-services » réparaient, lavaient et recousaient plus de 45 000 objets par mois. *Ibid.*, p. 237.

revenu net d'un magasin était distribué en tant que salaire, et ce qui restait était acheminé au comité révolutionnaire de quartier en tant que fonds public. »¹⁹⁶

Dans les années 1970, les comités de résidents avaient une triple fonction : créer de l'emploi dans les quartiers, fournir des services aux résidents et contrôler par le rationnement et le système du *hukou* :

[Habitante âgée de 71 ans, X, 5 mai 2007] « Avant, les membres du comité de résidents étaient des femmes au foyer du quartier qui se chargeaient essentiellement de l'hygiène et de la médiation des conflits (调解 *tiáojiě*). Avant les réformes, ils étaient tous bénévoles. [...] Et puis par la suite, c'est devenu des chômeurs (当待业 *dāngdāiyè*), des gens sans travail. »

« Si l'ancien découpage n'a plus le monopole de l'emploi, les comités de rue, les quartiers et les *danwei* continuent d'exercer des fonctions sociales (en particulier la distribution des coupons de rationnement qui permettent de se procurer les biens de première nécessité à des prix inférieurs à ceux du marché). »¹⁹⁷

Ces activités employaient plus de 6 000 personnes au milieu des années 1970 et constituaient une part importante de l'économie et du paysage urbain des quartiers de Pékin¹⁹⁸.

Malgré cette initiative, les facteurs de mécontentement ne manquaient pas : quartiers surpeuplés et insalubres, difficultés d'insertion des jeunes, instabilité politique entraînèrent d'importantes mobilisations à Pékin, dont la plus célèbre fut le mouvement de la nuit du 4 au 5 avril 1976 : la commémoration de la mort de Zhou Enlai se transforma en mouvement de contestation politique violent sur la place Tiananmen.

II. La ville chinoise dans l'ère des réformes : l'émergence d'un nouvel esprit du capitalisme urbain (1979-1999)

L'ascension de Deng Xiaoping au poste de secrétaire du Parti en 1978 marqua l'avènement d'une volonté de réformer progressivement le système vers les paradigmes du développement, puis de l'économie de marché. À partir de 1984, la réforme urbaine fut lancée. La ville de Pékin sortit du cadre de « ville industrielle ». Le secteur immobilier se développa sur la base des structures existantes. De la même manière, le gouvernement des quartiers s'inspira des institutions en place en transformant progressivement leurs objectifs et leurs fonctions¹⁹⁹.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 235-236. Traduction personnelle.

¹⁹⁷ Yves CHEVRIER. La société urbaine, contribution citée, p. 227.

¹⁹⁸ Laurence J. C. MA. Urban housing supply..., contribution citée, p. 236.

¹⁹⁹ « Le mode de dépendance organisée qui caractérisait l'emploi dans les entreprises d'État ne changea pas de manière significative ». Andrew G. WALDER. *Communist neo-traditionalism...*, op. cit., p. 224. Traduction personnelle.

A - Gouverner la population dans les quartiers urbains (1979-1989) : la gouvernementalisation de l'État

Les réformes eurent d'importantes conséquences sur la structure sociale urbaine. Les instances existantes – *danwei* et comités de quartier – se transformèrent et redéfinirent les modes de gouvernement urbain. L'accroissement de la population fut limité à partir de l'instauration de la politique de contrôle des naissances. La division du travail se complexifia, autorisant des formes d'emploi et de non-emploi qui ne dépendaient plus du cadre des unités de travail, en vue d'insérer les chômeurs et les jeunes. Dans ces conditions, le quartier d'habitat commença à prendre de l'importance dans le nouveau dispositif de gouvernement.

1) La prise de conscience d'une nécessité de réguler les quartiers

En 1979, la politique de l'enfant unique fut instaurée en Chine, témoignant d'une gouvernementalisation de l'État. Les comités de résidents eurent pour mission principale d'encadrer la sexualité des ménages dans les quartiers²⁰⁰. D'après l'enquête de terrain dans les *hutong*, des femmes âgées faisaient du porte à porte pour distribuer des contraceptifs ou dispenser des informations sur le contrôle des naissances.

Concernant l'emploi, l'émergence des entrepreneurs privés fut lente, freinée par la crainte que suscitait auprès des urbains l'insécurité de cette position économique nouvelle²⁰¹. Il faut rappeler que dans les années 1980, la plupart étaient salariés du secteur public, un statut qui garantissait protection, stabilité et privilèges : « Fût-elle paternaliste et autoritaire, cette insertion offrant un emploi à vie et nombre d'avantages sociaux et en nature, fait hésiter les citoyens à quitter ce cocon protecteur pour l'insécurité d'un statut d'entrepreneur privé dans un pays communiste »²⁰². La situation des jeunes chômeurs contrastait avec cette stabilité :

« Le chômage prolongé contribuait à l'augmentation des taux de criminalité dans les villes et conduisait de nombreux sans emploi à souffrir de dépression émotionnelle et d'une vie familiale tendue. L'impact financier était également sévère : près de 20 % des familles urbaines de Pékin possédant des jeunes sans travail pouvaient seulement dépenser une moyenne mensuelle de 15 yuans par personne pour les besoins courants. Dans de telles circonstances, le mariage était bien sûr retardé. Pour beaucoup de chômeurs, l'avenir était noir. »²⁰³

²⁰⁰ Voir Cecilia N. MILWERTZ. *Accepting population control : urban Chinese women and the one-child family policy*. Surrey : Curzon, 1997, p. 86-120.

²⁰¹ « Du côté des ouvriers, il s'agit de préserver une économie morale. L'activité économique doit maintenir la prépondérance de la communauté *danwei*, favoriser égalitarisme et solidarité entre égaux, assurer la sécurité de tous les employés. Toutefois, cet éthos ne se maintient que par sa propre vertu. Il est constitutif de la subjectivité ouvrière et répond au nouveau contexte. Face à un monde rendu plus fluide, la *danwei* assure une sécurité affective et garantit toujours un accès aux biens ». Jean-Louis ROCCA. *La condition chinoise...*, op. cit., p. 94.

²⁰² Antoine KERNEN. *La Chine vers l'économie de marché : les privatisations à Shenyang*. Paris : Karthala, 2004, p. 52.

²⁰³ Jianzhong TANG, Laurence J. C. MA. Evolution of urban collective enterprises in China. *The China Quarterly*, n°104, décembre 1985, p. 634. Traduction personnelle.

Plusieurs mesures furent adoptées pour lutter contre le chômage : embauche des enfants des employés dans les unités de travail ; création d'un secteur d'emploi municipal orienté vers les services géré par les comités de résidents ; accroissement des structures de production et de services dans les quartiers ; incitation à la création d'activités par les particuliers²⁰⁴. Le capitalisme chinois émergea donc « à la marge »²⁰⁵, en particulier à Pékin, capitale politique caractérisée par une forte proportion d'entreprises et d'administrations publiques. La municipalité créa environ 5 400 entreprises collectives entre 1979 et 1982²⁰⁶. Elle accorda un grand nombre de licences à des activités commerciales locales telles que les stands de nourriture, les antennes de réparation de bicyclettes, les salons de coiffure, les restaurants, etc. En 1983, la capitale comptait 36 000 petits commerces individuels²⁰⁷. Ces unités incluaient de nombreuses coopératives et groupes de coopératives, employant 253 000 personnes, dont 60 % étaient des jeunes urbains²⁰⁸. Les vendeurs ambulants redevinrent une figure incontournable de la vie urbaine à Pékin, mais cette évolution économique et sociale induisit en même temps une réflexion sur la réforme de la gestion urbaine. Au sein de ce système de propriétés démultipliées, les monopoles étatiques commencèrent à perdre de leur assise et à partir de 1985, les prix des produits de consommation flottèrent de plus en plus fortement, tandis que la quantité disponible sur les marchés augmentait, du fait de sources d'approvisionnement plus variées²⁰⁹.

Le développement de métiers de commerce et de services urbains répondait à des besoins sociaux de la population, qui, on l'a vu, souffrait de la pauvreté de l'environnement matériel. Les comportements physiques et sociaux, notamment alimentaires, commencèrent à se transformer dans l'espace social urbain, ouvrant notamment une voie à un créneau encore peu exploité, celui de la restauration : Yunxiang Yan montre le contraste entre les cantines socialistes, au faible niveau de service et de choix des aliments, et les nouveaux restaurants –

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 635-636.

²⁰⁵ Selon l'expression de Jean-Louis ROCCA. *La condition chinoise...*, *op. cit.*, p. 97. Dans les premières années du « saut dans la mer » (下海 *xià hǎi*), les personnes qui « osaient » rejoindre le secteur privé étaient mal considérées en termes de qualités personnelles, de qualités morales et d'éducation. Carolyn L. HSU. *Creating market socialism : how ordinary people are shaping class and status in China*. Durham : Duke University Press, 2007, p. 18-19. Antoine KERNEN. *La Chine vers l'économie de marché...*, *op. cit.*, p. 54-56. Voir aussi, à partir du cas de Canton, Victor F. S. SIT. Urban fairs in China. *Economic geography*, vol. 63, n°4, October 1987, p. 306-318.

²⁰⁶ Données du *Beijing Ribao* du 22 août 1982, citées dans Jianzhong TANG, Laurence J. C. MA. Evolution of urban collective enterprises in China. *The China Quarterly*, n°104, December 1985, p. 638.

²⁰⁷ Lillian M. LI, Alison J. DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 214.

²⁰⁸ Jianzhong TANG, Laurence J. C. MA. Evolution of urban collective enterprises..., article cité, p. 638.

²⁰⁹ Lillian M. LI, Alison J. DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 215.

notamment les *fast-food* internationaux – qui occupèrent le champ libre économique, social et géographique dans les réformes²¹⁰.

De plus, la population dite « flottante » (流动人口 *liúdòng rénkǒu*) commença à augmenter avec l'assouplissement du système du *hukou* qui accrut la mobilité géographique. Dans les années 1980, la délivrance de certificats de résidence temporaire en ville (暂住证 *zànzhùzhèng*) se développa pour les migrants²¹¹. L'assouplissement du système du *hukou* s'accompagna d'une hausse de la migration des ruraux vers les villes où ils se soumirent à un régime d'exploitation tout en suscitant la psychose de l'insécurité : « La construction idéologique du migrant comme un être barbare, dangereux et pathologique a donc contribué à justifier les abus dont ils sont l'objet et légitimé leur exclusion du plein accès à la citoyenneté à Pékin, tout en rendant acceptable leur exploitation et la dévaluation de leur travail »²¹². Exclus de tout dispositif d'aide sociale, leur insertion s'effectua dans le cadre d'une économie de la débrouille et de réseaux d'entraide : « L'installation des migrants dans l'espace urbain s'opère donc très largement en dehors du quadrillage de l'État »²¹³.

Ces changements affectaient les comités de résidents, qui assistaient la police pour le recensement et la sécurité. Ils se virent confier d'importantes missions de services et de réinsertion des jeunes urbains au chômage :

« La formation de ces entreprises collectives tenait pour beaucoup au travail des responsables des quartiers et aux représentants élus des comités de résidents. Ces cadres rendaient visite aux familles dans leurs zones d'intervention pour mesurer l'ampleur du chômage, pour encourager les jeunes à fonder et travailler dans des entreprises collectives et pour convaincre leurs parents de la nécessité ou de l'intérêt de permettre à leurs enfants de rejoindre ces entreprises. Ils recrutaient également des personnes à la retraite expérimentées pour offrir des formations professionnelles aux jeunes, pour trouver de l'espace et des équipements et pour établir des contacts avec des agences variées afin d'obtenir du travail pour les ouvriers. »²¹⁴

Les comités de résidents animaient aussi des écoles pour les jeunes : « bien que surtout composées de professeurs peu qualifiés, elles étaient très populaires car pratiques et moins chères que les autres écoles »²¹⁵. Cependant, dans les années 1980, l'inflation grandissante ne permit plus aux comités de résidents de vivre de leur allocation symbolique mensuelle :

²¹⁰ En 1993, plus de trois quarts des établissements de restauration à Pékin étaient détenus par des entrepreneurs privés (locaux ou étrangers) ou des joint-ventures. Le premier McDonald's fut, pour les Chinois, un lieu à la mode et de haut standing. Yunxiang YAN. *Of hamburger and social space...* article cité, p. 98 ; Anne-Marie BROUDEHOUX. *The making and selling of post-Mao Beijing*. New York : Routledge, 2004, p. 107.

²¹¹ Michael DUTTON. *Policing and punishment...*, *op. cit.*, p. 336.

²¹² Anne-Marie BROUDEHOUX. Pékin : l'image olympique de Pékin à l'ère du néolibéralisme chinois In Mike DAVIS, Daniel B. MONK dir. *Paradis infernaux : les villes hallucinées du néo-capitalisme*. Paris : Les prairies ordinaires, 2008, p. 137.

²¹³ Antoine KERNEN. *La Chine vers l'économie de marché...*, *op. cit.*, p. 81.

²¹⁴ Jianzhong TANG, Laurence J. C. MA. *Evolution of urban collective enterprises...*, article cité, p. 638. Traduction personnelle.

²¹⁵ Jean C. ROBINSON. *Of women and washing mashines : employment, housework, and the reproduction of motherhood in socialist China*. *The China Quarterly*, n°101, March 1985, p. 49. Traduction personnelle.

[Habitante âgée, X, 27 avril 2007] « Avant, le salaire des membres des comités de résidents était très bas. Ils habitaient tous dans le quartier. On choisissait surtout des personnes sans travail. »

Ils connurent des difficultés et un certain déclin : les activistes étaient incapables de générer des revenus²¹⁶. Dans ce contexte, des mesures furent adoptées en vue d'augmenter leurs allocations à un minimum de 100 yuans par mois et d'offrir bonus et primes aux responsables faisant preuve de bilans respectables. Ces mesures visaient à revaloriser le travail local mais le faible niveau de revenu contrastait avec les opportunités professionnelles alternatives qui commençaient à émerger. Malgré l'amorce de salarisation, ces agents restaient majoritairement des personnes âgées, retraitées ou inactives²¹⁷. À l'époque, tous pensaient que les comités de résidents étaient voués à disparaître. La professionnalisation apparut alors comme la seule alternative possible, d'autant que le développement rapide et l'accroissement des tâches appelaient à une gestion urbaine plus systématique et décentralisée, laissant place à l'innovation, aux initiatives locales²¹⁸.

2) Décentralisation administrative et réforme des quartiers : l'émergence du concept de « services communautaires »

À partir de décembre 1978, la décentralisation administrative fut considérée comme nécessaire au développement de l'action étatique. Le processus de décentralisation transforma l'action publique tant sur le plan urbain que politique. Les cadres furent évalués non plus en fonction de performances politiques (degré de loyauté) mais en fonction de performances économiques²¹⁹. De nouveaux critères furent instaurés, notamment la croissance du PIB local, la production industrielle et les valeurs d'exportation. Ces mesures encouragèrent les cadres des municipalités et des échelons locaux à agir en « entrepreneurs »²²⁰.

²¹⁶ Michael DUTTON. *Toward a government of the contract : policing in the era of reform* In Borge BAKKEN dir. *Crime, punishment, and policing in China*. Lanham : Rowman & Littlefield Publishers, 2005, p. 208.

²¹⁷ Les disparités entre villes et campagnes semblent se manifester « à l'envers » pour les organisations locales : les comités de villageois, qui offraient davantage d'opportunités, eurent une augmentation de jeunes recrues. À la différence des comités de villageois, qui comptaient 2 % de retraités, les retraités constituaient 25 % du personnel des comités de résidents, parfois même 60 à 70 %. *Ibid.*, p. 208-210

²¹⁸ Albert OGIEN. *L'esprit gestionnaire : une analyse de l'air du temps*. Paris : EHESS, 1995, p. 39.

²¹⁹ Yingyi QIAN, Barry R. WEINGAST. Federalism as a commitment to preserving market incentives. *Journal of economic perspectives*, vol. 11, n°4, autumn 1997, p. 83-92.

²²⁰ « Le cadre (*ganbu*) est devenu un manager (*jingli*) dévoué en priorité à la rentabilité économique de l'entreprise. En effet, la rémunération personnelle du manager est presque toujours dépendante du niveau de profit accompli ». David BRAY. *Social space...*, *op. cit.*, p. 164. Traduction personnelle. Sur les relations complexes entre entrepreneurs et cadres dans l'économie chinoise des réformes, Jean-Louis ROCCA. *L'entreprise, l'entrepreneur et le cadre : une approche de l'économie chinoise. Les études du CERI*, n°14, avril 1996.

Au début des années 1980, les villes tentèrent de revitaliser les comités de résidents²²¹. En décembre 1982, la nouvelle constitution comprenait un article sur la spécificité autonome des organisations populaires de base des masses²²². Cette revitalisation était liée aux problèmes sociaux et à la nécessité du contrôle social. D'ailleurs, l'esprit gestionnaire n'entraînait pas en contradiction avec les principes socialistes d'entraide et de participation à la vie publique. Parallèlement à l'aide aux chômeurs et au recensement de la population locale, les comités furent chargés de l'éducation « spirituelle » des habitants. En avril 1983, Deng Xiaoping annonça « la civilisation matérielle et la civilisation spirituelle socialistes »²²³. Cette campagne politique traduit l'amorce d'un dispositif civilisateur : l'État gouvernait par des techniques morales, des tentatives de normalisation, d'incitation à se conformer à des « bons comportements », de manière douce et suggestive²²⁴. Le concept de « civilisation spirituelle du socialisme » mêlait des normes de civilité dans les relations sociales quotidiennes à des références maoïstes telles que le « servir le peuple », tout en se rattachant plus directement à de nouvelles valeurs comme le volontariat ou un fonctionnement « participatif » :

[Directrice de l'antenne communautaire du comité de résidents, X2, 27 septembre 2007] « La notion de civilisation a émergé en 1979, sous Deng Xiaoping. Il y a la civilisation matérielle et la civilisation spirituelle. La civilisation matérielle se rattache au niveau de vie, à la manière dont les habitants vivent bien leur vie (过好日子 *guòhǎo rìzi*). [...] La civilisation spirituelle est beaucoup plus complète. [...] Il s'agit d'améliorer le niveau de qualité civilisée (文明素质 *wénmíng sùzhì*) de toute la société. Cela touche à l'esprit (精神 *jīngshen*), pour élever son niveau de qualité civilisée. »

Cependant, l'assouplissement du contrôle de la migration intérieure et du rationnement contribua à réduire la marge d'action des comités de résidents. N'obtenant que de maigres compensations par rapport à l'ampleur des tâches à accomplir, leur statut se dévalorisait. Leur double fonction, entre délégation des responsabilités (politiques publiques, assistance) et promotion de la participation habitante aux affaires locales, fut source de tension. La question

²²¹ En septembre 1982, le 12^e Comité Central du PCC parla de « développer l'autonomie des masses dans la vie sociale locale » (发展基层社会生活的群众自治). Sur la « revitalisation », voir aussi Benjamin L. READ. Revitalizing the state's urban « nerve tips ». *The China Quarterly*, n°163, September 2000, p. 806-820.

²²² En chinois : « 城市居民委员会和农村村民委员会都作为基层群众自治性组织 ». Selon l'article 111, « le comité de résidents est une organisation autonome de base des masses dans les quartiers d'habitat urbains »

²²³ À partir de 1984, une campagne contre la « pollution spirituelle » fut mise en œuvre contre les « éléments féodaux » du régime. Les autorités centrales firent la promotion du concept de « civilisation spirituelle du socialisme » (社会主义精神文明 *shèhuìzhūyì jīngshen wénmíng*). Cette spiritualité et ces « hautes valeurs morales » étaient supposées se construire parallèlement à la civilisation matérielle (物质文明 *wùzhì wénmíng*), qui représentait le développement de la société, la croissance économique et la hausse du niveau de vie. La civilisation spirituelle consistait en outre à faire preuve d'internationalisme et de patriotisme.

²²⁴ Des campagnes nationales relayées localement furent lancées autour des « cinq accentuations » (五讲 *wǔjiǎng* : civilité, politesse, discipline, hygiène, moralité), des « quatre civilités » (四美 *sānměi* : esprit, parole, comportement et vis-à-vis de l'environnement), et des « trois affections » (三热爱 *sān rè'ài* : Parti, patrie, socialisme). Le non respect de ces normes ne s'accompagnait pas de mesures répressives. Yves CHEVRIER. Une société infirme : la société chinoise dans la transition « modernisatrice » In Claude AUBERT, Yves CHEVRIER, Jean-Luc DOMENACH *et al.* dir. *La société chinoise après Mao : entre autorité et modernité*. Paris : Fayard, 1986, p. 282-283.

du financement se posait également²²⁵. En 1986, le comité central du Parti communiste chinois appela au renforcement des comités de résidents dans une perspective d'efficacité. La création des « services communautaires » (社区服务 *shèqū fúwù*) combinant l'offre de services sociaux à coûts réduits et l'objectif politique participatif de mobilisation et de bénévolat des habitants constitua une solution satisfaisante dans la sphère politique²²⁶. La notion de « services communautaires » émergea en vue de constituer « un filet de sécurité sociale » (社会安全网 *shèhuì ānquán wǎng*) à partir des quartiers. La communauté de quartier amorça l'avènement d'une biopolitique locale puisque « l'apparition de la santé et du bien-être physique de la population [devint] l'un des objectifs essentiels du pouvoir politique »²²⁷. Une ambition de régulation de la population commença à émerger dans la gestion des *danwei* et des comités de quartier.

La décentralisation administrative et fiscale dynamisa l'action des cadres locaux dans la construction immobilière en vue de générer des revenus. À partir de 1985, le passage de l'emploi permanent (固定工 *gùdìng gōng*) à l'emploi sur contrat (合同工 *hétóng gōng*) eut des conséquences sur l'administration locale, amorçant la précarisation des statuts au bas de la hiérarchie²²⁸. Parallèlement, le système du rationnement fut aboli tandis qu'émergea un secteur des services pluriel, incluant le commerce ambulant. En pratique, il fut difficile pour les Bureaux de rue et les comités de résidents de prendre en charge l'assistance des urbains tout en exécutant des tâches administratives et en assurant la gestion participative et autonome des résidents²²⁹. Les cadres des quartiers s'estimaient tellement sous-qualifiés qu'une aide complémentaire d'insertion des personnes en difficulté ou handicapées fut prise en charge par des bénévoles, notamment des médecins et infirmières à la retraite.

²²⁵ La solidarité habitante et le financement groupé ne constituèrent pas des incitateurs efficaces. Une tentative consista à réintroduire le principe du volontariat bénévole au sein des comités mais cela ne motiva pas les citoyens. Une autre méthode consista à taxer les migrants de droits de résidence, ce qui ne fit qu'exacerber la division entre urbains favorisés et migrants discriminés. Michael DUTTON. *Toward a government of the contract...*, article cité, p. 209.

²²⁶ Cecilia L. W. CHAN. *The myth of neighbourhood...*, *op. cit.*, p. 15-21.

²²⁷ Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*, vol. 3 (1976-1979). Paris : Gallimard, 1994, p. 16.

²²⁸ David BRAY. *Social space...*, *op. cit.*, p. 163 ; Cecilia L. W. CHAN. *The myth of neighbourhood...*, *op. cit.*, p. 22 ; Voir aussi le discours de Deng Xiaoping en 1982 : « Assurer la mise à exécution des projets de construction clés et l'emploi rationnel du personnel scientifique et technique ». DENG Xiaoping. *Les questions fondamentales de la Chine d'aujourd'hui*. Pékin : Éditions en langues étrangères, 1987, p. 7-11.

²²⁹ Cecilia L. W. CHAN. *The myth of neighbourhood...*, *op. cit.*, p. 16.

B - Réformer le logement et l'aménagement urbains (1979-1989)

Dans son discours sur le logement en avril 1980, Deng Xiaoping affirma la nécessité de conduire des réformes du système du logement pour cesser de faire fonctionner l'industrie de la construction à perte et améliorer les conditions de vie de la population²³⁰. Dans la lignée du slogan accordant la priorité au « développement économique » et à une ville « reflétant l'esprit moderne, la culture traditionnelle et les caractéristiques locales »²³¹, les années 1980 se caractérisèrent par une accélération de la construction de logement et l'amélioration des réseaux de transport à Pékin²³². Le modèle du « quartier résidentiel » (居住区 *jūzhùqū*) ainsi que de nouveaux critères d'équipements et de services furent adoptés à partir de 1985 : une plus large échelle, une grande surface, de plus hauts bâtiments, une densité plus forte de population²³³.

1) Émergence du logement comme « problème public » et embryons de réforme (1979-1985)

Malgré l'ambition de résoudre la pénurie, la crise du logement s'était prolongée dans les années 1980, suite à un urbanisme incontrôlé fondé sur le principe de « chercher le moindre vide pour y mettre une épingle » (见缝插针 *jiàn fēng chā zhēn*)²³⁴. À Pékin en 1980, 18 % des familles étaient « mal logées », c'est-à-dire sous la moyenne de 3 m² par habitant²³⁵. Le secteur du logement était le « fardeau » du secteur public, tout d'abord, du fait de la dégradation des logements existants liée au manque de maintenance et à un système de subvention déficient²³⁶.

²³⁰ Cité dans Zhong Yi TONG, R. Allen HAYS. The transformation of the urban housing system in China, *Urban Affairs Review*, vol. 31, n°5, May 1996, p. 639.

²³¹ D'après la révision du schéma directeur de 1983. WU Liangyong. *Rehabilitating...*, *op. cit.*, p. 43.

²³² S'il était déjà amorcé dans les années 1970, l'usage de la bicyclette connut son apogée dans les années 1980. La ville fut également dotée de périphériques en lien avec l'accroissement de véhicules motorisés dans la ville (bus, trolleys, minibus, taxis). Enfin, le métro ouvrit au grand public en 1981. Voir Jean-François DOULET, Mathieu FLONNEAU. *Paris-Pékin : civiliser l'automobile*. Paris : Descartes & C^{ie}, 2003, p. 91 ; Victor F. S. SIT. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 274-277 ; Lillian M. LI, Alison J. DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 218-219 ; voir le site officiel du métro : <http://www.bjsubway.com/node/199> [consulté le 13 juillet 2011].

²³³ Le quartier de Fangzhuang, situé au Sud-Est du deuxième périphérique, fut le premier *xiaoqu* de Pékin. Il couvrait 117,9 hectares pour 100 000 personnes. Ses tours privilégiaient la simplicité et la fonctionnalité, même si des problèmes de coût de maintenance et de luminosité se posaient. Un débat sur la hauteur des tours eut lieu, certains l'accusant de dénaturer le paysage urbain, d'autres de comporter des risques psychosociaux. Victor F. S. SIT. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 213-214-218 ; enquête exploratoire, juillet 2006.

²³⁴ ZHANG Liang. *La naissance...*, *op. cit.*, p. 198.

²³⁵ Jean-Luc DOMENACH, Chang-Ming HUA. *Le mariage...*, *op. cit.*, p. 108. En 1982, 46,9 % des familles avaient un espace d'habitat insuffisant. Yok-shiu F. LEE. The urban housing problem in China, *The China Quarterly*, n°115, September 1988, p. 390.

²³⁶ Les subventions aux loyers étaient attribuées en se fondant sur un ratio par mètre carré de logement, si bien que les familles vivant dans des appartements spacieux obtenaient davantage d'aides. Yok-shiu F. LEE. The urban housing problem..., article cité, p. 399.

Ensuite, il existait une inégale distribution du logement entre l'État central et les municipalités²³⁷, entre les municipalités et les *danwei*²³⁸, et entre les *danwei*²³⁹. Enfin, au sein de chaque *danwei*, des différences de traitement existaient en fonction du statut et de l'ancienneté²⁴⁰ :

[Allocataire du *dibao*, X, 13 mai 2009] « À l'époque, la *danwei* de mon mari n'était pas de grande envergure. Elle ne nous a jamais attribué (分配 *fēnpèi*) de logement. Ceux qui avaient du pouvoir pouvaient en obtenir mais les petites gens (老百姓 *lǎobǎixìng*), nous n'en avons pas eu. »

L'arbitraire du régime d'allocation ainsi que l'importance des relations favorisaient des pratiques de corruption niant les besoins des familles : dans un système économique faiblement marchand, le logement était considéré comme un complément en nature du salaire, ce qui incitait les *danwei* à le distribuer avant tout en fonction du statut professionnel.

Les années 1980 virent fleurir des expériences pilotes de réforme de la politique du logement. En 1980, le Conseil des Affaires de l'État annonça que les logements devraient être marchandisés et en 1983, il s'engagea à respecter la propriété privée²⁴¹. Des projets-pilotes furent lancés : en 1982, quatre villes furent désignées pour mettre en vente le logement public²⁴². Certaines expérimentèrent le système des « tiers » (un tiers du prix du logement payé par l'acheteur, un tiers par l'employeur et un tiers par l'État). Mais en dépit de son succès, l'expérience s'arrêta en 1986 car elle impliquait une participation trop importante de fonds publics : elle ne permettait pas à l'État de réduire ses dépenses et coûtait trop cher aux unités de travail²⁴³. Ces expériences pilotes confirmèrent néanmoins qu'une réforme nationale

²³⁷ Les employés municipaux étaient moins favorisés que ceux de l'État central. Victor F. S. SIT. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 220.

²³⁸ Les municipalités disposaient de ressources limitées dans le logement. Entre 1979 et 1985, près de 60 % des investissements dans la construction de logement étaient issus des entreprises publiques. En 1985, l'enquête nationale confirma que les entreprises publiques détenaient 75 % de la surface totale de logements. Le logement géré par la municipalité représentait seulement 9 % et le secteur privé 16 %. Yaping WANG, Alan MURIE. *Housing policy and practice...*, *op. cit.*, p. 105 ; Fulong WU. Changes in the structure of public housing provision in urban China. *Urban studies*, vol. 33, n°9, 1996, p. 1601-1603.

²³⁹ Les critères d'allocation variaient d'année en année, contribuant à l'instabilité de la politique du logement. Yanjie BIAN, John R. LOGAN, LU Hanlong *et al.* Work units and housing reform in two Chinese cities In Xiaobo LÜ, Elizabeth J. PERRY dir. *Danwei...*, *op. cit.*, p. 231. Des différences existaient aussi en fonction des domaines d'emploi : les travailleurs de secteurs comme l'électronique ou l'industrie lourde bénéficiaient plus directement des investissements dans le logement que ceux du textile et du commerce. Yok-shiu LEE. The urban housing problem..., article cité, p. 405.

²⁴⁰ « Le premier clivage est celui qui oppose les employés titulaires [...] et les employés temporaires [...]. Le second clivage oppose les “cadres” (*ganbu*) et les “employés et ouvriers” (*zhigong*) ». Corine EYRAUD. *op. cit.*, p. 210. Voir aussi Victor F. S. SIT. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 207.

²⁴¹ Cette même année, la municipalité de Pékin décida du retour des logements administrés par l'État à leurs propriétaires : « 北京市人民政府关于落实“文革”中接管的私房政策的若干规定 », 1983.

²⁴² Changzhou, Zhengzhou, Siping et Shashi. Voir Yok-shiu LEE. The urban housing problem..., article cité, p. 402-405 ; Zhong Yi TONG, R. Allen HAYS. The transformation of the urban housing system in China, *Urban Affairs Review*, vol. 31, n°5, May 1996, p. 639 ; Ling Hin LI. *Urban land reform in China*. Houndmills : Macmillan Press, 1999, p. 67.

²⁴³ Yok-shiu LEE. The urban housing problem... article cité, p. 405.

constituait la stratégie la plus efficace. Parallèlement, en 1985, une enquête nationale révéla les problèmes structurels de la politique du logement²⁴⁴. Cela aboutit à la prise de conscience de l'importance du qualitatif (qualité du bâti, de la distribution et de la maintenance).

2) La réforme foncière et ses conséquences sur la politique du logement

À partir de la seconde moitié des années 1980, l'aménagement urbain s'orienta vers l'instauration d'un système de droits d'usage sur les terrains et d'une politique du logement tournée vers les incitations à l'achat qui amorcèrent une dynamique de marchandisation.

Le sol urbain avait un statut particulier dans la Chine socialiste. Sous le régime d'économie planifiée, la valeur marchande n'était pas prise en compte. Le terrain était utilisé par deux types d'acteurs publics selon le système *tiao-kuai*²⁴⁵. Selon le principe du *kuai*, les administrations gouvernaient un territoire en fonction de leur place dans la hiérarchie (province, municipalité, arrondissement) ; selon le principe du *tiao*, les entreprises publiques ou agences officielles, bien que situées sur le territoire des administrations, relevaient directement de l'État central²⁴⁶. D'ailleurs, les *danwei* étaient avantagées car elles jouissaient d'une meilleure allocation de capital pour la construction²⁴⁷ et étaient autonomes. Durant la période socialiste, des pratiques de don et d'échange de terrain avaient lieu de manière peu régulée sans émission de titres de propriété²⁴⁸, privilégiant les industries, qui correspondaient à l'idéal d'une ville « productrice » : les occupants des terrains devinrent *de facto* propriétaires, les aménageant en fonction de leurs priorités. Principales détentrices des surfaces urbaines dans les années 1980, les *danwei* devinrent de puissants « propriétaires terriens socialistes »²⁴⁹.

²⁴⁴ Yaping WANG, Alan MURIE. *Housing policy and practice...*, op. cit., p. 109 ; Victor F. S. SIT. *Beijing...*, op. cit., p. 215.

²⁴⁵ Le terme 条 (*tiáo*) caractérise la hiérarchie verticale d'autorité des secteurs relevant des ministères du Gouvernement central. Le terme 块 (*kuài*) porte sur la relation horizontale d'autorité sur l'administration du territoire au niveau provincial ou local. Voir David BRAY. *Social space...*, op. cit., p. 142-143.

²⁴⁶ « Ces unités d'État étaient physiquement situées au sein de la juridiction des gouvernements municipaux, tout en étant soumises à la relation administrative verticale de contrôle du *tiao*. En tant que représentantes de l'État central, ces unités jouissaient de droits exclusifs d'usage et de gestion sur le terrain qu'elles occupaient ». You-tien HSING. *The great urban transformation : politics of land and property in China*. Oxford : Oxford University Press, 2010, p. 34. Traduction personnelle.

²⁴⁷ Les municipalités recevaient une part négligeable pour les infrastructures publiques. *Ibid.*, p. 43.

²⁴⁸ La quasi-gratuité des terrains eut des conséquences sur le logement, incitant à pratiquer de bas loyers mais contribuant à des déséquilibres. Certaines instances avaient des surplus de logement, d'autres des pénuries. Du fait que la construction de logement ne générait aucune forme de revenu, elle ne fut pas considérée comme une priorité. Ling Hin LI. *Urban land reform...*, op. cit., p. 18-24.

²⁴⁹ « En tant qu'utilisateurs du sol urbain, ils détenaient non seulement les droits d'usage et de gestion, mais agissaient de fait comme des propriétaires pouvant prendre des décisions d'échange et de transfert du terrain qu'ils occupaient. Certains héritages socialistes offrirent à ces maîtres socialistes des terrains urbains deux avantages majeurs dans la compétition actuelle pour le contrôle sur le terrain urbain. Le premier avantage est un avantage de localisation [...]. Un second avantage dont profitent ces maîtres socialistes des terrains est simplement la quantité de terrain qu'ils contrôlent ». You-tien HSING. op. cit., p. 35-36. Traduction

Le système des droits d'usage, qui semble s'inspirer de Hong Kong, transforma les rapports de pouvoir entre les « propriétaires terriens socialistes ». En 1982, la constitution chinoise statua que le terrain urbain appartenait à l'État. En 1986, une réforme importante fut adoptée dans le domaine foncier : la *Loi sur l'administration des terrains* fut instaurée²⁵⁰, stipulant que les droits d'usage des terrains étaient transférables selon des principes établis par l'État. En 1987, le commerce des droits d'usage fut autorisé. La constitution de 1988 fut amendée pour permettre le transfert légal des droits d'usage des terres urbaines²⁵¹. En 1990, un « Règlement provisoire sur la gestion et le transfert des droits d'usage des terres urbaines »²⁵² fut promulgué par le Conseil des Affaires de l'État, ouvrant la voie à la marchandisation des terres urbaines²⁵³, et, par conséquent, à une source de revenu importante. Le commerce des droits d'usage fut attribué aux municipalités et devint leur principale ressource²⁵⁴. En 1992, des réglementations entérinèrent le nouveau système foncier en permettant aux « propriétaires terriens socialistes » de revendre leurs droits d'usage. La réforme fut entérinée par la promulgation en 1994 de la *Loi sur l'immobilier urbain* les incitant à investir dans l'immobilier, ce qui amorça une intense compétition²⁵⁵.

La réforme foncière eut d'importantes conséquences sur la politique du logement. En janvier 1988, le Conseil des Affaires de l'État tint la première conférence nationale pour la réforme du logement ; en février, une réforme nationale fut mise en œuvre avec le « Projet de mise en œuvre graduelle de la réforme du logement dans toutes les villes du pays »²⁵⁶, suivi des « Remarques sur l'encouragement aux employés à l'achat des logements existants »²⁵⁷. L'objectif de « marchandisation du logement selon les principes de l'économie socialiste de marché », fut constamment réaffirmé par une série de décisions officielles incitant à l'achat de « logements de réforme » (房改房 *fánggǎifáng*) en augmentant les loyers. Dans les années 1980, les unités de travail devinrent les principaux investisseurs dans la construction résidentielle²⁵⁸. En dépit de prix de vente particulièrement bas²⁵⁹, ces réformes n'aboutirent pas : comment inciter les individus à acheter leurs logements alors qu'ils occupaient ce bien à

personnelle.

²⁵⁰ Suivie d'un amendement en 1988 : « 中华人民共和国土地管理法 »

²⁵¹ « Le droit d'usage des terrains doit être transféré en accord avec la loi », article 10.4 de la constitution.

²⁵² En chinois : « 城镇国有土地使用权出让和转让暂行条例 »

²⁵³ Le système des droits d'usage présente une durée variant entre 40 et 70 ans en fonction du type d'utilisation : la durée est de 40 ans pour un usage commercial et de 70 ans pour un usage résidentiel.

²⁵⁴ « Le terrain sert aussi de principal véhicule pour que l'État local consolide son autorité territoriale ». You-tien HSING. *Socialist land masters : the territorial politics of accumulation* In ZHANG Li, Aihwa ONG dir. *Privatizing China : socialism from afar*. Ithaca : Cornell University Press, 2008, p. 58. Traduction personnelle.

²⁵⁵ You-tien HSING. *The great urban transformation...*, *op. cit.*, p. 36-38.

²⁵⁶ En chinois : « 关于在全国城镇分期分批执行住房制度改革的实施方案 », 25 février 1988.

²⁵⁷ En chinois : « 关于鼓励职工购买公有旧住房的意见 », 1988.

titre gratuit²⁶⁰ ? En 1990, 70 % des urbains continuaient de louer au bureau du logement ou à leur employeur²⁶¹. À cela s'ajoutaient la surchauffe économique et l'inflation :

[Allocataire du *dibao*, X, 26 avril 2007] « Avant, je ne recevais rien. Pourtant, j'avais un emploi mais je ne pouvais pas en vivre. Il y avait des tickets de rationnement (粮票 *liángpiào*) mais peu. En 1980, il n'y en a plus eu. On demandait des tickets de rationnement, il n'y en avait pas ; on demandait de l'argent, il n'y en avait pas. Alors, j'ai démissionné, après 28 années de travail. J'ai monté ma propre affaire. Mais je n'ai pas pu toucher de retraite ni d'allocation vieillesse. »

Durant l'été 1988, l'inflation s'accéléra. Tous les projets de construction furent gelés. La politique de contrôle monétaire et l'austérité généralisée²⁶² qui s'ensuivit amplifièrent la crise économique et sociale qui fut la source des mobilisations de 1989²⁶³. Tiananmen, lieu de l'État, devint le lieu de la contestation, cristallisant le mécontentement social. En mai 1989, la place fut au cœur de l'actualité nationale et internationale puisque les médias étaient présents pour la visite de Gorbatchev. Suite à la répression, tous les projets de réforme s'interrompirent jusqu'en 1991.

C - La rupture de Tiananmen et la fin du « bol de riz en fer »

La répression des manifestations de Tiananmen marqua une rupture importante. Sur le plan politique, cela se traduisit par une rationalisation de l'action publique à travers une régulation de la population et une nouvelle gestion sociale. Sur le plan économique, le discours de Deng Xiaoping dans le Sud en février 1992 entreprit d'intensifier les réformes vers le marché en accordant la priorité à la croissance économique. Les réformes eurent pour conséquence la pluralisation et la « contractualisation »²⁶⁴ de la société chinoise. L'objectif de « petite prospérité » (小康社会 *xiǎokāng shèhuì*) détrône le « bol de riz en fer », symbole du micro-État providence des *danwei*.

²⁵⁸ Yanjie BIAN, John R. LOGAN, Hanlong LU *et al.* Work units and housing reform in two Chinese cities In Xiaobo LÜ, Elizabeth J. PERRY dir. *Danwei...*, *op. cit.*, p. 241.

²⁵⁹ Zhong Yi TONG, R. Allen HAYS. The transformation of the urban housing system..., article cité, p. 651.

²⁶⁰ Compte tenu du retour récent des échanges économiques marchands, le rapport des individus à l'épargne était assez fort. Ling Hin LI. *Urban land reform...*, *op. cit.*, p. 62.

²⁶¹ Deborah S. DAVIS. Introduction : a revolution in consumption In Deborah S. DAVIS dir. *The consumer revolution in urban China*. Berkeley : University of California Press, 2000, p. 20.

²⁶² Zhong Yi TONG, R. Allen HAYS. The transformation of the urban housing system..., article cité, p. 641.

²⁶³ Yves CHEVRIER. L'économie urbaine In Marie-Claire BERGÈRE, Lucien BIANCO, Jürgen DOMES dir. *La Chine au XX^e siècle, tome 2...*, *op. cit.*, p. 183.

²⁶⁴ « La contractualisation ne convient pas seulement pour caractériser la réforme de la police, mais pour caractériser le cœur du processus de réforme ». Michael DUTTON. *Policing Chinese politics : a history*. Durham : Duke University Press, 2005, p. 255. Traduction personnelle.

1) 1989 : une rupture politique et économique

La répression de Tiananmen eut des conséquences politiques, aboutissant à la tentative de reprendre le contrôle de l'ordre public. En décembre 1989, le développement des « services communautaires » fut enclenché²⁶⁵ et complété par la *Loi organisationnelle des comités de résidents*, expliquée dans l'encadré 1.

Encadré 1 : Loi organisationnelle des comités de résidents, 1989

Le comité de résidents devient une instance territoriale responsable d'un quartier résidentiel (居住地区 *jūzhù dìqū*) comprenant de 100 à 700 foyers. La *Loi organisationnelle* préconise six missions et responsabilités :

- Rendre publics les principes de la constitution ainsi que les règlements et lois concernant les habitants ;
- Gérer les affaires publiques du quartier ;
- Effectuer la médiation des conflits de voisinage et familiaux ;
- Assister la police du quartier dans la prévention de l'ordre public local ;
- Assister le gouvernement local ou une autre agence dans les intérêts des résidents, notamment en matière de santé publique, de planning familial, d'assistance aux personnes âgées et aux handicapés, d'éducation des jeunes, etc. ;
- Prendre en compte les remarques, opinions et suggestions des résidents et les faire remonter aux instances compétentes.

Cette loi établit les fondements légaux de la gestion locale²⁶⁶. Selon l'article 1, le comité de résidents est responsable des affaires publiques des habitants et du développement du socialisme démocratique, du matérialisme socialiste et de la civilisation spirituelle socialiste. La mission de cette instance locale est d'encadrer le quartier. D'après l'article 2, « le comité de résidents est une organisation de gestion autonome, d'éducation autonome et de services autonomes »²⁶⁷. N'étant pas un organe administratif, il n'a aucune prérogative décisionnelle²⁶⁸.

La promulgation en 1992 d'une circulaire sur le rôle des comités de résidents à Pékin confirme l'impératif sécuritaire²⁶⁹. La circulaire renforçait leur mission de surveillance et d'arrestation des personnes politiquement suspectes, à tel point que les agents de la Sécurité publique les surnommèrent « les yeux et les oreilles » de l'État²⁷⁰. Cette mission de

²⁶⁵ En 1989, la municipalité de Pékin publia son « Plan de développement des services communautaires pour les trois ans à venir » (北京市社区服务三年发展规划) pour adapter les services à une économie de marché.

²⁶⁶ La société urbaine fut soumise au contrôle par la base par le biais des comités de résidents, tandis que les campagnes procédaient depuis 1987 à la mise en place d'élections au suffrage universel.

²⁶⁷ En chinois : « 居民委员会是居民自我管理, 自我教育, 自我服务的基层群众性自治组织 ». Il est difficile de traduire le terme « *zizhi* ». Dans cette citation, le terme « *jiaoyu* », signifiant littéralement « éducation », prend un sens assez large, incluant la culture et les civilités, ce qui rejoint la politique de civilisation.

²⁶⁸ Ce n'était pas une instance économique, juridique ou associative. Élément d'ambiguïté, la loi ne mentionnait pas le Parti communiste, probablement parce que les cellules étaient une évidence dans toute structure officielle.

²⁶⁹ Voir, dans le volume 2, l'annexe n°6.B, p. 78-80, qui reprend FANG Da. Les comités de quartier : Pékin relance la « dictature des masses populaires ». *Perspectives chinoises*, vol. 4, n°4, juin 1992, p. 18-21.

²⁷⁰ « Contrôlés par les retraités – en particulier les « mémés » (*laodaniang*) – du quartier, les comités de citoyens ont joué, après le 4 juin, un rôle important dans la chasse aux contestataires et dans la reprise en main de la société urbaine par le PC ». Jean-Pierre CABESTAN. *L'administration chinoise après Mao : les réformes de l'ère Deng Xiaoping et leurs limites*. Paris : Éditions de l'EHESS, 1992, p. 211. Linda WONG, Bernard POON. From serving neighbors to recontrolling urban society : the transformation of China's community policy. *China information*, n°19, 2005, p. 414. Traduction personnelle.

surveillance prolongeait les principes politiques socialistes (« dictature des masses populaires », « lutte des classes ») tout en prenant en compte les nouvelles conditions économiques (« développer l'économie marchande », « rémunérer le travail »)²⁷¹. Après la répression de Tiananmen, le « quartier » fut considéré comme une entité susceptible de résoudre les problèmes sociaux.

L'épisode de Tiananmen constitua également une rupture économique : le concept d'économie socialiste de marché, adopté en 1992 marqua l'entrée de la Chine dans la « modernité » et « la globalisation ». La priorité accordée à la croissance économique et l'urbanisation à outrance transformèrent la ville chinoise tant sur le plan spatial que social : grattes-ciels, résidences luxueuses, centres commerciaux, accession à la propriété de l'automobile pour les particuliers, et mise en concurrence des entreprises d'État. Les années 1990 virent la fin des réformes « en douceur » des unités de travail et un bouleversement de la stratification sociale²⁷² : la dédanweisation conduisit à la destruction du patriarcat socialiste²⁷³, c'est-à-dire du bol de riz en fer garantissant l'emploi salarié à vie et les avantages sociaux des urbains. Cela impulsa une « désécurisation »²⁷⁴ des anciens employés des entreprises publiques. La perte de protection s'accompagna d'un enrichissement de l'environnement matériel des villes et de l'assouplissement des réglementations dans le monde du travail : les tensions du déclassement de certains se fondirent dans un certain optimisme associé à la croissance urbaine et la « remarchandisation » de la vie sociale²⁷⁵.

2) La réforme du logement : vers le logement marchand

La réforme du logement urbain témoigne de l'ambiguïté de l'apprentissage capitaliste de la Chine, réformant le régime de construction et d'allocation du logement sans véritablement définir la propriété privée. La rupture de 1989 eut d'importantes conséquences sur la politique du logement : après un gel des réformes, celles-ci furent relancées avec volontarisme en 1991, préconisant de marchandiser le logement, de limiter le contrôle exclusif du système de distribution par les *danwei* du fait des inégalités et du mécontentement, et d'aboutir à la fin des politiques de bas loyers²⁷⁶. En novembre 1991, le Conseil des Affaires de l'État publia une

²⁷¹ Michael DUTTON. *Policing Chinese politics...*, *op. cit.*, p. 262.

²⁷² Voir « L'échec de la réforme en douceur des entreprises d'État » dans Antoine KERNEN. *La Chine vers l'économie de marché...*, *op. cit.*, p. 138-139 ; « Reforming the *danwei* » dans David BRAY. *Social space...*, *op. cit.*, p. 190-193.

²⁷³ Je reprends l'expression d'Antoine KERNEN. *La Chine vers l'économie de marché...*, *op. cit.*, p. 224.

²⁷⁴ Il s'agit d'un processus de déclassement aux lourdes conséquences subjectives. Jean-Louis ROCCA. *La condition chinoise...*, *op. cit.*, p. 115.

²⁷⁵ Deborah S. DAVIS. Introduction : a revolution in consumption..., contribution citée, p. 19-20.

²⁷⁶ Le 8^e Plan quinquennal annonça les objectifs de réforme en vue d'améliorer les conditions d'habitat et de développer une forme d'industrie du logement et de l'immobilier. Le Conseil des Affaires de l'État identifia 24

« Notice sur la mise en œuvre de la réforme du système du logement à l'échelle nationale » préconisant l'augmentation des loyers pour couvrir les coûts de maintenance²⁷⁷ ; l'encouragement des occupants à acheter leur logement (à l'unité de travail ou à la municipalité) ; la vente d'une grande proportion du logement neuf.

Cette réforme renforça le rôle des unités de travail dans le logement, institutionnalisant un régime dual – assuré d'un côté par les entreprises publiques et d'un autre par un marché indépendant. Les ventes de logement à prix préférentiels étaient effectuées par les *danwei*. La construction du logement neuf marchand était aussi assurée par des unités de travail. Quant aux particuliers qui achetaient leur logement à prix préférentiel, ils n'obtenaient pas l'ensemble des titres de propriété : le propriétaire légal restait la *danwei*²⁷⁸. Les marchés connurent un boom dans les années 1990 : l'augmentation des investissements directs étrangers établit un environnement propice pour réaliser des profits massifs dans l'immobilier. Du côté des particuliers, à l'échelle nationale, la proportion d'acheteurs de logements passa de 14 % en 1986 à environ 50 % en 1994. La hausse des salaires dans le secteur public amorça progressivement l'augmentation de la consommation des ménages. Sans symboliser une ère de « nouvelles libertés »²⁷⁹, les réformes produisirent des « consommateurs ambivalents »²⁸⁰, se servant essentiellement du secteur public pour acquérir un logement. Parallèlement étaient introduits, à la marge, des prêts bancaires à la Banque de la construction. Mais les ventes de logement furent suspendues entre fin 1993 et milieu 1994, sur décision officielle pour mettre un frein à la surchauffe du secteur dans le contexte de candidature aux Jeux Olympiques de 2000²⁸¹. Parallèlement, la ville de Pékin amorça une politique d'augmentation progressive du niveau des loyers²⁸² mais cette hausse ne suffit pas à financer les coûts de maintenance. Parallèlement, il s'agissait de stimuler la vente des logements existants. Les unités de travail

villes pour des expériences pilotes. Zhong Yi TONG, R. Allen HAYS. The transformation of the urban housing system..., article cité, p. 641-642 ; Yaping WANG, Alan MURIE. *Housing policy and practice...*, op. cit., p. 170.

²⁷⁷ Augmenter le niveau des loyers au coût de revient (incluant les coûts de maintenance et de gestion) en vue de les amener au niveau du logement semi-marchandisé (incluant les intérêts et la taxe de propriété) d'ici 1995 et au niveau du logement marchand (incluant assurance, usage du terrain et profits) d'ici 2000.

²⁷⁸ À cette époque, il existait trois types de droits de propriété : la propriété avec droit de revente sur le marché ; la propriété avec obligation de revente à l'employeur ; la propriété sans droit de revente.

²⁷⁹ Par exemple Shaoguang WANG. The politics of private time : changing leisure patterns in urban China In Deborah S. DAVIS, Richard KRAUS, Barry NAUGHTON *et al.* dir. *Urban spaces in contemporary China...*, op. cit., p. 149-172.

²⁸⁰ Selon l'expression de Sheldon GARON, Patricia L. MACLACHLAN dir. *The ambivalent consumer : questioning consumption in East Asia and the West*. Ithaca : Cornell University Press, 2006.

²⁸¹ Cette directive du Gouvernement central visa à reprendre le contrôle sur l'industrie immobilière et limiter la spéculation. Des limites furent notamment imposées aux constructions de golf, hôtels de luxe et villas.

²⁸² La hausse des loyers devait être multipliée par 10 et atteindre 200 à 300 yuans/mois. Ya Ping WANG. Urban housing reform and finance in China : a case study of Beijing, *Urban Affairs Review*, n°36, 2001, p. 624.

revendirent les logements à prix cassés aux occupants²⁸³. Le prix d'achat était calculé en fonction du temps passé dans l'entreprise : « En 1992, les *danwei* ont vendu les appartements des dortoirs. Nous avons acheté à un prix privilégié grâce à notre usine. Nous avons payé à peine plus de 10 000 yuans » témoigne un habitant²⁸⁴.

En 1994, la décentralisation fut effective. Une réforme fiscale introduisant le « système de division des impôts » (分税制 *fēnshuìzhì*) fut entérinée, ce qui signifiait que les administrations locales ne dépendaient plus de l'État central dans la perception des revenus fiscaux. De nouveaux répertoires normatifs émergèrent : l'État central prônait la croissance économique par le marché ; l'État local fut autorisé à une plus grande productivité locale²⁸⁵. Cet apprentissage du gouvernement entrepreneurial eut des conséquences pour la politique du logement : « Tour à tour ou simultanément prédateur et imposant des taxes exceptionnelles aux producteurs, entrepreneur et chargeant ses bureaux de créer des affaires profitables, ou « développeur » et soucieux de créer un environnement favorable à une croissance dont il ne cherche pas à tirer directement profit, l'État local est devenu l'un des acteurs majeurs de la réforme »²⁸⁶.

Ainsi, « le privé se construit essentiellement à partir du public »²⁸⁷ car les réformes s'effectuèrent sur la base de chevauchements entre postes étatiques et économiques. Le marché du logement urbain fut officiellement défini en juillet 1994, quand le Conseil des affaires de l'État publia la « Décision d'approfondir la réforme du logement urbain »²⁸⁸ (Encadré 2). Cette directive annonça tout d'abord un nouveau système d'investissement, en insistant sur la marchandisation (商品化 *shāngpǐnhuà*) des logements et la socialisation²⁸⁹ (社会化 *shèhuìhuà*) des entreprises, ce qui signifie que les entreprises publiques devaient investir

²⁸³ Le Gouvernement central dû fixer un prix minimum en vue de limiter la tendance des entreprises à vendre à des prix défiant toute concurrence aux particuliers. 140 000 unités de logements publics furent vendues entre 1990 et 1993 pour 1 700 millions de yuans. Yaping WANG, Alan MURIE. *Housing policy and practice...*, *op. cit.*, p. 153-155.

²⁸⁴ Entretien, Y1, 30 mars 2007.

²⁸⁵ Jean-Pierre CABESTAN. *L'administration chinoise après Mao : les réformes de l'ère de Deng Xiaoping et leurs limites*. Paris : Éditions du CNRS, 1992, p. 269-270. Jean C. OI. The rôle of the local state in China's transitional economy. *The China Quarterly*, n°144, décembre 1995 ; Fiscal reform and the economic foundations of local state corporatism in China. *World Politics*, vol. 45, n°1, octobre 1992, p. 99-126.

²⁸⁶ Marie-Claire BERGÈRE. *Capitalismes et capitalistes en Chine : des origines à nos jours*. Paris : Perrin, 2007, p. 234.

²⁸⁷ Antoine KERNEN. *La Chine vers l'économie de marché...*, *op. cit.*, p. 7.

²⁸⁸ En chinois : « 国务院关于深化城镇住房制度改革的决定 »

²⁸⁹ « Les entreprises d'État sont donc, depuis 1993, clairement et officiellement appelées à externaliser leurs fonctions sociales. Elles devraient ainsi ne plus s'occuper des logements de leurs employés. À partir de ce mot d'ordre national, les modalités locales de cette réforme du logement sont très variées. Le point commun est d'amener les employés à acheter les droits d'utilisation – la propriété privée n'existant pas officiellement en Chine – de leurs appartements à leur unité de travail ». Corine EYRAUD. *L'entreprise d'État...*, *op. cit.*, p. 273.

dans le logement²⁹⁰. Une seconde stratégie des autorités publiques consista à transférer la construction et la gestion du logement à des entreprises spécialisées sur un marché de l'immobilier, financièrement indépendantes mais dont les profits étaient partagés après négociation avec les autorités municipales²⁹¹.

En outre, le règlement proposa un système de prix différenciés en vue de « procéder à la vente de logements publics »²⁹². Il existait trois modalités de paiement du logement²⁹³ :

- *Pour les ménages à revenus élevés* : incitation à payer pour la totalité des droits de propriété incluant la revente du logement sur le marché (市场价 *shìchǎngjià*) permettant d'obtenir des logements neufs de meilleur standing à prix élevés²⁹⁴ ;
- *Pour les ménages à modestes revenus* : prix de revient (成本价 *chéngběnjià*), inférieur au prix du marché, incluant la totalité du coût de construction, d'acquisition, d'aménagement de proximité, de gestion, d'intérêts en cas d'emprunt, et d'impôts ;
- *Pour les familles ne pouvant financer l'achat d'un logement au coût de construction* : vente à un prix « standard » (标准价 *biāozhǔnjià*), inférieur au prix de revient.

Les trois types de vente induisirent trois types de propriété du logement, ce qui entraînait en contradiction avec l'article 21 du Règlement de 1994 préconisant la « clarification de la propriété » (明确产权 *míngquē*). Le « prix standard », actualisé chaque année, fut le type de propriété le plus massivement acquis à l'époque mais les acheteurs ne détenaient qu'une part de la propriété²⁹⁵. En 1993, la municipalité de Pékin expérimenta également un projet de logement social, dit logement « sain » (康居 *kāngjū*), qui désignait des résidences à bas coût, au financement partagé entre l'État, les unités de travail et les individus²⁹⁶. Le règlement central de 1994 établit également un premier système de logement « abordable », c'est-à-dire

Encadré 2 : « Décision d'approfondir la réforme du logement urbain », 1994

Il s'agissait d'aboutir à :

- un système dual d'allocation du logement : logement marchand et logement social ;
- un système d'épargne publique et privée ;
- une assurance-logement, des prêts immobiliers ;
- un marché régulé d'échange de propriété.

²⁹⁰ Depuis 1978, la seule source d'investissement dans le logement était toujours l'État.

²⁹¹ Yaping WANG, Alan MURIE. *Housing policy and practice...*, op. cit., p. 159.

²⁹² En chinois : « 稳步出售公有住房 », section 4 du Règlement de 1994.

²⁹³ D'après Ya Ping WANG. *Urban housing reform and finance in China : a case study of Beijing*, *Urban Affairs Review*, n°36, 2001, p. 625. Voir, dans le volume 2, l'annexe n°4.C, p. 69.

²⁹⁴ À Pékin, le prix moyen par mètre carré était compris entre 3 000 et 6 000 yuans pour un logement dans une résidence neuve. Yaping WANG, Alan MURIE. *Housing policy and practice...*, op. cit., p. 158-159.

²⁹⁵ En juin 1998, plus de 820 000 unités de logement furent vendues à « prix standard ».

²⁹⁶ Voir la directive du gouvernement de Pékin : « Remarques concernant la mise en œuvre de la construction de logement sain à Pékin » (北京市康居工程实施方案), septembre 1993. Fin 1994, la municipalité avait réuni des fonds pour en construire 400 000 mètres carrés. Yaping WANG, Alan MURIE. *Housing policy and practice...*, op. cit., p. 195.

que les promoteurs devaient construire un certain pourcentage de logement vendu à un prix inférieur à celui du marché, destiné aux ménages à faibles revenus²⁹⁷. En 1995, le Conseil des Affaires de l'État introduisit un plan de logement « paisible » (安居 *ānjū*) financé par l'État, les unités de travail et les individus. Les administrations locales étaient encouragées à promouvoir ce logement « social » en accordant à tarif préférentiel des droits d'usage sur les terrains, ainsi que des facilités d'aménagement, de construction et d'impôts. Cependant, l'État avait des difficultés à établir une classification des ménages en fonction de leurs revenus. De plus, le logement abordable, principalement destiné à la vente et non à la location, rencontrait certaines réticences du fait des modalités de revente floues²⁹⁸.

Enfin, le règlement de 1994 introduisit une forme d'épargne salariale : le fonds pour le logement (住房公积金 *zhùfáng gōngjījīn*) (Encadré 3). Tout individu ayant un emploi devait consacrer une partie de son salaire à cette épargne de long terme, consignée dans une banque et gérée par l'employeur, public ou privé²⁹⁹. Théoriquement, l'employé et l'employeur effectuaient une contribution financière au fonds de logement pouvant être utilisé par l'employé pour l'achat ou l'entretien d'un logement, sur accord de l'employeur. L'objectif de ce dispositif était de réunir des fonds pour la construction et d'augmenter graduellement le pouvoir d'achat des ménages en limitant leurs dépenses sur d'autres biens de consommation.

Encadré 3 : Le fonds pour le logement (住房公积金 *zhùfáng gōngjījīn*)

Ce fonds était déposé chaque mois sur un compte au nom de l'employé à la Banque de la Construction à travers une branche du Centre de gestion du Fonds pour le logement de la municipalité de Pékin. Tous les ans, un état du compte était soumis à l'employé, tandis que l'historique des transactions était conservé. Ce fonds accompagnait une personne durant toute sa vie. Il était fermé seulement si la personne quittait la ville, décédait ou prenait sa retraite. Ce fonds pouvait avoir deux usages : accorder des prêts de court terme aux unités de travail, coopératives de logement et promoteurs pour développer le logement social ; aider les particuliers à :

- L'achat d'un logement : la totalité de l'épargne était retirée du compte ou retirée mensuellement pour financer l'achat à crédit.
- La construction d'un logement, pratique encore dominante dans les régions rurales. Les employés urbains qui épousaient une personne au *hukou* rural pouvaient utiliser leur fonds pour construire un logement.

Source : Ya Ping WANG. Urban housing reform and finance in China : a case study of Beijing, *Urban Affairs Review*, n°36, 2001, p. 636.

Parallèlement, des mesures d'augmentation des loyers des logements du secteur public furent adoptées³⁰⁰. Au cours des années 1990, malgré le développement du secteur immobilier

²⁹⁷ Voir « Accélérer le développement et la construction du logement économique » (加快经济适用住房的开发建设) dans le Règlement de 1994. La législation exigea que tous les promoteurs immobiliers devaient inclure, dans leurs projets annuels, au moins 20 % de logement abordable à la vente ou à la location. Yaping WANG. From socialist welfare to support of home ownership..., contribution citée, p. 136 ; Yaping WANG, Alan MURIE. *Housing policy and practice...*, op. cit., p. 168.

²⁹⁸ Yaping WANG, Alan MURIE. *Housing policy and practice...*, op. cit., p. 168-169.

²⁹⁹ Ce système de fonds, qui s'inspirait du modèle singapourien, fut d'abord expérimenté à Shanghai en 1993 et fut ensuite appliqué dans de nombreuses villes du pays. Le montant de l'épargne équivalait à 5 % du salaire en 1994. *Ibid.*, p. 160.

³⁰⁰ À Pékin, l'augmentation des loyers pour couvrir les frais de maintenance commença en 1994 : en 1995, le loyer officiel passa à 0,87 yuan/m² ; en 1996, il passa à 1,3 yuans/m² ; à 1,8 yuans/m² en 1997. De 1998 à

au sein d'un système dual d'attribution et de vente, le problème de déséquilibre entre l'offre et la demande de logement urbain se posait : le surplus d'investissements par rapport au faible niveau des salaires aboutit à une surproduction de logements marchands neufs³⁰¹. La qualité du bâti faisait problème, de même que la dégradation des logements anciens. La ségrégation urbaine et sociale commençait à se profiler avec la déconnexion entre le travail et l'habitat : les appartements spacieux et fonctionnels sont occupés par des personnes d'influence « au sein du processus d'attribution, ou encore des personnes ayant les moyens de financer de plus hauts loyers ou le prix d'achat de ce type de logement »³⁰². À la fin des années 1990, les urbains avaient massivement acquis leurs appartements à un prix préférentiel par l'intermédiaire de leurs unités de travail :

[Habitante, Y1, 30 mars 2007] « Moi, en 1997, j'ai payé plus de 40 000 yuans. Avant, j'avais une maison sans étage (*pingfang*) d'une pièce, proposée par l'usine. Maintenant, peut-être que nos appartements coûteraient 300 000 yuans. Toutes les familles sont devenues propriétaires. »

[M. Wu, X, 29 avril 2009] « En 1997, j'ai transformé ce logement public en magasin car c'était après la réforme du logement. Avant, j'y habitais et je travaillais pour une entreprise publique. [...] Dans le secteur public, on ne gagnait pas grand chose, c'est pour ça. [...] On peut faire un commerce dans un logement public, simplement on paye un loyer plus cher. Là, je paye environ 100 yuans par mois ; si j'avais juste un logement, je paierais 20 ou 30 yuans par mois. »

Ces premières années de réforme du logement furent dominées par une approche pragmatique, les autorités centrales donnant les orientations générales des politiques et les municipalités décidant des modalités d'application, en lien aux réformes dans d'autres secteurs dont celui des entreprises d'État. Ces premières mesures s'accompagnèrent d'une transformation du régime d'allocation du logement. À la fin des années 1990, le discours officiel affirmait prendre en compte les besoins des habitants en matière de logement mais l'objectif majeur fut surtout de « faire en sorte que l'industrie du logement devienne un nouveau secteur de la croissance économique »³⁰³.

L'année 1998 fut marquée par une importante mesure. D'après la directive du Conseil des Affaires de l'État (Encadré 4), les unités de travail n'étaient plus autorisées à fournir, construire ou financer du logement pour leurs employés³⁰⁴. La politique du logement se concentra sur le soutien à l'accession à la propriété du logement pour les familles à revenus

2000, il devait atteindre 3,86 yuans/m². Il existait une différence entre le logement public contrôlé par la municipalité et celui contrôlé par l'État central, pour lequel les loyers augmentaient beaucoup plus lentement. En 1998, le niveau des loyers gérés par l'État central était de 0,55 yuan/m². De plus, les déstructurations d'entreprises publiques ayant donné lieu à de nombreux licenciements, la municipalité décida en 1997 de geler les loyers en les maintenant à 1,3 yuans/m². Yaping WANG. Urban housing reform and finance in China : a case study of Beijing, *Urban Affairs Review*, n°36, 2001, p. 625-626.

³⁰¹ L'investissement de plus en plus important dans l'immobilier aboutit au développement de logements neufs vendus à des prix élevés. En juin 1995, on comptait plus de 43 millions de mètres carrés de logement marchand. Yaping WANG, Alan MURIE. *Housing policy and practice...*, op. cit., p. 177.

³⁰² Victor F. S. SIT. *Beijing...*, op. cit., p. 312. Traduction personnelle.

³⁰³ En chinois : « 促使住宅业成为新的经济增长点 »

moyens et élevés grâce à l'efficacité du fonds pour le logement. Fin 1999, la plupart des grandes entreprises et organisations d'État y participaient, se conformant au « Règlement de gestion du fonds pour le logement » du Conseil des Affaires de l'Etat³⁰⁵. Cette politique porta ses fruits³⁰⁶. À partir de 1999, le nouveau régime de propriété permit aux occupants-propriétaires d'un logement de réforme de le revendre sur le marché pour acheter un logement neuf. En 2003, à Pékin, près de 87 % des locataires du secteur public avaient acheté leur logement de cette manière³⁰⁷.

Encadré 4 : Principales mesures de la « Directive nationale sur la poursuite de la réforme du logement urbain », 1998

- Abolition de la distribution de logement par les employeurs à la fin de l'année 1998 (période transitionnelle jusqu'en 1999) ;
- Subventions jusqu'à 66 % du salaire destinées au fonds pour le logement (pour les employés n'ayant pas de logement) ;
- Poursuite de la vente de logement avec incitation à l'achat au prix de revient et non plus au prix « standard » ;
- Poursuite de l'augmentation des loyers.

Mais dans le contexte de la crise financière asiatique de 1997 et de la candidature de la Chine à l'OMC, il fallait stimuler la consommation intérieure. Après le logement « sain » et le logement « paisible »³⁰⁸, un nouveau concept de logement social fut introduit en 1998 qui marquait la prise en compte officielle de la difficulté d'accès au logement d'une partie de la population, le « logement économique » (经济适用房 *jīngjì shìyòngfáng*). À Pékin, les unités de travail ayant été bannies de l'allocation directe de logement, il s'agissait de prendre le contrôle du secteur de l'immobilier qui avait, depuis 1993, causé une surproduction de logement marchand. Le logement social s'inscrivit dans une conception de la stratification sociale urbaine. En théorie :

- Les catégories les plus aisées (10 à 15 % de la population) étaient encouragées à acquérir un logement de standing sur le marché.
- Le logement économique, défini comme un « logement ordinaire » (普通 *pǔtōng*), destiné aux 70 à 80 % des urbains relevant de la catégorie des revenus « moyens et bas » (中低收入家庭 *zhōngdī shōurù jiātíng*). Il répond à des critères de fonctionnalité

³⁰⁴ La même année, la révision de la *Loi d'administration du terrain* stipula que toutes les parcelles administrativement attribuées devaient être transférées aux administrations municipales avant d'être transférées aux promoteurs.

³⁰⁵ En chinois : « 住房公积金管理条例 ». Dans les faits, la moyenne des contributions de l'employeur et de l'employé passa du seuil minimal imposé de 5 % du salaire mensuel de l'employé à 8 % dès 1998. Yaping WANG. *From socialist welfare to support of home ownership...*, contribution citée, p. 140-141.

³⁰⁶ En juin 1998, plus de 9 600 unités de travail rejoignirent ce système, tandis que le nombre des particuliers inscrit approcha des 1,5 millions. En 2001, plus de 67 millions d'employés avaient rejoint ce système à l'échelle nationale ; en 2003, la contribution moyenne augmenta de 16 %. En 2002, près de 50 % du logement public avait été vendu à leurs occupants.

³⁰⁷ Yaping WANG. *From socialist welfare to support of home ownership...*, contribution citée, p. 138.

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 144-145.

(适用 *shiyòng*/便利 *biànlì*), d'économie (经济 *jīngjì*), de qualité visuelle (美观 *měiguān*), de sécurité (安全 *ānquán*), et d'hygiène (卫生 *wèishēng*)³⁰⁹.

- Les plus pauvres (10 à 15 % de la population) se voyaient accorder un « logement à loyer modéré » (廉租房 *liánzūfáng*) par l'employeur ou la municipalité³¹⁰.

En réalité, peu d'entre elles ont bénéficié du logement loué³¹¹ ou économique, qui fut acheté par des ménages à hauts revenus. Du fait que les promoteurs ne pouvaient générer de profit du fait de la limitation des prix au mètre carré, ils se rattrapèrent en augmentant les surfaces. Or avec ces grandes surfaces, le prix des appartements dépassait largement les capacités de financement des familles intermédiaires³¹². De plus, à travers cette politique de logement économique, les logements étaient – et sont toujours – surtout proposés à la vente. Or à l'époque, de nombreux ménages ne pouvaient pas financer un logement. Au sein de cette stratégie d'incitation à l'achat, un dispositif de prêts et de crédits bancaires fut mis en place en vue de soutenir la demande mais celle-ci demeura faible³¹³. Parallèlement, les niveaux des loyers furent nettement augmentés, ce qui désavantagea les dernières familles n'ayant pu acheter leur logement à prix préférentiel.

Pour conclure, l'année 1998 marqua une étape importante dans la politique du logement à l'échelle nationale et locale. La réforme s'est orientée depuis 1998 vers l'augmentation générale des loyers et la vente graduelle de logements sans transformer le système économique. Le régime de logement marchand fut entériné par la fin du rôle des unités de travail dans le politique du logement. Sans être transformées, les structures de l'économie furent modifiées. La réforme reposa davantage sur l'épargne salariale que sur l'introduction de prêts et de crédits immobiliers. Mais elle profita essentiellement aux cadres et employés du secteur public, du fait de la marginalité du logement social. D'ailleurs, la validation du modèle du logement marchand fut entérinée avec la promulgation de la directive du Conseil des Affaires de l'État en 2003 intitulée « Remarques sur la promotion de la continuation du développement sain du marché de l'immobilier »³¹⁴, qui marqua officiellement la fin du modèle socialiste en institutionnalisant la promotion immobilière marchande. La réforme du

³⁰⁹ Leur superficie est comprise entre 60 et 80 mètres carrés, au prix de vente maximal de 4 000 yuans par mètre carré. Héloïse ALLEMAND. *Phénomènes de résistance et protestation des logés à Pékin : modification des relations État-société à travers la restructuration de la politique du logement*. Mémoire de Master 2 : Politique comparée : Paris : Institut d'Études politiques, 2005, p. 39.

³¹⁰ Yaping WANG. From socialist welfare to support of home ownership..., contribution citée, p. 138.

³¹¹ Fin 2002, les autorités municipales comptaient seulement 998 locataires alors que la file d'attente était très longue. *Ibid.*, p. 148-149.

³¹² Héloïse ALLEMAND. *Phénomènes de résistance...*, *op. cit.*, p. 40.

³¹³ Les autorités réduisirent à plusieurs reprises les taux d'intérêt et étendirent la période du prêt. Yaping WANG. *Urban housing reform...*, article cité, p. 640.

³¹⁴ En chinois : « 国务院关于促进房地产市场持续健康发展的通知 », 12 août 2003.

logement et de l'aménagement urbain fut globalement considérée comme un succès pour le développement économique chinois et pour l'amélioration des conditions d'habitat³¹⁵.

3) De la *danwei* au quartier : les métamorphoses de la question sociale

Tiananmen impulsa la relance rapide des réformes du logement mais aussi une nouvelle gestion du social. L'ouverture économique au début des années 1990 pilotée par Jiang Zemin et Zhu Rongji passa par la restructuration massive des entreprises publiques. L'érosion du paradigme de la *danwei* se traduit par l'avènement progressif d'une gestion sociale dans les quartiers. L'augmentation du nombre d'employés « mis à pied » (下岗职工 *xiàgǎng zhí gōng*) du secteur public aboutit, au niveau local, à la mise en place de systèmes d'assurance-chômage disparates³¹⁶. De plus, le quadrillage administratif « débordait » car de nombreux groupes évoluaient hors du secteur public : travailleurs indépendants (个体户 *gètǐhù*), migrants (农民工 *nóngmíngōng*) suscitant la peur³¹⁷, artistes³¹⁸. La réforme du logement tendait à déconnecter l'habitat de l'emploi, si bien que les comités de résidents furent au cœur du projet de réforme de la gestion locale. Le quadrillage urbain se transféra « de la *danwei* au quartier »³¹⁹.

La première moitié des années 1990 introduisit une nouvelle relation entre les échelons de l'administration locale dans la perspective de réformer la gestion des quartiers³²⁰. L'artisan de ces réformes fut le Ministère des Affaires Civiles (民政部 *mínzhèng bù*). Les comités de résidents et les Bureaux de rue en furent les principaux acteurs. Ce projet de réforme prenait en compte des problèmes urbains : population urbaine vieillissante résultant du contrôle des naissances ; chômage croissant ; déclin de l'ordre public et social-assistantiel urbain assuré par les unités de travail ; marginalisation grandissante, augmentation de la frustration sociale et

³¹⁵ Voir le volume 2, annexe n°4.D., p. 70. Sur le succès, voir « 回首中国：“十五”结硕果 腾飞显辉煌 » [Retour sur la Chine : le succès du 10^e Plan quinquennal, exhibition du boom], *Xinhuanet*, 4 janvier 2006. URL : http://news.xinhuanet.com/politics/2006-01/04/content_4007862.htm [consulté le 21 avril 2012].

³¹⁶ Parallèlement, la libéralisation du système de santé publique fut à l'origine d'importantes crises sanitaires. Voir Pierre HASKI. *Le sang de la Chine : quand le silence tue*. Paris : Grasset, 2005.

³¹⁷ Cette opinion émergea avec la réforme du livret de résidence en 1987, permettant une plus grande mobilité de la population des campagnes vers les villes. Depuis les années 2000, les réformes du logement vers l'économie de marché ont favorisé le sentiment d'insécurité des urbains. Voir la partie « The crime wave » dans Michael DUTTON. *Streetlife China*. Cambridge : Cambridge University Press, 1998, p. 87-88.

³¹⁸ L'art chinois suivit par exemple une évolution complexe entre marchandisation et contre-culture. Voir Hermance de la BASTIDE. *Art contemporain et pouvoirs à Pékin : les évolutions d'un champ et de ses acteurs à travers l'étude d'un « village d'artistes »*. Mémoire de Master 2 : Politique comparée : Paris : Institut d'Études politiques, 2007. Catherine CAPDEVILLE-ZENG. *Rites et rock à Pékin : tradition et modernité de la musique rock dans la société chinoise*. Paris : Les Indes savantes, 2001. Voir aussi le documentaire *Beijing punk*, ainsi que la presse : « Les nuits bruyantes des jeunes punks pékinois », *Courrier International*, 3 mai 2001.

³¹⁹ Voir aussi David BRAY. *Social space...*, *op. cit.*, p. 166-172.

³²⁰ Le bureau municipal des Affaires civiles superviserait le processus et le département des Affaires civiles du gouvernement d'arrondissement dirigerait la « construction communautaire ». Au niveau du Bureau de rue, l'unité des Affaires civiles superviserait l'organisation locale de la construction communautaire.

risques croissants de conflits sociaux ; contrôle les migrants, de plus en plus nombreux dans les villes du fait de l'assouplissement de la migration intérieure³²¹.

À l'époque, le comité de résidents était principalement composé de femmes à faibles niveaux d'éducation et de revenu, à l'exception des quelques marges de profit permises par la supervision d'entreprises locales depuis les années 1970 :

« En même temps que la vie urbaine devient plus vibrante, les secteurs du commerce et des services émergent rapidement. De nombreux résidents vivant le long des principales routes des quartiers ont converti une partie de leur logement en devantures de magasins pour vendre des produits alimentaires ou bien les ont même loués à des entrepreneurs privés (*getihu*). Le Bureau de rue taxe de faibles frais de gestion à ces entreprises ou magasins et le revenu du Bureau de rue augmente donc de manière significative. Les Bureaux de rue ont l'autonomie complète sur tous les profits issus de leurs usines, de même que sur ceux issus des frais de gestion. »³²²

Les économies locales des quartiers furent très actives jusque dans les années 1990. Mais les opérations de rénovation urbaine touchèrent une grande partie d'entre elles car ces activités étaient situées dans des constructions de type informel ou dans des bâtiments abandonnés appartenant aux comités de résidents. Du fait de leur statut non légal, ils ne purent être dédommages, ce qui fit perdre aux organes de quartier la majeure partie de leur revenu.

En 1993, une directive du Ministère des Affaires Civiles entérina le rôle de la construction communautaire dans le secteur de l'aide sociale³²³, définissant les services communautaires en trois catégories : les services non rémunérés (无 偿 *wúcháng*), peu rémunérés (低 偿 *dīcháng*) et rémunérés (有 偿 *yǒucháng*)³²⁴. Bien que le document ait préconisé des prix raisonnables, la vague de « marchandisation » contamina les instances de proximité qui augmentèrent les services rémunérés aux dépens de la population³²⁵. L'aide à l'emploi représenta d'importantes sources de revenus pour les quartiers. Le recrutement massif de

³²¹ Feng XU. New modes of governance : Building community/*shequ* in post-*danwei* China In André LALIBERTÉ, Marc LANTEIGNE dir. *The Chinese Party-State in the 21st century : adaptation and the reinvention of legitimacy*. Londres : Routledge, 2008, p. 28.

³²² Cecilia L. W. CHAN. *The myth of neighbourhood...*, *op. cit.*, p. 24. Traduction personnelle.

³²³ « Suggestions concernant l'accélération du développement des services communautaires » (关于加快发展社区服务业的意见), 1993 : <http://zqs.mca.gov.cn/article/sqjs/zcwj/200912/20091200044461.shtml> [consulté le 28 octobre 2011].

³²⁴ À Pékin, le Bureau des Affaires Civiles définit la notion de services communautaires comme « un travail mené par les Bureaux de rue et les comités de résidents/des familles sous la direction du gouvernement de satisfaction des besoins matériels et culturels grandissants des habitants de la communauté, de lancement et d'organisation à l'échelle de la *shequ* de services socialisés fondés sur le bien public (公益性 *gōngyìxìng*), le bien-être (福利性 *fúlìxìng*) et l'entraide (互助性 *hùzhùxìng*) ». Les deux catégories de services rémunérés offrirent des opportunités de financement des comités de résidents dans le secteur de l'aide sociale locale, en précisant des prix moins élevés pour les catégories « âgées, faibles, malades et handicapées » (老弱病残 *lǎoruòbìngcán*).

³²⁵ Miu Chung YAN, Jian Guo GAO. Social engineering of community building : examination of policy process and characteristics of community construction in urban China. *Community development Journal*, vol. 42, n°2, April 1997, p. 234.

« cadres des communautés de quartier³²⁶ » permit de réintégrer une partie des « mis à pied » (下崗 xiàgǎng) des *danwei*, notamment les femmes³²⁷. La professionnalisation des organisations locales para-publiques s'enclencha : les membres des comités de résidents et les « activistes » des quartiers furent rémunérés pour leur travail de mobilisation et de gestion de la population³²⁸. Cependant, leur niveau de salaire restait bas, dans le contexte de généralisation du *xiahai* (« saut dans la mer »), c'est-à-dire de réorientation professionnelle dans le secteur privé des cadres des entreprises et des administrations publiques à partir de 1993³²⁹. Au vu de leur faible niveau de rémunération, les comités de résidents tendirent à regarder leurs nouvelles prérogatives locales d'un point de vue marchand. En tant qu'intermédiaires pour l'emploi, ils furent incités à pratiquer une tarification de leurs services, ce qui détourna la nature de l'aide sociale du principe de « bien-être socialiste » (福利 *fúli*) vers celui de recherche de profit³³⁰.

Le slogan maoïste « Servir le peuple » (为人民服务 *wèi rénmin fúwù*) perdit son sens politique mais se reconvertit en quelque sorte au sein d'une nouvelle configuration du secteur de l'aide sociale. Fournir des services incombait alors aux bureaux de rue et aux comités de résidents. La crise de l'emploi les amena à prendre en charge et à coordonner les programmes de recherche d'emploi pour les habitants. Des agences pour l'emploi furent créées par les Bureaux de rue et les comités de résidents pour régler les problèmes des habitants du quartier, tout en recensant les chômeurs. En lien direct avec les entreprises locales de proximité (coiffure, restaurant, atelier de réparation de vélos, service de ménage et de garde d'enfants, épicerie), les comités de résidents devinrent les principaux canaux de diffusion de l'information en matière de recrutement. En l'absence de services publics nationaux chargés des problèmes sociaux, ce fut dans les quartiers urbains que des arrangements se réalisèrent. Le secteur de l'aide sociale se réforma avec les comités de résidents : le revenu minimum de survie urbain (最低生活保障 *zuìdī shēnghuó bǎozhàng*) fut mis en place à partir des années 1990 autour d'une nébuleuse d'organismes para-publics et d'ONG³³¹. Pour limiter les

³²⁶ En chinois : 社区事业干部 *shèqū shìyè gānbù*

³²⁷ On reviendra sur la problématique du genre dans le chapitre 4.

³²⁸ Michael Dutton parle de « monétarisation » dans Michael DUTTON. *Toward a government of the contract...*, article cité, p. 208.

³²⁹ Antoine KERNEN. *La Chine vers l'économie de marché...*, op. cit., p. 69.

³³⁰ Les comités de résidents de Pékin servirent principalement d'accompagnement à la recherche d'emploi et d'assistant social en se tournant vers la recherche de profit. Agnes YEUNG, Kwok Kin FUNG, Kim Ming LEE. *Implementation problems in the development of urban community services in the People's Republic of China : the case of Beijing*. *Journal of sociology and social welfare*, vol. 26, n°3, September 1999, p. 159-161 ; Allen C. CHOATE. *Local governance in China, part II : an assessment of urban residents' committees and municipal community development*. *The Asia Foundation working paper series*, n°10, November 1998.

³³¹ Mun Young CHO. *On the edge between « the people » and « the population » : ethnographic research on the minimum livelihood guarantee*. *The China Quarterly*, n°201, March 2010, p. 20-37.

« services payants », la ville favorisa le recrutement de travailleurs dans les communautés de quartier³³² ainsi que leur niveau de rémunération³³³. Le Bureau de rue et le comité de résidents devinrent les principaux agents locaux de la nouvelle gestion du social :

« La “société” (ou plutôt ce que le pouvoir perçoit sous ce terme, c'est-à-dire l'ensemble des organismes qui l'encadrent) doit se mobiliser pour dénicher ces supposés gisements d'emplois. L'autre volet concerne le “soutien aux pauvres et aux gens en difficulté”. Dans ce domaine, l'abandon des politiques étatiques unifiées laisse le champ libre à l'apparition de la charité dans le paysage social chinois. [...] Dans ce contexte, on assiste à la transformation des organes de contrôle de la population en “services sociaux”. Certes, les mouvements de masse ont toujours assuré un rôle social mais ce rôle restait marginal par rapport aux tâches proprement politiques. Aujourd'hui, l'utilisation même de l'expression “services sociaux” (*shehui fuwu*) renvoie à une hypertrophisation des missions sociales au détriment du travail de contrôle politique.»³³⁴

La décentralisation administrative conduisit à l'expérimentation de différents modèles de gestion locale. Au cours des années 1990, différentes villes commencèrent à expérimenter à leur manière la réforme de construction communautaire : Hangzhou Wuhan, Shenyang³³⁵, Shanghai³³⁶. Après de nombreuses réunions de travail, les autorités de Pékin envisagèrent de développer des services au sein des *shequ* : aide sociale, facilitation de la vie des habitants, réinsertion des chômeurs, loisirs, éducation populaire, sport, hygiène publique, aide juridique, planification des naissances, sécurité, comportements civilisés³³⁷.

La protection sociale émergea comme problème de société suite à la publication en 1999 d'un rapport des Nations Unis sur le bilan des réformes³³⁸. Les autorités centrales adoptèrent

³³² Il existait deux types de comités de quartier : dans les ensembles de logements d'unités de travail, les comités se nommaient « *jiawehui* », alors que dans les quartiers municipaux, il s'agissait des « *juweihui* ».

³³³ En 1994, une circulaire de la municipalité de Pékin visait à élever le niveau de rémunération, de formation et de professionnalisation des comités de résidents : « 关于提高居委会干部退离老积极分子生活补贴和实行医疗统筹的意见 ». Voir aussi « Remarques concernant l'accélération du travail de services communautaires » (市民政局关于加快发展社区服务事业的意见), 22 décembre 1995.

³³⁴ Antoine KERNEN, Jean-Louis ROCCA. La réforme des entreprises publiques en Chine et sa gestion sociale : le cas de Shenyang et du Liaoning. *Les études du CERI*, n°37, janvier 1998, p. 24.

³³⁵ Shenyang, qui fut le fleuron de l'industrie lourde sous Mao, pensa un modèle de gestion assez autonome en matière de réemploi. Les critères pour travailler dans les comités de résidents étaient : au moins 50 % de membres du PCC, être âgé de moins de 50 ans, avoir une expérience préalable en gestion, en culture et en politique dans le travail de ligne de masse, s'impliquer dans la « construction communautaire » (*shequ jianshe*). Le volontariat fut encouragé au vu des nombreuses tâches à exécuter. Si ce modèle fut longtemps considéré comme pionnier de l'organisation « autonome » (自治组织), il fut partiellement remis en cause lors du scandale de corruption impliquant le maire Mu Suixin en 2001. Voir « The Shenyang model » dans David BRAY. *Social space...*, *op. cit.*, p. 183-190 ; *idem*. Building « community » : new strategies of governance in urban China, *Economy and society*, vol. 35, n°7, November 2006, p. 339-341.

³³⁶ Shanghai fonctionne sur un système à deux niveaux de gouvernement (两级政府) – la ville, l'arrondissement –, trois niveaux de gestion (三级管理) – la ville, l'arrondissement et le Bureau de rue – et de quatre niveaux d'exécution – la ville, l'arrondissement, le Bureau de rue et le comité de résidents. Sous le niveau de « Gouvernement » (décisionnel) et de « gestion » (opérationnel), le niveau de la « communauté de quartier » correspond au comité de résidents.

³³⁷ « Remarques sur l'accélération et le développement du travail des services communautaires » (关于加快发展社区服务事业的意见), 1999.

³³⁸ « Ce document expliquait que les réformes orientées vers le marché ainsi que la rapide croissance économique avaient résolu quelques problèmes mais qu'elles avaient également posé plusieurs défis [...] : “la hausse du chômage”, “les conditions de vie difficiles de certaines personnes”, “le vieillissement de la

les objectifs de « petite prospérité » (小康 *xiǎokāng*) de « placer l'humain au cœur des priorités » (以人为本 *yǐ rén wèi běn*), tout en laissant aux quartiers l'application concrète de ces mesures. Sous ce nouveau régime de gestion locale, la politique de « construction des communautés de quartier » (社区建设 *shèqū jiànshè*) s'affirma comme un véritable paradigme de gouvernement³³⁹.

Encadré 5 : La « promotion nationale de la construction des communautés de quartier », 2000

Les « Remarques du Ministère des Affaires Civiles sur la promotion nationale de la construction des communautés de quartier » (关于在全国推进城市社区建设的意见) avaient pour objectif de faire des services communautaires la « tête du dragon » (龙头) de la politique des *shequ* pour les cinq ans à venir :

- La communauté de quartier doit fournir des services selon l'objectif de « placer l'individu au cœur des priorités » (以人为本) ;
- Unifier les instances de gestion : les gouvernements locaux doivent partager les ressources vers les *shequ* ;
- Rendre la gestion plus cohérente : les gouvernements locaux doivent combiner leurs responsabilités et leur autorité en vue de mieux coordonner la structure de l'organisation administrative urbaine ;
- Étendre la démocratie locale, le sentiment d'appartenance au quartier et la surveillance des masses ;
- Adapter localement la construction communautaire pour permettre sa progression ordonnée.

En novembre 2000, le Ministère publia des « Remarques » impulsant la nationalisation de la réforme en transformant le rôle des comités de résidents et des Bureaux de rue (Encadré 5). Les comités de résidents furent renommés « comités de résidents communautaires »³⁴⁰, fusionnant ainsi les comités de résidents (居民委员会 *jūmín wěiyuánhùi*) du centre-ville et les comités des familles (家属委员会 *jiāshǔ wěiyuánhùi*) des quartiers de *danwei* au sein d'une nouvelle entité, la communauté de quartier :

[Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 11 mai 2007] « C'est en 1999 que les *shequ* ont été mis en place. En juillet 2001, on a concrètement mis en œuvre la construction des *shequ*. Moi, j'ai été recrutée en 2000, quand on a fusionné les *juweihui* et les *jiaweihui*. Avant, c'était tout très petit. Le *shequ juweihui*, ça agrandit la perspective de gestion. »

[Employées du comité de résidents, Y2, 28 avril 2007] « En 2001, ce quartier a été divisé en 6 *shequ*. Avant, il y avait plusieurs dizaines de *juweihui* et de *jiaweihui*. »

[Employée, comité de résidents, Y1, 27 octobre 2008] « J'ai travaillé en 1985 dans le comité des familles. On gérait les habitants des cités de *danwei*. C'est le même principe que le comité de résidents. En 2001, la réforme a fusionné les deux et j'ai continué dans le comité de résidents. »

L'aire couverte par le comité de résidents fut réajustée, passant de 100 et 700 foyers à 1 000 et 3 000 foyers. Cet agrandissement de l'espace de responsabilité a un lien avec la

population”, “une redistribution du revenu défavorable”, etc. ». DING Kaijie. Gouvernements locaux et protection sociale en Chine. *Perspectives chinoises en ligne*, n°77, mai-juin 2003. URL : <http://perspectiveschinoises.revues.org/108> [consulté le 10 octobre 2011].

³³⁹ À partir des années 2000, la notion de « services communautaires » (社区服务 *shèqū fúwù*) fut incorporée au sein d'un programme politique plus vaste de gestion locale, la « construction communautaire » (社区建设 *shèqū jiànshè*). Les responsables politiques de la réforme organisèrent régulièrement des réunions visant à recueillir les opinions de résidents, de responsables des comités de résidents, et surtout d'universitaires, notamment des sociologues, juristes et avocats pour amender la *Loi organisationnelle des comités de résidents*. Ils décidèrent de développer les expériences locales.

³⁴⁰ En chinois : 社区居民委员会 *shèqū jūmín wěiyuánhùi*

croissance urbaine : la densification du tissu urbain des villes chinoises s'était accompagnée d'un débordement de l'ancienne structure de gestion administrative. Le Ministère des Affaires Civiles définit la notion de « *shequ* » comme « une sphère sociale collective constituée par des individus vivant au sein d'un certain périmètre géographique ». Ce texte amorça une « configuration sémantique compassionnelle »³⁴¹, c'est-à-dire un ensemble de principes relevant des politiques publiques³⁴² : la *shequ* devrait prendre soin de ses membres en fournissant un éventail plus large de services incluant l'aide sociale, l'éducation, l'organisation du Parti, la santé publique et l'hygiène, la sécurité publique, la culture, le contrôle des naissances et la gestion environnementale. La notion de « services communautaires » demeura un élément-clé, mais les objectifs politiques furent étendus. La directive transforma les comités de résidents et des Bureaux de rue dans une perspective d'efficacité et de productivité (conditions de travail, liberté d'action, rajeunissement des personnels)³⁴³. Pour renforcer les bases sociales du Parti communiste, en 2000, Jiang Zemin décida d'établir une cellule du Parti dans chaque *shequ*. Le programme politique de la construction communautaire témoigne de la reconnaissance officielle de structures à la fois « autonomes » et « coopératives », définies comme les précurseurs de la « démocratie locale ». En 2005, Hu Jintao introduisit le concept de « société harmonieuse »³⁴⁴ (和谐社会 *héxié shèhuì*) en ciblant les inégalités sociales comme principal problème³⁴⁵ et en prolongeant la politique de civilisation dans des « communautés de quartier harmonieuses » (和谐社区 *héxié shèqū*)³⁴⁶. Le maintien d'une société « ordonnée » (有序 *yǒuxù*) passe par l'implication des comités de résidents, notamment dans la surveillance des migrants en vue de les mouler dans une identité de citoyens actifs et participants³⁴⁷ :

³⁴¹ Didier FASSIN. Souffrir par le social, gouverner par l'écoute : une configuration sémantique de l'action publique. *Politix*, vol. 19, n°73, 2006, p. 139.

³⁴² Ces responsabilités furent entérinées dans le 10^e Plan quinquennal (2001-2005). Miu Chung YAN, Jian Guo GAO. Social engineering of community building : examination of policy process and characteristics of community construction in China. *Community and development Journal*, vol. 42, n°2, April 2007, p. 227.

³⁴³ L'article 1.3 souligne le manque de cohérence et de clarté des missions des comités de résidents.

³⁴⁴ Ce concept fut l'emblème du 11^e Plan quinquennal (2006-2010) : « La "société harmonieuse" est un discours de pacification sociale qui participe non seulement à la civilisation de la population chinoise mais également à la construction nationale chinoise dans un pays qui se dit multiethnique et régulièrement parcouru de tensions qualifiées d'"ethniques" ». Thomas BOUTONNET. *Vers une société harmonieuse de consommation ? Discours et spectacle de l'harmonie sociale dans la construction d'une Chine "civilisée"*. Thèse de doctorat : Études transculturelles : Lyon : Université Lyon 3, 2009, p. 12.

³⁴⁵ Voir Cindy C. FAN. China's eleventh Five-year plan : from « getting rich first » to « common prosperity ». *Eurasian geography and economics*, vol. 47, n°6, 2006, p. 708-723.

³⁴⁶ Le 11^e Plan quinquennal (2006-2010) stipule que les migrants participent intrinsèquement au processus d'industrialisation et d'urbanisation. Les migrants y sont soumis à une éducation morale et normative en vue de devenir « civilisés », normalisés, donc « citoyens ».

³⁴⁷ Voir aussi Feng XU. Governing China's peasant migrants : building *xiaokang* socialism and harmonious society In Elaine JEFFREYS dir. *China's governmentalities : governing change, changing government*. Londres : Routledge, 2009, p. 39.

[Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 20 mars 2007] « Lors de la Fête du printemps (春节 *chūnjié*), tous les migrants voyagent dans le pays pour retourner dans leur province natale. On a un mouvement de foule très massif, environ 130 millions de personnes prennent les transports en même temps. Cela pourrait très bien générer du désordre, mais ce n'est pas le cas. Pourquoi ? Parce qu'on assure l'ordre de la population. »

A travers la construction des communautés de quartier, l'administration centrale prônait l'idéal de « démocratie aux racines ». Mais au niveau local, cette réforme fut considérée comme un complément du travail du Bureau de rue qui, s'étant vu conférer davantage de prérogatives, devint une sorte de mairie locale. Il délégua certaines tâches aux comités de résidents, qui prirent l'image d'une « agence déléguée du gouvernement » (政府派出机关 *zhèngfǔ pàichū jīguān*) chargée d'exécuter les politiques publiques des échelons supérieurs.

Dans le contexte de dédanweisation, la réforme de « construction des communautés de quartier » transféra l'aide sociale vers le quartier d'habitat. Par un double effet de translation, la structure de départ, dans laquelle le comité de résidents était une nébuleuse d'« activistes » et le Bureau de rue un simple agent d'exécution des politiques, aboutit à un accroissement du pouvoir de décision et d'action du Bureau de rue, et à la professionnalisation des comités de résidents, qui devinrent progressivement des « *street-level bureaucrats* » :

[Résidente âgée, X, 5 mai 2007] « Le comité de résidents d'aujourd'hui est le niveau le plus bas de gouvernement de la ville. Il correspond au Bureau de rue d'avant. Auparavant, les membres des comités de résidents étaient bénévoles, ils ne touchaient pas de salaire. »

Le comité de résidents, institution maoïste revisitée, a constitué le pivot de la réforme de « construction des communautés de quartier », qui présente une « combinaison hybride de stratégies »³⁴⁸ caractérisant l'émergence d'un « État-service »³⁴⁹ local.

³⁴⁸ David BRAY. Building « community »..., article cité, p. 546.

³⁴⁹ Selon l'expression de Pierre ROSANVALLON. *La nouvelle question sociale : repenser l'État-providence*. Paris : Seuil, 1995, p. 219.

III. Pouvoir et espace à Pékin depuis la fin des années 1990

L'urbanisation en Chine se comprend comme un processus d'urbanisation du pouvoir³⁵⁰ car l'ensemble des richesses et de la puissance de l'État se concentre désormais dans les villes, notamment à Pékin : « La nouvelle image de la capitale chinoise joue donc un rôle crucial dans la consolidation et la reproduction de cette forme émergente de l'État »³⁵¹.

A - Conséquences de l'économie de l'immobilier

Les années 1990 se traduisirent par un boom de l'immobilier, conséquence de la double réforme du logement et du régime foncier. Cette double réforme ne doit donc pas s'entendre comme un retrait de l'État du secteur mais plutôt comme une réorientation politique³⁵². En 2001, l'adhésion de la Chine à l'OMC entérina l'orientation capitaliste de ses politiques de développement urbain.

1) Vendre du rêve : émergence de nouveaux métiers et constitutions de groupes d'intérêts de l'immobilier

Depuis les années 1990, la croissance urbaine chinoise se caractérise par une compétition acerbe pour les terrains dans une dynamique de court terme. Dans ce contexte fluctuant, il est difficile de cerner le fonctionnement concret du secteur immobilier tant différents niveaux administratifs et départements interviennent dans la validation et l'exécution des projets³⁵³. Le plan d'urbanisme n'est pas public à Pékin. En outre, l'État est propriétaire terrien puisqu'il possède le terrain urbain depuis 1982 : « le versant modernisateur de l'État chinois se distingue parfois mal du versant prédateur et rentier »³⁵⁴. Le commerce des droits d'usage des terrains relève de la responsabilité des autorités locales au niveau de la ville, de l'arrondissement et parfois même du Bureau de rue. La vente des droits d'usage du terrain liée à la décentralisation administrative incite les cadres locaux à tirer profit de cette source de revenu. Les administrations, au niveau de la municipalité ou de l'arrondissement gèrent la propriété d'État du sol urbain. Le développement rapide de l'immobilier a ouvert des

³⁵⁰ Prolongeant le concept d'« urbanisation du pouvoir de l'État » de CHEN Yingfang. Légitimité, rationalité et stratégies politiques : les fondements du « miracle urbain chinois ». *Terrains et travaux*, février 2009, n°16.

³⁵¹ Anne-Marie BROUDEHOUX. Pékin : l'image infernale..., article cité, p. 131.

³⁵² Béatrice HIBOU. Retrait ou redéploiement de l'État ? *Critique internationale*, n°1, automne 1998, p. 159.

³⁵³ Wu Liangyong raconte les dynamiques fluctuantes du secteur : changements fréquents de personnel dans les administrations et les entreprises, conjoncture économique, etc. WU Liangyong. *Rehabilitating...*, op. cit., p. xx-xxi.

³⁵⁴ Antoine KERNEN, Jean-Louis ROCCA. La réforme des entreprises publiques..., article cité, p. 13.

espaces de laisser-faire illustrés par les scandales impliquant les promoteurs et les cadres. Parallèlement, le régime des droits d'usage permet à l'État de réquisitionner un terrain en dépit de son occupant :

« La supervision et la gestion de la propriété d'État sont principalement réglées par des mesures de nature administrative [...]. Ne bénéficiant pas de garanties judiciaires efficaces, et menacé par les phénomènes de corruption, de gaspillage et d'escroquerie, le principe constitutionnel proclamant la “*sacralité*”³⁵⁵ des biens publics socialistes semble être vide de sens. »³⁵⁶

Une pluralité de professionnels de l'immobilier aux « pratiques hybrides »³⁵⁷ a émergé³⁵⁸. Avant le « high-tech » et l'informatique, la première génération chinoise de « self-made men » fut issue des fortunes réalisées dans l'immobilier dans les années 1990. Parmi eux, citons Liu Xiaoguang, économiste, PDG du groupe immobilier Capital Land, qui avait auparavant occupé des fonctions à la municipalité de Pékin, ou encore le couple « people » de SOHO³⁵⁹. Les salaires dans le secteur immobilier ont massivement augmenté à partir des années 1990³⁶⁰. En tant que capitale du pays, Pékin est le siège de ces nombreuses et puissantes entreprises immobilières³⁶¹. Le secteur de la démolition – entreprises filiales des promoteurs – emploie lui aussi un nombre non négligeable de travailleurs. Les promoteurs détiennent une capacité de financement, tandis que les administrations possèdent le terrain urbain. À Pékin, les prix de vente des droits d'usages sont d'ailleurs les plus élevés du pays³⁶². Les cadres ont besoin des promoteurs influents pour conduire des projets d'aménagement. Dans un enchaînement d'intérêts mutuels entre les cadres municipaux et les promoteurs, l'immobilier s'est formé dans une logique de relations et de réciprocité³⁶³.

La corruption peut être interprétée comme une conséquence « normale » du système chinois. Néanmoins, dans le secteur immobilier, c'est la quantité des sommes échangées et leur redistribution inéquitable qui pose problème aux habitants. Ces pratiques, que les

³⁵⁵ En chinois : 神圣不可侵犯

³⁵⁶ LI Bin, se référant à l'article 12 de la constitution chinoise de 1982 dans *La protection de la propriété en Chine, tome 1*. Paris : L'Harmattan, 2011, p. 38. L'auteur souligne.

³⁵⁷ ZHANG Li. *In search of paradise...*, *op. cit.*, p. 53.

³⁵⁸ Il ne s'agit pas nécessairement d'entreprises privées. En fait, un grand nombre d'entreprises sont de statut public ou semi-public.

³⁵⁹ Voir le site officiel de SOHO : <http://www.sohochina.com> ; « Zhang Xin, 47 ans : reine de l'immobilier », *Manière de voir*, n°123, juin-juillet 2012, p. 51 ; You-tien HSING. *The great urban transformation...*, *op. cit.*, p. 38.

³⁶⁰ Ling Hin LI. *Urban land reform...*, *op. cit.*, p. 94-95.

³⁶¹ En 2004, 4 000 promoteurs immobiliers étaient recensés à Pékin.

³⁶² Kun LIU. *Procédures et acteurs de l'utilisation du foncier chinois dans un contexte de mutations socio-économiques : les cas de Beijing, Shanghai, Xi'an*. Thèse de doctorat : Urbanisme : Université Paris Est Créteil, 2008, p. 129.

³⁶³ Jean-Louis ROCCA. *La condition chinoise...*, *op. cit.*, p. 52 ; La confusion des devoirs : corruption et bureaucrates en Chine à la fin de l'empire et dans les années 1980. *Revue française de science politique*, vol. 44, n°4, 1994, p. 657.

tentatives de « normalisation » institutionnelle ne peuvent endiguer, ont toujours eu mauvaise presse du point de vue des « *laobaixing* », les citoyens ordinaires. En Chine, les promoteurs immobiliers, à la fois investisseurs et constructeurs, jouissent d'une forte influence, dont ils tirent profit pour acquérir les droits d'usage sur des terrains urbains. Ils font jouer leurs réseaux et leurs capacités de financement pour bénéficier de négociations privilégiées avec les cadres à différents niveaux de la municipalité et dans différents secteurs³⁶⁴. Concernant l'acquisition des droits d'usage du sol, il existe officiellement plusieurs types d'opérations codifiés par la loi : la négociation privée (协议 *xiéyì*), l'appel d'offres (招标 *zhāobiāo*) et l'enchère publique (拍卖 *pāimài*). Ces deux derniers modes sont préconisés pour des motifs d'exploitation commerciale, touristique ou luxueuse des terrains. En pratique, la négociation privée a longtemps été la plus répandue car elle favorisait des rapports particuliers. Mais de toute façon, les autorités ont des positions ambiguës vis-à-vis du marché foncier. Ni une circulaire d'août 2004 interdisant la négociation privée pour l'exploitation de terrains à usage lucratif³⁶⁵, ni les inspections régulières³⁶⁶ n'empêchent les alliances d'intérêt. En vue de donner une apparence de « normalité », les promoteurs acceptent de participer aux enchères publiques, mais celles-ci peuvent être déterminées à l'avance de façon à attribuer le terrain à un promoteur particulier³⁶⁷. Des pratiques de corruption « marchande » impersonnelle, par arrangements financiers, tendent à supplanter la « corruption de proximité »³⁶⁸ de réseaux ancrés dans le temps. Par exemple, le logement neuf est essentiellement acquis au prix du marché immobilier, mais les codes de conduite consistent à établir des « foyers de relations » (关系户 *guānxì hù*) au sein des résidences construites : il n'est pas rare que le promoteur réserve une partie des appartements pour les offrir aux personnes l'ayant aidé dans ses démarches de construction, en particulier les cadres locaux.

Une « chaîne » de métiers s'est formée, impliquant des chevauchements issus du système des « propriétaires terriens socialistes » mais produisant aussi de nouvelles catégories professionnelles, de nouveaux secteurs de l'emploi, contribuant à faire de l'immobilier un acteur essentiel de l'économie chinoise. Car une fois le terrain acquis, l'aménagement fait

³⁶⁴ « 国有土地出让金年流失百亿以上:谁获利最大? » [Perte de plus de 10 milliards de yuans dans les ventes de terrain étatique : qui obtient le plus d'intérêt ?], *Xinhua*, 5 août 2004. URL : http://news.xinhuanet.com/newscenter/2004-08/05/content_1715703.htm [consulté le 21 avril 2012].

³⁶⁵ Kun LIU. *Procédures et acteurs de l'utilisation du foncier...*, *op. cit.*, p. 129.

³⁶⁶ Voir « 中央土地调控路线图成型 要求国土部勿怕得罪人 » [Le contrôle et l'ajustement du terrain par l'État central prend forme : le Ministère du terrain doit condamner tout illégalisme], *Xinhua*, 21 juin 2006. URL : http://news3.xinhuanet.com/fortune/2006-06/21/content_4726245.htm [consulté le 10 juillet 2011].

³⁶⁷ Entretien avec l'anthropologue John Ozburg, 4 juin 2012.

³⁶⁸ D'après le concept caractérisant les intérêts locaux des réseaux de relation dans les années 1980. Jean-Louis ROCCA. *La confusion des devoirs...*, *article cité*, p. 664.

intervenir les architectes, promoteurs, constructeurs, publicistes... Tous participent désormais à la chaîne de métiers « faisant la promotion du rêve en vendant des logements »³⁶⁹.

Le nombre précis de résidences marchandes à Pékin est difficile à évaluer mais on estime entre 4 000 et 5 000 *xiaoqu*. L'industrie de la construction emploie un nombre massif d'ouvriers du bâtiment recrutés parmi les migrants issus de la campagne pour le bas coût de leur force de travail :

« Depuis le début des années 1990, à tous les niveaux, les gouvernements locaux ont tiré profit du “management de l'entreprise” un modèle de “management des villes”, encourageant à un degré extrême le processus d'urbanisation, et faisant du bâtiment l'un des piliers de l'industrie de la Chine de l'ouverture [...]. Les personnes travaillant dans le bâtiment représentent plus de 5,2 % de l'ensemble de la population active, ce qui en fait l'un des secteurs employant le plus de main d'œuvre. Parmi eux on compte 25 millions d'ouvriers-migrants (*mingong*), soit 29 % de la population totale des *mingong*. »³⁷⁰

Les principaux bâtisseurs de logements sont aussi les moins favorisés dans ce domaine.

La plupart logent sur les chantiers :

« Les chantiers de construction sont à la fois des espaces de travail et de logement. [...] 78,4 % des ouvriers habitent à l'intérieur du chantier. [...] Ceux qui vivent en dehors du chantier louent leur propre habitation (8,3 %), ou vivent dans des dortoirs appartenant à l'entreprise ou loués par le patron. 0,2 % des *mingong* vivent dehors. [...] Les dortoirs sur les chantiers sont principalement des préfabriqués et des baraquements (*gongpeng*), parfois des constructions en dur, de plain-pied ou de un à plusieurs étages. Hors des chantiers, ce sont principalement des constructions en dur [...]. Ces abris sont plutôt étroits, rudimentaires et en mauvais état. »³⁷¹

La norme du logement marchand encaint de murs s'est affirmée en Chine à partir du milieu des années 1990, rappelant les architectures de Corée du Sud, de Singapour et de Hong Kong. David Fraser s'est intéressé au rôle de la publicité dans la marchandisation du logement. Les thèmes-clé sont « l'exclusivité, la sécurité, la fonctionnalité, la consommation, la détente et la communication »³⁷². Ces recherches sont complétées par celles de Zhang Li, montrant qu'« à travers l'outil puissant de la publicité, des idées, valeurs et images largement répandues deviennent une source essentielle de l'imagination sociale à travers laquelle le public urbain en vient à concevoir ce que signifie le fait de devenir membre de la classe moyenne et comment ses membres devraient vivre »³⁷³.

Le mode de gouvernement de l'habitat s'est lui aussi orienté vers une perspective marchande. La marchandisation du logement a entraîné le développement des entreprises de sécurité et de gestion. À Pékin, la première entreprise de vigiles (保安服务公司 *bǎoān fúwù*

³⁶⁹ Sur les agents immobiliers (à Kunming), voir ZHANG Li. *In search of paradise...*, op. cit., p. 65-70.

³⁷⁰ SHEN Yuan. L'hégémonie fondée sur les relations dans l'industrie du bâtiment In Jean-Louis ROCCA dir. *La société chinoise vue par ses sociologues : migrations, villes, classes moyennes, drogues, sida*. Paris : Presses de Sciences Po, 2008, p. 93-94.

³⁷¹ *Ibid.*, p. 106-107. L'auteur souligne.

³⁷² David FRASER. *Inventing oasis...*, article cité, p. 33.

³⁷³ ZHANG Li. *In search of paradise...*, op. cit., p. 128. Traduction personnelle.

gōngsī) fut créée en 1986³⁷⁴. Au début des réformes, les vigiles (保安 *bǎoān*) étaient d'anciens ouvriers et employés des *danwei* « mis à pied » (下岗职工 *xiàgǎng zhígōng*). Aujourd'hui, de jeunes migrants les ont remplacés. Ces entreprises sont massivement sollicitées pour la surveillance des nouvelles résidences. Les résidences sont en outre gérées au quotidien par des entreprises de gestion (物业管理公司 *wùyè guǎnlǐ gōngsī*) : en 2001, 20 000 entreprises avaient été recensées, employant plus de deux millions de personnes à l'échelle nationale³⁷⁵. Fin 2006, 2 841 entreprises de gestion étaient enregistrées à Pékin, employant 200 000 personnes et représentant un chiffre d'affaires de six milliards de yuans³⁷⁶.

2) La banalisation de la démolition du centre ancien

La notion de patrimoine fut précoce en Chine³⁷⁷. Dans les années 1950, l'urgence et le manque de moyens n'avaient pas permis à Liang Sicheng de défendre l'architecture de la ville ancienne, ce qui amorça la fragilisation des quartiers d'habitat ancien³⁷⁸. Surpopulation, absence d'hygiène et de confort minimum (absence de toilettes et de douches), taux de pollution élevé et dangerosité du fait de l'usage du charbon en hiver³⁷⁹, insalubrité, autant d'arguments mis en avant par les architectes et urbanistes pour justifier de la destruction des *hutong* et du déplacement, du « délogement »³⁸⁰ de leurs habitants. Un discours hygiéniste et modernisateur émergea³⁸¹, accompagné d'un programme de rénovation urbaine (危旧房改造 *wèijiùfáng gǎizào*) dans le centre ancien de Pékin selon une catégorisation précise de l'insalubrité³⁸².

Au début des années 1980, le bureau du logement avait défini la condition des logements de Pékin en cinq catégories : construction récente (I) ; construction ancienne en bon état (II) ; structure en bon état, mais mauvais état du toit, des fenêtres (III) ;

³⁷⁴ Michael DUTTON. *Policing Chinese politics...*, *op. cit.*, p. 294.

³⁷⁵ D'après ZHANG Li. *In search of paradise...*, *op. cit.*, p. 190.

³⁷⁶ SHEN Yuan. Vers les droits du citoyen : la défense des droits des propriétaires comme mouvement citoyen dans la Chine contemporaine In Laurence ROULLEAU-BERGER, GUO Yuhua dir. *La nouvelle sociologie chinoise*, Paris : CNRS Éditions, 2008, p. 310.

³⁷⁷ ZHANG Liang. *La naissance...*, *op. cit.*, p. 109-141.

³⁷⁸ La construction des années maoïstes se concentra dans la ville ancienne, ayant pour conséquence la destruction de nombreux sites historiques. WU Liangyong. *Rehabilitating...*, *op. cit.*, p. 19.

³⁷⁹ Les familles utilisaient les briquettes de charbon en nid d'abeille pour chauffer leurs maisons. Faciles à entasser et à enflammer, elles brûlaient dans des poêles, ce qui augmentait également le risque d'incendie.

³⁸⁰ ZHANG Kai. *Droit au délogement et protection du patrimoine : Xiangyuan Lu et Gujia Lu, deux projets de rénovation dans la Vieille Ville de Shanghai*. Thèse de doctorat : Urbanisme : EHESS, 2010. Voir aussi Valérie LAURANS. Shanghai : l'argument du confort pour déplacer les résidents urbains. Le cas de Jianyeli, projet-pilote de restauration, *Perspectives chinoises*, n°87, janvier-février 2005.

³⁸¹ Voir aussi Hélène BÉGUIN. *Pékin : immortelle capitale, chantier éternel*. Mémoire de master : Sciences sociales : Aix-en-Provence : Institut d'Études Politiques, 2004, p. 43-49.

³⁸² WU Liangyong. *Rehabilitating...*, *op. cit.*, p. 47.

structurellement fragile (IV) ; habitat dangereux (V). La plupart de ces logements « dangereux » étaient situés dans le centre ancien où l'on compta 128 aires de rénovation urbaine, soit 6,3 millions de mètres carrés de surface d'habitat. Le 7 juin 1991, le Conseil des Affaires de l'État promulgua une « Notice sur la poursuite active de la réforme du logement urbain »³⁸³ prônant l'achèvement de la rénovation urbaine et l'élimination du logement « dangereux »³⁸⁴. Le projet de préservation du centre-ville dans le schéma directeur de Pékin (2004-2020) confirme son dépeuplement. Ce projet à long terme, teinté d'hygiénisme et d'impératif de modernisation justifie la rénovation de quartiers par le désengorgement et la résorption de l'habitat insalubre. Or ces objectifs se combinent aux objectifs de rentabilité maximale des promoteurs et de croissance urbaine des administrations locales.

En effet, au-delà des buts mentionnés, la rénovation entraine dans le cadre d'une stratégie plus générale de reconnaissance internationale. Pékin a commencé à émettre des ambitions de grandeur dès le début des années 1990 en vue d'être reconnue comme métropole « moderne », « capitale internationale » et faire oublier au monde la répression de Tiananmen. En 1993, elle fut candidate aux Jeux Olympiques de l'an 2000, ce qui alimenta l'intensité de la construction et le dynamisme du secteur immobilier. Mais sa candidature échoua³⁸⁵. Une nouvelle candidature eut lieu en 1999 aux Jeux de 2008. L'annonce de sa sélection en 2001 représenta une victoire pour la reconnaissance internationale de l'ensemble du pays. On mesure alors le rôle politique des plans d'urbanisme orientés vers la verticalité en vue de façonner une « métropole »³⁸⁶. L'accueil des Jeux ne transforma pas les structures de l'urbanisation mais renforça l'accélération du rythme de la construction³⁸⁷. La stratégie olympique de Pékin comportait une dimension spectaculaire et publicitaire³⁸⁸. La logique de court terme des projets ainsi que la course aux terrains stratégiques aboutirent à l'aménagement de vastes îlots au détriment de projets de petite envergure. La démolition massive de quartiers anciens³⁸⁹

³⁸³ En chinois : « 国务院关于继续积极稳妥地进行城镇住房制度改革的通知 »

³⁸⁴ D'après les statistiques du Ministère de la Construction, en 1991, sur la surface de logement urbain en Chine, le logement « ancien dilapidé » représentait 13,9 % du total. Zhong Yi TONG, R. Allen HAYS. The transformation of the urban housing system in China, *Urban Affairs Review*, vol. 31, n°5, May 1996, p. 630.

³⁸⁵ Cette défaite se traduit par un refus de participer à la compétition lors de la sélection des Jeux de 2004.

³⁸⁶ Voir dans le volume 2 l'annexe n°5.B, p. 72.

³⁸⁷ « 奥运渐成北京地产最强动力 3万亿大蛋糕众分享 » [Les Jeux Olympiques représentent la principale force de l'immobilier à Pékin : partage d'un gâteau de 300 milliards], 新京报 [*Xinjingbao*], 14 mai 2004. URL : <http://house.sina.com.cn/2004-05-14/39764.html> [consulté le 4 mai 2012].

³⁸⁸ Anne-Marie BROUDEHOUX. Pékin, ville spectacle : la construction controversée d'une métropole Olympique. *Transtext(e)s transcultures*, n°3, 2007. URL : <http://transtexts.revues.org/132#ftn28> [consulté le 6 octobre 2011].

³⁸⁹ Thomas Campanella parle de « *city of chai* ». Thomas J. CAMPANELLA. *The concrete dragon : China's urban revolution and what it means for the world*. New York : Princeton Architectural Press, 2008 ; Wang Zi consacre 350 photographies à son quartier d'enfance, Qianmen, en démolition entre 2003 et 2006. 王子 WANG Zi. 《城》 [*Ville*]. Paris : FINA, 2006.

relança le débat sur la préservation qui opposait architectes, urbanistes, historiens, journalistes, gouvernements municipaux, promoteurs immobiliers et acteurs étrangers (ONG) autour de leur « valeur »³⁹⁰. La stratégie d'internationalisation au moyen des Jeux Olympiques avait aussi attiré l'attention d'autres organisations internationales comme l'UNESCO, qui exerce depuis un rôle prescriptif sur la dimension « patrimoniale » de la vieille ville³⁹¹.

Parallèlement, la décentralisation administrative et fiscale favorisa une conception de l'aménagement orientée vers le développement économique des arrondissements. Au début des années 1990, la municipalité de Pékin annonça que les projets d'aménagement et de rénovation se décideraient au niveau des Gouvernements d'arrondissement³⁹² « en se conformant à quatre principes de conformité » (以区为主, 四个结合 *yǐ qū wèizhǔ, sì gè jiéhé*) :

- conformité à la construction de nouveaux quartiers,
- conformité à la réforme du logement,
- conformité à l'immobilier marchand,
- conformité à la préservation de la physionomie (风貌 *fēngmào*) de la vieille ville.

En outre, la rénovation devait se coordonner à la construction d'équipements publics urbains³⁹³ (Encadré 6).

Encadré 6 : Les étapes d'un projet de rénovation urbaine

Les Bureaux de rénovation de la ville de Pékin (北京市建委开发办拆迁处 *běijīng shì jiàn wěi kāifābàn chāiqiānchù*) mènent chaque année des enquêtes sur l'état des quartiers anciens et proposent des opérations de rénovation urbaine qui « descendent » échelon par échelon jusqu'au niveau de l'arrondissement qui les communique aux promoteurs immobiliers.

L'examen et l'approbation (立项审批 *lìxiàng shěnpī*) d'un projet de rénovation proposé par un promoteur sont assurés par le Bureau de la rénovation urbaine de l'arrondissement. Le projet est ensuite validé (备案 *bèiàn*) par le Bureau de la rénovation de la ville. Le promoteur peut alors attirer d'autres entreprises, des spéculateurs et des investisseurs. Une fois que le projet est déposé et que la Commission de la planification a rendu son rapport de faisabilité validant le projet, le Ministère de l'aménagement définit les conditions d'aménagement, émet le permis d'utilisation du sol (规划用地许可证 *guīhuà yòngdì xǔkězhèng*) qui sera soumis au Ministère du terrain (土地部门 *tǔdì bùmén*) pour demander l'usage du terrain. Il est possible d'obtenir le droit d'usage d'un terrain avant la fin de la conception du projet.

C'est seulement une fois que le permis de démolir est émis que l'annonce de démolition et d'expropriation est affichée dans les quartiers. C'est donc seulement à ce moment que les habitants connaissent l'information sur le démolisseur, le nom du projet d'aménagement, l'envergure des démolitions et expropriations, la date limite de déménagement et les modes d'indemnisation. C'est aussi là que commencent les conflits.

Source : « 拆迁之诉 » [Poursuites en justice des démolitions-déplacements], 财经 [Caijing], 5 juillet 2003.

³⁹⁰ Concernant la rénovation de l'habitat dégradé du quartier de Dongsi, le débat fut particulièrement virulent en 2007. Voir « Preserving our hutong », *China Daily*, 30 mai 2007. URL : http://www.chinadaily.com.cn/cndy/2007-05/30/content_883037.htm [consulté le 18 avril 2012].

³⁹¹ Héloïse ALLEMAND. *Phénomènes de résistance...*, op. cit., p. 29-30.

³⁹² « 拆迁十年悲喜剧 » [Dix ans de tragicomédie de démolitions-déplacements], 南方周末 [Nanfang zhoumo], 4 septembre 2003. URL : <http://www.southcn.com/weekend/commend/200309040001.htm> [consulté le 25 avril 2012].

³⁹³ *Ibid.* Voir aussi l'encadré 6.

Les responsables politiques des administrations locales – au niveau de l'arrondissement – ont « fait de la rénovation urbaine la tête du dragon », c'est-à-dire l'objectif principal de leurs projets dans les années 2000³⁹⁴. Les arguments en faveur de la rénovation s'énoncent en termes de « développement urbain » (城市发展 *chéngshì fāzhǎn*) en vue d'aboutir à une « ville moderne » (现代城市 *xiàndài chéngshì*), de lutte contre l'insalubrité, de solutions par rapport à la forte densité de population des quartiers anciens, dans le but d'« améliorer la qualité de vie des habitants » (提高人民生活品质 *tígāo rénmin shēnghuó pǐnzhì*). Selon l'avis d'un haut responsable expert en urbanisme :

« Ces logements ne sont plus comme avant, ils n'ont plus de valeur historique. (Mentionnant le quartier de Dongsi à Pékin) Aujourd'hui, il ne reste pas plus de dix *hutong* en bon état valant la peine d'être protégées. Beaucoup de gens disent que comme je ne suis pas Pékinois, je n'ai pas de sentiment vis-à-vis des *hutong* et des *siheyuan*. Mais j'ai vécu à Pékin pendant plus de 60 ans, j'ai eu quatre maisons à cour. Je sais que la vie dans les *siheyuan* n'est pas pratique. »³⁹⁵

Mais cette amélioration des conditions de vie se double du motif de « démolir-déplacer à des fins commerciales » (商业拆迁 *shāngyè chāiqiān*)³⁹⁶, comme ce fut le cas à Paris :

« Imaginez que vous êtes un promoteur immobilier, que vous avez la possibilité de construire une nouvelle ville à la fois pour les plus grandes firmes internationales [...] et pour les couches supérieures de la société [...]. Hélas ! Cet espace si convoité est occupé, tassé, saturé par un magma du passé [...] pataugeant dans la crasse – petites vies, images d'une époque périmée à l'âge du profit ennobli par la prouesse technologique. De plus, dans les interstices de ce monde croulant, se sont fauilés les nouveaux parias, les travailleurs immigrés [...]. Alors, si vous êtes promoteur, donc banquier, donc financier, vous pensez bulldozer. »³⁹⁷

Les pratiques abusives et les violences sur la population conduisirent à des reprises en main par les autorités centrales afin d'apaiser la vindicte populaire³⁹⁸. Entre 1991 et 1995, le nombre total de résidents pékinois déplacés suite à des opérations de rénovation urbaine s'élevait à près de 100 000 foyers ; entre 1996 et 2000, le nombre de déplacés atteignait 83 000 foyers, le relogement sur place ayant concerné davantage de ménages³⁹⁹. Mais à partir

³⁹⁴ En chinois : 以危旧房改造为龙头 *yǐ wēijiùfáng gǎizào wéi lóngtóu*. Voir l'avis officiel de l'arrondissement de Chongwen en 2003 : « 以危旧房改造为龙头 带动崇文跨越式发展 » [Faire de la rénovation urbaine des logements dégradés une priorité : impulser le développement à pas de géants de Chongwen], 3 avril 2003. URL : <http://www.bjcx.org.cn/qxweb/n1028c107.aspx> [consulté le 21 avril 2012].

³⁹⁵ « “拆派” 王世仁：北京的旧房子还拆得不够 » [Wang Shiren de la « clique de la démolition » : les logements anciens de Pékin n'ont pas encore été suffisamment démolis], 南方周末 [*Nanfang zhoumo*], 18 juillet 2007. URL : <http://www.infzm.com/content/3640> [consulté le 18 avril 2012]. Traduction personnelle.

³⁹⁶ « 拆迁十年悲喜剧 » [Dix ans de tragicomédie des démolitions-déplacements], 南方周末 [*Nanfang zhoumo*], 4 septembre 2003. URL : <http://www.southcn.com/weekend/commend/200309040001.htm> [consulté le 25 avril 2012].

³⁹⁷ Manuel Castells. *Luttes urbaines et pouvoir politique*. Paris : Maspero, 1973, p. 26-27.

³⁹⁸ Les démolitions forcées aboutirent en 2003 à la publication de restrictions sur les méthodes de démolition. En 2004, la protection de la propriété privée fut inscrite dans la constitution.

³⁹⁹ Mais l'habitat ancien fut entièrement détruit et les nouveaux hauts immeubles limitèrent la part de la fonction « résidentielle » dans le centre-ville pour laisser place à des commerces ou à de l'habitat marchand. Hyun Bang SHIN. « Entrepreneurial » local state : the implications of Beijing's shifting emphasis on urban redevelopment policies. *Asia research centre working paper 22*, London School of Economics, 2007, p. 18.

de 1998, la directive de réforme du logement indiquant la fin de la prise en charge du logement par les unités de travail annonça aussi la fin de la « protection en cas de démolition » : désormais, en cas de projet de rénovation de quartiers d'habitats, le relogement ne serait plus fourni automatiquement par l'entreprise⁴⁰⁰. La candidature aux Jeux Olympiques accéléra ces projets : à la fin 2001, 93 000 foyers de logements anciens avaient été démolis dans le centre de Pékin et la proche banlieue. L'ONG « Centre sur les droits au logement et les expropriations » (COHRE) estime qu'en 2007, plus de 300 000 résidents du centre-ville avaient été délogés et leurs logements démolis : 13 000 personnes en moyenne auraient été expulsées de leur logement à Pékin chaque mois⁴⁰¹. En 2007, COHRE accusa la municipalité et le comité des Jeux Olympiques d'être parmi les premières instances violatrices du droit au logement avec l'expropriation-déplacement de plus d'1,25 millions de personnes⁴⁰². En 2009, dans le quartier historique, pourtant « protégé », de la Tour du Tambour – quartier X d'enquête – la construction d'une nouvelle ligne de métro fut responsable de la démolition de pans entiers de ruelles⁴⁰³. La banalité de la destruction des quartiers anciens pour cause de surpopulation et d'insalubrité n'est pas unique à Pékin⁴⁰⁴. Elle rappelle tant la politique hygiéniste haussmannienne de rénovation du centre de Paris⁴⁰⁵, que les projets de rénovation urbaine en France, des années 1960 à 1980⁴⁰⁶.

La démolition dans le centre de Pékin fit émerger la question de la protection du patrimoine, la municipalité tentant de « muséifier » certains îlots de *hutong* dans la perspective du développement touristique. Révélant un « fétichisme du nouveau »⁴⁰⁷, les

⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 12.

⁴⁰¹ « Beijing, 13 thousand people are kicked out of their homes every month », *AsiaNews.It*, 12 juin 2007. URL : <http://www.asianews.it/news-en/Beijing,-13-thousand-people-are-kicked-out-of-their-homes-every-month-10979.html> [consulté le 30 novembre 2011]. Voir aussi « Demolished : forced evictions and the tenants' rights movement in China ». *Rapport pour Human Rights Watch*, vol. 16, n°4, mars 2004 : <http://china.hrw.org/timeline/2004/demolished> [consulté le 6 octobre 2011].

⁴⁰² L'évaluation du nombre de déplacés ne concerne pas uniquement les anciens habitants ; elle intègre les migrants résidant temporairement en ville. « COHRE housing rights awards 2007 », URL : <http://www.cohre.org/news/press-releases/cohre-housing-rights-awards-2007> [consulté le 6 juillet 2011].

⁴⁰³ « A Pékin, les vieux quartiers sont en danger », *La Croix*, 20 février 2012. URL : http://www.la-croix.com/Actualite/S-informer/Monde/A-Pekin-les-vieux-quartiers-sont-en-danger_EP_-2012-02-20-770296 [consulté le 17 avril 2012] ; « A Pékin, le quartier historique de Gulou fera peau neuve », *Aujourd'hui la Chine*, 3 février 2010. URL : <http://chine.aujourdhuilemonde.com/pekin-le-quartier-historique-de-gulou-fera-peau-neuve> [consulté le 17 avril 2012] ; « Mass relocation planned for Beijing's historic axis », *Global Times*, 24 janvier 2011. URL : <http://beijing.globaltimes.cn/society/2011-01/615887.html> [consulté le 18 avril 2012] ; « Bell and Drum hutong safe from wrecking ball », *China Daily*, 6 décembre 2010. URL : http://www.chinadaily.com.cn/cndy/2010-12/06/content_11655105.htm [consulté le 18 avril 2012].

⁴⁰⁴ « En Chine, la destruction inexorable de la ville historique de Kashgar », *AFP*, 7 août 2011. URL : <http://www.20minutes.fr/monde/chine/767438-chine-destruction-inexorable-ville-historique-kashgar> [consulté le 4 mai 2012].

⁴⁰⁵ Héloïse ALLEMAND. *Phénomènes de résistances et protestations des logés à Pékin...*, *op. cit.*, p. 26-28.

⁴⁰⁶ Voir Gilles JEANNOT. Le Corbusier et Paris. *Vingtième siècle : revue d'histoire*, vol. 17, 1988, p. 109-110.

⁴⁰⁷ Valérie GELÉZEAU. *Séoul : ville géante, cités radieuses*. Paris : CNRS Éditions, 2003, p. 134.

promoteurs découvrirent un marché lucratif du « pastiche ». Bien qu'ayant une consistance juridique, la protection du patrimoine était inégalement respectée. Les imprécisions des règlements permettaient par exemple de réduire la zone protégée. C'est ainsi que le quartier musulman de Pékin, autour de la mosquée de Niu Jie (牛街), fut presque intégralement détruit et remplacé par de hauts immeubles résidentiels et commerciaux, dont les toits furent « ethnicisés » pour rappeler l'identité de la minorité Hui et dans lesquels une partie des anciens habitants fut relogée⁴⁰⁸. De même, le quartier des libraires de Liulichang fut « un cas particulier de reconstitution imaginaire du passé. Une fois que l'imagination prend le pas sur l'histoire authentique, elle est démasquée comme “pastiche” »⁴⁰⁹. Selon Anne-Marie Broudehoux, les politiques de reconstruction ont consisté à « vendre le passé »⁴¹⁰. À l'inverse, certains quartiers démolis aboutissent à un gel de la construction du fait du verdict d'illégalité du projet invoquant les règlements de protection du patrimoine.

Les projets de restauration de l'habitat ancien relèvent d'un processus d'autant plus ambigu que les experts en urbanisme ne sont pas neutres. Les exemples de Nanchizi (南池子) et de la ruelle Ju'er (菊儿) en témoignent. La rénovation de Nanchizi, à proximité de la Cité interdite⁴¹¹, généra une controverse en 2002. Nanchizi faisait partie des 25 quartiers historiques protégés par la municipalité et fut sélectionné comme projet pilote du programme de conservation des quartiers historiques en 1999. Une étude du département d'architecture de l'Université Tsinghua estima qu'il fallait préserver 82,2 % des bâtiments du quartier et que 14,2 % devraient être détruits et reconstruits⁴¹². Cependant, le vice-maire chargé de la construction argumenta que les logements gagneraient à être équipés de toilettes et à présenter davantage de confort. Les logements populaires furent démolis et les familles contraintes de déménager⁴¹³. Les nouvelles maisons à cour, construites « dans le style ancien », furent équipées de piscines et de jacuzzis, ainsi que de parkings souterrains, à destination de

⁴⁰⁸ Daniel B. ABRAMSON. The aesthetics of city-scale preservation policy in Beijing. *Planning perspectives*, n°22, avril 2007, p. 146-147.

⁴⁰⁹ ZHANG Liang. *La naissance...*, *op. cit.*, p. 188.

⁴¹⁰ Anne-Marie BROUDEHOUX. *The making and selling...*, *op. cit.*, p. 42-93.

⁴¹¹ C'était un quartier d'entrepôts et d'ateliers pour la cour impériale avant 1800. Il devint un quartier résidentiel quand le régime Qing l'exclut de la Cité interdite. Par la suite, des ruelles et maisons à cour s'ajoutèrent.

⁴¹² Jasper GOLDMAN. *From hutong to hi-rise : explaining the transformation of Old Beijing (1990-2002)*. Mémoire de Master : Aménagement urbain : Massachusetts Institute of Technology, 2003, p. 89 ; Thomas J. CAMPANELLA. *The concrete dragon : China's urban revolution and what it means to the world*. New York : Princeton Architectural Press, 2008, p. 153-157.

⁴¹³ En mai 2002, une notice indiqua aux habitants qu'ils disposaient d'un mois pour déménager, tandis que le caractère « à détruire » (拆 *chāi*) fut peint sur 231 des 239 logements. Ils se virent proposer trois choix : relogement sur place, dans un autre quartier ou dédommagement financier. À la fin juin, deux tiers des habitants n'avaient pas bougé : leur contestation fut diffusée par les médias. Temporairement interrompu durant l'été 2002, le projet fut néanmoins achevé, usant de violences pour déloger les derniers habitants.

catégories aisées, dont la plupart n'étaient pas pékinoises ni même chinoises⁴¹⁴. La conduite de ce projet, qui entraîna des critiques étrangères et chinoises⁴¹⁵, révèle « la rivalité entre administrations, l'impact de la spéculation et des jeux de pouvoir, le cloisonnement et les emboîtements hiérarchiques »⁴¹⁶.

La ruelle Ju'er, ruelle des chrysanthèmes (菊儿胡同), constitue, elle, un « modèle » de projet de coopération avec les habitants pour la restauration de leur habitat dégradé⁴¹⁷. Située au Nord Est du quartier ancien, cette ruelle abritait l'un des îlots de logements les plus dégradés. Mais dans ce cas également, l'augmentation du prix des logements « restaurés » eut pour conséquence l'impossibilité pour les habitants d'origine de financer leur relogement dans le quartier. Bien que le nouvel ensemble ait respecté les 30 % d'habitants relogés sur place, les autres durent s'éloigner vers les zones péri-urbaines. Vues comme profondément injustes, les opérations de rénovation de l'habitat ancien demeurent soumises aux critiques de la part de la population expulsée qui souhaite y rester ou de la part des acteurs défendant le patrimoine⁴¹⁸.

En 2009, une politique fut lancée pour « restaurer » (ce qui signifie en Chine démolir puis reconstruire) une proportion d'habitat « populaire » dans le centre-ville. Entre recherche d'authenticité et stratégie touristique, l'expression « vieux Pékin » (老北京 *lǎoběijīng*) remplace progressivement celle de « vieille ville » (旧城 *jiùchéng*), associée à la rénovation urbaine (旧城改造 *jiùchéng gǎizào*), qui a privé la ville de son patrimoine. La réhabilitation de logements se fait sur des zones touristiques ciblées, parallèlement à l'élimination d'autres quartiers d'habitat « dangereux » ou « insalubre ». Mais la plupart des quartiers anciens de la ville n'ont pas conservé leur structure d'origine, l'usage de l'espace pour des logements populaires ne faisant pas le poids par rapport au profit que ces terrains de centre-ville rapportent. Le « prix caché »⁴¹⁹ des rénovations s'élève aux coûts culturels, sociaux⁴²⁰ des démolitions. Cela entraîne la perte du patrimoine historique de la ville, même si la définition de cette notion de patrimoine fait débat dans le cas du logement.

⁴¹⁴ Lillian M. LI, Alison J. DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 274 ; Hélène BÉGUIN. *Pékin : immortelle capitale, chantier éternel...*, *op. cit.*, p. 128-129 ; Fengqi QIAN. Protecting the spirit of hutong : a case study of Nanchizi precinct, Beijing, 16th Scientific Symposium of ICOMOS.

⁴¹⁵ « 南池子之劫 » [Le désastre de Nanchizi], 南方周末 [*Nanfang zhoumo*], 4 juillet 2002. URL : <http://www.southcn.com/weekend/city/200207040079.htm> [consulté le 30 avril 2012].

⁴¹⁶ Françoise GED. Les villes en Chine In Yves MICHAUD dir. *La Chine aujourd'hui*. Paris : Odile Jacob, 2003, p. 107.

⁴¹⁷ Victor F. S. SIT. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 224-225 ; ZHANG Liang. *op. cit.*, p. 231-243.

⁴¹⁸ Yaping WANG, Alan MURIE. *Housing policy and practice...*, *op. cit.*, p. 192.

⁴¹⁹ Selon le terme d'Anne-Marie BROUDEHOUS. *The making and selling...*, *op. cit.*, p. 124.

⁴²⁰ L'expulsion des catégories populaires contribue à la ségrégation sociale et spatiale de et dans la ville. Voir KE Fang, ZHANG Yan. Plan and market mismatch : urban redevelopment in Beijing during a period of transition. *Asia Pacific Viewpoint*, vol. 44, n°2, août 2003, p. 142-162.

3) Recherche de profit et illégalismes dans l'immobilier

Corruption et lutte anti-corruption constituent des rouages essentiels de l'exercice du pouvoir urbain. La notion de « contrôle différentiel des illégalismes » souligne l'intrication entre le milieu des affaires et le milieu administratif⁴²¹. Comme cela a déjà été souligné, les promoteurs sont devenus des acteurs incontournables de la croissance urbaine. Mais ils ont besoin des cadres pour obtenir des droits sur le terrain. D'où les pratiques de corruption intrinsèques à l'aménagement urbain. Or la lutte anti-corruption est aussi une stratégie politique qui « puise sa force dans la demande – universelle – de justice et d'équité »⁴²². Le secteur de l'immobilier de la construction comme de la démolition a toujours été considéré comme l'un des domaines les plus touchés par la corruption en Chine⁴²³. Ce jugement généralisé en 1995 est lié à l'affaire Chen Xitong, alors maire de Pékin, et au projet de l'Oriental Plaza à Wangfujing (à l'est de la Cité interdite), un scandale immobilier qui secoua la vie politique et médiatique du pays⁴²⁴.

Ce cas illustre tout d'abord l'orientation « entrepreneuriale » du gouvernement urbain de Pékin depuis la reprise des réformes en 1993, et l'émergence de groupes d'intérêt puissants à partir de la collusion entre les dirigeants des municipalités, les promoteurs immobiliers et les investisseurs étrangers⁴²⁵. Il est aussi emblématique de la destruction de l'habitat ancien et des ruelles du « vieux Pékin », et de l'expropriation des anciens habitants⁴²⁶. Le début des travaux en 1997 mit à jour des vestiges archéologiques paléolithiques qui renforcèrent le scandale. Enfin, il servit à réaffirmer la légitimité des gouvernants au moyen de la lutte anti-corruption en dénonçant les mauvaises pratiques de certains administrateurs. Chen Xitong s'était en effet

⁴²¹ Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*, vol. 2 (1970-1975). Paris : Gallimard, 1994, p. 723. La notion foucauldienne d'illégalismes a été utilisée sur les pratiques de corruption en Russie. Gilles FAVAREL-GUARRIGUES. *La police des mœurs économiques de l'URSS à la Russie*. Paris : CNRS Éditions, 2007, p. 46-47. Voir aussi le dossier « État et illégalismes » réuni par Nicolas FISCHER et Alexis SPIRE. *Politix*, vol. 22, n°87, mars 2009.

⁴²² Béatrice HIBOU. *Anatomie politique de la domination*. Paris : La Découverte, 2011, p. 50.

⁴²³ En 1995, d'après une enquête, le problème le plus grave était la corruption. Mingming SHEN, Ming YANG, Mélanie MANION. Measuring change and stability over a decade in the Beijing Area Study In Allen CARLSON, Mary E. GALLAGHER, Kenneth LIEBERTHAL *et al.* dir. *Contemporary Chinese politics : new sources, methods, and field strategies*. Cambridge : Cambridge University Press, 2010, p. 241.

⁴²⁴ L'affaire est retracée en détail dans le volume 2, annexe n°5.C, p. 73.

⁴²⁵ Hong Kong devint un modèle pour la Chine populaire. Anne-Marie BROUDEHOUX. *The making and selling...*, *op. cit.*, p. 95.

⁴²⁶ Voir : « Pékin ne fait pas de quartier », *Le Point*, 7-13 novembre 1988 ; « Pékin, la cité en chantier » ; *L'Express*, 22-28 juillet 1993 ; « Sur le tricycle du vieux Bi », *Courrier International*, 24 novembre 1994 ; « Après la surchauffe, la fièvre immobilière gagne Pékin », *Libération*, 9 janvier 1995 ; « Bulldozers march on Peking's old courtyards », *The Independent*, 18 octobre 1995 ; « Stitching up old Peking – new city of 1000 cuts », *Financial Times*, 29 mars 1997 ; « Beijing falls to a golden horde : real estate developers tearing down huge central sections », *Herald Tribune*, 27 août 1997 ; « La Chine entre poussière et béton », *Le Figaro-économie*, 3 septembre 1997 ; « Que mille Manhattan fleurissent dans la Chine éternelle », *Le Monde*, 7 mai 1998 ; « Funny, I moved to Beijing and wound up in Pleasantville », *New York Times*, 15 novembre 1998 ; « Le grand béton en avant », *Libération*, 1^{er} octobre 1999.

ligué contre « la clique de Shanghai », à laquelle appartenait Jiang Zemin. Ses opposants instrumentalisèrent le scandale pour limiter le mécontentement de la population et éliminer, par la même occasion, ce rival politique. Cette affaire fait ainsi ressortir l'ambiguïté des rapports de forces entre deux niveaux de l'autorité administrative à Pékin – l'autorité centrale et la municipalité – parcourus par des tensions et des luttes d'influence.

La course à la croissance urbaine ne fut pas remise en cause. À la suite de l'incarcération de Chen Xitong et contre toute attente, le projet de l'Oriental Plaza fut non seulement approuvé⁴²⁷, ce qui accreditait la thèse d'un motif plus politique qu'urbanistique, mais il devint une vitrine du pays pour la commémoration du 50^e anniversaire de la République Populaire, et pour sa nouvelle candidature aux Jeux Olympiques de 2008⁴²⁸. Les complexes de l'Oriental Plaza et du New Oriental Plaza confirment que les projets d'urbanisme de grande ampleur sont des tremplins de promotion politique des dirigeants, montrant leur capacité à maîtriser l'accomplissement de grands travaux.

Les stratégies de lutte contre la corruption en Chine sont des moyens d'éliminer les rivaux politiques à des moments charnières⁴²⁹. Dans une logique similaire à l'affaire Chen Xitong, une opération « mains propres » fut menée à Shanghai par les autorités centrales, condamnant les conflits d'intérêt entre Zhou Zhengyi, à la tête d'une entreprise immobilière (Nongkai) et le secrétaire du Parti, Chen Liangyu. Chen avait manqué de respect à Hu Jintao et Wen Jiabao en critiquant leur politique macro-économique⁴³⁰. En août 2008, le procès de Chen Liangyu fut le second procès d'un membre du Bureau politique après Chen Xitong, impliquant lui aussi le secteur immobilier.

⁴²⁷ Il fut seulement soumis à de légers ajustements : trois bâtiments de 49, 59 et 68 mètres de haut vers l'extérieur de la vieille ville, dont les toits présentaient un pastiche de maisons à cour. Michael HOEVEL. The institutional political economy of state-led economic reform: early urban land development and the construction of Oriental Plaza in Beijing, China. *Working papers series*, n°07-81, février 2007, p. 24. URL : www2.lse.ac.uk/internationalDevelopment/pdf/WP81.pdf [consulté le 24 juin 2011].

⁴²⁸ Le chantier commença en 1997 et fut achevé avant octobre 1999, date de la célébration. Lillian M. LI, Alison J. DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing...*, *op. cit.*, p. 249.

⁴²⁹ « Chen Xitong, l'ancien maire de Pékin, mis en examen pour corruption », *Libération*, 5 juillet 1995. URL : <http://www.liberation.fr/monde/0101147692-chen-xitong-l-ancien-maire-de-pek-in-mis-en-examen-pour-corruption> [consulté le 18 avril 2011] ; « Les bonnes affaires du maire de Pékin. Chen Xitong est au cœur du plus gros scandale du régime communiste », *Libération*, 9 novembre 1995. URL : <http://www.liberation.fr/monde/0109159308-les-bonnes-affaires-du-maire-de-pek-in-chen-xitong-est-au-coeur-du-plus-gros-scandale-du-regime-communiste> [consulté le 18 avril 2011] ; « Chinese President's Ambitions Boosted as Ally Rises and Rival Falls », *Los Angeles Times*, 29 septembre 1995. URL : http://articles.latimes.com/1995-09-29/news/mn-51351_1_central-military-commission [consulté le 18 avril 2011] ; « Ex-Mayor of Beijing Loses Politburo Seat », *New York Times*, 29 septembre 1995. URL : <http://www.nytimes.com/1995/09/29/world/world-news-briefs-ex-mayor-of-beijing-loses-politburo-seat.html?src=pm> [consulté le 18 avril 2011] ; « The corrupt comrade », *BBC*, 31 juillet 1998. URL : <http://news.bbc.co.uk/2/hi/asia-pacific/143163.stm> [consulté le 10 juillet 2012].

⁴³⁰ Cheng LI. Was the Shanghai gang shanghaied ? The fall of Chen Liangyu and the survival of Jiang Zemin's faction. *China leadership monitor*, n°20.

Un second scandale secoua la municipalité de Pékin dans les années 2000, impliquant le vice-maire Liu Zhihua dans une affaire de corruption et de « conduite immorale » dans le cadre de la préparation de la ville aux Jeux Olympiques de 2008. La municipalité avait pourtant assuré que le Comité olympique serait particulièrement « propre »⁴³¹. Liu détenait une position clé : il était en charge de l'aménagement, de la construction, de la réforme du logement, de la démolition de logements dangereux et de la rénovation urbaine de la ville ancienne, des transports et communications. Il fut arrêté et limogé en juin 2006, pour « corruption et vie dissolue »⁴³² ainsi que Liu Xiaoguang, à la tête du Beijing Capital Land Group. Le motif aurait porté sur les transactions d'un terrain proche du stade olympique. Liu Zhihua aurait été impliqué dans la réquisition d'un terrain où était déjà construit le grand Beijing Morgan Centre, pour le vendre à un autre promoteur, Capital Land. Comme ce fut le cas pour McDonald's en 1992, une firme se trouva « victime » du régime des droits d'usage. Mais une plainte fut déposée contre la municipalité. Liu Zhihua fut jugé en 2008 pour ses pratiques illégales et « sa vie dissolue » et condamné à la peine capitale⁴³³. Les illégalismes de l'immobilier impliquent aussi le niveau des arrondissements. En mai 2009, le directeur d'un Bureau du logement de Pékin fut arrêté pour avoir utilisé les fonds destinés à l'indemnisation des logements publics – 7,3 millions de yuans – dans des pots-de-vin et des jeux illégaux à Macao⁴³⁴. Des enquêtés du quartier X y firent référence sur un ton de mépris et d'attitude blasée.

La collusion entre l'immobilier et le politique passe non seulement par les pots-de-vin et la corruption, mais aussi par des « fronts de parenté »⁴³⁵. Prenons le cas de l'affaire Zhou Zhengyi, à la tête d'une grande entreprise immobilière, et Chen Liangyu, à la tête de la municipalité de Shanghai. L'enquête révéla un partenariat financier entre Zhou et le frère de

⁴³¹ Hu Jintao avait notamment annoncé une nouvelle campagne anti-corruption à l'occasion du 85^e anniversaire du Parti communiste chinois. Voir dans la presse « La corruption entache les Jeux », *RFI*, 30 juin 2006. URL : http://www.rfi.fr/actufr/articles/078/article_44759.asp [consulté le 12 juillet 2011].

⁴³² « 北京副市长刘志华落马 » [Le vice-maire de Pékin Liu Zhihua est destitué], *南方周末 [Nanfang Zhoumo]*, 15 juin 2006. URL : <http://www.southcn.com/weekend/commend/200606150017.htm> [consulté le 24 juin 2011] ; « The Liu Zhihua Case: reading power and profit through the Chinese newspaper », *China Media Project*, 21 juin 2006. URL : <http://cmp.hku.hk/2006/06/21/81/> [consulté le 5 juillet 2011].

⁴³³ « 北京市原副市长刘志华一审获刑死缓 » [Liu Zhihua, ancien vice-maire de Pékin condamné à mort], *财经 [Caijing]*, 18 octobre 2008. URL : <http://www.caijing.com.cn/2008-10-18/110021367.html> [consulté le 14 juillet 2011] ; « Un ancien vice-maire de Beijing jugé pour corruption », *Quotidien du Peuple*, 15 octobre 2008. URL : <http://french.peopledaily.com.cn/Chine/6515526.html> [consulté le 18 mai 2012].

⁴³⁴ « 北京市西城区一房管所长贪730万去澳门赌博受审 » [Le directeur du Bureau du logement de Xicheng jugé pour avoir détourné 7,3 millions de yuan et joué à Macao], *北京晚报 [Beijing wanbao]*, 13 mai 2009. URL : http://news.xinhuanet.com/legal/2009-05/13/content_11367565.htm [consulté le 16 mars 2011]

⁴³⁵ Dans ses travaux de recherche, Jean-François Bayart oriente l'expression de Giovanni Levi vers l'analyse politique des réseaux de parenté dans les modes d'acquisition des richesses.

Chen Liangyu, Chen Liangjun⁴³⁶. Les accusations portèrent également sur l'emploi fictif de sa femme et de son fils, qui touchaient des salaires sans travailler⁴³⁷. À Pékin, Wang Shiren (王世仁), expert à la commission de la préservation des quartiers historiques et culturels de Pékin⁴³⁸ fut mis en cause pour avoir servi les intérêts de sa fille et de sa belle-fille, toutes deux à la tête d'un groupe immobilier⁴³⁹. En 2007, il fut accusé d'avoir ciblé des zones de démolition bénéficiant à sa famille⁴⁴⁰, car Wang Shiren s'était spécialisé dans l'argumentation en faveur de la « reconstruction dans le style ancien » (风貌 *fēngmào*), consistant à démolir les logements existants pour favoriser les bénéfices des promoteurs dans l'immobilier de luxe. Il défendit le projet de centre commercial à Qianmen et fut un acteur essentiel dans la construction des villas de luxe de Nanchizi⁴⁴¹. Selon lui, l'habitat existant était si « délabré » (破破烂烂 *pòpòlànlan*) que la démolition constituait un bienfait pour « améliorer les conditions de vie des anciens habitants »⁴⁴².

Ainsi, le secteur immobilier est un milieu convoité pour ses promesses d'enrichissement rapide, mais c'est aussi l'un des plus instables, la réussite pouvant se solder par une soudaine déchéance. Face à ces pratiques, le Gouvernement central alterne entre contrôle et encouragement sur le secteur⁴⁴³. Toute l'ambiguïté de son action réside dans le fait qu'une lutte « efficace » contre la corruption apparaît incompatible avec l'organisation économique de l'immobilier et l'organisation politique du système des cadres⁴⁴⁴. Cette tension est au cœur du débat politique. Le discours anti-corruption coexiste avec la pratique des illégalismes : la lutte ponctuelle et médiatisée contre ces derniers fait écho aux critiques de la population. Mais son

⁴³⁶ « Shanghai's Party Leader, Mistrusted by Hu, Is Purged », *New York Times*, 26 septembre 2006. URL : <http://www.nytimes.com/2006/09/26/world/asia/26china.html?pagewanted=all> [consulté le 18 mai 2012].

⁴³⁷ « End of the Line for a Shanghai Scandal », 财经 [Caijing], 1^{er} avril 2008. URL : <http://english.caijing.com.cn/2008-04-01/100054869.html> [consulté le 18 mai 2012].

⁴³⁸ En chinois : 国家历史文化名城保护专家委员会委员

⁴³⁹ La fille de Wang Shiren se nomme Wang Kui (王葵). Elle et sa belle-sœur Lin Nan (林楠) travaillent pour une firme immobilière. « 古建专家论证拆迁被指涉嫌违法 » [Un expert de l'architecture traditionnelle en faveur de la démolition-expropriation suspecté d'illégalismes], 中国青年报 [Zhongguo qingnian bao], 21 juin 2007. URL : http://blog.sina.com.cn/s/blog_4ac20ab6010008sr.html [consulté le 8 juin 2012].

⁴⁴⁰ Voir « “拆派”王世仁：北京的旧房子还拆得不够 » [Wang Shiren, membre de la « clique de la démolition » : on n'a pas encore assez démoli les logements anciens de Pékin], 南方周末 [Nanfang zhoumo], 18 juillet 2007. URL : <http://www.infzm.com/content/3640> [consulté le 17 avril 2012].

⁴⁴¹ Voir « Building new lives », *China Daily Asia Pacific*, 29 mars 2012. URL : <http://www.chinadailyapac.com/article/building-new-lives> [consulté le 17 avril 2012].

⁴⁴² « “拆派”王世仁：北京的旧房子还拆得不够 » [Wang Shiren de la « clique de la démolition » : on n'a pas encore démoli suffisamment de logements anciens à Pékin], 南方周末 [Nanfang Zhoumo], 18 juillet 2007. URL : <http://www.infzm.com/content/3640> [consulté le 18 avril 2012].

⁴⁴³ « 受权发布：国务院关于加强土地调控有关问题的通知 » [Remarques du Conseil des Affaires de l'État concernant les problèmes du renforcement du contrôle des terres], *Xinhua*, 5 novembre 2006. URL : http://news.xinhuanet.com/politics/2006-09/05/content_5052303.htm [consulté le 2 mai 2012].

⁴⁴⁴ Jean-Louis ROCCA. La corruption et la communauté : contre une analyse culturaliste de l'économie chinoise. *Tiers-monde*, vol. 37, n°147, 1996, p. 689-702.

inefficacité structurelle tient à la nature de la production de richesse. L'évaluation des cadres dépend non pas de la satisfaction de la population mais de leur capacité à conduire des projets de grande ampleur⁴⁴⁵. La corruption et sa critique participent paradoxalement de la légitimation de l'État chinois : « Les multiples modalités de la lutte contre le déviant, de la recherche de bien-être, de la maîtrise d'une certaine économie politique et morale, des relations clientélares, des dynamiques du don, des demandes d'ordre et de quiétude... forment un tableau confus et luxuriant de la production de normalité et de la mise en conformité »⁴⁴⁶.

B - L'invention du « petit confort » urbain : péri-urbanisation et ségrégation socio-spatiale

La réforme du logement a abouti à un régime de propriété flou. Pourtant, aujourd'hui, l'achat d'un logement neuf s'impose désormais comme une norme généralisée dans la société urbaine. La variété des déclinaisons de la propriété est l'une des matrices essentielles de la « politique du flou » : ce régime de propriété flou permet le dynamisme du secteur et la domination des promoteurs immobiliers car c'est la seule voie d'accession au confort⁴⁴⁷. La propriété privée est aussi un enjeu majeur de pouvoir : encouragée par l'État au cours des réformes du logement, elle est désirée par les individus en tant que bien durable, en même temps qu'elle entérine un régime d'allocation du logement ségrégatif, accroissant l'éloignement du centre-ville pour les populations moyennes-inférieures.

1) Le flou de la propriété immobilière en Chine et la norme du *xiaoqu*

Béatrice Hibou explique que le « flou » peut être générateur d'intérêts par le « miracle économique » du développement et de la croissance⁴⁴⁸. La propriété du logement est un symbole de la politique de l'ambiguïté en Chine. La réforme du logement a abouti à une norme floue de la propriété immobilière ainsi qu'à la coexistence de diverses formes de propriété (Encadré 7). Le principe de l'usufruit est au cœur du flou de la propriété immobilière depuis la réforme foncière. Des droits d'usage du terrain sont accordés aux particuliers, reconnaissant la propriété du bâti sur 70 ans. Cette situation concerne tous les types de logement, y compris les logements pré-réformes. Les droits d'usage sont donc vulnérables face aux saisies obligatoires au nom de l'État, tandis que la « propriété privée », elle, restait

⁴⁴⁵ « L'emprise autoritaire du régime chinois apparaît sans doute dans ces frontières ténues entre le légal et l'illégal, le juste et l'injuste ». Tania ANGELOFF. *Histoire de la société chinoise (1949-2009)*. Paris : La Découverte, 2010, p. 57.

⁴⁴⁶ Béatrice HIBOU. *Anatomie politique de la domination*. Paris : La Découverte, 2011, p. 54.

⁴⁴⁷ Voir aussi ZHANG Li. *In search of paradise... op. cit.*, p. 53-56.

⁴⁴⁸ Béatrice HIBOU. De la privatisation des économies à la privatisation des États..., *art. cité*, p. 56.

floue. Elle fut mise sur agenda en 1994, au moment de la réforme nationale de la politique du logement puis à nouveau citée lors du 16^e Congrès en 2002. En mars 2004, la propriété privée fut reconnue dans la révision de la constitution chinoise. Après sept lectures, la version finale de la *Loi sur la propriété* fut publiée en mars 2007 et entra en vigueur le 1^{er} octobre. Le parcours sinueux de la propriété immobilière témoigne de la complexité de la réforme du régime du logement urbain.

Encadré 7 : Les différents types de logement urbain

- Logement dans une résidence marchande (商品房小区 *shāngpǐnfáng xiǎoqū*) : prix du marché immobilier
- Logement ancien, public (公房 *gōngfáng*) ou privé (私房 *sīfáng*)
- Logements de réformes (房改房 *fánggǎifáng*) : anciennement publics, ont été revendus à leurs occupants
- Logements de *danwei* (单位房 *dānwèifáng*), loués à vie
- Logement économique (经济适用房 *jīngjì shìyòngfáng*) : accession à la propriété à prix préférentiel pour les familles à bas revenus ou logement à loyer modéré (廉租房 *liánzūfáng*)
- Logement d'expropriation (回迁房 *huíqiānfáng*)
- Logement à titres de propriété ruraux
- Logement précaire à la location : sous-sols, villages de migrants

La nouvelle économie urbaine a eu pour conséquence l'urbanisation rapide des zones rurales des agglomérations. Les terres rurales de la périphérie urbaine sont régies par une propriété collective (集体 *jítǐ*), mais il existe d'importants décalages entre les normes officielles et les pratiques locales. Des pratiques d'occupation illégale des sols ont également lieu depuis les années 1990⁴⁴⁹. La vente des droits d'usage des terrains aux promoteurs immobiliers représente un revenu important pour les municipalités⁴⁵⁰. Dans les arrondissements excentrés et ruraux, des pratiques illégales de construction et de vente de logement résultent du coût prohibitif de la conversion en terrain « urbain » de construction :

« Les collectivités locales n'ont pas le droit de transférer aux promoteurs immobiliers leurs terrains qui sont de propriété collective et par conséquent faisant l'objet de l'interdiction de la transaction commerciale. Les promoteurs immobiliers n'ont pas le droit de construire des habitations sur les terrains collectifs dont l'usage est réservé par la loi à l'usage agricole. Les acheteurs ne peuvent pas avoir un titre légal sur les appartements qu'ils s'approprient par le contrat de vente, puisque les citoyens n'ont pas le droit de s'approprier le droit d'usage du sol dans les zones rurales. [...] Pour rassurer les acheteurs d'appartements, ce furent généralement les collectivités locales qui préparèrent les papiers attestant la possession du droit du sol par les acheteurs des appartements [...], révélant ainsi leur nature locale qui n'est pas formellement reconnue par la loi étatique. »⁴⁵¹

⁴⁴⁹ Yongshun CAI. Collective ownership or cadres' ownership ? The non-agricultural use of farmland in China. *The China Quarterly*, n°175, September 2003, p. 662-680 ; Samuel P. S. HO, George C. S. LIN. Emerging land markets in rural and urban China : policies and practices. *The China Quarterly*, n°175, September 2003, p. 681-707 ; Jean ALLAIRE. L'émergence chaotique du marché foncier en Chine. *Études foncières*, n°125, janvier-février 2007, p. 30-34.

⁴⁵⁰ Les promoteurs construisent des logements en zone rurale, sans délivrer de certificats de propriété. Ces logements ont répondu à une demande en raison de leurs bas prix. Ils sont illégaux au niveau central, mais les gouvernements des communes les ont approuvés. Jean ALLAIRE. L'émergence chaotique..., article cité, p. 30-34. XU Ting, Tim MURPHY. La ville comme laboratoire : le retour de la propriété et ses limites dans la Chine post-maoïste. *Perspectives chinoises*, avril 2008, p. 28-37.

⁴⁵¹ LI Bin. *La protection de la propriété en Chine, tome 1*. Paris : L'Harmattan, 2011, p. 120.

La vente de droits de propriété illégaux soulève la question de la représentation de l'État en matière de garantie des droits de propriété. Le flou de la propriété du logement ancien permet d'exproprier plus facilement les habitants. En outre, l'insécurité de la propriété et les risques de démolition ne les incitent pas à effectuer des travaux de rénovation dans leurs maisons, ce qui entretient le cercle vicieux de la dégradation devenant motif de rénovation. Investi par les nouveaux propriétaires en tant que projet de vie à long terme, l'enjeu d'une définition plus précise de la propriété a suscité des conflits⁴⁵². Enfin, le flou a longtemps régné sur l'expiration des droits d'usage car aucune prescription n'était envisagée. En 2009, la *Loi d'administration du terrain*, déjà modifiée en 1988 et en 1998, fut soumise à modification par le Congrès national du Peuple⁴⁵³. Le chantier de la propriété est donc un champ de pouvoir.

En matière de design résidentiel, le « micro-quartier » ou *xiaoqu* s'est imposé comme la norme dominante en matière d'aménagement, dans un prolongement du concept de l'unité résidentielle depuis les années 1950⁴⁵⁴. Malgré des styles architecturaux variés et colorés, qui contrastent avec l'austérité des immeubles socialistes, la conception en est standardisée, une façon de réduire les coûts de construction : habitat entouré de grilles prévu à grande échelle pour une population massive et incluant un ensemble de services marchands. Sécurité, fonctionnalité, propreté, loisirs à disposition, tels sont les nouveaux principes de gestion de ces résidences principalement situées dans la périphérie. Les habitants choisissent leur *xiaoqu* essentiellement en fonction de leur capacité de financement. La péri-urbanisation est contrainte car les prix sont trop élevés pour la plupart des urbains, qui achètent au-delà du cinquième périphérique. La périurbanisation et son mode de vie sont vantés par l'État⁴⁵⁵ et les publicitaires :

« S'il n'est pas faux de dire que la production produit la consommation, c'est que l'offre, par le seul fait qu'elle tend à annuler tout ou partie des autres manières possibles de satisfaire le besoin d'habiter [...] contribue à imposer une manière particulière de satisfaire ce besoin, sous apparence de respecter les goûts du consommateur-roi. »⁴⁵⁶

⁴⁵² Voir le chapitre 5 de la thèse.

⁴⁵³ « What happens when the 70-year land permit expires? », *Danwei*, 23 mars 2009. URL : http://www.danwei.org/front_page_of_the_day/china_property_law.php [consulté le 2 mai 2012].

⁴⁵⁴ LU Duanfang. Travelling urban form : the neighborhood unit in China. *Planning perspectives*, n°21, October 2006, p. 369-392.

⁴⁵⁵ Le sentiment de bonheur des habitants de banlieue serait de 80,5/100, soit supérieur de 4,5 points à celui des habitants du centre. « 北京和谐指数调查：郊区市民幸福感超城区 » [Enquête sur le taux d'harmonie à Pékin : le sentiment de bonheur des citoyens de banlieue est supérieur à ceux du centre], *北京娱乐信报* [*Beijing yule xinbao*], 13 octobre 2006. URL : <http://view.news.qq.com/a/20061013/000022.htm> [consulté le 3 janvier 2012].

⁴⁵⁶ Pierre BOURDIEU *et al.* Un placement de père de famille : la maison individuelle, spécificité du produit et logique du champ de production. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°81, 1990, p. 9.

Cette promotion de la banlieue confirme que les nouvelles résidences sont devenues une norme de la « bonne vie », comme le « pavillon de banlieue » en France⁴⁵⁷. C'est aussi un « rêve », renvoyant à un mode de vie qui n'est pas donné à tout le monde⁴⁵⁸, contribuant à « normaliser les inégalités »⁴⁵⁹. Ce rêve est renforcé par la prépondérance de l'achat sur plan, qui nécessite d'attendre plusieurs années avant d'emménager. L'imaginaire du logement en *xiaoqu* se nourrit de la perspective de confort, d'espace et de moindre pollution.

Rêve du périurbain, démolitions dans le centre ancien, transferts massifs de populations vers la périphérie, urbanisation des zones agricoles accompagnent l'accélération de la croissance urbaine⁴⁶⁰. En conséquence, l'espace périurbain est diffus, juxtaposant terrains agricoles et villages menacés de démolition, résidences marchandes et logements à bas coûts destinés aux pauvres urbains et aux expropriés.

2) Le désir de propriété : matrice d'assujettissement et de subjectivation

La recherche de confort pèse dans le processus d'assujettissement⁴⁶¹. Compte tenu des longues décennies de restriction de la consommation, le désir de propriété des particuliers nourrit l'économie de la construction immobilière en Chine. Le logement en nouvelle résidence favorise des formes d'assujettissement (peu de possibilités d'échapper à la nouvelle norme d'habitat) mais aussi de subjectivation (appropriation du lieu par la pratique quotidienne). Les urbains « rêvent » de pouvoir acheter un logement neuf car plus confortable, hygiénique. C'est l'investissement parfait puisqu'il permet de cumuler valeur d'usage et valeur d'échange : on investit et, en attendant de générer une plus-value, on en profite⁴⁶². Le choix du logement est déterminé par l'arbitrage entre les ressources financières et le prix, entraînant une rationalisation du choix *a posteriori*⁴⁶³, à l'instar d'autres pays :

« La priorité donnée au logement sur tous les autres postes du budget est aujourd'hui le fait de bien des familles ouvrières. [...] l'apparition de ces nouveaux comportements dépend

⁴⁵⁷ Nicole HAUMONT. *Les pavillonnaires*. Paris : CRU, 1973, p. 210-212.

⁴⁵⁸ *Ibid.*, p. 212-214.

⁴⁵⁹ Expression d'Edward W. SOJA. *Postmetropolis : critical studies of cities and regions*. Oxford : Blackwell Publishers, 2000, p. 267. Aujourd'hui en Chine, il n'existe pas de mobilisation pour le « droit du logement », à l'exception d'un boycott lancé à Shenzhen en 2006-2007.

⁴⁶⁰ Entre 2000 et 2004, l'expansion urbaine était de 35,5 %, ce qui confirme l'inapplication du contrôle par le Gouvernement central. Jean ALLAIRE. *L'émergence chaotique...*, article cité, p. 30-34.

⁴⁶¹ Guy GROUX, Catherine LÉVY. *La possession ouvrière : du taudis à la propriété (19^e-20^e siècles)*. Paris : Éditions de l'Atelier, 1993, p. 141-143.

⁴⁶² Nicole HAUMONT. *Les pavillonnaires*. Paris : CRU, 1973, p. 195.

⁴⁶³ Odile BENOIT-GUILBOT. Quartiers-dortoirs ou quartiers-villages ? In *L'esprit des lieux : localités et changement social en France*. Paris : CNRS, 1986, p. 135 ; Éric CHARMES. Entre ouverture et fermeture : les rapports à autrui dans les tissus périurbains In Bernard HAUMONT, Alain MOREL dir. *La société des voisins : partager un habitat collectif*. Paris : Maison des sciences de l'homme, 2005, p. 110-111.

évidemment d'un minimum de ressources sans lequel rien n'est possible, mais dépend surtout d'une prise de conscience, d'un changement du genre de vie. [...] L'ambition des ménages français en matière de logement croît sans cesse, tant pour la surface disponible que pour le confort. Ils sont prêts à beaucoup lui sacrifier.»⁴⁶⁴

Malgré le régime de propriété flou, la norme de la propriété s'est imposée dans les villes chinoises. Il faut cependant aller au-delà d'une analyse sur l'aspect libérateur de l'avènement de la consommation⁴⁶⁵. Le slogan de l'ère des réformes, « s'enrichir d'abord »⁴⁶⁶, prononcé dès 1978, reconnaît désormais les inégalités économiques et sociales par l'État, mais aussi par la population. Les stratégies des urbains de la « génération *danwei* »⁴⁶⁷ en témoignent. La vente des logements publics a été suivie, les occupants se dotant d'un capital durable stabilisant leur situation dans une économie de marché. Par leurs actions, ils ont participé à l'élaboration de cette économie, en vue d'accéder au « petit confort » (小康 *xiǎokāng*). Luigi Tomba a identifié l'entreprise d'ingénierie sociale par l'État⁴⁶⁸. Certes, la vente de logements publics a été pilotée par les autorités publiques. Mais les politiques étatiques et les mesures officielles touchaient des besoins sociaux. Plus précisément, la réforme a limité la responsabilité sociale de l'État dans le domaine du logement, tout se fondant sur un désir de propriété au sein de la société. À Pékin, la grande majorité des urbains est déjà propriétaire d'un appartement⁴⁶⁹. À partir des années 2000, l'accession à la propriété est devenue un rêve à atteindre⁴⁷⁰. Ce processus ambigu de domination n'est d'ailleurs pas propre à la Chine : « Posséder ou louer un logement est probablement le bien de consommation le plus important, et certainement la plus importante dépense dans la vie des gens. Mais la propriété du logement est entourée par une aura d'autonomie et de dépendance à la fois »⁴⁷¹. Ce « désir » de logement montre que les

⁴⁶⁴ Henri COING. *Rénovation urbaine et changement social : l'îlot n°4 (Paris 13^e)*. Paris : Éditions ouvrières, 1966, p. 131.

⁴⁶⁵ Deborah S. DAVIS dir. *The consumer revolution in urban China*. Berkeley : University of California Press, 2000 ; Richard ROBINSON, David S. G. GOODMAN dir. *The new rich in Asia : mobile phones, McDonald's and middle-class revolution*. Londres : Routledge, 1996 ; Deborah S. DAVIS, Richard KRAUS, Barry NAUGHTON, Elizabeth J. PERRY dir. *Urban spaces...*, op. cit., 1995.

⁴⁶⁶ « Il faut permettre à certaines régions, certaines personnes de s'enrichir avant les autres. [...] Si certaines personnes vivent mieux avant les autres, cela va naturellement créer une force d'attraction et une exemplarité [...] », discours de clôture de session de Deng Xiaoping, 3^e plénum du 11^e Comité central, 13 décembre 1978, traduit et cité dans Thomas BOUTONNET. *Vers une société harmonieuse de consommation...*, op. cit., p. 69.

⁴⁶⁷ Voir aussi Lillian M. LI, Alison J. DRAY-NOVEY, Haili KONG. *Beijing...*, op. cit., p. 239.

⁴⁶⁸ Luigi TOMBA. Creating an urban middle class : social engineering in Beijing. *The China Journal*, n°51, 2004, p. 3. Traduction personnelle.

⁴⁶⁹ D'après des statistiques officielles, 72,8 % des ménages pékinois possèderaient leur propre logement. Voir notamment « 统计局：北京7成居民拥有房产公认房价 » [Bureau des Statistiques : 70 % des urbains de Pékin possèdent leur logement et reconnaissent que les prix sont élevés], *Xinhua*, 29 juin 2010. URL : <http://finance.qq.com/a/20100629/008044.htm> [consulté le 28 septembre 2011].

⁴⁷⁰ Sur ce terme, voir David FRASER. Inventing Oasis : luxury housing advertisements and reconfiguring domestic space in Shanghai In Deborah S. DAVIS dir. *The consumer revolution...*, op. cit., p. 26.

⁴⁷¹ Sharon ZUKIN. *Landscapes of power : from Detroit to Disney World*. Berkeley : University of California Press, 1991, p. 11. Traduction personnelle.

particuliers sont acteurs de la relation d'assujettissement car le désir est à la base de l'économie des sociétés modernes :

« Ce que l'on veut signifier en réalité, c'est le désir que l'objet suscite. Quelle que soit l'utilité de l'objet, elle serait incapable d'inciter à des opérations économiques avec lui, si elle ne fait pas naître le désir de l'acquérir. »⁴⁷²

Le désir de logement des Chinois ne vient donc pas seulement des politiques savantes d'un Etat, il est aussi le produit de la subjectivation des individus : « Le désir ne devient certitude consciente que si, entre l'objet et le sujet, viennent s'interposer obstacles, difficultés, sacrifices ; nous ne désirons réellement que là où le prix de la patience, du renoncement à d'autres aspirations ou à d'autres jouissances place au moins l'objet à une certaine distance de nous : désirer cet objet, c'est vouloir surmonter cette distance »⁴⁷³. Comme l'a montré David Fraser par le concept d'« oasisification », l'acquisition d'un logement neuf est le premier pas vers un style de vie distinct⁴⁷⁴. De plus, « la valeur économique de l'objet, fondée sur le désir qu'il suscite, peut passer pour une intensification ou une sublimation de la relativité déjà contenue dans le fait de désirer. Car pour que l'objet désiré devienne une valeur pratique, c'est-à-dire entrant dans le mouvement de l'économie, il faut que le désir qu'il suscite soit comparé avec le désir suscité par un autre objet, et donc par là même : mesuré »⁴⁷⁵. D'après Jean-Pierre Warnier, « pour qu'un objet soit défini comme marchandise, il ne suffit pas qu'il ait été matériellement produit, il faut aussi qu'il ait été défini comme tel par des processus qui relèvent de la culture et de la société »⁴⁷⁶. La « désirabilité », qui mêle des dimensions politiques et subjectives⁴⁷⁷, influence la valeur des biens marchands. Ainsi, le désir de logement s'enracine dans une dynamique de plaisirs autant que de contraintes⁴⁷⁸.

⁴⁷² Georg SIMMEL. *Philosophie de l'argent*. Paris : PUF, 1987, p. 68.

⁴⁷³ *Ibid.*

⁴⁷⁴ David FRASER. *Inventing oasis...*, contribution citée, p. 27.

⁴⁷⁵ Georg SIMMEL. *Philosophie de l'argent*. Paris : PUF, 1987, p. 68.

⁴⁷⁶ Jean-Pierre WARNIER. Introduction : six objets en quête d'authenticité In Jean-Pierre WARNIER dir. *Le paradoxe de la marchandise authentique : imaginaire et consommation de masse*. Paris : L'Harmattan, 1994, p. 18.

⁴⁷⁷ Jean-Pierre WARNIER. La politique de la valeur. *Sociétés politiques comparées*, avril 2008, n°4, p. 19.

⁴⁷⁸ « Car, si le pouvoir n'avait pour fonction que de réprimer, s'il ne travaillait que sur le mode de la censure, de l'exclusion, du barrage, du refoulement, à la manière d'un gros surmoi, s'il ne s'exerçait que d'une façon négative, il serait très fragile. S'il est fort, c'est qu'il produit des effets positifs au niveau du désir [...] et aussi au niveau du savoir. [...] L'enracinement du pouvoir, les difficultés qu'on éprouve à s'en déprendre viennent de tous ces liens. C'est pourquoi la notion de répression à laquelle on réduit généralement les mécanismes du pouvoir me paraît très insuffisante et peut-être même dangereuse ». Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*, vol. 2 (1970-1975), *op. cit.*, p. 757.

Les individus ont dû progressivement faire l'apprentissage de nouvelles « compétences métropolitaines »⁴⁷⁹. Dans une large majorité, les urbains de Pékin sont propriétaires⁴⁸⁰. La marchandisation des logements anciens par les unités de travail et les municipalités a supprimé progressivement toute référence au système précédent. La revente par les primo-accédants de leur logement de réforme leur permettait de constituer un apport substantiel pour l'achat d'un logement neuf au prix du marché⁴⁸¹, ou encore pour posséder deux logements⁴⁸². Ayant profité de la marchandisation progressive des logements d'unité de travail, ils ont pu constituer un capital sûr et investir dans les nouvelles résidences par la suite, parfois sans même contracter de prêt. Pour les générations « transitionnelles », c'est-à-dire les urbains ayant acquis un premier logement par le biais de leur unité de travail, l'achat d'un logement « marchand » (商品房 *shāngpǐnfáng*) s'est réalisé en évitant les crédits bancaires :

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « J'ai tout payé en une seule fois. Les taux d'intérêts bancaires étaient trop élevés, je n'aurais pas supporté (受不了 *shòu bù liǎo*). »

Ces stratégies ont offert des opportunités de mobilité résidentielle inédites pour une partie des urbains. Les normes sociales évoluent avec l'économie et les inégalités ne sont pas considérées comme intolérables :

[Habitante, X, 4 juillet 2006] « Avant, tout le monde était pauvre en Chine. Maintenant, il y a des pauvres et des riches ; ce n'est pas parfait mais on ne peut pas dire que ce soit moins bien. »⁴⁸³

C'est la fin de la « grande famille », de la « communauté » des cours d'immeubles des quartiers de *hutong* ou de *danwei*, parallèlement à l'émergence de logements privés autour de la cellule familiale typique (parents et enfant unique). Dans les métropoles, il est désormais de convention d'acheter un logement « marchand ». Ce type de logement fait partie de l'imaginaire de la « bonne existence » : en se mariant, les jeunes couples doivent ainsi acquérir un appartement pour prouver leur statut social, même si le prix élevé ne permet que

⁴⁷⁹ Alain BOURDIN. *La métropole des individus*, cité dans Jean-François DOULET. Où vont les villes chinoises ? Trois approches de la métropole dans la Chine d'aujourd'hui. *Perspectives chinoises*, n°105, avril 2008, p. 7-8.

⁴⁸⁰ On en compte 85 % à Pékin. Ce pourcentage ne prend pas en compte les résidents temporaires de la ville.

⁴⁸¹ Voir LI Jian, NIU Xiaohan. Accès à la propriété et formation d'une classe moyenne à Pékin. *Perspectives chinoises*, n°74, 2002, p. 4-20. Sun Zhe, doctorant en sociologie économique, étudie les stratégies de mobilité résidentielles inédites permises par les réformes du logement à partir des années 1990. Les non-détenteurs d'un *hukou* permanent purent même obtenir un *hukou* en achetant un logement à Shanghai, ce qui caractérise la « marchandisation de la citoyenneté ». SUN Zhe, Judith AUDIN, « Le logement urbain au cœur de l'élaboration de la "modernité" chinoise : réflexion sur les cas de Pékin et de Shanghai », présentation dans le cadre du séminaire des doctorants en études chinoises de l'EHESS, Paris, 14 juin 2011.

⁴⁸² Youqin HUANG, Chengdong YI. Second home ownership in transitional urban China. *Housing studies*, vol. 26, n°3, 2011, p. 423-447.

⁴⁸³ L'influence du discours de Deng Xiaoping se fait sentir : « La pauvreté n'est pas le socialisme » avait-il déclaré au début du lancement des réformes.

d'emménager en banlieue. L'achat d'un logement marchand véhicule donc une contrainte rationalisée et un apprentissage spécifique :

« Au terme de tant de délibérations et de consultations, les acheteurs rationnels, malgré eux, ne font qu'obéir aux contraintes qui, à travers les formes nouvelles d'aide financière, gouvernent le marché immobilier – le choix majeur qui leur est laissé consistant à arbitrer entre la qualité esthétique et technique de l'habitation et la distance à laquelle elle est implanté, c'est-à-dire entre un logement médiocre mais proche du lieu de travail et un logement plus spacieux, plus confortable, mais plus éloigné. »⁴⁸⁴

« Pour acheter un pavillon, les ménages en mobilité ont acquis certaines connaissances dans le domaine bancaire, mais aussi sur les mécanismes décidant de la valeur des maisons et de leur cotation sociale. Ils ont acquis certains réflexes [...] qui sont au fait des stratégies de placement immobilier. Ces informations et ces réflexes leur commandent de se montrer attentifs aux évolutions du quartier de manière à ne pas subir une éventuelle perte économique dans le cas d'une baisse du prix des maisons. Mais, dans le même temps, les “petits-moyens” qui ont assimilé l'importance des enjeux (économiques et statutaires) liés à la résidence, qui sont donc davantage soucieux de défendre leur patrimoine immobilier, sont aussi davantage dominés sur un marché où ils détiennent en réalité peu de ressources pour être suffisamment “réactifs”. »⁴⁸⁵

L'invention du confort est une suite de « micro-procédures »⁴⁸⁶. Le confort se nourrit de processus associés au bien-être matériel et psychologique⁴⁸⁷. L'objectif de « petit confort » (小康 *xiǎokāng*) annoncé par les autorités chinoises en 1978 reflète l'accession à un niveau de vie confortable des couches moyennes. L'amélioration des conditions matérielles dans un temps court est un facteur essentiel de légitimation du régime politique :

[Habitante âgée de 80 ans, X, 2 mai 2007] « Je me sens très heureuse et satisfaite car notre vie est agréable et complète. On ne manque de rien (丰富 *fēngfù*, 满足 *mǎnzú*). Tous mes voisins sont aussi heureux et tout le monde a de quoi manger (吃饱 *chībǎo*) ; par exemple, moi, je suis à la retraite, je ne travaille plus. Je n'ai jamais fait d'études, et pourtant, je touche une retraite de plus de 1 000 yuans par mois, c'est tellement d'argent que je ne le dépense pas en entier. Hier, je regardais les informations télévisées, je voyais la situation d'insécurité dans certains pays étrangers et je me disais, au fond de moi, que dans ce pays, on n'a vraiment pas de quoi se plaindre, on n'a pas de problème de sécurité. Je me suis sentie soulagée et heureuse. »

Comme l'explique Albert Hirschman, le plaisir est lié à l'expérience du passage de l'inconfort au confort⁴⁸⁸. La modernisation et le développement des villes, qui permettent à certaines catégories urbaines d'accéder à un cadre de vie meilleur, passe par l'amélioration des conditions d'habitat⁴⁸⁹. La résolution du problème de pénurie de logement a eu un impact sur

⁴⁸⁴ Pierre BOURDIEU. Un contrat sous contrainte. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°81-82, mars 1990, p. 47.

⁴⁸⁵ Marie CARTIER, Isabelle COUTANT, Olivier MASCLLET, Yasmine SIBLOT. *La France des « petits-moyens » : enquête sur la banlieue pavillonnaire*. Paris : La Découverte, 2008, p. 309.

⁴⁸⁶ Olivier LE GOFF. *L'invention du confort : naissance d'une forme sociale*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1994, p. 19.

⁴⁸⁷ *Ibid.*, p. 25.

⁴⁸⁸ Albert O. HIRSCHMAN. *Bonheur privé, action publique*. Paris : Fayard, 1983, p. 52-53.

⁴⁸⁹ Cet état d'esprit rappelle la France des années 1960, à ceci près que la Chine n'a pas mis en place de politique de logement social puisque la réforme a consisté à « privatiser » les logements « publics ». Catherine BIDOÛ. *Les aventuriers du quotidien*. Paris : PUF, 1984, p. 192-194 ; Alain EHRENBERG. *L'individu incertain*. Paris : Calmann-Lévy, 1995, p. 84-85.

les corps et les esprits. L'amélioration des conditions de logement depuis les politiques de libéralisation a permis à une partie de la population d'accéder à un confort « moderne », tandis que la surface d'habitat par personne a régulièrement augmenté :

[Habitante, 57 ans, Z1, 26 octobre 2008] Cette propriétaire d'un logement en résidence récente était habitante d'une *pingfang* privée. Elle a bénéficié de la procédure d'indemnisation et de relogement sur place lors de la rénovation de son quartier. « C'est la modernisation maintenant. Avant, il n'y avait pas de confort. Maintenant, on est à l'aise. »

Mais le modèle du logement marchand (商品房 *shāngpǐnfáng*) révèle des formes conflictuelles, ségréгатives et inégalitaires d'habitat. La réforme du logement s'est accompagnée de la privatisation des espaces publics⁴⁹⁰, comme dans d'autres pays⁴⁹¹. L'attention à la sécurité dans les nouvelles résidences traduit une stratégie de distinction : « la présence de hauts murs et d'entrées à garde rapprochée suggère l'importance et l'exclusivité des habitants »⁴⁹². La réforme du logement traduit un « enchaînement harmonieux », un « enchevêtrement d'intérêts convergents », à la fois distincts et complémentaires⁴⁹³. Élément de la culture matérielle, objet de spéculation mais aussi reflet de stabilité, de confort après des décennies d'austérité, le logement est devenu le support d'une nouvelle matrice de domination. La réforme a produit une impression individuelle et collective de succès. Sur le plan individuel, le logement est associé à l'amélioration des conditions de vie. Sur le plan macroéconomique, il reflète la croissance dynamique du secteur de la construction. En vue de pacifier la société, les autorités de l'État s'attachent à « civiliser » et à « moderniser » les urbains directement dans les quartiers.

3) Une norme inatteignable ? Les frustrations du désir

Si le logement marchand est devenu une norme, il ne concerne qu'une part restreinte de la population, suscitant désirs et frustrations chez les autres. La réussite de la réforme masque les inégalités croissantes dans l'accès au logement : les prix du marché immobilier à Pékin ont monté en flèche après 2005⁴⁹⁴. La recherche d'appartement s'accompagne d'angoisses sur les modalités de financement et sur la spirale de l'endettement, en particulier pour les jeunes générations qui contractent des prêts bancaires. La propriété d'un logement neuf marchand,

⁴⁹⁰ Ce terme est entendu au sens géographique : l'espace public signifie la rue.

⁴⁹¹ « Privatisation, phénomène des murs d'enceintes, gestion des frontières et outils de distanciation créent un espace public fragmenté et articulé en termes de séparations rigides et de sécurité high-tech : un espace dans lequel l'inégalité est une valeur organisationnelle ». Teresa P. R. CALDEIRA. *City of walls : crime, segregation, and citizenship in Sao Paulo*. Berkeley : University of California Press, 2000, p. 4. Traduction personnelle.

⁴⁹² Choon-Piew POW. *Gated communities in China : class, privilege and the moral politics of the good life*. Londres : Routledge, 2009, p. 65. Traduction personnelle.

⁴⁹³ Jay ROWELL. *L'État totalitaire en action...*, op. cit., p. 104.

⁴⁹⁴ Voir le volume 2, annexe n°5.A, p. 71.

nouvelle norme sociale, reste un objectif inatteignable pour beaucoup. Les séries télévisées sur la société urbaine font ressortir l'imaginaire du logement, élément incontournable de la modernité⁴⁹⁵. La série « Logement d'escargot » (蜗居 *wōjū*) illustre les logiques ambiguës des urbains face à la question du logement marchand en mettant en scène des « esclaves du logement » (房奴 *fángnú*), ces individus qui consacrent une importante partie de leur revenu au paiement d'un loyer ou qui s'endettent parfois au-delà de 50 % de leur salaire pour accéder à la propriété⁴⁹⁶. Cette expression du nouveau chinois illustre la dimension psychologique du « désir » de logement neuf. La hausse importante des prix de l'immobilier constitue un facteur de mécontentement profond⁴⁹⁷ régulièrement évoqué dans les médias⁴⁹⁸. Si la notion d'esclave insiste sur l'idée de « soumission », de faiblesse, d'absence de choix, les discours des enquêtés suggèrent plutôt une « servitude volontaire » : les soucis de logement se combinent avec les plaisirs du confort et la satisfaction de l'investissement « tant financier que symbolique »⁴⁹⁹.

Le succès des réformes est incontestable, la croissance urbaine apparaissant comme « nécessité », « volonté » et facteur d'optimisme⁵⁰⁰. Mais elle s'accompagne d'une profonde désillusion : tandis que les promoteurs immobiliers et les cadres de l'administration émergent comme des figures majeures dans la société urbaine, la population voit sa condition se précariser. Le logement est donc un sujet sensible à plusieurs titres. Il participe de l'accroissement des inégalités sociales⁵⁰¹, notamment dans la mesure où existe une différence fondamentale d'accès au logement entre les urbains et les migrants, que le *hukou* rural prive d'aide sociale donc de logement abordables. Il encourage aussi les illégalismes « éthiques » : Pékin, centre politique et stratégique du pays, abrite de grandes entreprises et des ministères qui continuent à fournir du logement à leurs employés (sous forme d'aide à l'accession) alors

⁴⁹⁵ ZHONG Xueping. *Mainstream culture refocused : television drama, society, and the production of meaning in the reform-era China*. Honolulu : University of Hawai'i Press, 2010 ; Lisa ROFEL. *Desiring China : experiments in neoliberalism, sexuality, and public culture*. Durham : Duke University Press, 2007.

⁴⁹⁶ Voir le volume 2, annexe n°5.D, p. 76.

⁴⁹⁷ Le *Livre bleu sur la société de Pékin* (北京社会蓝皮书) d'octobre 2010 atteste de l'inquiétude suscitée par la hausse des prix de l'immobilier au sein de la population : 71,9 % des interrogés sont très inquiets (非常担心). Le « contrôle et la régularisation des prix de l'immobilier » (调控房地产价格) est l'aspect sur lequel ils sont les moins satisfaits vis-à-vis de la municipalité.

⁴⁹⁸ « Acheter un appartement, le sacrifice d'une vie en Chine », *Aujourd'hui la Chine*, 14 décembre 2009.

⁴⁹⁹ « Devenu bien consommable, le confort entre de fait dans la logique du “bonheur technique marchand”. Le confort n'est ainsi plus seulement un état sensitif, un luxe bourgeois ou encore un objet technique mais devient aussi un bien monétairement accessible ». Olivier LE GOFF. *L'invention du confort...*, *op. cit.*, p. 99. Le logement est devenu la principale source d'investissement des ménages urbains. Youqin HUANG, Chengdong YI. *Second home ownership...*, article cité, p. 424-447.

⁵⁰⁰ Pierre BOURDIEU, Luc BOLTANSKI. *La production de l'idéologie dominante*. Paris : Demopolis, 2008, p. 74.

⁵⁰¹ Youqing HUANG, Leiwen JIANG. Housing inequality in transitional Beijing. *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 33, n°4, décembre 2009, p. 936-956 ; James LEE, Ya-peng ZHU. Urban governance, neoliberalism and housing reform in China. *The Pacific Review*, vol. 19, n°1, March 2006, p. 39-61.

que la directive de réforme du logement de 1998 l'avait interdit⁵⁰². Enfin, la sélection par l'argent se combine à l'exigence croissante du niveau de diplôme, il favorise les jeunes couples urbains au capital culturel élevé au détriment des plus âgés. Néanmoins, même pour ces « cols blancs » (白领 *báilǐng*), le problème d'accès au logement se pose, du fait de la généralisation des pratiques de crédit⁵⁰³. La réforme du logement a donc créé une forme de « précarité résidentiel »⁵⁰⁴. Le logement économique (经济适用房 *jīngjì shìyòngfáng*) et le logement à loyer modéré (廉租房 *liánzūfáng*) sont destinés à une minorité de ménages urbains. L'enquête de terrain révèle que seuls des employés de comités de résidents en avaient obtenu :

[Directeur du comité de résidents, X3, 13 juin 2008] « On a détruit mon logement suite à la rénovation urbaine (危改 *wēifáng*) donc l'État m'a fourni un logement économique. Mais là, je le loue à d'autres gens car j'ai pu acheter un nouvel appartement. »

Les difficultés d'accès au logement aboutissent à une recrudescence des logements précaires à la location, par exemple les « villages urbains » (城中村 *chéngzhōngcūn*) et les pièces en sous-sol (地下室 *dìxiàshì*) constituées à partir de l'utilisation des couloirs d'évacuation construits durant la guerre froide⁵⁰⁵. Les migrants originaires des campagnes sont les populations les plus discriminées en matière d'accès aux services urbains du fait du régime du *hukou*. Quand ils ne sont pas logés par leur employeur, ils sont principalement clients du parc de location privé⁵⁰⁶. Dans la banlieue de Pékin, les migrants se regroupent dans des « villages dans la ville » (城中村 *chéngzhōngcūn*), sous administration rurale, par exemple le village du Zhejiang⁵⁰⁷. En réalité, il ne s'agit pas d'un « village » mais d'un conglomérat d'habitants issus d'une même province d'origine (Leqing et Yongjia) dans la banlieue de Pékin. Faute de ressources suffisantes pour acheter ou louer un logement via les canaux officiels, de nombreux migrants se tournent vers ces logements construits avec l'accord tacite ou la

⁵⁰² C'est le cas des *danwei* militaires et des ministères relevant de l'État central qui possèdent de vastes terrains dans la région de Pékin. D'après des entretiens avec deux employées du Ministère des Affaires Étrangères en 2012, le Ministère des Affaires Étrangères finance à 50 % l'achat d'un logement pour ses employés. Voir aussi « 一直在分房，从来没违规 » [Ils continuent à fournir des logements mais ne sont jamais dans l'illégalisme], 南方周末 [Nanfang zhoumo], 31 mars 2011. URL : http://nf.nfdaily.cn/nfzm/content/2011-03/31/content_22136479.htm [consulté le 18 juin 2011].

⁵⁰³ L'accès au logement des jeunes diplômés n'est pas garanti, même pour ceux ayant un niveau de revenu confortable. Voir Jie CHEN, Bernard VORMS. Les difficultés de logement de la « sandwich-class » chinoise. *Métropolitiques*, 5 octobre 2011. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-difficultes-de-logement-de-la.html> [consulté le 18 janvier 2012].

⁵⁰⁴ Robert CASTEL. Au-delà du salariat ou en deçà de l'emploi ? L'institutionnalisation du précarité In Serge PAUGAM dir. *Repenser la solidarité : l'apport des sciences sociales*. 2^e édition. Paris : Quadrige, 2011, p. 415-433.

⁵⁰⁵ Sur ces tunnels dans la ville de Pékin, voir le reportage « Mao's underground city », 9 mai 2011 : <http://blog.jonahkessel.com/2011/05/09/mao-underground-city/> [consulté le 18 avril 2012].

⁵⁰⁶ Weiping WU. Migrant housing in urban China : choices and constraints. *Urban affairs review*, vol. 38, n°1, 2002, p. 99.

⁵⁰⁷ C'est l'exemple le plus parlant des années 1990 à Pékin. ZHANG Li. Migration and privatization of space and power in late socialist China. *American ethnologist*, vol. 28, n°1, février 2001, p. 179-205.

tolérance des municipalités, qui ne garantissent aucune protection. Ce système illustre la précarité des migrants dans les villes ainsi que les réseaux d'entraide et d'exploitation⁵⁰⁸. Le village du Zhejiang, cet habitat précaire, fut démoli en 1995 ainsi que d'autres villages avant les Jeux Olympiques, de même que les écoles de migrants. Cette « chaîne d'intérêts » (利益链 *liyiliàn*) montre que la situation précaire des migrants induit des opportunités de profits pour les urbains des banlieues qui deviennent propriétaires-bailleurs.

Le second type d'habitat précaire à la location est la pièce en sous-sol, principalement choisie par les jeunes, marginaux, migrants ou pauvres. Situé dans les sous-sols ou les étages d'équipement et de ventilation des nouvelles résidences marchandes, il est l'emblème du « peuple des fourmis »⁵⁰⁹ caractérisant les jeunes diplômés aux difficultés d'insertion professionnelle, contraints de loger à plusieurs dans les sous-sol. En janvier 2011, une directive de la municipalité de Pékin a interdit la location de pièces en sous-sol en vue de « contrôler les flux de population » (调控人口 *kòngzhì rénkǒu*)⁵¹⁰. L'économie du logement en location s'est développée sans règlement sur le statut juridique des locataires.

La réforme du logement a impulsé une dynamique de différenciation socio-spatiale qui tend à remplacer le sens de la notion de « petit confort » par celle de « petite prospérité », dans la mesure où l'accès à un logement confortable n'est possible qu'au moyen d'une certaine capacité de financement⁵¹¹. Entre encouragement et contrôle sur l'immobilier, les autorités centrales se montrent sensibles aux risques de surchauffe liée aux créances douteuses du système bancaire. En 2004, quand la protection de la propriété privée fut inscrite dans la constitution, et en 2007 quand la loi fut promulguée, des mesures de contrôle des pratiques

⁵⁰⁸ Jean-Philippe BÉJA, Michel BONNIN. La mort du village du Zhejiang. *Perspectives chinoises*, n°32, 1995, p. 6-10. Voir aussi ZHANG Li. Contesting urban space : development of *chenzhongcun* in China's transitional cities In Reza HASMATH, Jennifer HSU dir. *China in an era of transition : understanding contemporary state and society actors*. New York : Palgrave MacMillan, 2009, p. 105.

⁵⁰⁹ Pour un reportage en français sur ces jeunes diplômés précaires et travailleurs dans les banlieues de Pékin : <http://chine.blog.lemonde.fr/2011/01/12/fourmis/> [consulté le 16 mars 2011].

⁵¹⁰ Par exemple, voir dans la presse chinoise « 北京地下室出租利益链调查：部分经营者举债投资 » [Enquête sur les chaînes d'intérêts de la location de pièces en sous-sol à Pékin : une partie des loueurs avaient emprunté], Sina, 28 janvier 2011. URL : <http://news.sina.com.cn/c/sd/2011-01-28/135021891054.shtml> [consulté le 9 septembre 2011].

⁵¹¹ Le terme de « petite prospérité » est proposé par Jean-Louis Rocca.

des promoteurs furent mises en œuvre pour encadrer les prix⁵¹². Elles furent renouvelées en 2010 pour freiner la spéculation⁵¹³ et en 2011 pour développer le logement social⁵¹⁴.

C - La « construction des communautés de quartier » : la territorialisation de l'action publique

Les systèmes socialistes ont géré l'habitat à travers des dispositifs de mobilisation créant l'illusion d'une démocratie participative. Sur la base de ces instances hybrides, de nouvelles formes d'encadrement se manifestent en Chine⁵¹⁵, passant par l'abaissement des frontières entre fonctionnaires et administrés⁵¹⁶.

1) La « proximité », nouveau paradigme des politiques publiques ?

On peut se demander si la « proximité » n'est pas en train de devenir une forme contemporaine, une norme globale de gouvernement urbain dans les contextes de la Chine, la France et les États-Unis. Si ces politiques ont en commun de se centrer sur l'échelle du quartier, engagent-elles les mêmes approches de la proximité ? En Chine, l'administration de proximité s'est développée dans un certain « fétichisme de la proximité »⁵¹⁷ où l'action publique « par le bas » tend à « valoriser la proximité »⁵¹⁸ de manière multiforme. Cette

⁵¹² « Remarques du Conseil des Affaires de l'État sur la résolution des difficultés de logement des ménages urbains à faible revenu » (国务院关于解决城市低收入家庭住房困难的若干意见), 7 août 2007. URL : http://www.gov.cn/zwggk/2007-08/13/content_714481.htm [consulté le 30 septembre 2007] ; « Rapport du premier ministre Wen Jiabao : la Chine va maîtriser la hausse des prix du logement ». *Xinhua*, 5 mars 2007. URL : <http://french.mofcom.gov.cn/aarticle/subject/session/lanmub/200703/20070304436360.html> [consulté le 11 juillet 2011].

⁵¹³ Le Conseil des Affaires de l'État publia une « Notice sur la résolution rapide et la surveillance de la hausse excessivement rapide des prix du logement urbain » (关于坚决遏制部分城市房价过快上涨的通知), 17 avril 2010. URL : http://www.gov.cn/zwggk/2010-04/17/content_1584927.htm [consulté le 30 septembre 2011].

⁵¹⁴ Le 12^e Plan quinquennal (2011-2015) promet de construire 36 millions de logements abordables. Des mesures interdirent l'achat de logements aux personnes sans *hukou* pékinois. « Le Gouvernement chinois va employer la manière forte contre les acquéreurs de logements abusifs », *Renmingwang*, 23 février 2011. URL : <http://french.peopledaily.com.cn/VieSociale/7297356.html> [consulté le 20 juin 2012].

⁵¹⁵ Je m'inspire de Gérard MAUGER. Précarisation et nouvelles formes d'encadrement des classes populaires. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°136-137, mars 2001, p. 3-4.

⁵¹⁶ « Le transfert d'un certain nombre de prérogatives administratives vers des auxiliaires et des commissions composées de citoyens ordinaires fut extraordinairement important dans le dispositif de légitimation de l'ordre socialiste. Il devait illustrer une démocratie participative, où le peuple s'administrait lui-même et formait un contre-pouvoir vis-à-vis de l'administration étatique toujours soupçonnée de "bureaucratisme". En même temps, la multiplication des commissions et des auxiliaires administratifs devaient contribuer à la "mobilisation de la société" sous de multiples formes [...], une sorte de preuve par le nombre, d'une société qui montre sa loyauté au régime ». Jay ROWELL. *L'État totalitaire en action... op. cit.*, p. 562.

⁵¹⁷ Rémi LEFEBVRE. Le fétichisme de la proximité. Un basculement des hiérarchies symboliques en politique In Alain BOURDIN, Marie-Pierre LEFEBVRE, Annick GERMAIN dir. *La proximité : construction politique et expérience sociale*. Paris : L'Harmattan, 2005, p. 51-68 ; Philippe GENESTIER, Samira Ouardi, Juliette RENNES. Le paradigme localiste au secours de l'action publique démocratique. *Mots. Les langages du politique*, n°83, 2007, p. 69-80.

⁵¹⁸ Sylvie TISSOT. *L'État et les quartiers : genèse d'une catégorie de l'action publique*. Paris : Seuil, 2007, p. 239.

« rhétorique du rapprochement »⁵¹⁹ prend des sens spécifiques. La « proximité » semble être devenue le nouveau crédo en Chine, inspiré par le principe de « bonne gouvernance » : « l'échelle de l'intervention politique construite sur la mise en valeur de la proximité »⁵²⁰ signifie que le quartier d'habitat est devenu une échelle de conception et d'action publique.

On peut comparer cette logique de proximité avec d'autres pays, en suivant la thèse de la « banalisation » de la Chine⁵²¹. Pékin semble être passé à un « mode de gestion urbain entrepreneurial, [...] caractérisé par la centralité des partenariats public-privé, par la nature spéculative des investissements et par un abandon des problèmes de services collectifs en faveur d'une attention réservée à l'économie politique locale »⁵²². Concernant l'action publique, le rôle prescriptif des agences internationales comme la Banque Mondiale invita la Chine à se conformer à des objectifs de gouvernement entrepreneurial :

« Ce gouvernement suppose le contrôle étroit du travail des agents publics par une évaluation systématique et leur subordination à la demande de "citoyens-clients" invités à exercer une capacité de choix devant une offre diversifiée, selon le principe du "pilotage par la demande". Cette stratégie a une double nature, financière et normative. Elle permet de faire contribuer directement l'usager en le "responsabilisant" financièrement, ce qui répond à la recherche de la baisse de la pression fiscale, et elle est également le moyen de modifier le comportement du "consommateur" de services publics, invité à réguler sa demande. »⁵²³

« [...] on s'est rendu compte que ce pouvoir si pesant n'était plus aussi indispensable [...], que les sociétés industrielles pouvaient se contenter d'un pouvoir sur le corps beaucoup plus lâche. »⁵²⁴

La Chine urbaine présente des similarités avec les États-Unis car les textes et directives officielles des autorités centrales se réfèrent au modèle américain de gestion des communautés résidentielles locales comme origine du concept chinois de « *shequ* ». Nikolas Rose parle de « gouvernement par la communauté » comme instrumentalisation des allégeances entre individus et communautés pour des projets de régulation, de réforme et de mobilisation⁵²⁵. Les valeurs de la « communauté » rejoignent celles de la « troisième voie » :

⁵¹⁹ « Ce référent constitue [...] un cadre normatif des processus d'action publique mais ne constitue pas véritablement un référentiel en ce qu'il n'est pas le résultat univoque d'un travail de production des connaissances et de normes. Il résulte d'un travail social d'accréditation éclaté et flou dont il est difficile de rendre compte tant il est multiforme ». Rémi LEFEBVRE. Le fétichisme de la proximité. Un basculement des hiérarchies symboliques en politique In Alain BOURDIN, Marie-Pierre LEFEUVRE, Annick GERMAIN dir. *La proximité...*, op. cit., p. 53-54.

⁵²⁰ Jean-Yves AUTHIER, Marie-Hélène BACQUÉ, France GUÉRIN-PACE. Introduction In Jean-Yves AUTHIER, Marie-Hélène BACQUÉ, France GUÉRIN-PACE dir. *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*. Paris : La Découverte, 2006, p. 8.

⁵²¹ Jean-Louis ROCCA. *La condition chinoise...*, op. cit., p. 19-77.

⁵²² Anne-Marie BROUDEHOUX. Pékin..., article cité, p. 131-132.

⁵²³ Pierre DARDOT, Christian LAVAL. *La nouvelle raison du monde : essai sur la société néolibérale*. Paris : La Découverte, 2010, p. 386-387.

⁵²⁴ Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*, vol. 2 (1970-1975). op. cit., p. 756.

⁵²⁵ Nikolas ROSE. The death of the social ? Re-figuring the territory of government. *Economy and society*, vol. 25, n°3, août 1996, p. 327-356.

égalité, protection des vulnérables, liberté et autonomie, pas de droits sans responsabilités, pas d'autorité sans démocratie, pluralisme cosmopolite, conservatisme philosophique⁵²⁶. La notion de *community* a une consistance sociale et collective⁵²⁷ : « *building communities* » est un programme de politiques publiques et d'interventions associatives. L'approche communautaire américaine est nourrie d'une tradition d'initiative locale et d'entrepreneuriat prenant source dans une culture de la *grassroots democracy* opposant les « gens ordinaires » aux élites dirigeantes. La théorie américaine de la « communauté » se rattache au mythe (Suburbia) d'autonomie des zones péri-urbaines. Pour se démarquer d'une image d'individualisme excessif, les « communautariens » ont mis l'accent sur l'action morale⁵²⁸. Chaque citoyen a le devoir de contribuer au bien-être et à la prise en charge de ses concitoyens. L'action bénévole locale est perçue comme meilleure que celle du gouvernement pour résoudre les problèmes locaux.

Au-delà des textes officiels, les pratiques rapprochent aussi la gestion chinoise des quartiers à celle des *communities* américaines. Les Bureaux de rue et les comités de résidents font la promotion morale du savoir-vivre et des comportements civilisés (文明行为 *wénmíng xíngwéi*). Ils font appel à des habitants volontaires (志愿者 *zhìyuànzhě*) pour sécuriser les rues. Ces patrouilles rappellent dans une certaine mesure le « *crime watching*, une pratique née aux États-Unis dans les années quatre-vingt-dix et qui consiste en l'organisation des résidents par blocs d'immeuble pour la surveillance de ceux-ci, l'identification rapide des délinquants, l'appel à la police et/ou la réaction aux intrus suspects dans le quartier »⁵²⁹. La *community* désigne une entité entre individu et État qui n'a pas son équivalent en France⁵³⁰.

En France, la proximité se déploie dans une logique de décentralisation initiée par les institutions qui cherchent à se rapprocher des citoyens. Les dispositifs participatifs des comités de quartier en France apparaissent comme une tentative de renouveler la pratique démocratique⁵³¹. Depuis la fin des années 1980, la France a tendance à privilégier une nouvelle catégorie d'action publique qui « dévolue » le gouvernement des quartiers à des

⁵²⁶ Anthony GIDDENS. *The third way...*, op. cit., p. 66.

⁵²⁷ Marie-Hélène BACQUÉ. Les déclinaisons de la proximité dans les politiques de quartiers aux États-Unis, en France et au Québec In Alain BOURDIN, Marie-Pierre LEFEUVRE, Annick GERMAIN dir. *La proximité : construction politique et expérience sociale*. Paris : L'Harmattan, 2005, p. 222.

⁵²⁸ David BRAY. Building « community »..., article cité, p. 532-533.

⁵²⁹ Jacques DONZELOT. *Faire société : la politique de la ville aux États-Unis et en France*. Paris : Seuil, 2003, p. 180.

⁵³⁰ On doit différencier les termes anglophones *neighbourhood* et *community*. Les *neighbours* (voisins) sont décrits sur le plan d'une vie résidentielle locale en négligeant la connexion avec les organisations locales de proximité (*community organizations*). La communauté est considérée dans le langage courant comme le prolongement immédiat de leur logement ou la définition locale de leur quartier dans la ville.

⁵³¹ Voir la loi sur la « démocratie de proximité » en France, votée le 27 février 2002 (loi n°2002-276).

structures de proximité dans le cadre de la politique de la ville et des « quartiers sensibles »⁵³². Ces dispositifs au service d'un projet de transformation du quartier stigmatisé font de la proximité à la fois une méthode d'action et un objectif à atteindre⁵³³. Les nouvelles orientations des politiques publiques chinoises présentent des similarités avec l'expérience française, notamment l'accent sur l'éducation civique et l'importance accordée au développement du travail social (社会工作 *shèhuì gōngzuò*) dans les quartiers. En France aussi, la notion de proximité se comprend dans un processus de transformation plus large des institutions caractérisées par une décentralisation et une adaptation des services publics.

En France, aux États-Unis ou en Chine, la territorialisation à la fois cognitive et pratique des politiques publiques semble se traduire par un mode de gouvernement régulateur, promouvant le « local » sous différentes formes, « participatives », « autonomes », attentives aux problèmes sociaux⁵³⁴. Cette forme de gouvernement caractérise une nouvelle gestion du social, plus neutre, efficace : « L'idée pragmatique que l'action sur le lieu permet de faire le lien et de susciter des interactions indispensables à la vie sociale conduit à promouvoir à la fois ce collectif proche des usagers et la régulation locale des conflits »⁵³⁵.

Malgré de fortes similarités avec ces nouvelles techniques de gouvernement de proximité à l'échelle mondiale, le cas chinois demeure spécifique : il est beaucoup plus institutionnalisé que les initiatives locales en Europe ou en Amérique et ses domaines d'intervention plus complets. Notion phare de la réforme, la « communauté de quartier » ou *shequ*, avait été initialement utilisée par le sociologue Fei Xiaotong pour désigner un groupe social spatialement localisé et défini par un habitat commun. Le terme est tombé en désuétude du fait de l'arrêt des filières universitaires en sciences sociales. Il est réapparu dans les réformes pour désigner des groupes développant des liens sociaux par la résidence commune. Depuis les années 1990, la construction des communautés de quartier (社区建设 *shèqū jiànshè*) se revendique du modèle américain de *community building*, dont il est la traduction littérale, faisant la promotion des relations d'appartenance collectives, d'une participation de tous les acteurs locaux à la gestion :

⁵³² Sylvie TISSOT. *L'État et les quartiers...*, op. cit., 2007.

⁵³³ Marie-Hélène BACQUÉ. Les déclinaisons de la proximité dans les politiques de quartiers aux États-Unis, en France et au Québec In Alain BOURDIN, Marie-Pierre LEFEUVRE, Annick GERMAIN dir. *La proximité...*, op. cit., p. 223.

⁵³⁴ Voir Didier FASSIN. Introduction : politique des corps et gouvernement des villes, la production locale de la santé publique In Didier FASSIN dir. *Les figures urbaines de la santé publique : enquête sur des expériences locales*. Paris : La Découverte, 1998, p. 21.

⁵³⁵ Jean-Yves AUTHIER, Yankel FIJALKOV, Pascale PHILIFERT. Le quartier : constructions savantes, constructions politiques In Jean-Yves AUTHIER, Marie-Hélène BACQUÉ, France GUÉRIN-PACE dir. *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*. Paris : La Découverte, 2006, p. 18.

[Secrétaire du Parti d'un comité de résidents, X, 17 avril 2009] « L'histoire du comité de résidents remonte à 1949 et aux comités révolutionnaires (革命委员会 *gémíng wěiyuánhùi*) mais aujourd'hui, ça n'a plus rien à voir. On s'inspire beaucoup des *shequ* américains et occidentaux. »

En outre, la réforme reprend officiellement la théorie de Ferdinand Tönnies pour définir la notion de *community*⁵³⁶. Mais la réforme chinoise se base surtout sur un tracé géographique : une *shequ* est une entité para-administrative, un découpage territorial quadrillant la ville sous le niveau du quartier (街道 *jiédào*) et de l'arrondissement (区 *qū*). Chaque Bureau de rue divise son territoire en *shequ* et nomme des comités de résidents « communautaires » pour les gérer :

[Directrice de l'antenne communautaire du comité de résidents, X2, 27 septembre 2007] « Une *shequ* est un lieu où se déroule la vie en collectivité (共同生活 *gòngtóng shēnghuó*). C'est constitué par les gens. »

Le paradigme sémantique et politique du « quartier » se fonde sur trois principes.

Tout d'abord, *l'objectif d'efficacité des politiques publiques locales* illustre la décentralisation administrative. La réforme des communautés de quartier accorde une prépondérance à la revitalisation administrative au détriment du principe d'autonomie. Selon la directive de 2000, la réforme concerne les comités de résidents et les Bureaux de rue. Le champ lexical, dominé par les notions de « système » (体系 *tǐxì*) et de « régime » (体制 *tǐzhì*) ne traduit pas une autonomie habitante mais bien une structure administrative. Il s'agit de rendre la gestion urbaine locale plus efficace sur le territoire. La politique des communautés de quartier correspond à une administration rapprochée : les Bureaux de rue et les comités de résidents sont devenus des antennes de proximité. Tandis que l'ancien contrôle social « répressif » impliquait une intervention rapprochée sur une zone étroite, le nouveau mode de gestion locale s'organise sur la base d'une zone agrandie. La population de chaque communauté de quartier est plus importante et le nombre des comités de résidents diminue. Les agents sont incités à gouverner selon des principes d'autonomie, de compétitivité et d'innovation, dans une optique entrepreneuriale : les employés doivent chercher des sources de financement en passant des accords publics-privés. D'ailleurs, la notion d'habitant s'est élargie pour inclure les entreprises ou les personnes morales implantées dans le quartier :

[Directeur du comité de résidents, X2, 11 mai 2007] « Avant la réforme, l'organisation s'appelait uniquement *juweihui*. La *shequ* est un concept importé de l'étranger. Maintenant, le comité de résidents d'une *shequ* s'implique pour les individus et les entreprises. »

[Observation, bureau du comité de résidents, Y1, 22 avril 2007] Le comité de résidents a placé à disposition des habitants des prospectus publicitaires pour le supermarché allant bientôt ouvrir.

⁵³⁶ Pour une analyse des relations entre les écrits de Tönnies et de Fei Xiaotong, voir LIU Xin. Urban anthropology and the « urban question » in China. *Critique of anthropology*, n°22, 2002, p. 109-132.

Encouragée à s'auto-financer et à s'adapter à tout besoin pour « fournir des services », la nouvelle figure des comités de résidents illustre les imbrications entre les principes du passé socialiste (surveiller) et les exigences du présent (rationaliser les politiques publiques). Ainsi, la *shequ* n'est pas politiquement autonome, mais elle « est chargée de gérer ses propres affaires au sein des paramètres d'organisation établis par les autorités »⁵³⁷. Le comité de résidents ressemble donc à une antenne locale de mairie devant cibler des groupes marginaux ou vulnérables devant être « normalisés » en priorité.

Ensuite, *la territorialisation des politiques publiques vers le quartier d'habitat* entérine la déconnexion entre travail et résidence : « l'urbain reconfigure le politique »⁵³⁸. En périphérie, pour combler les vides de gestion, comités de résidents et comités de villageois coexistent (Encadré 8)⁵³⁹. Parfois, le terrain est hétérogène : dans le quartier de Z2, cinq résidences distinctes coexistent sur une surface réduite. Ces résidences forment une *shequ* gérée par un comité de résidents au bureau situé dans une résidence, posant des problèmes d'usage de l'espace.

Encadré 8 : La mise en place d'un comité de résidents dans la résidence Z1

Le bourg (真) a créé 7 *shequ* en décembre 2006. Théoriquement, l'arrondissement de Tongzhou est « rural » mais la construction d'ensembles résidentiels a appelé une gestion « urbaine » en traçant des *shequ* et en installant des comités de résidents. Les cinq employés gèrent 2 762 foyers soit plus de 10 000 personnes. Aucun n'habite cette résidence ; ils ne sont « pas trop loin dans l'arrondissement ». Ils n'ont pas été élus mais recrutés en postulant à une annonce. Concernant la gestion de la résidence : « Avant, personne n'était responsable de la gestion. C'est pour cette raison qu'un comité de résidents a été établi. S'ils habitaient dans un village, ce serait au comité villageois de gérer. Mais ces habitants ne pouvaient rien faire, seulement attendre. [...] Ils effectuaient probablement les procédures avec leur employeur ou le Gouvernement du bourg... »

Source : observation et entretiens, comité de résidents, Z1, 8, 21 et 23 avril 2007

Spatialement, la frontière des *shequ* est invisible. Seuls les comités de résidents savent quelles sont les limites de leur zone de responsabilité. Le tracé s'effectue en tenant compte du nombre d'habitants et de l'architecture physique du quartier, pour comprendre entre 3 000 et 10 000 habitants. On peut se demander si la *shequ* est conçue selon les limites des nouveaux *xiaoqu*, conçus à une échelle de population similaire. Actuellement, la répartition des comités de résidents est encore floue et les deux entités ne se recoupent pas toujours : certains comités de résidents gèrent plusieurs *xiaoqu*, ce qui engendre d'ailleurs des conflits d'usage des espaces car les *xiaoqu* sont théoriquement inaccessibles aux non-résidents⁵⁴⁰. Des risques de

⁵³⁷ David BRAY. Building « community »..., article cité, p. 543.

⁵³⁸ Philippe GENESTIER, Samira OUARDI, Juliette RENNES. Le paradigme localiste au secours de l'action publique démocratique. *Mots. Les langages du politique*, n°83, 2007, p. 69-80.

⁵³⁹ En 2005, on comptait 480 comités de villageois et 38 comités de résidents dans l'arrondissement de Tongzhou. *Beijing statistical yearbook*, 2005.

⁵⁴⁰ Par exemple, le comité de la *shequ* Y3 était chargé de gérer deux *xiaoqu*, l'un construit en 1997 et l'autre en 2000. [Directrice du comité de résidents, Y3, 24 septembre 2007]

ségrégation émergent : l'autonomie des *shequ* véhicule l'idée que la gestion est plus efficace dans des territoires socialement plus homogènes, donc dans les résidences marchandes.

Enfin, *la sociologisation et la psychologisation des affaires sociales* témoignent de l'entrée de l'affectif dans l'aide aux « vulnérables » : handicapés, pauvres, personnes âgées. En ce sens, les sciences sociales ont été colonisées par l'État⁵⁴¹, qui ne voit plus un peuple (人民 *rénmín*) mais une population (人口 *rénkǒu*) et des groupes sociaux (社会群体 *shèhuì qúntǐ*). Les comités de résidents doivent « rendre des services » :

[Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 23 avril 2007] « La notion de services, c'est comme celle de Mao "Servir le peuple", mais elle s'est étendue (延伸 *yánshēn*). »

Les comités sont au cœur de « l'institutionnalisation de la gestion de la nouvelle pauvreté »⁵⁴². Une forme de psychologisation émerge car ils disent être responsables du « bonheur » des habitants :

[Émission télévisée, 25 décembre 2007] Sur CCTV Actualité, une série de reportages est consacrée aux comités de résidents pour mettre en avant le lien entre les communautés de quartier et la société harmonieuse. Un comité de résidents est filmé pour son innovation dans la prise en compte du « taux de bonheur » et du « degré d'harmonie » de sa *shequ*.

Les tensions sociales doivent être résolues à ce niveau, afin que les habitants ne s'en prennent pas aux échelons supérieurs. En cela, la « communauté de quartier », devenue un dispositif institutionnel d'action publique, instaure une zone-tampon d'action sociale pour éviter l'explosion du mécontentement.

2) La réforme institutionnelle de la gestion urbaine locale en Chine

La ville de Pékin est structurée en différents échelons de gouvernement correspondant à une zone géographique : le gouvernement municipal, le gouvernement d'arrondissement et le Bureau de rue. Sous cette hiérarchie, le comité de résidents est responsable devant le Bureau de rue. Sa zone de gestion est la communauté de quartier (Tableau 1).

Tableau 1 : Organisation institutionnelle urbaine de la municipalité de Pékin

Échelon urbain	Échelon administratif	Terminologie chinoise
Ville (市 <i>shì</i>)	Gouvernement de la ville	市政府 <i>shì zhèngfǔ</i>
Arrondissement (区 <i>qū</i>)	Gouvernement d'arrondissement	区政府 <i>qū zhèngfǔ</i>
Quartier/rue (地区 <i>dìqū</i> /街道 <i>jiédào</i>)	Bureau de rue	街道办事处 <i>jiédào bànshìchù</i>
Communauté de quartier (社区 <i>shèqū</i>)	Comité de résidents communautaire	社区居民委员会 <i>shèqū jūmín wēiyuánhui</i> /社区居委会 <i>shèqū jūwēihuì</i>

⁵⁴¹ LIU Xin. *The mirage of China...*, op. cit.

⁵⁴² Antoine KERNEN. *La Chine vers l'économie de marché...*, op. cit., p. 260-262.

Dans un contexte d'urbanisation des terres agricoles, les comtés (县 *xiàn*) ruraux des agglomérations sont devenus des arrondissements⁵⁴³. Ces arrondissements tendent à s'élargir, couvrant plus d'un million d'habitants⁵⁴⁴. En 2010, les quatre arrondissements centraux de Pékin, à savoir Xicheng, Dongcheng, Chongwen et Xuanwu, ont été refondus en deux : Xicheng et Dongcheng⁵⁴⁵. La décentralisation tend à réaliser des économies d'échelles en limitant le nombre d'échelons administratifs et en élargissant leur aire de responsabilité. *De facto*, les bureaux de rue sont un échelon administratif couvrant une population supérieure à 100 000 habitants. Le Bureau de rue de Fatou (quartier Y) a ainsi vu son aire de responsabilité élargie, passant de 4,16 à 5,32 kilomètres carrés entre 2007 et 2009⁵⁴⁶.

La réforme des communautés de quartier s'oriente vers une autonomisation de la gestion des affaires locales. Produit de la décentralisation administrative, le Bureau de rue est devenu une instance d'autorité représentant les bureaux de l'État au niveau local : Bureau du commerce, du logement, des impôts. Il coordonne les comités de résidents et anime un centre communautaire de services. Ce pôle de services socio-sanitaire illustre la démarche d'amélioration des équipements publics de proximité. Organe-relais du Bureau de rue en matière de services, ce centre fournit un espace où se déroulent des activités d'animation. Théoriquement, le Bureau de rue oriente (指导 *zhǐdǎo*) mais ne dirige (领导 *lǐngdǎo*) pas le travail des comités de résidents. En fait, les agents des comités sont absorbés par la « paperasse »⁵⁴⁷. Loin du discours sur l'« autonomie » habitante (居民自治组织 *jūmín zìzhì zǔzhī*), à Pékin, leur travail compte deux tiers de missions administratives et un tiers de travail local pour les résidents⁵⁴⁸. Le budget des comités de résidents est alloué par le Bureau de rue, ce qui confirme leur manque d'indépendance.

Mais les comités de résidents sont eux-mêmes équipés de relais. La réforme conduit à un accroissement des groupements relevant du comité : on compte une assemblée générale

⁵⁴³ En 2007, sept des neuf comtés de Pékin furent transformés en arrondissement.

⁵⁴⁴ Tao-chiu LAM, Carlos Wing-Hung LO. The urban district : half or full level of state administration ? In Jae Ho CHUNG, Tao-chiu LAM dir. *China's local administration : traditions and changes in the sub-national hierarchy*. Londres : Routledge, 2010, p. 196-219.

⁵⁴⁵ « 北京四城区合并获批 宣武与崇文区成历史 » [Les quatre arrondissements de la ville centrale de Pékin fusionnés : Xuanwu et Chongwen appartiennent au passé], *Xinhua*, 1^{er} juillet 2010. URL : <http://news.163.com/10/0701/16/6AH83FVP000146BC.html> [consulté le 13 juillet 2012].

⁵⁴⁶ Présentation du Bureau de rue de Fatou, site officiel : <http://ftjd.bjchy.gov.cn/sub/viewDetail.jsp?newsid=75471&subjectid=5459> [consulté le 17 juillet 2012]

⁵⁴⁷ Voir Yasmine SIBLOT. *Faire valoir ses droits au quotidien : les services publics dans les quartiers populaires*. Paris : Presses de Sciences Po, 2006, p. 29-64.

⁵⁴⁸ 林克雷 LIN, Kelei, 于显洋 YU, Xianyang. 北京市社区建设中的制度创新 [L'innovation institutionnelle dans la construction des communautés de quartier à Pékin]. *北京社会科学 [Sciences sociales de Pékin]*, n°3, 2004, p. 58.

des représentants des résidents (居民代表大会 *jūmín dàibiǎo dàhuì*)⁵⁴⁹ qui supervise théoriquement la politique du comité, une cellule du Parti (社区党委 *shèqū dǎngwěi*) qui dirige effectivement le comité et un réseau de volontaires dont la présence physique n'est pas toujours confirmée mais qui participent de l'appareillage institutionnel d'une communauté de quartier à la fois « étatisée » et « participative ».

3) La « construction des communautés de quartier » et les comités de résidents à Pékin à l'ère de la société harmonieuse

Depuis 2004, le discours sur la société harmonieuse imprègne la construction des communautés de quartier⁵⁵⁰. Des réunions de travail sur la « construction de communautés harmonieuses » (和谐社区建设 *héxié shèqū jiànshè*)⁵⁵¹ entérinèrent la salarisation des comités de résidents. En 2011, une directive de la municipalité⁵⁵² renforça leur rôle para-administratif :

[Observation, Y1, 5 mars 2008] Depuis les derniers mois, de nouvelles plaques portant le logo « Comité de résidents de la communauté de quartier » (社区居委会 *shèqū jūwěihùi*) ont été posées sur les murs du bureau. La directrice explique que « c'est la même chose que ce que le comité de résidents faisait déjà. La structure ne change pas, elle s'est davantage institutionnalisée ».

Pourtant, le comité de résidents se transforme. Le mode de recrutement des employés a évolué : un système hybride prévaut, fondé sur le double principe d'élection par les résidents et de recrutement par le Bureau de rue (民选街聘 *mínxuǎn jiēpìn*), dans un cadre assez précaire⁵⁵³. On constate un rajeunissement des employés et une élévation de leur niveau d'étude :

[Directrice du comité de résidents, Y1, 28 avril 2007] La directrice est devenue membre du comité de résidents en 1999. À cette époque, elle avait aussi un bureau mais « pas aussi grand ». Les membres « n'étaient pas aussi nombreux qu'aujourd'hui ».

[Habitante âgée, X, 10 mai 2007] « Le comité de résidents est de mieux en mieux car il est plus grand, il emploie maintenant plus de 10 personnes ! »

[Employée de comité de résidents, X2, 11 mai 2007] « Avant, les employés du comité de résidents étaient pour la plupart retraités, mais maintenant, ce sont plutôt des jeunes avec un bon niveau d'éducation. Nous avons tous en général une licence d'université. Le niveau le plus bas est au moins le diplôme d'études secondaires. »

⁵⁴⁹ D'environ 100 personnes : des représentants des habitants (居民代表 *jūmín dàibiǎo*), des représentants des personnes morales (法人居民代表 *fǎrén jūmín dàibiǎo*) et des représentants de la population sans *hukou* urbain (外来人口居民代表 *wàilái rénkǒu jūmín dàibiǎo*).

⁵⁵⁰ En mars 2004, Hu Jintao publia un ensemble d'instructions pour développer la recherche sur les « communautés de quartier ». Feng XU. Gated communities and migrant enclaves..., *art. cit.*, p. 637.

⁵⁵¹ Le 11^e Plan quinquennal préconisa la « spécialisation » (专业化 *zhuānyèhuà*) et la pluralisation (多样化 *duōyàng huà*) des instances de la communauté de quartier. XU Feng. New modes of governance : building community/shequ in post-danwei China In LALIBERTÉ André, LANTEIGNE, Marc dir. *The Chinese Party-State in the 21st century...*, *op. cit.*, p. 26.

⁵⁵² En chinois : « 关于全面加强城乡社区居民委员会建设工作的意见 » [Remarques concernant le renforcement général de la construction du travail des comités de résidents communautaires urbains et péri-urbains], 2011.

⁵⁵³ Voir le chapitre 4.

[Employé âgé du comité de résidents, Y1, 2 novembre 2007] « Maintenant, notre travail est vraiment plus profond (深 *shēn*). On est obligé d'avoir un certain niveau d'éducation, un savoir. »

La réforme des comités de résidents aboutit à un personnel plus qualifié et éduqué. L'installation de plaques, de panneaux officiels et de logos de la « communauté de quartier » témoigne de l'institutionnalisation des comités de résidents comme base de la politique de construction communautaire⁵⁵⁴ :

[Employée d'un comité de résidents, X2, 11 mai 2007] « On est plus intégrés en tant que système (系统 *xìtǒng*) qu'avant. »

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « On va vers un nombre de moins en moins élevé de comités de résidents dans la ville. L'organe en charge du tracé des communautés de quartier dessine des zones de plus en plus larges, pouvant aller de 1 000 à 3 000 foyers (户 *hù*). »

[Directrice d'un comité de résidents, X, 3 juin 2008] « Maintenant, la population à gérer est beaucoup plus massive qu'avant ».

Les membres interrogés et les habitants mentionnent l'amélioration des conditions de travail, ainsi que la modernisation des infrastructures, financées par le Gouvernement municipal. Les Bureaux de rue leur accordent davantage de moyens. Par exemple, la taille des locaux a augmenté⁵⁵⁵ :

[Employée du comité de résidents, Y2, 28 avril 2007] « En 2001, on était 7 dans le bureau du *jiaweihui*, tout petit [...], ce n'était pas facile. Mais en 2002, on a déménagé et nos conditions de travail se sont améliorées. En 2003, on est passé à 14 personnes qui travaillent pour la *shequ*. »

[Directeur du comité de résidents, X3, 13 juin 2008] Les locaux de ce comité de résidents se trouvent dans une maison à cour rénovée. « La surface est de 310 mètres carrés. Maintenant, les critères imposés sont d'au moins 300 mètres carrés et non plus 200, qui dataient de 2005. »

[Habitant, X, 23 avril 2007] « Leurs capacités et leurs fonctions ont augmenté. Avant, ils étaient tous vieux. Leurs bureaux étaient petits. Là, leurs conditions de travail sont meilleures ».

[Employée du comité de résidents, Y2, 28 avril 2007] « Avant, nous n'avions pas d'ordinateurs, on devait aller informer les résidents vraiment en personne. Donc on allait frapper à toutes les portes, parler à tout le monde. On ne mettait pas autant d'annonces ».

Le problème reste que, dans les quartiers du centre-ville, l'espace est compté. Quant aux nouveaux quartiers, paradoxalement, la marchandisation du logement se traduit par une mise à l'écart des espaces non-marchands : le comité de résidents du quartier Z1 avait des locaux en sous-sol, peu visibles pour gérer plus de 10 000 habitants.

Actuellement, le comité de résidents fonctionne sur une division et une spécialisation des tâches en vue d'améliorer l'efficacité des services :

[Employée du comité de résidents, Y2, 28 avril 2007] « C'est devenu un travail beaucoup plus affiné, plus minutieux (细 *xì*). »

⁵⁵⁴ Sur les murs du bureau du comité de résidents, des plaques officielles indiquent les fonctions précises de chaque employé. [Observation, Y1, 20 septembre 2009]

⁵⁵⁵ Des critères officiels sur la surface des locaux sont régulièrement publiés et augmentent constamment.

[Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 23 octobre 2007] « Avant, ils ne faisaient pas tout ce qu'on fait. En même temps, avant, ce n'était pas autant de travail. »

[Habitante, X, 28 octobre 2008] « Le comité de résidents est devenu un agent du gouvernement (政府机关 *zhèngfǔ jīguān*). Avant, ce n'était pas le cas. Maintenant, ils sont soumis à des critères précis. »

[Habitante, X, 5 mai 2007] « Avant, il y avait des comités de résidents, mais ils n'étaient pas comme maintenant. Ils s'occupaient des affaires de la vie (生活的事情 *shēnghuó de shìqing*), mais pas du tout comme ça. Avant, on n'avait pas d'activité culturelle, notre comité n'avait pas assez de place pour en organiser. On n'avait pas de tables pour jouer au ping-pong. »

Le directeur du comité (主任 *zhǔrèn*) est chargé de la coordination et du contact avec les acteurs du quartier. Il est assisté par un adjoint (副主任 *fùzhǔrèn*). Chaque membre du personnel est responsable d'un domaine spécifique :

- *sécurité et médiation* (治保 *zhì'ān*) : assurer l'ordre public en coopération avec la police locale, gérer la supervision générale des patrouilles de sécurité du quartier et participer au recensement de la population, notamment des migrants.
- *planning familial* (计划生育 *jìhuà shēngyù*) : recensement des femmes en âge de procréer et des naissances, diffusion de contraceptifs gratuits.
- *section locale de l'Organisation des femmes* (妇联 *fùlián*) : « défend et promeut les droits des femmes ». La responsable, une femme, organise des activités, tient un rôle de conseiller conjugal et s'occupe des enfants pendant les vacances scolaires.
- *animation* (文化体育 *wénhuà tǐyù*) : spectacles, sorties, activités et formations. En mars 2007, le comité du quartier Y1 a organisé un tournoi de poker pour la journée de la femme. À l'occasion du 10^e anniversaire de la rétrocession de Hong Kong, il a organisé un stage de secourisme issu d'un partenariat avec l'hôpital de Hong Kong⁵⁵⁶.
- *affaires civiles* (民政 *mínzhèng*) : aide sociale, assistance aux chômeurs et aux personnes âgées ou vulnérables. Depuis la fin des années 1990, les individus licenciés ou retraités sont pris en charge au niveau de leur quartier d'habitat.
- *hygiène* (卫生 *wèishēng*) et *environnement* (环境 *huánjìng*). Dans les quartiers anciens, le comité de résidents collecte les frais d'hygiène (卫生费 *wèishēngfèi*), finançant le nettoyage des parties communes des bâtiments et la collecte des ordures.

Chaque domaine se décline en trois types de fonctions :

- *fonction administrative* : relais de l'information étatique, maintien à jour des registres de population (recensement, suivi des femmes, des personnes âgées ou en difficulté), exécution des politiques publiques (aide sociale), émission de certificats et d'attestation de résidence, de mariage ou de nullipare.

⁵⁵⁶ Pendant une semaine, deux heures par jour, 60 résidents ont suivi des cours sur les bandages et les massages cardiaques et obtinrent une trousse de matériel médical gratuite. [Résidente, Y1, 12 juillet 2007]

- *fonction socio-culturelle* pour mobiliser les habitants dans des campagnes à thème : activités de sport et loisir, collectes de fonds, services à prix préférentiels⁵⁵⁷, prévention en matière de santé et d'hygiène. Contrairement aux fonctions administratives, chaque comité décide de l'organisation de ces activités et services.
- *fonction de médiation et d'écoute* : assurer la médiation de conflits de voisinage, récolter les plaintes, remarques et suggestions des habitants, mettre en relation l'individu avec le Bureau de rue, la police, le tribunal.

Ne se présentant plus comme les défenseurs d'une base révolutionnaire pour fonder un nouveau régime, leur adaptation souligne l'objectif de l'État central de préserver la stabilité sociale et la « société harmonieuse », tout en se soumettant idéologiquement au Parti communiste. L'ambiguïté de départ, tant dans les statuts que dans les missions, a permis de renouveler cette institution pour l'adapter au contexte actuel : « le comité de résidents, c'est un panier (筐 *kuāng*), on peut tout y fourrer » disent les employés. Loin de l'autonomie de principe, les comités de résidents exécutent les politiques publiques et illustrent les ambitions de « modernisation » de l'administration chinoise. Ils se professionnalisent au sein d'une réforme « en train de se faire », produisant une nébuleuse d'emplois communautaires. La réforme des quartiers a donc « inventé un groupe professionnel »⁵⁵⁸ plutôt qu'une profession⁵⁵⁹.

*

* *

L'analyse de la trajectoire pékinoise des politiques du logement et de l'administration du quartier éclaire les évolutions des rapports de pouvoir depuis 1949. Le régime maoïste a transformé les modes de vie quotidiens de la population autour du projet d'industrialisation et de communisation des villes chinoises. Comment, en l'espace de trente ans, le logement, cloisonné dans un « quartier d'habitat » (居住地区 *jūzhù dìqū*) est-il passé d'un symbole de souffrance matérielle à la marque d'une distinction sociale ? Le logement, « marchandise impossible »⁵⁶⁰, est devenu un bien marchand pour une partie de la population. Fardeau de l'État, il est devenu sa principale ressource. La réforme du logement et la disparition des structures collectivistes de la société urbaine ont entraîné de nouveaux modes d'organisation

⁵⁵⁷ Le comité du quartier Y1 a installé un distributeur de bonbonnes d'eau minérale de huit litres. Les résidents apprécient sa localisation « pratique » et son bas coût (une pièce d'1 *yuan*) ; ils peuvent même se procurer une carte au bureau du comité et obtenir 20 % de réduction. [Observation, Y, mai 2007]

⁵⁵⁸ Sylvie TISSOT. *L'État et les quartiers...*, op. cit., p. 227-272.

⁵⁵⁹ Voir le volume 2, annexe n°6.C, p. 81.

⁵⁶⁰ Christian TOPALOV. *Le logement en France : histoire d'une marchandise impossible*. Paris : Presses de Sciences Po, 1987.

sociale dans le cadre de l'habitat. L'émergence du logement en tant que marchandise comporte non seulement un enjeu économique de la consommation et de la valeur, mais aussi un enjeu socio-culturel du confort et du style de vie : « le logement est un élément clé dans les configurations et les discours sociaux, politiques, économiques et culturels qui reflètent et modèlent les relations entre les personnes et les lieux, entre les objets et le pouvoir »⁵⁶¹.

Cette perspective historique des évolutions des quartiers d'habitat de Pékin fait apparaître les multiples facettes de l'État, localiste, entrepreneur, développeur, civilisateur et gouverneur, dans des configurations historiques particulières en Chine mais dont l'histoire révèle des expériences similaires : « placer la question de l'habitat comme un élément de régulation au niveau global n'est pas un fait nouveau », rappellent Guy Groux et Cathérine Lévy au sujet du socialisme européen entre la fin du 19^e siècle et le milieu du 20^e siècle⁵⁶². Au terme de trente ans de réformes, les municipalités cumulent les rôles d'administrateur et d'acteur économique⁵⁶³. La crise du logement a accompagné l'histoire de la Chine socialiste. La réforme du logement peut être considérée comme un nouvel interventionnisme étatique : « elle n'empêche pas une très grande maîtrise sur la société et, parfois même, une capacité de consolidation du pouvoir central »⁵⁶⁴. Cette réforme est le produit d'influences plurielles, soviétique, socialiste, maoïste, rationaliste, moderniste. La réforme des quartiers, elle, se fonde sur un équilibre souple entre formel et informel et sur des « passés recomposés »⁵⁶⁵, permettant la réappropriation et la recontextualisation du dispositif des comités de résidents. Le dynamisme de la croissance urbaine se couple d'un désir de normalité moderne de l'État chinois, qui redéfinit son rôle social. La municipalité doit gérer des compromis fragiles entre tentations d'accumulation des richesses, « modernisation institutionnelle » et préservation de la stabilité sociale. Aujourd'hui, les services publics sont spécialisés et territorialisés à l'échelle des quartiers d'habitation, niveau où le comité de résidents assure l'accueil des habitants.

L'historicité de la réforme et l'imaginaire de l'inconfort et du surpeuplement éclairent le contexte politique et social d'émergence d'un marché de l'immobilier, d'un modèle de logement marchand et d'un nouveau mode d'action publique par les communautés de quartier et les comités de résidents. Cette condition urbaine produit de nouvelles subjectivités de la vie métropolitaine. Pour les anciens habitants, Pékin est le symbole de la culture traditionnelle et populaire. Pour les nouveaux habitants des résidences marchandes, l'amélioration des

⁵⁶¹ David FRASER. *Inventing oasis...*, article cité, p. 30. Traduction personnelle.

⁵⁶² Guy GROUX, Catherine LÉVY. *La possession ouvrière : du taudis à la propriété (XIX^e-XX^e siècle)*. Paris : Atelier, 1993, p. 65.

⁵⁶³ Voir aussi Valérie LAURANS. *Shanghai : l'argument du confort...*, article cité.

⁵⁶⁴ Béatrice HIBOU. *Retrait ou redéploiement de l'État ?*, article cité, p. 163.

⁵⁶⁵ Jay ROWELL. *L'État totalitaire en action. op. cit.*, p. 128.

conditions d'habitat semble valoir le sacrifice des nombreuses heures d'embouteillage pour rejoindre leur lieu de travail. Enfin, d'autres se plaignent de la pollution, déplorant que Pékin soit devenu « une ville de pouvoir et d'argent », « un cauchemar permanent »⁵⁶⁶. Quoiqu'il en soit, le logement illustre l'avènement d'une « Chine désirante »⁵⁶⁷. Il s'agit à présent d'aller plus loin dans l'analyse des interactions dans les quartiers en se plaçant au niveau microsocial des trois principaux types de quartiers identifiés à Pékin.

⁵⁶⁶ « The city : Beijing », *Newsweek*, 28 août 2011. URL : <http://www.thedailybeast.com/newsweek/2011/08/28/ai-weiwei-on-beijing-s-nightmare-city.html> [consulté le 9 septembre 2011].

⁵⁶⁷ Selon l'expression de Lisa ROFEL. *Desiring China...*, *op. cit.*

Chapitre 3. Cartographie des configurations socio-politiques des quartiers d'habitat pékinois

« Est-ce donc si simple, la rue, telle une image d'Epinal colorée, et sur laquelle courent les regards d'érudits patients, curieux ou explicatifs ? Est-ce donc si simple la rue, c'est-à-dire ce qui dans une ville se laisse toucher, ce remuement constant de choses et de gens ? En fait la rue, mouvante et complexe, est un espace qui échappe à toute définition, une réalité qui s'esquive à mesure qu'on croit l'appréhender. Aussi nécessaire qu'imprévisible, la rue est de toute façon difficile. Difficile à connaître, difficile à comprendre et à dire, impossible à limiter dans des définitions trop strictes, comme si à travers elle s'écoulait toujours un peu plus de vie ou d'événements que n'en prévoient les murs et les institutions. »¹

Comme la *rue* parisienne analysée par Arlette Farge, le *quartier* pékinois apparaît comme une notion « à géométrie variable », évoluant selon les lieux, les temporalités en action et les points de vue considérés. En d'autres termes, l'espace est un produit social². Après avoir étudié l'évolution de la politique du logement en Chine en tant qu'émergence d'une économie politique de l'assujettissement³, il s'agit de comprendre la dynamique des configurations de pouvoir et de pratiques sociales dans chaque quartier d'habitat. Au niveau local, ces configurations de l'espace urbain sont mouvantes car le contrôle se double d'évasions et de réinventions constantes observables dans les modes d'habiter un quartier⁴.

Le quartier d'habitat opère comme lieu d'« appropriation »⁵ et d'ancrage, lieu de mémoire et de narrations historiques⁶, mais aussi lieu de passage, aux rapports d'habitation complexes⁷. Je propose de relier l'espace matériel aux pratiques des acteurs observés lors de l'enquête. La question du confort, du « mieux-être »⁸ se révèle structurante dans la problématique du pouvoir résidentiel et de la régulation des comportements en public. Pour

¹ Arlette FARGE. *Vivre dans la rue au 18^e siècle*. Paris : Gallimard, 1979, p. 18-19.

² Henri LEFEBVRE. *La production de l'espace*. 4^e édition. Paris : Anthropos, 2000.

³ La propriété – dédoublée en fonction des droits d'usage du terrain et du logement – est une notion floue.

⁴ « Ces relations [de pouvoir] descendent loin dans l'épaisseur de la société, [...] ne se localisent pas dans les relations de l'État aux citoyens ou à la frontière des classes et [...] ne se contentent pas de reproduire au niveau des individus, des corps, des gestes et des comportements, la forme générale de la loi ou du gouvernement [...] ; elles définissent des points innombrables d'affrontement, des foyers d'instabilité dont chacun comporte ses risques de conflit, de luttes, et d'inversion au moins transitoire des rapports de force ». Michel FOUCAULT. *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Paris : Gallimard, 1975, p. 35-36.

⁵ « Le terme d'appropriation [...] souligne surtout le fait que même un comportement conformiste ne correspond presque jamais à l'image du pantin. Ce sont bien plus les déformations, nuances et nouvelles accentuations qui attirent l'attention ». Alf LÜDTKE. La domination au quotidien : « sens de soi » et individualité des travailleurs avant et après 1933 en Allemagne. *Politix*, n°13, 1991, p. 71.

⁶ Au sein d'une croissance urbaine rapide, les individus cherchent des repères en invoquant différents registres et routines temporels et spatiaux. Voir Jean-Yves AUTHIER, Marie-Hélène BACQUÉ, France GUÉRIN-PACE. Introduction In Jean-Yves AUTHIER, Marie-Hélène BACQUÉ, France GUÉRIN-PACE dir. *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*. Paris : La Découverte, 2006, p. 11.

⁷ Marie CARTIER, Isabelle COUTANT, Olivier MASCLLET, Yasmine SIBLOT. *La France des « petits moyens » : enquête sur la banlieue pavillonnaire*. Paris : La Découverte, 2008, p. 47 ; David LEPOUTRE. Histoire d'un immeuble haussmannien : catégories d'habitants et rapports d'habitation en milieu bourgeois. *Revue française de sociologie*, vol. 51, 2010, p. 321-358.

chaque type de quartier, on se demandera quelles conditions sociales et politiques permettent l'émergence d'un « usage moyen »⁹. L'usage moyen se définit comme un ensemble de normes et de conventions sociales partagées par la majorité des protagonistes, qui sont le fruit de la cristallisation de certaines pratiques devenues dominantes : « l'usage moyen [...] n'est pas donné d'avance. Le résultat est mouvant et différent selon les endroits ; c'est le produit d'un rapport de forces »¹⁰. La notion d'usage moyen rejoint celle de *configurations humaines*¹¹, qui produisent les normes locales dominantes. Le quartier d'habitat sera analysé dans un cadre dramaturgique, en vue de faire ressortir les jeux d'acteurs et les déplacements des frontières géographiques et sociales. Je ne considère pas que tout acte soit simplement un jeu : la métaphore théâtrale suit les multiples facettes des individus et les changements dans les actes et les attitudes¹². On réconciliera Goffman, Foucault, Elias et de Certeau en analysant l'émergence d'usages moyens dans les quartiers afin de synthétiser la diversité des modes d'exercice de la domination et de la résistance.

L'espace d'habitat dans les villes chinoises est un lieu de redéfinition de normes du vivre ensemble, mais aussi un lieu de contrôle social et de potentiels risques et « dangers ». Je préciserai les dynamiques d'organisation de ces espaces d'habitat : les acteurs sociaux dans un quartier ne se limitent pas à la catégorie d'« habitant ». Je présente les dynamiques d'interaction entre des habitants et des travailleurs d'un quartier¹³. J'étudie ces configurations de pouvoir en appréhendant les modalités de la subjectivation dans l'espace vécu, en faisant interagir l'environnement matériel du quartier avec les « pratiques de soi », les « techniques

⁸ Je reprends dans un sens assez différent la notion utilisée par Colette PÉTONNET. *On est tous dans le brouillard : ethnologie des banlieues*. Paris : Éditions du CTHS, 2002, p. 130.

⁹ « [...] l'agglomération d'une population mise en situation de cohabitation poussée conduit automatiquement à une indispensable harmonisation des divers modes de vie [...]. L'homogénéisation relative des comportements [...] vient du fait que le grand ensemble est un habit d'arlequin, un enchevêtrement fragile et explosif de pratiques et de morales très diverses, un lieu où l'expression de la différence est très difficile car elle risque d'entraîner des gênes et des conflits multiples, un lieu où en même temps, on est condamnés à vivre ensemble et à trouver les moyens de le faire ». Jean-Claude KAUFMANN. *La vie h.l.m. : usages et conflits*. Paris : Éditions ouvrières, 1983, p. 136-137.

¹⁰ *Ibid.*, p. 138.

¹¹ « Toutes les unités et formes d'intégration sociale [...] sont toujours des *unités d'humains* ayant des rapports entre eux, liés les uns aux autres par un réseau d'interdépendance ». Norbert ELIAS. *La société de cour*. Paris : Calmann-Lévy, 1974, p. 19. L'auteur souligne.

¹² « Toute personne placée en présence des autres a de multiples raisons d'essayer de contrôler l'impression qu'ils reçoivent de la situation. On s'intéresse ici à certaines des techniques couramment employées pour produire ces impressions, et à certaines des circonstances le plus souvent associées à l'emploi de ces techniques ». Erving GOFFMAN. *La mise en scène de la vie quotidienne : 1, la présentation de soi*. Paris : Minuit, 1973, p. 23.

¹³ La sociologie urbaine se concentre en général sur « l'habitant » et ses « modes d'habiter ». Or, le quartier est un espace au sein duquel interagissent différents groupes sociaux. Cette catégorie, qui se limite à un seul groupe, est trop générale au regard de la diversité des styles de vie et des modes d'appropriation de l'espace.

du corps » des individus¹⁴. Plantons donc le « décor » de cette étude, c'est-à-dire les caractéristiques de la scène sociale dans trois quartiers¹⁵.

Premier type (noté X), les *hutong*, ruelles orientées d'est en ouest, abritent l'habitat typique du centre ancien de Pékin. Ces ruelles originaires étroites et sinueuses sont composées de maisons à cour (四合院 *sihéyuàn*), à l'origine peuplées par de nobles familles. De l'extérieur, on ne voit qu'une porte et un mur mais une fois entré, on découvre une cour ombragée garnie de végétaux comme le jujubier (枣树 *zǎoshù*) : le calme contraste avec l'intensité de l'activité extérieure. Le peuplement rapide et massif a transformé l'usage de certaines de ces maisons pékinoises à partir des années 1950, tandis que le manque d'entretien a favorisé leur dégradation. Aujourd'hui, le centre historique fait l'objet de politiques ambivalentes : une tendance à la rénovation urbaine et des formes particulières de gentrification. Le nombre de ruelles a diminué suite à l'élargissement, tandis que le tourisme transforme la vie quotidienne des habitants.

Second type, les quartiers de logement socialistes, construits entre 1960 et 1990, sont situés à la périphérie proche de Pékin et ont été construits par des unités de travail, qui étaient en quelque sorte les promoteurs immobiliers de l'époque. Le quartier Y se situe dans la zone industrielle de Fatou, le long de la rue de l'industrie



Illustration 5 : Allée (J. Audin, Y1, mai 2007)

chimique (化公路) (Illustration 5). Les ensembles de logements évoquent les cités HLM des banlieues françaises : des « barres » standardisées peu esthétiques et dégradées. Les immeubles de l'ensemble Y1 sont peu élevés, comptant cinq étages ; les appartements ne dépassent pas 50 mètres carrés. Dans l'ensemble Y2, les bâtiments, datant des années 1990, sont plus élevés et plus spacieux. Autour des blocs d'habitation, les voitures se garent de façon anarchique car ces logements n'ont pas été conçus avec des parkings. L'évolution de ces quartiers est complexe, entre gentrification (logements moins chers « typiques » d'un style ouvrier) et démolition (bâti dégradé).

¹⁴ La gouvernementalité fabrique les sujets au-delà de leurs actions routinières : les sujets se diversifient par leurs capacités, leurs corps et ses particularités, par leur mise en objet comme techniques de soi. La culture matérielle atteint les individus par leur subjectivité. Voir Jean-Pierre WARNIER. *Construire la culture matérielle : l'homme qui pensait avec ses doigts*. Paris : PUF, 1999, p. 82.

¹⁵ Voir leurs caractéristiques socio-spatiales en annexe n°10.B, p. 88. Le chapitre 5 analysera les conflits de résidence.

Enfin, les résidences marchandes (notées Z), construites après la réforme de la politique du logement, se situent dans la périphérie de Pékin. Contrairement au paysage français¹⁶, ces copropriétés, conçues à grande échelle, sont équipées de hautes grilles et vendues à des prix élevés¹⁷. On compte actuellement entre 3 000 et 4 000 *xiaoqu* à Pékin : cette forme d'habitat est appelée à devenir la principale norme urbaine.

Les trois configurations de quartiers étudiées sont des « exceptions ordinaires »¹⁸ permettant de « comparer par le bas »¹⁹ pour faire ressortir les dynamiques et les enjeux de pouvoir spécifiques à chaque quartier dans leur « banalité ». Les quartiers de l'enquête ne révèlent pas des phénomènes unifiés autour d'un cas « typique » : leur diversité ouvre la réflexion sur tout un éventail des possibles.

I. Les pouvoirs du quotidien dans les *hutong* de Pékin : inconfort, contrôle social et hétéro-contrôles

Cette partie présente le quartier du centre historique sur la zone des trois lacs du vieux Pékin, Shichahai (什刹海 *shíchāhǎi*)²⁰. Les modes de vie des habitants, principalement caractérisés par l'inconfort, font face à l'ampleur des démolitions-déplacements, mais aussi au dynamisme du tourisme. De plus en plus prisés, les quartiers de centre-ville sont l'objet d'une politique de civilisation visant à « mettre à niveau » les habitants à la hauteur de la fréquentation gentrifiée des touristes.

A - L'hétérogénéité sociale des quartiers d'habitat du centre ancien

Le quartier de ruelles est hétérogène, spatialement et socialement. Il est soumis à un « double processus d'embourgeoisement et de précarisation »²¹, évoluant selon des dynamiques de gentrification, de rénovation et de touristisation.

¹⁶ « Le premier constat qui frappe lorsque l'on parcourt les périphéries des grandes agglomérations françaises est que les barrières sont très rares. Les rues des grandes banlieues sont dans leur quasi-totalité ouvertes au passant ». Éric CHARMES. Entre ouverture et fermeture : les rapports à autrui dans les tissus périurbains In Bernard HAUMONT, Alain MOREL. *La société des voisins : partager un habitat collectif*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 2005, p. 109.

¹⁷ Ils comprennent entre 500 et 3 000 logements.

¹⁸ J'emprunte cette expression à Jacques LEVY. L'exception ordinaire In Jacques LEVY, Michel LUSSAULT dir. *Logiques de l'espace, esprit des lieux : géographies à Cerisy*. Paris : Belin, 2000, p. 333-343.

¹⁹ Jean-François BAYART. Comparer par le bas. *Sociétés politiques comparées*, n°1.

²⁰ Voir la carte du quartier X, volume 2, annexe n°1.C, p. 21.

²¹ Comme le note Isabelle Coutant pour caractériser un quartier ancien du nord de Paris. *Politiques du squat : scènes de la vie d'un quartier populaire*. Paris : La Dispute, 2000, p. 8.

1) Un processus de fragmentation socio-spatiale ?

La forme urbaine dans le quartier est encore majoritairement l'habitat sur un niveau, même s'il existe aussi des centres commerciaux et des grands hôtels. Les statuts du logement ancien dans les ruelles du centre-ville peuvent se distinguer selon trois types (Tableau 2).

Le premier type de propriété dans le centre ancien est la propriété publique (公房 *gōngfáng*), issue de la construction de logements sous le système socialiste. Ce logement était attribué par la municipalité selon un mode de location à vie, à loyer symbolique :

[Habitante âgée, X, 18 mai 2008] Son loyer lui coute 30 yuans par mois ; il est calculé en fonction du revenu du ménage.

[Volontaire pour la sécurité, X, 27 mai 2008] « L'État est propriétaire, je lui loue moins de 100 yuans... Mais ça augmente progressivement. Le Bureau du logement nous contacte pour payer le loyer. Mais je ne sais pas trop comment tout ça est calculé. »

Les résidents évoquent l'augmentation régulière de leur loyer, mais il reste peu élevé, sous le prix du marché²². L'organisme gestionnaire des logements publics est le Bureau du logement (房管局 *fángguǎn jú*). Ce mode de location socialiste n'est plus en vigueur depuis la réforme du logement, mais les locataires de l'époque pré-réformes continuent d'en bénéficier. Il existe en outre une possibilité de transmission à la descendance²³. Les habitants y habitent sur le long terme, dans des conditions dégradées mais dans des rapports de proximité.

Le second type de logement est le logement d'unité de travail (单位房 *dānwèi fáng*), également issu du système socialiste. Comme pour les logements publics, la location est attribuée à vie pour des loyers peu élevés mais le logement y est généralement plus spacieux. Depuis la réforme, certains habitants ont acheté leur logement ; d'autres continuent de le louer. Des habitants, toujours titulaires du bail, décident de le sous-louer et habitent dans un autre quartier. Les conditions d'habitat dépendent du statut de l'unité de travail puisque sa capacité de financement déterminait le niveau de maintenance. Les rapports sociaux y sont serrés du fait de la connexion entre le travail et le logement, traduisant de forts liens de connaissance interpersonnelle.

[Habitant, X, 3 mai 2009] Il vit avec sa mère dans deux pièces « depuis plusieurs dizaines d'années ». Ils payent un loyer mensuel d'environ 30 yuans. « C'est très bon marché. C'est ma *danwei* qui m'a fourni le logement, ça faisait partie des avantages sociaux de l'État (福利 *fúli*). »

Ces deux types de logement issus du socialisme permettent ensuite aux « locataires » ou « propriétaires » de sous-louer une pièce ou l'ensemble du logement au prix du marché, tout en demeurant locataire du logement. Les migrants en sont les principaux clients :

²² Selon une enquête de 2002, en moyenne, les loyers mensuels sont de 44,3 yuans.

²³ Ce « logement public » est attribué à vie en location et peut être transmis en héritage.

[Cordonnière migrante, X, 6 mai 2009] « J'habite dans un logement de *danwei*. Le locataire officiel n'y habite pas, il nous sous-loue le logement. Nous payons 500 yuans de loyer alors que le titulaire du logement continue à ne payer que 20 yuans pour le même logement. »

Le dernier type de logement concerne le logement acquis par ses occupants en tant que propriété privée (私房 *sifáng*) avant les réformes²⁴. Ces logements anciens sont généralement aménagés de manière plus élaborée. Les portes des cours sont presque toujours fermées à clé. Il s'agit de maisons de famille, c'est-à-dire de possessions ancestrales ou datant de 1949. Le développement du tourisme et la valeur croissante du terrain ont offert aux propriétaires la possibilité de louer certaines de leurs pièces ou l'ensemble du logement à des prix élevés ou de les transformer en boutique.

Tableau 2 : Principaux types de logement dans le centre ancien de Pékin

Statuts du logement	Caractéristiques de gestion
Propriété publique (公房 <i>gōngfáng</i>) : location à vie, possibilité de transmission à la descendance.	Les logements publics (公房 <i>gōngfáng</i>) sont gérés par le Bureau du logement (房管所 <i>fángguǎnsuǒ</i>). Problème de l'état des logements.
Propriété d'unité de travail (单位房 <i>dānwèi fáng</i>) : location à vie ou, dans les années 1990, achat à prix préférentiel par leurs occupants.	Les logements sont gérés au quotidien par l'unité de travail et parfois gérés indirectement par les organismes municipaux du logement.
Propriété privée (私房 <i>sifáng</i>) : possession de « droits d'usage » (使用权 <i>shǐyòngquán</i>).	La gestion est prise en charge par les « propriétaires ».

D'après l'enquête, la distribution spatiale de ces trois types de propriété de logement est assez éclatée sur le territoire de Shichahai. Les maisons publiques et d'unité de travail semblent en proportion assez équilibrée, tandis que les logements privés sont moins nombreux, évalués à un quart du total²⁵. Les logements d'unité de travail sont parfois groupés sur une ruelle. Au sein d'une cour, les trois types de propriété coexistent. Du fait des difficultés de financement, de techniques de construction de la période maoïste, le logement ancien est peu valorisé et surpeuplé. Dégradé, il est visé par les opérations de rénovation urbaine. En cas de rénovation, les locataires du privé sont les moins protégés et doivent déménager au plus vite²⁶. Les titulaires de logements publics et de *danwei* sont indemnisés en fonction de critères définis par le Bureau du logement. Les plus pauvres, en tant que « vulnérables », peuvent espérer se faire prendre en charge par l'État. « Ce n'est pas pareil

²⁴ Nationalisés et habités par des familles durant la Révolution Culturelle, certains logements ont été restitués à leurs propriétaires mais parfois, ils n'ont pas été vidés des occupants, d'autres n'ont jamais été rendus. Le problème n'est pas réglé du fait du décalage entre les règlements passés et les normes juridiques actuelles.

²⁵ Hyun Bang SHIN. Urban conservation and revalorisation of dilapidated historic quarters : the case of Nanluoguxiang in Beijing. *Cities*, vol. 27, supplément 1, 2010, p. 47.

²⁶ Migrant-locataire, X, 17 mai 2009.

pour l'indemnisation de logements privés ou les commerces »²⁷, pour lesquels les propriétaires sont indemnisés au cas par cas avec les promoteurs. Mais aucune maison n'est protégée face à la rénovation urbaine.

L'hétérogénéité du quartier est une caractéristique de la composition socio-spatiale des habitants. Malgré les conséquences en terme de dépeuplement des opérations de rénovation urbaine, on y trouve des « anciens Pékinois » (老北京人 *lǎo běijīng rén*)²⁸, assez pauvres et au niveau d'étude peu élevé. Dans ce quartier se trouve la plus forte proportion de bénéficiaires du *dibao*, c'est-à-dire de pauvres urbains recevant une allocation de survie : de mauvaises conditions de logement prouvent que l'on est sans ressources. Conséquence des niveaux de loyer abordables dans les *pingfang* exiguës et dégradées, ces logements sont aussi loués par des migrants, qui recherchent des « petits boulots » dans le quartier. Ce mélange social est illustré dans le film *Beijing Bicycle*, qui met en scène deux adolescents de milieux différents. Pourtant, avec le départ d'une partie de la population lors des rénovations, les frontières entre anciens et nouveaux habitants – entre *established* et *outsiders*, pour reprendre la distinction d'Elias – sont relativement perméables dans la vie quotidienne, du fait du profil économique proche entre anciens Pékinois et migrants²⁹, bien que des frontières symboliques et socio-professionnelles continuent de les séparer.

Ce sont d'autres nouveaux habitants qui créent de la distance sociale. La rénovation urbaine a touché le quartier de Shichahai, pourtant l'un des plus « protégés » de la ville : les îlots de rénovation, même minoritaires³⁰, déstructurent le tissu urbain. Par exemple, une ruelle près de Houhai est fragmentée en deux. Une moitié est composée de maisons neuves à l'architecture « traditionnelle » des maisons à cour (四合院 *sihéyuàn*) mais équipées de systèmes de sécurité et de parkings (Illustration 6). Vendues à prix d'or et destinées à une élite transnationale³¹, ces résidences contrastent avec la partie ancienne de la ruelle, qui comporte toujours des maisons sur un niveau occupées par plusieurs familles, les *pingfang*³². Deux styles de vie coexistent sans se mélanger. Les nouvelles maisons à cour semblent destinées à un habitat secondaire. Leurs habitants, centrés sur leur « chez-soi », sortent rarement autrement qu'en voiture et ne font pas leurs courses dans les petites échoppes locales. On

²⁷ Habitant de logement public dans un îlot à démolir, X, 16 mai 2009.

²⁸ Cette expression désigne les habitants de longue date présents depuis l'époque pré-communiste ou les années 1950.

²⁹ Le phénomène de perméabilité est observé dans un quartier rénové de Paris. Patrick SIMON. La société partagée : relations interethniques et interclasses dans un quartier en rénovation : Belleville, Paris XX^e. *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 98, 42^e année, 1995, p. 173.

³⁰ La rénovation a servi à la construction de commerces ou d'hôtels de tourisme, plutôt qu'à du bâti résidentiel.

³¹ Un habitant m'a affirmé qu'un riche homme d'affaire hong-kongais en a acheté une.

³² Observation, Ya'er *hutong*, 12 juin 2008.

entrevoit leurs domestiques (保姆 *bǎomǔ*) mais eux n'entretiennent aucun contact avec les voisins. Ces derniers utilisent les toilettes publiques. Une fracture socio-spatiale existe entre ces deux mondes, géographiquement proches, architecturalement différents et socialement opposés :

[Habitant, 82 ans, X, 16 mai 2009] « Toutes les maisons sont actuellement habitées ». Il répète que ce sont des gens « riches » (有钱人 *yǒuqián rén*), différents des logements de sa cour : « Toutes les maisons de cette cour appartiennent au Bureau du logement (房管局 *fángguǎn jú*). Les riches sont très différents des petites gens (老百姓 *lǎobǎixìng*). Je n'ai aucun contact avec ces gens-là, on n'est pas du même monde, on ne parle pas la même langue. [ton ironique]

- Et les anciens voisins qui ont déménagé, avez-vous toujours des contacts avec eux ?

- Non, je n'ai plus de contact, ils sont partis loin, ils n'avaient pas les moyens d'acheter dans ce quartier. »

Un peu plus loin, un chantier perdure. La vie s'organise autour de ce terrain vague : un comité de résidents travaille juste en face et la ruelle est un lieu de passage et de sociabilité intenses. Le prix au mètre carré des futures résidences haut de gamme était de 50 000 yuans³³. Utilisant à leurs fins le principe de « protection du patrimoine », les promoteurs construisent ou restaurent des maisons de luxe sans se soucier de la cohésion sociale³⁴.

[Vendeuse de fruits migrante, habitante d'X, 27 avril 2007] Elle n'est pas contente des travaux de construction car ils « font fuir les clients potentiels. Ils vont encore construire des nouvelles maisons à cour carrée (四合院 *sìhéyuàn*) pour riches » (sur un ton méprisant).

[Habitante, 57 ans, X, 5 mai 2007] Elle dit avoir un tempérament ouvert (开放 *kāifàng*) et aime sortir. Elle s'excuse pour « l'état de désordre » de son logement, en cour collective. Il compte deux pièces, de moins de 10 m² chacune. L'autre côté de sa ruelle est en travaux. Le bruit la dérange beaucoup, « mais personne ne fait rien à ce sujet ». Elle aime son quartier mais regrette la présence de plus en plus marquée de « jeunes riches qui achètent et rénovent des maisons à cour mais qui gardent leur porte d'entrée fermée en permanence. C'est vraiment dommage de voir se développer cette nouvelle mentalité chez les résidents. »

Le quartier est aussi peuplé par de jeunes étrangers, « aventuriers du quotidien »³⁵ en recherche d'authenticité, attirés par le style de vie du « vieux Pékin » et ses loyers peu élevés :

[Résidente, X, 17 juin 2008] Elle affirme que le quartier s'enrichit régulièrement de nouveaux résidents qui louent des maisons sans étage dans le centre. Un Canadien d'origine portugaise



Illustration 6 : Maison à cour nouvelle génération (J. Audin, X, mai 2007)

³³ Entretien avec l'urbaniste Zou Huan, département d'architecture, Université Tsinghua, 17 mai 2007.

³⁴ Le correspondant du *Monde* habitait et travaillait dans une maison à cour entièrement restaurée d'une surface supérieure à 200 mètres carrés, louée 5 000 dollars par mois. [Entretien, X, 19 juin 2008]

³⁵ Catherine BIDOUE. *Les aventuriers du quotidien*. Paris : PUF, 1984.

sort pour jeter ses ordures et nous salue. « Cela fait pas mal d'années qu'il habite ici. Cet étranger donne des cours d'anglais aux enfants dans la cour, pour 100 yuans de l'heure. »

Les étrangers apprécient le style de vie dans les quartiers du centre-ville et louent des logements en meilleur état que la moyenne : l'intérieur de certains logements a été rénové, ils ont été équipés de sanitaires privés et d'une porte blindée. Ce désir d'habiter le centre ancien de Pékin traduit l'imaginaire du « quartier populaire », animé (la « vie de quartier », les petits métiers, les échoppes d'extérieur), que les étrangers considèrent comme possédant une grande valeur historique : ils trouvent la vie dans les tours modernes trop monotone, trop éloignée du centre-ville, tandis que les quartiers de *hutong* sont plus « authentiques », à échelle plus « humaine » et mieux situés dans la ville.

2) L'intégration des travailleurs migrants dans les *hutong*

J'ai étudié dans le premier chapitre le stigmatisme des travailleurs migrants en ville et comment ils l'acceptaient. Ce stigmatisme n'est pas incompatible avec leur intégration *de facto* par le travail. Le rôle des migrants dans les *hutong* est important dans le secteur de l'hygiène et du sanitaire. Le Bureau d'hygiène et d'environnement du Gouvernement de l'arrondissement gère les emplois d'éboueurs et d'employés des toilettes publiques³⁶. Le recrutement de couples mariés de migrants pour entretenir en continu de grandes toilettes publiques témoigne du processus de salarisation d'une partie de cette population dans des emplois peu qualifiés aux conditions de travail difficiles. Pour ces migrants, habiter en couple dans une pièce d'un bloc de sanitaires permet de régler le problème du logement et de rester ensemble :

[Couple employé dans les toilettes publiques, X, 12 mai 2008] « C'est suffisamment grand [...], on étire simplement le canapé qui peut devenir un lit ». Ce couple de migrants y travaille depuis cinq ans. Leur salaire mensuel est de 1 100 yuans par personne.

[Couple employé dans les toilettes publiques, X, 6 juin 2008] Le couple en charge des toilettes publiques habite à l'intérieur du bloc de WC : « On va utiliser la douche mise à notre disposition par l'employeur. Ce n'est pas très loin d'ici, dans une autre *hutong*. »

[Couple employé dans les toilettes publiques, X, 16 juin 2008] Originaires de l'Anhui, ils ont peu de congés. Quand l'un s'absente, l'autre reste sur place. Les toilettes sont ouvertes 24 heures sur 24. « En journée, les usagers sont les passants ou les employés de commerces ; il y a aussi les habitants de maisons sans étage. Nous nous connaissons avec l'habitude. Mais sans plus ». Un de leurs enfants habite avec eux. « Il va à l'école ici, à Pékin ». Ils ont décoré leur pièce avec des éléments personnels. « Ce n'est pas trop gênant d'habiter dans les toilettes. Pour l'odeur, on ferme la porte de notre chambre, on ouvre la fenêtre, ça va un peu mieux. »

La perspective des enfants est différente de celle des adultes. J'ai demandé si l'enfant s'intégrait et si ça ne posait pas de problème qu'il habite dans les toilettes publiques avec ses parents : « Il est encore petit, il n'a pas huit ans, donc ça se passe bien ». L'enfant ne semblait

³⁶ Dans les toilettes publiques chinoises, pas de pourboire : elles sont gratuites pour les usagers (à l'exception du papier toilette et du savon, très rarement fournis).

pas gêné par les conditions d'habitat, ce qui confirme l'analyse de Camille Salgues sur le « paysage moral » des enfants de *mingong* : « ce sont les adultes qui se réfèrent aux questions de sale et de propre et, derrière, à un certain système de classement général et plus abstrait »³⁷.

[Couple employé dans les toilettes publiques, X, 16 juin 2008] Originaire de Mongolie intérieure, elle vit Pékin depuis 8 ans et est employée depuis 5 ans. « Nous avons été engagés ensemble, la pièce pour habiter est fournie gratuitement ». Ils touchent le salaire minimum. « Nous n'avons pas vraiment de liberté, nous ne pouvons pas quitter ce lieu dans la journée. Quand on ne nettoie pas, on se repose dans la pièce à vivre. Parfois les gens nous demandent du papier toilette ; c'est gratuit [...]. Le samedi est le congé de mon mari, le dimanche c'est le mien. Mais qu'est-ce qu'on appelle congé ? Il faut faire la lessive, les courses... ! »

[Employé des toilettes publiques, X, 20 mai 2008] Ces toilettes ont été construites il y a trois ans. C'est une toilette de deuxième catégorie : il existe des toilettes basiques, de première catégorie, plus petites et sans pièce de repos (休息室 *xiūxi fáng*). Les employés dorment dans un dortoir collectif. Les toilettes publiques sont fréquentées par des « inconnus, des passants », donc ils n'ont pas de relation particulière : « Mais nous sommes connus par certains résidents du coin ». Ils y travaillent depuis un an et ont signé des contrats d'un an.

[Employé des toilettes publiques, X, 27 avril 2008] « Il y a une hiérarchie de la qualité des toilettes : les toilettes de meilleure qualité se nomment sanitaires publics (公共卫生间 *gōnggòng wèishēngjiān*) et sont entretenues par un couple de migrants mariés qui y vivent. Les toilettes plus rudimentaires se nomment toilettes publiques (公共厕所 *gōnggòng cèsuǒ*) et sont plus petites, plus anciennes. »

Les toilettes publiques constituent un équipement « nécessaire » pour les habitants de logements exigus et dégradés. Mais elles sont aussi devenues, avec l'intensification de la fréquentation touristique du quartier, un « service » comportant une dimension « pratique » pour l'ensemble des passants. Les employés jugent les conditions de travail difficiles mais satisfaisantes, tandis que leurs relations avec les habitants ne sont pas spécialement chaleureuses, se limitant à la politesse minimale des relations entre travailleurs et usagers :

[Couple employé dans les toilettes publiques, X, 16 juin 2008] « La plupart des usagers sont des touristes. Il y a aussi beaucoup de résidents « car ici, il y a beaucoup de maisons sans étage ; il n'y a pas de toilettes dedans, ce n'est pas comme dans les immeubles (楼房 *lóufáng*). À force, nous nous connaissons car cela fait longtemps que nous travaillons ici. [...] Les résidents, ils nous méprisent (看不起 *kàn bu qǐ*). On ne peut pas être amis.

- Pourquoi vous méprisent-ils ? À cause de votre origine ou de votre travail ?

- Il y a un peu des deux.

- Vous comptez changer d'emploi à l'avenir ?

- À mon âge, sans éducation (没有文化 *méi yǒu wénhuà*), ce n'est pas simple de trouver un autre emploi. Alors on reste ici, on s'habitue même si parfois on en a marre. D'autres couples prendraient notre place si on ne respectait pas les règles et les conditions du travail. »

Les migrants se soumettent à des métiers inconfortables et éprouvants, qu'ils acceptent pourtant au motif qu'ils leur procurent un cadre relativement stable pour gagner leur vie. S'ils

³⁷ Camille SALGUES. « Ici c'est comme le Sichuan après le tremblement de terre » : paysage moral des enfants de migrants ruraux en Chine In Didier FASSIN, Jean-Sébastien EIDELIMAN dir. *Économies morales contemporaines*. Paris : La Découverte, 2012, p. 83.

ne sont pas particulièrement proches des Pékinois, les migrants se lient d'amitié entre eux³⁸. Les migrants des toilettes publiques s'insèrent dans la vie urbaine en réinvestissant les secteurs sanitaires. Ils participent à la propagation de normes d'hygiène publique, de même que les éboueurs de la municipalité, dotés d'un triporteur pour nettoyer les ruelles³⁹ :

[Éboueur, X, 31 mars 2008] Originaire du Sichuan, il a été recruté sur contrat d'un an. L'an dernier, il était employé sans contrat : « Je préfère avec contrat ». Environ 80 personnes entretiennent les espaces publics, une équipe de jour et une équipe de nuit. Il travaille 13 heures par jour sans congé. Les employés sont nourris et logés par l'entreprise (管吃管住 *guǎnchī guǎnzhù*). Il ne sait pas s'il restera : il a déjà eu de nombreux petits boulots (打工 *dǎgōng*) « n'importe comment » (乱七八糟 *luànqībāzào*) dans d'autres villes (Shenzhen, Canton).

[Employé d'entretien des toilettes publiques, X, 18 mai 2008] Il est originaire du Gansu et travaille depuis trois ans. Il avait répondu à une annonce locale. Le dortoir collectif est fourni par l'entreprise à proximité des zones à entretenir. Il travaille tous les jours de 14 heures à 22 heures ; un autre travaille de 6 heures à 14 heures. Personne ne nettoie dans la nuit.

Ils ne voient pas facilement leurs femmes, même si elles sont parfois employées dans la même ville :

[Éboueur, X, 4 mai 2009] Il a signé un contrat et travaille de 5 heures à 11 heures puis de 13 heures à 17 heures, sans jour de congé. Il y a une équipe de relais du soir. Il habite dans un dortoir collectif (集体宿舍 *jítǐ*) et paye 150 yuans par mois de frais (生活费 *shēnghuófèi*) pour la nourriture et la douche. « Personne dans ce secteur n'est Pékinois. Les Pékinois peuvent toucher le *dibao*, donc ils gagnent suffisamment d'aide pour ne pas faire ce travail ». L'enfant vit dans la province natale (老家 *lǎojiā*) car « ils n'ont pas les moyens de l'élever » (养不起 *yǎngbùqǐ*). Sa femme est à Pékin, domestique (保姆 *bǎomǔ*), donc ils vivent séparément. Avant, il était paysan : « au moins, la situation actuelle est meilleure que dans la province natale. »

[Éboueur, X, 24 mars 2008] Originaire du Sichuan, il profite du logement et de la nourriture fournie par l'entreprise. Il gagne environ 1 000 yuans par mois. Il a signé un contrat « depuis deux ans. [...] Certes, les conditions sont plus stables, mais c'est moins libre quand on a un contrat, on ne part pas quand on veut. [...] Je travaille 13 heures par jour, sans congé. [...] Ma femme est à Pékin. [...] Elle ne vit pas chez moi car nous sommes tous les deux séparément pris en charge par nos employeurs, dans des logements collectifs non-mixtes. »

Les travailleurs de l'hygiène publique confirment que la perspective d'un emploi stable et moins rude ou moins dangereux que le secteur du bâtiment peut être motivante même s'ils côtoient la saleté. Conscients de leur position sociale peu avantageuse, ils « se contentent de peu ». L'intégration des migrants dans le secteur de l'hygiène contribue à leur soumission à un ordre social en leur défaveur : leur discrétion nourrit leur invisibilité sociale. C'est par cette voie qu'ils construisent leurs perspectives d'ascensions sociales pour leur famille.

Quant aux « petits métiers » qui ont foisonné dans les rues de Pékin depuis les années 1980, il en subsiste, exercés par des migrants et parfois par des urbains *xiagang*. Aujourd'hui, ils sont de plus en plus formalisés et règlementés de façon à les « figer »⁴⁰ pour mieux

³⁸ Les employés des toilettes publiques et les éboueurs se connaissent. [Observation, quartier X, 28 juin 2008]

³⁹ Mais ils ne nettoient pas l'intérieur des cours d'habitat.

⁴⁰ Jean-Louis Rocca remarque la contradiction de l'État développant l'informel. Jean-Louis ROCCA. *La condition chinoise...*, op. cit., p. 297.

contrôler l'activité de rue. Alors que la police chinoise et les *chengguan* tentent de réprimer la présence des travailleurs « informels » dans le cadre de sa politique d'embellissement des espaces publics, les petits métiers restent nombreux. Souvent, ils se situent à l'extérieur des canaux traditionnels de la surveillance publique et fonctionnent sur le mode de la combine, de l'entraide informelle.

[Vendeuse de fruits migrante, X, 6 avril 2007] Originaire du Henan, elle vit depuis huit ans dans une maison sans étage (平房 *píngfáng*) dans une pièce d'un peu plus de 10 m² louée moins de 500 yuans par mois. Son mari travaille au noir (打工 *dǎgōng*) dans le bâtiment. Une autre migrante, originaire du Jiangxi, loue une pièce pour un loyer mensuel supérieur à 1 200 yuans qu'elle trouve cher. Avec son mari, elle en a fait une boutique (sex-shop). Ses trois enfants vivent toujours dans le Jiangxi.



Illustration 7 : Vendeuse de fruits (J. Audin, X, mai 2007)

Quant à l'activité de chiffonnier, elle s'est développée dans les années 1980 (Illustration 8). Les chiffonniers étaient tolérés parce qu'ils contribuaient au nettoyage urbain, que la municipalité n'assurait que partiellement. Aujourd'hui, l'un des principaux petits métiers est la collecte de matériaux et d'objets recyclables : les habitants sont incités à recycler car ils « vendent » ces déchets.

[Chiffonnière, X, 13 mai 2008] Elle collecte les cartons, bouteilles en plastique, etc. Les prix sont de 0,1 yuan pour les bouteilles et d'1 yuan/jin (斤) pour les journaux. Originaire du Henan, elle fait ce travail avec son mari : « On ne gagne pas beaucoup d'argent ». Un habitant âgé se moque de leur manque d'ardeur : « Leur vie, c'est toujours verser de l'eau froide. » (泼冷水 *pō lěngshuǐ*)



Illustration 8 : Lieu de travail d'un chiffonnier (G. Laisne, X, avril 2009)

Si les Pékinois méprisent les migrants « rustres » et « incivilisés », les migrants « retournent le stigmate »⁴¹ en se moquant des urbains :

[Cordonnier, X, 15 mai 2009] « Les Pékinois ne le font pas, c'est difficile (辛苦 *xìnkǔ*) ; ils veulent un salaire, un travail en bureau. S'ils sont au chômage, ils n'ont qu'à toucher le *dibao*. »

[Chiffonniers, X, 4 mai 2009] « On n'est pas éduqués, ni qualifiés, voilà pourquoi on fait ce travail [...]. Il n'y a pas un seul Pékinois qui accepte de faire ce genre de travail, c'est sûr. Ils ont peur de se fatiguer, ils ont peur de la saleté. [...] Le rêve de tous est d'être dans un bureau mais il faut avoir étudié ». Ils habitent dans une cour collective mais n'ont pas d'autre rapport avec les voisins que celui du commerce : « C'est parce que nous sommes peu recommandables, sales

⁴¹ Retourner le stigmate signifie le gérer en le valorisant.

donc les gens gardent des distances avec nous. [...] En général, on se satisfait de peu, des choses simples, gagner suffisamment d'argent pour survivre (温吃 *wēnchī*), bien manger et nous occuper de nos enfants. »

Un processus de formalisation du « secteur informel » des petits métiers est en cours (Illustration 9). L'institutionnalisation est supervisée par les Bureaux de rue, qui gèrent la présence « légale » de réparateurs de bicyclettes, de cordonniers et de petites épiceries (小卖部 *xiǎomài bù*) en délivrant des plaques :



Illustration 9 : Métier de rue « légal » (J. Audin, X, mai 2009)

[Cordonnier, X, 15 mai 2009] Originaire du Zhejiang, il a ouvert cet atelier de rue il y a 16 ans. « Je suis en règle (合法 *héfǎ*), j'ai payé une taxe au Bureau de rue. Je paye 200 yuans par mois pour exercer cette activité. C'est pratique car j'habite à côté. Ces métiers de rue sont maintenant tous réglementés. Il y en a de moins en moins. Le gouvernement n'aime pas le désordre (乱 *luàn*). Maintenant, j'ai une situation plus stable, je ne suis pas inquiété par le *chengguan*. Mais c'est difficile pour des nouveaux, il n'y a plus beaucoup de places. »

[Réparateur de vélo, X, 6 mai 2009] Il travaille de 9 heures à 19 heures. Il habite dans une *pingfang* louée dans cette ruelle. Sa localisation a été fixée par le Bureau de rue : « J'ai payé une taxe pas trop chère, parce que ce métier entre dans la catégorie des activités pratiques et bénéfiques aux gens (便民 *biànmín*). »

Certaines activités sont plus ou moins tolérées, notamment la vente de fruits et légumes, qui rejoint les services « pratiques » et « utiles » à la collectivité, même si les scandales alimentaires ont induit davantage de méfiance vis-à-vis des stands de nourriture.

[Vendeurs de soupe ambulants, X, 4 juin 2008] Dans une ruelle, un couple de Pékinois tient un stand de soupe pimentée (麻辣烫 *málàtāng*). « Les habitants nous connaissent. [...] Mais parfois, le *chengguan* arrive. [...] Il nous dit de ne plus faire cette activité ; parfois, il nous met une amende. On fait ça parce qu'on gagne davantage qu'avec un emploi plus fatigant et plus difficile. [...] Là, on s'organise quand on veut, c'est mieux. Nous sommes âgés, c'est très dur de trouver un travail décent vu notre âge et notre manque de formation et d'éducation. »

Les métiers les plus surveillés sont la vente de DVD pirates :

[Vendeurs de soupe ambulants, X, 13 mai 2009] « On rentre chez nous dès qu'on a tout vendu. Le *chengguan* n'a pas la même attitude envers les activités illégales comme la vente de DVD. Nous faisons de l'alimentaire. C'est toléré par les autorités. »

[Vendeuse de DVD, X, 13 mai 2009] « Je suis très pauvre, je touche le *dibao* parce que je n'ai pas de travail. Mon mari est *xiagang* parce que sa *danwei* a eu des difficultés financières au moment des réformes. Il n'a plus retrouvé de travail parce que sa santé était mauvaise (身体不好 *shēntǐ bù hǎo*). Il reste à la maison. Pour gagner un peu d'argent, je fais cette activité. [...] En général, le *chengguan* me confisque tous mes films [en riant] pour les regarder ! Mais il ne met pas d'amende ». Après dix minutes, elle part car elle craint l'arrivée imminente du *chengguan*.

Tandis que de nombreux travailleurs migrants dans les villes économisent et envoient de l'argent à leur famille dans leur province natale, certains couples employés en tandem des toilettes publiques ont fondé un foyer à Pékin et y scolarisent leur enfant (unique).

L'assujettissement de cette population se fonde sur une opportunité de travail peu qualifié et, dans certains cas, il peut conférer des espoirs d'ascension sociale.

3) Commerces et tourisme : une gentrification par fréquentation

Le quartier de Shichahai a un « capital symbolique »⁴² élevé, ce qui, contrairement à d'autres quartiers comme Qianmen, lui a permis d'éviter l'ampleur des rénovations. Ce capital confère une forme de prestige à l'État local : « Shichahai est devenu un label (品牌 *pǐnpái*) »⁴³.

J'analyse à présent le rôle des instances commerciales et marchandes dans la construction de l'image du quartier. Parallèlement aux opérations de rénovation, le quartier de Shichahai se transforme sous l'impact du tourisme⁴⁴. Le dynamisme du tourisme et des commerces active une folklorisation de la « culture du vieux Pékin » (老北京文化 *lǎoběijīng wénhuà*)⁴⁵. Les occupants de logement public ou privé participent au renouvellement de la population habitante en louant leurs pièces par des voies diversifiées (agences, particuliers, petites annonces, bouche-à-oreille). En déménageant, ces anciens habitants favorisent donc la gentrification, le commerce folklorique et le tourisme. Ils laissent la place aux auberges de jeunesse, hôtels, bars et boutiques, ce qui suscite par la suite des conflits de voisinage avec ceux qui restent et se plaignent des nuisances⁴⁶.

Le développement du tourisme est une variable influente sur l'organisation locale des quartiers, reflétant la tentation de créer un « quartier-musée ». L'attraction touristique du centre s'est accompagnée d'une multiplication des activités commerciales dans ce secteur : ruelles bordées de bars pour touristes et jeunes Chinois branchés, boutiques de souvenirs, magasins de mode. La plupart des panneaux publics sont traduits en anglais⁴⁷. La dimension imaginaire du « populaire » explique la transformation des anciens logements d'habitants en bars, restaurants et magasins. L'exploitation de l'image du « quartier populaire » typique du vieux Pékin a commencé dans l'ère des réformes et s'est accélérée depuis l'annonce des Jeux Olympiques. Il en résulte une sorte de folklore correspondant à une image projetée de « la vie de quartier », idéal-type du quartier populaire, incluant l'imaginaire des petits métiers et des pratiques « traditionnelles ». Cet imaginaire prend forme dans la reconstruction modernisée et traditionalisée de logements d'habitants en vue de figer une image raffinée, restaurée et propre

⁴² Le géographe David Harvey a adapté le concept bourdieusien de « capital symbolique » à l'étude d'une ville. David HARVEY. *Géographie de la domination*. Paris : Les prairies ordinaires, 2008.

⁴³ Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008.

⁴⁴ Voir aussi Jennifer S. MACASEK. *From hutong to hostels : cultural tourism and the process of commodification in Beijing*. Mémoire de licence : philosophie : University of Pittsburgh, 2010.

⁴⁵ Voir notamment les sites internet : <http://bbs.oldbeijing.org/index.asp> et <http://www.shichahai.com/>.

⁴⁶ Voir dans le volume 2 les annexes n°7.B et n°7.C, p. 83-84.

⁴⁷ Observation, X, 6 avril 2007.

du quartier ancien. Les « grandes cours en désordre » (大杂院 *dàzáyuàn*) sont rasées puis reconstruites par la municipalité.

Si le développement du tourisme justifie la protection des ruelles et des logements anciens, il favorise aussi la compétition⁴⁸. En 2007, des dizaines de vélos-pousse proposaient une visite des *hutong* en appelant bruyamment de leur anglais maladroit : « *Hutong tour ! Rickshaw !* ». La plupart étaient des cyclo-pousse « illégaux » (游黑车 *yóuhēichē*) : en 2006, la municipalité de Pékin en a recensé plus de 1 500⁴⁹. Au guidon, de jeunes migrants au fort accent provincial venus chercher du travail à Pékin s'improvisent guides touristiques et proposent aux visiteurs de leur faire découvrir les secrets du vieux Pékin. L'échéance des Jeux Olympiques a régulé et rationalisé les agences de tourisme. Entre 2006 et 2009, l'activité de pousse-pousse a été de plus en plus règlementée : les véhicules devaient porter des plaques d'immatriculation et dépendre d'une agence de tourisme spécialisée⁵⁰.

Dans le quartier, depuis la fin des années 1990, à côté des boutiques de proximité et des restaurants populaires, des bars destinés à une clientèle non résidente se sont installés. L'imagerie du village, du quartier ancien en voie de disparition contribue à la transformation sociologique du quartier. Cependant, il est difficile de parler de véritable gentrification. Les quartiers du centre ancien sont dépendants du régime de propriété instauré par les groupes d'intérêts des administrations d'arrondissement et par les promoteurs immobiliers. Au sein des logements dégradés, peu d'espaces sont « laissés à l'abandon », « en friche », ce qui interdit des rachats à bas prix par des groupes d'avant-garde⁵¹. Cette forme de gentrification passe moins par l'« habiter » que par le « consommer » : elle s'incarne dans les bars et dans les magasins de mode à destination d'une clientèle touristique, étudiante ou expatriée aisée et branchée, rarement résidente du quartier. Ces commerces touristiques et gentrifiés se limitent à quelques ruelles : Yandai xiejie (烟袋斜街), Dashibei (大石碑), Nanluoguxiang (南锣鼓巷), Gulou (鼓楼) et les rives des trois lacs de Shichahai, formant des îlots de gentrification commerçante. En témoigne la fonction uniquement commerciale de la ruelle Nanluoguxiang,

⁴⁸ « Beijing court rules against unfair competition in hutong tours », *People's Daily*, 6 décembre 2001. URL : <http://www.china.org.cn/english/government/23256.htm> [consulté le 30 avril 2012].

⁴⁹ « 北京“一日游”半数非法 胡同游黑车多达1500辆 » [À Pékin, la moitié des « visites à la journée » est dans l'illégalité, les véhicules illégaux de visite des *hutong* sont plus de 1 500], 北京晚报 [*Beijing wanbao*], 17 mars 2006. URL : <http://travel.people.com.cn/GB/41636/41644/4209524.html> [consulté le 3 janvier 2012].

⁵⁰ Observation, X, 12 juin 2008.

⁵¹ Le concept de gentrification est *a contrario* valable pour l'usine 798 à Dashanzi devenue lieu d'art contemporain : investi au départ par des artistes recherchant bas loyers et vastes espaces, il fut progressivement médiatisé puis promu par la municipalité. Loin du « lieu déviant » menacé de démolition de ses débuts, Dashanzi est devenu l'un des lieux les plus branchés et touristiques de Pékin. Voir Hermance DE LA BASTIDE. *Art contemporain et pouvoirs à Pékin : les évolutions d'un champ et de ses acteurs à travers l'étude d'un « village d'artistes »*. Mémoire de Master 2 : Politique comparée : Paris : Institut d'Études Politiques, 2007.

dont la plupart des boutiques « branchées » ont ouvert juste avant les Jeux Olympiques. Les stratégies de l'État local en matière d'aménagement, entre marchandisation de l'usage des terrains et prise en compte du « capital symbolique » des *hutong*, coordonnent le dynamisme du tourisme à Pékin. Les commerces (bars, restaurants, cafés, maisons de thé), gérés par le Bureau du commerce, sont centrés sur le tourisme :

[Gérant d'un bar, X, 2 juillet 2008] Son bar a ouvert en 2003 : « Avant, c'était un logement habité, une *pingfang* privée (私房 *sīfáng*). Je la loue pour environ 100 000 yuans par an, près de 10 000 yuans par mois ». C'est cher mais le bar a de fortes rentrées d'argent, à en juger par la carte des consommations : des boissons à l'occidentale, alcoolisées (vin, champagne, cocktails) ou non (café, milk-shake), mais aussi du thé. Ces boissons sont proposées à un tarif élevé pour la moyenne des prix alimentaires chinois. Le bar ouvre à 16 heures et ferme quand le dernier client part. « Cela peut aller plus tard que 2 heures du matin mais jamais très tard. »

Les gérants de ces établissements sont généralement de jeunes entrepreneurs dynamiques ou étrangers, mais ce sont parfois aussi des Chinois assez âgés, n'arborant pas un style particulièrement « branché ». Malgré le rythme du développement des commerces dans les ruelles, il ne faut pas conclure trop rapidement à leur seule motivation financière. De nombreux tenanciers de magasins et d'hôtels respectent malgré tout la culture et l'architecture du centre ancien, quartier auquel ils sont attachés. La plupart sont d'anciens habitants de longue date :

[Propriétaire de bar, X, 25 juin 2008] Sur la rive sud du lac Houhai, cet homme assez âgé habite le quartier depuis 1980. Ce logement lui a été attribué à l'époque par la *danwei* – il a travaillé dans les chemins de fer. « Mais elle n'est toujours pas à moi, elle est toujours louée à la *danwei* [...]. En fait, il y avait deux appartements, deux familles différentes habitaient là. Et maintenant, je loue l'endroit à l'autre famille, qui est partie habiter dans sa propre maison privée » (私房 *sīfáng*). Son fils s'occupe du bar depuis qu'il a ouvert en 2002. Il avait fait des études professionnelles dans l'hôtellerie. C'est pourquoi ils ont décidé d'ouvrir ce bar.

La fréquentation des bars est essentiellement le fait de non-résidents du quartier : touristes étrangers, chinois ou bien expatriés étrangers et jeunes Chinois aisés. Sans être habitants, les touristes et expatriés exercent un pouvoir sur le quartier par leur « désir d'authenticité »⁵² : ce désir a d'ailleurs des effets sur la médiatisation des démolitions-expropriations⁵³. Quant aux hôtels et auberges de jeunesse promouvant un tourisme culturel et un cadre « authentique », ils constituent une proportion importante de l'activité commerciale dans les ruelles. Pour les touristes, les *hutong* représentent le mode de vie des Pékinois « authentiques », si bien que l'attrait des hébergements ne cesse d'augmenter. Cette

⁵² Voir Jean-Pierre WARNIER, Christine ROSSELIN dir. *Authentifier la marchandise : anthropologie critique de la quête d'authenticité*. Paris : L'Harmattan, 1996.

⁵³ Voir le chapitre 5.

gentrification des commerces⁵⁴ rappelle les pratiques stratifiées observées dans d'autres quartiers gentrifiés⁵⁵. Les voisins de différents milieux sociaux ne se mélangent pas :

« Cette sédimentation commerciale est en réalité souvent accompagnée d'une segmentation des pratiques : certains bars de proximité et les restaurants populaires sont davantage les lieux d'une sociabilité populaire locale peu ouverte aux étrangers, tandis que les cafés branchés ou les magasins de décoration attirent peu les anciens habitants. »⁵⁶

« Le boutiquier des quartiers populaires, au contraire, agit et parle avec ses clients comme avec des gens de la même classe sociale. »⁵⁷

[Habitant âgé, X, 16 juin 2008] Il aime se promener autour du pâté de maisons ou près des lacs. Mais il ne fréquente pas les bars. « Je ne pourrais pas me payer un verre dans un bar. »

Du fait des conflits potentiels avec les résidents ayant un rythme de vie différent, les bars du quartier doivent respecter certains règlements :

[Propriétaire de bar, X, 25 juin 2008] « On peut sortir les fauteuils à l'extérieur à partir de 16h, jusqu'à 2 heures du matin. C'est la règle du Bureau du commerce (工商局 *gōngshāng jú*). Si on ne la respecte pas, c'est le *chengguan* qui s'en occupe. Mais dans mon bar, il n'y a pas de problème car on se connaît avec les habitants et les voisins. »

C'est en cela que l'on peut parler de gentrification par les pratiques davantage que par l'habiter.

4) Temps sociaux du quartier

Les *hutong* sont investies par divers faisceaux d'interactions sociales : sport, discussion au frais devant sa porte, jeux, etc. Le quartier situé en centre ancien est tout d'abord un lieu d'achat, mais aussi de temps libre, de promenade ou de gymnastique pour les touristes et les habitants. En tant que lieu d'achat (magasins de souvenirs, marchands ambulants de fruits et d'objets), il propose un large éventail de magasins, d'échoppes et de marchés frais fournissant des produits de première nécessité à prix bas⁵⁸. Henri Coing identifie le même style d'occupation des rues à vocation commerçante dans le Paris populaire :

⁵⁴ Ce terme illustre un mode de gentrification qui ne relève pas de l'habiter mais du *consommer*. Sur la gentrification habitante, voir Sylvie TISSOT. *De bons voisins : enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*. Paris : Raisons d'agir, 2011.

⁵⁵ « Le phénomène d'embourgeoisement ou de "gentrification" fonctionne rarement selon le modèle simple de l'invasion/succession, du remplacement intégral des anciennes couches populaires par les nouveaux habitants tous implantés durablement. Le jeu combiné des mobilités, des stabilisations, des rotations, aboutit bien souvent à inscrire dans l'espace des divisions sociales tranchées et durables, des micro-différenciations locales qui alimentent des conduites d'évitement entre les diverses populations en présence ». Yves GRAFMEYER. La coexistence en milieu urbain : échanges, conflits, transaction. *Recherches sociologiques*, janvier 1991, p. 169

⁵⁶ Sonia LEHMAN-FRISCH, Gwénola CAPRON. Le sentiment de quartier en milieu gentrifié : de San Francisco à Bogota In Jean-Yves AUTHIER, Marie-Hélène BACQUÉ, France GUÉRIN-PACE dir. *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*. Paris : La Découverte, 2007, p. 122.

⁵⁷ Richard HOGGART. *La culture du pauvre*. Paris : Minuit, 1970, p. 102.

⁵⁸ On trouve dans les ruelles des boutiques pour la vie quotidienne : coiffeurs, épicerie, marché couvert. Elles sont promues par la municipalité car situées dans la catégorie des services aux habitants (便利 *biànlì*).

« La rue est aux piétons, et s'engorge vite ; les mots pour la décrire sont toujours dans la bouche des gens : animation, grouillement, ambiance. [...] Les femmes qui ne travaillent pas mettent souvent longtemps à faire leurs achats ; pour certaines, dont le logement est vraiment inconfortable, c'est le meilleur moment de la journée. »⁵⁹

La même appréciation de la relation avec les commerçants de rue se retrouve dans les *hutong*, sans grande différence entre hommes et femmes. Le quartier emploie en effet de nombreux travailleurs, ce qui augmente sa dimension « vivante » (热闹 *rènao*). Enfin, la fréquentation des bars pour y consommer des recettes « occidentalisées » donc « à la mode », « au goût des jeunes », anime la vie nocturne et ses conflits, appelant à de nouveaux modes de gestion.

Je me suis intéressée à l'hétérogénéité des temps sociaux, c'est-à-dire aux temporalités des pratiques et des conflits d'usage de l'espace. Les degrés d'implication dans le quartier varient en fonction de plusieurs paramètres, dont la personnalité des gens. Très tôt, petits commerçants et habitants déambulent dans les ruelles, profitant du calme ambiant, les groupes de touristes n'étant pas encore sortis. Dans la fraîcheur matinale, les personnes âgées font de la gymnastique autour des lacs ou achètent leur petit-déjeuner dans les échoppes de nouilles. Le quartier de Shichahai concentre une diversité foisonnante de vies qui ne se ressemblent pas et ne se déroulent pas au même rythme. Après 11 heures, bars et magasins de souvenirs s'activent pour accueillir des masses de visiteurs venant de tout le pays et de l'étranger. Les pousse-pousse déboulent à toute allure pour proposer des visites des *hutong*. Une spécificité du quartier est l'enchevêtrement de la fréquentation de l'espace par des groupes sociaux différents. Ces différents temps sociaux indiquent la diversité des modes d'habiter et des modes de fréquentation d'un quartier.

Le premier groupe est celui des habitants et travailleurs du quartier, qui vivent « au rythme solaire »⁶⁰. Ils sont plutôt présents dans les ruelles de 5 heures à 17 heures et jusqu'à 18 heures ou 19 heures pour ceux qui rentrent du travail :

[Observation, X, 6 avril 2007] Dans les *hutong* entre 7 heures 30 et 8 heures 40, l'espace public est surtout investi par des habitants du quartier ainsi que par certains gérants de boutiques situées le long des lacs Houhai et Qianhai. Les personnes âgées profitent de l'air frais et du calme de l'aube pour se promener ou pour faire de l'exercice.

Les personnes âgées se lèvent avec le soleil à 5 ou 6 heures et font de l'exercice autour des lacs avant de prendre leur petit déjeuner. Les repas sont pris en extérieur si le temps le permet. Durant les saisons chaudes, les habitants apprécient également le fait de sortir au frais le soir après le dîner, pour se promener ou pour exercer une activité comme la chorale ou la

⁵⁹ Henri COING. *Rénovation urbaine et changement social : l'îlot n°4 (Paris 13^e)*. Paris : Éditions ouvrières, 1966, p. 54.

⁶⁰ Je reprends l'expression de Colette PÉTONNET. *On est tous dans le brouillard...*, op. cit., p. 87.

gymnastique. Ils font de l'exercice essentiellement pour rester en bonne santé. On remarque un besoin général de rester actif, de passer du temps à l'extérieur, de se rendre utile auprès des petits enfants et ainsi de pouvoir bénéficier, soi-même plus tard, quand ils en auront besoin, d'assistance familiale. Mais surtout, toute activité sportive ou culturelle en extérieur est un moyen de socialiser avec le voisinage (le quartier est un haut lieu de discussion et de commérages). De nombreux habitants installent des tables et des chaises pour jouer aux échecs, au go, aux cartes ou au mah-jong. L'État encourage cette culture du sport par une politique de *pass* annuels illimités pour les parcs, attribués pour 50 yuans aux plus de 60 ans et gratuits pour les plus de 65 ans. De même, l'instauration d'une carte de bus gratuite pour les plus de 60 ans, activée à partir du 1^{er} janvier 2008, a rencontré un grand succès⁶¹.

Entre commérages, détente et surveillance, les « brigades au brassard rouge » sont très présentes dans les quartiers anciens. On pourrait prendre ces personnes âgées pour des membres du « comité de quartier » mais en réalité, il s'agit du réseau de bénévoles mis en place par le comité de résidents⁶². Dans le quartier, les détenteurs du brassard rouge assis sur le seuil des maisons ou sur de petits tabourets dans une ruelle profitent de ce moment pour discuter entre eux et commenter les activités dont ils sont les spectateurs. Malgré leur moyenne d'âge élevée, ces brigades exercent toujours une certaine forme de surveillance car leur rôle officiel est d'observer attentivement les personnes présentes dans les ruelles. Ce rôle est encore efficace :

[Observation, X, 26 avril 2008] Deux femmes bénévoles au brassard rouge sont assises dans une ruelle adjacente à un îlot d'habitat en démolition. La plus âgée des deux me fait remarquer que je suis déjà passée à cet endroit il y a deux jours, témoignant de sa bonne mémoire. Cette ruelle étant située à côté de l'ancienne résidence de Lao She, de nombreux touristes étrangers y passent... Pourtant, elles ont bel et bien reconnu mon visage.

Le rôle des comités de résidents dans ces quartiers est essentiel car il n'existe pas de structure locale de gestion de l'habitat⁶³. Il est courant que des « brassards rouges » et des employés des comités de résidents se rendent chez des habitants, organisent des activités en extérieur ou aillent à des réunions ensemble. Les comités de résidents jouent aussi un rôle dans la politique de salubrité des ruelles. Les membres des comités de résidents s'estiment satisfaits de travailler en milieu populaire car le comité est une instance présente depuis les années 1950, ce qui nourrit leur légitimité ; les habitants se sont habitués à ce mode de gestion ; quant aux retraités, ils apprécient les activités pour occuper leur temps libre.

⁶¹ Résidente, X, 28 octobre 2008.

⁶² J'analyserai l'organisation de ce réseau local dans le chapitre 4.

⁶³ Le Bureau du logement perçoit les loyers des logements publics, les policiers et les *chengguan* se chargent de la sécurité publique, de la prévention des crimes et de la surveillance des activités illicites.

Le second groupe est celui des non-résidents du quartier. Les touristes (chinois ou étrangers) sont présents dans les ruelles entre 10 heures ou 11 heures jusqu'à généralement 20 heures, pour parcourir les *hutong* et visiter les anciennes demeures du « vieux Pékin ». Les consommateurs et clients des bars, le plus souvent de jeunes chinois âgés de 25 à 35 ans ou des étrangers résidant à Pékin, sont présents de 19 heures à 2 heures du matin.

Cet enchevêtrement des groupes et des temps sociaux se structure au quotidien par une relative coexistence des différents usages de l'espace. Seul le problème des nuisances sonores dues à l'activité des bars se pose, notamment pour les habitants résidant près des lacs.

[Habitante âgée, X, 12 avril 2007] « Le plus gros problème du quartier est le bruit des bars la nuit. Ils mettent la musique jusqu'à 2 ou 3 heures du matin. Nous ne pouvons pas dormir [...]. Il n'y a pas de solution (没办法 *méi bànfǎ*). On ne peut pas le régler (解决不了 *jiějué bù liáo*), tout le monde s'en fiche (谁都不管 *shéi dōu bù guǎn*). Les gens du comité de résidents ne peuvent rien faire, la police est venue une fois, et elle est repartie. [...] En plus, nous avons tous plus de 60 et 70 ans, nous ne pouvons pas aller courir partout pour nous plaindre, nous avons des problèmes de santé. Par exemple, moi, je ne peux plus marcher, j'ai mal à la jambe. »

[Deux habitantes, X, 11 avril 2007] Elles détestent le bruit des bars et les touristes qui défilent en permanence : « À 21 heures, on commence à aller se reposer, ils allument leur musique à tue-tête, ce n'est pas possible ! Mais comme d'habitude, personne ne s'occupe de nous. »

En fait, le bruit des voisins ou des passants constitue, comme dans tout quartier de centre-ville⁶⁴, un conflit d'usage entre « ville qui dort et ville qui s'amuse »⁶⁵. Ce motif de conflit met en scène les différences sociales et culturelles entre les différents groupes⁶⁶. Dans les *hutong*, la frontière des normes de vie se place entre des « habitants de longue date » et des « noctambules », considérés comme un facteur de désordre :

« Le quartier de Shichahai, tranquille et paisible, n'existe plus. Du matin jusqu'au soir, tout n'est que bruit et pagaille. En particulier le soir et la nuit, les résidents n'ont aucun moyen de se reposer chez eux, cela dure souvent toute la nuit jusqu'à l'aube. Les résidents des alentours ont tous émis cette plainte à de nombreuses reprises mais jusqu'à aujourd'hui, personne ne s'en est préoccupé. **Nous ne savons pas où aller nous plaindre, ni à qui nous adresser !!!** »⁶⁷

De nombreux problèmes s'aggravent du fait de ces « vides de gestion », ces « trous noirs », illustrés par la récurrence d'expressions telles que « pas de solution », « on ne peut rien faire » (没办法 *méi bànfǎ*)⁶⁸, qui suggèrent une certaine « demande d'État ».

⁶⁴ « Le bruit est d'autant plus durement ressenti qu'il touche le domicile, le lieu cocon. [...] Avec le bruit, c'est l'espace public qui fait irruption dans le privé et laisse la personne sans autre lieu de repli possible ». Sébastien ROCHÉ. *Tolérance zéro ? Incivilités et insécurité*. Paris : Odile Jacob, 2002, p. 44-45.

⁶⁵ « Il s'agit de la confrontation entre les résidents des quartiers soucieux de leur tranquillité et les consommateurs bruyants des bars, des lieux de nuit et des terrasses qui se multiplient, symboles de l'émergence d'un espace public nocturne. Il oppose la ville qui dort à la ville qui s'amuse ». Luc GWIAZDZINSKI. *La nuit, dernière frontière de la ville*. La tour d'Aigues : L'Aube, 2005, p. 133-134.

⁶⁶ « Le bruit rappelle, jusque dans l'intimité, combien sont étrangers des voisins qui vivent selon d'autres horaires et d'autres mœurs ». Jean-Claude CHAMBOREDON, Madeleine LEMAIRE. Proximité spatiale et distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement. *Revue française de sociologie*, n°11, 1970, p. 19-20.

⁶⁷ Lettre ouverte rédigée par une résidente, X, annexe n°3.A, p. 52.

⁶⁸ Habitant, X, 21 avril 2007.

[Habitante, X, 12 mai 2009] « Personne ne sait qui est en charge, entre le *chengguan*, la police (警察 *jǐngchá*), et le Bureau du commerce (工商局 *gōngshāngjú*)... »

Le développement du tourisme crée de nouvelles contraintes dans la vie quotidienne des centres-villes en même temps qu'il ouvre de nouvelles opportunités pour les habitants. Certains compromis de coexistence ont pu être établis, mais les temps sociaux se diversifient et les habitants en viennent à mettre en cause les pouvoirs publics pour leur absence d'intervention dans la défense de leurs intérêts. Ce besoin exprimé d'ordre et de « prise en charge » de leurs demandes suggère un désir d'intervention régulatrice dans la vie du quartier face à ce que les habitants considèrent comme un désengagement de l'État des secteurs de la vie sociale. Ce désengagement est à la fois une stratégie de gouvernement et une faiblesse de l'administration chinoise actuelle. De fait, pour les habitants qui estiment que le quartier s'est dégradé au point que leur « prise de parole » n'est pas entendue, il ne reste alors plus que la sortie (*exit*). Certains profitent de l'augmentation générale de la valeur de leur quartier d'habitation pour rester y faire du commerce, louer, sous-louer ou vendre leur logement. C'est ainsi qu'entre rénovation urbaine et opportunité de déménagement vers les logements confortables, le quartier se vide peu à peu de ses habitants.

B - Processus de civilisation, politique de civilisation et résistances

Loin du « petit confort » prôné par l'État, l'habitat des ruelles est en décalage avec les exigences de la « modernisation ». Néanmoins, face à la vague de démolitions qui les touche, les habitants, en majorité de classes sociales modestes, ne restent pas passifs⁶⁹.

1) Habiter en quartier ancien : les sociabilités de l'inconfort

Les logements inconfortables ou trop exigus tendent à pousser les habitants hors de chez eux malgré eux⁷⁰. À cela s'ajoutent, comme ce fut observé dans d'autres contextes, des contraintes matérielles et psychologiques fortes⁷¹. Pourtant, malgré tout, un usage moyen des maisons à cour dégradées s'installe avec le temps, ce qui invite à étudier la continuité des pratiques sociales populaires dans cet espace. Parfois, elles peuvent devenir des formes de résistance à la politique de civilisation imposée par l'État.

Contrastant avec l'explosion urbaine et l'évolution des styles de vie vers des lieux privés, on peut encore voir, dans les *hutong*, des personnes âgées de plus de 80 ans, obligées de sortir

⁶⁹ Je présenterai les stratégies et tactiques de résistance dans le chapitre 5 de la thèse.

⁷⁰ Henri COING. *Rénovation urbaine...*, *op. cit.*, p. 62.

⁷¹ « À l'absence de confort matériel – l'absence d'équipements sommaires comme la disposition individuelle de l'eau –, s'ajoute le manque de confort subjectif que provoquent l'entassement et la promiscuité ». Guy GROUX, Catherine LÉVY. *La possession ouvrière : du taudis à la propriété (XIX^e-XX^e siècle)*. Paris : Éditions ouvrières, p. 247.

en pleine nuit, été comme hiver, pour marcher jusqu'aux toilettes publiques de leur ruelle. De même, seuls les habitants comprennent la signification du maintien des portes ouvertes dans les maisons à cour où habitent entre dix et vingt familles. En fait, l'inconfort n'est pas nécessairement subi comme une contrainte par les personnes qui le vivent au quotidien :

« Lorsque l'on cherche à saisir ce qui constitue le fondement du style de vie des classes populaires, on trouve au principe de toutes les attitudes le goût du concret et l'attachement au groupe local qui se manifestent dans l'importance conférée aux liens domestiques et aux relations de voisinage. »⁷²

Sans aller jusqu'à les mythifier, je considère ces modes de vie comme des « arts de faire »⁷³. La notion de « *quotidianisation des styles de vie* »⁷⁴ traduit la forme complexe de la domination prenant corps dans les routines. Dans les quartiers anciens, la *quotidianisation de l'inconfort* illustre le fait que les individus se soient habitués au confort sommaire. L'habitude suit un processus complexe qui ne se réduit pas à la répétitivité : les normes s'actualisent en contexte⁷⁵. Le processus de *quotidianisation de l'inconfort* montre que toute perception du confort est relative et subjective. Certaines formes apparentes d'inconfort traduisent parfois un « confort *discret* »⁷⁶, en décalage par rapport à la norme du confort matériel promue par l'État.

Cet usage moyen est justifié par les acteurs, et émerge à partir de l'utilisation d'objets et d'équipements de la vie quotidienne. Principal facteur d'adaptation des conduites, le manque d'espace dans les logements de *hutong* et les extensions construites au sein des cours est un produit du contexte historique. Durant les années 1960 et lors de la Révolution Culturelle, la pénurie de logement avait contribué au surpeuplement résidentiel dans l'habitat existant, c'est-à-dire les maisons à cour carrée du centre ancien de Pékin (四合院 *sìhéyuàn*) : des familles avaient été amenées à cohabiter dans une maison à cour. À la suite du tremblement de terre de Tangshan en 1976, les habitants de Pékin durent faire face à de nombreux dégâts matériels en matière de logement et il fallut continuer à aménager des extensions pour les familles sans logement. Au fil du temps, ces logements partagés et ces habitats de fortune ont été

⁷² Richard HOGGART. *La culture du pauvre*. Paris : Minuit, 1970, p. 65.

⁷³ « Le quartier apparaît ainsi comme un lieu où manifester un “engagement” social, autrement dit : un art de coexister avec des partenaires (voisins, commerçants) qui vous sont liés par le fait concret, mais essentiel, de la proximité et de la répétition ». Michel DE CERTEAU, Luce GIARD, Pierre MAYOL. *L'invention du quotidien : 2, Habiter, cuisiner*. 2^e édition. Paris : Gallimard, 1994, p. 17.

⁷⁴ Cette notion est présentée dans Jean-François BAYART. Comparer par le bas. *Sociétés politiques comparées*, n°1, janvier 2008, p. 19.

⁷⁵ Pour une approche critique de l'habitude, voir Jean-Claude KAUFMANN. *Ego : pour une sociologie de l'individu*. Paris : Nathan, 2001, p. 158.

⁷⁶ Le confort discret « est fait de rapports sociaux non institutionnalisés, situés hors du commerce, des partis, des associations ou des syndicats : liens entre générations diverses, relations de voisinage, [...] partage de parole [...] à l'occasion de la promenade du chien ». Jean-Pierre GOUBERT. Le confort dans l'histoire, un objet de culte In Jean-Pierre GOUBERT dir. *Du luxe au confort*. Paris : Belin, 1988, p. 27.

communément nommés « grandes cours en désordre » (大杂院 *dàzáyuàn*)⁷⁷. Ce terme utilisé dans le langage populaire caractérise la déstructuration de l'architecture des maisons à cour du fait de l'arrivée de ces familles nombreuses. Le manque d'espace de chaque pièce à vivre a eu pour conséquence des « débordements » d'objets sur l'extérieur et des extensions de logement. Pour ces raisons, dans la vision commune, la connotation péjorative de ce terme focalise sur le désordre et le surpeuplement. Mais le niveau de dégradation étant très avancé et la propriété « privée » n'étant pas réellement protégée, le cercle vicieux se reproduit. De plus, l'habitat ancien étant menacé par des projets de rénovation conduisant à des démolitions, les gens ne sont pas incités à amorcer des travaux de restauration.

L'apprentissage social du rangement et de la propreté se situe à la racine de tout processus de civilisation :

« Le monde est né de l'idée du propre ; le premier apprentissage de l'enfant est celui de la propreté ; le geste quotidiennement refondateur de la civilisation consiste à se laver et à ranger. Être propre, c'est être en propre, être soi, clairement séparé de la souillure et du non-soi ; se défaire de la saleté dessine la première frontière existentielle. »⁷⁸

Les pratiques quotidiennes des habitants des *dazayuan* se différencient de celles des habitants des *siheyuan*. Dans les *dazayuan*, la porte d'entrée donnant sur la cour est quasiment toujours ouverte. À l'intérieur, l'espace de la cour est occupé par de nombreuses constructions réalisées par les habitants. Au fil des années se sont édifiées des petites cahutes découlant principalement du mariage des enfants ou servant à aménager un espace de vie plus important des familles résidentes (Illustration 10). Faites de tôles, de briques, de bois, elles servent de cuisine ou de lieu de stockage, parfois même de pièce à vivre :



Illustration 10 : Extensions au sein des cours (G. Laisne, X, avril 2009)

[Habitante allocataire du *dibao*, X, 13 mai 2009] « J'ai une maison ni publique, ni privée. La *pingfang* où j'habite est une construction sauvage, illégale, pour les pauvres (贫民窟 *pínmínkū*). On n'a jamais eu de logement officiel alors on s'est construit une pièce dans une cour. »

Résultant de ces constructions, l'espace de la cour s'est progressivement réduit à un étroit passage cheminant entre les imbrications d'extensions de part et d'autre.

⁷⁷ Voir le volume 2, annexe n°4.B, illustration 2, p. 68.

⁷⁸ Jean-Claude KAUFMANN. *Le cœur à l'ouvrage : théorie de l'action ménagère*. 2^E édition. Paris : Pocket, 2011, p. 26.

[Résident âgé, X, 17 juin 2008] « Dans les maisons sans étage, c'est serré, tendu (紧张 *jǐnzhāng*). Avec 14 familles dans notre cour, en fait il n'y a plus de cour (没有院子 *méi yǒu yuàn le*). »

Bien que ces constructions soient de type « informel », voire « illégal », les instances locales de gestion du logement sont informées de ces pratiques, elles les tolèrent et les régulent depuis l'époque communiste⁷⁹. Pour construire une extension dans une cour, il faut en faire la demande auprès du Bureau du logement. Celui-ci valide en général la requête car elle émane d'un réel besoin d'espace, problème que les autorités publiques ne peuvent résoudre :

[Habitante, X, 13 mai 2009] « - J'ai remarqué que les maisons du quartier étaient reconstruites. Comment ça se passe pour les cours encombrées par les maisons « illégales » comme la vôtre ?

- Il y a assez de place pour tout reconstruire. Soit ils nous construisent notre logement, soit ils le laissent et construisent autour. Je te le garantis, ils ne risquent pas de détruire notre logement, car ils savent qu'on serait sans domicile sinon. »

[Habitants, X, 15 mai 2009] « Si on peut construire une extension, on le fait, sinon, on ne le fait pas. C'est interdit mais on le fait quand même, le gouvernement ne dit rien. »

[Habitant de maison privée, X, 13 mai 2009] « Cela fait très longtemps que le gouvernement reconnaît (承认 *chéngrèn*) les multiples constructions informelles dans les cours. Selon moi, cela ne représente pas un problème fondamental pour le gouvernement chinois. »

Les conditions de vie spartiates ont des conséquences sur les rapports administration-habitants et sur la sociabilité locale, comme dans le cas du vieux Paris :

« La présence d'une cour accentue encore cet aspect, instaurant une vie de relation presque obligatoire. La vue plonge chez les voisins, les enfants jouent ensemble dans la cour, on se parle d'une fenêtre à l'autre. Le va-et-vient qu'imposent W.C. et postes d'eau extérieurs multiplie les occasions de rencontre. Alors, entre femmes qui n'ont pas de travail professionnel, s'établit une familiarité de rapports extrême. Plus guère de secrets, on échange ses ennemis, on se demande des conseils. Il peut arriver qu'une personne, souvent la concierge, prenne un ascendant extraordinaire sur une telle communauté. »⁸⁰

À Pékin, le rôle de concierge est assuré par les agents et activistes du comité de résidents, tandis que désordre, contrôle social et entraide sont souvent associés à l'inconfort des *hutong* :

« Une telle exigüité ne facilite pas la vie quotidienne. Toutefois comme dans beaucoup de situations analogues à travers le monde, la solidarité et l'entraide des habitants restent les traits dominants [...]. Évidemment, avec l'entassement des caisses, des cageots, des multiples objets qui ne trouvent pas place à l'intérieur, la cuisine faite dans des appentis, les piles de charbon pourtant soigneusement rangées, le linge qui sèche sur les cordes tendues dans tous les sens, il serait vain de chercher à y retrouver la majesté, le charme, la sérénité d'autrefois. »⁸¹

[Habitante, X, 10 juin 2008] Elle habite dans une pièce de 30 m² avec son mari et son petit-fils. Il y a une cuisine et des toilettes privées. S'il est petit, elle l'apprécie car elle y vit depuis plusieurs dizaines d'années. Leur voisin de cour a un logement privé, le sien est un logement de *danwei*. Sur le plan des rapports humains et de l'architecture, les deux sont très proches.

⁷⁹ Comme c'était le cas des bidonvilles en France, il y a une reconnaissance officieuse de ce type de logement par les agents municipaux. Voir Colette PÉTONNET. *On est tous dans le brouillard...*, op. cit., p. 70.

⁸⁰ Henri COING. *Rénovation urbaine et changement social...*, op. cit., p. 66.

⁸¹ Léon HOA. *Reconstruire la Chine : trente ans d'urbanisme*. Paris : Moniteur, 1981, p. 175.

L'exiguïté et la promiscuité sont les premières causes du désir de déménagement des habitants mais ce sont aussi des facteurs de rapprochement des familles. Les sociabilités de l'inconfort s'accompagnent d'arts de faire du voisinage. La vie collective dans les cours a contribué à développer des formes ordinaires de solidarité entre voisins. La cuisine est souvent l'occasion de partager des repas en commun ou de discuter autour des recettes. Plus généralement, la vie en collectivité dans les cours surpeuplées est comparée à « une grande famille ». Cette vision idéalisée de la solidarité de cette « communauté d'habitants » oblitère les désagréments matériels :

[Habitante, X, 3 avril 2007] Cette femme a toujours vécu dans ce quartier. Elle a déménagé en 2001 dans une résidence d'immeubles de six niveaux, proche du centre historique. Selon elle, « la vie dans une cour, c'est comme une grande famille (家 *jiā*)⁸². Il n'y a pas de mauvais côtés ; tout le monde peut s'entraider. »

Bien sûr, les édifications « anarchiques » et le surpeuplement sont aussi cause de nombreux conflits de voisinage. Dans certains cas, les extensions bloquent la lumière du voisin, empêchent la bonne circulation de l'aération, ou bien le conflit porte sur les vols d'objets ou de stocks de nourriture :

[Résidente dans une cour « surpeuplée », X, 11 avril 2007] « Dans la cour, tu vois cet arbre... Eh bien, stockées là, il y a les affaires de tout le monde ; chaque famille a l'habitude de mettre ses affaires, en particulier la nourriture est stockée ici, dehors. Alors parfois, il arrive que l'on remarque que bizarrement, la quantité de nourriture que l'on possède semble avoir diminué de volume. Alors on va voir la famille d'à côté car il y a un souci. Ou bien notre chat va aller manger leur poisson qui est entreposé à l'extérieur, et du coup, c'est eux qui ne sont pas contents. Voilà un genre de conflit très simple et très répandu dans la vie de tous les jours. »

Dans certains cas, les conflits révèlent des modes de vie incompatibles entre habitants de longue date et nouvellement arrivés, notamment les migrants attirés par les bas loyers de ces logements exigus :

[Habitante d'environ 45 ans, X, 3 avril 2007] « Les problèmes dans les cours surpeuplées se sont accumulés avec le temps. Au départ, il y avait une ambiance harmonieuse (和谐 *héxié*), mais maintenant... »

Les *dazayuan* ont une mauvaise image (« insalubres », « en désordre », « sales ») dans l'opinion générale, d'autant qu'elles présentent d'importants risques d'incendie, que les autorités municipales redoutent. Un avocat volontaire pour le comité de résidents X3 affirme que les problèmes liés aux extensions constituent le plus gros des affaires qu'il ait à traiter :

[Avocat bénévole, comité de résidents, X3, 1^{er} juillet 2008] « Les problèmes les plus fréquents se lient aux architectures illégales, c'est-à-dire les maisons construites sans autorisation dans les cours. Il est possible d'utiliser cet espace car il est commun dans l'architecture de la maison à cour, il n'appartient à personne en particulier. Mais ça reste illégal. »

⁸² On note la dimension affective forte dans le terme chinois – 家 – signifiant « famille, foyer », qui surpasse la dimension matérielle du terme – 房 – signifiant « logement ».

Outre l'inconfort de la vie quotidienne, la question des « constructions illégales » se pose également en cas de démolition de la parcelle car les occupants risquent alors de ne pas être indemnisés. Ainsi, les cours sont collectivement gérées par leurs occupants comme parties communes – les propriétaires disposant de davantage d'influence dans la prise de décision – mais elles demeurent matériellement dégradées et soumises aux projets de rénovation du fait des conséquences de l'histoire du logement.

De plus, dans les maisons sans étage, le débordement des pratiques intimes dans les espaces publics témoigne d'un usage particulier de l'espace proche de l'habitat. La vie privée s'y étale de manière plus flexible que dans les autres types d'habitat mais cela n'empêche pas les individus d'exercer un certain contrôle sur leur intimité. Ce contrôle est simplement différent. Depuis l'époque où le logement surpeuplé était la norme d'habitat urbain, les habitants des *hutong* conçoivent l'espace privé différemment selon l'architecture et le statut de leur logement. Cela se traduit, entre autres, par l'ouverture ou la fermeture de la porte des cours. Du fait de la cohabitation de plusieurs familles dans une même cour – jusqu'à 15 familles –, la porte d'entrée principale de la maison à cour est ouverte :

[Habitante, X, 4 mai 2007] Elle a toujours habité dans le quartier, depuis toute petite : « la vie en commun avec d'autres familles est agréable, on peut tous s'entraider ». Mais il y a des petits tracas : « l'hygiène pose problème dans notre cour. Je suis la seule qui nettoie, c'est embêtant ». De manière générale, les « résidents se connaissent tous, les portes des maisons à cours ne sont que rarement fermées. »

[Habitants, X, 20 avril 2007] En milieu d'après-midi, les portes d'entrée des maisons à cour « en désordre » (大杂院 *dàzáyuàn*) sont toutes ouvertes. Les Pékinois n'apprécient parfois pas que les touristes pénètrent à l'intérieur. Mais ce n'est pas toujours le cas. Je demande à un homme et à sa fille si je peux entrer dans la cour et voir l'intérieur. Il répond en souriant : « Entre, ça ne me dérange pas du tout, mais tu sais, il n'y a pas grand chose à voir. »

Ainsi, les cours surpeuplées sont habitées comme des espaces communs, ouverts au regard extérieur. Mais l'usage commun n'est pas exempt de conventions : les portes des cours collectives sont ouvertes uniquement si un résident est présent. Dans le cas contraire, le dernier à partir ferme la porte derrière lui⁸³.

Du fait de l'exiguïté des logements, les frontières entre public et privé sont brouillées. Des parties extérieures de l'habitat (cour, ruelle) sont utilisées pour des activités ménagères ou domestiques quotidiennes. Ainsi, il est courant d'étendre le linge à l'extérieur (Illustration 12).

Les habitants de logements exigus prolongent leurs occupations quotidiennes, domestiques, ménagères ou de loisirs dans la ruelle qui borde leur cour. Cela s'explique par le manque d'équipement pour les activités intimes (toilettes, cuisine, salle de bain). Peu de « cours en désordre » en sont équipées, du fait de la forte densité de population. Dans ces

⁸³ Information confirmée par Nathanel Amar en janvier 2012.

conditions d'inconfort, il est assez courant de voir des personnes faire la vaisselle, se brosser les dents ou se laver les cheveux dans une bassine placée sous un robinet d'eau à l'extérieur ou dans la cour (Illustration 11). Ces activités, ainsi que l'entreposage d'objets – vélos, linge, matériel de cuisine, fleurs – témoignent d'une capacité (certes « forcée » par les circonstances) à s'approprier l'espace de la ruelle et du quartier en y exerçant des normes différentes de celles imprimées ou placardées sur les murs.



Illustration 11 : Toilette dans une cour (Dépit/Proust, X, août 2012)



Illustration 12 : Une ruelle dans la journée (G. Laisne, avril 2009)



Illustration 13 : Ventre apparent en été (M. Robert, X, juillet 2012)

Familiarisés très tôt à ce style de vie en collectivité, les habitants de long terme semblent moins complexés ou en tout cas, moins soucieux de leur apparence extérieure en public. Par exemple, il est fréquent que des personnes, souvent les plus âgées, sortent en pyjama dans le quartier en plein jour. En été, lorsqu'il fait chaud, la plupart des habitants portent de simples tongs en plastique et il n'est pas rare de croiser dans les espaces publics des hommes dont le T shirt est remonté au-dessus du ventre, ou même torse nu (Illustration 13). C'est ainsi que ceux qui n'ont pas d'espace de confort matériel privilégient d'autres formes de confort, plus simples, comme « se mettre à l'aise » dans les espaces prolongeant leur habitat. Ils argumentent d'ailleurs que ces choix de style sont liés à une éthique de la santé reposant sur les principes de la médecine traditionnelle.

Je n'ai pas étudié les intérieurs des logements car ils relèvent de l'intime, d'une part du soi plus protégée de la normalisation des comportements dans une société. Néanmoins, contrairement à l'image de « désordre », de « saleté » ou de faible « intimité » des logements de maisons à cour, l'organisation des objets dans un espace si réduit et soumis au regard extérieur s'en trouve d'autant plus minutieuse. Jean-Claude Kaufmann explique ainsi que la « sphère de l'intimité » existe toujours, mais qu'elle dépend des configurations du chez-soi⁸⁴.

⁸⁴ « Cette sphère de l'intimité, à protéger des regards, est d'autant plus large qu'il y a désordre. Elle varie également selon l'histoire de chacun. Il y a toujours un seuil minimum : au moins un espace, un objet, une

À l'intérieur des logements de *dazayuan*, tout est exigü mais les habitants rangent leurs objets personnels sous le lit, dans des placards, des tiroirs ou au sommet d'une étagère, pour préserver des regards ce qui relève de l'intime. Même dans ce type de logement, tout élément de mobilier a sa place. Tout objet intime est à l'abri des curieux, ce qui permet aux habitants de maintenir la porte de la cour ouverte. Des conventions sur l'usage de la cour sont édictées par les habitants :

[Habitante retraitée, X, 30 octobre 2008] Son logement est loué. La cour est une *dazayuan*. La règle est de maintenir la porte d'entrée verrouillée. On entre et on suit un passage étroit où se succèdent des logements. Les affaires des habitants sont, pour partie, sur le rebord des fenêtres parce qu'il n'y a pas suffisamment de place à l'intérieur. Elle ne parle pas fort dans la cour mais se détend une fois que nous sommes à l'intérieur de son logement, une pièce étroite. Elle le loue 460 yuans par mois. « C'est pour être plus proche de mon petit-fils ». Il n'y a ni toilettes, ni douche, ni cuisine. Elle range ses bassines sous le lit et sa plaque électrique sous le canapé. Elle se lave une fois par jour en été et une fois par semaine en hiver, en faisant chauffer l'eau à la bouilloire dans une grande bassine, ce qu'elle ne trouve « pas pratique ». Pourtant, malgré le manque de place et de confort, cette retraitée de 60 ans est toujours très élégante et coquette, mettant en valeur la finesse de sa silhouette au moyen de vêtements portés au plus près du corps, maquillée, habillée en soignant l'agencement des couleurs avec ses bijoux.

On voit que, « contrairement à la représentation commune, les limites de l'univers intime se révèlent complexes, incertaines et fluctuantes lorsqu'elles sont analysées d'un point de vue concret »⁸⁵. Cet exemple montre que la cour, espace commun, est un lieu où émergent des normes collectives émises et pratiquées par ses habitants. La « maîtrise des impressions » prend tout son sens. La vie en *pingfang* s'accompagne, malgré ses « gênes »⁸⁶, du maintien d'une sphère intime que chaque habitant parvient à préserver.

Par ailleurs, malgré l'inconfort, la configuration de l'espace d'habitat dans les *hutong* permet d'éviter les « tyrannies de l'intimité »⁸⁷ : beaucoup d'habitants disent aimer « être dehors dans la journée plutôt que dedans », où ils s'ennuient. Les personnes âgées n'ont pas honte d'aller faire leurs courses en pyjama ou en pantoufles, témoignant d'une priorité accordée à la « simplicité »⁸⁸. Elles trouvent, à l'extérieur, une forme de protection offerte par la présence de leurs voisins. Elles affirment se sentir davantage assistées en cas de problème que dans d'autres types d'habitat. Il y a davantage d'attachement au comité de résidents et à la

manière de dissimuler aux regards. Car le chez-soi fixe les repères essentiels du Soi, et les repères les plus forts sont les plus secrets ». Jean-Claude KAUFMANN. *Le cœur à l'ouvrage : théorie de l'action ménagère*. 2^e édition. Paris : Pocket, 2011, p. 145.

⁸⁵ Jean-Claude KAUFMANN. Portes, verrous et clés..., article cité, p. 281.

⁸⁶ « C'est en effet avec le trouble que le corps touche au sensible, éveillé par une gêne qui, sans se déployer jusqu'au tourment de l'esprit, produit une perception négative, induit un léger empiètement sur l'agrément du corps ». Marc BREVIGLIERI, Danny TROM. Troubles et tensions en milieu urbain : les épreuves citadines et habitantes de la ville In Daniel CEFALÀ, Dominique PASQUIER dir. *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*. Paris : PUF, 2003, p. 403.

⁸⁷ Selon l'expression de Richard SENNETT. *Les tyrannies de l'intimité*. Paris : Seuil, 1979.

⁸⁸ Un constat similaire est effectué dans le cas parisien par Henri COING. *Rénovation urbaine...*, op. cit., p. 74.

vie locale. Les ruelles des habitants sont des espaces « publics » particuliers, considérés comme un patrimoine « commun » des voisins.

Le débordement de l'intime n'est pas forcément volontaire. Le voisinage peut aussi devenir pesant lorsqu'il scrute les moindres faits et gestes de chacun. Ce « poids du groupe » est à la fois rassurant et contraignant⁸⁹. Le repérage des locaux et des non-locaux par exemple est particulièrement maîtrisé. Dans des ruelles peu fréquentées par les touristes, les personnes âgées assises sur le seuil de leur maison à cour me dévisageaient avec attention. Si je prenais du temps pour observer les détails d'une ruelle, elles s'enquéraient aussitôt de ce que je faisais, me demandaient si j'avais besoin d'aide, pourquoi je passais par là. Ces pratiques sont assez représentatives des quartiers populaires, où « tout le monde sait tout sur tout le monde »⁹⁰. Cette force du contrôle social par le voisinage est essentielle dans les *hutong* :

[Propriétaire, Z1, 31 mars 2007] Il a habité dans une *hutong*. Suite à la rénovation urbaine, il a déménagé en immeuble : « Il faut que tu enquêtes dans les *hutong*. Tu n'aurais même pas besoin de faire des entretiens. Tu serais au courant de tout car on ne peut rien cacher aux voisins. »

Enfin, l'usage moyen dans les *hutong* comprend les toilettes publiques, lieu essentiel de la sociabilité locale. Avant 1949, les maisons à cour possédaient des salles de bain et toilettes privées, mais suite au peuplement massif, il ne resta guère de place pour les espaces de bains et de toilettes. Même s'il tend à décliner, le rôle des toilettes publiques dans la vie sociale locale reste significatif et témoigne de la rigueur des conditions de vie rudimentaires auxquelles sont soumises ces populations⁹¹.

[Observation, X, 14 juin 2008] Par temps pluvieux, la pluie limite considérablement la mobilité des habitants. Le sol, non goudronné, est endommagé, boueux. De nombreux résidents utilisent les toilettes publiques. Une dame âgée se déplace péniblement jusqu'à la porte des WC publics en s'appuyant sur un petit chariot. L'employée d'entretien l'assiste pour ouvrir la porte.

Il existe encore dans les ruelles de Pékin des bains publics⁹², utilisés par les habitants ne disposant pas de salle de bain pour se doucher et se laver, à l'instar du film « *Shower* » (洗澡 *xǐzǎo*)⁹³. Ces lieux d'hygiène sont l'occasion de déplacements locaux qui favorisent la sociabilité et les rencontres fréquentes entre voisins sur le chemin.

⁸⁹ « Sensible en toutes circonstances, le groupe, dès que les comportements s'écartent de certaines normes émises par lui, pèse de tout son poids moral et réprobateur, notamment sur des décisions jugées non conformes à ce qui fait sa cohésion ». Colette PÉTONNET. *On est tous dans le brouillard...*, op. cit., p. 98.

⁹⁰ Richard HOGGART. *La culture du pauvre*. Paris : Minuit, 1970, p. 100.

⁹¹ De nombreux habitants ont installé des douches et des toilettes privées dans leur *pingfang*.

⁹² Mais la ville en compte de moins en moins. [Observation, X, 2 novembre 2008]

⁹³ Ce film de Zhang Yang réalisé en 2000 raconte l'histoire d'un homme d'affaires établi à Shenzhen amené à retourner à Pékin parce que son père, propriétaire d'un établissement de bains publics, a des problèmes de santé. Il redécouvre alors les ruelles de son enfance et tisse des liens avec les habitants à un moment où le tissu urbain des quartiers historiques a commencé à décliner face aux projets de rénovation.

2) L'implication des promoteurs immobiliers et les autorités locales : l'habitat ancien en voie de disparition

Le pouvoir invisible sur l'espace a un effet panoptique puissant sur les corps et les modes de vie. Acteurs physiquement absents, et pourtant détenteurs de l'avenir entier des quartiers, promoteurs et administrations locales exercent un pouvoir sur le tissu dense et complexe du dédale de ruelles dans le centre ancien. Avec ses « lignes de fuite », la configuration en labyrinthe des *hutong* offrait aux habitants de multiples ressources d'itinéraires et de pratiques de l'espace⁹⁴. La rénovation urbaine, en « cassant » ces venelles, limite les mouvements des habitants. À ce titre, on peut assimiler la démolition des ruelles aux « technologies politiques du corps », telles que Michel Foucault les définit⁹⁵.

L'étude de la rénovation urbaine à Pékin ne saurait se limiter à l'examen du rôle local des promoteurs immobiliers et des administrations d'arrondissement. Dans un contexte d'intérêts convergents entre les conditions de logement dégradées du centre ancien et le développement rapide du secteur immobilier en Chine, les quartiers historiques de la ville se sont trouvés au cœur des projets de rénovation urbaine : de nombreux habitants ont fait l'expérience traumatisante de l'apparition soudaine du caractère « à démolir » (拆 *chāi*) peint sur leur logement. J'évoquerai ici moins les enjeux politiques et économiques de la rénovation (vus dans le chapitre 2) que la dimension sociale des projets de rénovation urbaine dans le vieux Pékin. Il s'agit d'un processus dont la particularité réside dans le rythme de l'opération :

« La rénovation ne bouscule pas seulement des murs et des rues, elle affecte profondément un groupe humain, provoque ou accélère une mutation des structures locales et sociales ; ses effets dépassent singulièrement le seul domaine de l'habitat, et doivent s'étudier comme une forme particulière du changement social en général. L'originalité du processus repose moins sur le contenu que sur le *rythme* du changement, et sur l'intervention d'une *contrainte* extérieure et planifiée. »⁹⁶

Le quartier n'est pas un lieu statique, et Pékin, comme « Paris n'a pas attendu la rénovation pour changer de visage et de caractère. Mais la pioche des démolisseurs vient accélérer la mutation, en multiplier les ferments, et la traduire en langage de béton »⁹⁷. À la suite d'Henri Coing, on peut tenter de « savoir comment la rénovation vient interférer avec l'évolution plus générale de la vie urbaine, comment les mécanismes propres à ce genre d'opération accélèrent, orientent ou dévient l'évolution du groupe humain considéré »⁹⁸.

⁹⁴ Voir aussi « Une architecture en lignes de fuite » dans Nathanel AMAR. *Contester et réguler...*, *op. cit.*, p. 91-92.

⁹⁵ « La manière dont on leur impose des gestes, des attitudes, des usages, des répartitions dans l'espace, des modalités de logement, cette distribution physique, spatiale des gens appartient, me semble-t-il, à une technologie politique du corps ». Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*, vol. 2 (1970-1975), *op. cit.*, p. 523.

⁹⁶ Henri COING. *Rénovation urbaine...*, *op. cit.*, p. 14. L'auteur souligne.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 14.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 14-15.

Récemment, la valeur foncière des quartiers historiques protégés a connu une hausse rapide. L'habitat ancien dégradé est remplacé par du pastiche de luxe. L'urbaniste Zhang Jie a identifié les problèmes consécutifs à la construction d'îlots de maisons de luxe :

- elles sont principalement destinées à un usage secondaire ;
- l'afflux de véhicules motorisés provoque des embouteillages ;
- le développement de ce type de maisons entraîne la démolition de nombreuses maisons à cour authentiques et restaurées ;
- ce genre de projet ne contribue en rien à l'amélioration générale de l'infrastructure du quartier car les profits réalisés reviennent aux promoteurs ;
- ces résidences créent un problème de cohérence visuelle d'ensemble de la ruelle (porte de garage, antenne satellite, climatisation) ;
- ces nouveaux lotissements de luxe s'accompagnent d'un problème de cohésion sociale⁹⁹.

À partir d'un exemple tiré de l'enquête, on se demandera quels effets le pouvoir de la rénovation urbaine exerce sur les corps et comment il bouleverse le déroulement de la vie quotidienne. J'ai assisté, en 2009, à l'annonce d'un projet de démolition en vue de la construction des lignes 6 et 8 du métro. La simple publication d'une notice de démolition (拆迁 *chāiqiān*) invitant au déménagement des familles a un pouvoir performatif sur les comportements. Dans les quartiers protégés car « culturels et historiques » (历史文化保护区 *lìshǐ wénhuà bǎohù qū*) comme celui de Shichahai, la démolition est désormais essentiellement motivée par l'infrastructure des transports publics. Plusieurs lignes ont été planifiées en 2009, notamment la ligne 6 – passant près du Musée des Beaux-Arts (美术馆 *měishùguǎn*)¹⁰⁰ – et la ligne 8 sur la zone de Shichahai et Gulou – près du lac Houhai, de la ruelle Nanluoguxiang et de la Tour du Tambour. L'affichage en mai 2009 de la rénovation a induit une rupture, énonçant la liste des logements touchés par le projet et les dates limites de « primes » (奖励 *jiǎnglì*) et de déménagement (搬迁 *bānqiān*). Le week-end suivant l'annonce de la rénovation, les agents d'une entreprise de démolition-déplacement (拆迁公司 *chāiqiān gōngsī*) effectuaient des recensements sur la zone à démolir.

[Observation, X, 16 mai 2009] Dans la ruelle où l'affiche est collée, tous les voisins ne parlent plus que de la démolition. Ce n'est pas le moment de les interviewer : ils viennent d'apprendre la

⁹⁹ ZHANG, Jie. A conservation study of the Guozijian historic area in Beijing In Bjørn ERRING, Harald HØYEM, Synnøve VINSRYGG dir. *The horizontal skyscraper*. Trondheim : Tapir Academic Press, 2002, p. 18.

¹⁰⁰ « La station de la ligne 6 va se connecter avec la ligne 8, c'est pour cela que la surface de la démolition est si grande dans notre quartier ». [Habitant dont le logement est situé entre les futures stations « Nanluoguxiang » et « Zhongguo Meishuguan », 16 mai 2009]

nouvelle. De plus, on est samedi après-midi, moment de retrouvailles familiales qui implique de rester en privé... La nouvelle est fraîche : la colle est à peine sèche.

Ce qui frappe à première vue, c'est la rapidité des échéances fixées : l'affiche ci-contre, en date du 15 mai 2009, annonce que les dates limites de déménagement et d'indemnisation sont fixées au 15 juillet 2009. La date de démolition effective des logements n'est pas indiquée.

[Habitant, X, 16 mai 2009] « C'est très rapide et ça concerne beaucoup d'habitants ». L'annonce a été collée aujourd'hui même. « Mais les habitants n'étaient pas préparés.

- Vous n'avez pas reçu de lettre plus personnelle ?

- Non, seulement cette affiche du gouvernement. Les voisins se chargent de diffuser l'information à toutes les personnes concernées. »

Ce type d'annonce suscite le mécontentement des habitants, ainsi que l'inquiétude de l'avenir car le relogement n'est plus assuré par l'État : « On ne nous donnera que de l'argent, pas de logement ! »¹⁰¹. Seuls les « pauvres » peuvent se faire prendre en charge, ce qui tend à susciter la jalousie des autres habitants car la vulnérabilité de ceux-ci leur permet d'obtenir plus facilement les ressources d'urgence de l'État.

Le refus massif du déménagement s'incarnait dans le refus de « croire » à ce projet de rénovation¹⁰² :

[Habitant, X, 16 mai 2009] « Ceux qui touchent le *dibao* sont les mieux lotis (最合适 *zuì héshì*) parce que le gouvernement va leur fournir un logement économique ou autre chose. Mais les gens qui ont un travail, nous ne sommes pas riches non plus. Mais on ne s'occupe pas de nous. On nous donne juste de l'argent en fonction de la surface et on devra chercher une solution. [...] Mais pour l'instant, je ne veux pas y penser [...]. On était au courant depuis la Fête du printemps, à peu près. Mais on ne pensait pas que ce serait vraiment une réalité. On n'y croyait pas vraiment. C'est en voyant la lettre officielle collée sur le mur qu'on a compris. »

[Habitante, X, 16 mai 2009] « Beaucoup d'anciens habitants (老居民 *lǎojūmín*) vont devoir déménager, des gens qui n'ont pas forcément un haut niveau de vie. La plupart avaient des logements publics. [...] Je n'ai pas encore réfléchi à déménager. Personne n'y pense. On attend qu'on soit pris en charge, on nous indemniserait mais ils ne savent pas encore combien. L'entreprise va ensuite voir chaque famille pour négocier individuellement. Il y a beaucoup de foyers concernés. Chaque foyer est composé de 3 personnes. Peu à peu, on a eu 4, 5 ou 8 foyers dans une cour. Ces gens ont tous grandi ici. Ils connaissent tous le quartier et les ruelles. »

La grande majorité des habitants interrogés refusaient de considérer immédiatement le déménagement pour une raison simple : ils n'ont pas confiance, ils « n'y croient pas vraiment ». Il faut savoir que de nombreux projets d'aménagement ayant incité les familles à

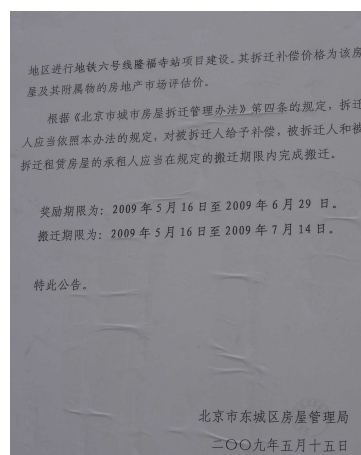


Illustration 14 : Décision de démolitions-déplacements liée à la construction du métro (J. Audin, X, mai 2009)

¹⁰¹ Habitant, X, 16 mai 2009.

¹⁰² « Parce que la plupart des gens étaient contre la rénovation, ils ne croyaient pas vraiment qu'elle aurait lieu ». Herbert J. GANS. *The urban villagers : group and class in the life of Italian-Americans*. New York, 1962, p. 290. Traduction personnelle.

déménager sont en fait restés « en attente » : le promoteur avait parfois fait faillite, avait été impliqué dans des scandales politico-financiers, ou bien le quartier était parfois finalement « protégé ». Par exemple, en 2003, un projet aboutit à la démolition d'un quartier entier et au déménagement forcé de plus de cent familles :



Illustration 15 : X1 avant chantier, avril 2002 (©DigitalGlobe) Illustration 16 : X1 chantier, septembre 2002 (©DigitalGlobe) Illustration 17 : X1, novembre 2003 (©DigitalGlobe)

Sept ans plus tard, le projet en est toujours au stade des fondations, les habitants me confiant que « le promoteur avait eu des problèmes de financement ». Il est très courant de voir des chantiers non terminés dans le centre ancien. Cette incertitude des projets d'aménagement alimente la méfiance des habitants vis-à-vis des annonces de démolition :

[Habitant âgé assis sur un muret de chantier, X, 16 mai 2009] « À la place, il devait y avoir un bar en construction avant les Jeux Olympiques mais le chantier a été arrêté et le gouvernement ne veut plus qu'ils construisent ici alors il reste juste un mur de briques. Je ne sais pas ce qu'il y aura à la place. Ça fait plus d'un an que c'est détruit. »

Dans les jours qui ont suivi l'annonce de la construction du métro, les affiches avaient été arrachées et griffonnées, reflet de la colère de certains habitants. D'après l'enquête, la majorité d'entre eux se résigne au silence avec tristesse¹⁰³, fatalisme et passivité¹⁰⁴ face au projet de rénovation, attitude qui se retrouve dans d'autres contextes. Le contexte autoritaire empêche les critiques profondes du régime dans l'espace public. Mais surtout, le fait qu'il s'agisse d'un métro, donc de travaux d'infrastructure publique et non pas d'un immeuble de luxe rendait difficile l'opposition morale et politique : « On n'a pas de solution (没办法 *méi bànfǎ*) parce que c'est pour le métro et non pas pour le commerce »¹⁰⁵ :

[Habitant, X, 16 mai 2009] Il se méfie de mon intérêt pour l'affiche : il me prend pour une journaliste étrangère. Il s'énerve et m'explique que « c'est pour le métro, alors bien sûr, il y a des conséquences négatives pour les intérêts des habitants (居民的利益 *jūmín de lìyì*) mais c'est pour le transport dans la ville. Le Parti communiste est bon ! (共产党好 *gòngchǎndǎng hǎo*) »

¹⁰³ Voir aussi « Derrière la modernité du Pékin des JO, la tristesse de ma voisine », *Rue 89*, 21 août 2008. URL : <http://www.rue89.com/hors-jeux/derriere-la-modernite-du-pek-in-des-jo-la-tristesse-de-ma-voisine?page=0> [consulté le 30 avril 2012].

¹⁰⁴ « Ce sont tous ceux qui, résignés à leur logement vétuste et sans confort, heureux de ne payer qu'un petit loyer, n'envisagent pas de gaieté de cœur un déménagement. C'est plus encore leur vie que leur maison qui va être détruite [...]. Les vieillards ne sont pas les seuls à réagir ainsi, mais tous ceux que l'âge, la pauvreté, l'isolement, rendent vulnérables à tout changement. Un logement neuf n'est pas encore pour eux un besoin vital, mais seulement luxe et fantaisie, ou superflu ». Henri COING. *Rénovation urbaine...*, op. cit., p. 122.

¹⁰⁵ Résidente de l'îlot à démolir, X, 16 mai 2009.

[Vendeur de journaux, X, 16 mai 2009] Il loge dans le quartier mais n'est pas concerné par la démolition : « Beaucoup de gens ne sont pas contents de partir. Mais ils ont un mode de pensée traditionnel (传统想法 *chuántǒng*), ils ont toujours vécu ici. Le gouvernement va leur proposer des endroits pour déménager. Mais on n'en est pas encore là. D'abord, il y a cette affiche. Ensuite, on leur propose des endroits et les premiers qui déménagent auront le plus de choix. On a beau critiquer, j'estime que le gouvernement est grand (伟大 *wěidà*). Il accorde beaucoup d'importance aux individus. En surface, les gens ne sont pas satisfaits et ils le disent à voix haute. Ici, on va construire un métro, c'est honorable. Et de toute façon, ces logements anciens, on va les détruire pour le bien de leurs habitants. Les conditions de vie seront meilleures. »

Ces délogés seront sacrifiés au nom de l'amélioration du réseau de transports en commun et de la rénovation du quartier dégradé. Ironie du sort, déplacés vers les périphéries, ce sont eux qui deviendront les premiers utilisateurs de ces lignes de métro par la suite.

3) La politique de civilisation de la municipalité de Pékin

Les quartiers de *hutong* sont particulièrement visés par la politique de civilisation de la municipalité de Pékin. Une « campagne de camouflage »¹⁰⁶ révèle l'attention superficielle aux détails esthétiques à travers l'expression officielle d'« apparence urbaine » (市容 *shìróng*)¹⁰⁷. L'image en construction du Pékin olympique en tant que ville globale s'est accompagnée de mesures d'exclusion de tout « élément perturbateur » dans le paysage urbain : saleté, migrants, métiers de rue, prostitution, autant de facteurs de « désordre » à éradiquer ou, du moins, à dissimuler. Mêlant propagande politique et renouveau de l'hygiénisme, la politique de civilisation devait montrer au monde une ville « propre » et « moderne », sur les plans de l'ordre, de l'hygiène, des comportements :

« La construction d'une image de progrès et de modernité et le désir de montrer la ville sous son jour le plus favorable amènent aussi les autorités à dissimuler activement les paysages de la pauvreté et à éliminer les traces visibles de ceux qui n'ont pas leur place dans cette représentation. »¹⁰⁸

La mise à distance de tout élément indésirable, perceptible dans l'attention accordée à l'aspect extérieur urbain (市容 *shìróng*) durant la période olympique, est à l'origine du renvoi des migrants dans leurs provinces. La politique d'embellissement du centre ancien fait intervenir un grand nombre d'acteurs¹⁰⁹. Phénomène multi-dimensionnel, le nettoyage des espaces publics est en partie attribué aux migrants précaires qui sont recrutés dans toutes les niches du secteur de l'hygiène publique (公共卫生 *gōnggòng wèishēng*) et du verdissement (绿化 *lǜhuà*). Par exemple, tous les chantiers de construction furent interrompus à partir de mai

¹⁰⁶ Anne-Marie BROUDEHOUX. Pékin : l'image olympique de Pékin à l'ère du néolibéralisme chinois In Mike DAVIS, Daniel B. MONK dir. *Paradis infernaux : les villes hallucinées du néo-capitalisme*. Paris : Les pairies ordinaires, 2008, p. 140.

¹⁰⁷ Voir aussi Emmanuel CARON, p. 31-33.

¹⁰⁸ Anne-Marie BROUDEHOUX. Pékin : l'image olympique..., article cité, p. 140.

¹⁰⁹ Je ne reviens pas sur les notices car il s'agit du travail des comités de résidents, étudié dans le chapitre 4.

2008. Mais cette politique de nettoyage s'entend également au sens figuré puisqu'elle comprend aussi le fait de vider le quartier de ses vagabonds, de ses marchands ambulants et de ses activités néfastes comme la prostitution. Dans ce cas, la police et les *chengguan* se chargent de la poursuite, de l'arrestation et de l'évacuation de ces indésirables. Le « nettoyage » comprend enfin une dimension de camouflage : il s'agit de dissimuler le désordre, surtout quand il résulte d'une politique de l'État, comme la destruction des *hutong*¹¹⁰. Dans le quartier de Qianmen, les palissades servaient à camoufler la démolition. Laisser à la vue de tous les dégâts matériels de la démolition serait entré en contradiction avec le principe d'embellissement, qui prévalait durant l'année de l'accueil des Jeux Olympiques. La destruction des villages de migrants répond à la même motivation¹¹¹.

La politique de civilisation ne s'attache pas uniquement à la propreté matérielle des rues. Elle touche aussi au contrôle des comportements. Après des décennies passées à effacer les traces des comportements « bourgeois », les dirigeants de l'État ont adopté une perspective d'éducation à la bienséance en vue de « civiliser » les habitants de Pékin. Le contexte de la préparation des Jeux Olympiques de Pékin a accentué et accéléré l'éducation civique et physique de la population : campagnes de civilisation des comportements des habitants aux pratiques populaires – crachat, bousculade, insultes – mais aussi manuels de civisme, affiches et activités sur le thème de la civilisation¹¹². La « politique de civilisation » est perceptible dans les quartiers centraux de Pékin à travers les supports placés stratégiquement sur les murs et panneaux d'affichage. Le mot-clé de cette politique est la « civilisation » (文明 *wénmíng*), qui désigne les *civilités* au sens d'Elias. Par exemple, la municipalité de Pékin a publié une « charte de civilisation des habitants de la capitale » (Encadré 9).

¹¹⁰ « 北京整顿市容迎奥运 胡同四合院命运难卜 » [Pékin met en ordre l'apparence de sa ville avant les Jeux : malchance pour les maisons à cour dans les *hutong*], *Boxun*, 19 juin 2004. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2004/06/200406192340.shtml> [consulté le 30 avril 2012].

¹¹¹ « 北京大力整治“城中村” 今年将拆迁居民上万户 » [Pékin nettoie avec force les « villages de migrants » : cette année, plus de 10 000 logements seront détruits], *Boxun*, 26 juin 2004. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2004/06/200406262309.shtml> [consulté le 30 avril 2012].

¹¹² « Pékin veut « civiliser » ses citoyens pour les JO », *Le Monde*, 28 mars 2007, p. 19.

Encadré 9 : Principes de la « Charte de civilisation des citoyens de la capitale » (首都市民文明公约 *shǒudū shìmín wénmíng gōngyuē*)



Illustration 18 : « Charte de civilisation des citoyens de la capitale » (J. Audin, X, juin 2009)

Note : traduction française reprise de la thèse de Thomas BOUTONNET. *Vers une « société harmonieuse » de consommation ? Discours et spectacle dans la construction d'une Chine « civilisée » (1978-2008)*. Thèse de doctorat : Études transculturelles : Lyon : Université Jean Moulin, 2009, p. 263.

1. [Le citoyen “civilisé”] aime ardemment la patrie, aime ardemment Pékin, promeut l’harmonie de la nation et préserve sa stabilité.
2. [Le citoyen “civilisé”] aime ardemment le travail, aime son poste et respecte sa profession, est honnête, loyal et fait preuve d’abnégation et de frugalité.
3. [Le citoyen “civilisé”] respecte la loi et se conforme à la discipline, préserve l’ordre public, se dévoue courageusement pour de justes causes et fait preuve de droiture et d’intégrité.
4. [Le citoyen “civilisé”] embellit la cité, se soucie de l’hygiène, promeut les espaces verts de la capitale et protège l’environnement.
5. [Le citoyen “civilisé”] se soucie de la collectivité, respecte le bien public, se dévoue à l’intérêt public et protège le patrimoine culturel.
6. [Le citoyen “civilisé”] prône la science, respecte les enseignants, se perfectionne sans ménager ses efforts et élève sa qualité.
7. [Le citoyen “civilisé”] respecte les personnes âgées et aime les enfants, aime le peuple et supporte l’armée, respecte les femmes et aide le pauvre et le faible.
8. [Le citoyen “civilisé”] se débarrasse des vieilles habitudes, a une vie saine, adhère au planning familial et maintient sa forme physique.
9. [Le citoyen “civilisé”] a des manières civilisées, accueille les hôtes avec politesse, est généreux et magnanime et prend plaisir à aider les autres.

Ces chartes et pactes de « civilisation » se sont développés dans les années 1990 dans les villes au moment de l’irruption du « problème *mingong* ». Avant les Jeux Olympiques, elles étaient présentes dans les ruelles, preuve qu’elles s’adressaient non seulement aux migrants mais aussi à l’ensemble des habitants des quartiers populaires. Les agents des comités de résidents sont les premiers relais de la morale civilisatrice car ils collent les affiches de la politique de civilisation¹¹³. L’imagerie des normes de la politique de civilisation passe par la profusion de pancartes, banderoles, plaques et autres messages invitant à se civiliser. D’autres « petits métiers » ont été créés dans le but de réguler les pratiques dans les lieux publics¹¹⁴. Les *chengguan* sont devenus une police des conduites dans les espaces publics.

Dans les ruelles, des plaques récompensent les résidents pour leur respect de l’hygiène ou pour leur capacité à cohabiter : « Ruelle hygiénique et civilisée » (文明卫生街巷 *wénmíng wèishēng jiēxiāng*). « Cour avancée et hygiénique » (卫生先进院 *wèishēng xiānjìn yuàn*) ; « Cinq bonnes familles civilisées » (五好文明家庭 *wǔ hǎo wénmíng jiātíng*) ; « Famille saine » (健康家庭 *jiànkàng jiātíng*)¹¹⁵.

¹¹³ D’autres éléments de la politique de civilisation sont assurés par les comités de résidents dans les *hutong* : informer sur les risques humains – contraception – et matériels – incendies. Voir le chapitre 4.

¹¹⁴ Il s’agit par exemple des personnes – retraités et pauvres – employées au niveau des carrefours routiers qui, agitant leur petit drapeau rouge, indiquent aux piétons quand ils peuvent traverser.

¹¹⁵ Observation, X, 6 mai 2008.

[Habitante, X, 18 mai 2008] Une plaque du Bureau de rue indique « Cour harmonieuse et conforme » (和谐示范院). Il y a eu un vote pour déterminer qui aurait la plaque. L'autre voisine affirme fièrement qu'elle est une « Famille civilisée » (和谐家庭 *héxié jiātíng*) : « la cour est très bien rangée » (整理得很好 *zhěnglǐ de hěn hǎo*). Malgré le fait que cette cour soit habitée par de nombreuses familles, elle est très propre et ordonnée.

Les cours bénéficiant de ces récompenses sont rarement les cours « surpeuplées » car elles ne correspondent pas au « modèle » de l'apparence urbaine recherché par la municipalité. Les logements surpeuplés sont considérés comme un type de logement à éradiquer :

[Résidente, X, 9 juin 2008] Cette plaque récompense les cours hygiéniques (卫生 *wèishēng*), en ordre (整理 *zhěnglǐ*), ou fleuries. Elle habite dans un logement public, « pas cher » mais doit utiliser les toilettes publiques. Elle n'a pas obtenu la récompense parce que sept à huit familles y habitent donc « il n'y a pas suffisamment de place pour qu'on puisse bien arranger la cour. »

[Résidentes, X, 16 juin 2008] « C'est parce que l'hygiène est bien entretenue, mieux qu'ailleurs. [...] Il y a souvent des enquêtes sur l'hygiène dans le quartier. Ce type de plaque n'existe pas uniquement dans les maisons sans étage, il y en a aussi dans les immeubles (楼房 *lóufáng*). »

La politique de civilisation dans les *hutong* porte également sur les comportements en public en matière de propreté, de politesse, de discrétion, sans véritable distinction de genre. On notera tout de même une attention particulière à la promotion d'un « sens de la protection de soi » (自我保护意识 *zìwǒ bǎohù yìshì*) pour les femmes, dans le but de protéger leur « sécurité » (安全 *ānquán*). Hommes et femmes sont invités à dissimuler les parties « intimes » du corps en été : poitrine et décolleté pour les femmes, ventre pour les hommes (Illustration 19). Les manières des habitants des *hutong* sont considérées comme trop négligées vis-à-vis des passants, les touristes étrangers étant la principale référence normative :



Illustration 19 : Affiche publique (J. Audin, X, avril 2008)

[Observation, X, 26 juin 2008] À 13 heures, les *chengguan* se sont arrêtés au coin des nageurs et leur ont demandé de partir. Le règlement officiel de ce lac est de ne pas nager et de ne pas pêcher. Tous les nageurs sont donc obligés de se rhabiller et de se disperser.

Le rôle du *chengguan* consiste à maintenir l'ordre, la sécurité et l'apparence « civilisée » des ruelles. Il met en œuvre une gestion différenciée en fonction du public visé : les nageurs portent atteinte à un code de pudeur car ils se déshabillent en public dans la journée. Ils s'exposent également à des formes de danger, le lac étant pollué et sillonné de pédalos et bateaux destinés à l'activité touristique. Mais ce ne sont pas des migrants exerçant une activité commerciale illégale. Les urbains, même les plus démunis, bénéficient de plus de patience.

Par ailleurs, les plaques décrivant les « usages civilisés » des toilettes publiques témoignent de la tentative de normaliser à la fois les pratiques des travailleurs responsables de

l'entretien des toilettes (les migrants étant les premiers accusés de manque de civisme), mais aussi celles des usagers :

« **Modèle d'entretien des toilettes publiques** : 1) les équipements sont propres et entretenus pour garantir un usage quotidien de long terme ; 2) les employés doivent assister les personnes âgées, jeunes, malades, handicapées et enceintes ; 3) ils donnent gratuitement aux usagers un morceau de papier hygiénique d'une longueur de 80 cm et d'une largeur de 10 cm par personne ; 4) les employés chargés de l'entretien des toilettes doivent être polis et civilisés et doivent guider les usagers des toilettes publiques pour leur montrer comment les utiliser ; 5) dans le cas de comportements comme la dégradation des équipements ou le gaspillage de l'eau, les employés ont le devoir de dissuader la personne et de rapporter l'incident ; 6) en cas d'objets trouvés, ils doivent contacter l'organisme des objets trouvés ou tout autre bureau associé ; 7) l'ouverture des toilettes se fait selon la règle officielle ; 8) les employés doivent aider les agents de police à la préservation de l'ordre social.

Veillez bien vouloir vous conformer à ce qui suit : 1) préserver l'état des équipements et la propreté des toilettes ; 2) ne pas cracher par terre ni jeter des mégots ou papiers ; 3) ne pas écrire, dessiner, coller de petites annonces ou jeter des déchets n'importe où ; 4) ne pas faire ses besoins hors de la cuvette des toilettes ; la nettoyer après utilisation ; 5) à l'exception du lavage des mains et du visage, il est formellement interdit d'utiliser l'eau à d'autres fins. »



Illustration 20 : Plaque à l'entrée d'un sanitaire public (J. Audin, X, mai 2009)

La politique de civilisation ne se limite pas uniquement à une tentative de « contraindre » les pratiques habitantes. Elle passe également par un souci d'améliorer les conditions extérieures de l'habitat dégradé. Une mesure concerne l'amélioration des équipements sanitaires, qui fait penser à une « révolution » des toilettes publiques¹¹⁶. Les toilettes publiques sont un lieu de sociabilité quotidienne, élément nécessaire pour les logements dégradés sans sanitaires. Mais elles sont depuis longtemps considérées comme inconfortables et peu hygiéniques. Les services municipaux d'arrondissement assurent leur entretien.

Depuis quelques années, elles ont été réaménagées pour paraître plus accueillantes auprès de la population du quartier et des passants¹¹⁷. Selon un employé, les niveaux de services fournis diffèrent selon les toilettes. Certaines voient même leur propreté récompensée par l'apposition de plaques de mérite qui les font accéder au rang de « toilettes civilisées » (Illustration 21).



Illustration 21 : Plaque de mérite à l'entrée d'un sanitaire public (J. Audin, X, mai 2009)

L'accueil des Jeux Olympiques a nettement accéléré la prise en compte de l'hygiène sanitaire publique dans la filière d'entretien des toilettes¹¹⁸ à travers d'importants

¹¹⁶ Ce titre provient d'un article du *Quotidien de Pékin* dans les années 1950.

¹¹⁷ Je ne reviens pas sur les employés migrants qui logent 24 heures sur 24 dans une pièce annexe.

¹¹⁸ « Modernisation des toilettes publiques de Pékin : propreté, papier et savon », 29 août 2008. URL : www.konaxis.net/index.php/fr/2008082988/news/entretien-et-nettoyage-chine/modernisation-des-toilettes-publiques-de-pekini.html [consulté le 3 mai 2012] ; « Beijing's public toilet staff to learn English », *AFP*, 11

investissements dans l'assainissement de la ville¹¹⁹. Les conditions de travail se sont d'ailleurs dégradées mais les travailleurs ne s'en sont pas plaint :

[Employé de toilettes publiques, X, 27 avril 2008] « Avant, une personne s'occupait de deux toilettes mais maintenant, chacun doit s'occuper de trois toilettes. Avant, il y avait deux équipes pour une journée : de 6 heures à 14 heures et de 14 heures à 22 heures, mais maintenant, on travaille tous de 6 heures à 22 heures. [...] Mon salaire a quand même augmenté, donc je ne peux pas dire que c'est moins bien. Je suis passé de 950 yuans par mois à 1 750 yuans. »

En mai 2012, le Bureau de l'esthétique urbaine de la municipalité de Pékin a publié un nouveau règlement concernant le nettoyage des toilettes publiques, indiquant une tolérance maximum de deux mouches dans les lieux, tandis que les déchets étaient limités à deux pour une durée de trente minutes maximum avant ramassage¹²⁰. Les toilettes ne sont d'ailleurs pas les seuls équipements connaissant des évolutions dans le cadre d'une politique de « civilisation ». Le système de chauffage a lui aussi été repensé dans les *hutong*, passant du charbon à l'électricité (煤改电 *méigǎidiàn*)¹²¹. On rappelle en quoi l'installation de l'électricité dans les logements de toute la population a représenté un élément clé du processus de « civilisation », y compris dans l'histoire des sociétés occidentales¹²².

Avant 2007, les habitants des *hutong* de Pékin se servaient, pour la plupart, de charbon pour se chauffer en hiver. Mais l'État, en vue de l'accueil des Jeux Olympiques, a émis de nouvelles directives. Selon le directeur du comité de résidents du quartier X3, les autorités ont estimé qu'utiliser de l'électricité à la place du charbon pour le chauffage constituait un procédé moins polluant et moins dangereux¹²³.

Ce nouveau système a des conséquences sur la structure du bâti dans les *hutong* puisqu'il s'agit de placer d'importants transformateurs d'électricité dans ces quartiers déjà particulièrement denses (Illustration 22). Ces équipements contribuent en partie au dépeuplement du quartier puisqu'ils sont construits à la place d'anciennes maisons, comme le

décembre 2004. URL : www.chinadaily.com.cn/english/doc/200412/11/content_399406.htm [consulté le 18 février 2009].

¹¹⁹ *Courrier International*, n°874-875-876, 2 août 2007.

¹²⁰ « 北京市市政市容管理委员会关于印发北京市主要行业公厕管理服务标准的工作标准的函 » [Lettre du comité d'administration de l'esthétique urbaine concernant les normes dans la profession importante de gestion et de services des toilettes publiques de Pékin], 22 mai 2012. Voir « Dans les toilettes de Pékin, deux mouches sinon rien », *Aujourd'hui la Chine*, 25 mai 2012. URL : <http://chine.aujourdhuilemonde.com/dans-les-toilettes-de-pek-in-deux-mouches-sinon-rien> [consulté le 25 mai 2012] ; « A Two-Fly Plan for Beijing's Toilets », *The New York Times*, 24 mai 2012. URL : <http://rendezvous.blogs.nytimes.com/2012/05/24/a-two-fly-plan-for-beijings-toilets/> [consulté le 25 mai 2012]

¹²¹ « Chauffage à l'électricité pour les *hutong* de Pékin », *Aujourd'hui la Chine*, 8 octobre 2007. URL : <http://chine.aujourdhuilemonde.com/chauffage-lelectricite-pour-les-hutongs-de-pek-in> [consulté le 20 décembre 2011].

¹²² « l'électricité est présentée comme l'auxiliaire de l'hygiène moderne. Maîtrisée et diffusée, elle permettra l'accession de tous à un bien-être matériel [...]. C'est bien de confort [...] qu'il s'agit. [...] Il est d'abord le propre et le net, le sûr et le tranquille, le commode et le pratique enfin ». Patrice CARRÉ. Les ruses de la « fée électricité » In Jean-Pierre GOUBERT dir. *Du luxe au confort*. Paris : Belin, 1988, p. 68.

¹²³ Directeur du comité de résidents, X3, 5 novembre 2008.

montre la photo n°22, qui permet également de visualiser la mise en place de lampadaires publics le long des ruelles. La politique d'amélioration de l'espace urbain dans les domaines de l'électricité et de l'eau courante s'accompagne pour des raisons de sécurité et d'esthétique, de l'enterrement des fils électriques du chauffage et de la mise en place de réverbères neufs¹²⁴. L'installation d'équipements



Illustration 22 : L'installation du chauffage électrique dans les hutong (J. Audin, X, juin 2009)

environnementaux et technologiques participe au capital symbolique du quartier lié à la fréquentation touristique, afin de susciter l'image d'une ville à la fois « moderne » et historique.

En avril 2009, la destruction-reconstruction de logements, que l'on pouvait observer dans de nombreuses ruelles, entrainé dans une démarche de réhabilitation des logements dégradés (de niveaux IV et V, c'est-à-dire « dangereux ») ne modifiant pas la surface d'habitat mais sa structure. Une fois les travaux terminés, les habitants étaient autorisés à y retourner. La municipalité de Pékin est à l'origine de cette politique de reconstruction des logements ayant subi des dégradations au fil du temps et présentant un danger pour leurs habitants. Cette politique concerne les logements à un niveau, situés dans les arrondissements historiques de Xicheng, Dongcheng, Xuanwu et Chongwen. Aujourd'hui, les logements du centre ancien possèdent la particularité de loger plusieurs foyers dans une cour, chacun possédant une surface réduite. Les occupants de logements publics bénéficient de la gratuité des travaux, à l'exception du déménagement et du logement temporaire des familles durant les reconstructions (moyenne de 90 jours). Dans le cas de logement privé, les ménages choisissent de bénéficier ou non de la réhabilitation, moyennant un financement. Le choix des zones à réhabiliter dépend du Bureau municipal du logement (房管所 *fángguǎn suǒ*). Les cours ne sont en aucun cas modifiées dans leur disposition architecturale. Une cour comporte un nombre fixe de foyers pour lesquels chacun dispose d'une surface recensée, la destruction-reconstruction de logements s'alignant sur la surface de départ :

[Habitante, X, 27 avril 2009] « Le gouvernement s'occupe actuellement des logements les plus dangereux, sans modifier l'architecture générale de la cour et sans toucher aux autres habitations. Oui le gouvernement a investi beaucoup d'argent. Le résultat, c'est qu'il y a donc toujours des *dazayuan*, simplement, elles sont plus propres et plus nettes qu'avant. »

¹²⁴ Le directeur du comité de résidents du quartier X3 le confirme. [Entretien, 5 novembre 2008]

S'inscrivant dans une perspective de préservation du centre ancien, les logements sont reconstruits dans le style traditionnel chinois, mais ils possèdent une meilleure isolation. Ces évolutions comportent donc plusieurs dimensions, architecturale, esthétique, mais surtout politique et sociale, et bénéficient d'un investissement financier considérable. A la suite de la préparation de la ville pour les Jeux Olympiques pour 2008 et en vue de la commémoration des 60 ans de la fondation de la République Populaire de Chine, le 1^{er} octobre 2009, la municipalité affichait la volonté de satisfaire des demandes sociales et de résoudre certains problèmes.

La politique de réhabilitation maintient une certaine proportion d'habitat « populaire » dans le centre-ville sans contredire la politique de dépeuplement. La réhabilitation de logements concerne des zones ciblées, comme X, quartier touristique, tandis que se poursuit l'élimination d'autres quartiers de logements « dangereux » ou « insalubres ». Certaines zones d'habitat sont aujourd'hui détruites pour faire place à des opérations d'aménagement public, en particulier la prolongation de deux lignes de métro desservant le centre. De plus, l'installation du chauffage électrique dans les ruelles nécessite de placer des transformateurs de taille imposante à la place d'anciens logements. Enfin, la municipalité développe une politique de restauration de certains sites « historiques » comme des temples ayant été investis pour l'habitat populaire lors de la Révolution Culturelle¹²⁵, ce qui entraîne également un déplacement des habitants.

La volonté de l'État chinois d'aller « vers le peuple » se manifeste donc dans un domaine ayant été assez peu pris en compte jusqu'à récemment. La réhabilitation de logements dangereux dans le centre ancien témoigne du souci de préserver des quartiers historiques et leur population. Elle confirme l'importance accordée à la stabilité sociale dans la politique des dirigeants actuels. Cependant, les quartiers anciens de la ville n'ont, pour la plupart, pas conservé leur structure d'origine, l'usage de l'espace pour des logements de catégories populaires n'étant pas un argument suffisant au regard des profits que ces terrains rapportent, le prix du mètre carré étant extrêmement élevé dans le centre de Pékin.

Enfin, les normes sociales se recomposent en permanence et le processus de civilisation n'est pas seulement un effet des politiques de l'État. Ce processus social ne suit pas forcément les mêmes rythmes ni les mêmes contours que ceux dessinés par l'État. Dans les *hutong*, le confort semble à la fois rêvé et redouté par les anciens habitants¹²⁶. La politique de nettoyage

¹²⁵ Sur l'évolution du rôle des temples de Pékin et leur occupation résidentielle durant la révolution culturelle, voir LI Xiacong. Réflexions sur l'occupation de l'espace dans le vieux Pékin, *Cahier n°3 (École Française d'Extrême Orient)*, décembre 2002, p. 17.

¹²⁶ « Les comportements nouveaux, encore fragiles, n'osent s'affirmer, ou n'entraînent qu'une adhésion de surface, velléitaire ». Henri COING. *Rénovation urbaine et changement social...*, op. cit., p. 124.

et d'embellissement du centre ne laisse pas les habitants indifférents. Certains apprécient l'installation du chauffage électrique¹²⁷, d'autres la meilleure qualité de l'hygiène des ruelles. Mais ils critiquent cette politique pour sa superficialité et sa motivation de prestige :

« Personne ne prend en charge les problèmes. L'hygiène n'est pas entretenue, les rues sont sales et en désordre ; sur le sol, on trouve des excréments (la rue de Qianhai ne possède pas de toilettes), et pourtant, malgré tout ǎ, personne ne gère. Nous avons l'impression que la municipalité est incapable de gérer quoi que ce soit... ? »¹²⁸

Malgré les relations de pouvoir inégales entre eux et les décideurs politiques ou les promoteurs, la présence des habitants de catégories populaires dans les espaces des ruelles pèse sur les rapports de force. Il ne s'agit alors ni vraiment de tactiques ni de stratégies de résistance mais plutôt d'une continuité quotidienne de la résistance dans et par l'espace, qui peut parfois représenter une contrainte à l'exercice de la domination¹²⁹ : cette continuité des pratiques dans le centre ancien de Pékin ménage un « espace pour soi » non négligeable par rapport à la domination au quotidien car il construit activement le « sens de soi »¹³⁰ de certains individus issus des groupes défavorisés.

Il existe encore peu de recherches sur les résistances à la gentrification¹³¹ en France ; il en est de même en Chine. Des chercheurs ont étudié l'usage populaire de l'espace comme potentiel « frein »¹³² à la gentrification. Erving Goffman montre que les individus usent de « comportements mineurs »¹³³, liés au plaisir, au loisir ou à l'habitude. Ces comportements mineurs peuvent constituer des arts de faire leur permettant de défendre leur territorialité. Les « territoires du moi »¹³⁴, intrinsèquement impliqués dans la vie quotidienne, ne sont pas nécessairement intentionnels. Parmi ces territoires, la durée de résidence dans un quartier peut constituer une ressource essentielle. De là découlent des marques spatiales liées à des formes de marquage social : par exemple, le crachat des habitants de Pékin est associé aux habitudes populaires comme mode d'appropriation de l'espace¹³⁵.

¹²⁷ Fille d'une habitante de *pingfang*, X, 30 octobre 2008.

¹²⁸ Lettre collective rédigée par une habitante, X, voir annexe n°3.A, p. 52.

¹²⁹ Voir aussi Jean-François BAYART. L'énonciation du politique. *Revue française de science politique*, vol. 35, n°3, juin 1985, p. 355-357.

¹³⁰ D'après l'expression d'Alf LÜDTKE. La domination au quotidien..., *art. cit.*, p. 74.

¹³¹ Certaines recherches récentes ont abordé la pluralité des formes de résistances au processus de gentrification à travers des études sur les pratiques sociales des individus issus des classes populaires. Voir notamment Anne CLERVAL. L'occupation populaire de la rue : un frein à la *gentrification* ? L'exemple de Paris *intra muros*. *Espaces et sociétés*, vol. 144-145, n°1-2, 2011, p. 57 ; Matthieu GIROUD. Usages des espaces rénovés et continuités populaires en centre ancien. *Espaces et sociétés*, vol. 144-145, n°1-2, 2011, p. 37-54.

¹³² Anne CLERVAL. L'occupation populaire de la rue : un frein à la *gentrification* ? L'exemple de Paris *intra muros*. *Espaces et sociétés*, vol. 144-145, n°1-2, 2011, p. 55-71.

¹³³ Selon l'expression d'Erving GOFFMAN. *La mise en scène de la vie quotidienne : 2, Les relations en public*. Paris : Minuit, 1973, p. 18.

¹³⁴ Voir « Les territoires du moi » dans *Ibid.*, p. 43-72.

Le sentiment d'intrusion lié au tourisme et à la gentrification accentuée, chez les habitants anciens, un certain cynisme à propos des manières de faire des classes moyennes et supérieures et une affirmation des pratiques « populaires » dans l'espace du quartier. Les injonctions officielles à se « civiliser » figurant sur les panneaux et notices n'ont pour effet qu'une grande indifférence et de la dérision : « Depuis le temps, on les connaît par cœur, on ne prend même pas le temps de les lire », explique un habitant¹³⁶. De plus, les interdictions ne sont jamais respectées en pratique : le tabac et l'alcool sont difficilement éradiqués, notamment au vu de la multiplication des bars dans le quartier.

Par ailleurs, les habitants de cours surpeuplées se trouvent dans une situation de fragilité sociale, de pauvreté, de manque de confort, que la municipalité ne résout que partiellement et au cas par cas. Suite à la restauration de l'habitat dégradé, les logements ne sont pas plus spacieux et certaines pratiques habitantes se prolongent malgré la reconstruction des murs. Enfin et surtout, le risque de démolition plane en permanence sur ces quartiers du centre-ville de Pékin. On peut



Illustration 23 : Le linge continue de pendre dans les zones restaurées (G. Laisne, X, avril 2009)

comprendre pourquoi les anciennes générations refusent de partir : être livré à soi-même génère des angoisses profondes. Les démolitions attisent le mécontentement à l'intérieur des quartiers, mais aussi à l'extérieur, où la violence et « l'injustice » de ces pratiques choquent. Cependant, malgré cette pression de l'immobilier conduisant à des transformations profondes (rénovation urbaine), malgré des formes plus insidieuses de changement (tourisme, gentrification), le quartier ancien demeure une ressource pour ses plus anciens habitants.

Les groupes de sociabilité ne dépendent pas uniquement des injonctions des pouvoirs publics. Ils s'organisent en fonction des goûts, des conditions météorologiques et des équipements disponibles (bancs publics). Les joueurs d'échecs et de poker installent des chaises, tabourets et canapés usés à l'extérieur. On comprend comment l'espace constitue à la fois un enjeu et un produit des relations de pouvoir. À la fois victimes et acteurs du changement urbain, les pratiques et arts de faire des habitants dévoilent des détournements vis-à-vis des normes officielles. Les pratiques populaires ont institutionnalisé des lieux de sociabilité que la rénovation, le tourisme ou la politique de civilisation ne réussissent pas à

¹³⁵ « Par définition, il n'y a marquage identitaire que si le signe servant de marque est attribué à un individu ou un groupe ». Fabrice RIPOLL. Réflexion sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace In Thierry BULOT, Vincent VESCHAMBRE dir. *Mots, traces et marques : dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*. Paris : L'Harmattan, 2006, p. 29.

¹³⁶ Habitant retraité, X, 26 mars 2007.

interdire. C'est le cas des lacs Qianhai et Houhai investis par les nageurs et pêcheurs. Malgré l'interdiction, les amateurs se retrouvent tous les jours au même endroit pour pratiquer leur activité : à Houhai, le passage du *chengguan* n'a pas empêché les nageurs de reprendre leur activité dès le lendemain¹³⁷. Ces derniers font d'ailleurs valoir les bienfaits de la nage dans le lac en invoquant des arguments parfois naïfs autour du thème de la santé :

[Amateur de natation dans le lac Qianhai, X, 20 mai 2009] « Mais nous trouvons que l'eau est propre. Oui elle est propre puisque les poissons vivent dans l'eau du lac et que l'eau n'est pas statique, elle circule. »

Dans une autre forme de permanence dans le lieu, un couple d'anciens habitants de la ruelle continue à vendre, toujours au même endroit, de la soupe épicée, spécialité qu'ils proposent chaque jour de 17 heures à minuit :

[Vendeurs de soupe ambulants, X, 4 juin 2008] « Mon mari est né dans cette ruelle. Mais notre logement s'est fait détruire donc on a dû déménager. [...] Avant, j'habitais juste là, alors quand je sortais vendre la soupe pimentée, j'avais pris l'habitude de me mettre juste devant chez moi. Là, c'était ma porte d'entrée de cour. [...] Je n'ai pas changé depuis la destruction, même si je n'ai plus de logement dans cette ruelle. Et puis, tout le monde me connaît par ici, c'est plus simple de ne pas changer d'endroit. »



Illustration 24 : Vendeurs de soupe épicée (J. Audin, X, mai 2009)

Ces vendeurs, présents tous les jours, tournent le dos au chantier, signifiant, par leur présence physique, leur attachement à la ruelle. Cet exemple de résistance illustre « quelques unes des procédures – multiformes, résistantes, rusées et têtues – qui échappent à la discipline sans être pour autant hors du champ où elle s'exerce, et qui devraient mener à une théorie des pratiques quotidiennes, de l'espace vécu et d'une inquiétante familiarité de la ville »¹³⁸.

C - Représentations et imaginaires du quartier populaire ancien

1) La construction d'un imaginaire par les points de vue extérieurs

Le quartier de *hutong* a impulsé la construction d'un imaginaire du quartier ancien par les touristes et les nouveaux habitants, mais aussi par les chercheurs et les médias. Des publications scientifiques et médiatiques ont contribué à la construction de la notion de « quartier-village » du vieux Pékin, soulignant l'incompatibilité entre les « modes de vie populaires traditionnels du vieux Pékin » et les « démolitions violentes et massives des

¹³⁷ Observation, X, 28 juin 2008. voir aussi, dans le volume 2, l'illustration n°11, p. 82.

¹³⁸ Michel de CERTEAU. *L'invention du quotidien : 1, Arts de faire*. 2^E édition. Paris : Gallimard, 1990, p. 146.

authentiques ruelles » où ils habitent¹³⁹. Cette imagerie relève d'un mythe généralisé du quartier populaire et de sa « vie de quartier » attachante et immanente¹⁴⁰, qui a fait l'objet de critiques historiques¹⁴¹. On retrouve cet imaginaire du quartier ancien à Pékin, où les pratiques « traditionnelles » sont perçues comme menacées par « la modernité ». Les touristes, les nouveaux habitants et commerçants et les consommateurs participent à la construction de la notion de « quartier-village »¹⁴².

Allons au-delà de la vision romantique et idéalisée du quartier populaire, riche d'activités diverses, de l'ambiance chaleureuse des petits métiers et de la sociabilité des habitants. Forcés de coexister dans un espace restreint, les habitants des *hutong* ont développé à force d'habitude des modes de tolérance vis-à-vis de leurs voisins et d'acceptation d'une vie inconfortable. Cette combinaison de diversité sociale et de tolérance conduit à une représentation du quartier comme « communauté », ou « village dans la ville », caractérisés par l'entraide et la connaissance précise des voisins.

¹³⁹ Voir parmi les rares publications scientifiques, Gregory B. LEE. Destruction de la mémoire, invention de la tradition dans le paysage urbain chinois, communication au colloque « Espace de l'esthétique, esthétiques de l'espace », 7 mars 2009 ; Michael DUTTON, Hsiu-ju LO, Dong Dong WU. *Beijing Time*. Anne-Marie BROUDEHOX. *The making and selling of post-Mao Beijing* ; Daniel B. ABRAMSON. Cambridge : Harvard University Press, 2008 ; The dilapidation and redevelopment of Beijing's traditional neighborhoods In Bjørn ERRING, Harald HØYEM, Synnøve VINSRYGG dir. *The horizontal skyscraper*. Trondheim : Tapir Academic Press, 2002, p. 47-55 ; Aurore MERLE, PENG Youjun. Pékin entre modernisation et préservation. *Perspectives Chinoises*, n°74, 2002, p. 39-43.

Au sein des publications journalistiques, voir Michael MEYER. *The last days of old Beijing : life in the vanishing backstreets of a city transformed*. New York : Walker Publishing Company, 2009 ; Frédéric BOBIN, WANG Zhe. *Pékin en mouvement*. Paris : Autrement, 2005. Enfin, des titres d'articles évocateurs : « Traditional homes bulldozed by modernity », *Asia Times Online*, 16 mars 1999, URL : <http://www.atimes.com/china/AC16Ad01.html> [consulté le 10 décembre 2011] ; « Pékin continue à détruire ses hutong », *Aujourd'hui la Chine*, 9 février 2011, URL : <http://chine.aujourdhui.ilemonde.com/pekin-continue-detruire-ses-hutongs> [consulté le 10 décembre 2011] ; Pierre HASKI, « Pékin : du passé on a fait table rase », *Rue 89*, 17 mai 2007, URL : www.rue89.com/chinatown/a-pek-in-du-passe-on-fait-table-rase [consulté le 10 décembre 2011].

¹⁴⁰ Cette critique est aussi présente dans Odile BENOIT-GUILBOT. Quartiers-dortoirs ou quartiers-villages ? In *L'esprit des lieux : localités et changement social en France*. Paris : Éditions du CNRS, 1986. Le mythe transparaît notamment dans Michael YOUNG, Peter WILLMOTT. *Le village dans la ville*. Paris : Centre Georges Pompidou, 1983. Colette PÉTONNET. *On est tous dans le brouillard*. Paris : Éditions du CTHS, 2002.

¹⁴¹ Alain FAURE. Aspects de la « vie de quartier » dans le Paris populaire de la fin du 19^e siècle, *Recherches contemporaines*, n°6, 2000-2001, p. 284.

¹⁴² Yankel FIJALKOV. Construction et usages de la notion de quartier-village. Village de Charonne et Goutte d'Or à Paris In Jean-Yves AUTHIER, Marie-Hélène BACQUÉ, France GUÉRIN-PACE dir. *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*. Paris : La Découverte, 2007, p. 84.

2) Les représentations habitantes : l'attachement au quartier à travers l'opposition *pingfang* - *loufang*

Au lieu de demeurer dans la vision idéale-typique du « quartier populaire »¹⁴³, je me suis attachée aux perceptions des habitants et travailleurs. Comme dans les quartiers rénovés à Paris, les habitants des catégories populaires vivant dans les *hutong* manifestent – malgré la rudesse des conditions de vie décrites dans ce chapitre – un fort attachement à leur quartier¹⁴⁴.

Cet attachement s'explique beaucoup par l'âge des personnes et le temps passé dans le quartier : le fait de vouloir rester dans le quartier est avant tout le fait des personnes âgées de plus de 40 ans. S'agit-il plutôt d'attachement au logement de type *pingfang* ou au quartier de centre-ville ? Probablement les deux. La question de la mobilité favorise les représentations positives du quartier, à la différence de la banlieue porteuse, elle, de représentations négatives. Les *hutong* se caractérisent par une « excellente » desserte en transports et en services (écoles, parcs, musées...). Cet attachement lié à la situation centrale du quartier est valable pour tous les habitants, anciens et nouveaux :

[Habitante d'immeuble âgée de 50 ans, X, 6 mai 2009] Elle apprécie le centre-ville car, dit-elle : « je suis à quelques minutes à vélo de Beihai et de la colline du Charbon (景山 *jǐngshān*). Mais il y a aussi l'hôpital qui est de bonne qualité. »

La situation centrale dans la ville s'avère d'autant plus appréciable pour des personnes ayant des difficultés à se déplacer ou circulant uniquement à pied et en transports en commun¹⁴⁵ :

[Habitant de *pingfang*, 80 ans, X, 13 mai 2009] « J'aime aller dans les parcs, celui de la colline de Charbon (景山 *jǐngshān*) n'est pas loin de chez moi et aussi le Temple du ciel (天坛 *tiāntán*). Ma maison est très bien desservie par les transports en commun. Tu vois, là il y a le bus 60 qui m'amène à la porte est du Temple du ciel. Il y a une carte pour les plus de 65 ans qui nous permet d'utiliser gratuitement les bus et les jardins publics. »

Ensuite, la proximité de marchés de fruits et légumes frais, de petites boutiques, permettent mêmes aux plus âgés de se sentir autonomes. Tout en se distanciant des migrants, tous les habitants apprécient l'amélioration du système de collecte des déchets et de la propreté des espaces publics ainsi que le recyclage des objets courants grâce aux chiffonniers.

Si le centre ancien de Pékin est souvent présenté comme un « quartier-village »¹⁴⁶ par les touristes et les non-résidents, c'est aussi à travers le discours des habitants de longue date que l'image « attachante » du « mode de vie populaire » et « authentique » se construit : « on y a

¹⁴³ Je m'inspire ici de la critique par Alain Faure. Aspects de la « vie de quartier » dans le Paris populaire de la fin du 19^e siècle, *Recherches contemporaines*, n°6, 2000-2001, p. 283-297.

¹⁴⁴ Voir « L'attachement au quartier » dans Henri COING. *Rénovation urbaine...*, *op. cit.*, p. 43-48. Voir aussi Michel DE CERTEAU, Luce GIARD, Pierre MAYOL dir. *L'invention du quotidien : 2...*, *op. cit.*, p. 63.

¹⁴⁵ Rappelons que l'enquête s'est déroulée quand la ville ne comptait qu'entre trois et cinq lignes de métro.

¹⁴⁶ Par « quartier-village », j'entends une figure du quartier populaire et historique caractérisé par une « vie de quartier » typique du vieux Pékin tel que l'ont conté Lao She et Lu Xun.

développé un attachement (感情 *gǎnqíng*) », affirme une habitante¹⁴⁷. Ces derniers irréductibles du centre ancien idéalisent leur vie dans le quartier :

[Couple habitant de longue date tenant un stand de nourriture, X, 4 juin 2008] Ils se considèrent comme « *laobeijing* » : « Depuis 3 ou 4 ans, on n'habite pas loin d'ici dans un logement public. On a 18 mètres carrés plus 10 de douche et de cuisine pour trois (ils ont un fils de douze ans). Mais il n'y a pas de toilettes, nous utilisons les toilettes de la rue. [...] Elles sont propres ! Très propres et grandes. [...] Dans la cour, nos relations avec nos voisins sont très bonnes.

L'attachement au quartier se nourrit des relations sociales locales entre habitants, passants et commerçants locaux. Les interactions sociales locales comptent beaucoup pour les habitants des *hutong*, au moins autant que le bâti lui-même :

[Habitant, X, 20 mai 2008] Âgé d'une quarantaine d'années, il est né dans ce quartier. Il loue une maison à cour et possède plusieurs activités de commerce dans les *hutong*. « Je préfère personnellement les maisons sur un niveau (平房 *píngfáng*) plutôt que les immeubles (楼房 *lóufáng*) parce qu'on y a un type de relation entre les personnes que j'apprécie. »

[Vendeur de journaux, X, 16 mai 2009] Il est propriétaire de deux logements, un logement en immeuble et une maison privée dans les *hutong*, équipée de toilettes et d'une salle d'eau : « J'habite dans les deux, [...] plus souvent dans la *pingfang*, je préfère. [...] Parce que tout le monde préfère vivre dans une *pingfang*, on est facilement dehors, l'ambiance est meilleure, la qualité de vie aussi. [...] Non, quand même, les *pingfang*, c'est mieux. Je n'aime pas les *loufang*, il faut monter les escaliers, etc. Mais la plupart des gens pensent comme moi. Et puis, c'est un lieu chargé d'histoire, tu sais, la Chine impériale, le cœur de la tradition du Pékin historique. »

Les habitants de longue date sont hostiles au déménagement, notamment les plus âgés :

[Habitant âgé de plus de 80 ans, X, 16 mai 2009] Il habite dans une maison à cour surpeuplée depuis 1942 : « Je n'ai jamais déménagé dans ma vie. Je refuse de déménager de ma maison parce que d'abord, je me suis habitué même si ce n'est pas très confortable. Et ensuite, parce que l'air y est meilleur (空气好 *kōngqì hǎo*). On est près de l'eau, c'est bon pour le corps. »

Enfin et surtout, la subjectivité de l'attachement à la vie en *hutong*, en particulier chez les personnes âgées, réside autour de la différence entre vivre dans les *hutong* et vivre en immeuble. Leur « adhérence au sol »¹⁴⁸ s'exprime d'abord dans un sens littéral, comme une volonté de résider près du sol, incarnée dans leur préférence pour l'architecture des logements de plein pied en opposition aux immeubles. Ils étayent leur refus du déménagement par des arguments à dimension médicale : « Dans les *pingfang*, on est plus proches de la Terre, de son énergie vitale (土气 *tǔqì*), donc c'est meilleur pour le corps, pour la santé »¹⁴⁹. Dans le film « Shower » (洗澡 *xǐzǎo*), l'un des personnages, un Pékinois âgé, développe ainsi un long argumentaire sur la nécessité d'habiter près du sol pour pouvoir élever des criquets – le criquet

¹⁴⁷ Entretien, X, 26 avril 2007.

¹⁴⁸ « Le seul fait que l'attachement au quartier se soit exprimé dans ces termes, chez des personnes aussi différentes par l'âge, le métier, l'origine, nous confirme qu'il est impossible de les comprendre sans tenir compte de leur adhérence au sol, de la correspondance entre un cadre spatial et une structure de vie dont elle est l'image ». Henri COING. *Rénovation urbaine et changement social...*, op. cit., p. 47.

¹⁴⁹ Idée évoquée par plusieurs habitants du centre ancien à différents moments de l'enquête, y compris avec le directeur d'un comité de résidents.

étant un symbole du « vieux Pékin ». Ce mode d'habiter, tourné sur l'extérieur¹⁵⁰, est également plus rassurant pour les personnes âgées, qui préfèrent être entourées de voisins en cas d'accident :

[Résidente de longue date, X, 28 mai 2008] « C'est mieux pour les personnes âgées d'habiter dans les maisons sans étage parce que, ben je te donne un exemple. Ici dans la cour (院 *yuàn*) habite une personne âgée. Elle est toute seule. Si elle habitait en immeuble et qu'elle décédait, je te parie que personne ne s'en rendrait compte. Mais dans cette cour, tout le monde peut savoir. Tout le monde s'informe de comment elle va, peut lui rendre des services si elle a besoin. De manière générale, on a des relations plus proches entre voisins. »

[Deux résidents, X, 9 juin 2008] Cette résidente assez âgée habite dans une *pingfang* de type « public » : « C'est mieux d'habiter dans une maison *pingfang* que dans une *loufang*. Dans les *loufang*, une fois que l'on est devenu vieux, on ne peut pas recevoir d'aide des voisins, ils ne sont pas au courant s'il nous arrive un problème. Dans les *pingfang*, tout le monde peut nous aider et peut voir s'il nous est arrivé un problème. Mais les jeunes préfèrent les immeubles ». Un peu plus tard, un homme âgé engage la conversation. Il n'apprécie pas non plus la vie dans les immeubles. « Déjà, les logements en immeuble sont loin du centre-ville. On n'a pas envie de monter tous les étages. Ici, on a un accès direct à la rue. Là-bas, c'est difficile de contacter les voisins ; dans les immeubles, la communication est plus difficile. »

Il existe un effet de génération dans l'attachement au quartier. Les jeunes générations d'urbains cherchent davantage à s'aligner sur le nouveau modèle de la réussite sociale et à accéder au confort et à un environnement davantage fermé sur l'extérieur, même si cela signifie le déménagement en banlieue. Pour les adolescents résidant dans les *hutong* (en particulier dans les *dazayuan* sans douches ni toilettes), la vie en collectivité est de moins en moins supportable au fur et à mesure que les normes du confort ont progressé dans la vie quotidienne des urbains¹⁵¹. Néanmoins, une proportion de jeunes de 20 à 30 ans profite au contraire de l'identité symbolique des *hutong* pour mener un style de vie « branché ». C'est le cas d'un jeune musicien habitant avec son père dans un logement de statut privé dans une cour :

[Jeune musicien, X, 16 mai 2009] « Je suis du Sud de la Chine (南方人 *nánfāng rén*) mais j'habite ici depuis que j'ai trois ans. J'habite toujours chez mon père mais mon style de vie a changé ». Il vit la nuit, écoute du rock et fait la grasse matinée, tandis que le père suit l'ascétisme des habitants du vieux Pékin, se réveillant dès les premières lueurs du jour et se couchant tôt. Ils communiquent très peu. La mère est décédée, ils ne parlent jamais d'elle. Pour s'adapter aux modes de vie de chacun sans que des conflits apparaissent, le père et le fils ont aménagé leur espace en deux pièces différentes, chacune équipée d'une porte donnant directement sur l'extérieur : « Avant, ici, il y avait une cuisine et une salle de bains mais en grandissant, j'ai voulu mon indépendance alors j'ai dépensé mon propre argent pour contribuer à financer les travaux d'aménagement de la pièce ». Sa chambre ressemble donc à un petit studio.

¹⁵⁰ Le contact immédiat du logement sur l'extérieur constitue un facteur d'attachement important qui incite à rejeter la vie en appartement, également remarqué par Colette PÉTONNET. *On est tous dans le brouillard...*, op. cit., p. 162.

¹⁵¹ « Lorsqu'un habitant cesse de percevoir le bidonville comme sécurisant et protecteur pour ne plus ressentir que le poids des frustrations qu'il impose, sa durée de passage arrive à terme et il provoque son départ ». Colette PÉTONNET. *On est tous dans le brouillard...*, op. cit., p. 100. Dans le cas français, le surpeuplement résidentiel est également devenu de moins en moins supportable au sein des familles ouvrières, dans les années 1960. Guy GROUX, Catherine LÉVY. *La possession ouvrière...*, op. cit., p. 143.

Les deux individus apprécient le quartier pour ses ressources mais chacun à sa manière. Seule la démolition, annoncée en juin 2009, a remis en question leur rythme de vie. Le fils m'assure qu'il tentera par tous les moyens de retrouver un logement dans le quartier, en utilisant l'argent de l'indemnisation : « je préférerais acheter une *pingfang* dans le quartier de Gulou parce que c'est un quartier protégé [...]. C'est aussi un bon quartier pour la musique, ma spécialité. Et pour sortir avec les potes ».

D'autre part, l'ancrage local tient au fait que les principales sources de revenu des populations défavorisées¹⁵², emploi ou aide sociale selon le cas, se trouvent à proximité. Pour les plus âgés et pour les personnes à faible revenu, déménager signifierait la privation de ces ressources puisque c'est le quartier qui fournit la majeure partie de leurs « supports » de vie, pour rejoindre l'analyse de Denis Merklen¹⁵³. Faire le choix de rester concerne donc les habitants pour lesquels le déménagement en immeuble est financièrement impossible ou pourrait leur faire perdre les allocations de l'État. Les demandeurs du revenu minimum urbain (低保 *dībǎo*) doivent prouver qu'ils sont sans ressources, entièrement démunis. Habiter dans un logement de type *pingfang* du centre ancien (notamment les logements publics) dont les conditions sont dégradées constitue une preuve « objective » de leur pauvreté. Ainsi, les raisons qui motivent les habitants de ce quartier à y rester sont multiples :

[Volontaire pour la sécurité, X, 10 juin 2008] Cette femme âgée habite une *pingfang* fournie par son unité de travail. Dans les années 1950, l'usine, qui se trouvait près d'ici, a été transférée. Mais elle ne voulait pas déménager : « J'appréciais trop l'endroit, le lac, etc. En plus, je me suis habituée à cette vie dans les *pingfang*, dans une cour. Les rapports avec les autres voisins, c'est comme des gens de la famille, on s'apprécie mutuellement. [...] Mais il est clair que le niveau d'hygiène et de confort est moins élevé que dans les immeubles. »

[Habitant, X, 4 mai 2009] Cet habitant de *pingfang* préfère y habiter « parce que c'est meilleur pour la santé. On fait plus de choses à l'extérieur, on a des occasions de faire de l'exercice (锻炼 *duànliàn*). Et puis, c'est aussi une question de combien de membres il y a dans le foyer. Si l'on est nombreux, il vaut mieux habiter un immeuble (楼房 *lóufáng*). »

Les habitants réinventent une partie de la tradition chinoise en matière de santé et de bien-être en activant des éléments culturels d'urbanisme (*fengshui*). Un nouveau propriétaire de banlieue m'expliqua par exemple que son père, qui avait toujours vécu dans les maisons du centre, avait déménagé sous la contrainte dans un nouveau logement en périphérie :

[Propriétaire, Z1, 22 mars 2007] « Il était en bonne santé, avant. Et en l'espace de six mois à partir de son emménagement, il est tombé malade et il est décédé. Nous pensons tous qu'il n'a pas pu supporter le changement des immeubles. Ça l'a achevé. »

¹⁵² L'attachement est également étudié par Hélène BÉGUIN. *Pékin : immortelle capitale, chantier éternel*. Mémoire de Master 1 : Urbanisme : Aix-en-Provence : Institut d'Études Politiques, 2004, p. 132.

¹⁵³ Denis MERKLEN. Le quartier et la barricade : le local comme lieu de repli et base du rapport au politique dans la révolte populaire en Argentine. *L'homme et la société*, n°143-144, janvier 2002, p. 143-164.

Cette attitude est très nette chez les personnes âgées, qui ont passé leur vie entière dans ce quartier et en connaissent les moindres détails. Mais l'attachement est aussi une façon de mieux vivre l'impossibilité matérielle de déménager. La nouveauté – nouveau quartier, nouveau logement – c'est l'inconnu avec ses peurs, ses doutes et son « hostilité »¹⁵⁴, à la manière des phénomènes de résistance vis-à-vis de l'introduction auprès des catégories populaires d'une série d'objets modernes¹⁵⁵. Ces enquêtés s'apparentent aux « derniers irréductibles » qui, n'ayant tout simplement pas les moyens financiers de déménager, clament haut et fort leur préférence et leur attachement idéalisé pour la *pingfang*. Conscients de leur manque de capital économique, ils se replient sur leur territoire acquis, c'est-à-dire sur le local et sur l'histoire, et affirment ne pas souhaiter faire partie du monde « moderne » : « Le flou de la mémoire et de la présentation des départs, de leur chronologie comme de leurs motifs, ne sert-il pas à préserver une image positive de soi, à justifier le fait d'être toujours là alors même qu'on a tenté de déménager, sans succès »¹⁵⁶ ? Comme le confirme Nicole Haumont sur la France, « on constate ici un décalage entre urbanisation et mode de vie : pour le groupe le plus aisé, les aspirations à un autre mode de vie étaient en avance sur l'urbanisation, tandis que pour l'autre groupe, il y avait équilibre »¹⁵⁷. Ces derniers habitants partiront en même temps que la rénovation urbaine, le déménagement en immeuble étant un choix « par défaut », ce qui ne signifie pas que leurs valeurs resteront intactes¹⁵⁸.

3) Objets de mécontentement

Malgré son idéalisation, le quartier de *hutong* présente de nombreuses contraintes, que les habitants ne se sont pas privés d'aborder au cours des entretiens. Parmi les problèmes fréquemment soulevés, les nuisances extérieures comme le trafic automobile. Un processus d'élargissement des ruelles est en cours, en vue de permettre l'usage de la voiture. Or un grand nombre d'anciens habitants ne possèdent pas de voiture. Ils ont le sentiment d'être les victimes

¹⁵⁴ Sur l'hostilité à l'égard du « nouveau », voir « Les multiples accusations contre les nouveaux biens ». Albert O. HIRSCHMAN. *Bonheur privé, action publique*. 2^e édition. Paris : Hachette, 2006, p. 92-106.

¹⁵⁵ Dans la France des années 1920, l'environnement matériel du « confort moderne » associé à la diffusion de l'électricité dans les foyers a nécessité un véritable apprentissage : « Apprentissage de nouveaux gestes, invention de nouveaux rites accompagnent, imperceptibles parfois, l'introduction de l'électricité dans l'espace privé. Le nouvel appareil, droit, immobile, voire hostile, ne semble pas d'un usage facile... La notice était-elle toujours claire ? Comment brancher l'appareil, comment s'en servir, quelle utilisation faire des boutons ou interrupteurs dont on ne comprend pas toujours l'utilité ? L'introduction d'objets techniques dans l'espace domestique suscite méfiance. On se souvient de Françoise, la servante de Proust, qui refusait "d'apprendre le téléphone" ». Patrice CARRÉ. Les ruses de la "fée électricité" In Jean-Pierre GOUBERT dir. *Du luxe au confort*. Paris : Belin, 1988, p. 82.

¹⁵⁶ Marie CARTIER, Isabelle COUTANT, Olivier MASCLET, Yasmine SIBLOT. *La France des « petits-moyens » : enquête sur la banlieue pavillonnaire*. Paris : La Découverte, 2008, p. 103.

¹⁵⁷ Nicole HAUMONT. Habitat et modèles culturels. *Revue française de sociologie*, vol. 9, n°2, avril-juin 1968, p. 190.

¹⁵⁸ Sur le style de vie des *laobeijing*, voir le chapitre 5.

d'« *outsiders* » sources de pollution de l'air, de nuisances sonores, de désordre, d'insécurité, et même d'une détérioration visuelle de l'environnement¹⁵⁹. Il est vrai que la bicyclette ou la marche à pied restent les moyens de locomotion les plus utilisés dans ces ruelles. Aux yeux des anciens habitants, la voiture est associée à d'autres catégories sociales et à d'autres lieux dans la ville. À cela s'ajoutent le bruit et les nuisances des chantiers de construction à proximité des logements habités :

[Habitante âgée, X, 27 avril 2007] « Il y a trop de poussière et de désordre en ce moment. Ce n'est vraiment pas agréable. Ils vont construire de nouvelles maisons à cour pour riches, ce sera différent. Avant, au début de l'installation de nombreuses familles dans les cours, on maintenait quand même l'espace en ordre (整齐 *zhěngqí*). Mais depuis 15 ou 20 ans, c'est devenu de plus en plus désordonné (乱 *luàn*) jusqu'à aujourd'hui. »

Dans une autre ruelle, un conflit a éclaté entre les résidents et le promoteur immobilier qui avait creusé un chantier. Ils n'appréciaient ni le bruit des travaux, ni la poussière. D'après une employée du comité du quartier X1, l'entreprise a remis à chaque foyer une somme d'argent (200 yuans) pour compenser le désagrément. L'indemnisation sur une base financière représente en Chine un moyen courant de gérer le mécontentement à l'échelle locale : « le comité n'intervient pas, l'entreprise passe un accord avec les habitants concernés ». Ces derniers mentionnent rarement cette médiation par l'argent, confirmant le côté informel de l'arrangement. Les habitants résidant près des espaces démolis expriment leur insatisfaction vis-à-vis des chantiers qui déstructurent le paysage et bouleversent leur vie quotidienne. Par exemple dans le quartier de Qianmen, les ruelles sont totalement démolies. Un habitant dont la maison donne sur un champ de ruines, se déplace tous les jours à côté du *no man's land* de destructions et de chantier, pour se lamenter :

[Habitant, Qianmen, 4 mai 2007] « Franchement, tu vois en face de ma maison, est-ce que je suis satisfait de l'hygiène et de l'environnement pour les Jeux Olympiques ? [...] Avant, c'était mieux, on avait des voisins et on était plus heureux. »

Autre problème fréquemment évoqué, l'insécurité de la propriété, même pour les habitations privées, du fait des projets potentiels de rénovation urbaine. L'absence de transparence des projets d'aménagement de Pékin est aussi critiquée. Les habitants ne disposent que de très peu de temps pour prendre connaissance du contenu précis des projets, des modalités de leur déménagement et de leur relogement¹⁶⁰.

Si un projet d'amélioration des infrastructures publiques est mieux considéré qu'un projet commercial, dans l'ensemble, la rénovation urbaine est impopulaire¹⁶¹ : les habitants

¹⁵⁹ C'était le cas de deux habitants du quartier X, interrogés le 8 juin 2008 sur leur quotidien dans la ruelle.

¹⁶⁰ Certains se voient accorder seulement dix jours pour déménager, d'autres deux mois comme dans le cas de la construction de la ligne 8 du métro dans le quartier de Shichahai.

¹⁶¹ Au Vietnam, il semblerait que la réforme de la politique d'aménagement du territoire, bien qu'ayant impulsé la corruption financière, se soit davantage accompagnée d'investissement dans l'infrastructure publique.

expliquent que « le marché » est la seule chose qui compte pour le gouvernement. Cela se traduit par une forme de cynisme vis-à-vis des opérations de grands travaux dans les ruelles, que ce soit en matière de rénovation ou de réhabilitation. Cette attitude à la fois blasée et critique se retrouve plus particulièrement chez les habitants âgés, pauvres, qui ne peuvent pas déménager et qui estiment avoir vécu un déclassement par rapport à l'époque socialiste.

[Bénéficiaire du *dibao*, X, 11 avril 2007] « La Chine en ce moment, elle veut donner une bonne image, alors elle répare les *hutong*. Mais l'aspect extérieur ne change pas notre condition de vie : à l'intérieur de nos logements, c'est toujours très sale. »

[Bénéficiaire du *dibao*, X, 18 avril 2007] « Ici, ce n'est pas tout propre, tout en ordre, comme ils voudraient montrer au monde entier. »

C'est aussi le cas des migrants ou des travailleurs à la sauvette, qui sont plus régulièrement surveillés par le *chengguan*, en particulier avant les Jeux Olympiques.

[Chiffonnier habitant du X, 24 mars 2008] Il affirme que c'est le gouvernement de la ville qui a décidé des restaurations de logements : « Il veut préparer de belles rues pour les JO ! En apparence, c'est joli, comme pour le choix de vêtements quand on sort, on fait attention à notre apparence. Mais pour ce qui est de l'intérieur, par exemple notre niveau de vie, notre alimentation... Savoir si la nourriture est en quantité suffisante ou non, personne ne le sait, les gens verront seulement un joli extérieur ! »

[Masseuse ambulante, X, 8 juin 2008] À l'entrée du lac Qianhai, des masseurs proposent leurs services à la sauvette. La masseuse de l'an dernier n'est plus là. Elle s'est cassé le bras donc elle reste chez elle : « Le *chengguan* continue de nous surveiller et parfois, il nous prend notre tabouret, il nous met une amende ou bien il nous dit de partir et il faut dégager ». D'après elle, « les Jeux Olympiques n'ont apporté que des malheurs aux gens ordinaires (老百姓 *lǎobǎixìng*). On ne fait que de nous surveiller, de nous contrôler, mais on ne nous aide jamais. Pas de travail ni rien ». Elle finit par insulter le Parti communiste et dit que la vie est vraiment dure.

Les conditions de logement dans les cours surpeuplées font l'objet de critiques, notamment chez les jeunes, qui vivent plus mal le manque de confort et la promiscuité et qui s'habituent très vite à la vie en immeuble. D'autres – ceux qui n'ont pas les moyens de financer les travaux de restauration de leur logement – estiment que leur niveau de vie dans les *hutong* est trop bas : les contraintes liées à l'infrastructure et au manque d'espace du logement rendent le désir de confort plus affirmé.

[Résidente âgée, retraitée, près de 70 ans, X, 8 juin 2008] « Cette cour en désordre (大杂院 *dàzáyuàn*) est une propriété du Bureau du logement. Nous nous connaissons donc on arrive à gérer les relations au quotidien. Mais les immeubles (楼房 *lóufáng*) sont plus confortables. »

[Résidente, X, 13 mai 2007] « Je ne suis pas heureuse d'habiter en *pingfang*. C'est petit et inconfortable. Mais je n'ai pas les moyens d'habiter dans un immeuble. »

Cependant, le mauvais état des logements est souvent compensé dans les discours par leur situation en centre-ville.

Dernier facteur de mécontentement généralisé, la peur de l'expropriation qui plane sur les habitants. Ceux-ci – y compris les propriétaires du centre ancien – sont soumis à une telle pression invisible des projets d'urbanisme que l'angoisse de l'expropriation transparait dans

leurs discours. On peut parler d'un véritable « syndrome de la crainte de la démolition »¹⁶² (恐拆症 *kǒngchāi zhēng*), qui traduit l'effet panoptique d'un pouvoir invisible s'imposant aux individus et modulant leurs conduites :

[Volontaire pour la sécurité, 73 ans, X, 10 juin 2008] Elle habite dans une maison sans étage publique où vivent 10 familles. Elle préfère son logement aux immeubles car « pour les vieux, c'est mieux. Et je préfère rester vivre en centre-ville. Tant qu'on ne détruit pas notre logement, on ne déménage pas. »

[Résident, X, 4 mai 2009] Selon lui, cette ruelle ne fait pas partie d'un quartier protégé : « Mais tout cela est temporaire, de toutes façons, au final, ce sera les plans et projets d'aménagement qui décideront. [...] Oui, il y a toujours un risque de démolition. »

[Habitant, X, 16 mai 2009] « Pour l'instant, on n'a pas décidé de détruire la cour. Mais pour ce qui est de l'avenir, je ne peux rien garantir. »

Leur vie quotidienne se déroule donc dans l'attente permanente de la publication d'un avis d'expulsion. Le risque lié au statut fragile et incertain de la « propriété » immobilière dans ces quartiers participe du désir de sécurité :

[Habitant de *pingfang*, près de 80 ans, X, 13 mai 2009] Il habite dans une *pingfang* publique. Il ne sera pas concerné par la construction de la ligne 8 du métro. « Ça commence quelques mètres plus loin. Les gens qui devront partir ne pourront pas être relogés sur place, ils seront seulement indemnisés financièrement et ils devront se débrouiller pour trouver un logement ailleurs parce que dans le quartier, il n'y a pas d'espace disponible pour eux.

- Comment percevez-vous la démolition ?

- Dernièrement, les politiques sont plutôt positives, on construit un métro et non plus des grands immeubles de luxe. Il y a des règlements très stricts sur la hauteur des immeubles et sur le style architectural. Mais Pékin ne ressemble déjà plus à Pékin. On a trop détruit de *hutong*. »

Dans les *hutong* du centre-ville, le risque est permanent de voir le quartier soumis à restructuration du fait d'un projet de rénovation urbaine. Cette incertitude contribue à alimenter un désir de stabilité. Quel que soit le statut de propriété de leur logement, les habitants ne sont jamais sûrs de pouvoir en disposer sur le long terme. Ils vivent dans une situation de flottement, de précarité, espérant simplement rester à titre individuel parmi ceux qui ne seront pas victimes des opérations de rénovation pour pouvoir continuer à profiter des ressources du quartier. Qu'il s'agisse de logement public ou privé, l'État reste propriétaire du terrain ; les résidents ne possèdent que des droits d'usage qui ne leur offrent aucune garantie face la rénovation urbaine. Les habitants de ces quartiers critiquent les politiques d'aménagement mais la critique est plus politique qu'historique : les arguments portent moins sur la perte du patrimoine ancien que sur les profits liés à la construction d'hôtels et d'immeubles de luxe. Tout en regrettant la perte du quartier et la qualité de la vie dans le centre ancien, le changement est perçu comme inévitable¹⁶³. Les derniers habitants semblent

¹⁶² 王军 WANG Jun. 采访本上的城市 [La ville sur le carnet d'entretiens]. Pékin : 三联书店, 2008, p. 258-259.

¹⁶³ Cette idée est également mentionnée par Jianying ZHA. *China pop : how soap operas, tabloids, and bestsellers are transforming a culture*. New York : The New Press, 1995, p. 62.

en sursis : un projet d'aménagement et ils devront déménager dans l'urgence. Inquiétude sur l'avenir et difficultés à appréhender la possibilité d'un meilleur confort¹⁶⁴, les habitants de classe populaire, notamment les plus âgés, préfèrent vivre au jour le jour.

La continuité des pratiques populaires dans les *hutong* apparaît finalement comme ultime démonstration d'une culture désormais minoritaire servie par les habitants, témoins et acteurs du changement social et spatial. Dans le centre de Pékin, la continuité des présences populaires peut devenir une ressource en tant que telle, mais en tant que composée de pratiques informelles, elle ne modifie pas l'ordre de la domination et se traduit alors plutôt par une « culture politique de l'impuissance, aussi désabusée et inopérante que drôle »¹⁶⁵. Le quartier est en voie de disparition : la norme de la « vie dans les *hutong* » s'atténue au profit d'autres normes de vie habitantes. La nostalgie des ruelles détruites se combine à l'appréciation de l'augmentation du niveau de vie : « Il y a un immense changement par rapport à avant dans le quartier. Les ruelles ont tellement changé... Mais la vie s'améliore aussi... » affirme un habitant¹⁶⁶. L'évolution des pratiques sociales se traduit par un accroissement de la mobilité des personnes – même âgées – dans la ville, au-delà du quartier. Pour un autre résident de longue date, son organisation quotidienne dépasse le cadre local. À la question « Qu'est-ce qui a le plus changé dans la ville de Pékin ? », il répond : « Le rythme de vie... Aujourd'hui, on a un rythme beaucoup plus rapide pour tout »¹⁶⁷.

Le tourisme est créateur d'opportunités pour les anciens habitants. Certains ont profité de la valeur géographique de leur logement pour le louer, le sous-louer ou le vendre¹⁶⁸ :

[Habitant, X, 16 avril 2007] Les bars dérangent peu ici car les habitants ont loué leur maison à un tarif élevé. « C'est normal, ils gagnent de l'argent comme ça. Le gouvernement en gagne aussi puisque les bars et autres entreprises doivent payer des taxes locales. »

[Résident, X, 4 mai 2009] Il s'entend plus ou moins bien avec les gens de sa cour. « Il y en a qui sont là depuis longtemps (老住户 *lǎozhùhù*), d'autres pas, parce qu'après avoir acheté un appartement en immeuble, ils déménagent et ils sous-louent leur maison publique pour gagner de l'argent. Donc on a des voisins différents. »

[Habitant, X, 12 mai 2009] « Le développement des bars a abouti au départ de la population. Les maisons publiques sont louées mais il faut avoir les ressources pour pouvoir loger ailleurs. [...] On ne peut rien faire (没办法 *méi bànfǎ*). »

¹⁶⁴ « Chez tous les exclus, dans le centre comme dans les banlieues, l'angoisse vis-à-vis d'un monde menaçant est forte dès qu'on franchit le seuil du petit espace que l'on a réussi à apprivoiser, même si c'est pour aller dans des quartiers “tranquilles” ». Jacques LÉVY. Espace intime, espace légitime ? Paris, l'urbain, l'urbanité. *Politix*, n°21, 1993, p. 59-60.

¹⁶⁵ Jean-François BAYART. L'énonciation du politique. *Revue française de science politique*, vol. 35, n°3, juin 1985, p. 359.

¹⁶⁶ Habitant âgé de plus de 80 ans, X, 5 juin 2008.

¹⁶⁷ Habitant âgé, X, 21 avril 2007.

¹⁶⁸ C'est ce que remarque également Nathanel Amar dans son enquête à Nanluoguxiang.

Les familles ayant les moyens d'accéder au « confort moderne » l'ont déjà fait. Ces derniers habitants n'ont pas les moyens financiers de déménager. Ils apparaissent alors comme les derniers ambassadeurs d'une culture minoritaire.

II. Les cités de logements ouvriers : petit confort, hétéro-contrôles et contrôle social

Le quartier de Fatou, quartier de type Y de l'enquête, se situe dans un ensemble de logements d'unités de travail au sein d'une zone industrielle en reconversion¹⁶⁹. Il s'étend dans le sud-est de l'arrondissement de Chaoyang. Fatou était originairement un quartier ouvrier rattaché à l'industrie lourde, comme l'indique le nom de la voie qui traverse ces quartiers, au sud-est du quatrième périphérique : la rue de l'industrie chimique (化工路 *huàgōng lù*). Ce quartier se situe à proximité de l'ancienne usine de transformation du gaz de houille Jiaohuachang, qui employait plus de 10 000 ouvriers. Les industries ont été déplacées, les ouvriers sont pour la plupart devenus précaires mais aussi propriétaires de leurs appartements dans les années 1990. Dans les allées, les murs sont décorés de fresques célébrant le communisme. Les ensembles de logements de *danwei* s'arrêtent à la voie ferrée ; au-delà s'étale une série de maisons sans étage, essentiellement peuplées par des migrants précaires. De l'autre côté, le terrain est exploité pour la construction de logements marchands.

On retrouve certaines caractéristiques du quartier de *hutong* car ces formes d'habitat relèvent d'un type de « quartier ancien »¹⁷⁰ datant de l'ère précédant les réformes du logement. Ces caractéristiques se manifestent dans les comportements d'habitants et dans les modes de gouvernement davantage que dans le bâti. Rappelons que l'ère des *danwei* a impulsé le principe de superposition des lieux de travail et d'habitat, dans un contexte où chaque *danwei* fonctionnait sur un mode paternaliste à visée de contrôle social et de protection des personnes : la socialité ouvrière marque l'espace¹⁷¹.

Comme le suggère Olivier Schwartz dans son étude d'un ancien quartier ouvrier : « coexistent et s'intriquent en eux [les acteurs rencontrés] des formes d'individualités liées à des "strates" extrêmement différentes de l'histoire ouvrière »¹⁷². Pour l'auteur, ces différentes

¹⁶⁹ En reconversion car « tout conduit à penser qu'une bonne partie de l'identité des classes populaires migre du travail vers l'habitat. Ceux qu'on nommait avant les *ouvriers* sont devenus simplement des *habitants de quartier*, ils sont socialement identifiés par des références au territoire où ils habitent ». Denis MERKLEN. *Quartiers populaires, quartiers politiques*. Paris : La Dispute, 2009, p. 19. L'auteur souligne.

¹⁷⁰ Même si certains ensembles ont été construits au cours des années 1980 et 1990, les premiers immeubles d'habitation datent des années 1960.

¹⁷¹ Guy GROUX, Catherine LÉVY. *Du taudis à la propriété...*, op. cit., p. 152.

¹⁷² Olivier SCHWARTZ. *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*. Paris : PUF, 1990, p. 62.

strates sont : la strate « prolétarienne », la strate de la « déprolétarianisation » et celle de la « précarisation ». Dans le contexte chinois et à partir des enquêtes de terrain, je parlerai plutôt d'une strate « danweisée » et d'une strate « dédanweisée ». La notion de « précarisation » peut s'appliquer dans le cas chinois comme pour le cas français pour caractériser cette ancienne classe ouvrière autrefois socialement privilégiée¹⁷³.

Dans les années 1980, ces logements représentaient le cœur du système socialiste chinois de l'unité de travail (单位 *dānwèi*) dans un contexte de rattachement de l'habitat au secteur public des *danwei*. Il demeure aujourd'hui en partie géré par l'unité de travail ou le bureau municipal local du logement. Cependant, loin de se présenter comme un univers statique, indépendant des changements de la



Illustration 25 : Logements standardisés sur 6 niveaux (J. Audin, Y, mai 2007)

société urbaine, il est actuellement traversé par des transformations profondes. Le processus d'étalement urbain, mentionné dans le chapitre 2, s'accompagne d'une densification des terrains situés autour du 4^e périphérique sud-est en lien avec l'émergence du quartier d'affaires de Guomao (国贸 *guómào*). La majorité des quartiers anciennement industriels de la ville de Pékin, éloignés du centre, sont aujourd'hui en phase de reconversion, au sein d'un paysage assez contrasté. Cette zone de la banlieue sud-est, près du 4^e périphérique, est encore parsemée de villages à l'habitat rudimentaire. Mon quartier d'enquête étant situé non loin du centre financier de Guo Mao, il fait aujourd'hui l'objet de nombreuses opérations immobilières sur des champs ou des anciens villages à destination des classes moyennes.

A - La vie en quartier de « danwei »

Dans un quartier ouvrier, l'ancrage local des personnes âgées compte énormément et influence le déroulement de la vie dans les espaces publics :

[Jardinier volontaire, Y1, 30 mars 2007] « Je connais tout le monde au comité de résidents (谁也都认识 *shéi yě dōu rènshi*). J'ai une bonne relation avec eux. »

[Habitante, Y1, 30 mars 2007] « Ici, les rapports entre les gens sont proches, on est ici depuis toujours. Dans cet ensemble d'immeubles, il y a plusieurs *danwei* ensemble, pas seulement celui dont on vient. On se connaît tous en tant que collègues. Dans les nouveaux immeubles, c'est différent, il y a des entreprises de gestion (物业公司 *wùyè gōngsī*). »

Ces habitants de longue date ont imprimé leur marque, définissant l'usage moyen.

¹⁷³ Une nuance doit cependant être apportée : en Chine, la classe ouvrière façonnée du temps de la *danwei* n'est actuellement pas associée à un chômage de masse comme c'est le cas en France. Les recherches d'Antoine Kernén et de Jean-Louis Rocca montrent que des réinsertions « en douceur » et des catégorisations multiples de la catégorie de « chômeur » tendent à limiter l'identité du chômage.

1) Le modèle du « logement socialiste »

Le modèle architectural de la *danyuan* (单元 *dānyuán*), présente des caractéristiques architecturales assez standardisées. Chaque bâtiment comporte six niveaux comprenant plusieurs entrées, dont chacune donne sur un escalier. Même si depuis les années 2000, ces logements sont vendus sur un marché du logement ancien, un noyau de résidents de longue date, perdure. Les parties communes des bâtiments sont assez mal entretenues, se limitant au strict nécessaire. En revanche, contrastant avec l'aspect extérieur dégradé, les appartements sont décorés avec soin et rénovés régulièrement. L'entretien des parties communes est effectué par une entreprise de gestion de résidence (物业管理公司 *wùyè guǎnlǐ gōngsī*) de l'unité de travail. Les habitants n'ont rien à payer, si bien qu'ils ne se plaignent pas du paysage.

Dans l'imaginaire de l'ascension sociale, les ensembles de logements de *danwei* représentent un intermédiaire entre la maison sans étage et la résidence marchande. À première vue, il s'agit de l'idéal-type du quartier ouvrier, image type d'un quartier caractérisé par une grande homogénéité sociale – il est peuplé par la classe ouvrière – et une relative stabilité résidentielle. Or, ce quartier est au contraire assez dynamique, il évolue en perdant sa nature industrielle. Il s'agit de remettre en question la vision quelque peu idéalisée du quartier populaire, de la « communauté urbaine », un espace souvent perçu comme n'évoluant pas dans le temps et caractérisé par une importante stabilité résidentielle. Ce groupe stabilisé a fait émerger, au fil du temps, un « usage moyen »¹⁷⁴ des parties communes.

Plutôt que de décréter que l'ensemble des habitants sont des membres de la classe ouvrière, on peut alors suggérer que la part d'habitants du quartier ouvriers sur plusieurs générations constitue la plus visible. Je considère que ce groupe d'anciens ouvriers manifeste un fort potentiel de « cohésion »¹⁷⁵ permise par la stabilité résidentielle.

2) Un ancien quartier industriel en zone excentrée

[Résidente, Y2, 26 mars 2007] « Ici, c'est la ville et le village qui se rencontrent (城乡相结合 *chéngxiāng xiāng jiéhé*). »

Le quartier est situé sur une zone contrastée. La voie ferrée marque une importante fracture urbaine : de l'autre côté se trouvent des logements villageois anciens sur un niveau, des *pingfang*, à l'instar des maisons du centre ancien. Les équipements locaux sont différents : rues non goudronnées, absence de toilettes publiques à proximité, amoncellements d'ordures et de déchets dans les espaces non construits. Ces logements peu confortables sont loués par

¹⁷⁴ Voir Jean-Claude KAUFMANN. *La vie h.l.m. ..., op. cit.*, p. 129-148.

¹⁷⁵ Norbert ELIAS, John L. SCOTSON. *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*. Paris : Fayard, 1997.

des travailleurs migrants attirés par les bas loyers¹⁷⁶. En fait, cette partie « villageoise » est laissée à l'abandon par les pouvoirs publics parce qu'elle est promise à la destruction dans un avenir proche pour faire place à des opérations de construction plus denses. Les autorités ont estimé qu'il n'était plus nécessaire de la doter de services urbains de première nécessité. Les fractures urbaines visibles telles que la ligne de chemin de fer n'empêchent pas les échanges, les circulations et les multiples appropriations des espaces extérieurs du quartier, notamment les activités commerciales. Ainsi, tous les jours, le marché frais du quartier, situé dans la partie villageoise, attire de nombreux acheteurs séduits par ses bas prix et son abondance de produits variés qui supplante les supermarchés¹⁷⁷.

L'image ouvrière de Fatou s'incarne dans la rareté des espaces verts des quartiers d'habitat. En même temps, la proximité du quartier d'affaires de Guomao a dynamisé l'exploitation immobilière et le quartier s'est rapidement densifié¹⁷⁸. Dans le quartier Y1, le niveau de maintenance des logements est assez rudimentaire, mais les propriétaires ne s'acquittent que d'un loyer symbolique. Ces appartements, bien que limités dans leur surface – 50 mètres carrés environ – relevaient d'une procédure d'attribution par l'unité de travail. De plus, à la manière des HLM françaises¹⁷⁹, leur aspect actuel dégradé et vieillissant ne doit pas faire oublier que le logement en immeuble a représenté dans l'imaginaire des Pékinois une avancée importante en matière de confort, marquant une rupture par rapport à l'insalubrité et au surpeuplement. Aujourd'hui, l'habitat des logements en *danyuan* constitue un intermédiaire de logement abordable sur le marché immobilier. Il est plus confortable que les *pingfang* car il fait partie de la catégorie des *loufang*. Il permet donc une première étape de distinction par rapport à la stigmatisation de « logement insalubre » des *pingfang* de la périphérie de Pékin :

[Résidente, Y, 7 avril 2007] « Ce sont les migrants et les pauvres qui habitent les *pingfang*. Quand on peut se payer un logement en immeuble, qui voudrait encore y habiter ? »

Beaucoup d'enquêtés estimaient que le niveau de confort dans les quartier de *danwei* était « inférieur » à celui des logements en *xiaoqu* qui se sont développés aux alentours : « maintenant, mon nouveau logement est vraiment beaucoup plus grand », affirme la

¹⁷⁶ En effet, de nombreuses maisons sont « à louer ». [Observation, Y1, 1^{er} avril 2007]

¹⁷⁷ Voir la carte du quartier dans le volume 2, annexe n°1.D, p. 23. D'ailleurs, le marché constitue un lieu difficilement contrôlable. Michel DE CERTEAU, Luce Giard, Pierre MAYOL dir. *L'invention du quotidien : 2, op. cit.*, p. 44.

¹⁷⁸ Plusieurs bus peuvent rallier Guomao en moins de 30 minutes.

¹⁷⁹ « Il y a dix, vingt ou trente ans, l'accès aux H.L.M. a représenté, pour des millions de personnes, une véritable promotion sociale. Après les logements surpeuplés ou insalubres, l'emménagement dans des appartements neufs avec chauffage central et salle de bains, marqua une rupture dans le sens d'un plus grand bien-être et, pour certains, d'une vie familiale plus épanouie ». Jean-Claude KAUFMANN. *La vie h.l.m...., op. cit.*, p. 11.

propriétaire d'un nouvel appartement¹⁸⁰. Le thème de la dégradation est récurrent¹⁸¹. La dégradation des logements de *danwei* affecte les espaces intermédiaires : cages d'escaliers, couloirs, portes d'entrée des *danyuan*, murs. La nouvelle norme du respect de l'environnement avant les Jeux Olympiques va de pair avec la désindustrialisation et le rejet des normes prolétaires prévalant dans la Chine socialiste. La plupart des ouvriers sont aujourd'hui au chômage ou en retraite anticipée. Ils rejoignent dans l'inactivité une proportion plus importante de personnes âgées et de malades du travail, ce qui confère un statut particulier à l'ennui :

« L'ennui, dans sa banalité quotidienne même, est l'un des meilleurs symboles de la détresse de l'individu moderne, contraint de se tenir de l'intérieur, vivant de la nostalgie d'un univers communautaire chaleureux, sorte d'invention malheureuse dont il ne parvient que rarement à se déprendre [...]. L'ennui est ainsi, [...], une expérience de domination toujours définie en altérité par rapport à une autre vie, celle des autres, perçue comme intéressante et pleine. »¹⁸²

3) La mémoire collective du quartier ouvrier

Les représentations passées du quartier depuis les années 1950 jusqu'aux années 2000 sont des « reconstructions » façonnées pour lesquelles la mémoire joue un rôle à la fois fondamental et déformant¹⁸³. Du fait du processus de désindustrialisation des villes, les industries et autres usines déménagent, mais les quartiers de logements qui leur sont rattachés évoluent plus lentement. Il existe des relations de connaissance interpersonnelles particulières car les résidents sont non seulement voisins, mais ils étaient aussi d'anciens collègues de travail ; malgré l'amélioration du niveau de qualité et d'espace, certaines pratiques se prolongent. Le lieu de résidence de la *danwei* fonctionne comme un élément d'identification suffisamment puissant pour compenser la précarité. Les habitants restent investis dans l'espace de leur résidence. Les rencontres régulières dans les espaces « verts » ou de détente entre les blocs et les activités organisées par le comité de résidents sont très suivies.

L'usine constitue un élément structurant dans la mémoire collective des habitants, qui ont en grande majorité été ouvriers ou employés, notamment à Jiaohuachang (Encadré 10).

Le quartier de Fatou et ses habitants ont constitué, à l'époque communiste et au début des réformes, une certaine « unité de vie sociale »¹⁸⁴. Dans ce milieu ouvrier aujourd'hui

¹⁸⁰ Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007.

¹⁸¹ Voir dans le cas français Marie-Hélène BACQUÉ, Yves SINTOMER. Peut-on encore parler de quartier populaire ? *Espaces et sociétés*, n°108-109, 2002, version à paraître, p. 6

¹⁸² Danilo MARTUCELLI. *Grammaires de l'individu*. Paris : Gallimard, 2002, p. 90.

¹⁸³ Remarque lue dans Henri COING. *Rénovation urbaine...*, op. cit., p. 23.

¹⁸⁴ Il s'agit d'un « ciment social : la certitude de se référer à une échelle de valeurs, à une éthique commune, et le sentiment que celle-ci s'incarne dans un espace géographiquement défini, dans un cadre matériel, au point de donner naissance à une unité de vie sociale originale ». *Ibid.*, p. 73.



Illustration 26 : Ouvriers de l'usine prenant des photos en souvenir (article de presse)

Encadré 10 : La première usine de transformation du gaz de houille de Pékin, de l'industrie modèle à la relégation

Jiaohuachang (北京炼焦化学厂), première usine de transformation du gaz de houille, fut construite en 1958 dans la banlieue sud-est à Fatou. Elle a abrité les premiers hauts fourneaux de la ville. En 1997, en vue de l'accueil des Jeux Asiatiques, la ville de Pékin a demandé à l'usine d'accélérer son activité. Dans les années 2000, la productivité de l'usine a fortement augmenté, ayant des conséquences en matière de pollution atmosphérique. À partir de 2006, les normes ont évolué vers une désindustrialisation des villes. Dans le cadre de la politique environnementale en vue des Jeux Olympiques pour améliorer la qualité de l'air de Pékin, elle a déménagé à Tangshan, dans la province du Hebei.

déclassé, la tendance à l'autocensure est particulièrement frappante. Beaucoup d'enquêtés n'osaient pas répondre à mes questions, formulant timidement : « Tu sais, on n'a pas d'éducation (没有文化 *méi yǒu wénhuà*), on ne sait rien, nous ». Par contre, quand il s'agissait de leur quartier, ils oubliaient vite leurs inhibitions pour partager l'histoire des lieux :

[Jardinier volontaire, Y1, 30 mars 2007] « Aujourd'hui, la vie des gens s'est beaucoup améliorée. Les gens qui sont dans une mauvaise situation sont rares. Ce quartier, c'est un quartier d'ouvriers. Tous les gens sont des ouvriers. J'étais aussi un ouvrier. Il n'y a pas de gens très pauvres, ni très riches. Dans ce quartier, il n'y a pas non plus beaucoup d'intellectuels. »

[Habitante âgée, Y, 11 avril 2007] Son appartement se trouve dans l'un des plus anciens bâtiments. Elle a perdu ses parents à huit ans, est arrivée en ville à douze ans et a travaillé en usine, du côté de Xidan. Elle a rencontré son mari parce qu'il était membre du PCC (党员 *dǎngyuán*) militant et diffusait la pensée de Mao : il allait surtout voir les personnes pauvres. Il l'a aidée financièrement, puis ils se sont mariés et elle l'a suivi à l'usine Jiaohuachang. Il avait un « salaire très élevé ». Mais il est mort des suites d'une maladie et sa vie fut plus difficile. Elle a continué d'habiter ce quartier. Son lit se trouve dans la pièce principale (客厅 *kètīng*) de l'appartement partagé avec son fils. Depuis quelque temps, elle a un nouvel amoureux (老伴 *lǎobàn*) : « il est dans une situation financière difficile. »

La strate de la danweisation joue encore un rôle important dans la manière dont les gens définissent leur personnalité et leur position sociales. Bien que cette habitante ait perdu son emploi et son mari, elle ne s'estime pas personnellement au bas de l'échelle sociale car son fils a une meilleure situation et la prend en charge : « Je suis dans une situation ni très élevée, ni très basse [...]. Je me situe plutôt dans la moyenne »¹⁸⁵. Ainsi, les anciens ouvriers déclassés ont des raisons de s'estimer satisfaits car leurs enfants ont connu une voie d'ascension sociale.

Par ailleurs, la population inactive constitue un contingent particulièrement élevé, ce qui renforce la mémoire de la *danwei* et celle des réformes des entreprises publiques. Le quartier compte plus de 30 % de retraités. Mais le lieu n'est pas figé. Il évolue au rythme des brassages de la mobilité sociale. Par exemple, certains habitants, qui avaient acheté leur logement à l'époque de la mise en vente par les *danwei*, ont quitté le quartier. Le goût pour le confort s'accompagne d'un « goût pour le neuf » et pour davantage d'espace privé.

¹⁸⁵ Habitante, Y, 24 mars 2007.

B - Activité quotidienne et normes sociales dans le quartier

Analysons l'importance des pratiques de proximité permises par la stabilité résidentielle des groupes d'habitants dont le lien travail-habitat a façonné l'ancrage territorial.

« La vie des quartiers ouvriers repose sur la communauté locale. »¹⁸⁶

« À la différence des conventions qui dominent chez les bourgeois, les membres de la classe ouvrière acceptaient beaucoup mieux les visites imprévues. Les femmes, en particulier, étaient plus enclines à venir frapper à la porte de leurs voisins [...]. Les portes étaient moins hermétiquement fermées, les murs moins épais. Presque tout ce qui se passait derrière eux était à la portée des yeux et des oreilles des voisins. On ne pouvait pas cacher grand chose. »¹⁸⁷

Sans avoir une approche aussi déterministe, on montrera comment les habitants de longue date issus du milieu ouvrier animent la vie locale, contribuant à la fois à une ambiance spécifique et à un contrôle social efficace.

1) Les sociabilités locales : facteurs de contrôle social et de solidarité



Illustration 27 : Lorsqu'il fait beau, de nombreux habitants passent du temps à l'extérieur (J. Audin, Y1, 7 avril 2007)



Illustration 28 : Deux joueurs d'échecs s'affrontent, des voisins commentent la partie (J. Audin, Y1, avril 2007)

Les sociabilités locales sont liées à la culture ouvrière chinoise, en général, et à celle, plus particulière, de la *danwei*. La stabilité résidentielle favorise certaines habitudes de vie, comme les sorties, les rencontres dans la rue. En témoigne la fréquence des jeux d'extérieur pratiqués par les habitants du quartier (Illustrations 27 et 28). Ces jeux d'extérieur ressemblent à ceux des *hutong* avec davantage de salles fermées réservées au mah-jong. La sociabilité habitante représente également une garantie de sécurité dans le quartier. Comme dans le cas des maisons à cour collectives, il n'y a pas de porte aux entrées des bâtiments. La municipalité a invité les habitants, dans le cadre des Jeux Olympiques en 2008, à installer des portes blindées à digicode, mais les habitants refusent de s'en servir :

[Observation, Y1, 17 octobre 2008] Phénomène nouveau, il y a des digicodes sur les portes d'entrée des bâtiments. Selon une habitante, cela fait environ un mois et demi qu'ils ont été installés. « Mais on ne les utilise pas [...]. Le comité de résidents les a installés, enfin, plutôt le

¹⁸⁶ Richard HOGGART. *La culture du pauvre*. Paris : Minuit, 1970, p. 100.

¹⁸⁷ Norbert ELIAS, John L. SCOTSON. *Logiques de l'exclusion...*, *op. cit.*, p. 108.

Gouvernement d'arrondissement (区政府 *qū zhèngfǔ*) a édité une directive, sans l'avis des citoyens. Mais ça n'a aucun effet favorable : les nouvelles portes sont de mauvaise qualité, et elles se sont cassées très vite. Et puis, les gens préfèrent garder la porte ouverte. On nous a fait dépenser de l'argent, mais en vérité, les résidents ne sont pas contents (不满意 *bù mǎnyì*). »

Le débordement d'activités domestiques dans les espaces extérieurs des bâtiments d'habitat rappelle l'appropriation des ruelles par les habitants. On peut ainsi observer des voisins discuter ensemble tout en épluchant leurs légumes (haricots verts, légumes-racines) en extérieur, afin de ne pas salir la cuisine de leur logement (Illustration 29). De même, du linge est étendu dans les parties communes. À la différence des *hutong*, on n'observe aucun vêtement intime. Le linge en extérieur est essentiellement le linge de lit (Illustration 30).



Illustration 29 : Nettoyage de légumes, quartier de danwei, Pékin (J. Audin, Panjiayuan, mai 2009)

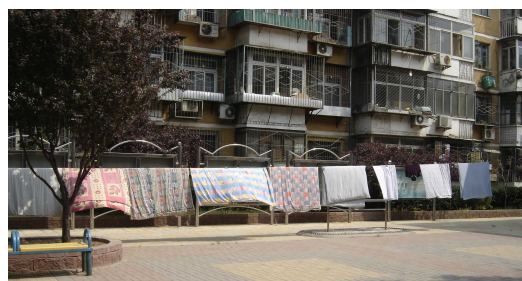


Illustration 30 : Espaces publics en journée (J. Audin, Y1, mai 2009)

Les pratiques sociales des habitants des logements de *danwei* se révèlent des *hybrides de civilisation et de confort*, à mi-chemin entre le mode de vie des quartiers de *hutong* et le confort matériel de l'appartement marchand. Dans l'appartement de *danwei*, les habitants portent une attention particulière à la qualité de leur habitat, investissant dans la décoration tout en le présentant comme « trop petit et très modeste »¹⁸⁸. Par exemple, dans les appartements de *danwei* comme dans les nouveaux logements, il est de convenance de retirer ses souliers pour chausser des sandales d'intérieur. Dans les espaces publics, le maintien des portes communes ouvertes, le débordement d'activités domestiques sur l'extérieur, la surveillance exercée par les habitants et les formes de convivialité entre voisins gravitent autour du souvenir collectif d'une condition ouvrière commune assez idéalisée :

[Résidente de 50 ans et volontaire jardinier de plus de 70 ans, Y1, 30 mars 2007] « Oui, nous sommes voisins, du même bâtiment. Nos relations sont toutes très bonnes. S'il y a besoin de quelque chose, nous nous aidons mutuellement. Par exemple, je sais faire les vêtements, donc, je les aide [lui et sa femme]. Lui, il me montre comment planter des fleurs. »

¹⁸⁸ C'est le discours que m'a tenu une habitante – que j'ai appris à connaître plus personnellement par la suite – la première fois que j'ai été invitée chez elle. [Entretien et observation, Y1, 24 mars 2007]

Les anciennes familles ouvrières présentes dans le quartier depuis sa formation tentent de maintenir des liens serrés entre elles au point d'apparaître comme des agents de contrôle social¹⁸⁹. Ce contrôle social n'est pas vécu comme une contrainte puisqu'il suscite des rapports de sociabilité et de solidarité liés à la durée de résidence et à la faible mobilité :

« Il s'agissait d'une tradition qui s'était développée au fil de deux ou trois générations chez des gens qui vivaient dans un quartier soudé d'un type bien particulier. Le prix qu'ils devraient payer pour cela, et dont ils s'acquittaient avec joie, était la soumission et la conformité aux normes de la communauté. »¹⁹⁰

Il favorise un entre-soi fonctionnant sur une reconnaissance des « bons voisins » et ignorant ou repérant comme déviants (et parfois même dénonçant) les « intrus », c'est-à-dire les personnes extérieures au quartier (ou simplement les locataires), en priorité les migrants.

2) Les résonances du socialisme : comités de résidents et *danwei*

Le quartier porte la trace de l'ère socialiste. Physiquement, d'abord, la place publique centrale porte la marque de l'industrialisation de la fin des années 1950 : une statue de bronze dans le style du réalisme socialiste. Mais le quartier porte aussi « moralement » les marques du contrôle social de l'ère des *danwei*. Le Bureau de rue de Fatou est situé sur l'axe principal du quartier, à proximité de la place centrale. En 2007, le quartier de Fatou comptait six *shequ*. Les comités de résidents, présents dans tous les domaines de la vie publique locale, sont connus de la quasi-totalité des résidents de longue date. Le quartier compte un contingent particulièrement élevé d'inactifs suite aux réformes des entreprises d'État auxquels s'ajoutent les retraités (30 % de la population). Ces groupes d'habitants s'enracinent dans le quotidien local. Le style « populaire » y est nettement dominant : il est courant de sortir en « marcel », de parler fort à l'extérieur, de s'interpeller de loin dans la rue, d'apostropher quelqu'un depuis un balcon, etc. Il se déplacent peu vers le centre de Pékin.

Leur faible mobilité est illustrée par le témoignage d'une retraitée me confiant, lors d'une visite au parc Beihai, situé dans le centre-ville, qu'elle avait l'impression de « respirer un air nouveau » : « Tu sais, je ne sors jamais de Fatou, alors là, c'est comme si j'étais en voyage »¹⁹¹. Du fait de cette mobilité restreinte ainsi que de l'absence d'autres structures offrant services et loisirs, la prise en charge par le comité de résidents des activités culturelles se révèle nécessaire. Le comité de résidents du quartier Y1 est responsable de près de 3 000

¹⁸⁹ À la manière des habitants du quartier de Winston Parva : « Le comportement (*ethos*) familial, la forte identification de l'individu au groupe de parenté élargi et la subordination relativement marquée de l'individu à sa famille étaient préservés par le respect et l'approbation que chacun pouvait attendre, non seulement au sein de la famille, mais aussi des membres des autres familles s'il se conformait au modèle ». Norbert ELIAS, John L. SCOTSON. *Logiques de l'exclusion...*, op. cit., p. 119.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 125.

¹⁹¹ Habitante, Y2, 10 mai 2007.

habitants dont une partie, propriétaire d'une voiture privée, ne participe pas aux activités organisées. Cependant, le groupe des « anciens » et des « urbains déclassés » apparaît comme fortement attaché aux agents du comité, dont une partie est issue du milieu ouvrier. Les employés du comité y travaillent depuis plus de huit ans, et même plus de dix ans. Certains anciens gérants locaux sous le régime des *danwei* y ont été réinsérés. La directrice habite le quartier et la directrice adjointe a choisi d'y emménager en 2007 pour vivre à proximité du lieu de travail.

En outre, les nombreux volontaires en « brassard rouge » sont, comme dans les *hutong*, quotidiennement présents, attentifs aux mouvements dans le quartier. D'autres relais du contrôle social sont présents dans les logements, y compris dans les bâtiments construits plus tardivement sur le modèle des *xiaoqu* marchands (dans les années 1990). Pour l'anecdote, en avril 2007, je rentrais dans mon appartement à 23 heures et j'eus la frayeur d'y trouver un habitant, relais de la police, qui inspectait les lieux. Il expliqua que ma colocataire n'avait pas renouvelé son permis de résidence temporaire et que je n'étais pas allée me déclarer en arrivant. Selon lui, j'étais donc dans l'illégalité. Si j'étais choquée qu'un inconnu puisse pénétrer dans le logement si tard dans la nuit, ma colocataire m'assura que « c'était normal ».

On note par ailleurs un rôle encore significatif des *danwei* dans la gestion de l'habitat :

[Résidente, Y1, 30 mars 2007] « J'ai 50 ans. Avant j'étais ouvrière en usine. Nous sommes propriétaires d'appartement, mais nous ne formons pas de comité de propriétaires (业委会 *yèwěihui*), parce que notre usine continue de payer, d'administrer nos logements. Nous n'avons pas besoin de payer les services des entreprises privées, puisque notre usine continue de s'occuper de nous. La banque recueille l'argent pour le service des eaux usées. Nous allons à la banque pour payer les charges. Les taxes d'hygiène, c'est le personnel d'hygiène qui les récupère. Le comité de résidents supervise, il leur verse les salaires. »

L'imaginaire socialiste de la *danwei* maintient des liens rapprochés entre les anciens ouvriers et les agents des comités de résidents ou de l'entreprise de gestion, intégrés à l'entre-soi des groupes d'anciens habitants.

Les logements dont la construction a été financée par une unité de travail ont un système particulier d'entretien et de maintenance. L'unité de travail ayant tenu le rôle de promoteur immobilier au début des réformes du logement, elles sont encore en charge de la maintenance des appartements et de l'entretien des parties communes des immeubles. Mais de nouveaux enjeux émergent, car dans les quartiers de *danwei*, la gestion se complexifie. Deux nouveaux immeubles de vingt étages ont été construits par la *danwei* possédant des filiales dans l'immobilier, mais ils ne relèvent plus du « régime *danwei* ». Ainsi, l'entreprise de gestion sera la même que pour les anciens bâtiments mais ses services ne seront plus gratuits¹⁹².

¹⁹² La directrice adjointe emménage dans un nouveau bâtiment. Les nouveaux propriétaires devront payer les frais de gestion à l'entreprise. [Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 4 avril 2007]

Actuellement, les propriétaires des logements de *danwei* ne payent aucun frais, mais ils craignent que les modalités de la gestion n'aboutissent à une harmonisation des tarifs :

[Résident, Y2, 7 avril 2007] « Nous ne payons pas l'entreprise de gestion, du moins pour le moment. Peut-être qu'on devra nous aussi payer chaque mois. J'espère le plus tard possible ! »

3) Les emplois de proximité : la réinsertion d'habitants précarisés

Dans ce quartier anciennement industriel, de nombreux anciens employés ou ouvriers du secteur public ont été détachés ou licenciés (*xiagang*, préretraite). À cela s'ajoutent les personnes âgées sans ressources et les migrants. De ce fait, ils travaillent en grand nombre dans le secteur privé (commerce, restauration) ou de proximité. D'où l'importance des « petits métiers » de réinsertion, prioritairement réservés aux « urbains »¹⁹³. De nombreux petits métiers sont exercés par des urbains *xiagang*, trouvant par là un « second emploi » :

[Coiffeur de rue, Y2, 7 avril 2007] Il est à nouveau à l'entrée du *xiaoqu*. Il s'occupe de couper les cheveux à un homme âgé. Avant, les deux hommes étaient ouvriers. Le coiffeur parle de son occupation présente comme de son « second emploi » (第二个职业 *dì èr gè zhíyè*). Ça lui coûterait trop cher de louer une boutique, il n'a pas les moyens. Ses conditions de travail sont assez « dures » (困难 *kùnnán*). Le « salon de coiffure » de rue est rudimentaire : une chaise pour le client, une autre pour entreposer les instruments de coiffure. Il habite le bâtiment n°7, tandis que son client – un monsieur âgé d'environ 70 ans – habite dans le n°8. Ils sont voisins.

Des femmes *xiagang* étaient employées dans l'entretien des résidences, par exemple chargées d'appuyer sur les boutons dans les ascenseurs¹⁹⁴ :

[Responsable d'ascenseur, Y2, 8 avril 2007] Dans l'immeuble où j'habite, deux femmes sont employées dans l'ascenseur pour appuyer sur le bouton. Elles m'expliquent que c'est un « deuxième travail » (第二个职业 *dì èr gè zhíyè*), qu'on fait après avoir pris sa retraite. [...] Franchement, à 50 ans seulement, on est encore jeunes, tu nous vois rester toute la journée à la maison ? Je préfère faire ce travail, ça m'occupe, et puis ça compense la somme de la retraite. Évidemment, on gagne moins bien qu'un vrai emploi, mais c'est toujours ça en plus. »

Héritage du système socialiste des *danwei*, les hauts immeubles du quartier Y2 sont équipés d'ascenseurs, mais l'électricité des parties communes ne fonctionne pas en permanence. Les ascenseurs sont opérationnels de 6 heures du matin à minuit¹⁹⁵. Les employés fonctionnent par roulement de trois équipes sur 6 heures : de 6 heures à midi ; de midi à 18 heures ; de 18 heures à minuit¹⁹⁶. La fonction d'employé des ascenseurs comporte donc une dimension de contrôle social dans la surveillance des rythmes de vie des personnes ainsi qu'une fonction de réinsertion « en douceur » de certains *xiagang* précarisés¹⁹⁷.

¹⁹³ On observe clairement la pratique consistant à « protéger l'emploi des citadins ». Antoine KERNEN. *La Chine vers l'économie de marché : les privatisations à Shenyang*. Paris : Karthala, 2005, p. 232-236.

¹⁹⁴ Elles ont été recrutées par l'entreprise de gestion mise en place par la *danwei*.

¹⁹⁵ J'en ai personnellement fait plusieurs fois l'expérience au cours de l'enquête quand, rentrée après minuit, je devais monter tous les étages à pied et dans le noir.

¹⁹⁶ Employées des ascenseurs, Y2, 8 avril 2007.

Comme dans le centre, la présence des migrants est caractéristique des petits métiers ambulants. L'habitat « rural » des migrants, situé de l'autre côté de la route, dans un quartier de maisons sur un niveau, est assez nettement séparé de l'habitat des Pékinois ou encore des « migrants ayant réussi » par une voie de chemin de fer. Comme dans le quartier du centre ancien, la récupération des déchets recyclables est effectuée par des migrants. La collecte d'objets recyclables a lieu en journée. Des migrants effectuent une tournée dans le quartier en appelant à voix haute pour récupérer du matériel électrique usagé¹⁹⁸.

L'expérience de la précarité dans la Chine actuelle touche les deux catégories de population, migrants et anciens ouvriers, qui mènent des modes de vie à part. Comme les migrants, les anciens ouvriers maintiennent des loisirs et des activités ouvertes sur l'extérieur. De plus, leur niveau d'éducation peu avancé et leurs comportements peu maniérés hérités de l'ère communiste¹⁹⁹ tendent à les rapprocher socialement des migrants. Pourtant, les conditions de logement sont un marqueur de « petite distinction ». Les groupes ne se mélangent pas et cohabitent en s'évitant. Les « petits déplacements sociaux » autorisés par l'ère de la *danwei* permettent aux habitants des immeubles de *danwei* de se distinguer des plus précaires et des plus pauvres de la société locale, une façon de se rassurer²⁰⁰. Ainsi, la strate du communisme et celle des réformes s'adaptent à un quartier en évolution : l'obéissance, la rareté des conflits dans la gestion collective, le collectivisme localisé et le style populaire se conjuguent désormais avec l'attention accordée à l'insécurité, la mobilité géographique dans le travail et les loisirs et le désir d'habiter dans un cadre plus spacieux.

¹⁹⁷ Sur le retrait des femmes du marché du travail à la suite des réformes des entreprises publiques, voir Antoine KERNEN. *Shenyang : l'avant-garde du socialisme chinois à l'heure des privatisations* In Béatrice HIBOU dir. *La privatisation des États*. Paris : Karthala, 1999, p. 121 ; *idem*. *La Chine vers l'économie de marché : les privatisations à Shenyang*. Paris : Karthala, 2004, p. 141-165.

¹⁹⁸ Observation, Y, 7 avril 2007.

¹⁹⁹ On peut caractériser la période communiste en Chine comme celle de l'« anti-civilisation », puisque le régime s'était attaché à éliminer toutes les formes de pratiques « bourgeoises ».

²⁰⁰ « Il est possible de comprendre pourquoi l'appartement joue un tel rôle [...] : l'accès à un logement HLM, avec son confort relatif, est souvent perçu comme le franchissement d'un échelon hiérarchique rapprochant du mode de vie de la couche sociale supérieure ». Gérard ALTHABE. La résidence comme enjeu In Gérard ALTHABE, Christian MARCADET, Michèle DE LA PRADELLE *et al.* dir. *Urbanisation et enjeux quotidiens : terrains ethnologiques dans la France actuelle*. Paris : L'Harmattan, 1993, p. 33.

C - Représentations et imaginaires du quartier ouvrier

L'urbanisation sédimentée dans les quartiers de *danwei* se traduit par des représentations et des imaginaires sédimentés, entre symboles de « petit confort » et impression de dégradation.

1) Une dynamique de relégation ?

Le quartier de *danwei* semble assez négativement perçu au regard de la « modernisation » de la ville de Pékin. Ce quartier connaît-il une dynamique de « relégation »²⁰¹ ? Une partie de la population autrefois occupante de ces cités ouvrières a déménagé vers des logements plus confortables et plus spacieux, tandis que ces logements sont loués ou vendus à destination de personnes moins aisées. Quant à la majorité des jeunes urbains, ils ne passent pas par l'étape « logement de *danwei* » avant d'acquérir un logement marchand, ce qui suggère une certaine forme de déclin, à la manière des HLM françaises :

« Puis les choses ont commencé à changer. Les couches moyennes, qui n'avaient pas dédaigné venir s'installer dans les H.L.M., se dirigèrent davantage vers d'autres types d'habitat ; réflexe logique de distinction qui, par contrecoup, marquait socialement les H.L.M. de l'empreinte de ce rejet. En même temps, mouvement complémentaire, ces mêmes H.L.M. s'ouvraient aux plus démunis (chassés des quartiers rénovés) ; elles n'indiquaient plus la frontière de non-pauvreté et d'une certaine stabilisation sociale. »²⁰²

Le quartier de Fatou, situé dans une ancienne zone industrielle, est considéré comme assez mal fréquenté. Quant aux logements, ils sont marqués par le temps. Le bâti s'est fortement dégradé, ce qui fait évoluer la définition du confort et de l'inconfort²⁰³. De plus, la ligne idéologique maoïste prônant le fonctionnel et l'utile plutôt que l'esthétique a eu pour résultat l'absence d'équipements de loisirs ou de consommation dans le complexe d'habitat. Les critiques des habitants-propriétaires insatisfaits portent aussi sur l'appartement, qui pâtit d'une conception bâclée (mauvaise isolation contre le froid et le bruit). On peut alors mesurer les déplacements de frontière entre confort et inconfort : ce qui était considéré comme « plus confortable » il y a vingt ans a maintenant le statut de logement « de base ». On retrouve ces évolutions dans d'autres configurations historiques :

« L'espace privé de l'habitat se définit aussi par la nature de ses équipements, c'est-à-dire le confort ou l'inconfort. La notion d'inconfort accompagne l'histoire du logement ouvrier et

²⁰¹ Selon Jacques Donzelot caractérisant le rejet des grands ensembles en France. Jacques DONZELOT. *La ville à trois vitesses*. Paris : La Villette, 2009, p. 57.

²⁰² Jean-Claude KAUFMANN. *La vie h.l.m. ...*, op. cit., p. 11.

²⁰³ La notion de confort est subjective : « la notion de confort est personnelle ». Colette PÉTONNET. *On est tous dans le brouillard*. Paris : CTHS, 2002, p. 58.

motive l'accès à la propriété [...]. Or, l'habitat de l'ouvrier-proprétaire reste encore fréquemment marqué par l'inconfort. »²⁰⁴

2) L'attachement des anciens habitants au quartier

Malgré une certaine relégation du logement socialiste au profit des nouvelles résidences plus spacieuses et confortables, le rythme des interactions au sein du quartier anciennement industriel confère au quartier sa « personnalité »²⁰⁵. Comme dans les quartiers du centre, les habitants des *danwei* ont développé un attachement particulier à leur quartier. C'est plus particulièrement le cas de la génération des habitants ayant connu la vie socialiste sous le système *danwei*, c'est-à-dire les plus de 40 ans. L'identité ouvrière des générations *danwei* renforce ces rapports de proximité avec la vie locale et les voisins, notamment les « valeurs collectives qui ont singularisé la tradition historique de la culture ouvrière par rapport à "l'idée de l'individu" produite par la culture libérale. Ces valeurs se situent d'abord au niveau des proximités et des solidarités immédiates qui expriment "le quotidien" »²⁰⁶. En effet, les habitants de long terme conçoivent encore aujourd'hui les activités de loisirs dans une dimension collective et locale : jeux de carte, mah-jong, échecs, jeux de ballon, chorale ou ping pong, autant de pratiques peu coûteuses pratiquées avec les amis qui sont aussi les voisins.

Le quartier présente des particularités liées aux conséquences des réformes. La disponibilité de nombreuses femmes du quartier préretraitées a renforcé la sociabilité locale autour d'activités domestiques collectives, politiques et de loisir :

[Habitante, 43 ans, Y1, 24 mars 2007] Actuellement retraitée, cette ancienne ouvrière a un mari fonctionnaire (公务员 *gōngwùyuán*). Le couple a acquis son logement en 1992, par la *danwei* de la femme. En 1997, ils ont obtenu un second appartement, fourni par la *danwei* du mari. Ils sont donc propriétaires d'un second logement de 100 m² dans un ensemble résidentiel plus récent situé au 5^e périphérique sud. Contre toute attente, le couple a choisi de louer l'appartement plus confortable et de rester vivre dans ce logement plus rudimentaire car la femme refuse de déménager : « J'ai trop d'attaches, de liens avec ce quartier. Mes amis, mes anciens collègues sont toujours ici. Dans l'autre quartier, c'est trop calme (太安静了 *tài ānjìng le*). La plupart des habitants sont trop vieux (老 *lǎo*) pour moi. [...] Plus de 60 ans. Moi, je suis préretraitée, je suis encore jeune, j'ai moins de 45 ans. »

Comme les relations sociales au sein du quartier importent davantage à cette jeune retraitée ayant du temps libre dans la journée plutôt qu'au mari actif, le couple a privilégié les

²⁰⁴ Guy GROUX, Catherine LÉVY. *La possession ouvrière : du taudis à la propriété (XIX^e-XX^e siècle)*. Paris : Éditions ouvrières, 1993, p. 165.

²⁰⁵ « Pourtant, aux yeux de celui qui y a toujours vécu, ces quartiers ont une personnalité. Chacun d'eux constitue un monde original aussi reconnaissable et délimité qu'un petit village. [...] Tous [les ouvriers] connaissent le quartier dans ses moindres détails, prenant leur raccourci habituel par une cour privée ou par un bloc sanitaire commun. Le voisinage apparaît à chacun comme une juxtaposition de possessions tribales ». Richard HOGGART. *La culture du pauvre*. Paris : Minuit, 1970, p. 99-100.

²⁰⁶ Guy GROUX, Catherine LÉVY. *La possession ouvrière...*, *op. cit.*, p. 183. L'auteur souligne.

besoins de la femme : en restant à Fatou, il a préféré la qualité affective des « voisins » à la qualité matérielle du « confort ». Le qualificatif de « quartier ouvrier » ou de « quartier en relégation » ne doit pas masquer une réalité complexe, comme pour les grands ensembles en France qui ont été symboles de confort et auxquels beaucoup d'habitants continuent de rester attachés²⁰⁷. Certains quartiers de *danwei*, proches du centre ou bien desservis par les transports, pourraient connaître un processus de gentrification : prisés pour leurs loyers et leur valeur marchande abordables, cette forme d'habitat aux bâtiments peu élevés et aux appartements fonctionnels pourrait attirer une population bohème et branchée. Cependant, il semblerait que la relégation ait commencé pour ces cités de *danwei*, elles aussi menacées d'opérations de démolition. En 2011, l'habitante qui refusait de déménager est finalement partie. De nombreux anciens habitants ont déménagé vers un confort plus complet :

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « Je n'ai pas vendu mon logement de *danwei*. [...] Il était petit, il y avait deux pièces (两居室 *liǎngjūshì*), il faisait entre 60 et 70 mètres carrés. [...] Mais il était trop petit pour moi, alors je l'ai loué. »

Ne restaient à Fatou que les familles n'ayant pas de quoi acheter dans les nouvelles résidences²⁰⁸. Néanmoins, aujourd'hui encore, l'usage moyen est stabilisé, à l'image du style de vie localisé des anciens habitants qui donnent le ton de la norme des cités *danwei*²⁰⁹.

²⁰⁷ « L'attachement et l'enracinement d'une part importante des ménages à la cité ou au quartier et plus encore à la ville perdurent. Il repose notamment sur une stabilité résidentielle relativement importante. Entre ressource et enfermement, les cités suscitent une identification forte qui, négociée différemment par chaque individu, peut conduire à l'adhésion raisonnée comme au rejet ». Marie-Hélène BACQUÉ, Yves SINTOMER. Peut-on encore parler de quartiers populaires ? Article cité, p. 11.

²⁰⁸ « Mais il est clair que le renforcement du rôle privé dans les existences peut revêtir la signification exactement inverse d'un enfermement et d'un repli. On investit les lieux les plus proches (la famille, le quartier) parce que l'on est exclu des réseaux sociaux les plus désirables. L'appropriation de leur territoire par les individus dissimule une appropriation de leur territoire et une expropriation de tous les autres. Propriétaires forcés de la seule richesse qui leur soit accessible, ils mènent, certes, une vie privée, mais privée de beaucoup de choses. On est ici en présence d'un privatisme défensif et rétracté, qui constitue une caractéristique traditionnelle des classes populaires ». Olivier SCHWARTZ. *Le monde privé des ouvriers...*, op. cit., p. 20.

²⁰⁹ Une autre enquête le confirme. Friederike FLEISCHER. *Suburban Beijing : housing and consumption in contemporary China*. Minneapolis : University of Minnesota Press, 2010, p. 71-85.

III. Les résidences récentes : expérience du confort, autocontrôles et usage moyen tâtonnant

La production de l'espace périurbain est en cours, de même que la hiérarchie symbolique des types d'habitat dominants à Pékin²¹⁰. Il s'agit bien d'espace périurbain car le terrain agricole s'urbanise, créant des banlieues résidentielles :

[Résident âgé, Y, 7 avril 2007] « L'environnement s'est beaucoup amélioré ces dix dernières années. Avant, c'était la campagne. Il y avait des champs partout. Ici (*montrant les immeubles autour*), tu vois, ce n'était rien que de la terre ! Mais maintenant, on a construit des immeubles, c'est plus propre et plus confortable. Avant, personne ne se souciait de l'environnement. »

Les résidences (住宅小区 *zhùzhái xiǎoqū*) sont apparues après la libéralisation de la réforme du logement. Le logement neuf est principalement construit par des promoteurs immobiliers. Des entreprises de gestion de résidence gèrent la résidence, ce qui représente un nouveau mode d'organisation locale.

A - Unité conceptuelle, diversité sociale

1) Des résidences socialement stratifiées

Construites selon un même modèle d'aménagement, les nouvelles résidences se caractérisent par une importante pluralité de styles. Mais c'est le niveau de standing qui pose la « griffe » de la résidence. L'argent est devenu le principal vecteur d'accession à un logement marchand et cet élément est également un vecteur de la culture matérielle urbaine : « il faut être suffisamment riche pour acheter un logement et l'achat d'un logement enrichit »²¹¹. Donc, plus important que leurs styles architecturaux, les résidences sont hiérarchisées en fonction de leur niveau de standing, déterminé par le prix de vente.

La résidence Z1 est une copropriété « normale »²¹², située dans la périphérie est de la ville, dans l'arrondissement de Tongzhou (通州), au pied de la station de métro aérien « Verger » (果园). Éloignée du centre-ville tout en étant bien desservie par les transports, elle

²¹⁰ « Ainsi la séparation ville-campagne, la taille des cités urbaines, le centre-ville et la banlieue, les zones industrielles (ou non) et les espaces privés du logement, constituent autant de paliers qui jalonnent l'univers général de la propriété ; mais aussi, autant de creusets producteurs d'inégalités qui jouent parfois sur un mode majeur, parfois sur un mode mineur. La hiérarchie des positions sociales se reproduit dans la hiérarchie des propriétés. Et cette production des formes d'inégalité sur la propriété ouvrière s'appuie en premier lieu sur une assise matérielle, c'est-à-dire sur la valeur d'achat des biens immobiliers acquis ». Guy GROUX, Catherine LÉVY. *La possession ouvrière...*, op. cit., p. 165.

²¹¹ Valérie GELÉZEAU. *Séoul : ville géante, cités radieuses*. Paris : CNRS Éditions, 2003, p. 38.

²¹² Caractérisée par une entente entre les propriétaires, le promoteur et le gestionnaire : typologie de Marie-Pierre Lefeuve, citée par Valérie FESCHET. Grands principes et petits arrangements. Les espaces communs dans les copropriétaires « normales » du sud de la France In Bernard HAUMONT, Alain MOREL dir. *La société des voisins...*, op. cit., p. 123-143.

offre la perspective des rives du canal, réaménagées en promenade arborée. L'espace d'alentour, encore assez diffus, s'étend dans la verticalité. Plusieurs résidences du même type dominent l'espace au loin par leurs hauts murs et leurs tours. Malgré cela, le quartier est encore structuré sur le mode « rural » : champs et villages sont encore présents. L'arrondissement de Tongzhou présente une



Illustration 31 : La résidence Z1 (J. Audin, 2007)

alternance contrastée de villages et de nouvelles formes urbaines aux tours élevées. La route du village se prolonge par des ensembles résidentiels récents, dont les hauts bâtiments peints de couleurs vives, ainsi que les clôtures caractéristiques, soulignent un phénomène d'urbanisation rapide²¹³. Le *xiaoqu* tranche avec le reste du paysage de par sa verdure environnante. L'entrée principale, à l'est, est gardée par deux vigiles. Le *xiaoqu* dispose d'une seconde entrée au Nord pour les voitures.

[Observation, Z1, 8 avril 2007] Cette résidence entourée de hautes grilles compte 46 bâtiments, un large espace vert comprenant un point d'eau. L'environnement arboré est d'une propreté soignée. L'architecture dite « occidentale » des immeubles et des jardins évoque davantage les pastiches de Disneyland que les logements européens ou américains. Les petites annonces de la société de gestion invitent à se conformer à une série de normes dans les parties communes. La dernière en date concerne la sécurité : elle appelle chaque résident à se munir d'une carte magnétique.



Illustration 32 : Des logements spacieux et lumineux donnant sur un espace vert entretenu au quotidien (J. Audin, Z1, avril 2007)

Au sein de cette résidence comprenant 2 762 foyers, soit plus de 10 000 habitants, les appartements sont de trois tailles, entre 60 et 70 m², environ 80 m², et environ 100 m². Une partie des bâtiments est équipée d'ascenseurs mais, contrairement aux cités de *danwei*, ils sont équipés de caméras et personne n'est employé pour appuyer sur un bouton. Cette copropriété incarne l'idéal-type des propriétaires petits-moyens. S'étendant sur plus de 35 hectares, elle relève de la catégorie des « résidences de grande envergure » (大型板式社区 *dàxíng bǎnshì shèqū*)²¹⁴, construites au début des années 2000, incarnant l'avènement des copropriétés en Chine²¹⁵. Les habitants sont majoritairement

²¹³ Les alentours sont encore en cours de développement, avec la programmation d'un centre commercial et d'une route reliant le quartier à Shuangjing.

²¹⁴ Voir la présentation officielle sur : <http://bj.ganji.com/xiaoqu/xinhualianjiayuan/> [consulté le 16 mars 2012].

²¹⁵ Les grands ensembles et les HLM se rapprocheraient davantage des logements de *danwei*.

de jeunes couples actifs au niveau d'éducation élevé²¹⁶. La résidence comprend également un grand nombre de non-Péinois (d'individus sans *hukou* de Pékin) « ayant réussi ». C'est aussi un quartier de relogement, après démolition-déplacement (回迁 *huíqiān*) d'anciens habitants du centre. Un grand nombre d'habitants, dont une proportion d'étrangers, travaille dans le quartier d'affaires de Guomao (国贸), assez accessible en transports en commun vers le troisième périphérique est. La vie quotidienne donne l'apparence de s'y dérouler sans conflit.

La résidence Z2 est une résidence de moyen standing, située dans la partie Nord de la ville, dans le quartier de Qing He (清河). Elle jouit d'une situation attractive du fait de sa proximité avec le quatrième périphérique nord-est, le secteur des universités et le quartier high-tech de Zhongguancun, la Silicon Valley pékinoise. Contrastant avec les hauteurs moyennes des alentours, elle comporte cinq immeubles rose clair de trente étages chacun. Elle est principalement constituée de logements marchands (商品房 *shāngpǐnfáng*) : un propriétaire a payé son logement 5 380 yuans le mètre carré en 2003, soit 750 000 yuans au total²¹⁷. Prévue à l'origine pour refléter le prestige des cadres en col blanc, elle a connu une profonde crise de gestion qui a contribué à la dégradation des équipements et des services²¹⁸.

Dans ces deux cas, il est possible de rencontrer une proportion d'habitat social. Les appartements des nouveaux ensembles résidentiels sont parfois des logements économiques (经济适用房 *jīngjì shìyòngfáng*). Au sein d'une résidence marchande, une partie des logements est parfois vendue à un prix inférieur à celui du marché²¹⁹. De même, les familles relogées après démolition (回迁户 *huíqiān hù*) peuvent habiter à proximité ou au sein d'ensembles résidentiels neufs²²⁰. L'architecture est sommaire, un ensemble de béton et de briques, sur sept niveaux. Les parties communes sont sales et grises. Chaque entrée d'immeuble (*danyuan*) comporte trois appartements indépendants par étage. Il n'y a pas d'ascenseur.

Les villas de la résidence Z3 illustrent un modèle résidentiel réservé à une élite, du fait du prix des appartements. La résidence est située près du cinquième périphérique nord et desservie par la station « Parc du nord » (北苑) de la ligne 13 du métro. Le style de haut

²¹⁶ Depuis la construction en 2001, des résidents ont eu un enfant, d'autres ont fait venir leurs parents.

²¹⁷ Propriétaire d'appartement, Z2, 26 décembre 2007.

²¹⁸ Loin de l'idéal de propreté et d'ordre, des phénomènes étranges s'y manifestent : par exemple, les voitures se garent en désordre le long des entrées d'immeubles alors que le parking souterrain, d'une capacité de 600 places, est occupé par seulement par une cinquantaine de véhicules. La crise est étudiée dans le chapitre 5.

²¹⁹ Ce type de logement motive les promoteurs car ils bénéficient d'avantages préférentiels pour l'acquisition et l'exploitation du terrain. Le prix est fixé après négociation avec les autorités locales, en vue d'aider des familles pékinoises à revenu moyen ou bas à accéder à la propriété. Mais de fait, les logements économiques sont rarement attribués aux plus nécessiteux. De plus, ils sont répartis en fonction de critères de moindre valeur marchande : ils se trouvent dans les zones moins lumineuses, ayant des vues moins séduisantes, etc.

²²⁰ Il s'agit d'une possibilité de relogement pour des familles dont le précédent logement pékinois a été détruit dans le cadre d'une opération de rénovation urbaine. À côté de la résidence Z2, se trouve un quartier d'habitants relogés (回迁户 *huíqiān hù*).

standing (高档小区 *gāodǎng xiǎoqū*) est d'inspiration occidentale : des villas proches des modèles de lotissements américains équipées d'un garage (tous les résidents possédant au moins une automobile) et d'un jardin. Pour certains habitants, acheter une « villa occidentale » reflétait un idéal revisité du rêve pavillonnaire américain²²¹.



Illustration 33 : La résidence Z3 (site internet d'agence immobilière)

[L., Z3, 12 décembre 2007] Elle, qui a vécu une partie de sa vie aux États-Unis, a acheté sa villa en juillet 2002. « Ce n'était pas très cher à l'époque, environ 7 000 yuans par mètre carré, et maintenant ça vaut le double. J'appréciais l'environnement et l'architecture, ils me rappelaient mon mode de vie américain. [...] Par exemple, dans ma rue, il y avait des brocantes de garage. On avait de bonnes relations avec nos voisins. Je croyais que ce serait la même chose ici. »

La comparaison américaine s'arrête là : le jardin n'est pas tondu par les propriétaires mais par les employés de la résidence. De plus, les villas, mitoyennes et non pas individuelles, sont regroupées dans une résidence enclose d'une haute grille, surveillées par des caméras et des patrouilles de gardiens, tout en étant « cachées » des regards par d'épais feuillages. L'aspect extérieur de ces « villas » évoque plutôt l'architecture de l'habitat collectif que celle du pavillon de banlieue.

[Deux propriétaires, Z3, 28 décembre 2007] « On a acheté ici parce que l'environnement (环境 *huánjìng*) était bon. Cela ne ressemble pas aux logements existant en ville. Ce genre de logement est assez rare. Ce sont des villas (别墅 *biéshù*), il y en a peu à Pékin. Et ce n'est pas trop loin du centre-ville. [...] Il n'y avait pas encore la ligne 13 du métro, mais elle était inscrite sur le schéma d'aménagement. On a tous choisi cette localisation. Et puis il y avait un vaste espace vert (绿地 *lǜdì*), un grand bâtiment de loisirs (会所 *huìsuǒ*). »

Les propriétaires souhaitaient se couper des autres catégories sociales pour profiter d'un environnement résidentiel, sécurisé et tranquille (平安宁静 *píngān níngjìng*), à l'image de leur

²²¹ Sur le rêve parfois mythifié du périurbain aux États-Unis et en Europe, voir Anne BOSSÉ, Laurent DEVISME, Marc DUMONT. Actualité des mythologies pavillonnaires : le périurbain comme quasi-personnage. *Annales de la recherche urbaine*, n°102, juillet 2007, p. 141-152 ; Peter O. MULLER. Everyday life in suburbia : a review of changing social and economic forces that shape daily rhythms within the outer city. *American Quarterly*, vol. 34, n°3, 1982, p. 262-277 ; Guy MERCIER. La norme pavillonnaire : mythologie contemporaine, idéal urbain, pacte social, ordre industriel, moralité capitaliste et idéal démocratique. *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, n°140, 2006, p. 207-239 ; Philip C. DOLCE dir. *Suburbia : the American dream and dilemma*. New York : Anchor Press, 1976.

niveau de vie de « luxe »²²². Ainsi, le développement de résidences équipées de systèmes de sécurité élaborés suggère l'idée d'un « privatisme défensif » choisi²²³.

2) Proximité spatiale, distance sociale : introuvable classe moyenne

Il s'agit de relativiser l'idée que ce type de quartier est un marqueur de la « classe moyenne urbaine »²²⁴ : « La classe moyenne n'existe en fait localement que par rapport aux niveaux inférieurs et supérieurs. Son contenu est donc différent selon le contexte local »²²⁵. À l'échelle de la ville, le pourcentage des personnes ayant les moyens de financer l'habitat marchand demeure faible au regard de l'ensemble de la population urbaine (migrants compris). À l'échelle d'un *xiaoqu*, la composition sociale des habitants est hétérogène : les filières d'accession sont diverses car de multiples raisons – proximité du lieu de travail, programme de relogement, prix au mètre carré, style architectural, desserte en transports en commun – motivent l'achat d'un appartement. De même, les modalités de financement sont différentes selon les cas : crédit bancaire, prêts familiaux ou d'amis, aide à l'accession par l'entreprise ou par la municipalité (logement économique), ou vente d'un ancien logement (logement d'unité de travail). La plupart des logements sont vendus au prix du marché ; ils sont donc « marchands » (商品房 *shāngpǐnfáng*). Dans ce cas, ils sont principalement achetés « sur plan » (期房 *qīfáng*), à partir d'un projet d'aménagement dessiné par le promoteur, avant que le *xiaoqu* ne soit effectivement construit, ce qui peut être source de déception. Parfois, l'appartement est un investissement destiné à être loué mais, d'après l'enquête, il s'agit d'une minorité de cas.

Au sein d'une résidence, les occupants mêlent différentes origines sociales, styles de vie, activités professionnelles et projets d'avenir. Des Pékinois de longue date – qui se disent « *laobeijing* » car ils habitaient le centre ancien – ont acheté dans ces résidences après que leur logement en *hutong* a été détruit. Parmi les nouveaux propriétaires, on trouve aussi des

²²² « Tout à la fois produit, signe et usage de la richesse dès que celle-ci dépasse les limites d'un nécessaire ou d'une utilité [...], le luxe ne peut se définir à vrai dire qu'abstraitement et se pose d'emblée comme un rapport. Il est, d'une façon plus ou moins coûteuse et démonstrative, un excès particulier, un superflu distinct, une abondance séparée, relativement à un ordinaire, à une rareté générale, elle-même à définir en fonction de "besoins" qui ne sont plus des invariants de la nature humaine, mais une création permanente de l'histoire et des structures sociales ». Philippe PERROT. De l'apparat au bien-être : les avatars d'un superflu nécessaire In Jean-Pierre GOUBERT dir. *Du luxe au confort*. Paris : Belin, 1988, p. 31. L'auteur souligne.

²²³ Par opposition au « privatisme défensif et rétracté » de l'ancienne classe ouvrière dans le contexte de difficile reconversion d'une ville minière du Nord de la France. Olivier SCHWARTZ. *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*. Paris : PUF, 1990, p. 520.

²²⁴ C'est la thèse de Zhang Li, qui consacre un chapitre sur le thème « Spatializing class » dans ZHANG Li. *In search of paradise...*, op. cit., p. 107-136. Voir aussi Choon-Piew POW. *Gated communities in China : class, privilege and the moral politics of the good life*. Londres : Routledge, 2009.

²²⁵ Maurice GARDEN, Pierre GUILLAUME, Michel LOCAVE. Introduction historique In *L'esprit des lieux : localités et changement social en France*. Paris : Éditions du CNRS, 1986, p. 21.

individus originaires d'autres villes mais diplômés ou travaillant à Pékin. Ces nouveaux propriétaires peuvent inviter leurs parents âgés à vivre avec eux. Enfin, de nombreux propriétaires sans *hukou* pékinois travaillent à Pékin en ayant loué ou acheté leur logement. Cela favorise des remarques sur le « désordre » car les *xiaoqu* abritent des populations massives. Cet ensemble composite de population partage l'espace commun de la résidence :

[Propriétaire pékinoise, Z2, 26 décembre 2007] « Dans les nouvelles résidences, les non-Pékinois (外地人 *wàidírén*) sont nombreux. [...] Ceux qui habitent ici sont à l'origine de désordre (乱 *luàn*). Les gens sont désordonnés (混乱 *hùnluàn*), ils ne sont pas faciles à gérer. Ce n'est pas comme dans les anciens quartiers. »

3) L'uniformité conceptuelle du *xiaoqu*

Le *xiaoqu*, tel que nous le décrivons, est devenu le modèle prédominant d'habitat dans la ville chinoise, puisque la politique de logement social est une solution pour une minorité de demandeurs. Avec la fin des cités *danwei*, la prolifération de styles architecturaux variés illustre le processus de pluralisation de la ville chinoise : le modèle de la *danyuan* – bâtiments en blocs de six niveaux à plusieurs entrées – a été remplacé par de hauts immeubles colorés ou des villas de luxes, protégés par des dispositifs de sécurité propres (gardiennage, vidéosurveillance). Rappelons qu'il s'agit de résidences périurbaines : à Pékin, elles sont généralement situées entre le troisième et le sixième périphériques²²⁶. Symbole d'une ville où la mobilité permet de démultiplier la culture et les loisirs, la périurbanisation véhicule une image de fluidité, mais aussi de dépendance vis-à-vis des moyens de transport du lieu d'habitat²²⁷. L'augmentation de la surface des appartements va de pair avec un déplacement vers la périphérie²²⁸. La distance par rapport au centre-ville structure désormais les modes de la vie quotidienne, ce qui n'est pas toujours bien vécu :

[Ancienne habitante, Z1, 22 avril 2007] « J'ai déménagé après trois ans [...]. Ce qui me dérangeait le plus, c'était le bruit des avions. Il y avait aussi les difficultés des transports, ce n'était pas pratique. C'était trop compliqué de se lever tôt le matin pour aller au travail. »

Lorsque les habitants de la résidence Z1 parlent du centre-ville, ils disent aller « dans la ville » (城里 *chénglǐ*) car l'arrondissement de Tongzhou, « ce n'est pas vraiment Pékin ». Dans une grande proportion, des artistes contemporains et des musiciens y habitent car ils y trouvent des loyers peu élevés et peuvent justement y vivre « loin des conventions de

²²⁶ C'est souvent le cas, car les contraintes foncières sont trop importantes dans le centre-ville.

²²⁷ Jacques Donzelot identifie le processus de périurbanisation comme associé à la recherche d'un entre-soi bucolique et protecteur. D'après Jacques DONZELOT. *La ville à trois vitesses*. *op. cit.*, p. 64-65.

²²⁸ Voir aussi Valérie GELÉZEAU. *Séoul...*, *op. cit.*, p. 44.

Pékin »²²⁹. Les résidences nouvelles y poussent comme des champignons aux côtés de villages et de friches industrielles :

[Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 23 avril 2007] « Avant que cette résidence ne soit construite, il n'y avait que des champs cultivés ici (耕地 *gēngdì*). »

Loin d'un processus d'homogénéisation de l'espace et des pratiques sociales, la réforme de la politique du logement et le marché foncier ont produit des espaces périurbains complexes et diversifiés. Mais les arrondissements de la grande périphérie, en dehors des zones proches des lignes de métro, apportent une réponse encore insuffisante compte tenu des besoins de la population habitante – principalement des groupes sociaux défavorisés²³⁰.

Malgré la diversité socio-spatiale des résidences en termes de bâti, de taille, de couleur et de niveau de standing (villas, hautes tours), celles-ci sont conçues sur un modèle d'urbanisme et d'aménagement uniforme, proche du *condominium* américain²³¹ et des résidences de Corée du Sud, de Singapour et de Hong Kong. Il s'agit d'une unité d'habitat conçue à grande échelle pour 1 500 à 4 000 foyers²³² et pensée pour être « sécurisée et ordonnée » autour de son centre aménagé en espaces communs (jardin, parking). Les résidences marchandes (商品房小区 *shāngpǐnfáng xiǎoqū*) constituent des modèles de la « bonne vie » dans la Chine des réformes²³³. Des effets de pouvoir se manifestent à partir de la conception architecturale de la résidence. Le panoptisme est un dispositif au sein duquel « la multiplicité considérée doit être réduite, prise dans un espace restreint »²³⁴. Cette forme architecturale a une certaine dimension panoptique consistant « à la fois à diviser l'espace, et le laisser ouvert, assurer une surveillance qui soit à la fois globale et individualisante, tout en séparant soigneusement les individus à surveiller »²³⁵.

Les résidences de l'ère post-réformes sont conçues sur un principe standardisé. La première caractéristique est la structure enclose au nombre limité de portes d'entrée. Une telle configuration est assez lointaine de l'imaginaire de l'émancipation car elle tend plutôt à favoriser le contrôle des mouvements. La présence de murs, de vidéosurveillance et de gardiens permet le tri et l'identification des indésirables et des intrus. Selon les résidences, les

²²⁹ Le groupe Demerit (过失) a composé une chanson sur Tongzhou, où il a habité : « T.Z. Generation ». Une autre chanson s'intitule « Beijing is not my home ». Voir *Beijing Punk*, documentaire de Shaun Jefford, 2010.

²³⁰ « Beijing's growing pains mirror global population boom », *Reuters*, 24 octobre 2011. URL : <http://uk.reuters.com/article/2011/10/24/uk-population-china-idUKTRE79N1RH20111024> [consulté le 29 mai 2012].

²³¹ En Amérique du Nord, le « *condominium* » signifie un appartement dans une résidence en copropriété.

²³² David Bray, conférence au département d'architecture et d'urbanisme de l'Université de Tsinghua, Pékin, 19 octobre 2008.

²³³ Choon-Piew POW. *Gated communities in China...*, op. cit.

²³⁴ Gilles DELEUZE. *Foucault*. Paris : Minuit, 1986, p. 41-42.

²³⁵ Michel FOUCAULT. L'œil du pouvoir In *Dits et écrits*, vol. 3 (1976-1979). Paris : Gallimard, 1994, p. 190.

niveaux de sécurité sont plus ou moins élevés, certaines étant particulièrement difficiles d'accès pour des non-résidents²³⁶. Du point de vue des habitants, cette sécurisation est « pratique » et nécessaire. Mais la limitation des passages sur l'extérieur est aussi « pratique » pour les gestionnaires. Le maintien des portes fermées permet à l'entreprise de gestion d'économiser sur le nombre de vigiles et de simplifier la gestion des flux. La résidence est donc fermée pour des raisons de propreté et de maintien d'un ordre interne.

Chaque *xiaoqu* comporte une série de bâtiments destinés à l'habitation. Ces unités de bâtiments, plus ou moins élevées, ont des styles architecturaux variables en fonction du standing. Au sein d'une résidence, toutes les unités de bâtiment sont numérotées (elles sont d'apparence identique), et parfois équipées de commerces au rez-de-chaussée²³⁷. Les appartements, spacieux, sont eux aussi conçus sur un même modèle, celui de la famille urbaine chinoise – deux chambres et un salon 两室一厅 *liǎngshì yītīng*²³⁸.

L'arrangement paysager, analysé par David Fraser comme « l'oasis »²³⁹, compte beaucoup pour les nouveaux propriétaires. Chaque résidence dispose d'un espace commun de verdure disposant d'équipements de loisir, de points d'eau, de bancs. Ces espaces, généralement assez fleuris et entretenus quotidiennement par des jardiniers, suscitent la convoitise des personnes non résidentes habitant à proximité, qui l'utilisent comme un jardin public, au grand dam des propriétaires. Les résidences comprennent aussi un parking extérieur ou souterrain²⁴⁰. La demande est importante car la majorité des propriétaires possède une voiture et il arrive que certaines résidences ne disposent pas de suffisamment de places de parking pour tous, ce qui est source de conflit. Enfin, chaque résidence dispose d'un bâtiment de loisir (会所 *huìsuǒ*), qui varie en fonction du projet du promoteur et abrite des activités, payantes ou non, ainsi que des bureaux de gestion²⁴¹. D'autres équipements sont destinés à chaque génération (jeune, adulte, âgée) : crèche, équipement sportif, piscine, salle de musculation, etc. La pratique de ces activités, payantes ou non, par des « personnes de l'extérieur », occasionne parfois des conflits car ceux-ci profitent des espaces communs au même titre que les propriétaires. Le statut juridique de ces espaces intermédiaires a d'ailleurs longtemps été ambigu²⁴².

²³⁶ À l'entrée de la résidence Z3, le gardien devait téléphoner au propriétaire avant de laisser entrer un visiteur.

²³⁷ Ce choix est défini en amont par le promoteur immobilier. C'est le cas pour Z2 mais pas pour Z1 et Z3.

²³⁸ Parfois, les appartements prévoient aussi une chambre d'amis.

²³⁹ On se situe donc, en Chine, à l'opposé de la conception de la « banlieue oasis » et des cités-jardins car ce « havre de paix » repose sur une sélection marchande. Katherine BURLLEN dir. *La banlieue oasis : Henri Sellier et les cités-jardins (1900-1940)*. Saint Denis : Presses universitaires de Vincennes, 1987.

²⁴⁰ Les places de parking peuvent être achetées avec l'appartement ou séparément.

²⁴¹ Bureau de l'entreprise de gestion, du comité de propriétaires ou du comité de résidents.

L'architecture de ces résidences est le produit de l'industrialisation de l'immobilier à la fin des années 1990. Ces caractéristiques urbanistiques standardisées et normalisantes sont éloignées de la thèse libératrice de l'accession à la propriété des nouveaux logements et tendent plutôt à rappeler l'organisation des cités de *danwei*. Mais elles sont aussi éloignées de la thèse d'une architecture totalitaire. L'idéal-type du *panopticon* permet de saisir certaines caractéristiques de la société de surveillance mais il oublie que l'espace est investi par des pratiques sociales, arts de faire qui impriment une action sur le lieu physique.

B - Une dynamique d'enclavement : ordre, propreté et fonctionnalité

La prise en charge complète de la résidence par des entreprises chargées de gérer et de fournir des services dessine une entité totalisante²⁴³. Entre les murs, l'ordre est assuré et tout est « pris en charge ». Ce dispositif de sécurité imprime une image d'ordre et de fonctionnalité compatible avec une représentation de la « bonne vie » des propriétaires.

1) Un enclavement fortifié ? Critique du concept de « *gated community* »

La politique du logement sous le socialisme constituait un « fardeau » pour l'État, à l'époque seul producteur, distributeur et gestionnaire, ce qui a conduit à un refus de toute intervention « sociale » depuis les réformes²⁴⁴. Le modèle de logement marchand caractérise une « résidence sélective, exclusive »²⁴⁵, invitant à étudier les modalités locales de la ségrégation. La ville chinoise mêle mobilité et diversité sociale, mais révèle aussi l'affirmation de « l'entre-soi », qui rend la conception fermée des résidences appréciable. Le *xiaoqu* est aujourd'hui devenu élément de distinction pour les Chinois aisés. D'où l'importance du niveau de standing. La ségrégation socio-spatiale signifie l'exclusion des classes inférieures, mais aussi l'agrégation, la recherche du même, en vue d'une reproduction spatiale de la domination sociale²⁴⁶.

²⁴² Les propriétaires ont payé des droits de propriété au moment de l'achat de l'appartement mais le promoteur immobilier et l'entreprise de gestion les revendiquent aussi. Le prix d'un appartement en Chine est supérieur à la surface (en mètres carrés) de l'appartement car il est supposé couvrir un pourcentage des parties communes partagées par l'ensemble des propriétaires. Je reviendrai sur ces conflits dans le chapitre 5.

²⁴³ J'emploie cette notion pour analyser la gestion de l'espace matériel. Voir « A total way of life : advertising residential enclaves for the rich » dans Teresa P. R. CALDEIRA. *City of walls : crime, segregation, and citizenship in Sao Paulo*. Berkeley : University of California Press, 2000, p. 263-274.

²⁴⁴ On ne se retrouve donc pas dans la configuration de l'État-providence dans la ville française d'après-guerre.

²⁴⁵ Jacques DONZELOT. *La ville à trois vitesses*. Paris : La Villette, 2009, p. 42.

²⁴⁶ La ségrégation ne se limite pas aux quartiers pauvres. Voir les stratégies résidentielles de la haute bourgeoisie et de l'aristocratie parisiennes : « Le pouvoir social s'accompagne d'un pouvoir sur l'espace ». Michel PINÇON, Monique PINÇON-CHARLOT. *Dans les beaux quartiers*. Paris : Seuil, 1989, p. 253.

L'enquête a révélé les limites du concept de « *gated community* ». Une telle assimilation ne tient pas compte de l'historicité de l'expérience chinoise. Le concept signifie une restriction physique de l'accès aux non résidents, la privatisation et le contrôle commun des espaces publics, ainsi que des services publics tels que le ramassage des ordures, les écoles ou les forces de police²⁴⁷. Cette dichotomie normative public-privé ne correspond pas à l'agencement spatial et social : en Chine, la politique de « construction des communautés de quartier » développe et dynamise les organes para-administratifs locaux. Les résidences comportent une marque de la présence publique, même discrète : le bureau d'un comité de résidents²⁴⁸. Enfin, la nouvelle résidence n'implique pas nécessairement une solidarité véhiculée par la proximité²⁴⁹. De multiples pratiques ont lieu dans l'espace d'habitat, remettant en question les principes d'homogénéisation et de consommation de masse²⁵⁰ : « Les modalités de la subjectivation sont réfractées par de nombreux paramètres de classes et de conditions. Il en résulte que les régimes de subjectivations matérielles sont extraordinairement divers »²⁵¹.

L'histoire spatiale de la Chine montre bien que la présence de murs autour de l'habitat ne constitue pas un phénomène nouveau. C'est une caractéristique du tissu urbain depuis l'époque impériale²⁵². En même temps qu'il prolonge l'« enclôture », le modèle résidentiel actuel reflète des pratiques sociales et institutionnelles spécifiques²⁵³. Il faut invalider la thèse selon laquelle « la fascination pour le modèle occidental, et notamment nord-américain, se traduit par l'adoption de son mode de vie et de ses valeurs, notamment l'individualisme. Cela a pour conséquence un rejet des formes d'habitat collectif de la *danwei*, univers où l'omniprésence du contrôle social laisse peu de place aux libertés individuelles »²⁵⁴. Pour Zhang Li, « posséder

²⁴⁷ Voir par exemple Renaud LE GOIX. Les « communautés fermées » dans les villes des États-Unis : aspects géographiques d'une sécession urbaine. *L'espace géographique*, vol. 30, n°1, 2001, p. 81-93. Pour une critique dans le contexte français, voir la partie « La commune : un rempart contre les *gated communities* ? » dans Éric CHARMES. Entre ouverture et fermeture : les rapports à autrui dans les tissus périurbains In Bernard HAUMONT, Alain MOREL dir. *La société des voisins...*, op. cit., p. 116-118.

²⁴⁸ Dans les *xiaoqu* de Pékin, les bureaux des comités de résidents sont fournis gratuitement par le promoteur au moment de la construction, ce qui aboutit à choisir des zones à faible potentiel marchand.

²⁴⁹ « La territorialité est présumée ; la solidarité est problématique ». John E. DAVIS. *Contested ground : collective action and the urban neighborhood*. Cornell : Cornell University Press, 1991, p. 12. Traduction personnelle.

²⁵⁰ Voir par exemple Jean-Claude CHAMBOREDON, Madeleine LEMAIRE. Proximité spatiale et distance sociale..., article cité.

²⁵¹ Jean-Pierre WARNIER. *Construire la culture matérielle : l'homme qui pensait avec ses doigts*. Paris : PUF, 1999, p. 129.

²⁵² David BRAY. *Social space and governance : the danwei system from origins to reform*. Stanford : Stanford University Press, 2005, p. 20.

²⁵³ C'est également l'objet de l'article de Youqin HUANG et Seta M. LOW. Is gating always exclusionary ? A comparative analysis of gated communities in American and Chinese cities In John R. Logan dir. *Urban China in Transition*. Malden : Blackwell, 2008, p. 182-202.

²⁵⁴ Guillaume GIROIR. Chine : nouveaux riches et *gated communities* de luxe In Thierry PAQUOT dir. *Ghettos de riches : tour du monde des enclaves résidentielles sécurisées*. Paris : Perrin, 2009, p. 230. Même si la standardisation de ce modèle résidentiel et l'unicité de sa conception évoquent la période fonctionnaliste

son propre logement, spatialement et socialement détaché de la *danwei* et des voisins est pris comme un signe de véritable libération parce que cela permet à un individu de se séparer des contraintes et de la surveillance habituelles »²⁵⁵. Dans les entretiens, la notion d'« Occident » n'était jamais mentionnée, ni même celle de « liberté »²⁵⁶. L'image des nouvelles résidences pékinoises qui se dessine dans les encarts publicitaires et dans les discours des propriétaires apparaît davantage comme une image de modernité, de confort et d'esthétique, une certaine forme d'« espace à soi »²⁵⁷. Elle marque la perspective d'une mobilité sociale ascendante, qui façonne la production d'une norme du propriétaire²⁵⁸, même si dans la vie quotidienne, les modalités de cette mobilité et de la distinction sont paradoxales et floues. De même, ce nouveau modèle de résidence introduit des perceptions particulières de l'espace. L'espace de la résidence évoque certains traits que l'on retrouve ailleurs, comme l'« oasisification »²⁵⁹, avec l'espace vert situé en leur centre. Cependant, les pratiques de l'espace sont particulières au contexte chinois. Dans la métropole de Pékin, les pratiques dans les *xiaoqu* ressemblent aux nouvelles métropoles asiatiques²⁶⁰.

La frontière du confort et de l'exclusivité dans la résidence surveillée prend la forme d'un mur ou d'une grille d'enceinte : « la grille, comme n'importe quelle structure, peut devenir ce que chaque société particulière veut qu'elle représente²⁶¹ ». Le principe de fermeture des territoires s'inscrit dans une histoire spécifique à chaque société. En France, le



Illustration 34 : Une entrée de résidence marchande (J. Audin, Y3, septembre 2007)

française des grands ensembles, l'observateur français doit abandonner ses références culturelles directe : le style architectural de ces résidences fait directement écho à notre conception familière de logement collectif. En France, le logement collectif rappelle les échecs des politiques de logement social. La question de la dialectique entre espace perçu et espace vécu est posée dans le contexte des résidences coréennes par Valérie GELÉZEAU. *Séoul...*, op. cit., chapitre 2, p. 53-93.

²⁵⁵ ZHANG Li. Private homes, distinct lifestyles : performing a new middle-class In ZHANG Li, Aihwa ONG dir. *Privatizing China : socialism from afar*. Ithaca : Cornell University Press, 2008, p. 39.

²⁵⁶ Voir « The lure of privacy and freedom » dans *Ibid.*, p. 96-98.

²⁵⁷ Sur « l'espace de la propriété », voir Guy GROUX, Catherine LÉVY. *La possession ouvrière...*, op. cit., p. 156.

²⁵⁸ J'étudie cette norme en action dans le chapitre 5 de la thèse.

²⁵⁹ Annie FOURCAUT. L'histoire urbaine de la France contemporaine : état des lieux. *Histoire urbaine*, n°8, février 2003, p. 171-185.

²⁶⁰ « Les *tanji* coréens, bien qu'assimilés à une production américaine/occidentale puisqu'ils sont l'un des constituants de la ville coréenne moderne, ont produit dans ces villes des espaces résidentiels à l'organisation et au fonctionnement très particulier, qu'on ne retrouve nulle part dans le monde occidental, et surtout pas en Amérique du Nord ». Valérie GELÉZEAU. *Séoul...*, op. cit., p. 200.

²⁶¹ Richard SENNETT. *La ville à vue d'œil : urbanisme et société*. Paris : Plon, 1992, p. 69.

phénomène de résidentialisation²⁶² accompagne la réaffirmation d'une problématique sécuritaire liée au lieu de résidence²⁶³. En Chine, très peu de résidences de type *xiaoqu* ont été construites sans murs d'enceinte. L'espace public a été marchandisé au profit des promoteurs immobiliers qui ont produit des résidences fermées. Les rues de la ville sont séparées des espaces d'habitat, conférant l'idée que « Pékin tourne le dos à ses rues »²⁶⁴.

Dans cette copropriété, il n'existe pas d'accès direct aux appartements. L'accessibilité limitée nécessite que les habitants passent par une porte d'entrée principale pour ensuite accéder à leur immeuble. Les promoteurs immobiliers ont conçu d'un seul bloc les équipements, services et logements des nouvelles résidences, dotées « dès le départ » d'une grille d'enceinte, surveillées par des vigiles. Ainsi, la conception ségréguée de la résidence est en premier lieu issue de la politique du logement et de l'urbanisme. Ensuite, les nouveaux propriétaires eux-mêmes sont satisfaits d'avoir une résidence « sécurisée »²⁶⁵. Cela répond à la recherche d'un espace confortable et ordonné, que les grilles maintiennent puisqu'elles trient et régulent les flux de population. La situation géographique des résidences en périphérie peut susciter des formes d'inquiétude car elles sont parfois à proximité de villages à l'image peu flatteuse du fait de la présence des migrants précaires. De ce fait, la grille distingue les propriétaires des groupes de l'extérieur en même temps qu'elle les protège en théorie grâce à son effet d'« enveloppe protectrice » en multipliant les obstacles jusqu'à l'appartement lui-même²⁶⁶.

La fermeture peut susciter des conflits. Les résidences se superposent parfois à d'anciennes pratiques de l'espace. Sachant que l'aire de construction peut couvrir plusieurs kilomètres carrés²⁶⁷ et qu'elle est fermée aux non-résidents, la nouvelle configuration spatiale suscite l'indignation des habitants à proximité. Cette configuration enclose de l'espace, aux frontières et aux points d'entrée limités, semble favorable au contrôle social et à une nouvelle

²⁶² « La résidentialisation est le traitement des espaces intermédiaires, des alentours, des “vides” qui résultent principalement de l'urbanisme du grand ensemble et qui, jusqu'aux années 1980, ne faisaient pas l'objet d'entretien, d'où leur déqualification – et dégradation – incitant aux incivilités. La résidentialisation vise à hiérarchiser les espaces, avec des plantations, des barrières, des portails à code, etc. Un grand ensemble résidentialisé est clôturé et ce qui auparavant apparaissait comme espace public se présente comme semi-privé ou privé, tout dépend du système défensif mis en place ». Thierry PAQUOT. *L'espace public*. Paris : La Découverte, 2009, p. 94.

²⁶³ Cette dynamique de fermeture des parties communes aux non-résidents a commencé dans les années 1980 et s'est adaptée à l'habitat existant.

²⁶⁴ David BÉNAZÉRAF. Pékin tourne le dos à ses rues ? Les résidences d'habitation dans l'armature urbaine de la capitale chinoise. *ÉchoGéo*, n°12, mars-mai 2010. URL : <http://echogeo.revues.org/11786> [consulté le 18 janvier 2012].

²⁶⁵ D'après l'enquête, les propriétaires accordaient une attention particulière aux questions d'insécurité.

²⁶⁶ Jean-Claude KAUFMANN. Portes, verrous..., article cité, p. 283.

²⁶⁷ Par exemple à Fangzhuang. Voir Huijuan LU. *A comparative study of neighborhoods in the housing transition in Beijing, China*. Mémoire de Licence : Études urbaines : Stockholm : KTH, 2004, p. 35

forme de discipline sur les propriétaires ayant accès aux résidences²⁶⁸. Néanmoins, l'espace doit être analysé dans ses pratiques autant que dans la structure du bâti.

Les niveaux de sécurisation varient en fonction du contrat avec le promoteur. À l'exception des villas de luxe et des résidences de haut standing, beaucoup de résidences ne contrôlent pas strictement les entrées et sorties des personnes. En Chine, la présence de murs ne constitue pas une marque de souveraineté, ni une marque de « privatisation de la sécurité » ; elle est essentiellement une marque de propriété : compte tenu du flou de la propriété immobilière, elle sert à cadrer plus précisément à qui appartient l'espace. Si la propriété n'est pas toujours tranchée entre les acteurs présents au sein d'un *xiaoqu*, au moins les murs permettent-ils de marquer la propriété par rapport aux personnes de l'extérieur. Au moment de l'achat d'un appartement, les propriétaires financent une part d'espaces collectifs de la résidence. À leurs yeux, cet espace n'est pas l'espace de « tous », il est « leur » espace. La grille apparaît moins comme processus de « militarisation »²⁶⁹ de l'espace urbain que comme une frontière normative et symbolique. C'est une frontière normative parce qu'elle marque l'entrée dans un espace moral et social imposant de faire preuve de comportements « civilisés » : respect des espaces verts, propreté et conduite appropriée en public. La fermeture aux non-résidents reflète une peur de la « pollution des mœurs sociales »²⁷⁰, d'une « violation de l'espace »²⁷¹. C'est aussi une frontière symbolique parce que cet enclavement marque la limite d'une propriété réservée aux propriétaires et locataires²⁷². Résultant des réformes, l'accession à la propriété a favorisé l'estime de soi des propriétaires vis-à-vis des catégories sociales « inférieures », avec qui ils ne partagent pas leur « oasis »²⁷³. La grille ne

²⁶⁸ C'est l'orientation de David BRAY. *Social space...*, *op. cit.*

²⁶⁹ Mike DAVIS. *Fortress Los Angeles : the militarization of urban space* In Michael SORKIN dir. *Variations on a theme park : the new American city and the end of public space*. New York : Noonday Press, 1993, p. 155.

²⁷⁰ « Éviter tout contact plus étroit avec des membres du groupe marginal présente toutes les caractéristiques émotionnelles de [...] la "peur de la pollution". Les intrus étant réputés anomiques, frayer avec eux c'est courir le risque d'une "infection anomique" ». Norbert ELIAS, John L. SCOTSON. *Logiques de l'exclusion...*, *op. cit.*, p. 39.

²⁷¹ Valérie FESCHET. *Grands principes et petits arrangements : les espaces communs dans les copropriétés « normales » du sud de la France* In Bernard HAUMONT, Alain MOREL dir. *La société des voisins...*, *op. cit.*, p. 131.

²⁷² « Cette obsession de la sécurité ne consiste pas seulement à améliorer la sécurité dans les *gated communities*. Elle est aussi devenue un symbole de prestige et de statut pour ceux qui y vivent. En particulier, la présence de hauts murs et d'entrées attentivement gardées suggèrent l'importance et l'exclusivité des habitants ». Choon-Piew POW. *Gated communities in China : class, privilege and the moral politics of the good life*. Londres : Routledge, 2009, p. 65. Traduction personnelle.

²⁷³ « Tout contact avec des intrus menace d'abaisser son statut au sein du groupe installé. Il risquerait d'y perdre la considération des autres, aux yeux de qui il ne partagerait plus la supériorité que s'attribuent les installés ». Norbert ELIAS, John L. SCOTSON. *Logiques de l'exclusion...*, *op. cit.*, p. 39.

« protège » pas tant qu'elle sert aussi à « donner à voir » aux autres, ceux « qui ne possèdent pas », un espace privatif bien entretenu, ce qui n'est pas spécifique à la Chine²⁷⁴.

2) La contractualisation des relations de services et de gestion

La résidence s'organise en « petit univers » ne se limitant pas aux habitants²⁷⁵. Les résidences sont différentes des quartiers anciens par leur mode de gestion marchand : une entreprise de gestion des biens immobiliers (物业管理公司 *wùyè guǎnlǐ gōngsī*) fournit des services financés par les propriétaires. Une première entreprise est établie par le promoteur immobilier pour entretenir et faire fonctionner la résidence. La relation des propriétaires avec leur entreprise repose ensuite sur un contrat pouvant être renouvelé ou modifié.

Les charges mensuelles que les propriétaires doivent payer à l'entreprise de gestion de résidence représentent un budget important après l'achat du logement. Elles sont calculées en fonction de la surface de l'appartement et du niveau des services. Dans la résidence Z1, les frais de gestion, payés quatre fois par an, différaient en fonction de l'équipement des bâtiments. Les propriétaires d'appartement dans les immeubles qui ne sont pas équipés d'ascenseurs doivent payer des charges mensuelles d'un montant de 1,1 yuans par mètre carré. Ceux habitant dans les bâtiments équipés d'ascenseurs payent 1,6 yuans/m². La perception de la valeur des biens et services varie en fonction de la catégorie sociale et de l'âge²⁷⁶. La plupart des habitants trouvent les charges « chères », sauf dans les *xiaoqu* de haut standing :

[Jeune propriétaire-occupante, Z1, 7 mai 2007] « Mes frais de gestion mensuels (物业费 *wùyèfèi*) sont chers, je crois que c'est 1,6 yuans par mètre carré. »

[Jeune propriétaire occupante, Z1, 1^{er} mai 2007] « Je trouve que les services de l'entreprise de gestion sont convenables, mais pas non plus exceptionnels. C'est surtout très cher. On paye environ 5 000 yuans par an de frais de *wuye* et de chauffage. »

[Jeune propriétaire, Z2, 16 mai 2008] « Au début, nos charges mensuelles étaient de 1,55 yuans/m², c'était très peu élevé » (很便宜 *hěn piányi*).

Un rapide calcul montre que le budget annuel d'un appartement de 100 mètres carrés, avec des frais de gestion d'1,5 yuans/m², s'élèverait à 1 800 yuans. À cela s'ajoutent les frais de restauration du bâti (维修基金 *wéixiū jījīn*), de chauffage, d'eau, d'électricité et les charges du parking²⁷⁷. L'arbitrage est difficile entre la tentation de garer son véhicule dans les espaces

²⁷⁴ La clôture signifie « le marquage » pour les propriétaires de pavillon. Nicole HAUMONT. Les pavillonnaires : étude psychosociologique d'un mode d'habitat. Paris : L'Harmattan, 2001, p. 21-25.

²⁷⁵ « Un véritable petit univers où gravitent, à côté des résidents, les employés du syndic, les gardiens d'immeubles, les jardiniers, les ouvriers de maintenance, les commerçants des galeries marchandes, les vendeurs ambulants, etc. La population concernée par ces nouveaux espaces de vie est donc loin d'être réduite aux seuls habitants des immeubles ». Valérie GELÉZEAU. *Séoul...*, op. cit., p. 12.

²⁷⁶ Les tarifs des entreprises de gestion de résidence sont uniquement fixés par la municipalité dans le cas des « logements économiques » : ils ne peuvent pas dépasser 1,57 yuans/mètre carré par mois.

²⁷⁷ Dans la résidence Z1, une place de parking coûtait 150 yuans par mois. [Vigile, Z1, 10 avril 2007]

non règlementés, en bas des immeubles, et le refus du désordre dans l'espace commun, qui deviendrait inesthétique et dangereux pour les enfants.

[Propriétaire âgée, Z2, 29 avril 2009] « C'est normal que les voitures soient garées à l'extérieur, le parking est trop cher. En un an, on payerait des dizaines de milliers de yuans ! »

Ces charges contrastent avec le système des anciens logements, quasiment exemptés de frais d'entretien. Les nouveaux propriétaires font face à de « nouvelles dépenses » liées à la taille des parties communes, notamment l'espace vert. Le fait d'avoir des domestiques contribue aux nouveaux plaisirs des *xiaoqu* marchands : « le travail effectué par ces divers employés est pour les habitants un important motif de préférence de la vie en appartement par rapport à la vie en maison individuelle »²⁷⁸. Mais le montant des charges est aussi devenu un souci. Cette « ambition frustrée »²⁷⁹ peut devenir la base d'une contestation « pour et par le droit du consommateur » car les nouvelles dépenses des propriétaires les amènent à exprimer des exigences de plus en plus élevées vis-à-vis des entreprises²⁸⁰ :

[Habitante, Z1, 22 avril 2007] « L'entreprise de gestion, elle s'occupe de tout ce qu'il y a entre la porte d'entrée de la résidence et la porte de ton appartement personnel. Donc elle s'occupe de gérer beaucoup de domaines, on n'a pas forcément l'idée au début. »

D'après les gestionnaires des *xiaoqu* Z1 et Z2, les frais de gestion incluent le financement d'une entreprise de gardiennage pour recruter des vigiles, la vidéosurveillance, la maintenance des ascenseurs, l'électricité et l'eau consommées dans les parties communes, le personnel chargé de l'entretien paysager, le personnel de nettoyage des parties communes, et le personnel de gestion de l'entreprise²⁸¹. On saisit alors l'importance en taille et en poids financier des parties communes. Outre le personnel de l'entreprise de gestion, les résidences sont donc entretenues par toute une série de « petites mains » chargées de l'embellissement et du bon fonctionnement des choses. Le personnel d'entretien des espaces verts et des parties communes varie en fonction de la politique de l'entreprise de gestion²⁸².

L'inscription spatiale de l'ordre et de la sécurité s'incarne dans la figure des vigiles. Zhang Li analyse ce phénomène comme une « économie de la peur »²⁸³, en s'inspirant de Teresa Caldeira sur les enclaves résidentielles de Sao Paulo et de Mike Davis sur la

²⁷⁸ Valérie GELÉZEAU. *Séoul...*, *op. cit.*, p. 252.

²⁷⁹ « La plupart ambitionne un logement confortable, moderne, accueillant ; mais le problème financier se pose alors dans toute son acuité. Dès l'entrée sur les lieux, une fois payée la caution [...] et le loyer, on s'aperçoit vite qu'un logement neuf impose quantité de dépenses imprévues qui s'additionnent. Bien des ménages se trouvent dès le début saignés de toutes leurs économies ; il leur faut repartir à zéro, avant même d'avoir commencé à aménager leur appartement ». Henri COING. *Rénovation urbaine...*, *op. cit.*, p. 144.

²⁸⁰ Ainsi, le problème de la valeur marchande des services est souvent une source de conflit.

²⁸¹ L'entreprise de gestion doit également animer le *xiaoqu* en organisant des événements ponctuels, ce qui empêche sur le rôle des comités de résidents.

²⁸² Employé de l'entretien paysager, 60 ans environ, Z1, 17 avril 2007.

²⁸³ Voir « The economy of fear » dans ZHANG Li. *In search of paradise...*, *op. cit.*, p. 103-106.

ségrégation résidentielle à Los Angeles. La violence ordinaire fait davantage sens au Brésil et aux États-Unis qu'en Chine. Certes, le développement du modèle d'habitat de la résidence en *xiaoqu* accompagne un « marché de la peur »²⁸⁴. Ce marché est alimenté par la demande de sécurité en l'absence de sociétés d'assurance et par les rumeurs de vols et de détériorations²⁸⁵. La rumeur est une élaboration de significations qui garantit la capacité d'un individu à définir la situation qui fait problème²⁸⁶. Le commérage a pour fonction de cimenter l'opinion dominante et « d'exclure, de trancher des liens, et [il] pouvait être un instrument de rejet d'une redoutable efficacité »²⁸⁷. Sa fonction est garante d'un ordre interne et d'une sécurité externe.

Les entreprises de gardiennage (保安公司 *bào'ān gōngsī*) sont l'un des produits de la marchandisation de la sécurité dans la Chine des réformes (Illustration 35). La sécurité n'est plus assurée par les volontaires au « brassard rouge » mais par les vigiles professionnels (保安 *bǎo'ān*). L'uniforme vert-kaki ou gris-clair du vigile,



Illustration 35 : Exemple d'entrée d'une résidence marchande (J. Audin, avril 2009)

muni d'une casquette, ressemble fortement à celui d'un policier ou d'un *chengguan* mais le vigile ne porte pas d'arme. Seul l'uniforme exerce un effet de pouvoir en imprimant une fonction sur des « techniques du corps ». Les vigiles, facilement repérables par leur costume, dissuadent les indésirables en même temps qu'ils sont soumis à la visibilité incessante des gérants de l'entreprise de gestion et des propriétaires de la résidence²⁸⁸.

Le travail du vigile est un emploi masculin peu qualifié, peu valorisé et précaire. Le vigile des résidences est un jeune homme âgé de 18 à 25 ans²⁸⁹, sans attaches, arrivé seul à Pékin pour « voir la grande ville ». En général célibataire, il ne dispose que de peu de temps de loisir et loge sur son lieu de travail, dans un dortoir collectif au sein la résidence. Il est soumis à des horaires en roulement sur six heures deux fois par jour. Le travail envahit toute

²⁸⁴ Jean-Claude KAUFMANN. Portes, verrous..., article cité, p. 284.

²⁸⁵ De nombreux enquêtés ont raconté qu'ils « avaient entendu dire » ou « lu dans le journal » telle ou telle agression à proximité de leur résidence, ce qui les angoissait. Par exemple, dans la résidence Z2, le niveau des services de sécurité a diminué. Les habitants se sont indignés : « Les vigiles ne s'occupent pas de savoir qui entre et qui sort du *xiaoqu*, c'est un sérieux problème. » [Propriétaire, Z2, 24 juin 2008]

²⁸⁶ Isaac JOSEPH. *Le passant considérable : essai sur la dispersion de l'espace public*. Paris : Librairie des Méridiens, 1984, p. 85.

²⁸⁷ Norbert ELIAS, John L. SCOTSON. *Logiques de l'exclusion...*, op. cit., p. 173.

²⁸⁸ En cas de conflit entre les propriétaires et l'entreprise de gestion, les vigiles doivent obéir à l'un des deux partis au détriment de l'autre.

²⁸⁹ Tous les vigiles interrogés ou observés à Pékin étaient des hommes.

son existence puisqu'il ne dispose que de six heures de temps libre pour changer de quartier, ce qui est insuffisant pour se déplacer dans Pékin depuis une zone excentrée.

[Vigile, Z1, 10 avril 2007] Il a été recruté depuis deux semaines et gagne environ 1 000 yuans par mois. Originaire du Hunan, il est venu à Pékin pour « découvrir la capitale, parce que je suis jeune ». Il habite avec les autres vigiles dans des chambres collectives dans un dortoir. « On s'organise par roulement, on tourne chacun sur 6 heures de travail et 6 heures de repos, en continu, 7 jours sur 7 ». Ils ont sept jours de congés payés par an pour la Fête du Printemps.

Exclus des canaux d'intégration, les migrants font reposer leurs tactiques de survie sur des réseaux d'entraide et de relations afin de s'en sortir par l'informel et « la débrouille ». Les conditions de travail sont difficiles et le *turn-over* important²⁹⁰, mais ils assument leur statut de jeunes « sans qualification et sans éducation » qui n'ont pas d'autres perspectives.

La présence de vigiles n'est pas uniquement fondée sur les principes de sécurité et de prévention de la criminalité dans la résidence. Elle dépend des objectifs du cahier des charges. L'appareillage de sécurité est un des critères du niveau de standing. Dans le quartier Z3, il est à son niveau maximal. Mais dans les résidences Z1 et Z2, à population dense, le rôle des vigiles est loin de la surveillance systématique. Dans les résidences de standing moyen, le contrôle des passages sert avant tout à marquer la propriété. Les gardiens, debout immobiles à l'entrée, impriment une marque de respectabilité, d'ordre et de service aux personnes. Ils constituent une sorte d'intermédiaire entre les « brassards rouges » et les *chengguan*. Comme les « brassards rouges », leur rôle sécuritaire se révèle inutile dans la journée, d'abord parce que la conception technique est déjà sécurisée²⁹¹. Ensuite, la musculature des vigiles (*bao'an*), plutôt malingres et chétifs, montre l'absence de véritable formation et professionnalisation de ce métier. Les *bao'an* se contentent d'être à leur poste. Leurs missions quotidiennes relèvent davantage de l'attente et du renseignement que de la surveillance : rappeler les règlements et le fonctionnement de la résidence, indiquer le bon chemin aux visiteurs, percevoir les frais de parking pour les non-résidents, répondre à des questions, mettre en contact, informer d'un problème, etc. Les habitants s'en estiment satisfaits et comptent sur leur seul uniforme pour dissuader les intrus. Le fait qu'ils patrouillent de nuit constitue, avec l'aide de la vidéosurveillance, un facteur rassurant dans le « rituel conjuratoire »²⁹².

Les nouvelles formes d'organisation des propriétaires interrogent le possible avènement d'un embryon d'autogestion des résidences. Suite à la promulgation de la *Loi sur la propriété*, les « nouveaux propriétaires » jouissent de droits sur la propriété de leur bien. Ils peuvent se

²⁹⁰ La plupart des enquêtés n'avaient commencé leur travail que depuis peu, en général environ six mois.

²⁹¹ Comme en Corée, les nouvelles résidences chinoises s'accompagnent paradoxalement d'une « obsession sécuritaire » alors que le taux de criminalité est faible. Valérie GELÉZEAU. *Séoul...*, op. cit., p. 254.

²⁹² Toute personne, lorsqu'elle quitte son logement, met en place une sorte de « rituel conjuratoire » par rapport à la protection de son « chez-soi ». Jean-Claude KAUFMANN. *Portes, verrous...*, article cité, p. 282-283.

réunir en « assemblée de propriétaires » (业主大会 *yèzhǔ dàhui*) et élire un comité de propriétaires (业委会 *yèwěihui*) selon un mode de scrutin direct²⁹³. Cette procédure est théoriquement obligatoire mais dans la pratique, ce n'est pas toujours le cas²⁹⁴. Dans la résidence Z1, le comité de propriétaires, fondé en 2002, gérait des conflits de petite envergure. Par exemple, les propriétaires, particulièrement attachés à leurs biens même lorsqu'il s'agit d'arbres de la résidence devenus gênants, ont exigé que ceux-ci soient déplacés et non arrachés :

[Membres du personnel du comité de résidents, Z1, 21 avril 2007] « Les arbres ont tous été payés, c'était compris dans le prix de l'appartement, pour chaque propriétaire. Ces personnes considéraient donc que les arbres constituaient leur propriété commune légitime et ont refusé qu'on les retire définitivement du quartier. »

Mais le comité de propriétaires peut manquer de ressources. Selon le directeur du comité de propriétaires du quartier Z1, l'organisation « ne fonctionnait plus depuis près d'un an », car ses membres élus se plaignaient « de ne pas avoir de salaire pour défendre les droits des propriétaires »²⁹⁵. Cela empiétait sur leur temps de loisir et, déjà surmenés par leur travail, ils n'étaient pas très motivés pour organiser des réunions à propos du quartier. Dans la résidence témoin notée Y3, combinant logements de *danwei* et marchands, la directrice du comité de résidents expliquait qu'il n'y avait pas de conflit, si bien que le comité de propriétaires était souvent absent. La réticence des jeunes actifs à agir pour la collectivité s'explique par le fait qu'ils sont occupés et que la mission n'est pas rémunérée. Quand les propriétaires sont globalement satisfaits des services²⁹⁶, ils ne voient pas d'utilité à fonder ni à animer un comité de propriétaires. Dans la résidence Z1, où les propriétaires-occupants constituent la majorité des résidents, ils estimaient que les salariés du comité de résidents, pouvaient représenter et « servir » les propriétaires. Enfin, contrairement à l'idée que la propriété privée fait émerger un intérêt commun, les propriétaires ne forment pas un groupe social :

[Anciens membres du comité de propriétaires, Z2, 16 mars 2008] « On n'est pas toujours d'accord entre nous, les propriétaires, ou encore entre les propriétaires et le promoteur, ou avec l'entreprise de gestion, on ne résout pas ces problèmes. »

Le rôle du comité de propriétaires émerge en cas de conflits de résidence pour contester les pratiques du promoteur, de l'entreprise de gestion ou encore des autorités publiques. Dans ces nouveaux quartiers, les gestions publique et privée tendent à se confondre, à empiéter

²⁹³ Notons que cette modalité d'élection a généré une littérature massive sur les pratiques « démocratiques » et l'avènement d'une « citoyenneté » par la propriété dans la Chine urbaine. J'y reviens dans le chapitre 5.

²⁹⁴ À Shanghai, cette instance est systématiquement établie dans les résidences marchandes ; ce n'est pas le cas à Pékin.

²⁹⁵ Directeur du comité de propriétaires, Z1, 7 mai 2007.

²⁹⁶ Vigiles engagés par l'entreprise de gestion, Z1, 17 avril 2007.

l'une sur l'autre et à susciter conflits et compromis de coexistence²⁹⁷. Ainsi, les acteurs des résidences récentes sont tous, autant que les pouvoirs publics, des « entrepreneurs de morale »²⁹⁸. Toute la problématique réside dans les modalités de leur coexistence.

3) L'invention des parties communes

Les parties communes de la résidence, en tant qu'« espaces intermédiaires »²⁹⁹, ont une grande importance et appellent à une codification des normes d'usage³⁰⁰. Les propriétaires financent ces espaces, ce qui renforce l'importance symbolique et matérielle de ceux-ci :

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « J'ai acheté un logement de 140 mètres carrés, mais en fait, il n'est pas si grand. Tous les équipements collectifs (公共设施 *gōnggòng shèshī*) ont également été intégrés au prix. C'est écrit sur le certificat de propriété (房产证 *fángchǎnzhèng*). »

Mais la question de savoir qui est le propriétaire légitime de ces espaces communs a donné lieu à d'intenses conflits dans les années 2000. Considérés comme appartenant à l'ensemble des propriétaires d'appartement en copropriété, ils sont également revendiqués par le promoteur et par l'entreprise qui en assure la gestion quotidienne. La *Loi relative à la propriété* de 2007 n'a pas apporté de réponse claire sur ce point. De ce fait, le problème des droits d'usage sur les parties communes des résidences (jardins, parkings, halls d'immeubles) a été l'une des principales sources de conflits et de litiges internes. Au vu de leur poids économique et de leur taille, ces espaces prennent une part importante dans l'expérience quotidienne. D'abord, l'« oasis », l'espace vert entretenu par les jardiniers, est un élément nouveau : au temps de la *danwei*, les parties communes étaient limitées au strict fonctionnel. Possédant pour la première fois un jardin si imposant et esthétique, les propriétaires accordent une grande importance au paysage raffiné³⁰¹. Ainsi, comme pour le pavillon en France, le jardin ou l'espace vert du *xiaoqu* chinois « donne de la valeur » à l'ensemble résidentiel³⁰². En référence à la fois au « modèle occidental » et à la « tradition chinoise du jardin », il est un espace central pour toute résidence marchande.

²⁹⁷ L'irruption des conflits est étudiée dans le chapitre 5. Voir le tableau des conflits potentiels dans le volume 2, annexe n°12, p. 101.

²⁹⁸ Howard BECKER. *Outsiders : études de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié, 1985, p. 171-200.

²⁹⁹ Les habitants parlent d'« espace public » (公共空间 *gōnggòng kōngjiān*) pour désigner l'espace interne, qui constitue l'espace « commun » ou parties communes. Voir aussi Amélie FLAMAND. *L'invention des espaces intermédiaires dans l'habitat*. Thèse de doctorat : Urbanisme : Paris : UPEC, 2008.

³⁰⁰ L'évolution des conventions juridiques sera étudiée dans le chapitre 5.

³⁰¹ Voir aussi ZHANG Li. *In search of paradise : middle-class living in a Chinese metropolis*. Ithaca : Cornell University Press, 2010, chapitre 3, p. 79-106.

³⁰² Nicole HAUMONT. *Les pavillonnaires*. Paris : CRU, 1973, p. 79.

La technique du « faire-faire »³⁰³ par une entreprise de gestion prenant « tout » en charge apporte son lot de bonheurs et malheurs. Les propriétaires profitent des services³⁰⁴. Cependant, il demeure une ambiguïté dans le jeu entre le professionnel – le gestionnaire – et l'usager – le propriétaire³⁰⁵. À partir du moment où les propriétaires financent des instances en charge de la gestion de la résidence se pose la question de savoir où placer la limite du contrôle de soi par soi. Les comités de propriétaires sont censés contre-balancer le contrôle de l'entreprise qui prend en charge l'ensemble du fonctionnement de la résidence. En même temps, dans la mesure où « tout est pris en charge », le nouveau modèle d'habitat favorise-t-il vraiment la responsabilité individuelle ? Dans la résidence Z1, les propriétaires s'estiment « satisfaits » du travail fourni par l'entreprise de gestion. Ils ne voient pas l'intérêt de faire intervenir le comité de propriétaires pour gérer la résidence car ils n'ont pas le temps de s'engager dans cette organisation. Dans la résidence Z2, l'espace initialement prévu pour un *xiaoqu* de grande envergure a été scindé en cinq parcelles, gérées par cinq entreprises de gestion différentes. Or aucune de ces entreprises n'est chargée de la rue intérieure séparant les parcelles de terrain : de ce fait, les déchets accumulés dans cet espace font l'objet d'un vide de gestion³⁰⁶. De plus, dans une résidence de ce quartier, suite à la démission de l'entreprise de gestion, les propriétaires déplorent des dégradations des parties communes. Mais les réparer nécessite qu'ils contribuent financièrement à hauteur de dizaines de milliers de yuans, une somme qu'ils ne souhaitent pas dépenser. Dans la résidence Z3, l'aspiration à la tranquillité et au calme du chez-soi est remise en question par un conflit avec le promoteur et l'entreprise de gestion filiale. Les vigiles peuvent former une véritable « milice ». En cas de conflit avec le promoteur ou le gestionnaire, les propriétaires sont parfois victimes de violences par leurs gardiens, dont les salaires sont versés par l'entreprise de gestion³⁰⁷ :

³⁰³ Jean-Claude KAUFMANN. *Faire ou faire-faire ? Famille et services*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1996.

³⁰⁴ Valérie GELÉZEAU. *Séoul...*, *op. cit.*, p. 258.

³⁰⁵ C'est ce que remarquent d'autres recherches, par exemple sur la France des années 1979 au moment de la banalisation et de l'ambiguïté d'un statut du « particulier immobilier ». Hélène MICHEL. *La cause des propriétaires : État et propriété en France (fin 19^e-20^e siècle)*. Paris : Belin, 2006, p. 91.

³⁰⁶ Directrice du comité de résidents, Z2, 2 avril 2008.

³⁰⁷ Peut-être ces violences permettent-elles aux gardiens de laisser aller leur ressentiment, mélange d'envie et de colère contre les propriétaires qui ne leur témoignent que mépris et manque de respect. Cette idée est soulevée par Robert Castel pour expliquer des effets sociopolitiques de la dégradation de l'environnement social, notamment la frustration collective : elle peut parfois chercher des responsables ou des boucs émissaires sur lesquels déchaîner la colère. Robert CASTEL. *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris : Seuil, 2003, p. 47-49. Sur le ressentiment des gardiens, voir aussi Isabelle COUTANT. *Politiques du squat : scènes de la vie d'un quartier populaire*. Paris : La Dispute, 2000, p. 118-120.

[Extrait d'article de presse, Z3, 20 août 2007³⁰⁸] Au moment où Chen Kejin entrait dans son *xiaoqu*, un vigile lui demanda s'il habitait vraiment ici. M. Chen répondit : « J'habite ici depuis plus d'un an, c'est vous qui devez vous souvenir de moi, comment est-ce possible qu'on me pose la même question tous les jours ? » Les deux hommes en vinrent aux mains.

Les propriétaires de logement marchand sont sensibles au niveau de qualité des services car ils influencent leur tranquillité : « Nous aspirions à une vie tranquille (安静 *ānjìng*), nous ne nous attendions pas à tant de problèmes à gérer. La plupart des Chinois sont comme moi, ils ne veulent pas qu'on leur cause des problèmes, des soucis »³⁰⁹. Cette aspiration au bonheur peut basculer vers une forme de déception³¹⁰. Mais comment s'opposer au promoteur ou au gestionnaire quand le droit de propriété est si flou dans son application ? L'autogestion par les propriétaires est une affaire complexe qui peut se transformer en action collective politisée ou en conflit ingérable³¹¹. L'expérience nouvelle du logement marchand suscite des malheurs qui deviennent rapidement le ferment de la mobilisation des nouveaux propriétaires :

« Ce sont donc une fois encore les groupes en situation de mobilisation sociale ascendante, animés d'ambitions de consommation nouvelles, qui subiront le choc de la déception, qui découvriront douloureusement le degré bien supérieur de risque et d'incertitude inhérent aux services qu'ils sont si impatients d'essayer. »³¹²

C - Interactions sociales et représentations des nouveaux xiaoqu

« Lorsque les propriétaires ont l'occasion, dans le cas d'une maison, de la meubler, de la décorer, de l'améliorer ou même de l'agrandir, ils en font eux-mêmes un reflet de ce qu'ils sont eux-mêmes. Le plaisir que leur procure leur maison est prodigieusement accru par la contemplation narcissique du résultat auquel ont abouti leurs efforts et choix personnels. »³¹³

Quartiers sans histoire, l'attachement provient d'abord de l'investissement – parfois du sacrifice – financier, puis, il se charge, peu à peu, d'une « culture du confort » produisant de nouvelles subjectivités.

1) Un habitat collectif sans ancrage historique : l'espace perçu des nouvelles résidences pékinoises

[Habitant âgé, Z1, 18 mai 2007] Son fils a acheté l'appartement. « J'habite ici depuis 2001, dans un logement de 140 mètres carrés [...]. Jusqu'en 2003, il n'y avait rien du tout, aucun transport, aucun aménagement pour les résidents. Dans la résidence, l'entreprise de gestion a mis en place des équipements et espaces verts mais ça a pris du temps. Maintenant, tout va bien. »

³⁰⁸ « Z3业主与保安发生争执 » [Un conflit éclate entre un propriétaire et un vigile de la résidence Z3], 华京时报 [*Huajing shibao*], 20 août 2007. URL : <http://house.focus.cn/news/2007-08-20/354070.html> [consulté le 19 juin 2012].

³⁰⁹ Anciens membres du comité de propriétaires, Z2, 16 mars 2008.

³¹⁰ Albert O. HIRSCHMAN. *Bonheur privé, action publique*. Paris : Hachette, 2006, p. 23-47.

³¹¹ La résidence Z2 en a fait l'expérience, aboutissant à un « vide de gestion » suite à la démission de l'entreprise. Ces phénomènes sont analysés dans le chapitre 5 de la thèse.

³¹² Albert O. HIRSCHMAN. *Bonheur privé...*, *op. cit.*, p. 73.

³¹³ *Ibid.*, p. 68.

L'amélioration des conditions de vie matérielles des habitants est un élément essentiel de transformation des rapports de pouvoir. L'expérience du confort, des « équipements récents³¹⁴ » induit un goût du « neuf » observable à l'échelle des trajectoires individuelles. Ces résidences représentent l'accession tant attendue au « confort » et à l'espace³¹⁵. Tous les enquêtés déclaraient que la principale amélioration par rapport à leur ancien quartier était la surface et la qualité du logement. La résidence, preuve matérielle de mobilité sociale ascendante, marque un tournant dans leur vie³¹⁶. Cet enthousiasme pour le confort est teinté de nostalgie pour les habitants des quartiers anciens³¹⁷ :

[Propriétaire, 58 ans, Z2, 3 janvier 2008] Elle avait un logement d'unité de travail près du centre. Elle a emménagé en 2003 : « Avant, notre logement était vraiment trop petit, alors nous avons déménagé dès que nous avons pu [...]. Maintenant, la surface de chaque appartement ici est supérieure à 100 m² ! Mais je préférerais l'atmosphère de l'autre résidence. »

[Habitante âgée avec sa fille, Z1, 1^{er} mai 2007] « Je suis vieille, je reste dehors toute la journée. J'ai eu le temps de connaître un peu les gens ». Sa fille affirme : « Ceux qui travaillent ne connaissent pas les voisins. On a des relations normales, ça peut aller. Avant, c'était différent, dans les immeubles de *danwei*, tout le monde se connaissait sans exception. Mais c'était moins confortable. »

Les Pékinois de longue date doivent sortir du quartier pour retrouver des personnes avec lesquelles ils ont des affinités et ont l'impression d'avoir perdu leurs repères :

[Habitant, Z1, 21 avril 2007] « Ici, avec les voisins ou les membres du *juweihui*, on ne se connaît pas, on n'est pas encore familiers avec eux, c'est dommage. Et puis, dans ce nouveau logement, les transports ne sont pas pratiques, ni bon marché. Je les prends souvent pour retourner dans mon ancien quartier voir mes amis. »

La recherche d'Henri Coing sur l'expérience nouvelle de l'intimité du logement neuf peut s'appliquer aux nouvelles conditions de vie des habitants de Pékin : « Aux intolérables contraintes du passé, surpeuplement, cohabitation, succède la possibilité d'une autonomie réelle de la cellule familiale et de chacun de ses membres. Cette conquête de l'intimité est une acquisition vraiment nouvelle »³¹⁸. Le goût du neuf se construit à partir d'un « dégoût pour l'ancien », c'est-à-dire le logement du centre ou l'appartement de *danwei* :

[Propriétaires retraités, emménagement juillet 2006, Z1, 22 avril 2007] « J'ai vécu 62 ans dans le centre-ville, c'est trop en désordre (乱 *luàn*), trop sale et pollué. Tongzhou est l'arrondissement d'origine (老家 *lǎojiā*) de ma femme. [...] Avant, nous habitons dans le quartier de Gongzhufen, en immeuble ancien. Mais ici, c'est beaucoup mieux, le paysage. Mon *xiaoqu* datait des années 1980. Il n'y avait pas de place nulle part, même pas pour ranger les vélos. »

³¹⁴ Valérie GELÉZEAU. *Séoul...*, op. cit., p. 201.

³¹⁵ Dans le cas de Séoul, l'amélioration des conditions de vie (en termes de surface et d'équipement) a aussi beaucoup joué dans le succès des nouvelles résidences. *Ibid.*, p. 37.

³¹⁶ En 2007, une employée du comité de résidents Y1 acheta un appartement marchand. Pour marquer sa nouvelle vie, elle y installa uniquement des meubles neufs. [Observation, Y, 4 mai 2007]

³¹⁷ Dans le cas français, on cite la « nostalgie des relations anciennes ». Henri COING. *Rénovation urbaine...*, op. cit., p. 174-183.

³¹⁸ *Ibid.*, p. 135.

Un « imaginaire » du confort émerge. L'appartement en *xiaoqu* est associé au plaisir de posséder un logement spacieux :

[Mère d'enfant en bas âge, Z1, 1^{er} mai 2007] « J'ai emménagé dans ce *xiaoqu* il y a trois ans. Avant, j'habitais dans un appartement attribué par la *danwei* de deux pièces, beaucoup plus petit. C'était la maison du père de mon mari et elle mesurait environ 40 mètres carrés. Ici, on a 120 mètres carrés, ça fait une différence ! [...] Les espaces verts sont vraiment agréables. »

À Pékin, ces nouvelles résidences sont majoritairement en périphérie. Les nouveaux habitants pratiquent un nouveau rapport à l'espace et à la mobilité :

[Jeune propriétaire, Z1, 1^{er} mai 2007] « Les transports ne sont pas du tout pratiques. Je mets une heure et demie à aller et à revenir du travail [...] Je n'apprécie pas non plus le bruit des avions, c'est particulièrement énervant. »

Les trajectoires ressemblent ainsi à ce qu'Olivier Schwartz décrit :

« Tout un espace social était à refaire, dans des conditions matérielles et un cadre de vie bouleversés. [...] Nous verrons se mêler des expériences de perte, de déracinement douloureux, de deuil impossible à faire ; des efforts de reproduction, sur les nouveaux lieux, des formes anciennes de sociabilité ; des attitudes de rupture volontaire et assumée avec un mode de vie passé perçu comme austère et enfermant. »³¹⁹

L'esthétique de l'espace vert et la taille de l'appartement contribuent à une « culture du confort »³²⁰ : pour les plus âgés, les habitudes précédentes disparaissent rapidement, illustrant la force du confort lorsqu'il est vécu après une période de manque et de privation : « C'est un logement neuf » (新的房 *xīn de fáng*) ; « Cet appartement est beaucoup plus grand » ; « Notre ancien appartement était moins bien que celui-ci » sont des citations récurrentes de mon enquête.

2) Une sociabilité de quartier plus réservée

Contrairement aux quartiers anciens, qui bénéficient d'un attachement de long terme de leurs habitants, la résidence en milieu périurbain revêt un mode de socialisation à tonalité réservée. La réserve est une caractéristique principale de ce mode de vie : les jeunes couples actifs, très occupés par leur travail, se recentrent sur la famille au sens réduit (parents/enfant) durant leur temps libre. Les relations sociales apparaissent moins denses que dans les quartiers anciens. Les contacts avec les voisins sont plus distants, plus rares, plus anonymes³²¹. Les habitants des *xiaoqu* ont des origines variées et ne se connaissent pas au préalable, ce qui marque la différence de sociabilité par rapport aux quartiers de *danwei* et de *hutong* :

³¹⁹ Olivier SCHWARTZ. *Le monde privé des ouvriers...*, op. cit., p. 37.

³²⁰ Olivier LE GOFF. *L'invention du confort : naissance d'une forme sociale*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1994, p. 23.

³²¹ [Habitante âgée, Z1, 12 avril 2007] Elle habite chez son fils qui est propriétaire. Elle est souvent dans le jardin de la résidence en journée mais n'a pas de relations avec ses voisins.

[Jeune femme active, Z1, 22 avril 2007] « La plupart du temps, nous n'avons pas de relations avec nos voisins. Les habitants des *xiaoqu* accordent de l'importance à leur vie privée (私生活 *sī shēnghuó*), on ne se connaît pas mutuellement et ça reste ainsi, même sur le long terme. »

Dans les résidences marchandes, les habitants vivent davantage repliés sur leur chez-soi et sur la cellule familiale. Moins d'interactions ont lieu dans le quartier. La réserve signifie à la fois civilité (respecter l'intimité d'autrui) et protection (faire qu'autrui nous laisse tranquille en retour). Dans les résidences, la population jeune, active, mobile en voiture, correspond aux traits du citoyen typique. Sans y voir le triomphe de l'individualisme, cette sociabilité distante provient de la difficulté de connaître ses voisins compte tenu de rythmes de vie intenses³²². Tout individu travaillant loin de son domicile entretient moins de contact avec son quartier.

Cependant, réserve ne signifie pas absence de convivialité³²³. La localisation excentrée suscite un repli sur « l'oasis » de la résidence, qui elle, est ponctuée de rapports sociaux. Le jardin de copropriété, exempt de tout mobilier de convivialité (parasols, tables, transats), est apprécié pour son calme, ses bancs publics, même si les générations âgées affirment s'y sentir plus isolées³²⁴. Dans la journée, l'espace vert au cœur de la résidence est surtout le lieu du troisième âge et des enfants en bas âge. En effet, le jardin (花园 *huāyuán*) au centre du *xiaoqu*, « qui définit un juste milieu entre l'intérieur et la rue », est un endroit protégé pour les jeux des enfants³²⁵. L'activité physique des adultes dépend des générations et du niveau de vie : les jeunes gens utilisent les équipements du bâtiment de loisir (piscine, salle de gym) tandis que les plus âgés ont recours aux équipements publics installés par la municipalité. Les loisirs en plein air des personnes âgées se nourrissent des trajectoires résidentielles et des pratiques sociales antérieures³²⁶. Certains groupes de retraités installent des chaises et des tables pour jouer aux cartes et au mah-jong. Le soir, le jardin est utilisé pour promener les chiens. Ainsi, le jardin, espace médiateur, « a une fonction essentiellement socialisante »³²⁷.

³²² C'est également ce que remarque Jean-Claude Kaufmann dans la vie des grands ensembles. Jean-Claude KAUFMANN. *La vie h.l.m....*, op. cit., p. 132-133.

³²³ Éric CHARMES. Entre ouverture et fermeture : les rapports à autrui dans les tissus périurbains In Bernard HAUMONT, Alain MOREL dir. *La société des voisins...*, op. cit., p. 112.

³²⁴ C'est également le cas du « jardin d'ornement » des copropriétés françaises. Valérie FESCHET. Grands principes et petits arrangements : les espaces communs dans les copropriétés « normales » du sud de la France In *Ibid.*, p. 139-140.

³²⁵ La sécurité du jardin intérieur vient ainsi s'opposer au danger de la rue, comme l'explique Nicole HAUMONT. *Les pavillonnaires*. Paris : CRU, 1975, p. 72.

³²⁶ Dans la résidence Z1, deux voisines originaires du Sichuan aéraient leurs oreillers dans le jardin du *xiaoqu*, un art de faire éloigné des conventions de réserve que ce quartier implique : les deux femmes ne se connaissaient pas auparavant et c'était ainsi qu'elles ont noué des liens. De plus, certaines familles ayant connu la vie en *danwei* peuvent choisir de rester groupées : une propriétaire de la résidence Z2 a ainsi acheté trois appartements dans un même immeuble pour elle, ses parents et ses beaux-parents, car « c'est plus pratique pour s'occuper d'eux (照顾 *zhàogù*) ». [Entretien, 26 décembre 2007].

³²⁷ Nicole HAUMONT. *Les pavillonnaires*, op. cit., p. 83.

En outre, le statut de nouveau propriétaire crée des rapprochements autour des problèmes de copropriété, favorisant les rencontres et discussions ou l'organisation d'événements. Au sein des *xiaoqu*, internet devient un moyen de socialisation en accord avec les normes de la civilisation, de l'autocontrôle, comme l'explique Séverine Arsène :

« La présence simultanée de nombreuses personnes dans un espace commun demande une certaine autorégulation de la part de chacun des participants, suivant des règles implicites élaborées progressivement et collectivement. En d'autres termes, les contraintes de viabilité des forums et des blogs rendent indispensable un degré minimum de tolérance. Les internautes doivent de ce fait apprendre des techniques de coexistence, évaluer les limites subtiles permettant de ne pas heurter l'ego des autres. »³²⁸

Les résidences sont associées à des sites internet, forums et blogs, créés et administrés par les propriétaires et occupants, leur permettant de concilier leur vie active et mobile avec les débats et la sociabilité locaux. Rencontrer des voisins sur le forum permet de sélectionner les personnes compatibles avec ses goûts et ses principes tout en perdant peu de temps sans déranger personne³²⁹. Internet se révèle être un outil de communication silencieux, sélectif³³⁰ et discret, qui correspond à la sociabilité réservée des nouveaux propriétaires.

3) La différenciation sociale : un prestige ordinaire

Dans les *hutong* et les cités de *danwei*, les habitants de Pékin se différencient entre « ceux d'ici » (本地人 *běndirén*) et « ceux d'ailleurs » (外地人 *wàidirén*), c'est-à-dire entre Pékinois et non-Pékinois, mais aussi entre anciens et nouveaux habitants. Dans les résidences marchandes, la séparation s'effectue au niveau de la frontière physique, c'est-à-dire entre habitants « de l'intérieur » (小区内 *xiǎoqū nèi*) et ceux « de l'extérieur » (小区外 *xiǎoqū wài*). La dynamique d'enclavement³³¹ peut générer des tensions sociales comme ce fut le cas de Z2 :

[Anciens membres du comité de propriétaires, Z2, 16 mars 2008] « Au départ, ce n'était pas fermé (封闭 *fēngbì*). C'est nous qui avons demandé de fermer en 2004. [...] Avec la médiation du comité de résidents, nous avons réussi à faire placer une haute barrière. »

[Directrice du comité de résidents, Z2, 2 décembre 2007] « Les propriétaires estimaient qu'ils étaient un *xiaoqu* de haut standing (高档小区 *gāodàng xiǎoqū*) et qu'à côté, c'était des logements de pauvres (贫民窟 *pínmínkū*). [...] Au départ, la clôture était très basse, tout allait bien, c'était une coexistence paisible. [...] Mais par la suite, ils ont fait mettre une clôture très haute. Les gens d'à côté l'ont très mal pris. En chinois ancien, on dit "Protéger les nobles mais pas les petites gens". [...] Ceux qui passaient, ils traversaient juste, mais les propriétaires estimaient que ces gens avaient un niveau de qualité (素质 *sùzhì*) vraiment bas, alors ils ne les ont plus

³²⁸ Séverine ARSÈNE. Les discussions en ligne en Chine : développement collaboratif de normes spécifiques pour l'expression individuelle. *Perspectives chinoises*, février 2008, p. 91.

³²⁹ Une pratique courante consiste à proposer des activités en covoiturage afin de partager les frais d'essence.

³³⁰ Une propriétaire d'appartement à Z1, originaire du Hunan, a ainsi trouvé des personnes de sa province d'origine pour partager des repas de son « terroir ».

³³¹ Ces enclaves sont « des espaces privatisés, murés et encadrés pour la résidence, la consommation, les loisirs et le travail. Ils peuvent être des centres commerciaux, des ensembles de bureaux, ou des *gated communities* résidentielles ». Teresa P. R. CALDEIRA. *City of walls...*, op. cit., p. 4 et p. 256-296. Traduction personnelle.

laissés passer. Au départ, ceux qui passaient, ils étaient à l'aise, ils ne sentaient pas de différence de niveau social. Dès que la hauteur de la clôture a augmenté, le conflit s'est aggravé. [...] Les gens de l'extérieur les ont même empêchés de sortir en bloquant l'entrée avec leurs poubelles. Ils estimaient que cet espace était d'usage public. [...] Il n'y avait plus qu'une porte, les voitures devaient entrer et sortir par là : rapidement, ça a bloqué. »

Le logement en *xiaoqu* fermé par une clôture véhicule donc une dynamique de distinction sociale et de micro-ségrégation. Le principal clivage réside dans le contraste entre « appartements dans les tours » et « pièces louées dans les sous-sols de ces mêmes tours ».



Illustration 36 : Accès par l'évacuation d'urgence (J. Audin, Z2, mai 2009)



Illustration 37 : Entrée des logements en sous-sol (J. Audin, Z2, mai 2009)



Illustration 38 : Chambres en sous-sol (J. Audin, Z2, mai 2009)

Dans la résidence Z2, les propriétaires habitent les étages tandis que les sous-sols sont investis par les précaires et les migrants. Dans la vie quotidienne, ces deux groupes s'organisent de manière à ne jamais se croiser : les logements à la location possèdent une entrée spécifique différente de l'entrée surveillée par les vigiles³³². Selon le loueur, « il n'y a pas de contact entre le haut et le bas »³³³. Dans les sous-sols, les conditions de vie sont spartiates. La surface des chambres est inférieure à 10 mètres carrés et plus de cinq personnes les partagent. Ces procédures de location ont été rendues illégales par les pouvoirs publics³³⁴. Elles ont été sources de plaintes des propriétaires contre les intrus³³⁵ au nom de la sécurité (manque d'aération, logements non-règlementaires). Les familles expérimentant une mobilité sociale ascendante³³⁶ souhaitent restreindre l'accès de « ceux qui n'ont pas payé », qui n'ont

³³² Le passage permettant d'accéder à ces logements était à l'origine conçu comme évacuation d'urgence dans l'héritage des abris anti-aériens et anti-sismiques, depuis la Guerre Froide et le tremblement de terre de Tangshan. À l'entrée du passage, l'inconfort se remarque : du linge est étendu à l'extérieur.

³³³ Entretien et observation, Z2, 18 mai 2009.

³³⁴ Voir la directive de la municipalité de Pékin « Méthodes d'administration des biens immobiliers marchands de la ville de Pékin » (北京市物业管理办法), promulguée en 2010.

³³⁵ Ce qui rejoint la dialectique des établis et des marginaux dont il est question dans Norbert ELIAS, John L. SCOTSON. *Logiques de l'exclusion...*, op. cit.

³³⁶ « L'émulation, la recherche du prestige sont de puissants mobiles d'achats. La quête de respectabilité polarise l'attention sur les signes extérieurs du modernisme, crée des besoins impérieux que renforcent encore la valse des représentants et l'incessante comparaison avec les voisins. [...] le souci des familles ouvrières semble plutôt de pouvoir rejoindre la norme : recherche de la dignité, désir de n'être pas déconsidéré ». Henri

donc pas le droit d'en profiter. Ainsi, cette micro-ségrégation est issue d'un désir de confort et de respectabilité.

Cet environnement véhicule de nouvelles normes d'usage : délégation de services de maintien de l'ordre et de la propreté, sociabilité réservée, exclusivité et prestige. Si certains auteurs parlent d'une « spatialisation » de la classe, il ne faut pas négliger la pluralité sociale. L'usage moyen est difficile à établir car les *xiaoqu* sont encore en cours de « domestication », comme en témoignent les conflits³³⁷.

*

* *

Bien qu'ils ne soient pas représentatifs de toutes les facettes de cette ville aux visages multiples, les quartiers étudiés sont des vecteurs de « l'information sociale »³³⁸ et de la production de l'espace. La comparaison de ces trois quartiers permet d'identifier dans chacun la même double évolution : progression du confort, mais aussi du cloisonnement. Ces trois quartiers contrastés font émerger trois différents types de « sujets »³³⁹ formés par « l'invention du quotidien ». De la *hutong* à la résidence en *xiaoqu* en passant par les grands ensembles de *danwei*, trois degrés de confort correspondent à trois degrés d'apprentissage des normes de la vie en commun. L'amélioration du niveau de confort se reflète dans les trajectoires résidentielles : de nombreux Pékinois ont d'abord vécu dans les maisons du centre, ont ensuite déménagé dans les immeubles de *danwei* pour finalement acheter un appartement marchand. Le confort est également perçu différemment en fonction des groupes sociaux qui l'expérimentent : migrants, anciens employés de *danwei*, personnes âgées des *hutong*, jeunes diplômés, tous vivent leur quartier à leur manière. L'environnement matériel évolue et la notion de « confort » s'est technicisée, raffinée, complexifiée pour arriver au modèle domestique des nouvelles résidences³⁴⁰. Les normes d'usage officielles (des architectes, des urbanistes et des administrations), et celles activées par les pratiques quotidiennes de l'espace s'entremêlent, se renouvellent, se rejoignent ou s'affrontent. Dans les trois quartiers, les habitants expérimentent, dans certaines mesures, une amélioration de leur qualité de vie et de leurs conditions d'habitat. L'espace n'est pas une donnée unique : son identité se construit dans

COING. *Rénovation urbaine...*, *op. cit.*, p. 151.

³³⁷ Voir le chapitre 5.

³³⁸ Voir « L'information sociale » dans Erving GOFFMAN. *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*. Paris : Minuit, 1975, p. 58-64.

³³⁹ « Engendré par le dispositif, le sujet n'est pas souverain, il est fils de son temps ; [...] Si bien que l'homme n'a jamais cessé de construire ses nombreuses subjectivités et de les transformer ». Paul VEYNE. Un archéologue sceptique In Didier ERIBON dir. *L'infréquentable Michel Foucault : renouveaux de la pensée critique*. Actes de colloque : Centre Georges Pompidou (21-22 juin 2000). Paris : EDEL, 2001, p. 43.

³⁴⁰ Isaac JOSEPH. *Le passant considérable...*, *op. cit.*, p. 15.

les pratiques des individus au quotidien. Ainsi, en Chine, on remarque différents types d'accès à, et d'usages de l'espace autour d'une « mise en scène des différences »³⁴¹.

Dans les quartiers anciens, l'habitat, essentiellement constitué de maisons de plein pied (平房 *píngfáng*) exiguës, confère un sens particulier à l'espace du quartier et surtout aux ruelles, les *hutong*. La vie quotidienne des habitants de longue date se caractérise par des formes de vie collective et un débordement sur la rue et des chevauchements du voisinage. Les inconvénients – partage de certains équipements (cuisine, sanitaires), manque de confort et d'espace – renforcent en retour la solidarité de voisinage et l'absence de complexes vis-à-vis d'autrui. Pourtant, ces modes d'habiter sont devenus minoritaires, du fait des rénovations qui vident le quartier de ses habitants. En outre, l'évolution de la composition sociale va de pair avec le développement du tourisme et le processus de gentrification en cours³⁴².

Les logements de *danwei*, encore principalement gérés par les unités de travail, qui étaient les promoteurs immobiliers des premières réformes, illustrent la strate intermédiaire des réformes de la politique du logement. Ces quartiers évoquent aussi un premier pas vers l'accession au confort et à la propriété. De ce fait, ils demeurent partiellement investis de pratiques « typiques » des catégories populaires des quartiers anciens en phase de relégation qui ont tout de même connu une première expérience du confort des appartements en immeubles.

Dans les nouveaux quartiers, la configuration est plus complexe. Le quartier périurbain pékinois est géographiquement structuré en îlots d'urbanisation, alternant nouvelles résidences et terrains ruraux en sursis. Les nouveaux propriétaires font non seulement l'expérience du confort, mais ils font aussi l'expérience du « neuf ». Les résidences sont gouvernées par un appareillage technique visant à restreindre et normer l'accès aux parties communes en fonction d'un niveau de standing plus ou moins élevé. L'appareillage normatif est également social, puisque l'achat d'un logement dans un *xiaoqu* suscite des formes d'appropriation de l'espace autour d'un nouveau type de légitimité : la légitimité du consommateur-client propriétaire d'un espace privé et d'un espace « commun » de la résidence. Autant que la surface de l'appartement, cette « oasis » de verdure « exclusive » devient la marque, le

³⁴¹ En référence au titre de l'ouvrage de Michel BOZON. *Vie quotidienne et rapport sociaux dans une petite ville de province : la mise en scène des différences*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1984. Voir le volume 2, annexe n°10, p. 87-89.

³⁴² Comme l'avait noté Henri Coing dans son analyse du quartier ancien en voie de disparition du fait d'un changement normatif dû à l'élévation du niveau de vie. Henri COING. *Rénovation urbaine...*, *op. cit.*, p. 107.

« signe » d'un certain « prestige »³⁴³ social qui tend à conduire et orienter les conduites. Mais c'est aussi l'une des « images de l'espace heureux »³⁴⁴.

Diversité des formes du contrôle – davantage de contrôle sociétal et d'autocontrôle par rapport aux hétéro-contrôles – et de la domination ordinaire dans le cadre du logement, diversité des arts de faire et des modes d'appropriation des espaces en fonction des quartiers, autant de facteurs illustrant la pluralité des configurations du pouvoir dans l'habitat à Pékin. Les conflits et les enjeux de pouvoir se configurent en fonction de la structure spatiale et de la nature de la propriété immobilière. Les modalités d'organisation de la vie quotidienne dans la ville chinoise suggèrent que le contrôle politique institutionnel se double d'un contrôle social des individus entre eux et sur eux-mêmes. La « sociabilité de proximité » varie selon des paramètres à la fois sociaux et locaux³⁴⁵.

Dans les *hutong*, on observe un certain laisser-aller maîtrisé. Ce laisser-aller est un signe de l'appropriation de l'espace par les anciens habitants, « poussés » à vivre leur vie dehors du fait de l'expérience de l'inconfort, de la promiscuité. Ils ont collectivement construit un usage moyen à l'extérieur nourri par la solidarité de voisinage. Le rôle du comité de résidents y est légitimé par leur appel à la solidarité communautaire, notamment en matière de loisirs et d'aide sociale. Mais les multiples transformations du quartier de centre ancien, notamment le développement du tourisme et la gentrification ont abouti à de nouvelles conventions de la tenue en public imposant aux habitants de « se civiliser ». Leurs conditions d'habitat sont en fait devenues des normes minoritaires dans la société urbaine actuelle. Habiter dans un logement dégradé est considéré comme incompatible avec les attentes sociales en matière de « bonne vie ». Néanmoins, l'engouement touristique pour les « quartiers populaires » offre un terrain de résistance à ces anciens habitants.

Dans les logements de *danwei*, le socialisme a imprégné les comportements des anciens habitants qui tiennent le quartier en ayant « instauré en leur sein un mode de vie et un ensemble de normes communs »³⁴⁶. En effet, l'usage moyen, très routinisé, se cale sur une obéissance encore marquée aux institutions locales comme le comité de résidents ou le gestionnaire de l'unité de travail. Il en découle une dynamique volontariste de surveillance des parties communes de la part des habitants qui recherchent et dénoncent sans état d'âme les

³⁴³ « Dans ce cas, le signe est couramment défini comme un “symbole” de statut, quoique “symbole de prestige” serait sans doute plus précis, l'autre terme convenant mieux lorsque référence est faite à une position sociale clairement définie ». Erving GOFFMAN. *Stigmate...*, *op. cit.*, p. 59.

³⁴⁴ Gaston BACHELARD. *La poétique de l'espace*. 9^e édition. Paris : PUF/Quadrige, 2008, p. 17.

³⁴⁵ Jean-Yves AUTHIER. Les rapports au quartier In Jean-Yves AUTHIER, Bernard BENSOUSSAN, Yves GRAFMEYER *et al.* dir. *Du domicile à la ville : vivre en quartier ancien*. Paris : Anthropos, 2001, p. 133-169.

³⁴⁶ Norbert ELIAS. *Logiques de l'exclusion...*, *op. cit.*, p. 37.

déviant. Les frontières entre espace public et espace privé sont plus nettes que dans les *hutong* car les logements sont des appartements. Pourtant, les normes de comportement conservent une série d'habitudes « populaires » liées au style ouvrier, dont beaucoup se disent nostalgiques, ce que cherchent à éliminer les agents civilisateurs de l'État.

Dans les nouvelles résidences, les propriétaires et les résidents font l'expérience assez unique du confort à la fois dans les appartements, spacieux et neufs, et à l'extérieur, dans les parties communes. Les institutions officielles sont moins visibles et les propriétaires sont incités à l'autocontrôle et à l'entre-soi en maintenant élevé le niveau d'esthétique de leur « oasis » de verdure, conférant un caractère prestigieux et exclusif à leur résidence. Ce niveau de propreté et de bienséance a une dimension tant sociale – logique de distinction – qu'économique (maintenir la valeur du bien immobilier). La standardisation des résidences conçues sur un modèle unique montre que le contrôle social est aussi important que l'affirmation de l'individu dans l'expérience de l'accession à la propriété. La professionnalisation de la gestion limite également l'implication des habitants dans l'entretien au quotidien, ce qui produit une situation paradoxale dès que des problèmes émergent. C'est pourquoi je caractérise l'usage de ces résidences par la notion de tâtonnement.

Une dynamique de civilisation est à l'œuvre dans la ville chinoise depuis les réformes. Elle est visible dans les espaces publics des quartiers d'habitat à travers les normes de tenue de soi face aux autres portant sur des critères physiques comme le crachat, l'exhibition du corps, le type de vocabulaire employé ou de sujet de conversation abordé, le niveau sonore des conversations. Une dynamique de cloisonnement se prolonge également dans les quartiers, depuis l'architecture des maisons à cours, renforcée à l'époque socialiste par des résidences de *danwei* fermées « symboliquement » par les frontières de l'entre-soi, jusqu'aux nouvelles résidences fermées physiquement et moralement aux *outsiders*. L'attention grandissante accordée à l'insécurité relève en partie de ce processus puisque l'inquiétude porte autant sur les risques de violence, de dégradation et de vol que sur les risques de désordre et de salissure. L'attention portée quotidiennement à des comportements en public favorise des formes de micro-ségrégation localisée. En effet, c'est le degré de « citadinité » qui tend à hiérarchiser les individus et leur cadre de vie. C'est l'appartement marchand en résidence qui est devenu la norme du confort et du statut social dans un double mouvement : « l'habitat justifie le mode de vie, et à son tour, le mode de vie s'incarne dans l'habitat »³⁴⁷.

Ce chapitre fait apparaître trois degrés et trois configurations différents de confort et de contrôle. Au sein de la diversité des formes d'habitat urbain, il reste un dénominateur

³⁴⁷ Nicole HAUMONT. *Les pavillonnaires*. Paris : CRU, 1973, p. 221.

commun, stable, que le chapitre suivant analysera en détail : le gouvernement de ces quartiers est officiellement assuré par une instance para-publique, le comité de résidents, chargé de maintenir l'équilibre social en fournissant des services aux habitants, en s'adaptant à chaque environnement et à chaque profil de population.

Chapitre 4. Sociologie politique des comités de résidents : la mise en scène de la *neighbourhood-level bureaucracy* à Pékin

« C'est une instance du gouvernement. Ça part de l'État central jusqu'au niveau des quartiers [...]. Ce système gère les gens (管人 *guǎn rén*). »¹

« Tout est difficile avec les habitants, ce n'est pas comme un travail en entreprise. »²

Ces citations illustrent la position inconfortable des agents des comités de résidents en Chine. La réforme de la gestion locale urbaine prônant l'« autonomie » par la « construction des communautés de quartier » (社区建设 *shèqū jiànshè*) a été instituée en Chine dans une ambition d'efficacité et de rationalisation des politiques publiques urbaines³. Au cœur de cette réforme, les comités de résidents ont été « institutionnalisés »⁴ sans être bureaucratés⁵. Cette instance locale « des masses » a en effet été professionnalisée en vue de servir à une meilleure action administrative dans les quartiers, ce qui fait peser une lourde responsabilité sur les épaules de ses agents non fonctionnaires, dont le recrutement demeure local.

Quel type de dispositif constituent les comités de résidents dans les communautés de quartier dessinées par la municipalité ? Comment s'exerce le pouvoir à travers cette instance locale qu'il contribue à transformer ? Ce chapitre propose une micro-analyse politique des interactions locales entre les agents des comités de résidents et les individus dans les quartiers. Un angle d'analyse croisant la sociologie interactionniste et la métaphore dramaturgique d'Erving Goffman permet de faire apparaître les lignes mouvantes de la domination au quotidien. Comme Goffman le propose, « j'examinerai comment une personne, dans les situations les plus banales, se présente elle-même et présente son activité aux autres, par quels moyens elle augmente et gouverne l'impression qu'elle produit sur eux, et quelles sortes de

¹ Habitant, Y, 27 octobre 2008.

² Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008.

³ La situation autoritaire de la Chine ne doit pas empêcher la comparaison avec d'autres cas de réforme des administrations locales, comme par exemple la « modernisation » des services publics en France. Voir Jean-Marc WELLER. *L'État au guichet : sociologie cognitive du travail et modernisation administrative des services publics*. Paris : Desclée de Brouwer, 1999.

⁴ L'institutionnalisation « est une dimension permanente des tensions d'où ne cesse de résulter l'institué ; elle est le mouvement même par lequel l'ordre social se trouve constamment enrichi de nouveaux dispositifs et modifié ». Jacques LAGROYE, Michel OFFERLÉ. Pour une sociologie des institutions In Jacques LAGROYE, Michel OFFERLÉ dir. *Sociologie de l'institution*. Paris : Belin, 2011, p. 19.

⁵ L'évolution des comités de résidents est présentée dans le chapitre 2.

choses elle peut ou ne peut pas se permettre au cours de sa représentation »⁶. Au-delà d'une conception du comité de résidents comme interface entre État et société, je l'analyse en tant que *neighbourhood-level bureaucracy*, à partir du concept de Michael Lipsky, car l'interactionnisme sociologique a fait la preuve de son utilité pour étudier le personnel local des administrations : « la réalité du travail des *street-level bureaucrats* pourrait difficilement se trouver plus loin de l'idéal bureaucratique du détachement impersonnel dans la prise de décision »⁷.

Les visées d'efficacité, d'autonomie et de « modernisation » des réformes de l'administration chinoise ne la réduisent pas pour autant à une boîte noire dont le rôle se résume à entériner et à faire appliquer les décisions politiques. Bien au contraire, l'administration s'inscrit dans un environnement humain et matériel, dans un arbitrage permanent entre règlement et vide de règlement, entre exécution des ordres et innovation en fonction du contexte, ce qui implique un « jeu de rôles »⁸. Une logique de service est bien à l'œuvre puisque la réforme des comités de résidents s'inscrit directement dans le cadre de la promotion des « services de communauté de quartier » (社区服务 *shèqū fúwù*). Cette logique suggère une orientation gestionnaire proche du mode de l'entreprise. Pourtant, entre les objectifs et les pratiques, il y a toute une gamme de faits sociaux qui éclairent le contenu des rapports concrets entre les citoyens et l'État chinois. C'est pourquoi je me dégage d'une vision « bureaucratique » de l'administration chinoise⁹ :

« Pas de bureaucrates impersonnels ni d'usagers standardisés donc, mais des agents sociaux porteurs de dispositions personnelles qui, dans certaines conditions et dans certaines limites, sont amenés à jouer le rôle du bureaucrate ou celui de l'usager, plus ou moins impersonnel ou standardisé. Il nous faudra ainsi rendre compte de la manière dont se réalise cette transsubstantiation, de l'individu au bureaucrate ou à l'usager, montrer ce qu'elle permet et également rappeler ses limites. »¹⁰

Dans ce chapitre, je compte adapter cette perspective à la situation chinoise, pour « montrer comment les tensions sont, de part et d'autre, maîtrisées ou au moins masquées ; retracer les voies par lesquelles l'acceptation des procédures et des réponses institutionnelles aux problèmes individuels est obtenue ; établir enfin les limites de ce maintien de l'ordre

⁶ Erving GOFFMAN. *La mise en scène de la vie quotidienne : 1, La présentation de soi*. Paris : Minuit, 1973, p. 9.

⁷ Michael LIPSKY. *Street-level bureaucracy : dilemmas of the individual in public services*. New York : Russel Sage Foundation, 1980, p. 9. Traduction personnelle.

⁸ Cette réflexion m'est inspirée de Vincent DUBOIS. *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*. Paris : Economica, 2003, p. 6.

⁹ L'administration chinoise devrait être davantage analysée « au concret ». La connaissance des modes de fonctionnement des différents échelons de l'application des politiques publiques permettrait de mieux saisir les configurations de l'exercice du pouvoir dans ce contexte autoritaires. Parmi les rares publications, on pourra se référer à Isabelle THIREAU, Linshan HUA. *Les ruses de la démocratie : protester en Chine*. Paris : Seuil, 2010. Voir aussi les recherches de Paul Charon sur le suffrage universel direct dans les villages chinois.

¹⁰ Vincent DUBOIS. *La vie au guichet...*, *op. cit.*, p. 4.

institutionnel au quotidien »¹¹. Le comité de résidents à Pékin sera analysé en tant que relais ambigu de l'administration chinoise dans les quartiers participant tout à la fois de l'étatisation dans son travail d'exécution des politiques publiques et en même temps de l'ambition biopolitique de favoriser un gouvernement des corps sur le mode de la société harmonieuse. Résultant de la salarisation d'une organisation de masse maoïste dans le contexte de déclin du système des unités de travail urbaines, ce métier flou, en contact à la fois avec la hiérarchie administrative et avec les habitants d'un quartier, se présente comme un emploi de relégation destiné à assurer l'application des politiques publiques énoncées par les échelons supérieurs. Les comités, nettement féminisés, révèlent des normes sexuées pour « faire du social ». Je propose donc de convoquer également la notion de « douceur »¹² pour étudier l'encadrement des populations « vulnérables » par les agents des comités de résidents dans les quartiers. Enfin, la nébuleuse du « travail social » assuré par les comités de résidents révèle une nouvelle « politique de l'écoute » traduisant l'émergence d'une biolégitimité des individus dans la société chinoise, ainsi qu'un souci de pacification sociale à la base. Cependant, les ambitions de ces politiques de gouvernement demeurent contraintes par d'importantes limites, ce qui tend à relativiser la notion de biopouvoir.

I. Le comité de résidents : une « *neighbourhood-level bureaucracy* » en situation autoritaire

La réforme de « construction des communautés de quartier » (社区建设 *shèqū jiànshè*) a eu pour conséquence de multiples expérimentations en matière de gouvernance locale¹³. Le comité de résidents réinvestit les quartiers d'habitation en tant qu'« organisation locale autonome des masses pour la gestion, l'éducation et les services par les habitants »¹⁴. Au niveau local, les situations sont variables et les agents des comités de résidents hésitent entre leur rôle de bureaucrates locaux et celui d'élus populaires. C'est pourquoi je qualifie ces agents de « *neighbourhood-level bureaucrats* ».

¹¹ *Ibid.*, p. 5.

¹² « La société de surveillance veut fonder son droit sur la science ; cela rend possible la “douceur” des peines, ou plutôt des “soins”, des “corrections”, mais cela étend son pouvoir de contrôle, d'imposition de la “norme” ». Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*, vol. 2 (1970-1975). Paris : Gallimard, 1994, p. 731.

¹³ Voir le chapitre 2 de la thèse.

¹⁴ *Loi organisationnelle des comités de résidents de la République Populaire de Chine* (中华人民共和国城市居民委员会组织法), article 2, décembre 1989. Traduction personnelle.

A - Un « métier flou »¹⁵ : travailler dans un comité de résidents

Le comité de résidents, était une instance para-publique de contrôle social dans la Chine communiste fondée sur la surveillance et l'entraide mutuelles. Depuis les réformes, l'ambiguïté de cette instance « aux frontières de l'État »¹⁶ demeure. Parallèlement à la salarisation de ses agents et à une relative bureaucratisation de la structure, elle s'inscrit dans la politique de « construction des communautés de quartier » qui prône davantage d'autonomie et de participation habitante. Elle propose des « services » (服务 *fúwù*), un terme dont le flou renvoie au « flou » en tant que dimension constituante de l'exercice du pouvoir dans les quartiers d'habitat.

1) L'ambiguïté des comités de résidents

L'ambiguïté de statut est le propre des *street-level bureaucrats*¹⁷. Comme l'explique Jay Rowell, « c'est à ce niveau analytique que s'exerce la “domination rapprochée” c'est-à-dire le lieu où les agents de l'État “rencontrent” les logiques sociales à travers une multitude de situations de face-à-face qui mettent en rapport l'administration, les objets et les personnes »¹⁸. Leur légitimité est une question complexe car ces agents sont soumis à une « double dépendance »¹⁹ à la fois à l'égard de l'administration locale et à l'égard des habitants d'un quartier. Les études montrent que les agents administratifs de terrain ont toujours eu un rôle ambigu. En France, dans leurs rapports avec les habitants, les gardiens d'immeubles hésitent entre le rôle d'agent de contrôle de la vie privée et celui de l'ami, du confident à l'écoute des problèmes de chacun²⁰. Cette ambiguïté se retrouve chez les agents des comités de résidents et

¹⁵ « Il faut bien, derrière ces termes policés, reconnaître une incroyable cacophonie, une explosion de procédures, un recouvrement généralisé des interventions. Et au fil des ans, ce qui pouvait apparaître comme le joyeux désordre innovateur et informel de politiques qui se voulaient expérimentales, s'installe durablement ». Gilles JEANNOT. *Les métiers flous : travail et action publique*. Paris : Octarès Éditions, 2005, p. 2.

¹⁶ D'après « Aux frontières de l'État : le fonctionnaire, l'auxiliaire administratif et le citoyen » dans Jay ROWELL. *L'État totalitaire en action...*, *op. cit.*, p. 557.

¹⁷ « Les *street-level bureaucrats* sont en partie au cœur des controverses parce qu'ils jouent un rôle dual ». Michael LIPSKY. *Street-level bureaucracy...*, *op. cit.*, 2^e édition, p. 11. Traduction personnelle.

¹⁸ Jay ROWELL. *Le totalitarisme au concret : les politiques du logement en RDA*. Paris : Economica, 2006, p. 14-15.

¹⁹ Pierre BOURDIEU. Droit et passe-droit : le champ des pouvoirs territoriaux et la mise en œuvre des règlements. *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 81, n°81-82, 1990, p. 92.

²⁰ « Les H.L.M. interviennent également plus directement dans le contrôle des modes de vie. Ils le font principalement par l'intermédiaire des gardiens qui constituent une sorte de réseau de surveillance du bon entretien des immeubles. Ouvriers reconvertis ou anciens de l'armée, leur rôle est complexe, multiple et très différent selon les endroits ; il oscille entre celui de la concierge traditionnelle, compréhensive, bavarde et celui de garde-chiourme. Cela dépend de la personne mais aussi des tâches qui lui sont confiées [...]. Courroies de transmission des H.L.M., placés entre le marteau et l'enclume, ils se trouvent quotidiennement au centre des problèmes qui empoisonnent la vie du grand ensemble ». Jean-Claude KAUFMANN. *La vie h.l.m. : usages et conflits*. Paris : Éditions ouvrières, 1983, p. 54.

sera analysée comme un élément essentiel de leur mode de fonctionnement. En Chine, le comité de résidents n'est pas une profession rattachée à un profil ou une filière. Deux voies de recrutement se superposent : l'élection populaire (民选 *mínxuǎn*) ; le recrutement par le Bureau de rue²¹. Ainsi, les employés des comités de résidents apparaissent comme des « dominants dominés »²², à la fois « sous » la hiérarchie administrative de l'État et « sur » les citoyens marginalisés.

Sur l'échelle de valeurs de la bureaucratie administrative chinoise, le comité de résidents ne relève pas du statut d'« institution municipale ». En tant qu'« instance autonome de base des masses », le comité se situe au plus bas de la chaîne hiérarchique administrative. De plus, l'administration utilise le comité de résidents pour lui déléguer des missions. C'est ainsi qu'émerge une « politique du guichet »²³. Cette politique est ambiguë car les rôles de ses agents reposent sur des paradoxes²⁴. Selon une employée du comité du quartier Y1, le Bureau de rue oriente et conseille la méthode et le contenu de leur travail. Mais le personnel des comités estime disposer d'une marge d'autonomie satisfaisante :

[Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 27 mars 2007] « On n'a pas de pouvoir. [...] Le gouvernement conseille et dirige (指导 *zhǐdǎo*) notre travail, comme ton directeur de mémoire. Ce n'est pas notre chef (领导 *lǐngdǎo*) [...]. On travaille sur notre initiative [...]. Chaque *shequ* s'organise de façon autonome en fonction de ses résidents. »

[Directeur d'un comité de résidents, X3, 13 juin 2008] « Le comité de résidents est sous orientation du gouvernement (指导 *zhǐdǎo*). [...] Mais on s'adapte avant tout aux besoins des habitants (需求 *xūqiú*), on les aide. [...] On représente les habitants dans leur rapport au gouvernement, ils passent par nous pour demander des choses au gouvernement [...]. On est allés au Japon pour enquêter sur leur système de *shequ* au niveau local. C'est différent là-bas. Ils sont vraiment autonomes (自治 *zìzhì*). »

Concrètement, le comité de résidents est défini par la loi comme une organisation de masse autonome, mais il est soumis à l'orientation du Bureau de rue, qui l'encadre :

[Directrice, Y1, 25 avril 2007] « Le Bureau de rue nous dirige. S'il met en œuvre une nouvelle politique, le spécialiste de cette mission dans le *juweihui* est convoqué à une réunion. Nous nous déplaçons là-bas, mais ils envoient aussi du personnel enquêter sur notre travail. »

Les rapports hiérarchiques entre comités de résidents et autres niveaux de l'administration sont rigides : loin de favoriser l'autonomie, la réforme de construction des

²¹ Employé de comité de résidents, X, 22 octobre 2008.

²² Cette expression caractérise une domination bureaucratique des employés sur les usagers et en même temps sur les employés, situés au plus bas de la hiérarchie. Alexis SPIRE. *Accueillir ou reconduire : enquête sur les guichets de l'immigration*. Paris : Raisons d'agir, 2008, p. 16.

²³ « Les politiques publiques contemporaines laissent dans de nombreux cas une responsabilité croissante aux échelons subalternes pour apprécier les conditions et modalités de leur mise en œuvre, ce dont témoigne notamment l'importance à bien des égards inédite des relations de guichet et des jugements qui s'y opèrent ». Vincent DUBOIS. *Politiques au guichet, politique du guichet* In Olivier BORRAZ, Vincent GUIRAUDON dir. *Politiques publiques : 2, Changer la société*. Paris : Presses de Sciences Po, 2010, p. 274-275.

²⁴ Voir Vincent DUBOIS. Le paradoxe du contrôleur : incertitude et contrainte institutionnelle dans le contrôle des assistés sociaux. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°178, 2009, p. 28-49.

« communautés de quartier » a permis à l'appareil administratif d'en faire des auxiliaires administratifs. Les fonctionnaires du Bureau de rue, niveau hiérarchique supérieur (上级政府 *shàngjí zhèngfǔ*), convoquent régulièrement les employés à des réunions et exigent des rapports de mission. Dans cette relation de pouvoir inégale, les employés font preuve d'anxiété et de zèle, de peur d'être sanctionnés ou licenciés²⁵. La peur du déclassement des agents des comités de résidents se rapproche de celle du « petit fonctionnaire » des quartiers défavorisés décrit par Hoggart, qui veut se distinguer des masses populaires mais demeure constamment hanté par les risques de rechute sociale²⁶. Cette peur favorise la soumission des agents à l'autorité administrative. Le Bureau de rue en exerce une seconde car il décide chaque année de leur budget et des subventions accordées pour animer des activités ou des campagnes de charité :

[Employé du comité de résidents, Y1, 2 novembre 2007] « Le comité de résidents n'a pas d'argent. Ça vient du Bureau de rue. On ne peut jamais utiliser d'argent ni en distribuer aux habitants. L'argent vient de plus haut et ce qu'on reçoit a une destination particulière. »

L'autonomie théoriquement garantie par la *Loi organisationnelle* se révèle limitée dans la réalité. Tenus par la relation bureaucratique, les employés doivent exécuter les ordres venant « d'en haut » et fournir régulièrement des rapports d'activité dressant le bilan de leurs actions. Leur bilan de service étant soumis à des évaluations, les agents doivent faire preuve d'une activité irréprochable, ce qui leur vaudra des récompenses symboliques (plaques commémoratives à apposer sur les murs) ou matérielles (vacances, activité gratuite).

Bourdieu rappelle que « le jeu bureaucratique, sans doute le plus réglé de tous les jeux, comporte pourtant une part d'indétermination ou d'incertitude »²⁷. On ne négligera alors pas le pouvoir discrétionnaire des *street-level bureaucrats*²⁸ : l'exécution des directives et des circulaires venant « du haut » se recompose « par le bas » dans le *contact en face à face* avec la population²⁹. Les comités de résidents, qui ont pour mission d'exécuter les politiques³⁰, les confrontent au terrain, ce qui confère une marge d'action : « aucune institution, aussi contraignante soit-elle, ne peut obliger à ce que les usages institutionnels prescrits soient

²⁵ Par exemple, au comité de résidents du quartier Y1, les employés avaient terminé leur rapport annuel : « On était trop stressés ce matin, heureusement que tu es venue cet après-midi ! » [10 janvier 2008].

²⁶ « Certains petits fonctionnaires ont une attitude double : ils ont tendance à traiter de haut les membres des classes populaires pour se donner le sentiment réconfortant de leur différence ; mais ils savent aussi que cette différence est bien tenue et restent hantés par la crainte d'une rechute sociale ». Richard HOGGART. *La culture du pauvre*. Paris : Minuit, 1970, p. 119.

²⁷ Pierre BOURDIEU. Droit et passe-droit : le champ des pouvoirs territoriaux et la mise en œuvre des règlements. *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 81, n°81-82, 1990, p. 88.

²⁸ Voir « Discretion » dans Michael LIPSKY. *Street-level...*, *op. cit.*, 2^e édition, p. 13-16.

²⁹ Voir « Street-level bureaucrats as policy makers » dans *Ibid.*, p. 13-25.

³⁰ Ce bricolage dans l'exécution des politiques publiques ne se produit pas seulement au niveau le plus local : chaque échelon d'application confronte des règles de procédure à une certaine réalité. Je considère cependant que le niveau le plus local a davantage de risques, devant adapter les règles à une réalité complexe, sensible.

effectivement réalisés, ni empêcher que des usages non prévus se déploient »³¹. D'après Michael Lipsky, « la recherche du correct équilibre entre compassion et flexibilité d'un côté, et application rigide de la règle et impartialité de l'autre, présente une dialectique de la réforme du service public »³². Les employés le confirment : « Le travail, ce n'est pas que l'administratif (管理 *guǎnlǐ*), c'est aussi de rendre service aux gens » (为老百姓服务 *wéi lǎobǎixìng fúwù*)³³, donc de s'adapter aux demandes et aux cas particuliers.

Ainsi, des formes d'autonomie apparaissent dans la prise de décision interne. Les injonctions générales de la *Loi organisationnelle* ou des règlements sont adaptées par les employés aux singularités, cas particuliers, et au contexte local. De plus, les employés exercent un jugement dans leur travail : repérer les potentiels allocataires d'aide sociale, choisir quel problème faire remonter au niveau supérieur, rapporter telle ou telle suggestion émise par les habitants, etc. :

[Employé du comité de résidents, Y1, 2 novembre 2007] « Normalement, tous les niveaux devraient être au courant des problèmes économiques et sociaux des gens. [...] Mais le comité de résidents fait un travail de terrain. On est en contact direct avec les gens ordinaires (老百姓 *lǎobǎixìng*). On connaît leurs avis (想法 *xiǎngfǎ*), leurs comportements (行为 *xíngwéi*). Nos contacts (接触 *jiēchù*) sont nombreux. »

En outre, les employés disposent d'une marge d'initiative pour organiser des activités et sont mêmes encouragés à innover dans le choix des animations.

Autre source d'ambiguïté : la relation entre les comités de résidents et le Parti communiste chinois. La réforme de construction des communautés de quartier a maintenu et renforcé la structure parallèle entre le comité et le parti. Cette fusion politique s'inscrit dans le projet de reconstruction du parti (党建 *dǎngjiàn*) impulsé par Jiang Zemin dans les années 1990, en vue de renforcer son influence jusqu'au niveau le plus local. Loin d'être indépendant de la section locale du PCC³⁴, le comité de résidents entretient une relation étroite avec elle. Le bureau du directeur est également celui du secrétaire de la section locale du Parti :

[Employés du comité de résidents, Y3, 5 avril 2007] « Voici notre secrétaire local du Parti (书记 *shūjì*), il s'occupe des activités pour les membres (党员 *dǎngyuán*). [...] Toutes sortes d'activités, surtout de la propagande : l'éducation pour les communistes. Dans notre *shequ*, il y a deux chefs, le directeur du comité de résidents et le secrétaire de la section locale du parti. »

L'ambiguïté de la relation avec le Parti communiste s'incarne dans les directeurs des comités de résidents des *shequ* X2, X3 et Z3, qui assument à la fois la fonction de directeur du

³¹ Vincent DUBOIS. *La vie au guichet...*, op. cit., p. 5

³² Michael LIPSKY. *Street-level...*, op. cit., 2^e édition, p. 16. Traduction personnelle.

³³ Exemple tiré d'un entretien avec la directrice du comité de résidents, Z2, 5 décembre 2007.

³⁴ À chaque niveau de l'administration municipale correspond une section du Parti communiste chinois.

comité (居委会主任 *jūwēihùi zhǔrèn*), et celle de secrétaire du Parti (书记 *shūjì*). Ce cumul des mandats révèle l'interpénétration de ces deux institutions³⁵. Les habitants y sont habitués :

[Habitante, Y, 27 mars 2007] « Un comité de résidents n'est pas indépendant du Parti communiste chinois, aucune organisation d'État ne peut être séparée du Parti communiste dans ce pays, c'est un parti unique. C'est comme ça pour l'ensemble de l'administration et du gouvernement. Officiellement, ils ne sont pas ensemble. Mais en fait, pas du tout. »

Dans les quartiers récents, par exemple, les comités de résidents ne comportent pas toujours une section locale du Parti³⁶ : une section du Parti est créée uniquement à partir d'un certain seuil de membres rattachés au quartier.

Souplesse, flexibilité et adaptation au contexte local constituent les principales caractéristiques de cette institution. Du fait de la multiplicité des repères de légitimité, à la fois héritiers du contrôle sur la vie privée et nouveaux gestionnaires de l'aide sociale et des services de proximité, les comités de résidents restent une instance difficile à cerner, dont on se contente de dire qu'ils « gèrent les gens » (管人 *guǎn rén*). Le flou de l'institution correspond à l'approximation des frontières de responsabilité des comités de résidents, caractérisant un pouvoir insidieux. Probablement en raison de la diversité des domaines d'intervention, les résidents cernent difficilement leurs prérogatives : « le comité de résidents s'occupe de tout » (什么都管 *shénme dōu guǎn*)³⁷ ; « ils s'occupent des affaires et problèmes des habitants » (事情 *shìqíng*) :

[Habitante, X, 17 juin 2008] « Le comité de résidents est le chef (领导 *lǐngdǎo*). [...] Il s'occupe des affaires des habitants (居民的事 *jūmín de shì*). [...] Quel que soit le problème, il gère. »

[Habitant, X, 21 avril 2007] « Le comité de résidents rapporte les politiques du gouvernement, les nouvelles lois et les mesures (法律政策 *fǎlǜ zhèngcè*). Les comités de résidents sont utiles à la population des résidents car quoiqu'il arrive comme problème, ils peuvent nous aider. »

[Habitante, X, 20 octobre 2008] « Le comité de résidents sert à toutes sortes de choses. »

[Habitant, Z1, 31 mars 2007] « Le comité de résidents, il s'occupe de la vie des personnes, des problèmes des personnes (生活的事情 *shēnghuó de shìqíng*). »

Si tout le monde est conscient des transformations de cette instance, la plupart continue à expliquer que le comité sert à « régler des affaires » (办事 *bàn shì*), ce qui est assez flou :

[Jardinier volontaire, Y1, 30 mars 2007] « Le comité de résidents s'occupe des affaires ordinaires [...]. Le plus important est de rendre service aux habitants. Pour toute affaire, on leur demande. Si on a des difficultés, ils peuvent aider. Ils s'occupent de tout. [...] S'il ne peut pas, il le rapporte plus haut. C'est le plus bas niveau d'organisation, le ciment le plus fondamental. »

En somme, « on va les chercher si on a un problème » (出事 *chū shì*)³⁸. Les employés parlent davantage en termes d'« affaire » à régler qu'en termes de « mission » ou de « tâche ».

³⁵ Employés du comité, X2, 11 mai 2007.

³⁶ C'était le cas pour le comité de résidents du quartier Z1, sans secrétaire du parti.

³⁷ Entretien, X2, 11 octobre 2007.

³⁸ Résidente, X, 6 avril 2007.

L'ambiguïté réside dans le flou sur les limites des prérogatives. Il s'agit de gérer une population sur un territoire, pour maintenir l'ordre public local. En Chine, les agents de l'administration – et les habitants – se fondent toujours sur l'imaginaire de la surpopulation :

[Employé, comité de résidents, Y1, 2 novembre 2007] « Tu sais, tout commence parce que les Chinois sont nombreux. Ils sont vraiment trop nombreux. »

Enfin, les habitants ne sont pas aussi naïfs qu'il y paraît :

[Habitante, X, 17 mai 2009] « Peut-être que pour un étranger, ce n'est pas clair, mais pour nous, les Chinois, on sait toujours qui aller voir et pour quel type d'affaire. [...] C'est plutôt simple. »

La familiarité qu'ils ont développée au cours du temps avec leur système institutionnel les amène à s'y retrouver au sein du flou institutionnel. Malgré tout, les comités de résidents demeurent assez discrets dans le paysage de la plupart des habitants.

2) Entre emploi de relégation et emploi-refuge : une instance féminisée

La professionnalisation des comités de résidents dans le cadre de la réforme a considérablement modifié le profil des employés. Pourtant, cet emploi demeure peu valorisé, comme en France, où les administrations se sont aussi caractérisées par un recrutement précaire et peu qualifié aux niveaux hiérarchiques les plus bas³⁹. La différence avec la France concerne l'ampleur des domaines de responsabilité dont les agents des comités de résidents sont responsables. La norme de travail s'est déplacée vers des objectifs plus technocratiques mais il s'agit toujours d'un emploi « par défaut », « faute de mieux ». Je rejoins Alexis Spire en analysant le comité de résidents comme un « emploi de relégation »⁴⁰ :

[Directrice adjointe du comité, Y, 27 mars 2007] « Ce travail n'est pas très valorisé, notre niveau de vie est assez bas. On est occupés par beaucoup de fonctions, donc ce n'est pas gratifiant. »

[Enseignante du centre social communautaire, X, 13 mai 2008] « C'est un travail très ingrat (反感 *fǎngǎn*), très complexe (复杂 *fùzá*). »

Le recrutement se fonde sur des normes sexuées, aboutissant à une majorité nette de femmes⁴¹. Certaines employées ont bénéficié de mesures particulières, notamment des

³⁹ « Une charge de travail et une complexité croissantes, un manque de considération par la hiérarchie, l'impasse dans laquelle beaucoup se trouvent placés en termes de carrière viennent ainsi s'ajouter aux effets du déclin social du public auquel ils ont affaire pour alimenter le sentiment d'une position dégradée ». Vincent DUBOIS. *La vie au guichet...*, *op. cit.*, p. 109.

⁴⁰ « Comme tout service en charge de l'immigration, le centre de réception des demandeurs d'asile occupe donc une position de relégation, redoublée par le fait que les agents affectés à cette tâche ne disposent d'aucun pouvoir de décision. Pourtant, ils sont soumis à une intense inculcation de normes et de dispositions qui laissent penser que ce passage en préfecture constitue davantage qu'une simple mise en attente des demandeurs d'asile ». Alexis SPIRE. *L'asile au guichet...*, article cité, p. 7.

⁴¹ Comme dans le cas français, voir « Les employées des guichets : une position d'entre-deux » dans Yasmine SIBLOT. *Faire valoir ses droits au quotidien...*, *op. cit.*, p. 123-154.

dispositifs d'intégration des militaires démobilisés⁴². Les entretiens révèlent l'incorporation de la domination masculine, le mari étant toujours hiérarchiquement mieux placé :

[Directrice adjointe du comité Y1, 13 mai 2007] « Mon salaire n'est pas élevé, autour de 1 500 yuans par mois, mais mon mari, lui, il gagne beaucoup, parce qu'il a le statut de fonctionnaire. Son salaire est de 3 000 yuans par mois. »

[Employée du comité de résidents, Y2, 18 mai 2007] « Avant, je travaillais dans le commerce (商业 *shāngyè*), puis, j'ai candidaté au concours de la municipalité de Pékin. [...] Pourquoi j'ai changé pour travailler dans un comité de résidents ? C'est mon mari qui a voulu. Tu sais, il gagne beaucoup d'argent, lui, il est fonctionnaire. »

Le comité de résidents incarne la multiplication de métiers peu qualifiés et précaires investis d'une mission de « service public »⁴³. De manière assez ironique, ce sont ces agents qui sont chargés de résoudre les problèmes sociaux des urbains. Or ils ont un statut précaire et contraint par la hiérarchie. Ils doivent exécuter les politiques publiques sous la pression comme en témoigne leur attitude vis-à-vis de leurs supérieurs : dans certains cas, les employés ne peuvent pas me recevoir sans l'accord du Bureau de rue ; dans d'autres, ils me reçoivent uniquement les jours où ils savent qu'aucun fonctionnaire administratif ne sera présent. Parfois, ils m'expliquent subtilement qu'il vaut mieux que je n'assiste pas à certaines réunions car des fonctionnaires « d'en haut » y seront présents⁴⁴. Et surtout, l'attitude des employés change lorsqu'un fonctionnaire du Bureau de rue pénètre dans le bureau. Le comité de résidents doit avant tout exécuter les ordres des supérieurs hiérarchiques, ce qui explique leur soumission. Cette pression hiérarchique se reflète dans l'expression récurrente « les comités de résidents n'ont pas de pouvoir »⁴⁵ :

[Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 10 janvier 2008] « Le comité de résidents ne s'occupe pas de grand chose en fait, car il n'a pas le pouvoir de faire grand chose. Il ne peut qu'harmoniser (协调 *xiétiáo*) les acteurs et leurs actions. »

[Enseignante au centre communautaire de services, X, 26 septembre 2007] « C'est un travail plutôt difficile à conduire (挺难办 *tǐng nánbàn*). Ce n'est pas un travail de chef (领导 *lǐngdǎo*). Au niveau local, c'est un travail assez spécial. Il faut toujours harmoniser les différents acteurs de la société. Aller voir les résidents, aller voir les chefs : c'est complexe (复杂 *fùzá*), pas simple. »

[Employé du comité de résidents, Z1, 27 décembre 2007] « Nous n'avons pas le pouvoir d'administrer (没有管理的权力 *méi yǒu guǎnlǐ de quánlì*). C'est la police qui a ce pouvoir. »

Les employés bénéficient d'une formation « sur le tas », fondée sur le travail de terrain, qui justifie leur statut d'organisation de base des masses. Tous les enquêtés ont suivi des formations en situation, dans le cadre de stages dans un comité avant de valider leur contrat et d'être affectés : « on passe un concours mais ensuite, il y a le stage, l'administration regarde ce

⁴² Le mari de la directrice adjointe du comité Y, ancien militaire, est devenu *chengguan*.

⁴³ Dans certaines villes, la hiérarchie municipale s'arrête donc au niveau du Bureau de rue, le comité de résidents n'ayant pu être mis en place, faute de candidats au concours.

⁴⁴ Employés, comité de résidents, Z2, 18 juin 2008.

⁴⁵ Elle est employée par les agents du comité de résidents ainsi que par les habitants.

qu'on fait sur le terrain avant de nous recruter pour trois ans »⁴⁶. Des formations initiales ont également lieu parallèlement au stage, puis ponctuellement en fonction des besoins. Cependant, ces employés ne reçoivent pas de formation complète puisque leur métier consiste à « s'adapter au public pour mieux lui rendre service » :

[Employés du comité de résidents, Z1, 17 avril 2007] Ils n'ont pas reçu de formation car ils ont été recrutés en urgence. Une femme leur explique comment remplir des formulaires. « Elle est envoyée par l'arrondissement pour nous apprendre la mission de contrôle des naissances parce que notre comité a été fondé récemment. [...] Elle montre comment faire, concrètement. Car le contrôle des naissances est une politique nationale. »

[Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 11 mai 2007] « Chaque année, on a une formation. En général, c'est pendant un mois, tous les week-ends quand on est en congé, on a des cours et on passe des examens. Tout le monde les réussit, c'est simplement des petits tests. »

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « Chaque année, on a deux sessions de formation par le gouvernement autour des nouvelles directives, du droit, etc. »

Ces formations s'expliquent par la faible qualification de certains employés, qu'il s'agit de « mettre au niveau » des exigences du travail. L'enquête confirme la fréquence des situations où les employés étaient « partis étudier ». Les domaines de formation sont juridiques, techniques et liés aux politiques publiques (santé, politique chinoise, travail social). Ce mode de transmission du savoir administratif constitue la garantie d'une certaine docilité et fonctionne comme la force anonyme à laquelle chaque agent se sent tenu : « L'absence de formation juridique des agents est ainsi compensée par l'incorporation de normes bureaucratiques mais aussi par l'acquisition d'un sens pratique qui permet de faire face aux situations les plus inattendues »⁴⁷. Ces salariés à temps plein bénéficient d'une rémunération plus importante que dans le passé, mais encore assez modeste, car ils n'ont pas le statut de fonctionnaire (公务员 *gōngwùyuán*) de l'administration chinoise :

[Résidente, X, 2 mai 2007] « Le comité de résidents est un demi-gouvernement : ils touchent des salaires mais ceux des fonctionnaires (公务员 *gōngwùyuán*), c'est beaucoup moins, de 600 à 1 000 yuans par mois. Ce sont des salaires pour subsister, mais ce n'est pas du tout élevé. »

Dans son enquête sur Shenyang et Shenzhen, Thomas Heberer confirme leur salaire peu attractif⁴⁸. Les employés des quartiers X et Y affirmaient toucher un salaire compris entre 1 000 et 1 300 yuans par mois⁴⁹. Dans l'arrondissement de Tongzhou, il était plus bas : « Notre salaire est très bas, environ 900 yuans par mois mais après les impôts, 8 % est déduit et on gagne en fait seulement 828 yuans par mois »⁵⁰. Quant au quartier Y3 situé dans

⁴⁶ « Stagiaire » en attente de validation, comité de résidents, Y1, 5 mai 2009.

⁴⁷ Alexis SPIRE. L'asile au guichet..., article cité, p. 10.

⁴⁸ Thomas HEBERER, Christian GÖBEL. *The politics of community building in urban China*. Londres : Routledge, 2011, p. 47-49.

⁴⁹ Avant 2010, le salaire minimum à Pékin était de 850 yuans par mois. Il a ensuite été relevé à 1 150 yuans.

⁵⁰ Employée d'un comité de résidents, Z1, 8 avril 2007.

l'arrondissement de Haidian, les employés touchaient 650 yuans par mois⁵¹. Dans la résidence Z2, la directrice touchait 850 yuans par mois en début de carrière puis actuellement 950⁵². Dans tous les quartiers, les directeurs et secrétaires de la section locale du PCC touchaient des salaires plus élevés, allant jusqu'à 1 500 yuans par mois⁵³.

Outre la faible rémunération, cet emploi se caractérise par un temps de travail flexible, constituant une seconde dimension de sa précarité. En témoignent les nombreux dépassements horaires. Les enquêtés étaient toujours « très occupés » (忙 *máng*), n'ayant aucune « notion du temps⁵⁴ » (时间的概念 *shíjiān de gài niàn*).

[Employé du comité de résidents, Y1, 18 octobre 2008] « On n'a pas le choix, on est obligés (义务 *yìwù*) de faire des heures supplémentaires s'il reste du travail à finir. »

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « On n'a pas la notion du temps. C'est différent de l'entreprise. On n'a pas de temps précis de travail. C'est un travail élastique (弹性工作 *tánxìng*). Il y a des horaires étendus. Ce n'est pas une affaire d'heures supplémentaires. Si une personne a besoin d'un certificat tamponné mais qu'elle travaille, on prend rendez-vous le week-end. Quelle que soit l'heure, il faut être prêt à rendre des services. »

Des horaires de bureau sont pourtant fixés : à Pékin, ils ouvrent de 9h à 11h30 et de 13h à 17h du lundi au vendredi. En réalité, ils doivent aussi être présents dès qu'un besoin ou une urgence se font sentir :

[Directrice du comité, Z2, 30 avril 2009] « Si un incendie se déclare dans la nuit, je dois me rendre sur place et faire le constat avec les pompiers. L'an dernier, pendant la Fête du Printemps, il y a eu une inondation et un incendie. C'étaient les vacances mais je n'ai pas pu rester en congés. [...] À qui tu voudrais que je demande qu'on me paye mes heures supplémentaires ? »

L'élasticité du temps de travail finit par être intériorisée par les employés : « Nous faisons souvent des heures supplémentaires mais ce n'est pas grave, nous avons l'habitude »⁵⁵. La flexibilité des horaires de présence découle de la nécessité de s'adapter aux rythmes de vie des habitants : la croissance de la mobilité urbaine constitue une contrainte humaine incontournable. Les employés ne peuvent pas toujours joindre les habitants en journée :

[Employée du comité de résidents, Z2, 3 mars 2008] « On doit y retourner le soir pour faire du porte-à-porte après que les gens sont rentrés du travail. Sinon, on ne peut pas les rencontrer. »

Enfin, les congés se calquent sur le service public chinois : les employés bénéficient d'une semaine de vacances à l'occasion de la Fête du printemps, d'une semaine lors de la fête nationale (1^{er} octobre) et ainsi que de trois jours fériés lors des fêtes nationales (Fête du travail

⁵¹ Entretien, Y3, 24 septembre 2007.

⁵² Entretien, Z2, 5 décembre 2007.

⁵³ Dans le quartier Y3, la directrice touchait 1 300 yuans par mois, soit le double de ses employés. [Entretien, Y3, 24 septembre 2007]

⁵⁴ Exemple tiré d'un entretien avec la directrice d'un comité de résidents, Huashi, 26 octobre 2008.

⁵⁵ Employée, comité de résidents, X2, 11 mai 2007.

le 1^{er} mai) ou traditionnelles chinoises. Durant ces périodes, les employés assurent des permanences en s'organisant par roulement.

Le personnel du comité de résidents est composé d'agents dont la mission est d'exécuter le travail administratif urbain au niveau le plus bas. Ce travail est jugé « difficile » du fait d'effectifs insuffisants au regard des tâches à accomplir.

[Responsable du centre communautaire de services, X, 23 avril 2007] « Ce travail est très difficile. Il faut connaître la situation de chaque habitant. Et puis, maintenant, le comité de résidents a beaucoup plus de fonctions mais ils ne sont pas nombreux pour les exécuter. »

Le manque de personnel constitue une contrainte supplémentaire au temps de travail élastique. Le comité de résidents du quartier Z1 comptait cinq employés pour gérer près de 10 000 habitants. La directrice, âgée de 28 ans, a pris deux semaines de congé pour son mariage mais n'a pas été remplacée. Selon les autres employés, « là, c'est très difficile pour nous, sans elle »⁵⁶.

Un détour par le genre permet d'étudier la surreprésentation des femmes dans les comités de résidents⁵⁷, à l'inverse d'autres instances (police). L'enquête à Pékin a révélé une proportion significative de femmes⁵⁸. D'après une autre enquête conduite dans huit arrondissements de Pékin en 2003, l'âge moyen des employés des comités était de 46 ans et le taux de femmes de 79 %⁵⁹. L'institutionnalisation de ce métier alliant services et travail administratif prolonge la division sexuelle du travail dans les sociétés développées, qui se fonde sur une « opposition entre le pôle des représentations sociales qui associent la technique et la maîtrise au masculin et celui qui conjugue le naturel et la soumission au féminin. [...] Les services, définis par le relationnel, sont exclus d'une représentation en termes de technicité et sont vus comme appartenant à un univers de travail où sont sollicitées des qualités inhérentes à la nature féminine »⁶⁰. Une configuration sexuée du gouvernement des quartiers s'élabore. Loin d'une vision monolithique du genre, ces normes sociales se

⁵⁶ Directrice adjointe du comité de résidents, Z1, 17 avril 2007.

⁵⁷ L'idéal-type de l'employé des comités de résidents décrit dans la presse est une femme : « La directrice d'un comité des résidents », *China today*, 3 août 2008. URL : <http://www.chinatoday.com.cn/lachine/2008/0803/p08.htm> [consulté le 13 juin 2012].

⁵⁸ Voir le tableau sur les configurations des différents comités.

⁵⁹ Benjamin L. READ. The multiple uses of local networks : state cultivation of neighborhood social capital in China and Taiwan In Benjamin L. READ, Robert PEKKANEN dir. *Local organizations and urban governance in East and Southeast Asia : straddling state and society*. Londres : Routledge, 2010, p. 132. Voir aussi Thomas HEBERER, Christian GÖBEL. *The politics of community building...*, op. cit., p. 78.

⁶⁰ Anne-Marie DAUNE-RICHARD. La qualification dans la sociologie française : en quête des femmes. In Jacqueline LAUFER, Catherine MARRY, Margaret MARUANI dir. *Le travail du genre : les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe*. Paris : La Découverte, 2003, p. 142. Voir aussi l'article « Genre, travail et développement économique » dans Christine GUIONNET, Erik NEVEU. *Féminins/masculins : sociologie du genre*. Paris : Armand Colin, 2009, p. 155-231.

construisent et s'incorporent dans des pratiques sociales dynamiques, multiples et ambivalentes⁶¹.

Comme Alexis Spire sur les guichets de l'immigration en France, je me suis intéressée aux trajectoires sociales des employées⁶². Malgré la diversité des situations, deux principales figures d'employées émergent :

- celle de la femme âgée de plus de 40 ans, généralement ancienne employée du secteur public. La réinsertion « en douceur » de ces mises à pied (下岗 *xiàgǎng*) avait fait partie d'une « nouvelle gestion du social » au cours des réformes⁶³. Les femmes de cette génération sont parfois aussi issues du secteur privé. Nombreuses sont celles qui ont « fait un peu de tout » ;
- celle de la jeune femme âgée d'une vingtaine d'années, diplômée du supérieur, reflet de la précarisation des jeunes diplômées en Chine.

L'âge est un critère décisif des stratégies professionnelles dans ce secteur d'emploi, car les jugements, les discours et les pratiques varient en fonction des expériences et trajectoires de vie. Les modèles de féminité ne sont pas homogènes⁶⁴ ; au contraire, les normes définissant l'image de la femme dans les comités de résidents traduisent une pluralité de styles.

Les jeunes diplômées des filières universitaires – le travail social (社会工作 *shèhuì gōngzuò*) – font valoir des arguments de type managérial et leur qualification universitaire⁶⁵. Par exemple, une employée du comité du quartier Z2, âgée de 22 ans, a fait des études d'infographie, puis du droit. Elle s'occupe des affaires « civiles » (民政 *mínzhèng*), c'est-à-dire de l'aide sociale et de la prise en charge des personnes âgées⁶⁶ et handicapées. Ces jeunes diplômées partagent leur bureau avec des femmes d'une autre génération :

⁶¹ « Le genre n'est pas toujours constitué de façon cohérente ni conséquente parce que le genre est partie prenante de dynamiques raciales, de classe, ethniques, sexuelles et régionales où se constituent discursivement les identités. Par conséquent, il devient impossible de dissocier le « genre » des interstices politiques et culturels où il est constamment produit et reproduit ». Judith BUTLER. *Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité*. Paris : La Découverte, 2006, p. 62-63.

⁶² Alexis SPIRE. L'asile au guichet..., article cité, p. 4-21. J'emploie le féminin pour étudier les « employées » car les femmes sont majoritaires au sein de cette instance. Les caractéristiques ne se limitent pas aux femmes.

⁶³ Sur le retrait des femmes du marché du travail, voir Antoine KERNEN. *Shenyang : l'avant-garde du socialisme chinois à l'heure des privatisations* In Béatrice Hibou dir. *La privatisation des États*. Paris : Karthala, 1999, p. 121 ; *La Chine vers l'économie de marché : les privatisations à Shenyang*. Paris : Karthala, 2004, p. 141-165.

⁶⁴ Lisa Rofel a montré à travers les portraits de trois générations de femmes ouvrières que les modèles de féminité varient selon l'âge, le niveau social, le contexte politique, etc. Lisa ROFEL. *Other modernities : gendered yearnings in China after socialism*. Berkeley : University of California Press, 1999.

⁶⁵ Stagiaire-jeune diplômée, comité de résidents, Y3, 28 octobre 2008.

⁶⁶ Dans les années 2000, la municipalité de Pékin a exécuté la « socialisation » (社会化 *shèhuìhuà*) des retraites des employés du service public, c'est-à-dire leur transfert de gestion dans les *shequ*. [Employée du comité de résidents, Z2, 3 novembre 2008]

[Directrice d'un comité de résidents, Tongzhou, 14 mars 2008] « Ces employées ont été recrutées comme moi, sur concours. [...] Mais elles ont un niveau d'études supérieur, elles ont une licence. [...] Par rapport à moi, elles sont vraiment très jeunes. C'est leur premier emploi. La spécialité de travail communautaire (社区工作 *shèqū gōngzuò*), on peut la choisir dans certaines universités. [...] Maintenant, tout le monde est jeune (年轻化 *niánqīnghuà*) et éduqué (知识化 *zhīshìhuà*). »

La plupart sont déçues par le faible salaire mais trouvent l'environnement « pas mal » (还可以 *háikěyǐ*). Certaines ne se projettent pas à long terme dans cette profession ; d'autres se découvrent une vocation pour un travail « altruiste », proche de l'humanitaire ou de l'assistance sociale⁶⁷. Beaucoup ressemblent aux « pragmatiques du guichet »⁶⁸, espérant stabilité et perspectives d'ascension sociale tout en ne s'impliquant pas trop dans l'emploi :

[Jeune employé lors d'une sortie avec les habitants, Y1, 27 octobre 2008] « Ça m'est égal (无所谓 *wúsuǒwèi*). C'est pour le travail. Si je veux m'amuser, je le fais pendant un jour de congé. »

Les employées d'un certain âge ont, quant à elles, eu une vie professionnelle instable : elles ont exercé des fonctions peu qualifiées ou ont subi un déclassement à la fin du système *danwei*⁶⁹. Nombreux sont les témoignages de cette réinsertion professionnelle :

[Directrice adjointe, comité de résidents, Z1, 8 avril 2007] « Avant de faire ce métier, j'ai eu vraiment beaucoup d'emplois. Mon dernier, c'était dans une usine. »

[Employée d'un comité de résidents, X, 28 octobre 2008] « Je travaille au comité depuis bientôt six ans. Avant, je travaillais dans une entreprise (企业 *qǐyè*), dans la gestion (管理 *guǎnlǐ*) mais il y a eu un plan de licenciements. [...] Après, j'ai travaillé ici, j'ai passé un concours. »

[Nouvel employé, 45 ans, comité de résidents, Y1, 5 mai 2009] « On a été recrutés sur concours (考试 *kǎoshì*). [...] Dans ma vie, j'ai fait beaucoup de travaux de toutes sortes. »

[Directrice d'un comité de résidents, X, 30 octobre 2008] « Mon travail précédent m'a aidée à être recrutée au comité. J'étais dans l'administration de mon entreprise d'État. »

[Responsable de la sécurité, comité de résidents, Y1, 2 novembre 2007] « C'est mon second emploi (第二个职业 *dì èr gè zhíyè*). Je voulais mettre à profit mon savoir acquis pour servir le gouvernement et les habitants [...]. Le Bureau de rue m'a recruté ici parce que je connais son chef. »

[Directrice adjointe d'un comité de résidents, Huashi, 26 octobre 2008] « C'est mon second emploi, j'étais à la retraite sinon. Alors on fonctionne un peu au rythme des retraités. [...] Avant, j'étais responsable des finances. [...] Cette qualification me sert encore aujourd'hui. »

[Directrice adjointe, comité de résidents, Y2, 28 avril 2007] « J'ai été envoyée par ma *danwei* pour travailler au comité de résidents, je m'occupais de la politique de contrôle des naissances. »

[Secrétaire du Parti d'un comité de résidents, X, 17 avril 2009] « Je suis venue travailler ici parce que j'avais de l'expérience de mon ancienne activité professionnelle dans une entreprise américaine. Donc je travaille dans cette *shequ* parce que j'ai des qualifications. »

⁶⁷ Ce discours correspond d'ailleurs à la norme professionnelle exigée lors de leur formation. Actuellement, il n'existe pas d'assistantat social en Chine, mais plutôt une nébuleuse de métiers du « social ».

⁶⁸ « Indifférents, ils ne résistent ni n'adhèrent véritablement aux normes qui leur sont inculquées. [...] Ils s'y consacrent sans éprouver ni passion ni scrupule et se conforment de façon pragmatique aux injonctions de la hiérarchie ». Alexis SPIRE. *Accueillir ou reconduire...*, op. cit., p. 19.

⁶⁹ La directrice du comité du quartier Z2 était en préretraite du secteur public. [Entretien, 30 avril 2009]

D'après Vincent Dubois, « c'est l'absence d'orientation mais aussi l'obligation d'une réorientation qui conduisent à devenir employé d'administration »⁷⁰. Ces employées ont été recrutées sur leurs acquis d'expérience professionnelle ou sur leur réseau relationnel, deux voies d'accès qui s'entremêlent. Malgré leur plus faible scolarisation (diplôme d'études secondaires), ces personnes s'estiment satisfaites de leur situation et font valoir leur expérience passée ainsi que leur connaissance du terrain pour se légitimer. Mais leur manque de qualification peut être source de difficultés et être assez mal vécu vis-à-vis de personnes plus « diplômées », accroissant leur inquiétude vis-à-vis de leur image sociale :

[Directrice du comité de résidents, Y1, 28 mars 2007] « Tu cherches à faire des interviews avec les résidents. Tu ne dois pas leur parler. De toute façon, ils ne te diront rien ! » Plus tard, je décris la réaction à une habitante : « C'est normal, ils ont peur que les habitants te fassent des critiques négatives à leur sujet (说他们的坏话 *shuō tāmen de huài huà*). »

Cette angoisse de « perdre la face » montre que ces femmes craignent que le contrôle de la situation leur échappe en laissant un enquêteur sans surveillance dans le quartier :

[Directrice du comité de résidents, Y3, 24 septembre 2007] Après deux heures d'entretien, je lui annonce que je compte rencontrer des habitants : « Non, surtout n'y vas pas aujourd'hui toute seule, attends donc une prochaine fois, je pourrai y aller avec toi. »

Ce type de réaction, signe d'un manque d'assurance, d'un malaise à l'idée que j'enquête seule, d'une peur de donner une mauvaise image de leur travail, est aussi une preuve de leur rôle d'autorité, tentant moins de « représenter » que de « parler à la place » des habitants. Ces employées ressemblent aux « gardiens du temple »⁷¹. Particulièrement respectueuses de la hiérarchie administrative⁷², elles redoublent de dynamisme et de chaleur humaine en vue de se légitimer auprès des habitants : le zèle, l'honnêteté et le charisme constituent d'autres ressources que le niveau de diplôme. D'un âge « moyen » (中年人 *zhōngnián rén*), elles se rendent populaires auprès des personnes âgées et des individus en difficulté.

Malgré l'hétérogénéité des parcours professionnels des employés⁷³, deux éléments d'unité existent : d'abord, détenir un livret de résidence de Pékin est une condition nécessaire pour postuler à cet emploi⁷⁴. Ensuite, les difficultés sur le marché du travail ont motivé et même contraint leur candidature. Ce métier, qui représente un débouché par défaut, est aussi

⁷⁰ Vincent DUBOIS. *La vie au guichet...*, op. cit., p. 92.

⁷¹ Spire définit ainsi les employés manifestant des formes de loyalisme envers l'institution et attachés à la défense de l'État. Alexis SPIRE. *L'asile au guichet...*, article cité.

⁷² Ainsi, au cours de nos échanges, leur voix manquait d'assurance, se faisant beaucoup plus basse aux moments où je leur demandais de donner leur avis personnel.

⁷³ Le tableau fait ressortir la diversité des trajectoires d'employés.

⁷⁴ Il faut aussi résider dans l'arrondissement où a lieu le concours pour pouvoir être recruté.

une voie de réinsertion. C'est donc un « emploi-refuge »⁷⁵, caractérisant une position professionnelle « faute de mieux », mais offrant une possibilité de maintien dans l'emploi :

[Directrice d'un comité de résidents, Huashi, 28 octobre 2008] « Les élections ont lieu l'an prochain, je vais tenter de continuer à travailler pour le comité de résidents. Tu sais, le marché du travail est saturé en Chine. Il faut bien que je continue à gagner ma vie. »

[Directrice adjointe du comité de résidents, Z1, divorcée, 22 avril 2007] Elle n'est pas sûre de changer d'emploi : « Ma fille va passer le *gaokao* l'an prochain et entrer à l'université. Je préfère rester dans ce rythme de vie. Si je change, j'ai peur de perdre mon lien de proximité avec elle. »

[Employées, comité de résidents, Y1, 6 juin 2008] « C'est vrai, on est plus qualifiées qu'au début, mais on n'a pas non plus le temps de chercher un autre travail. On a une famille, un enfant, il faut plutôt de la stabilité dans nos vies. »

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « Si je ne fais pas ce métier, je peux faire quoi d'autre ? Je ne suis plus si jeune. Si à mon âge je change de filière professionnelle, j'aurai beaucoup de difficultés. »

En dépit de la professionnalisation, le comité de résidents est un emploi précaire et peu attrayant. Pourtant, il favorise la réinsertion de femmes pour des raisons variées, contribuant à façonner des trajectoires sociales « entre classes moyennes et populaires »⁷⁶.

3) S'accommoder des contraintes : l'organisation interne du comité de résidents

Même si l'emploi nécessite de passer beaucoup de temps à l'extérieur, analysons d'abord le décor intérieur, à savoir le bureau des comités de résidents et l'environnement matériel de leur routine administrative. Les locaux d'un comité de résidents doivent être impérativement situés dans la zone géographique de la « communauté de quartier ». Cela pose problème car le choix se heurte aux contraintes foncières. Dans les quartiers anciens, ce bureau est fourni par la municipalité ; dans les quartiers récents, le promoteur attribue un espace au comité de résidents. Les employés du comité de résidents doivent nettoyer eux-mêmes les locaux, ce qui témoigne de leur faible position dans la hiérarchie administrative et des ressources limitées mises à leur disposition.

Le bureau d'un comité de résidents est généralement constitué d'une ou de plusieurs grandes pièces où se trouvent les bureaux des employés. Une pièce est réservée au directeur et au secrétaire du Parti mais les portes sont presque toujours ouvertes⁷⁷. Le travail s'effectue donc majoritairement en commun car l'agencement ouvert des espaces de travail favorise la communication entre les membres du personnel. Ce bureau est le lieu de la pratique

⁷⁵ Christelle AVRIL. Aide à domicile pour personnes âgées : un emploi-refuge In Erika FLAHAULT dir. *L'insertion professionnelle des femmes : entre contraintes et stratégies d'adaptation*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 207-217.

⁷⁶ Yasmine SIBLOT. *Faire valoir ses droits...*, op. cit., p. 144.

⁷⁷ Dans le comité Z2, tous les employés partagent une unique pièce.

administrative dite routinière. En premier lieu, il est le lieu d'émission de toute une série de certificats officiels (证明 *zhèngmíng*) tels que le certificat de résidence, le certificat de situation familiale et sociale, etc. Chaque comité de résidents dispose d'un tampon officiel, élément symbolique de pouvoir. Dans cette optique de travail administratif à orientation bureaucratique, tous les comités de résidents de Pékin sont équipés de téléphones et d'ordinateurs connectés à internet, disposant parfois d'un réseau intranet relié au Bureau de rue. Enfin, certains comités de résidents tiennent à jour des sites internet⁷⁸ ou animent des blogs⁷⁹. Bien que les nouvelles technologies contribuent à améliorer l'efficacité du travail, une grande partie des missions s'effectue encore à la main, par exemple pour rédiger des affiches plus grandes et plus personnalisées que celles qu'ils impriment⁸⁰.

Le bureau des comités de résidents n'est pas intensément sollicité par les habitants. Les agents ne font donc pas respecter un mode d'attente ou de filtrage aux demandeurs d'aide. De ce fait, le travail s'effectue dans le bureau autant qu'à l'extérieur : « Il faut sortir avec les gens. Les gens ne sont pas au bureau, ils sont là dehors », affirme un directeur⁸¹. « Agir dans la proximité, c'est en effet être confronté à un double impératif d'immédiateté et d'urgence », explique Didier Fassin⁸². Le quotidien des agents des comités est à la fois routinier et ponctué de moments d'urgence, ce qui témoigne d'un rythme répétitif et souple :

[Directrice adjointe, comité de résidents, Y1, 6 juin 2008] « En général, le vendredi après-midi, c'est plus calme mais ce n'est pas non plus sûr et certain. Parfois, c'est très stressé (紧张 *jǐnzhāng*). »

Le bureau n'est qu'une partie de l'environnement des comités de résidents, dont le travail a surtout lieu dans le quartier. Les employés en viennent à justifier ce rythme :

[Employé-stagiaire du comité de résidents, Y1, 27 octobre 2008] « Ça ne me gêne pas de sortir en urgence. J'aime être debout à l'extérieur. Je n'aime pas rester assis dans un bureau. »

[Employé du comité de résidents, Y1, 2 novembre 2007] « C'est mauvais d'être toujours assis. C'est mieux d'exercer son corps, de travailler ici. »

[Directrice adjointe du comité de résidents, Z1, 22 avril 2007] « Ça ne me dérange plus de rester dans le bureau même après les horaires de fermeture. [...] C'est vrai que ça serait bien qu'on ait un endroit plus adapté et plus agréable mais en attendant, ce bureau me convient. »

La porte d'entrée est toujours ouverte lorsque les employés travaillent. Dans ces locaux se déroulent les activités de loisirs⁸³. D'où les nombreuses allées et venues d'habitants.

⁷⁸ Voir le site internet du comité Y1 : <http://ftyiqu.fatou.gov.cn/sub/windex.jsp> [consulté le 14 mars 2012].

⁷⁹ La directrice du comité de résidents Z2 a tenu un blog personnel de 2007 à 2009.

⁸⁰ Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008.

⁸¹ Directeur du comité de résidents, X1, 6 avril 2007.

⁸² Didier FASSIN. Introduction : politique des corps et gouvernement des villes, la production locale de la santé publique In Didier FASSIN dir. *Les figures urbaines de la santé publique : enquête sur des expériences locales*. Paris : La Découverte, 1998, p. 24.

Un comité de résidents à Pékin compte officiellement de 5 à 10 membres. Le directeur du comité et le secrétaire de la cellule du Parti incarnent les premières figures d'autorité. Le secrétaire du Parti bénéficie d'un ascendant sur le directeur du comité : « Je suis directrice du travail communautaire, mais le vrai chef (领导 *lǐngdǎo*) est le secrétaire du Parti (书记 *shūjì*) »⁸⁴. Le niveau le plus élevé de la hiérarchie interne est le secrétaire du Parti, ce qui confirme l'importance du Parti communiste dans ce système. Ce secrétaire est désigné par l'institution du Parti (党委 *dǎngwěi*) du niveau supérieur et validé par les membres de la cellule locale.

[Entretien collectif, comité de résidents, Y2, 5 avril 2007] « Voici notre *shuji*, il s'occupe des activités pour les membres du Parti (党员 *dǎngyuán*). [...] Toutes sortes d'activités, de la propagande, de l'éducation, etc. Il y a deux chefs, le directeur (主任 *zhǔrèn*) et le secrétaire du Parti (书记 *shūjì*), et puis il y a onze personnes, du personnel, qui ont chacun une spécialité. »

[Directeur d'un comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « Le directeur s'occupe de tout et des relations avec le gouvernement. Il fait l'interface. »

[Directrice, comité de résidents, X2, 27 avril 2007] « Je n'ai pas un rôle facile. Il faut coordonner les différentes instances. [...] Je fais essentiellement de la médiation mais je ne prends pas d'initiative ni de décision, c'est le Bureau de rue. Je suis une sorte de secrétaire. On ne me consulte que pour obtenir des précisions, mais je n'ai aucun pouvoir. »

Ces deux postes garantissent une relation privilégiée avec les fonctionnaires de l'administration du Bureau de rue. Le directeur et le secrétaire du Parti sont des « agents intermédiaires », en contact avec les supérieurs hiérarchiques et directement responsables devant eux. Bien que les directeurs des comités affirment ne pas être en position de pouvoir par rapport aux autres employés, ces deux postes sont mieux payés. Ils sont accessibles uniquement après une longue expérience (dix ans) ou un niveau de qualification élevé⁸⁵. Le directeur délègue un grand nombre de tâches aux employés spécialisés et au directeur adjoint, qui a pour fonction de l'assister. Seuls le directeur du comité et le directeur adjoint sont habilités à signer des documents officiels et à les tamponner du sceau : « Le tampon a une très grande utilité (特别管用 *tèbié guǎnyòng*) »⁸⁶. Les différences générationnelles et les inégalités de qualification peuvent représenter des difficultés. Par exemple, la directrice du comité du quartier Z1 s'est mise en congé pendant dix jours. La directrice adjointe l'a remplacée mais elle était fatiguée et stressée par cette charge de travail, ne se sentant à la hauteur⁸⁷. D'autres employés refusaient de « répondre aux questions car le directeur n'est pas là »⁸⁸ :

⁸³ Par exemple, les chorales hebdomadaires ont lieu dans les locaux où travaillent les employés. Les agents du comité Y1 étaient au travail pendant que les trente habitants amateurs chantaient dans le même local, l'épaisseur des murs n'atténuant que faiblement le son. [Observation, comité de résidents, Y1, 27 avril 2009]

⁸⁴ Entretien, comité de résidents, X2, 6 octobre 2007.

⁸⁵ La directrice d'un comité de résidents y a travaillé pendant plus de huit ans. [Entretien, Z2, 30 avril 2009]

⁸⁶ Directrice, comité de résidents, Z2, 30 avril 2009.

⁸⁷ Directrice adjointe du comité de résidents, Z1, 22 avril 2007

⁸⁸ Exemple issu d'un entretien dans le comité de résidents, X1, 14 mai 2007.

[Employée d'un comité de résidents, quartier témoin de type Z, 21 septembre 2007] « Notre directeur n'est pas là, donc je ne peux pas vous répondre tant que je ne sais pas si j'ai le droit. Je n'ai jamais rencontré cette situation avant. [...] Non ce n'est pas que c'est secret (保密). C'est que je ne me suis jamais trouvée seule face à un sociologue qui me pose des questions. [...] Reviens plutôt la semaine prochaine quand le directeur sera là. »

De plus, « il faut diviser ce travail pour pouvoir administrer tous ces habitants⁸⁹ ». Les comités de résidents s'organisent selon une spécialisation des tâches : sécurité (治安 *zhìān*), aide sociale (福利 *fúli*), contrôle des naissances (计划生育 *jìhuà shēngyù*), section de l'Organisation des Femmes (妇联 *fùlián*), environnement et hygiène (环境保卫 *huánjìng bǎowèi*), animation (文体 *wéntǐ*). Ils travaillent souvent en coopération et effectuent des missions qui ne relèvent pas de leurs compétences officielles. Par exemple, les membres s'organisent à tour de rôle lors des permanences du week-end. La personne en charge traite les problèmes et utilise le tampon en l'absence du directeur⁹⁰. La division des tâches est également géographique. Les agents du comité sont, pour la plupart, non seulement responsables d'un domaine, mais aussi d'une zone d'habitat dans le quartier. Chaque agent doit suivre une partie des habitants d'une zone de logements. Cette division du territoire tient compte de la spatialité du quartier. Dans les ruelles du centre-ville, constituées de logements sur un niveau, l'aire de responsabilité est assez étendue. Chacun est alors responsable d'une ou de plusieurs ruelles. Dans un quartier résidentiel, aux bâtiments généralement plus élevés, les membres du personnel gèrent chacun un ou plusieurs immeubles.

L'observation des rapports de genre révèle une division sexuelle du travail. Depuis la « construction des communautés de quartier » ayant impulsé la professionnalisation des comités de résidents, des employés de sexe masculin ont fait leur apparition dans les comités. À Pékin, ils sont minoritaires et parfois absents des comités⁹¹, sauf dans les quartiers de *hutong*. Là, ces hommes occupent généralement les postes les plus élevés : directeur et secrétaire du Parti⁹². D'ailleurs, ces deux mandats sont cumulables. Sous leur responsabilité, la sécurité du quartier est plutôt assurée par des hommes. Les missions de la politique de contrôle des naissances, ou de la section de la Fédération des Femmes sont nécessairement féminines. Ainsi, cet emploi de quartier reflète une reconfiguration des inégalités de genre.

Le fonctionnement interne des comités de résidents est relativement souple. Les délibérations se déroulent selon la libre participation des employés, encouragés à donner leur

⁸⁹ Professeure du centre de services communautaire, X, 13 mai 2008.

⁹⁰ Elle devra cependant tenir à jour son cahier de permanence, dans lequel elle inscrira un compte-rendu détaillé des décisions prises dans la journée. [Observation, comité de résidents, Y1, 6 mai 2007]

⁹¹ Voir les comités des quartiers Y1, Z1 et Z2 du tableau.

⁹² Voir les comités des quartiers X1 et X2 du tableau.

avis et à émettre leurs suggestions, dans une perspective de recherche du consensus⁹³. Tous les matins, ils dressent ensemble un bilan des missions à mener et se partagent les tâches. De même, les discussions pour déterminer qui sera de permanence se passent généralement sans heurts. Dans ces conditions, si une personne annonce qu'elle a un empêchement, les autres s'arrangent pour la remplacer. Par exemple, à l'occasion des congés du 1^{er} mai, la directrice du comité Y1 allait s'absenter pendant une semaine. Les membres du personnel se sont mis d'accord pour assurer, à deux, des permanences⁹⁴.

[Employé du comité de résidents, Y1, 18 octobre 2008] « Le Bureau de rue ne sait pas quand on travaille. C'est nous qui nous organisons en fonction de nos besoins. »

[Employés du comité de résidents, Y1, 28 avril 2007] « On ne fait pas de pause ce week-end parce que la semaine prochaine, ce sera la Fête du travail. La directrice se repose du 1^{er} au 7 mai. On s'organise par roulement. Chaque jour, deux personnes assurent la permanence. Il faut bien être présent pour gérer les problèmes potentiels ». Chaque employé a droit à un jour de congé sur 7 et s'organise avec les autres pour choisir ses permanences de manière informelle.

La souplesse de la hiérarchie interne suggère une peur de la responsabilité : les employés des comités de résidents sont réticents à l'idée d'assumer une responsabilité individuelle dans les tâches. Les décisions sont très souvent prises en concertation collective, ce qui leur permet indirectement de se protéger en cas d'éventuelles réprimandes.

B - Interactions : un auxiliaire de l'administration chinoise « au point de contact » avec les habitants

Sous la supervision des autorités municipales, le rôle du comité de résidents est celui d'un agent de l'État. De nombreux enquêtés considèrent que « l'administration des gens ordinaires en Chine est plutôt rapprochée (管理比较近 *guǎnlǐ bǐjiào jìn*) ; en Europe, c'est plutôt éloigné »⁹⁵. Plutôt que de considérer cette institution comme un « intermédiaire entre État et société »⁹⁶, je propose de déplacer la problématique dans l'épaisseur du social et d'examiner le travail des agents en contact avec les habitants. Ce « point de contact »⁹⁷ entre administrateurs et administrés nourrit la réflexion sur l'exercice de la contrainte selon Foucault : « comment elle pèse sur les corps ; comment elle révolte les gens et comment ils la déjouent. C'est précisément à ce point de contact, de frottement, éventuellement de conflit,

⁹³ Les observations ont montré que la prise de décision interne aux comités de résidents n'est pas soumise à la seule autorité de leurs directeurs. En effet, les membres délibèrent librement jusqu'à trouver une solution satisfaisante. Voir aussi David BRAY. Building « Community » : new strategies of governance in urban China. *Economy and society*, vol. 35, n°4, November 2006, p. 543.

⁹⁴ Observation, Y, 27 avril 2007.

⁹⁵ Résidente, Y1, 30 mars 2007.

⁹⁶ Voir Benjamin L. READ. *Roots of the state : neighbourhood organizations and social networks in Beijing and Taipei*. Stanford : Stanford University Press, 2012.

⁹⁷ Vincent DUBOIS. *La vie au guichet...*, op. cit., p. 56.

entre le système des règles et le jeu des irrégularités que je place toujours mon interrogation »⁹⁸. Les comités de résidents constituent un maillon méconnu mais essentiel pour faire l'anatomie politique du détail administratif⁹⁹.

1) Avec qui prendre contact ?

La question du contact informe sur les « jeux de domination » des comités de résidents. Pour influencer sur les actions des personnes, il faut tout d'abord entretenir des liens avec elles : « Le plus difficile, c'est de parvenir à faire que les gens te connaissent. Il faut qu'ils apprennent à te connaître car après, il y a les élections. Moi, j'ai déjà été élue plusieurs fois »¹⁰⁰. Le comité de résidents ne constitue pas le seul canal d'expression pour les résidents mais il est une instance présente dans tous les quartiers, pour « les servir ». Les résidents ont le choix de se rendre à leur bureau ou non, de participer à leurs animations ou non :

[Employée d'un comité de résidents, X, mai 2007] « Celui qui a le temps, il peut participer. »

[Résidente, Y, 27 mars 2007] « Les activités que mon *juweihui* organise ne m'intéressent pas. Mais s'ils proposaient des activités que j'aime pratiquer, alors j'irais sans problème. »

[Résidente âgée, Y2, 24 mars 2007] Elle n'a aucun contact avec son comité de résidents. Elle est « peu sociable. J'ai toujours été comme ça, c'est dans mon caractère ».

L'engagement ou la coopération avec le comité n'est pas obligatoire. À la manière d'une mairie d'arrondissement à Paris, un minimum de contact administratif est nécessaire dès que les individus doivent se faire émettre un certificat de résidence ou constituer un dossier administratif. Les résidents passent essentiellement par leur comité pour des procédures administratives, ce qui leur permet d'éviter les files d'attente dans d'autres institutions (bureaux de l'aide sociale) : tampon, obtention d'un certificat (证明 *zhèngmíng*)¹⁰¹. Ce sont principalement ces éléments formels qui motivent le passage au comité de résidents :

[Propriétaire, Z3, 28 décembre 2007] « Pour faire un certificat, il faut passer par eux. Si tu vas directement au niveau supérieur, ils te renverront à ce niveau. [...] Mais pour un cadre supérieur en entreprise comme moi, je n'ai pas besoin d'eux. J'ai juste besoin de mon employeur. »

[Employée du comité de résidents, Y2, 28 avril 2007] « Ce sont les retraités qui ont des relations fréquentes avec nous. Les personnes qui travaillent gèrent leurs affaires avec l'employeur. »

[Habitante, X, 10 juin 2008] « On commence à avoir des rapports avec son comité de résidents uniquement quand on est retraité. Avant, c'est toujours l'employeur qui gère les gens. »

⁹⁸ Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*, vol. 2 (1970-1975). Paris : Gallimard, 1994, p. 723.

⁹⁹ À la manière dont Béatrice Hibou propose de faire l'anatomie politique du détail économique dans l'ouvrage *La force de l'obéissance*.

¹⁰⁰ Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 25 avril 2007.

¹⁰¹ Tout résident urbain peut avoir recours au comité de résidents afin qu'il lui délivre un certificat de résidence, de mariage ou de bénéficiaire d'une aide sociale (*dibao*, handicap, etc.).

Les habitants relevant de cette catégorie se « distancient »¹⁰² du comité de résidents en affirmant eux-mêmes qu'ils n'avaient de contacts que pour des objets purement administratifs. Le manque de temps libre et les horaires de bureau contribuent à cette distance entre le comité et les actifs qui, du fait de leur emploi, ne sont pas présents dans le quartier durant les heures d'ouverture des comités de résidents. Ces habitants disent être « trop occupés pour savoir de quoi il s'agit ». Aux yeux d'un grand nombre d'enquêtés, le comité est tout simplement inexistant. Les employés du comité mettent en place un système de permanence le week-end, pour permettre à ces personnes de régler des procédures. Les urbains peuvent « sauter » les échelons administratifs s'ils savent précisément de quoi ils ont besoin et comment l'obtenir. En outre, leur administration ou leur entreprise se chargent d'effectuer pour eux de nombreuses procédures administratives. Le comité de résidents est une instance reléguée, dans l'imaginaire commun, à une institution des pauvres et des marginaux : « Les gens qui travaillent n'ont pas besoin du comité de résidents, ils font les papiers par l'intermédiaire de leur employeur. Le comité de résidents est en relation avec les retraités et les sans travail »¹⁰³.

En réalité, les migrants en ville ont aussi besoin du comité de résidents de leur quartier, pour obtenir un certificat de résidence temporaire (暂住证 *zànzhùzhèng*)¹⁰⁴. Le problème de l'intégration sociale des migrants se pose néanmoins puisque les comités, chargés des dossiers de demande d'aide sociale, ne proposent aucune aide à des personnes sans le *hukou* urbain. Par contre, ils sont censés appliquer les politiques de contrôle sur ces familles non-urbaines :

[Employée d'un comité de résidents, X, 30 octobre 2008] « Bien sûr qu'on les administre ! Il faut appliquer le contrôle des naissances [...]. On utilise leur permis de résidence temporaire pour avoir les informations informatisées à l'échelle nationale. On sait tout sur eux. »

Les agents des comités de résidents sont donc en contact avec les catégories urbaines marginales, dont on verra d'ailleurs qu'elles contribuent à stigmatiser l'institution¹⁰⁵ : demandeurs d'aide sociale, personnes dépendantes ou sans qualification, personnes âgées, handicapés font appel à eux pour résoudre leurs problèmes en matière de réinsertion sociale ou de formation. Par exemple, le comité délivre les cartes de transport aux personnes âgées. Il s'occupe également de l'encadrement des jeunes, notamment lors des vacances scolaires si leurs parents travaillent. Fonctionnant encore comme dans la période précédente où travail et habitat étaient connectés, les réseaux de contact du comité se construisent sur une population

¹⁰² Voir « “La mairie” : formes de distance à l'égard des services municipaux » dans Yasmine SIBLOT. Les rapports quotidiens des classes populaires aux administrations : analyse d'un sens pratique du service public. *Sociétés contemporaines*, n°58, février 2005, p. 92-93.

¹⁰³ Habitante, X, 9 avril 2007.

¹⁰⁴ Cette procédure, obligatoire pour tous les non-Pékinois résidant dans la capitale pour plus d'un mois, s'effectue auprès des employés du comité de résidents et de l'antenne de la police locale (派出所 *pàichūsuǒ*).

¹⁰⁵ Voir « Les “habitués” : une fréquentation porteuse de stigmates » dans Yasmine SIBLOT. *Faire valoir ses droits au quotidien...*, *op. cit.*, p. 225-228.

socialement et géographiquement peu mobile. En cela, cette instance est elle-même marginale et limitée dans son rayonnement.

2) Un métier d'intermédiation sociale : le dispositif d'accueil

« Loin de l'idéal-type wébérien du bureaucrate [...], les agents d'accueil témoignent souvent d'un fort engagement personnel dans leur travail, au point que la personne prenne parfois le pas sur la fonction »¹⁰⁶. À la place du guichet, la Chine a toujours eu recours aux instances para-publiques pour assurer le lien entre l'« État » et le « peuple »¹⁰⁷. Les comités de résidents sont des relais étatiques mais, à la manière des cellules de l'ancien parti (RCD) en Tunisie, ils ne travaillent efficacement qu'en étant familiers avec une partie des habitants¹⁰⁸.

Premier élément invitant au contact, la porte du bureau est toujours ouverte durant les horaires de travail. L'accueil est chaleureux (bien qu'attentif à l'apparence du visiteur), une façon pour les agents des comités de résidents de gagner en popularité et en crédibilité, et de soigner leur image. Lorsqu'un résident pénètre dans le bureau, les employés lui disent rarement qu'ils sont occupés, même si c'est le cas. Ils interrompent leurs activités et demandent à la personne ce qui l'amène, l'invitent à s'asseoir, lui offrent souvent un verre de thé ou d'eau chaude¹⁰⁹. À la fin d'une entrevue, les employées accompagnent la personne à la porte, et parfois, marchent avec elle une partie du chemin¹¹⁰. Ces techniques d'accueil sont confirmées par l'enquête. Si je me présentais au bureau d'un comité au moment où ils se préparaient à rentrer chez eux, ils prenaient toujours le temps de me recevoir et terminaient généralement par une invitation à revenir, quelle que soit l'heure¹¹¹.

Le caractère individualisé de la relation au public est perceptible dans les moindres détails. L'accueil des résidents se prolonge souvent en dehors des heures officielles, si bien que le réseau local des agents des comités de résidents se construit en partie grâce aux heures supplémentaires non payées. Le « sens du tact »¹¹² et la disponibilité visent à susciter la confiance des résidents et à conférer au public l'image de personnes disponibles et dévouées. Cette attitude témoigne d'un souci de créer une relation privilégiée entre les résidents et les employés. Être à l'écoute des problèmes personnels de chacun, montrer de l'intérêt et du

¹⁰⁶ Vincent DUBOIS. *La vie au guichet...*, op. cit., p. 3.

¹⁰⁷ Voir le chapitre 2.

¹⁰⁸ Béatrice HIBOU. *La force de l'obéissance...*, op. cit., p. 112.

¹⁰⁹ Une fois, j'avais apporté des chocolats dans un bureau de comité de résidents. Les employés les goûtaient et en offraient aussi à tous les habitants qui entraient dans le bureau.

¹¹⁰ Observation dans le bureau du comité de résidents, X3, 18 juin 2008.

¹¹¹ Exemple tiré d'un entretien avec le directeur du comité de résidents, X3, 18 juin 2008.

¹¹² Le sens du tact est défini par Georg Simmel comme un moyen d'assurer l'autorégulation de l'individu dans ses rapports personnels aux autres. Georg SIMMEL. *Sociologie et épistémologie*. Paris : PUF, 1981, p. 126.

respect, autant de signes destinés à convaincre que l'institution s'intéresse aux résidents en tant qu'individus¹¹³. Les agents des comités ajustent leur comportement pour traiter tout le monde avec respect en vue de gagner, en retour, le respect de leurs ressortissants.

Les membres sont présentés officiellement sur des panneaux situés à l'extérieur de leur bureau. Sous les photographies apparaissent leur nom et leur spécialité, ce qui contribue à personnaliser la relation et à souligner l'importance du contact humain. Enfin, les membres passent souvent leur temps de travail directement sur le terrain. Les services qu'ils prodiguent sont accessibles à tous. Cette relation personnalisée est surtout observable dans les quartiers caractérisés par un ancrage de long terme du voisinage. Un grand nombre de résidents savent où se trouve le bureau de leur comité et connaissent au moins le nom d'un employé. Ainsi, contrairement aux fondements de la domination de type bureaucratique, le comité de résidents construit un rapport aux résidents intrinsèquement personnalisé.

3) Comment prendre contact ?

Comment susciter et favoriser le contact avec les habitants ? Comment se montrer respectueux de la hiérarchie administrative tout en se plaçant aussi au niveau des gens ? Dans sa thèse sur les comités de résidents à Pékin, Benjamin Read s'est demandé si les résidents se trouvaient dans une relation d'obéissance ou de résistance vis-à-vis de leur comité¹¹⁴. Une approche interactionniste permet de dépasser cette conception classique du contrôle social :

« La population, c'est une donnée qui dépend de toute une série de variables qui font donc qu'elle ne peut pas être transparente à l'action du souverain, ou encore que le rapport entre la population et le souverain ne peut pas être simplement de l'ordre de l'obéissance ou du refus d'obéissance, de l'obéissance ou de la révolte. »¹¹⁵

« Dans le domaine de l'ordre public, la question centrale n'est pas l'obéissance ni la désobéissance, mais plutôt les occasions qui donnent lieu à divers types d'activités réparatrices, dont les plus importantes sont les interprétations correctives destinées à montrer qu'un offenseur ponctuel avait en fait une juste relation aux règles, ou que, s'il avait paru ne pas l'avoir, on peut désormais se fier à lui pour cela. [...] cet arrangement est source de souplesse. »¹¹⁶

Les modalités de la prise de contact avec les résidents d'un quartier par les employés confirment que les règles bureaucratiques n'indiquent aucun protocole applicable :

[Directrice adjointe du comité de résidents, Z1, 30 avril 2007] « Si tu veux bien faire, c'est difficile [...]. Parce que c'est un travail humain, en relation directe avec les gens. »

¹¹³ Le respect de l'utilisateur et le soin de l'attitude sont en effet au fondement de la légitimité de tout agent administratif à la base, comme l'explique Yasmine SIBLOT. *Faire valoir ses droits au quotidien...*, op. cit., chapitre 6, p. 71-74.

¹¹⁴ Benjamin L. READ. *State, social networks, and citizens in China's urban neighborhoods*. Thèse de doctorat : Études asiatiques : Harvard : Harvard University, 2003, p. 87.

¹¹⁵ Michel FOUCAULT. *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France (1977-1978)*. Paris : Gallimard, 2004, p. 73.

¹¹⁶ Erving GOFFMAN. *La mise en scène de la vie quotidienne : 2, Les relations en public*. Paris : Minuit, 1973, p. 112.

[Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 27 mars 2007] « Il faut s'occuper de tous les problèmes de la vie des gens. Il faut aimer avoir des relations avec les gens. »

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « Dans ce comité, il y a eu une personne qui n'a pas supporté ce métier. [...] Si on n'est pas facile à vivre, complaisant (随和 *suíhé*), c'est difficile. Il faut s'adapter aux habitants. C'est un service. Il faut changer d'attitude en fonction de chacun. [...] Il y a une grande différence avec mon ancien travail. Avant, je n'avais des relations qu'avec mes collègues de travail (单位人 *dānwèi rén*), mais là, ce sont des gens de la société (社会人 *shèhuì rén*). »

[Employé, comité de résidents, Y1, 2 novembre 2007] « Il y a différents aspects du travail et différentes *shequ* en fonction des lieux et du contexte social. Mais une chose reste commune : en face, ce sont toujours des personnes (面对都是人 *miànduì dōu shì rén*) (répété). »

[Directeur, comité de résidents, X3, 13 juin 2008] « Il faut être là pour les habitants. On doit faire beaucoup d'heures supplémentaires, on ne peut pas partir comme ça en fin de journée. »

Vincent Dubois a repris et adapté la théorie des « deux corps du roi ». Les agents des administrations sont amenés à se dédoubler en fonction de la situation. Le guichetier interprète deux rôles, celui de l'agent administratif et celui de l'individu ayant sa personnalité :

« L'agent d'accueil expérimenté peut de fait parvenir à contrôler la part respective qu'il accorde dans son travail à la routine administrative, à la compassion envers les cas difficiles, à la conversation “amicale” [...], au formalisme bureaucratique. [...] À la fois contrainte et ressource, le “dédoublement” constitue une caractéristique commune à la plupart des postes administratifs dont les titulaires sont directement confrontés à un public. »¹¹⁷

Je ne définis ici pas la « face » au sens culturaliste du terme, mais en tant qu'image publique du moi :

« On peut définir le terme de face comme étant la valeur sociale positive qu'une personne revendique à travers la ligne d'action que les autres suppose qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. La face est une image du moi délinéée selon certains attributs sociaux approuvés, et néanmoins partageable, puisque, par exemple, on peut donner une bonne image de sa profession ou de sa confession en donnant une bonne image de soi. »¹¹⁸

« Maintenir la face » et bien se tenir face à autrui constituent des principes ordinaires visant à soigner la présentation de soi, ce qui contraint les agents des comités à faire « bonne figure », c'est-à-dire à se montrer, les premiers, « civilisés » dans leur prise de contact¹¹⁹. Les agents des comités de résidents, par l'activation de leur corps administratif, c'est-à-dire de leur personnalité publique, camouflent en coulisses les zones de la personnalité qu'ils ne souhaitent pas laisser apparaître. Les « réserves d'information »¹²⁰ doivent être adroitement maîtrisées pour permettre aux agents de contrôler la situation. Dans cette optique, ils ne laissent jamais échapper leurs réelles émotions face à leur public :

¹¹⁷ Vincent DUBOIS. *La vie au guichet...*, op. cit., p. 81.

¹¹⁸ Erving GOFFMAN. *Les rites d'interaction*. Paris : Éditions de Minuit, 1974, p. 9.

¹¹⁹ « Dans notre société, l'individu qui se tient “bien”, “convenablement”, manifeste des attributs tels que : discrétion et sincérité ; modestie dans ses prétentions ; esprit de compétition et loyauté ; contrôle de ses paroles et de ses gestes ; maîtrise de ses émotions, de ses appétits et de ses désirs ; sang-froid dans l'adversité, et ainsi de suite ». *Ibid.*, p. 69.

¹²⁰ Les réserves d'information sont définies par Goffman comme une partie des territoires du moi. Erving GOFFMAN. *La mise en scène de la vie quotidienne : 2...*, op. cit., p. 52.

[Directrice de l'antenne communautaire, comité de résidents, X2, 27 septembre 2009] « Il ne faut jamais parler de tes propres problèmes. [...] Il ne faut pas montrer nos propres sentiments. »

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « Il faut toujours changer d'attitude. Ce n'est pas possible de penser en fonction de soi-même. Si un résident se présente, il faut camoufler ton vrai état d'esprit pour te mettre au service de la personne en face de toi. C'est une relation de service en face à face. Il faut toujours changer d'attitude face aux clients. »

Ainsi, « bien que les gens soient en général ce qu'ils ont l'apparence d'être, leur apparence pourrait bien, néanmoins, avoir été habilement arrangée »¹²¹. Préserver un espace pour soi au cours de l'interaction avec différents publics constitue la ressource de l'employé en « dédoublant » son corps : par cette métaphore, j'entend la manière dont l'agent incarne l'administration, mais également comment la personnalité propre de l'agent entre en jeu pour exécuter le travail de manière plus efficace. Si ce « corps étatique » est largement démultiplié en fonction des conceptions que chaque agent se fait du travail d'action publique¹²², j'ai pu isoler certaines tactiques de dédoublement récurrentes au cours de l'enquête.

En vue de prendre contact avec les habitants, les comités de résidents sont amenés à s'adapter à leur public et même à aller le chercher à travers une série de tactiques. Entre autres, il s'agit avant tout d'« éviter la politique »¹²³, c'est-à-dire de ne pas se faire « la voix de l'État » dès le début des rencontres. Comme le rappelle Goffman, « tout au long de l'interaction, il leur faut trouver des sujets adaptés à l'occasion et en même temps assez riches pour alimenter la conversation ; en d'autres termes, il faut des réserves sûres »¹²⁴. Les employés des comités de résidents cultivent ainsi l'art des conversations dépolitisées pour entretenir des liens avec leurs ressortissants : ces conversations apparemment spontanées permettent de maintenir un contact prolongé qui ne se révèle pas offensant envers l'interlocuteur. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'une *tactique subtile* pour faciliter le travail de contrôle ou si ce n'est pas finalement le *sens pratique des employés*, c'est-à-dire le quotidien concret d'un emploi assumé comme « service de proximité » :

[Employée, comité de résidents, Y2, 28 avril 2007] « Même si nous n'avons pas de contact avec tous, on sait où ils en sont. On a beaucoup d'information sur tout le monde. Je ne dis pas que les résidents doivent nous informer tout le temps mais on finit par le savoir. Par exemple, en discutant avec une personne, on pose en même temps des questions sur les autres. »

[Observation, Y1, 6 mai 2007] Dans le quartier, la directrice adjointe du comité de résidents saluait et discutait avec les habitants, prenant des nouvelles de leur santé et de leurs proches.

¹²¹ Erving GOFFMAN. *La mise en scène de la vie quotidienne : 1...*, op. cit., p. 72.

¹²² Les trajectoires sociales hétérogènes des employés analysées précédemment contribuent à la multiplicité des conceptions de ce que signifie l'action publique locale. Isabelle ASTIER. Qu'est-ce qu'un travail d'action publique ? Le cas des métiers de la ville et de l'insertion In Jacques ION dir. *Le travail social en débat(s)*. Paris : La Découverte, 2005, p. 177.

¹²³ Selon l'expression de Nina ELIASOPH. *Avoiding politics : how Americans produce apathy in everyday life*. Cambridge : Cambridge University Press, 1998.

¹²⁴ Erving GOFFMAN. *Les rites d'interaction...*, op. cit., p. 107.

Ainsi, une conversation assez banale où l'on prend des nouvelles d'un résident malade, peut en même temps révéler des informations supplémentaires (le mariage d'une voisine), que l'employé mémoriserait. La parole est une forme de domination non autoritaire, mais elle peut exercer un effet puissant sur les personnes, à l'occasion d'un « face à face physique » entre les protagonistes¹²⁵. Les employés cultivent le rapprochement dans des expressions sympathiques sur les documents : « Respectueux (尊敬的 *zūnjìng de*) »¹²⁶, « Amis habitants (居民朋友们 *jūmín péngyoumen*) »¹²⁷ et dans une tonalité communiste, « Camarades habitants (居民同志们 *jūmín tōngzhīmen*) »¹²⁸. Ce faisant, la sympathie des agents est un vecteur d'appréciation du comité de résidents.



Illustration 39 : Invitation à participer à l'amélioration de l'environnement (J. Audin, X1, avril 2008)

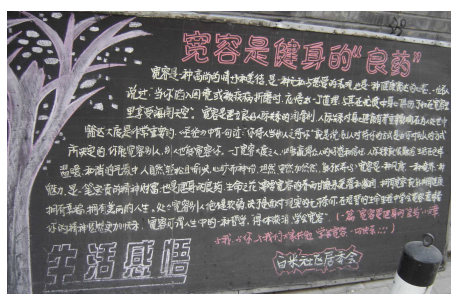


Illustration 40 : Conseils d'attitude (J. Audin, X, avril 2007)

Les agents des comités de résidents lancent régulièrement des appels à participation ou des informations en direction de la population locale. Ces apostrophes prennent la forme de petites annonces collées sur les murs et sur les tableaux noirs (Illustrations 39 et 40). Au hasard des déambulations dans la capitale chinoise, on repère de loin ces panneaux colorés, à l'aspect souvent ludique, à la présentation réfléchie. Par le biais de cet instrument, les membres apostrophent les individus en utilisant parfois leurs talents personnels dans le domaine artistique pour susciter l'intérêt et la coopération. Par exemple, au bureau du comité du quartier X2, une employée montrait les tableaux illustrés par des dessins colorés à la craie¹²⁹.

L'image que l'on renvoie aux autres joue un rôle essentiel dans la réussite des relations, ce qui rend les premières impressions importantes¹³⁰. L'habillement indique un souci de la présentation de soi. Au travail, les employés des comités de résidents ne portent pas de costume ni d'uniforme. Ils sont tenus de maintenir une apparence correcte, mais les codes

¹²⁵ Dominique MEMMI. Faire consentir : la parole comme mode de gouvernement et de domination In Jacques LAGROYE dir. *La politisation*. Paris : Belin, 2003, p. 445-459.

¹²⁶ Notice, X, 1^{er} avril 2009.

¹²⁷ Notice, X, 25 octobre 2008.

¹²⁸ Notice, X, 24 avril 2009.

¹²⁹ Observation, comité de résidents, X2, 11 mai 2007.

¹³⁰ « Dans la vie quotidienne, en effet, les premières impressions sont fondamentales ». Erving GOFFMAN. *La mise en scène de la vie quotidienne : 1..., op. cit.*, p. 19.

vestimentaires sont libres. Certaines femmes, notamment les secrétaires du Parti et les personnes de plus de 40 ans, cultivent souvent un physique robuste et une figure androgyne affirmée par une coupe de cheveux à la « garçonne » sans éléments esthétiques (Illustration 41). D'autres employées préfèrent mettre leur féminité en valeur par des vêtements colorés et des coiffures élaborées (Illustration 42). La souplesse des critères de présentation permet de cultiver le côté « populaire » de l'organisation, d'affirmer les goûts personnels et de se mettre au même niveau que les résidents, à la différence des fonctionnaires supérieurs, portant un costume.



Illustration 41 : La directrice du comité de résidents du quartier Y1, photographie sur le site officiel.



Illustration 42 : Directrice adjointe du comité de résidents du quartier Y1, photographie du site officiel.

Ce jeu sur les deux corps nécessite une stricte « discipline dramaturgique »¹³¹. Les agents des comités ne doivent commettre aucun « faux pas » risquant de mettre la puce à l'oreille du public. La plupart des employés n'habitent pas dans le quartier dont ils sont responsables. Une fois leur journée terminée, ils rentrent chez eux, ce qui fait une coupure. Une fois rentrés, ils deviennent « habitants actifs » et n'ont pas le temps de s'intéresser au comité de résidents de leur quartier. L'efficacité de ce dédoublement dépend de la personnalité, ainsi que du capital social et culturel des directeurs et des secrétaires du Parti. Dans un quartier, la directrice du comité est non seulement employée au comité de résidents, mais elle est aussi représentante du Congrès national du peuple de l'arrondissement de Chongwen et représentante du Parti à la ville de Pékin :

[Secrétaire du Parti du comité de résidents, Huashi, 26 octobre 2008] « Tu imagines à quel point l'efficacité est plus grande, c'est elle qui s'occupe de la médiation, et comme elle connaît tout le monde, ça marche bien. Elle est souvent en contact avec les niveaux plus élevés. »

Il s'agit de se dédoubler pour accéder à la hiérarchie du « haut » tout en restant à l'écoute de celle du « bas ». Ce jeu dramaturgique est décisif lorsque les agents des comités de résidents sont amenés à « descendre vers les foyers » (下户 xiàhù) en vue de cultiver la proximité avec les résidents et de contrôler la population qui leur échappe au moyen du porte-

¹³¹ « Un acteur discipliné, dramaturgiquement parlant, est quelqu'un qui se souvient de son rôle et qui ne commet pas de maladresse ». *Ibid.*, p. 204.

à-porte. Dans leur travail quotidien, les agents des comités de résidents sont souvent amenés à « descendre vers les foyers » pour aller à la rencontre des résidents, dans le prolongement de leur rôle de représentants des masses. Mais l'opération n'est pas aisée :

[Directrice adjointe du comité de résidents, Z1, 14 mars 2007] « C'est simple, [*en mimant*] toc toc toc, je frappe à la porte. Bonjour, je suis du comité de résidents, je vous prie de bien vouloir regarder ces documents, etc. [...] Mais tu ne pourrais pas venir, déjà que les résidents n'ont pas confiance quand j'y vais seule. »

[Directeur du comité de résidents, X, 28 mai 2008] « Quand on frappe à la porte, on rencontre des gens qui fonctionnent sur la base des codes de la politesse chinoise. Ils nous invitent à entrer. [...] Mais les nouveaux logements sont plus difficiles d'accès car les propriétaires sont de plus en plus méfiants à l'idée de faire entrer des gens chez eux. »

Concrètement, l'opération n'est donc pas aussi simple qu'elle y paraît. De nombreux habitants refusent d'ouvrir leur porte et les employés des comités tentent par divers moyens de gagner leur confiance. L'opération de descente vers les foyers implique donc de jouer à la fois sur la proximité « du peuple » sur le plan du langage et de l'habillement mais aussi de pouvoir rapidement avoir recours à un vocabulaire de spécialiste et à une attitude plus « typique » administrative – en montrant son badge officiel, etc – si la personne semble méfiante.

Les interactions avec le comité de résidents ne sont pas à sens unique et les agents des comités de résidents essuient souvent des refus ou des formes d'esquive dans leurs initiatives de contact. Il existe, « dans les relations de voisinage, dans toutes les formes de cohabitation, le caractère récurrent, rituel des esquives, des évitements, de l'indifférence polie »¹³² :

[Habitante, Y1, 27 mars 2007] « Ce matin, la directrice m'a demandé pourquoi je ne participais pas aux activités de danse organisées avec les autres femmes. J'ai répondu par politesse que j'irais. Mais je ne le ferai pas, ce sont des paroles en l'air, et les gens du comité n'iront pas me chercher non plus. Régulièrement, on a des échanges de ce type et ça ne va pas plus loin. »

D'où le besoin que le dispositif fonctionne grâce aux énergies des agents du comité. Si les « deux corps » permettaient d'activer deux facettes des agents, partagés entre leurs missions de représentants des autorités publiques et leur tentative d'impliquer la population locale, souvent ces « deux corps » fusionnent... Agents de terrain des autorités chinoises, ils ont fréquemment recours à leurs qualités personnelles pour gérer les imprévus. Loin de l'image courante de l'agent administratif anonyme¹³³, ils ont recours à des stratégies multiples de sympathies personnelles, à leurs talents artistiques, leur charisme, leur pouvoir de persuasion et d'éloquence, tout en faisant figure d'honnêteté et de dévouement à la tâche¹³⁴. De ce fait, il est difficile de savoir lequel des « deux corps » des employés se manifeste :

¹³² Isaac JOSEPH. *Le passant considérable : essai sur la dispersion de l'espace public*. Paris : Librairie des Méridiens, 1984, p. 22.

¹³³ Vincent DUBOIS. *La vie au guichet...*, op. cit.

¹³⁴ Voir par exemple Claire LE STRAT. Un échange de services paradoxal. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°136-137, 2001, p. 49-61.

« L'individu qui s'engage à maintenir une règle a tendance à s'attacher en même temps à une certaine image de lui-même. S'agissant de ses obligations, il devient pour lui-même et pour les autres la personne qui suit telle règle, la personne qui agit naturellement de cette façon. Pour ce qui est de ses attentes, il se met à dépendre des autres, puisque la façon dont ils le traitent traduit ce qu'ils pensent de lui. »¹³⁵

L'organisation des activités implique le recours aux talents personnels afin de bénéficier d'une légitimité tant charismatique que bureaucratique. Ainsi, une employée du comité de résidents du quartier Y2 anime la chorale avec passion. Elle-même membre d'une chorale d'amateurs, elle prend à cœur la direction de cette activité de loisirs et y consacre beaucoup de temps¹³⁶. Dans le même esprit, tous les lundis, l'employée du comité de résidents d'un quartier de type X donne bénévolement des cours de danse aux résidents¹³⁷. Dans les quartiers anciens, des employés résident sur leur lieu de travail, abolissant la distance avec les habitants :



Noter l'effort dans les costumes des choristes, mais aussi pour son propre costume.

Illustration 43 : Employée du comité de résidents et sa chorale (J. Audin, Y2, mai 2007)

[Directrice du comité de résidents, Y1, 28 avril 2007] Elle habite à côté de l'école : « C'est normal, pour connaître la situation des résidents, des employés doivent (必须 *bìxū*) habiter dans ce quartier. »

[Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 4 mai 2007] Elle habite dans le quartier Y2 : « Ce n'était pas très cher et c'est proche de notre travail, à mon mari et à moi. Moi je travaille au comité de résidents de Fatou et lui au Bureau de rue de Fatou. C'est plus pratique. »

[Employé, comité de résidents, Y1, 2 novembre 2007] « J'habite dans le quartier, dans cette *shequ*. Comme ça, s'il y a un problème ou une urgence, je suis toujours sur place. »

Les employés qui n'habitent pas dans le quartier mais à proximité sont également sollicités par le travail, même hors du cadre formel. Dans ces situations, ils prolongent leur mission d'accueil même après les horaires officiels de travail : « Les habitants du quartier savent où j'habite. Parfois, oui, ils vont me voir directement chez moi ou bien ils téléphonent à mon domicile »¹³⁸. Le domicile devient parfois aussi un lieu de travail. À l'inverse, le bureau des employés se teinte de sentiments personnels, lorsqu'ils s'impliquent émotionnellement dans leur travail, au point que certaines situations les « touchent » :

[Directrice, comité de résidents, X, 30 octobre 2008] « Quand il y a un conflit difficile, ça nous rend tristes (痛苦 *tòngkǔ*). Quand on ne peut pas le résoudre, quand ça se termine par le tribunal. [...] Par exemple pour des problèmes de logement. Ça nous déprime (郁闷 *yùmen*). »

¹³⁵ Erving GOFFMAN. *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit, 1974, p. 46.

¹³⁶ Observation à l'occasion d'une représentation de la chorale du comité dans le quartier Y2, 28 avril 2007.

¹³⁷ Observation, X, 23 avril 2007.

¹³⁸ Directeur du comité de résidents, X3, 13 juin 2008.

[Directrice, comité de résidents, Z2, 30 avril 2009] « Je ne peux pas refuser d'aider ou de rendre service à autrui. »

Ainsi, le travail des comités de résidents se déroule à la manière de « la vie au guichet » mais en l'absence de guichet puisque c'est le contact physique direct qui constitue « le travail quotidien de l'administration ; un univers fait apparemment de routine et d'anonymat, mais dont l'équilibre est précaire, et dont les protagonistes ne sont jamais réductibles aux rôles standardisés qu'ils sont censés jouer »¹³⁹.

C - « Sous » le comité : les ramifications populaires de la surveillance

Selon Isaac Joseph, « l'efficacité d'une prestation est structurellement liée à la plus ou moins grande capacité du prestataire à développer chez l'utilisateur des compétences à co-produire le service attendu »¹⁴⁰. Cette affirmation est d'autant plus justifiée en Chine, qui a une longue expérience de « mobilisation des masses populaires ». Dans les quartiers, un réseau de « *street-level volunteers* »¹⁴¹ fonctionne sous le comité de résidents en « petites équipes d'habitants » (居民小组 *jūmín xiǎozǔ*) dits « volontaires » (志愿者 *zhìyuànzhě*). Entre volontariat et bénévolat, entre choix contraint et attachement à cette activité, la mobilisation de ces volontaires prolonge et renouvelle l'activisme de l'époque communiste vers la « gouvernance démocratique » (民主自治 *mínzhǔ zìzhì*) du quartier¹⁴². Ce dispositif révèle la multiplication des points de contact entre le citoyen et l'État en Chine¹⁴³. Les membres des comités de résidents sont chargés de capter les énergies participatives d'habitants du quartier, à la manière des cellules du RCD en Tunisie sous Ben Ali : « Elles ont donc pour mission aussi [...] de coopter et orienter les énergies individuelles, de traquer et de dénoncer les déviants, d'encourager et de féliciter les zélés »¹⁴⁴.

1) Les ramifications profondes du volontariat dans les quartiers d'habitat

Je m'intéresserai aux bases ordinaires de l'adhésion aux actions du comité de résidents en montrant que les employés du comité fonctionnent sur un réseau de bénévolat complexe et ramifié dans le quartier : entre réseau de cooptation, de sociabilité et de valeurs partagées du

¹³⁹ Vincent DUBOIS. *La vie au guichet...*, op. cit., p. 2.

¹⁴⁰ Isaac JOSEPH. Introduction : réparation et coopération In Isaac JOSEPH, Gilles JEANNOT dir. *Métiers du public : les compétences de l'agent et l'espace de l'utilisateur*. Paris : CNRS Éditions, 1995, p. 15.

¹⁴¹ Pour prolonger le concept de « *street-level bureaucrat* ».

¹⁴² Échange de courriers électroniques avec la directrice du comité de résidents, Y1, 16 juillet 2010.

¹⁴³ Jay ROWELL. *Le totalitarisme au concret : les politiques du logement en RDA*. Paris : Economica, 2006, p. 295.

¹⁴⁴ Béatrice HIBOU. *La force de l'obéissance...*, op. cit., p. 115.

communisme, le travail de terrain est complété des « volontaires » (志愿者 *zhiyuànzhě*). Ces réseaux sont constitutifs du dispositif de gouvernement incluant des habitants du quartier, recrutés par affinité personnelle, obligation morale ou persuasion subtile, pour aider les employés du comité dans leurs missions. En Chine, le volontariat est essentiellement assuré par des urbains, ce qui tend à exclure les migrants des réseaux de sociabilité et d'entraide.

Une première forme de volontariat consiste en l'animation de court terme. La promotion du volontariat permet au comité de résidents d'entretenir une dynamique de participation suggérant l'illusion de la participation et brouillant les frontières entre public et privé. Certaines activités animées par des bénévoles prennent donc aussi parfois l'apparence d'une forme de travail gratuit. En vue d'organiser des activités sociales, sportives ou culturelles, le personnel du comité de résidents s'investit dans le recrutement d'habitants possédant un « talent », par exemple un professeur ou un coiffeur (Illustration 44)¹⁴⁵. Ces bénévoles peuvent contribuer à l'offre de services gratuits sur un mode individualisé. Pour mieux toucher les habitants, les employés des comités repèrent aussi les talents artistiques leur permettant de rendre appréciables les notices et annonces publiques :

[Directrice adjointe, comité de résidents, Z1, 18 avril 2007] Un volontaire âgé écrit des caractères chinois à l'encre sur une banderole : « C'est un de nos résidents qui écrit très bien les caractères, il s'est proposé bénévolement pour nous aider à préparer les banderoles. »

[Résidente âgée, X, 28 octobre 2008] Le comité de résidents lui a demandé de calligraphier les affiches annonçant un événement organisé par le Bureau de rue. « Il y a eu des photos de cette journée parues dans le journal. »

Ce fut aussi le cas d'un ancien ouvrier amateur de jardinage, dont la passion entrainait dans le cadre de la thématique du « verdissement » des espaces publics car le quartier Y ne dispose pas, comme les nouvelles résidences, de jardiniers recrutés par l'entreprise de gestion :

[Volontaire-jardinier, 70 ans, Y1, 30 mars 2007] « Quand j'étais jeune, c'était mon plaisir de planter des fleurs. Ça a toujours été une passion. Dans mon appartement, il n'y a pas de place pour en planter. En plus, c'est bon pour l'environnement. Avant, c'était trop la pagaille ici. L'année dernière, j'ai mis du jasmin. Ça sentait bon. Je ne fais pas cela pour gagner de l'argent. [...] Ils ont vu que j'aimais planter des fleurs. Au départ, j'enlevais les pierres et je plantais. Ça leur a fait plaisir. Ils ont demandé ce dont j'avais besoin. Alors, j'ai émis des suggestions. [...] Si on a besoin d'argent, ils peuvent en donner. Mais pour ça, il n'y a pas besoin de beaucoup d'argent. C'est moi qui ai décidé de planter ces fleurs, de mon plein gré (自願 *zìyuàn*). »

Il s'agit de repérer des personnes originales, qui pourront aider le comité à mieux exercer les fonctions d'animation de la vie du quartier. Parfois, le comité se met d'accord avec un résident pour pratiquer une activité. J'ai moi-même fait l'expérience du rôle de « volontaire ». La directrice adjointe du comité Y1 m'a proposé de donner des cours d'anglais aux résidents. Les « talents » sont présentés lors d'événements organisés dans les espaces

¹⁴⁵ C'était aussi le cas dans le quartier de type X. [Employée d'un comité de résidents, X, 28 octobre 2008]

publics réunissant tous les comités de résidents dépendant d'un Bureau de rue. Lors d'une représentation dans le quartier de type Y, un habitant âgé de 86 ans, au visage ridé et creusé et au corps long, mince et voûté, chantait de l'opéra chinois¹⁴⁶. Tous les comités de résidents de Pékin fonctionnent sur un repérage de talents qui feront « bonne image » dans le quartier car les événements font l'objet d'une potentielle médiatisation. L'amateur d'opéra chinois a été interviewé par une journaliste du *Quotidien juridique du soir* (法制晚报) qui affirme que les journaux ont une rubrique « communauté de quartier » où ils recherchent des habitants « spéciaux, sortant de l'ordinaire » (特殊 tèshū)¹⁴⁷.



Illustration 44 : Coiffeur offrant des coupes gratuites (J. Audin, Y, mars 2007)



Illustration 45 : Habitantes installant bénévolement des bancs publics (J. Audin, Y, avril 2007)



Illustration 46 : Habitantes plantant bénévolement des arbres (J. Audin, Y1, janvier 2007)

Enfin, dans forme de main d'œuvre gratuite, les employés des comités organisent des activités pour les habitants sur une thématique inscrite dans les priorités officielles (Illustration 45). Par exemple, le comité de résidents du quartier Y1 a recruté des volontaires pour planter des arbres afin de promouvoir le respect de l'environnement (Illustration 46). Dans le bureau d'un comité de résidents, un employé demandait aux adolescents de balayer et de ramasser les déchets dans les ruelles. Les agents des comités utilisent les énergies participatives des résidents.

Les Jeux Olympiques ont impulsé la pluralisation et l'hétérogénéisation du volontariat. La municipalité de Pékin a mêlé deux ressorts du volontariat : celui empruntant à la tradition politique de l'activisme communiste et celui des Jeux olympiques. Quelques années avant 2008, Pékin avait lancé une politique visant à recruter 100 000 volontaires et incitant les jeunes (chinois et étrangers) à s'impliquer gratuitement pour l'organisation des Jeux : missions

¹⁴⁶ Ce grand amateur d'opéra de Pékin affirme être activement intéressé par toutes les animations proposées par son comité de résidents et répète tous les vendredi après-midi. [Entretien, Y, 28 avril 2007]

¹⁴⁷ Journaliste, quartier Y, 28 avril 2007.

de traductions, d'orientation des touristes, etc¹⁴⁸. Cette politique connut un large succès, les autorités municipales affirmant avoir reçu plus d'un million de candidatures¹⁴⁹.

Le volontariat de long terme révèle une fonction davantage axée sur l'information, la médiation et le contrôle social. Supervisés par le comité de résidents, deux types de réseaux de volontaires se constituent dans la durée : les membres des patrouilles de sécurité et les volontaires-relais de l'habitat. A la différence du bénévolat ponctuel, prévu pour une durée déterminée, ces bénévoles sont plus impliqués dans leur mission et l'engagement se prolonge en général sur plusieurs années. Ces réseaux de bénévolat de long terme existaient en Chine avant la réforme. Le nom change en fonction des priorités des politiques de surveillance locale mais la fonction de ces volontaires demeure assez constante. En vue de favoriser la participation au volontariat au moment de la préparation de la ville aux Jeux Olympiques, les pouvoirs publics ont fait émerger la notion de « volontaire-bénévole » (志愿者 *zhiyuànzhe*) pour remplacer l'ancienne expression connotée d'activiste (积极分子 *jījī fēnzi*). Les bénévoles anciens « militants » du Parti continuent de se définir comme des « activistes du comité de résidents ». Le symbole du « brassard rouge » pour la sécurité témoigne de ce processus consistant à revisiter l'activisme de la mobilisation communiste.

Les patrouilles de sécurité du comité de résidents ont pour mission de surveiller le quartier dans la journée, pour compléter la surveillance effectuée par la police, les *chengguan* et les vigiles. Aujourd'hui, leur rôle n'est plus indispensable, malgré le discours officiel :

[Employée, comité de résidents, Y2, 5 avril 2007] « Bien sûr, les équipes de sécurité sont utiles ! Il y a des choses que les vigiles (保安 *bǎoān*) ne peuvent pas voir, puisqu'ils restent à l'entrée du *xiaoqu*. Les bénévoles surveillent de plus près les entrées d'immeubles. S'il y a un problème, ils peuvent appeler la station de police (派出所 *pàichūsuǒ*). »

¹⁴⁸ Voir le site officiel : <http://en.beijing2008.cn/volunteers/> [consulté le 8 mars 2012].

¹⁴⁹ URL : <http://economictimes.indiatimes.com/features/commonwealth/olympics/record-volunteers-apply-for-beijing-olympics/articleshow/2839384.cms> [consulté le 8 mars 2012] ; « 每一条胡同都有我们的安保员 » [Dans chaque *hutong* se trouvent nos gardiens], 南方周末 [*Nanfang Zhoumo*], 7 août 2008. URL : http://law.southcn.com/fzxw/content/2008-08/08/content_4526284.htm [consulté le 24 avril 2012].



Illustration 47 : Bénévoles pour la sécurité (J. Audin, Y, mai 2007)



Illustration 48 : Bénévole pour la sécurité (G. Laisne, X, avril 2007)

Ces bénévoles assez âgés ne se révèlent pas d'une grande efficacité dans la prévention de la criminalité. Choisis par le comité de résidents après délibération, ils commencent cette activité au moment de leur retraite et la poursuivent alors sur la longue durée, jusqu'à la limite de leurs capacités. Il faut pouvoir rester toute une journée dehors, debout, en patrouillant, ou assis sur des chaises et tabourets. Selon les témoignages, ce n'est ni « facile » ni « agréable » mais ils s'y habituent. Le comité de résidents ne note pas systématiquement la présence des bénévoles, il les laisse s'organiser. Si un bénévole a un empêchement, il s'arrange avec les autres pour échanger sa permanence :

[Volontaire pour la sécurité, Y2, 3 mai 2007] « C'est comme une mission (任务 *rènwù*), il n'y a pas de sentiment particulier. Moi, je n'aime pas vraiment assurer le bénévolat mais mon mari veut bien le faire (愿意 *yuànyì*), donc il me remplace. Moi, je trouve quand même que c'est comme aller au travail (上班 *shàngbān*). »

En revanche, une personne faisant preuve d'absentéisme trop marqué serait critiquée :

[Observation, comité de résidents, Y1, 1^{er} mai 2007] Le 1^{er} mai, Fête du travail, est un jour de congé. La responsable de l'animation, sortie faire un tour de surveillance, revient affolée : « Aucun volontaire pour la sécurité n'est là ! » La secrétaire du Parti n'est pas satisfaite. Elle téléphone immédiatement à un responsable d'immeuble membre du Parti et lui demande d'une voix pressante et anxieuse de régler le problème.

À Pékin, les volontaires pour la sécurité disaient ne pas être payés pour cette activité, ce qui entretient l'illusion d'une population active et mobilisée dans les affaires de l'État :

[Employé, comité de résidents, Y2, 5 avril 2007] « Ce sont nos volontaires (志愿者 *zhìyuànzhě*), ils ne gagnent pas d'argent et participent de leur plein gré (自愿 *zìyuàn*). »

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « On offre des petits cadeaux, mais le bénévolat n'a pas d'intérêt matériel. C'est symbolique, on les remercie pour leurs services. »

Le volontariat est gratuit. Dans quelques cas à Pékin, il est rémunéré en tant que second emploi des retraités : « ils peuvent gagner jusqu'à 1 000 yuans par mois »¹⁵⁰.

Théoriquement, les bénévoles sont chargés de la sécurité du quartier en surveillant les espaces publics à proximité des logements. Mais dans les pratiques, c'est davantage un moyen de développer des échanges de sociabilité. La plupart des volontaires pour la sécurité font autre chose que guetter et surveiller. De ce fait, leur présence quotidienne confirme une certaine soumission à cet ordre des choses tout en transformant le contenu de la mission de « volontaire » :

[Deux volontaires pour la sécurité, X, 12 mars 2008] « On n'est pas bénévoles pour la sécurité, en fait ce n'est pas ça. Par exemple, c'est utile si des gens ont besoin de demander leur chemin. On connaît très bien le quartier, on peut leur indiquer où aller. »

[Volontaire pour la sécurité, X, 10 juin 2008] « Dans ce quartier de centre-ville, en général, il n'y a pas de problème de sécurité. Donc il n'y a pas grand chose à faire en fait. »

[Volontaire pour la sécurité, X, 10 juin 2008] Elle surveille une à deux fois par semaine : « C'est pour la sécurité. Mais en réalité, ce que je fais, c'est indiquer aux visiteurs le chemin à suivre, regarder que tout se passe bien sur la route, etc. »

[Volontaire pour la sécurité, X, 26 mai 2008] « Il n'y a pas d'insécurité. On surveille qu'il n'y ait pas de voleurs, mais s'il y en avait un, on ne pourrait rien faire, juste prévenir la police. »

Le second type de volontaire de long terme est le volontaire-relais de l'habitat. Ces volontaires au rôle difficile à cerner, entre concierges, « délateurs »¹⁵¹ et indics, ont pour fonction de rapporter les problèmes de leur immeuble au comité de résidents. Ils constituent des intermédiaires de long terme, recrutés parmi les habitants stables et sans activité : idéalement, ils sont retraités, femmes au foyer, chômeurs. Ces volontaires ont un accès privilégié aux « coulisses » puisqu'ils sont eux-mêmes habitants des immeubles. La répartition spatiale des volontaires dans l'habitat est hiérarchisée en fonction des caractéristiques physiques de l'habitat¹⁵². Dans le quartier Y3, les bâtiments de dix-huit étages des années 1990 sont organisés avec des responsables (层长 *cēngzhǎng*) tous les deux étages¹⁵³.

En vue de l'accueil des Jeux Olympiques, ce dispositif a été institutionnalisé, renommé « comité des relais de l'habitat » (楼委会 *lóuwěihui*) pour lui donner davantage de visibilité :

[Directrice du comité de résidents, Y1, 28 avril 2007] « Le comité des relais de l'habitat est une décision du niveau supérieur. C'est un moyen de rendre service aux habitants (为居民服务 *wéi*

¹⁵⁰ Directrice du comité de résidents, Y3, 24 septembre 2007. De même, dans la partie résidentielle de l'université Tsinghua, des volontaires gagnaient « 700 yuans par mois pour compléter la retraite » et travailler 8 heures par jour : « Il faut juste toujours être dehors ». [Entretien, Tsinghua, 1^{er} octobre 2007]

¹⁵¹ « Le délateur est un individu qui fait semblant, devant les acteurs, d'être membre de leur équipe, qui est autorisé à se rendre dans les coulisses et à se procurer de l'information destructrice, et qui alors, ouvertement, trahit le spectacle au bénéfice du public ». Erving GOFFMAN. *La mise en scène de la vie quotidienne : 1...*, op. cit., p. 141.

¹⁵² Voir, dans le volume 2, l'annexe 11.D, p. 94.

¹⁵³ Employés du comité de résidents, Y3, 5 avril 2007.

jūmín fúwù). La plupart de ces volontaires-relais de l'habitat sont retraités et connaissent bien leur bâtiment et leurs voisins. Le responsable d'immeuble s'occupe du bon fonctionnement de la vie dans son immeuble. Aujourd'hui, il y a moins de disputes entre voisins mais il y a toujours des choses à régler, par exemple, si dans un appartement, quelqu'un décède... »

[Volontaire relais de l'habitat, Y1, 26 avril 2007] « Ici, le comité de relais de l'habitat vient d'être fondé. Il ne devrait pas y avoir de changement. Avant, il y avait déjà des responsables d'immeubles (楼门长 *lóuménzhǎng*) dans chaque bâtiment. [...] On s'occupe de régler les problèmes des gens ; si nous n'y arrivons pas, nous allons voir le comité de résidents ou le Bureau de rue. En général, on arrive essentiellement à gérer des petits problèmes. Les gros, c'est le comité de résidents. Si c'est un problème matériel, on appelle l'entreprise de gestion. Les responsables d'immeubles, fournissent des services aux habitants de façon bénévole. »

Dans une logique ressemblant aux cellules de l'encadrement par le bas dans la Tunisie de Ben Ali, les volontaires des quartiers d'habitat à Pékin confèrent une impression d'omniprésence et de regard totalitaire du pouvoir : contribuer au quadrillage de l'espace par un regard et une écoute localisés ; discipliner la population en diffusant les idées et les objectifs du moment¹⁵⁴. Dans les faits, la surveillance n'est pas du tout systématique, dépendant du degré d'implication des acteurs dans leur rôle : ce rôle est très assuré avec sérieux dans les quartiers de *danwei*, un peu plus superficiel dans les quartiers de *hutong* et il n'y a pas de volontaires dans les nouveaux quartiers. Néanmoins, les responsables-relais de l'habitat apparaissent, dans les quartiers anciens, comme les informateurs de première main du comité de résidents :

[Observation, comité de résidents, Y1, 10 avril 2007] Au début d'un de mes cours d'anglais, l'employé chargé de la sécurité a discrètement demandé à une résidente – responsable d'immeuble (楼长 *lóuzhǎng*) – de noter sur un papier les noms de famille des non-Pékinois (外地人 *wàidírén*) de son bâtiment. Elle connaissait par cœur leurs noms et leurs numéros d'appartement.

[Habitante, Y, 10 mai 2007] Elle ne sait pas spécialement à quoi le « responsable d'immeuble » (楼长 *lóuzhǎng*) sert précisément : « Il a la fonction de responsable d'immeuble mais ce ne sont pas les résidents qui l'ont choisi, c'est plutôt les employés du comité de résidents. Peut-être qu'il sert à les informer de la situation de notre immeuble et de nos habitants. »

[Habitante, X, 13 mai 2007] « Il y a un responsable de cour (院长 *yuànzhǎng*). Je ne sais pas ce qu'il gère car quand il y a un problème, les habitants vont directement au comité de résidents. »

Le rôle des volontaires-relais de l'habitat est proche du concierge d'immeuble parisien :

[Volontaire-relais de l'habitat, Y1, 26 avril 2007] Les voisins peuvent la contacter dans la journée pour tout problème, en frappant directement à sa porte ou en lui téléphonant. « Les gens qui ont un travail et qui ne sont pas là dans la journée ont moins de relation avec les volontaires du quartier et avec les comités de résidents. Mais ça n'empêche pas que tout le monde sait qui je suis. En général, ils ne dépassent pas 20 heures ou 21 heures le soir. »

De l'administration publique à l'administration para-publique jusqu'aux agents civils, l'étude des quartiers d'habitat permet de faire ressortir la configuration ramifiée des réseaux locaux de l'action publique.

¹⁵⁴ Béatrice HIBOU. *La force de l'obéissance...*, op. cit., p. 114-115.

Enfin, un dernier relais de long terme concerne la participation des habitants aux affaires du quartier : les représentants des résidents (居民代表 *jūmín dàibiǎo*) peuvent cumuler les rôles de volontaires-relais de l'habitat et de volontaires pour la sécurité. De par leur fonction de relais à la fois des habitants et des comités de résidents, leur rôle politique est plus important que celui des autres volontaires. Sollicités par les agents du comité de résidents pour donner leur avis, ils participent à des réunions pour débattre des affaires du quartier.

[Représentant des résidents, Z2, 24 juin 2008] « Les représentants des résidents ne sont pas forcément les mêmes personnes que les autres volontaires. Normalement, ils sont élus. » L'employée du comité de résidents : « Mais ils n'ont pas été élus dans ce *xiaoqu* ». L'homme précise : « Oui mais normalement, la règle est qu'il faut une élection ». Elle répond : « En général, les élections ne sont pas vraiment appliquées. »

[Représentant des résidents, X, 25 avril 2009] « On organise des rencontres avec les habitants et on écoute leurs remarques. Ensuite, on fait remonter les plaintes (反映 *fǎnyìng*) au comité de résidents. [...] En tant que retraité, je n'ai rien à faire de mes journées, c'est la raison pour laquelle je suis devenu représentant des résidents. Tous sont des personnes âgées. »

Les employés des comités de résidents organisent des assemblées bi-annuelles des représentants des résidents (居民代表大会 *jūmín dàibiǎo dàhuì*) pour « faire le bilan » (总结 *zǒngjiě*) des actions effectuées et des problèmes restant à traiter. Ils sont également les principaux électeurs lors des élections du comité de résidents tous les trois ans.

Ainsi, alors que les bénévoles de court terme peuvent avoir des trajectoires variées, les « volontaires » de long terme sont généralement des habitants de longue date dans le quartier qui participent du quadrillage affiné de l'espace. Les équipes de relais de l'habitat et de représentants des résidents sont les « équipes » (小组 *xiǎozǔ*) les plus importantes dans l'organisation du quartier par les comités de résidents. Elles sont comptabilisées dans les statistiques officielles¹⁵⁵. Il ne semble pas y avoir de différence de sexe, mais l'âge constitue une variable importante dans la composition sociale des bénévoles et volontaires. Les bénévoles ont des moyennes d'âge élevées, ce qui correspond à l'idée que « les personnes âgées et les retraités, eux, s'engagent avec plus d'intensité dans des rapports de voisinage »¹⁵⁶.

2) De la participation (in)volontaire des personnes : stratégies d'incitation au volontariat par les agents des comités de résidents

Les « brassards rouges » et autres volontaires constituent de véritables bastions de militants. Mais l'enquête révèle qu'aucun volontaire ne s'est engagé spontanément. Tous confirment : « le comité de résidents est allé nous chercher »¹⁵⁷. Sans être une forme de

¹⁵⁵ La *shequ* X2 compte 17 équipes de volontaires, 47 représentants des résidents et 159 volontaires-relais de l'habitat. Site du Bureau de rue de Shichahai : <http://www.schsq.com/> [consulté le 22 mars 2012].

¹⁵⁶ Ulf HANNERZ. *Explorer la ville...*, op. cit., p. 325.

¹⁵⁷ Exemple extrait de notes d'entretien prises le 22 septembre 2007.

clientélisme, les interactions entre les *neighbourhood-level bureaucrats* et les *street-level volunteers* à Pékin témoignent plutôt d'une logique de réciprocité autour du don. Dans ce système, les services rendus entre les personnes s'enchaînent sous forme de don et de contre-don. Dans ce jeu de réciprocités¹⁵⁸, les membres du comité activent une logique de cooptation discrète. La cooptation de résidents « volontaires » pour aider les comités de résidents constitue une partie du dispositif d'action publique et l'oriente dans une dimension panoptique (surveillance réciproque) et dans une dimension pratique (aide nécessaire), spécifiques au contexte chinois mais rappelant d'autres expériences :

« L'intégration des “administrés” comme acteurs agissants dans le champ d'investigation transforme la représentation de l'espace politique et administratif local d'une “courroie de transmission” en espace traversé de tensions où les fonctionnaires locaux doivent réconcilier les directives de l'État central avec les intérêts et stratégies des administrés. »¹⁵⁹

On aboutit en Chine à un maillage serré de la surveillance des espaces d'habitat grâce aux « équipes » qui relayent l'information depuis l'intérieur des ensembles de logements :

[Volontaires, Y, 1^{er} octobre 2007] « Le Bureau de rue est le niveau supérieur. Le comité de résidents organise les gens. Nous, on est les équipes. Voilà comment on se rapproche des citoyens, c'est une chaîne qui va chez les gens. Si on cherche quelqu'un, on le trouve très vite. »

Les agents du comité de résidents appuient leur action sur les volontaires recrutés au sein des habitants : pour cela, ils nomment des responsables en fonction des unités d'habitation. Ces bénévoles sont en général retraités. Les comités préfèrent choisir des personnes ayant du temps libre, plus disposées à s'occuper des problèmes quotidiens. Selon les témoignages d'habitant, la personne choisie pour effectuer cette mission est recrutée « parce qu'elle a des qualités pour ce qui touche à la vie du quartier »¹⁶⁰. Les employés du comité « choisissent les volontaires en fonction de leur personnalité »¹⁶¹. Il faut que ces personnes se montrent dévouées et exemplaires en public. Le comité entretient un réseau social très organisé : il sélectionne des résidents modèles, responsables à un niveau local, par exemple l'immeuble. Ces bénévoles, impliqués dans le quartier pour gérer les problèmes, sont aussi des relais d'information. Les employés des comités de résidents recherchent donc des personnes « conformes », sélectionnées politiquement :

[Allocataire du *dibao*, X, 18 avril 2007] Il est atteint d'une maladie grave : « Je ne fais pas ce travail bénévole, le comité de résidents ne m'utilise pas (不用我 *bù yòng wǒ*) parce que je m'étais opposé au gouvernement. Pendant trois ans, j'ai été placé sous surveillance (管制 *guǎnzhi*) par la police [...]. Je m'étais opposé au Parti. »

¹⁵⁸ Voir l'interprétation de la théorie du don de Marcel Mauss par Michel DE CERTEAU. *L'invention du quotidien : 1, Arts de faire*, p. 47.

¹⁵⁹ Jay ROWELL. *L'État totalitaire en action...*, *op. cit.*, p. 498.

¹⁶⁰ Habitante, Y, 25 avril 2007.

¹⁶¹ Volontaire-relais de l'habitat, X, 5 novembre 2008.

Le bénévolat n'est pas seulement conçu comme un « devoir moral », il est avant tout un « devoir social ». Les comités de résidents recherchent des « retraités dynamiques », c'est-à-dire motivés et en bonne forme physique. Ces bénévoles entretiennent le plus de relations avec le comité, notamment pour la participation aux loisirs. Ils relèvent de la catégorie du « retraité actif et sympathique », de la « personne infatigable »¹⁶² :

[Directrice adjointe du comité de résidents, Z1, 22 avril 2007] « Un retraité actif, c'est quelqu'un qui ne veut pas subir la retraite mais qui souhaite continuer à apprendre de nouvelles choses ou à enseigner. Nous recherchons beaucoup ce genre de personnes, nous en avons besoin (需要 *xūyào*). »

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « On les repère dans les activités de loisir qu'on organise, culturelles ou sportives. On voit que ces personnes sont dynamiques, qu'elles ont un sens des responsabilités (责任感 *zérèngǎn*), qu'elles sont prêtes à participer. »

Ainsi, le volontariat pour la sécurité nécessite d'être en bonne condition physique pour tenir le rythme de la surveillance en extérieur :

[Volontaire jardinier, Y1, 30 mars 2007] « Les vieux portent les brassards rouges pour la sécurité. Dans les immeubles, chaque personne surveille. S'il y a des personnes de l'extérieur, elles les interrogent. Moi, mes yeux ne sont pas bons. Avant, j'étais aussi membre des patrouilles de surveillance, mais je ne pouvais plus. Je ne vois plus clair, alors à quoi ça sert s'il y a un voleur et que je ne sais pas qui c'est ? Aujourd'hui je pratique juste le jardinage. »

L'engagement bénévole des brassards rouges ne se réduit pas à une volonté philanthropique. Les résidents sont-ils vraiment volontaires ?

[Volontaire pour la sécurité, X, 18 avril 2007] C'est l'une des personnes les moins satisfaites de la gestion du quartier. À l'origine, elle avait été présentée à son comité par une voisine : « Avant, je n'avais pas de *hukou* pékinois et je cherchais un moyen pour transformer mon *hukou* en *hukou* urbain. Je suis née à Pékin mais j'avais été envoyée à la campagne. Donc j'ai fait appel au comité de résidents pour qu'ils m'aident. J'ai accepté de devenir volontaire pour la sécurité. Quand j'ai obtenu mon *hukou*, je n'ai pas osé leur dire que j'arrêtais. »

[Volontaire pour la sécurité, X, 10 juin 2008] « Le comité de résidents connaît la situation de chaque habitant en fonction de l'âge et tout. Donc ils nous ont demandé de le faire dès notre retraite. Ce n'est pas obligatoire, on peut refuser. Mais en général, on n'a pas beaucoup d'occupation à la maison (白天都没事 *bái tiān dōu méi shì*) donc on ne refuse pas souvent. »

[Cinq volontaires pour la sécurité, X, 3 mai 2007] « Il n'y a rien à ressentir de particulier (没有什么感觉 *méi yǒu shénme gǎnjué*), on fait du bénévolat. Il n'y a rien à dire de plus. »

[Quatre volontaires pour la sécurité, X, 18 juin 2008] « Ce n'est pas vraiment du bénévolat. C'est un devoir (义务 *yìwù*). »

Les résidents n'ont pas tous choisi de leur plein gré de pratiquer le volontariat. Certains précisent même qu'ils ne l'apprécient pas. Le comité de résidents mobilise son capital social pour personnaliser sa relation avec les résidents. Le recrutement des bénévoles s'appuie sur leurs contacts de terrain. Les agents ciblent des retraités en arguant que le « temps libre » représente aux yeux de cette catégorie une perte de temps et une source d'oisiveté :

¹⁶² D'après l'expression de Jay ROWELL. *Le totalitarisme au concret...*, op. cit., p. 285.

[Deux employées, comité de résidents, Y1, 6 juin 2008] « Les volontaires et plus généralement les habitants âgés dans ce quartier n'ont rien d'autre à faire dans la journée que de se retrouver sur un banc après le repas, et rester ensemble. [...] Ce sont eux qui participent tous aux sorties collectives du comité de résidents. Ils ne sortent pas par eux-mêmes. »

Les stratégies de recrutement sont toujours sensiblement les mêmes. Les employés vont voir l'individu directement à son domicile, une manière d'influencer sa réponse¹⁶³. Ils commencent par le complimenter, en précisant qu'il est digne de confiance et qu'il les aiderait beaucoup en acceptant. Ils évoquent aussi le cas d'un résident âgé du même immeuble, qui a désormais des problèmes de santé. De nombreux volontaires avouent avoir été approchés ainsi, sous le regard des voisins :

[Volontaire pour la sécurité, Y, 25 avril 2007] « C'est le comité de résidents qui nous a demandé de faire ce travail, à la place de certains résidents trop vieux. Ils avaient plus de 70 ans et ne pouvaient plus le faire. Alors on ne peut pas refuser, par respect pour ces personnes. »

Dans ces conditions, des individus deviennent membres des patrouilles parce qu'ils sont gênés et ne peuvent pas refuser. Il existe dans le quartier une forme de respect, de civilité qui font partie des conventions sociales intégrées par les résidents de longue date dans le quartier. Ce sentiment d'appartenance au quartier, les relations développées avec les voisins, créent pour certains un sentiment d'obligation envers le comité de résidents. Être à la retraite et disposer de temps libre conduit alors à culpabiliser de ne pas participer :

[Volontaire pour la sécurité, Y, 10 mai 2007] « Je fais ce bénévolat une fois par semaine. Le comité de résidents est venu me demander si j'étais d'accord. [...] Deux membres du comité sont venus chez moi et m'ont expliqué que la femme du rez-de-chaussée avait un problème aux jambes. Elle ne pouvait plus assurer ses permanences, donc ils devaient recruter quelqu'un du même immeuble pour la remplacer. Dans ce cas, on a du mal à refuser. On se connaît tous entre résidents, donc je me sentirais trop gênée de refuser (不好意思 *bù hǎo yìsī*). »

[Volontaires pour la sécurité, X, 11 avril 2007] « Le comité de résidents vient directement te chercher et te demande si tu veux bien participer. En général, tu es obligé de dire oui, sinon ils ne sont pas contents. Après, ils vérifient que tu viens toutes les semaines. »

La dimension volontaire reste pleinement ambiguë : les enquêtes ont confirmé que les individus bénéficiant d'allocations par le biais du comité de résidents étaient « obligés » de se porter volontaires dans la vie du quartier, en contrepartie de l'aide sociale perçue¹⁶⁴. Certains membres des patrouilles de sécurité ne sont autres que des bénéficiaires du revenu minimum. Les familles en difficulté sont amenées à devoir effectuer un certain nombre d'heures de « travail communautaire » en fonction des services rendus. Dans un quartier de type X, une

¹⁶³ Sur les formes anodines, quotidiennes et subtiles de manipulation, on peut lire Robert Vincent JOULE, Jean-Léon BEAUVOIS. *Petit traité de manipulation à l'égard des honnêtes gens*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2004.

¹⁶⁴ Les bénéficiaires du *dibao* sont souvent dans les ruelles, munis de leurs brassards rouges.

personne touchant le *dibao* doit fournir de 40 à 80 heures de « travail communautaire » (社区工作 *shèqū gōngzuò*) par mois¹⁶⁵.

Les agents locaux estiment important que les résidents ne se laissent pas entretenir par l'État, et qu'en échange, ils offrent leur aide pour la vie du quartier : « il est normal que certains résidents fassent du travail supplémentaire pour la *shequ*, c'est une éducation morale aussi, une hygiène de société »¹⁶⁶. Les comités de résidents doivent s'assurer que les bénéficiaires du revenu minimum urbain ne sont pas des oisifs qui « mangent l'argent de l'État sans rien faire »¹⁶⁷. Cette surveillance des pauvres afin de déterminer s'ils sont « honnêtes » ou « profiteurs » n'est pas propre à la Chine¹⁶⁸. Recevoir une aide sociale n'est pas gratuit et implique, en retour, une forme dérivée de « mise au travail » politique et sociale dans le quartier. L'État chinois cherche à s'assurer que l'aide sociale ne favorise pas l'oisiveté. Cette forme implicitement « forcée » de bénévolat ressemble à ce que Pierre Rosanvallon a nommé les « obligations positives »¹⁶⁹, où le bénéficiaire est placé dans une situation de réciprocité : « Bien qu'il puisse être en situation difficile, voire même en grande détresse, le sujet de l'action sociale est considéré comme une personne autonome responsable, capable de prendre des engagements et de les honorer »¹⁷⁰.

Les frontières entre l'action administrative et la sphère privée sont brouillées en Chine. La cooptation se combine à d'autres motivations qui rendent le dispositif acceptable :

[Responsable d'immeuble, Y1, 27 avril 2007] « Tout les responsables-relais de l'habitat élisent trois responsables d'immeuble (楼长 *lóuzhǎng*) dans les locaux du comité de résidents. Ensuite, on demande aux résidents s'ils acceptent ce choix. [...] Bien sûr qu'ils approuvent. Comment pourraient-ils ne pas être d'accord ? On a quelqu'un qui se dévoue sans salaire pour leur fournir des services, qui accepte de prendre sur son temps libre. Forcément, ça les arrange tous. »

3) Les motivations de l'engagement : une politique de la présence

Le fait de placer des volontaires dans les quartiers suggère une politique « de la présence », caractérisant l'importance d'« être là », sans pour autant que cette présence implique une mission particulière. Dans ce système de réciprocités, l'échange de services se révèle d'autant plus acceptable pour certains volontaires qu'il existe des motivations supplémentaires à leur engagement sur le long terme. L'analyse de ces motivations révèle le

¹⁶⁵ Employés du comité de résidents, X, 3 avril 2007.

¹⁶⁶ Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 25 avril 2007.

¹⁶⁷ D'après plusieurs entretiens dans les bureaux des comités de résidents, X, mars-mai 2007.

¹⁶⁸ Voir « L'expérience des ateliers de charité », « La révolution discrète du RMI » et « Le débat américain sur le *workfare* » dans Pierre ROSANVALLON. *La nouvelle question sociale : repenser l'État-providence*. Paris : Seuil, 1995, p. 139-143, 167-176.

¹⁶⁹ Voir « Les obligations positives » dans *Ibid.*, p. 178-181.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 179-180.

caractère pluriel et complexe de la relation entre les agents du comité et les habitants. Certains habitants étaient vraiment « volontaires » (自願 *zìyuàn*) pour cette mission : « J'étais d'accord, je voulais bien le faire (我願意干 *wǒ yuànyì gàn*) »¹⁷¹. Les motivations plus profondes de l'engagement bénévole se comprennent dans des projets de vie.

Les brigades de la sécurité sont tout d'abord motivées par le sentiment « rassurant » d'apporter une garantie sécuritaire supplémentaire complétant celle des agents chargés de maintenir l'ordre dans les espaces publics. La ville chinoise est perçue comme « dangereuse » et risquée : les biens des personnes ne sont pas souvent assurés contre les vols et les dégradations. De ce fait, tout ajout de surveillance est souvent considéré comme bienvenu. La présence des « brassards rouges » symbolise le maintien de l'ordre public dans les quartiers. La raison dominante invoquée par les bénévoles est l'insécurité des espaces publics dans les villes chinoises et le besoin d'une surveillance complémentaire à celle de la police, dans les espaces de proximité. Tous les quartiers sont considérés comme potentiellement à risque, même si le degré d'insécurité varie dans les discours. La rumeur fonctionne comme facteur de mobilisation efficace :

[Volontaire, X, 6 avril 2007] « Bien sûr qu'il y a des problèmes de sécurité dans le quartier, des vols, des arnaques. Tu vois dans la ruelle juste derrière, un homme s'est fait tuer ! »

[Habitante, Y, 31 mars 2007] « Bien sûr qu'il y a des problèmes de sécurité... Enfin pas dans notre immeuble, mais dans celui d'à côté, par exemple, il y a eu des cambriolages. »

[Volontaire, Y, 9 avril 2007] « C'est très important que des habitants surveillent les espaces d'habitat pour veiller à ce que les bicyclettes ne se fassent pas voler. »

[Volontaire pour la sécurité, X, 22 septembre 2007] « Cela permet de garantir que les voitures et les vélos ne se fassent pas voler. »

[Volontaire pour la sécurité, Y, 5 avril 2007] « Ce travail bénévole est très important et nécessaire pour la vie des gens ; c'est une garantie de sécurité et d'ordre. »

[Volontaire pour la sécurité, Y, 10 mai 2007] « Il y a déjà la police pour la sécurité. Le brassard rouge est une prévention pratique contre les voleurs. C'est un moyen de les dissuader. »

Sous ce discours, les volontaires justifient surtout l'utilité sociale de leur présence. Dans les faits, tout le monde reconnaît que les rues de Pékin sont peu dangereuses : « ici, il n'y a pas de problèmes de sécurité, encore moins que dans les *xiaoqu* »¹⁷² sont des remarques aussi fréquentes que celles sur l'insécurité. Certains résidents de Pékin sont cependant convaincus de la nécessité de renforcer la protection du quartier, pourtant déjà assurée par la police locale. Dans les quartiers récents, les sociétés de gardiennage viennent compléter la surveillance exercée par les policiers. Les anciens quartiers maintiennent les patrouilles de sécurité, parfois sur une demande émanant des résidents eux-mêmes.

¹⁷¹ Volontaire pour la sécurité, X, 28 mai 2008.

¹⁷² Deux volontaires, X, 9 avril 2007.

La motivation des volontaires relève en grande partie des variations générationnelles et géographiques des imaginaires autour du temps libre. Dans les quartiers anciens, les volontaires – en particulier les brigades de sécurité et les relais de l'habitat – sont sur-représentés. Ce mode de sociabilité représente l'une des quelques activités d'occupation des catégories populaires chinoises, qui semblent, volontairement ou non, « privées » des nouveaux loisirs urbains et qui se contentent donc de participer à la vie du quartier, en particulier dans des quartiers ouvriers¹⁷³. Par contre, dans les nouveaux quartiers, les agents des comités ont du mal à justifier la mise à contribution des volontaires pour la sécurité :

[Deux volontaires pour la sécurité, Z2, 24 juin 2008] « Tout ça est de l'apparence (形式 *xìngshì*). Normalement, cette action doit se renouveler tous les jours. Mais voilà comment cela se passera. Le 1^{er} jour, nous sommes 20. Le 2^e jour, il n'y en aura plus que 16, le 3^e encore moins, etc. Ce sera certainement ainsi. Au final, plus personne ne s'y intéressera (谁都不管 *shéi dōu bù guǎn*). »

Une analyse territoriale des motivations ne suffit pas car le volontariat actualise surtout les styles de vie des personnes âgées. Une grande partie des retraités chinois ont besoin de rester actifs, de passer du temps à l'extérieur pour « exercer leur corps » (锻炼身体 *duànliàn shēntǐ*). Leur motivation s'attache à une « participation corporelle » pour raisons de santé et de loisirs¹⁷⁴.

Plus généralement, le volontariat permet aux personnes âgées de continuer à se rendre utiles. Ce sentiment d'utilité confère un « sens d'elles-mêmes »¹⁷⁵, pour citer Alf Lüdtke. Comme l'a expliqué Jean-Claude Kaufmann, le rythme des activités quotidiennes joue un rôle important dans les modes de vie des retraités face au « vide » d'un temps « trop » libre : « En d'autres termes, le problème vient de l'absence d'un cadre poussant à l'action (d'un cadre mental créant la motivation ou d'un cadre physique structurant les automatismes) : le temps trop libre devient vide, et le rythme sans contrainte devient mou »¹⁷⁶.

[Volontaire, 60 ans, X, 22 septembre 2007] « Nous faisons cette activité parce qu'à partir de 60 ans, on n'a plus rien à faire. Ça permet de passer le temps. »

[Volontaire-relais de l'habitat, Y1, 27 avril 2007] « Je suis volontaire depuis environ dix ans, depuis ma retraite. Avant, je n'étais pas concernée. Je travaillais. Je n'avais pas le temps. »

¹⁷³ « On investit les lieux les plus proches (la famille, le quartier) parce que l'on est exclu des réseaux sociaux les plus désirables. L'appropriation de leur territoire par les individus dissimule une appropriation à leur territoire et une expropriation de tous les autres. Propriétaires forcés de la seule richesse qui leur soit accessible, ils mènent, certes, une vie privée, mais privée de beaucoup de choses. On est ici en présence d'un privatisme défensif et rétracté, qui constitue une caractéristique traditionnelle des classes populaires ». Olivier SCHWARTZ. *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*. Paris : PUF, 1996, p. 20.

¹⁷⁴ La fin du système de protection sociale a renforcé l'attention à la santé psycho-somatique : entretenir régulièrement son corps dans une activité en extérieur permet aux personnes âgées d'éviter de tomber malade.

¹⁷⁵ Alf LÜDTKE. La domination au quotidien : « sens de soi » et individualité des travailleurs avant et après 1933 en Allemagne. *Politix*, n°13, premier trimestre 1991, p. 68-78.

¹⁷⁶ Jean-Claude KAUFMANN. *Le cœur à l'ouvrage : théorie de l'action ménagère*. 2^e édition. Paris : Pocket, 2011, p. 115.

[Volontaire pour la sécurité, X, 10 juin 2008] « Je fais des permanences depuis longtemps, bien avant les Jeux Olympiques. Parce que quand on est retraité, on n'a rien à faire. »

[Quatre volontaires pour la sécurité, 70 ans environ, X, 5 novembre 2008] « Ça fait dix ans qu'on est bénévole. [...] On aime le faire parce qu'on est retraité, on n'a rien à faire dans la journée [...]. Et c'est un moyen de faire de l'exercice. »

[Couple de retraités volontaires, Y, 17 avril 2009] « On n'a rien à faire dans la journée (没事 *méi shì*), on est retraités. »

[Volontaires pour la sécurité, X, 26 avril 2009] « Les volontaires, ce sont les gens qui ont du temps, les retraités, qui acceptent de le faire. »

Les dimensions individuelles et collectives des motivations sont intrinsèquement entrelacées et la notion de « sens de soi » ou de « conscience au quotidien » permet de dépasser les oppositions binaires¹⁷⁷ ainsi que la thèse d'une surveillance panoptique. On pourrait supposer que les membres du Parti aient davantage de dispositions à se porter volontaires et à s'impliquer dans le quartier :

[Volontaires pour la sécurité, X, 18 juin 2008] « En général, on est toutes retraitées ». Une autre personne ajoute : « On est tous membres du Parti communiste... Enfin en majorité. »

Pourtant, hors des quartiers du centre, l'enquête ne fait pas apparaître une spécificité des membres du Parti communiste dans l'engagement comme volontaire. Aussi, il faudra utiliser avec prudence le terme d'« activiste » : l'engagement redéfinit en fait l'activisme tel qu'il se pratiquait dans les premiers temps de la Chine communiste au profit d'un engagement social ou humanitaire plus comparable à celui des personnes âgées dans les pays développés¹⁷⁸. De nombreux volontaires sont aujourd'hui motivés par le besoin de se rendre utiles pour la collectivité. L'attachement au quartier les conduit à pratiquer le bénévolat en vue de développer leurs liens sociaux et de favoriser la rencontre avec des voisins. Les patrouilles de sécurité, formées de personnes âgées, ont une motivation au-delà du contrôle social : ces résidents de longue date ont du temps libre et des compétences locales.

Le bénévolat est en grande partie motivé par la volonté morale de faire une bonne action. Les motivations de l'engagement bénévole sont donc moins fondées politiquement que par le passé. Elles comportent des facteurs psychologiques et sociaux. Le bénévolat constitue une source anodine mais non négligeable de prestige pour certains individus, qui se sentent valorisés dans leur quartier. L'impression de détenir une responsabilité participe de l'intégration de ces habitants, notamment les retraités. Les responsables-relais de bâtiments

¹⁷⁷ « La conscience de soi ne vise pas seulement les ruptures ou les points faibles de l'influence des dominants. Elle insiste sur un élément intérieur et aussi personnel de l'individualité qui permet de s'approprier, dans la pratique, des exigences "d'en haut ou de l'extérieur" et qui, en même temps, s'y soustrait. La conscience de soi permet de faire une première esquisse des orientations et des besoins individuels, difficiles à percevoir pour un tiers ». Alf LÜDTKE. La domination au quotidien : « sens de soi » et individualité des travailleurs avant et après 1933 en Allemagne. *Politix*, n°13, premier trimestre 1991, p. 76-77.

¹⁷⁸ Voir aussi Lionel PROUTEAU, François-Charles WOLFF. Vieillesse et participation associative In Marie-Ève JOËL, Jérôme WITTNER dir. *Économie du vieillissement*. Paris : L'Harmattan, 2005, p. 359-376.

bénéficient d'un statut social dans le quartier. De même, le brassard rouge des patrouilles de sécurité, élément symbolique fort, participe de la fierté de certains à exercer cette mission¹⁷⁹. Ces individus apprécient le bénévolat parce qu'il leur confère une position reconnue dans le quartier, ainsi que l'acquisition d'un sens de la responsabilité. Leurs motivations relèvent moins de l'idéologie que de l'accomplissement de soi¹⁸⁰ :

[Volontaire pour la sécurité, X, 10 juin 2008] « J'avoue que ça rend parfois très contents (开心 *kāixīn*), et parfois on est même plusieurs à bavarder ensemble, oui ça nous rend contents. »

[Ancienne volontaire pour la sécurité, X, 28 octobre 2008] Elle est fière de soutenir le comité de résidents par le bénévolat et du « bonheur » (幸福 *xìngfú*) qu'il lui apporte sur le plan des services aux habitants (为老百姓服务 *wéi lǎobǎixìng fúwù*). »

[Volontaire pour la sécurité, X, 10 juin 2008] « Je suis de permanence tous les mardis matin de 9 heures à 10 heures 30. [...] On s'habitue... Il y a un sentiment de responsabilité, par rapport aux gens... surtout des gens qui ne sont pas d'ici et qui font des problèmes. »

Pour certains, plus rares, des raisons religieuses ou superstitieuses motivent le volontariat :

[Volontaire pour la sécurité âgé de 46 ans, X, 6 avril 2007] Il est moins âgé que la plupart des bénévoles rencontrés mais est retraité. Quand il travaillait, il le faisait durant son temps libre. Sa motivation est issue de ses convictions religieuses : il est bouddhiste.

Les motivations multiples des volontaires participent de la construction de l'action publique. En tant que réseau d'échange de savoirs mais aussi de savoir-faire, le dispositif de volontariat contribue à modifier les pratiques des agents des comités de résidents. De ce fait, si le dispositif semble aller « naturellement » du haut vers le bas en symbolisant le pouvoir totalitaire, il est surtout, à chaque niveau d'action, pris à parti par des individus qui combinent ce qu'ils doivent faire avec leurs capacités concrètes. En retour, de par leur « engagement distancié »¹⁸¹, les volontaires influencent l'action du comité de résidents. Ce type de volontariat constitue non seulement une source de soutien pour ce dernier, mais aussi de conseils et de critiques à propos des affaires du quartier. Par leur expérience de long terme, ces bénévoles ont une connaissance approfondie des questions et problèmes locaux. Les volontaires-relais de l'habitat disposent d'une capacité à faire pression sur le comité : les employés leur accordent une écoute attentive. Les suggestions, besoins et revendications émises par ces bénévoles sont prises en compte sérieusement. Leurs conseils et leur

¹⁷⁹ Une habitante de 80 ans qui était volontaire pour la sécurité de son comité de résidents dans les années 1990 a reçu des récompenses pour son engagement (plaques et attestations rouges certifiant de la qualité des services rendus), ce qui renforce sa fierté. [Entretien, Z1, 14 avril 2007]

¹⁸⁰ Je m'approprie dans un sens particulier l'expression lue dans Michèle LAMONT. *La morale et l'argent : les valeurs des cadres aux États-Unis et en France*. Paris : Métailié, 1995, p. 119.

¹⁸¹ « Il suppose [...] l'établissement d'un écart d'avec les rôles créés ordinairement dans le fonctionnement des groupements ». Jacques ION. Interventions sociales, engagements bénévoles et mobilisation des expériences personnelles In Jacques ION, Mchel PERONI dir. *Engagement public et exposition de la personne*. La Tour d'Aigues : L'Aube, 1997, p. 83.

connaissance plus intime des habitants permettent une résolution plus efficace des problèmes. En cela, la gestion locale faisant intervenir une partie des résidents constitue une facilité logistique supplémentaire. L'identité sociale des personnes n'est pas figée et le statut de volontaire ne signifie pas nécessairement la soumission : « En d'autres termes, la ville est un milieu dans lequel il y a plusieurs manières de se faire connaître aux yeux des autres et dans lequel un grand nombre de manipulations de l'information de coulisses sont possibles »¹⁸².

II. Les ambitions d'une biopolitique de la douceur : une administration « qui gère les gens »

La professionnalisation des comités de résidents s'oriente vers une réinvention de l'exécution des politiques publiques, notamment en matière d'aide sociale et de services personnalisés. Agents aux missions diverses, les comités de résidents sont des « personnages de réserve », selon l'expression de Goffman caractérisant les garants – même faiblement payés – d'un ordre social¹⁸³. Ces « agents ordinaires du contrôle de l'ordre public »¹⁸⁴ dans chaque quartier d'habitat sont chargés de maintenir les lieux publics en état de fonctionner.

A - Normalisation : les normes officielles à l'épreuve du savoir local

« En un sens, le pouvoir de normalisation contraint à l'homogénéité ; mais il individualise en permettant de mesurer les écarts, de déterminer les niveaux, de fixer les spécialités et de rendre les différences utiles en les ajustant les uns aux autres »¹⁸⁵.

1) Une interface d'information entre administrateurs et administrés

La notion d'ordre public urbain est ambivalente et multiforme : « Les images de la ville, les visions, les symboles, l'imaginaire, sont mobilisés dans toutes leurs formes pour à la fois masquer les conflits, la violence, les processus d'exclusion et recréer les représentations communes, des envies de vivre ensemble, des solidarités »¹⁸⁶. Le quartier d'habitat en Chine est un lieu de propagande : hormis pour la publicité et les petites annonces, les messages publics personnels sont presque inexistants. Les pouvoirs publics détiennent le monopole des

¹⁸² Ulf HANNERZ. *Explorer la ville...*, *op. cit.*, p. 290.

¹⁸³ « Quelle que soit l'origine de leur salaire, ces “personnages de réserve” ont une fonction assise qui assure le maintien d'un ordre social ». Ervin GOFFMAN. *La mise en scène de la vie quotidienne : 2...*, *op. cit.*, p. 288.

¹⁸⁴ Michel PERONI. Les normes sociales : cognitives ou morales ? In Philippe FRITSCH dir. *L'activité sociale normative...*, *op. cit.*, p. 54.

¹⁸⁵ Michel FOUCAULT. *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Paris : Gallimard, 1976, p. 216.

¹⁸⁶ Patrick LE GALÈS. *Le retour des villes européennes : sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*. Paris : Presses de Sciences Po, 2003, p. 316.

messages légitimes. Les banderoles arborant des slogans en référence au régime sont des éléments structurants du paysage urbain. Ces messages sont un élément de la normalisation en inscrivant spatialement les codes et références normatives du « bon citoyen ». Marie-Laure Geoffray identifie un phénomène similaire à Cuba, où les murs propagent par voie d'affichage l'idéologie « révolutionnaire » du régime¹⁸⁷. En Chine, l'inscription spatiale des normes officielles dans les espaces publics est principalement effectuée par les comités de résidents.

Les banderoles, premier type de support, sont rouges comme la couleur du drapeau, vertes – associées à des messages sur l'environnement – ou jaunes – l'autre couleur du drapeau. Leur taille ainsi que celle des caractères imprimés donnent à voir aux passants un slogan important, portant sur la civilité, la protection de l'environnement ou la sécurité. D'autres thématiques apparaissent lors de moments politiques, comme les Congrès du PCC ou l'accueil des Jeux Olympiques. Les banderoles citaient abondamment le slogan « Chine harmonieuse, Pékin cérémonieux » (和谐中国, 礼仪北京)¹⁸⁸.



Illustration 49 : Banderole d'interdiction de fumer dans les lieux publics (J. Audin, Y, mai 2009)



Illustration 50 : « Chacun doit maintenir la propreté de l'environnement » (G. Laisne, X, avril 2009)



Illustration 51 : « Cour résidentielle harmonieuse » (J. Audin, X, mai 2008)

Des plaques dorées ou métallisées apposées durablement sur les murs des quartiers d'habitat ont une fonction de « récompense » pour un bon comportement, ou de marque de distinction liée à la politique de civilisation de l'État. Le long des rives du lac Houhai, une plaque dorée indique que les « habitants sont respectueux et civilisés » (文明居民区 *wénmíng jūmín qū*)¹⁸⁹. Ce type de récompense, tant méritoire et symbolique que normalisante, se trouve également sur les logements des quartiers ouvriers datant des années 1970-1980¹⁹⁰.

On ne trouve pas ces plaques dans les nouvelles résidences, probablement parce que la population est présumée être déjà sensibilisée aux « bonnes manières ». Les plaques de bon comportement reflètent la politique de civilisation normalisant les comportements sur les plans de l'hygiène et de la sécurité. Les habitants des quartiers anciens doivent entretenir les

¹⁸⁷ Marie-Laure GEOFFRAY. *Culture, politique et contestation à Cuba. op. cit.*, p. 185.

¹⁸⁸ [Banderole, X, 11 mai 2008]

¹⁸⁹ Observation, X, 15 avril 2007.

¹⁹⁰ Il s'agit du quartier Y de l'enquête.

parties communes, ne pas se disputer avec leurs voisins, maintenir le calme et l'ordre. Elles visent à ordonner l'image de l'espace public urbain en lui conférant une apparence de civilité.

D'autres messages, plus ordinaires, destinés à la population sont les notices sur papier imprimé affichées sur les portes des maisons et immeubles, les panneaux d'affichage ou les murs :

[Notice, X, 16 avril 2007] Sur une porte de maison peuplée par plusieurs familles, le comité de résidents demande de respecter l'environnement et l'embellissement en vue des Jeux. Il aborde le problème des déchets ménagers en déterminant des horaires de sortie des ordures.

[Notice, Z1, 17 avril 2007] Les habitants peuvent aller chercher gratuitement un « pack de contraception » au bureau du comité de résidents.

[Notice, X, 23 octobre 2010] Les soins contre la grippe – vaccin – seront gratuits pour les personnes de plus de 60 ans et à moitié prix pour les jeunes enfants.

[Notice, X, 7 juin 2008] On peut s'inscrire pour une demande de logement à loyer modéré (廉租房 *liánzūfáng*) avant le 15 juin. Il faut déclarer le nom, le statut familial, le revenu mensuel, la valeur du patrimoine immobilier et de la voiture possédée et les autres formes d'épargne.

L'attribution de toute forme d'aide sociale repose sur une forme de surveillance collective – héritée de l'époque socialiste – fondée sur les connaissances de voisinage : « Si la situation réelle ne correspond pas à la situation déclarée, veuillez avertir les services du logement du Bureau de rue avant le 15 juin »¹⁹¹.

Un autre support est le tableau noir, sur lequel sont rédigés des messages à la craie ou peints. Ils diffusent des informations ponctuelles et des slogans :

[Tableau noir, X, 16 avril 2007] « Chacun doit agir pour améliorer la propreté de l'environnement » (人人动手, 清活环境), « La communauté de quartier est mon foyer, sa construction dépend de nous tous » (社区是我家, 建设靠大家).

[Message de la police locale (派出所 *pàichūsuǒ*), X, 25 septembre 2007] « Aujourd'hui, la police a remarqué que vos portes d'entrée de maison à cour et vos fenêtres n'avaient pas été fermées. En vue de protéger la sécurité de votre personne ainsi que de vos biens, nous vous demandons de bien vouloir fermer et de verrouiller vos portes et fenêtres. »¹⁹²

Sur d'autres panneaux, le numéro de téléphone de la police (110) et les coordonnées de la station locale sont affichés. Des notices de long terme visent à prévenir des risques. Dans les *hutong*, les risques d'incendie sont élevés à cause du chauffage au charbon :

[Notice, X, 16 avril 2007] « Il faut être attentif (注意 *zhùyì*) car cet hiver, le climat est sec et il y a des risques d'incendie. La notice rappelle les contacts du comité de résidents du quartier X2, de la station de police locale et de la brigade anti-incendie. »

¹⁹¹ En chinois : « 如公示情况与实际不符, 请在15日内向街道 (乡镇) 住房保障管理部门举报 »

¹⁹² En chinois : « 今天民警巡逻中发现您的院门及门窗没关, 为了保护您的人身及财产安全, 请您随手把门窗及院门关好, 锁好 »

Mais ces affiches sont peu lues : « depuis le temps, on les connaît par cœur, on ne prend même plus le temps de les lire. [...] De toute façon, les consignes de sécurité, la plupart des gens les respectent », disent les habitants¹⁹³.

Non seulement les comités de résidents sont responsables de l'inscription spatiale des normes officielles, mais ils constituent une interface d'information essentielle au contrôle social. Ces agents de contrôle détiennent des formes de savoir sur les « apparences normales » d'un ordre public localisé¹⁹⁴. La ressource principale des agents des comités de résidents, hybrides entre représentants de l'administration et des habitants, ressemblant aux « institutions périphériques » de RDA, est l'information qu'ils centralisent des deux côtés à la fois :

« [Elles] font remonter des informations ou des demandes vers le centre, contribuant ainsi à modifier ou au contraire à confirmer les représentations des acteurs centraux sur la solidité de la politique publique. En analysant les flux d'information entre le centre et la périphérie, la manière dont ils sont mis en forme, et la capacité de certains acteurs à contrôler l'accès aux informations, nous essayerons de montrer que la discipline des “dominés” ne va jamais totalement de soi, et que les intérêts des agents insérés dans un espace politique et administratif local peuvent contribuer à des distorsions, réinterprétations, déplacements et effets pervers. »¹⁹⁵

Le comité de résidents diffuse l'information officielle du haut vers le bas. Les employés sont chargés de tenir les habitants du quartier informés des décisions officielles : nouveaux règlements, convocation à des réunions, annonce de recensement, ouverture des inscriptions à la crèche ou à l'aide sociale, offres d'emploi proposées par les entreprises des environs, ouverture d'un nouveau magasin, etc. Le comité de résidents informe aussi la population des événements locaux propres au quartier, faisant connaître ses activités et en profitant pour dynamiser la vie culturelle et sportive locale : propositions d'inscription à des formations ou des sorties en ville. Enfin, le secrétaire du Parti, assure la promotion du Parti communiste dans le cadre de la politique de « construction du parti » (党建 *dǎngjiàn*)¹⁹⁶.

L'ensemble du personnel assure la diffusion de l'information par la pose de petites annonces (通知 *tōngzhī*) dans les endroits stratégiques du quartier, sur les murs et les portes d'entrée des logements. Dans les ruelles, le collage s'effectue à l'entrée des portes ou à même le mur. Dans les quartiers d'immeubles, les informations les plus importantes destinées à l'ensemble des résidents sont généralement affichées sur des panneaux vitrés dans les parties communes, les espaces vert, ou encore sur les portes d'entrée des bâtiments. Si l'affichage

¹⁹³ Habitant de 61 ans, retraité, Y, 26 mars 2007.

¹⁹⁴ Michel PERONI. Les normes sociales : cognitives ou morales ? In Philippe FRITSCH dir. *L'activité sociale normative...*, op. cit., p. 54.

¹⁹⁵ Jay ROWELL. *Le totalitarisme au concret...*, op. cit., p. 15.

¹⁹⁶ Dans le quartier de type X, un centre dédié à la « construction du parti » a ouvert en 2011, promouvant « l'amour du Parti, le développement de l'esprit du Parti ». [Photo, Dépit/Proust, X, août 2012]

public est la méthode la plus fréquemment utilisée, les membres ont aussi recours au téléphone pour faire connaître certaines nouvelles à leurs réseaux de connaissances.

Mais le comité de résidents rapporte également l'information du bas vers le haut en diffusant l'information populaire et le savoir profane vers les administrations. Grâce à leur implantation au niveau le plus local, les agents cherchent à se tenir au courant des faits et gestes de la population dont ils sont responsables, notamment de populations ciblées : femmes en âge de procréer et jeunes mariées, résidents non détenteurs de *hukou* urbain, chômeurs, etc.

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « C'est très différent des gens âgés des comités de l'ancienne époque. Ils comptaient à peu près. Maintenant, c'est spécialisé en fonction des sexes, des âges, etc. On utilise un ordinateur et les statistiques sont actualisées tous les mois. On connaît les dates d'anniversaire chaque jour. On sait aussi qui a des problèmes de tension, de santé. [...] On fait des enquêtes. [...] On se sépare en fonction des zones géographiques à visiter. [...] On téléphone chez les habitants. [...] Parfois, ils ne veulent pas répondre. On n'est pas du tout forts sur l'autorité comme la police, on ne peut pas imposer (强求 *qiǎngqiú*). »

[Directrice adjointe, comité de résidents, Y1, 23 octobre 2008] « Une partie du travail du comité de résidents se fait par ordinateur. Par exemple, pour le recensement de la population, cela passe par un logiciel qui tient à jour toutes les différentes informations sur les personnes. »

Cet objectif de connaissance de la situation précise du quartier reflète les ambitions de la biopolitique chinoise. Le comité de résidents est une source d'information indispensable à travers le recensement de l'état civil au niveau du lieu de résidence. Toute présentation officielle d'un quartier commence par les statistiques de population, déclinées en nombre de foyers, nombre de femmes pour contrôler les naissances, nombre d'habitants de long terme pour contrôler la migration, nombre de plus de 60 ans pour cibler les personnes âgées. Le comité de résidents du quartier X2 illustre cette « volonté de savoir » :

« La communauté de quartier X2 fait partie des quartiers anciens de Pékin dans le nord de Shichahai. [...] Son aire de responsabilité est de 0,225 kilomètres carrés. [...] La zone couverte comprend cinq bâtiments d'immeubles et 2 600 pièces dans des maisons sans étage. La population recensée s'élève à 2 084 foyers, soit 6 266 personnes, dont 1 223 foyers de résidents de long terme, soit 4 093 personnes. On compte également 7 minorités, soit 318 personnes, dont principalement des Hui, Man et Song. [...] La zone compte 1 082 personnes de plus de 60 ans, qui représentent 19,7 % de la population recensée. Il y a 796 personnes de plus de 65 ans, 206 personnes de plus de 80 ans. Il y a 807 habitants de long terme de plus de 60 ans, dont 20 personnes âgées allocataires du *dibao*, 12 personnes âgées vivant seules, 2 personnes sans descendance, 97 personnes touchant une allocation vieillesse. On compte 89 personnes au chômage, 58 personnes en réemploi, 334 personnes dont la retraite est gérée par la *shequ*, 111 personnes touchant le *dibao*, 3 foyers soit 8 personnes à de bas revenus. Il y a 141 handicapés dont 23 touchent le *dibao*, 9 touchent l'aide municipale aux personnes en difficulté et 8 touchent l'allocation aux handicapés. [...] La population migrante est de 619 personnes. »¹⁹⁷

Les populations « cibles » sont les personnes âgées – ce qui confirme l'attention croissante pour les problèmes issus du vieillissement de la population – les femmes en âge de procréer dans le cadre du contrôle des naissances, les migrants temporairement installés, ainsi

¹⁹⁷ Présentation sur le site du Bureau de rue de Shichahai : <http://www.schsq.com/> [consulté le 22 mars 2012]. voir aussi, dans le volume 2, l'annexe n°11.B, p. 91.

que les *urbains* en difficulté – chômeurs, pauvres, malades et handicapés. En cela, la communauté de quartier est devenue une antenne de base du recensement administratif en vue de cerner le profil social d'un quartier et ses populations « à risque ».

Dans la pratique, le recensement de la population constitue une mission difficile car elle nécessite d'effectuer du porte-à-porte ou de joindre les habitants chez eux par téléphone et de leur demander un ensemble de renseignements particulièrement précis, relevant de leur vie privée. Cette opération se révèle donc fastidieuse pour deux raisons. Tout d'abord, les habitants sont rarement chez eux dans la journée car la plupart d'entre eux travaillent, ce qui oblige les membres du comité à travailler certains soirs pour pouvoir les joindre. De plus, dans la société actuelle, les urbains se montrent de plus en plus prudents sur la confidentialité des informations qu'ils doivent révéler hors de leur cercle de confiance : dans les nouvelles résidences plus particulièrement, les habitants trouvaient le formulaire de recensement « trop précis » et hésitaient à remplir les cases. Selon une habitante de la résidence Z1, « je ne suis pas la seule à trouver ça étrange. Beaucoup de gens ne comprennent pas qu'on leur demande de remplir tout ça. [...] Et puis, ça va aller dans les mains de qui »¹⁹⁸ ? Les employés des comités ne peuvent pas garantir la confidentialité des informations collectées car celles-ci sont mises à la disposition des organes administratifs chinois. En Chine, le recensement se heurte à la méfiance des habitants, qui choisissent désormais où placer la limite entre ce qu'ils acceptent de livrer à l'administration et ce qu'ils gardent pour eux :

[Habitant, résidence, Z1, 8 avril 2007] « Ils savent tout de nous, maintenant. Ils savent que ma fille fait ses études en France pour deux ans. Si le gouvernement veut se renseigner sur moi, il n'a qu'à appeler le comité de résidents qui lui donne toute l'information [...]. Ça ne me pose pas de problème, je suis en règle. C'est un problème pour les gens qui font des choses illégales. »

Dans le quartier Z1, en avril 2007, le comité de résidents s'employait depuis plus de six mois à recenser sa population. Mais ils n'avaient pu recenser qu'une dizaine de bâtiments sur 46 au total¹⁹⁹. Le recensement accapare une grande partie du travail des agents, qui délaissent souvent les autres tâches :

[Employés du comité de résidents, Z2, 3 novembre 2008] « On est occupés par le recensement. [...] C'est important. Tout part du comité de résidents pour enquêter et collecter les données. »

La réforme renforçant les échelons de base de l'administration chinoise conduit à confier l'activité administrative aux comités de résidents. Ce sont les agents du Bureau des statistiques qui effectuent le recensement sur le terrain. Mais cette activité est souvent déléguée aux

¹⁹⁸ Observation, comité de résidents, Z1, 30 avril 2007.

¹⁹⁹ Employés, comité de résidents, Z1, 8 avril 2007.

employés des comités²⁰⁰. Ainsi, le rôle d'informateur du comité de résidents est essentiel dans le quadrillage de la population urbaine.

2) Les comités de résidents et le maintien de l'ordre : surveiller et prévenir

Les agents des comités de résidents sont avant tout « des agents du contrôle social »²⁰¹ car ils représentent l'État dans les quartiers. Ils tiennent un rôle d'entrepreneur de morale car ils sont « ceux qui font appliquer les normes »²⁰² officielles, dans la lignée de leur ancienne mission de propagande.

La première mission de maintien de l'ordre consiste à porter assistance à la police. La police demande régulièrement au comité de résidents des informations sur les individus suspects et, en retour, elle vient encadrer les événements d'animation organisés par le comité²⁰³. Une employée du comité du quartier X2 mentionne une activité pendant les vacances scolaires, au cours de laquelle la police apprenait aux enfants à utiliser des extincteurs²⁰⁴. En retour, le comité de résidents relaie la police en gardant un œil « protecteur » sur le quartier. Ses messages avertissent les habitants des risques potentiels et rappellent les principes fondamentaux de la sécurité des biens et des personnes :

« Quand vous sortez, veillez à bien verrouiller vos portes et fenêtres et à ne pas utiliser un cadenas pour votre porte d'entrée mais un verrou résistant ; verrouillez bien l'antivol de vos bicyclettes et si possible, rentrez-les à l'intérieur la nuit ; ne soyez pas naïf face aux inconnus et restez vigilants vis-à-vis des escroqueries par SMS, ou sur internet. » [Traduction personnelle]

Les agents doivent surtout repérer les phénomènes anormaux et avertissent la police :

[Employé responsable de la sécurité, comité de résidents, Z1, 21 décembre 2007] « S'il y a des phénomènes illégaux (非法 *fēifǎ*), nous ne sommes pas chargés d'intervenir, c'est la police qui gère. Mais nous, on est au courant de ces phénomènes [...]. On aide la police à faire son travail. »

[Notice, Z2, 27 décembre 2007, Traduction personnelle] « Pour que tout le monde passe une fête douce et heureuse : soyez prudent sur la route ; ne conduisez pas sous l'emprise de l'alcool ; renforcez vos connaissances sur les procédures en cas d'incendie. Lorsque vous sortez, veillez à verrouiller les portes et les fenêtres ; vérifiez le gaz et éteignez les appareils électriques afin d'éviter tout accident inutile et de garantir la sécurité de la résidence. Soignez votre alimentation, l'hygiène environnementale, ainsi que votre hygiène personnelle pour éviter des contaminations. Respectez les règlements sur les feux d'artifices lors des célébrations. Respectez la morale publique de la société (社会公德 *shèhuì gōngdé*), respectez les droits d'autrui (合法权益)

²⁰⁰ Ils étaient responsables en 2008 du recensement des entreprises présentes sur leur territoire pour le « Second recensement économique » (第二次经济普查). [Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 6 juin 2008]

²⁰¹ Erving GOFFMAN. *La mise en scène de la vie quotidienne* : 2..., *op. cit.*, p. 229.

²⁰² Howard S. BECKER. *Outsiders : études de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié, 1985, p. 179-186.

²⁰³ Observation régulière, Y, 2007-2009.

²⁰⁴ Il s'agissait d'une journée consacrée à la prévention, durant les heures de centre aéré, organisée pendant les vacances scolaires. [Responsable de l'association de femmes du comité de résidents, X2, 11 mai 2007]

héfǎ quányì). Nous souhaitons à tous les résidents bonne année, bonne santé et mille autres choses ! »

[Notice, Z2, 1^{er} avril 2008, Traduction personnelle] Le comité de résidents informe les habitants qu'une série de vols ont été commis dans les coffres des voitures garées dans la résidence et rappelle qu'il faut bien verrouiller sa voiture et ne pas laisser d'objets de valeur à l'intérieur²⁰⁵.

Le comité de résidents continue à assurer le repérage des comportements dits « déviants », en collaboration avec la police et les *chengguan* : prise de drogue, contaminations épidémiques, etc. Lors de la campagne de « rectification » contre le Falungong en 1999, le comité fut mobilisé comme enquêteur et délateur pour dresser les listes de personnes suspectes²⁰⁶. La dimension sécuritaire est confirmée par les résidents, qui ne s'en plaignent pas car le contrôle social émane aussi d'une demande de leur part, soucieux de se prémunir contre les vols et les cambriolages :

[Résidente, Y1, 30 mars 2007] « Oui, la sécurité, c'est efficace contre les voleurs. C'est comme partout, il y a des problèmes de sécurité, mais pas de situation très dangereuse. Le comité de résidents et la police locale coopèrent, ils appartiennent à la même compétence, c'est tout pareil. Les habitants peuvent leur raconter toute situation anormale, et ils peuvent faire des enquêtes. »

Le second aspect du maintien de l'ordre public et social est le contrôle des naissances et le travail de prévention, assurés l'un et l'autre par le comité de résidents. Le cas du contrôle des naissances est emblématique de la normalisation de la population. Les membres des comités de résidents prennent cette mission très au sérieux car ils sont chargés de l'appliquer au niveau le plus local. Or toute la chaîne de l'administration chinoise est évaluée en fonction de sa capacité à maintenir au niveau officiel les taux de naissance. Si la population d'un quartier ne respecte pas les critères imposés, les employés des comités de résidents sont les premiers responsables et risquent de perdre leur emploi. Toute femme résidant dans leur zone de gestion doit faire émettre par les agents du comité de résidents un certificat de « femme en âge de procréer » (育龄证 *yùlíng zhèng*) dès l'âge de 15 ans. Par la suite, elle doit informer les employés de chaque événement concernant sa vie familiale et sexuelle : mariage, premier enfant, contraception, etc.

[Responsable du contrôle des naissances du comité de résidents, X2, 11 mai 2007] « Maintenant, on assure l'administration (管理 *guǎnlǐ*) et le service (服务 *fúwù*). Par exemple pour le contrôle des naissances, c'est en même temps de l'administratif pour contrôler, car on recense régulièrement les femmes enceintes ou ayant accouché. Mais c'est aussi du service car on offre des consultations gratuites de gynécologie (妇科检查 *fùkē jiǎnchá*). »

²⁰⁵ http://yongtaiyuanxindibiao.soufun.com/bbs/1010015477~92~5241/73362702_73362702.htm [consulté le 22 mars 2012].

²⁰⁶ Ce groupement politisé représentait une menace pour le régime : « À Pékin, la préfecture de police déploie toute ses forces pour repérer, poursuivre et surveiller les responsables des postes d'entraînement du Falungong, et mener une enquête porte-à-porte pour dresser la liste des adeptes ». David E. PALMER. *La fièvre du qigong : guérison, religion et politique en Chine, 1949-1999*. Paris : EHESS, 2005, p. 400.

Le recensement vise à connaître et tenir à jour la situation des femmes en âge de procréer. Les comités sont responsables des campagnes d'éducation et de prévention autour de la contraception (distribution gratuite de préservatifs, et parfois de pilules, de stérilets et de tests de grossesse) :

[Directrice, comité de résidents, X, 30 octobre 2008] « La planification des naissances est une mission importante. Les migrants temporaires (外地人 *wàidírén*) font beaucoup d'enfants. Donc on fait de la propagande. »

« Le concept de l'État au service de l'individu en bonne santé se substitue au concept de l'individu en bonne santé au service de l'État »²⁰⁷. Le maintien de l'ordre local passe par un travail de prévention et de formation en matière d'hygiène, de sexualité et de respect de l'environnement. En témoigne la récurrence des messages publics²⁰⁸. La prévention a principalement lieu dans l'hygiène et la santé publique²⁰⁹. L'hygiène, domaine classique des politiques urbaines, se renouvelle dans les quartiers d'habitat, avec, par exemple, les récentes réglementations sur les chiens de compagnie. Chaque comité évalue ses priorités et anime des activités sur les risques d'hygiène publique. Dans les ruelles, la priorité était accordée à la prévention des risques d'incendie dus à l'usage du charbon en hiver :

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « On a résolu le problème du chauffage au charbon avec le passage à l'électricité (煤改电 *méigǎidiàn*). [...] On est donc rassurés car en hiver, on était particulièrement inquiets. On devait faire beaucoup de propagande (宣传 *xuānchuǎn*). »

En 2002-2003, durant la crise sanitaire liée à l'épidémie de SRAS en Chine, les comités de résidents eurent pour mission de diffuser l'information sur la prévention, de coordonner le nettoyage des espaces publics, de surveiller les mouvements de population, de fonctionner en lien avec les hôpitaux et dispensaires locaux, d'inspecter attentivement le quartier et de s'informer quotidiennement sur les cas de contamination potentiels : ils devaient « mettre en quarantaine les résidents présentant des symptômes de maladie »²¹⁰. Les employés des comités



Illustration 52 : Préservatifs en libre accès à l'extérieur des locaux du comité de résidents : « Protéger une vie attachée à la bonne santé ». Les couleurs indiquent différentes tailles. (J. Audin, X1, octobre 2008)

²⁰⁷ Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*, vol. 3 (1976-1979). Paris : Gallimard, 1994, p. 41.

²⁰⁸ Dans les *hutong*, les comités de résidents ont défini des horaires précis de dépôt des sacs d'ordures pour ne pas dégrader l'aspect extérieur des ruelles.

²⁰⁹ Je reprendrai les trois catégories du registre de la santé publique identifiées par Didier Fassin : hygiène publique, prévention médicale et action socio-sanitaire. Voir Didier FASSIN. Introduction : politique des corps et gouvernement des villes, la production locale de la santé publique In Didier FASSIN dir. *Les figures urbaines de la santé publique : enquête sur des expériences locales*. Paris : La Découverte, 2006, p. 32-33.

²¹⁰ Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 8 mars 2007.

de résidents ont joué un rôle important en matière de prévention, de surveillance des pratiques dans les espaces publics et de mise en quarantaine des personnes contaminées :

[Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 23 avril 2007] « On ne laissait personne sortir de chez lui sans raison valable. Si un foyer comptait une personne atteinte par la maladie, on l'envoyait à l'hôpital et on enfermaient l'ensemble des membres de cette famille chez eux, sans permission de sortir. Alors on se chargeait de leur apporter de la nourriture, etc. Il fallait également faire un travail d'information auprès des résidents, à propos de l'hygiène. »

En 2009, les employés des comités de résidents ont été vigilants autour des risques de contamination à la grippe A. D'autres domaines de la santé publique sont relayés par les comités de résidents, notamment la prévention médicale. Dans les quartiers de ruelles du centre et de logements de *danwei*, notamment ouvriers, la prévention porte essentiellement sur les pratiques de santé et sur l'offre gratuite de services para-



Illustration 53 : Bus de la Croix Rouge fournissant des services para-médicaux aux habitants et mis en place par le comité de résidents (J. Audin, Y1, juin 2008)

médicaux, en collaboration avec les hôpitaux locaux : ces services se limitent généralement à la prise gratuite de la tension et à des conseils personnalisés fournis par des infirmières mais peuvent occasionnellement se révéler plus complets dans le cadre d'activités thématiques.

[Employée d'un comité de résidents, X, 28 octobre 2008] « Chaque troisième mercredi du mois, il y a une activité de santé pour les résidents. Aujourd'hui, l'hôpital Tongren offre une consultation gratuite d'ophtalmologie. Cela se passe dans un bus médical juste à côté de l'école primaire et ça a eu beaucoup de succès toute la journée (de 9h à 16h). »

[Observation, X3, 22 mai 2009] Près de la Tour du Tambour a lieu une activité de promotion de la médecine traditionnelle en collaboration entre le comité de résidents et l'Hôpital de médecine chinoise de la Tour de la Cloche. La banderole indique que la « diffusion de la culture de la médecine chinoise permet de garantir la santé des habitants. »

Enfin, de nombreuses activités du comité de résidents gravitent autour de l'action socio-sanitaire, secteur à la fois dynamique et peu structuré en Chine, mais d'une plus grande ampleur. Par exemple, les responsables de la Ligue des Femmes et du contrôle des naissances travaillent ensemble pour la prévention des maladies sexuellement transmissibles ou pour la distribution des contraceptifs²¹¹. D'autres panneaux publics rédigés par le comité de résidents indiquent aux habitants comment « mieux vivre ». Ainsi, au printemps 2009, le comité de résidents du quartier X1 indiquait les principes pour prendre soin de sa santé :

« D'après la médecine chinoise, il ne faut pas se coucher trop tard ni dormir trop longtemps. L'idéal est une moyenne de 8 heures de sommeil. Les personnes âgées doivent sortir souvent de chez elles pour améliorer les capacités cardiaques et les défenses immunitaires. [...] Les

²¹¹ Deux employées du comité de résidents, X2, 11 mai 2007.

personnes âgées doivent être attentionnées quant à une alimentation raisonnable ; il ne faut pas manger cru ni froid. Au printemps, les maladies contagieuses sont nombreuses ; les personnes âgées doivent moins aller chez les autres ou fréquenter les lieux densément peuplés.»²¹²

On pourrait rejoindre la problématique de la biopolitique et affirmer que les comités de résidents, relais d'un « discours sur le monde », ont cerné l'objet « population »²¹³. Mais la santé publique en actes dans les quartiers était pragmatique, limitée en envergure et peu structurée, illustrant le décalage entre ambitions politiques et pratiques²¹⁴.

La normalisation ne passe pas uniquement par le relais policier ou médical. La politique de civilisation s'est incarnée dans l'action locale des comités de résidents. La gouvernementalité de l'État chinois s'est orientée, au cours des réformes, vers un contrôle de la quantité de population, mais aussi de sa « qualité humaine » (素质 *sùzhi*) : la qualité de vie des urbains, au sens physique et moral, devient d'utilité étatique²¹⁵. Les agents des comités ont pour mission de civiliser le corps et l'âme des habitants en vue de les conformer à un idéal-type d'urbanité. Les Jeux Olympiques de Pékin ont accéléré et amplifié la tentative de « civiliser » les citadins. Les agents des comités organisent, dans les limites de leurs possibilités, des campagnes pour cultiver l'esprit de civisme et les normes de civilité auprès des habitants. En cela, ils incarnent un rôle d'entrepreneur de morale. La politique de civilisation menée par l'État chinois s'apparente à une « mise à niveau » des personnes, selon le terme employé par Béatrice Hibou dans le cas des entreprises tunisiennes²¹⁶. Une « théorie de la nature humaine »²¹⁷ à dimension disciplinaire est véhiculée par les agents des comités, qui font circuler les normes adéquates de comportement.

²¹² Observation à proximité du bureau du comité de résidents, X1, mai 2009.

²¹³ Voir David BRAY. Building « community »..., article cité, p. 530-549.

²¹⁴ D'après la réflexion de Didier FASSIN. Introduction..., *op. cit.*, p. 38-39.

²¹⁵ Michel FOUCAULT. *Sécurité, territoire, population...*, *op. cit.*, p. 334.

²¹⁶ « La mise à niveau n'a pas pour cible l'entreprise réellement existante, mais l'entreprise normative, qui dit ce que doit être l'entreprise, les normes qu'elle se doit de respecter, les démarches qu'elle doit suivre, l'objectif qu'elle doit atteindre ». Béatrice HIBOU. *La force de l'obéissance...*, *op. cit.*, p. 320.

²¹⁷ Voir Erving GOFFMAN. *Asiles...* *op. cit.*, p. 135-137.



Illustration 54 : Cérémonie de récompenses de « comportement harmonieux et civilisé » organisée par le comité de résidents (photographie donnée par la directrice adjointe, Y1, 2006)



Illustration 55 : Distribution à un responsable d'immeuble (楼长) d'une plaque (Directrice adjointe, Y1, 2006)

Dans le prolongement de leur histoire en tant que police des mœurs sociales et morales, les membres délivrent des certificats de bonne conduite pour les volontaires les ayant aidés. Les récompenses vont dans le sens de la politique de civilisation. Par exemple, en 2006, le comité de résidents du quartier Y1 a organisé une cérémonie pour distribuer des plaques récompensant les comportements exemplaires (Illustrations 54 et 55). Sur les plaques, placées sur les portes des appartements et les immeubles, on lit « Immeuble harmonieux et civilisé », ou encore « Famille harmonieuse et civilisée » (和谐文明家庭). C'est un exemple à suivre, mais aussi une distinction pour les bénévoles, en échange de leur aide.

Le 18 mai 2007, une conférence sur le thème de la civilité a été organisée par les responsables des droits des femmes des comités de résidents, coordonnée par le Bureau de rue de Fatou. Une enseignante d'un institut spécialisé de bonnes manières (礼仪学院 *lǐyì xuéyuàn*) a expliqué aux habitants ce qu'il était correct de faire en public ou chez des invités, et, comment se comporter en société. Les principes portaient sur les règles de bienséance, de présentation de soi et de politesse :

« Si vous êtes chez vous, il n'y a pas de règles, vous êtes à l'aise. Mais vous ne pouvez pas porter ces vêtements dans un espace qui n'est pas privé [...]. L'été, il fait chaud, on a l'habitude de relever le T-shirt ou le pantalon pour se sentir plus à l'aise, mais ce n'est pas convenable (不合适 *bù héshì*). [...] À présent, j'aborderai les questions de voisinage. [...] Le concept de temps est vital dans notre société. [...] Il ne faut ni être en retard, ni trop en avance. [...] Maintenant, concernant l'appartement, il faut bien le ranger car l'hygiène de la maison est un critère de la qualité personnelle. [...] Si l'on est invité dans les appartements des gens, on peut être tenté de visiter, mais ce n'est pas correct d'aller ailleurs que dans la pièce principale, celle des invités. [...] Vous devez d'abord absolument demander au chef de maison la permission de toucher ou d'utiliser un objet. Il ne faut pas déranger les choses. Les jeunes ne sont pas aussi mal élevés, ils connaissent mieux ces règles lorsqu'ils sont entre jeunes. Mais les autres ont tendance à ne pas maîtriser les règles de base de la politesse quand ils sont invités. Ils posent des questions indiscretes. [...] Il ne faut pas poser des questions trop personnelles. »

De nombreuses personnes présentes se sont assoupies dès le début de l'intervention. Si ces campagnes de civilisation des mœurs donnent des résultats plutôt mitigés au sein de la

population locale, les employés des comités les jugent, eux, indispensables. Selon la directrice adjointe du comité du quartier Y1, c'est un événement très important pour « éduquer » les résidents qui ne connaissent pas les bonnes manières « civilisées » (文明 *wénmíng*)²¹⁸. La directrice du comité dans le quartier X2 explique que les activités organisées ont toutes pour objectif d'améliorer l'esprit des habitants et leurs comportements en public :

[Directrice de l'antenne communautaire, comité de résidents, X2, 27 septembre 2007] « On a fait venir une spécialiste du maquillage (化妆 *huàzhuāng*) pour montrer aux personnes âgées comment entretenir leur apparence extérieure ; il y avait des produits de beauté à tarif préférentiel. Tous nos événements ont une utilité pour élever le niveau de l'esprit des personnes. »

[Employé, comité de résidents, Y1, 2 novembre 2007] « La politique de réforme et d'ouverture s'est accompagnée de problèmes. Le premier, c'est les gens ; leur qualité humaine et culturelle (文化素质 *wénhuà sùzhì*), leur apprentissage de la morale (道德教养 *dàodé jiāoyáng*), sur de nombreux aspects, il faut les relever, améliorer leur niveau. Le niveau de culture est encore très bas. Il y a des gens qui refusent de lire des livres, qui pensent que la culture est inutile. »



Illustration 56 : « Une naissance saine commence avant la grossesse » (J. Audin, X, mai 2008)

Bien que diffusant les normes officielles morales, sexuelles et politiques, les comités de résidents ne semblent pas véhiculer des représentations sexuées hiérarchisées, à l'exception de la politique de contrôle des naissances, assez normalisante sur le plan du couple idéal, promouvant le mariage et la conformité sociale de chaque sexe (Illustration 56).

La politique de civilisation s'attache à promouvoir les normes étatiques de « bon » comportement dans les espaces publics, les transports en commun (bus, métro), et les espaces virtuels : « internet est donc à la fois perçu comme le porte-voix qui permet à des millions de personnes de s'exprimer, et comme le panoptique qui les dénonce en un clin-d'œil »²¹⁹. Des panneaux publics apprennent à utiliser internet avec « civilité », à s'initier aux forums de discussion en soignant le niveau de langage. Enfin, la politique de civilisation se concentre sur les pratiques d'hygiène dans les toilettes publiques des *hutong*. Les codes de conduite portent sur l'hygiène et l'exhibition :

« Faire la queue si d'autres personnes attendent ; veiller à fermer la porte des toilettes et à tirer la chasse ; se laver les mains ; les mères peuvent emmener leurs fils dans les toilettes pour femmes mais les pères ne peuvent pas emmener leurs filles dans les toilettes pour hommes. »

Les normes de comportement civilisé promues par l'État sont proches des normes occidentales, attachées à la politesse, à la propreté et aux codes de la bienséance en public²²⁰.

²¹⁸ Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 18 mai 2007.

²¹⁹ Séverine ARSÈNE. *Internet et politique en Chine : les contours normatifs de la protestation*. Paris : Karthala, 2011, p. 31.

²²⁰ J'ai néanmoins noté une spécificité de l'héritage chinois dans la manière dont les comités de résidents appellent à prendre en charge les personnes âgées.

D'après les affiches des *hutong* et les discours des enquêtés, les migrants et les habitants des quartiers populaires sont particulièrement visés par la politique de civilisation :

[Responsable du centre communautaire de services, X, 23 avril 2007] Il évoque les migrants qui volent des bicyclettes parce qu'ils n'ont pas de travail. « Ici, il y a des migrants qui habitent, mais pour qu'ils puissent rester à long terme, il faut qu'ils établissent de bonnes relations avec des gens comme nous et avec tous les Pékinois qui habitent et connaissent le quartier. »

[Enseignante du centre communautaire de services, X, 26 septembre 2007] « Il y a plusieurs sortes de gens dont la qualité n'est pas toujours la même (素质 *sùzhi*). Par exemple il y a des gens qui poussent dans les files d'attente pour les bus. La qualité humaine, c'est très important en Chine. On fait attention avec l'arrivée des Jeux Olympiques car il y a des personnes minoritaires qui pourraient influencer de manière négative le regard porté sur la Chine. Les pratiques civilisées sont partout. Donc la communauté de quartier et le comité de résidents se chargent de le faire savoir à chaque famille. [...] La politesse est importante en Chine, dans son histoire longue, les rites, etc. Actuellement, il y a un problème d'éducation et je n'ai pas remarqué trop de changement en perspective. [...] Je veux dire que les Pékinois de longue date (*laobeijing*) sont très polis, mais que les migrants ont des habitudes différentes. »

Les pratiques habitantes évoluent avec le changement urbain. La politique de civilisation cible les migrants, les pauvres et les personnes âgées dans le centre ancien et dans les quartiers de *danwei*. En promouvant la civilité des comportements, les employés des comités de résidents tentent de bannir les incivilités dans les quartiers. David Bray observe une volonté de moralisation similaire à Shenyang²²¹.

Enfin, le comité de résidents est la première instance chargée de contrôler, de fichier et de surveiller les urbains de modeste condition. Comme toute instance publique chargée de réceptionner les demandes d'aide sociale, le comité de résidents se caractérise comme un lieu normatif, à l'instar des administrations françaises : « Lieu de réception de ceux qu'on appelle pudiquement les « exclus », l'accueil forme plus que jamais un lieu de socialisation, au sens de l'entretien de relations sociales et d'apprentissages de normes sociales »²²². En Chine, la sélection des demandes d'aide par les comités de résidents suggère une individualisation du traitement de la question sociale, tendance observée dans la recherche de Vincent Dubois²²³. Comme en France, l'attribution de l'aide sociale va de pair avec une lutte de plus en plus manifeste contre la « fraude sociale »²²⁴. En Chine, cette « culture de la méfiance »²²⁵ se matérialise dans la procédure de demande d'attribution d'une aide de l'État au plus bas niveau

²²¹ À propos de la ville de Shenyang, « on définit, en même temps que l'on trace spatialement, le nouvel ordre social et on fournit des normes clairement articulées pour le comportement ». David BRAY. Building « Community »..., article cité, p. 542. Traduction personnelle.

²²² Vincent DUBOIS. *La vie au guichet...*, op. cit., p. 6.

²²³ *Ibid.*, p. 18.

²²⁴ Voir Vincent DUBOIS. La promotion du contrôle : retour sur la construction politique de la fraude sociale comme problème public In BODIN dir. *Surveiller, fichier, punir*. Paris : La Dispute, [version libre de droits à paraître] ; Alexis SPIRE. *Accueillir ou reconduire...*, op. cit., p. 52.

²²⁵ *Ibid.*, p. 54.

de l'administration. L'inscription au revenu minimum urbain passe par un mécanisme de surveillance et d'enquête approfondie des comités de résidents qui sélectionnent les éligibles :

[Employé, comité de résidents, Y1, 2 novembre 2007] « Il suffit que les personnes répondent aux conditions pour en bénéficier. [...] Maintenant, le *dibao* est de 330 yuans par mois. [...] La ville ne prend pas en charge les migrants en difficulté. »

Ils font également appel à la participation des résidents par une forme de dénonciation collective. Tous les allocataires témoignent des enquêtes approfondies accompagnant la procédure d'attribution d'une aide sociale :

[*Xiagang* allocataire du *dibao*, X1, 20 avril 2008] « Je touche le *dibao* depuis 2 ans : 330 yuans par mois. Pour le toucher, ce n'est pas simple. C'est toi-même qui dois aller voir le comité de résidents, sinon personne ne s'occupera de toi. [...] Mais il faut être Pékinois ; les non-Pékinois (外地人 *wàidìrén*) ne peuvent pas demander cette aide. [...] Moi je n'ai pas de travail et je suis malade, je suis diabétique. [...] Je fais des examens deux fois par mois à l'hôpital et le comité de résidents contrôle sur les résultats d'analyse que je suis toujours malade. »

[Allocataire du *dibao*, X1, 28 avril 2007] « Les gens qui touchent le *dibao*, c'est parce qu'ils ne peuvent pas trouver un travail, donc parce qu'ils sont malades. [...] Pour obtenir le *dibao*, il faut aller voir le comité de résidents, remplir des fiches et fournir les documents : certificat d'hôpital, âge – en général, il faut être âgé de plus de 35 ans. Le comité envoie ces documents au Bureau des Affaires civiles (民政局 *mínzhèngjú*). Après environ six mois, on reçoit l'aide. Après, le comité de résidents colle au mur une notice qui informe les habitants qu'une personne touche le *dibao* et on les invite à manifester leur opinion (提意见 *tí yìjiàn*). [...] Je n'ai pas eu de problème mais d'autres se sont vu interdire le *dibao* après que les habitants sont allés rapporter. »

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « Il faut correspondre aux critères (符合条件 *fúhé tiáojiàn*). Par exemple, si tu as une vingtaine d'années, ça ne marcherait jamais. C'est une question de capacité à travailler. Si quelqu'un a 30 ans, il est en capacité de travailler, il faut donc qu'il recherche activement (积极 *jījí*) un emploi. On ne peut pas attribuer le *dibao* à tout le monde. [...] On ne peut pas donner l'argent de l'État à des jeunes qui n'ont jamais essayé de travailler, il faut du temps pour prouver qu'on ne peut pas travailler. »

[Allocataire du *dibao*, X, 4 juin 2008] « J'étais ouvrier mais j'ai démissionné parce que ce travail ne pouvait pas me convenir, il me rendait malade. Mais comme j'ai dû arrêter avant l'âge de la retraite (55 à 60 ans), je n'ai pas pu toucher de revenu. Ça fait plusieurs années que je touche le *dibao*. Pour obtenir cette aide, le comité de résidents a enquêté sur ma situation. »

Jean-Louis Rocca obtient les mêmes résultats dans son analyse de la double dimension du contrôle dans les modalités d'attribution de l'aide sociale au niveau local :

« La demande doit être faite par le chef de famille auprès du centre d'administration du bureau d'aide sociale (*shehui jiuzhushi guanlisuo*) dépendant des organes municipaux ou d'arrondissement du ministère et situé dans les bureaux de rue (*jiedao bangongshi*). Il doit présenter son *hukou* [...] pour prouver son appartenance au quartier, déclarer ses sources de revenus et rendre compte de la situation professionnelle de l'ensemble des membres de la famille. Une enquête est ensuite effectuée par le comité de résidents ou l'unité de travail et un rapport rédigé pour les organes d'aide sociale. Une fois l'autorisation donnée, un affichage est effectué dans la « communauté » (*shequ*), c'est-à-dire le quartier, indiquant que telle famille reçoit une allocation minimale. L'allocataire est très surveillé, les organes d'aide sociale, les bureaux du travail et les comités de résidents doivent collaborer pour vérifier que son revenu ne dépasse pas le seuil. Si c'est le cas, l'aide est supprimée. Le contrôle par l'entourage – le comité de résidents où une personne est chargée de ces fonctions mais aussi les voisins – se révèle le plus efficace. On peut prendre prétexte du moindre achat « spectaculaire » – réfrigérateur, télévision – pour nourrir les soupçons de revenu occulte. On touche ici à l'ambivalence de

l'imaginaire communautaire. Alors que souvent, les voisins se mobilisent pour que l'État respecte les principes redistributeurs de l'économie morale, ce sont aussi parfois des notions morales dénonçant la jouissance d'avantages indus qui sont mobilisées. »²²⁶

Les agents des comités de résidents inspectent la vie entière des demandeurs d'aide, attentifs à toute fraude matérielle (téléphone portable, repas composé de viande ou de poisson, animal de compagnie) mais aussi à toute fraude morale (opposition politique). Ce dispositif conduit à « envisager [...] les différentes configurations de l'individu contemporain : paradoxalement, l'exigence d'être responsable fragilise certaines catégories d'individus en leur faisant porter la faute de ce qu'ils subissent et qui pourtant échappe à leur emprise »²²⁷. Dans les quartiers, solidarité et surveillance tendent à se mêler, en laissant planer un climat de suspicion sur l'attribution de l'aide sociale²²⁸. La participation du voisinage à la procédure d'éligibilité confirme les attitudes ambivalentes vis-à-vis de la pauvreté urbaine : la pauvreté n'était pas intégrée à l'action publique dans l'ère communiste, si bien que les rédacteurs des politiques publiques ont dû acquérir de l'expérience dans la définition des « pauvres », ce qui a conduit à une démultiplication des catégories de sans-emploi durant les réformes²²⁹. Ensuite, la politique sociale de l'État n'envisage pas d'accorder une aide à tous les demandeurs. Seuls y ont droit ceux qui peuvent justifier d'une incapacité à travailler. Enfin, l'aide est territorialisée donc inégalement répartie en fonction des besoins locaux : il y a beaucoup plus de demandeurs que d'aides.

Il découle de cela une sorte de « concurrence » entre les demandeurs et les critères très concrets permettant de juger de la difficulté sociale en fonction de l'environnement matériel et du mode de vie de chaque foyer. Dans cet esprit, les voisins sont appelés à contrôler la véracité des situations²³⁰. Des affiches informent de la demande effectuée par la famille (Illustration 57). La déclaration publique est affichée durant une semaine, durant laquelle « on demande aux masses de bien vouloir exercer leur surveillance »²³¹. Ce « contrôle par l'entourage » incite à la dénonciation collective des « fraudeurs ». Ce contrôle est appliqué pour toute demande d'aide allant du revenu minimum urbain (低保 *dībǎo*) aux demandes de logements à loyer modéré (廉租房 *liánzūfáng*) ou à prix modéré (经济适用房 *jīngjì shìyòng*)

²²⁶ Jean-Louis ROCCA. *La condition chinoise ...*, op. cit., p. 150.

²²⁷ Robert CASTEL. *Propriété privée ...*, op. cit., p. 95.

²²⁸ La volonté d'éviter les « fraudes sociales » est d'autant plus justifiée dans le discours des agents de l'État au vu du faible nombre d'allocations d'urgence. Sur la France, voir l'enquête de Vincent DUBOIS. Le paradoxe du contrôleur : incertitude et contrainte institutionnelle dans le contrôle des assistés sociaux. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°178, 2009, p. 28-49.

²²⁹ Voir « De nouvelles catégories sociales : les sans-emploi et les sans-travail » dans Jean-Louis ROCCA. *La condition chinoise...*, op. cit., p. 117-135.

²³⁰ Bénéficiaire du *dibao*, X, 20 avril 2007.

²³¹ En chinois : 请群众寓意监督

fáng). Elles impliquent de se rendre au comité de résidents pour déclarer sur l'honneur des faits qui seront rendus publics : nom, âge, numéro de carte d'identité, situation familiale, nombre de personnes dans le foyer, surface du logement, revenu annuel, adresse et numéro de téléphone²³². Cette « surveillance par les masses » est justifiée par les résidents, les agents du comité et les allocataires comme une obligation civique de discipliner et responsabiliser les personnes en difficulté :

[Résidente de longue date, X, 29 avril 2007] Elle n'approuve pas le *dibao* : « Ça conforte les gens dans la paresse. Si l'État te donne de l'argent, tu ne vas jamais aller chercher un emploi. »

[Allocataire du *dibao*, X1, 28 avril 2007] « C'est normal, la surveillance par les voisins. On accorde l'aide uniquement aux situations les plus graves. Si on l'attribue à une personne, c'est une autre personne qui n'en bénéficie pas donc il faut faire très attention à qui doit la recevoir. »

L'attribution de l'aide sociale illustre l'alternance de rôles du comité de résidents : protection et surveillance, éducation et prescription, autant de tactiques de contrôle social sur la population urbaine. Plaçons-nous à présent, non plus du côté des agents locaux mais du côté des demandeurs d'aide : comment « font-ils face »²³³ à l'administration ?

Les allocataires du *dibao* apparaissent souvent comme des victimes maintenus dans la soumission par des dispositifs contraignants qui les empêchent de profiter de la modernisation urbaine²³⁴. Les personnes détentrices d'un *hukou* urbain et issues de milieux défavorisés surjouent le jeu de la soumission par des tactiques de victimisation :

[Habitant, X, 26 juin 2008] « Un monsieur pauvre peut aller voir le gouvernement et lui dire qu'il ne peut pas vivre sans son aide. Alors, le gouvernement cèdera à ses demandes. Là, il suffit d'aller voir la communauté de quartier (社区 *shèqū*), le comité de résidents, et voilà. »

Le jeu de la soumission consiste pour ces individus à se montrer disposés à accepter leur sort. Durant les échanges avec les employés du comité de résidents tels que j'ai pu les observer, ils mettent volontairement l'accent sur leur pauvreté, leur manque d'éducation (没有文化 *méi yǒu wénhuà*), un « rôle »²³⁵ pour obtenir des aides des autorités municipales. Erving

Illustration 57 : Demande publique de revenu minimum urbain (J. Audin, X, mai 2009)

²³² Observation, comité de résidents, Y1, 27 avril 2009.
²³³ En reprenant l'expression de Vincent DUBOIS. Faire face à l'administration : pratiques et tactiques des demandeurs d'aide au guichet des organismes sociaux In Vivianne CHÂTEL, Marc-Henri SOULET dir. *Faire face et s'en sortir*. Fribourg : Éditions universitaires de Fribourg, 2002, p. 91-97.
²³⁴ Voir par exemple Dorothy J. SOLINGER. Les allocataires du *dibao* et le revers de la modernisation urbaine. *Perspectives chinoises*, avril 2008, p. 38-49.
²³⁵ « "Jouer" les manières, les conventions, les gestes rituels – telle est l'essence des relations publiques. C'est à partir de là qu'elles acquièrent leur signification émotionnelle [...]. Un rôle est généralement défini comme

Goffman écrivait à propos des personnes stigmatisées qu'il s'agissait surtout de « savoir manipuler de l'information concernant une déficience : l'exposer ou ne pas l'exposer ; la dire ou ne pas la dire ; feindre ou ne pas feindre ; mentir ou ne pas mentir ; et, dans chaque cas, à qui, comment, où et quand »²³⁶. Les demandeurs endossent donc le rôle de la docilité comme une tactique en vue de se voir attribuer plus facilement une aide.

Parfois, en dernier recours, la violence des propos ou des gestes de personnes à bout peut avoir un effet productif. Les membres des comités de résidents craignent en effet les actes de violence car ils vont à l'encontre des principes de la « société harmonieuse ». Dès qu'une personne hausse le ton, les agents tentent de la calmer et de lui trouver une solution, ce qui signifie qu'ils accepteront de lui établir un dossier d'aide :

[Habitante, X, 29 avril 2007] « Ils aident seulement ceux qui leur font des compliments. Ou ceux dont ils ont peur qu'ils causent des problèmes. Ceux qui touchent le *dibao*, c'est parce qu'ils vont tous les jours au bureau se plaindre, qu'ils cèdent. Ils ont peur de les voir s'énerver. »

En définitive, les comités de résidents sont une instance faiblement contraignante. Beaucoup d'enquêtés estiment que « plus tu cries fort, plus tu as des chances que l'État te trouve une solution ». Dès que la « pression du public »²³⁷ se fait sentir, elle peut se révéler aussi efficace que la pression hiérarchique. L'aide aux pauvres est, comme ailleurs, un outil de soulagement de potentielles tensions sociales²³⁸.

B - Sentimentalisation

« C'est un travail précis, doux (温和 *wēnhé*), mais aussi harmonieux (和谐 *héxié*) », explique une employée²³⁹. Par « douceur », je n'entends pas un « adoucissement » de la coercition au sens des « armes faibles » Sun Liping²⁴⁰. Je parle d'un gouvernement de la douceur parce que la « douceur » instaurée comme norme dans le travail des comités de résidents témoigne de la sollicitude de l'État chinois au niveau local : les agents de base exercent une « surveillance bienveillante »²⁴¹. Au sein du développement d'une nébuleuse du

une conduite adaptée à certaines situations, et non à d'autres ». Richard SENNETT. *Les tyrannies de l'intimité*. Paris : Seuil, 1979, p. 35.

²³⁶ Erving GOFFMAN. *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*. Paris : Minuit, 1975, p. 57.

²³⁷ Jean-Marc WELLER. *L'État au guichet...*, *op. cit.*, p. 34.

²³⁸ « Elle apparaît, bienveillante ou imposée par la loi, pour ne pas laisser le pauvre devenir un ennemi actif et dangereux pour la société, pour que sa force diminuée redevienne utile à celle-ci, pour empêcher la dégénérescence de sa descendance ». Georg SIMMEL. *Sociologie : études sur les formes de la socialisation*. Paris : PUF, 1999, p. 457.

²³⁹ Enseignante du centre communautaire de services, X, 26 septembre 2007.

²⁴⁰ Liping SUN. Les armes faibles des forts : l'usage des normes sociales informelles dans l'exercice du pouvoir In Isabelle THIREAU, Hansheng WANG dir. *Disputes au village chinois : formes du juste et recompositions locales des espaces normatifs*. Paris : Maison des sciences de l'Homme, 2001, p. 249-286.

²⁴¹ Béatrice HIBOU. *La force de l'obéissance...*, *op. cit.*, p. 322.

travail social, l'action des comités de résidents contribue à renforcer les représentations sexuées et, en retour, l'État s'appuie sur des représentations sexuées pour son redéploiement. De la mobilisation de masse à la prise en charge des marginaux, le comité de résidents est devenu « l'institution des pauvres »²⁴² et le « médiateur social »²⁴³ des urbains. Se dessine alors, dans le travail féminin des comités, une gouvernementalité de la douceur.

1) Les loisirs animés et encadrés par les comités de résidents

Le comité de résidents supervise l'ensemble des initiatives locales en matière de loisirs : il tente de récupérer toute nouvelle activité. Dans un contexte de droit d'association limité, les individus ne peuvent pas facilement prendre des initiatives indépendantes. Néanmoins, les groupes de sociabilité dans les quartiers de Pékin débordent le cadre des *shequ*. Le rôle des comités de résidents est aussi d'assumer une mission d'animation sociale. L'objectif de cette mission à la fois festive et éducative est de favoriser les relations « amicales et fraternelles (团结友爱 *guānjié yǒu'ài*) » entre les habitants d'un quartier²⁴⁴. Ainsi, les comités de résidents s'érigent en « producteurs de sociabilité »²⁴⁵. Cette mission demande beaucoup d'énergie aux employés :

[Secrétaire du Parti d'un comité de résidents, Huashi, 26 octobre 2008] « Il y a tous types d'activités, elles sont nombreuses. On a estimé que les activités que l'on animait seraient toujours d'un niveau élevé. On y consacre énormément d'efforts, de l'énergie (精力 *jīnglì*), de l'argent (财力 *cáilì*) mais aussi de la force de travail (人力 *rénlì*). [...] Le niveau est élevé, le niveau de départ est élevé. [...] Alors c'est très fatigant (多费劲 *duō fèijìn*). »

Le comité de résidents coordonne certaines activités d'animation sociale au sein du quartier dans le cadre du développement des services à la personne, avec une attention particulière portée au problème du vieillissement de la population. La fonction d'animation (文体 en chinois) s'est développée sous le communisme²⁴⁶. Aujourd'hui il s'agit de « canaliser les dynamismes personnels »²⁴⁷ en les orientant vers des pratiques récréatives et sportives collectives « saines » et en cultivant le folklore politique et culturel chinois.

Concernant le choix des activités, les employés des comités de résidents surveillent l'évolution des groupes de sociabilité de leur quartier et veillent à rattacher toute nouvelle activité à la politique de leur *shequ*. Par exemple, après avoir remarqué la présence de joueurs

²⁴² En référence à l'expression de Vincent DUBOIS. Le guichet des organismes sociaux ou l'institution des pauvres In Jacques ION dir. *Le travail social en débat(s)*. Paris : La Découverte, 2005, p. 205-218.

²⁴³ Jean-Marc STÉBÉ. *La médiation dans les banlieues sensibles*. Paris : PUF, 2007.

²⁴⁴ Directrice de l'antenne de services communautaires, comité de résidents, X2, 27 septembre 2007.

²⁴⁵ En référence à Vincent DUBOIS. Le guichet des organismes sociaux..., article cité, p. 205-218.

²⁴⁶ Dans toutes les organisations officielles, un groupe était responsable de l'animation à destination des membres de l'institution.

²⁴⁷ Béatrice HIBOU. *La force de l'obéissance...*, op. cit., p. 115.

d'échecs dans le quartier Y1, les agents du comité ont fait une demande de tables d'échecs publiques. Un autre directeur de comité explique que les groupes de sociabilité du quartier de type X sont multiples et éparpillés : « On les repère, on sait où ils sont. Parfois, on organise des activités au niveau de la *shequ* ; on tente de rassembler les habitants, de les mettre ensemble (召集 *zhàojí*) ». L'espace extérieur est quadrillé. Les agents des comités installent des tables et bancs publics afin que les résidents pratiquent plus confortablement leurs loisirs de trottoir – mah-jong, échecs ou cartes. Les locaux des comités de résidents sont mis à la disposition des habitants pour qu'ils y exercent gratuitement leurs loisirs, à condition que ceux-ci soient conformes. Les activités sportives pratiquées de manière informelle sont surveillées du coin de l'œil. Suite à la campagne de répression de la secte Falungong, l'État s'est réinvesti dans la promotion d'activités sportives conformes dans l'espace public.

Les agents sont aussi chargés de demander des équipements sportifs dans les quartiers (Illustration 58). Le financement est pris en charge par la municipalité (le Bureau de rue) dans les quartiers anciens, tandis qu'il est assuré par l'entreprise de



Illustration 58 : Équipements d'exercice physique (J. Audin, X, avril 2009)

gestion dans les résidences de type Z²⁴⁸. Ces équipements sportifs, placés le long des rues et faciles d'accès, ont une dimension ludique pouvant attirer toutes les générations mais contrairement aux jardins publics d'Europe, il n'existe pas d'aire de jeux pour enfants. La construction de ces structures sportives suit une ligne de promotion de l'exercice physique à l'intention des habitants.

La « communauté de quartier » introduit insidieusement une mission d'animation à dimension morale, ciblant notamment les jeunes (青少年 *qīngshǎonián*) :

[Secrétaire du Parti d'un comité de résidents, X, 17 avril 2009] « Il faut les éduquer à la politique de l'enfant unique dès le plus jeune âge, à travers la *shequ*, l'école, la famille ; cela influence les enfants. [...] En plus, ce sont tous des enfants uniques donc ils vivent seuls, ce n'est pas très agréable. On les met ensemble, on les socialise et en même temps on les sensibilise. »

Les employées invitent les résidents à participer à des activités multi-thématiques mêlant loisirs culturels et sportifs à l'éducation et la sensibilisation de la population aux politiques gouvernementales. Dans une émission télévisée « J'aime Pékin » (我爱北京), un professeur accompagné d'enfants animait des activités de sensibilisation à la protection de l'environnement pour des Jeux olympiques « verts » (绿色奥运 *lǜsè yàoyùn*). Les employés du comité et le professeur expliquaient comment dresser les chiens à la propreté. Ils ont ensuite

²⁴⁸ Directrice du comité de résidents, Y3, 24 septembre 2007.

planté de petites pancartes interdisant de marcher sur les espaces plantés. Enfin, ils ont procédé au ramassage des ordures²⁴⁹.

Les activités sont planifiées en référence au folklore populaire communiste mais aussi au patrimoine culturel national : fêtes traditionnelles, journées commémoratives, dates historiques, fête des mères, etc. Voici un exemple d'événement à l'occasion de la Journée de la Femme :

[Observation, Z2, 5 mars 2008] De nombreuses résidentes âgées sont présentes pour promouvoir les droits des femmes avec la section des femmes du comité. La secrétaire du Parti fait un point sur les violences familiales, commentant la Loi de protection des droits des femmes. Elle cite le cas d'une habitante victime de violence conjugale : le comité de résidents s'est mobilisé comme médiateur du conflit. L'activité se poursuit avec une chorale de femmes et un match de ping-pong.



Illustration 59 : Conférence pour la journée de la Femme (J. Audin, Z2, avril 2008)

L'éducation de la population relève d'un contrôle social diffus, qui s'exerce par la norme et non plus par la loi. Foucault y voit une conséquence du biopouvoir²⁵⁰. À travers l'animation de projets culturels et sociaux, le comité de résidents introduit des normes de comportement modèle à adopter. Il s'agit de comprendre comment se diffuse cette propagande pour le *civisme ordinaire*²⁵¹. Le renouvellement des méthodes de communication, associé aux anciennes formes de mobilisation axe une partie du travail communautaire sur une « éducation civique et morale »²⁵² de la population locale.

Dans l'animation, si le soutien aux politiques gouvernementales ainsi que le patriotisme sont très présents, il ne faut pas pour autant sous-estimer la dimension festive héritée et réinventée par le système communiste maoïste. Difficilement limitées à de la pure propagande, les activités gratuites, ouvertes à tous et ancrées dans une localité, ravivent chez les générations âgées la mémoire de la culture politique communiste. Ces événements, interactions paradoxales se déroulant dans les quartiers, attestent autant d'une validation de l'ordre politique établi par la mobilisation de la population que de simples pratiques de sociabilité, si bien que je qualifie la participation aux loisirs des comités de résidents de « sociabilité communiste »²⁵³. Les enjeux du militantisme communiste en Chine sont différents de ceux que l'on trouve dans les pays européens²⁵⁴. Néanmoins, la culture politique

²⁴⁹ Émission télévisée vue à 18 heures sur BTV Beijing, 2 octobre 2007.

²⁵⁰ Michel FOUCAULT. *Histoire de la sexualité...*, op. cit., p. 189.

²⁵¹ Le *civisme ordinaire* caractérise « la pratique qui consiste à produire des effets d'ordre dans le champ social (ou politique) ». Patrick PHARO. *Le civisme ordinaire*. Paris : Librairie des Méridiens, 1985, p. 14.

²⁵² Directrice de l'antenne de services communautaires, comité de résidents, X2, 27 septembre 2007.

²⁵³ Je m'inspire de l'ouvrage de Julian MISCHI. *Servir la classe ouvrière : sociabilités militantes au PCF*. Paris : Presses universitaires de Rennes, 2010.

²⁵⁴ En Chine, le Parti communiste est un parti unique de gouvernement donc la sociabilité militante n'a pas de conséquence sur le bilan électoral de ce parti politique. Les comités de résidents et leurs volontaires activent

communiste, qui comporte des formes de mobilisation particulières, notamment dans le domaine des loisirs, prend ses sources dans un héritage commun mondial.

Qu'elles soient ou non membres du Parti, qu'elles soient ou non volontaires pour le comité de résidents, les personnes de plus de 60 ans apprécient ces loisirs, qu'elles conçoivent sur le mode collectif. Les personnes ayant toujours vécu dans un même quartier ont nourri cette sociabilité sur le long terme. Le plaisir de s'amuser prend racine dans des références locales et avec ses voisins²⁵⁵. Le sens commun de cette génération est toujours attaché à la sociabilité et à la solidarité de groupe, qu'elle estime plus saine que l'individualisme, associé aux formes péjoratives d'égoïsme et de « mentalité bourgeoise ». À cela s'ajoute un souci du corps et de la santé. Les personnes âgées participent aux activités sportives comme un moyen de préserver leur forme :

[Habitant, 63 ans, ancien professeur, Z1, 22 avril 2007] « Je suis retraité, je n'ai pas grand chose à faire, alors je participe à leurs événements. L'autre fois, il y avait une compétition de ping-pong. J'y ai participé, j'étais très content. »

[Résidente, X, 30 mars 2007] « Les personnes âgées sont toutes contentes de participer aux activités organisées par le *juweihui*, les joueurs d'échecs, les joueurs de cartes ; maintenant en été, ils se mettent sur des tables que le comité a fait construire spécialement pour eux il y a pas mal d'années. Les bancs publics ont été mis en place par le Bureau de rue, l'année dernière. »

Bien que ce dispositif sportif ressemble à une forme de discipline, « l'obligation qui l'accompagne n'est pas une forme de restriction de la liberté, mais un moment de la construction du social »²⁵⁶. C'est dans l'animation que les agents des comités possèdent la plus grande marge de liberté d'action pour « innover » sans



Illustration 60 : Représentation dans le quartier de Fatou (J. Audin, Y1, 20 mars 2007)

sortir du cadre officiellement défini comme « sain ». Ces activités prolongent la « sociabilité militante » de l'ère communiste. Par exemple, en avril 2007, la chorale associative supervisée par le comité de résidents Y2 répétait une chanson pour le planning familial²⁵⁷. Outre la chorale²⁵⁸, les activités peuvent être la danse²⁵⁹ ou certains sports, comme le ping-pong ou le

donc une forme de « militantisme institutionnel », d'après le dossier « Militantismes institutionnels ». *Politix*, n°70, février 2005.

²⁵⁵ Illustrant la culture populaire, les habitants des quartiers anciens ont « un appétit insatiable pour l'expérience de groupe ». Herbert J. GANS. *The urban villagers : group and class in the life of Italian-Americans*. New York : The Free Press of Glencoe, 1962, p. 21.

²⁵⁶ Pierre ROSANVALLON. *La nouvelle question sociale...*, *op. cit.*, p. 181.

²⁵⁷ « Le planning familial, c'est bien ! » (计划生育是好事) : titre d'une chanson interprétée lors d'une représentation de la chorale dans le bureau du comité de résidents, Y2, 18 mai 2007.

²⁵⁸ Pratiquée dans les comités de résidents Y1, Y2, Y3 le lundi matin, dans le comité X2 le jeudi et le vendredi.

²⁵⁹ Pratiquée dans le comité de résidents, X2.

taijiquan. Régulièrement, des représentations publiques ont lieu dans les quartiers (Illustration 60). Elles intéressent essentiellement les personnes âgées, les inactifs et les jeunes générations :

[Résidente *xiagang*, Y, 26 mars 2007] Elle participe au spectacle organisé par le Bureau de rue : « Je suis membre de la chorale ». Son fils prépare un numéro avec sa classe.

[Volontaire, X, 20 octobre 2008] Son panier de vélo est truffé d'objets des différentes activités du comité de résidents : cours d'anglais, partitions de chorale, et même des pin's à l'image de la commémoration des 80 ans de la fondation du Parti communiste chinois. Elle est membre du Parti et « connaît très bien » le comité de résidents : « Je fais partie de leurs activistes (积极分子 *jījī fēnzi*). J'adore le comité de résidents [...]. Nous avons eu des cours d'anglais olympique. »

Comment les activités se mettent-elles en place ? Prenons l'exemple de deux activités, l'une régulière et l'autre ponctuelle. Pour initier une activité, un nombre suffisant de personnes doivent être intéressées. Les employés commencent alors prudemment par les activités les plus populaires comme le ping-pong (Texte 1).

Texte 1 : Lancement d'une activité ponctuelle dans un quartier récent : un match de ping-pong

« Pour organiser notre compétition de ping-pong, on a effectué la médiation avec l'entreprise de gestion. La directrice du comité de résidents est allée parler au patron de la salle de gym qui est le seul espace équipé de tables de ping-pong. On souhaitait qu'ils nous accordent une demi-journée de gratuité pour notre compétition. C'était compliqué. On a d'abord dû demander la permission à l'entreprise de gestion. Cette compétition a été planifiée pendant une semaine entière. Ensuite, il a fallu aller poser des annonces pour informer les résidents. On ne connaît pas encore les gens. On ne sait pas dans quelle mesure ils apprécient ou non le ping-pong. [...] C'est notre directrice qui s'est occupée de la médiation de cette affaire. »

Dans le cas d'une activité régulière, les agents des comités sont anxieux à l'idée de « ne pas réussir à intéresser beaucoup de monde ». Contraints de remettre des rapports d'activité réguliers, les agents doivent y indiquer les initiatives en matière d'animation sociale. Les cours d'anglais que j'ai donnés pour les habitants du comité de résidents du quartier Y1 m'ont éclairée sur les modes d'organisation des loisirs. Proposée un an avant les Jeux Olympiques, cette activité s'inscrivait dans la lignée des attentes officielles et visait à combler un manque : compte tenu de l'héritage important du système « *danwei* », une grande partie des habitants n'avait pas eu accès à l'enseignement, en particulier en langues étrangères²⁶⁰. De plus, les agents du comité pouvaient faire état de la participation d'une étrangère (外国人 *wàiguórén*) à leur *shequ*, ce qui leur vaudrait les compliments des supérieurs hiérarchiques pour leur tentative d'internationaliser le quartier.

²⁶⁰ Ils mentionnèrent uniquement des cours de russe.

Texte 2 : Lancement d'une activité régulière : les cours d'anglais « olympique » (奥运英语)

J'ai proposé au comité de résidents de donner des cours d'anglais bénévolement. Dans le bureau, la directrice adjointe, qui m'avait parlé de ce projet, me suggère de coller une petite annonce.

Mais la directrice ne semble pas tout à fait convaincue. Elle précise que l'année passée, ils avaient tenté de mettre en place des cours mais que cela n'avait pas fonctionné. « Rapidement, les habitants ont arrêté de venir ». D'après elle, il fallait aussi savoir si le Bureau de rue serait favorable. Elle accepta d'aller les voir pour demander leur accord. Parallèlement, la directrice adjointe propose de coller des annonces : « On verra combien de gens s'inscrivent et s'il y a plus de 20 personnes, alors on peut mettre en place une classe d'anglais ».

Elle me montre le manuel d'anglais sur lequel on se basera. Je repars ensuite en leur laissant mes coordonnées, mon nom chinois et elles m'assurent qu'elles me tiendront au courant des résultats. Le 5 avril, les notices étaient collées partout dans le quartier. Le 10 avril, mes cours commençaient.

Observations, comité de résidents, Y1, 2 et 5 avril 2007

Pour les activités régulières, les agents des comités incitent les habitants à s'engager sur le long terme car leur participation est souvent intermittente :

[Habitant, Z, 6 avril 2007] « Je ne participe pas tout le temps aux activités de loisirs organisées par mon comité de résidents. Celui qui a envie, il y va, c'est tout. »

[Deux habitants, Y, 7 avril 2007] Le premier : « Parfois, je participe aux activités et parfois, non ». Le second : « Je participe souvent aux activités du comité de résidents. Tous les mardis après-midi, il y a la chorale. C'est ouvert à tout le monde mais il faut un minimum d'assiduité. On ne peut pas y aller une fois et puis louper des séances, ça ne va pas. »

Le changement social à Pékin conduit à l'évolution du style de vie des personnes âgées, dépendantes de leur lieu de résidence, mais exprimant des exigences nouvelles de divertissement et d'occupation de leur temps libre. Le comité de résidents répond à ces nouvelles demandes dans la mesure de ses capacités. Les employés apparaissent comme des entrepreneurs à la fois de morale et de sociabilité avec une prise en compte plus systématique de l'exigence de bien-être des personnes âgées. La coopération entre les résidents et leur comité repose sur l'aide offerte, limitée mais réelle. Le comité constitue une source de sociabilité à l'échelle du voisinage et tente, par ses missions de terrain, de favoriser les rencontres et échanges. Reconverti en animateur social, il s'attache à « faire plaisir » et à dynamiser la sociabilité des personnes seules ou dépendantes. Dans cette optique, des sorties collectives avec les habitants sont régulièrement organisées. Le but des sorties est, selon une employée, « de s'amuser et de rapprocher les résidents. C'est un moyen de développer les relations entre les personnes si elles ne se connaissaient pas avant »²⁶¹. Les comités organisent des sorties dans Pékin²⁶². Le mode de financement peut intégrer les entreprises – magasins d'usines – dans des partenariats public-privé :

[Directrice adjointe, comité de résidents, Y1, 25 avril 2007] « Pour la sortie d'aujourd'hui, le Bureau de rue ne nous donne pas d'argent. Ce sont essentiellement les entreprises qui financent l'agence de voyage. Le responsable de l'agence a proposé l'activité en passant des accords avec

²⁶¹ Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 25 avril 2007.

²⁶² Ces sorties ont lieu environ une fois par trimestre. On retrouve ce type d'événement pour l'ensemble des comités visités, tant dans le choix des lieux que des agences de voyage.

des entreprises intéressées par la publicité potentielle. Il a proposé cet arrangement au comité de résidents. Il ne restait plus que 10 yuans par personne pour la sortie en bus. »

L'exigence de bas prix²⁶³ est au cœur de leurs négociations avec les agences de voyage et les entreprises participant au financement du voyage²⁶⁴. Ce type d'accord permet aux résidents inscrits de profiter des promotions de magasins d'usine et de découvrir pendant une partie de la journée un lieu touristique (jardin, site naturel). Ces sorties sont généralement très populaires auprès des personnes âgées et des ménages défavorisés, libres dans la semaine. Par exemple, le comité du quartier Y1 avait posé une annonce un lundi et dès le mercredi, les inscriptions étaient complètes²⁶⁵. Les sorties sont rarement organisées le week-end puisque les employés ne travaillent pas et que ce moment est réservé aux visites familiales. L'objectif rejoint l'idée d'intégration sociale des habitants, puisque cette activité peu onéreuse est donc accessible aux chômeurs. Paradoxalement, les personnes s'inscrivant régulièrement à ces activités se disent rarement satisfaites. Néanmoins, les habitués, tout en se plaignant, continuent de s'inscrire à chaque nouvelle sortie²⁶⁶.

La mission d'animation des comités de résidents les apparente à une « agence de sociabilité » favorisant l'intégration des personnes en difficulté et des retraités en quête de loisirs accessibles. Au cours des sorties, l'encadrement est vigilant car les employés sont responsables de la sécurité des participants :

[Sortie à Tianjin organisée par le comité de résidents du quartier Y1, 27 octobre 2008] Assise à côté de moi dans le bus, une employée me confie : « J'encadre ces activités mais je ne peux pas me reposer. C'est comme un professeur qui emmènerait ses élèves en sortie. Il ne peut pas se relaxer. Il est responsable de ses élèves tout au long de la sortie. »

À l'intersection paradoxale entre contrôle et animation sociale, cette sociabilité de proximité à destination des résidents défavorisés ou seuls est un élément-clé de la légitimité des agents du comité de résidents auprès des habitants²⁶⁷. Le respect qu'ils gagnent en cultivant les loisirs participe de la reconnaissance de l'institution. Dans le comité du quartier Y1, la directrice adjointe aurait souhaité organiser un voyage d'un week-end, à des tarifs abordables et accessibles aux personnes âgées : « Il faut un endroit amusant (好玩 *hǎowán*) et

²⁶³ Le tarif varie en fonction de la distance. Des visites d'une journée dans Pékin sont abordables à moins de 30 yuans. Une sortie à Tianjin coûtait 75 yuans. [Entretien, comité de résidents, Y1, 18 octobre 2008]

²⁶⁴ Lors d'une sortie du comité Y1, le chauffeur de bus a confirmé qu'il fallait compter 950 yuans par bus de 45 places pour un déplacement en périphérie ; passer un accord avec des « sponsors » parmi les magasins d'usine a permis de faire baisser le prix par passager de 21 à 10 yuans. [Chauffeur de bus, 25 avril 2007].

²⁶⁵ « Ensuite, c'est nous qui collons les affiches. Je les collées lundi pour inviter les gens à s'inscrire et ça a été très rapide pour inscrire 90 personnes ». [Directrice adjointe, comité de résidents, Y1, 25 avril 2007]

²⁶⁶ Voir la chronique de la sortie en banlieue dans le volume 2 de la thèse en annexe n°11.F, p. 96.

²⁶⁷ En France aussi, les guichetiers de l'aide sociale contribuent à aider les personnes en difficulté en même temps qu'ils les maintiennent à leur place. Vincent DUBOIS. *La vie au guichet...*, op. cit., p. 19.

nouveau »²⁶⁸. La dernière sortie s'étant mal terminée, la directrice adjointe prend au sérieux l'organisation de nouvelles activités. Ce sont généralement des loisirs de faible envergure :

[Habitante retraitée, Y, 10 mai 2007] Je lui demande si elle apprécie les sorties de groupe organisées par le comité de résidents mais elle répond qu'elle ne trouve pas cela spécialement passionnant : « Au début, j'aimais bien, mais après, plus tellement car j'ai déjà tout visité. »

D'après les employés, « ces sorties servent seulement à faire des achats, mais les habitants aiment bien »²⁶⁹. Un phénomène de socialisation se développe autour du comité de résidents, prévenant de l'isolement et de la désaffiliation²⁷⁰. Les « exclus du travail » ne sont donc pas exclus socialement : ils peuvent suivre les activités culturelles et sportives. Les loisirs sont à la base de la « vie de quartier » que les comités de résidents doivent impulser. Leur légitimité en dépend car le divertissement vise à encadrer plus efficacement :

[Directrice adjointe, comité de résidents, Y1, 8 mai 2007] « On organise des activités et des événements culturels en vue de rassembler et de réunir les résidents. Ainsi, ils apprennent à nous connaître et seront plus coopératifs pour nos missions plus formelles, plus administratives. »

[Secrétaire du Parti d'un comité de résidents, Huashi, 26 octobre 2008] « Les loisirs dans le quartier sont importants dans la perspective de savoir si notre travail est bien fait ou non. C'est notre face (脸面 *liǎnmiàn*). Si on le fait bien, c'est seulement à cette condition qu'on peut commencer à faire le reste et à mobiliser les gens (发动起人来 *fā dòng qǐ rén lái*). »

Entre normalisation et sentimentalisation, il s'agit pour les pouvoirs publics de répondre aux besoins des citoyens à travers le comité de résidents plutôt que par d'autres mécanismes. Réinventant des traditions politiques et culturelles chinoises, les comités de résidents parviennent à toucher un public : les générations ayant vécu sous Mao y trouvent des références communes et apprécient de se retrouver entre voisins le temps des loisirs. Néanmoins, on peut se demander si l'animation n'est pas amenée à disparaître avec cette dernière génération de témoins du communisme, à la manière dont les fêtes et les événements organisés par les cellules du Parti en France ont décliné face à l'émergence d'autres normes²⁷¹.

Au-delà de la volonté de rapprochement des comités de résidents avec les habitants, l'animation des quartiers témoigne du souci de donner à voir la sollicitude de l'État chinois, ce qui suggère une certaine moralisation du politique :

²⁶⁸ Directrice adjointe, comité de résidents, Y1, 6 mai 2007.

²⁶⁹ Directrice adjointe, comité de résidents, Y1, 5 octobre 2007.

²⁷⁰ « Aujourd'hui, en partant d'une réflexion sur les vertus intégratives du travail par l'intermédiaire de la propriété sociale, on aboutit à l'individu par désaffiliation ou par décrochage [...]. Ces supports collectifs se fragilisent. Ils n'ont pas complètement disparu, mais ils en sont ébranlés ; ces liens se distendent et laissent échapper un certain nombre d'individus qui ne sont plus couverts par ces systèmes collectifs et qui se retrouvent *individus par défaut*. Je crois que c'est là une forme nouvelle d'individualité "négative", ou du moins hyperproblématique, dont la filiation passe par la construction de la propriété sociale et par l'inscription dans les collectifs, puis par le décrochage par rapport à ces collectifs ». Robert CASTEL. *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*. *op. cit.*, p. 116-117. L'auteur souligne.

²⁷¹ Voir Michel HASTINGS. Identité culturelle locale et politique festive communiste : Halluin la Rouge (1920-1934). *Le mouvement social*, n°139, avril-juin 1987, p. 7-25.

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « Les droits de l'homme en Chine font l'objet de beaucoup de critiques... Mais en fait, les droits de l'homme sont quelque chose d'important pour nous et on les respecte, [...] au niveau de la base. »

Ce discours illustre le rôle compassionnel des comités de résidents dans la société chinoise. Les agents des comités se perçoivent comme appartenant à une agence de plus en plus concernée par la mission d'aide sociale et d'accompagnement des « groupes vulnérables ». Ils constituent désormais une figure locale de la sollicitude de l'État. Les comités de résidents allouent l'aide sociale aux « vulnérables ». Pour les employés, l'objectif est de « faire vivre » les personnes, à l'image des ambitions du biopouvoir :

[Directrice du comité de résidents, X4, 30 octobre 2008] « Dans cette communauté de quartier, on gère plus de 6 000 habitants, il y a 2 416 foyers [...]. On compte environ 200 personnes au chômage. Un peu plus de 100 personnes touchent le *dibao*. Souvent, les bénéficiaires du *dibao* sont des drogués, ce genre de personnes. [...] Alors, dans notre travail, il faut les empêcher de mourir. Si l'État ne les aide pas, ils vont mourir. »

[Directrice du comité de résidents, X3, 3 juin 2008] « On ne peut pas ne pas leur donner à manger. » (*en parlant des pauvres*)

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « Il suffit qu'il y ait des gens, il suffit qu'il y ait de la vie (生命 *shēngmìng*) et notre responsabilité est engagée. [...] On cherche à protéger la qualité et à préserver la vie des gens de notre quartier. »

Le comité de résidents est également responsable de l'association des handicapés, qui prend en charge et accompagne les personnes handicapées résidant dans son quartier :

[Secrétaire du Parti d'un comité de résidents, X, avril 2009] « Tu vois ces objets. Ils sont faits main par nos handicapés. Ça c'est le bracelet de l'harmonie (和谐链 *héxié liàn*), fabriqué par nos handicapés. [...] Il y a plus de 100 handicapés dans cette *shequ*. Mais leur vie est stable. [...] Les personnes qui n'ont pas moyen de vivre par eux-mêmes, c'est l'État qui s'en occupe. On est passés de l'administration des gens (管理 *guǎnlǐ*) aux services (服务 *fúwù*). »

L'assistance des plus démunis traduit l'objectif d'instaurer un équilibre social et, dans le même temps, de trier, de catégoriser, d'exclure certains (migrants) au profit de pauvres (urbains). Selon Michel Foucault, l'avènement de la biopolitique se manifeste dans la tentative « d'installer des mécanismes de sécurité autour de cet aléatoire qui est inhérent à une population d'êtres vivants, d'optimiser [...] un état de vie »²⁷². Dans le contexte chinois, ce souci de « faire vivre » participe de l'objectif de maintien de la stabilité sociale. Le travail quotidien des employés des comités de résidents révèle cette moralisation du politique. Le discours sur la morale, l'éducation et les comportements des individus deviennent des critères pour énoncer et tenter de résoudre la question sociale :

[Directrice, comité de résidents, X, 30 octobre 2008] « On s'occupe des problèmes. Les gens ne viennent pas nous voir s'ils ont une vie prospère. »

²⁷² Michel FOUCAULT. « *Il faut défendre la société* » : cours au Collège de France (1976). Paris : Gallimard, 1997, p. 219.

[Directeur, comité de résidente, X1, 1^{er} avril 2008] « Le comité de résidents prend en compte les besoins des habitants, leurs demandes d'aide [...]. Par exemple, un handicapé qui a des problèmes pour trouver un emploi parce qu'il est en incapacité physique et qui n'a rien pour vivre, on fait demande à l'État d'aider cette personne. On demande à l'État de la sauver (救 *jiù*). »

Dans une attitude maternelle plus qu'administrative, les employées parlent de « prendre soin » de leurs résidents (照顾 *zhàogù*). Il s'agit de susciter la confiance et de porter assistance aux plus démunis²⁷³. De l'organisation de masse à l'individualisation de l'aide sociale, il n'y a pas d'autre capacité développée au niveau local, si bien que la sollicitude devient l'une des politiques de refonte de l'État social en Chine, évoquant la biopolitique de Foucault²⁷⁴.

Le discours et les attitudes compassionnelles s'incarnent dans les campagnes de don pour les « vulnérables », parfois même dans un certain « folklore »²⁷⁵ témoignant de la volonté des cadres locaux d'améliorer leur image auprès de la population (Illustration 61). L'action caritative des comités de résidents est importante, ce qui m'amène à y voir une certaine forme de « politique de la pitié », c'est-à-dire un agencement entre le général et le particulier d'un événement touchant les gens²⁷⁶. Des campagnes de dons ponctuelles sont organisées pour porter assistance aux personnes du quartier. Cette mission de charité dans le quartier a souvent lieu symboliquement lors de la Fête du printemps pour les personnes pauvres et les membres âgés du Parti communiste :

[Observation, X, 25 octobre 2008] Les employés du comité de résidents organisent une collecte pour les pauvres à cause de l'hiver. Ils informent les résidents qu'ils peuvent donner des vêtements et même effectuer des dons d'argent.

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « À l'occasion de la Fête du Printemps, on offre des petits cadeaux aux foyers en difficulté et à nos bénévoles. »

[Observation participante, Y3, 29 septembre 2007] Trois membres du comité de résidents (dont la directrice) ont été chez un résident âgé qui avait gagné un prix : un cuit-vapeur et un diplôme de résident modèle. Il n'était pas présent pour l'événement parce qu'il était malade, donc ils ont été chez lui. À 80 ans, il se présente comme un « membre de longue date du Parti (老党员 *lǎodǎngyuán*) participant activement (积极 *jījí*) à la vie du quartier. »



Illustration 61 : Campagne de dons pour les familles défavorisées (J. Audin, X, octobre 2007).

²⁷³ Comme le note Jean-Marc WELLER. *L'État au guichet...*, op. cit., p. 48.

²⁷⁴ « L'État qui garantit la sécurité est un État qui est obligé d'intervenir dans tous les cas où la trame de la vie quotidienne est trouée par un événement singulier, exceptionnel [...]. Ce côté de sollicitude permanente, c'est l'aspect sous lequel l'État se présente. C'est cette modalité là de pouvoir qui se développe ». Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*, vol. 3 (1976-1979). Gallimard, 1994, p. 385.

²⁷⁵ Voir « Le folklore politique de la charité » dans Antoine KERNEN. *La Chine vers l'économie de marché...*, op. cit., p. 256-259.

²⁷⁶ « En tant que *politique* elle vise la généralité. Son rôle est de s'arracher au local et, par conséquent, aux situations, nécessairement locales, dans lesquels des événements compassionnels peuvent se produire [...]. Mais dans sa référence à la *pitié* elle ne peut complètement s'affranchir de la présentation de cas singuliers [...]. Pour activer la pitié, des corps souffrants et misérables doivent être transportés de façon à toucher les sens des gens heureux ». Luc BOLTANSKI. *La souffrance à distance : morale humanitaire, médias et politique*. Paris : Gallimard, 2007, p. 35-36. L'auteur souligne.

Ce type de cadeau est offert à chaque événement culturel ou politique chinois aux résidents âgés comme récompense pour leur comportement et pour leur bonne santé :

[Employée du comité de résidents, X3, 28 juin 2008] « Nous sommes occupés par la préparation de l'anniversaire du Parti communiste chinois. Le 1^{er} juillet, le directeur du comité de résidents va rendre visite aux membres du Parti très âgés (老党员 *lǎodǎngyuán*) et à ceux qui sont en difficulté (贫困 *pínkùn*). Il leur offre des cadeaux, prend des nouvelles sur leur situation et leur offre des services et aides. »

[Notice, comité de résidents, Z2, 5 avril 2009] Le comité de résidents lance un appel à donations pour les mères en difficulté à l'occasion de la Fête des mères.

[Résident handicapé, X, 3 mai 2009] Il habite une *pingfang* dégradée : « Le comité de résidents m'a offert un fauteuil roulant et des toilettes portatives. [...] Parce que je suis handicapé. »

La collecte de dons sensibilise aussi les habitants aux catastrophes naturelles : après le tremblement de terre du Sichuan du 12 mai 2008, tous les comités de résidents étaient mobilisés, collectant des dons et vêtements et relayant les messages de solidarité²⁷⁷.

[Blog du comité de résidents Z2, 13 mai 2008] En une demi-journée, les employés du comité avaient pu récolter 1 170 yuans pour la province du Sichuan touchée par le tremblement de terre²⁷⁸. D'autres messages appelant aux dons ont été postés jusqu'au mois de juin 2008.

L'affichage des noms des donateurs, des dates et des montants des dons sur des panneaux placés à l'extérieur du bureau contribue à donner du comité de résidents l'image d'une organisation « propre », transparente, incorruptible :

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « La *shequ*, ce n'est pas comme une entreprise (企业 *qǐyè*), c'est une organisation populaire, elle ne peut pas recevoir d'argent. Une entreprise ne déclare pas forcément les revenus. Ici, c'est une action caritative impartiale (公正 *gōngzhèng*), équitable (公平 *gōngpíng*) et rendue publique (公开 *gōngkāi*). [...] Tout le monde peut donner. C'est pour ça qu'il faut tenir les comptes. Tout est transparent (透明 *tòumíng*). [...] On ne veut pas risquer que les habitants doutent de notre honnêteté dans cette campagne. On veut éviter toute attaque de ce genre. »

Un an après le tremblement de terre, certains comités de résidents ont relancé symboliquement une campagne de dons pour aider à la reconstruction dans le Sichuan²⁷⁹.

Le « relationnel » constitue un mode de traitement de la question sociale. Le pouvoir relationnel des employés des comités de résidents qui repose sur la volonté de soigner le contact personnalisé et s'appuie sur une compétence professionnelle particulière représente un vecteur d'effet sur les conduites. Le développement de missions de type social engage les comités de résidents, davantage qu'un autre secteur, à soigner le rapport de service individualisé auprès des habitants dont ils sont responsables.

²⁷⁷ Observation, X, 16 mai 2008, 23 octobre 2008.

²⁷⁸ http://yongtaiyuanxindibiao.soufun.com/bbs/1010015477~92~5241/74226598_74226598.htm [consulté le 22 mars 2012].

²⁷⁹ Observation au comité de résidents, Z2, 12 mai 2009.

2) Féminité, compassion et formation locale de l'État

La centration sur l'écoute de la souffrance sociale et de la vulnérabilité ainsi que l'accompagnement et la médiation au quotidien apparaissent comme des éléments essentiels de la mise en œuvre de l'action publique. Le redéploiement de l'État chinois urbain avec l'émergence d'un secteur du travail social s'appuie sur le travail des femmes et sur des valeurs professionnelles considérées comme « féminines ».

Entre propagande et orientation gestionnaire, le slogan « offrir des services aux résidents » (为居民服务 *wéi jūmín fúwù*) caractérise le débat autour d'un système de protection sociale. Le secteur peu formalisé du « travail social » se construit par le biais d'instances parapubliques comme le comité de résidents mais aussi d'associations et d'ONG autorisées, qui travaillent en collaboration dans les quartiers²⁸⁰.

Un pouvoir moralisateur et compassionnel se développe à travers la prise en charge des « groupes vulnérables » (弱势群体 *ruòshì qúntǐ*) tout en les incitant à se prendre en charge et se responsabiliser. Écoute de la souffrance sociale, médiation et services à la personne, ces qualités associées, en Chine, à des compétences féminines, caractérisent l'émergence d'un secteur de services à la personne proche de l'image des assistantes sociales en France :

[Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 21 mars 2008] « En ce moment, je prépare l'examen de qualification du travail social. Je pense qu'on fait la même chose. [...] Tu fais de la sociologie, n'est-ce pas ? Donc c'est comme nous, vous essayez de trouver des solutions aux problèmes. [...] Non ? Ce n'est pas ça ? Je pensais vraiment que c'était comme mon examen de travail social. On nous demande comment on gère tel ou tel problème. On doit expliquer dans l'examen comment on peut aider les gens qui ont des problèmes. »

Loin de former un secteur indépendant, le travail social en Chine s'incarne dans une série d'instances – bureau de l'aide sociale, bureau de la prise en charge des personnes âgées, instance des affaires funéraires, ONG, instances hospitalières et de services à domicile, etc. – dont le comité de résidents fait partie. Depuis 2008, les employés de ces instances passent une épreuve de qualification du travail social en supplément :

[Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 18 octobre 2008] « Je n'ai pas obtenu ma qualification du niveau supérieur du travail social. [...] Je compte retenter l'examen l'an prochain. [...] Cet examen est réservé au personnel des comités de résidents. On peut avoir notre salaire augmenté de 80 yuans par mois. [...] Mais en fait, travailleur social ou comité de résidents, c'est pareil. »

[Employée, comité de résidents, Z2, 3 novembre 2008] « C'est la première fois que cet examen a été mis en place. [...] Il y a un âge limite pour ce type d'examen je pense. »

²⁸⁰ Une structure pour les droits des migrants, fondée en 2003, travaille en collaboration avec le comité de résidents du quartier pour appliquer la politique de l'enfant unique auprès de cette population. Ils prennent en charge des enfants de migrants à la sortie de l'école et informent sur les droits des migrants (conditions de travail, procédures administratives). [Observation et entretien, X, 6 mai 2008]

Plus généralement, les travailleurs des comités de résidents sont appelés à suivre des formations en droit et en sociologie pour les former à la compréhension des comportements humains, ce qui explique une tendance psychologisante dans leur attitude :

[Directrice adjointe d'un comité de résidents, X, 30 octobre 2008] « On a fait un stage à l'Université de Pékin organisé par l'arrondissement, c'était bien, de mars à octobre 2007. C'était des cours de théorie sociologique. Ça nous a beaucoup apporté dans notre travail. »

[Employés du comité de résidents, Y1, 20 septembre 2007] « Nous étions à un cours de psychologie (心理学论 *xīnlǐxué lùn*). D'ailleurs, tu dois prendre soin de ton corps ; la santé, c'est important. »

Les logiques de domination passent par la féminité, à la fois qualité et contrainte professionnelle des comités de résidents : la hiérarchie des normes sexuées associe ce travail féminin à une faible efficacité et à des capacités d'action limitées, voire inexistantes. Mais loin de s'en plaindre, les agents assument leur rôle apaisant, au service du développement de la société harmonieuse.

Les catégories sociales de la masculinité et de la féminité ne constituent pas des identités figées : elles sont le produit dynamique de configurations de pouvoir. Habitants et employées considèrent que cet emploi « convient aux femmes » (适合女性 *shìhé nǚxìng*). Lors des entretiens apparaissent des qualités « féminines » indispensables au métier, notamment le relationnel, la disponibilité et l'écoute :

[Directrice adjointe du comité Y1, 5 mars 2008] « Ce travail convient plus aux femmes. Les femmes sont plus douces (温柔 *wēnróu*) que les hommes, c'est adapté à notre personnalité. »

[Employée du comité de résidents, Y2, 5 avril 2007] « Il y a beaucoup de femmes parce que les hommes, ils ont l'énergie et la force (气和力 *qì hé lì*), les femmes sont plus adaptées pour ce travail social et ces missions de contact. Mais il y a aussi des hommes qui travaillent. »

Les employées des comités se présentent comme raisonnables, sérieuses (责任心 *zérènxīn*), responsables (责任感 *zérèngǎn*), mais aussi sympathiques (友好 *yǒuhǎo*), apaisantes (和平 *héping*), patientes (耐心 *nàixīn*), compatissantes (同情心 *tóngqíngxīn*) et maternelles (母爱 *mǔ'ài*). Ces compétences constituent des ressources pour la persuasion (说服力 *shuōfú lì*) :

[Employée d'un comité de résidents, X, 30 octobre 2008] « Pour faire ce métier, il faut avoir de la compassion (爱心 *àixīn*), il faut être dévoué pour ce travail (奉献 *fèngxiàn*), il faut tout faire pour contenter les gens ordinaires, sinon, ce n'est pas la peine de le faire. [...] Parce que cela demande beaucoup d'implication, trop d'implication (付出 *fùchū*). »

[Directrice du comité de résidents, Z2, 30 avril 2009] « Je ne peux pas laisser tomber mes résidents. Je suis trop généreuse (心里太软 *xīnlǐ tài ruǎn*), je suis toujours là pour les aider, je ne peux jamais refuser. »

[Employée du comité de résidents, Y1, 27 avril 2009] « Je n'avais pas beaucoup de choix. Mais c'est une mission honorable, de faire des choses bien pour les habitants (好事 *hǎo shì*). »

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « Si tu as un tempérament plutôt fort (强 *qiáng*), alors ce sera très difficile de t'adapter à cet emploi (特别难适应 *tèbié nán shìyìng*). »

Toutes ces qualités professionnelles renvoient aux représentations ordinaires de la féminité. D'ailleurs, la localisation des comités dans un quartier, extension de l'espace domestique, confirme le lien entre compétences féminines et compétences professionnelles.

[Secrétaire du Parti du comité de résidents X2, 26 mars 2007] « Ça m'intéressait. Et ça correspondait assez à mes attentes. J'habite à côté, ça m'arrange. Et je me sens la capacité de faire ce type de métier. »

Les compétences domestiques se révèlent dans l'activité professionnelle de type emploi de « contact », relationnel qui s'attache à garantir bien-être et satisfaction de la « communauté d'habitants »²⁸¹. Le comité de résidents, en jeux de miroirs du travail domestique, est donc un métier généralement attribué aux normes féminines « naturelles ».

Des normes sociales et des politiques officielles sexuées activent ainsi l'image « féminisée » des comités de résidents. Cette image est le produit de représentations autour de ce métier issues tant des actions des employées que de celles des habitants. En d'autres termes, les hommes employés sont également tenus de faire preuve d'un certain nombre de ces qualités « féminines » (patience, écoute, calme, apaisement, compassion, etc.) dans l'exercice de leur fonction. Au niveau local, la « société harmonieuse » promue par Hu Jintao a bien pris un visage féminin pour représenter l'État. Prendre en compte le rôle du travail féminin permet de montrer que les politiques publiques ne s'appliquent pas de manière directe dans un État autoritaire, elles sont exécutées par des agents de terrain qui activent des stratégies au sein desquelles le genre joue un rôle essentiel.

Le travail social ne consiste pas seulement à cultiver les relations. Il doit persuader les demandeurs d'aide qu'ils ne peuvent pas se contenter de l'assistance publique :

[Employé du comité de résidents, Y1, 2 novembre 2007] « En Chine, le travail n'est pas officiel (正规 *zhèngguī*). La population est nombreuse, beaucoup de monde cherche du travail. [...] Du coup, les chefs d'entreprise déterminent eux-mêmes les critères. En France, c'est plus normé (规范 *guīfàn*). En Chine, les problèmes sont nombreux du fait du développement récent de l'économie. [...] S'occuper des personnes qui ont des problèmes est un aspect essentiel de notre travail. Dans la *shequ*, on tente de trouver des petits boulots. [...] Par exemple, là ça va être l'hiver, on va aller distribuer des aides aux foyers en difficulté. On va avoir une subvention de l'arrondissement de Chaoyang. [...] Mais de toute façon, ces aides sociales de l'État ne sont pas suffisantes. Pour une personne sans emploi, il faut quand même qu'elle trouve une solution par elle-même. »

En Chine, l'assistance, considérée comme ennemie de l'emploi²⁸², s'inscrit dans un projet de professionnalisation du travail social au profit d'une psychologisation, d'une sociologisation des modes d'action des comités de résidents.

²⁸¹ Christelle AVRIL, Marie CARTIER, Delphine SERRE. *Enquêter sur le travail : concepts, méthodes, récits*. Paris : La Découverte, 2010, p. 133.

²⁸² Ce n'est pas spécifique à la Chine. Voir Vincent DUBOIS. Le paradoxe du contrôleur..., article cité, p. 17.

3) Les jeux d'échelles des services : le centre communautaire du Bureau de rue

Tous les Bureaux de rue de Pékin disposent d'un centre communautaire de services (社区服务中心 *shèqū fúwù zhōngxīn*). Le centre de Shichahai gère « 5,8 km², 29 comités de résidents et 115 000 résidents »²⁸³. Installé dans une maison à cour rénovée, il propose des activités et services aux habitants. Ce centre comporte un service d'hygiène, qui ressemble à une infirmerie ou à un dispensaire, géré par du personnel médical qui fournit des services para-médicaux (tension, pèse-personne, vaccin) ; un centre de formation, qui propose des cours et des loisirs ; une « *hotline* » mettant en relation les habitants avec le « travail domestique » (家政 *jiāzhèng*) :

[Directeur du centre communautaire de services, X, 27 avril 2007] « Les comités de résidents font de la médiation. Nous, on aide concrètement et matériellement les résidents. Par exemple, on peut réparer leur logement. Il n'y a pas d'entreprise de gestion (物业公司 *wùyè gōngsī*) dans les *hutong*. Si un résident a un problème matériel dans son appartement, il nous avertit. »

[Employée, centre social communautaire, X, 15 juin 2008] « Je reçois des appels d'habitants qui ont besoin de petits services comme des hommes à tout faire (小时工 *xiǎoshí gōng*) ou des nounous et domestiques (保姆 *bǎomǔ*). Je les mets en contact avec des personnes ou des entreprises de proximité. »

Chaque centre prend des initiatives. À Shichahai, un dispositif vise à « aider les personnes âgées dépendantes » (居家养老 *jūjiā yǎnglǎo*). Depuis 2006, le Bureau de rue offre quotidiennement un repas gratuit à environ 30 personnes âgées dépendantes et isolées. Il s'agit d'un investissement important car chaque repas représente une dépense de 16 yuans²⁸⁴ :

[Directeur du centre communautaire de services, X, 26 avril 2007] « Ça s'adresse aux personnes âgées sans enfant. Ils ont besoin d'aide pour la nourriture, donc on leur offre un repas par jour. Il est acheminé chaud au domicile [...]. Il y a des critères : âge avancé (plus de 70 ans) ; difficultés financières (moins de 300 yuans de revenu mensuel) [...] ; difficultés pour se déplacer. »

Les quartiers soignent l'aide aux urbains en difficulté. Ils aident aussi parfois les migrants à trouver du travail ou dans les procédures administratives servant à se mettre en règle. Le centre de formation communautaire (社区服务学校 *shèqū fúwù xuéxiào*) offre des cours divers pour tous âges. En avril 2007, les cours proposés étaient la danse, la calligraphie, le ping-pong et l'informatique. Les résidents payaient 50 yuans pour un trimestre. Le centre avait chargé les comités de résidents de la diffusion de l'information. Le lancement des cours a eu du succès avec 94 inscrits en informatique²⁸⁵ et 43 inscrits en calligraphie. En septembre, le choix s'est étoffé, par l'instauration de cours d'anglais et de photographie. Ce centre proposait des services et activités gratuits : salle de ping-pong, de danse et de musique, mais

²⁸³ Directeur du centre communautaire de services, X, 26 avril 2007.

²⁸⁴ Informations personnelles.

²⁸⁵ La plus jeune était une migrante de 21 ans souhaitant améliorer ses qualifications pour obtenir autre chose que des petits boulots. La plus âgée avait 81 ans. [Employée du centre communautaire, X, 26 avril 2007]

aussi bibliothèque et arts créatifs. Les comités de résidents n'ayant pas des locaux spacieux pour organiser des activités peuvent réserver une salle au centre²⁸⁶. Des activités hebdomadaires sont planifiées en fonction des besoins des comités de résidents²⁸⁷. Bien que les cours s'adressent en grande partie à des adultes, les professeurs font passer des consignes sur la propreté des comportements : « Cette école est non seulement un lieu de savoir intellectuel, c'est aussi des habitudes à prendre. Mais certains n'ont pas encore intégré ces habitudes. C'est notre rôle de leur apprendre »²⁸⁸. De même, les films projetés doivent être officiellement approuvés par le comité de la censure²⁸⁹, vérifiant que son contenu soit en conformité avec les critères officiels²⁹⁰. Enfin, les activités visent à occuper « intelligemment » et « utilement » les oisifs :

[Enseignante du centre communautaire de services, X, 26 septembre 2007] « Il est difficile d'organiser des cours le soir : il faut surtout les offrir à ceux qui n'ont rien à faire de la journée, les personnes âgées, chômeurs. De cette façon, ils ne feront pas des choses inutiles, ils amélioreront leur qualité humaine (素质 *sùzhi*). Les gens normaux sont déjà pris en charge par leur travail, donc on n'a pas besoin de s'en occuper. C'est des autres que nous nous occupons. »

Pourtant, à la date de mes enquêtes, le centre demeurerait largement sous-utilisé, preuve que son rayonnement normatif doit être relativisé.

C - Pacification : une politique de l'écoute

Contrairement au bureau des Lettres et des visites, administration croulant sous les demandes des administrés, les comités de résidents demeurent une instance rarement fréquentée. À la différence des demandeurs d'asile en France qui sollicitent massivement les guichets²⁹¹, c'est aux agents d'aller chercher la parole des habitants, de créer de la « confiance ». Le bureau du comité de résidents est un « lieu d'écoute » plutôt qu'un « espace de parole » où les rôles sont fixés : l'employé dans son rôle d'écouter, doté de compétences et d'« une empathie cultivée », et l'écouter, sa souffrance supposée en rapport avec une situation sociale²⁹². Pour cette raison, les agents des comités sont des « apprentis du tact »²⁹³.

²⁸⁶ Employée d'un comité de résidents, X, mai 2007.

²⁸⁷ Voir en annexe l'emploi du temps datant du 26 avril 2007 dans le volume 2, annexe n°11.H, p. 98.

²⁸⁸ Directrice du centre de formation, centre de services communautaires, X, 26 avril 2007.

²⁸⁹ Ce comité est l'organe de la propagande et de la censure en Chine.

²⁹⁰ Responsable de la projection des films au centre socioculturel, X, 26 avril 2007.

²⁹¹ Alexis SPIRE. *Accueillir ou reconduire...*, op. cit., p. 9.

²⁹² Didier FASSIN dir. *Des maux indicibles : sociologie des lieux d'écoute*. Paris : La Découverte, 2004, p. 11.

²⁹³ En référence à Édouard GARDELLA, Erwan LE MÉNER, Chloé MONDÉMÉ. *Les funambules du tact : une analyse des cadres du travail des équipes mobiles d'aide du Samusocial de Paris*. Paris : Rapport pour l'Observatoire du Samu Social International, 2006.

1) À l'interface du travail social et de l'information

Les enquêtes ont confirmé la volonté des pouvoirs publics d'institutionnaliser les comités de résidents comme lieu d'écoute. Vincent Dubois explique que les agents tentent d'assurer par le bas la régulation des tensions et la production du consentement²⁹⁴. En Chine, apaiser les tensions constitue une priorité des autorités de l'État. De ce fait, le rôle d'écoute des comités de résidents s'oriente vers un souci de connaître les problèmes des gens. Il s'agit pour les agents de « faire parler » les usagers, de les amener à raconter une partie de leur vie²⁹⁵. La politique de la « société harmonieuse » invite à « satisfaire » (满足 *mǎnzú*) les habitants et à « harmoniser » (协调 *xiétiáo*) les relations inter-individuelles²⁹⁶. La politesse devient un moyen pour les comités de résidents d'atteindre l'objectif final de maintien de la stabilité et de l'ordre public et social car elle façonne l'aspect que doivent prendre, dans l'idéal, les interactions dans leur quartier. Ainsi, « patience », « apaisement », « attention », « écoute », « médiation », sont autant de qualités définitoires dans la relation de travail des comités de résidents avec leurs usagers. Il faut prendre du temps pour expliquer différentes procédures administratives, pour fournir des renseignements : une politique de la parole et de l'écoute²⁹⁷ s'instaure entre eux et les résidents.

Cette politique de l'écoute se traduit par une récurrence du lexique de la « confiance » (信任 *xìnrèn*), dans le cadre de la promotion du travail social²⁹⁸. La confiance suppose un double mouvement : l'écoute offerte par les comités est désirée par certains habitants qui s'en emparent. L'interaction entre surveillance et tolérance est ambivalente. D'après Béatrice Hibou, la normalisation fait partie d'une routine, d'une banalité du quotidien et s'accompagne de possibilités de négocier, de jouer avec la discipline au cas par cas. Les personnes âgées interrogées estiment que la « réception des remarques et suggestions » (提意见 *tí yìjiàn*) est une fonction essentielle du comité de résidents :

²⁹⁴ « Calmer les rancoeurs, imposer un effort de maîtrise de soi, de langage, de propreté, rappeler la nécessité de se prendre en charge, réaffirmer les valeurs et les modèles censés être universellement partagés... Ces injonctions sont d'abord produites au guichet, mais elles tendent en même temps à produire des effets au-delà de la seule interaction entre un allocataire et un guichetier ». Vincent DUBOIS. *La vie au guichet...*, op. cit., p. 77.

²⁹⁵ C'est le rôle de tout agent administratif au niveau du guichet. Jean-Marc WELLER. *L'État au guichet...*, op. cit., p. 62.

²⁹⁶ Directrice de l'antenne de services communautaires du comité de résidents, X2, 27 septembre 2007.

²⁹⁷ « Pour l'État qui institue ces dispositifs, assister ces “publics en difficulté” suppose désormais de se mettre à l'écoute [...]. À l'inverse, des victimes de l'injustice sociale, on attend qu'elles soient en mesure sinon de se raconter, du moins d'exprimer verbalement leur “souffrance” devant ceux que l'on nomme de plus en plus ordinairement des “écoutants”. Ainsi l'écoute devient-elle une politique ». Didier FASSIN dir. *Des maux indicibles...*, op. cit., p. 10.

²⁹⁸ Voir la partie sur les « qualités de l'entretien en face-à-face » dans *Manuel de préparation à la qualification de travailleur social* (社会工作实务), niveau intermédiaire. Pékin : 中国社会科学出版社, 2007, p. 27-31.

[Habitant, X, 21 avril 2007] « Si on n'est pas satisfait du comité de résidents, on peut émettre des remarques (提意见 *tí yìjiàn*). Les réclamations sont courantes. »

[Habitante, X, 9 juin 2008] « Le comité de résidents réceptionne les remarques (意见 *yìjiàn*) des habitants. Si je ne suis pas satisfaite par le niveau de qualité des toilettes publiques ou autre chose, je vais les voir et ils téléphoneront aux responsables pour trouver une solution. »

Ainsi, les comités de résidents fournissent un « service d'écoute des demandes » (需求服务 *xūqiú fúwù*)²⁹⁹. Savoir accueillir en « douceur » les critiques, les écouter sans faire montre d'une attitude autoritaire, telle est la spécificité de cette instance para-publique. Cette capacité d'écoute désamorce toute agressivité chez les résidents tout en leur laissant une latitude pour exprimer leur mécontentement. Dans tous les quartiers de Pékin, de nombreuses personnes âgées rendent visite au comité avec la simple « envie de discuter » (聊天 *liáotiān*), de raconter leurs dernières nouvelles ou de débattre de l'actualité. Le travail d'écoute entre bien dans l'objectif de pacification : les agents ont un rôle de médiateur pour mettre en contact les habitants qui en font la demande avec des personnes, des entreprises ou des instances officielles. De manière assez informelle, le comité est une source d'information sur l'emploi qui fonctionne comme une agence de mise en contact et de coordination :

[Employée d'un comité de résidents, X, 30 octobre 2008] « On fait un travail de présentation (介绍工作 *jièshào gōngzuò*), notamment pour les habitants qui cherchent un travail. On demande à la personne ce qu'elle recherche exactement et on la met en contact. »

Des individus font souvent appel à lui pour être mis en contact avec des employeurs dans le quartier ; des migrants lui demandent conseil pour ouvrir un magasin. Le discours des employés confirme l'importance de l'écoute individualisée des résidents pour favoriser le climat de confiance :

[Directrice adjointe d'un comité de résidents, Huashi, 26 octobre 2008] « Le comité de résidents, c'est le niveau où il y a le plus de confiance. »

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « C'est une question de confiance. »

[Directrice de l'antenne communautaire du comité de résidents, X2, 27 septembre 2007] « C'est une affaire de confiance. Les résidents vont me confier des choses qu'ils ne diraient à personne d'autre. Ils me font confiance. [...] Les habitants me le disent. Moi peut-être que je ne peux pas aider. Même si je ne peux pas résoudre une affaire, déjà la personne a pu exprimer le problème. Moi j'écoute toujours patiemment (耐心地听 *nàixīn de tīng*), et qu'il y ait quelqu'un pour écouter, c'est important. C'est déjà une étape dans le règlement d'un problème. Et la personne se sent mieux, soulagée (放心 *fàngxīn*), rassurée, à l'aise (舒服 *shūfu*). »

Cependant la demande sociale se conjugue avec une « gestion différentielle de l'écoute »³⁰⁰. Cette expression souligne un aspect du pouvoir discrétionnaire des comités de résidents, chargés de faire remonter les plaintes et critiques du « peuple ». Toute plainte n'est pas systématiquement rapportée, en particulier les plaintes contre leurs supérieurs :

²⁹⁹ Expression employée par le directeur d'un comité de résidents, X, 2008.

³⁰⁰ J'adapte ici la formule de Michel Foucault sur la « gestion différentielle des illégalismes ».

[Habitante, X, 18 avril 2007] Exaspérée par l'état de la gestion du quartier elle a écrit une lettre au Gouvernement de la ville (市政府 *shì zhèngfǔ*) : « Je l'envoie directement parce que si je transmettais mes plaintes au comité de résidents ou même au Bureau de rue, c'est certain que cela n'irait pas plus loin. Ils bloqueraient mes réclamations tout de suite. »

Pour les conflits de démolition ou de logement dans les *hutong*, une résidente n'a jamais pu déposer ce type de plainte au niveau de sa *shequ* : « On a voulu déposer une plainte à notre comité de résidents mais il a refusé de la prendre en compte (受理 *shòulǐ*) »³⁰¹.

2) Les comités de résidents et la médiation des conflits

Depuis les années 1950, la médiation des conflits de voisinage a été une prérogative des comités de résidents pour préserver la stabilité sociale au niveau local³⁰². Les agents ont pour mission de se tenir au courant de toutes les tensions sociales en vue de prévenir les crises politiques « par le bas »³⁰³. Comme le note Jean-Louis Rocca, « la spécificité chinoise réside dans la limitation beaucoup plus immédiate des canaux d'expression du mécontentement »³⁰⁴. Les modalités de cette mission de médiation se sont renouvelées. Les comités de résidents actuels ne possèdent pas de réel pouvoir coercitif mais la mission d'« harmonisation (调节 *tiáojiě*) » compte beaucoup dans la pacification de la société.

La médiation établit des cadres de résolution des conflits dans les quartiers d'habitat. Cela se traduit par l'institutionnalisation progressive de références et d'acteurs juridiques destinée à assurer une meilleure prise en charge des problèmes. En novembre 2007, le quartier Y1 s'est doté d'un comité de médiation composé de six personnes dont un diplômé en droit.

[Entretien collectif au comité de résidents, Y1, 2 novembre 2007] « C'est nouveau, depuis seulement une semaine. [...] Il sert à résoudre des conflits, si on peut les résoudre alors c'est bien. [...] Il y en a dans toutes les *shequ*. Avant, il y avait déjà la médiation (调解 *tiáojiě*) ; maintenant c'est plus spécialisé, conforme (规范 *guīfàn*). [...] Mais pour les gros conflits, ça ne sert pas. [...] C'est une médiation pour les petits conflits entre voisins. [...] L'État souhaite que les citoyens connaissent le droit. [...] Le droit doit pénétrer les *shequ*. [...] Tous les lundis, il y a des volontaires juristes qui tiennent une permanence. »

Les autres membres du comité de médiation sont des résidents et des employés formés à l'aide juridique : « Il faut avoir des bases, une formation en droit »³⁰⁵. Des permanences de services juridiques (法律服务 *fǎlù fúwù*) sont apparues dans les quartiers à partir de 2007 :

[Avocat bénévole, comité de résidents, X3, 28 juin 2008] Il a commencé ce bénévolat en août 2007, suite à une annonce ; il le considère comme un « devoir » (义务 *yìwù*). Il vient une fois par

³⁰¹ *Jingzufang*, Zhengyi Lu, 5 mai 2007.

³⁰² Rappelons que cette mission fait partie des cinq missions historiques du comité de résidents, mentionnées dans la loi de 1954 puis réaffirmées dans celle de 1989.

³⁰³ Sur d'autres régimes autoritaires, voir Béatrice HIBOU. *La force de l'obéissance...*, op. cit., p. Sur la Chine, voir Isabelle THIREAU, Linshan HUA. *Les ruses de la démocratie : protester en Chine*. Paris : Seuil, 2010.

³⁰⁴ Jean-Louis ROCCA. *La condition chinoise...*, op. cit., p. 215-216.

³⁰⁵ Directrice adjointe, comité de résidents, Y1, 2 novembre 2007.

semaine pour une heure pour conseiller les habitants gratuitement : problèmes de relations familiales, conflits de propriété du logement et du terrain, problèmes de voisinage, etc.

[Avocate bénévole, Y1, 5 mai 2009] Elle donne tous les mardis de 9 heures à 11 heures des conseils juridiques aux habitants : « J'ai commencé en décembre 2008. On fournit une assistance gratuite aux habitants qui ont des problèmes, par exemple les conflits familiaux, les divorces. »

Un conflit s'accompagne de l'organisation de « réunions de médiation »³⁰⁶ (协调会 *xiétiáohuì*) durant lesquelles les deux parties sont mises en face à face dans le local du comité pour s'expliquer. Le développement de la politique de l'écoute dans l'objectif de pacifier le quartier se manifeste dans l'amélioration des infrastructures de la négociation. Par exemple, les employés du comité du quartier X2 m'ont présenté leur salle de médiation (Illustration 62) : équipée de fauteuils réunis autour d'une table basse et décorée de tableaux sur les murs, elle est spécialement affectée au règlement de conflits. Il s'agissait de « créer un environnement favorable à la négociation »³⁰⁷, affirme le directeur.



Illustration 62 : La première porte est la salle d'accueil, indépendante des autres afin de garantir la confidentialité des propos tenus (J. Audin, X2, avril 2007)

Mais les conflits de voisinage sont-ils à ce point ingérables qu'il faille faire intervenir le comité de résidents ? D'après l'enquête, les habitants estiment que les querelles de voisinage sont de moins en moins fréquentes du fait de l'évolution des modes de vie. Le processus de civilisation s'incarne dans la capacité des personnes à gérer les conflits par elles-mêmes :

[Quatre volontaires pour la sécurité, X, 26 avril 2007] « Non, il n'y a pas beaucoup de conflits dans les cours collectives, les familles s'entendent bien. Il y a vraiment très peu de bagarres. »

[Résidente, Y, 30 mars 2007] « Dans le voisinage, s'il y a un différend, le comité de résidents intervient pour concilier les deux côtés. Nos relations sont très bonnes, en général. La vie est améliorée. Avant, c'était des conflits parce qu'on manquait d'argent. Les enfants n'avaient pas d'éducation. On avait beaucoup d'enfants. Aujourd'hui, les gens sont plus raisonnables, l'éducation est généralisée, on devient tolérant et compréhensif. [...] Non, même pas à cause du bruit, des chiens, de moins en moins. Les gens contrôlent bien leur chien grâce à la propagande des comités de résidents. Mais bien sûr, certaines personnes les laissent encore salir les rues. »

Les membres du personnel des *juweihui*, en particulier dans les *hutong*, considèrent eux-mêmes que leur mission de médiation des conflits est moins importante qu'auparavant :

[Trois membres du personnel du comité de résidents, X2, 11 mai 2007] « Je t'explique la mission de médiation (调解 *tiáojiě*). Si on a des disputes entre résidents, il faut les gérer. Mais chaque jour, il n'y a pas tellement de problèmes de ce côté. »

³⁰⁶ Observation, comité de résidents, Y1, 23 octobre 2008.

³⁰⁷ Trois employés (directeur, responsable *fulian*, responsable *jisheng*), comité de résidents, X2, 11 mai 2007. Jean-Louis Rocca décrit aussi le nouveau mode de gestion des conflits dans un « environnement adapté pour la discussion et la médiation des problèmes ». Jean- Louis ROCCA. *La condition chinoise...*, op. cit., p. 204.

[Directrice du comité de résidents, Huashi, 26 octobre 2008] « C'est moins fréquent. Avant, le comité de résidents s'occupait beaucoup de la médiation. Sa mission principale était de régler les problèmes et disputes. Mais maintenant, par rapport aux problèmes familiaux, on fait essentiellement du service aux personnes âgées (居家养老 *jūjiā yánglǎo*). »

Le comité de résidents représente une source d'ordre secondaire, dans le sens où les habitants savent eux-mêmes s'entendre entre eux et trouver des solutions. Les individus semblent s'être appropriés certaines pratiques. Cette mise en discipline des individus par eux-mêmes reflète le changement social dans le voisinage pékinois :

[Habitante, X, 5 mai 2007] « C'est le gouvernement qui a développé les comités de résidents. Maintenant, on est tous plus ouverts, on a des relations apaisées avec nos voisins. C'est la société harmonieuse (和谐社会 *héxié shèhuì*). »

[Quatre résidents, Y1, 27 avril 2007] « Les disputes entre voisins sont de moins en moins fréquentes. Avant, on assistait souvent à des disputes, des scènes de bagarre dans le quartier, il y avait aussi souvent des insultes courantes entre voisins. Aujourd'hui, la population a plus de qualité humaine dans le respect d'autrui (素质 *sùzhì*). C'est lié à la politique de Hu Jintao et à la préparation des Jeux Olympiques : la société harmonieuse (和谐社会 *héxié shèhuì*). »

De plus, le problème de l'efficacité du comité dans la résolution des conflits se pose :

[Propriétaire, Z2, 31 mars 2007] « Avant, j'habitais dans une *hutong* près de Chongwenmen. Les querelles de voisinage étaient très fréquentes. [...] J'ai eu un problème quand ma fille préparait le concours d'entrée à l'université. Un voisin faisait toujours fonctionner très fort sa télévision. Je lui ai demandé de ne pas mettre le son trop fort jusqu'à ce qu'elle ait passé l'examen. Le problème s'est réglé entre nous sans avoir besoin du comité de résidents [...]. En général, pour que le comité intervienne, il faut que les gens en viennent presque à se battre. [...] En cas de conflit, on peut appeler la police (派出所 *pàichūsuǒ*), ou le *juweihui*, c'est au choix.

- Qui est le plus efficace ?

- C'est la police, évidemment ! (*rires*). [...] Parce que le *juweihui*, il n'a pas du tout de pouvoir, aucun moyen de pression. La police, c'est plus efficace. »

[Habitante, X, 18 avril 2007] « Concernant les petits problèmes, nous n'avons pas besoin d'eux, on les résout par nous-mêmes. S'il y a un gros problème, on appelle la police parce que les employés du comité de résidents sont incapables de les résoudre (解决不了 *jiějué bù liǎo*). »

[Habitant, X, 18 avril 2007] « Ici, il n'y a pas besoin de médiation car nous nous entendons bien (合得来 *hé de lái*) entre les familles ; s'il y a un sérieux problème, on appelle la police. »

Même si l'on peut émettre des doutes quant à l'efficacité de la médiation par le comité de résidents, celle-ci n'est pas pour autant devenue vide de sens dans la réalité quotidienne. Les membres du comité doivent constamment « savoir manipuler la tension qu'engendrent les rapports sociaux »³⁰⁸ lorsqu'ils ont affaire aux habitants. La politique de l'écoute se manifeste dans la médiation puisque la stabilité sociale se trouve au cœur de la politique de la société harmonieuse : « Il faut développer une communauté de quartier paisible (平安社区 *píng'ān shèqū*) »³⁰⁹. Le but de la mission est donc la recherche de « consensus temporaires »³¹⁰. Les querelles de voisinage s'articulent toujours autour de petits problèmes : le bruit, l'hygiène du

³⁰⁸ Erving GOFFMAN. *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*. Paris : Minuit, 1975, p. 57.

³⁰⁹ Employée d'un comité de résidents, X, 22 juin 2008.

quartier, les animaux domestiques, ou la sécurité. Certains résidents font encore appel au comité pour des conflits de petite envergure, querelles entre voisins ou disputes intra-familiales³¹¹. Le comité offre la présence d'un acteur « neutre » sur le modèle du « juge impartial » de Simmel, capable de juger et trancher entre les deux parties :

« Il parviendra à mettre d'accord les deux autres qui se heurtent, en cherchant à se tenir en dehors de leur conflit et à obtenir seulement que les deux parties non liées ou opposées se lient indirectement ; ou bien il se présentera comme un arbitre et les amènera à concilier leurs revendications contradictoires pour ainsi dire en sa personne, et à les débarrasser de ce qui est inconciliable. »³¹²

[Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 11 mai 2007] « Dans cette *shequ*, nous avons un volontaire (志愿者 *zhiyuànzhe*) qui aime le jardinage. Le problème est que d'autres résidents ne l'apprécient pas parce qu'il transporte la terre du dehors à l'intérieur des parties communes des bâtiments. On a effectué la médiation, pour que les deux parties soient satisfaites, les résidents et le vieux monsieur. Nous, on sert à faire que votre environnement à tous soit agréable. »

Même dans les quartiers récents, le comité de résidents est sollicité pour des problèmes de voisinage. Dans la résidence Z1, une vieille dame habitant au rez-de-chaussée, qui adorait les chats, déposait toujours sous sa fenêtre une assiette de nourriture. Or, des voisins se sont plaints de l'odeur. Les employés du comité de résidents ont invité chaque famille séparément au bureau puis ont confronté les deux parties entre elles³¹³. Si les employés estiment que l'idéal de société harmonieuse serait la « réconciliation »³¹⁴ durable, ils recherchent souvent le « compromis »³¹⁵, toujours fragile³¹⁶. Dans tous les cas, la médiation constitue une facette de la politique de la société harmonieuse dans les quartiers d'habitat.

L'apparition de nouveaux acteurs dans la gestion urbaine suite à la libéralisation de la politique du logement à Pékin a eu pour conséquence une augmentation des conflits de résidence. Dans les nouvelles résidences, les querelles entre voisins sont moins fréquentes, mais les différends liés à l'organisation du quartier sont importants. Le comité de résidents apparaît dans le rôle du médiateur, assurant la coordination des différents intérêts entre les propriétaires et l'entreprise de gestion ou le promoteur :

³¹⁰ « On attend plutôt de chacun des participants qu'il réprime ses sentiments profonds pour exprimer une vue de la situation qu'il pense acceptable, au moins provisoirement, par ses interlocuteurs. Le maintien de cet accord de surface, de cette apparence de consensus, se trouve facilité par le fait que chacun des participants cache ses désirs personnels derrière des déclarations qui font référence à des valeurs auxquelles toutes les personnes présentes se sentent tenues de rendre hommage. [...] Tous les participants contribuent ensemble à une même définition globale de la situation ». Erving GOFFMAN. *La mise en scène de la vie quotidienne : 1...*, op. cit., p. 18.

³¹¹ Dans sa thèse, Benjamin Read rapporte l'intervention d'un comité de résidents dans le cas d'un conflit familial au sujet d'un héritage. Benjamin L. READ. *State, social networks and citizens ...*, op. cit., p. 212.

³¹² Georg SIMMEL. *Sociologie : étude sur les formes de la socialisation*. Paris : PUF, 1999, p. 133.

³¹³ Employés du comité de résidents, Z1, 8 avril 2007.

³¹⁴ Georg SIMMEL. *Sociologie...op. cit.*, p. 342-346.

³¹⁵ *Ibid.*, p. 340-342.

³¹⁶ Voir « Les compromis pour le bien commun » dans Luc BOLTANSKI, Laurent THÉVENOT. *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard, 1991, p. 337-356.

[Directrice du comité de résidents, Y1, 30 avril 2007] « - On assure la médiation entre les résidents et l'entreprise de gestion, il y a souvent des conflits. Si un résident n'est pas satisfait des services, il arrête de payer les charges. L'entreprise veut l'obliger à payer, mais il refuse. Ça commence à devenir sérieux. Alors, nous intervenons pour tenter d'apaiser les relations.

- Et ça marche ?

- Ça dépend. »

Il en est de même concernant les frais de chauffage. Parfois, les habitants refusent de les payer. Les employés des comités de résidents doivent les persuader de se mettre en règle :

[Directrice, comité de résidents, Z1, 1^{er} mai 2007] « Cet hiver, le gouvernement avait garanti le chauffage urbain à 16 degrés dans les logements. Donc si ça atteignait moins de 16 degrés, beaucoup d'habitants estimaient qu'ils n'avaient pas à payer. »

Les modalités de la médiation dans l'habitat collectif sont assez complexes. Dans le quartier Z1, suite aux plaintes de propriétaires contre le manque de luminosité, le comité de résidents a dû convaincre l'entreprise de gestion de déplacer les arbres gênants (Illustration 63).

[Propriétaires, Z1, 21 avril 2007] « Quand nous avons emménagé au rez-de-chaussée et 1^{er} étage, les arbres venaient juste d'être plantés. Mais ils ont grandi et nous gênent. [...] Nous avons d'abord été voir le comité de propriétaires (业主委员会 *yèzhǔ wěiyuánhui*) qui a dit d'aller voir l'entreprise de gestion (物业公司 *wùyè gōngsī*) car elle est chargée de l'entretien du paysage. Mais l'entreprise a dit que ce n'était pas sa responsabilité puisque le concepteur de la résidence était le promoteur. Nous avons alors contacté le comité de résidents. Finalement, la solution était de déplacer les arbres et de les replanter dans un endroit qui ne gêne pas. [...] Les arbres ont été payés par les propriétaires car ils se trouvent dans des parties communes, on voulait les garder. »



Illustration 63 : Enlèvement d'arbres gênants (J. Audin, Z2, avril 2007)

Le rôle de médiateur des comités de résidents est toujours nécessaire en matière de communication : il représente une ressource potentielle pour faciliter les relations entre l'entreprise de gestion et les propriétaires mais s'il se rallie à un des acteurs, il peut aussi faire peser la balance lors d'un conflit.

Dans les quartiers anciens, le compromis constitue une technique de médiation. Le rôle du comité de résidents consiste à rendre acceptables, du moins tolérables, des décisions controversées aux yeux des résidents. La médiation par le compromis prend une importance d'autant plus grande que le comité de résidents est toujours responsable de la majorité des problèmes liés à la gestion du logement ou à l'aménagement du quartier. Par exemple, un résident s'est plaint du fait que les tables de ping-pong publiques dans les parties communes généraient des nuisances sonores³¹⁷. Or il est difficile pour un *street-level bureaucrat* de

³¹⁷ Observation, comité de résidents, Y1, 27 avril 2009.

résoudre une affaire qui implique les échelons supérieurs, si bien que sa première réaction consiste à « trouver du temps »³¹⁸ en invitant la personne à patienter le temps qu'elle fasse remonter le problème. Dans cet esprit, une employée affirme : « Nous servons à harmoniser (协调 *xiétiáo*) les conflits entre les résidents et le gouvernement »³¹⁹. Aux yeux des résidents, la médiation n'est pas utile dans la mesure où le comité ne peut pas faire pression :

[Résidente, X, 2 mai 2007] « Le comité de résidents ne réussit pas souvent à régler les problèmes des résidents. Ils sont surtout là pour rapporter les situations problématiques, pour les faire connaître au niveau administratif supérieur. Eux n'ont pas les moyens de résoudre. »

Du fait de sa subordination au gouvernement municipal, le comité est souvent contraint de confirmer des décisions allant à l'encontre des intérêts des résidents car « la situation est plus délicate et souvent tragique quand ce ne sont pas des domaines d'intérêts aussi distincts qui lient le tiers à l'une et l'autre partie, mais quand sa personne *toute entière* est proche des deux »³²⁰. Un cas courant est la décision de détruire des ruelles et d'exproprier leurs habitants. Héloïse Allemand souligne l'inefficacité des comités dans la défense des revendications de résidents³²¹. D'autres conflits émergent aussi si le bureau du commerce a autorisé une entreprise privée sur le territoire, par exemple un bar, sans que le comité n'ait fait entendre sa voix dans l'affaire.

C'est par un tel conflit que le comité de résidents du quartier X1 perdit la confiance de ses ressortissants en mai 2007. Les toilettes publiques situées à l'angle de deux ruelles avaient été détruites. Les autres toilettes étaient difficiles d'accès, situées plus loin. Cette destruction était vue comme « un gros problème, surtout pour les personnes âgées. Maintenant, il faut aller beaucoup plus loin mais le comité de résidents ne fait rien, bien sûr »³²². Les habitants ont fait état d'une situation « inadmissible ». D'après une employée du comité :

[Employée du comité de résidents, X1, 18 mai 2007] « La destruction de ces toilettes était prévue depuis longtemps, depuis que le promoteur avait acheté le terrain. On les avait conservées le temps que le chantier se mette en place, mais ça devenait trop dangereux. En plus, on avait construit des nouvelles toilettes, un peu plus bas dans la ruelle, donc les résidents devaient s'en douter. »

Le problème est surtout dû au fait que la destruction a eu lieu la nuit, sans que les résidents aient été mis au courant : « Ils l'ont fait dans la nuit, parce qu'ils n'auraient pas osé sinon. Ils n'osaient pas parce que trop de monde s'y serait opposé ». Face au mécontentement des habitants, les employés ont « promis d'en reconstruire des nouvelles, plus proches. » Ce

³¹⁸ Voir Michael LIPSKY. *Street-level bureaucracy...*, op. cit., 2^e édition, p. 126.

³¹⁹ Directrice adjointe, comité de résidents, Y1, 27 mars 2007.

³²⁰ Georg SIMMEL. *Sociologie...*, op. cit., p. 136. L'auteur souligne.

³²¹ Héloïse ALLEMAND. *Phénomènes de résistance et protestations des logés à Pékin : modification des relations État-société à travers la restructuration de la politique du logement depuis la Chine des réformes*. Mémoire de Master 2 : Politique comparée : Paris : Institut d'Études politiques, 2005, p. 92-93.

³²² Entretiens avec des habitants, X1, 13 mai 2007.

conflit illustre l'importance du travail d'information, de contact et d'écoute du comité de résidents sur le terrain. Ici, il a été manifestement insuffisant. Ce conflit montre aussi que le comité est facilement dépassé dans un quartier soumis à de fortes perturbations sur le voisinage. Le promoteur est une cause de déstructuration humaine et sociale – déménagement massif de familles relogées – mais aussi écologique – un chantier. À cela peuvent s'ajouter des facteurs extérieurs, tels que le tourisme, qui modifient le rythme de vie du quartier.

La spécificité de la médiation réside dans le fait qu'elle aboutit en même temps à la satisfaction de certains et au mécontentement d'autres. Dans ces conditions, on observe une volonté d'institutionnaliser la tactique du compromis. Les comités de résidents sont sollicités dans la gestion de petits conflits, mais doivent aussi endosser un rôle de médiateur de plus en plus important dans les nouvelles résidences, du fait de la complexité croissante des rapports entre les différents acteurs et de l'évolution des styles de vie. Cependant, les comités de résidents sont nettement moins intrusifs dans la vie privée que dans les premières décennies du communisme. La plupart des interactions lors de conflits se limitent à faire preuve de tact en vue de concilier les différents agents sociaux. Dans une perspective orientée vers la société harmonieuse, la canalisation du mécontentement tente d'éviter que la contestation s'exprime à un niveau plus élevé que celui du quartier.

III. Les limites du dispositif institutionnel : pouvoir discrétionnaire, petits tracassés et micro-ségrégation

Au regard des ambitions du contrôle social, le dispositif des communautés de quartier semble former un micro-panoptisme :

« [...] pas besoin d'armes, de violences physiques, de contraintes matérielles. Mais un regard. Un regard qui surveille et que chacun, en le sentant peser sur lui, finira par intérioriser au point de s'observer lui-même ; chacun, ainsi, exercera cette surveillance sur et contre lui-même. [...] C'est une machine où tout le monde est pris, aussi bien ceux qui exercent le pouvoir que ceux sur qui ce pouvoir s'exerce. »³²³

Et pourtant, entre les objectifs et la réalité concrète, on constate d'importants décalages. Le regard est bien présent, mais il ne voit pas tout ; la méfiance est bien présente, mais elle n'est pas totale ; en somme, le dispositif institutionnel de gouvernement des corps est loin de la « perfection ». Analysons alors « l'ordre institutionnel en question »³²⁴.

³²³ Michel FOUCAULT. L'œil du pouvoir In Jeremy BENTHAM. *Le panoptique*. Paris : Pierre Belfond, 1977, p. 19-23.

³²⁴ Pour reprendre le questionnement de Vincent DUBOIS. *La vie au guichet...*, *op. cit.*, p. 145.

A - S'adapter à la situation : de l'intervention politique à l'intervention pragmatique

Au niveau local, en Chine comme ailleurs, le pragmatisme prend le pas sur les projets plus ambitieux et l'on doit « admettre que le politique est un tissu relationnel comme un autre, avec ses ramifications, ses réseaux en perpétuelle compétition, mais qui comprend aussi des individus qui fonctionnent en situation »³²⁵.

1) Quand dire, ce n'est pas forcément faire : décalages entre politiques publiques et applications pratiques

« La société harmonieuse, cela nécessite de nombreux travaux à effectuer. À dire (说起 *shuō qǐ lái*), c'est simple, ça semble facile, mais à faire (做起来 *zuò qǐ lái*), c'est difficile »³²⁶. Au niveau des comités de résidents, l'action publique s'exerce avec difficulté, du fait du décalage entre les objectifs et leurs réalisations, y compris dans une dimension temporelle. Vincent Dubois rappelle que « c'est au guichet que sont révélés, dénoncés et pour partie réglés les tracasseries, erreurs ou retards qui sont le lot quotidien du fonctionnement bureaucratique »³²⁷. D'ailleurs, « le traitement plus individualisé du social ne conduit-il pas, au-delà de la question du contrôle social, à un risque d'arbitraire »³²⁸ ? Le rôle des « petits arrangements »³²⁹, des pratiques informelles et de l'arbitraire dans le travail des comités de résidents n'est pas spécifique à l'administration chinoise. Bourdieu écrivait : « Le droit ne va pas sans le passe-droit, la dérogation, la dispense, l'exemption, c'est-à-dire sans toutes les espèces d'autorisation spéciale de transgresser le règlement qui, paradoxalement, ne peuvent être accordées que par l'autorité chargée de la faire respecter »³³⁰. D'ailleurs, sans budget autonome, le comité de résidents est le niveau le moins touché par la corruption financière³³¹. Cependant, la sélection des « pauvres » pour l'attribution des allocations du *dibao* témoigne de leur pouvoir de normalisation et d'assujettissement sur les « groupes vulnérables ». Les employés s'octroient aussi des marges de manœuvre pour rendre leur travail moins laborieux :

³²⁵ Marc ABÉLÈS. *Jours tranquilles en 89 : ethnologie politique d'un département français*. Paris : Odile Jacob, 1989, p. 330.

³²⁶ Enseignante du centre communautaire, X, 26 septembre 2007.

³²⁷ Vincent DUBOIS. *La vie au guichet...*, *op. cit.*, p. 4.

³²⁸ Pierre ROSANVALLON. *La nouvelle question sociale...*, *op. cit.*, p. 217.

³²⁹ « L'arrangement est un accord contingent aux deux parties (« tu fais ça, ça m'arrange ; je fais ça, ça t'arrange ») rapporté à leur convenance réciproque et non en vue d'un bien général. Le lien qui rassemble alors les personnes n'est pas généralisable à tous ». Luc BOLTANSKI, Laurent THÉVENOT. *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard, 1991, p. 408.

³³⁰ Pierre BOURDIEU. *Droit et passe-droit...*, article cité, p. 91.

³³¹ Dans certaines villes comme Shenyang, les comités ont pu établir des entreprises de service générant des revenus mais ce n'était pas le cas des quartiers d'enquête à Pékin.

[Employée du comité de résidents, Z2, 29 avril 2009] Le porte-à-porte pour élire des représentants des habitants a été difficile car les chefs de famille étaient absents : « Quand les chefs de famille (户主 *hùzhǔ*) ne sont pas là, on trouve des techniques pour faire quand même signer les habitants, en imitant les noms. Les parents signent à la place des enfants. »

Il est impossible pour les agents de base d'appliquer en l'état les politiques publiques. Le monde social est toujours plus complexe que les abstractions. Les employés des comités de résidents se retrouvent donc face à des dilemmes : offrir des services de qualité sans les ressources nécessaires pour y parvenir ; négocier avec les habitants et promettre que tout problème sera réglé alors que ce ne sera jamais le cas : « on n'est pas toujours satisfaits, il y a beaucoup de choses qu'on voudrait faire mais qu'on ne peut pas faire. [...] Mais nous n'avons pas de pouvoir »³³². La territorialisation de l'action publique, qui privilégie le contact de localité, amène parfois les employés des comités à transgresser certaines règles et à offrir inégalement leurs services³³³. Par exemple, le comité du quartier X2 autorise exceptionnellement un résident à improviser un « salon de coiffure », alors que ce quartier interdit commerces et services au sein de la zone :

[Directrice adjointe du comité de résidents, Y2, 26 mars 2007] « Nous ne sommes pas responsables. C'est lui qui s'est installé [...]. Tout le monde ne peut pas faire ça. C'est parce que sa situation est particulièrement difficile (困难 *kùnnán*). Il est licencié du secteur public (下岗 *xiàgǎng*), et depuis, il n'a pas de travail. Il vit avec sa mère, il a beaucoup de problèmes. »

Je n'ai jamais rencontré le cas d'une aide « exceptionnelle » accordée par un comité de résidents pour des migrants. Néanmoins, un agent peut enfreindre les règlements officiels dès lors qu'il s'agit de protéger certains résidents de longue date. De ce fait, le problème du favoritisme a été soulevé par de nombreux résidents. Des réseaux sociaux non officiels reposent sur des échanges et services mutuels, dont les autres résidents se voient exclus :

[Habitante, X, 29 avril 2007] « Si tu ne leur fais pas des compliments, tu ne peux pas bénéficier des aides ou du soutien du comité de résidents. On peut faire des remarques sur les problèmes des administrations mais ils préfèrent qu'on n'en fasse pas, il y a du chantage en fait. [...] Je crois que ce n'est pas correct, ça ne devrait pas fonctionner ainsi, nous avons droit à une meilleure organisation et à davantage d'attention à nos problèmes. Sinon, ce n'est pas raisonnable (合理 *hélǐ*). [...] Le comité de résidents ne fera jamais rien de bon pour personne. »

[Habitante, X, 5 mai 2007] « Il y a même de l'aide aux chômeurs mais il reste des problèmes comme la capacité à avoir ou non des relations personnelles intéressées, de connaître des gens haut placés, etc. Ça reste une condition nécessaire pour se réinsérer socialement. Personnellement, je connais des chômeurs donc je sais que c'est difficile à cause de cela. »

Les agents des comités de résidents mettent donc en œuvre des procédés informels pour affirmer leurs rôles d'amortisseur de tension sociale au moyen d'une attention individualisée, même si cela est parfois porteur d'intérêts jugés injustes par les autres. De plus, le comité offre régulièrement à certains résidents des petits cadeaux et des incitations matérielles, ce qui

³³² Directrice, comité de résidents, Y3, 24 septembre 2007.

³³³ C'est la spécificité des *street-level bureaucrats*, notamment de ceux rattachés à des missions d'aide sociale.

ressemble à du clientélisme à la marge, pour les marges. Les cadeaux et les récompenses ne sont pas à l'intention de tous mais uniquement des contacts établis sur long terme. Quant aux migrants, ils ne sont jamais récompensés³³⁴. Ces cadeaux sont destinés à ceux qu'ils souhaitent remercier de leur aide, aux urbains en difficulté, aux allocataires du *dibao* ou aux membres honorables âgés du Parti communiste :

[Observation, comité de résidents, Z2, 20 décembre 2007] Les employés offrent des petits cadeaux aux volontaires âgés pour les remercier de leurs services. « On offre des cadeaux aux bénévoles de la sécurité parce qu'ils sortent une fois par semaine, même le week-end. » Les cadeaux sont un lot de trois bols : « Les comités de résidents ne donnent pas d'argent ! »

Pourtant, dans le cadre fermé du bureau du directeur, quand aucun témoin n'est présent, des échanges monétaires limités ont parfois lieu : la directrice m'a discrètement donné 200 yuans pour me remercier pour mes cours d'anglais³³⁵. Les comités de résidents sont d'ailleurs parfois accusés par les habitants de corruption, fraude ou revenus illicites, suspectés par exemple d'avoir loué une partie de leurs locaux pour en retirer des bénéfices personnels au lieu d'y organiser des activités pour le quartier³³⁶. Cependant, l'ampleur de ces pratiques clientélisme reste limitée, à l'image de l'ensemble du dispositif d'écoute et de résolution des problèmes.

N'étant pas officiellement reconnu ni valorisé, l'équilibre du dispositif d'écoute demeure fragile et précaire. Dans les nombreux cas où l'agent ne peut pas aider les résidents, des formes d'empathie désolée se manifestent, à l'image de l'impuissance des guichetiers face aux demandeurs d'aide en RDA : « Même si les fonctionnaires montraient de l'empathie, les interactions étaient conflictuelles dans la mesure où les deux parties se sentaient impuissantes ; le demandeur par l'attente et le fonctionnaire qui “n'avait rien à donner” »³³⁷. Compte tenu des « défaillances surmontables »³³⁸ des agents administratifs, les lacunes dans la valorisation du travail favorisent le risque de désaveu de cette institution.

À cela s'ajoutent les jeux d'esquive entre les administrateurs et les administrés qui constituent d'importantes difficultés pour les comités de résidents dans l'exercice de leur fonction. Le terme d'esquive caractérise à la fois les pratiques de mobilité habitante et l'absence de confrontation par les administrations chinoises. Le concept d'esquive traduit, mieux que la notion d'évitement, l'aspect dynamique des tactiques : le fait de se dérober

³³⁴ Pourtant, ils résident également dans la zone d'habitat et parfois, ils ont même acheté leur logement, ce qui leur donne accès aux assemblées de propriétaires des nouvelles résidences. C'était le cas du premier directeur du comité de résidents dans les résidences Z1 et Z2.

³³⁵ Observation participante, comité de résidents, Y1, 15 mai 2007.

³³⁶ Ce type de rumeur circulait dans la résidence Z2 en 2007-2009.

³³⁷ Jay ROWELL. *Le totalitarisme au concret...*, op. cit., p. 280.

³³⁸ D'après l'expression d'Albert HIRSCHMAN. *Défection et prise de parole*. Paris : Fayard, 1995, p. 12.

habilement à une contrainte – esquiver un événement auquel on ne souhaite pas participer – mais aussi le fait de se positionner dans une logique de protection dans un rapport de force – esquiver un coup. En d'autres termes, le comité de résidents ne parvient pas à faire son travail parce que les deux acteurs qu'il « représente » souhaitent se soustraire à son contact : « Le travail du comité de résidents est difficile à faire. On est au milieu de tout »³³⁹.

La légitimité des comités de résidents dans les quartiers de Pékin est soumise à l'acceptation par les habitants. En effet, le tracé des *shequ* ne fait pour l'instant exister qu'une entité administrative dont la gestion, consistant à la fois à maintenir l'ordre et à recréer du lien social, s'avère difficile au regard de la multiplicité des actions qui lui échappent. La « communauté de quartier » demeure restreinte à un label administratif marginal qui ignore la complexité des rapports de forces en jeu. De ce fait, les représentations du quartier par les habitants font ressortir des frontières qui ne correspondent pas à la frontière administrative des comités de résidents. De plus, certaines scènes observées dans les quartiers, notamment dans les situations d'usage des nouvelles technologies comme les systèmes informatiques, ont révélé des formes d'incompétence et parfois d'erreur qui limitent l'activité administrative des comités.

D'après l'enquête, la capacité des comités de résidents à « conduire les conduites » de leurs résidents se révèle limitée. L'inscription spatiale en un « lieu fixe » des « communautés de quartier » restreint leur capacité disciplinaire. Contrastant avec l'explosion des mobilités dans la ville, l'institutionnalisation des bureaux des comités de résidents au cœur des quartiers ne leur permet pas de suivre les mouvements des habitants dès lors que ceux-ci dépassent les frontières administratives de la « communauté de quartier ».

Dans l'autre sens, l'esquive apparaît comme une ultime tactique des administrations chinoises pour soustraire leur responsabilité des critiques émises par les administrés³⁴⁰. Les Chinois ordinaires sont fréquemment confrontés à des effets d'esquive de la part des administrations : soit celles-ci invoquent des responsabilités ailleurs, soit elles ne se mettent pas en situation de répondre à la demande formulée dans l'instant. Bien que les comités de résidents soient médiateurs pour réduire l'inconfort des administrations confrontées à des publics insatisfaits, ces derniers se plaignent : « Ils ne gèrent rien ! » (什么都不管 *shénme dōu bù guǎn*) est une critique récurrente qui touche tous les secteurs de l'administration.

[Habitante, X, 2 mai 2007] Concernant le problème des nuisances sonores des bars : « J'ai tenté de résoudre le problème en téléphonant à droite à gauche, en demandant qui pourrait bien

³³⁹ Directrice de l'antenne de services communautaires, comité Y2, 27 septembre 2007.

³⁴⁰ Le concept d'esquive est aussi mentionné par Didier FASSIN. Introduction : politique des corps et gouvernement des villes, la production locale de la santé publique In Didier FASSIN dir. *Les figures urbaines de la santé publique...*, op. cit., p. 25.

m'aider sur cette affaire car je m'inquiète pour ma mère âgée qui vit seule. Ça n'a servi à rien. Il y a des problèmes comme ça en Chine, personne ne prend la responsabilité de les résoudre.»

Les pratiques d'esquive sous-tendent le contexte de déficit de coordination entre les différentes instances de l'administration³⁴¹. Elles accentuent le manque de réactivité dans l'écriture des règlements et dans les domaines de responsabilité de chaque instance face aux nouvelles pratiques sociales qui ne sont pas encore administrées. Ces décalages entre les répartitions des compétences, ainsi qu'entre règlements théoriques et applications pratiques, sont caractéristiques de l'administration chinoise actuelle : les ministères, départements, bureaux, à différents échelons de la hiérarchie, semblent communiquer assez difficilement ; ils sont confrontés à des évolutions des règlements si fréquentes que les modes d'applications ne sont pas routinisés, laissant place à des formes d'arbitraire. Coincés entre droit et passe-droit, les comités de résidents, au niveau le plus bas, incarnent l'absence de solutions pour les habitants. Cela renforce la critique de l'anonymat de l'administration chinoise, par contraste (idéalisé) avec la proximité des cadres dans la période précédente. Ainsi perçu comme « ennemi », lorsque le comité cherche à entrer en contact avec les habitants, ceux-ci se dérobent. Et lorsque les habitants se confrontent aux administrations à propos d'une insatisfaction ou d'un problème, la réponse est soit le silence, soit : « Ce n'est pas un problème dont nous sommes responsables » (不管 *bù guǎn*). Entre ces deux rangées d'acteurs, les comités de résidents ne parviennent que rarement à dénouer le nœud. De ce fait, l'action publique s'avère difficile à mettre en œuvre et le filet de la surveillance laisse passer une multiplicité de faits sociaux « ingérables ».

Autre dimension des décalages évoqués plus haut, la temporalité différenciée de l'action publique dans les quartiers de Pékin donne à réfléchir sur les « intermittences du pouvoir »³⁴². L'enquête montre que le contrôle politique et social oscille entre resserrement et relâchement du filet de surveillance. Les moments de resserrement du contrôle surviennent dans des temporalités « politiquement sensibles ». L'ensemble des tâches et missions se concentre alors sur le maintien de l'ordre et de la sécurité dans les espaces d'habitat. En octobre 2007, le 17^e Congrès du PCC a mobilisé toute la ville de Pékin au niveau local des quartiers d'habitats.

[Employée du comité de résidents, Z1, 12 octobre 2007] « Cette semaine, on sera occupés à organiser le 17^e Congrès du Parti. Il faut organiser des réseaux de bénévolat pour la sécurité en vue de cet événement, car c'est très important. [...] Il n'y en a pas besoin tous les jours, seulement pour les grands événements. En ce moment, il faut qu'ils sortent tous les jours. »

[Propriétaire, X, 13 mai 2007] « Le comité de résidents s'occupe de la sécurité, oui mais de la sécurité du gouvernement. Par exemple, durant les deux réunions, le Congrès national du peuple

³⁴¹ Jean-Marc WELLER. *L'État au guichet...*, op. cit., p. 218.

³⁴² Didier FASSIN. Charité bien ordonnée : principes de justice et pratiques de jugement dans l'attribution des aides d'urgence. *Revue française de sociologie*, vol. 42, n°3, 2001, p. 465.

et la Conférence politique consultative du peuple chinois, si des gens sèment le trouble dans les espaces publics, ils doivent s'en occuper. »

C'est durant ces moments que l'on saisit plus clairement la particularité de Pékin en tant que « lieu du politique », siège des institutions de l'État central. L'accueil des comités de résidents de mon enquête s'est considérablement modifié durant la tenue du Congrès. Les employés se sont montrés plus stressés, moins disponibles. Ils ont concentré toute leur énergie sur la sécurité des espaces publics de chaque communauté de quartier :

[Volontaire-bénévole du comité de résidents, X2, 18 octobre 2007] « Les gens du comité de résidents ne sont pas là, ils doivent faire des tournées dans le quartier pour la sécurité, parce que pendant le 17^e Congrès, on doit tous être mobilisés ; la sécurité, c'est important. Moi, je suis bénévole toute l'année, mais en ce moment, je sors tous les jours. »

L'accueil des Jeux Olympiques à Pékin a fortement influencé le travail des agents des comités de résidents. L'ensemble des instances d'encadrement du quartier, formelles et informelles, s'est mobilisé pour la « sécurité » du quartier :

[Directrice du comité de résidents, Y1, 9 mai 2008] « On ne peut plus organiser des activités comme des cours d'anglais parce que les Jeux Olympiques approchent et l'on doit focaliser notre travail sur la sécurité et l'environnement. »

[Directrice du comité de résidents, Z4, 29 mai 2008] « Avant les Jeux Olympiques, on devait concentrer notre travail sur le respect des politiques du gouvernement. On doit les suivre à la lettre. Avant les Jeux, on fait du travail d'hygiène et de surveillance, c'est-à-dire sécurité et environnement. Les questions à dimension plus culturelle ne sont pas à l'ordre du jour. »

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « Pendant les Jeux olympiques, on a un peu modifié notre travail quotidien. Il fallait impliquer les habitants. Il ne fallait pas que les gens ordinaires posent des problèmes au gouvernement (老百姓不许给政府添麻烦 *lǎobǎixìng bù xǔ gěi zhèngfǔ tiān máfan*) alors on les éduquait sur différents aspects : l'environnement, par exemple le tri des ordures, la sécurité. On a fait de la diffusion d'informations, des événements thématiques pour mobiliser les habitants. »

La mobilisation ressemble à ce que Béatrice Hibou décrit dans le contexte tunisien sous le régime de Ben Ali : « tous les services administratifs et partisans, de police ou non, peuvent être mobilisés fort efficacement à des fins de surveillance, de contrôle d'intimidation, de dissuasion, voire de châtement ; nul besoin d'une police politique »³⁴³. Dans les quartiers de Pékin, tout le monde s'accorde pour dire qu'« à l'approche des Jeux, la sécurité devient un aspect de plus en plus sérieux »³⁴⁴. Les « volontaires pour la sécurité » furent d'ailleurs fortement sollicités dans les ruelles dès mars 2008³⁴⁵.

[Observation, X, 18 juin 2008] Près de Houhai, la directrice d'un comité de résidents, d'un air tendu et stressé, positionne les volontaires pour la sécurité et leur explique quoi faire.

[Volontaires pour la sécurité, X, 18 juin 2008] Les personnes âgées sont assises près de la Tour du Tambour. Elles me montrent le nouveau planning des volontaires établi par le comité de

³⁴³ Béatrice HIBOU. *La force de l'obéissance...*, op. cit., p. 97.

³⁴⁴ Volontaire pour la sécurité, X, 10 juin 2008.

³⁴⁵ Observation, X, 12 mars 2008.

résidents pour les JO. « Il faut constituer des équipes de quatre personnes sur chaque site de surveillance le matin de 9 heures à 11 heures et l'après-midi de 15 heures à 17 heures. »

Le travail de la police et des *chengguan* s'est lui aussi accentué sur un contrôle plus systématique des acteurs sociaux au niveau local :

[Observation, X, 28 juin 2008] Hier, dans Gulou Dajie, les *chengguan* et les policiers (公安 *gōng'ān*) ont contrôlé tous les magasins, un par un. Certains ont d'ailleurs dû fermer.

[Observation, X, 1^{er} juillet 2008] Dans Nanluoguxiang, une patrouille de *chengguan* inspectait tous les logements et magasins, un par un, chaque numéro de la rue.

Enfin, quelques mois avant le soixantième anniversaire de la Fondation de l'État communiste, le 1^{er} octobre 2009, les notices concernant le maintien de l'ordre et la sécurité se firent nombreuses³⁴⁶. Sur la photo (Illustration 64), les urbains ne doivent pas utiliser d'explosifs ni de feux d'artifice durant cette période³⁴⁷. Après chaque pic de mobilisation, les agents des comités relâchent le contrôle sécuritaire, redeviennent surtout attentifs aux missions administratives et laissent les résidents s'organiser de manière plus « autonome » dans leurs activités de loisirs :

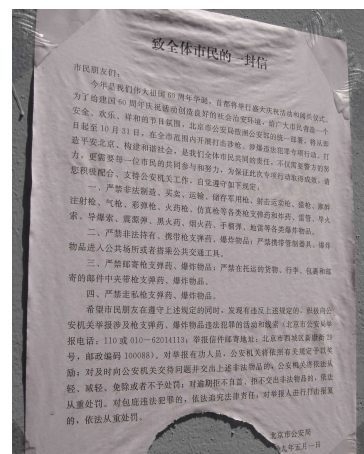


Illustration 64 : Notice interdisant les feux d'artifice (J. Audin, X, avril 2009)

[Employés d'un comité de résidents, X, 12 septembre 2008] « Après les Jeux, on ne fait plus de propagande pour la civilisation ; on ne fait plus cette mission, c'était pour l'accueil des Jeux Olympiques, maintenant, c'est terminé. »

Des modalités différenciées de contrôle se font jour dans les quartiers d'habitats, ainsi que des territoires, conséquence des réformes d'autonomisation des services, traduisant une intervention publique différenciée.

2) La différenciation des territoires de l'action publique dans les quartiers de Pékin : l'affirmation des risques de ségrégation socio-spatiale

La territorialisation de l'action publique, conséquence de la décentralisation administrative et fiscale, contribue à un accroissement des inégalités urbaines³⁴⁸. Les conditions de travail sont peu claires, car le processus de professionnalisation n'est pas « routinisé ». Le gouvernement des quartiers encourage autonomie et entrepreneuriat.

³⁴⁶ Notices, 1^{er} mai 2009.

³⁴⁷ Voir aussi les mesures de sécurité citées dans « 60^{ème} anniversaire de la Chine populaire : frénésie sécuritaire à Pékin », *Aujourd'hui la Chine*, 18 septembre 2009. URL : <http://chine.aujourdhuilemonde.com/60eme-anniversaire-de-la-chine-populaire-frenesie-securitaire-pekini> [consulté le 28 avril 2012].

³⁴⁸ Voir David BRAY. Building « community »..., article cité.

Dans les quartiers anciens, dépourvus de gestion professionnelle, les agents des comités de résidents assurent une prise en charge plus complète des services de proximité : « si chez moi il y a une fuite d'eau, je peux aller les chercher »³⁴⁹. Ce dégât des eaux ne serait pas pris en charge par le comité de résidents dans un quartier de type Y ou Z car ces derniers sont gérés par des entreprises professionnelles. Dans les quartiers anciens, les comités de résidents doivent recueillir les frais d'hygiène (卫生费 *wèishēng fèi*) auprès des habitants pour financer l'entretien des rues et la collecte des ordures. Cette action intervient dans le cadre de la politique de salubrité et d'hygiène de la ville. Par exemple, dans l'arrondissement de Dongcheng, les frais s'élèvent à 42 yuans par an et par foyer³⁵⁰. Dans le quartier Y1, les comités de résidents sont aussi chargés de collecter les frais d'hygiène pour l'entretien des parties communes des immeubles. C'est d'ailleurs une source de problèmes car certains résidents refusent de payer³⁵¹. Les quartiers anciens sont les plus familiarisés avec les comités de résidents. Les habitants tendent à penser que le « potentiel d'activisme » (积极性 *jījíxìng*)³⁵² y est plus élevé.

D'importantes différences se manifestent en matière d'économie locale. Le quartier de Shichahai est réputé pour être économiquement favorisé. Situé dans l'arrondissement de Xicheng, il génère d'importants revenus liés au tourisme ainsi qu'à d'autres secteurs d'activités :

[Directeur du centre social communautaire, X, 26 avril 2007] « Shichahai est un quartier culturel et historique. Il y a les cultures traditionnelles du vieux Pékin, les *hutong*, mais aussi l'histoire impériale. Ce quartier comporte trois lacs : Qianhai, Houhai et Nanhai. Cet endroit a tellement d'histoire qu'on a décidé de construire un beau centre gratuit pour ses résidents. Ils peuvent tous venir ici profiter des services, par exemple le ping-pong. »

Les « revenus gris » (灰色收入 *huī sè*) des fonctionnaires des bureaux de rue et des niveaux supérieurs y sont d'ailleurs élevés³⁵³. Par contre, le quartier de Fatou est situé dans une ancienne zone industrielle, si bien que les revenus publics locaux sont peu élevés :

[Habitants, Y1, 27 avril 2007] « La différence est grande, parce qu'on est en banlieue et pas dans le centre ; en fonction de la situation, les activités et la qualité des services ne sont pas pareils. »

[Directrice du comité de résidents, Y1, 9 avril 2007] « En matière d'environnement, le comité de résidents s'occupe seulement de superviser le nettoyage des parties communes des bâtiments et du ramassage des ordures. On voudrait faire plus mais que veux-tu, il n'y a plus d'argent ! »

[Directrice adjointe, comité de résidents, Y1, 27 avril 2009] « Notre Bureau de rue ne peut pas financer trop d'activités. À Fatou, les bureaux de rue sont plutôt pauvres (穷 *qióng*). Cette *shequ*

³⁴⁹ Habitant, X, 22 avril 2007.

³⁵⁰ Dans le quartier de type X, un habitant affirme payer 5 à 6 yuans par mois de frais d'hygiène.

³⁵¹ Secrétaire du Parti du comité de résidents, Y1, 1^{er} mai 2007. Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 11 mai 2007.

³⁵² Expression tirée d'un entretien avec une résidente au brassard rouge, X, 16 avril 2009.

³⁵³ Informations confidentielles.

se trouve dans une situation difficile. Si on était une *shequ* riche, on pourrait organiser énormément d'activités ; mais on n'a pas beaucoup de moyens. »

Du fait de cette territorialisation des ressources de l'aide sociale, les risques de ségrégation sociale et spatiale sont particulièrement élevés, ce que confirme Jean-Louis Rocca : « L'absence de péréquation des fonds collectés, d'universalité des caisses, est un obstacle majeur à la gestion du risque social »³⁵⁴ entre les villes, mais aussi entre différents quartiers d'une même ville.

Les conditions de travail varient fortement du fait de la pression foncière : « À Shichahai, il y a quatre comités de résidents qui ont des locaux rénovés, les autres n'ont pas déménagé. Celui de notre ruelle, il a un tout petit bureau, pas bien du tout »³⁵⁵. Le bureau du comité du quartier X2, fraîchement rénové, symbolise la nouvelle génération (Illustration 65). Dans le centre de Pékin, les comités de résidents sont souvent déplacés, reformés, fusionnés en fonction des opérations de rénovation urbaine qui modifient le nombre d'habitants : « Auparavant, il y avait pas mal de comités de résidents, un toutes les trois ruelles. Mais il n'en reste plus qu'un. La population a diminué », rappelle une habitante³⁵⁶.



Illustration 65 : Comité de résidents du quartier X2 (J. Audin, septembre 2007)



Illustration 66 : Comité de résidents du quartier X1 (J. Audin, avril 2007)

De plus, la pression foncière rend difficile l'attribution de locaux d'une surface correspondant aux critères officiels. De nombreux locaux étaient vétustes ou exigus (Illustration 66) :

[Entretien, X1, 20 juin 2008] Le correspondant du *Monde* habite dans une maison à cour restaurée dans une ruelle qui dépend du comité de résidents du quartier X1. C'est dans sa cour que se sont tenues les élections en 2006. Les employés du comité de résidents n'avaient pas d'espace suffisant dans leur local. En échange il a pu écrire un article à ce sujet.

[Employée d'un comité de résidents, X, mai 2007] « Ce bureau n'est pas aux normes. Le problème est que le bureau doit être dans le quartier où se trouve la population à gérer. »

³⁵⁴ Jean-Louis ROCCA. *La condition chinoise...*, op. cit., p. 169.

³⁵⁵ Directeur du centre social communautaire, X, 23 avril 2007.

³⁵⁶ Habitante, Qianmen, 14 mai 2008.

Les résidents affirment ne pas apprécier leur comité car « il ne fait rien pour eux ». Or, la raison pour laquelle il n'organise pas d'activités tient au problème des locaux trop étroits pour exercer les fonctions culturelles qui divertiraient les résidents. Dans les quartiers de types X et Y, la population locale connaît des difficultés sociales :

[Directeur du comité de résidents, X3, 13 juin 2008] « Dans les maisons sans étage (平房 *píngfáng*), il y a beaucoup de conflits (矛盾 *máodùn*). Ou bien les gens recherchent un travail. [...] Par exemple, 68 foyers touchent le *dibao*, c'est beaucoup. »

Mais les employés des comités de résidents et les volontaires des quartiers anciens affirment que l'intervention publique y est plus facile. Les habitants se connaissent en général plus profondément, notamment dans les quartiers d'habitat de *danwei* : « Dans ce *xiaoqu*, les voisins sont très proches, on est souvent amenés à être ensemble »³⁵⁷.

Dans les nouveaux quartiers, les locaux du comité de résidents sont peu apparents. Les membres du personnel n'ont généralement pas été élus et ne sont pas non plus membres du parti. Leur photo accompagnée d'un commentaire n'est plus systématiquement présentée sur un panneau public. Ils n'habitent pas dans la résidence : ils rentrent chez eux à la fin de chaque journée de travail. De plus, les frontières de responsabilité entre les différents acteurs restent à déterminer : les employés estiment avoir des difficultés car leurs missions se recoupaient avec celles du promoteur, de l'entreprise de gestion et du comité de propriétaires.

La place des bureaux est généralement peu avantageuse, par exemple dans les sous-sols car c'est le promoteur immobilier qui attribue un espace de travail aux comités de résidents. Ce dernier leur réserve donc souvent des locaux peu rentables économiquement. Ainsi, à de nombreuses occasions lors de mes visites dans les bureaux, les agents des comités semblaient beaucoup moins occupés que ceux des quartiers anciens car ils y sont surtout moins visibles. Leur quotidien se déroule donc entre urgence et attente. En effet, dans le cas de problèmes tels que les conflits de résidence, leur rôle peut se révéler particulièrement éprouvant et leur imposer de nombreuses heures supplémentaires. Néanmoins, dans la vie quotidienne, les comités de résidents des nouvelles résidences sont nettement moins sollicités que ceux situés dans les quartiers anciens. Dans la résidence Z1, les employés passaient davantage de temps à jouer sur l'ordinateur qu'à travailler.

Les frontières de responsabilité des comités de résidents dans les résidences de type Z sont assez difficiles à déterminer. Les agents de gestion interviennent dans les échanges quotidiens où émergent des questions de propriété et où chacun empiète sur le domaine de l'autre. Le vocable de « *shequ* » est devenu un label pour désigner la « résidence », ce qui

³⁵⁷ Volontaire-relais de l'habitat, Y1, 26 avril 2007.

contribue à brouiller les frontières de la propriété. Dans le cas de Z1, en avril 2007, le flou régnait autour du bâtiment de loisirs (会所 *huìsuǒ*) :

[Directrice adjointe du comité de résidents, Z1, 17 avril 2007] « Le centre communautaire de loisirs (社区活动中心 *shèqū huódòng zhōngxīn*) devrait être géré par les comités de résidents. Mais l'entreprise de gestion l'a déjà loué à des salles de gym payantes. Pour le moment, on ne sait toujours pas à qui appartient cet espace, à l'entreprise de gestion, au promoteur ou au comité de résidents. On dirait que c'est à l'entreprise de gestion. Je ne sais pas si elle est locataire ou propriétaire. On a demandé au gérant de la salle de gym s'il pouvait au moins faire des réductions pour les résidents mais il a refusé. C'est 15 yuans l'entrée pour tout le monde. Pour le ping-pong, il y a une salle intérieure. On ne peut utiliser gratuitement que les tables situées à l'extérieur. Le promoteur a conçu l'équipement ainsi. Maintenant, on ne peut pas faire grand chose. Il n'y a plus d'espace libre. [...] L'entreprise de gestion offre des services mais cette entreprise cherche à gagner de l'argent. On aimerait que la situation soit différente. Mais nous dépendons (靠 *kào*) beaucoup d'elle. Nous venons juste d'arriver, nous ne connaissons pas bien la situation. »

Les agents des comités dans les nouveaux quartiers fonctionnent donc à partir d'une logique de coopération et de médiation entre les différents gestionnaires de la résidence. Dans le cas de Z1, les rapports de pouvoir entre acteurs se structurent dans un espace donné mais aussi dans le temps : l'entreprise de gestion bénéficie d'une autorité et d'une légitimité permises par la durée de gestion de cette résidence et l'acquisition d'un sens « pratique » au cours des années de prise en charge. Nouvellement institué, le comité de résidents ne peut rivaliser avec leur expérience. De ce fait, ses employés choisissent la coopération mutuelle :

[Directrice, comité de résidents, Z1, 30 avril 2007] « Avec l'entreprise de gestion, nous n'avons pas de problèmes puisque nous avons les mêmes objectifs, nous offrons des services aux résidents. Ce n'est pas exactement pareil mais il ne peut pas y avoir de conflit entre le comité de résidents et l'entreprise de gestion parce qu'ils ont les mêmes intérêts. »

Enfin, le comité de résidents a du mal à trouver sa place légitime auprès des propriétaires dans les résidences de moyen et de haut standing :

[Directeur du comité de propriétaires, Z1, 7 mai 2007] « On est tous au service des habitants. Mais le comité de résidents fait davantage de travail administratif. Il appartient au pouvoir politique. C'est une branche, un œil du Gouvernement central [...]. Si tu dois faire une attestation, tu dois leur demander. C'est pareil pour le planning familial, les élections à l'Assemblée nationale, la propagande [...]. Le comité de propriétaires est plus libre. »

Dernier problème de territoire : les changements liés aux mutations urbaines des quartiers. Dans les anciens quartiers, de nombreux comités de résidents disparaissent avec les opérations de rénovation urbaine aboutissant au déplacement massif des anciens habitants. Dans les nouveaux quartiers situés en zone périurbaine, il faut créer ou modifier la structure des comités de résidents en fonction des nouveaux habitants :

[Anciens membres du comité de propriétaires, Z2, 16 mars 2008] « Avant, il n'y avait rien, juste le promoteur et les propriétaires. Un comité de résidents a été établi en 2003. Maintenant, ce n'est plus le même. On a toujours la même directrice. Le comité a été fusionné (合并 *hébing*) avec celui qui gérait quatre autres *xiaoqu*. Maintenant, un seul comité gère les cinq *xiaoqu*. »

Ces modifications constantes du cadre d'action des comités de résidents tendent à renforcer la difficulté des employés dans leur travail de « prise de contact » avec les résidents.

B - L'épreuve des élections locales

Mon enquête sur les élections locales de 2009 ne prétend pas à la représentativité, compte tenu des contraintes de l'accès au terrain durant le travail électoral. Je dresse donc ici un bilan des enjeux et des pistes pour comprendre les pratiques électorales locales urbaines.

1) Concilier professionnalisation et participation

La principale contradiction des comités de résidents réside en sa double dépendance : organisation « autogérée et populaire » certes, mais responsable d'exécuter les politiques publiques. Localement, certains dispositifs sont mis en place pour tenter de résoudre ces contradictions. Dans l'arrondissement de Xicheng, par exemple, les pouvoirs publics ont pris en compte les paradoxes des comités de résidents en créant deux institutions distinctes dans un même bureau : le comité de résidents, constitué de résidents et élus par les résidents ; la station de services communautaires, composée d'agents recrutés par le Bureau de rue pour exécuter les politiques officielles.

[Directeur d'un comité de résidents, X, 2008] « Le gouvernement, c'est des décisions officielles, des règlements, des circulaires, des lois. Mais le comité de résidents, c'est une organisation populaire autogérée. [...] À présent, il y a un nouveau modèle de gestion. Maintenant, les membres du comité sont tous des résidents du quartier (地区 *dìqū*) élus. [...] Sous le comité de résidents, il y a la station communautaire de services. Les employés ne sont pas élus. Ce sont des salariés sur contrat. [...] Ils ne sont pas obligés d'habiter dans le quartier, simplement dans l'arrondissement. [...] Le Bureau de rue doit gérer plus de 10 000 habitants. Il ne peut pas le faire tout seul. [...] Avant, il demandait à une organisation populaire et autonome de faire son travail. Ce n'était pas bien, il ne fallait pas lui faire des missions gouvernementales. Comment une organisation populaire peut avoir le gouvernement pour chef ? Je ne suis pas là pour être aux ordres du gouvernement. [...] Eux, ce sont les agents de services de l'État. Nous, on est élus par les habitants. [...] La politique de contrôle des naissances, l'antenne de services s'en charge. [...] Le comité de résidents n'a pas de salaire, c'est une organisation populaire. [...] Avant, il y avait deux chefs, les résidents et le gouvernement : on ne savait pas qui écouter. »

Selon les membres des comités de résidents, les arrondissements de Pékin ont chacun à leur manière tenté de redéfinir le modèle de gouvernement des quartiers en expérimentant différents dispositifs. Pour le moment, il s'agit principalement d'expérimentations mais qui suggèrent une contractualisation de tâches « administratives » assurées par des employés communautaires recrutés sur contrats d'un an, tandis que les « affaires locales » sont débattues par des « membres du comité de résidents » (居委会成员 *jūwěihui chéngyuán*) élus pour trois ans³⁵⁸.

³⁵⁸ Directeur du comité de résidents, X1, 6 avril 2007.

Héritage de l'histoire de la République Populaire, le comité de résidents reste un emblème de l'État et du Parti communiste. On retrouve ce type d'organisation dans les autres régimes socialistes mais la Chine en a fait un usage particulier. Les résidents urbains participent à trois types d'élections locales : les élections des députés du Congrès du peuple au niveau de l'arrondissement ; les élections des comités de résidents ; les élections des comités de propriétaires dans les résidences récentes. Dans les campagnes, le suffrage universel dans le cadre d'élections directes à bulletin secret a été instauré pour les comités de villageois en 1987³⁵⁹. Dans cette perspective, la municipalité de Pékin a annoncé un objectif d'élargissement des pratiques d'élections directes dans les comités de résidents urbains³⁶⁰.

On peut douter de l'engagement politique des habitants dans les élections sachant qu'elles demeurent contrôlées par les autorités de l'État. Pourtant, les habitants de Pékin, plus nettement que ceux qu'autres villes chinoises, manifestent une profonde connaissance de la vie politique chinoise, lisant les journaux et commentant l'actualité. Leur intérêt pour ces sujets vient probablement du fait que la capitale du pays abrite le siège des institutions de l'État central³⁶¹. Les élections des comités de résidents urbains, beaucoup plus contrôlées que leur alter ego rural, ont lieu tous les trois ans.

Des élections se sont tenues entre avril et juillet 2009 à Pékin. La désignation du secrétaire du PCC a lieu en février, avant l'élection du comité. Le secrétaire du Parti est coopté par les organes supérieurs du gouvernement puisqu'il faut « qu'ils fassent confiance (信任 *xìnrèn*) »³⁶². Le candidat pressenti est ensuite validé par les membres de la cellule du Parti. Dans le cas des employés des comités de résidents, il est nécessaire de passer par des élections officielles.

La nécessité de légitimation du comité de résidents par les habitants se comprend dans une composante des rapports de force qui les lie les uns aux autres : les résidents sont incités à exercer leur capacité de « surveiller » (监督 *jiāndū*) le travail de leur comité de résidents. Les agents des comités de résidents sont soumis au regard critique de leurs résidents, plus particulièrement les employés portant un « stigmate », par exemple ceux qui ont gardé l'accent d'une autre province malgré la transformation de leur *hukou* en *hukou* pékinois³⁶³.

³⁵⁹ Les élections rurales ont d'ailleurs fait l'objet de nombreuses recherches. Voir les travaux de Kevin J. O'Brien. Sur les élections urbaines, voir Tianjian SHI. *Political participation in Beijing*, Cambridge, Harvard University Press, 1997.

³⁶⁰ Voir par exemple « 2020年50%社区直选居委会 » [En 2012, 50 % des communautés de quartier éliront par voie directe les comités de résidents], 北京日报 [*Beijing Ribao*], 30 août 2011. URL : <http://sqjt.beijing.cn/bmts/n214116737.shtml> [consulté le 26 mai 2012].

³⁶¹ Cet aspect est également relevé par Tianjian SHI. *Political participation in Beijing*. Cambridge : Harvard University Press, 1997, p. 27.

³⁶² Directrice du comité de résidents devenue secrétaire du Parti, comité de résidents, Y1, 27 avril 2009.

³⁶³ Voir le tableau des profils de chaque employé dans le volume 2, annexe n°11.C, p. 92-93.

D'après le directeur d'un comité, « si tu travailles bien, alors tout va bien. Mais si tu n'as pas travaillé comme il fallait, alors les résidents peuvent le rapporter au gouvernement et tu te fais virer »³⁶⁴.

[Représentant des résidents, Z2, 1^{er} novembre 2008] « Le comité de résidents est moins occupé à faire la médiation des conflits. Hier, ils ont organisé des sorties collectives pour les habitants dans Pékin. L'an prochain, il y a les élections, alors il faut qu'ils soignent leur image. »

Paradoxalement, ces agents de délation peuvent être eux-mêmes victimes de la délation par ceux-là même qu'ils surveillent. Le contrat d'un membre du personnel peut ne pas être reconduit si une plainte a été émise contre lui. Les remarques, avis et témoignages comptent surtout au moment du renouvellement du contrat, validé ensuite par les élections. En d'autres termes, l'élection exerce surtout une domination sur les employés des comités de résidents :

« L'objectif de faire participer les habitants au choix et au suivi des actions menées dans les quartiers part d'un souci profond de rendre effective l'action publique dans des espaces où, paradoxalement, les attentes sociales vis-à-vis des autorités publiques sont fortes, sinon exacerbées, alors que la défiance à leur égard ne cesse de grandir. »³⁶⁵

Le rôle de la participation populaire comporte plusieurs dimensions : la légitimation officielle des membres par la tenue d'élections, l'image de « modernité institutionnelle » en mettant en œuvre, sur un mode « encadré », le paradigme participatif, et le maintien de la précarité des conditions de travail des agents locaux de l'action publique.

2) Le travail électoral dans les quartiers de Pékin

Le travail électoral local renseigne sur les stratégies de légitimation du régime chinois. L'enquête de terrain a tenté de suivre l'organisation des élections de 2009 tout en tenant compte des problèmes d'accès au terrain lors de moments politiquement délicats. Semblant s'inspirer de l'expérience des campagnes et des dispositifs participatifs, l'État central promeut une meilleure efficacité de gestion urbaine en développant un discours sur la participation comme moyen de surveiller corruption et abus chez les cadres locaux. Les modalités d'élection des comités de résidents ne constituent pas un enjeu politique essentiel car l'issue des élections ne remet pas en cause la légitimité des gouvernants. Malgré tout, le travail électoral s'est révélé assez sensible et strictement surveillé. Le 5 mai 2009, la directrice du comité de résidents du quartier Z2 m'a annoncé qu'elle ne « pouvait plus accepter d'entretien durant le travail électoral. [...] Parce que ce qui sera publié engagera ma responsabilité. [...] Je ne peux pas te dire exactement mais ce sont des ordres officiels »³⁶⁶.

³⁶⁴ Directeur d'un comité de résidents, X, 2008.

³⁶⁵ Philippe WARIN. La ville : contractualisation de la politique et participation des habitants In Philippe WARIN dir. *Quelle modernisation des services publics ? Les usagers au cœur des réformes*. Paris : La Découverte, 1997, p. 268.

³⁶⁶ Directrice du comité de résidents, Z2, 5 mai 2009.

Un mois avant l'élection, pour sensibiliser les habitants à la procédure électorale, les employés des comités de résidents affichent dans le quartier le profil personnel des candidats sélectionnés pour la session suivante. L'expérience de chacun dans le travail des « communautés de quartier » était mise en valeur par l'intermédiaire de notices publiques³⁶⁷. En général, il s'agit d'un système laissant assez peu de place à la surprise et au spontané puisque les personnes ne sont que rarement en concurrence. Le concept d'« élection concurrentielle » (差额选举 *chā'é xuǎnjǔ*) signifie qu'il y a un candidat de plus par rapport au nombre de postes à pourvoir. Dans le quartier Y1, sept candidats étaient pressentis pour six postes. Ainsi, le dispositif électoral est semi-compétitif dans la mesure où la liste des nominés est supervisée par les autorités supérieures, qui s'assurent du monopole du choix des candidats³⁶⁸. Le dispositif électoral est aussi défini par l'administration supérieure : « Nous, ce sera une élection par les représentants des résidents. Mais dans la *shequ* Y2, ce sera une élection directe. C'est le Bureau de rue qui décide du mode d'élection »³⁶⁹.

À Pékin, il existe trois modes de scrutin :

- les élections au suffrage direct (直选 *zhíxuǎn*), par tout résident urbain de Pékin de plus de 18 ans ayant une carte d'électeur ;
- les élections au suffrage direct par représentant de foyer (户代表选举 *hù dài biǎo xuǎnjǔ*) ;
- les élections au suffrage indirect, par les représentants des résidents (居民代表选举 *jūmín dài biǎo xuǎnjǔ*).

Le mode de scrutin principal est le suffrage indirect par représentants des résidents : « faire voter tous les habitants, c'est trop compliqué. Du coup, 80 à 90 % des élections se font par voie indirecte, par l'intermédiaire des représentants des résidents »³⁷⁰. Un mois avant les élections des candidats au comité de résidents ont lieu des élections pour désigner les nouveaux représentants des résidents (居民代表 *jūmín dài biǎo*). Il s'agit de personnes habitant sur le long terme, âgés et fidèles soutiens des membres des comités³⁷¹. La désignation des nouveaux représentants des résidents est effectuée par les membres du comité de résidents en fin de mandat :

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « Les représentants des résidents ne sont pas élus par les résidents. Ce sont des personnes choisies par le Bureau de rue. C'est complexe. »

³⁶⁷ Voir l'annexe.

³⁶⁸ Voir JIE Chen, YANG Zhong. Why do people vote in semicompetitive elections in China ? *The Journal of Politics*, vol. 64, n°1, février 2002, p. 178-197 ; Tianjian SHI. *Political participation in Beijing*. Cambridge : Harvard University Press, 1997, p. 38.

³⁶⁹ Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 17 avril 2009. Employée d'un comité de résidents, X, 18 avril 2009.

³⁷⁰ Exemple tiré d'un entretien avec un employé d'un comité de résidents, X, 22 octobre 2008.

³⁷¹ Dans un bâtiment géré par le comité de résidents, Z2, le représentant des résidents désigné est une personne retraitée d'usine âgée de plus de 50 ans. [Observation participante, Z2, 29 avril 2009]

[Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 17 avril 2009] « Normalement, le responsable d'immeuble (楼长 *lóuzhǎng*) fait voter les résidents mais celui de ce bâtiment est à l'hôpital, alors c'est à moi de les faire signer ». Elle demande à une habitante de valider la candidature du représentant : « Êtes-vous d'accord ou pas ? » La femme âgée signe le formulaire sans le lire.

[Habitante âgée, Z2, 29 avril 2009] « Habituellement, je n'ai pas de contact avec mon comité de résidents. [...] J'ai entendu parler des élections du comité de résidents puisqu'ils sont venus hier dans la journée et que ma fille, qui est la responsable du foyer (户主 *hùzhǔ*), n'était pas là. Ils m'ont fait signer un papier mais je ne comprends pas ce genre de choses. »

Le vote par représentants des résidents repose sur la cooptation des « activistes » du quartier pour conférer une légitimité populaire aux élections dans le centre ancien :

[Représentante des résidents, volontaire pour la sécurité, X, 17 avril 2009] « Hier, il y avait une réunion de rencontre entre les candidats (候选人 *hòuxuǎnrén*) et les électeurs (选民 *xuǎnmín*) qui sont les représentants des résidents. [...] Le vote aura lieu samedi toute la journée. Nous serons 68 représentants des habitants à voter. On a été désigné par des groupes de foyers dans chaque cour, et on votera au bureau du comité de résidents. Tu peux y participer, ce sera de 9 heures à 20 heures. [...] Je pense que c'est un moment animé (热闹 *rènao*) de la vie du quartier.

Avant le vote, les résidents désignent leurs représentants Dans les résidences de la périphérie, aux populations importantes et où l'action des comités de résidents est moins connue, ce mode d'élection est le plus courant :

[Secrétaire du Parti, comité de résidents, Z2, 29 avril 2009] « Hier, nous sommes restées jusqu'à 22 heures pour faire du porte-à-porte (入户 *rùhù*). On a fait des heures supplémentaires pour élire les représentants. Mais ce n'est pas rémunéré. Ça ne s'est pas bien passé. On s'est fait insulter ou mal recevoir. [...] On demandait à chaque foyer s'ils étaient d'accord qu'un tel soit représentant. Mais les gens n'étaient pas contents car ils ne connaissaient personne. [...] Au final, la majorité a quand même voté pour (同意 *tóngyi*), mais une partie des gens nous insultait, se méfiait. Donc ils ne participaient pas au vote (放弃 *fàngqì*). Je suis dégoûtée. »

[Observation participante avec une employée du comité de résidents, Z2, 29 avril 2009] À 19h30, nous commençons le porte à porte. La quasi-majorité des habitants accepte de signer. L'ambiance est calme et les résidents nous proposent cordialement d'entrer nous asseoir. L'employée est accompagnée d'un volontaire-relais de l'immeuble qui l'aide à sonner aux portes et à coller des messages indiquant qu'il faut rappeler le comité de résidents en cas d'absence : « il n'y a que le soir que j'ai le temps de faire ça. Dans la journée, je m'occupe de mes autres missions, l'aide sociale et les handicapés. Et de toutes façons, dans la journée, c'est très difficile d'entrer en contact avec les résidents, ils ne sont pas chez eux. »

Dans un quartier de *danwei*, les élections se déroulaient au suffrage par foyer (户代表选举 *hù dàibiǎo xuǎnjǔ*). Les élections par les représentants des foyers font intervenir un échantillon d'électeurs beaucoup plus important que dans le cas des représentants des résidents :

[Employée d'un comité de résidents, X, 18 avril 2009] « Le Bureau de rue a fixé la date du vote pour les 14 comités de résidents et il décide des modalités d'élection. [...] Ici, ce sont des logements de *danwei* ; c'est une communauté composée de cadres (机关社区 *jīguān shèqū*). Cela fonctionne par représentants des foyers ». Le lieu de vote du quartier est fléché au coin de chaque ruelle.

L'urne était située dans une salle spacieuse, chargée de plaques de mérite et de slogans célébrant la « démocratie ». Étaient également présents des membres du comité électoral (选

举委员会 *xuǎnjǔ wěiyuánhùi*), qui s'assurent que tout se déroule dans les règles. Les employés du comité de résidents sortant avaient affiché à l'extérieur la liste des représentants de chaque foyer et tamponnaient d'un « a voté » (已投 *yǐ tóu*) rouge le nom de l'électeur³⁷² :

[Employée d'un comité de résidents, X, 18 avril 2009] « Il suffit d'être muni de sa carte d'électeur pour voter. [...] On a organisé une réunion pour informer les habitants de qui était candidat. Puis on a envoyé des prospectus imprimés en couleur pour qu'ils connaissent le détail du profil de chaque candidat. Il y en a 8 pour 7 postes, c'est une élection concurrentielle (差额选举 *chā'édè xuǎnjǔ*). Les 900 chefs de foyers du quartier votent dans la journée. »

Mais d'après l'enquête, le vote n'était pas toujours secret. Par exemple, une personne âgée se dirigeait avec nonchalance jusqu'à l'urne, tenant à la main son bulletin sans le cacher. Bien qu'il n'y ait pas foule, les membres du comité électoral pensaient que le taux de participation serait élevé parce qu'ils ont informé les habitants et qu'ils ont choisi un samedi comme jour de vote. De plus, « c'est un quartier assez ancien et préservé, donc les relations entre individus sont assez serrées ». Ils évoquent aussi « l'innovation » de l'urne circulante, portée par un fonctionnaire du Bureau de rue, un membre du comité de résidents et un habitant, pour « permettre aux personnes incapables de se déplacer d'aller voter », ou encore la possibilité de voter par procuration. Choix du jour (un samedi), mobilisation des organisateurs, beaucoup est mis en œuvre pour susciter l'envie de voter des habitants, y compris des incitations matérielles comme l'offre de produits de consommation courante (paquets de lessive).



Illustration 67 : Salle de vote (G. Laisne, X, avril 2009)



Illustration 68 : Résidente en train de voter (G. Laisne, X, avril 2009)



Illustration 69 : L'urne circulante (G. Laisne, X, avril 2009)

Dans les quartiers de *hutong*, les élections se faisaient plus souvent selon un mode direct. Sur des prospectus, les professions de foi des candidats étaient résumées et accompagnées d'une rapide biographie et de leur adresse³⁷³. Le bulletin de vote invitait le candidat à cocher les cases correspondant aux différents postes. Pour être élu, il faut obtenir la

³⁷² Voir les annexes n°11.I et 11.J, volume 2 de la thèse, p. 99-100.

³⁷³ Les arrondissements de *hutong* ont tenté de mettre en place une structure « populaire » d'habitants séparée de la structure administrative d'employés du comité. Tous les candidats sont donc désormais habitants du quartier et reconnus par des élections tandis que les employés de l'administration sont recrutés sur contrat.

majorité des votes. Les résultats sont généralement affichés le soir-même, sur des panneaux. Mais compte tenu du faible enjeu concurrentiel, personne ne s'étonne jamais du résultat.

3) Affiliations sociales et désaffiliation politique

L'enquête révèle deux principales limites des élections dans les quartiers de Pékin : elles s'effectuent encore principalement au suffrage indirect et le vote n'est pas obligatoire, ce qui diminue l'intérêt des habitants :

[Résident, X, 20 avril 2007] « Il n'y a pas d'élections ! (选什么 *xuǎn shénme*). »

[Habitants, Z1, 7 mai 2007] « En Chine, la démocratie, ça n'existe pas. On nous demande de choisir des gens à élire mais c'est du faux, on n'élit personne ici. »

[Résidente, Y1, 26 mars 2007] « Ce n'est pas comme en Europe. Ici, les gens sont déjà choisis à l'avance et on sait déjà qui sera élu. »

[Habitant, Z1, 31 mars 2007] « Ce n'est pas comme en France. Il y a cinq personnes et quatre sont élues, dit le règlement officiel. Or les cinq personnes étaient déjà choisies par le gouvernement. Ce n'est pas une vraie démocratie. Les élections sont contrôlées (控制 *kòngzhì*). »

[Observation, X, 9 mai 2009] « Tout est faux (假 *jiǎ*). Ils trompent les gens (骗人 *piàn rén*) ! »

[Habitant, X, 9 mai 2009] « Nous sommes tous allés voter [...] Le pourcentage des voix pour, c'était 100 %. [...] Tu ne peux pas voter "contre", ce n'est pas un pays démocratique. [...] Même pour un niveau local, si tu votes "contre", tu seras considéré comme peu fréquentable. La Chine a un parti unique, ce ne sont pas des élections pluralistes, comme dans ton pays ! »

Seuls les représentants des habitants se sentaient concernés par les élections :

[Représentante des habitants, X, 14 mai 2009] « Nous avons élu le comité de résidents ce matin par les représentants des résidents. [...] J'en fais partie. [...] Nous étions environ soixante votants. [...] Selon moi, les gens sont assez concernés par les élections. S'ils trouvent que le travail a été bien fait, ils votent pour (同意 *tóngyì*) ; sinon, ils votent contre (不同意 *bù tóngyì*). »

À l'exception des volontaires et des représentants des résidents, ainsi que de ceux qui se sont rapprochés de cette instance pour les procédures d'aide sociale, la plupart des habitants ne s'intéressent pas aux élections des comités de résidents :

[Propriétaire, Z2, 14 avril 2009] « Pour une majorité de gens à Pékin, ces élections ne sont pas réellement importantes. »

De plus, ces élections étaient peu contrôlées face aux risques de fraude. L'urne circulante, utilisée « pour permettre aux personnes incapables de se rendre au bureau de vote de pouvoir voter à domicile » incitait à voter « comme il faut » (en plaçant l'électeur dans une situation de face à face gênant), voire même à couvrir d'autres fraudes :

[Habitant, X, 25 avril 2009] « Dans la *shequ*, il y a près de 700 foyers. [...] Le taux de participation a dépassé 90 %. [...] Parce qu'il y avait des urnes circulantes (流动投票箱 *liúdòng tóupiào xiāng*) et que les gens du comité se sont présentés directement à chaque porte. Quand on te présente l'urne chez toi, tu te sentiras trop gêné de ne pas voter (不好意思 *bù hǎo yìsi*). »

De plus, le vote était récompensé par une rétribution matérielle assez faible mais tentante, selon les témoignages. Dans un comité de résidents dans le quartier de type X, les employés supervisant l'élection au suffrage direct offraient deux ou trois sacs de lessive à chaque électeur³⁷⁴. Le rapport des électeurs à l'élection prolonge et complète finalement les relations nouées dans chaque quartier avec les agents des comités sur le moyen et long terme : l'acceptation des membres par les habitants du quartier demeure une condition nécessaire pour que le travail des agents s'avère efficace. Dans les nouvelles résidences à orientation plus gestionnaire, les contradictions des comités de résidents se font ressentir lors de la campagne électorale :

[Secrétaire du Parti du comité de résidents, Z2, 29 avril 2009] « On nous demande de faire participer aux élections, mais c'est prévu à l'avance. Le gouvernement nous a embauchés, nous avons passé un concours. En fait, sans nous, personne ne ferait, le boulot. Normalement, les membres du comité sont des habitants. Mais nous avons toutes été recrutées de l'extérieur. C'est un métier (职业 *zhíyè*). Je me demande à quoi ça sert que les habitants votent. »

Les campagnes électorales des comités de résidents peuvent donc se comprendre non seulement comme une stratégie de légitimation des gouvernants, mais aussi comme un espace de jeu entre des acteurs sociaux aux intérêts différenciés.

C - Représentations et imaginaires autour du comité de résidents

Instance ambiguë de contrôle paradoxalement associé à des services publics de proximité, les comités de résidents constituent une sorte de zone-tampon où se rencontrent un grand nombre de tensions sociales : les administrations les pressent avec autorité d'appliquer, sans les discuter, leurs décisions dans les quartiers ; les habitants se mobilisent contre eux pour exprimer leur rancœur face aux problèmes qu'ils rencontrent.

1) Dans les coulisses d'une institution

Le comité de résidents est une institution titulaire d'une « misère de position »³⁷⁵. Les contradictions auxquelles il se trouve confronté conduisent les agents à des dilemmes de justification et à un sentiment d'impuissance car ils ne disposent que d'une faible capacité à résoudre les problèmes de leurs ressortissants. Comme les gardiens des H.L.M. français, les membres des comités de résidents pâtissent d'une image négative qui pourrait déboucher sur un sentiment d'inutilité³⁷⁶. Comment les agents perçoivent-ils leur métier ?

³⁷⁴ Observation et entretien, X, 16 mai 2009.

³⁷⁵ Vincent DUBOIS. *La vie au guichet...*, op. cit., p. 109.

³⁷⁶ « Tâches ingrates et missions impossibles, image négative de leur fonction qui est pourtant essentielle, les gardiens sont en quête d'une identité qui ne soit ni celle du *larbin* ni celle du *flic* et d'une reconnaissance de l'utilité de leur travail, permettant peut-être de les remotiver ». Jean-Claude KAUFMANN. *La vie h.l.m.: usages et conflits*. Paris : Éditions ouvrières, 1983, p. 55.

Je me suis d'abord demandé à quoi ressemblait le public rêvé, le « client idéal » qui se dessinait dans les discours des enquêtés³⁷⁷. Ces derniers semblent préférer gérer une population de Pékinois « urbains » plutôt que des personnes « de l'extérieur » :

[Employée d'un comité de résidents, X, 30 octobre 2008] « C'est beaucoup plus difficile d'administrer un migrant qu'un local (当地人 *dāngdìrén*). Les locaux sont sédentaires, faciles à contacter. Les migrants ne savent rien sur le contrôle des naissances. À la campagne, ils ont droit à deux enfants, alors ici, il faut faire leur éducation, leur dire qu'ils ont atteint le quota. »

[Ancienne directrice adjointe du comité de résidents, Z1, 14 mars 2008] « Avant, à Z1, c'étaient tous des migrants (外来人口 *wàilái rénkǒu*). Ici, c'est très différent. Ce sont tous des locaux (本地人 *běndìrén*), presque tous sont pékinois. [...] Les Pékinois rendent notre travail plus facile. »

[Employée, comité de résidents Z2, 29 avril 2009] Lors du porte-à-porte, elle préfère les immeubles anciens aux nouveaux immeubles, plus difficiles d'accès et où l'ambiance est moins agréable. « Ici, il y a 80 % de Pékinois. [...] Les Pékinois savent mieux ce que fait le comité de résidents par rapport aux non-Pékinois (外地人 *wàidìrén*). [...] Les habitants du quartier d'à côté représentent une population importante et hétérogène. Les non-Pékinois sont nombreux. »

[Enseignante du centre communautaire, X, 26 septembre 2007] « Les Pékinois de longue date (老北京 *lǎoběijīng*) sont très polis. Mais les migrants, c'est différent. »

De même, les employés des comités des quartiers anciens estiment que la situation est probablement plus facile à gérer dans les résidences neuves car les habitants sont « plus civilisés », « plus riches », davantage capables de se prendre en charge que les habitants des quartiers anciens. Et pourtant, entre le rêve et la réalité, des différences importantes émergent puisqu'inversement, les agents des comités de résidents travaillant dans ces résidences récentes sont, eux, convaincus que la situation est plus simple à gérer dans les quartiers anciens car les habitants ont l'habitude du comité de résidents. Entre le public vécu et le public rêvé, il y a un fossé. Travailler au sein d'un comité de résidents participe de la « modernisation » de la ville et de ses instances de gestion, mais cette activité est d'abord un métier précaire et peu qualifié. « On n'aime pas ce travail, on gagne trop peu », selon une employée³⁷⁸. Ces conditions de travail expliquent la féminité d'un poste permettant d'ailleurs rarement une mobilité ascendante vers d'autres niveaux de l'administration³⁷⁹.

Pour les jeunes diplômés d'université, le principal défaut du travail réside dans le faible niveau de rémunération compte tenu de la masse de travail. Certains employés espèrent, à terme, changer d'emploi. Pour les employés plus âgés en « reconversion » professionnelle, la difficulté tient à un manque de formation et à la pression des exigences du niveau supérieur :

³⁷⁷ Voir sur ce thème Loïc BLONDIAUX. Publics imaginés et publics réels : la sollicitation des habitants dans une expérience de participation locale In Daniel CEFĂI, Dominique PASQUIER dir. *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*. Paris : PUF, 2003, p. 313-328.

³⁷⁸ Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 6 juin 2008.

³⁷⁹ C'est une tendance observée dans d'autres contextes. Voir Marc BESSIN. Le travail social est-il féminin ? In Jacques ION dir. *Le travail social en débat(s)*. Paris : La Découverte, 2005, p. 156.

[Directrice du comité Z1, 30 avril 2007] « Ce n'est pas facile, c'est même très difficile. Je n'aurais pas imaginé que ce serait si difficile [...] et qu'il y aurait tant de choses à gérer. Le plus difficile, c'est que nous n'avons que des petits problèmes à gérer, mais il y en a beaucoup. »

[Directrice adjointe d'un comité de résidents, X, 30 octobre 2008] « C'est très difficile de faire ce travail. On ne peut jamais finir. Il y a trop de pressions de partout. »

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « Il n'y a pas seulement un aspect difficile. Tout est difficile. »

Cette pression sur les employés et le manque de ressources à leur disposition peut rendre les *street-level bureaucrats* moins sensibles à la dimension humaine de leur travail³⁸⁰. L'absence d'encadrement et de formation professionnelle accentue leur frustration et limite leur patience. Les membres des comités de résidents Z1, Z2 et Z3 se trouvent souvent en situation d'infériorité sociale par rapport aux propriétaires³⁸¹. Ils ont le sentiment que leur travail n'est pas apprécié à sa juste valeur. Mais des tactiques de détachement les amènent à supporter les contraintes. Par exemple, les employés qui ne résidaient pas dans le quartier ne se tenaient pas du tout au courant de ce que faisait le comité de résidents de leur quartier d'habitat. D'autres formes de détachement des rôles sociaux se manifestent au quotidien :

[Employée du comité de résidents, Z1, 8 avril 2007] « Je ne donnerais jamais mon numéro de téléphone portable à des résidents. Si on me téléphone, je paye une partie de la communication³⁸². J'ai un trop petit salaire, je ne vais pas en plus dépenser de l'argent pour eux. Après 17 heures, c'est fini. Ceux qui ont besoin d'aide, ils peuvent attendre le jour suivant. »

Ce type de réaction est plus caractéristique des résidences récentes, où le comité de résidents n'est qu'une instance parmi d'autres dont les employés sont moins contraints de faire figure de « contact » avec les habitants. Par contre, dans tous les quartiers, les missions d'exécution des politiques publiques soumettent ces agents de base à une pression importante du fait d'un niveau d'exigence élevé qu'ils ont du mal à assumer.

Néanmoins, de même que les migrants se contentent de leur condition urbaine, les employés des comités de résidents trouvent à leur métier une certaine raison d'être, une acceptation. Confrontés aux difficultés quotidiennes, ces *neighbourhood-level bureaucrats* prennent moins au sérieux leur rôle administratif une fois qu'ils sont seuls dans les locaux ou avec leurs connaissances de longue date. Tous les employés, y compris les plus zélés, font preuve d'humour et de dérision sur leur condition, en acceptant la situation car c'est « toujours mieux que rien » : « On est trop âgées, pas assez belles ni qualifiées pour travailler dans un autre secteur (*sourire*) »³⁸³ ! De plus, les employés tendent à profiter du matériel mis à

³⁸⁰ Michael LIPSKY. *Street-level bureaucracy...*, *op. cit.*, 2^e édition, p. 37.

³⁸¹ Ces rapports complexes sont étudiés dans le chapitre 5.

³⁸² En Chine, toute communication téléphonique sur mobile coûte un prix aux deux interlocuteurs.

³⁸³ Employées, comité de résidents, Y1, 6 juin 2008.

disposition afin de se ménager des activités « pour soi »³⁸⁴. Des ordinateurs servent à des jeux en ligne ou à des discussions instantanées. De même, les téléphones sont utilisés pour des appels personnels. Cette instance officiellement « autonome » peut se ménager des marges de manœuvre. Les employés maintiennent une bonne ambiance et travaillent en équipe, sur un mode collectif. Ils usent aussi de leur pouvoir discrétionnaire pour contourner les règlements ou passer des arrangements tacites avec les résidents. S'ils ne peuvent se confronter directement à leur employeur, ils sortent parfois de leur rôle en adoptant des attitudes critiques, ce qui facilite le contact avec les habitants.

Le paradoxe de cette profession est à l'image du processus de subjectivation qui nourrit les conduites morales et les styles de vie : l'emploi de quartier permet à des catégories sociales de femmes en situation défavorisée de devenir salariées dans un secteur para-public, leur conférant ainsi un « sentiment de responsabilité » (责任感 *zérèngǎn*). Ainsi, cet emploi peu valorisé favorise leur réinsertion professionnelle et sociale.

[Directrice adjointe du comité Z1, 22 avril 2007] « Surtout ne le dis pas aux autres. Si je suis venue à 8 heures, c'est à cause du stress. Je n'ai pas fermé l'œil la nuit dernière. J'avais peur que les gens ne soient pas assez nombreux. Et puis il fallait réfléchir à des solutions en cas de problème de dernière minute [...]. J'ai un sentiment de succès, je me dis que je suis capable d'organiser des événements pour autant de personnes. [...]. Je suis vraiment très fatiguée par ce travail, je fais énormément d'heures en plus. [...] Mais l'idée de savoir que j'en suis capable, que je peux gérer toutes ces différentes missions à la fois, c'est une bonne sensation. »

[Employée du comité de résidents, X2, 11 mai 2007] « Le comité de résidents est peu payé mais c'est un travail intéressant. Notre salaire est réévalué à la hausse tous les ans. Celui du directeur est de 1 800 yuans par mois. [...] À l'avenir, les *shequ* vont être de plus en plus valorisées. »

[Directeur du comité de résidents, X3, 21 mai 2008] « Ca fait bien de dire qu'on appartient au Bureau de rue de Shichahai, c'est un quartier symbolique. [...] Et je suis déjà assez âgé, ce ne sera pas possible pour moi de retrouver du travail dans une autre branche d'emploi. »

[Directeur du comité de résidents, X3, 13 juin 2008] « Le statut du comité de résidents dans la société est de plus en plus élevé. On obtient parfois la reconnaissance des habitants. [...] J'apprécie ce travail même s'il n'y a pas de salaire élevé ou d'avantages particuliers (待遇 *dàiyù*). »

[Directrice du comité de résidents âgée de 52 ans, Z2, 30 avril 2009] Elle était pré-retraîtée : « J'ai travaillé huit ans de travail dans ce comité. Du coup, mon salaire mensuel est de 1 250 yuans. C'est un travail assez tranquille (轻松 *qīngsōng*), surtout avec l'expérience. »

[Deux nouveaux employés du comité de résidents, Y1, 5 mai 2009] La femme : « Ça nous plait, de rendre service aux gens ordinaires, aux habitants. » L'homme : « Oui, de faire des choses positives pour les gens (为人做好事 *wéi rén zuò hǎo shì*). »

Pour l'ensemble des employés, une série d'objets symboliques, présents dans d'autres secteurs de l'administration – le tampon utilisé pour émettre les certificats, le badge officiel à

³⁸⁴ En témoigne l'utilisation personnelle des appareils photo numériques, des ordinateurs et des caméras. [Observation, Z2, 5 décembre 2007]

leur nom ou encore la plaque à l'entrée – participent de l'éthique de responsabilité et d'un sentiment de statut officiel. La plupart se maintiennent à cette profession sur le long terme.

Leur investissement personnel dans des tâches locales valorise une fonction socialement peu attractive à travers un sentiment d'accomplissement de soi. En témoigne la promotion de la directrice adjointe du comité de résidents du quartier Y1 au poste de directrice du comité de résidents suite aux élections de 2009 : de quoi renforcer à la fois sa fierté personnelle et son dévouement à son métier, inscrit dans une certaine stabilité³⁸⁵. Une autre employée de longue durée du même comité de résidents est quant à elle devenue directrice adjointe.

On a vu comment le travail était perçu sur la « scène » du quartier, c'est-à-dire de façon officielle, mais aussi en suivant les discussions « en coulisses ». On comprend mieux comment un emploi peu valorisé participe du sentiment de réalisation de soi de l'employé.

2) Opinions habitantes : désintéressement, manque de confiance et attachement

S'intéresser aux représentations du comité de résidents par les habitants conduit à « s'intéresser au désintéret »³⁸⁶. L'indifférence de la majorité des urbains vis-à-vis des comités de résidents témoigne, d'après Albert Hirschman, d'un déclin de l'organisation : les consommateurs la quittent, ce qui peut avoir un effet positif en incitant à l'amélioration de l'organisation dans son fonctionnement³⁸⁷. L'organisation tente de renouveler son image auprès des habitants mais il est encore difficile d'évaluer le processus en cours. Pour le moment, l'indifférence vis-à-vis de cette instance est toujours la caractéristique principale.

D'après l'enquête, les membres du personnel sont assimilés à des « fonctionnaires » de l'administration. Cet amalgame sur le statut de l'institution est en partie dû au processus de professionnalisation du comité de résidents. Nombre d'habitants, interrogés dans des quartiers contrastés, voient une équivalence entre l'agent administratif du Bureau de rue et le comité de résidents : « Bureau de rue, comité de résidents, c'est la même chose (都是一回事 *dōu shì yī huí shì*) »³⁸⁸. La méconnaissance du comité conduit à l'amalgame avec l'administration chinoise³⁸⁹. De même, les employés des comités de résidents « sont tous des membres du Parti » (党员 *dǎngyuán*).

³⁸⁵ D'après l'enquête en avril-mai 2009. Une trajectoire ascendante au sein de la hiérarchie du comité de résidents est possible, mais les employées peuvent rarement être promues au-delà de cette instance.

³⁸⁶ D'après l'expression de Annie COLLOVALD, Frédéric SAWICKI. Le populaire et le politique : quelques pistes de recherche en guise d'introduction. *Politix*, n°13, premier trimestre 1991, p. 12.

³⁸⁷ Albert O. HIRSCHMAN. *Défection et prise de parole*.

³⁸⁸ Habitante, X, 9 juin 2008.

³⁸⁹ Le comité de résidents est assimilé à la « jambe du gouvernement » ou à « une institution mise en place par le gouvernement » (政府派出机构 *zhèngfǔ pàichū jīgòu*).

Le détachement vis-à-vis du comité de résidents vient de ce que les personnes estiment « ne pas avoir besoin » de cette instance pour régler leurs affaires. Le comité de résidents est incapable de résoudre les problèmes de la vie quotidienne du quartier :

[Habitante, Y1, 28 mars 2007] « Beaucoup de gens ne sont pas satisfaits du comité de résidents. Certains sont contents parce que le comité de résidents a réglé leurs problèmes ou s'est bien occupé d'eux, mais dans beaucoup de cas, le comité ne peut pas résoudre le problème. Par exemple, sur le haut des immeubles, il y a des crottes de pigeon. Depuis le temps, le soleil les a fait sécher. Ça a causé beaucoup de conflits car personne n'a jamais été chargé de nettoyer ce type d'endroit. Jusqu'à maintenant, le comité de résidents n'a jamais pu résoudre le problème. »

[Allocataire du *dibao*, X, 20 avril 2007] « Le comité de résidents s'occupe des petites affaires mais on n'a pas besoin d'eux pour ça. Les problèmes sérieux, ils ne peuvent pas les résoudre »

[Habitant, X, 4 mai 2007] « Le comité de résidents ne sert qu'à gérer des petits soucis ; pour des problèmes graves, on ne va pas le voir, il ne peut rien faire (管不了 *guǎn bù liǎo*). »

La réponse récurrente est que « le comité de résidents ne sert à rien » (居委会没有用 *jūwěihuì méi yǒu yòng*)³⁹⁰. L'employée d'un comité acquiesce : « Pas mal de gens ont soulevé l'idée que les comités de résidents ne servaient à rien ; d'autres ont suggéré que c'était le Bureau de rue (*en riant*) »³⁹¹. Les habitants manifestent une large préférence pour la police, qu'ils trouvent plus efficace.

Dans l'imaginaire des Pékinois, les comités de résidents sont une partie intégrante de l'administration chinoise et du Parti communiste. Or l'opinion générale des citoyens sur les « cadres » et fonctionnaires (公务员 *gōngwùyuán*) du gouvernement est négative. Ils critiquent le manque d'indépendance du comité vis-à-vis des autorités locales. Ils restent sceptiques vis-à-vis de la politique et de l'administration, notamment les enquêtés de milieux défavorisés ou déclassés :

[Allocataire du *dibao*, X, 18 avril 2007] « Ce pays a des problèmes, le niveau de vie n'est pas si élevé. On ne prend pas en charge mes frais médicaux alors que je suis gravement malade. Tu ne dois pas croire ce que te racontent les fonctionnaires du comité de résidents, il ne faut pas leur faire confiance. [...] Est-ce qu'on est libre ? Est-ce qu'on touche des aides ? Est-ce que les droits de l'homme sont appliqués ? Et-ce qu'il y a de la corruption au niveau des responsables politiques ? La corruption (腐败 *fǔbài*), c'est ceux qui sont assez riches pour payer les gens puissants. Après avoir pensé à ces questions, tu peux comprendre pourquoi, ici, tout est faux. »

[Résident, X, 20 avril 2007] (*en parlant du comité de résidents*) « Ces gens ne te diront jamais la vérité sur leur fonctionnement, ils écoutent les ordres et font ce que le Parti communiste leur demande de faire. Ce sont des escrocs (骗子 *piànzi*), ils racontent n'importe quoi (胡说八道 *húshuōbādào*). »

La mauvaise réputation de l'administration tend à déteindre sur les comités de résidents à travers la récurrence de la thématique du « mensonge » et de la malhonnêteté. Les agents du comité se retrouvent aussi accusés de corruption de par leur lien avec l'administration : « Je n'ai pas de preuve, mais c'est obligé qu'il y ait des pratiques de corruption, même à leur

³⁹⁰ Entretien du 20 avril 2007.

³⁹¹ Directrice d'un comité de résidents, X, 26 mars 2007.

niveau », affirme un habitant³⁹². D'autres situations conduisent rapidement à entretenir des rumeurs, comme par exemple autour des campagnes de don :

[Récipiendaires du *dibao*, X, 18 avril 2007] « On reçoit 300 yuans par mois. Le gouvernement ne donne rien d'autre. Pour la Fête du Printemps, ils devaient nous donner des produits alimentaires (huile), et ils nous ont promis 1 000 yuans. On a tout eu, sauf l'argent... »

Le ressentiment du fait de ne pas voir ses problèmes résolus tend à véhiculer l'idée que les règlements sont faits « contre les pauvres »³⁹³ et les gens ordinaires. Les agents du comité de résidents, qui tentent de donner « un visage humain » à l'administration se heurtent à l'indifférence et à la méfiance de la majorité de la population. La méfiance vis-à-vis des fonctionnaires n'est d'ailleurs pas propre à la Chine³⁹⁴. Les *neighbourhood-level bureaucrats* sont souvent les premières victimes d'habitants indignés et déçus qui attribuent la responsabilité des problèmes à l'instance la plus proche. Les résidents de Pékin sont rarement indulgents et dociles vis-à-vis de l'administration chinoise et notamment au niveau des comités de résidents. Ces derniers ayant pour mission de fournir des services et de pacifier les quartiers, ils n'ont jamais recours à la menace ni à la force pour se faire respecter. Disposant d'un ascendant sur les agents du comité, les urbains n'hésitent donc pas à émettre des critiques s'ils ne sont pas satisfaits, tactique rejoignant celle des demandeurs d'aide sociale.

La professionnalisation des comités de résidents a fait émerger un discours sur la distance entre les gens ordinaires (老百姓 *lǎobǎixìng*) et « les cadres de l'État » (干部 *gānbù*). L'illégitimité des agents des comités de résidents tient alors au fait qu'ils sont devenus salariés et qu'ils ne sont pas habitants du quartier qu'ils gèrent, à la différence des anciennes générations.

[Résidente, X, 29 avril 2007] « Ils ont changé de nom, ils ont été réunis dans les *shequ*. C'est vraiment moins bien. Avant, on avait des relations de voisins car les employés étaient habitants de longue date, ils connaissaient la situation du quartier. Maintenant, ils ont un bon salaire donc ils habitent en immeuble. Maintenant, ils ont des bonnes conditions de travail, mais on n'a plus les mêmes rapports. Ils ressemblent à des chefs. Ils font partie d'une administration. [...] En plus, ils informent mal les habitants, seulement leurs amis. Les conditions de travail sont meilleures qu'avant, ils ont des facilités, la climatisation, un grand bureau, mais ils ne s'occupent de rien. Avant, ils avaient peu de moyens mais ils étaient efficaces et humains ! »

[Résidente, X, 29 avril 2007] « Normalement, un vrai directeur de comité, il ne doit pas partir après le travail. Il doit habiter sur place pour être vraiment au courant de la situation et des problèmes. Eux, ils ne nous connaissent pas. Ils ne vont pas nous voir, on n'a pas de rapports avec eux. [...] Non, je ne suis pas satisfaite par ces gens car ils pourraient faire plus pour nous. »

³⁹² Entretien, X, 13 mai 2007.

³⁹³ Richard HOGGART. *La culture du pauvre*. Paris : Minuit, 1970, p. 118.

³⁹⁴ « Les membres des classes populaires se trouvent surtout en contact avec des petits fonctionnaires. [...] les petits bureaucrates, qui sont des serviteurs pour les classes aisées, apparaissent aux classes populaires comme les agents des "autres" : on ne leur fait jamais confiance, même lorsqu'ils se montrent avenants ou bien disposés ». Richard HOGGART. *La culture du pauvre*. Paris : Minuit, 1970, p. 119.

[Habitante, X, 2 mai 2007] « Le comité de résidents, ce sont des escrocs (骗子 *piànzi*). Ils font des beaux discours mais ils n'aident pas les citoyens. Ils touchent un salaire alors ça leur suffit. »

Le mouvement d'opinion contre la salarisation des comités de résidents se comprend dans un certain contexte : la plupart des résidents, se prétendant en colère contre leur comité de résidents, se trouvent eux-mêmes dans une situation difficile pour des raisons variées mais unis du fait qu'aucune solution ne leur ait été proposée par l'administration. Les individus au chômage ou en grande difficulté financière s'insurgent contre le fait que les membres du personnel soient payés pour leur métier et donc *de facto* rattachés au stigmate de la bureaucratie perçue comme « froide, insensible, impersonnelle »³⁹⁵.

On se trouve face à un manque de confiance des gens ordinaires en leurs administrations. Le manque de confiance et la « désaffiliation politique »³⁹⁶ conduisent à entretenir le stigmate de cette administration micro-locale des comités de résidents comme un emploi de relégation inutile et affilié à la bureaucratie : « Qui voudrait faire ce métier ? »

Qui dit « métier de contact » dit personnalisation des rapports. La relation avec les membres du comité conduit à des critiques s'inspirant de sentiments subjectifs nourris à l'égard des personnes y travaillant. Des critiques émergent parfois suite à une vexation ponctuelle. Les insultes publiques dont les comités font l'objet sont intrinsèques à la nature de ceux-ci : la mise en avant de la dimension « douce », « à l'écoute », conduit à devoir garder son calme face aux plaintes et parfois aux énervements des habitants. Les membres du personnel font souvent l'objet des railleries des résidents, qui leur reprochent leur manque d'efficacité et leur « imposture ». La critique prend la forme d'un rejet personnel, sur des motifs comme l'origine géographique du personnel. Certains résidents pékinois n'apprécient pas que des non-Pékinois (外地人 *wàidirén*) prennent en charge leur vie :

[Sortie en bus organisée par le comité de résidents, Y1, 28 mars 2007] Des femmes se moquent de l'accent de la directrice adjointe. Originaire du Shandong, résidente depuis plus de dix ans, cette ancienne institutrice titulaire d'une licence de philosophie, tentait pourtant de corriger sa prononciation. Mais les résidentes pouffaient : « Si elle faisait son travail vraiment à cœur, elle se corrigerait. Pourquoi elle ne corrige pas son accent ? Allez, retourne au Shandong, va ! »

Les insultes personnalisées se dirigent sur le champ du charisme ou de la personnalité des agents des comités de résidents, ce qui tend à confirmer une critique politique inscrite dans les relations de personne à personne plutôt que dans l'action collective :

[Habitante, X, 2 mai 2007] « Chaque comité de résidents est différent. Il y en a qui font très bien leur travail et d'autres qui le font moins bien. Dans mon cas, c'est moins bien. »

³⁹⁵ Sur ce stigmate, voir Jay ROWELL. *Le totalitarisme au concret...*, op. cit., p. 281.

³⁹⁶ En prolongeant le concept de Robert Castel.

Les opinions portées sur le comité de résidents sont stratifiées et territorialisées. Chacun se sert des employés pour les « diminuer » humainement et se grandir dans la hiérarchie des valeurs. Cet entretien confirme la variabilité des jugements en fonction des milieux sociaux :

[Directrice adjointe du comité de résidents, Y1, 6 juin 2008] « On n'a pas de problème, mais ça a un rapport avec la classe ouvrière. Il n'ont pas d'éducation, la culture pauvre est forte à cause des usines. Dans les quartiers intellectuels, plus riches, le travail du comité est beaucoup moins simple. Ici, les gens sont plus faciles à gérer. Ils nous respectent parce que nous sommes plus éduqués qu'eux, ce sont eux qui n'ont pas d'éducation (没有文化 *méi yǒu wénhuà*). »

Dans les quartiers anciens, le comité de résidents s'inscrit dans une tradition réinventée de gestion de la population de base et de petite envergure. Les habitants des ruelles du centre, relogés dans des nouveaux quartiers après destruction de leur ancien logement, évoquent souvent les différences entre leur nouveau mode de vie et les habitudes passées. Ils reprochent le manque d'implication des employés du comité, qui ne « connaissent pas en profondeur (不了解 *bù liǎojiě*) » le quartier. Émerge alors une nostalgie des comités de résidents du passé et de leurs membres, eux qui prenaient le temps de régler les problèmes sans même toucher un salaire. Cet attachement se comprend donc également en termes générationnels³⁹⁷, révélant des formes de nostalgie d'un « âge d'or » du socialisme, où auraient régné la solidarité, l'entraide et le désintéressement matériel. Les générations du Pékin socialiste, c'est-à-dire les personnes âgées de 40 ans et plus, sont familiarisées avec les comités de résidents depuis les années 1950. Leur loyauté à ce système qu'ils connaissent et maîtrisent ne les empêche pas de s'estimer paradoxalement peu satisfaits de lui. Jean-François Bayart explique cette attitude ambivalente consistant à « préférer le maintien d'une structure établie de domination dont ils maîtrisent l'usage et dont ils savent atténuer l'iniquité, à l'instauration d'une nouvelle structure dont l'intelligibilité, la prévisibilité, et tout tout dire, l'intérêt leur échappent »³⁹⁸. L'attachement au comité de résidents dans les quartiers anciens est intégré à l'attachement au contexte, à la mémoire du quartier de *hutong*, dont la plupart des habitants gardent une grande nostalgie. Pékinois de longue date, ou habitants d'autres grandes villes ayant toujours grandi avec cette institution, ils confirment sa nécessaire existence. Certains individus sont attachés au comité par des souvenirs d'enfance³⁹⁹. C'est moins l'institution qui est évoquée qu'un comité particulier, celui qui gérait l'ancien quartier :

[Habitant, Z1, 21 avril 2007] « Dans mon ancien logement, près de Qianmen, on connaissait bien les membres du comité de résidents, j'étais ami avec tout le monde et ils venaient souvent à la maison. On était proches. Avant, notre comité de résidents organisait beaucoup d'activités. »

³⁹⁷ On peut se référer au dossier « Politique(s) des générations » paru dans *Politix*, vol. 24, n°96, décembre 2011.

³⁹⁸ Jean-François BAYART. L'énonciation du politique. *Revue française de science politique*, vol. 35, n°3, juin 1985, p. 347.

³⁹⁹ Une résidente des *hutong* se rappelle qu'elle accompagnait sa mère qui y travaillait lorsqu'elle était petite.

[Habitant, quartier de Qianmen démoli, 4 mai 2007] « Avant, le comité de résidents était mieux que maintenant. On avait des contacts plus agréables, et il y avait nos voisins. »

Le fait que les membres du comité résident ou non dans le quartier influence beaucoup la perception par les résidents. Les habitants ayant connu la vie en *hutong* tendent à mythifier la figure de l'activiste local désintéressé dévoué à la cause publique, exerçant cette fonction par « goût personnel » et sans salaire⁴⁰⁰ :

[Résident âgé, Z1, 8 avril 2007] « Avant, dans les *hutong*, les membres habitaient sur place. Les habitants allaient tous les trouver pour résoudre leurs problèmes, même le soir. »

[Habitante, X, 11 avril 2007] « Les comités de résidents disent qu'ils vont nous aider, mais en fait ils ne font rien. Tout ce qu'ils savent faire, c'est prendre l'argent des citoyens. »

[Habitante, X, 11 avril 2007] « Avant, c'était beaucoup mieux. Maintenant, ils ont un salaire, ils n'habitent plus le quartier. Avant, les gens connaissaient tous le comité. Maintenant, on a des fonctionnaires, la relation n'est plus la même. Le soir, comment faire si on a un problème? »

[Résidente âgée, X, 27 avril 2007] « Maintenant, ils ont des meilleures conditions, plus de savoir-faire, d'éducation, donc ils gèrent mieux. Mais on les connaît moins bien, on a moins de relations avec eux et ils ne viennent pas forcément jusqu'à nous. On ne les voit pas sortir. »

[Habitante, X, 29 avril 2007] « Un vrai directeur de comité doit habiter sur place pour être au courant de la situation et des problèmes. Eux, ils ne nous connaissent pas, ne vont pas nous voir, n'ont pas de rapport avec nous. Je ne suis pas satisfaite. Ils pourraient faire plus pour nous. »

L'attachement au comité de résidents est territorialisé mais il dépend aussi de la position dans l'espace social. Les catégories sociales favorisées tendent à mépriser les employés :

[Directeur du comité de résidents, X3, 13 juin 2008] « Ceux qui ont acheté une nouvelle maison à cour, leur porte reste fermée. Ils n'ont aucun contact avec les habitants ni avec nous. Ils ne laissent entrer personne. Ils n'ont pas d'estime pour le comité de résidents (看不起 *kàn bù qǐ*). »

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « Le Bureau de rue doit s'occuper des problèmes. Mais il ne veut pas descendre si bas. Le comité de résidents, ce sont des *xiagang*, leur niveau n'est pas très élevé. [...] Les élections du comité de résidents ont des problèmes (毛病 *máobìng*), c'est le Bureau de rue qui les manipule (操纵 *cāozòng*). Ce n'est pas légal. Le comité de résidents doit habiter le *xiaoqu*. Ils ont tous des relations du Bureau de rue. Pas un membre n'habite dans ce *xiaoqu*. »

Dans les nouvelles résidences, les comités de résidents sont considérés comme des intrus car ils n'y habitent pas et ne « méritent » pas de détenir un quelconque pouvoir sur les habitants, qui s'estiment socialement supérieurs. Le comité de résidents expérimente plus directement le mépris, l'indifférence et la volonté de prise en charge de soi par soi des nouveaux propriétaires. Ainsi, les points de vue sur les comités de résidents se révèlent territorialisés et stratifiés en fonction des types d'habitat⁴⁰¹.

⁴⁰⁰ Habitante, X, 11 avril 2007.

⁴⁰¹ Les résultats de cette analyse stratifiée et territorialisée sont confirmés par une enquête sur Pékin établissant un lien entre l'habitat et les opinions des habitants sur les institutions de quartier. Jie CHEN, Chunlong LU, Yiyin YANG. Popular support for grassroots self-government in urban China : findings from a Beijing survey. *Modern China*, n°33, 2007, p. 520.

Malgré ces opinions négatives, la légitimité des comités de résidents n'a pas disparu. Une partie des habitants fait preuve de « loyalisme »⁴⁰² vis-à-vis des employés. Les plus âgés apprécient les instances para-publiques locales dans lesquelles ils trouvent des partenaires de loisirs, un lieu où tuer la solitude et une écoute attentive. Certains résidents sont particulièrement élogieux, surtout des *street-level volunteers*, qui les aident dans leur travail et sont impliqués dans la vie du quartier. Les services, activités culturelles ainsi que les petits cadeaux et attentions des employés constituent l'une des raisons de l'attitude favorable. Ainsi, une personne âgée affirme que l'on s'occupe « de mieux en mieux » des résidents : « Pour les retraités de plus de 80 ans, le comité de résidents fête notre anniversaire, il nous offre un gâteau et des petits cadeaux. Ça fait trois ans qu'ils m'offrent des cadeaux »⁴⁰³. Ces loyaux soutiens sont le plus souvent des Pékinois de longue date, qui présentent le comité comme une spécificité chinoise, et s'en servent auprès des étrangers comme un élément de fierté nationale.

De manière paradoxale, en dépit de leur flot de critiques destinées au comité de résidents, peu de résidents remettent en question l'existence même de l'institution. Les habitants considèrent cette institution comme appartenant pleinement à la gestion des quartiers. Cela traduit une conviction générale de la nécessité d'existence de l'institution, sans laquelle le désordre règnerait. Le désir d'ordre, ou plutôt la crainte du désordre, est une valeur très répandue au sein de la population, suggérant une peur généralisée de l'insécurité. Les habitants estiment que la gestion par les comités permet d'organiser la vie à Pékin, de garantir l'ordre urbain, en administrant l'immense population chinoise, notamment les migrants. La métropole est au cœur de cet imaginaire du désordre (亂 *luàn*) lié au surpeuplement :

[Habitant, Z1, 31 mars 2007] « Les *juweihui* sont essentiels. Sinon, ce serait trop le désordre (太亂 *tài luàn*). C'est le niveau administratif de base, il résout les problèmes, ou il les fait remonter. La population chinoise est trop nombreuse, il faut l'organiser. [...] Avec le contrôle des naissances, c'est plus ordonné mais les problèmes viennent des migrants. »

[Habitante, Z1, 21 avril 2007] « Bien sûr que le comité de résidents est utile ! Il faut bien organiser les gens au plus bas niveau. Il faut bien contrôler (管理 *guǎnlǐ*) tous ces gens. »

[Pékinois, Haidian, 1^{er} octobre 2007] « En France c'est différent. En Chine, les gens sont nombreux. Donc on est obligés d'avoir tous ces niveaux d'administration, c'est nécessaire. »

[Résident de longue date, X1, 21 avril 2007] « On a mis en place le comité de résidents pour contrôler (控制 *kòngzhì*), car il n'y avait pas d'ordre, sinon. Les gens sont trop nombreux. Donc les habitants sont mieux gérés au niveau du comité de résidents. »

D'après la plupart des enquêtés, « le comité de résidents ne sert à rien » mais cela ne signifie pas qu'ils désirent automatiquement sa disparition : « C'est normal qu'ils existent.

⁴⁰² « [...] enfin, il y a ceux qui restent fidèles par “loyalisme”, c'est-à-dire pour des motifs qui, sans être absurdes, ne sont pas pleinement rationnels ». Albert O. HIRSCHMAN. *Défection et prise de parole...*, op. cit., p. 65.

⁴⁰³ Habitante, X, 10 mai 2007.

Mais ils n'ont pas une grande utilité »⁴⁰⁴. Ils estiment qu'ils rencontreraient probablement davantage de problèmes sans l'existence d'un comité de résidents :

[Habitante âgée, X, 2 mai 2007] « Le comité de résidents n'est pas utile sauf pour des petites choses. Pour la sécurité, on a la police, et pour les gros problèmes, on a les administrations. Mais ils nous informent des politiques du gouvernement, c'est déjà un minimum. »

[Habitant, X, 4 mai 2007] « Le comité de résidents, ça a quand même un minimum d'utilité pour nous, au quotidien, c'est bon de savoir qu'il y en a un. »

[Habitante, Y, 30 mars 2007] « Il faut qu'il y ait des gens qui connaissent la situation de chaque résident, comme ça, s'il y a des problèmes, ils pourront être aidés plus facilement. Par exemple, si une personne âgée est malade et n'a pas de possibilité d'être aidée par un proche, alors le comité de résidents pourra lui fournir l'assistance dont elle a besoin. »

[Habitante, X, 5 mai 2007] « Le plus important, ce n'est pas que le comité de résidents connaisse les chiffres de la population, ou les âges de tout le monde, le nombre de chômeurs, de femmes ou d'enfants. C'est de vraiment connaître en profondeur (了解 *liǎojiě*) la situation d'un quartier. »

[Habitante, X, 28 mai 2008] « Le comité de résidents peut t'aider pour tout. Il vaut mieux aller le voir lui. C'est une organisation de confiance. »

Le comité de résidents représente une instance disponible « au cas où », une garantie d'ordre et de sécurité, un élément structurant dans une ville en perpétuel chantier.

*

* *

Agents de contrôle, agents de service, agents de sociabilité... De l'organisation de masse aux *neighbourhood-level bureaucrats*, le rôle ambigu des comités de résidents a servi d'agent de contact entre administrateurs et administrés depuis les débuts de la Chine socialiste. Exerçant une politique semblable au guichet mais précisément sans guichet, maintenant cette recherche de contact avec « le peuple » devenu « les habitants », la politique des comités de résidents fonctionne aujourd'hui dans une tension entre l'obligation de représenter l'administration et la disponibilité nécessaire pour les habitants. En effet, la légitimation (认可 *rènkě*) auprès de la population compte plus que le sens commun sur la bureaucratie chinoise ne le laisse entendre. Les différentes facettes de cette instance située sous l'État et aux ordres de l'État révèlent « autant de signes de l'immixtion des pouvoirs publics dans la relation privée de l'individu à son destin physique, mais aussi de la place croissante occupée par les questions du corps, de la santé et de la vie dans le gouvernement des affaires humaines. Dispositifs et procédures diffus et quotidiens, souvent banals et familiers »⁴⁰⁵. De nouvelles formes de biopolitique se développent comme l'individualisation de l'aide sociale, tandis que d'autres se réactivent à l'échelon local comme le recrutement de bénévoles. Le dispositif de surveillance

⁴⁰⁴ Habitante, X, 2 mai 2007.

⁴⁰⁵ Didier FASSIN, Dominique MEMMI. Le gouvernement de la vie, mode d'emploi In Didier FASSIN, Dominique MEMMI dir. *Le gouvernement des corps*. Paris : La Découverte, 2004, p. 10.

repose toujours sur des frontières brouillées entre les bureaucrates et les usagers, comme le montrent les réseaux de bénévolat. D'autre part, le contrôle de la natalité représente toujours une politique prioritaire de l'État chinois et prend corps « par le bas », à travers le rigoureux travail de mise à jour des données démographiques, de prévention, de distribution de contraceptifs par les comités de résidents sur une population dans un quartier donné. Un projet de normalisation s'exécute. L'évolution des modes de gestion urbaine révèle donc la continuité de la formation de l'État⁴⁰⁶.

Symboles d'un passé socialiste revisité, les comités de résidents pékinois révèlent de nouvelles stratégies de gouvernement, dans un contexte de précarisation du travail. Actuellement, des représentations sexuées du travail sont à l'œuvre dans les réformes de la gestion urbaine locale, parallèlement à la contractualisation de l'action publique, à l'instar d'autres contextes⁴⁰⁷. Les employés participent à la construction locale de l'État puisque la mise en œuvre de l'action publique ainsi que les initiatives de contact avec les citoyens sont le fruit de leurs actions. Aujourd'hui, le comité, instance majoritairement féminine, représente l'État auprès de la population, et les agents « développent des conceptions de leur travail et de leurs clients qui réduisent l'écart entre leur limites personnelles et professionnelles et l'idéal du service »⁴⁰⁸.

L'énergie déployée au quotidien ne suffit pas à créer des liens de confiance avec la population : « malgré des cas de coopération fructueuse, la mobilisation visant à valoriser les rapports sociaux d'usage rencontre des difficultés à la fois pour traduire les savoirs d'usagers en catégorie d'action cohérente et pour mobiliser collectivement les usagers »⁴⁰⁹. Précarisation du travail, manque de qualification et de formation, inégalités des situations et inadaptation de cette instance à l'ensemble des groupes sociaux sont devenus autant de facteurs contribuant à sa difficile légitimation : organisation marginale, « institution des pauvres urbains » s'attachant à socialiser les marginaux, mais aussi héritière des organisations de mobilisation de masse et voix de l'État dans les quartiers, cette instance-caméléon est un laboratoire d'expérimentations. Si les comités de résidents pékinois tentent de s'adapter aux usagers en « modernisant » leur structure, ils font aussi face à une demande croissante de leur part, demande qu'ils ne peuvent satisfaire. La participation habitante demeure circonscrite aux domaines concrets et pragmatiques, de manière assez apolitique : profiter de la sociabilité,

⁴⁰⁶ Béatrice HIBOU. Retrait ou redéploiement de l'État ? *Critique internationale*, n°1, automne 1998, p. 151-168.

⁴⁰⁷ Voir sur la France Philippe WARIN dir. *Quelle modernisation des services publics ? op. cit.*

⁴⁰⁸ Michael LIPSKY. *Street-level bureaucracy...*, op. cit., 2^e édition, p. xiii. Traduction personnelle.

⁴⁰⁹ Philippe WARIN. Introduction : usagers et réformes du service public In Philippe WARIN dir. *Quelle modernisation des services publics ? op. cit.*, p. 22.

monter des projets, comme l'explique Sylvie Tissot⁴¹⁰. Ils constituent une source potentielle de solution, ou bien une instance proche pour exprimer ses frustrations.

D'un côté, les agents « jouent un rôle » en se fixant des objectifs de travail auprès d'une partie des habitants et de l'autre, les habitants participent au jeu en « faisant semblant » de participer ou en « esquivant » les injonctions des agents. Cette instance n'entre donc pas en crise de légitimité mais continue d'être « en train de se réformer »⁴¹¹. Elle est d'ailleurs appelée à se développer vers un mode d'élection directe impliquant davantage les habitants d'un quartier, à l'image du dispositif à l'œuvre dans les campagnes.

Par ailleurs, on constate un décalage entre le rôle de médiateur que ces agents assument et l'envergure de certains conflits liés à l'habitat comme la résistance à la rénovation des quartiers anciens ou encore la mobilisation des nouveaux propriétaires dans les nouvelles résidences qui, eux, ne se règlent pas au niveau local. Ces deux aspects sont rarement analysés ensemble, bien qu'ils aient lieu dans le même environnement, celui du quartier d'habitat. Le prochain chapitre s'intéressera ainsi aux dynamiques des conflits tout en tenant compte des données sociologiques et politiques sur la vie quotidienne et sur la mise en œuvre de l'action publique recueillies jusqu'ici. Il s'agit de comprendre en quoi l'action collective participe elle aussi d'une dynamique de subjectivation mêlant assujettissement et résistance à certaines formes de domination.

⁴¹⁰ Sylvie TISSOT. *L'État et les quartiers...*, *op. cit.*, p. 228.

⁴¹¹ Je m'inspire de Lisa WEDEEN. "Acting "as if": symbolic politics and social control in Syria. *Comparative studies in society and history*, vol. 40, n°3, July 1998, p. 503-523.

Chapitre 5. Désirs de normalité et mobilisations dans les quartiers : les dynamiques de subjectivation des habitants

« Le logement, c'est un ensemble de problèmes. Ce bien est à la base de toute notre vie. »¹

La « normalité », à savoir la norme dominante en termes de styles de vie urbains en Chine, se manifeste dans les modes d'habiter et les pratiques quotidiennes du quartier à Pékin. Les politiques du logement en Chine urbaine ont joué un rôle essentiel dans l'exercice de la domination en enclenchant une matrice d'assujettissement avec l'avènement de la norme de la propriété du logement marchand. Elles ont aussi élargi l'ampleur de la contestation urbaine.

Les « troubles »² liés au logement et au quartier urbains se sont accrus dans les années 2000. Entre 2002 et 2004, des habitants de l'île de Xiaoguwai, à proximité de Canton, ont poursuivi le gouvernement local en justice après l'annonce de la construction d'une université qui nécessiterait la démolition de 165 villas et le relogement de 10 000 paysans³. Le 1^{er} octobre 2003, jour de la fête nationale, Ye Guoqiang, habitant de Pékin, tenta de se suicider pour protester contre l'avis d'expropriation de son logement et restaurant familial⁴. Il fut arrêté et condamné à deux ans de prison pour troubles sur la place Tiananmen. En soutien, plus de mille habitants de Pékin signèrent une pétition contre les expropriations violentes⁵. En août 2004, son frère Ye Guozhu fut arrêté pour avoir organisé une manifestation de protestation. L'État, préoccupé par le « maintien de la stabilité » (维稳 *wéiwěn*), tenta d'évaluer les conflits.

¹ Propriétaire, X, 9 mai 2007.

² « Le trouble sera donc saisi aux contours de la notion d'«épreuve», en pointant ce qui l'amène et parfois la suspend ». Marc BREVIGLIERI, Danny TROM. Troubles et tensions en milieu urbain : les épreuves citadines et habitantes de la ville In Daniel CEFAÏ, Dominique PASQUIER dir. *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*. Paris : PUF, 2003, p. 400.

³ « Artists locked in land dispute », *The China Daily*, 12 juin 2004. URL : http://www.chinadaily.com.cn/english/doc/2004-06/12/content_338871.htm [consulté le 28 mars 2012]. Les vidéos des expropriations ayant eu lieu en 2004 sont fournies dans l'article « Documenting the Forced Eviction Process : Xiaoguwai, Guangzhou », *China Digital Times*, 28 mars 2007. URL : <http://chinadigitaltimes.net/2007/03/video-documenting-the-forced-eviction-process-xiaoguwai-guangzhou/> [consulté le 10 avril 2012].

⁴ Voir ce cas dans la partie sur les immolations. Voir aussi Anne-Marie BROUDEHOUS. Seeds of dissent : the politics of resistance to Beijing's olympic redevelopment In Melissa BUTCHER, Selvaraj VELAYUTHAM dir. *Dissent and cultural resistance in Asia's cities*. Londres : Routledge, 2009, p. 23.

⁵ « 北京1204人签名声明中国政府在叶国强自杀一案捏造谣言 » [À Pékin, 1 204 personnes signent une pétition pour critiquer les rumeurs fabriquées par la municipalité sur le suicide de Ye Guoqiang], *Boxun*, 29 novembre 2003. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2003/11/200311290252.shtml> [consulté le 28 mars 2012]. Sur les frères Ye : « China eviction protester 'jailed' », *BBC News*, 18 décembre 2004. URL : <http://news.bbc.co.uk/2/hi/asia-pacific/4107609.stm> [consulté le 10 avril 2012].

En 2004, 74 000 « incidents de masse » (群众性事件 *qúnzhòngxìng shìjiàn*) furent recensés⁶. En 2005, les « troubles à l'ordre public » avaient augmenté de 17,6 % pour atteindre 87 000 incidents ; les « protestations de masse portant atteinte à l'ordre social » avaient augmenté de 13 %, celles « interférant avec le gouvernement » de 19 %⁷. En 2006, un homme d'affaires de Shenzhen impulsa un boycott de l'immobilier⁸. En 2007 à Chongqing, le propriétaire d'une maison refusa de déménager malgré la pression des démolisseurs qui commencèrent le chantier. Cela donna lieu à un cliché insolite qui fit le tour du pays par l'intermédiaire des blogueurs, la maison-clou devenant « la plus cool de l'histoire »⁹. En 2007 à Pékin, des propriétaires mobilisés contre la destruction d'espaces verts furent attaqués par les vigiles de leur résidence¹⁰. Parallèlement à Shanghai, commençait une mobilisation contre le projet de train Maglev¹¹. Quelques jours après la clôture des Jeux Olympiques, des habitants de Pékin organisèrent une marche de protestation contre la mauvaise qualité de l'air¹². À la fin des années 2000, la bataille pour le contrôle du terrain et du logement entre, d'un côté les promoteurs immobiliers et, de l'autre, les habitants et propriétaires, n'est plus, en Chine, un phénomène marginal : en 2008, le sociologue Yu Jianrong estimait que les conflits « de défense des droits des urbains » (市民维权 *shìmín wéiquán*) représentaient 15 % de la totalité des « incidents de masse » (群众性事件 *qúnzhòngxìng shìjiàn*)¹³.

Ces conflits présentent une grande diversité de situations et d'acteurs – des personnes âgées comme des « cols blancs ». Les motifs des conflits sont également divers : menaces de démolition ou expropriations violentes, modalités de gestion des nouvelles résidences, pollution de l'environnement, droits du consommateur, etc. Au cours de l'enquête de terrain, le quartier X fut lui-même soumis à des projets d'aménagement urbain nécessitant le déménagement d'habitants et les quartiers Z2 et Z3 connurent une crise de gestion pour le

⁶ On comptait 60 000 incidents de masse en 2003 contre 8 709 en 1993.

⁷ « Pace and scope of protest in China accelerated in '05 », *The New York Times*, 20 janvier 2006. URL : <http://www.nytimes.com/2006/01/20/international/asia/20china.html> [consulté le 28 mars 2012].

⁸ « In Chinese boomtown, middle class pushes back », *The New York Times*, 18 décembre 2006. URL : <http://www.nytimes.com/2006/12/18/world/asia/18shenzhen.html?pagewanted=all> [consulté le 28 mars 2012].

⁹ En chinois : 史上最牛钉子户. Voir « Property rights : the coolest nailhouse in history », *Danwei.org*, 22 mars 2007. URL : http://www.danwei.org/bbs/property_rights_the_cooler_na.php [consulté le 28 mars 2012].

¹⁰ Cette affaire fut rapportée en première page du *Xinjingbao* (新京报) : « Homeowners beaten on the front page », *Danwei*, 28 mai 2007.

URL : http://www.danwei.org/newspapers/the_beijing_news_cover_28_may.php [consulté le 28 mai 2007].

¹¹ « Shanghai's middle class rails against Maglev train », *Financial Times*, 20 juin 2007. URL : <http://www.ft.com/cms/s/0/b231828e-1f36-11dc-ac86-000b5df10621.html#axzz1yWC5RAfc> [consulté le 22 juin 2012].

¹² « Post-olympic stress disorder : the games over, time to hit the streets », *The economist*, 11 septembre 2008. URL : <http://www.economist.com/node/12209848> [consulté le 28 mars 2012].

¹³ Les démolitions-expropriations urbaines font partie des cinq principaux problèmes énoncés. Isabelle THIREAU, HUA Linshan. *Les ruses de la démocratie : protester en Chine*. Paris : Seuil, 2010, p. 234.

premier et une crise de légitimité pour le second. J'ai choisi d'analyser ces conflits au moyen des « grammaires » de la vie publique : énonciations (*naming*), réclamations (*claiming*) et dénonciations (*blaming*) à partir des expériences individuelles et collectives d'un « problème »¹⁴. Cette approche nourrie par la théorie des « cadrages » d'Erving Goffman permet de comprendre l'action contestataire dans les quartiers pékinois¹⁵. Les mobilisations peuvent aboutir à différentes opérations de cadrage, même s'il existe, au départ, un « cadre primaire », celui de la vie quotidienne¹⁶. L'action collective se cristallise sur la base de multiples opérations de cadrage, qui contraignent en même temps qu'il permettent d'agir¹⁷. Ces recadrages apparaissent dans les « vocabulaires de motifs »¹⁸ au cours des mobilisations : les dénonciations et plaintes pour donner du sens aux actes s'intègrent dans des « cadres » qu'elles contribuent à redéfinir¹⁹. Second apport théorique, la théorie d'Albert Hirschman ici adaptée à l'habitat : la problématique du choix entre *exit* (déménagement), *voice* (contestation) et *loyalty* (attachement au lieu, refus de contester) permet d'analyser les réactions individuelles face à la dégradation de l'environnement dans le quartier²⁰.

Alors que le chapitre 3 présentait les formes quotidiennes et banales des rapports de pouvoir, j'étudie ici les formes intentionnelles de résistance et les conflits de l'habitat à Pékin comme éléments de « dramatisation » dans l'espace public²¹. Ces espaces de contestation ne sont ni totalement réprimés ni totalement tolérés. Quant aux individus qui contestent, ce ne sont pas des « opposants hostiles au régime socialiste »²². Je clarifie dans ce chapitre les

¹⁴ William L. F. FESTINER, Richard L. ABEL, Austin SARAT. The emergence and transformation of disputes : naming, blaming, claiming. *Law and Society Review*, vol. 15, n°3-4, 1980-1981, p. 631-654. Danny TROM. Grammaires de la mobilisation et vocabulaires de motifs In Daniel CEFAÏ, Danny TROM dir. *Les formes de l'action collective : mobilisations dans des arènes publiques*. Paris : Éditions de l'EHESS, 2001, p. 99-134.

¹⁵ Pour une autre approche goffmanienne, voir Séverine ARSÈNE. De l'autocensure aux mobilisations : prendre la parole en ligne en contexte autoritaire. *Revue française de science politique*, vol. 61, mai 2011, p. 873-915.

¹⁶ « la façon dont cette situation est normalement ou communément perçue par ses protagonistes, au premier abord, sans y penser comme porteuse d'un sens évident ». Daniel CEFAÏ. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*. Paris : La Découverte, 2007, p. 563.

¹⁷ On prendra en compte les rapports de voisinage, les réunions publiques, les activités de sociabilité, les expériences de l'habiter, mais aussi les enjeux économiques et politiques de la démolition : « Définir une situation problématique et imaginer les moyens de sa résolution, mobiliser des acteurs dans un collectif et justifier leur opposition à un adversaire : telles sont les fonctions des opérations de cadrage ». Daniel CEFAÏ. Les cadres de l'action collective : définitions et problèmes In Daniel CEFAÏ, Danny TROM dir. *Les formes de l'action collective...*, op. cit., p. 55.

¹⁸ Danny TROM. Grammaire de la mobilisation et vocabulaires de motifs In *Ibid.*, p. 99-134.

¹⁹ Ces acteurs sont difficilement rattachés aux catégories de « société », « marché » ou « État » : ensemble, ils forment une dynamique sociale constituée d'interdépendances.

²⁰ Albert O. HIRSCHMAN. *Défection et prise de parole : théorie et applications*. Paris : Fayard, 1995.

²¹ Patrice MELÉ. Introduction : conflits, territoires et action publique In Patrice MELÉ, Corinne LARRUE, Muriel ROSEMBERG dir. *Conflits et territoires*. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2004, p. 17.

²² Cela se rapproche de ce qu'étudie Marie Laure Geoffray à Cuba. Voir « Les collectifs contestataires comme objet d'étude » dans Marie Laure GEOFFRAY. *Contester à Cuba*. Paris : Dalloz, 2012, p. 7.

dynamiques de regroupement et d'éparpillement lors de conflits dans les quartiers : « l'organisation, au moment où on l'observe, n'est donc rien d'autre que le résultat d'un équilibre ponctuel résultant de la coexistence d'individus dont la présence n'est redevable ni des mêmes déterminants individuels ni des mêmes contextes »²³. D'après Michel Foucault, exercice du pouvoir et résistance sont des dynamiques consubstantielles, y compris dans des situations « extrêmes » :

« [...] lorsque la relation de pouvoir est complètement déséquilibrée, lorsque vraiment on peut dire que l'un a tout pouvoir sur l'autre, un pouvoir ne peut s'exercer sur l'autre que dans la mesure où il reste à ce dernier encore la possibilité de se tuer, de sauter par la fenêtre ou de tuer l'autre. Cela veut dire que, dans les relations de pouvoir, il y a forcément possibilité de résistance, car s'il n'y avait pas possibilité de résistance – de résistance violente, de fuite, de ruse, de stratégies qui renversent la situation –, il n'y aurait pas du tout de relations de pouvoir. »²⁴

Le suicide sera par exemple abordé en tant que tactique de résistance. L'étude des conflits liés aux quartiers d'habitat vise à faire émerger les enjeux des rapports de pouvoir. Les réformes avaient impulsé une dynamique d'assujettissement autour de la propriété du logement marchand et de la découverte du confort²⁵. Au sein de cette dynamique, le quartier d'habitat peut devenir un lieu de socialisation politique, comme l'explique Denis Merklen²⁶. Dans le centre de Pékin ou dans la périphérie, les conflits résidentiels sont liés à l'immobilier, c'est-à-dire qu'ils se constituent contre les groupes d'intérêts entre les administrations locales (de municipalité, d'arrondissement ou de quartier) et les promoteurs. Le terrain urbain étant une propriété d'État, les habitants se mobilisant contre une « injustice » liée au logement se mobilisent contre des agents publics. Les conflits des quartiers d'habitat présentent des résistances dans le cadre de relations de pouvoir inégalitaires, au sein desquelles les représentants de l'État et les promoteurs immobiliers sont dominants. Dans le centre ancien, les habitants ne cèdent pas toujours face aux pressions de la « rénovation-déportation »²⁷ ; dans les *xiaoqu* marchands, les nouveaux propriétaires contestent une série de nuisances. Comment ces « troubles » deviennent-ils des « problèmes publics légitimes »²⁸ ?

²³ Olivier FILLIEULE, Nonna MAYER. Devenirs militants : introduction. *Revue française de science politique*, vol. 51, n°1-2, février-avril 2001, p. 21.

²⁴ Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*, vol. 4 (1980-1988). Paris : Gallimard, 1994, p. 720.

²⁵ C'est l'objet du chapitre 2.

²⁶ D'après l'ouvrage de Denis MERKLEN. *Quartiers populaires, quartiers politiques*. Paris : La Dispute, 2008.

²⁷ L'expression « rénovation-déportation » vient de Manuel CASTELLS. *Luttes urbaines et pouvoir politique*. Paris : Maspero, 1973, p. 23. Je parle ici de démolition-déplacement (traduction du chinois 拆迁).

²⁸ « Le succès d'un mouvement social ou politique équivaut en partie à sa capacité à imposer à l'ensemble de la société sa propre énonciation du politique, en tant que "problématique légitime" ». Jean-François BAYART. L'énonciation du politique. *Revue française de science politique*, vol. 35, n°3, juin 1985, p. 363.

Ce chapitre se concentre sur la formation de la « normalité » à partir des conflits et de la diversité des mobilisations dans les quartiers²⁹. J'étudie la subjectivation des individus dans leur participation à l'invention de normes sociales et morales. Le processus de subjectivation produit l'identité individuelle et sociale au sein des jeux d'acteurs dans la redéfinition des normes : « Le gouvernement en tant qu'instigateur du développement urbain, tout comme les investisseurs, les intellectuels et les habitants, participent tous à la production de l'espace. Ils sont en même temps producteurs de l'ordre social et d'un système de valeurs »³⁰. La vie quotidienne se construit sur les relations entre les personnes, les activités et les styles de vie, que l'on caractérise de « pluri dimensionnalité » de l'expérience³¹.

Ce chapitre sur les conflits dans les quartiers croise la sociologie de l'action collective, l'anthropologie de la domination et la sociologie des normes sociales afin de cerner les paradoxes et ambiguïtés des mobilisations, tout en maintenant que la « protestation est une ressource » différente en fonction des groupes sociaux et des types de quartier³². L'objectif final est de tracer le lien entre l'expérience quotidienne – la routine – du quartier et les « micro mobilisations »³³ en vue d'étudier les positions normatives que ces individus portent sur eux-mêmes, sur les autres et sur l'État.

²⁹ Cette analyse critique le principe d'une opposition de tous les mouvements de protestation au régime, invitant à tenir compte de la diversité de la protestation. Jean-Louis ROCCA. *Une sociologie de la Chine*. Paris : La Découverte, 2010, p. 96-97.

³⁰ CHEN Yingfang. Légitimité, rationalité et stratégies politiques : les fondements du « miracle urbain » chinois. *Terrains & travaux*, vol. 2, n° 16, 2009, p. 97-136.

³¹ « Ce n'est que par la reconstitution des rapports entre les différentes pratiques sociales que l'on peut montrer l'«imbrication» (*Gemengelagen*) étroite d'exigences et d'attirances, de peurs et d'espérances, de motivations et de réalisations, non seulement entre mais aussi *au sein même* des classes et des milieux sociaux, des sexes et des générations. Il apparaît également que ces expériences multidimensionnelles (*Mehrschichtigkeiten*) sur le lieu de travail, dans les relations de voisinage ou dans la famille ne furent en aucun cas continuellement ou obligatoirement vécues comme contradictoires, même si leur élaboration progressive procède de situations historiques très diverses ». Alf LÜDTKE. La domination au quotidien : « sens de soi » et individualité des travailleurs avant et après 1933 en Allemagne. *Politix*, n°13, 1991, p. 71.

³² Michael LIPSKY. *Protest in city politics : rent strikes, housing and the power of the poor*. USA : Rand McNally & Company, 1970, p. 163. Traduction personnelle.

³³ Daniel CEFAÏ. *Pourquoi se mobilise-t-on ?...*, *op. cit.*, p. 626-701.

I. Appropriation, expropriation et résistances dans l'espace : la contestation atomisée des quartiers anciens

L'étude de la contestation dans les quartiers anciens est ici abordée à partir du lien entre appropriation et expropriation de l'espace³⁴. En 1949, on estimait à 3 050 le nombre de *hutong* de Pékin ; aujourd'hui, il en resterait moins de 1 000³⁵. Les phénomènes de démolition-déplacement (拆迁 *chāiqiān*) de logements anciens font partie du quotidien urbain depuis la fin des années 1980³⁶. J'analyse ici les conflits d'aménagement et les mobilisations habitantes dans les quartiers anciens. Résistance « isolée », contestation « atomisée » : sans porter de jugement normatif, ces qualificatifs caractérisent les stratégies et tactiques de résistance dans le contexte particulier de la démolition d'un quartier ancien en application d'une politique radicale de rénovation urbaine³⁷.

A - Les démolitions-déplacements : l'habitat ancien menacé

Les démolitions-déplacements (拆迁 *chāiqiān*) des logements du centre de Pékin sont le produit de la dégradation avancée des structures d'habitat sans restauration de long terme. La pression foncière s'accroît ; au cours de la stratégie d'internationalisation de Pékin, des projets immobiliers ont été mis en œuvre dans le centre-ville. Les individus font preuve d'un positionnement paradoxal vis-à-vis de cet environnement dégradé : tiraillés entre attachement au quartier de centre-ville et désir de confort en banlieue, les habitants de milieux populaires peinent à définir leur position morale dans une temporalité si restreinte.

³⁴ Fabienne CAVAILLÉ. *L'expérience de l'expropriation : appropriation et expropriation de l'espace*. Paris : ADEF, 1999.

³⁵ D'après les chiffres du Bureau de l'urbanisme : « La protection des hutongs de Beijing en tant que mesure conservatrice », *China Daily*, 21 décembre 2010. URL : http://www.chinadaily.com.cn/fr/selection/2010-12/21/content_11735241.htm [consulté le 14 juin 2012].

³⁶ La rénovation ne touche pas que des quartiers anciens. Elle a également lieu dans d'autres parties de la ville, par exemple dans le quartier des ambassades de Sanlitun où des immeubles ont été détruits en 2005, 1 700 familles étant déplacées. Voir Albert RICHTER. Du rififi à Sanlitun nord : pour mémoire. *CERI*, juillet 2005 ; Héloïse ALLEMAND. *Phénomènes de résistance et protestation des logés à Pékin : modification des relations État-société à travers la restructuration de la politique du logement depuis la Chine des réformes*. Mémoire de Master 2 : Politique comparée : Paris : Institut d'Études politiques, 2005.

³⁷ Ce type de politique n'est pas spécifique au contexte « autoritaire » chinois : il rappelle la France des années 1960-1970, ainsi que l'Angleterre ou les États-Unis lors de périodes de forte croissance économique. Sur les États-Unis, voir John H. MOLLENKOPF. *The contested city*. Princeton : Princeton University Press, 1983. Sur la France, voir Henri COING. *Rénovation urbaine et changement social : l'îlot n°4 (Paris 13^e)*. Paris : Éditions ouvrières, 1966 ; Manuel CASTELLS. *Luttes urbaines et pouvoir politique...*, *op. cit.*

1) Le déroulement des opérations de démolition-déplacement

Les destructions de quartiers ont lieu dans le centre-ville et la périphérie mais trois principales zones sont surtout médiatisées : le centre historique ; les « villages urbains » peuplés de migrants³⁸ ; les « villages d'artistes »³⁹. Les exemples porteront sur les quartiers anciens, sur la base des données d'enquête recoupées avec des articles de presse.

Quand un projet d'aménagement est validé, les habitants sont incités à déménager rapidement. Sur un ton édulcoré, le discours officiel prône la coopération, la solidarité communautaire, il vante « la rareté d'une telle opportunité » et invite à se projeter dans un avenir meilleur (Illustrations 70, 71 et 72). À l'époque, la thématique des Jeux Olympiques était récurrente : « Nouveaux Jeux olympiques, nouveau Pékin » (新奥运, 新北京). Le paradoxe est d'autant plus saisissant que la propagande et la violence des pratiques s'appuient et tirent parti d'un besoin des familles : le désir de confort et de propriété.



Illustration 70 : « Déménager rapidement » (J. Audin, X, avril 2009)



Illustration 71 : « Qui déménage à temps profite plus tôt des indemnités » (J. Audin, X, avril 2009)

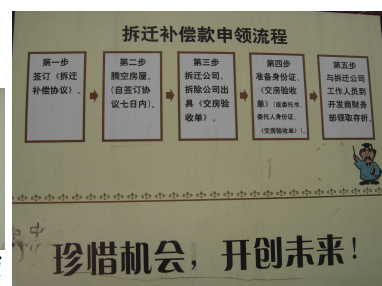


Illustration 72 : « Saisir l'opportunité, construire l'avenir ! » (J. Audin, X, avril 2009)

Durant la phase d'incitation à déménager, les habitants font face à deux acteurs :

- le Bureau municipal des démolitions et expropriations (拆迁办 *chāiqiān bàn*), chargé de les convaincre de déménager rapidement ;
- l'entreprise de démolition et d'expropriation (拆迁公司 *chāiqiān gōngsī*), qui exécute la démolition à la place du promoteur pour lui éviter le malaise du contact en face à face avec les expropriés. Généralement mal considérées, les entreprises de démolition tentent de fournir une indemnisation minimale aux expropriés.

Quant au relogement (回迁 *huíqiān*) sur place ou en banlieue, assuré dans les années 1990, il a progressivement disparu. Jugée trop coûteuse par les promoteurs et les

³⁸ Voir Brice PÉDROLETTI, « Villages de migrants sous haute tension à Pékin », *Le Monde*, 6 août 2010.

³⁹ Voir sur le village de Caochangdi : « Art Village: A Year in Caochangdi », *Design Observer Group*, 7 mai 2012. URL : <http://places.designobserver.com/feature/caochangdi-and-the-demolition-of-beijing-art-villages/33678/> [consulté le 8 juin 2012] ; « Pékin met ses artistes à la rue », *Courrier international*, n°1018, 6-11 mai 2010. Dans la recherche académique, voir Hermance DE LA BASTIDE. *Art contemporain et pouvoirs à Pékin : les évolutions d'un champ et de ses acteurs à travers l'étude d'un « village d'artistes »*. Mémoire de Master 2 : Politique comparée : Paris : Institut d'Études politiques, 2007.

municipalités, cette option ne satisfait pas non plus les habitants car elle n'offre qu'un choix restreint et ne leur garantit pas la totalité des droits de propriété⁴⁰. Or les indemnités financières ne suffisent pas à retrouver un logement, si ce n'est dans des zones excentrées. D'après des habitants du quartier de Huashi (花市) relogés sur place en 2003, malgré la violence de l'expropriation et leur opposition au projet⁴¹, celle-ci a semblé moins douloureuse parce que liée à un programme de relogement sur place⁴². D'après l'enquête, la procédure d'indemnisation suit cinq étapes : 1) signer un « accord d'indemnisation de démolition-déplacement » ; 2) vider le logement dans les sept jours suivant la signature de l'accord ; 3) obtenir un « bulletin d'inspection du logement » émis par l'entreprise de démolition ; 4) préparer sa carte d'identité et le bulletin d'inspection du logement ; 5) se rendre avec l'employé de l'entreprise de démolition au bureau des finances du promoteur pour toucher l'indemnité financière⁴³. Avant 2011, l'indemnisation n'était pas indexée sur le prix du marché du logement. Le calcul inclut les prix de base du terrain et du logement mais il évalue l'état matériel du bâti et non la valeur géographique du quartier. De plus, les surfaces des logements sont petites et l'indemnisation se base sur le nombre de mètres carrés de chaque pièce. La somme versée aux habitants, bien inférieure au prix du marché⁴⁴, permet difficilement l'achat d'un logement, si ce n'est dans des zones excentrées.

La démolition et le déplacement deviennent violents en cas de désaccord entre expropriants et expropriés⁴⁵. D'où le recours à des « démolitions-déplacements forcés » (强制拆迁 *qiángzhì chāiqiān*)⁴⁶. Le documentaire *Dans les décombres* suit la démolition du quartier de Qianmen en 2006. Pour inciter les habitants à déménager au plus vite, on leur rend la vie impossible en détruisant les équipements publics (toilettes), en coupant l'eau et l'électricité. À

⁴⁰ Le logement des relogés (回迁房 *huíqiān fáng*) semble être régi par le même titre de propriété que le logement économique (经济适用房 *jīngjì shìyòngfáng*).

⁴¹ « 北京暴力拆迁疯狂伤人害命没人管二例 » [Deuxième cas d'expropriation-déplacement violent blessant gravement un homme à Pékin], *Boxun*, 12 novembre 2004. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2004/11/200411121441.shtml> [consulté le 30 avril 2012].

⁴² Le prix de l'appartement de relogement était calculé selon la superficie du logement d'origine et le nombre de personnes du foyer ainsi que leur durée d'emploi, ce à quoi s'ajoutait l'achat des mètres carrés supplémentaires au prix de revient (成本价 *chéngběnjià*). [Habitante, Huashi, 26 octobre 2008]

⁴³ Information confirmée dans Albert RICHTER. Du rififi à Sanlitun..., article cité.

⁴⁴ Lors de la rénovation du quartier de Qianmen entre 2003 et 2006, des prix particulièrement bas furent proposés aux habitants. Centre on housing rights and evictions (COHRE). *One world, whose dream ? Housing rights violations and the Beijing olympic games*. Rapport officiel, juillet 2008, p.12-13.

⁴⁵ Les statistiques du Ministère de la Construction confirment ces violences. De janvier à juillet 2003, les démolitions de logement causèrent cinq incidents faisant 26 morts et 16 blessés graves. « 拆迁十年悲喜剧 » [Dix ans de tragicomédie des démolitions-déplacements], 南方周末 [*Nanfang zhoumo*], 4 septembre 2003. URL : <http://www.southcn.com/weekend/commend/200309040001.htm> [consulté le 25 avril 2012].

⁴⁶ Voir les entretiens d'Éloïse ALLEMAND. *Phénomènes de résistance...*, op. cit., p. 56 ; Valérie LAURANS. Shanghai : l'argument du confort pour déplacer les résidents urbains. *Perspectives chinoises*, n°87, janvier-février 2005, p. 17.

cela s'ajoutent des agressions commanditées par les entreprises de démolition envoyant des journalistes migrants déloger les derniers habitants. Dans ce contexte, si un habitant sort de son logement, il risque de le retrouver démoli. Les expropriations forcées amènent à des pratiques violentes, notamment des coups et blessures provoquant parfois des accidents mortels. Quant à la police, elle prend rarement le parti des expropriés, qui sont arrêtés pour avoir résisté et causé des « troubles ». L'indignation des médias et des ONG envers ces violences s'accroît⁴⁷. D'où l'expression « démolition-déplacement barbare » (野蛮拆迁 *yěmán chāiqiān*) dans le vocabulaire courant des habitants de ces quartiers et dans la presse.

Ce type d'expérience violente est peu contesté par les habitants, tiraillés entre la perspective de déménager dans de meilleurs logements et des sentiments d'agressivité, d'impuissance et de fatalisme⁴⁸ face aux projets d'urbanisme : « on ne peut rien faire » (没办法 *méibànfǎ*) est une expression récurrente. Principalement issus de catégories sociales

⁴⁷ « 拆迁恶行再现京城:北窑居民谈拆色变 » [Les mauvaises actions de démolition-déplacement refont surface à Pékin : les habitants de Dabeyao pâlisent à l'évocation de la démolition], *Boxun*, 4 décembre 2003. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2003/12/200312040033.shtml> [consulté le 24 avril 2012] ; « 拆迁 治拆迁之痛 » [Démolition-déplacement : guérir le mal], 南方周末 [*Nanfang Zhoumou*], 9 janvier 2004. URL : <http://www.southcn.com/weekend/economic/200401090013.htm> [consulté le 25 avril 2012] ; « 北京暴力拆迁的一些典型案例 » [Cas représentatifs de démolitions-déplacements violents à Pékin], *Boxun*, 11 décembre 2003. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2003/12/200312112251.shtml> [consulté le 25 avril 2012] ; « 中国拆迁问题年终特稿 » [Rapport de fin d'année sur les problèmes de démolitions-déplacements en Chine], *Boxun*, 26 décembre 2003. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2003/12/200312260450.shtml> [consulté le 24 avril 2012] ; « 中国强行拆迁旧房拆出人命 » [Une démolition forcée de logement ancien fait un mort], *Boxun*, 9 mars 2003. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2003/03/200303090741.shtml> [consulté le 25 avril 2012] ; « 华惠奇等北京拆迁户示威被阻截 » [La manifestation de Hua Huiqi et d'autres foyers pékinois en démolition a été interrompue], *Boxun*, 6 janvier 2003. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2003/01/200301062205.shtml> [consulté le 24 avril 2012] ; « 北京拆迁户遭停电被迫生炉 16岁女儿中毒死亡 » [Un habitant menacé de démolition dont l'électricité a été coupée a utilisé un poêle : sa fille de 16 ans meurt intoxiquée], *Boxun*, 19 juillet 2004. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2004/07/200407191133.shtml> [consulté le 30 avril 2012] ; « 北京朝阳区拆迁办殴打拆迁户孙苗芽 » [Le Bureau des démolitions-déplacements de Chaoyang tabasse Sun Maoya], *Boxun*, 23 juillet 2004. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2004/07/200407231221.shtml> [consulté le 30 avril 2012] ; « List of forced demolition cases grows longer », *China Daily*, 2 novembre 2010. URL : http://www.chinadaily.com.cn/usa/2010-11/02/content_11490140.htm [consulté le 16 avril 2012] ; « 北京强拆出新招 张淑凤将“被自焚” » [Nouvelle confession sur le phénomène de démolition-déplacement forcé à Pékin : Zhang Shufeng affirme avoir été “forcé d'immolation par le feu”], *Boxun*, 28 février 2012. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2012/02/201202280157.shtml> [consulté le 25 avril 2012]. « 拆迁恶行再现京城 : 大北窑居民谈拆色变 » [Le phénomène de démolition-déplacement réapparaît dans la capitale : les habitants de Dabeyao témoignent], *Boxun*, 4 décembre 2003. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2003/12/200312040033.shtml> [consulté le 25 avril 2012] ; « 北京38平米平房失踪:出差回来找不到家 » [Une maison de 38 mètres carrés disparaît à Pékin : une fois sorti, l'occupant ne la trouve plus], *Boxun*, 21 janvier 2003. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2003/01/200301212312.shtml> [consulté le 24 avril 2012] ; « 野蛮拆迁再现北京东大桥路 » [Nouveau cas de démolition-déplacement forcée à Dongdaqiao Lu], *Boxun*, 11 novembre 2003. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2003/11/200311110215.shtml> [consulté le 24 avril 2012] ; « 什么样的国家? 下班回家发现房子被拆 4个月查出谁干的 » [Dans quel pays vit-on ? Rentrer du travail pour trouver son logement démoli. Après quatre mois d'enquête, on ne connaît pas le coupable], *Boxun*, 15 janvier 2004. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2004/01/200401151047.shtml> [consulté le 24 avril 2012] ; « 北京居民回家后房子财产均消失, 挂牌抗议 » [Des Pékinois rentrent chez eux mais leur maison a disparu], *Boxun*, 30 septembre 2005 ; « 北京海淀安宁庄: 大婚前夕房屋被强拆 一家被拘! » [Anningzhuang, Pékin : la veille du mariage, leur logement est détruit violemment. Une famille arrêtée], *Boxun*, 6 décembre 2011. URL : <http://boxun.com/news/gb/yuanqing/2011/12/201112060015.shtml> [consulté le 25 avril 2012].

défavorisées, ils n'ont pas tous connaissance des règlements juridiques. En outre, du fait de l'hétérogénéité des types de logement et de propriété, chaque famille présente une situation particulière et l'indemnisation se fait au cas par cas dans une grande opacité. Bien que le refus de déménager soit possible si les parties ne parviennent pas à un accord, il est limité par une mesure dissuasive : l'indemnisation est d'autant plus élevée qu'on accepte de déménager rapidement. Enfin, les réunions de médiation organisées par l'entreprise de démolition s'accompagnent de formes de harcèlement dans le quartier et au travail, les travailleurs du secteur public pouvant être menacés de sanctions professionnelles. Ces contraintes (asymétrie d'information, opacité, temporalité d'urgence) divisent la contestation. Sous cette pression, ces mouvements cèdent pour la plupart par manque d'expérience sur les ressources à mobiliser dans l'urgence.

De nombreuses injonctions de l'État central appellent les gouvernements d'arrondissement à respecter la loi pour diriger des opérations de démolition⁴⁹. Au niveau local, les cadres s'arrangent pour ne pas être témoins des coups, humiliations et autres méthodes de délogement forcé : l'aménagement urbain est un critère de leur promotion politique. Selon eux, le « développement urbain » (城市发展 *chéngshì fāzhǎn*) est une nécessité pour le bien de tous et pour la « modernisation » de Pékin. D'où la propagande sur les « bienfaits » de la démolition de logements « insalubres ». Pourtant, le rythme rapide et incontrôlé des démolitions joue parfois des tours aux fonctionnaires eux-mêmes. Quand ils deviennent eux-mêmes victimes d'expropriation, des opérations de recadrage s'effectuent. Par exemple, le directeur retraité d'un Bureau des Lettres et visites dont le logement fut démoli de force devint l'un des plaignants les plus tenaces⁵⁰. De même, les employés d'un Bureau du commerce visé par la destruction entrèrent en conflit avec l'entreprise de démolition et le promoteur, contestant leur permis de démolir⁵¹. Enfin, certains estiment que les démolitions vont à l'encontre du principe de réduction du taux de CO2 à Pékin. Ces exemples témoignent d'une amorce de recadrage de l'expropriation comme pratique devant être davantage régulée.

⁴⁸ « Quoiqu'ils disent, ils seront écrasés, battus par plus fort qu'eux. [...] Les vieillards ne sont pas les seuls à réagir ainsi, mais tous ceux que l'âge, la pauvreté, l'isolement, rendent vulnérables à tout changement ». Henri COING. *Rénovation urbaine et changement social...*, op. cit., p. 121-122.

⁴⁹ Liu Zhifeng, vice-ministre de la Construction, appela en 2002 à « respecter la loi » : « 建设部副部长刘志峰：城市房屋拆迁要依法进行 » [Liu Zhifeng, vice ministre de la Construction : les destructions et expropriations de logement urbain doivent respecter la loi], 中国房地产报 [Journal de l'immobilier chinois], 24 septembre 2002. URL : <http://house.sina.com.cn/n/r/2002-09-24/14718.html> [consulté le 21 avril 2012].

⁵⁰ « 退休信访办主任住宅被强拆后频繁上访 » [Un directeur retraité du Bureau des Lettres et des visites dont le logement a été démoli de force rend inlassablement des visites], 中国青年报 [Zhongguo qingnianbao], 10 décembre 2009. URL : <http://bbs.dahe.cn/read-htm-tid-1584726.html> [consulté le 8 juin 2012].

⁵¹ « 当政府机关遭遇强制拆迁 » [Quand les Bureaux du gouvernement vivent la démolition forcée], 中国青年报 [Zhongguo qingnianbao], 1^{er} juin 2011. URL : <http://pinglun.eastday.com/p/20110601/u1a5920583.html> [consulté le 8 juin 2012].

2) Zones d'ombre des cadres juridiques de l'expropriation

Les frontières ambiguës de la propriété proviennent de la multiplicité des règlements et des lois concernant l'expropriation. Le système juridique chinois, dont l'autonomie est encore faible, se caractérise par d'importants écarts entre la théorie et son application pratique⁵². En mars 2007, la promulgation de la *Loi sur la propriété des biens*⁵³, qui apportait des précisions sur la notion de propriété du logement, n'a pas modifié les pratiques de démolition car elle ne s'applique pas aux logements datant d'avant la réforme de l'immobilier. De plus, il existait d'importants décalages avec les autres règlements et lois⁵⁴. Depuis la décentralisation administrative, les municipalités « interprètent » les règlements de l'État central, modifiant des textes pour préserver les intérêts locaux⁵⁵ : d'après l'article 8 du « Règlement sur les démolitions-déplacements de logements urbains » de 1991, « il est obligatoire d'obtenir légalement les droits d'usage d'un terrain sur lequel se trouve un logement à démolir »⁵⁶. Cette précision n'apparaît pas dans la version pékinoise. Le « Règlement des expropriations » de 2001 fut considéré par les juristes comme inadapté à l'amendement constitutionnel de 2004 protégeant la propriété privée. La critique portait sur la notion d'« intérêt public » (公共利益 *gōnggòng lìyì*) inscrite dans l'article 6 de la *Loi sur l'administration de l'immobilier urbain*⁵⁷ et dans l'article 10 du Règlement : l'État pouvait, dans « l'intérêt public », procéder à des expropriations conformément à la loi et moyennant indemnisation. Le manque de définition de cette notion n'allait pas dans l'intérêt de la population⁵⁸ et permettait la validation de projets peu transparents aboutissant parfois à des scandales financiers⁵⁹.

Par ailleurs, un faisceau d'imprécisions concerne les interpénétrations entre le droit civil et le droit administratif. Le juriste Li Bin explique que « la puissance de l'administration par rapport à l'autorité judiciaire est renforcée par sa fonction quasi-judiciaire qui lui est reconnue dans le droit chinois »⁶⁰. L'expropriation étant un acte « administratif », le recours à la plainte

⁵² Par exemple, l'article 42 de la Loi protège tant les conditions de vie (生活条件) des habitants que leur propriété matérielle et leurs droits légaux (合法权益).

⁵³ En chinois : 物权法

⁵⁴ Voir LI Bin, « L'expropriation en droit administratif chinois : entre l'efficacité excessive et la légitimité délicate », communication, 29 janvier 2010, Sciences Po Paris.

⁵⁵ Cet argument est aussi mentionné dans l'article de 陈映芳 CHEN Yingfang. 城市开发的正当性危机与合理性空间 [Espaces de rationalité et crise de la justification dans l'aménagement urbain]. 社会学研究 [Recherches sociologiques], mars 2008, p. 36.

⁵⁶ En chinois : « 房屋拆迁需要变更土地使用权的, 必须依法取得土地使用权 »

⁵⁷ « 中华人民共和国城市房地产管理法 » [Loi sur l'administration des biens immobiliers urbains de la République populaire de Chine], 1995, adoptée en 1994 et révisée en 2007.

⁵⁸ Voir Lin Zhe, juriste : « 林喆: 强制拆迁与“公共利益” » [Démolitions-déplacements forcés et « intérêt public »], 瞭望 [Liaowang], 14 février 2005. URL : <http://www.aisixiang.com/data/5728.html> [consulté le 30 avril 2012].

⁵⁹ Voir le chapitre 2.

⁶⁰ LI Bin. *La protection de la propriété en Chine, tome 1*. Paris : L'Harmattan, 2011, p. 35.

administrative est nécessaire avant de mener une poursuite devant les tribunaux. Ces plaintes sont difficiles à défendre « car la législation actuelle demeure très ambiguë sur la question de savoir si les tribunaux et les cours populaires peuvent contrôler la légalité du permis de démolir, de la décision administrative sur l'exécution forcée du projet d'expropriation ou de la décision relative à l'indemnisation »⁶¹. Le recours judiciaire ne permet généralement pas de suspendre des décisions administratives. D'ailleurs, ces dernières ont souvent déjà entraîné la démolition au moment où le recours est enclenché⁶².

Un autre débat a porté sur le permis de démolir (拆迁许可证 *chāiqiān xǔkězhèng*), dont la délivrance fait intervenir les groupes d'intérêts entre les administrations et le secteur immobilier. Ce permis est émis par les mêmes autorités que celles chargées de recevoir les lettres d'appel contre le projet. L'instance chargée de la décision finale n'est donc pas neutre dans le processus de décision. La délivrance de permis de démolir ne permet pas aux habitants d'exercer un droit de regard sur le projet.

Le problème d'une non-application des lois et règlements de protection du patrimoine historique et culturel s'est également posé. La ville de Pékin a adopté des mesures de protection des quartiers historiques et culturels à partir de 2002 : maintien de la population sur place, obligation de restaurer les bâtiments sans les démolir, nécessité de consulter le public pour tout projet d'aménagement dans les zones protégées. Pourtant, la démolition de Qianmen en 2006 ou de Gulou en 2009 confirme la nature peu contraignante de ces mesures de protection.

Enfin, se pose le problème de l'indemnisation, surtout à partir des années 2000⁶³. Les règlements concernant les démolitions de logements (房屋 *fángwū*) statuent rarement sur le terrain (土地 *tǔdì*), qui constitue la principale zone d'ombre de l'expropriation d'un propriétaire de logement ancien⁶⁴. Le droit de propriété du sol a été supprimé au moment où l'État s'est déclaré propriétaire du terrain, en 1982. Depuis, les habitants ne possèdent plus de titres de propriété foncière (土地财产权 *tǔdì cáichǎnquán*), mais des droits d'usage du sol (土地使用权 *tǔdì shǐyòngquán*), sans que ce transfert n'ait été indemnisé. Selon le « règlement sur les démolitions-déplacements » de 2001, l'expropriant et l'exproprié devaient parvenir à un « accord » (拆迁协议 *chāiqiān xiéyì*) avant la démolition. Mais cette dernière avait souvent lieu avant que celui-ci n'ait été signé. De plus, les prix proposés aux habitants étaient indépendants des évolutions des prix du marché, ce que les propriétaires estimaient être la plus grande

⁶¹ *Ibid.*

⁶² Il est impossible d'obtenir une rétrocession des biens si ceux-ci ont déjà été démolis. *Ibid.*, p. 37.

⁶³ Avant 2001, c'était moins souvent le cas : le règlement incluait la possibilité de relogement sur place ou dans des zones excentrées dans des logements de type « économique ».

⁶⁴ Propriétaire, X, 5 mai 2007.

injustice⁶⁵. À partir de juin 2009, les autorités municipales ont annoncé un changement de politique d'indemnisation en indexant le logement à démolir aux prix du marché⁶⁶. Les opérations de démolition antérieures au 15 juin étant régies selon l'ancienne réglementation, on a noté une accélération des démolitions : entre janvier et mai 2009, 17 000 foyers avaient été expropriés, ce qui représente dix fois plus qu'à la même période l'année précédente⁶⁷. Du fait de l'influence du groupe d'intérêt des promoteurs immobiliers dans la capitale, Pékin a été la dernière ville à instaurer l'indemnisation indexée sur les prix du marché.

Les poursuites en justice par les propriétaires de logement expropriés ont du mal à aboutir : les tribunaux acceptent rarement de prendre en charge l'affaire, les avocats des expropriés sont soumis à d'importantes pressions⁶⁸. Citons le cas de l'avocat Zheng Enchong (郑恩宠) à Shanghai qui, défendant des expropriés, fut arrêté et condamné à trois ans de prison pour activisme dans l'affaire Zhou Zhengyi⁶⁹. Autre exemple, Ni Yulan (倪玉兰), personnellement concernée, défendit des propriétaires du centre ancien. Du fait de coups et blessures reçus durant les démolitions forcées, elle est aujourd'hui handicapée. Arrêtée et détenue en 2008, elle découvrit que son logement avait été démoli sans négociation préalable⁷⁰. Dernières figures emblématiques, les avocats Yang Zaiming (杨在明) et Song

⁶⁵ Des imprécisions régnaient sur l'indemnisation : dans le règlement de 1991, l'article 34 indiquait pourtant que les habitants devaient être compensés de manière « adaptée » (适当补助费). Dans le film *Dans les décombres* (2008), une habitante s'indigne que l'indemnisation d'expropriation soit indexée sur des prix de 2001.

⁶⁶ Voir 北京市建委 [Commission de la construction de Pékin], 《关于进一步做好本市城市房屋拆迁安置和补偿工作的若干意见》 [Remarques concernant le travail d'indemnisation des démolitions-déplacements urbains à Pékin], effective le 15 juin 2009.

⁶⁷ D'après « 北京拆迁变局背后：全面实行市场估价补偿 » [À Pékin, le contexte du changement de situation des démolitions-déplacements : mise en œuvre générale de l'indemnisation au prix du marché], *经济观察报* [*Jingji guanchabao*], 26 juin 2009. URL : <http://finance.sina.com.cn/roll/20090626/22496407203.shtml> [consulté le 30 avril 2012]. Pour un article en français, voir : Brice Pédroletti, « Les expropriations violentes se multiplient en Chine », *Le Monde*, 1^{er} février 2010. URL : <http://toutsurlachine.blogspot.fr/2010/02/les-expropriations-violentes-se.html> [consulté le 30 avril 2012].

⁶⁸ « La technicité du juridique et des savoir-faire qu'implique son usage, le coût des procédures judiciaires et les risques qui en découlent constituent autant d'obstacles à un recours massif au droit par les mouvements sociaux. Pour cela, les organisations doivent disposer de ressources spécifiques et surtout pouvoir compter sur le soutien d'une catégorie particulière : les professionnels du droit capables de parler le langage du droit et d'agir en justice ». Éric AGRİKOLIANSKY. Les usages protestataires du droit In Olivier FILLIEULE, Éric AGRİKOLIANSKY, Isabelle SOMMIER dir. *Penser les mouvements sociaux*. Paris : La Découverte, 2010, p. 240-241.

⁶⁹ « A tale of two people : Zhou Zhengyi and Zheng Enchong », *Shanghaiist*, 27 juin 2006. URL : http://shanghaiist.com/2006/06/27/zhou_zhengyi_an.php [consulté le 16 mai 2012].

⁷⁰ Son mari et elle dormirent dans une tente dans un parc public. En 2011, ils furent arrêtés, détenus et condamnés à une peine de prison pour « troubles » et « fraudes ». En 2012, elle a déposé une demande d'appel. « La maison d'une militante anti-expropriation détruite à Pékin », *Aujourd'hui la Chine*, 19 novembre 2008. URL : <http://chine.aujourdhuilemonde.com/la-maison-dune-militante-anti-expropriations-detruite-pekini> [consulté le 4 avril 2012] ; « 女律师倪玉兰的“悲惨世界” » [« Les misérables » de l'avocate Ni Yulan], *Epoch Times/Dajiyuan*, 15 novembre 2010. URL : <http://www.epochtimes.com/gb/10/9/15/n3025968.htm> [consulté le 25 avril 2012]. En chinois, voir « 北京维权活动人士倪玉兰住宅遭强行推倒 » [Ni Yulan, défenseure des droits à Pékin, a été privée de logement], *Boxun*, 23 novembre 2008. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2008/11/200811230926.shtml> [consulté le 30 avril 2012].

Yucheng (宋玉成)⁷¹ ont déposé une plainte au tribunal du Heilongjiang au nom de 512 expropriés de la ville de Mudanjiang en 2010. La cour de justice refusa de recevoir leur affaire. Alors qu'ils insistaient, la police du tribunal les obligea à partir par la force, ce qui renforça leur notoriété⁷². Malgré ces difficultés, les démolitions-déplacements ont commencé à investir le champ juridique. Certains avocats renforcent la base organisationnelle des contestataires, devenant parfois des leaders de mobilisation ; ils réussissent à obtenir de plus hautes compensations. Qin Bing (亲兵) est un célèbre avocat spécialisé dans les affaires immobilières à Pékin – expropriations, conflits de résidences marchandes⁷³. Cependant, la limite de ce type d'intervention tient à leur statut privé et à la faible capacité de financement des familles.

Si des avocats militent pour davantage de transparence dans les procédures d'expropriation⁷⁴, les experts influencent également les décisions politiques et le contenu du débat public. Par exemple, certains économistes dénoncent la corruption dans l'immobilier, craignant un éclatement de la bulle spéculative. Des sociologues et urbanistes, notamment de l'Université Tsinghua à Pékin ou de Tongji à Shanghai, conduisent certains des projets de rénovation ou peuvent se prononcer en faveur des « victimes » d'expropriation⁷⁵. Ils sont rarement « neutres » dans ces rapports de force. Dans l'affaire Tang Fuzhen, l'intervention des juristes a été décisive. Arguant du manque de cohérence du « Règlement sur les démolitions » avec la constitution et la *Loi sur la propriété*⁷⁶, ils appelaient à une réécriture de ce règlement au nom de la « société harmonieuse » des dirigeants actuels : les conflits entre les habitants et

⁷¹ Song Yucheng (宋玉成) s'est spécialisé dans les expropriations forcées, les problèmes de terrain et les conflits au travail. Yang Zaiming (杨在明) dirige la firme Shengting où travaille Song Yucheng. Il s'est spécialisé dans l'aménagement urbain, la rénovation, le droit de propriété. D'après AMNESTY INTERNATIONAL. *Against the law : crackdown on China's human rights lawyers deepens*. Rapport officiel, juin 2011, p. 52.

⁷² AMNESTY INTERNATIONAL. *Against the law : crackdown on China's human rights lawyers deepens*. Rapport officiel, juin 2011, p. 32. Voir le communiqué d'avocats dans la presse chinoise : « 关于盛廷所杨在明、宋玉成律师在黑龙江省高院被殴打及被扣押的情况报告 » [Rapport sur la situation d'agression et de détention par la Cour provinciale des avocats Yang Zaiming et Song Yucheng de la firme XXX dans le Heilongjiang], *Baidu.com*, 11 avril 2010. URL : <http://hi.baidu.com/hzll/blog/item/6ee56e06889479770208819f.html> [consulté le 13 avril 2012].

⁷³ Très médiatisé, cet « avocat pour la défense des droits » (维权律师 *wéiquán lǚshī*) s'est rendu célèbre avec l'ouvrage, *Les 204 clauses du contrat d'achat et de vente d'un logement marchand* (204条商品房买卖合同). Voir son site internet : <http://www.qinbing.com/> [consulté le 25 avril 2012].

⁷⁴ « 拆迁预算能公开吗？一位“拆迁”律师的维权之路 » [Peut-on rendre publics les budgets de la démolition et de l'expropriation? L'expérience d'un avocat spécialisé dans les démolitions], *南方周末 [Nanfang Zhoumo]*, 26 février 2009. URL : <http://nf.nfdaily.cn/nanfangdaily/nfzm/200902260118.asp> [consulté le 8 juin 2012].

⁷⁵ Sur le rôle des experts de ces universités, voir ZHANG Kai. *Droit au délogement et protection du patrimoine : Xiangyan Lu et Gujia Lu, deux projets de rénovation dans la vieille ville de Shanghai (2003-2009)*. Thèse de doctorat : Urbanisme : Paris : EHESS, 2010, p. 256-258.

⁷⁶ « Demolition regulation 'contradicts the law' », *China Daily*, 11 décembre 2009. URL : http://www.chinadaily.com.cn/cndy/2009-12/11/content_9158945.htm [consulté le 13 avril 2012] ; en anglais, voir « Beijing Law Professors Petition for Housing Demolition Reform », *China Elections*, 9 décembre 2009. URL : <http://chinaelectionsblog.net/?p=236> [consulté le 2 mai 2012].

les autorités constituent des menaces pour la stabilité sociale. Dix jours après l'immolation par le feu de Tang Fuzhen, les autorités centrales ont établi une commission pour la révision du « Règlement relatif aux démolitions-déplacements urbains »⁷⁷.

Tous les dix ans, en 1991, 2001 et 2011, le règlement sur la démolition a été réécrit. Le dernier en date, intitulé « Règlement sur la saisie et l'indemnisation de logements sur le sol public »⁷⁸, validé par le Conseil des Affaires de l'État, réécrit à de nombreuses reprises entre 2009 et 2011⁷⁹, a suivi un parcours sinueux. Il annonce une modification potentielle des pratiques en vue d'apaiser les tensions sociales. Selon l'article 9, les habitants doivent être consultés au moins trente jours après publication du projet. Les gouvernements locaux doivent posséder les fonds suffisants pour payer les indemnités. Et surtout, l'article 27 interdit les pratiques illégales de « démolition barbare » (野蛮拆迁) ou « forcée » (强制拆迁)⁸⁰. La seconde modification importante concerne l'indemnisation : selon l'article 19, l'indemnisation du logement ne peut être inférieure aux prix du marché de l'immobilier⁸¹. Si ce règlement devrait permettre de « protéger » les droits des propriétaires, il laisse cependant des zones d'ombre. Les droits des locataires demeurent invisibles : les locataires du secteur privé et sous-locataires de logement ou de commerces ne sont jamais indemnisés en cas d'expropriation⁸². De plus, ce règlement s'adresse aux logements en zone urbaine de Pékin : il ne statue pas sur les zones rurales de l'agglomération, ce qui contribue à agrandir l'écart entre les mondes urbain et rural⁸³.

3) Des interdépendances dépassant le cadre du quartier

Trois faisceaux d'interventions extérieures au quartier sont déterminants dans l'issue des conflits de démolition : l'État central, le relais des médias et la nébuleuse de la cause

⁷⁷ « Housing demolition regulation to be revised », *China Daily*, 8 décembre 2009. URL : http://www.chinadaily.com.cn/china/2009-12/08/content_9141368.htm [consulté le 13 avril 2012].

⁷⁸ Conseil des Affaires de l'État, « 国有土地上房屋征收与补偿条例 », 19 janvier 2011 (n°590). Le texte intégral se trouve sur : http://www.gov.cn/zwggk/2011-01/21/content_1790111.htm [consulté le 15 mai 2012].

⁷⁹ « China issues new rules to ease tensions over forced demolition », *People's Daily*, 23 janvier 2011. URL : <http://english.peopledaily.com.cn/90001/90776/90882/7269465.html> [consulté le 14 mai 2012] ; « China issues new regulations on house expropriation », *People's Daily*, 22 janvier 2011. URL : <http://english.peopledaily.com.cn/90001/90776/90882/7269307.html> [consulté le 15 mai 2012].

⁸⁰ « Aucune entreprise ni aucun individu ne doivent avoir recours à la violence (暴力), à la menace (威胁) ou à la décision de couper l'eau, le chauffage, la ventilation ou l'électricité ainsi que l'accès à la rue et autres méthodes illégales pour provoquer le déménagement anticipé de la personne concernée. Les entreprises de construction ne peuvent participer à la procédure de démolition ». [Traduction personnelle]

⁸¹ « Concernant l'indemnisation du logement à saisir, elle ne peut pas être inférieure aux prix des logements sur le marché de l'immobilier le jour où l'accord sur la saisie a été décidé ». [Traduction personnelle]

⁸² En mai 2009, des enquêtés non titulaires d'un *hukou* urbain confirmaient qu'ils devaient déménager en urgence sans indemnisation ni aide au relogement.

⁸³ Le rapport documenté d'Amnesty International confirme la montée des expropriations forcées violentes dans les campagnes. AMNESTY INTERNATIONAL. *Standing their ground : thousands face violent eviction in China*. Rapport officiel, octobre 2012.

patrimoniale. Erik Neveu explique que ces acteurs sont interdépendants : journalistes, institutions, associations, tous contribuent à hiérarchiser les problèmes publics⁸⁴.

À Pékin, l'implication de l'État central dans certains conflits d'aménagement locaux fait évoluer l'issue du conflit. Dans les projets d'aménagement à plus grande échelle, tels que le métro, il subsiste peu de recours⁸⁵. De ce fait, Pékin ayant concentré sa priorité sur l'accueil des Jeux de 2008 dès 2001, peu de plaintes contre les abus des promoteurs immobiliers ont abouti à leur condamnation⁸⁶ sauf quand l'État central intervient. Le cas de Jiahe met en lumière l'enchevêtrement des niveaux de pouvoir dans les conflits de démolition-expropriation de logement en faveur des expropriés⁸⁷. Les autorités centrales se sont montrées sensibles aux discours prônant une stabilisation des marchés, une plus grande transparence et un cadre juridique adapté. Dans l'affaire de Jiahe (嘉禾), dans le Hunan en 2004, leur rôle fut déterminant pour punir les intimidations pratiquées sur les habitants par le gouvernement local. Entre 2003 et 2004, une opération de démolition fut lancée pour construire un nouveau centre commercial⁸⁸. Les autorités locales validèrent l'expropriation. Des slogans affichés sur des banderoles rouges par le Gouvernement du district et destinés à exercer une pression sur les habitants engendrèrent une intense polémique⁸⁹. Les employés du secteur public qui ne parvenaient pas à convaincre les membres de leur famille de déménager furent menacés d'une suspension d'emploi et d'un gel de salaire. Suite à de nombreuses plaintes et au relais médiatique, l'affaire attira l'attention du Premier ministre Wen Jiabao. Rappelons le contexte politique favorable : en mars 2004, la constitution chinoise avait été révisée, introduisant un article protégeant la propriété privée des biens individuels. Le Ministère de la Construction et

⁸⁴ Erik NEVEU. *Sociologie du journalisme*. 3^e édition. Paris : La Découverte, 2009, p. 92.

⁸⁵ « plus l'enjeu d'une opération d'aménagement est important, plus celle-ci est gérée au niveau central et plus c'est la manière autoritaire qui traduit l'issue du conflit ». Jean-Marc DZIEDZICKI. Au-delà du NIMBY : le conflit d'aménagement, expression de multiples revendications In Patrice MELÉ, Corrine LARRUE, Muriel ROSEMBERG dir. *Conflits et territoires*. Tours : Presses universitaires François Rabelais, 2003, p. 38.

⁸⁶ Voir « Developers Held over Demolitions », *China Daily*, 31 octobre 2003. URL : <http://www.china.org.cn/english/China/78878.htm> [consulté le 30 avril 2012] ; « Gov't Puts Illegal Demolitions Under Wrecker's Ball », *China Daily*, 27 novembre 2003. URL : <http://www.china.org.cn/english/2003/Nov/80983.htm> [consulté le 30 avril 2012].

⁸⁷ Pour une autre analyse de cette affaire, voir Yujun FENG. The interplay of power, rights and interests : law and economic analysis of urban housing demolition and relocation in China. *China papers*, University of Wellington : New Zealand contemporary China Research Centre, n°6, 2009.

⁸⁸ L'affaire est présentée en détail sur <http://news.sina.com.cn/z/hnjiahe/> [consulté le 24 avril 2012].

⁸⁹ En chinois, les slogans sont : « 谁影响嘉禾一阵子, 我就影响他一辈子, 谁不顾嘉禾的面子, 谁就被摘帽子. 谁工作通不开面子, 谁就要换位子 ». Voir « 湖南嘉禾县政府: 谁影响发展 我影响他一辈子(1) », *Xinhua*, 26 mai 2004. URL : <http://news.sina.com.cn/c/2004-05-26/ba3336837.shtml> [consulté le 25 avril 2012].

le Gouvernement du Hunan conduisirent une enquête⁹⁰ qui conclut à des pratiques illégales⁹¹. Les conséquences furent sévères pour les cadres locaux⁹². Cette affaire représenta une victoire symbolique pour l'ensemble des victimes d'expropriation. Ainsi, l'État central est essentiel dans le rapport de force car il vient trancher au sein du flou des administrations et des instances juridiques. C'est pourquoi tant de groupes contestataires tentent d'attirer son attention afin d'obtenir gain de cause.

Deuxième facteur important, les médias comme relais des affaires de démolition⁹³. Les organes de presse officiels enquêtent sur les quartiers expropriés mais la publication dépend de la censure⁹⁴. Le compte-rendu des pratiques abusives et des scandales exerce une influence sur les frontières morales de l'intolérable⁹⁵. A l'instar des médias traditionnels mais doté d'une capacité de diffusion plus immédiate, internet devient un outil de transmission d'information puissant grâce à la diffusion d'images « prouvant » les faits. La technologie a élargi l'éventail des outils de prise d'image et d'enregistrement vidéo aux téléphones portables, lecteurs MP3 et ordinateurs netbooks, outils largement répandus dans la population urbaine. Dans un contexte où les médias traditionnels doivent parfois limiter la diffusion de certaines informations « sensibles », la banalisation de ces outils transforme la manière dont certains conflits sont « rendus publics »⁹⁶. Dans le cas de l'immolation de Tang Fuzhen, la circulation d'une vidéo amateur sur les forums et blogs rendit l'information accessible à tous. Les micro-blogs sont aussi efficaces pour pallier les interdictions auxquelles les médias institutionnels sont parfois soumis. Concernant le foyer-clou de Chongqing, un blogueur du nom de Zola se rendit sur place, estimant que l'information sur ce foyer-clou n'avait reçu que peu d'écho dans la presse

⁹⁰ Voir « 湖南嘉禾“株连九族”促拆迁 调查组已进行调查 » [Démolitions-déplacements accélérés par le clan de Jiahe : les enquêteurs ont commencé leur enquête], 北京青年报 [*Beijing qingnianbao*], 15 mai 2004. URL : http://news.xinhuanet.com/newscenter/2004-05/15/content_1471024.htm [consulté le 24 avril 2012].

⁹¹ « 国务院会议同意嘉禾事件处理结果 » [La réunion du Conseil des Affaires de l'État valide le résultat de la résolution de l'affaire de Jiahe], *Xinhuanwang*, 4 juin 2004. URL : http://news.xinhuanet.com/newscenter/2004-06/04/content_1509005.htm [consulté le 25 avril 2012].

⁹² « 建设部、湖南省委严查嘉禾拆迁案 县长书记被撤 » [Le Ministère de la construction et le comité du parti de la province du Hunan enquêtent sur l'affaire de démolition-déplacement de Jiahe : le secrétaire du Parti du comté limogé], *Xinhuanwang*, 4 juin 2004. URL : <http://news.sina.com.cn/c/2004-06-04/20442719546s.shtml> [consulté le 25 avril 2012].

⁹³ Voir notamment « Protest leadership and communication media » dans Michael LIPSKY. *Protest in city politics...*, *op. cit.*, p. 169-171.

⁹⁴ « 北京禁止媒体报导拆迁户抗议 » [Pékin interdit aux médias de rapporter les affaires de résistance aux démolitions-déplacements], *Boxun*, 4 août 2003.

URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2003/08/200308040404.shtml> [consulté le 24 avril 2012].

⁹⁵ « Ainsi l'intolérable peut-il se donner à voir précisément comme ce qui n'est pas construit, comme ce qui va de soi – au nom de valeurs supposées universellement acquises et au nom de sensibilités censées être unanimement partagées. Simultanément inacceptable et insupportable ». Didier FASSIN. L'ordre moral du monde : essai d'anthropologie de l'intolérable In Didier FASSIN, Patrice BOURDELAIS dir. *Les constructions de l'intolérable*. Paris : La Découverte, 2005, p. 19.

⁹⁶ Éric NEVEU. Médias et protestation collective In Olivier FILLIEULE, Éric AGRIKOLIANSKY, Isabelle SOMMIER dir. *Penser les mouvements sociaux*. Paris : La Découverte, 2010, p. 253.

officielle⁹⁷. De même, une « carte du sang de l'immobilier » fut initiée en 2010, indiquant les expropriations violentes et appelant les futurs acheteurs à boycotter les lieux ayant versé le « sang » des expropriés⁹⁸. Un jeu vidéo en ligne a même été créé sur la thématique des expropriations : il consiste à se munir d'armes pour se défendre contre les démolisseurs⁹⁹.

Enfin, et ceci n'est valable que dans les quartiers anciens et non dans la banlieue, la nébuleuse de la défense du patrimoine devint un facteur déterminant dans l'émergence d'une « cause du quartier ancien », thème rassembleur masquant des enjeux locaux diversifiés. Il est « enjeu de développement économique et de légitimation politique »¹⁰⁰ :

« La lignée, le lieu, la collectivité, l'humanité toute entière, telles sont bien les sources du patrimoine. Mais pour que ce dernier existe réellement, il faut que nous lui reconnaissons une valeur et que nous sentions des responsabilités à son égard, à commencer par celle de le conserver : un bien que l'on abandonne ou que l'on dilapide n'est plus un patrimoine. »¹⁰¹

Cette citation d'Alain Bourdin s'adapte à Pékin, ville pour laquelle le logement « ordinaire » en tant que patrimoine fait débat. J'aborderai les opérations de recadrage du quartier ancien par les mobilisations en faveur du patrimoine. Les ruelles (胡同 *hú tong*) et les maisons à cour (四合院 *sì hé yuàn*) sont caractéristiques de l'architecture des villes du nord de la Chine. Leur matériau et leur forme sont propres à Pékin¹⁰². Cette « valeur » historique est devenue une cause politique dans le champ culturel¹⁰³. La défense culturelle des quartiers anciens ne se situe pas dans le domaine économique des droits de propriété. Elle s'exprime au nom du quartier historique en tant qu'unité patrimoniale. Ce conflit n'a pas d'adversaire précis : il émerge contre le rythme de l'urbanisation et de la rénovation. Comme l'adversaire est « invisible »¹⁰⁴, la défense du patrimoine culturel du vieux Pékin et des quartiers historiques a surtout convaincu la sphère intellectuelle, médiatique et artistique, sans nécessairement impliquer les habitants des quartiers. Ces acteurs extérieurs adoptent une position morale contre la démolition en faveur du patrimoine « pour se distinguer des autres,

⁹⁷ Séverine ARSÈNE. *Internet et politique en Chine*. Paris : Karthala, 2011, p. 366-367.

⁹⁸ Voir Nicolas DOUAY, Marta SEVERO, Timothée GIRAUD. La carte du sang de l'immobilier chinois : un cas de cyber-activisme. *Information géographique*, vol. 6, n°1, 2012, p. 74-88.

⁹⁹ « Online game reflects reality of demolition », *China Daily*, 17 septembre 2010. URL : <http://www.asiaone.com/News/Latest+News/Asia/Story/A1Story20100917-237706.html> [consulté le 9 mai 2012].

¹⁰⁰ Maria GRAVARI-BARBAS, Vincent VESCHAMBRE. Patrimoine : derrière l'idée de consensus, les enjeux d'appropriation de l'espace et des conflits In Patrice MELÉ, Corinne LARRUE, Muriel ROSEMBOURG dir. *Conflits et territoires*. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2003, p. 70.

¹⁰¹ Alain BOURDIN. Patrimoine et demande sociale In Régis NEYRET dir. *Le patrimoine atout du développement*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1992, p. 21.

¹⁰² Voir WU Lianong. *Rehabilitating the old city of Beijing : a project in the Ju'er hutong neighborhood*. Vancouver : UBC Press, 1999.

¹⁰³ Marie Laure GEOFFRAY. *Contester à Cuba*. Paris : Dalloz, 2012, p. 163.

¹⁰⁴ Comme l'explique le chapitre 3, je considère la rénovation urbaine comme un dispositif panoptique.

pour manifester son bon goût, par nostalgie, attachement au passé ou à l'histoire, parce que l'on espère en tirer des avantages ou par attachement au lieu »¹⁰⁵.

La plus célèbre artiste militante pour la cause culturelle du vieux Pékin est Hua Xinmin (华新民), alias Catherine Xia, écrivaine franco-chinoise, fille de l'architecte Léon Hoa. Dans un « roman »¹⁰⁶, elle retrace son combat pour la protection des *hutong*. Ses tactiques sont variées : billets rédigés dans la presse¹⁰⁷, lettres et visites, poursuite en justice¹⁰⁸, contacts avec les médias étrangers, blogs, traduction de textes de Victor Hugo critiquant les aménagements d'Hausmann¹⁰⁹, etc. Son statut d'intellectuelle et de fille d'un urbaniste célèbre lui a permis de mettre à profit de nombreux réseaux : intellectuels, artistiques, médiatiques, transnationaux (franco-chinois). Sa cause du « vieux Pékin » est motivée par le combat plus particulariste pour sa maison de famille, qui fut confisquée lors de la Révolution Culturelle et louée de force à d'autres habitants « indésirables » qu'elle méprise et dont elle souhaite se débarrasser¹¹⁰. Adoptant les valeurs françaises de patrimoine et de localisme dans son argumentation sur la « valeur » de son quartier¹¹¹, elle est devenue une militante professionnelle.

Le rôle des artistes et intellectuels dans le débat sur les expropriations est également important car ils pèsent sur les nouvelles tendances¹¹². Les artistes chinois sont sensibilisés à la cause des quartiers anciens : les expropriations touchent des logements, villages et ateliers d'artistes¹¹³. Huang Rui considère le cycle continu démolition-construction comme partie

¹⁰⁵ Alain BOURDIN. Patrimoine et demande sociale, contribution citée, p. 22.

¹⁰⁶ L'ouvrage a été classé en « littérature » (文学) afin d'éviter la censure.

¹⁰⁷ Voir son argumentaire en faveur de l'ancien logement de Wu Liande, médecin du début du 20^e siècle : « 华新民：北京老房子里深藏的伟人故事 » [Hua Xinmin : parmi les logements anciens de Pékin, la maison de Sheng Cang], *Boxun*, 8 mai 2007. URL : <http://boxun.com/news/gb/pubvp/2007/05/200705082223.shtml> [consulté le 30 avril 2012].

¹⁰⁸ « 华新民：我们的再审申请书内容和我的声明 » [Hua Xinmin : contenu de notre dossier pour un nouveau procès et ma situation], *Boxun*, 1^{er} novembre 2007. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2007/11/200711011032.shtml> [consulté le 30 avril 2012].

¹⁰⁹ La traduction fut publiée dans le *Nanfang Zhoumo*.

¹¹⁰ Héloïse ALLEMAND. *Phénomènes de résistance...*, *op. cit.*, p. 23.

¹¹¹ Michèle Lamont explique que les Français tendent à revendiquer des arguments moins monétaires et individualistes lors de conflits, mettant en avant des principes liés au « patrimoine ». Michèle LAMONT. *La morale et l'argent : les valeurs des cadres en France et aux États-Unis*. Paris : Métailié, 1995.

¹¹² Le cas de Wangfujing, avec la découverte de vestiges archéologiques, renforça la détermination des opposants : en décembre 1995, Liang Congjie écrivit une lettre contre la construction de l'Oriental Plaza. Sur l'affaire Chen Xitong, voir annexe n°5.C, p. 73-75.

¹¹³ Voir par exemple : « L'atelier de l'artiste chinois Ai Weiwei démoli à Shanghai », *AFP*, 12 janvier 2011. URL : <http://next.liberation.fr/arts/01012313220-l-atelier-de-l-artiste-chinois-ai-weiwei-demoli-a-shanghai> [consulté le 9 mai 2012]. En 2010, ils organisèrent une manifestation sur l'avenue Chang'an. Bien que des arrestations eurent eu lieu, ils furent indemnisés à hauteur de 7 millions de yuans : « A Pékin, les artistes manifestent contre les menaces sur leur quartier », *Rue 89*, 22 février 2010. URL : <http://www.rue89.com/chinatown/2010/02/22/a-pekin-les-artistes-chinois-manifestent-contre-les-menaces-sur-leur-quartier-1> [consulté le 14 juin 2012] ; « Beijing: Artist protest broken up by police », *TV News Watch*, 23 février 2010. URL : <http://tvnewswatch.blogspot.fr/2010/02/beijing-artist-protest-broken-up-by.html> [consulté le 14 juin 2012] ; « Des artistes chinois menacés d'expulsion, indemnisés suite à une manifestation », *Journal des arts*, 17 mars 2010. URL :

intégrante de l'identité chinoise des trente dernières années¹¹⁴. Dans sa série « 拆那 China », entamée en 2002, l'artiste fait l'introspection de l'entité Chine dans un jeu entre les sons « *chai-na* » (démolition-ici) et « China »¹¹⁵. D'autres artistes tournent en dérision les démolitions¹¹⁶. Ai Weiwei filma ainsi la démolition de son atelier de Shanghai et publia les images sur internet en se mettant en scène en « démolisseur »¹¹⁷. Des photographes se sont intéressés aux scènes de démolition¹¹⁸ pour témoigner du changement urbain et d'une disparition inexorable des quartiers. Les artistes utilisent leur notoriété au sein du monde médiatique chinois et à l'étranger pour gagner en popularité grâce à de nouvelles idées¹¹⁹. Cette quête personnelle de célébrité et d'inspiration a contribué à publiciser le problème.

L'opposition à la destruction des quartiers anciens traduit un engagement au nom de l'histoire et de l'authenticité, ce qui explique qu'elle soit soutenue par des intellectuels, artistes, journalistes ou avocats. En décembre 2011, suite à la destruction de sa maison, Yan Lianke écrivit un livre sur le sujet¹²⁰. L'artiste Shu Yi, fils de l'écrivain Lao She, ainsi que l'historien et écologiste Liang Congjie, fils de l'architecte Liang Sicheng, incarnent cette lutte¹²¹. La démolition, en janvier 2012, de la maison de Liang Sicheng a suscité une forte indignation car il symbolise l'engagement des architectes et urbanistes pour la préservation du patrimoine historique¹²². La maison avait été menacée de démolition en 2009 mais avait alors pu être

http://www.lejournaldesarts.fr/site/archives/docs_article/73633/des-artistes-chinois-menaces-d-expulsion-indemnisés-suite-a-une-manifestation.php [consulté le 14 juin 2012].

¹¹⁴ D'après son interview dans « Création-démolition », *Pékin Underground*. URL : http://www.dailymotion.com/video/xp3mco_creation-demolition_creation [consulté le 9 juin 2012].

¹¹⁵ Quant à Liu Bolin, il retourna l'expérience de la démolition de son studio en 2005 en style artistique : « le concept de disparition de l'individu ». Voir « Liu Bolin artiste chinois », 17 mai 2010. URL : <http://art-contemporain-chinois.blogspot.fr/2010/05/liu-bolin-artiste-chinois.html> [consulté le 9 juin 2012]. Voir aussi la série « China report 2007 », qui synthétise un an d'urbanisation à partir de coupures de presse.

¹¹⁶ Arnaud MERCIER. Pouvoir de la dérision, dérision des pouvoirs. *Hermès*, n°29, 2001, p. 9-18 ; Nathalie HEINICH. Art contemporain, dérision et sociologie. *Hermès*, n°29, 2001, p. 121-130.

¹¹⁷ Voir dans le volume 2 l'annexe n°13.A, illustration n°43, p. 102.

¹¹⁸ Voir les villes miniaturisées en démolition dans « Beijing artist captures excessive urbanization and demolition », *Asian Correspondent*, 13 septembre 2011. URL : <http://asiancorrespondent.com/64850/beijing-artist-captures-excessive-urbanization-and-demolition/> [consulté le 9 juin 2012] ; WANG Qingsong. Tableau des cent chai, In Centre Pompidou. *Alors la Chine ?* Catalogue de l'exposition, 2003, p. 298-299.

¹¹⁹ Voir « Evicted Artists Protest After Attack in Beijing », *China Elections*, 24 février 2010. URL : <http://chinaelectionsblog.net/?p=1908> [consulté le 2 mai 2012].

¹²⁰ Yan Lianke, « The Year of the Stray Dog », *The New York Times*, 20 avril 2012. URL : <http://www.nytimes.com/2012/04/21/opinion/the-year-of-the-stray-dog.html?pagewanted=all> [consulté le 7 juin 2012].

¹²¹ Militants pour la préservation du vieux Pékin, ils avaient réussi à obtenir le déménagement de maisons menacées en numérotant les pierres dans les années 2000. Liang Congjie est décédé en 2010. « Liang Congjie, Chinese Environmental Pioneer, Dies at 78 », *The New York Times*, 29 octobre 2010. URL : <http://www.nytimes.com/2010/10/30/world/asia/30liang.html> [consulté le 9 juin 2012].

¹²² « Anger at demolition of renowned architects' home », *China Daily*, 30 janvier 2012. URL : http://www.chinadaily.com.cn/usa/epaper/2012-01/30/content_14505707.htm [consulté le 4 mai 2012] ; « In Beijing's Building Frenzy, Even an 'Immovable Cultural Relic' Is Not Safe », *The New York Times*, 3 février 2012. URL : <http://www.nytimes.com/2012/02/05/world/asia/in-beijing-razing-of-historic-house-stirs->

classée monument historique¹²³. Les bulldozers profitèrent des congés de la fête du Printemps pour démolir la maison en 2012. Les médias rapportèrent l'affaire si bien que le promoteur fut condamné à une amende¹²⁴. De même, la maison de l'écrivain Lu Xun fut menacée de démolition en mars 2012¹²⁵. Les maisons anciennes sont protégées grâce à la valeur culturelle de leur occupant : le patrimoine culturel de ce dernier justifie la protection du patrimoine architectural et non le bâti lui-même.

Par leur statut d'expert, les architectes et urbanistes sensibilisent les autorités publiques et influencent la politique d'aménagement dans son ensemble. Depuis les années 1980, le département d'architecture de l'université Tsinghua conduit des projets pilotes de restauration du patrimoine¹²⁶. Les urbanistes comme Zhang Jie ou Zou Huan tentent de faire connaître des propositions d'aménagement « durable » (继续性 *jìxùxìng*). En 2002, le journaliste Wang Jun (王军) publia un ouvrage sur l'histoire urbaine de Pékin en l'honneur de l'architecte Liang Sicheng, contribuant à dénoncer la destruction du « vieux Pékin »¹²⁷.

Les organisations internationales et les ONG de protection du patrimoine et de diffusion du droit impliquées dans la préservation du patrimoine architectural historique de Pékin ont

outrage.html?_r=4&ref=global-home [consulté le 4 mai 2012] ; « 梁林故居是如何拆除的 ? » [Comment l'ancienne demeure de Liang Sicheng a-t-elle été démolie ?], 北青网 [Zhongguo wang], 29 janvier 2012. URL : <http://bjyouth.yinet.com/3.1/1201/29/6734416.html> [consulté le 4 mai 2012] ; « 京拟对拆除梁思成林徽因旧居单位罚款50万 » [La municipalité met une amende de 500 000 yuans à l'entreprise ayant démoli l'ancienne maison de Liang Sicheng], 中国青年报 [Zhongguo qingnian bao], 10 février 2012. URL : http://news.youth.cn/gn/201202/t20120210_1950036.htm [consulté le 4 mai 2012] ; « La résidence historique d'un célèbre architecte démolie à Pékin », *Aujourd'hui la Chine*, 31 janvier 2012. URL : <http://chine.aujourdhuilemonde.com/la-residence-historique-dun-celebre-architecte-demolie-pekini> [consulté le 4 mai 2012].

¹²³ « 梁思成林徽因故居被认定为“不可移动文物” » [La maison de Liang Sicheng et de Lin Hui a été classée « patrimoine inaliénable »], 中国新闻网 [Zhongguo xinwenwang], 7 janvier 2010. URL : http://news.xinhuanet.com/society/2010-01/07/content_12768626.htm [consulté le 4 mai 2012]. voir aussi « “拆派”专家和女婿的故事 » [L'histoire de l'expert de la « clique de la démolition » et son gendre], 新周刊 [Xin zhoukan], 19 novembre 2009. URL : http://blog.sina.com.cn/s/blog_4d9d92790100gcv2.html [consulté le 8 juin 2012].

¹²⁴ Néanmoins, leurs actions ne s'inscrivent pas directement dans une dynamique d'affrontement avec les autorités de l'État chinois, comme l'explique Émilie Frenkiel sur les ambiguïtés du rapport des intellectuels chinois au politique. Voir par exemple « 专家称梁思成故居被拆事件开发商应负刑责 » [Les experts décident de mettre une amende au promoteur pour avoir démoli l'ancienne résidence de Liang Sicheng], 法制周报 [Fazhi zhoubao], 5 février 2012. URL : http://news.xinhuanet.com/shuhua/2012-02/05/c_122657323.htm [consulté le 4 mai 2012].

¹²⁵ « 砖塔胡同84号院“鲁迅故居”将拆迁 » [Au n°84 de la ruelle Zhuanta, l'ancienne maison de Lu Xun sera détruite], 新京报 [Xinjingbao], 7 mars 2012. URL : http://epaper.bjnews.com.cn/html/2012-03/07/content_322364.htm?div=0 [consulté le 14 juin 2012] ; « 北京市西城区区长称暂不拆迁鲁迅旧居 » [Le directeur de l'arrondissement de Xicheng empêche temporairement la démolition-déplacement de l'ancienne demeure de Lu Xun], 新华网 [Xinhuaawang], 27 mars 2012. URL : http://news.xinhuanet.com/photo/2012-03/27/c_122885193.htm [consulté le 14 juin 2012] ; « Debate stirs over demolition of late writer's residence », *Xinhua*, 9 mars 2012. URL : http://www.china.org.cn/china/2012-03/09/content_24849536.htm [consulté le 14 juin 2012].

¹²⁶ Voir le projet de la ruelle Ju'er dans WU Lianying. *Rehabilitating the old city of Beijing...*, op. cit.

¹²⁷ Wang publie aussi dans la presse sur la situation du vieux Pékin : « 北京的名人故居该如何保护 » [Comment protéger les logements historiques des personnes célèbres de Pékin], 新京报 [Xinjingbao], 13 juillet 2009. URL : http://news.xinhuanet.com/comments/2009-07/13/content_11699228.htm [consulté le 4 mai 2012].

aussi un rôle d'entrepreneur de normes et de mobilisation¹²⁸. Par exemple, le Beijing Cultural Heritage Protection Center (CHP), fondé par He Shuzhong en 2003¹²⁹, mène une action destinée à impliquer les habitants des *hutong*. Combinant le travail d'information, de mobilisation et de revendication, cette ONG critique les démolitions et plaide pour une restauration des logements anciens ainsi que pour une temporalité plus longue des projets immobiliers¹³⁰. En 2010, M. He avait pu retarder la démolition de l'ancienne maison de Liang Sicheng en l'inscrivant au patrimoine protégé¹³¹, mais la démolition eut lieu malgré tout¹³². La défense des quartiers historiques a été médiatisée en Chine et à l'étranger¹³³, relayée par le transfert rapide d'images. Les médias étrangers déplorent ainsi la démolition dans le centre ancien, la perte de la « vie de quartier » et celle du patrimoine qui faisait son charme. Cette nébuleuse de la « cause du vieux Pékin » transcende le cadre du quartier pour s'inscrire dans le cadre normatif de la globalisation avec la notion de patrimoine mondial. Ainsi, dans les conflits liés à la démolition des quartiers anciens, l'interdépendance impliquant des « tiers partis » se révèle être un facteur fondamental¹³⁴.

B - Mobilisations dans les quartiers anciens

La violence des expropriations provoque chez les habitants un sentiment de frustration, d'injustice, d'incompréhension. Cela n'empêche pas la rénovation d'être aussi perçue comme une opportunité de déménagement. Je présente en premier lieu les caractéristiques des expropriés qui se mobilisent, puis les dynamiques de regroupement et d'éparpillement des mobilisations et enfin les formes théâtralisées de contestation.

¹²⁸ Marielle DEBOS, Alice GOHENEIX. Les ONG et la fabrique de l'« opinion publique internationale », *Raisons politiques*, n°19, mars 2005, p. 63-80.

¹²⁹ M. He, diplômé de l'université de Shanghai, avait été sensibilisé à l'histoire et à la culture de Pékin par l'intermédiaire de ses parents. À la fin des années 1980, il écrivit une lettre ouverte en faveur de la protection du patrimoine historique urbain. La lettre étant restée sans réponse, il décida de s'impliquer dans cette cause et devint le fondateur d'une ONG : <http://en.bjchp.org/> [consulté le 4 mai 2012] ; « Heritage Heroes Beijing ». URL : <http://www.youtube.com/watch?v=ZY8LMUGayjE> [consulté le 9 juin 2012].

¹³⁰ « Interview: He Shuzhong on the Challenges of Protecting China's Heritage », *Heritage Key*, 25 novembre 2009. URL : <http://heritage-key.com/blogs/michael-kan/interview-he-shuzhong-challenges-protecting-chinas-heritage> [consulté le 7 juin 2012].

¹³¹ « Meet Mr Preservation: He Shuzhong on Saving China's Cultural Heritage », *The Beijinger*, 21 mai 2010. URL : <http://www.thebeijinger.com/blog/2010/05/21/Meet-Mr-Preservation-He-Shuzhong-on-Saving-Chinas-Cultural-Heritage> [consulté le 7 juin 2012].

¹³² « Heritage in rubble », *China Daily*, 22 février 2010. URL : http://www.chinadaily.com.cn/metro/2010-02/22/content_9483817.htm [consulté le 7 juin 2012].

¹³³ Voir « Chine : la protection du patrimoine ancien », *France 2*, 3 juin 2010, URL : <http://culture.france2.fr/patrimoine/actu/chine-la-protection-du-patrimoine-ancien-63375949.html> [consulté le 10 décembre 2011].

¹³⁴ Voir « Protest leadership and third parties » dans Michael LIPSKY. *Protest in city politics...*, op. cit., p. 172-175.

1) Qui se mobilise ?

On sera attentif au processus de constitution du groupe qui se mobilise¹³⁵. On l'a vu, la réaction face aux projets de rénovation urbaine débouche rarement sur des dynamiques d'action collective. Les habitants concernés par la démolition-expropriation sont couramment appelés des « foyers de démolition et d'expropriation » (拆迁户 *chāiqiān hù*)¹³⁶. Malgré cette appellation commune, le groupe est loin d'être cohérent. Dans un premier cas, les habitants se mobilisent *avant* la démolition et tentent de faire échouer le projet : ces actions sont territorialisées dans chaque îlot menacé. Les principaux facteurs de mobilisation sont la faiblesse des indemnités offertes, l'attachement au quartier, et, pour une partie d'entre eux, la proximité du lieu de travail lorsque leur commerce et leur logement sont menacés¹³⁷. Mais face à la démolition du quartier, de nombreuses contraintes empêchent la cohésion du groupe : situations personnelles plurielles, conditions d'habitat ne permettant pas l'accès à l'information (internet, téléphone), peur de la répression, urgence, indemnisation au cas par cas, plus encore, absence de politique de relogement du groupe des « habitants », autant de facteurs qui n'incitent pas à se mobiliser « ensemble ». « Aucune solution d'ensemble n'ayant été apportée au problème du relogement de la population du quartier, un mouvement de démobilisation politique et d'individualisation du traitement de la question s'engage »¹³⁸, explique Castells sur les conflits de rénovation dans le Paris des années 1960-70. Contrairement à la mobilisation habitante dans d'autres quartiers gentrifiés et touristiques au 21^e siècle, les collectifs habitants de défense du « quartier » sont absents à Pékin¹³⁹. Les mobilisations habitantes rappellent plutôt la période de l'urbanisme « conquérant »¹⁴⁰. Cela s'explique par le sentiment d'impuissance, l'impression de ne pas détenir les ressources suffisantes face au projet, et le manque de vie associative indépendante dans les quartiers anciens. Si les habitants se disent

¹³⁵ Je m'inspire de la problématique de la constitution des groupes posée par Sandrine LEFRANC. Introduction : les victimes écrivent leur histoire. *Raisons politiques*, n°30, février 2008, p. 5-19.

¹³⁶ Voir aussi You-tien HSING. Urban housing mobilizations In You-tien HSING, Ching Kwan LEE dir. *Reclaiming Chinese society : the new social activism*. Londres : Routledge, 2010, p. 27-36 ; « Grassroots resistance : property rights and residents' rights » dans You-tien HSING. *The great urban transformation : politics of land and property in China*. Oxford : Oxford University Press, 2010, p. 60-89.

¹³⁷ « C'est plus encore leur vie que leur maison qui va être détruite ». Henri COING. *Rénovation urbaine et changement social...*, *op. cit.*, p. 122.

¹³⁸ Manuel CASTELLS. *Luttes urbaines et pouvoir politique*. Paris : Maspero, 1973, p. 33.

¹³⁹ Sur le potentiel militant des associations de quartier dans les quartiers anciens et gentrifiés des villes, voir Mounia BENNANI-CHRAÏBI. Parcours, cercles et médiations à Casablanca. Tous les chemins mènent à l'action associative de quartier In Mounia BENNANI-CHRAÏBI, Olivier FILLIEULE dir. *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*. Paris : Presses de Sciences Po, 2003, p. 293-352 ; Sylvie TISSOT. Des gentrificateurs mobilisés : les associations de quartier du South End à Boston. *Articulo-Journal of urban research* [en ligne], special issue n°1, 2009.

¹⁴⁰ Le cas de Pékin rappelle « l'âge d'or de l'aménagement conquérant, s'appropriant sans débat des espaces au nom de l'intérêt général ». Arthur JOBERT. L'aménagement en politique : ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général. *Politix*, vol. 11, n°42, 1998, p. 88.

attachés au quartier en le fréquentant et en le pratiquant, la dégradation du bâti et la faible implication dans l'entretien des logements par les petits propriétaires et locataires contribue à un désintérêt militant face aux démolitions-déplacements. Le comité de résidents, qui coordonne la sociabilité associative locale, ne s'implique pas pour défendre les habitants face aux promoteurs. Étant donné que cette instance fédère et supervise la vie sociale locale, cette « vie de quartier » ne peut se transformer en force de contestation en cas de projet d'urbanisme. Chacun tend plutôt à considérer trois options : attendre que l'État prenne en charge la famille et le relogement, négocier une meilleure indemnisation financière avec le promoteur avant l'*exit*, ou s'engager dans une lutte pour « faire entendre leur voix » contre les modalités de l'expropriation¹⁴¹.

Dans un deuxième cas, les expropriés se mobilisent *après* la démolition de leur quartier, en vue de contester des démolitions ayant eu lieu sans leur accord. Ces actions dépassent le cadre du quartier pour s'élargir au fur et à mesure du réseau social des *chaiqianhu* s'estimant « victimes » d'expropriation forcée et d'une compensation insuffisante. Pour les relogés (回迁户 *huíqiānhù*) en lointaine banlieue, la baisse du niveau de vie contribuait à la frustration et à la volonté de « se faire entendre ». Les immeubles de relogement (回迁 *huíqiān*) sont souvent d'assez mauvaise qualité¹⁴². Dans certains cas, des expropriés découvrirent que le relogement était illégal et que, du fait de l'interruption du projet, les logements promis ne seraient pas construits ou seraient démolis avant qu'ils n'y habitent¹⁴³. D'autres découvrirent qu'ils n'obtiendraient pas de certificat de propriété et qu'ils seraient locataires¹⁴⁴. Plus la procédure d'expropriation était rapide, violente, détruisant leur « univers de vie quotidienne »¹⁴⁵, plus l'indemnisation était basse, plus les conditions de vie postérieures étaient considérées comme « indignes », et plus leur sentiment d'injustice se révélait intense. Néanmoins, depuis la fin des années 1990, les habitants ont progressivement constitué un réseau social les amenant à se mobiliser *ex post*, comme on le verra ci-dessous.

2) Dynamiques de regroupement et de dispersion des expropriés

Des mobilisations à l'échelle de quartiers furent mises en œuvre avant la démolition, par exemple sous forme de manifestations. Des *chaiqianhu* dont les ruelles étaient menacés de démolition ou venaient d'être démolies, descendaient dans la rue et publiaient sur les murs des

¹⁴¹ Le même constat est formulé par Valérie LAURANS. Shanghai : l'argument du confort..., article cité, p. 7.

¹⁴² Voir aussi Héloïse ALLEMAND. *Phénomènes de résistance...*, *op. cit.*, p. 37.

¹⁴³ Information de You-tien HSING. *The great urban transformation : politics of land and property in China*. Oxford : Oxford University Press, 2010, p. 76.

¹⁴⁴ Ils refusèrent de payer les loyers mais furent poursuivis en justice par l'entreprise de gestion. *Ibid.*, p. 77.

¹⁴⁵ Pour reprendre l'expression « *life-worlds* » dans *Ibid.*, 73-78.

slogans ou affiches contestataires (*dazibao*)¹⁴⁶. D'autres mobilisations sont parfois initiées par un riverain. C'est ainsi que Xia Jie (夏洁), propriétaire d'une maison à cour datant des Qing, s'opposa au projet de démolition de sa maison familiale : en mai 2007, un projet de démolition de la ruelle protégée de Dongsì batiao fut entériné par le Gouvernement de Dongcheng¹⁴⁷. Cette pékinoise de 33 ans ayant fait ses études en Océanie et travaillant dans une galerie d'artiste, se mobilisa non pas pour l'indemnisation, mais pour sa maison à cour, où a vécu sa grand-mère et à laquelle elle était attachée. Xia Jie, nourrie d'une culture internationale et artistique, appréciait, à la manière des « gentrificateurs »¹⁴⁸, la vie dans les ruelles, un « mode de vie du vieux Pékin »¹⁴⁹ qu'elle considère comme la vie « réelle » (现实生活 *xiànshí shēnghuó*)¹⁵⁰. Au cours de ses recherches, elle remarqua une inadéquation entre la surface réelle de son logement et celle du document de démolition édité par le Bureau de la démolition. Elle écrivit une plainte au Bureau des Lettres et visites de la Commission de la construction de Pékin (北京市建委). Parallèlement, les riverains de la ruelle se mobilisèrent collectivement devant le bureau du promoteur pour protester contre le taux d'indemnisation. En outre, une querelle opposa des membres de la commission du patrimoine pour savoir dans quelle mesure la commission autorisait en fait la démolition du patrimoine historique¹⁵¹. Le projet de développement urbain était conduit par le Bureau local du logement et la commission de la protection du patrimoine de Pékin, de concert avec le promoteur immobilier : des experts avaient conclu à l'absence de valeur historique. Le directeur de la commission du patrimoine, Wang Shiren¹⁵², affirma : « dans la zone, 70 % des logements

¹⁴⁶ Par exemple, au moment de la tenue des Jeux en août 2008, des habitants manifestèrent contre les expropriations forcées de Qianmen : « Beijing residents stage protest over Olympic eviction », *The Guardian*, 4 août 2008. URL : <http://www.guardian.co.uk/world/2008/aug/04/china.olympics2008?guc=rss&feed=worldnews> [consulté le 23 février 2009]. Sur les affichages dans le quartier, voir Albert RICHTER..., article cité, p. 3.

¹⁴⁷ Le projet, qui concernait 80 000 mètres carrés, fut approuvé en 2001 sous couvert de « rénovation de l'habitat dégradé » (危改 *wēigǎi*) : « 北京历史文化保护区东四八条胡同面临部分拆迁 » [La ruelle historique et culturelle protégée Dongsì batiao face à une démolition partielle], *新京报* [*Xinjingbao*], 14 mai 2007. URL : http://www.china.com.cn/news/txt/2007-05/14/content_8246805.htm [consulté le 8 juin 2012].

¹⁴⁸ Voir Anaïs COLLET. Les gentrificateurs du Bas-Montreuil : vie résidentielle et vie professionnelle. *Espaces et sociétés*, n°132-133, 2008, p. 125-141.

¹⁴⁹ En chinois : 老北京的生活状态 *lǎoběijīng de shēnghuó zhuàngtài*

¹⁵⁰ « 北京东四八条拆迁住户讲述：四合院是我的家 » [Une propriétaire de logement à démolir de la ruelle Dongsì batiao explique : cette maison à cour est mon chez-moi], *新京报* [*Xinjingbao*], 21 mai 2007. URL : http://news.xinhuanet.com/local/2007-05/21/content_6127994.htm [consulté le 8 juin 2012].

¹⁵¹ « 北京东四八条拆迁 两级文物部门争议文物价值 » [Démolition-déplacement dans la ruelle Dongsì batiao : deux niveaux du Ministère de la préservation du patrimoine se disputent autour de la valeur du patrimoine], *新京报* [*Xinjingbao*], 16 mai 2007. URL : http://news.xinhuanet.com/local/2007-05/16/content_6105105.htm [consulté le 8 juin 2012].

¹⁵² Le promoteur était dans la « légalité » puisque les autorités publiques lui avaient fourni une autorisation de démolir sous prétexte que l'habitat n'avait « aucune valeur historique ». Voir « 古建专家王世仁的“苦水” » [L'eau amère de l'expert en protection de l'architecture ancienne Wang Shiren], *南方网* [*Nanfangwang*], 8 août 2007. URL : <http://news.163.com/07/0808/17/3LD0B5LT00011SM9.html> [consulté le 8 juin 2012].

étaient déjà détruits. J'ai donc conseillé de tous les détruire »¹⁵³. Or d'autres membres de la commission estimèrent que la zone devait être « préservée » (保护价值 *bǎohù jiàzhí*). L'action de Xia Jie, ainsi que le conflit interne sur la valeur historique de la ruelle, aboutirent à l'interruption du projet¹⁵⁴. Pourtant, celle que les médias érigèrent en héroïne courageuse¹⁵⁵ ne fut pas remerciée par ses voisins. Ceux dont les logements exigus étaient fortement délabrés, préféraient négocier avec les démolisseurs et toucher la compensation financière pour déménager dans des immeubles plus confortables. L'intérêt des propriétaires de logements historiques ne correspond donc pas à celui des autres habitants d'une ruelle. La cause culturelle est rarement revendiquée (en tant que cause à défendre en priorité) par des habitants n'ayant pas de logement privé ou de commerce. En fait, les riverains forment un groupe uni :

[Habitant, X, 29 avril 2009] « Les habitants des ruelles, en général, souhaitent les démolitions pour pouvoir bénéficier de meilleures conditions de logement, donc tous souhaitent que le projet de démolition se fasse pour partir (希望被拆走 *xīwàng bèi chāi zǒu*) et améliorer leur vie. »

Manuel Castells a expliqué que les luttes contre la rénovation urbaine des quartiers parisiens étaient fractionnées et réactives, « affrontant les problèmes quand ils se posent, mais en n'envisageant guère une offensive d'ensemble contre l'existence même du programme de rénovation ni contre la logique sociale qui le sous-tend »¹⁵⁶. À Pékin, les mobilisations collectives, relativement rares, apparaissent surtout après la démolition, portées par des expropriés estimant avoir été victimes d'injustice. Ces groupes entament des actions collectives conventionnelles, c'est-à-dire des plaintes administratives et des poursuites en justice.

Les « lettres et visites » (信访 *xìnfǎng*) sont fortement sollicitées pour les affaires de démolition des habitants de Pékin car ces derniers habitent sur place, contrairement aux personnes venues des provinces. En 2002, le Ministère de la construction rapporta qu'entre janvier et août 2001, il avait reçu 4 820 affaires soumises par lettre au Bureau des lettres et visites : 28 % impliquaient des expropriations. Sur les 1 730 visites, 70 % concernaient des démolitions-déplacements. Sur les 123 visites collectives, 83,7 % concernaient des

¹⁵³ D'après l'interview de Wang Shiren par le *Nanfang Zhoumo* : « 拆派 ” 王世仁：北京的旧房子还拆得不够 » [Wang Shiren, de la « clique de la démolition » : on n'a pas encore suffisamment démoli de logements anciens à Pékin], 南方周末 [*Nanfang zhoumo*], 18 juillet 2007. URL : <http://www.infzm.com/content/3640> [consulté le 8 juin 2012].

¹⁵⁴ « 北京：东四八条暂停拆迁 » [Pékin : suspension des démolitions-déplacements dans la ruelle Dongsì batiao], 新京报 [*Xinjingbao*], 28 mai 2007. URL : http://news.xinhuanet.com/local/2007-05/28/content_6160807.htm [consulté le 14 juin 2012].

¹⁵⁵ Voir « 东四八条拆迁申请被指作假 » [Le bulletin d'inscription à la démolition et au déplacement de la ruelle Dongsì batiao est reconnu comme un faux], 新京报 [*Xinjingbao*], 28 juin 2007. URL : <http://epaper.bjnews.com.cn/page/1/2007-06-28/A13/67351182959406479.pdf> [consulté le 8 juin 2012].

¹⁵⁶ Manuel CASTELLS. *Luttes urbaines et pouvoir politique*. Paris : Maspero, 1973, p. 30.

démolitions-déplacements¹⁵⁷. La contestation augmenta dans les années suivantes : en 2003, le nombre de visites collectives au Ministère de la construction pour des démolitions-déplacements était de 3 929, impliquant 18 071 personnes ; entre janvier et juin 2004, il comptait 4 026 visites et 18 620 personnes¹⁵⁸. Sur l'année 2011, le Ministère de la supervision a recensé 1 480 cas de démolitions-déplacements forcés dans le pays ainsi que 2,7 millions de plaintes¹⁵⁹. Le dispositif des Lettres et visites, soutenant « l'expression de souffrances privées auprès des autorités constituées a été ainsi utilisé par les acteurs sociaux et transformé en un espace d'interpellation », même si peu de réponses concrètes sont apportées¹⁶⁰. Si l'appel n'aboutit pas, les *chaiqianhu* poursuivent en justice l'administration ou le promoteur.

Les poursuites en justice collectives sont un mode courant de contestation des démolitions. Suivant l'évolution de l'encadrement de la propriété privée en Chine, le savoir juridique des urbains a pesé dans le rapport de force. Par exemple, en 2004, l'amendement de la constitution concernant la propriété privée fut mobilisé par des habitants¹⁶¹. En 2002 à Shanghai, la municipalité annonça le projet « Dong Ba Cheng » (东八城) prévoyant la démolition des logements de 58 rues du centre ancien. En août 2002, le Bureau du logement de l'arrondissement passa un accord avec l'« homme le plus riche de Shanghai », Zhou Zhengyi (周正毅). Grâce aux relations privilégiées qu'il entretenait avec le secrétaire du Parti de la municipalité de Shanghai Chen Liangyu (陈良宇), Zhou obtint gratuitement les droits d'usage du terrain¹⁶². Les 2 159 foyers concernés, qui espéraient être relogés sur place, apprirent que ce serait impossible. Face à la démolition forcée d'une partie des logements, six représentants des 2 159 habitants portèrent plainte contre le Bureau du logement. Leur procès se conclut par un échec mais le rayonnement médiatique et le grand nombre de plaignants attirèrent l'attention. En 2003, Zhou Zhengyi fit l'objet d'une enquête par les autorités

¹⁵⁷ « 建设部副部长刘志峰：城市房屋拆迁要依法进行 » [Liu Zhifeng, vice ministre de la Construction : les démolitions-déplacements doivent respecter le droit], 中国房地产报 [Zhongguo fangdichan bao], 24 septembre 2002. URL : <http://house.sina.com.cn/n/t/2002-09-24/14718.html> [consulté le 21 avril 2012].

¹⁵⁸ Données de 施芸卿 Shi Yunqing. 《抗议空间的营造：以B市被拆迁居民万人诉讼为例》 [La formation d'un espace de protestation : le cas de la poursuite en justice des 10 000 habitants expropriés de la ville de P.]. Mémoire de Master : Sociologie : Pékin : Université Tsinghua, 2007, p. 4.

¹⁵⁹ « Chine : 1 480 cas de démolitions forcées ont été traités en 2011 », *Chine Informations*, 2 mars 2012. URL : http://www.chine-informations.com/actualite/chine-cas-de-demolitions-forcees-ont-ete-traites-en_39942.html [consulté le 18 avril 2012].

¹⁶⁰ Isabelle THIREAU, HUA Linshan. « Faire appel » auprès du pouvoir public : une nouvelle épreuve de justice en Chine et ses transformations In Daniel CÉFAÏ, Dominique PASQUIER dir. *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*. Paris : PUF, 2003, p. 154.

¹⁶¹ « 老人持宪法抵制拆迁事续：拆迁户房管局各执一词 » [Un homme âgé utilise la constitution pour résister aux démolitions-déplacements : le foyer exproprié et le bureau du logement s'en tiennent chacun à leur version], 中国青年报 [Zhongguo qingnianbao], 12 avril 2004. URL : <http://news.sina.com.cn/s/2004-04-12/03332277226s.shtml> [consulté le 30 avril 2012].

¹⁶² Voir aussi ZHANG Kai. *Droit au délogement...*, op. cit., p. 235-237.

centrales et fut condamné à trois ans de prison pour illégalismes financiers¹⁶³. En 2007, quelques mois après sa sortie de prison, il fut à nouveau impliqué avec d'autres cadres politiques pour fraude à la sécurité sociale et condamné à 16 ans de prison le 30 novembre¹⁶⁴.

À Pékin, le cas le plus emblématique fut la « poursuite des 10 000 plaignants » (万人大诉讼) déposée le 22 février 2000 contre le Bureau du logement au tribunal intermédiaire de Pékin¹⁶⁵. La poursuite portait sur l'indemnisation du logement et du terrain au cours des années 1990 : « Normalement, pour démolir et exproprier, il faut modifier le droit d'usage du terrain, par voie légale », affirma Luo Qichun, représentant des plaignants, citant l'article 8 du règlement des démolitions-déplacements de 1991¹⁶⁶. Or aucune indemnité de transformation des droits d'usage ne leur avait été versée à l'époque. Après avoir envoyé une lettre collective au Bureau du logement à la fin 1999 signée de 10 357 noms, ils attendirent trente-trois jours¹⁶⁷. La lettre n'ayant pas reçu de réponse, ils portèrent l'affaire en justice, conformément à la procédure légale de dépôt de plainte en Chine¹⁶⁸. Le tribunal reçut leur plainte collective mais ne tint pas de procès (立案 *lì'àn*) ni ne rendit de verdict (裁定书 *cáidìngshū*)¹⁶⁹. Soutenus par des avocats et par les internautes, les plaignants continuèrent de déposer une plainte chaque année et de publier des « grandes révélations ». La liste des signataires ne cesse de

¹⁶³ Voir « Property Tycoon Zhou Arrested », *China.org.cn*, 6 septembre 2003. URL : <http://china.org.cn/english/2003/Sep/74457.htm> [consulté le 18 mai 2012] ; « 周正毅兴衰 » [Grandeur et décadence de Zhou Zhengyi], *财经 [Caijing]*, 20 juin 2003 ; « 周正毅 “上海王国” 崩塌 » [Le “royaume de Shanghai” de Zhou Zhengyi s'effondre], *财经时报 [Caijing shibao]*, 8 juin 2003. URL : <http://finance.sina.com.cn/roll/20030608/1222349926.shtml> [consulté le 16 mai 2012] ; Agnès ANDRÉSY. *Who's Hu : le président chinois Hu Jintao, sa politique, et ses réseaux*. Paris : L'Harmattan, 2008, p. 85.

¹⁶⁴ Il avait détourné des fonds de pension. « Chinese property tycoon Zhou Zhengyi faces new charges », *People's Daily Online*, 18 août 2007. URL : <http://english.people.com.cn/90001/90776/6242711.html> [consulté le 18 mai 2012] ; « Shanghai Party chief sacked for pension scandal », *People's Daily Online*, 25 septembre 2006. URL : http://english.people.com.cn/200609/25/eng20060925_306175.html [consulté le 18 mai 2012] ; « Party is over for Chen Liangyu », *Shanghaiist*, 25 septembre 2006. URL : http://shanghaiist.com/2006/09/25/party_is_over_f.php [consulté le 18 mai 2012] ; « Shanghai Tycoon Falls From Grace », *The New York Times*, 1^{er} décembre 2007. URL : <http://www.nytimes.com/2007/12/01/world/asia/01china.html> [consulté le 18 mai 2012] ; « Dix-huit ans de prison pour Chen Liangyu, ancien chef du PC à Shanghai », *Libération*, 11 avril 2008. URL : <http://www.libération.fr/actualite/010127180-dix-huit-ans-de-prison-pour-chen-liangyu-ancien-chef-du-pc-a-shanghai> [consulté le 18 mai 2012].

¹⁶⁵ En chinois : 北京市国土资源和房屋管理局. Cette affaire est également évoquée dans You-tien HSING. *The great urban transformation : politics of land and property in China*. Oxford University Press, 2010, p. 81-83 ; Ching Kwan LEE. From inequality to inequity : popular conceptions of social (in)justice in Beijing In Deborah S. DAVIS, WANG Feng dir. *Creating wealth and poverty in post socialist China*. Stanford : Stanford University Press, 2009, p. 224-225 ; Yongshun CAI. Civil resistance and rule of law in China : the defense of homeowners' rights In Elizabeth J. PERRY, Merle GOLDMAN dir. *Grassroots political reform in contemporary China*. Cambridge : Harvard University Press, 2007, p. 182-183.

¹⁶⁶ Voir « 拆迁之诉 » [Les poursuites en justice pour démolitions-déplacements], *财经 [Caijing]*, 5 juillet 2003.

¹⁶⁷ D'après le règlement des lettres et visites, une réponse doit être envoyée dans les trente jours après réception.

¹⁶⁸ Ne pas recevoir de réponse du Bureau des lettres et visites permet de porter l'affaire en justice.

¹⁶⁹ Selon Hua Xinmin, interrogée dans « 华新民： 尖锐的胡同保卫者 » [Hua Xinmin : une défenseure des hutong déterminée], *三联生活周刊 [Sanlian shenghuo zhoukan]*, 6 janvier 2003. URL : <http://www.lifeweek.com.cn/2003/0106/4511.shtml> [consulté le 16 mai 2012].

s'allonger¹⁷⁰. Leur profil est varié : certains étaient titulaires de logements publics, d'autres propriétaires, mais tous jugent que l'indemnisation fut insuffisante. Les plaignants sont attentifs aux discours et aux opportunités politiques dans un contexte où les autorités centrales commençaient à parler d'« état de droit » et de « lutte anti-corruption ». Leur mobilisation incita à l'enquête en 2002 sur Jia Qinglin (贾庆林), membre du bureau politique¹⁷¹.

D'autres tactiques, plus symboliques, marquent une indignation de principe. Par exemple, des *chaiqianhu* refusèrent de modifier l'adresse de leur carte d'identité : refuser de reconnaître leur nouvelle adresse témoignait de leur expropriation forcée¹⁷². Cette stratégie s'inscrivait dans le cadre des procédures « légales » de renouvellement des cartes d'identité. En maintenant leur ancienne adresse, ils faisaient « durer » leur revendication.

La complexité du processus de démolition du quartier de *hutong* réside dans sa double conséquence socio-psychologique sur ses habitants, à la fois « brisure d'un monde », scepticisme vis-à-vis du projet et opportunité d'accéder à un confort moderne. Du fait de cette incertitude, la solidarité locale semble disparaître dès lors que la procédure de démolition-déplacement commence. L'absence de structures permettant la participation ou même l'expression des avis conduit les mobilisations à se révéler plus efficaces dans la négociation atomisée par foyer ou dans l'action théâtrale et spectaculaire recevant une importante médiatisation, comme dans les cas du foyer-clou ou de l'immolation.

3) Des foyers-clous à l'immolation par le feu : théâtralisation de la protestation

Un type de résistance théâtralisée s'appuie sur la temporalité. Depuis les années 2000, les foyers-clous (钉子户 *dīngzi hù*) caractérisent des logements dont les habitants refusent de partir en vue de mieux négocier leur indemnisation avec les promoteurs (Illustration 73). En 2007, un couple de Chongqing a ainsi réussi à obtenir gain de cause¹⁷³. Refusant de quitter son logement, le propriétaire avait bravé les menaces, seul sur l'« île déserte » (孤岛 *gūdǎo*) du quartier. Perdant de l'argent pour chaque jour de délai, le promoteur immobilier avait commencé à creuser le chantier, donnant lieu à un cliché insolite qui les avait rendus célèbres

¹⁷⁰ En 2003, elle comptait plus de 30 000 signataires.

¹⁷¹ « Chinese corruption inquiry expands to Beijing party leaders », *The New York Times*, 26 octobre 2006. URL : <http://www.nytimes.com/2006/10/26/world/asia/26iht-corrupt.3294532.html?pagewanted=all> [consulté le 16 mai 2012].

¹⁷² You-tien HSING. *The great urban transformation : politics of land and property in China*. Oxford : Oxford University Press, 2010, p. 79-80.

¹⁷³ En chinois, voir « 重庆钉子户事件内幕调查 » [Enquête interne sur l'affaire du foyer-clou de Chongqing], 南方周末 [*Nanfang zhoumo*], 29 mars 2007. URL : <http://news.sina.com.cn/c/2007-03-29/101812644190.shtml> [consulté le 28 avril 2012].

sur internet¹⁷⁴. Le couple de restaurateurs de Chongqing a pu bénéficier d'un règlement pacifique du conflit et se voir fortement indemnisé¹⁷⁵. La capacité de résistance des foyers-clous s'appuie sur leur endurance dans la durée. À Pékin, certains ont résisté sur plusieurs années, gênant la construction de routes ou de voies ferrées¹⁷⁶. Même si leur mobilisation est familiale, pouvant être qualifiée d'égoïste, elle est soutenue médiatiquement car les promoteurs sont



Remarque : le message sur le mur de la maison a été camouflé par un caractère « 拆 à démolir ».

Illustration 73 : Maison-clou au milieu d'un chantier (J. Audin, X, avril 2008).

considérés comme « pires » et le phénomène est visuellement spectaculaire. En mars 2008, dans un chantier de construction, une maison-clou contestait les « démolitions-déplacements barbares » (野蛮拆迁)¹⁷⁷. Sur le mur de la maison était écrit : « Résistance aux démolitions-déplacements barbares, protégeons notre foyer » (抗议野蛮拆迁, 保卫家园). Malgré la référence au « foyer », la logique revendicative se concentre en fait sur le taux de compensation et non pas tant sur l'attachement au logement¹⁷⁸. La lutte se situe sur le terrain économique, où un cadre de négociation émerge. Le promoteur risque de faire faillite s'il ne libère pas le terrain en déplaçant tous les anciens habitants. Cela permet de renégocier le niveau d'indemnisation en faisant monter les enchères. L'affrontement prend la forme d'un marchandage tenace entre les deux parties :

[Habitant, X, 17 juin 2008] « Dans le chantier, une maison refuse la démolition. Le promoteur perd de l'argent (赔钱 *péiqián*). Il n'imaginait pas qu'il devrait payer autant d'argent. Les propriétaires ont fait monter le prix jusqu'à 25 millions de yuans et ils continuent de refuser. »

L'efficacité de la logique du foyer-clou repose sur leur ténacité. Les plus déterminés sont les personnes possédant un commerce sur le lieu menacé d'expropriation, comme à

¹⁷⁴ En français, on peut lire « Les irréductibles Chinois de Chongqing », *Le Monde*, 29 mars 2007 ; en chinois, voir « 钉子户拒不拆迁立在10米深地基正中央 » [Le foyer-clou qui résiste à la démolition se trouve au centre à 10 mètres du sol], *Sina.com.cn*, 9 mars 2007. URL : <http://news.sina.com.cn/s/2007-03-09/032512468160.shtml> [consulté le 27 septembre 2011].

¹⁷⁵ « Le “clou de Chongqing” rasé », *Courrier International*, d'après *South China Morning Post*, 4 avril 2007.

¹⁷⁶ « Beijing's 'ablest nail house' leveled », *China Daily*, 19 décembre 2012. URL : http://europe.chinadaily.com.cn/china/2010-12/19/content_11725356.htm [consulté le 16 avril 2012] ; « 'Nail houses' make railway construction halted », *China Daily*, 11 avril 2007. URL : http://www.chinadaily.com.cn/china/2007-04/11/content_848244.htm [consulté le 25 avril 2012].

¹⁷⁷ Observation, X, mars 2008.

¹⁷⁸ Le foyer-clou a intégré le fait que le déménagement est inexorable. C'est aussi le cas d'un foyer-clou à Nankin, M. Sun : « 一个城市拆迁的标本审读 » [L'approbation d'une démolition-déplacement dans une ville], 南方周末 [Nanfang zhoumo], 4 septembre 2003. URL : <http://www.southcn.com/weekend/tempdir/200309040006.htm> [consulté le 8 juin 2012].

Chongqing ou dans d'autres villes¹⁷⁹. Le fait de cumuler habitat et activité professionnelle dans le quartier ancien favorise l'attachement au quartier et la peur du déclassement en cas d'expropriation. C'est le cas de M. Wu, en conflit avec le bureau de l'armée de l'air¹⁸⁰ depuis le 21 mars 2007. Dans la rue Gulou Dong, au milieu d'un alignement de boutiques branchées, le logo de l'armée (八一) indique un lotissement militaire. Juste à côté, une librairie présentait sur sa devanture une affiche en anglais : « Appel aux journalistes étrangers, le gouvernement chinois n'est pas mauvais par nature mais certains cadres corrompus portent atteinte aux droits des citoyens »¹⁸¹. Se présentant comme un « homme ordinaire » (普通老百姓 *pǔtōng lǎobǎixìng*), M. Wu est né dans ce quartier et y a vécu toute sa vie. Sa librairie est un logement public attribué à ses parents en 1969 par la mairie et sur lequel il a effectué des travaux d'extension. L'armée souhaite agrandir son quartier et donc démolir la librairie :

[M. Wu, X, 29 avril 2009] « Au départ, j'étais pour la démolition. Mais je me suis rendu compte que leurs méthodes étaient douteuses (卑鄙 *bēibǐ*). [...] Il y avait une reconnaissance de dette mais rien de concret. Je ne pouvais pas aller retirer l'argent, où aurais-je été le demander ? »

Les lotissements militaires sont difficiles d'accès, gérés directement par l'État central et non pas par la municipalité. Les voisins et le comité de résidents « comprennent le problème » (理解 *lǐjiě*) mais ne peuvent rien faire : « Même le Gouvernement d'arrondissement ne peut pas aller sur ce territoire. [...] Ce n'est pas juste (不公平 *bù gōngpíng*) »¹⁸². Le recours à la plainte administrative s'est révélé inutile contre ce « propriétaire foncier socialiste » au statut privilégié¹⁸³, et M. Wu, homme « normal », estime difficile de faire entendre sa cause : « Tu dois regarder qui est en face. C'est une structure relevant directement de l'État central »¹⁸⁴. M. Wu affirme aussi que les dirigeants de l'armée ont exercé des pressions sur son entourage, le privant de ses clients et transformant ses « amis » en « ennemis »¹⁸⁵. À travers une rhétorique du complot, M. Wu et sa femme revendiquent un droit à la vie « contre des menaces physiques » :

¹⁷⁹ « Chinese businesses resist eviction by developers », *The New York Times*, 30 décembre 2009. URL : <http://www.nytimes.com/2009/12/31/world/asia/31nailhouse.html?pagewanted=all> [consulté le 30 avril 2012].

¹⁸⁰ En chinois : 中国空军后勤部.

¹⁸¹ Voir la photo de l'affiche dans le volume 2 en annexe n°13.B, illustration n°47, p. 102, et dans Nathanel AMAR. *Contester et réguler : mutations de pouvoir, réorganisation urbaine et résistances à Pékin*. Mémoire de Master 2 : Paris : Institut d'Études Politiques, 2011, p. 68.

¹⁸² M. Wu, X, 27 avril 2009.

¹⁸³ You-Tien Hsing a expliqué que les instances publiques, responsables devant l'État central et non pas les municipalités, représentent un groupe puissant et influent dans le nouveau secteur de l'immobilier, selon la matrice *tiao-kuai*. You-tien HSING. *The great urban transformation : politics of land and property in China*. Oxford : Oxford University Press, 2010, p. 34.

¹⁸⁴ En chinois : 中央直关机构

¹⁸⁵ Les clients n'osaient plus aller dans sa librairie car ils avaient reçu des menaces. [M. Wu, X, 29 avril 2009]

« La situation économique de ma librairie n'est pas bonne mais ce n'est pas de ma faute. L'armée dirige les Bureaux du commerce »¹⁸⁶

[M. Wu, X, 29 avril 2009] « Je ne déménage pas pour ma sécurité. [...] Il suffit que je parte pour que plus personne ne s'intéresse à cette affaire. Si je suis en danger, personne ne le saura (危险 *wēixiǎn*). Je reste ici pour me protéger (保护 *bǎohù*) avec ma famille. »

[Femme de M. Wu, X, 27 avril 2009] « Nous sommes de simples citoyens, nous n'aimons pas faire d'histoires. Mais là, ils ont dépassé les bornes (太过分了 *tài guòfèn le*). Ils ont exercé des pressions, des menaces psychologiques, ils ont tenté de faire fermer la boutique, mais nous n'avons pas encore fait faillite. Je ne leur donnerai pas ma maison. [...] C'est tout ce que nous possédons. »

L'homme explique que ce n'est pas pour l'argent qu'il refuse de partir mais pour sa sécurité physique. Il tente donc de se distinguer des luttes motivées par le taux d'indemnisation en adoptant par là une position morale héritée de l'ère du socialisme :

[M. Wu, X, 27 avril 2009] « C'est très différent de Chongqing. Eux, ils n'étaient motivés que par l'argent. Ils ont attendu qu'on les indemnise énormément pour partir. Moi, je ne suis pas intéressé par l'argent. Quelle que soit l'indemnisation, je ne partirai pas, je refuse de quitter ma maison. Je ne veux pas d'argent. En plus, j'ai une spécificité par rapport aux autres foyers-clous. Je ne suis pas au milieu d'un chantier, j'ai un accès direct sur la rue. Ils ne pourront jamais détruire la rue, donc même s'il y a des trous tout autour, il n'y en aura pas sur la rue. »

Ce bâtiment se trouve à la limite des quartiers « protégés » mais n'en fait pas partie. Néanmoins, il ne sera pas facilement démoli. Des trous ont été creusés autour de la maison de M. Wu mais l'accès à son magasin depuis la rue est toujours possible. Contrairement au foyer-clou de Chongqing, situé au centre du chantier, M. Wu a trouvé une ressource supplémentaire pour résister dans la durée. Quand leur cheminée fut couverte, laissant entrer les émanations toxiques du monoxyde de carbone, M. Wu s'est retenu d'en venir aux mains :

[M. Wu, X, 29 avril 2009] « Ils attendaient que je frappe. Mais je me suis contrôlé, je n'ai porté la main sur personne. Avant, j'avais un caractère assez trempé, j'entrais facilement dans des bagarres, mais je me suis calmé. Alors pendant la Fête du printemps, ils ont essayé de boucher ma cheminée. On a fait venir la police, j'ai aussi des photos de cette affaire. »

Il affirmait placer tous ses espoirs dans la presse internationale¹⁸⁷, pour faire connaître l'affaire au Gouvernement central :

[M. Wu, X, 29 avril 2009] « Mon espoir, c'est les journalistes étrangers. L'information arrivera au niveau de l'État central. Eux peuvent m'aider s'ils entendent parler de cette affaire. Une fois que c'est paru dans les médias étrangers, ça ira à l'État central et ils feront des enquêtes. »

Malgré l'espoir qu'il plaçait dans la retransmission de l'information par les journalistes étrangers, je n'ai pas trouvé d'article sur le sujet. Mais M. Wu multipliait les tactiques, appelant les autorités à régler son problème. Il affirmait « connaître personnellement » de nombreux hauts fonctionnaires. D'ailleurs, les « rapports de parenté » ont amorcé une

¹⁸⁶ D'après une lettre ouverte de M. Wu, intitulée « 中国的人权已经变化很大 » [Les droits de l'homme en Chine ont déjà tellement changé], 2009.

¹⁸⁷ M. Wu affirme d'ailleurs regretter de ne pas savoir parler anglais.

résolution du problème puisque le directeur du bureau de l'armée, Zeng Qingqi (曾庆其) avait pour cousin germain un ancien membre du bureau politique, Zeng Qinghong (曾庆红) :

[M. Wu, X, 29 avril 2009] « J'ai rédigé un rapport que j'ai envoyé à son cousin germain du côté paternel, Zeng Qinghong, et depuis, il ne fait plus rien. Parce que son cousin l'a réprimandé à ce sujet !¹⁸⁸ Il était dans l'illégalité (无法无天 *wúfǎwútiān*) ! Mais moi je suis content, car ça signifie que les cadres de rang supérieur en Chine ne malmènent pas les citoyens (欺负 *qīfu*). Ceux qui malmènent les citoyens, ce sont les petits cadres (小官 *xiǎoguǎn*) de rang inférieur. »

Tout en se disant satisfait des réprimandes internes, il reste critique sur la corruption, n'est pas membre du Parti et affirme « ne pas s'intéresser à la politique ». Pourtant, il tient un discours sur sa vision personnelle de l'éthique du fonctionnaire, regrettant la distance entre les cadres et le peuple à la différence de l'époque maoïste¹⁸⁹. Il était en fait assez politisé :

[M. Wu, X, 27 avril 2009] « Rester ici me permet de témoigner du fait que le gouvernement chinois protège les droits de l'homme. »

[Lettre ouverte de M. Wu, 2009] « Si ça s'était passé pendant la Révolution culturelle, j'aurais craint pour ma vie ! Mais leurs actions cruelles seront réprimées. Ce n'est pas moi qui ai peur, c'est eux qui ont peur que le Parti les punisse. [...] Il faut se prémunir contre ces cliques cruelles et éhontées (卑鄙无耻 *bēibǐ wúchǐ*) ! Ils conspirent par tous les moyens ! Avec des mots sensibles cités hors du contexte, ils m'ont fait passer pour un opposant au Parti (反党分子 *fǎndǎng fēnzi*) ! [...] Je suis patriote. J'ai dit des choses de manière maladroite mais je suis un homme ordinaire, je n'ai pas la culture du secret (保密训练 *bǎomì xùnliàn*), et je touche encore moins des revenus secrets tous les mois ! [...] Je suis sans défense (无奈之举 *wúnài zhījǔ*) ! »

Pour que les autres apparaissent comme des ennemis, M. Wu se présente comme le « petit moulin » (小磨坊 *xiǎo mòfāng*), en référence à l'empereur Frédéric II de Prusse face à un meunier¹⁹⁰. Aux yeux de M. Wu, le moulin est le symbole de l'édification d'un État de droit en Allemagne, ainsi que du respect des droits des personnes (尊重人权 *zūnzhòng rénquán*). Cette forme de loyauté publique envers l'État garant des droits humains correspond en fait à une forme d'ultimatum, mettant en garde les cadres locaux contre un scandale rendu public. C'est pourquoi cette loyauté envers l'État central est stratégique : citer les principes de l'ascétisme et de l'intégrité contre toute forme de pot-de-vin et de corruption permet de produire une complicité avec les principes théoriques énoncées par les représentants de l'État central. Tout en parlant de « droits de l'homme » et de justice, l'homme singularise sa cause :

[M. Wu, X, 29 avril 2009] - *Pensez-vous vous allier à d'autres gens qui ont le même problème ?*

- Non, je serais fauteur de troubles (脑乱 *nǎoluàn*) et je nuirais à la société entière. Et si des gens du groupe disent ou font quelque chose qu'ils n'auraient pas dû, c'est grave pour tous les autres. L'union, ça peut apporter encore plus de problèmes (添乱 *tiānlùn*). »

¹⁸⁸ D'après M. Wu, ce sont ses « vrais » amis qui l'ont tenu au courant de cette information interne.

¹⁸⁹ « Avant, les cadres parlaient aux hommes normaux, ils étaient accessibles. Maintenant, ils sont tous protégés par la police, ils ont peur de nous approcher ». [M. Wu, X, 19 mai 2009].

¹⁹⁰ L'empereur demanda au meunier de lui vendre son moulin mais celui-ci refusa. Il affirma qu'il pouvait le réquisitionner de force mais le meunier répondit « Oui, s'il n'y avait pas des juges à Berlin ». Voir le poème « Le meunier Sans-Souci » de François Andrieux.

Il souhaite un traitement individualisé du problème car, selon lui, « les Chinois sont égoïstes (自私 *zìsī*) ». En tant que Pékinois, il est également convaincu que l'État central accordera son attention. D'autres traits renforcent sa détermination. D'une part, il sait envoyer des messages électroniques ou SMS, et utiliser d'autres technologies pour argumenter et défendre sa cause. Il sait citer des paraboles issues de l'héritage commun chinois et de la situation internationale comme la Palestine¹⁹¹. D'autre part, il a développé des réseaux de relation de long terme dans le quartier, s'assurant le soutien de personnes haut placées. En 2012, sa librairie, reconvertie en boutique de vêtements, était toujours « clouée » dans la rue en chantier.

Quand la résistance par l'habiter du foyer-clou échoue, les cadrages de la négociation se brisent et la violence éclate : soit le promoteur exproprie les habitants de force, soit les habitants eux-mêmes ont recours à la violence comme mode de résistance, contre les promoteurs ou contre eux-mêmes¹⁹². Le suicide à l'issue d'une expropriation est devenu un phénomène relativement fréquent¹⁹³. Il sera abordé à travers la problématique des violences contre soi¹⁹⁴, en tant qu'acte politique et « œuvre de mort »¹⁹⁵, en d'autres termes, en tant que « mise en scène de la mort quotidienne ».

Revenons sur les faits. En 2003, trois tentatives d'immolation par le feu à Pékin étaient liées à des expropriations forcées¹⁹⁶ : un homme de 45 ans, Zhu Zhengliang (朱正亮), paysan exproprié de l'Anhui, s'immola par le feu le 15 septembre 2003 sur la place Tiananmen¹⁹⁷. Le 23 septembre 2003, Wang Baoguang (王宝光), paysan menacé d'expulsion, s'immola par le

¹⁹¹ Voir « Je suis comme un Palestinien » dans Nathanel AMAR. *Contester et réguler...*, op. cit., p. 65-71.

¹⁹² « Evictions spark wave of violence in China », *The Financial Times*, 2 juin 2011. URL : <http://www.ft.com/cms/s/0/6b8af410-8d31-11e0-bf23-00144feab49a.html#axzz1tXWZunmt> [consulté le 30 avril 2012].

¹⁹³ « 北京强建公厕致居民自杀 » [À Pékin, la construction forcée de toilettes publiques conduit au suicide d'un habitant], *Boxun*, 8 novembre 2003. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2003/11/200311081236.shtml> [consulté le 25 avril 2012] ; « 北京拆迁户自杀 » [Suicide d'un foyer exproprié à Pékin], *Boxun*, 8 mars 2004. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2004/03/200403082142.shtml> [consulté le 30 avril 2012] ; « 北京拆迁户上吊自杀 » [À Pékin, un foyer de démolition-déplacement se suicide par pendaison], *Boxun*, 1^{er} décembre 2006. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2006/12/200612011317.shtml> [consulté le 30 avril 2012].

¹⁹⁴ Olivier GROJEAN. Violences contre soi In Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU, Cécile PÉCHU dir. *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris : Presses de Sciences Po, 2009, p. 564-570.

¹⁹⁵ En détournant le sens donné à cette expression – employée pour expliquer le rôle de la guerre dans les sociétés africaines anciennement colonisées – pour l'adapter à la question plus générale de la mort violente comme acte politique. Achille MBEMBE. Essai sur le politique en tant que forme de la dépense. *Cahiers d'études africaines*, n°173-174, janvier 2004, p. 174-179.

¹⁹⁶ « La Chine est le théâtre de tensions sociales croissantes autour de la spéculation immobilière », *Le Monde*, 1^{er} octobre 2003 ; « L'immolation, dernier cri des désespérés en Chine », *Libération*, 3 octobre 2003 ; « Desperate measures », *The Economist*, 11 octobre 2003.

¹⁹⁷ « 安徽青阳县农民朱正亮天安门自焚真相 » [Zhu Zhengliang, un paysan du bourg de Qingyang dans la province de l'Anhui s'immole place Tiananmen], *Sina.com.cn*, 18 septembre 2003. URL : <http://news.sina.com.cn/c/2003-09-18/1337775762s.shtml> [consulté le 28 mars 2012].

feu devant le responsable de l'entreprise de démolition¹⁹⁸. Le 1^{er} octobre, malgré les contrôles en vue de la célébration de la Fête nationale, un chômeur âgé de 49 ans, Yang Peiquan, s'immola sur la place Tiananmen. La municipalité de Pékin, craignant davantage d'incidents sur la place, fit promulguer un règlement interdisant de commettre des troubles sur la place Tiananmen¹⁹⁹. Les immolations de 2003 n'ont pas uniquement concerné la ville de Pékin²⁰⁰. La tentative de suicide du Pékinois Ye Guoqiang contre les destructions de logements en vue des Jeux Olympiques le 1^{er} octobre, fit naître une mobilisation soutenue par Human Rights Watch²⁰¹ et Amnesty International²⁰². Le 27 août 2004, son frère, Ye Guozhu, fut incarcéré pour avoir tenté d'organiser une manifestation contre les expropriations forcées, tandis que Ye Guoqiang fut arrêté et condamné à de la prison ferme pour « avoir causé des troubles »²⁰³. La vague d'immolations eut pour conséquence une réforme des règlements : le 1^{er} décembre 2003, le Ministère de la construction publia une notice précisant les modalités de « protection

¹⁹⁸ Les deux personnes furent envoyées à l'hôpital. « 北京一居民自焚抗议强迫拆迁住房 » [À Pékin, un habitant s'immole pour protester contre la destruction de son logement], *Voanews.com*, 25 septembre 2003. URL : <http://www.voanews.com/chinese/news/a-21-a-2003-09-25-1-1-63395347.html> [consulté le 4 avril 2012].

¹⁹⁹ Remarquons la fréquence des suicides sur la place Tiananmen, depuis les cinq membres du Falungong s'immolant ensemble en 2001. « 天安门广场几乎每天都有人自焚自杀 » [Des gens se suicident presque tous les jours sur la place Tiananmen], *Epoch Times*, 18 octobre 2003. URL : <http://www.epochtimes.com/gb/3/10/18/n396023.htm> [consulté le 25 avril 2012] ; « 北京“自焚新法”遭质疑 » [La « nouvelle loi sur l'immolation par le feu » à Pékin suscite des interrogations], *Dajiyuan*, 22 octobre 2003. URL : <http://www.epochtimes.com/gb/3/10/22/n398318.htm> [consulté le 4 avril 2012].

²⁰⁰ le 12 décembre à Shanghai, un homme tenta de s'immoler par le feu. Le 22 août 2003, à Nankin, Weng Biao, dont le commerce familial était menacé d'expropriation et dont il estimait l'indemnisation insuffisante, s'immola par le feu devant le bureau des démolitions. Il décéda de ses blessures et blessa le responsable du projet ainsi que d'autres employés : « 南京拆迁户自焚身亡 » [À Nankin, un foyer exproprié meurt d'une immolation par le feu], *外滩画报* [*Waitan huabao*], 11 septembre 2003. URL : <http://news.sina.com.cn/c/2003-09-11/15081722922.shtml> [consulté le 21 avril 2012]. « 南京放慢城市拆迁速度有利于抑制房价 » [La municipalité de Nankin ralentit le rythme des démolitions-déplacements en vue de contrôler les prix du logement], *现代快报* [*Xiandai kuaibao*], 6 septembre 2003. URL : <http://news.sina.com.cn/c/2003-09-06/09431687565.html> [consulté le 21 avril 2012] ; « 南京拆迁户揽官自焚 » [Le foyer exproprié de Nankin s'immole par le feu avec un fonctionnaire officiel], *Boxun*, 25 août 2003. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2003/08/200308251119.shtml> [consulté le 24 avril 2012] ; « 他, 为什么选择了自杀 ——南京因拆迁而自杀不是孤立事件 » [Pourquoi a-t-il choisi de se suicider ? À Nankin, cette immolation par le feu liées à un cas de démolition-déplacement n'est pas un phénomène isolé], *Boxun*, 25 août 2003. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2003/08/200308252105.shtml> [consulté le 24 avril 2012] ; « 南京拆迁户自焚事件调查 » [Enquête sur l'immolation par le feu de foyers expropriés à Nankin], *新民周刊* [*Xinmin zhoukan*], 1^{er} septembre 2003. URL : <http://news.sohu.com/33/67/news212706733.shtml> [consulté le 25 avril 2012]. En anglais, voir http://www.chinadaily.com.cn/china/2009-05/31/content_7956143.htm [consulté le 25 avril 2012].

²⁰¹ Voir http://china.hrw.org/chinas_rights_defenders [consulté le 24 avril 2012].

²⁰² « Ye Guozhu must be released immediately », *Amnesty International*, 23 juillet 2008. URL : <http://www.amnesty.org/en/news-and-updates/news/ye-guozhu-must-be-released-immediately-20080723> [consulté le 24 avril 2012].

²⁰³ « Chine : mobilisation pour le droit au logement », *Alternatives internationales*, n°18, novembre 2004. URL : www.alternatives-internationales.fr/chine---mobilisation-pour-le-droit-au-logement_fr_art_431_29800.html [consulté le 25 février 2009] ; « Stiff jail terms for Tiananmen disturbances », *South China morning post*, 29 novembre 2009. En chinois, « 北京拆迁户因抗议而遭起诉 » [Un foyer exproprié poursuivi en justice pour résistance à Pékin], *Boxun*, 13 novembre 2003. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2003/11/200311131049.shtml> [consulté le 25 avril 2012].

des droits des propriétaires de logement lors de la démolition », interdisant notamment de démolir sans que les deux parties ne soient parvenues à un accord²⁰⁴.

Le 13 novembre 2009, une affaire d'immolation par le feu à Chengdu relança le débat sur l'encadrement légal de l'expropriation. La maison de Tang Fuzhen se situait sur la zone d'un projet d'aménagement public. Or on lui annonça que son logement, une maison de plain-pied sur laquelle elle avait fait construire deux niveaux supplémentaires, était une « construction illégale » et qu'elle ne serait pas indemnisée. Son geste extrême résulte de l'échec des démarches pour faire reconnaître ses droits. Elle décéda des suites de ses blessures et sa maison fut démolie. La vidéo de l'immolation, diffusée dans les médias et sur internet²⁰⁵, suscita une vive polémique²⁰⁶. Quelques jours plus tard, les autorités publiques promirent un nouveau règlement de l'expropriation davantage coordonné avec la *Loi sur la Propriété*²⁰⁷.

En janvier 2011, Wang Shibo (王诗博), gérante d'un magasin dans la ruelle Nanluoguxiang, menaça de s'immoler si son magasin était détruit. « Nous vivons et mourrons en même temps que notre magasin »²⁰⁸, écrit cette veuve de 27 ans enceinte de sept mois²⁰⁹. Wang Shibo louait son local depuis deux ans à un propriétaire pékinois²¹⁰. Dans le cadre du projet de démolition pour laisser place à la ligne 6 du métro, le propriétaire fut indemnisé. Mais Wang Shibo, qui avait investi les économies familiales dans sa boutique, apprit qu'elle ne toucherait aucune compensation du fait de son



Twenty-seven-year-old store-owner Wang Shibo (C) is comforted by relatives outside her Beijing shop

Illustration 74 : Wang Shibo devant son magasin (AFP, 25 janvier 2011).

²⁰⁴ 建设部 [Ministère de la Construction], « 城市房屋拆迁估价指导意见 » [Remarques orientant les prix estimés de la démolition-déplacement des logements urbains], 1^{er} décembre 2003, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2004. URL : http://news.xinhuanet.com/zhengfu/2003-12/03/content_1211069.htm [consulté le 4 avril 2012].

²⁰⁵ « The Chengdu self-immolation », *Eastsouthwestnorth*, 4 décembre 2009. URL : http://www.zonaeuropa.com/20091204_1.htm [consulté le 20 juin 2012]. En français, voir « En Chine, des expropriés s'immolent pour faire valoir leurs droits », *Aujourd'hui la Chine*, 18 décembre 2009. URL : <http://www.aujourdhuilachine.com/actualites-chine-en-chine-des-expropriés-s-immolent-pour-faire-valoir-leurs-droits-13078.asp?1=1> [consulté le 10 avril 2012]. En chinois, voir « 唐福珍自焚：拆迁新法，穿越火的曙光 » [Immolation de Tang Fuzhen : l'aurore d'un nouveau droit des démolitions-déplacements], *Nfdaily.cn*, 30 décembre 2009. URL : http://nf.nfdaily.cn/nf/sb/content/2009-12/30/content_7681536.htm [consulté le 12 janvier 2010]; « China may rebuild demolition rule after suicide », *China Daily*, 17 décembre 2009. URL : http://www.chinadaily.com.cn/china/2009-12/17/content_9190497.htm [consulté le 13 avril 2012].

²⁰⁶ « Furor over suicide from demolition », *China Daily*, 3 décembre 2009. URL : http://www.chinadaily.com.cn/china/2009-12/03/content_9108130.htm [consulté le 13 avril 2012].

²⁰⁷ « Burning protest moves China to protect homeowners », *The National*, 18 novembre 2010. URL : <http://www.thenational.ae/news/world/burning-protest-moves-china-to-protect-homeowners> [consulté le 28 mars 2012].

²⁰⁸ D'après le message en chinois « 我们与店共存亡 » sur la devanture du magasin.

²⁰⁹ Nathanel AMAR. *Contester et réguler...*, op. cit., p. 72-77.

²¹⁰ C'est le même principe que celui décrit dans le chapitre 3 concernant les bars du quartier de Shichahai.

statut de locataire migrante²¹¹. Elle décida de protester « par son corps »²¹² en s'arrosant de kérosène²¹³. Son action rendit public un problème peu connu des démolitions-déplacements²¹⁴. Elle semble avoir été écoutée puisqu'un représentant local du Congrès lui rendit visite en mars²¹⁵.

L'immolation par le feu n'est pas limitée à la Chine²¹⁶. Ce phénomène est peu étudié en sciences sociales, à l'exception de la psychologie clinique²¹⁷. Le travail de Johanna Siméant sur la grève de la faim comme technique du corps²¹⁸, ainsi que les analyses d'Olivier Grojean sur l'immolation comme acte militant au Parti communiste kurde, constituent deux grilles précieuses²¹⁹. On partira du principe que tout acte de violence est issu d'une volonté²²⁰. Le suicide est « acte délibéré, car la mort est précisément ce par et sur quoi j'ai du pouvoir »²²¹. Revenons sur le suicide d'habitants et ses enjeux politiques et sociologiques dans le contexte

²¹¹ De nombreux migrants qui logent ou travaillent dans les *hutong* sont invisibles en cas d'expropriation. Comme le confirme l'enquête en mai 2009, les migrants rencontrés dans les *hutong* menacées réagissaient avec discrétion, me disant qu'ils déménageraient sans faire valoir leur droit à indemnisation.

²¹² D'après Johanna SIMÉANT. *La cause des sans-papiers...*, *op. cit.*, chapitre 6, p. 277-355.

²¹³ Voir les médias étrangers : « Family threatens suicide in Beijing property row », *AFP*, 25 janvier 2011. URL : <http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5jvPW0ME2nnfakDLUd6O7Q2i7smRA?docId=CNG.68cec2fa0c33fd7141297bf4f1271b08.771> [consulté le 9 mai 2012] ; « Chine: une famille menace de s'immoler », *Le Figaro*, 26 janvier 2011 ; « Compensation battle persists », *Global Times*, 1^{er} mars 2011. URL : <http://beijing.globaltimes.cn/society/2011-03/628576.html> [consulté le 9 mai 2012] ; « 北京一家店主因拆迁得不到补偿威胁要自焚 » [La gérante d'un magasin à Pékin veut s'immoler par le feu parce qu'elle ne touchera aucune indemnité de démolition-déplacement], *RFI*, 26 janvier 2011. URL : <http://www.chinese.rfi.fr/node/55148> [consulté le 9 mai 2012] ; « Beijing Demolition for Subway Sprawl Provokes Resistance », *Generate Films*, 26 juillet 2011. URL : <http://dgeneratefilms.com/china-today/beijing-demolition-for-subway-sprawl-provokes-resistance/> [consulté le 9 mai 2012] ; « Beijing store owner threatens suicide after getting eviction notice », *Photoblog*, 26 janvier 2011. URL : http://photoblog.msnbc.msn.com/_news/2011/01/26/5922807-beijing-store-owner-threatens-suicide-after-getting-eviction-notice?lite [consulté le 9 mai 2012] ; « Wang Shibo, 27 ans, menace de s'immoler », *blog de Jordan Pouille*, 30 janvier 2011. URL : <http://www.jordanpouille.com/2011/01/30/wang-shibo-le-poil-a-gratter-du-nouvel-an-chinois/> [consulté le 9 mai 2012].

²¹⁴ Voir une réflexion sur la condition des migrants au cours des opérations de démolition dans Hyun Bang SHIN. *Right to the city and critical reflections on property rights activism in China's urban renewal contexts. Centre for Analysis of Social Exclusion (CASE)*, London School of Economics, n°156, décembre 2011.

²¹⁵ « NPC delegates meet with embattled store owner », *Global Times*, 4 mars 2011. URL : <http://beijing.globaltimes.cn/society/2011-03/629915.html> [consulté le 9 mai 2012]

²¹⁶ Par exemple les paysans sud-coréens lors des sommets du G8. Ben PARK. *Sociopolitical Contexts of Self-Immolations in Vietnam and South Korea. Archives of suicide research*, vol. 8, n°1, 2004, p. 81-97.

²¹⁷ Les analyses de « violences contre soi » se sont concentrées sur les attentats suicides islamistes.

²¹⁸ « Ainsi, on exhibe la violence qu'on a subie : tortures, humiliations, incompréhension, expulsions. Les grévistes doivent prouver combien ils souffrent, les victimes de la violence de cette société. Considérée de la sorte, la grève de la faim consiste en une mise en scène théâtralisée des rapports de domination et de violence ». Johanna SIMÉANT. *La violence d'un répertoire : les sans-papiers en grève de la faim. Cultures et conflits*, n°9-10, printemps-été 1993, p. 10-11.

²¹⁹ Olivier GROJEAN. *Investissement militant et violence contre soi au Parti des travailleurs du Kurdistan. Cultures et conflits*, n°63, automne 2006, p. 101-112.

²²⁰ Voir le commentaire de Claude Polin, « La violence comme idée en actes » dans Georges SOREL. *Réflexions sur la violence*. Paris : Marcel Rivière, 1972, p.xii-xiii.

²²¹ Achille MBEMBE. *Nécropolitique. Raisons politiques*, n°21, 2006, p. 58.

chinois²²². Sans remonter aux racines historiques lointaines²²³, retenons que le statut du suicide dans la société chinoise a été ambigu, entre principes bouddhistes, vengeance et volonté d'échapper aux tyrans²²⁴. Plus récemment, dans les campagnes, les suicides de femmes par empoisonnement aux pesticides ont inspiré des études anthropologiques sur l'accusation morale et la vengeance²²⁵. Le suicide violent et médiatisé est une ressource pour des personnes « exclues de l'accès à la participation politique conventionnelle, pour des raisons soit juridiques, soit proprement sociales »²²⁶. En témoignent les immolations de moines tibétains, faisant écho aux militants du Falungong et à la longue tradition bouddhiste des actes martyrs. Ne cherchant pas à blesser d'autres personnes, l'immolation relève des « violences contre soi »²²⁷. La fin des protections qu'offrait l'État au cours des années 1990 a représenté pour de nombreux individus l'entrée dans une ère d'insécurité sociale²²⁸. La destruction du logement « insalubre » et le déménagement forcé, en ville comme à la campagne, ont également eu pour conséquence ces actes désespérés. L'immolation par le feu expose le corps dans une perspective de biolégitimité, c'est-à-dire de reconnaissance de la vie comme valeur sociale²²⁹. Elle vise à faire émerger un « ennemi » oppresseur, duquel la personne est « victime » : contre

²²² En avril 2007, l'hebdomadaire *Sud Week-end* rapportait huit immolations par le feu dans les trois dernières années en lien avec des démolitions et expropriations. En 2010, Cui Dexi, habitant de la ville de Mishan dans le Heilongjiang, s'immola par le feu sur le toit de sa maison face aux policiers, aux employés de l'entreprise de promotion immobilières et aux cadres locaux qui prenaient part à la négociation. L'un des cadres affirma qu'il ne « s'attendait pas à ce qu'il réagisse de manière aussi exagérée ». Voir « List of forced demolition cases grows longer », *China Daily*, 2 novembre 2010. URL : http://www.chinadaily.com.cn/usa/2010-11/02/content_11490140.htm [consulté le 16 avril 2010] ; « 拆出人命的地方: 员果然个个还在 » [Les lieux où furent détruites des vies : les fonctionnaires sont pourtant toujours en poste], *Nanfang zhoumo*, 8 avril 2010. URL : <http://www.infzm.com/content/43533> [consulté le 16 avril 2012].

²²³ Voir la partie « Suicide in Chinese history » dans Sing LEE, Arthur KLEINMAN. Suicide as resistance in Chinese society In Elizabeth J. PERRY, Mark SELDEN dir. *Chinese society : change, conflict and resistance*. 2^e édition. Londres : Routledge, 2005, p. 296-297.

²²⁴ De la cellule familiale au niveau intermédiaire de la province, jusqu'à la tête de l'État. Par la suite, le suicide d'intellectuels est devenu un acte symbolique pour échapper à la brutalité des punitions au cours de la Révolution Culturelle. Jane Jia-Jing WU. Suicides and suicides survivors of the Cultural Revolution In P. Timothy BUSHNELL, Vladimir SHLAPENTOKH, Christopher K. VANDERPOOL *et al.* dir. *State organized terror : the case of violent internal repression*. Boulder : Westview Press, 1991, p. 289-302.

²²⁵ « Le suicide en Chine », cours d'anthropologie de la Chine, Jing Jun, Université Tsinghua, 20 novembre 2007. Voir aussi JING Jun. State Comrades and an Elderly Woman's Suicide. *Critique of anthropology*, vol. 27, n°2, 2007, p. 147-163 ; Wu FEI. « Gambling for Qi » : Suicide and family politics in a rural north China county. *The China Journal*, n°54, juillet 2005, p. 7-27 ; Veronica Pearson DPHIL, Meng LIU. Ling's death : an ethnography of a Chinese woman's suicide. *Suicide and life-threatening behavior*, vol. 32, n°4, hiver 2002, p. 347-358.

²²⁶ Johanna SIMÉANT. *La cause des sans-papiers*, *op. cit.*, p. 283.

²²⁷ « Si le peuple tibétain s'immole par le feu au XXI^e siècle, c'est pour faire part au monde de ses souffrances, lui parler de la violation de ses droits les plus élémentaires ». Cela rejoint bien la thématique du recours à une violence sur soi pour témoigner de la violence subie par un oppresseur puissant. Lu dans « Tibet : "pourquoi j'ai choisi de m'immoler" », *Le Point*, 29 mars 2012. URL : http://www.lepoint.fr/monde/tibet-pourquoi-je-me-suis-immole-29-03-2012-1446389_24.php [consulté le 9 mai 2012].

²²⁸ On pense aux anciens employés des entreprises publiques, évoqués par Antoine KERNEN. *La Chine vers l'économie de marché : les privatisations à Shenyang*. Paris : Karthala, 2004, p. 245.

²²⁹ Didier FASSIN. Le corps exposé : essai d'économie morale de l'illégitimité In Didier FASSIN, Dominique MEMMI dir. *Le gouvernement des corps*. Paris : EHESS, 2004, p. 240. L'auteur souligne.

l'expropriation forcée sans indemnisation, les individus protestent par des « technologies politiques du corps »²³⁰, donnant à voir la violence subie et incorporée de l'expropriation :

« Faire souffrir son corps en imputant cette violence au "pouvoir d'en face", c'est retourner contre ce dernier ce qu'il a pratiqué ou est susceptible de pratiquer légitimement contre soi (emprisonnement, expulsion, coups) et remet profondément en cause le monopole auquel il est susceptible de prétendre. »²³¹

La violence et le choc visuel de l'immolation suggèrent une insurrection contre le rideau de convenance de la « société harmonieuse ». En ce sens, le suicide par immolation est un acte de menace, un ultimatum théâtralisé. Les expropriés s'arrosent de kérosène dans un face à face avec les démolisseurs, les agents du gouvernement local ou les employés du promoteur immobilier, en vue de mettre un terme à la revendication et de se venger contre leurs adversaires. Certains individus passent à l'acte dans une tentative de susciter la compassion, espérant que le scandale incitera la prise en charge de leur famille²³². Dans la mesure où les risques et la peur sont réels, la protestation peut susciter davantage de sollicitude de la part des médias et des autorités centrales²³³. Les frontières entre « politique de la justice » et « politique de la pitié »²³⁴ apparaissent donc brouillées. Par exemple, Wang Shibo incarnait toutes les caractéristiques d'une « victime vulnérable face à l'injustice » : veuve, enceinte, migrante travaillant dur. L'immolation par le feu rejoint ce qu'Achille Mbembe nomme la « nécropolitique »²³⁵, brouillant « les frontières entre résistance et suicide, sacrifice et rédemption, martyr et liberté »²³⁶. Cette forme de suicide est ambiguë. Seules les catégories sociales défavorisées y ont recours : si elle a un impact médiatique, elle n'en demeure pas moins autodestructrice²³⁷. Quant au personnel politique mis en cause, il est en fait épargné par

²³⁰ Je reprends l'expression de Michel Foucault, également citée par Johanna Siméant sur la grève de la faim.

²³¹ Johanna SIMÉANT. La violence d'un répertoire..., article cité, p. 7.

²³² « Bien souvent, la sympathie est recherchée par l'évocation des enfants, dont l'innocence rend le malheur plus inacceptable encore ». Didier FASSIN. Le corps exposé : essai d'économie morale de l'illégitimité In Didier FASSIN, Dominique MEMMI dir. *Le gouvernement des corps*. Paris : EHESS, 2004, p. 249. Sur les sacrifices familiaux, voir par exemple « The Yinhuang self-immolation incident », *EastSouthWestNorth*, 12 septembre 2010. URL : http://www.zonaeuropa.com/20101016_1.htm [consulté le 9 mai 2012]. Voir aussi « Chinese grandmother 'dies in self-immolation' », *Aljazeera*, 16 novembre 2011. URL : <http://my.news.yahoo.com/chinese-grandmother-dies-self-immolation-112412797.html> [consulté le 9 mai 2012]. Il arrive aussi qu'une famille entière se suicide, comme un père et son fils, âgés sans descendance.

²³³ Michael LIPSKY. *Protest in city politics : rent strikes, housing and the power of the poor*. Chicago : Rand McRally & Company, 1970, p. 166.

²³⁴ « En principe, les premières appliquent des normes neutres de mérite visant à répartir des biens selon un ordre considéré comme juste et les secondes mobilisent des sentiments pour attribuer à chacun en fonction de son malheur ». Didier FASSIN. Le corps exposé : essai d'économie morale de l'illégitimité In Didier FASSIN, Dominique MEMMI dir. *Le gouvernement des corps*. Paris : Éditions de l'EHESS, 2004, p. 254.

²³⁵ Achille MBEMBE. Nécropolitique. *Raisons politiques*, n°21, février 2006, p. 57. Voir aussi Nathanel AMAR. *Contester et réguler...*, op. cit., p. 75.

²³⁶ Achille MBEMBE. Nécropolitique, article cité, p. 59.

²³⁷ À la manière dont Philippe Bourgois analyse la violence autodestructrice des dealers de crack dans un quartier ségrégué de New York. Philippe BOURGOIS. Résistance et autodestruction dans l'apartheid américain. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°120, 1997, p. 60-68. Sur la France, voir Colette

le scandale²³⁸. L'expropriation est un critère de promotion politique, car elle prouve que les dirigeants ne se laissent pas « attendrir », qu'ils font acte de fermeté dans la conduite de projets. Malgré l'annonce de nouveaux textes, les expropriations forcées et les suicides ont continué²³⁹. Entre janvier 2009 et janvier 2012, Amnesty International recense 41 immolations liées à des expropriations-déplacements dont huit se concluent par des décès²⁴⁰. Néanmoins, l'émoi médiatique qui en découle confirme la légitimité de la vie « ordinaire » dans la Chine urbaine.

Ainsi, la spécificité des mobilisations dans les quartiers anciens rejoint la conclusion de Manuel Castells : « il n'y a pas d'implantation locale et [...] la population sort d'une expérience revendicative qui s'est soldée par l'individualisation des problèmes »²⁴¹. En me démarquant de l'affirmation selon laquelle les habitants de quartiers anciens, munis d'un niveau de « qualité humaine » (素质 *sùzhi*) trop bas, sont peu conscients politiquement, devenant des victimes *par défaut* des démolitions²⁴², je considère le statut de « victime »

PÉTONNET. *On est tous dans le brouillard...*, op. cit., p. 341-366.

²³⁸ Voir « 拆出人命的地方 官员果然个个还在 » [Là où l'expropriation a coûté des vies, les cadres sont restés à leur poste], 南方周末 [*Nanfang zhoumo*], 8 avril 2010. URL : <http://www.infzm.com/content/43533> [consulté le 16 avril 2012].

²³⁹ En 2009, un paysan pékinois chassé de sa maison avec sa famille s'immola. L'année suivante, un couple du Jiangxi se suicida ainsi. En 2011, d'autres cas se sont manifestés malgré l'entrée en vigueur du nouveau règlement. En mai 2012, une femme se fit exploser, tuant deux personnes et en blessant 14 personnes dans le centre communautaire de services sociaux du district de Qiaojia dans le Yunnan, au cours de négociations sur la compensation, mais les autorités diffusèrent un scénario peu clair. « Uprooted family of burned man seeks justice », *China Daily*, 17 décembre 2009. URL : http://www.chinadaily.com.cn/china/2009-12/17/content_9190702.htm [consulté le 13 avril 2012] ; « Chinese man sets himself on fire to protest eviction », *The Telegraph*, 17 décembre 2009. URL : <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/asia/china/6829809/Chinese-man-sets-himself-on-fire-to-protest-eviction.html> [consulté le 30 avril 2012] ; « Anti-eviction protester dies of self-inflicted burns », *Global Times*, 19 septembre 2010. URL : <http://www.globaltimes.cn/china/society/2010-09/574938.html> [consulté le 15 mai 2012] ; « 延安一男子因拆迁起冲突自焚 » [À Yan'an, un homme s'immole par le feu lors d'un conflit de démolition-déplacement], 财经 [*Caijing*], 12 août 2011 ; « Une kamikaze se fait exploser dans le sud de la Chine », *Aujourd'hui la Chine*, 10 mai 2012. URL : <http://chine.aujourdhuilemonde.com/une-kamikaze-se-fait-exploser-dans-le-sud-de-la-chine> [consulté le 11 mai 2012]. En chinois, voir « 云南巧家爆炸案致4死16伤 » [Dans le Yunnan, une explosion fait 4 morts et 16 blessés], *Renminwang*, 11 mai 2012. URL : <http://news.xinmin.cn/shehui/2012/05/11/14719869.html> [consulté le 11 mai 2012]. « 云南巧家官员称拆迁户自带炸药引爆说法不确切 » [Un cadre de Qiaojia dans le Yunnan explique peu clairement le déclenchement de la bombe d'une femme au logement menacé de démolition], 中国青年报 [*Zhongguo Qingnianbao*], 11 mai 2012. URL : <http://news.ynet.com/3.1/1205/11/7078725.html> [consulté le 11 mai 2012].

²⁴⁰ AMNESTY INTERNATIONAL. *Standing their ground : thousands face violent eviction in China*. Rapport officiel, octobre 2012, p. 40.

²⁴¹ Manuel CASTELLS. *Luttes urbaines et pouvoir politique*. Paris : Maspero, 1973, p. 35.

²⁴² « La puissance d'action des couches défavorisées est un élément qui détermine également les résultats de l'expression de leurs intérêts. Celle-ci est souvent de nature individuelle, et même si le conflit touche l'ensemble d'un groupe ou d'un quartier (comme dans le cas des expropriations), les acteurs ont du mal à déployer un mode collectif d'expression qui soit efficace. Le phénomène tient d'abord à l'absence d'une élite interne au groupe. L'existence de leaders possédant des capacités d'organisation et de mobilisation constitue en effet un prérequis à l'action organisée des groupes d'intérêt. Dans le même temps, il faut noter que le manque de capacité d'action et de pouvoir de mobilisation des ressources restreint la force des mouvements d'expression des intérêts organisés. [...] Ces déficiences constituent les raisons les plus déterminantes et les plus directes des difficultés que rencontrent les citoyens à exprimer leurs intérêts et le faible impact de cette expression ». CHEN Yingfang. Les mouvements de protestation des classes moyennes In Jean-Louis

comme pouvant déboucher sur des tactiques de mobilisation : « la participation dans des organisations de protestation dépend de l'attente et de la réalisation de bénéfices tangibles ou intangibles »²⁴³. La condition de « pauvre » ou de « vulnérable », en Chine, peut, on l'a vu dans le cas des allocataires du *dibao*, justifier de l'attribution d'aides sociales de l'État. Ainsi, la victimisation des habitants du vieux Pékin est le produit de la transformation de leur manque de ressources en ressource, même si celle-ci reste moins efficace que dans les nouveaux quartiers. Comme les migrants rêvant d'ascension sociale, les habitants de quartiers dégradés voient en la démolition, en dépit de la perte de leur univers de vie, une opportunité d'accéder au « logement moderne ». Certes, la mobilisation est atomisée mais elle permet de satisfaire certains désirs, comme celui d'accéder au confort et à un espace privé²⁴⁴.

C - Ambiguïtés des mobilisations dans les quartiers anciens

Comme l'explique Michael Lipsky, le « pouvoir des pauvres » réside dans leur capacité à faire reconnaître des « problèmes » aux responsables politiques malgré leur manque de ressources²⁴⁵. On note l'ambiguïté des actions parvenant à cette amorce de reconnaissance publique car ces mobilisations ont une ampleur nettement plus réduite que celles de nouveaux propriétaires dans les quartiers récents de Pékin.

1) Temporalités des mobilisations dans les quartiers anciens

Avant la démolition, la solidarité entre habitants d'un quartier est plutôt apparente. Elle prend deux formes : énoncer pour dénoncer l'injustice et manifester publiquement l'opposition au projet. Lorsqu'un quartier est menacé de rénovation, l'espace public n'est plus uniquement porteur de la « voix de l'État ». Face à la profusion de caractères « 拆 *chāi* à démolir » et de messages de propagande incitant au déménagement, des habitants contestent en publiant des *dazibao* sur les murs : ces messages publics expriment leur indignation²⁴⁶ et énoncent publiquement une autre vérité que la version officielle. Il s'agit de « rendre l'affaire publique », en accusant le promoteur immobilier, dans une perspective d'impliquer des acteurs plus « neutres » (presse, passants) en vue d'énoncer et de dénoncer l'injustice. Ces messages

ROCCA dir. *La société chinoise vue par ses sociologues*. Paris : Presses de Sciences Po, 2008, p. 195 ; voir aussi le qualificatif de « désaffiliés » par Héloïse ALLEMAND. *Phénomènes de résistance...*, *op. cit.*, p. 42.

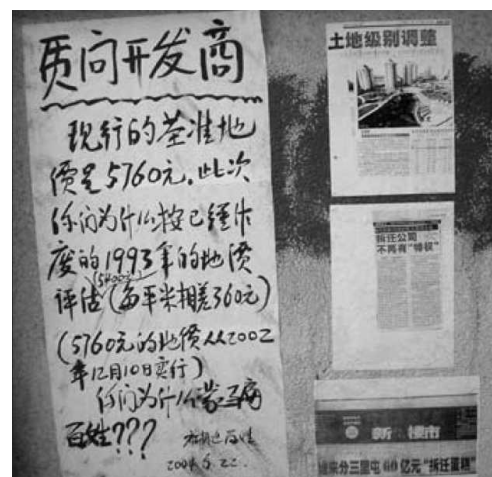
²⁴³ Michael LIPSKY. *Protest in city politics : rent strikes, housing and the power of the poor*. Chicago : Rand McNally & Company, 1970, p. 165.

²⁴⁴ Valérie LAURANS. Shanghai : l'argument du confort pour déplacer les résidents urbains : le cas de Jianyeli, projet pilote de restauration. *Perspectives chinoises*, n°87, janvier-février 2005, p. 10-21.

²⁴⁵ Voir « Protest and power » dans Michael LIPSKY. *Protest in city politics...*, *op. cit.*, p. 185-203.

²⁴⁶ Je rappelle que les décisions de démolition-déplacement se font selon ce format : la publication d'une affiche officielle sur les murs du quartier visé. Voir le chapitre 3 de la thèse.

contestataires inscrits dans l'espace public témoignent de la « prise de parole » des expropriés. Cet acte est une première forme de résistance territorialisée dans le quartier. De plus, quand l'expropriation n'a pas encore eu lieu mais que le projet est connu par les habitants, « l'hésitation est ici la règle, comme l'alternance d'acceptations et de refus »²⁴⁷. Dans une « ambiguïté constante des propos »²⁴⁸, ceux-ci finissent parfois par s'unir pour protester contre la démolition de leur logement²⁴⁹. Valérie Laurans mentionne dans son enquête le refus de déménager de deux tiers des habitants malgré l'échéance, ce qui eut pour conséquence une prolongation d'un an du projet²⁵⁰. Cependant, comme le rappelle Henri Coing, les motifs sont ambigus : « la revendication du relogement sur place est au départ aussi ambiguë que le désir du pavillon »²⁵¹.



Source : COHRE. *Fair play for housing rights : mega events, olympic games and housing rights*, 2007, p. 20

Illustration 75 : Message adressé au promoteur contestant l'indemnisation.

Au cours de l'expropriation, l'hétérogénéité de l'habitat dans les quartiers anciens a des conséquences sur les solidarités, qui tendent à s'atténuer au profit d'une logique du cas par cas. Les conditions d'urgence et l'enjeu de l'indemnisation tendent à faire disparaître le quartier comme « communauté de vie sociale » : la tactique de résistance des habitants face au promoteur devient la division et l'atomisation de la contestation.

Dans les années qui suivent la démolition, en fonction des expériences que chacun se fait de l'habitat en banlieue, l'impression de déclassement ou de dégradation des conditions de vie peut amener les anciens habitants à former des réseaux déterritorialisés dans l'ensemble de la ville. Ces réseaux réclament alors *a posteriori* une indemnisation plus adéquate.

Enfin, si l'on replace ces conflits dans la temporalité des réformes, bien que les démolitions-déplacements aient été plus massifs dans les années 1990, les réactions furent bien plus silencieuses. Ce phénomène est lié au rôle prépondérant de l'État et des *danwei* avant la réforme du logement. En effet, le secteur public attribuait gratuitement des logements aux déplacés avant 1998. Ceux-ci avaient même parfois la possibilité d'être relogés sur place.

²⁴⁷ Henri COING. *Rénovation urbaine...*, *op. cit.*, p. 123.

²⁴⁸ *Ibid.*

²⁴⁹ Par exemple, en 2011, des habitants âgées ont protesté à Shanghai contre la construction d'un immeuble élevé à proximité de leurs logements, qui les priverait de luminosité. « Chinese senior citizens protest housing project », *NTDTV*, 5 octobre 2011. URL : http://www.dailymotion.com/video/xlhdr7_chinese-senior-citizens-protest-housing-project_news [consulté le 28 mars 2012].

²⁵⁰ Valérie LAURANS. Shanghai : l'argument du confort..., article cité, p. 6-7.

²⁵¹ Henri COING. *Rénovation urbaine...*, *op. cit.*, p. 239.

On observe ensuite une évolution des mobilisations à partir de 2004, date de promulgation d'amendements constitutionnels protégeant la propriété des biens, qui ouvre un champ de revendications. Les mobilisations gagnent alors en visibilité.

2) Le logement démolit : du drame privé à l'opportunité économique

D'après Jean-Pierre Warnier, les rapports entre valeur et phénomènes sociopolitiques qui la définissent sont multiples²⁵². Dans le cas des quartiers anciens, le conflit porte moins sur « la politique d'urbanisation » que sur « les conséquences de la marchandisation de l'immobilier » pour les habitants²⁵³. L'image du quartier « traditionnel » caractérisé par une solidarité locale entre voisins est remise en question lors de procédures d'expropriation car la mobilisation s'atomise et chacun estime mieux s'en sortir sans rassemblement de masse.

La raison de cet éparpillement est liée à la prise en compte d'une nouvelle donnée, la négociation, comme voie de résistance. Le quartier, en tant qu'espace d'appropriation par ses habitants et unité de vie sociale²⁵⁴, disparaît au profit d'une négociation au cas par cas. De même, l'habitat ancien en tant que patrimoine inaliénable disparaît au profit de la marchandisation de ce bien situé sur une zone à forte valeur foncière. Du point de vue de la plupart des habitants, la démolition est l'unique opportunité de déménagement vers des logements neufs et confortables, bien que ces derniers nécessitent le déchirement de devoir abandonner le quartier. Ainsi s'entame un apprentissage de la négociation autour de la « valeur » du logement à démolir, comme à Shanghai :

« Les habitants sont donc suspicieux entre eux : d'un côté, ils aimeraient connaître l'avancement de la négociation entre l'entreprise et leurs voisins, pour savoir s'ils ne sont pas perdants, d'un autre côté, ils n'imaginent pas divulguer leur propre situation. La plupart des habitants, qui ambitionnent un nouveau logement, ne veulent pas que la négociation soit trop longue de crainte de voir l'opération s'arrêter. En effet, si le projet est suspendu, comme c'est le cas du Projet Gujia Lu, le délogement, et toutes les promesses qui l'accompagnent, seront repoussés pour un temps indéterminé. Les habitants ne souhaitent donc pas retarder le délogement, mais, en théorie, plus ils attendent, plus la compensation est élevée, et aucun ne prendrait le risque de voir ses voisins obtenir une meilleure compensation. »²⁵⁵

Dans les années 2000, en raison du manque d'expérience en la matière, ces pratiques tâtonnantes entre logés et entreprises de démolition réévaluaient progressivement le prix au mètre carré. Les habitants étaient incités au déménagement à travers des « primes

²⁵² Jean-Pierre WARNIER. Les politiques de la valeur. *Sociétés politiques comparées*, n°4, avril 2008.

²⁵³ Albert RICHTER..., article cité, p. 5.

²⁵⁴ Selon l'expression d'Henri COING. *Rénovation urbaine et changement social : l'îlot n°4 (Paris 13^e)*. Paris : Éditions ouvrières, 1966, p. 73-85. Voir aussi Herbert J. GANS. *The urban villagers : group and class in the life of Italian-Americans*. New York : Free Press of Glencoe, 1962.

²⁵⁵ ZHANG Kai. *Droit au délogement et protection du patrimoine...*, op. cit., p. 220-221.

d'encouragement » (奖励款 *jiǎnglì kuǎn*)²⁵⁶. Mais d'après Valérie Laurans, « la satisfaction ou le dépit de chacun est en fait relatif à l'amélioration subjective d'un cas particulier évalué à l'aune de son parcours de vie spécifique »²⁵⁷. Le jugement n'est pas uniquement fondé sur l'appréhension du parcours individuel, il est aussi confronté à un ensemble d'imaginaires socialement construits qui participent de la « valeur » toute subjective du quartier ancien ou nouveau : malgré l'attachement de certains à ce mode de vie, le désir d'habiter dans un *xiaoqu* finit par toucher la majorité des habitants de logements délabrés. Le jugement vis-à-vis du déménagement dépend enfin de la marge de manœuvre dont disposent les habitants. Ainsi, la principale marge de manœuvre face à un projet de démolition est devenue le niveau d'indemnisation. La négociation a lieu dans une opacité complète entre le négociateur et l'habitant, laissant place à des tactiques de chacun en vue de convaincre l'autre. En prônant la « société harmonieuse » et la transparence au niveau local, l'État et les mobilisés confortent ainsi leur objectif de cumuler la promotion du « petit confort » de banlieue avec le changement de la physionomie urbaine des quartiers tout en limitant les tensions sociales.

Je reprends la notion de « standardisation » de la mobilisation introduite par Jean-Louis Rocca pour caractériser la ritualisation des modes de contestation²⁵⁸ : dans le centre ancien, la négociation *ex ante* ou *ex post* au sujet de l'indemnisation du logement à démolir devient le principal enjeu de lutte et non la remise en question de ce projet d'aménagement. Les mobilisations dans les quartiers anciens se cristallisent sur le taux de compensation financière, reléguant la volonté de rester sur place au statut de cause « perdue d'avance ». Toutefois, l'institutionnalisation de la compensation par rapport aux nuisances subies, consacrée dans le règlement sur les démolitions-déplacements de 2011, tend à devenir une formule de l'action publique territoriale en milieu urbain²⁵⁹.

3) Évolutions d'un intolérable (1989-2009)

Du fait des contraintes institutionnelles et pratiques, les dynamiques des mobilisations apparaissent dispersées, multiples et éphémères. L'ambiguïté de la propriété des logements, mais aussi celle du statut du logement ancien, entre patrimoine et habitat insalubre ont conduit à une multiplicité des issues des conflits. Néanmoins, sur la base de ces ambiguïtés, les

²⁵⁶ Observation, quartier détruit de Pékin, mars 2009. Voir aussi « Quelle est la marge de négociations ? » dans Héloïse ALLEMAND. *Phénomènes de résistance...*, *op. cit.*, p. 73-77.

²⁵⁷ Valérie LAURANS. La nouvelle donne du logement à Shanghai : transition économique et changement social. *Transcontinentales*, n°3, 2006, p. 9.

²⁵⁸ Voir « La contestation urbaine : une gestion ritualisée » dans Jean-Louis ROCCA. *La condition chinoise : capitalisme, mise au travail et résistances dans la Chine des réformes*. Paris : Karthala, 2006, p. 177-226.

²⁵⁹ Arthur JOBERT. L'aménagement en politique ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général. *Politix*, vol. 11, n°42, 1998, p. 82.

mobilisations d'habitants ont participé à l'émergence d'un « intolérable »²⁶⁰, celui de la violence des promoteurs contre les anciens habitants. Deux aspects interviennent dans les conflits du logement ancien à Pékin :

- comment la scandalisation de la vente du patrimoine historique influence le jugement social porté sur les démolitions-déplacements²⁶¹ ;
- comment la violence perpétrée à l'encontre des propriétaires et habitants, relayée par les médias, qui présentent des cas précis de familles « victimes », contribue à faire de l'expropriation une procédure « intolérable ».

En septembre 2011, la Cour suprême publia une « notice urgente pour protéger fermement contre les incidents liés à la démolition et à l'expropriation » – laquelle disparut du site internet en quelques heures²⁶² – puis en avril 2012 parut une interprétation du nouveau règlement²⁶³. C'est probablement par souci de stabilité sociale que la « note urgente » de la Cour Suprême présentait un contenu particulièrement incisif, inhabituel pour une institution officielle :

« Depuis quelques années, dans certains lieux, des incidents pernicioseux (恶性事件) ont été causés par la démolition-expropriation forcées de logements ou de terrains. Certains, au moment de l'expropriation, se sont immolés par le feu (自焚), d'autres se sont jetés du haut des immeubles ou ont choisi d'autres modes de violence contre soi pour résister. Certains se sont arrosés de kérosène et ont mis le feu ou ont lancé des pierres pour empêcher la procédure. D'autres ont réuni des foules qui se sont déchainées sur les employés de démolition, causant des incidents de masse (群体性事件). Des agents de sécurité et des policiers de tribunal ont utilisé de manière inappropriée leurs armes, ce qui a abouti à des morts. Récemment, à Zhuzhou dans le Hunan, le grave incident d'une nouvelle immolation par le feu a eu lieu au cours d'une procédure forcée de démolition-expropriation. Bien que ces incidents soient minoritaire, ils ont suscité une grande attention dans la société, leur influence sociale est néfaste (恶劣), leur influence sur les esprits est aussi très profonde. »²⁶⁴

L'issue dramatique de certaines opérations de démolition est explicitement critiquée par la Cour Suprême, ce qui suggère la prise en compte d'une valeur de la « vie humaine », une

²⁶⁰ Ce jugement moral sur la violence participe « du processus de localisation de la frontière entre l'acceptable et l'inacceptable, le raisonnable et l'intolérable ». Isabelle THIREAU, HUA Linshan. De l'épreuve publique à la reconnaissance d'un public : le scandale Sun Zhigang. *Politix*, n°71, mars 2005, p. 142-143.

²⁶¹ Jean-Pierre WARNIER. Les politiques de la valeur. *Sociétés politiques comparées*, n°4, avril 2008, p. 26.

²⁶² « 最高法公布征地拆迁通知全文 要求慎用强制手段 » [Texte intégral de la note urgente de la Cour Suprême sur les démolitions-déplacements demandant plus de précaution dans les méthodes], 中国新闻网 [*Zhongguo xinwen wang*], 9 septembre 2011. URL : <http://news.qq.com/a/20110909/000739.htm> [consulté le 9 juin 2012]. Voir aussi Matthew S. ERIE. Property rights, legal consciousness and the new media in China : the hard case of the « toughest nail-house in history ». *China information*, vol. 26, n°1, 2012, p. 35-36.

²⁶³ « 期待司法守得住“强拆”的公平底线 » [En attendant que le droit maintienne les conditions minimales de justice des « démolitions forcées »], 新京报网 [*Xinjingbao wang*], 10 avril 2012. URL : <http://www.bjnews.com.cn/opinion/2012/04/10/192964.html> [consulté le 8 juin 2012].

²⁶⁴ Traduction d'un extrait de la note d'urgence, d'après « 最高法公布征地拆迁通知全文 要求慎用强制手段 » [Texte intégral de la note urgente de la Cour Suprême sur les démolitions-déplacements demandant plus de précaution dans les méthodes], 中国新闻网 [*Zhongguo xinwen wang*], 9 septembre 2011. URL : <http://news.qq.com/a/20110909/000739.htm> [consulté le 9 juin 2012].

forme de biolégitimité, où la vie devient l'enjeu des rapports de pouvoir. La publication du nouveau règlement interprété par la Cour Suprême en avril 2012 semble garantir plus précisément les droits des expropriés urbains. Dans l'immédiat toutefois, la presse continue de rapporter des pratiques de démolition forcée. L'individualisation des cas traités dans les médias n'a pas remis en cause la politique d'urbanisation mais son déroulement, en « cadrant » le problème sur la violence des pratiques contre telle ou telle famille. Quant aux quartiers historiques, la thématique du patrimoine gagne une reconnaissance morale auprès des autorités publiques, qui y voient une opportunité de développer le tourisme culturel²⁶⁵.

Bien que les résistances atomisées d'habitants des quartiers anciens soient moins efficaces que les mobilisations des nouveaux quartiers, elles ont fait évoluer les frontières des intérêts légitimes, qu'il s'agisse de l'intérêt général ou de l'intérêt particulier²⁶⁶.

II. La légitimation de la contestation dans les résidences récentes

Les fluctuations des espaces publics/privés dans les nouvelles résidences traduisent des formes de subjectivation et sont à l'origine de conflits de coexistence entre les différents groupes sociaux²⁶⁷. L'architecture « neuve » et sans ancrage historique des nouvelles résidences pékinoises crée un état d'esprit particulier. Il s'agit, à travers l'analyse des conflits sociaux impliquant les nouveaux propriétaires, de dépasser un certain nombre de paradigmes sur la « classe moyenne »²⁶⁸, ses pratiques « démocratiques »²⁶⁹, sa « conscience »²⁷⁰, ses

²⁶⁵ Ce qui n'empêche pas la construction rapide d'un réseau de lignes de métro de contribuer à la disparition des *hutong* : la ligne 5 du métro a bouleversé le tissu urbain, composé d'îlots de logements anciens, juste avant la tenue des Jeux Olympiques et la ligne 6 a déstructuré le quartier de Shichahai : « 北京地铁赶绝胡同：也雍和宫在拆迁区内 » [Le métro de Pékin fait disparaître les *hutong* : le Temple de Confucius se trouve également dans la zone de démolition-déplacement], *Boxun*, 17 mai 2007. URL : <http://boxun.com/news/gb/china/2007/05/200705171104.shtml> [consulté le 25 avril 2012].

²⁶⁶ Je rejoins la conclusion d'Arthur JOBERT. L'aménagement en politique ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général. *Politix*, vol. 11, n°42, 1998, p. 80.

²⁶⁷ Voir notamment Choon-Piew POW. Securing the “civilised” enclaves : gated communities and the moral geographies of exclusion in (post-)socialist Shanghai. *Urban studies*, vol. 44, n°8, juillet 2007, p. 1539-1558.

²⁶⁸ Yongshun CAI. China's moderate middle class : the case of homeowners' resistance. *Asian Survey*, vol. 45, n°5, septembre-octobre 2005, p. 777-799.

²⁶⁹ Benjamin L. READ. Democratizing the neighborhood ? New private housing and home-owner self-organization in urban China. *The China Journal*, n°49, janvier 2003, p. 41-59.

²⁷⁰ C'est l'approche adoptée dans le champ de la recherche chinoise en sciences sociales. Voir SHEN Yuan. Vers les droits du citoyen : la défense des droits des propriétaires comme mouvement citoyen dans la Chine contemporaine In Laurence ROULLEAU-BERGER, GUO Yuhua dir. *La nouvelle sociologie chinoise*, Paris : CNRS Éditions, 2008. 陈鹏 CHEN Peng. 从“产权”走向“公民权”——当前中国城市业主维权研究 [Des « droits de propriété » aux « droits du citoyen » : recherche sur la défense des droits des nouveaux propriétaires dans la Chine urbaine actuelle], *China Institute of strategy and management*, 12 juin 2009 : <http://www.cssm.gov.cn/view.php?id=27952> [consulté le 7 mai 2012].

« droits et intérêts »²⁷¹, sa « spatialité »²⁷². Les études sur les conflits dans les nouvelles résidences, du fait qu'elles n'établissent pas un lien clair entre les dimensions singulières et générales des motifs²⁷³, se rangent selon deux pôles : un pessimiste, dépeignant une atomisation et une modération de la protestation²⁷⁴ ; un enthousiaste, décrivant l'affirmation des « citoyens » en faveur du changement social et politique. Seul Jean-Louis Rocca apporte un éclairage constructiviste sur les rapports entre classe moyenne et mobilisations de propriétaires²⁷⁵. J'explique ici comment les insatisfactions des propriétaires passent du « litige » à l'« épreuve » puis au problème « public »²⁷⁶.

A - L'habitat récent : d'un mode de vie « idéal » aux crispations du mécontentement

« Avant de s'engager effectivement dans une activité, y compris de consommation, les gens en formulent le *projet*. À ce projet appartiennent certaines images mentales ou *attentes*, relatives à la nature de cette activité ainsi qu'à la sorte et au degré de satisfaction qu'elle apportera. L'existence indépendante de ce projet, avec ces attentes, fait qu'il peut se révéler considérablement différent de la réalité qu'apportera l'expérience de son exécution, c'est-à-dire de la consommation effective. D'où la possibilité soit de la déception, soit, le cas échéant, de son contraire. »²⁷⁷

D'après l'enquête, l'achat d'un logement marchand à Pékin s'effectue principalement sur plan, parfois plusieurs années en avance, si bien que la déception par rapport à l'idéal imaginé devient un *leitmotiv* : « En achetant en 2002, qui aurait pensé que tant de problèmes se poseraient ? », se lamente un propriétaire²⁷⁸. Les mobilisations émergent dans un contexte de frustration relative, de satisfaction attendue mais déçue qui cristallise le mécontentement des propriétaires²⁷⁹.

²⁷¹ Minxin PEI. Rights and resistance : the changing contexts of the dissident movement In Elizabeth J. PERRY, Mark SELDEN dir. *Chinese society : change, conflict and resistance*. 2^e édition. Londres : Routledge, 2005, p. 24-47.

²⁷² Le concept de « spatialisation d'une classe » est proposé par ZHANG Li. *In search of paradise : middle-class living in a Chinese metropolis*. Ithaca : Cornell University Press, 2010, p. 15.

²⁷³ Sur cette critique, voir Charles TILLY. Action collective et mobilisation individuelle In Pierre BIRBAUM, Jean LECA dir. *Sur l'individualisme*. Paris : Presses de Sciences Po, 1991, p. 211-243.

²⁷⁴ CAI Yongshun. China's moderate middle class : the case of homeowners' resistance. *Asian survey*, vol. 45, n°5, septembre-octobre 2005, p. 777-799.

²⁷⁵ Jean-Louis ROCCA. From Mills' white collars to the Chinese homeowners' movement through the new social movements. narratives on the political behaviors of the middle class. Communication au *Workshop on class and class consciousness in China*, Sidney, 31 janvier-2 février 2011.

²⁷⁶ Sur cette critique, voir Louis PINTO. *La constitution du « consommateur » comme catégorie de l'espace public*. Paris : CNRS, 1989, p. 83 ; Louis PINTO. Du « pépin » au litige de consommation. *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 76-77, mars 1989, p. 65-81.

²⁷⁷ Albert O. HIRSCHMAN. *Bonheur privé, action publique*, op. cit., p. 29. L'auteur souligne.

²⁷⁸ Deux propriétaires, Z3, 28 décembre 2007.

²⁷⁹ « La frustration relative est définie comme un écart perçu entre ce à quoi les hommes estiment avoir droit (*value expectations*) et ceux qu'ils pensent pouvoir obtenir (*value capabilities*) ». Ted GURR. *Why men rebel*. Princeton : Princeton University Press, 1970, p. 13. Traduction personnelle. Voir aussi Philippe CORCUFF. Individualités et contradictions du néo-capitalisme. *SociologieS*, 2006. URL :

1) Un environnement juridique et médiatique propice à la mobilisation

L'emménagement dans les nouvelles résidences est parfois marqué par une déception, pouvant déboucher sur des conflits ainsi que sur une dégradation de la qualité de vie. La pratique de la gestion partagée n'est pas encore suffisamment rodée pour savoir comment gérer les situations. Le statut de nouveau propriétaire est apparu progressivement dans le contexte de la réforme du logement. L'institutionnalisation d'une structure de représentation officielle, le comité de propriétaires, accompagne la transformation du champ des rapports de force. Une première directive fut promulguée en 1994, où l'on certifia qu'un « comité de gestion de résidence »²⁸⁰ pourrait être créé dans les « résidences nouvellement construites » (新建 *xīnjiàn*), composé de propriétaires et d'occupants (locataires). Par contre, la procédure électorale « démocratique » n'était pas respectée et il arrivait que le promoteur immobilier désignât les membres par cooptation. En 2003, le « Règlement sur la gestion de la propriété immobilière »²⁸¹ du Conseil d'État institua une nouvelle instance, le comité de propriétaires (业主委员会 *yèzhǔ wěiyuánhui*), excluant d'ailleurs les locataires de la prise de décision. L'« auto-gestion » de ces comités par les élections directes de propriétaires devint un enjeu de conflit avec les promoteurs, l'entreprise de gestion et le Gouvernement d'arrondissement ou le Bureau de rue²⁸². Le règlement ne précisait pas la division des tâches entre les comités de résidents, les bureaux de rue, les entreprises de gestion et les comités de propriétaires. La *Loi sur la propriété* de 2007 consacra l'importance d'un comité de propriétaires élu dans chaque résidence, sous « orientation » (指导 *zhǐdǎo*) des autorités locales et des comités de résidents. La reconnaissance progressive d'un statut juridique de la propriété du logement marchand était en route : « Nous espérons que la *Loi sur la propriété* va changer la situation pour l'avenir »²⁸³. Cette « construction institutionnelle de la participation du groupe des propriétaires »²⁸⁴ permet de comprendre les interactions entre, d'une part, l'évolution du cadre institutionnel et juridique, et d'autre part, les mobilisations conflictuelles. Le comité de propriétaires est devenu l'instance officielle de représentation des intérêts des copropriétaires dans les nouvelles résidences, une instance promue par les autorités centrales dans l'espoir que

<http://sociologies.revues.org/462> [consulté le 5 septembre 2012].

²⁸⁰ En chinois : 住宅小区管理委员会 *zhùzhái xiǎoqū guǎnlǐ wěiyuánhui*

²⁸¹ En chinois : 物业管理条例 *wùyè guǎnlǐ tiáolì*.

²⁸² Dans les premières pages de l'article, Benjamin Read décrit les rapports conflictuels avec les agents de l'entreprise de gestion tentant d'empêcher les propriétaires de procéder à l'élection directe de leur comité. Benjamin L. READ. Democratizing the neighborhood? New private housing and home-owner self-organization in urban China. *The China Journal*, n°49, janvier 2003, p. 41-59.

²⁸³ Directeur du comité de propriétaires, Z1, 15 mai 2007.

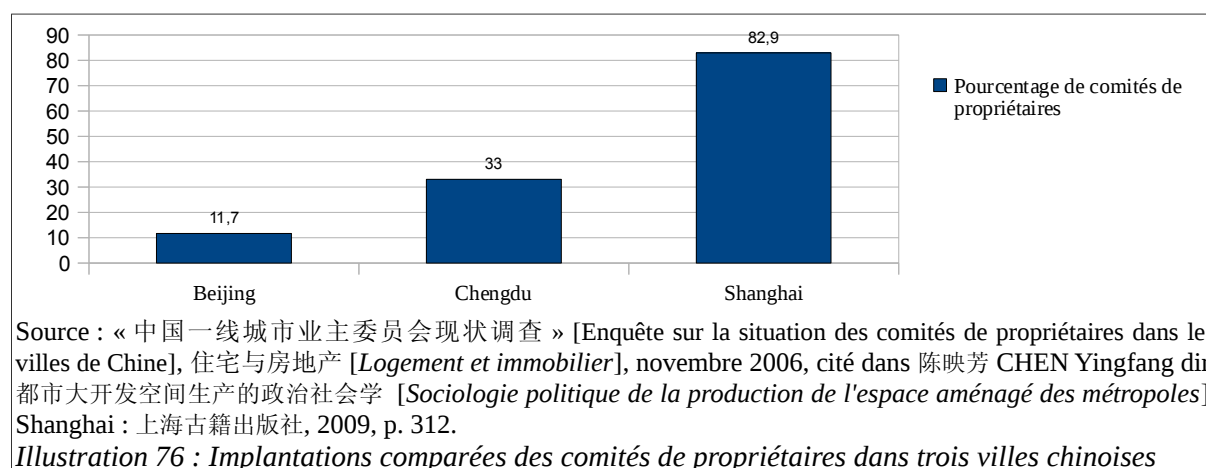
²⁸⁴ Expression de Michel OFFERLÉ. *Sociologie des groupes d'intérêts*. Paris : Montchrestien, 1998, p. 130.

la « vigilance » de certains consommateurs rende efficace la gestion des biens : « la vigilance de la clientèle est considérée comme une garantie du bon fonctionnement du marché »²⁸⁵.

Cependant, dans les premières résidences, la mise en œuvre a été hésitante à cause du manque d'expérience :

[Directeur du comité de propriétaires, Z1, 7 mai 2007] « On a informé les propriétaires de l'élection. Mais ils n'en avaient pas l'habitude. On a eu 37 candidats. On n'avait jamais fait ça, on ne savait pas. [...] Les autorités nous ont dit que c'était trop. [...] Finalement, il y a eu 15 candidats et nous avons élu 9 membres. [...] Ce n'est pas une organisation qui a du pouvoir, elle est populaire. [...] Le comité de propriétaires représente les propriétaires. Il surveille (监督 *jīāndū*) l'entreprise de gestion recrutée sur contrat. [...] Il y a pas mal de problèmes (麻烦 *máfan*), parce que tout le monde n'est pas d'accord sur les projets de ce *xiaoqu*. À chaque fois qu'on propose une décision, on soumet au vote mais il y a toujours des votes contre. Plus les *xiaoqu* sont peuplés, plus c'est difficile d'avoir des accords entre les propriétaires. [...] Il n'y a pas de salaire (经费 *jīngfèi*), donc on ne fait plus rien. [...] C'est pour ça qu'il n'y a pas beaucoup de comités de propriétaires dans les *xiaoqu* de Pékin. Ce n'est pas non plus une instance contraignante (严厉 *yánlì*). »

D'autre part, il faut souligner le faible nombre d'associations de propriétaires à Pékin tout au long des années 2000 (Illustration 76).



Des différences se manifestent en fonction des villes et des quartiers. Alors qu'à Shanghai, la quasi-totalité des résidences possèdent un comité de propriétaires, à Pékin, leur nombre a longtemps été faible : moins de 15 % en 2005²⁸⁶, une proportion restée basse depuis, autour de 20 % en 2011²⁸⁷. Cela ne signifie pas que les propriétaires y soient inactifs. L'atmosphère des résidences y est plus conflictuelle et leurs mobilisations sont particulièrement retentissantes. En fait, des « associations » et regroupements de propriétaires

²⁸⁵ Albert O. HIRSCHMAN. *Défection et prise de parole*. Paris : Fayard, 1995, p. 45.

²⁸⁶ « 北京85%小区没业委会 成立业委会到底有多难 » [À Pékin, 85 % des *xiaoqu* ne possèdent pas de comité de propriétaires : quelles sont donc les difficultés faisant obstacle à la fondation d'un comité de propriétaires ?], Wuca.net, 11 juillet 2006. URL : <http://www.wuca.net/doc-10272.html> [consulté le 28 janvier 2010].

²⁸⁷ « 北京：仅两成小区成立业委会 难在哪里？ » [Pékin : seulement 20 % des *xiaoqu* ont fondé un comité de propriétaires. D'où provient la difficulté ?], 北京日报 [Quotidien de Pékin], 24 octobre 2011. URL : <http://www.pmone.com.cn/html/news/Owner/2011/1024/1635.html> [consulté le 13 avril 2012].

non reconnus ont existé mais ils n'étaient pas comptabilisés dans les statistiques parce qu'ils ne correspondaient pas aux critères du comité de propriétaires officiel. Pour faire reconnaître un comité, la procédure est longue et complexe ; il faut faire valider (备案 *bèi'àn*) et approuver (批准 *pīzhǔn*) la demande par différents bureaux de l'administration locale, notamment le bureau des *xiaoqu*. Ils ont le pouvoir de refuser l'enregistrement, en particulier lors de conflits. À Pékin, encore peu de responsables voient d'un bon œil le comité de propriétaires.

Autre problème, cette association s'autofinance, ce qui peut représenter pour elle une source de revenus importante, mais aléatoire si les propriétaires refusent de payer leur part. Les membres sont bénévoles, donc difficiles à recruter, faute de temps et de motivation. Ce dispositif bénévole est propice à une double dispersion, dispersion à la fois physique puisque les propriétaires ne sont pas obligés d'y participer, et d'intérêts, puisque la participation varie en fonction de l'emploi, du statut social, et du fait qu'on y réside ou non²⁸⁸. En effet, rappelons que la principale caractéristique des relations de voisinage dans les *xiaoqu* est la « prudence »²⁸⁹, la « réserve ». En outre, comme toute instance de « représentation », des problèmes d'intérêt et de formulation du « bien commun » se posent. La création de cette instance dépend donc des incitations légales et locales. Elle se constitue essentiellement en cas d'insatisfaction ou de sentiment d'injustice collective dans une résidence. Les conflits éclatent dans la sphère de la copropriété et ne suivent pas la même logique que dans les quartiers anciens. Ils impliquent des propriétaires, parfois réunis sous forme de comité, le promoteur, l'entreprise de gestion, le comité de résidents et les autorités municipales. Leurs modes d'action s'entrelacent de manière complexe et changeante. Du fait de la décentralisation de l'action publique, le fossé se creuse entre les différents échelons de gouvernement, ce qui aboutit à des modes de résolution des conflits différenciés et des enjeux spécifiques²⁹⁰.

La diversité des situations rendant difficile une interprétation générale des conflits dans les nouvelles résidences²⁹¹, je présente deux situations de crise. Le premier cas est la résidence Z3, dont le standing élevé est un élément constituant du conflit. Du fait de la mobilisation des propriétaires contre le promoteur immobilier, la prise de position du Gouvernement local en

²⁸⁸ Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND, Antoine HAUMONT. *La copropriété*. Paris : CRU, 1971, p. 88.

²⁸⁹ Nicole HAUMONT. *Les pavillonnaires*. Paris : CRU, 1973, p. 139.

²⁹⁰ Ils peuvent se concentrer sur la qualité générale du logement, sur le niveau de qualité de travail de l'entreprise de gestion ou sur des problèmes de gestion des parties communes des résidences, en particulier les bâtiments de loisir (会所 *huìsuǒ*), parkings (车库 *chēkù*) ou sous-sols. Des conflits de légitimité autour des espaces communs des résidences confirment le manque de clarté de la copropriété. Certains problèmes relèvent plutôt du cadre de vie. Voir SHEN Yuan. Vers les droits du citoyen : la défense des droits des propriétaires comme mouvement citoyen dans la Chine contemporaine In Laurence ROULLEAU-BERGER, GUO Yuhua dir. *La nouvelle sociologie chinoise*, Paris : CNRS Éditions, 2008, p. 325-352.

²⁹¹ Il est difficile d'apposer des concepts trop englobants comme la « société civile », montre CHEN Yingfang. Les mouvements de protestation des classes moyennes In Jean-Louis ROCCA dir. *La société chinoise vue par ses sociologues*. Paris : Presses de Sciences Po, 2008, p. 187-190.

fondant un comité de résidents non neutre, a abouti à la présence de deux comités de propriétaires, l'un « militant », constitué à l'initiative de propriétaires mais non reconnu, l'autre, « officiel », désigné par les autorités locales pour maintenir le *statu quo*. Le second cas étudié est entré en crise en novembre 2007 : la démission soudaine de l'entreprise de gestion a été suivie, cinq jours plus tard, de la démission collective de cinq membres (sur neuf) du comité de propriétaires, conduisant à la dissolution du comité. Je propose ici une approche compréhensive des faits car les actions ne peuvent être séparées des contextes micro-localisés dans lesquelles elles naissent.

2) La résidence Z3 : quand les élites dénoncent la corruption

La résidence Z3 est un ensemble de villas (別墅 *biéshù*) de standing élevé, réservé à une élite. On ne peut pas pénétrer dans le lotissement à moins d'avoir « montré patte blanche » à l'entrée : les vigiles contactent le propriétaire chez lui qui, s'il confirme qu'il accepte le visiteur, va ensuite le chercher en personne à la grille. On ne compte aucun magasin ni commerce, à l'exception du bâtiment de loisirs (会所 *huìsuǒ*) géré par l'entreprise de gestion, offrant salle de gym et piscine payantes ouvertes aux personnes extérieures – ce qui contribue à l'exaspération des propriétaires qui recherchent l'exclusivité.

Cette résidence a connu une série de conflits liés à des aspects économique-esthétiques²⁹², impliquant notamment les espaces verts. Selon les enquêtés, un espace vert était compris dans le futur *xiaoqu*. Or celui-ci était l'une des raisons de l'achat de leur villa. De plus, il avait un coût élevé lors de l'achat sur plan :

[Deux propriétaires liés au comité de propriétaires non officiel, Z3, 28 décembre 2007] « À l'époque, ils nous avaient dit que cet espace vert faisait partie du *xiaoqu*. C'est ce qui nous a donné envie d'acheter. Quand on achetait un logement marchand, on faisait très attention au taux d'espace vert (绿化 *lǜhuà*). Là, on n'atteint pas les promesses de 45 %. On a eu une grande déception (欺骗 *qīpiàn*). On avait payé 2 000 à 3 000 yuans supplémentaires le mètre carré. »

[Propriétaire, Z3, 18 décembre 2007] « Tout le problème vient du gouvernement local. On a découvert que ce terrain était propriété de l'État. Donc nous pensons que le gouvernement local s'est fait corrompre par le promoteur pour vendre les maisons à un prix plus élevé. Maintenant, nous sommes les victimes. [...] Parce que s'il n'y avait pas eu cet espace vert, nous n'aurions pas acheté. Cet espace était inclus dans le prix payé pour la résidence. Il nous appartient. »

Cet espace appartenait aux autorités administratives et non au *xiaoqu*. Les propriétaires ont accusé le gouvernement local et le promoteur d'avoir eu des ententes tacites pour les « arnaquer ». Ils estimaient qu'ils avaient acheté ce logement pour « la beauté de l'espace vert » et que cet espace leur revenait. Dans les *xiaoqu*, de nombreux conflits ont éclaté par

²⁹² Cette dimension de la « beauté d'un paysage » est relevée par Danny TROM. De la réfutation de l'effet NIMBY considéré comme une pratique revendicative : notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative. *Revue française de science politique*, vol. 49, n°1, 1999, p. 38.

rapport aux espaces verts : il est souvent question de projets d'aménagement des espaces verts, le promoteur promettant aux futurs acheteurs un jardin (花园 *huāyuán*) mais eux découvrant en emménageant que c'était devenu un parking ou un immeuble supplémentaire.

De plus, les propriétaires ont remarqué que le système d'approvisionnement en eau et en électricité ne respectait pas les normes officiellement définies dans le contrat : depuis six ans, elle était « temporaire » (临时电 *línshídiàn*), fournie pour un usage « industriel » (工业 *gōngyè*) et non « résidentiel » (居住 *jūzhù*). À cela s'ajoutent des coupures fréquentes²⁹³ et un problème d'évacuation des eaux usées (排污 *páiwū*), facteur de saleté²⁹⁴. Les propriétaires s'estimaient « trompés », d'où leur décision de fonder, en 2005, un comité de propriétaires, conformément à la procédure juridique.

L'expérience des élections a provoqué une grande désillusion. Conçu sur un modèle participatif de « démocratie directe », où tous les propriétaires peuvent participer au vote, ce type de structure est assez rare en Chine. Signalons tout de même que bien que directe, l'élection d'un comité de propriétaires constitue une forme de suffrage inégalitaire, puisque le nombre de voix dépend de la surface possédée dans la résidence²⁹⁵. Les interdépendances d'intérêts entre une partie des propriétaires, le gouvernement et le promoteur sont apparues avec les foyers de relations :

[Deux propriétaires proches du comité de propriétaires non reconnu, Z3, 28 décembre 2007]
« On s'est rendu compte qu'une vingtaine de logements étaient des foyers de relations (关系户 *guānxi hù*) du promoteur immobilier. Parmi eux, il y avait le PDG (经理 *jīnglǐ*). Ces foyers sont les personnes qui ont des relations profondes avec l'entreprise, y compris dans le gouvernement local. »

Un nouveau conflit opposa les propriétaires à l'entreprise de gestion, filiale du promoteur. Peu après avoir fondé leur comité de propriétaires, ils prirent la décision de prolonger le contrat de cette entreprise pour un an. Mais ils devinrent rapidement mécontents de « la qualité des services » (服务质量 *fúwù zhìliàng*) et de l'appropriation « illégale » du bâtiment de loisirs, qui avait été loué à des entreprises – générant d'importantes rentrées d'argent – alors que les propriétaires en revendiquaient le droit de propriété : « L'entreprise de gestion conserve tous les revenus qui sont issus du bâtiment de loisirs. Mais ça appartient aux propriétaires »²⁹⁶. Ils décidèrent de renvoyer l'entreprise et d'en recruter une nouvelle mais celle-ci refusa de partir. Ils attendirent alors mai 2006, date d'arrivée à échéance de son

²⁹³ Deux propriétaires proches du comité de propriétaires non officiel, Z3, 28 décembre 2007.

²⁹⁴ « Il n'y a pas de tuyau, donc les eaux usées coulent directement dans les fossés ». [Deux propriétaires proches du comité de propriétaires non officiel, Z3, 28 décembre 2007]

²⁹⁵ L'inégalité de vote ne concerne généralement pas les propriétaires entre eux, dans la mesure où les appartements sont conçus sur un modèle standardisé, mais elle peut poser problème aux propriétaires face au promoteur.

²⁹⁶ Deux propriétaires proches du comité de propriétaires non reconnu, Z3, 28 décembre 2007.

contrat. Au même moment, le Gouvernement local institua de façon inattendue un comité de résidents le 28 mai 2006 :

[Deux propriétaires proches du comité de propriétaires non reconnu, Z3, 28 décembre 2007] « Le Gouvernement local refusait qu'on change d'entreprise de gestion. [...] Les quelques dizaines de foyers de relations du promoteur immobilier ont discrètement fondé un comité de résidents en lien avec le Bureau de rue. »

Le comité de résidents publia une notice confirmant que l'entreprise de gestion continuerait à travailler dans cette résidence. Les propriétaires y virent une stratégie pour servir le « groupe d'intérêt » du promoteur immobilier et de l'entreprise de gestion :

« Le directeur du comité de résidents n'est pas habitant du *xiaoqu*. De plus, la majorité des habitants du *xiaoqu* témoigne n'avoir jamais voté pour élire les membres du comité. [...] Nous ne les connaissons pas avant qu'ils soient nommés à ce poste. »²⁹⁷

[Deux propriétaires proches du comité de propriétaires non reconnu, Z3, 28 décembre 2007] « Ce comité de résidents est la marionnette (傀儡 *kuǐlěi*) du Gouvernement local. C'est un voyou (打手 *dǎshǒu*) aux ordres du Gouvernement local. La femme du promoteur immobilier en fait partie, c'est le personnage essentiel (关键 *guānjiàn*). La directrice adjointe du comité de résidents est de la famille du promoteur immobilier. [L'autre acquiesce] Le directeur du comité de résidents est envoyé par le Gouvernement local. La directrice adjointe est la femme du promoteur immobilier. »

Selon une responsable de la « construction de la communauté de quartier » (社区建设 *shèqū jiànshè*), l'établissement de ce comité était lié à l'urbanisation de cette zone rurale²⁹⁸. Paradoxalement, alors que l'aire de gestion des comités de résidents s'élargit dans tous les *shequ*, la résidence Z3 compte seulement 600 logements et forme une *shequ* à elle seule. Ce comité de résidents prête donc à confusion. Le directeur du comité de résidents est un « vrai » employé de communauté de quartier (社区工作者 *shèqū gōngzuòzhě*)²⁹⁹. Inquiet et soumis au Gouvernement local, il demande timidement « ce qu'il doit répondre » aux questions que je lui poserai. Derrière cette façade légale, d'autres employés sont des propriétaires sans activité qui soutiennent le promoteur. Selon le directeur du comité de propriétaires non officiel, le comité de résidents fait donc partie du « groupe d'intérêt » (利益集团 *lìyì jítuán*) des adversaires :

[G., ancien directeur du comité de propriétaires non reconnu, Z3, 18 décembre 2007] « - Sais-tu qui est le directeur adjoint du comité de résidents ? C'est la femme du PDG du promoteur immobilier ! Les autres membres du comité ne sont même pas des résidents, pourquoi sont-ils responsables de sa gestion ? Ils n'ont pas le droit !

- Mais le comité de résidents a dit que trois membres sur cinq sont des résidents...

²⁹⁷ Extrait de « Comment le comité de résidents Z3 a été institutionnalisé sous de faux motifs », communiqué des résidents-propriétaires de la résidence Z3 sur *Boxun.com*, 17 avril 2008. URL : <http://boxun.com/news/gb/pubvp/2008/04/200804171017.shtml> [consulté le 5 avril 2012].

²⁹⁸ Cette instance était le Gouvernement de canton (乡政府 *xiāng zhèngfǔ*) ; avec l'urbanisation, elle est devenue Bureau local de quartier (地区办事处 *dìqū bànshìchù*) gérant des villages et des ensembles résidentiels nouveaux. [Trois responsables du département « *shequ* » du Bureau local de quartier, 17 décembre 2007]

²⁹⁹ Il correspond au profil « typique » décrit dans le chapitre 4 : faible niveau d'éducation, ancien ouvrier, n'habitant pas dans cette résidence. [Directeur du comité de résidents au Bureau de rue, 17 décembre 2007]

- Oui, mais ils font partie des « foyers de relations » (关系户 *guānxi hù*). Ils habitent ici par leurs bonnes relations avec le promoteur ! [...] Le promoteur a vendu certaines maisons à ses amis à des prix préférentiels. C'est pourquoi on a du mal à se débarrasser de tous ces gens ! »

L'épouse du promoteur, en tant que femme au foyer (赋闲 *fùxián*), était éligible pour se porter candidate au comité de résidents : « Elle ne le fait pas pour l'argent, elle le fait pour camoufler les secrets douteux de son mari »³⁰⁰. L'entretien avec le directeur du comité de résidents s'est révélé difficile, l'homme demeurant ambigu et évasif³⁰¹. Évitant de donner des explications sur le promoteur, il qualifiait les propriétaires d'« illégitimes », argumentant du vice de procédure. Mais d'après les propriétaires, le comité de résidents était responsable de ce vice en refusant d'assister à leur réunion.

Deux mois avant la fin du mandat du premier comité de propriétaires, les membres commencèrent à prévoir la procédure électorale pour un second mandat. Entre novembre et décembre 2006, ils convoquèrent une assemblée de propriétaires pour les élections. Ils recueillirent plus de 70 % de votants (470 logements), qui validèrent le second comité de propriétaires. Mais lorsque les propriétaires s'adressèrent au comité de résidents pour faire reconnaître leur comité, ils se heurtèrent à la politique de la chaise vide :

[Deux propriétaires proches du comité de propriétaires non reconnu, Z3, 28 décembre 2007] « Notre comité de résidents protège le promoteur. Quand nous avons élu le comité de propriétaires, nous avons tous voté, c'était un succès. Mais le promoteur, le comité de résidents et la commission de la construction se sont ligüés et ne nous ont pas reconnus. Nous avons invité le comité de résidents à participer mais il n'est pas venu. Après, nous sommes allés voir le Bureau des *xiaoqu* (小区办 *xiǎoqū bàn*). Le comité de résidents n'avait pas assisté aux élections, ils ne pouvaient pas nous reconnaître. [...] Il a fait exprès de ne pas venir. [...] Quand je suis allé voter, je suis allé leur dire de venir. Ils n'ont rien dit, ont tourné la tête et ils sont partis. »

[G., Z3, 18 décembre 2007] « Ils n'ont rien répondu, et personne n'a assisté à notre assemblée. Maintenant, ils disent que nous n'avons pas suivi la procédure car ils n'ont pas apposé leur tampon sur le document. »

En juillet 2007, l'assemblée des propriétaires recruta une nouvelle entreprise de gestion. Mais le 13 juillet, des représentants du Bureau des *xiaoqu*, des employés du Bureau de rue (地区办事处 *dìqū bànshìchù*) et les employés du comité de résidents expliquèrent aux propriétaires que leur comité n'était pas légal et qu'ils ne pouvaient pas entreprendre une telle action³⁰². Dans une atmosphère d'insatisfaction grandissante, certains propriétaires dénoncèrent les problèmes dans les médias. Mais tous les propriétaires ne participèrent pas à la protestation. Deux factions se formèrent, l'une mobilisée, l'autre partisane du *statu quo* et de la négociation : « Ils pensent qu'on ne peut pas négocier avec l'entreprise de gestion, mais je

³⁰⁰ Deux propriétaires proches du comité de propriétaires non officiel, Z3, 28 décembre 2007.

³⁰¹ Directeur du comité de résidents, Z3, 18 décembre 2007.

³⁰² Voir l'annexe n°14, p. 103, volume 2.

pense que c'est possible », affirme une habitante³⁰³. Comme l'explique Nina Eliasoph dans le cas américain, l'efficacité d'un projet local passe par la constitution et l'action de groupes se définissant comme non politiques. C'est pourquoi, dans le cas de Z3, la politisation du conflit fut à l'origine des factions, certains estimant que les leaders étaient devenus « extrémistes ».

Le 21 juillet 2007, la Commission de la construction (市建委 *shìjiànwěi*) publia un document (文件 *wénjiàn*) : le Gouvernement local assurerait la convocation de l'assemblée des copropriétaires pour élire un nouveau comité de propriétaires. Pendant ce temps, le comité de résidents conserverait les archives, documents officiels et le matériel du comité de propriétaires en attendant les résultats des élections pour les transférer aux nouveaux membres élus. En août, un document supplémentaire confirma que l'entreprise de gestion continuerait à gérer la résidence, ce qui aboutit à des violences entre vigiles et propriétaires³⁰⁴.

Le 26 septembre, les propriétaires pouvaient assister au dépouillement de la seconde élection du comité de propriétaires³⁰⁵. Seules quelques personnes ont répondu à l'appel pour dépouiller les votes³⁰⁶. Dans le bâtiment de loisirs, où avait lieu l'événement, deux policiers en uniforme surveillaient attentivement les personnes entrant et sortant de la salle : l'événement était réservé aux habitants³⁰⁷. Les journalistes et les étudiants ne pouvaient y assister. Dix vigiles étaient assis sur la première rangée de sièges. Deux policiers surveillaient la porte, craignant une contestation de dernière minute. L'atmosphère était tendue :

[Propriétaire, Z3, 26 septembre 2007] « On a refusé de vous laisser entrer et d'assister à cette assemblée parce qu'il y a eu des problèmes dans notre résidence. [...] Certains ont le sentiment que notre résidence a été trop médiatisée. C'est pourquoi cette fois, nous refusons que des personnes extérieures interfèrent dans des problèmes internes à la résidence. »

N'acceptant pas cette élection, les membres du comité de propriétaires non reconnu ont verrouillé le local du comité de propriétaires et ont refusé de rendre la clé, empêchant le comité « officiel » de se réunir. Ils demandèrent aussi au Gouvernement local de convoquer de nouvelles élections. Pas de réponse. Les propriétaires non reconnus les accusèrent de malhonnêteté, de corruption. Le fait de ne pas être écouté constituait une preuve de mépris. Or le mépris est d'autant plus mal vécu que la personne se trouve dans une position sociale élevée. Jean-Louis Rocca affirme lui aussi que les propriétaires ont le sentiment d'être traités de façon incorrecte et de perdre leur « dignité »³⁰⁸. En retour, ils diminuent leurs adversaires,

³⁰³ L., Z3, 12 décembre 2007.

³⁰⁴ Voir « Z3 业主与保安发生争执 » [Des conflits éclatent entre propriétaires et vigiles], 花京时报 [Huajing Shibao], 20 août 2007. URL : <http://house.focus.cn/news/2007-08-20/354070.html> [consulté le 19 juin 2012].

³⁰⁵ Observation participante, Z3, 26 septembre 2007.

³⁰⁶ En chinois : 第二届业主大会开票仪式

³⁰⁷ Il ne m'a pas été possible d'observer cette scène car il s'agit d'une résidence de très haut standing, dans laquelle une proportion importante d'habitants sont étrangers : je fus prise pour une habitante du quartier.

³⁰⁸ Jean-Louis ROCCA. From Mills' white collars to the Chinese homeowners' movement..., article cité, p. 10.

qu'ils considèrent comme peu éduqués, incompetents, sans manières³⁰⁹. Ces propriétaires issus de l'élite étaient « outrés » parce que leurs gouvernants, qu'ils qualifiaient de « plus basse qualité » (素质低 *sùzhi dī*) osaient leur manquer de respect. L'indignation des propriétaires face à la corruption politique se teintait plus localement de racisme social. Par exemple, les membres du comité de résidents se faisaient insulter :

[Deux membres du comité de propriétaires non officiel, Z3, 28 décembre 2007] « Le directeur de notre comité de résidents est tellement stupide ! Je l'insulte chaque fois que je le croise dans la résidence (les propriétaires rigolent) ! Tu aurais vu la dernière fois... »

Ce « mépris » décrit une infraction civique, légale et morale envers des individus qui estiment posséder une grande qualité. Les propriétaires s'estimèrent même « victimes d'un complot », ce qui rejoint le jugement moral sévère porté sur la corruption impliquant les cadres locaux de l'État en Chine³¹⁰ :

[Deux propriétaires proches du comité de propriétaires non reconnu, Z3, 28 décembre 2007] « C'est un moyen que la Commission de la construction de Pékin a trouvé pour faire pression (打压 *dǎyā*) sur le comité de propriétaires. Le comité de résidents est un auxiliaire (助手 *zhùshǒu*) du gouvernement. [...] À Pékin, le plus corrompu est la commission de la construction (市建委 *shìjiànwěi*). L'immobilier et la construction de logement forment le secteur où il y a le plus de pratiques douteuses (黑幕 *hēimù*). La commission de la construction utilise le gouvernement local pour faire taire les propriétaires. [...] Il utilise la main du gouvernement, le comité de résidents, pour exécuter des pratiques de voyou et organiser les élections du comité de propriétaires. C'est illégal (违法 *wéifǎ*). Mais à Pékin, ils osent faire ça. [...] C'est un groupe d'intérêt (利益集团 *lìyì jítuán*). [...] Donc en Chine, le changement politique actuel est une politique des racailles (流氓政治 *liú máng zhèngzhì*). »

La présence de nombreuses équipes de sociologues enquêtant sur ce quartier a nettement influencé le conflit. Un étudiant américain nommé « Jason » a rédigé un article sur l'émergence d'une société civile en Chine, ce qui a « beaucoup stressé les autorités publiques et le promoteur immobilier »³¹¹. Le discours des mobilisés a aussi été influencé par leurs échanges avec des chercheurs : ils se présentent comme victimes d'une conspiration. Un propriétaire écrit que le comité de résidents est un « cavalier de première ligne protégeant tout un groupe d'intérêts » (利益集团马前卒 *lìyì jítuán mǎqiánzú*). Cette institution a été mise en place en vue de protéger « la volonté du gouvernement local de conserver son espace vert, l'enrichissement du promoteur au moyen d'un système d'électricité illégal, son refus de rendre le bâtiment de loisirs aux propriétaires, et la source de revenu de l'entreprise de gestion en la maintenant en place »³¹².

La dialectique information-désinformation opposait des « vraies » versions de l'information par rapport aux discours officiels. Par exemple, les propriétaires administraient

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 11.

³¹⁰ L'accumulation de ressources économiques en se servant d'une position politique est fortement critiquée.

³¹¹ Propriétaire, Z3, 12 décembre 2007.

³¹² SMS envoyé le 21 septembre 2007 par un propriétaire aux propriétaires, journalistes et aux étudiants.

leur propre site internet, dénonçant le site « officiel ». De plus, ils utilisaient tous les éléments possibles pour dénoncer les « mensonges » du comité de résidents et du Gouvernement local :

[Deux propriétaires, Z3, 28 décembre 2007] « Le comité de résidents et le gouvernement local disent que nous n'avons aucune preuve. Mais parmi les propriétaires, tout le monde sait ce qui se passe. Ce sont eux les menteurs. Ce sont tous des menteurs, ils ne disent jamais la vérité. »

[Propriétaire, Z3, 18 décembre 2007] « L'élection du comité de résidents n'était pas honnête. Nous étions sensés élire des représentants des résidents (居民代表 *jūmín dàibiǎo*) mais nous ne savions pas qui ils étaient. Leurs noms n'étaient pas publics (不能公开 *bù néng gōngkāi*). »

Depuis, les propriétaires en colère refusent le contact direct avec leurs « ennemis », d'abord comme une forme de boycott ; ensuite parce que chaque fois qu'ils se rencontrent, le dialogue se termine par des violences. Mais ils tentent de convaincre les autres habitants. Pour entrer en contact avec eux, ils ont recours à l'envoi de SMS ou aux discussions en ligne sur les blogs et micro-blogs. Les membres du comité de propriétaires « non-officiel » ont invité des journalistes et des étudiants d'université à leurs réunions.

Une des ressources des propriétaires contre l'entreprise de gestion était de refuser de payer les charges mensuelles³¹³. La poursuite en justice a été une seconde forme de mobilisation pour résoudre le problème de la fourniture en électricité, puis pour renvoyer l'entreprise de gestion. En avril 2008, le premier comité de propriétaires a poursuivi en justice la Commission de la construction de Pékin (市建委 *shìjiànwěi*), procédure qu'ils perdirent. Cependant, cette poursuite en justice révèle certains recadrages. Le tribunal a reconnu le comité de propriétaires comme accusateur, ce qui signifie une forme de jurisprudence signifiant qu'un comité de propriétaires peut se porter accusateur en justice. De plus, le document n'ayant pas une dimension contraignante mais indicative, ses propositions sur la gestion du *xiaoqu* ne constituent pas la base de la politique interne³¹⁴. C'est pourquoi les propriétaires s'estimèrent relativement satisfaits.

Mais dans le quartier, les différentes parties impliquées ne parviennent pas à communiquer, ce qui se traduit par une escalade de tension. La notion de « mépris »³¹⁵ reflète la manière dont les propriétaires voient l'absence de réponse des autorités publiques :

[Deux membres du comité de propriétaires non reconnu, Z3, 28 décembre 2007] « Ils sont corrompus, ils protègent les intérêts du promoteur et de son entreprise. Ils n'écoutent pas des citoyens comme nous. Le comité de résidents ne nous respecte pas, ils écoutent uniquement le gouvernement local. De toute façon, ce ne sont que des mensonges, rien ne va. Ils nous mentent. [...] On essaye de parler avec eux, mais personne ne nous écoute. »

³¹³ Deux propriétaires proches du comité de propriétaires non reconnu, Z3, 28 décembre 2007.

³¹⁴ Cette analyse est également présente dans 傅春晖 Fu Chunhui. 居住改变中国：作为公民权生产的业主维权运动 [Le logement change la Chine : le mouvement de défense des droits des nouveaux propriétaires comme production d'un droit du citoyen]. Mémoire de master : sociologie : Université Tsinghua, 2009, p. 19.

³¹⁵ Voir Daniel CEFAÏ, Claudette LAFAYE. Lieux et moments d'une mobilisation collective : le cas d'une association de quartier In Daniel CEFAÏ, Danny TROM dir. *Les formes de l'action collective : mobilisations dans des arènes publiques*. Paris : Éditions de l'EHESS, 2001, p. 210-213.

Ce conflit illustre un impossible accord entre deux mondes refusant de communiquer. Tout d'abord, les propriétaires ne constituent pas un groupe social unifié. Ils s'opposent souvent sur des décisions internes, ce qui sert leur adversaire, qui peut ainsi « diviser pour mieux régner »³¹⁶. Bien qu'ils habitent la même résidence, certains sont des professeurs d'université, d'autres des hommes d'affaires, d'autres des cadres de l'administration. On découvre des conceptions fondamentalement différentes sur le style de vie, sur la résidence et sur la société : d'où la formation de factions ennemies au sein des propriétaires. Je présente ici quelques-unes de leurs biographies.

Diplômée de l'Université de Pékin, L. a vécu cinq ans aux États-Unis, puis elle est revenue vivre à Pékin avec ses deux enfants (dont l'un est Américain). Elle travaille pour le Gouvernement de la ville de Pékin. Son précédent logement pékinois avait été fourni par son unité de travail. Elle raconte avoir mis beaucoup d'espoir dans les capacités du comité de propriétaires, du fait de son expérience aux États-Unis :

[L., Z3, 12 décembre 2007] « Quand je vivais aux États-Unis, je participais souvent aux *community boards*. [...] J'ai même offert d'aider les autres propriétaires à constituer un comité car je connais bien la procédure à suivre, du fait que je travaille pour le Gouvernement de Pékin. »

Bien qu'elle affirme avoir payé son logement au prix du marché, on peut exprimer des doutes sur cette voie d'accession, des propriétaires ayant expliqué qu'elle faisait partie des foyers de relations. Quand ceux-ci se sont mobilisés contre le promoteur, l'entreprise de gestion et le gouvernement local, elle a désapprouvé, refusant de dénoncer le gouvernement. Elle est prise dans une tension entre deux loyautés, la résidence et son travail :

[L., Z3, 26 septembre 2007] « Au départ, ils disaient que seule l'entreprise de gestion était mauvaise. Mais ensuite, ils ont décidé que c'était un problème de gouvernement. Le leader force les autres à adopter les mêmes opinions que lui. Moi je n'étais pas d'accord. Ils ne respectent pas le gouvernement. Personnellement, je ne peux pas aller contre le gouvernement. [...] Avant, j'étais motivée pour participer au comité de propriétaires mais j'ai arrêté. Les dernières actions se sont terminées par des bagarres, de la violence, des débats extrêmes, avec des insultes et des idées trop radicales. On ne devrait pas s'opposer au gouvernement ; on devrait maintenir des relations normales. Trop d'affaires allaient contre le bien public (公益 *gōngyì*). »

Sa position morale est teintée par son origine professionnelle, et elle reprend d'ailleurs le vocabulaire politique des instances officielles dans son discours :

[L., Z3, 26 septembre 2007] « Le comité de résidents est plus efficace que le comité de propriétaires, parce qu'ils sont là pour servir les résidents (为居民服务 *wéi jūmín fúwù*). [...] Les associations de propriétaires sont un nouveau concept apparu récemment en Chine, c'est encore trop tôt. Les gens n'ont pas encore assez réfléchi, assez pensé à leur rôle. C'est pour cela que le comité de résidents doit les orienter (指导 *zhǐdǎo*). »

³¹⁶ Jean-Louis ROCCA. From Mills' white collars to the Chinese homeowners' movement..., article cité, p. 8.

Suite au conflit, cette femme refuse d'habiter dans la résidence car elle soutient la faction « officielle » et la violence s'est intensifiée entre les deux groupes. Elle a choisi la défection (*exit*) parce qu'elle possédait d'autres ressources en matière de logement :

« Nous n'habitons plus très souvent ici. Nous n'aimons pas cet endroit. L'école de mes enfants est trop loin, de toute façon. On habite dans l'appartement de mon unité de travail, c'est plus pratique. [...] Mes rapports avec les voisins se sont détériorés. Je n'aime plus l'environnement de cette résidence. J'ai fait une erreur, ce n'était pas mon idéal de vie (理想 *lǐxiǎng*). »

Les locataires sont libres de déménager s'ils s'estiment insatisfaits de leur cadre de vie, mais c'est plus difficile pour les propriétaires habitant leur résidence principale. Le témoignage de cette propriétaire confirme les contraintes de « normalité », révélant une position ambivalente entre le statut personnel – propriétaire de logement – et la profession – cadre haut placé dans l'administration urbaine de Pékin. La nécessité de « se conformer » à son image professionnelle la conduit à ne pas participer à la dénonciation publique des problèmes de la résidence, laquelle impliquait les autorités publiques³¹⁷.

G., directeur du comité de propriétaires non reconnu, est professeur à l'Université de Tsinghua, d'où ses contacts avec les sociologues. Sa femme est également professeur d'université. Leur appartement dans la résidence Z3 était leur premier achat à Pékin :

[G., Z3, 13 mai 2007] « Même après tous ces problèmes, nous voulons continuer à vivre ici. Nous sommes propriétaires, cet appartement signifie beaucoup pour nous. »

Il avait une mauvaise opinion du comité de résidents et du comité de propriétaires « officiel ». Mais il ne se décourageait pas et espérait profiter des élections du comité de résidents en 2009 : en l'infiltrant, il le rendrait « représentatif » des intérêts des résidents. Pour cet homme, les instances populaires locales (comités de résidents et de propriétaires) sont la véritable source de « démocratie » (民主 *mínzhǔ*) en Chine :

[G., Z3, 13 mai 2007] « Le comité de résidents fait partie de la coalition contre nous ! Si nous pouvions organiser des élections honnêtes et justes, si les gens des comités de résidents étaient habitants du *xiaoqu*, ce serait une vraie démocratie locale (基层民主 *jīcéng mínzhǔ*). »

Entretenant des relations étroites avec les sociologues de Tsinghua et les médias, il dépasse la dimension locale du problème pour généraliser sur « la société chinoise en transition » (转型社会 *zhuǎnxíng shèhuì*). Il croit en la lutte pour « améliorer la société » :

[G., Z3, 18 décembre 2007] « Nous devons continuer notre mouvement. Ce n'est pas seulement pour nous, c'est une question morale, pour une société juste [...]. En tant que membres de la classe moyenne (中产阶级 *zhōngchǎn jiēji*), nous tentons d'établir la démocratie locale. »

³¹⁷ Sur ce thème, voir Luc BOLTANSKI. *L'amour et la justice comme compétences : trois essais de sociologie de l'action*. Paris : Métailié, 1990, p. 262.

C. est membre du comité de propriétaires non reconnu³¹⁸. Comme G., son discours mélange le singularisme – « nous sommes un cas différent » – et la cause plus large – la « classe moyenne » améliorant le système politique :

[C., Z3, 28 décembre 2007] « En général, les propriétaires sont en conflit avec le promoteur ou l'entreprise de gestion. Mais ici, le gouvernement local est aussi impliqué. C'est pour ça qu'on ne peut pas résoudre le problème [...]. Ce problème est un problème de construction de la démocratie au niveau local. Tu penses que ce ne sont que des aspects économiques. Mais c'est un problème de droits humains (人权 *rénquán*). »

Les propriétaires, divisés en deux groupes distincts séparés par une frontière de politisation/dépolitisation, sont loin de présenter des idées et des stratégies communes : faut-il s'opposer au gouvernement ou dénoncer seulement les abus du promoteur ou de l'entreprise de gestion ? Où placer la limite de la portée de cette mobilisation ? Bien que faisant partie des élites privilégiées, leurs fortes personnalités ne constituent pas un atout. Au contraire, c'est leur position sociale élevée qui les fait se ranger dans des factions opposées : se prévalant d'un niveau d'éducation particulièrement haut, certains propriétaires ont été sensibles au discours sur le rôle des mouvements de propriétaires dans la construction d'une « société citoyenne ».

Le refus de communiquer généralisé n'a fait qu'envenimer le conflit. Selon le directeur du comité de résidents, « on ne peut pas parler aux propriétaires »³¹⁹. Le comité de résidents n'avait aucune fonction de médiateur. Sa prise de « distance » et son silence aggravaient le conflit. Cela révèle la complexité du dialogue mutuel, les propriétaires estimant que « par définition, le comité de résidents est le chien du gouvernement local ! On ne peut rien espérer de bon de cette institution »³²⁰. Seule issue, la violence, due à « l'impossibilité de converger vers une convention d'équivalence »³²¹. Chacun restait dans son univers et toute tentative de communication était impossible (Texte 3)³²².

³¹⁸ Deux propriétaires, Z3, 28 décembre 2007.

³¹⁹ Directeur du comité de résidents, Z3, 17 décembre 2007.

³²⁰ Deux membres du comité de propriétaires non reconnu, Z3, 28 décembre 2007.

³²¹ Mohamed NACHI. *Introduction à la sociologie pragmatique : vers un nouveau « style » sociologique ?* Paris : Armand Colin, 2006, p. 86.

³²² Il a été particulièrement difficile de conduire l'enquête dans cette résidence, car il y avait une grande tension. Les employés du promoteur et de l'entreprise de gestion ont catégoriquement refusé tout entretien.

Texte 3 : Exemple de dialogue impossible entre un propriétaire et l'entreprise de gestion

Invitée par le directeur du comité de propriétaires non reconnu, je me suis annoncée à l'entrée. Les gardiens ont dit qu'ils ne pouvaient pas entrer en contact avec ce propriétaire. Je lui ai téléphoné et il est venu me chercher en voiture. En même temps, deux hommes en costume noir de l'entreprise de gestion sont sortis me surveiller. Le propriétaire est arrivé. Énervé, il a insulté les gardiens et les hommes, qui ont tenté d'arrêter sa voiture. Arrivant à sa maison, nous avons réalisé que les hommes l'avaient suivi. La dispute a continué :

Un homme : Pourquoi avez-vous démarré si vite alors qu'on vous demandait de vous arrêter ? Vous m'avez blessé la main !

Le propriétaire : Vous auriez dû me téléphoner et me prévenir que quelqu'un me rendait visite ! Pourquoi ne l'avez-vous donc pas fait ? C'est écrit dans le contrat de départ.

L'homme : Vous ne payez pas les charges, donc on ne vous fournit pas de services !

Le propriétaire : Je ne paye pas parce que vous n'avez pas votre place ici, il n'y a pas eu de contrat légal entre vous et nous ! Vous devez partir de cette résidence !

L'autre homme, énervé, s'approche...

Le propriétaire : Vous êtes en train de vouloir pénétrer dans ma propriété, essayez un peu et vous verrez ce qui se passera ! Vous n'avez pas le droit ! C'est ma maison !

Sa femme : J'appelle la police ! »

Observation, entrée de Z3, 18 décembre 2007

Les propriétaires, issus de catégories sociales favorisées, font preuve de forte personnalité, ce qui confirme la thèse d'Albert Hirschman sur la plus forte propension des milieux d'élite à prendre la parole³²³. Le cas de Z3 révèle donc toute la complexité de la mobilisation des propriétaires, entre intérêts financiers, lutte de prestige et divisions internes. Il révèle également le rôle de l'intervention sociologique sur le terrain et ses conséquences dans la « politisation du conflit ». Cela aboutit à l'apparition de factions entre des propriétaires « politisés » et d'autres qui ne voulaient pas s'impliquer dans une mobilisation trop « sensible », « extrême » ou « violente ». Les deux comités de propriétaires illustrent bien cette division. Les difficultés de conciliation et la montée en violence montrent que l'intérêt commun n'émerge pas facilement dans les interactions en face à face. Ce cas montre que « le “confort apparent” ne concorde pas toujours avec une réelle “qualité de la vie” »³²⁴. Paradoxalement, c'est une résidence d'élite qui s'est avérée générer le plus violent conflit de l'enquête.

3) La résidence Z2 : de l'âge d'or du comité de propriétaires à la crise de confiance

Le logement en *xiaoqu* symbolise l'appartenance à un nouveau « style de vie » conforme et confortable. Mais parfois, cet idéal se brise. Je m'intéresse ici à la dégradation de la résidence Z2. Quand les propriétaires emménagèrent en 2002-2003, ils découvrirent un ensemble de « désaccords financiers non réglés » (糊涂账 *hútuzhàng*). Ils constatèrent des

³²³ « C'est donc aux niveaux de qualité les plus élevés que la prise de parole s'exercera de manière privilégiée ; elle se manifesterait beaucoup moins aux niveaux intermédiaires et inférieurs ». Albert O. HIRSCHMAN. *Défection et prise de parole...*, op. cit., p. 88.

³²⁴ Guy GROUX, Catherine LÉVY. *La possession ouvrière...*, op. cit., p. 142.

problèmes de qualité des appartements, de sécurisation et de maintenance des appartements : « Cela ne correspondait pas à ce qui était promis sur les plans. [...] Par exemple, ils avaient modifié les orientations est et ouest »³²⁵. Comme pour Z3, ils estimèrent que le prix dépensé n'était pas à la hauteur de la réalité : « Nous n'aurions jamais dépensé autant si nous avions su »³²⁶. Une partie d'entre eux a alors décidé de constituer un comité de propriétaires en avril 2004 : « Nous étions les premiers à fonder un comité de propriétaires dans l'aire de gestion du Bureau de rue »³²⁷. Certains propriétaires avaient des connaissances en droit – l'un des membres du comité était avocat. Ils ont fondé le comité « sans difficulté » (顺利 *shùnlì*) :

[Anciens membres du comité de propriétaires, Z2, 17 mars 2008] « Nous ne sommes pas une structure de pouvoir, c'est une organisation populaire. [...] Pour le promoteur aussi, c'était plus pratique d'avoir une seule organisation qui canalise les demandes et les plaintes. Sinon, ils devaient voir chaque propriétaire, c'était compliqué. [...] En 2003, avec le *Règlement de gestion des résidences*, nous avons décidé d'élire un comité de gestion de résidence. [...] Il n'y avait pas de comité de résidents à l'époque. Or la procédure devait être supervisée (指导 *zhǐdǎo*) par le comité de résidents. Le gouvernement l'a établi. [...] Le promoteur nous a soutenus dans ces procédures. [...] Il nous a fourni un bureau de travail, c'est obligatoire. [...] On a convoqué une assemblée des copropriétaires pour établir une charte des propriétaires (业主公约 *yèzhǔ gōngyuē*). Il y avait dix candidats (候选人 *hòuxuǎnrén*), on en a élu neuf. Mais tous les habitants n'avaient pas encore emménagé dans la résidence, si bien que le promoteur disposait d'un grand pouvoir dans l'élection. Le nombre de voix se fait en fonction de la surface de logement possédé. C'est une proportion d'investissement financier. [...] On a participé parce qu'on avait acheté notre appartement marchand pour la première fois. On voulait résoudre certains problèmes, améliorer la situation. [...] Mais on n'avait pas de connaissance, de méthode, le promoteur non plus. C'était complexe. **On a touché les pierres pour traverser la rivière** (磨着石头过河 *mózhē shítóu guòhé*) [*phrase emblématique de Deng Xiaoping au sujet des réformes*]. »

Le conflit opposant les propriétaires au promoteur a porté sur la propriété des parties communes, notamment le fait de savoir qui est le propriétaire légitime du parking en sous-sol³²⁸. On comprend que les voitures garées anarchiquement dans les parties piétonnes du *xiaoqu* sont en fait la conséquence directe du problème non réglé du parking souterrain :

[Propriétaire, extrait de 中国经济时报 [*Zhongguo jingji shibao*], 13 juillet 2005³²⁹] « Si l'on veut acheter une place de parking souterrain, il faut payer 50 000 yuans pour n'avoir que 20 ans de propriété. C'est tellement cher, qui voudrait acheter ? Maintenant, la location mensuelle d'une place est passée de 300 yuans à 350 yuans, ce à quoi il faut ajouter 50 yuans de frais de gestion, donc 400 yuans. C'est pour cela que depuis, personne ne veut utiliser le parking souterrain. »

Du point de vue du promoteur immobilier, d'autres facteurs doivent être considérés :

³²⁵ Les Chinois sont sensibles à l'orientation géographique des logements. Une exposition lumineuse fait partie des critères essentiels dans le choix des appartements.

³²⁶ Anciens membres du comité de propriétaires, Z2, 16 mars 2008.

³²⁷ Anciens membres du comité de propriétaires, Z2, 16 mars 2008.

³²⁸ « 业主VS开发商：到底有多少糊涂账没有清算？ » [Propriétaires contre promoteur : combien de tenues de comptes contestées n'ont pas été clarifiées ?], 中国经济时报 [*Zhongguo jingji shibao*], 20 juillet 2005. URL : http://news.xinhuanet.com/house/2005-07/20/content_3243272_1.htm [consulté le 11 mai 2012].

³²⁹ « 停车难没房产证 Z2业主遭烦心事 » [Difficultés de parking et absence de titre de propriété du logement : les tracasseries des propriétaires de Z2], 中国经济时报 [*Zhongguo jingji shibao*], 13 juillet 2005. URL : http://news.xinhuanet.com/house/2005-07/13/content_3213867.htm [consulté le 14 mai 2012].

[Zhang Xiaoqian (张笑倩), directeur adjoint du promoteur de Z2, dans 中国经济时报, 20 juillet 2005³³⁰] « Concernant le titre de propriété sur le parking souterrain (产权证 *chǎnquánzhèng*) possédé par le promoteur, [...] cette entreprise a payé pour le transfert du parking souterrain de Z2, il a été conçu et dessiné indépendamment du reste des équipements. De plus, le promoteur a investi plus d'un million de yuans dans la construction et l'entretien de ce parking. »

Ce n'était pas l'avis du comité de propriétaires, qui entra en conflit avec le promoteur :

[Directeur du premier comité de propriétaires, Lü Shijie (吕世杰), extrait de 中国经济时报, 20 juillet 2005³³¹] « Avant que les logements ne soient vendus, bien sûr que la propriété du parking souterrain appartient indéniablement au promoteur. Mais une fois que les appartements ont été vendus, le promoteur continue à estimer que la propriété du parking est à lui. »

Un second problème était lié au statut du jardin d'enfant (幼儿园 *yòu'éryuán*), qui devait être public. La crèche faisait partie des équipements collectifs du *xiaoqu* (公共配套设施 *gōnggòng pèitào shèshī*) : au moment de leur décision de l'achat sur plan, cela avait motivé leur choix. Or le promoteur a loué le bâtiment à un organisme privé pour percevoir de hauts loyers et les frais de crèche augmentèrent³³². Il avait « poussé à bout les limites des capacités financières des familles »³³³.

Enfin, les titres de propriété des appartements n'étaient pas distribués aux propriétaires³³⁴.

Ces trois problèmes, publiés dans la presse locale, contribuèrent à rendre publics les conflits entre propriétaires et promoteur immobilier. Z2 étant l'une des premières résidences à avoir instauré « sur un mode démocratique » un comité de propriétaires, ce conflit intéressait la presse de l'époque. Pour avoir porté ces problèmes à la connaissance du public et avoir osé s'opposer au promoteur immobilier, le directeur du comité de propriétaires, Lü Shijie/Lü Yijie (j'évoque plus bas le conflit autour de son nom), chercheur âgé de quarante ans, devint un emblème de la défense des droits des propriétaires (业主维权 *yèzhǔ wéiquán*) dans les médias et la blogosphère³³⁵.

³³⁰ « 业主VS开发商：到底有多少糊涂账没有清算？ », 中国经济时报 [Zhongguo jingji shibao], 20 juillet 2005. URL : http://news.xinhuanet.com/house/2005-07/20/content_3243272_1.htm [consulté le 11 mai 2012].

³³¹ *Ibid.*

³³² En 2005, la crèche coûtait entre 1 700 yuans et 2 200 yuans par mois, ce qui obligea de nombreuses familles à inscrire leur enfant à l'extérieur. « 停车难没房产证 Z2业主遭烦心事 » [Difficultés de parking...], article cité.

³³³ *Ibid.*

³³⁴ Une propriétaire avait acheté son logement en juin 2006. Après qu'elle eut emménagé dans la résidence et payé les frais d'usages tels que la taxe d'habitation (契税 *qishui*) et la participation au fonds collectif de réparation (公共维修基金 *gōnggòng wéixiūjījīn*), le promoteur lui proposa d'effectuer l'émission du titre de propriété à sa place auprès de la banque. Or après plus de deux ans, elle ne l'avait toujours pas reçu et le promoteur trouvait des prétextes pour ne pas l'inquiéter. Il ne s'agissait pas d'un cas isolé. « 停车难没房产证 Z2业主遭烦心事 » [Difficultés de parking...], article cité.

³³⁵ En janvier 2006, la chaîne de télévision CCTV annonça que la candidature de Lü Shijie était retenue pour la « plus émouvante » personnalité chinoise de l'année 2005. « CCTV感动中国2005年度人物候选---吕世杰 » [Candidats à l'élection du personnage émouvant de l'année 2005 : Lü Shijie], d'après <http://club.kdnet.net/dispbbs.asp?id=927573&boardid=1&page=1&1=1#927573> [consulté le 30 mai 2012] ; « 网友推荐：吕世杰-小区维权的杰出代表 » [Les internautes recommandent : Lü Shijie, le défenseur des droits des propriétaires], *Sina.com.cn*, 14 décembre 2005. URL : <http://news.sina.com.cn/c/2005-12->

Le conflit porta ensuite sur « le pouvoir » de l'entreprise de gestion en place. Les revendications portaient sur les rapports entre l'entreprise de gestion et le promoteur :

[Deux propriétaires, Z2, 16 mai 2008] « À l'époque, l'entreprise de gestion n'était pas mal. Le problème était son manque d'expérience (经验 *jīngyàn*). Une partie du personnel du promoteur était allée travailler dans l'entreprise de gestion, donc ils n'avaient pas trop d'expérience. Mais les gens étaient bons (人心很好 *rénxīn hěnhǎo*), ils avaient bon cœur (善良 *shànliáng*). L'entreprise de gestion du promoteur voulait montrer que son travail était le plus civilisé, le meilleur (文明 *wénmíng*). Le promoteur voulait utiliser notre *xiaoqu* comme image de marque de l'entreprise, si bien que les frais de gestion étaient peu élevés. [...] Ils souhaitaient impliquer les habitants du *xiaoqu*, alors ils se sont intéressés au comité de propriétaires. Le promoteur a demandé à l'entreprise de gestion d'inciter les propriétaires à fonder un comité. »

Le comité de propriétaires décida de renvoyer l'entreprise de gestion pour briser son alliance avec le promoteur et recruter une entreprise « indépendante » :

[Anciens membres du comité de propriétaires, Z2, 16 mars 2008] « Il n'y avait pas de raison de renvoyer la première entreprise de gestion. C'était plutôt un acte d'exaspération. [...] La directrice de l'entreprise était assez incompétente, elle n'avait jamais travaillé dans ce secteur avant. Elle gérait mal, elle avait une mauvaise qualité humaine (素质 *sùzhì*). [...] Elle touchait les frais de gestion mais n'expliquait pas clairement à quelle fin l'argent était destiné. C'était très opaque. [...] La plupart des problèmes et des conflits viennent d'une question d'argent et d'intérêt. Celui des propriétaires, celui du promoteur, etc. De notre point de vue, les propriétaires ont dépensé beaucoup d'argent pour l'appartement et pour les espaces collectifs. La première entreprise de gestion faisait payer 1,6 yuans par mètre carré par mois. On pensait que c'était affecté à l'entretien. Mais elle utilisait 1 yuan au lieu des 1,6 yuans. Le reste, elle les gardait. »

Le comité de propriétaires renvoya l'entreprise de gestion sur un mode non violent. Selon le comité de résidents, la première entreprise était la seule capable de bien gérer la résidence : « Tu aurais vu avant, c'était si joli, il y avait une fontaine. [...] Ces entreprises ont été de pire en pire les unes après les autres », affirme sa directrice.

[Propriétaire, Z2, 17 décembre 2007] « Je suis arrivé en 2005, on en était à la deuxième entreprise de gestion. En général, les propriétaires estiment que l'entreprise va les respecter, parce qu'ils payent pour qu'elle fournisse des services. Je dépense mon argent pour que les services s'améliorent. Mais en fait, plus le service est mauvais, plus elle gagne d'argent. C'est une contradiction. Donc souvent, les propriétaires ne sont pas satisfaits, alors ils renvoient l'entreprise. Mais en changeant, les niveaux de qualité empirent. »

Les difficultés des pratiques d'autogestion des propriétaires apparurent rapidement. Les membres du comité de propriétaires se démarquèrent progressivement des autres en ayant recours à des procédés peu « démocratiques ». Ils profitèrent de leur image de « voisin dévoué désintéressé » pour influencer la prise de décision :

[Anciens membres du comité de propriétaires, Z2, 16 mars 2008] « Ce n'était pas un groupe uni de propriétaires. Beaucoup de gens s'en fichaient. [...] Le comité de propriétaires peut convoquer l'assemblée des propriétaires donc il a un fort pouvoir d'influence (主导权 *zhǔdǎoquán*). On pouvait aussi influencer les votes. On jouait notre rôle de voisin (邻居 *línjū*). En plus c'est différent de l'entreprise de gestion, on était bénévoles donc c'était facile d'inspirer confiance. De la même manière, les gens nous demandaient conseil sur ce qu'il fallait choisir, ou

bien s'en fichaient. Et il faut rappeler le rôle des médias, la réputation des promoteurs immobiliers était très mauvaise. Nous, en tant que voisins, on avait bonne réputation. »

Ils renvoyèrent l'entreprise de gestion et en recrutèrent une nouvelle de manière assez opaque, sans consulter les propriétaires. Or la seconde entreprise de gestion, qui ne bénéficiait plus du soutien du promoteur, connu d'importantes difficultés financières :

[Anciens membres du comité de propriétaires, Z2, 16 mars 2008] « La seconde entreprise de gestion ne pouvait pas se financer parce qu'elle demandait 1,55 yuans par mètre carré de frais mensuels de gestion. C'était moins cher que celle d'avant. En plus, le promoteur n'était plus affilié à elle. Le promoteur a fait payer très cher à l'entreprise la location de son local de travail. Rien n'était gratuit, ils n'étaient plus affiliés. Elle ne pouvait se financer que par des frais de gestion : ni par la location des parties communes, ni par le parking, ni par les frais de chauffage. Pour 1,55 yuans gagnés, elle en dépensait 2. Elle ne pouvait pas faire du profit (盈利 *yínglì*). »

Le comité de propriétaires la renvoya également, en consultant cette fois les propriétaires à travers le vote, mais sans compter les abstentions. Le renvoi d'une entreprise de gestion non affiliée au promoteur immobilier est donc plus facile pour les propriétaires. Parallèlement, les propriétaires parvinrent à révoquer le directeur en critiquant les pratiques opaques ayant eu cours : « Sur huit membres, seuls deux ou trois avaient refusé de cautionner les actions frauduleuses et avaient démissionné, tandis que les autres avaient participé à la signature du contrat de location des espaces d'équipement », m'expliquèrent plusieurs propriétaires. Le soudain désaveu du directeur surprit les médias, qui l'avaient érigé en figure du mouvement de défense des droits³³⁶. La crise de confiance éclata.

[Anciens membres du comité de propriétaires, Z2, 16 mars 2008] « On pensait que le comité de propriétaires ne pourrait jamais faire des mauvaises choses (坏事 *huàishì*). On pensait que peut-être il ne pourrait pas résoudre des choses mais on ne pensait pas qu'il pourrait avoir des mauvaises conséquences. On avait beaucoup d'espoir en fondant le comité de propriétaires mais ça s'est transformé en malheur. »

Les anciens membres du comité de propriétaires expriment un grand regret par rapport à leur rôle dans la crise. Bien que partis de bonnes intentions et ayant « suivi la procédure légale » de constitution du comité, des effets pervers ont émergé dans la manière dont « l'autogestion » et la « démocratie » étaient appliquées :

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « Ce n'était pas du tout harmonieux, ils passaient leur temps à se disputer (打架吵架 *dǎjià chǎojià*). Le premier comité de propriétaires n'a pas suivi une procédure démocratique (民主程序 *mínzhǔ chéngxù*). Ils nous ont déçus (忽悠蒙骗 *hūyou mēngpiàn*). Les propriétaires n'ont pas compris. Parce que le comité de propriétaires est nouveau (新生事物 *xīnshēng shìwù*). [...] Ils ne nous représentaient pas. À l'époque, le *xiaoqu* n'était pas complètement habité. Il n'y avait même pas la moitié des habitants et ils ont élu le comité. Personne ne comprenait. Et ensuite ils se sont orientés vers des revenus financiers. Ils ont loué les espaces d'équipement (设备 *shèbèi*), ce qui était illégal. »

³³⁶ « Z2 社区维权再起风波 » [Nouvelle vague de trouble dans les mouvements de protection des droits de la résidence Z2], 新京报 [*xinjingbao*], 11 octobre 2006. URL : <http://news.hfhouse.com/html/061011/56807.html> [consulté le 30 mai 2012] ; « 强硬业委会主任维权被责越权 吕世杰维权遭罢免 » [L'homme fort du comité de propriétaires destitué], 新京报 [*Xinjingbao*], 3 novembre 2006. URL : <http://www.jiatx.com/news/2006-11-03/855159.htm> [consulté le 30 mai 2012].

[Deux propriétaires, Z2, 16 mai 2008] « Nous, les gens normaux, nous avons un travail, on était occupés (繁忙 *fánmáng*). Nous n'avions pas d'énergie. Se dévouer pour les autres (献爱心), nous étions motivés mais de là à participer au comité de propriétaires, ce n'était pas possible. À l'époque, un groupe de gens pensait qu'il suffisait de participer au comité de propriétaires, d'avoir un sceau officiel (公章 *gōngzhāng*) pour agir. [...] Les membres du premier comité de propriétaires ont dévié (走偏 *zǒupiān*). On a trouvé ça de moins en moins normal (对劲 *duìjìn*). Ils ont renvoyé l'entreprise de gestion du promoteur et ensuite ils ont loué des espaces non résidentiels dans les étages d'aération (排气层 *páiqìcéng*). Sur les 8 membres, seulement deux ou trois n'étaient pas d'accord avec cette méthode, ils n'ont pas pu s'y opposer. »

De nombreux enquêtés mentionnent le manque de transparence dans les pratiques du comité de propriétaires lorsqu'il renvoya les entreprises de gestion. La question du respect des mandats par les représentants des propriétaires est au centre des entretiens, qui critiquent avec sévérité les pratiques peu démocratiques du premier comité de propriétaires :

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « Pour changer de la deuxième à la troisième entreprise de gestion, le comité de propriétaires a eu recours à la pratique de la validation silencieuse (默认 *mòrèn*). Ça signifie que si tu n'as pas voté, ils considèrent que tu es d'accord. [...] Ce n'est pas bien ! Je n'ai pas voté et on considère quand même que je les ai mandatés. [...] Ils n'auraient pas pu passer le cap des voix pour valider leur projet. C'est pour ça qu'ils ont eu recours à cette méthode. Mais cela a déçu (失望 *shīwàng*) les propriétaires. Plus personne ne les soutenait. [...] Je connais beaucoup de voisins. La plupart trouvaient que cette méthode n'était pas bonne. »

[Deux propriétaires, Z2, 16 mai 2008] « Ils travaillaient en secret sans se soucier des règlements (暗箱操作 *ànxiāng cāozuò*). Nous pensions que si l'on mandatait des gens au comité de propriétaires, nous leur faisons confiance, mais ensuite, nous ne comprenions plus ce qu'ils faisaient. Le changement de la première à la deuxième entreprise de gestion s'est fait dans le secret, personne n'était au courant. Pour passer de la deuxième à la troisième entreprise, ils ont fait passer des bulletins de vote. À l'étranger, on peut soit voter pour, contre, ou s'abstenir. S'il y a abstention, on ne compte pas le vote. Ici, on compte l'abstention comme une validation silencieuse (默认 *mòrèn*) ! »

Les pratiques illégales au nom du comité de propriétaires furent une expérience désastreuse pour les autres propriétaires. La malhonnêteté du directeur du comité fut mal vécue, en particulier l'usage d'un faux nom :

[Deux propriétaires, Z2, 16 mai 2008] « Le directeur s'appelait en fait Lü Yijie (吕乙杰) mais il se faisait appeler Lü Shijie (吕世杰). Quand le premier comité de propriétaires a été reconnu (备案 *bèi'àn*), les agents du Bureau des *xiaoqu* (小区办 *xiǎoqū bàn*) n'ont pas demandé sa carte d'identité et l'ont validé. Le Bureau des *xiaoqu* ne peut pas être poursuivi en justice puisqu'ils sont le Gouvernement. En Chine, les gens ordinaires ne peuvent pas porter plainte contre le Gouvernement ; c'est une société arbitraire (人治的社会 *rénzhì shèhuì*). Sur les documents du comité de propriétaires, il y a le nom Lü Shijie. Un jour, on a su que c'était un faux. »

En fait, durant son mandat, cet homme « apparemment dévoué » avait décidé de « faire des affaires » (商机 *shāngjī*) en louant des chambres dans les espaces d'équipement de la copropriété en se servant du sceau officiel du comité de propriétaires. Quand les pratiques frauduleuses furent découvertes, les propriétaires « ordinaires » engagèrent une action pour qu'il soit destitué. Selon eux, ce directeur n'était « pas une bonne personne » :

[Anciens membres du comité de propriétaires, Z2, 16 mars 2008] « Nous ne savions pas ce qu'il faisait, il signait au nom du comité de propriétaires sans nous en parler. [...] Il a utilisé le sceau officiel du comité pour faire le contrat de location. À cause de ça, il n'y a plus eu de confiance. »

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « En Chine, il y a la corruption. Les grands cadres font de la grande corruption et les petits cadres de la petite. Le directeur du comité de propriétaires a été corrompu par son pouvoir. Il n'a plus aidé [...] de façon désintéressée (无私 *wúsi*). L'argent des propriétaires a été gaspillé. Mais le comité de propriétaires n'est pas une personne morale (法人 *fǎrén*). Tu ne peux pas l'attaquer en justice. [...] Les propriétaires sont victimes d'une injustice. »

Ce directeur fut considéré comme un « arnaqueur » (骗子 *piànzi*) par les autres propriétaires qui protestèrent contre le manque de représentativité dans les élections :

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « Le comité de propriétaires doit avoir un minimum de qualité humaine (文化素质 *wénhuà sùzhì*). Pour la première session du comité, leur niveau d'éducation n'était pas bas mais ils ne connaissaient pas les *xiaoqu* de Pékin. Ils ne savaient pas communiquer avec nous. Ils ont cru qu'ils étaient des chefs (领导 *lǐngdǎo*). Ils nous ont regardés de haut (凌驾 *língjià*). Le directeur du comité de propriétaires devrait être dédié à servir l'ensemble des propriétaires (无私为大家服务 *wúsi wéi dàjiā fúwù*), il n'a pas le droit de nous diriger, il doit nous rendre des services. »

Un propriétaire prenant davantage de recul sur la responsabilité de l'ancien directeur du comité de propriétaires affirme qu'il le trouvait tout de même « excessif », « ne sachant pas soigner les relations avec le gouvernement ni avec le promoteur »³³⁷. Ainsi, pour « bien gérer » une résidence, il ne faut pas faire preuve d'« éducation », puisque les membres du premier comité avaient un niveau très élevé dans ce domaine. Il faut surtout « avoir de l'expérience ». Or en 2007, la plupart des *xiaoqu* n'avaient pas encore dix ans d'histoire : aucun habitant de Pékin n'avait donc d'expérience en la matière. Exaspération, colère, puis un sentiment d'impuissance, ces premiers conflits engendrèrent une dégradation progressive de la résidence et une détérioration des rapports humains. En septembre 2007, la troisième entreprise de gestion publia une note annonçant sa démission à compter du 1^{er} novembre 2007 pour des raisons de « déficit financier » (亏损 *kuīsǔn*).

[Deux propriétaires, Z2, 16 mai 2008] « La troisième entreprise a posé beaucoup de problèmes, refusant de respecter les contrats et chartes signés quand nous avons acquis nos logements. [...] Ensuite, cette entreprise n'avait plus assez de financement, elle est partie. Elle a tout emmené, le *xiaoqu* a été entièrement paralysé. Elle a simplement dit “je veux partir” et elle l'a fait. »

Un second comité de propriétaires, élu en août 2007, était chargé de recruter une nouvelle entreprise de gestion mais il souffrait de graves tensions :

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « Dans le deuxième comité de propriétaires, il y avait encore des anciens membres. C'est pour ça que ça n'a pas marché, ils ont démissionné au bout de quelques mois à peine. »

Sur neuf membres, cinq membres étaient issus de l'ancien comité de propriétaires et quatre étaient nouvellement élus mais ils ne se coordonnaient pas, les « anciens » refusant de livrer les documents, le sceau et l'historique du quartier aux « nouveaux » :

³³⁷ Propriétaire, Z2, 25 mars 2009.

[Propriétaire, Z2, 23 mars 2008] « Personne ne veut gérer. Le second comité de propriétaires n'a duré que deux mois. [...] Parce qu'il ne pouvait pas agir. D'abord, les propriétaires ne leur faisaient pas confiance (不信任 *bù xìnrèn*). En plus, au sein du comité, il n'y avait pas d'union (不团结 *bù tuánjié*). [...] Chaque fois que quelqu'un tentait de faire quelque chose, cela n'aboutissait jamais au consensus : quatre personnes étaient pour mais cinq étaient contre, sur neuf personnes. »

Le comité de propriétaires dut alors se dissoudre cinq jours après le départ de l'entreprise de gestion, ce qui empêcha le recrutement d'une nouvelle entreprise. En novembre 2007, le vide de gestion provoqua une « paralysie » (瘫痪 *tānhuàn*) des services. Aucun vigile, pas de ramassage des ordures ni de nettoyage, absence d'approvisionnement en eau : « Partout, il y avait des ordures. Il fallait nettoyer nous-mêmes. Ça a été très fatigant »³³⁸.

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « Ça a duré deux semaines. L'entreprise de gestion est partie le 1^{er} novembre et le gouvernement est venu le 15. [...] Ça a été **ingérable**, [...] la pagaille (乱 *luàn*). Certains se sont proposés pour nettoyer les parties communes. Des personnes âgées et des plus jeunes. J'y ai participé. Mais des problèmes étaient impossibles à résoudre. Par exemple, l'eau courante, je ne parle même pas d'eau chaude. Il faut dépenser de l'argent pour acheminer l'eau. Sans l'entreprise de gestion, chaque bâtiment avait trois tonnes d'eau et ensuite, plus rien. Le 11 novembre, sur cinq bâtiments, quatre n'avaient plus d'eau. Entre 200 et 300 personnes sont allées se plaindre au Bureau de rue ; alors, le gouvernement était stressé (紧急 *jǐnjǐ*). Il a payé en urgence 10 000 tonnes d'eau, en distribuant à chacun 2 000 tonnes d'eau. Tu imagines, 1 200 foyers sans eau courante ? En moins de trois jours, ça aurait été vraiment incontrôlable. Alors le gouvernement ne pouvait pas ne pas s'impliquer (插手 *chāshǒu*). Parce qu'on n'avait plus d'eau. Le gouvernement a assumé sa responsabilité. Il ne peut pas être responsable de la mort des gens. »

Dans cette situation d'urgence, les bureaux locaux en charge de la gestion des quartiers, en particulier le Bureau de rue, la station de police locale et le Bureau local de la Construction ont pris la responsabilité de fournir une gestion temporaire des affaires de la résidence :

[Anciens membres du comité de propriétaires, Z2, 17 mars 2008] « C'est la faute d'une seule personne. Il s'est accaparé le pouvoir de parole pour son propre intérêt. [...] Maintenant, plus personne ne supporte le comité de propriétaires. [...] C'est une histoire d'argent. Personne ne va nous le donner, ni le gouvernement, ni le promoteur. Cela doit être payé par les propriétaires. Mais aucun propriétaire ne veut payer. [...] Pour le gouvernement, nous sommes trop aisés pour obtenir une aide financière. Il veut nous inciter à payer nous-mêmes pour améliorer notre vie. »

Devant résoudre un problème relatif à « la vie » des habitants, le gouvernement local prit la responsabilité d'engager une entreprise de gestion de résidence « temporaire » (临时物业 *línshí wùyè*). Le comité de résidents fut responsable du travail de médiation et de coordination³³⁹ dans la résidence, qui, peuplée de 1 200 foyers, leur posait des difficultés :

[Directrice du comité de résidents, Z2, 10 décembre 2007] « C'est trop pour nous, nous devons à la fois gérer (管理 *guǎnlǐ*) et fournir des services (服务 *fúwù*). Mais nous ne sommes pas en mesure de fournir de l'eau chaude. Normalement, nous ne pouvons prendre en charge que les petits problèmes locaux. Le comité de propriétaires est la structure qui s'en occupe. Maintenant, comme cette structure n'existe plus, nous sommes contraints de gérer le problème. »

³³⁸ Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007.

³³⁹ Ce comité, fondé en 2001, puis fusionné en 2005, gère treize bâtiments d'habitations sur cinq résidences, soit plus de 2 500 foyers. Chacune des résidences a été construite par un promoteur différent. Elles sont gérées par cinq entreprises de gestion différentes, ce qui contribue à la fragmentation du paysage urbain.

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « Actuellement, il n'y a plus de comité de propriétaires, donc pour régler ces problèmes, c'est le comité de résidents qui prend en charge. Par exemple, cet appartement, que j'ai acheté, il ne s'en charge pas. Mais si je n'ai plus assez à manger, alors il s'occupera de moi. [...] Comme il n'y a pas de comité de propriétaires, beaucoup d'affaires sont de la responsabilité du comité de résidents. Il n'y a pas le choix (没办法 *méi bànfǎ*) »

Cette réaction confirme la problématique de la biolégitimité, c'est-à-dire le fait que la « vie humaine » devient un champ de reconnaissance des valeurs d'une société :

[Propriétaire, Z2, 3 janvier 2008] « As-tu entendu le discours de Hu Jintao lors du 17^e Congrès ? Notre problème était directement lié à la vie humaine (生活 *shēnghuó*). Quatre bâtiments n'étaient plus équipés d'eau courante ! C'est pour ça que le gouvernement a réagi très vite. Le comité de résidents et le Bureau de rue étaient obligés de nous aider ! Ils nous aident toujours quand on a des problèmes de conditions de vie. »

En effet, le 19 novembre 2007, le Bureau de rue a recruté une entreprise de gestion provisoire pour gérer la « situation d'urgence ». Quant aux propriétaires, ils refusaient de se prendre en charge : « Il n'y avait plus personne pour nous gérer, alors on est allé trouver le comité de résidents (*rires*) »³⁴⁰. Les propriétaires n'étaient pas satisfaits de l'entreprise de gestion semi-publique, dont ils estimaient la qualité trop faible au vu des charges mensuelles :

[Propriétaire, Z2, 3 mars 2008] « Toutes les entreprises de gestion étaient nulles, elles ne faisaient que prendre l'argent des propriétaires sans apporter un service de qualité. Maintenant, c'est encore pire qu'avant. »

Mais d'après le directeur de l'entreprise temporaire, leur marge de profit était faible, leur marge de manœuvre réduite et ils devaient assumer la réparation des bâtiments dégradés³⁴¹. Ils ne voulaient pas travailler dans ce *xiaoqu* mais le gouvernement les contraignait à y rester du fait de la préparation de la ville aux Jeux Olympiques. La revendication des droits de propriété, autrefois assurée par le comité de propriétaires, s'est retournée contre cette instance.

Les réunions de conciliation ne firent que confirmer le refus d'élire un nouveau comité de propriétaires. Quant aux membres des premiers comités, ayant définitivement perdu leur légitimité, ils font profil bas. Seuls médiateurs, les agents du comité de résidents ont tenté d'« assister » les propriétaires dans la constitution d'un nouveau comité de propriétaires. Ils ont organisé plusieurs réunions de concertation incluant trois « représentants des propriétaires » (业主代表 *yèzhǔ dài biǎo*) au rôle consultatif, ainsi que des membres de la police locale réunis au sein d'un groupe de travail (工作组 *gōngzuò zǔ*). En tant que « voisins », les représentants des propriétaires devaient approcher les propriétaires pour leur parler de la nécessité d'un comité de propriétaires. Ces individus, nommés et non élus,

³⁴⁰ Propriétaire, Z2, 3 mars 2008.

³⁴¹ Directeur de l'entreprise de gestion temporaire, Z2, 3 novembre 2008.

servaient de contact au comité de résidents. Leur engagement était motivé par leur volonté de contrôler le suivi de la situation et d'obtenir des informations internes³⁴².

[Propriétaire, Z2, 6 janvier 2008] « - Pourquoi donnez-vous votre temps libre pour cette cause ?

- Si je ne le fais pas moi-même, alors personne ne le fera. Il faut bien que quelqu'un se dévoue pour défendre nos droits. Ce sont mes droits, mais ce ne sont pas seulement les miens ; ce sont aussi les droits des autres propriétaires. »

Certains propriétaires entretiennent d'étroites relations avec le comité de résidents et affirment qu'il serait utile de « coopérer avec le gouvernement » pour le bien de la résidence³⁴³. L'argument repose sur la dimension « efficace » d'une telle prise en charge, tandis que le comité de propriétaires est perçu comme associé au « désordre » :

[Propriétaire, Z2, 6 janvier 2008] « C'est plus efficace... Si nous n'avons pas de contact avec eux, ce sera plus difficile d'obtenir leur soutien. Si tu ne communique pas avec eux, tu ne peux pas susciter leur attention. »

[Propriétaire, Z2, 3 mars 2008] « Je vais te dire pourquoi nous devrions utiliser l'aide du gouvernement. Si tu regardes les résidences harmonieuses (和谐小区 *héxié xiǎoqū*) à Pékin, elles ont toutes un point commun : les propriétaires ont de bonnes relations avec leur comité de résidents et leur Bureau de rue. »

Souvent, c'est l'absence de responsabilité des autorités gouvernementales qui renforce le mécontentement des propriétaires. Ces derniers semblent craindre davantage l'abus de pouvoir des représentants du comité de propriétaires que celui des agences étatiques :

[Deux propriétaires, Z2, 16 mai 2008] « Le gouvernement ne fait rien (不作为 *bù zuòwéi*) pour surveiller le comité de propriétaires. Personne ne s'en occupe. Quand nous avons changé d'entreprise de gestion, le gouvernement n'a rien dit : il y avait des gens du bureau des *xiaoqu*, du Bureau de rue. Il y avait le comité de propriétaires, ainsi que quatre représentants des résidents dont deux étaient un couple marié. Le gouvernement a dit d'accord. Pour la location des logements, ils nous ont bouché l'aération. Nous sommes allés voir le gouvernement mais il a répondu qu'ils avaient un contrat et qu'il ne pouvait pas résoudre le problème. Ils savaient que le contrat était illégal, mais ils ne voulaient pas s'en occuper. [...] Le gouvernement ne peut pas résoudre le problème. Le logement est illégal mais le propriétaire refuse qu'on pénètre dans son appartement, donc le gouvernement ne fait rien. Je suis sur mon balcon et je tue des gens, mais la police ne va pas dans l'appartement parce que le propriétaire refuse qu'on entre sur sa propriété. »

Les propriétaires ont surtout exprimé leur insatisfaction vis-à-vis du bureau des *xiaoqu* (小区办 *xiǎoqūbàn*) de la commission de la Construction (市建委 *shìjiàn wěi*) :

[H., Z2, 27 décembre 2007] « Ils ne veulent pas me laisser informer les autres propriétaires de nos discussions lors des réunions du groupe de travail. [...] Pour que ce soit démocratique, il faut rendre public le contenu des réunions. En expérimentant la démocratie, les propriétaires pourront faire confiance. [...] Le comité de résidents est d'accord avec moi, il veut bien rendre public mais c'est un autre bureau qui pose problème, le *xiaoquban*. »

³⁴² H., l'un des représentants, a par exemple réuni ses voisins autour d'un repas pour favoriser le dialogue et l'union (团结 *tuánjié*).

³⁴³ « Ainsi, la loyauté, loin d'être irrationnelle, peut servir l'objectif socialement utile d'empêcher la détérioration de devenir cumulative, ce qui arrive souvent lorsqu'il n'y a pas de barrière à l'option exit ». Albert O. HIRSCHMAN. *Défection et prise de parole...*, op. cit., p. 79.

Au cours des réunions, le ton montait rapidement sur la question du comité de propriétaires, des modalités d'élection. La réconciliation de points de vue si différents était impossible du fait de la faible marge d'action des comités de résidents. Les réunions de conciliation se sont caractérisées par des désaccords lors de longs débats animés³⁴⁴. Le résultat n'était jamais concret, les autorités publiques prônant le *statu quo* avant les Jeux olympiques (2008) et l'anniversaire de la République Populaire (2009)³⁴⁵. Le groupe de travail n'est finalement pas parvenu à organiser d'élections du fait d'un manque de candidats.

Face à l'échec, le comité de résidents n'avait pas d'autre choix que de se mandater pour recruter une nouvelle entreprise de gestion. Entre le 18 février et le 3 mars 2008, les propriétaires de Z2 devaient voter pour savoir s'ils approuvaient ou non le mandat du comité de résidents. Ce référendum comportait deux conditions : le nombre total de votes devait atteindre plus de 50 % des foyers et représenter plus de 50 % de la surface totale des appartements. Du fait d'un nombre de voix insuffisant, cette tentative s'est soldée par un nouvel échec. Pourtant, parmi les votes exprimés, une majorité souhaitait mandater le comité de résidents. Contrairement à la résidence Z3 où le comité de résidents représentait « l'ennemi », une partie des propriétaires de Z2 a donc reconnu en eux de potentiels « leaders » compte tenu de leur implication dans la médiation³⁴⁶ :

[Employés du comité de résidents, Z2, 3 mars 2008] « On est si fatigués, on a frappé aux portes de chaque propriétaire. Mais parce qu'ils étaient souvent au travail durant nos propres heures de travail, nous attendions le soir pour revenir dans la résidence afin de collecter leurs votes. S'ils n'étaient toujours pas là, nous attendions le jour suivant pour y aller encore. »

Face à la défection généralisée du promoteur, des entreprises de gestion et du comité de propriétaires, la seule structure « active » pour apporter des solutions aux propriétaires était, par défaut, le comité de résidents. C'est ainsi que certains ont développé une nouvelle forme de « loyauté » envers ces agents :

[Propriétaire, Z2, 24 juin 2008] « Beaucoup de gens sont sceptiques (怀疑 *huáiyí*) par rapport au comité de propriétaires. Ils estiment que la gestion actuelle suffit. »

La situation temporaire – qui durait depuis plusieurs années – représentait finalement un compromis acceptable :

[H., Z2, 3 mars 2008] « J'ai voté contre le fait de mandater le comité de résidents pour recruter une entreprise de gestion parce que je veux que cette situation se prolonge. La gestion de la résidence est entièrement assurée par le gouvernement. Si on ne paye pas les charges, l'entreprise ne fera pas faillite. En plus, c'est l'unique moyen de se sentir protégés contre le promoteur. Si une entreprise normale venait gérer la résidence, ils n'auraient aucun respect. »

³⁴⁴ Observation de la réunion de conciliation au bureau du comité de résidents, Z2, 20 décembre 2007.

³⁴⁵ Observation des réunions de conciliation, entretiens avec un responsable du Bureau des *xiaoqu* et le directeur de l'entreprise de gestion temporaire, Z2, mars-mai 2009.

³⁴⁶ Rappelons que le comité de résidents ne « sert pas » uniquement les intérêts des habitants : après cette étape, le comité a dû « attendre les ordres du supérieur administratif » (上级政府 *shàngjí zhèngfǔ*).

Le comité de résidents est une institution locale qui exécute les politiques émises au niveau supérieur tout en écoutant les besoins de la population dont elle est responsable. Malgré tout, les propriétaires sont conscients de l'impossibilité de la prise en charge « matérielle » par une instance chargée de prendre en charge les « humains ». La dégradation des parties communes – du fait de la location illégale des espaces d'équipement aux étages 32 et 33 et aux sous-sols – inquiétait les propriétaires, qui constataient l'absence d'aide du gouvernement :

[Deux propriétaires, Z2, 16 mai 2008] « Il y a le problème des sommets et des sous-sols illégaux. Dans notre *xiaoqu*, il y a eu plusieurs incendies. Dans le bâtiment 10, une cuisine a pris feu. La conduite d'évacuation est au 33^e étage. Mais elle est bouchée. Dans le bâtiment 14 aussi, il y a eu de la fumée partout. L'entreprise de gestion l'a dit au Gouvernement mais ils n'ont rien résolu. [...] Le comité de résidents, ça va un peu mieux. Le problème c'est son supérieur, le Bureau des *xiaoqu*, il est trop mauvais. Ici, tous les conflits sont en rapport avec le Bureau des *xiaoqu*. Ils ne portent que des coups bas (没鬼走不动道 *méiguǐ zǒubú dòng dào*). »

Un représentant des propriétaires, H., décida de prendre en charge l'énonciation du problème en rédigeant des lettres aux bureaux concernés : le Bureau de rue, le Gouvernement de l'arrondissement, le Bureau du logement de l'arrondissement (区房管局 *qū fángguǎnjú*), le Bureau de la planification de l'arrondissement (区规划局 *qū guìhuàjú*), la Commission de la planification (规划委员会 *guìhuà wěiyuánhui*), la commission de la construction (市建委 *shìjiàn wěi*). Il argumentait sur la base d'une construction « illégale » dans un espace originellement prévu pour un local à vélos. Il estimait qu'une procédure de démolition était nécessaire car il y avait eu une modification du projet sans concertation préalable. Il citait des articles précis du « Règlement de la gestion de la propriété immobilière », en établissant la présence de « dangers pour la sécurité » (安全危险 *ānquán wēixiǎn*) menaçant la « qualité de vie » (生活质量 *shēnghuó zhìliàng*) des habitants³⁴⁷. Mais après plus de 42 échanges entre novembre 2008 et mai 2009³⁴⁸, H., qui avait fait entendre la légitimité de sa plainte, attendait toujours la démolition des logements « illégaux »³⁴⁹. Si H. tend à penser que l'administration le méprise, en fait, il faut se représenter l'administration chinoise locale constituée de différents bureaux entre lesquels la communication est difficile. Par exemple, le *chengguan* chargé de la démolition de structures illégales ne possède pas les compétences techniques pour expertiser une construction³⁵⁰. L'exaspération des propriétaires provient du fait qu'ils subissent les conséquences au quotidien, notamment les tactiques d'esquive de

³⁴⁷ Note publiée le 25 janvier 2008 sur le blog personnel de H., Z2.

³⁴⁸ D'après un corpus de lettres et leurs réponses fourni par H. en mai 2009.

³⁴⁹ « Je pense avoir tout dit, et l'avoir dit clairement. Cette affaire a été dénoncée depuis le 3 novembre 2008, six mois ont passé. Je n'ai plus que mon droit à envoyer des plaintes, une fois, deux fois, trois fois ..., dix fois..., cent fois ». [Extrait de lettre envoyée le 8 mai 2009 au Bureau du logement de l'arrondissement de Haidian]

³⁵⁰ Voir aussi Emmanuel CARON. *Le contrôle social au niveau local : le cas des chengguan et des vendeurs de rue à Pékin*. Mémoire de Master 2 : Politique comparée : Paris : Institut d'Études politiques, 2010, p. 25.

l'administration par le renvoi systématique d'un bureau à l'autre, le flou du statut des parties communes dans l'aménagement résidentiel. H. ne s'avoue pas vaincu pour autant. Parallèlement à sa stratégie des Lettres et des visites, il anime des blogs. Chef d'entreprise privée, il assure un relais gestionnaire du problème, conscient que les propriétaires ont en fait intérêt à améliorer l'environnement du *xiaoqu* pour, à terme, générer de la plus-value sur les appartements comme c'était l'objectif de départ³⁵¹. Sa réaction rejoint le « sacrifice » évoqué par Albert Hirschman consistant à rester loyal et même offrir ses services parce qu'il n'a aucune chance d'exercer une influence s'il fait défection³⁵².

Un second problème ne pouvait être résolu par le comité de résidents. Les dégradations des espaces collectifs et de l'entretien du bâti nécessitaient un investissement financier que les propriétaires refusaient de financer. Or ces derniers s'inquiétaient car le *xiaoqu* perdait de sa valeur par rapport au prix de départ. Leur investissement étant en danger, on observait déjà des formes de « défection » des personnes possédant d'autres logements dans Pékin³⁵³. Certains avaient mis en vente leur appartement, sans grand espoir d'y parvenir. Mais il restait les « prisonniers », ceux qui ne possédaient pas les ressources nécessaires pour partir. « De surcroît, la façon qu'ont les objets durables de “trainer” en permanence sous nos yeux rappelle de la façon la plus agaçante toutes les déceptions qu'ils ont pu apporter »³⁵⁴. En conséquence, la plupart se réfugièrent dans une sorte d'« apathie », « qui est l'inverse absolu de la protestation, n'ouvre pas le conflit et ainsi contribue à reproduire le contrôle social, mais provoque une détérioration de la coopération »³⁵⁵.

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « J'ai rencontré énormément de propriétaires. Ils espèrent que le comité de propriétaires pourra trouver des solutions. Mais actuellement, le problème c'est que personne ne veut être membre du comité de propriétaires. [...] Moi, s'il manque une personne et que ça suffit pour créer un comité, je veux bien m'inscrire en dernier. Mais le problème ne se pose pas puisqu'actuellement, pas une seule personne ne voudrait s'inscrire. »

En 2009, la plupart des propriétaires ne se sentaient plus concernés par la prise de décision. Leur désengagement convergait vers la tactique du passager clandestin : « J'ai la possibilité de ne pas payer, je n'y suis pas obligé, alors pourquoi je devrais payer ? », m'expliquaient-ils. Il faut aussi en rechercher la raison dans le sentiment d'impuissance que la plupart des enquêtés m'ont confié³⁵⁶. Finalement, le manque de confiance a conduit au rejet

³⁵¹ H., Z2, 25 mars 2009.

³⁵² Albert O. HIRSCHMAN. *Défection et prise de parole...*, op. cit., p. 65.

³⁵³ Guy Bajoit explique que « la possibilité, forte ou faible, d'une mobilité sociale ou géographique favorise plutôt la défection ou la protestation ». Guy BAJOIT. Exit, voice, loyalty... and apathy : les réactions individuelles au mécontentement. *Revue française de sociologie*, vol. 29, n°2, avril-juin 1988, p. 333.

³⁵⁴ Albert O. HIRSCHMAN. *Bonheur privé, action publique*. 2^e édition. Paris : Hachette, 2006, p. 38.

³⁵⁵ Guy BAJOIT. Exit, voice, loyalty... and apathy..., article cité, p. 332.

³⁵⁶ « Intellectuellement, les bénévoles connaissaient évidemment la différence entre se soucier d'un problème et pouvoir y faire quelque chose ». Nina ELIASOPH. *L'évitement du politique : comment les Américains*

absolu du comité de propriétaires. En 2009, plus aucun propriétaire ne souhaitait s'impliquer, préférant qu'une « autorité extérieure » gère la résidence à leur place. De nombreux enquêtés concluèrent que les Chinois n'avaient tout simplement pas l'habitude de s'auto-gérer :

[Deux propriétaires, Z2, 16 mai 2008] « Les Chinois ont vécu tant d'années dans un pays fermé (封闭 *fēngbì*), maintenant, ils entrent dans un environnement économique, ils ne comprennent pas du tout. Les Chinois, par rapport à leur propres droits, ils n'ont pas de connaissances. Ils savent seulement quels sont leurs devoirs (义务 *yìwù*). Ils ne connaissent pas leurs droits. »

« Le problème, c'est que le comité de propriétaires n'est pas contraignant. On ne peut pas forcer les gens à payer ce qu'ils doivent. Alors on ne veut pas faire partie de cette organisation »³⁵⁷.

Le comité de propriétaires est considéré comme une institution « inutile » par les membres du comité de résidents qui ont dû tout prendre en main, « contre leur gré ». Les membres du personnel pensent que cette instance n'est pas « fiable » mais pourrait devenir utile si elle était mieux formée et encadrée³⁵⁸ :

[Directrice du comité de résidents, Z2, 30 avril 2009] « Concernant l'autogestion par les propriétaires, je suis contre le développement de ce type d'organisation en Chine. [...] Les Chinois n'ont pas encore atteint cette conscience (意识 *yìshí*). On n'a pas le concept de gouvernement de soi (自己管理的概念 *zìjǐ guǎnlǐ de gài'nian*). »

Pour les propriétaires de Z2, l'autogestion par le comité de propriétaires est un principe inapplicable : « l'autogestion est une illusion »³⁵⁹. Ils ont pour la plupart refusé de répondre à l'appel du comité de résidents pour élire ou mandater un nouveau comité de propriétaires. Ce mode de représentation ne cadrant plus avec leurs attentes, c'est le comité de résidents qui était intensément sollicité pour résoudre le conflit. En juillet 2009, la directrice du comité de résidents fut reconduite pour un mandat de trois ans mais un mois plus tard, elle démissionna sans donner d'explication³⁶⁰. Cette défection de la dernière personne cherchant la résolution des problèmes constitua une nouvelle épreuve. Le cas Z2 révèle ainsi « la danse hésitante des implications et des retraits, des adhésions et des désillusions, des conversions et des désaveux et le travail sans cesse reconduit d'évaluation et de justification des modes d'investissement et d'engagement »³⁶¹.

Ces cas Z2 et Z3 constituent deux exemples de mise à l'épreuve de l'engagement bénévole en vue de résoudre un problème public. Ces deux cas confirment que, dans un premier temps d'emménagement dans un *xiaoqu*, les propriétaires entretiennent un sentiment

produisent l'apathie dans la vie quotidienne. Paris : Economica, 2010, p. 90.

³⁵⁷ Anciens membres du premier comité de propriétaires, Z2, 17 mars 2008.

³⁵⁸ Directrice du comité de résidents, Z2, 10 décembre 2007.

³⁵⁹ Deux propriétaires, Z2, 16 mai 2008.

³⁶⁰ Il est difficile de savoir si elle fut contrainte de démissionner par ses supérieurs ou si cela venait d'un choix personnel. [Propriétaire de la résidence Z2, discussion en ligne, 29 janvier 2010]

³⁶¹ Daniel CEFAÏ. Les cadres de l'action collective : définitions et problèmes In Daniel CEFAÏ, Danny TROM dir. *Les formes de l'action collective : mobilisations dans des arènes publiques.* Paris : Éditions de l'EHESS, 2001, p. 72.

d'égalité qui « renvoie à la possession de caractéristiques communes : le statut de jeunes parents, mais aussi l'endettement, deux caractéristiques d'une mobilisation familiale à la fois matérielle et morale qui se rencontre autant chez les ouvriers que chez des cadres moyens »³⁶². Face à un problème, tous optent pour la création d'un comité de propriétaires afin d'optimiser leur mobilisation, créant, au départ, une « égalité des ambitions sociales »³⁶³. Mais dans le cas de Z3, l'influence des sociologues a conduit une partie des propriétaires à politiser le problème, aboutissant à une division avec ceux du groupe qui « souhaitent créer un sentiment de communauté, mais ne voulaient pas parler politique »³⁶⁴. Dans le cas de Z2, l'idéal politique du comité de propriétaires en tant que représentant désintéressé des intérêts communs dans la résidence a été détourné au profit de pratiques illégales. Dans les deux cas, la crise de confiance aboutit à « l'évaporation » de toute velléité de participation bénévole.

B - Mobilisations des nouveaux propriétaires : une capacité d'organisation dynamique et efficace

Ces deux études de cas ont permis de saisir la logique d'émergence de « problèmes » et les différentes tentatives collectives ou individuelles pour le régler. Je dresserai à présent un bilan plus général des opérations de cadrage réalisées à partir des conflits dans les résidences de Pékin. Selon Luigi Tomba, les conflits dans les nouvelles résidences manifesteront la volonté des propriétaires de protéger leur statut social³⁶⁵. Les enquêtes dans deux quartiers montrent que les conflits éclatent avant tout à cause de problèmes concrets et locaux. Dans ces quartiers, la prise de parole est vive et trouve un écho rapide dans la mesure où il s'agit d'un bien de consommation durable : il est difficile de faire défection en déménageant³⁶⁶. J'ai donc procédé à l'inverse de la démarche de Luigi Tomba, en retraçant les différents niveaux de justification des individus, qui commencent au niveau le plus local, pour s'inscrire dans des valeurs plus générales, et redéfinir l'identité sociale par le biais d'un processus de

³⁶² Marie CARTIER, Isabelle COUTANT, Olivier MASCLET, Yasmine SIBLOT. *La France des « petits-moyens » : enquête sur la banlieue pavillonnaire*. Paris : La Découverte, 2008, p. 72.

³⁶³ *Ibid.*, p. 80.

³⁶⁴ Nina ELIASOPH. *L'évitement du politique...*, *op. cit.*, p. 273.

³⁶⁵ « La propriété d'un logement est devenu l'élément le plus important de leur statut social, et donc protéger leurs droits de propriété peut devenir un élément central pour eux ». Luigi TOMBA. Creating an urban middle class : social engineering in Beijing. *The China Journal*, n°51, janvier 2004, p. 24. Traduction personnelle. L'auteur adopte une perspective différente par la suite mais il continue de généraliser le rôle des « intérêts collectifs » d'une catégorie homogène de « propriétaires » : « Les propriétaires de logements sont devenus membres d'une "communauté de statut" où le style de vie des voisins devient le contexte social de son propre style de vie ». Luigi TOMBA. Residential space and collective interest formation in Beijing's housing disputes. *The China Quarterly*, vol. 184, décembre 2005, p. 936. Traduction personnelle.

³⁶⁶ « Lorsque la défection est rendue impossible, la prise de parole est la seule voie ouverte aux clients ou aux membres mécontents ». Albert O. HIRSCHMAN. *Défection et prise de parole...*, *op. cit.*, p. 58. Sur les biens de consommation durables, voir aussi p. 70.

subjectivation. Plutôt que de définir la « classe moyenne » *a priori*, je suis partie des pratiques sociales concrètes des « propriétaires » et j'ai ensuite analysé la manière dont les conflits locaux participent de la définition de leur vision du monde et de leurs positionnements social et moral dans une hiérarchie de valeurs.

1) Des conflits territorialisés aux motifs multiples

La gestion des résidences en *xiaoqu* est complexe du fait du nombre d'acteurs impliqués et des difficultés pour établir un compromis de coexistence³⁶⁷. Je commencerai par analyser les causes du mécontentement et les modalités de la dénonciation car elles se révèlent riches d'information sur les conduites des propriétaires en public.

Premier adversaire, le promoteur immobilier (开发商 *kāifāshāng*) qui a conçu, construit et vendu les appartements aux propriétaires. En Chine, l'appartement constitue un bien fondamental. La valeur intrinsèque du logement comme bien privé correspond à une valeur économique, un investissement de long terme mais l'achat d'un appartement en résidence représente aussi un idéal, une qualité de vie et un projet d'avenir. La propriété immobilière contribue au bien-être, en ce sens qu'elle procure à la fois stabilité et confort.

Les raisons économiques constituent généralement les premières causes d'insatisfaction : les propriétaires s'indignent d'une mauvaise évaluation de la valeur économique de leur logement. La grande majorité des conflits se manifeste par un désaccord sur la valeur des biens acquis. Depuis la généralisation du modèle de résidence développé par des promoteurs immobiliers en Chine, la valeur économique du logement ainsi que le coût de la gestion de la résidence deviennent des soucis importants pour les nouveaux propriétaires. Dans la résidence Z2, les propriétaires s'inquiètent de la baisse de la valeur immobilière de leur résidence. Le secteur immobilier a connu des périodes de surchauffe, d'où une profusion de projets ne respectant pas les normes de construction. En cas d'achat sur plan, les nouveaux propriétaires découvraient souvent des décalages entre le projet initial et le résultat final. C'est ainsi que des propriétaires, après avoir emménagé, apprirent que le jardin serait remplacé par de nouveaux bâtiments de logements non prévus³⁶⁸. Parfois, les logements sur plan n'étaient

³⁶⁷ « L'identification des objets de compromis suppose la recherche de formulations et de désignations spécifiques qui fondent dans un même énoncé les références aux mondes d'origine. Une grande partie du travail nécessaire pour frayer le compromis va donc constituer à s'entendre sur le terme adéquat, à chercher une formulation acceptable par tous et sonnante juste, sur laquelle tomber d'accord ». Laurent THÉVENOT, Luc Boltanski. *De la justification...*, *op. cit.*, p. 342.

³⁶⁸ Ce fut le cas du nouveau logement de la directrice adjointe du comité de résidents. [Entretien, Y1, 2 novembre 2007] Ce fut également la découverte des propriétaires d'une résidence du Nord de Pékin. [Directeur du comité de propriétaire, groupe de recherche sur les propriétaires du professeur Shen Yuan, Tsinghua, 3 novembre 2007]

même jamais livrés, le promoteur ayant fait faillite entretemps³⁶⁹. D'autres problèmes portent sur les équipements collectifs de la résidence. Dans Z2, la crèche, qui aurait dû être de statut public, était privée. De plus, le conflit entre le directeur du comité de propriétaires et le promoteur a abouti à l'impossibilité de garer les voitures dans les parkings souterrains. Les propriétaires, insatisfaits des tarifs et craignant des dégradations, garent donc leurs voitures dans la résidence :

[Deux propriétaires, Z2, 16 mai 2008] « Je n'ose pas descendre dans le parking parce que le premier comité de propriétaires a causé un conflit à ce sujet. Maintenant, j'ai peur que ma voiture ne se fasse abîmer si je la laisse. Le premier comité avait réclamé le parking au nom des propriétaires, cela s'était terminé par un refus catégorique et par des menaces sur nos voitures. »

Second adversaire, l'entreprise de gestion de résidence (物业管理公司 *wùyè guǎnlǐ gōngsī*). Il existe deux types d'entreprise de gestion : les entités rattachées au promoteur et les entités autonomes³⁷⁰. Durant la première année, c'est la filiale du promoteur qui est en charge. Surnommée ironiquement « la fille du promoteur » pour souligner leurs intérêts communs « contre » ceux des propriétaires, cette entreprise peut avoir une influence négative en cas de conflit avec le promoteur. D'après une enquête de l'Université du peuple sur cent *xiaoqu* de Pékin entre 2001 et 2005, 80 % des quartiers ont connu de graves conflits entre les propriétaires et leur entreprise de gestion ; dans 37 % des cas, les conflits étaient violents et impliquaient des attaques physiques³⁷¹. Après 2005, la violence a augmenté en incluant des « violences plus douces » comme les coupures d'eau, de chauffage ou d'électricité, les dégradations sur les véhicules, etc.³⁷². La presse rapporte régulièrement des actes de violence perpétrés contre des propriétaires par des vigiles ou des « voyous ». Par exemple, le 23 décembre 2007, le directeur du comité de propriétaires de la résidence Jiulong Shanzhuang fut grièvement blessé suite à une agression par des hommes masqués armés de matraques. Comment expliquer une situation si tendue quand on sait que les propriétaires aspirent au confort et à la sécurité ?

Un logement en résidence récente nécessite de nouvelles charges mensuelles finançant l'ensemble des services fournis par l'entreprise. Dans de nombreux cas, ce sont ces charges jugées trop chères qui sont à l'origine des conflits. Dans la résidence Meiliyuan (美丽园) à Pékin en 2005, les propriétaires se mobilisèrent en vue de contraindre leur entreprise de

³⁶⁹ Le système d'assurance et l'encadrement juridique ne sont pas encore précisément cadrés en Chine dans le cas de la vente sur plan.

³⁷⁰ Je ne mentionne pas le troisième type : les entreprises semi-publiques de gestion liées aux Bureaux du logement, car elles sont rarement présentes dans l'habitat marchand et moins impliquées dans les conflits.

³⁷¹ « 北京物业暴力真相调查 » [Enquête sur la violence des entreprises de gestion à Pékin], 权衡 [Quan heng], 6 novembre 2006, <http://news.sina.com.cn/z/wuyebali/index.shtml> [consulté le 13 juin 2012].

³⁷² 傅春晖 Fu Chunhui. 《居住改变中国：作为公民权生产的业主维权运动》 [Le logement change la Chine : les mouvements de défense des droits des propriétaires comme production d'un droit du citoyen]. Mémoire de Master : Sociologie : Université Tsinghua, 2009, p. 3.

gestion à baisser ses frais de charge mensuels³⁷³. Les attentes élevées des propriétaires en matière de qualité de services sont incompatibles avec les intérêts financiers du promoteur et de sa filiale. Parfois, les propriétaires décident de renvoyer l'entreprise de gestion mais celle-ci refuse de partir. Dans les quartiers Z2 et Z3, les propriétaires comparent leur relation avec leur entreprise de gestion avec la relation entre un employeur et sa « domestique » (保姆 *bǎomǔ*) :

[C., Z3, 28 décembre 2007] « Nous souhaitons licencier notre entreprise de gestion, mais elle refuse de partir. C'est comme si tu disais à une femme de ménage qu'elle était virée parce que tu la trouves inadaptée, mais qu'elle refusait de partir de chez toi, comment tu réagiras ? Elle devrait obéir, non ? C'est celui qui paye qui décide. »

Ce type de déclaration suggère l'importance de la variable économique dans le domaine du logement en résidence. Les motifs rattachés à la valeur économique ou financière constituent une des principales sources d'insatisfaction contre l'entreprise de gestion.

Prenons l'exemple des parties communes, qui a massivement fait problème dans les résidences de Pékin. Considérées comme copropriété des propriétaires d'appartement, mais souvent accaparées par l'entreprise de gestion, qui en assurait l'entretien au quotidien, ou par le promoteur, qui les avait construites, leur statut a longtemps été débattu en Chine. La *Loi sur la propriété* entrée en vigueur en octobre 2007 a apporté des clarifications mais les modalités d'application sont restées floues jusqu'en 2010, date de promulgation d'un nouveau règlement à Pékin. Avant cette date, la propriété des parkings souterrains n'était pas tranchée, ce qui multipliait les conflits. Le promoteur pouvait avoir vendu des places de parking à des individus extérieurs au *xiaoqu*³⁷⁴, tandis que les propriétaires se voyaient refuser le droit à une place. Dans d'autres contextes, le prix élevé posait problème, les charges étant déjà élevées par ailleurs :

[Directeur du comité de propriétaires, Z1, 15 mai 2007] « La *Loi sur la propriété* devrait clarifier une grande partie des problèmes. Elle énonce que les équipements collectifs d'un *xiaoqu* appartiennent aux propriétaires, et non à l'entreprise de gestion. C'est pour ça que les voitures sont mal garées dans notre *xiaoqu*. Le parking, c'est un problème financier : on doit payer l'entreprise de gestion pour utiliser le parking souterrain mais c'est très cher. Alors les gens ne le font pas. Cela va revenir (收取 *shòuqǔ*) aux propriétaires. [...] Tout est une affaire d'argent. »

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « Le promoteur n'a pas les titres de propriété pour les sous-sols. Donc il y a un doute (疑问 *yíwèn*) sur qui est le propriétaire de ces espaces. Le

³⁷³ En 2003, le comité de gestion de la résidence – l'ancêtre du comité de propriétaires – découvrit, après enquête sur les services de l'entreprise, un important décalage entre les frais de gestion payés par les propriétaires et la réalité des dépenses effectuées dans la gestion du *xiaoqu* (nombre d'ascenseurs, etc.). D'après le récit de la directrice du comité de propriétaires du *xiaoqu* de Meiliyuan dans le cadre du groupe de recherche sur la défense des droits des propriétaires, Université Tsinghua, 15 décembre 2007.

³⁷⁴ Voir par exemple « 北京中体奥林花园开发商私卖停车位 物业禁止业主停车 » [Dans la résidence XXX de Pékin, le promoteur vend les places de parking pour son profit propre, l'entreprise de gestion interdit aux propriétaires d'y garer leurs voitures], *Zhengyiwang*, 5 juillet 2010. URL : http://news.jcrb.com/jxsw/201007/t20100705_382161.html [consulté le 13 juin 2012].

promoteur estime que cela lui appartient, il les loue pour gagner de l'argent. Les propriétaires estiment que ce n'est pas bien. C'est à moi. Je veux le récupérer. Moi aussi je veux louer et gagner de l'argent. C'est comme ça que le malentendu émerge. »

Les parties communes, qui auraient dû être sources de fierté, de plaisirs, deviennent source de frustration et de conflits. Le bâtiment de loisirs a longtemps été investi par les gestionnaires aux dépens des propriétaires, qui y ont perdu beaucoup de revenus financiers³⁷⁵. Dans les deux quartiers d'enquête, les propriétaires estimaient que le promoteur ou l'entreprise de gestion leur avait « volé » leur bâtiment de loisirs (会所 *huìsuǒ*) pour le louer ou le vendre à d'autres entreprises (salles de gym, piscine)³⁷⁶. Dans la résidence Z2, le bâtiment de loisirs a ainsi été remplacé de manière autoritaire par une banque et un hôtel sans que les propriétaires ne touchent de revenu sur la location³⁷⁷. Dans d'autres cas, ce sont les revenus générés par les emplacements publicitaires du *xiaoqu* qui sont réclamés à l'entreprise de gestion ou au promoteur immobilier.

Les conflits économiques avec l'entreprise de gestion témoignent de la volonté des propriétaires de garder le contrôle sur leur résidence et non pas uniquement sur leur logement. À partir du moment où la résidence est construite, l'entreprise de gestion affiliée au promoteur, contrôle la majeure partie des revenus. Elle collecte ainsi le fonds de réparation collectif qu'elle place sur un compte en banque, ce qui lui permet de toucher les intérêts. Les individus estiment qu'il faut briser cette alliance d'intérêts. La première mission d'un comité de propriétaires élu consiste donc en la signature d'un nouveau contrat avec une entreprise de gestion. En d'autres termes, certains propriétaires veulent contrôler la gestion sur l'ensemble du bien immobilier, le *xiaoqu*³⁷⁸. Les conflits font quant à eux émerger des débats sur les frontières distinguant autocontrôle des propriétaires sur eux-mêmes et délégation du contrôle :

[Propriétaire, Z1, 15 mai 2007] « Il y a deux aspects de la gestion de ce *xiaoqu*. D'abord, les propriétaires eux-mêmes doivent faire attention (思慮 *sīlǜ*), avoir conscience de ces aspects (意识 *yìshì*). Par exemple, on peut citer les gens qui se garent mal ou bien qui jettent les ordures par terre. Concernant les affaires publiques (公共 *gōnggòng* *guóxíng*), il ne faut pas gêner les autres. Chacun doit y parvenir. Il ne faut pas que l'on soit pris en charge pour ça. [...] Pour ces domaines, demander à l'entreprise de gestion de tout faire, ce n'est pas normal. [...] Mais l'entreprise de gestion, parfois elle a aussi des mauvais aspects. Certaines affaires trainent depuis longtemps. »

³⁷⁵ Directeur du comité de propriétaires, Z1, 15 mai 2007.

³⁷⁶ Dans une résidence, le promoteur avait vendu le bâtiment de loisirs [Directeur du comité de propriétaires, groupe de recherche sur les nouveaux propriétaires, Tsinghua, 17 novembre 2007]. Voir aussi « 传开发商卖会所 国兴观湖国际小区业主集体抵制 » [Le promoteur vend le bâtiment de loisirs : les propriétaires du *xiaoqu* Guoxing guanhu guoji résistent collectivement], 京华时报 [*Jinghua shibao*], 2 septembre 2012. URL : <http://bj.house.163.com/12/0902/09/8ACUIAI00073SD3.html> [consulté le 26 septembre 2012].

³⁷⁷ Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007.

³⁷⁸ Voir aussi Jean-Louis ROCCA. From Mills' white collars to the Chinese homeowners' movement..., article cité, p. 13-14.

En cas de désaccord avec l'entreprise du promoteur, les propriétaires, représentés par un comité de propriétaires, peuvent établir un nouveau contrat avec une entreprise mais dans certains cas, le promoteur les en empêche. En refusant de payer les charges, ils peuvent à leur tour faire pression sur l'entreprise de gestion, et donc sur le promoteur, en les menaçant d'une faillite. Dans la résidence Z2, les propriétaires ont eu recours à cette tactique :

« Lorsqu'elle est arrivée, cette entreprise a fait des promesses, de réparer le verrouillage des portes d'entrée, de résoudre le problème du parking, de mettre de l'ordre aux niveaux 32 et 33 des bâtiments [...]. Jusqu'à aujourd'hui, elle n'a non seulement rien fait, mais elle a causé de nouvelles dégradations (pelouses). À cause d'elle, nous, qui sommes faibles et ne bénéficions d'aucune aide extérieure, sommes réduits à adopter la méthode passive de ne pas payer les charges. La raison pour laquelle les propriétaires refusent de payer les charges est précisément l'entreprise qui, la première, a violé le contrat : elle n'a pas tenu ses promesses ! »³⁷⁹

[Propriétaire, Z2, 16 mai 2008] « Il faut distinguer les services (服务 *fúwù*) de la gestion (管理 *guǎnlǐ*). L'entreprise de gestion de résidence est une entreprise qui gère seulement. Le problème est qu'on dépense notre argent pour les services mais on se fait contrôler par cette entreprise ».

Dans la résidence Z3, les propriétaires se retrouvent « pris en otage » par l'entreprise de gestion qui refuse de partir :

[Deux propriétaires, Z3, 28 décembre 2007] « Le slogan, c'est d'offrir des services mais ils ne restent pas à leur place. Nous payons pour qu'ils rendent des services aux propriétaires, et le résultat, c'est qu'ils décident pour tout, ils nous contrôlent. Nous ne leur avons pas demandé de venir [...]. Leur contrat est expiré depuis longtemps. [...] Ils nous rendent illégalement des services (非法服务 *fēifǎ fúwù*). Ils nous forcent à recevoir leurs services (强制服务 *qiángzhì fúwù*). [...] Ils fournissent un service forcé (硬性服务 *yìngxìng fúwù*), refusent de partir et osent nous réclamer des charges ! »

Autre champ de conflit avec l'entreprise de gestion, la sécurité. L'achat d'un appartement comporte une dimension sécurisante en soi, permettant une forme de stabilité dans l'investissement. Mais dans les deux résidences de l'enquête de terrain, les habitants se plaignent du travail des gardiens :

[L., Z2, 3 janvier 2008] « Avant, c'était une résidence tranquille. Mais maintenant, tout le monde peut rentrer et sortir sans le moindre contrôle ! »

Les enquêtés des résidences Z2 et Z3 évoquaient des rumeurs à propos de voisins s'étant fait cambrioler :

[P., Z2, 6 janvier 2008] « Il y a un problème grave de sécurité. D'après les plans, il aurait dû y avoir des caméras à l'entrée de chaque bâtiment et dans les ascenseurs. Mais nous n'avons rien, donc c'est dangereux ! [...] Il y a quelques mois, un habitant a été suivi par des hommes jusque chez lui. Ils lui ont volé des milliers de yuans. S'il y avait eu une caméra de surveillance dans l'ascenseur, comme le plan d'urbanisme le promettait, on aurait pu arrêter ce voleur ! »

[Propriétaire, Z3, 28 décembre 2007] « Bien sûr qu'on n'est pas en sécurité ici ! Les vigiles de la résidence ont volé des objets dans les maisons des habitants. Et d'autres gens ont été cambriolés. Aussi, des pneus de voiture ont été crevés avec un couteau ! »

³⁷⁹ Lettre ouverte publiée par un propriétaire dans les espaces publics, Z2, 16 septembre 2007.

La sécurité est également invoquée dans la volonté d'éloigner les « indésirables », notamment les locations illégales dans les sous-sols et les espaces d'équipements. L'accession à la propriété dans un *xiaoqu* se traduit par une aspiration à un marquage du territoire en vue de restreindre l'accès des parties communes à des individus extérieurs, perçus comme potentiellement dangereux ou néfastes. L'ensemble des services et du cadre de vie – crèche, espace vert – renvoie à des notions d'ordre, d'esthétique et de bien-être :

[Propriétaire, Z2, 10 décembre 2007] « Avant, l'espace vert (绿地 *lùdì*) était très bien, c'est la dernière entreprise de gestion en date qui a mal géré. Avant, tu aurais vu dans le point d'eau, il y avait même des poissons rouges. Maintenant, il n'y en a plus un seul. »

La dégradation esthétique appelle le jugement de goût tout en étant associée à la dégradation de la valeur économique. Dans la résidence Z2, les propriétaires regrettent cette détérioration visuelle : « Quand je vois l'état de l'environnement, j'ai le cœur gros », lit-on sur un blog³⁸⁰. Les arguments esthétiques sont des motifs de conflit avec l'entreprise de gestion, mais ils sont souvent attachés à des arguments économiques. Dans le quartier Z2, les résidents sont mécontents parce que les voitures sont garées de manière anarchique dans les parties communes. Mais la raison principale ne relève pas seulement du jugement de goût :

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « Quand j'ai emménagé en 2003, c'était interdit de garer les voitures dans le jardin, il fallait la garer dans le parking souterrain. Notre jardin était particulièrement propre. »

[Propriétaire, Z2, 3 janvier 2008] « Je déteste notre résidence ! As-tu remarqué toutes ces voitures garées dehors ? C'est vraiment la pagaille !

- Où garez-vous votre voiture ?

- Je dois dire qu'on gare tous nos voitures dehors, mais c'est parce que le parking souterrain est trop cher. Tout cela, c'est la faute du promoteur. »³⁸¹

D'où le lien intrinsèque entre économie et esthétique des résidences.

Troisième adversaire, les autorités publiques et para-publiques. En cas de conflits de propriété, du fait d'une position intermédiaire entre « *established* » et « *outsiders* », le comité de résidents, seule instance officielle de médiation, peine à trouver une place légitime dans la résidence et est jugé peu efficace. Dans le cas de Z3, le comité de résidents avait été installé pour soutenir le promoteur et son entreprise de gestion contre les propriétaires, ce qui a conduit à une escalade de violence. Dans le cas de Z2, sa faible capacité de médiation n'a fait que prolonger le *statu quo*. Le comité de résidents, tout comme le Bureau de rue, est considéré comme « moins pire » que les autres instances et simplement inefficace. En revanche, les propriétaires sont plus critiques envers les autorités de la Commission de la construction qui rechignent à prendre en compte leurs revendications, les problèmes des

³⁸⁰ Photographies et commentaires sur les dégradations, blog d'un propriétaire, Z2, 22 février 2008.

³⁸¹ Cette idée a été confirmée par deux autres résidents-propriétaires de la résidence.

propriétaires n'étant pas une priorité dans leur cahier des charges. Ces derniers sont particulièrement mécontents vis-à-vis du Bureau des *xiaoqu* (小区办 *xiǎoqū bàn*), chargé de reconnaître officiellement les assemblées et les comités de propriétaires des résidences. En cas de conflit, les autorités publiques sont confrontées à la difficulté d'arbitrer les différents intérêts en présence, rarement conciliables. En outre, du fait de la territorialisation de l'action publique, il existe un fossé grandissant entre les différents niveaux de gouvernement. Les autorités encouragent le développement d'institutions supposées représenter les propriétaires, mais sans définir le rôle de chacune d'elles. Les nouveaux règlements conduisent à la promotion des comités de propriétaires en tant que nouvelle norme de représentation, du moment qu'ils restent guidés et conseillés (指导 *zhǐdǎo*) par les institutions publiques. Mais des problèmes de compréhension et d'adaptation des nouvelles normes se manifestent dans les interactions entre les différents acteurs. Au mieux, les problèmes et conflits sont donc résolus au cas par cas.

Le dernier adversaire des propriétaires est leur propre groupe car ils forment rarement un ensemble social homogène. D'abord, les promoteurs immobiliers s'assurent toujours une proportion de « clients » avec lesquels ils entretiennent des affinités particulières, amis, collègues, agents publics, d'où l'appellation « foyers de relations ». Ces personnes bénéficient d'avantages – appartement moins cher, mieux placé – ce qui ne les incite pas à se mobiliser contre le promoteur³⁸². Ensuite, du fait de la pression professionnelle, il est difficile pour les fonctionnaires de niveau intermédiaire ou bas de se mobiliser très intensément. Pour ces raisons ainsi que pour des motifs plus personnels, il arrive que des factions se forment, créant des divisions internes. Il arrive enfin que le comité de propriétaires soit accusé par les propriétaires de « mauvaise » représentation des intérêts du groupe³⁸³. C'est le cas de la résidence Z3, dans laquelle la coexistence de deux comités de propriétaires illustre l'existence de tensions internes.

2) Dé-singularisation : monter en généralité pour sortir du NIMBY

Les propriétaires des quartiers anciens utilisent les stigmates de logement « insalubre » et « pauvre » pour revendiquer l'aide de l'État. Sur quelle base les nouveaux propriétaires, issus eux de milieux aisés, peuvent-ils légitimer leur mécontentement ? À première vue, la mobilisation des propriétaires se présente comme un phénomène circonscrit et localisé. Foucault explique que la contestation se dirige d'abord, de fait, contre l'ennemi immédiat, le

³⁸² Cette information est également mentionnée dans CHEN Yingfang, Les mouvements de protestation des classes moyennes In Jean-Louis ROCCA dir. *La société chinoise vue par ses sociologues...*, op. cit., p. 202.

³⁸³ Ce fut le cas de la résidence Z2.

plus proche. Or le risque est de rester un mouvement « NIMBY »³⁸⁴, perçu comme se limitant à des motivations égoïstes et à la défense d'intérêts particuliers³⁸⁵. Ces conditions sociales privilégiées leur permettent de puiser dans diverses ressources pour argumenter et défendre leur cause. C'est pourquoi, à partir d'un problème circonscrit aux limites de la résidence, s'opère une montée en généralité destinée à « dé-singulariser la cause »³⁸⁶. Le passage du « je » au « nous » d'une dimension subjective à une dimension commune, témoignant publiquement d'un sens de la justice, de l'équité ou de l'intérêt collectif, est alors nécessaire. Les propriétaires d'appartement créent ainsi une distance par rapport à leur problème, permettant une montée en généralité sans pour autant rompre avec les motifs locaux et concrets.

En situation de conflit, les propriétaires font d'abord valoir leurs droits en tant que « consommateurs » (消费者 *xiāofèizhě*). L'acquisition du logement au prix du marché illustre l'avènement d'un citoyen-consommateur, porteur de valeurs de « raison » et de « rationalité » d'un côté, de « justice » et de « droits » de l'autre. Le terme d'« intérêt » (利益 *lìyì*), récurrent dans leurs discours, correspond à cette ligne de conduite « rationnelle » dans les champs juridique et économique de la consommation. Ils qualifient leur situation d'« injuste » (不公平 *bù gōngpíng*) ou « inéquitable » (不平等 *bù píngděng*). L'appel à la justice ou à l'équité renvoie à des principes éthiques ou civiques : les propriétaires affirment agir en vue de « protéger les droits humains » (保护人权 *bǎohù rénquán*) ou « des nouveaux propriétaires » (保护业主的权利 *bǎohù yèzhǔ de quánlì*)³⁸⁷. Ce ne sont pas des concepts vides mais des motifs dont le sens s'actualise dans des situations concrètes.

La résistance passe également par une référence aux discours publics officiels pour mieux légitimer la revendication. Les propriétaires adoptent la rhétorique des politiques publiques des autorités centrales, évitant ainsi le recours à la violence. Notons qu'ils relèvent de catégories d'individus qui ont bénéficié des réformes pour accéder à une position confortable. Ils contribuent au dynamisme économique par leurs professions dans des secteurs

³⁸⁴ Cet acronyme (Not in my backyard) désigne des associations de quartier se mobilisant pour préserver leur environnement local. Par exemple, le mouvement peut se diriger contre un projet d'infrastructure accusé de détruire la cohérence de la localité.

³⁸⁵ C'est particulièrement le cas en Chine, où l'égoïsme est encore mal considéré et où les enquêtés mettaient d'ailleurs tous clairement en avant la cause « collective » pour la résidence mais aussi pour le « bien » de la société. Dans d'autres contextes, voir Danny TROM. De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante : notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative. *Revue française de science politique*, vol. 49, n°1, 1999, p. 31-50 ; Jacques LOLIVE. La montée en généralité pour sortir du Nimby : la mobilisation associative contre le TGV Méditerranée. *Politix*, vol. 10, n°39, 1997, p. 109-130.

³⁸⁶ Le concept de « dé-singularisation » peut expliquer le passage d'une dimension singulière à une dimension collective de l'action. Luc BOLTANSKI. *L'amour et la justice...*, op. cit., p. 280-281. Voir aussi Annie COLLOVALD, Brigitte GAÏTI. Des causes qui « parlent »... *Politix*, n°16, quatrième trimestre 1991, p. 11.

³⁸⁷ Ces expressions, largement répandues, sont loin de se limiter à ces deux études de cas.

clés comme la communication, l'informatique, etc. Dans leur discours, ils reprennent et s'approprient des citations de Hu Jintao, notamment le slogan de la « société harmonieuse » (和谐社会 *héxié shèhuì*), en adaptant son sens. Ils aspirent à cet idéal de société contre les mauvais comportements des cadres locaux :

[Deux propriétaires, Z2, 16 mai 2008] « Les gouvernements locaux ont trahi (推翻 *tuīfān*) la pensée de Hu Jintao. Ils énervent les gens ordinaires (老百姓 *lǎobǎixìng*), c'est leur objectif. Ils sont à l'origine des désordres sociaux et ils conduiront à la fin du Parti communiste. »

Leurs discours ou leurs actions revendicatives ne se transforment pas en une critique de la société ou du régime politique dans son ensemble. Les dénonciations se concentrent sur la réalité locale, visant cadres locaux et promoteurs immobiliers. D'après l'enquête, la plupart des propriétaires se concentraient sur des pratiques locales et affirmaient « lutter contre la corruption » (反对腐败 *fǎnduì fǔbài*) :

[C., Z3, 28 décembre 2007] « Notre problème n'est pas un problème avec le système en général, j'estime que le système en général est bon, mais on a des problèmes avec des personnes précises au sein de notre Gouvernement local, ce sont des corrompus. »

[H., Z2, 27 décembre 2007] « Le problème n'est pas au niveau central (中央 *zhōngyāng*), il est lié aux cadres corrompus du Gouvernement local. Il n'y a pas de transparence. »

Les actes de corruption sont très critiqués en tant qu'ils donnent des privilèges à des « mauvaises personnes » selon un mode relationnel et non fondé sur le mérite :

[Deux propriétaires, Z2, 16 mai 2008] « Dans notre pays, il suffit d'avoir des relations (关系 *guānxi*) pour pouvoir tout faire. Dans son appartement, il [l'ancien directeur du comité de propriétaires] a affiché une photo de Chen Yun. Personne ne sait s'il a des relations avec Chen Yun mais il n'a respecté aucune procédure et son comité de propriétaires a quand même été reconnu. »

Si les propriétaires d'appartement invoquent des causes plus générales, celles-ci se rangent plutôt du côté des orientations de l'État central. Ils ne s'opposent donc pas aux institutions étatiques ou au Parti communiste, dont une proportion non négligeable sont membres. Par exemple, les propriétaires insatisfaits de la réponse apportée par les autorités de leur quartier ou de leur arrondissement portent le problème aux autorités supérieures.

La montée en généralité reste cependant circonscrite aux urbains propriétaires de logement marchand et ne touche pas d'autres groupes en difficulté. Pour certains, les problèmes des résidences sont dus aux « non-Pékinois » qui achètent des logements à Pékin et ne savent pas les gérer. Une propriétaire considère que la mixité sociale dans son *xiaoqu* est la cause principale de la crise du comité de propriétaires. Elle s'inquiète du pouvoir des « non-Pékinois » (外地人 *wàidìrén*), c'est-à-dire des personnes ne possédant pas de *hukou* pékinois, qu'elle considère comme responsables du désordre :

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « Le premier comité de propriétaires était corrompu. Ils n'ont pas bien géré la résidence. Leur chef utilisait en fait un faux nom et il s'est construit une

pièce supplémentaire sur le toit alors que c'est interdit. [...] Dans ce comité, 80 % des membres étaient non-Pékinois. Leur chef était du Henan. Moi je suis pékinoise, c'est différent. Eux ne connaissent pas réellement cette ville [...]. Tout est une question de qualité humaine (素质 *sùzhi*). Les gens de Pékin et les non-Pékinois n'ont pas la même culture. Eux sont mal élevés».

Le problème de « qualité de l'individu » est mentionné pour souligner que plus de la moitié des membres du premier comité étaient des « non locaux » (外地人 *wàidìrén*). La référence à la province du Henan est connotée négativement par les urbains :

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « Les gens du Henan ont mauvaise réputation (信誉 *xìnyù*). Ce sont eux qui ont le taux de criminalité (犯罪率 *fànzuìlǜ*) le plus élevé à Pékin. Le directeur du comité de propriétaires a utilisé un faux nom. Il a mauvaise qualité (品质 *pǐnzhì*). [...] Les non-Pékinois qui achètent des appartements ont un complexe d'infériorité (自卑 *zìbēi*), donc ils veulent participer activement aux organisations locales. Ils ne connaissent pas Pékin. Leur intégration (融合 *rónghé*) avec les Pékinois n'est pas bonne. C'est un problème de qualité humaine (素质 *sùzhi*). Par rapport à la vie des Pékinois, leur niveau de culture (文化修养 *wénhuà xiūyáng*) n'est pas le même. »

En d'autres termes, d'après l'argumentation de cette propriétaire, les migrants nouveaux riches sont une menace pour le groupe « normal » de Pékinois.

Pour d'autres, la corruption est le principal problème politique qui les touche en tant que propriétaires. Ce sont les cadres locaux, gestionnaires incompétents et détournés du droit chemin qui feront tomber le Parti communiste chinois et entraineront avec eux tout l'État :

[Deux propriétaires, Z2, 16 mai 2008] « Le gouvernement chinois est issu de troupes guerrières (打仗的部队 *dǎzhàng de bùduì*) qui se sont transformées en Gouvernement. Beaucoup de mauvaises habitudes (习气 *xíqì*) n'ont pas disparu et il ne sait pas administrer l'État. Dans notre *xiaoqu*, beaucoup de problèmes sont issus du fait que le Gouvernement n'a pas assumé la responsabilité de certaines choses (没有做到位 *méi yǒu zuò dào wèi*), ce qui a abouti à ces problèmes. »

Parfois, le thème des droits des propriétaires débouche sur les droits de l'homme :

[Deux propriétaires proches du comité de propriétaires non officiel, Z3, 28 décembre 2007] « En Chine, aujourd'hui, il n'y a pas encore de propriété privée (私产 *sīchǎn*). En fait, on achète un logement, mais ça ne sert à rien, les droits des Chinois ne peuvent pas être protégés. [L'autre renchérit] Il n'y a pas de vraie démocratie (没有真正的民主 *méiyǒu zhēnzhèng de mǐnzhǔ*). »

La possibilité de faire pression sur les institutions gouvernementales et d'exprimer des revendications dans le champ domestique, profite de l'attention accordée à la stabilité sociale. Cependant, la position sociale aisée de ces propriétaires de logement ne leur permet pas toujours d'obtenir satisfaction³⁸⁸. Par leurs actions collectives, tout en singularisant le problème à partir de la résidence, les propriétaires tendent à élaborer un discours sur la société et le corps social. Ils apparaissent comme la figure du *citadin exemplaire*, qui améliore sa qualité de vie tout en interrogeant le mode de gouvernance. L'expression de l'insatisfaction

³⁸⁸ Comme le note Chen Yingfang, ce sont souvent les classes défavorisées qui mobilisent les slogans officiels et inscrivent leurs propres revendications dans les orientations de la puissance publique ; se trouvant dans une situation difficile, ils peuvent bénéficier d'une écoute de la part des autorités. CHEN Yingfang. Les mouvements de protestation des classes moyennes In Jean-Louis ROCCA dir. *La société chinoise vue par ses sociologues... op. cit.*, p. 195-196.

passer par des discours qui *conviennent*. Mais, parallèlement à cet idéal-type, on mettra en lumière les problèmes d'ajustement de cette norme du propriétaire. Au cours des mobilisations, les propriétaires tendent à singulariser leur logement et leur résidence comme lieu dans lequel ils ont investi et où ils apprécient de vivre, mais qui se trouvent dégradés par une injustice. Dans le même temps, ils confèrent à leur action une dimension plus générale, une visée sociétale, une tonalité de valeur « exemplaire »³⁸⁹. Les discours de défense des droits mis en scène par les propriétaires d'appartements participent de l'élaboration d'un imaginaire social de la classe moyenne chinoise, incarnant la « modernité » de la nation, dans les domaines politique, social et économique.

3) Stratégies et tactiques d'action collective des nouveaux propriétaires

Les pratiques d'action collective dans les nouvelles résidences de Pékin sont spécifiques car les nouveaux propriétaires n'ont pas les mêmes modes de dénonciation (*naming*), d'accusation (*blaming*) ni de revendication (*claming*) que les habitants du centre ancien. Contrairement aux *hutong*, la mobilisation est territorialisée puisque les logements sont conçus sur un mode standardisé en copropriété, ce qui permet une meilleure capacité d'organisation du fait de l'unicité de la propriété détenue – voir dans le chapitre 3 le principe de standardisation des appartements en résidence – et du dispositif institutionnel permettant de former un comité de propriétaires (业主委员会 *yèzhǔ wěiyuánhui*).

Seconde différence notable, ces propriétaires sont issus de catégories sociales plus favorisées – puisqu'ils ont les moyens d'acheter un appartement marchand – et plus éduquées ; ils détiennent une plus grande capacité à s'informer, si bien qu'ils se mobilisent de façon plus organisée et rarement sur le plan individuel³⁹⁰. Dans les quartiers privilégiés, les propriétaires revendicatifs adoptent des stratégies particulières³⁹¹, utilisant notamment leur position sociale et leurs ressources intellectuelles et sociales : de nombreux nouveaux propriétaires « militants » étaient avocats, professeurs d'université, ingénieurs, chercheurs, autant de professions garantissant des ressources techniques, juridiques, mais aussi un capital social pour se faire entendre. En mobilisant ces ressources « raisonnables » contre les ressources « puissantes » des groupes d'intérêts des promoteurs, des entreprises de gestion et des cadres, ils parviennent à se faire entendre. Mais ces ressources de mobilisation sont aussi issues de

³⁸⁹ Luc BOLTANSKI. *L'amour et la justice...*, op. cit., p. 306.

³⁹⁰ Cette affirmation est confirmée par CHEN Yingfang. Les mouvements de protestation des classes moyennes..., contribution citée, p. 199.

³⁹¹ Dans le cas français, voir Michel PINÇON. Des communautés peu ordinaires : élites sociales et comités de défense dans les beaux quartiers In Nicole HAUMONT dir. *La ville : agrégation et ségrégations sociales*. Paris : L'Harmattan, 1996, p. 55-66.

leur milieu social, tendant à conférer à leur action des dimension d'efficacité, d'innovation et d'organisation.

Le mode de contestation le plus immédiat consiste à convoquer une assemblée des propriétaires (业主大会 *yèzhǔ dàhuì*) ou à établir un comité de propriétaires (业主委员会 *yèzhǔ wěiyuánhui*) pour « prendre la parole » au nom de l'ensemble des propriétaires d'un *xiaoqu*. Selon de nombreux enquêtés, « les résidences qui n'ont pas fondé de comité de propriétaires sont les plus tranquilles, les plus harmonieuses ». C'est aussi ce qui explique la faible proportion de comités de propriétaires établis dans la capitale. Théoriquement, le comité de propriétaires défend et garantit les intérêts matériels et juridiques des « propriétaires » face aux promoteurs et aux entreprises de gestion. Le comité de propriétaires élu peut ainsi rédiger un nouveau contrat avec l'entreprise de gestion, ou bien la licencier pour en recruter une nouvelle. Dans le cas de Z2, le comité de résidents est chargé de convoquer un congrès de propriétaires en vue d'élire un nouveau comité de propriétaires. Mais fonder un comité peut représenter un objectif difficile. C'est même parfois en expérimentant les refus de reconnaissance de leur instance par les autorités que le conflit éclate, comme pour le cas de Z3. Dans d'autres cas, la représentation par le comité de propriétaires n'ayant pas été assurée, les propriétaires ont le sentiment d'avoir été « trompés » par cette instance de représentation³⁹². Ils doutent de l'idée qu'un comité puisse constituer une instance légitime de médiation :

« Si l'on porte atteinte aux droits légaux (合法权益 *héfǎ quánì*) des propriétaires, sommes-nous obligés de mandater un comité de propriétaires ? »³⁹³

Malgré tout, le regroupement des propriétaires a pu aboutir à une véritable dynamique organisationnelle relativement démocratique, si on laisse de côté les cas particuliers de Z2 et Z3 : un comité de propriétaires a par exemple instauré sa propre entreprise de gestion, parvenant à lever des fonds et fonctionnant sur un mode entrepreneurial³⁹⁴.

Une seconde possibilité de contester est le recours au système des Lettres et visites (信访 *xìnfǎng*) ou à d'autres autorités de l'État. Malgré les accusations et reproches portés contre des instances du gouvernement, les propriétaires se tournent stratégiquement vers des agences du gouvernement à différents niveaux. Par exemple, les propriétaires de la résidence de Jiulong Shanzhuang ont écrit au Gouvernement de Pékin pour dénoncer des administrations

³⁹² C'est le cas de Z2.

³⁹³ Extrait d'une lettre ouverte d'un résident-propriétaire, Z2, 16 septembre 2007. Traduction personnelle.

³⁹⁴ Dans le *xiaoqu* de Xintiandi (新天地) à Pékin, le comité de propriétaires a lui-même collecté le fonds de réparation collectif (公共维修基金 *gōnggòng wéixiū jījīn*) et a ainsi pu toucher les intérêts bancaires. Voir « 北京新天地业主自管维修基金 5年多收益20万元 » [Les propriétaires de Xintiandi autogèrent le fonds de réparation : au bout de cinq ans, ils touchent 200 000 yuans d'intérêts], 中国房地产报 [*Zhongguo fangdichan bao*], 17 août 2006. URL : http://xinwen.haozhai.com/news_40274.html [consulté le 20 juin 2012].

d'arrondissement³⁹⁵. Faire varier les niveaux d'échelles pour énoncer l'injustice est donc une tactique essentielle, d'autant que la ville de Pékin a la particularité de cumuler géographiquement les niveaux centraux et locaux de l'État.

Attaquer en justice le promoteur immobilier ou l'entreprise de gestion est l'une des pratiques les plus répandues à Pékin. Notons que de nombreux avocats sont eux-mêmes propriétaires dans des *xiaoqu* et comprennent ces problèmes. En 2005, le comité de propriétaires du *xiaoqu* de Meiliyuan porta plainte contre l'entreprise de gestion au sujet du montant des frais mensuels de gestion, qui coûtaient 2,72 yuans par mètre carré et par mois. Le 11 août 2006, le tribunal trancha en faveur des propriétaires et imposa à l'entreprise de gestion de baisser les frais à 1,58 yuans³⁹⁶. Cette victoire devint un symbole du mouvement de défense des droits des nouveaux propriétaires à Pékin. Les poursuites en justice, massivement utilisées par les propriétaires pour faire aboutir leurs revendications, ne débouchent pas systématiquement sur un succès : le comité de propriétaires de Meiliyuan perdit son procès dans la bataille pour récupérer le bâtiment de loisirs utilisé par l'entreprise de gestion. Les citoyens chinois font de plus en plus appel à la loi en tant que recours pour défendre leur propriété et dénoncer des situations insatisfaisantes³⁹⁷, une façon de montrer qu'ils « sont dans leur bon droit » et conscients des limites à ne pas franchir. Par exemple, les pratiques illégales sont analysées en liant cas particulier et place du droit dans la société :

[Deux propriétaires, Z3, 28 décembre 2007] « L'an dernier, nous avons des coupures d'électricité tous les jours. Alors nous les avons poursuivis en justice. Le tribunal a rendu son verdict, demandant qu'à partir d'aujourd'hui le 28 décembre 2007, ils aient réglé le problème. Mais même le verdict d'un tribunal n'a aucun effet. »

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « Ils ont fait des choses illégales (違法 *wéifǎ*) mais il n'y a pas de droit. Tout le monde se rejette la responsabilité. En Chine, l'application du droit n'est pas contraignante (執法 *zhífǎ*). Ailleurs, ces constructions illégales seraient détruites. Ici, personne ne gère. On entame des actions en justice et le gouvernement ne sort pas la tête (不出面 *bù chūmiàn*). »

Quand les appels aux pouvoirs publics ou à la justice n'aboutissent pas, les propriétaires ont alors recours à des ressources plus directement liées à leur capital économique ou social. Ils utilisent massivement les médias et les nouvelles technologies de l'information pour faire entendre leur voix. L'engouement des médias pour ces mobilisations vient probablement du fait qu'elles ne sont pas censurées par les autorités publiques. L'expérience de la propriété d'un logement en résidence récente est commune à une série de personnes ayant accédé à la « petite prospérité ». Les journalistes en font partie et rencontrent parfois eux-mêmes ces

³⁹⁵ L'arrondissement de Daxing (大兴) est situé au Sud de Pékin.

³⁹⁶ Voir le résumé de l'affaire sur <http://people.rednet.cn/InforShow.asp?ID=1017> [consulté le 13 juin 2012].

³⁹⁷ Certaines actions sont plus spectaculaires (*sit-in*, protestations...) mais restent en général dans la limite de tolérance des autorités.

problèmes dans leur propre expérience. Face au nombre croissant de conflits de résidence, le débat intéresse la presse quotidienne : en témoigne le nombre de cas rapportés par les journaux à Pékin. Comme le remarque O'Brien, le champ lexical de la « résistance légitime » (*rightful resistance*) est de plus en plus développé³⁹⁸. La notion de « défense des droits des propriétaires d'appartement » (业主维权 *yèzhǔ wéiquán*) est abondamment citée dans les médias. Cependant, l'influence des médias n'est pas toujours jugée positive car leurs échéances de court terme et leur intérêt pour la scandalisation ne correspondent pas toujours aux objectifs des propriétaires. Par exemple, la résidence Z2, qui avait été le site d'un « mouvement de défense des droits des propriétaires » (业主维权运动 *yèzhǔ wéiquán yùndòng*), est rapidement devenue l'exemple d'une résidence « paralysée ». Les propriétaires, ainsi que les membres du comité de résidents n'invitaient plus les journalistes parce qu'ils n'appréciaient plus le contenu de leurs articles : « ils ne retiennent plus que les aspects négatifs de notre résidence »³⁹⁹. Un autre propriétaire du *xiaoqu* Z2 cite Mao sur un ton sarcastique : « Plus il y a d'information, plus elle est réactionnaire »⁴⁰⁰. Dans le *xiaoqu* Z3, de nombreux propriétaires s'indignent du fait que leur résidence ait été choisie comme objet d'études sociologiques sur la « démocratie chinoise aux racines » (*grassroots democracy*), d'autres se réfèrent avec fierté à ces publications sociologiques pour se « grandir » d'autant plus. Si les médias ont un rôle ambivalent dans le traitement de l'information des cas particuliers, ils ont tout de même contribué à façonner l'imaginaire d'une « société citoyenne ».

Par la référence aux principes de justice, les nouveaux propriétaires refusent d'en appeler à la violence ou bien ne l'utilisent qu'en dernier recours. Cette « résistance civilisée » leur sert de stratégie pour se distinguer et se légitimer face à des « ennemis » qu'ils trouvent moins « éduqués » et moins « civilisés » qu'eux :

[Deux propriétaires proches du comité de propriétaires non officiel, Z3, 28 décembre 2007]
 « On a de la rancune mais on ne veut pas la transformer en violence (打鬥暴力上 *dǎdòu bàolì shàng*), on veut l'exprimer à travers des élections. Parce que dans notre *xiaoqu*, le niveau de qualité humaine (整体的素质 *zhěngtǐ de sùzhì*) est plutôt élevé. En face, les quelques dizaines de personnes sont de la racaille (流氓 *liúmáng*). Ils ont recours à la force, ils ne savent que frapper les gens. Voilà la différence. »

Examinons à présent les modes « non conventionnels » d'action collective en Chine. Le fait de refuser de payer les frais de gestion est la tactique la plus courante des modes de contestation dans les résidences de Pékin. Cette forme de défection permet d'exercer une

³⁹⁸ Kevin O'BRIEN, Lianjiang LI. *Rightful resistance in rural China*. Cambridge : Cambridge University Press, 2006, p. 127.

³⁹⁹ Observation dans le bureau du comité de résidents, Z2, 3 mars 2008.

⁴⁰⁰ Deux propriétaires, Z2, 16 mai 2008.

pression financière sur l'entreprise de gestion : « toute défection des consommateurs due à une baisse de qualité entrainera une perte de revenu »⁴⁰¹. Dans certains cas, cela aboutit à une victoire des propriétaires avec une amélioration de la qualité des services ou à une baisse des tarifs. Mais dans d'autres, cela peut générer davantage de dégradation. Par exemple, si l'entreprise de gestion est affiliée au promoteur, elle souffrira peu de cette perte de revenus et ne modifiera pas sa stratégie d'action. Si elle n'est pas affiliée, elle risque de faire faillite trop soudainement pour changer de stratégie. Dans la résidence Z2, la démission de la troisième entreprise de gestion tenait au fait qu'elle ne percevait pas suffisamment de revenus. Les habitants de Z2 ont fait l'expérience d'une dégradation irrémédiable des parties communes :

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « Actuellement, c'est une entreprise envoyée de l'extérieur. Elle n'a pas de sentiment de responsabilité. [...] La gestion était mauvaise, les propriétaires refusaient de donner de l'argent. C'est ce qu'on appelle un cercle vicieux. »

Les propriétaires choisissent aussi souvent de publier des *dazibao* sur les murs de la résidence en informant des problèmes de manière « alternative » au discours de l'entreprise de gestion ou du promoteur. La territorialité des revendications représente ainsi une marge d'action importante pour « énoncer » les causes de leur mobilisation et leurs revendications.

Un mode de résistance extrême fut même la grève de la faim, comme ce fut le cas du *xiaoqu* Jianxiang yuan (健翔园), suite au renvoi de l'entreprise de gestion et à l'émergence d'un problème de la propriété des réservoirs d'eau (Illustration 77). Le chauffe-eau de la résidence était géré par l'entreprise de gestion. Celle-ci coupait l'eau chaude à chaque fois que le comité de propriétaires



Illustration 77 : Deux propriétaires de la résidence Jianxiangyuan en grève de la faim (*Xinjingbao*, 20 avril 2007)

lui soumettait ses requêtes. Ces interruptions d'eau chaude conduisirent les propriétaires à licencier l'entreprise. En partant, cette dernière ferma l'accès à ce local pour empêcher la nouvelle de l'utiliser. En avril 2007, deux propriétaires décidèrent de se mettre en grève de la faim (绝食 *juéshí*) pendant trois jours pour « exiger de l'eau chaude »⁴⁰². En d'autres termes, ils se mobilisèrent pour exiger du confort, la fourniture d'eau chaude étant l'un des principaux critères de l'appartement « moderne »⁴⁰³.

⁴⁰¹ Albert O. HIRSCHMAN. *Défection et prise de parole*. Paris : Fayard, 1995, p. 43.

⁴⁰² Voir « 健翔园俩业主绝食讨热水 » [Deux propriétaires de Jianxiangyuan en grève de la faim pour demander de l'eau chaude], 新 京 报 [*Xinjingbao*], 20 avril 2007. URL : <http://villamsg.focus.cn/msgview/105/81697874.html> [consulté le 12 juin 2012].

⁴⁰³ Nicole HAUMONT. *Les pavillonnaires*. Paris : CRU, 1973, p. 107.

D'autres formes de mobilisation se firent plus fréquentes dans les années 2000 comme les manifestations (上街游行 *shàngjiē liúxíng*) et les pétitions (征集签名 *zhēngjí qiānmíng*). Les propriétaires bloquaient aussi les voies d'accès à la résidence et notamment les parkings. Par exemple, les propriétaires de la résidence « Logis de l'érable argenté » (银枫家园) bloquèrent l'accès au parking avec leurs voitures durant deux jours en 2002⁴⁰⁴ pour protester contre la hausse du tarif de location des places de parking de leur résidence, qui devait passer de 350 à 450 yuans par mois.

Enfin, une possibilité de réaction peut consister à ne pas se mobiliser et à choisir une forme d'« exit », le déménagement, pour ne pas « se faire avoir totalement ». Paradoxalement, cette défection peut résulter d'un fort attachement, comme l'explique Albert Hirschman :

« Quand les conditions générales d'un quartier se détériorent, ceux qui accordent le plus de valeur aux qualités de ce quartier, comme la sécurité, la propreté, le niveau des écoles et autres, seront les premiers à déménager ; ils chercheront un logement dans des quartiers plus chers ou dans des banlieues, et seront perdus pour les groupes de citoyens et les programmes d'action locales qui pourraient tenter d'inverser le cercle vicieux de la détérioration. »⁴⁰⁵

Dans la résidence Z2, des propriétaires m'ont confié qu'ils auraient déménagé depuis longtemps s'ils avaient eu un second logement. Mais la « prise de parole » est d'autant plus virulente dans les cas où les propriétaires ont acheté pour la première fois un appartement. Les plus mobilisés m'ont affirmé qu'ils ne comptaient pas déménager car « c'est à nous, nous l'avons acheté ». Malgré leur déception de voir la résidence se dégrader, ils se mobilisent précisément parce qu'ils y sont attachés et espèrent voir sa valeur augmenter de nouveau.

Ainsi, les dynamiques d'action collective des nouveaux propriétaires dépendent du contexte local : chaque résidence possède ses propres problèmes de gestion. L'action collective des nouveaux propriétaires dépend avant tout de la composition de la population, de l'entreprise de gestion et des autorités publiques, mais aussi de leurs perceptions et de leurs expériences. Soutenues par le monde médiatique et scientifique, bien que les mobilisations des propriétaires se limitent aux frontières physiques des résidences, elles se rejoignent à plus grande échelle. Une certaine déterritorialisation géographique des conflits s'amorce à la fin des années 2000, définissant une logique de mutualisation des luttes. En témoigne l'institutionnalisation en 2006 d'une organisation plus transversale, le Comité de demande de reconnaissance d'association des comités de propriétaires à Pékin⁴⁰⁶. Cette structure visant à

⁴⁰⁴ Voir par exemple « 银枫家园业主物业发生纠纷 近百辆车堵死小区道路 » [Le conflit contre l'entreprise de gestion des propriétaires du Logis de l'érable argenté : près de cent voitures bloquent l'entrée du *xiaoqu*], 北京晚报 [Beijing wanbao], 20 janvier 2002. URL : <http://house.sina.com.cn/s/2002-01-22/6805.html> [consulté le 29 mars 2012].

⁴⁰⁵ Albert O. HIRSCHMAN. *Exit, voice and loyalty : responses to decline in firms, organizations, and states*. Cambridge : Harvard University Press, 1970, p. 51. Traduction personnelle.

⁴⁰⁶ En chinois : 北京市业主委员会协会申办委员会. Un groupement de comités de propriétaires issus de différentes résidences a tenté de faire valider une demande de reconnaissance de l'Association des comités de

favoriser l'établissement plus systématique des comités de propriétaires dans les *xiaoqu* par la diffusion des règlements sur les droits et l'auto-gestion⁴⁰⁷, fournit du conseil pour la médiation des conflits. Sa pratique du lobbying en vue d'influencer les politiques publiques n'est pas sans créer des tensions internes autour de la professionnalisation de ses membres. Je reviendrai sur les tensions mais le nombre de comités de propriétaires rattachés à cette structure n'a cessé d'augmenter entre 2006 et 2010, passant de 32 lors de sa fondation à 76 en 2007 pour compter 142 comités en 2010, à quoi s'ajoutent les groupements de propriétaires non reconnus sous la forme d'un comité⁴⁰⁸.

Ces stratégies et tactiques sont payantes, en particulier contre les entreprises de gestion. Je rejoins donc l'analyse de Chen Yingfang :

« En raison du niveau élevé d'éducation que ces couches ont reçu depuis les années 1980 et de la capacité qu'elles possèdent à s'informer, elles apparaissent comme la partie de la société chinoise la plus à même d'atteindre un niveau de conscience relativement clair du pouvoir des citoyens. De plus, elles ne manquent pas de personnalités "d'élite" qui possèdent des capacités d'action. Enfin, jouissant d'un statut professionnel supérieur, les membres de ces catégories sociales disposent de ressources mobilisables en matière politique, économique et culturelle. Les résultats de leurs actions et de leurs choix devraient donc se distinguer nettement de ceux des couches inférieures. »⁴⁰⁹

La légitimation de ces mobilisations de nouveaux propriétaires n'est toutefois pas dénuée de certaines ambiguïtés.

C - Ambiguïtés des mobilisations

Les notions de classe moyenne et de nouveau propriétaire suscitent un intérêt politique, médiatique et scientifique sans précédent. Les croisements et allers-retours permanents entre expériences individuelles ou collectives et les autres niveaux de l'idéal de la classe moyenne des propriétaires de logements marchands en Chine façonnent progressivement un archétype de la « classe moyenne » chinoise, celui du « nouveau propriétaire » (業主 *yèzhǔ*).

propriétaires de Pékin. Or la liberté d'association reste limitée en Chine. Face à l'attente prolongée d'une validation de leur demande, ce groupe se nomme aujourd'hui Comité de demande de création d'association des comités de propriétaires et a été progressivement reconnu *de facto* comme un interlocuteur incontournable sur ces questions.

⁴⁰⁷ Sur ce comité associatif et ses actions, voir Jean-Louis ROCCA. From Mills' white collars to the Chinese homeowners' movement..., article cité ; Aurore MERLE. La mobilisation des propriétaires à Pékin : la construction plutôt que la révolution. *Kiosque, CERI/Sciences Po*, 2010. URL : www.ceri-sciences-po.org/archive/2010/avril/dossier/art_am.pdf [consulté le 13 juin 2012].

⁴⁰⁸ Jean-Louis ROCCA. From Mills' white collars to the Chinese homeowners' movement..., article cité, p. 14.

⁴⁰⁹ CHEN Yingfang. Les mouvements de protestation des classes moyennes, contribution citée, p. 196.

1) Des entrepreneurs de mobilisation ? Ambiguïtés de la politisation du conflit par les sociologues

L'enquête avait révélé une nette différence dans les discours des propriétaires selon que la résidence avait été investie ou non par des sociologues. Ainsi, les propriétaires mobilisés de la résidence Z3, investie par des chercheurs chinois et étrangers, tenaient un discours « engagé », à l'inverse de ceux des résidences Z1 et Z2, moins motivés par ces thématiques. Il s'agit d'investir la question des entrepreneurs de mobilisation en se demandant quelles conditions favorisent l'apparition d'un processus de « politisation »⁴¹⁰. Comment se construit une « communauté de discours »⁴¹¹ entre des propriétaires et le milieu scientifique qui a soutenu la norme du « nouveau propriétaire » ?

La mobilisation des propriétaires lors de conflits a donné lieu à une profusion d'interprétations dans le monde académique dès le début 2000 : potentielle émergence d'un « mouvement pour les droits des propriétaires » (业主维权运动 *yèzhǔ wéiquán yùndòng*), « société civile » (市民社会 *shìmín shèhuì*)⁴¹² en formation ou encore pratiques démocratiques aux racines⁴¹³. Le sociologue Shen Yuan conclut qu'une « alliance [des propriétaires] nous permet de voir plus clairement la production de la société civile, la genèse d'une société civile de la classe moyenne qui pousse progressivement à une reconstruction des relations entre l'État, le marché et la société »⁴¹⁴. Les chercheurs, en particulier les sociologues, influencent le débat sur les propriétaires. Certains s'engagent personnellement dans ces luttes, notamment Shen Yuan, tourainien, qui invite régulièrement les propriétaires les plus médiatisés et mobilisés à présenter leur expérience devant le groupe de recherche « mouvements de propriétaires » à l'université⁴¹⁵ :

« On peut alors penser que le développement de la Chine entre dans une nouvelle phase : la société s'émancipe par rapport à l'État, et se réorganise en s'appuyant sur son intention originale comme “mécanisme d'auto-organisation”... Autrement dit, une nouvelle phase s'est ouverte, qui

⁴¹⁰ Je m'inspire du questionnement d'Hélène COMBES. *Faire parti : trajectoires de gauche au Mexique*. Paris : Karthala, 2011, p. 11. Voir aussi Jacques LAGROYE dir. *La politisation*. Paris : Belin, 2003.

⁴¹¹ Nina ELIASOPH. *L'évitement du politique...*, op. cit., p. 41.

⁴¹² Voir 夏建中 XIA Jianzhong. « 北京城市新型社区自治组织研究 : 以北京市CY园业主委员会为例 » [Recherche sur les organisations autonomes dans les nouvelles résidences de la ville de Pékin : le cas du comité de propriétaires de la résidence CY à Pékin], *北京社会科学 [Sciences sociales de Pékin]*, 2003, n°2, p. 88-94 ; « 中国公民社会的先生 : 以业主委员会为例 » [L'émergence d'une société citoyenne en Chine : le cas des comités de propriétaires], *文史哲 [Littérature, histoire et philosophie]*, 2003, n°3, p. 116-121.

⁴¹³ Benjamin L. READ. Democratizing the Neighborhood? New private housing and homeowner self-organization in urban China. *The China Journal*, janvier 2003, n° 49, p. 31-59.

⁴¹⁴ SHEN Yuan. Vers les droits du citoyen : la défense des droits des propriétaires comme mouvement citoyen dans la Chine contemporaine In Laurence ROULLEAU-BERGER, GUO Yuhua dir. *La nouvelle sociologie chinoise*, Paris : CNRS Éditions, 2008, p. 324.

⁴¹⁵ Les mémoires des étudiants du groupe de recherche sur les nouveaux propriétaires partent tous du même cadrage théorique : la théorie des droits civiques de T. H. Marshall, la sociologie de l'action d'Alain Touraine, la sociologie marxiste et la théorie du capitalisme de Karl Polanyi.

va peut-être nécessiter à nouveau trois décennies, voire plus, pour accomplir la tâche considérable de construction de la société.»⁴¹⁶

Cet engagement sociologique dans la lutte témoigne du rôle d'entrepreneur de mobilisation du département de sociologie de Tsinghua, apportant savoir-faire, expertise et lobbying. Les sociologues se sont intéressés aux mouvements de propriétaires de logements pour développer des théories comme celle de la « société citoyenne »⁴¹⁷ (公民社会 *gōngmín shèhuì*) dans une période de « transition », véhiculant une vision assez utopique de la société civile et citoyenne permise par la conscience des droits de propriété. Mêlant marxisme et théorie des nouveaux mouvements sociaux, les propriétaires auraient pris conscience de leurs « droits » en tant que « classe de propriétaires », « classe résidentielle » (有房阶级 *yǒufáng jiējí*) et leurs revendications auraient un impact plus général sur la formation de la société :

« Du point de vue de la stratification sociale, cette classe de « propriétaires », qui semble avoir émergé du jour au lendemain, appartient à la classe moyenne. [...] Pour nous, la conséquence sociale directe de la réforme du logement urbain est l'apparition d'une immense classe de propriétaires. Le mouvement de défense de leurs droits exerce une influence considérable sur la production de la société et sur la construction de la société civile par la classe moyenne.»⁴¹⁸

« Avec l'émergence d'une géographie de vie différenciée, une nouvelle strate sociale, la « nouvelle classe moyenne » (*xinzhongchan jiēceng*) est en train de se constituer. Aujourd'hui, les Chinois urbains n'ont plus peur de la reconnaissance de leur statut et ont soif de styles de vie différenciés et d'orientations culturelles à travers une variété de choix de consommation. L'espace résidentiel reconfiguré, entre autres, est vital à la formation d'une nouvelle culture de classe moyenne urbaine.»⁴¹⁹

Ainsi, la « classe moyenne chinoise » devient un groupe social idéalisé par les sociologues, porteur de démocratisation alors que Jean-Louis Rocca montre qu'il s'agit d'un contre-sens historique⁴²⁰. Érik Neveu a souligné, dans le cas français, l'ambiguïté du rôle des sociologues de l'école des nouveaux mouvements sociaux :

« Les chercheurs se saisissent des discours des acteurs pour les interpréter, tandis que les acteurs s'emparent eux-mêmes des travaux savants à des fins de compréhension et/ou de légitimation. [...] S'il favorise une connaissance intime du terrain, le rapport ainsi noué entre chercheurs et militants pousse à l'extrême cette dynamique circulaire, rend les frontières entre discours d'acteurs et analyses sociologiques d'autant plus poreuses que les groupes mobilisés étaient aussi caractérisés par un fort capital culturel, une capacité à enrôler le discours sociologique.»⁴²¹

⁴¹⁶ SHEN Yuan. *Vers les droits du citoyen...*, chapitre d'ouvrage cité, p. 300.

⁴¹⁷ Le terme de « société citoyenne » (公民社会 *gōngmín shèhuì*) a un sens proche de celui de « société civile » (市民社会 *shìmín shèhuì*) en conservant un sens plus réformiste que révolutionnaire. Les propriétaires sont « progressistes », en faveur des libertés d'expression par exemple, mais ne souhaitent en aucun cas un changement politique plus radical ou violent. Jean-Louis ROCCA. *From Mills' white collars to the Chinese homeowners' movement...*, article cité, p. 11.

⁴¹⁸ SHEN Yuan. *Vers les droits du citoyen...*, chapitre d'ouvrage cité, p. 307-308.

⁴¹⁹ ZHANG Li. *In search of paradise : middle-class living in a Chinese metropolis*. Ithaca : Cornell University Press, 2010, p. 107.

⁴²⁰ Jean-Louis ROCCA. *From Mills' white collars to the Chinese homeowners' movement...*, article cité, p. 28-31.

⁴²¹ Erik NEVEU. *Sociologie des mouvements sociaux*. 3^e édition. Paris : La Découverte, 2002, p. 72-73.

Ce constat correspond en de nombreux points à l'intérêt porté par les sociologues chinois aux mouvements de propriétaires, de la même manière qu'il correspondait à l'émergence du statut des cadres en France : la catégorie de « nouveau propriétaire » a été investie et instituée par la sociologie chinoise, dont le rôle d'expertise a contribué à produire un discours savant sur le lien entre propriété et citoyenneté⁴²². Ce faisant, ces engagements d'experts contribuent à dynamiser des mouvements de contestation même si ceux-ci restent spécifiques à chaque résidence. En retour, les militants dans les résidences, sociologiquement proches des chercheurs (niveau d'éducation, réseau universitaire), investissent ces discours dans leur mobilisation. D'où la porosité des frontières entre discours savant et discours militant, illustrée dans le cas de Z3.

En outre, l'introduction du comité de propriétaires en Chine a intéressé les chercheurs car ils y voient les premiers germes de démocratisation. Pour Benjamin Read, les activistes « tombent dans une sphère de plus grande opportunité pour l'organisation autonome et représentent une manifestation réelle ou tentée de la société civile. Ils indiquent qu'une partie de ceux qui ont atteint la prospérité durant les réformes sont engagés dans de nouvelles formes d'*empowerment* »⁴²³. Le résultat de ces pratiques locales des nouveaux propriétaires de logement ainsi que du travail des acteurs sociaux autour de l'image idéal-typique de la classe moyenne contribue à l'imaginaire d'un groupe parvenant à « défendre ses intérêts légitimes » liés à la propriété immobilière. Ainsi, « les sociologues prennent position dans les journaux, et multiplient les expériences de “recherche-action”, qui lient analyse d'une situation et participation à des opérations d'éducation, de “conscientisation” de certaines catégories sociales, voire de soutien à leurs mouvements de protestation »⁴²⁴.

2) Professionnalisation du militantisme et reconnaissance d'un problème public

Outre l'intervention sociologique dans la « construction » d'un mouvement social, on peut s'interroger sur la professionnalisation d'une partie des militants des nouvelles résidences de Pékin. Le regroupement des propriétaires dans le comité de demande de reconnaissance de l'association des propriétaires de Pékin illustre cette ambiguïté, l'objectif premier était bien d'élargir la base de l'action collective en fédérant les propriétaires de Pékin, mais certains

⁴²² Luc BOLTANSKI. *Les cadres : formation d'un groupe social*. Paris : Éditions de Minuit, 1982, p. 247.

⁴²³ Benjamin L. READ. Democratizing the neighborhood? New private housing and home-owner self-organization in urban China In Jonathan UNGER dir. *Associations and the Chinese state: contested spaces*. Armonk : Sharpe, 2008, p. 252.

⁴²⁴ Jean-Louis ROCCA. Introduction : de la sociologie en terrain chinois In Jean-Louis ROCCA dir. *La société chinoise vue par ses sociologues...*, op. cit., p. 28.

proposèrent d'en faire un groupe de pression politique⁴²⁵. Jean-Louis Rocca, qui a enquêté sur ces tensions, explique que progressivement, des désaccords apparurent entre les représentants du comité, principalement liés à leurs relations avec les autorités publiques. En effet, en 2010, ce comité avait organisé un forum pour débattre des droits des propriétaires avec des représentants de ministères et des autorités publiques. Le problème de l'indépendance et de l'autogestion du comité se posa, certains se montrant davantage partisans d'une fonction de conseil entrepreneurial, afin de collecter des fonds pour se financer efficacement⁴²⁶. Quoiqu'il en soit, cette instance reflète bel et bien le processus de professionnalisation d'une partie des leaders de ces mobilisations, qu'ils deviennent conseillers de type « fonctionnaires d'État » ou conseillers de type « entrepreneurs privés », à l'image du statut ambigu de l'activisme des nouveaux propriétaires : Jean-Louis Rocca montre à partir de leurs biographies comment ces individus aux facettes multiples parviennent à s'inscrire à la fois dans la dynamique des mouvements sociaux, dans l'État et dans le marché⁴²⁷.

À une échelle plus locale, les conflits des résidences favorisent en effet des débats sur la meilleure manière de gouverner les *xiaoqu*. Ce sont donc des laboratoires d'expérimentation des « meilleurs » modes d'organisation. Par exemple, tous les enquêtés remarquaient le problème de non-résidence sur place des agents du comité de résidents, ce qui ne permettait pas de « les rallier à leurs intérêts ». De fait, un questionnaire sur la manière de « vivre ensemble » est soulevé par ces conflits.

Un flou règne sur les objectifs de ces revendications locales. À Pékin, la plupart des propriétaires interrogés aspirent avant tout à une tranquillité et apprécient que tout soit pris en charge par l'entreprise de gestion⁴²⁸. Mais quand les sacrifices financiers ne sont pas à la hauteur des attentes, les conflits sont intenses, beaucoup plus qu'en France ou aux États-Unis. La mobilisation des propriétaires de logements marchands témoigne d'une « faculté d'inventer »⁴²⁹ non négligeable. En réinterprétant les normes existantes dans une logique revendicative, les propriétaires modifient ces cadres. En témoigne la publication de nouveaux règlements par la municipalité de Pékin – en 2011 concernant celui sur l'expropriation et en 2010 concernant celui sur la gestion des nouvelles résidences.

⁴²⁵ Observation des réunions du collectif dans le cadre du groupe de recherche sur la défense des droits des propriétaires, Université Tsinghua, 8 et 12 décembre 2007. Voir aussi Aurore MERLE. La mobilisation des propriétaires à Pékin : la construction plutôt que la révolution. *Kiosque CERI*, 2010.

⁴²⁶ Jean-Louis ROCCA. From Mills' white collars to the Chinese homeowners' movement..., article cité, p. 17-19.

⁴²⁷ *Ibid.*, p. 25.

⁴²⁸ Voir le chapitre 3 sur ce thème des plaisirs (et contraintes) du « faire-faire ».

⁴²⁹ D'après l'expression d'Albert O. HIRSCHMAN. *Défection et prise de parole...*, *op. cit.*, p. 74.

Sur le plan juridique, on peut conclure à une reconnaissance en cours d'une nouvelle norme de la propriété du logement par les autorités centrales, lesquelles favorisent cette conception en « groupes d'intérêts » de la gestion « moderne » des logements. Les conflits et les mobilisations des propriétaires ont très clairement contribué à porter le débat public autour de la question de la protection de la nouvelle propriété immobilière, celle produite par les réformes⁴³⁰. En 2010, l'adoption des règlements de gestion des résidences de Pékin a précisé les contours des biens de la propriété collective des propriétaires, ce qui sous-entend une reconnaissance de leurs revendications. À l'issue de dix années de débat, les nouveaux propriétaires, qui se définissent comme consommateurs et propriétaires, disposent du droit de protéger leurs intérêts⁴³¹. Cependant, peu de précisions accompagnaient l'encadrement de l'habitat. Les mobilisations ont contribué à rendre ce problème public : « la prise de parole est essentiellement un *art* qui s'engage sans cesse sur de nouvelles voies »⁴³² au sens où elle aboutit à des recadrages.

3) Décalages : les difficultés d'autogestion des propriétaires

Selon Zhang Li, « gouverner par la communauté requiert aussi une nouvelle forme de citoyen désirable qui agit comme sujet auto-responsable et autonome »⁴³³. De plus, « les acheteurs de logements de la classe moyenne sont obsédés par l'intimité parce qu'ils voient la possession d'un espace privé comme une forme de libération du mode de vie socialiste ancien »⁴³⁴. Or d'après l'enquête, l'accès à l'autonomie n'est pas si simple. De même, la notion de « citoyen », associée à celle de « classe moyenne » renvoie-t-elle une vision imaginée qui guide l'action certes mais qui est rarement réalisée en pratique, compte tenu de la diversité sociale des habitants de chaque résidence et du caractère nouveau de leur organisation : « Parce qu'il faut réfléchir au changement d'organisation. Et parce qu'il faut gérer les flux, prendre de nombreuses décisions, adopter les comportements adéquats vis-à-vis des institutions et des personnes extérieures intervenant dans les échanges »⁴³⁵. De ce fait, « dès l'origine, le groupe est un leurre : il attire, mais tous ceux qu'il attire ne retirent pas les mêmes

⁴³⁰ Voir aussi Jean-Louis ROCCA. From Mills' white collars to the Chinese homeowners' movement..., article cité, p. 40.

⁴³¹ Sur les ambivalences entre consommation et politique, voir Deborah S. DAVIS. Urban Chinese homeowners as citizens-consumers In Sheldon GARON, Patricia L. MACLACHLAN dir. *The ambivalent consumer : questioning consumption in East Asia and the West*. Ithaca : Cornell University Press, 2006, p. 296.

⁴³² L'auteur souligne. *Défection et prise de parole...*, op. cit., p. 73.

⁴³³ ZHANG Li. *In search of paradise...*, op. cit., p. 18.

⁴³⁴ *Ibid.*, p. 122.

⁴³⁵ Introduction In Jean-Claude KAUFMANN dir. *Faire ou faire faire ? Familles et services*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1996, p. 18.

avantages de leur appartenance », affirme Luc Boltanski au sujet des cadres⁴³⁶. Le même leurre se pose pour les propriétaires de Pékin. Des problèmes d'ajustement de la norme du propriétaire se font sentir du point de vue des premiers concernés. Leurs principes et leurs actions ne correspondent pas toujours à l'idéal-type d'un sujet libéral revendiquant des droits liés au capitalisme :

[Propriétaire, Z2, 25 mars 2008] « En Chine, le comité de propriétaires est une structure relativement nouvelle. Du coup, beaucoup de propriétaires ne sont pas au courant. Si l'on prend en compte l'histoire de la gestion en Chine depuis de nombreuses années, les gens ordinaires se sont plutôt habitués à être administrés mais ils ne sont pas habitués à ces nouveaux modes de gestion. Alors beaucoup de gens ont imaginé qu'en élisant cette organisation, ce serait une organisation qui les gèrerait. [...] Pour eux, c'est quelque chose qui les remplace pour gérer. Mais ce n'est pas quelque chose qui les aide à décider. [...] Il y a un problème (毛病 *máobing*) avec ce comité de propriétaires. Une fois qu'il est établi, il est entièrement bénévole (义务 *yìwù*). Il n'a pas de revenu, il n'a pas une quelconque rétribution, c'est entièrement bénévole au service des propriétaires. Alors je pense que cette méthode est très difficile à maintenir sur le long terme. Justement, pourquoi notre comité de propriétaire a fait tant de choses qui ont rendu les propriétaires mécontents ? Ils ont tenté d'avoir des rétributions (报酬 *bàochóu*). »

En Chine, un processus de labellisation a institutionnalisé la catégorie de « nouveau propriétaire » (业主 *yèzhǔ*). Lorsqu'on compare l'idéal-type aux enquêtés, on constate qu'il est difficile de parler d'un « mouvement citoyen » des nouveaux propriétaires dans la mesure où les « nouveaux propriétaires » ne militent pas pour la défense des droits d'autres membres de la société. En revanche, on peut conclure sur l'invention du « groupe de statut » des nouveaux propriétaires en Chine, comme l'a montré Luc Boltanski pour les cadres en France. Ces individus expriment, sur le territoire résidentiel, leur « valeur » humaine et leur droit de propriété par rapport à autrui. Par exemple, le phénomène de location illégale des étages supérieurs d'équipement et des sous-sols contribue à l'indignation des habitants :

[Propriétaire, Z2, 3 mars 2008] « Je ne pouvais pas en croire mes yeux ! Je voulais aller garer mon vélo dans le parking en sous-sol et j'ai vu toutes ces pièces louées illégalement ! C'est mal, c'est inadmissible ! Je suis vraiment en colère ! »

Des problèmes de nuisance non prévues en décalage avec les attentes impulsent la mobilisation. Ces contradictions apparaissent dans l'action des différents acteurs. Les autorités locales ont des intérêts économiques liés à la vente des droits d'usage des terrains et doivent respecter les nouveaux droits accordés aux propriétaires d'appartement. Or les rapports entre les autorités locales et les promoteurs immobiliers sont déjà soudés depuis longtemps. Elles reposent sur un *ethos* particulier fait de pratiques de corruption courantes. La nouvelle norme des droits des propriétaires vient contrarier ces habitudes. En conséquence, des rapports conflictuels ont lieu avec les propriétaires, qui s'estiment dans leur bon droit. Actuellement, ce droit n'est pas systématiquement appliqué car les critères d'évaluation des cadres locaux n'ont

⁴³⁶ Luc BOLTANSKI. *Les cadres : la formation d'un groupe social*. Paris : Éditions de Minuit, 1982, p. 486.

pas évolué avec le droit chinois. Le logement fait émerger des discours assez revendicatifs, pouvant aller jusqu'aux « droits humains » :

[Deux propriétaires, Z3, 28 décembre 2007] « Avant, on faisait ce qu'on voulait et nous ne payions jamais parce que l'État donnait le logement. Maintenant, j'ai acheté ce logement. C'est mon patrimoine (资产 *zīchǎn*). Il y a deux problèmes. Le premier c'est mon droit de propriété privée (私有权 *sīyǒuquán*), de propriété matérielle (物权 *wùquán*). Le deuxième, c'est que les propriétaires m'ont élu pour être membre du comité de propriétaires, c'est mon droit d'élection (选举权利 *xuǎnjǔ quánlì*), mon droit de citoyen (公民权 *gōngmínquán*), mon droit démocratique (民主权利). J'ai dit que je ne pouvais pas être d'accord, et que je n'allais pas me laisser faire. [...] On ne peut pas porter atteinte aux droits matériels des citoyens (公民的物权 *gōngmín de wùquán*). Actuellement, la Chine donne une image d'harmonie, mais à l'intérieur, ce n'est pas équilibré. [...] Si on ne paye pas les frais de gestion, ce n'est pas parce qu'on n'en a pas les moyens. On habite dans un logement de luxe (豪宅 *háozhái*), on ne veut pas ce que les autres payent dix yuans, nous, on paye 80 yuans. [...] Mais si on paye, alors il faut que la propriété soit bien gérée. »

Cet entretien révèle l'ampleur du paradoxe des nouveaux propriétaires de Pékin, entre revendication d'un droit à « vivre tranquille, en paix » et d'un droit à « s'exprimer et participer »⁴³⁷. Les nouveaux propriétaires assument mal, dans la pratique, leur rôle dans ce nouvel habitat collectif : ils ont l'impression de devoir passer par un apprentissage avant de savoir gérer cet espace trop complexe (太复杂 *tài fùzá*)⁴³⁸. Le propriétaire n'est pas « libre » de toute contrainte : il a des devoirs et des obligations envers sa (co)propriété. Si les nouveaux propriétaires chinois sont satisfaits d'acquérir leur appartement, des incertitudes se révèlent autour de la gestion de la copropriété. Le logement étant acquis au prix du marché, des arguments tels que le droit du consommateur sont évoqués. Certains activistes vont même jusqu'à revendiquer une participation aux élections du comité de résidents. Mais les propriétaires plus « ordinaires », si enclins à revendiquer des principes libéraux et capitalistes lorsqu'ils vont dans leur propre intérêt, conçoivent difficilement que dans ce monde normatif, l'entreprise de gestion génère elle aussi du profit comme toute entreprise capitaliste. Les propriétaires, imprégnés des expériences résidentielles du système socialiste, ont du mal à assumer les principes d'autogestion et la « mise à distance » par l'État⁴³⁹. Après plus de dix ans de mobilisation *pour* le respect de la propriété immobilière, en automne 2011, de nombreuses manifestations ont eu lieu *contre* la baisse des prix de l'immobilier de propriétaires demandant le remboursement des logements acquis au prix fort⁴⁴⁰. Mais parallèlement à ces

⁴³⁷ Voir aussi Sophie LE FLOCH. Le riverain, le citoyen et l'habitant : trois figures de la participation dans la turbulence éolienne. *Nature sciences société*, n°19, 2011, p. 344-354.

⁴³⁸ Nicole HAUMONT. *Les pavillonnaires*. Paris : CRU, 1973, p. 149.

⁴³⁹ Je m'inspire de l'expression de Renaud EPSTEIN. Gouverner à distance : quand l'État se retire des territoires. *Esprit*, novembre 2005, p. 96-111.

⁴⁴⁰ À Shanghai, les propriétaires se mobilisent contre la plus grande entreprise du pays, Vanke (万科) : « Shanghai homeowners smash showroom in protest over falling prices », *China Realtime report*, 25 octobre 2011. URL : <http://blogs.wsj.com/chinarealtime/2011/10/25/shanghai-homeowners-smash-showroom-in-protest-over-falling-prices/> [consulté le 28 mars 2012] ; « Home owners protest as China developers slash prices », *Asia News Network*, 26 octobre 2011. URL : <http://www.asianewsnet.net/home/news.php?id=23139>

tâtonnements, des débats ont lieu autour des dilemmes de la participation et de la représentation des propriétaires dans les résidences. Certains discutent même de la manière de gérer les relations avec l'ensemble des habitants du quartier, autour des élections du comité de résidents.

Ces contradictions dans les modes de contestation des propriétaires témoignent de difficultés de « coordination dans l'action individuelle »⁴⁴¹. D'abord, les propriétaires ne constituent pas un groupe social unifié du fait de la multiplicité des trajectoires résidentielles : comment faire émerger l'intérêt commun de près de 10 000 habitants ? Pour mieux comprendre qui se mobilise, pourquoi et comment, il faut donc prendre en compte d'autres critères que ceux du lieu d'habitat, par exemple l'âge, l'expérience résidentielle, le statut socio-économique ou encore la profession, une diversité qui explique pourquoi, lors de conflits, il arrive que des factions se forment, créant des divisions internes. Dans la résidence Z2, les propriétaires critiquent les abus de pouvoir de leurs « représentants ». Mais H., chef d'entreprise, affirme mieux comprendre les enjeux de la « valeur » que les « Chinois moins bien éduqués », dont il estime qu'ils refuseront toujours de payer quand il faut pourtant le faire⁴⁴². La contestation est remise en question du fait de désaccords entre propriétaires, qui ont surtout l'impression d'être moins efficaces qu'un « système » gouvernemental :

[Deux propriétaires, Z2, 16 mai 2008] « Les Chinois sont ignorants (愚昧 yúmèi), on dit qu'il faut s'organiser (组织起来 zǔzhī qǐlái) pour tenir une assemblée de copropriétaires et recruter l'entreprise de gestion mais beaucoup de gens voient qu'il y a des problèmes économiques et ne veulent pas mettre la main au portefeuille. Ils s'en fichent. On voudrait résoudre ce problème, mais on ne peut pas s'organiser sur 600 logements. Le gouvernement, ce n'est pas pareil. S'il veut résoudre le problème, il n'a pas besoin de s'organiser, il a juste à le régler et ça suffit. »

[H., Z2, 1^{er} novembre 2008] « Le problème, c'est que le comité de propriétaires ne peut rien faire, il est faible. Il a des problèmes avec le promoteur, avec l'entreprise de gestion, ou bien il n'a pas le soutien du gouvernement. C'est l'organisation la plus faible, donc les propriétaires sont critiqués par rapport à elle. »

Dans ces conditions de cohabitation entre différents groupes sociaux aux différentes sensibilités politiques, les propriétaires doivent « éviter la politisation du débat », sous peine de voir désaccords et factions émerger. La cohésion des propriétaires n'est donc effective que dans les cas où tous vivent une « injustice » et identifient un « ennemi » commun : le promoteur ou l'entreprise de gestion. Dès que le conflit porte sur un acteur ambigu comme le Gouvernement local ou sur un enjeu moins clair, les scissions se font sentir.

[consulté le 10 avril 2012]. Sur Pékin, voir « 北京通州富力金禧花园房价下跌 老业主维权难 » [À Tongzhou, le prix du logement d'un *xiaoqu* chute : la contestation des anciens propriétaires est difficile], 法制晚报 [Fazhi wanbao], 18 août 2011. URL : <http://money.163.com/11/0818/17/7BON9KQO00253B0H.html> [consulté le 13 juin 2012].

⁴⁴¹ Laurent Thévenot. L'action qui convient In Patrick PHARO, Louis QUÉRÉ dir. *Les formes de l'action*. Paris : Éditions de l'EHESS, p. 42.

⁴⁴² H., Z2, 25 mars 2009.

En outre, la configuration géographique de la résidence en *xiaoqu* pose problème pour la publicisation du conflit. Dans les quartiers anciens, dont le déroulement de la vie quotidienne débordait sur la rue, les mobilisations de rue rendent public le motif du conflit (*dazibao*). Mais dans les nouvelles résidences, conçues sur un modèle fermé, il est contradictoire de déterritorialiser le conflit tout en revendiquant l'autonomie et la sécurisation vis-à-vis du public extérieur. D'où un positionnement ambigu, entre « NIMBY » et groupement citoyen.

Enfin, le temps consacré à ce type d'activité publique génère des déceptions⁴⁴³. Il est difficile de recruter des bénévoles pour le comité de propriétaires en l'absence de conflit important dans les résidences. De nombreux propriétaires, nostalgiques du modèle des *danwei*, semblent encore attachés à un mode de gestion « qui les prenne en charge » :

[Deux propriétaires, Z3, 28 décembre 2007] « Ces cinq dernières années, le développement de l'immobilier en Chine a été particulièrement rapide ; et les conflits se sont fortement intensifiés (激烈 *jīliè*). Avant, nous avions tous des logements distribués par les *danwei*. [...] Il n'y avait pas de conflit parce que la *danwei* gérait, il n'y avait pas de frais de gestion. La *danwei* était responsable de tout. »

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « Les anciens logements et les logements marchands sont différents. Dans les anciens logements, on n'avait pas besoin de dépenser d'argent. On n'avait pas besoin de gérer quoique ce soit. Tout était géré par l'État. La *danwei* payait tout, à l'exception de l'eau, du gaz et de l'électricité. L'ancien système était bien (原来的制度好 *yuánlái de zhìdù hǎo*). »

Ce paradoxe de la propriété privée est lié à l'expérience nouvelle du marché immobilier en Chine. L'hétéro-contrôle de l'État se rétrécit et les propriétaires se retrouvent contraints de s'auto-gérer dans les résidences⁴⁴⁴. Une grande partie des propriétaires ont dépensé les économies de toute une vie et se sont endettés pour ce bien matériel. Après avoir emménagé, ils aspirent à une vie « tranquille » (平安宁静 *píng'ān níngjìng*). Si le résultat est différent de leurs attentes, ils revendiquent une plus grande protection de leurs droits et « intérêts » (利益 *lìyì*) face à l'alliance ente les promoteurs et les autorités locales qu'ils considèrent comme injuste (不公平 *bù gōngpíng*). Leurs critiques n'entrent pas en contradiction avec le registre de la stabilité (稳定 *wěndìng*) et de la « société harmonieuse ». Ils font preuve de comportements corrects, légaux, en accentuant le fait qu'ils sont « dans leur bon droit », conscients des limites à ne pas franchir. En demandant davantage de transparence, en s'indignant contre la corruption, en n'utilisant la violence que comme ultime recours, ne manifestent-ils pas paradoxalement une « demande d'État »⁴⁴⁵ ? Les nouveaux propriétaires rejoignent un

⁴⁴³ Voir « Surengagement et dépendance » dans Albert O. HIRSCHMAN. *Bonheur privé, action publique*, op. cit., p. 166-176.

⁴⁴⁴ Je reprends la distinction de Robert CASTEL, Anne COPPEL. Les contrôles de la toxicomanie In Alain EHRENBERG dir. *Individus sous influence : drogues, alcools, médicaments psychotropes*. Paris : Esprit, 2001, p. 237-256.

⁴⁴⁵ Voir le chapitre « Désir d'État et dispositifs de contrôle » dans Béatrice HIBOU. *Anatomie politique de la domination*. Paris : La Découverte, 2011, p. 79-114, et le passage sur la Chine, p. 83.

archétype du citoyen civilisé chinois, actif dans la demande d'équité et de justice pour l'amélioration du système politique et juridique tout en légitimant le processus de privatisation des espaces publics et la ségrégation socio-spatiale⁴⁴⁶. La reconnaissance du statut de nouveau propriétaire suit donc un processus de « normalisation sous tension », à la fois émancipateur et assujettissant.

III. La normalité vue d'en haut et d'en bas : la « moyennisation »⁴⁴⁷ des nouveaux propriétaires et la marginalisation des anciens

La normalité se définit comme un ensemble mouvant de normes sociales émergeant comme dominantes dans une société et reflétant ce qui est perçu comme « normal », « convenable ». Au niveau macro-social, la Chine urbaine se caractérise par une évolution de la stratification sociale. L'émergence des « classes moyennes » (中产阶级 *zhōngchǎn jiēji*) ou « couches moyennes » (中产阶层 *zhōngchǎn jiēcéng*) concentre l'attention des chercheurs chinois et étrangers. Cette dynamique de stratification sociale s'appréhende ici « par le bas ». À cette échelle, différentes modalités de résistance et de légitimation de la domination politique se manifestent. Les conflits et les mobilisations informent sur les dynamiques de subjectivation, c'est-à-dire sur les « arts de l'existence », au même titre que les routines du quotidien.

A - Des styles de vie (vécus et imaginés) territorialisés dans les quartiers

Qu'il s'agisse d'appropriation ou d'expropriation de l'espace, « l'inscription territoriale sert de support à une intégration symbolique et, en conséquence, à la formation de l'identité sociale. Le quartier est motif de fierté ou de honte, il est vécu comme porteur d'une qualité humaine valorisante ou disqualifiante »⁴⁴⁸. Je dresse ici une esquisse des styles de vie publics que les personnes endossent lorsqu'elles se trouvent en situation de co-présence dans leur quartier. Ces « styles » s'affirment tant par les routines que par les conflits, qui se révèlent constitutifs des valeurs liées à cet espace : les conflits des quartiers impulsent des dynamiques de territorialisation, d'identification et d'utilisation stratégique des valeurs⁴⁴⁹. C'est ainsi que le quartier devient un « territoire », c'est-à-dire un « agencement de ressources matérielles et

⁴⁴⁶ La mobilisation des propriétaires, sous ses discours de justice, peut entraîner des effets ségrégationnistes. Voir « La révolution des *nimbies* » dans Mike DAVIS. *City of quartz : Los Angeles, capitale du futur*. 2^e édition. Paris : La Découverte, 2000, p. 137-202 ; Evan McKENZIE. *Privatopia : homeowners associations and the rise of residential private government*. New Heaven : Yale University Press, 1994.

⁴⁴⁷ D'après l'expression de Jean-Louis ROCCA. *Une sociologie de la Chine*. Paris : La Découverte, 2010, p. 100.

⁴⁴⁸ Denis MERKLEN. *Quartiers populaires, quartiers politiques*. Paris : La Dispute, 2009, p. 86.

symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité »⁴⁵⁰.

1) Appropriation et désappropriation du quartier par les anciens propriétaires du centre-ville : le refuge symbolique des *laobeijing ren*

Le groupe des « anciens Pékinois » s'est marginalisé mais ils habitent dans le centre ancien. Ce positionnement leur offre des ressources limitées mais tangibles pour l'action. On passe rapidement de l'identité de « citoyen ordinaire » (老百姓 *lǎobǎixìng*) à celle de « pékinois de long terme » (老北京 *lǎoběijīng*), les deux termes sonnent d'ailleurs de manière proche en chinois. J'analyserai la subjectivation du sujet pékinois en tant que processus complexe d'identification à un imaginaire et confronté à une dynamique de marginalisation. C'est ce qu'explique Denis Merklen dans le cas argentin, au sens où le quartier devient le lieu permettant l'organisation d'une résistance au changement et même d'une projection politique⁴⁵¹. Une étude concerne, à l'opposé, l'élite de la haute-bourgeoisie et de l'aristocratie parisienne, qui impriment leur domination sociale dans un patrimoine (immobilier) et une inscription spatiale dans « les beaux quartiers »⁴⁵². Le discours et la présentation de soi des *laobeijing* se situent entre ces deux configurations. D'un côté, il s'agit de familles populaires habitant dans un quartier d'habitat dégradé en voie de rénovation ; d'un autre côté, ce quartier est aussi le quartier « historique » de la ville, qui a gagné en valeur patrimoniale et touristique, si bien que se revendiquer « propriétaire » relève d'un style quasi-« aristocratique ».

Selon Richard Hoggart, qui rejoint les réflexions de Norbert Elias sur la dynamique de socialisation, la cohésion du groupe tient à l'identification de la différence⁴⁵³, « eux », le groupe « des autres », les « cadres », les hommes politiques, par rapport au « nous » des « petites gens »⁴⁵⁴. Dans la vie quotidienne, le groupe des *laobeijing* cherche surtout à se

⁴⁴⁹ Patrice MELÉ. Introduction : conflits, territoires et action publique In Patrice MELÉ, Corinne LARRUE, Muriel ROSEMBERG dir. *Conflits et territoires*. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2004, p. 24.

⁴⁵⁰ Article « Territoire » In Jean LÉVY, Michel LUSSAULT dir. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin, 2003, p. 910.

⁴⁵¹ Denis MERKLEN. *Quartiers populaires, quartiers politiques...*, op. cit.

⁴⁵² Michel PINÇON, Monique PINÇON-CHARLOT. *Dans les beaux quartiers*. Paris : Seuil, 1989 ; Pouvoir social et pouvoir sur l'espace. *Pensée*, n°290, novembre-décembre 1992, p. 75-85.

⁴⁵³ « Pour les classes populaires, le monde des “autres” se désigne d'un mot : “eux”. [...] cela comprend les policiers, les fonctionnaires de l'autorité centrale ou locale que les travailleurs ont l'occasion de rencontrer, les instituteurs, les assistantes sociales et les juges de correctionnelle. Il fut un temps où les directeurs de bureaux de chômage et les assistantes sociales étaient particulièrement typiques de cet univers. Aux yeux des couches les plus pauvres en particulier, le monde des « autres » constitue un groupe occulte, mais nombreux et puissant, qui dispose d'un pouvoir presque discrétionnaire sur l'ensemble de la vie : le monde se divise entre “eux” et “nous” ». Richard HOGGART. *La culture du pauvre*. Paris : Minuit, 1970, p. 117-118.

⁴⁵⁴ D'ailleurs, le terme de « *laobeijing* » a une sonorité assez proche de celle de « *laobaixing* ». Voir par exemple les lettres ouvertes d'habitants menacés d'expropriation à Pékin en 2001 : « 就北京市老百姓住房与拆迁问题 :

distinguer des migrants qui habitent aussi dans les logements dégradés du centre ancien : « La défense de soi consiste précisément à se démarquer des plus pénalisés auxquels on risque toujours d'être assimilé »⁴⁵⁵. La définition du Pékinois est une thématique récurrente :

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « Les *laobeijing* sont nés et ont grandi à Pékin. Il y a deux types de Pékinois. Une première sorte de Pékinois, c'est ce qu'on appelle les gens des *hutong*, ce sont vraiment (真正 *zhēnzhèng*) des Pékinois. Dans leur façon de parler, il y a un ton pékinois (北京味 *běijīng wèi*), il y a beaucoup de parfum pékinois (气息 *qìxī*). Une autre sorte, ce sont les gens des *dayuan* (大院), c'est-à-dire les cadres de l'État venus à Pékin pour construire la Chine. Leurs enfants sont tous nés et ont grandi à Pékin. Si eux sont des Pékinois, je suis un Pékinois. »

La mémoire d'un groupe social s'identifie dans des lieux, mais également dans la durée de la résidence dans le quartier, qui peut être considérée comme un « territoire du soi » au sens d'Erving Goffman. Les Pékinois activent des stratégies accordées à des « lieux de mémoire » liés aux personnalités intellectuelles et historiques ayant vécu dans le vieux Pékin. C'est pourquoi je caractérise leur « style de vie » comme teinté d'une certaine aristocratie. Le groupe des *laobeijing* se distingue par son dialecte particulier, le *beijingshua*. Cette « langue de quartier » ressemble fortement au mandarin officiel, le *putonghua*, ce qui renforce leur fierté :

[Propriétaire de *jingzufang*, X, 9 mai 2007] « Nous parlons une langue conforme (标准 *biāozhǔn*), parce que nous sommes Pékinois. Nous parlons le dialecte de Pékin (北京土话 *běijīng tǔhuà*). »

La langue locale étant, comme le quartier de ruelles, menacée de disparaître avec l'urbanisation et l'arrivée de populations plurielles, les *laobeijing* la parlent dans une démarche de distinction⁴⁵⁶. Dans une même logique, ils valorisent les « arts de faire » du vieux Pékin, en particulier la cuisine, qui devient un lieu essentiel de l'identité pékinoise actualisée⁴⁵⁷. Les références au Pékin impérial et surtout au Pékin républicain sont nombreuses, évoquant l'époque des années 1920, populaire, trépidant d'activités multiples et abritant tous styles de personnages. La période maoïste et socialiste a représenté pour eux la dégradation de la culture « authentique » du vieux Pékin :

[*laobeijing*, X, 26 avril 2007] « Ce n'est pas bien, pendant le communisme, ils ont changé le nom des *hutong*. Par exemple, ma ruelle s'appelle *guanfang hutong* mais avant, ce n'était pas le même *fang* que maintenant. Ils cassent les noms authentiques. »

致全国人民代表大会和北京市人民代表大会的一封信 » [Lettre concernant les problèmes de logement et de démolition-déplacement à des citoyens de Pékin adressée au Congrès National du Peuple et à l'assemblée des représentants de Pékin], *Boxun*, 20 février 2001. URL : <http://boxun.com/news/gb/yuanqing/2001/02/200102211300.shtml> [consulté le 24 avril 2012] ; « 为了老百姓的住房问题, 请您和我们一同给人民代表大会写封信 » [Concernant les problèmes de logement des gens ordinaires, voici une lettre à l'intention du congrès du peuple], *Boxun*, 18 février 2001. URL : <http://boxun.com/news/gb/yuanqing/2001/02/200102211302.shtml> [consulté le 24 avril 2012].

⁴⁵⁵ Colette PÉTONNET. *On est tous dans le brouillard...*, op. cit., p. 288.

⁴⁵⁶ Voir aussi « Le *beijing hua*, une langue mineure ? » dans Nathanel AMAR. op. cit., p. 98-99.

⁴⁵⁷ Voir « Un espace de paroles et d'arts de faire » dans *Ibid.*, p. 85-90. Par exemple, de nombreux habitants maîtrisent les références populaires au *feng shui* comme norme de la « bonne » disposition urbaine des éléments. Voir aussi le chapitre 3 sur l'attachement au quartier de *hutong*.

Une partie de ces habitants, tous particulièrement âgés, se dit héritière du Pékin dépeint par Lao She, dont elle est nostalgique et qu'elle cite comme modèle : « Je souhaite vieillir pour ressembler à Lao She, parler le dialecte du vieux Pékin », dit Xia Jie⁴⁵⁸. Les « techniques de soi » reflètent l'incorporation de cette culture locale. Les loisirs en tant que marque de l'appropriation du quartier font office d'une performance symbolique destinée à se distinguer des autres : promener ses oiseaux, s'entraîner à la calligraphie en traçant des caractères éphémères sur le sol, jouer aux échecs chinois ou au go, se promener dans les parcs et autour des lacs du quartier, sont autant d'éléments symboliques de distinction des Pékinois. Quant aux propriétaires de maisons à cour, ils investissent leur espace de symboles tels que la culture de plantes « typiques » de Pékin (cucurbitacées, jujubier), la pratique d'un instrument de musique « traditionnel », les calligraphies. Cet imaginaire du vieux Pékin véhiculé par les habitants s'oppose à celui des promoteurs et des gouvernements locaux qui ne prennent pas en compte la culture et l'histoire du quartier dans les démolitions.

Or cette aristocratie locale est touchée par le déclassement, à l'instar du phénomène des ouvriers licenciés des entreprises publiques dans les années 1990 : les *laobeijing* ressemblent aux *xiagang*⁴⁵⁹. Le quartier de ruelles menacé à tout moment de démolition favorise les tensions suscitées par la crainte du déclassement des catégories contraintes d'y vivre ensemble. La figure de l'habitant du vieux Pékin révèle une position sociale « fragilisée ». D'après l'enquête, les anciens habitants de Pékin ont progressivement intériorisé leur condition minoritaire. Dépourvus de capital économique, ils tentent de se distinguer des autres « pauvres urbains », les migrants, en soulignant leur appartenance à une « communauté imaginée », pour reprendre l'expression de Benedict Anderson. Ils valorisent leur ancienneté dans le quartier par rapport aux « nouveaux arrivés ». Ils activent des tactiques de valorisation d'une culture populaire « nourrie » du « terroir » pékinois en considérant qu'il s'agit là de la « vraie vie » des citoyens ordinaires.

L'imaginaire du « vieux Pékin » véhicule donc en quelque sorte une économie morale du passé impérial et républicain. De cette façon, les *laobeijing* se définissent comme des héritiers légitimes de sa culture, de son histoire locale. C'est ainsi qu'ils présentent et valorisent deux niveaux d'architecture, d'abord, leur logement, les maisons à cour (*siheyuan*) sans étage, puis, le quartier de Shichahai, situé au cœur de la ville intérieure tracée au temps de l'empire, et dont ils ne manquent pas de rappeler qu'il était le siège des résidences princières (王府 *wángfù*). La réactualisation permanente de ces représentations dans le

⁴⁵⁸ « 北京东四八条拆迁住户讲述：四合院是我的家 » [Une habitante menacée d'expropriation dans la ruelle Dongsì Batiao explique : la maison à cour est mon foyer], 新京报 [*Xinjingbao*], 21 mai 2007. URL : http://news.xinhuanet.com/local/2007-05/21/content_6127994.htm [consulté le 8 juin 2012].

⁴⁵⁹ Une partie des anciens habitants est d'ailleurs aussi *xiagang*.

contexte d'une situation historique donnée sert à se distinguer non seulement par rapport aux migrants qui habitent dans les mêmes logements dégradés du centre, mais aussi par rapport aux groupes dominants de propriétaires qui habitent dans les nouvelles résidences et qu'ils méprisent⁴⁶⁰. La stratégie de distinction de ces *laobeijing* consiste à s'approprier la culture populaire légitime, en s'inspirant de la vague d'intérêt pour « l'authenticité du vieux Pékin » qui se propage dans l'opinion internationale, véhiculée en grande partie par le tourisme. Mais c'est aussi une lutte de sens faisant valoir la matérialité du bâti, par opposition aux « pastiches » des nouvelles constructions « pour riches »⁴⁶¹. Au-delà du logement, ces individus valorisent une éthique de la simplicité et de la retenue en antagonisme face à la consommation de masse qui se développe sous leurs yeux et à laquelle ils n'ont pas les moyens d'accéder. Mais ils s'attachent à une éthique contraignante, presque ascétique qui tend à une distinction quasi-aristocratique de « civilisation » (politesse, réserve, calme, propreté, attention à la santé et au corps) de la « vie des gens simples » d'un quartier populaire. Les *laobeijing* prônent la bonne manière d'être populaire. Pierre Bourdieu explique que la notion peut inclure « les ouvriers indigènes de souche citadine que le mot de « populaire » évoque presque automatiquement tandis qu'on rejettera sans plus de justification les paysans », et exclut « sans examen tous les immigrés »⁴⁶². L'identité sociale du *laobeijing ren* est fondée sur l'idée qu'ils ne trichent pas : ces individus qui « valorisent l'honnêteté » le font surtout parce qu'ils sont marginalisés des circuits sociaux de la tricherie.

Or ces tentatives de distinction sont synonymes de marginalisation car les normes sociales évoluent. Non seulement leur voix contestataire n'est que peu entendue par rapport au rythme de l'urbanisation de Pékin, mais au sein même de ce groupe d'habitants, le surpeuplement et l'inconfort sont de moins en moins supportés⁴⁶³ : « victimes » d'une urbanisation qui ne prend pas en compte les « petites gens », les habitants du centre ancien de Pékin se valorisent en même temps qu'ils se soumettent au fatalisme du déménagement. Ainsi, ce groupe devient minoritaire et les dernières générations de ces « héritiers » du vieux Pékin ont déjà atteint un âge avancé.

⁴⁶⁰ Inspiré de Jean-François BAYART, Achille MBEMBE, Comi TOULABOR. *Le politique par le bas en Afrique Noire*. Paris : Karthala, 2008, p. 36.

⁴⁶¹ En revanche, la reconstruction par la municipalité des logements dégradés des habitants fut très bien accueillie dans le quartier en 2009.

⁴⁶² Pierre BOURDIEU. Vous avez dit « populaire » ? *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 46, n°46, 1983, p. 98-99.

⁴⁶³ Cette tendance est également identifiée par Guy GROUX, Catherine LÉVY. *La possession ouvrière...*, *op. cit.*, p. 143.

Que deviennent les anciens habitants du vieux Pékin suite à leur expropriation vers les banlieues ? Il faut alors faire ressortir l'ambiguïté des modes d'appropriation de l'espace des déplacés relogés (回迁户 *huíqiān hù*), entre accession au confort et adaptation des corps :

« Le logement peut alors apparaître comme un cadeau empoisonné. D'autant plus que le relogement, générateur d'aspirations plus grandes, est aussi cause de restrictions budgétaires. [...] Les types de comportement traditionnels paraissent inadaptés aux conditions nouvelles. Aux transformations des conditions de vie viennent s'ajouter une modification profonde des modèles culturels et des rôles sociaux. Confirmation nous en est donnée par les réactions de certaines familles : attachées aux valeurs anciennes, elles trouvent prétentieux ceux qui entrent dans cette course au confort et au standing. »⁴⁶⁴

« La rénovation, puisqu'elle bouleverse de façon autoritaire la vie des familles, doit aussi faciliter l'adaptation au quartier rénové, et l'invention d'un nouveau genre de vie. »⁴⁶⁵

Le phénomène de déplacement et de relogement ne concerne pas uniquement les habitants du centre-ville. Les « ruraux » (农民 *nóngmín*) de Pékin, dont les terres ont été « urbanisées », connaissent aussi des problèmes d'expropriation et certains ont pu être relogés sur place dans les « immeubles » (楼房 *lóufáng*) des *xiaoqu* nouvellement construits. Le processus d'expropriation correspond à un traumatisme et à un déracinement, on l'a vu. Quant aux habitants relogés sur place dans les quartiers proches du centre-ville, le relogement a constitué une certaine réussite mais il s'est également accompagné de modifications importantes dans leur mode de vie. Le niveau de confort est la première différence notable :

[Directrice d'un comité de résidents, Huashi, 26 octobre 2008] « Environ 70 % sont restés après démolition. [...] On n'est pas restés en contact avec les autres. Ils sont partis, on ne sait pas où ils sont allés. [...] C'est très différent d'avant. Il y a eu la modernisation (现代化 *xiàndàihuà*). Dans les *pingfang*, aller aux WC n'était pas pratique pour les personnes âgées. Quand il ventait, pleuvait ou neigeait, on ne pouvait rien faire. Maintenant, dans le nouveau logement, il y a les toilettes, le gaz, tout est mieux. Bien sûr il fallait dépenser de l'argent, mais on en profite.

- Est-ce que vous connaissez vos voisins ?

- Tous. [...] Maintenant on s'appelle moins pour se voir, aller les uns chez les autres (串门 *chuàn mén*), on n'en a plus trop envie. On nettoie nos appartements, qui a envie que tout le monde entre chez nous comme dans un moulin ? Je trouve que cette habitude d'aller chez les uns et les autres n'était pas si bonne que ça. »

Un phénomène intéressant est la persistance de certaines pratiques allant à l'encontre des règlements du nouveau *xiaoqu*. Les habitants « relogés » du quartier de centre-ville refusent de payer des charges de gestion à l'entreprise. Ainsi, bien que l'entreprise de gestion les somme de payer, les habitants « relogés » de 2003 refusent parce que les directives ont changé par rapport à leur époque et qu'ils ont l'impression d'avoir obtenu une compensation insuffisante :

⁴⁶⁴ Henri COING. *Rénovation urbaine et changement social : l'îlot n°4 (Paris 13^e)*. Paris : Éditions ouvrières, 1966, p. 152.

⁴⁶⁵ *Ibid.*, p. 234.

[Employée du comité de résidents, Huashi, 26 octobre 2008] « On ne paye pas les charges parce que les règlements des démolitions se sont relâchés. Maintenant, si on traîne à partir, on ne paye pas le nouveau logement. Mais à l'époque, on était la première vague, la directive était stricte. [...] Plus l'État a démoli, plus il a relâché la rigidité des règlements, et plus il y a eu d'indemnisation. Pour les logements privés, maintenant on gagne beaucoup. À l'époque, j'ai dépensé tant pour obtenir seulement ce petit logement. Ce n'est pas équilibré. Je ne paye pas les charges, et ce sera ainsi toute ma vie. Ils ne pourront pas me les soutirer. [...] Nous sommes issus de la démolition de 2001. [...] Nous étions honnêtes, nous avons regardé à quels critères nous correspondions, nous avons payé et nous sommes partis. Si on n'était pas parti, on aurait fait gonfler l'indemnisation jusqu'à ce que le logement ne coûte plus. Maintenant que je sais ça, je peux trouver ça équilibré ? Voilà pourquoi je ne paye pas les charges. Toute ma vie je ne payerai pas les charges. [...] En plus, si on ne paye pas, il n'y a pas de sanction. [...] Les frais de gestion, je ne les ai jamais payés. Pourtant, je suis plutôt du genre à respecter les ordres. »

L'argumentation se réfère à différentes temporalités, entre les premières vagues de déplacement et les suivantes, au cours de laquelle les règles du jeu ont changé. Ces premiers relogés estiment avoir été « trompés » : à l'époque, par manque d'expérience sur les modalités de résistance, ils ne savaient pas qu'ils auraient pu négocier une indemnisation beaucoup plus élevée ; au cours de la réforme du logement, ils ne savaient pas non plus que les nouveaux logements nécessiteraient des frais de gestion plus élevés qu'avant. C'est sur cette base qu'ils définissent leur code de « moralité ».

Dans le cas des paysans devenus « urbains », la presse recense des comportements « étranges » dans les parties communes des *xiaoqu*, des habitudes générant du « bruit » ou de « l'odeur »⁴⁶⁶. Les habitants du centre ancien, relogés dans des ensembles en périphérie tels que Z1 ou Huilongguan, ressentent, au départ, une diminution de leur qualité de vie et une nostalgie de leurs anciens réseaux de sociabilité, le problème principal étant la desserte en transports en commun. Mais ils trouvent rapidement un rythme de vie adapté au nouveau quartier et profitent du confort des appartements. Ce type de réflexion n'est encore une fois pas propre à la Chine ; il rejoint le discours de tout habitant du centre délogé suite à la rénovation urbaine :

« Le malaise qu'éprouvent les membres des classes populaires lorsqu'ils sont relogés dans les ensembles des quartiers neufs est bien connu. La plupart réagissent par une sorte de refus instinctif devant toutes les tentatives organisées d'activités de groupe. La vie de groupe à laquelle ils étaient accoutumés était centrée sur le foyer et ne débordait guère que sur un voisinage connu de longue date conformément à des modèles traditionnels et communautaires d'activité. Les gens du peuple éprouvent dans les quartiers neufs de brique et de béton un sentiment de froid et de vide. Ils trouvent que ces quartiers ne sont pas “sympa”, qu'on n'y est “pas chez soi”, qu'il “n'y a pas de voisins” et qu'on “est loin de tout”. »⁴⁶⁷

⁴⁶⁶ Voir « 住新楼还守旧习 回迁户在小区内大办扰民丧事 » [Habiter dans de nouveaux immeubles mais conserver d'anciennes habitudes : les foyers de déplacés s'adonnent bruyamment à une cérémonie funéraire dans le *xiaoqu*], 京华时报 [Jinghua shibao], 18 avril 2005. URL : http://news.xinhuanet.com/house/2005-04/18/content_2844476.htm [consulté le 11 mai 2012].

⁴⁶⁷ Richard HOGGART. *La culture du pauvre*. Paris : Minuit, 1970, p. 111.

Si les habitants des *hutong* ne sont pas repliés sur leur foyer, encastrés dans leur mode de vie « traditionnel », le « choc » du relogement a été vécu par quasiment tous mes enquêtés comme particulièrement violent. La rénovation urbaine à Pékin constitue bel et bien un traumatisme et une rupture marquante dans la vie des personnes et dans celle du quartier :

« Si le lien qui attache un individu à un groupement de voisinage est identiquement ce qui l'insère dans une culture et dans la société, la rupture de ce lien [...] met en question et son mode de vie et son système de références, son rapport aux autres et à lui-même. L'importance du changement sera pour chacun proportionnelle à son degré de participation au groupe. Nous concevons maintenant que ce puisse être un bouleversement total. Chaque individu, affronté pour lui-même à cette situation nouvelle, devra ainsi redéfinir et ses attitudes et ses points de repère, inventer une manière de vivre et de se relier aux autres »⁴⁶⁸.

Pendant, l'adaptation au confort est particulièrement rapide et véhicule des attitudes nouvelles, expliquées par Henri Coing : « Des ménages, habitués à leur taudis, deviennent d'une grande exigence lorsqu'il s'agit d'immeubles neufs [...]. Cette ambition toute neuve s'étend ensuite à l'ensemble du quartier, dont ils ne supportent plus la vétusté, la saleté »⁴⁶⁹. C'est ainsi que le groupe des *laobeijing* est progressivement « acculturé » au sein d'un nouveau style de vie dans un « *xiaoqu* » : la spécificité de leur identité locale, le quartier du centre-ville, s'atténue. La plupart nourrissent leur « qualité pékinoise » au sein d'une nouvelle identité urbaine, en profitant du confort nouvellement acquis, ce qui entérine la domination symbolique du logement de type « *xiaoqu* » par rapport à l'habitat ancien.

2) Nouveaux propriétaires : l'ambiguïté entre « vouloir faire comme tout le monde » et « se distinguer »

Béatrice Hibou étudie la dynamique de « quête du normal » pour la relier à un dispositif de légitimation évolutif et socialement situé⁴⁷⁰. Dans le cas des nouveaux propriétaires, la revendication d'une vie tranquille est au cœur d'un processus de fabrication des normes sociales qui passe par les actes de ces individus. La résidence (le *xiaoqu*) au nom de laquelle ils se mobilisent ne prend pas la forme d'un habitat individuel (le pavillon) mais d'un habitat collectif massivement peuplé. La thèse de l'autonomie pose donc problème. On peut plutôt considérer que les conflits de résidences révèlent la manière dont la normalité devient un champ de revendication politique qui n'échappe pas aux contradictions, entre émancipation et normalisation, entre individualisme et demande d'État, entre singularisation et massification :

[Propriétaire, Z3, 13 mai 2007] « Nous avons acheté parce que cette résidence est située près du Village Olympique. C'est l'endroit où il faut acheter un appartement. »

⁴⁶⁸ Henri COING. *Rénovation urbaine et changement social...*, op. cit., p. 85.

⁴⁶⁹ *Ibid.*, p. 135.

⁴⁷⁰ Voir « Vivre “normalement” » dans Béatrice HIBOU. *Anatomie politique de la domination*. Paris : La Découverte, 2012, p. 28-35.

[Propriétaire, Z2, 8 mai 2009] « Le problème, c'est que les Chinois veulent tous une maison très grande et acheter dans un nouveau *xiaoqu*. Mais tout le monde n'en a pas les moyens. [...] En plus, ce modèle n'est pas adapté à la Chine, les Chinois ne peuvent pas gérer ce genre de choses. »

Les normes sociales des nouveaux propriétaires ont bien une double dimension de distinction et de normalisation en « voulant faire comme les autres ». Cela nourrit le goût pour le logement marchand en Chine :

« Le désir de se différencier, de se distinguer de ceux qui ne font pas partie du groupe, de bien marquer la distance sociale, trouve son expression verbale dans des mots tels que “valeur”, “considération”, “se distinguer” et d'autres, dont l'usage courant est en même temps un signe d'appartenance à un groupe social et en rappel des obligations qui découlent de l'adhésion aux mêmes idéaux sociaux. »⁴⁷¹

Leurs mobilisations adoptent des tactiques multiples et changeantes, qui ne sortent toutefois pas des voies d'expression offertes par le régime, dont ils sont les principaux soutiens : « ni révolutionnaires, ni dissidents »⁴⁷². Les nouveaux propriétaires sont actifs pour la défense de leurs droits de propriété, mais ils sont aussi contraints. Le logement marchand véhicule autant d'opportunités de distinction que de normes pour « être comme il faut » :

[Deux propriétaires, Z3, 28 décembre 2007] « Ce ne serait pas réaliste de ne pas acheter de logement (现实 *xiànshí*). Parce que quoi qu'il arrive, il faut acheter un appartement marchand (必须 *bìxū*), parce qu'il n'y a plus les logements distribués par les *danwei* comme avant. »

Sur le site internet de la résidence Z2, une propriétaire se plaint de la mauvaise image de la résidence renvoyée à son cercle de connaissances :

« Je n'éprouve plus l'envie de rentrer chez moi, parce que cela ne ressemble plus à mon chez-moi (不象家了 *bú xiàng jiā le*). Il y a quelques jours, des proches sont venus à Pékin, mais j'avais trop honte de les inviter dans mon appartement. »⁴⁷³

Le logement marchand est parfois davantage une affaire sociale que personnelle : j'achète pour prouver que je suis dans le monde social. Ce principe remet en question la thèse d'une émancipation autonome des nouveaux propriétaires dans la ville chinoise. Les normes sociales des nouveaux propriétaires peuvent être à la fois émancipantes et contraignantes. Contraignantes parce que la consommation comporte une dimension d'asservissement dans une société caractérisée par la hausse rapide du niveau de vie.

L'imaginaire d'une « classe moyenne » raisonnable et citoyenne est devenu un objectif politique et sociologique flou mais convergeant vers la figure du nouveau propriétaire⁴⁷⁴ :

⁴⁷¹ Norbert ELIAS. *La société de cour*. Paris : Calmann-Lévy, 1974, p. 44-45.

⁴⁷² Jean-Louis ROCCA, « Les communistes vont-ils changer la Chine ? », *Le monde diplomatique*, juillet 2008.

⁴⁷³ Traduction personnelle d'un extrait de « Sans entreprise de gestion, quel est l'avenir de notre résidence ? », site internet de la résidence Z2, message publié par un propriétaire le 14 novembre 2007.

⁴⁷⁴ Sur l'imaginaire de la classe moyenne chinoise, voir Jean-Louis ROCCA. *Contradictory expectations and analytical cul-de-sac : how to analyse the political behaviour and discourse of the Chinese middle class*. Contribution non publiée ; *Power of knowledge : the imaginary formation of the Chinese middle stratum in an era of growth and stability* In Christophe JAFFRELOT, Peter VAN DER VEER dir. *Patterns of middle*

« ce groupe n'est pas seulement basé sur ces critères objectifs tels que le revenu ou l'éducation. Il renvoie aussi à une autre façon de vivre qui émerge, une nouvelle conscience, de nouvelles valeurs sociales. Ses membres sont prêts, par exemple, à être volontaires dans des ONG, à jouer un rôle actif dans la société. [...] Le gouvernement est favorable à son développement. »⁴⁷⁵

Autant que la réforme des comités de résidents à travers la politique de construction des communautés de quartier, la promotion de la classe moyenne semble constituer un élément fondamental du projet politique de « société harmonieuse ». D'ailleurs, la demande de réformes des pratiques à la base par ces propriétaires n'est pas incompatible avec leur loyauté vis-à-vis de l'État⁴⁷⁶. Ainsi, le « mouvement social des nouveaux propriétaires pour leurs droits », construit scientifiquement et médiatiquement, entre dans l'agenda politique de la stabilisation de la société grâce à la notion de « qualité humaine élevée ». Cette dernière correspondrait au profil typique des nouveaux propriétaires des *xiaoqu*, et constituerait un critère de fiabilité et de rationalité des intérêts défendus⁴⁷⁷.

3) Différences générationnelles : perceptions du changement et changements de perception

Un détour par les générations suggère d'appréhender les liens entre action collective et âge⁴⁷⁸. La première génération est celle des plus de 50 ans et se localise dans les quartiers anciens de Pékin. Les habitants âgés se mobilisent pour la préservation de leur logement et du patrimoine des *hutong*. Leur âge avancé, leur identité de « témoin » de l'histoire depuis la fondation de la République populaire explique leur stratégie de « victimes vulnérables » comptant sur l'aide de l'État. La nostalgie des années socialistes est liée à leur sentiment d'invisibilité par rapport à la vitesse du changement urbain et social⁴⁷⁹. Mais l'expérience vécue des années « amères » (吃苦 *chikǔ*), des périodes de « fermeture » et d'« arriération »⁴⁸⁰ et même, pour certains, de celle de la guerre sino-japonaise, introduisent un discours d'autant

class consumption in India and China. Los Angeles : Sage, 2008, p. 127-139. Pour une analyse chinoise, voir ZHOU Xiaohong. La classe moyenne chinoise : réalité ou illusion ? In Jean-Louis ROCCA dir. *La société chinoise vue par ses sociologues*. Paris : Presses de Sciences Po, 2008, p. 141-159.

⁴⁷⁵ La classe moyenne chinoise dans un parcours de sociologue : interview de Li Qiang In Jean-Louis ROCCA dir. *La société chinoise...*, *op. cit.*, p. 135-136, p. 139.

⁴⁷⁶ Voir « Le loyalisme comme stimulant de la prise de parole » dans Albert O. HIRSCHMAN. *Défection et prise de parole...*, *op. cit.*, p. 124-126.

⁴⁷⁷ CHEN Yingfang. Les mouvements de protestation des classes moyennes In Jean-Louis ROCCA dir. *La société chinoise...*, *op. cit.*, p. 190-191.

⁴⁷⁸ Sur le rapport entre générations et politique, voir Vincent TOURNIER. Générations politiques In Bruno CAUTRÈS, Nonna MAYER dir. *Le nouveau désordre électoral*. Paris : Presses de Sciences Po, 2004, p. 229-252. Sur la Chine, voir Friederike FLEISCHER. *Suburban Beijing : housing and consumption in contemporary China*. Minneapolis : University of Minnesota Press, 2010, p. 69-108 ; Antoine KERNEN. La différence de « génération » dans les mobilisations ouvrières en Chine In Ivan SAINSAULIEU, Muriel SURDEZ dir. *Sens politiques du travail*. Paris : Armand Colin, 2012, p. 259-273.

⁴⁷⁹ Voir le chapitre consacré à la « nostalgie socialiste » dans Lisa ROFEL. *Other modernities : gendered yearnings in China after socialism*. Berkeley : University of California Press, 1999, p. 128-149.

⁴⁸⁰ Terme issu d'un entretien avec une habitante âgée de plus de 80 ans, X, 28 octobre 2008.

plus favorable à la « modernisation » et au confort. En témoigne leur fierté que la Chine accueille les Jeux Olympiques, même si c'était sous ce motif qu'ils étaient expropriés.

La seconde génération concerne les personnes de plus de 40 ans, dynamiques dans la défense des droits des nouveaux propriétaires. Ces urbains n'ont pas nécessairement vécu la Révolution culturelle, mais il ne se sentent pas particulièrement attachés à l'histoire profonde de leur ville et ont moins connu l'inconfort. En revanche, certains développent une nostalgie du « système *danwei* », au sein duquel ils ont commencé leur carrière professionnelle, même s'ils valorisent aussi le statut d'entrepreneur. Notons que les plus jeunes d'entre eux étaient étudiants lors des mouvements de contestation à Tiananmen⁴⁸¹. Un propriétaire de Z2, H., raconte ainsi qu'il était présent lors des manifestations de 1989, mais aussi qu'il était témoin de l'incident de Tiananmen en 1976 : depuis, il estime que l'objectif de « vivre mieux » est devenu plus important que la politique⁴⁸². Le passage au logement marchand s'accompagne de multiples activités de consommation et d'une volonté plus nette de « passer à un comportement moderne ». Cela est dû à l'importance de la mobilité sociale dont ils font l'expérience. De plus, certains continuent à « militer par d'autres moyens », comme le confirme Jean-Louis Rocca sur les personnalités les plus impliquées dans la politisation du mouvement des nouveaux propriétaires⁴⁸³.

Enfin, les plus jeunes générations, enfants uniques nés à la fin des années 1980, qui ont connu uniquement la Chine des réformes, développent moins de « souvenirs » du socialisme que de la société de consommation. Les entretiens avec ces jeunes gens éduqués témoignent d'une volonté affirmée de soigner leur style et de construire leur personnalité en fonction de certaines priorités : en premier lieu, l'achat d'un appartement en *xiaoqu* (de préférence neuf) avant le mariage ; en second lieu, l'achat d'une voiture pour aller travailler ; enfin, des activités de loisirs « cultivées » comme le sport, les voyages, les rencontres entre amis. La consommation ostentatoire ou « futile » est en revanche mal vue. Le logement étant une première étape dans leur projet de vie « adulte », ils sont aussi revendicatifs dans les mobilisations des *xiaoqu*.

Les actions revendicatives dans les nouvelles résidences suggèrent, pour certains individus, une conversion ou une reconversion militante⁴⁸⁴ dans un espace politique toléré :

⁴⁸¹ Je n'ai pas réussi à savoir si les pratiques de mobilisation s'inspiraient ou non de cette période. Néanmoins, le recours à la « grève de la faim » y fait clairement écho, bien que de nombreux entretiens manifestent un grand cynisme sur cette période. Une enquête sur ces « trajectoires militantes » de propriétaires permettrait d'éclaircir ces premiers questionnements.

⁴⁸² H., Z2, 25 mars 2008.

⁴⁸³ Jean-Louis ROCCA. From Mills' white collars to the Chinese homeowners' movement..., article cité, p. 22.

⁴⁸⁴ « Finalement, la tension entre engagement désintéressé et professionnalisation n'apparaît pas toujours contradictoire. L'adhésion à des « idées », l'engagement dans des partis, et, au même titre, le désengagement,

celui du quartier, où il est possible de réinventer la société en passant cette fois par le domaine du social et non plus de la contestation « politique » en tant que telle⁴⁸⁵. Les champs du « social » et du « domestique » deviennent des lieux de militantisme pour certains « déçus » des nouvelles résidences ayant par ailleurs envie de s'engager dans la vie publique afin de modifier leur « style de vie », comme l'explique Albert Hirschman : « si un consommateur citoyen a accumulé une certaine insatisfaction quant à son style de vie actuel et éprouve vaguement le sentiment qu'il devrait consacrer davantage de temps et d'énergie aux affaires publiques, alors une déception vis-à-vis de telle expérience de consommation dont il attendait beaucoup – et dont il découvre qu'elle n'apporte rien [...] – pourra jouer un rôle crucial et provoquer effectivement un changement fondamental »⁴⁸⁶. Ainsi, le quartier devient l'un des principaux territoires militants des générations de nouveaux propriétaires qui construisent le citoyen-citoyen comme nouveau personnage mobilisé pour la défense de la qualité de vie.

B - Comparaison des mobilisations urbaines dans les quartiers

Il s'agit à présent de comparer les formes de contestation analysées dans les quartiers anciens et les nouveaux quartiers, impliquant deux territoires sociaux et spatiaux distincts.

1) Rapprochements des mobilisations : citoyens ordinaires versus puissants corrompus

Les mobilisations dans les quartiers s'accompagnent, dans les deux cas, de discours contre la corruption des fonctionnaires locaux et des promoteurs. Le premier point commun des mobilisations est en effet l'adversaire, puisqu'elles se dirigent toutes contre les promoteurs immobiliers et les administrations locales. « Lorsque la défection est rendue impossible, la prise de parole est la seule voie ouverte aux clients ou aux membres mécontents »⁴⁸⁷. Qu'il s'agisse des anciens ou des nouveaux quartiers, les propriétaires peuvent difficilement trouver une ressource de rechange lorsqu'ils sont confrontés à la dégradation de la situation du quartier. L'aspiration au « mieux-être » mais aussi la peur de la dégradation des conditions de vie sont deux facteurs qui poussent à l'action et à la prise de parole. Dans ces conditions, les propriétaires urbains sont actifs dans la défense de leurs valeurs : « Le propre des mouvements d'action collective est de nommer, d'articuler et de spécifier dans des discours à

sont envisagés en situation, c'est-à-dire dans le contexte de contraintes professionnelles ou des logiques de différents champs. Et ce sont ces situations qui expliquent les usages diversifiés des registres militants et professionnels ». Sylvie TISSOT dir. *Reconversions militantes*. Limoges : Pulim, 2005, p. 11.

⁴⁸⁵ Voir les travaux de recherche sur les classes moyennes et les conflits de propriétaires de Jean-Louis Rocca, déjà cités dans ce chapitre.

⁴⁸⁶ Albert O. HIRSCHMAN. *Bonheur privé, action publique*. 2^e édition. Paris : Hachette, 2006, p. 128.

⁴⁸⁷ Albert O. HIRSCHMAN. *Défection et prise de parole*. Paris : Fayard, 1995, p. 58.

visée publique des élans affectifs ou des épreuves du sentiment qui resteraient sinon dans le clair-obscur de la conscience privée »⁴⁸⁸. Une tactique commune consiste à maintenir le lien avec le problème localisé pour impliquer les cadres corrompus des arrondissements ou des quartiers en notifiant l'État central. Localiser le conflit, fournir des preuves tangibles du problème, permet de garantir une prise en compte du problème. Toutes les mobilisations font aussi « appel » aux pouvoirs publics, à travers le système des Lettres et des visites, ce qui constitue une première épreuve de réalité et de justice⁴⁸⁹. Ce système offre une assez large ressource car il permet de faire varier les échelles, en particulier pour les habitants de Pékin, qui peuvent jouer sur la superposition des institutions centrales et locales : « car pour parvenir à attirer l'attention d'un interlocuteur, il faut se lancer dans un processus d'escalade du conflit, en intensifiant et en multipliant les moyens utilisés, en s'adressant aux niveaux supérieurs responsables de l'évaluation et du contrôle des niveaux inférieurs »⁴⁹⁰. Et à force de répéter son témoignage à l'administration, se développe peu à peu une compétence particulière qui permet de mieux cerner les rôles et compétences concrets des différents bureaux, d'affiner l'argumentaire et d'être plus efficace.

Une seconde caractéristique de ces deux types de conflits urbains est la multiplication des tactiques dans un contexte de diversité des canaux d'expression pour la prise de parole. L'individu considère toutes les ressources à sa disposition : appels aux médias, lettres et visites aux différentes instances administratives, appels au monde politique et universitaire, poursuites en justice, mobilisation sur les blogs et les micro-blogs, autant de ressources pour l'action qu'il est possible de combiner. Les mobilisations du logement font appel aux médias traditionnels et nouveaux. C'est en se servant d'internet que le blogueur Zou Tao à Shenzhen appela en 2006 au boycott de l'immobilier pour trois ans, mobilisant de nombreux habitants de la ville sensibles à la hausse exponentielle des prix du logement⁴⁹¹. Anciens comme nouveaux propriétaires sont convaincus que si les médias ne retransmettent pas l'information, le conflit sera difficilement connu et défendu. Depuis la fin des années 1990, l'ampleur du changement social s'accompagne d'une explosion des ressources de mobilisation.

⁴⁸⁸ James JASPER. L'art de la protestation collective In Daniel CEFĂI, Danny TROM dir. *Les formes de l'action collective : mobilisations dans des arènes publiques*. Paris : EHESS, 2001, p. 143-144.

⁴⁸⁹ « Ces espaces de plainte, légitimés par la procédure voulant que les plaignants s'adressent directement au pouvoir public mais soutenus par des attentes nouvelles concernant les formes du lien politique sont, du coup, également mobilisés comme lieux de discussion de l'action publique ». Isabelle THIREAU, HUA Linshan. « Faire appel » auprès du pouvoir public : une nouvelle épreuve de justice en Chine et ses transformations In Daniel CEFĂI, Dominique PASQUIER dir. *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*. Paris : PUF, 2003, p. 143.

⁴⁹⁰ Isabelle THIREAU, HUA Linshan. *Les ruses de la démocratie : protester en Chine*. Paris : Seuil, 2010, p. 250.

⁴⁹¹ « Shenzhen Resident Initiates Campaign to Boycott High-Priced Housing », *Epoch Times*, 6 mai 2006. URL : <http://www.theepochtimes.com/news/6-5-6/41281.html> [consulté le 15 mai 2012].

Faire connaître, mais aussi faire arbitrer. Les conflits révèlent une juridicisation des problèmes⁴⁹² : les habitants des anciens quartiers et les propriétaires des nouveaux quartiers, se mobilisent au nom « des droits » et « du droit », demandant davantage de justice légale dans son essence et dans sa procédure⁴⁹³. Bien que les expériences du logement et du quartier soient variées, la majorité des revendications s'inscrit dans le domaine de la « défense des droits ». La montée en généralité juridique est un recours pour faire entendre sa voix⁴⁹⁴. « Prouver » les faits, la « nécessité de se justifier »⁴⁹⁵ dans l'argumentation accompagne le recours à la justice comme moyen d'opposer des « gens ordinaires » à des « cadres corrompus ». La résistance des propriétaires *par le droit et pour les droits* témoigne de cette montée en généralité.

Au-delà de la demande des droits, ces conflits participent d'une vision de l'ordre et de paix sociale dans la ville chinoise. Les habitants de Pékin souhaitent voir « mieux fonctionner » les différentes institutions publiques. Ils réclament un système judiciaire plus indépendant afin que leurs démarches de dénonciation soient prises en compte. Ils souhaitent également que l'administration gère leurs problèmes dans une plus grande « rationalité », en se conformant aux règlements que l'État a lui-même entérinés. Les individus s'attaquent donc aux tactiques d'esquive des administrations, qui se soustraient à leurs responsabilités en renvoyant les plaignants vers d'autres bureaux et ainsi de suite jusqu'à ce que la personne soit découragée. Contestant contre l'asymétrie d'information entre les promoteurs et les autorités locales et eux, l'absence de réponse claire et d'interlocuteur se traduit par l'exaspération des habitants et la récurrence de l'expression « le Gouvernement est passif, il ne fait rien » (政府不作為 *zhèngfǔ bù zuòwèi*). L'opposition entre confiance et perte de confiance anime les discours des habitants et propriétaires de tous les quartiers, estimant que s'ils obtiennent gain de cause, ils pourront « refaire confiance » au Gouvernement.

Ce faisant, elle contribue à modifier les frontières du juste et de l'injuste, de l'acceptable et de l'intolérable. La revendication dans le cadre du quartier se déterritorialise au nom d'une certaine idée de la justice en termes de droits individuels et de dignité, mais aussi en termes de

⁴⁹² Voir dans le cas français Hélène MICHEL. *La cause des propriétaires : État et propriété en France (XIX^e-XX^e siècle)*. Paris : Belin, 2006.

⁴⁹³ Ce fait est confirmé par Ching Kwan LEE. From inequality to inequity : popular conceptions of social (in)justice in Beijing In Deborah S. DAVIS, WANG Feng dir. *Creating wealth and poverty in post socialist China*. Stanford : Stanford University Press, 2009, p. 223-227.

⁴⁹⁴ Isabelle THIREAU, HUA Linshan. *Les ruses de la démocratie : protester en Chine*. Paris : Seuil, 2010, p. 263. Eric AGRİKOLIANSKY. Les usages protestataires du droit In Olivier FILLIEULE, Éric AGRİKOLIANSKY, Isabelle SOMMIER dir. *Penser les mouvements sociaux*. Paris : La Découverte, 2010, p. 225-243.

⁴⁹⁵ Mohamed NACHI. *Introduction à la sociologie pragmatique : vers un nouveau « style » sociologique ?* Paris : Armand Colin, 2006, p. 85.

légalisme. Cette montée en généralité aboutit à la certitude que l'on est légitime dans son action. D'où l'affirmation publique de tous les contestataires de « ne pas avoir peur » de la répression. L'assurance des propriétaires confirme qu'ils se sentent invulnérables en reprenant à leur compte différents discours de légitimation de l'administration socialiste⁴⁹⁶. Après 2005, le vocabulaire reprenant les normes officielles s'axe sur la « société harmonieuse », le discours prenant à témoin les autorités centrales en vue de les faire intervenir en faveur des individus ordinaires « victimes » des autorités locales. Les revendications s'énoncent à travers les normes officielles véhiculées par l'État. Tout en négociant de nouvelles frontières, les acteurs se situent dans ces cadres de référence pour les modifier :

[Deux propriétaires, Z2, 16 mai 2008] « C'est un système spécifique à la Chine. On respecte la conscience des dirigeants (尊重领导的意识 *zūnzhòng lǐngdǎo de yìshì*). Ce que les dirigeants pensent, on le valide, et s'ils ne pensent pas ainsi, alors on ne peut pas le valider. »

En les évoquant, ils redéfinissent ces cadres, aboutissant à une nouvelle « époque morale »⁴⁹⁷. Contrairement à ce qu'affirme Kevin O'Brien au sujet de la *rightful resistance*, la résistance légitime et légale des propriétaires de logement à Pékin ne s'inscrit pas seulement dans des normes existantes. Un processus normatif est à l'œuvre. Cependant, ces conflits perdurent : si la norme de la « propriété du logement » est validée et promue par les autorités centrales, elle est différemment mise en œuvre sur le terrain, d'autant que les acteurs locaux, aux intérêts difficilement conciliables, ne sont pas tous disposés à accepter ces nouveaux repères. Il serait nécessaire d'effectuer davantage d'enquêtes pour explorer les différentes facettes de la co-présence de populations et de relations sociales hétérogènes au sein d'un espace de vie commun, en particulier leurs perceptions mutuelles, leurs rencontres, mais aussi les tensions, les conflits et surtout les négociations et les compromis. Néanmoins, dans un contexte de frontières changeantes entre intimité et socialité, les actions collectives dans les quartiers présentent des dynamiques alliant contraintes systémiques, considérations socio-psychologiques et improvisation locale.

2) Deux types de mobilisation : héros versus victimes

Des trajectoires résidentielles différentes aboutissent à des modes d'action collective différents. Les mobilisations ne sont d'ailleurs pas considérées par les protagonistes comme

⁴⁹⁶ Cette stratégie est également notée dans la thèse de Jay ROWELL. *L'État totalitaire en action : les politiques du logement en RDA (1945-1989)*. Thèse de doctorat : Histoire : Paris, EHESS, 2001, p. 586.

⁴⁹⁷ « Passer d'une époque morale à une autre, c'est-à-dire d'une configuration d'intolérables à une autre, suppose des conflits entre ceux qui prévalaient et ceux qui s'imposent, générant ainsi souvent des tensions entre les acteurs qui les défendent. [...] De nouvelles frontières s'établissent, avec leurs normes et leurs lois ». Didier FASSIN, Patrice BOURDELAIS. Introduction : les frontières de l'espace moral In Patrice BOURDELAIS, Didier FASSIN dir. *Les constructions de l'intolérable*. Paris : La Découverte, 2005, p. 12.

pouvant se rejoindre⁴⁹⁸. Les catégories populaires des quartiers anciens voient dans les inégalités sociales un problème de revenu et d'argent, tandis que les enquêtés des nouvelles résidences considèrent les inégalités sur le plan du style de vie, du groupe social, du statut, ce qui éclaire leurs différences socio-professionnelles. La mobilisation des nouveaux propriétaires s'accompagne de la légitimation d'un groupe social et de ses intérêts, tandis que s'effectue la marginalisation des anciens. Les deux groupes ne se mélangent pas mais les anciens propriétaires, s'ils déménagent vers les nouveaux ensembles de logements, endossent les caractéristiques des nouveaux propriétaires. Les conflits permettent d'en savoir plus sur les stratégies de distinction sociale dans la société chinoise urbaine.

Les nouveaux propriétaires qui se mobilisent n'adoptent pas le mode d'action des propriétaires de logements anciens. Ces derniers axent leur mobilisation sur une logique de « victime vulnérable » par rapport aux gouvernements locaux qui font « acte de poigne » dans la conduite des projets d'urbanisme. Ils ont intériorisé leur tactique de « victimes » en se présentant comme « trop pauvres » ou « trop âgés » pour agir. Cette forme d'autocensure illustre des sentiments d'incompétence et d'inefficacité politique⁴⁹⁹. Pourtant, comme dans le cas américain du *barrio* mexicain, la rénovation urbaine est un élément perturbateur des routines : « le logement est au cœur des discussions des habitants, et s'il ne devient pas un agenda mobilisateur pour une action collective structurée, il constitue néanmoins le socle d'un engagement qui contredit l'apathie politique des habitants »⁵⁰⁰. La mobilisation des anciens propriétaires est donc une mobilisation de « victimes », jouant sur la « scandalisation »⁵⁰¹, même si la médiatisation du conflit par les organes de presse est aléatoire. Plutôt que de parler de « résistance des faibles »⁵⁰², je les considère comme des groupes marginaux. L'issue de la mobilisation tient en outre compte des opportunités politiques, en particulier dans la manière dont l'État central réagit à ces problèmes. Les propriétaires et habitants de *pingfang* ont recours à un registre de victime : M. Wu, tenancier de la librairie, signait systématiquement ses textes par « petit citoyen ordinaire » (小老百姓 *xiǎo lǎobǎixìng*). Ils se mobilisent dans le champ du malheur : « nous ne pouvons pas accepter cela » (受不了 *shòubùliǎo*), « c'est

⁴⁹⁸ Jean-Louis Rocca le confirme dans le cas des nouveaux propriétaires. Jean-Louis ROCCA. From Mills' white collars to the Chinese homeowners' movement..., article cité, p. 12.

⁴⁹⁹ D'après Emmanuelle LE TEXIER. *Quand les exclus font de la politique : le barrio mexicain de San Diego, Californie*. Paris : Presses de Sciences Po, 2006, p. 88-89.

⁵⁰⁰ *Ibid.*, p. 133.

⁵⁰¹ « La stratégie de scandalisation [...] apparaît avec plus de probabilité chez ceux qui n'ont pas les ressources nécessaires pour en appeler au secret, au nombre ou à l'expertise. [...] toutes sortes de cette misère du monde, repliées sur le privé et privées d'expression ». Michel OFFERLÉ. *Sociologie des groupes d'intérêt*. Paris : Montchrestien, 1998, p. 122-123.

⁵⁰² Voir l'étude de Yongshun CAI. Civil resistance and rule of law in China : the defense of homeowners' rights In Elizabeth J. PERRY, Merle GOLDMAN dir. *Grassroots political reform in contemporary China*. Cambridge : Harvard University Press, 2007, p. 174-195.

intolérable » (过分 *guòfēn*). Mais ils estiment aussi que tout est perdu, qu'on leur a tout pris, qu'il ne leur reste rien, exprimant ainsi leur impression de déclassement. Il espèrent reconstruire leur quotidien vers l'habitat neuf en négociant la compensation de l'expropriation : « ils possèdent à la fois un attachement affectif et culturel au quartier et une vision de la valeur matérielle de leur logement qui constitue un capital essentiel »⁵⁰³. Quoiqu'il en soit, ils tentent d'offrir à leur enfant les meilleures conditions de réussite pour qu'il accède à cette mobilité sociale à travers l'éducation. Quant au quartier ancien en tant que tel, il devient une norme minoritaire servant uniquement, par la mobilisation, à obtenir un gain suffisant pour déménager en banlieue.

Au contraire, les nouveaux propriétaires les plus médiatisés se voient comme une « solution » pour l'avenir du pays et se mettent en scène de manière assez héroïque : « l'intériorisation des dispositions correspondant à la position et l'exhibition des problèmes qui lui sont associés peut prendre chez eux une forme stéréotypée et triomphante »⁵⁰⁴ qui tient du style de vie. Cette vitalité de la contestation est due à l'ampleur de la déception vécue, d'abord niée puis assumée comme motif de conflit⁵⁰⁵. Certains leaders de mobilisations de nouveaux propriétaires se réfèrent à un archétype de la « classe moyenne » chinoise⁵⁰⁶. Ils conçoivent leur logement comme la récompense d'un travail dur, honnête et estiment qu'il faut faire des efforts dans la formation et dans la profession pour réussir socialement. D'où leur mépris pour les abus des élites, leur positionnement en faveur de réformes pour davantage de justice sociale, de liberté d'expression, de droits aux migrants, etc. Ils estiment dans le même temps qu'une société inégalitaire favorise la motivation de chacun pour s'élever dans l'échelle sociale, et entérinent ainsi, de façon consciente ou non, des tactiques ségrégationnistes. Mike Davis décrit une logique similaire de distinction des propriétaires à Los Angeles⁵⁰⁷. Les nouveaux propriétaires ne sont pas en faveur du changement politique⁵⁰⁸. Ils tiennent même un discours assez méprisant sur les autres catégories sociales, tant sur les cadres et les élites politico-économiques que sur les moins aisés, notamment les migrants. On pourrait penser que, repliés sur la sphère de leurs biens matériels privés, ils se mobiliseraient uniquement pour la consommation et non pour le changement politique. Pourtant, dans leur dynamisme,

⁵⁰³ Emmanuelle LE TEXIER. *op. cit.*, p. 140.

⁵⁰⁴ Luc BOLTANSKI. *Les cadres : la formation d'un groupe social*. Paris : Éditions de Minuit, 1982, p. 32.

⁵⁰⁵ « La déception devra atteindre un certain seuil avant d'être consciemment reconnue – mais à ce moment-là, à cause précisément des attermolements antérieurs, elle aura toutes chances d'être vécue “pour de bon” ». Albert O. HIRSCHMAN. *Bonheur privé, action publique*. 2^e édition. Paris : Hachette, 2006, p. 35

⁵⁰⁶ Je reprends l'expression « agents et bénéficiaires de la croissance » de Valérie GELÉZEAU. *Séoul, ville géante, cités radieuses*. Paris : CNRS Éditions, 2003, p. 20.

⁵⁰⁷ Mike DAVIS. *City of quartz : Los Angeles, capitale du futur*. Paris : La Découverte/Syros, 2000, p. 201-202.

⁵⁰⁸ Jean-Louis ROCCA. From Mills' white collars to the Chinese homeowners' movement..., article cité, p. 11.

ils redéfinissent certains rapports de force qui bénéficient au plus grand nombre. Parfois, les opinions mentionnent même la « démocratie », vue comme un long processus de réformes :

[Propriétaire, Z2, 25 mars 2008] « On vit dans un régime non démocratique. Mais ça a évolué. Maintenant, on peut refuser de voter si on n'est pas d'accord, alors qu'avant, on nous forçait à voter. Bon, il faudra encore plus de temps pour pouvoir dire pour qui on peut voter. Mais les événements de Tian'anmen ont contribué à l'égoïsme des gens ».

Leur « style » fonctionne sur le lien entre le sentiment d'injustice éprouvé et la décision d'agir. Ensuite sont utilisées les ressources acquises depuis leur ascension sociale (capital social, économique et culturel). En témoigne l'importance de la valeur de l'éducation – la majorité sont diplômés d'université – ainsi que du maintien de « comportements civilisés » (文明行为 *wénmíng xíngwéi*), vecteurs de la « qualité » (素质 *sùzhì*) humaine. Ces formes d'héroïsation de soi contribuent à façonner des normes sociales. En d'autres termes, le contrôle et l'émancipation vont de pair : « L'entretien de soi et le contrôle de soi sont présentés comme l'emblème de la “qualité” supérieure des citoyens chinois de la classe moyenne moderne »⁵⁰⁹. Le propriétaire de nouveau logement en Chine active une facette de civilité en même temps que de revendication d'autonomie. En d'autres termes, il s'agit, pour ces nouveaux habitants-propriétaires, d'« être maître chez soi... mais en se maîtrisant »⁵¹⁰.

Pourtant, eux-mêmes ont des difficultés à tenir leur rôle de « citoyen-consommateur » idéal-typique. En conclusion, ces conflits se différencient avant tout par une contrainte structurelle, celle du bien qui est en jeu : « il est non moins vrai que la propension à opter pour la prise de parole varie [...] selon que la population est plus ou moins portée à récriminer et plus encore selon qu'existent ou non des organes d'expression susceptibles de transmettre le message efficacement et à bon marché »⁵¹¹. La possibilité de constituer un comité de propriétaires dans le cas des nouveaux quartiers fonde la différence de légitimité de la prise de parole des propriétaires de Pékin : « étant donné que le meilleur moyen de s'opposer à la dégradation des services considérés est de recourir à la prise de parole et que celle-ci s'exerce davantage aux niveaux de qualité les plus élevés, l'écart qualitatif entre les niveaux de vie supérieurs et les niveaux intermédiaires et inférieurs tendra à s'accroître »⁵¹². Ainsi, ce sont des conditions structurelles (type de propriété, encadrement juridique et institutionnel) et sociales (niveau de vie, d'éducation, de revenu) qui marquent la principale différence de mobilisation entre les deux types de quartiers.

⁵⁰⁹ ZHANG Li. *In search of paradise : middle-class living in a Chinese metropolis*. Ithaca : Cornell University Press, 2010, p. 19. Traduction personnelle.

⁵¹⁰ Philippe DARD. Le destin de la norme In Jean-Pierre GOUBERT dir. *Du luxe au confort*. Paris : Belin, 1988, p. 127.

⁵¹¹ Albert O. HIRSCHMAN. *Défection et prise de parole...*, *op. cit.*, p. 73.

⁵¹² *Ibid.*, p. 89.

3) Les conflits des quartiers : une nouvelle politique des valeurs

Deux découvertes sur les échelles de valeurs se révèlent dans les conflits de résidence en Chine : la valeur économique et la valeur humaine y prennent un nouveau statut social. L'argent tient une place ambivalente dans la société, entre nostalgie de la solidarité socialiste et plaisirs de l'expérience du passage au « petit confort ». Dans les quartiers anciens, les individus se présentent comme héritiers d'une culture vernaculaire et d'un terroir pékinois, car la durée de résidence est la valeur essentielle qu'ils détiennent. Mais la valeur de l'habitat ancien est aussi une passerelle économique vers d'autres formes d'habitat plus confortables et « modernes ». On peut ainsi retracer la biographie sociale de l'objet « logement de *pingfang* ». Il évolue en fonction du positionnement dans les conflits : au départ simple « habitat dégradé et surpeuplé », signifiant une expropriation en lointaine banlieue, il devient « habitat de centre-ville », dont la situation géographique « vaut » une fortune du fait de sa valeur foncière et patrimoniale. Se référant aux registres de « scandalisation du patrimoine dans l'échange marchand »⁵¹³ et de « l'économie de l'indemnisation », ils négocient désormais la compensation avec le promoteur, contraint, quant à lui, de se conformer à ces nouvelles « valeurs ». Quant à l'habitat récent, Jean-Pierre Warnier rappelle que la valeur émerge dans l'échange et dans la rencontre des désirs car la désirabilité d'un objet est liée à la richesse et au prestige, donc à des imaginaires. Cette désirabilité n'est pas seulement individuelle, elle est politiquement construite⁵¹⁴. Ainsi, tous les urbains, y compris les habitants de quartiers anciens, reconnaissent la supériorité du logement en *xiaoqu* par rapport à celui des *hutong*. La référence au marché est donc importante dans le débat⁵¹⁵, entremêlant des intérêts particuliers, mais aussi dans des demandes plus générales comme la « justice », la liberté d'expression. La valeur du logement redéfinit la place des individus dans la société.

Norbert Elias a saisi l'essence des tentatives de distinction entre les différents individus et groupes sociaux dans les sociétés humaines. La volonté de se distinguer en Chine passe par l'avènement de la notion de « qualité humaine » (素质 *sùzhi*), désormais utilisée par les individus en vue de « juger socialement » de la valeur des autres⁵¹⁶ depuis les années 1990⁵¹⁷ :

« Ce qui tient une grande place dans la quotidienneté : les accusations réciproques de vouloir introduire un rapport hiérarchique, c'est-à-dire de s'installer dans une position supérieure, ce qui

⁵¹³ Jean-Pierre WARNIER. Politiques de la valeur..., article cité, p. 26.

⁵¹⁴ *Ibid.*, p. 19.

⁵¹⁵ D'après Michèle LAMONT. The rhetorics of racism and anti-racism in France and the United States In Michèle LAMONT, Laurent THÉVENOT dir. *Rethinking comparative cultural sociology (repertoires of evaluation in France and the USA)*. Cambridge : Cambridge University Press, 2000, p. 240.

⁵¹⁶ Le sens du terme « *suzhi* » correspond à une qualité humaine liée à la cultivation de soi.

⁵¹⁷ Sur la généalogie de cette notion, voir Andrew KIPNIS. Suzhi : a keyword approach. *The China Quarterly*, vol. 186, juin 2006, p. 295-313.

renvoie les autres dans une position inférieure. Le débat autour du local permet de donner corps au rapport hiérarchique : il est construction de l'appartenance à la couche sociale supérieure. »⁵¹⁸

Le qualificatif de « *suzhi* » est un instrument de marquage des frontières sociales :

« Nous inférons constamment nos similarités et nos différences avec les autres [...]. nous définissons notre propre intériorité et le caractère des autres, l'identité étant toujours produite relationnellement. En générant de telles distinctions, nous marquons et affirmons notre identité et développons le sens de notre dignité et de notre honneur. C'est pourquoi nous consacrons une part non négligeable de nos activités quotidiennes à éviter de perdre la face [...] en maintenant un regard vigilant sur les frontières des groupes auxquels nous appartenons. »⁵¹⁹

En citant la notion de *suzhi*, les individus déplacent les frontières de leur identité sociale.

Ils ont recours à cette notion de qualité pour renforcer le prestige de leur propre groupe :

« La fierté d'incarner le charisme de son groupe, la satisfaction de lui appartenir, de représenter un groupe puissant et, selon son équation émotionnelle, humainement supérieur et d'une valeur unique, sont fonctionnellement liées à l'empressement de ses membres à se soumettre aux obligations que leur impose l'appartenance au dit groupe. [...] La gratification que chacun tire de sa participation au charisme collectif compense le sacrifice personnel de la soumission aux normes collectives. »⁵²⁰

Dans la Chine d'aujourd'hui, le qualificatif de « *suzhi* » sert à tous les groupes sociaux pour qualifier les individus sur l'échelle sociale. L'usage contextualisé de ce vocable fait apparaître la reconfiguration des relations je-nous en Chine. C'est une manière de « se grandir », en d'autres termes, de se penser comme « meilleur ». « L'étiquette de “moins valeur humaine” attachée à un autre groupe est l'une des armes auxquelles recourent les groupes supérieurs afin d'asseoir leur supériorité sociale », rappelle Elias⁵²¹. Une « qualité » élevée correspond aux « urbains » détenant un *hukou* pékinois et expérimentant une mobilité sociale ascendante, notamment les propriétaires d'appartements dans les nouveaux *xiaoqu* :

« Les plus puissants s'imaginent pourvus d'une espèce de charisme collectif, doués d'une vertu spécifique que partagent tous leurs membres quand elle fait défaut aux autres. Qui plus est, à chaque fois, les “supérieurs” sont en mesure de faire sentir aux moins puissants que ces qualités leur font défaut, qu'ils leur sont humainement inférieurs. »⁵²²

Ainsi, le terme « *suzhi* » traduit une forme de jugement social, structuré par la qualification des personnes et des choses en terme de grandeur. L'idéal-type de la personne « de qualité » est le citoyen, statut qui prime sur le seul capital économique : « on peut avoir de la qualité humaine sans forcément avoir beaucoup d'argent », affirme souvent la directrice du comité de la résidence Z2. Employé par les citoyens, il désigne les personnes sans

⁵¹⁸ Gérard ALTHABE. La résidence comme enjeu In Gérard ALTHABE, Christian MARCADET, Michèle DE LA PRADELLE et al. dir. *Urbanisation et enjeux quotidiens : terrains ethnologiques dans la France actuelle*. Paris : L'Harmattan, 1993, p. 32.

⁵¹⁹ Michèle LAMONT. *La morale et l'argent : les valeurs des cadres en France et aux Etats-Unis*. Paris : Métailié, 1995, p. 34.

⁵²⁰ Norbert ELIAS, John L. SCOTSON. *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*. Paris : Fayard, 1997, p. 38-39.

⁵²¹ *Ibid.*, p. 36.

⁵²² *Ibid.*, p. 30.

manières, au comportement « incorrect », moins bien éduquées, en premier lieu les migrants⁵²³. Les nouveaux propriétaires qualifient ainsi ceux qui ne se comportent pas selon leurs critères de bienséance. Ces discours sont teintés de racisme social et de mépris :

[Propriétaire, Z2, 26 décembre 2007] « Les Pékinois sont hospitaliers, les non-Pékinois sont radins (吝啬 *lìnsè*). Les anciens Pékinois sont courtois (礼节 *lǐjié*). Pourquoi Pékin est-il si désordonné actuellement ? C'est à cause de ça, dans notre immeuble habitent trop de non-Pékinois, ils ont au moins deux ou trois enfants. Ils ne respectent vraiment pas le système. »

Jean-Louis Rocca confirme que les propriétaires « activistes » sont pourtant assez hostiles à l'idée d'une solidarité avec les migrants et même assez conservateurs concernant le système électoral⁵²⁴. Les employés des comités de résidents, urbains et chargés d'appliquer la politique de civilisation, évaluent les personnes au moyen de cet outil de jugement social : « Les niveaux de qualité des individus ne sont pas identiques pour tout le monde »⁵²⁵. Au-delà d'une frontière morale entre la ville et la campagne, cette distinction permet pour chacun de témoigner son dédain ou son admiration en fonction de critères socio-psychologiques. Ce discours génère donc des formes d'exclusion sociale au cours de la cohabitation de différents groupes sociaux⁵²⁶. L'exclusion sociale est fondamentalement liée à la perception de soi et d'autrui⁵²⁷.

La politique des valeurs à travers les conflits de quartier nous donne à voir comment l'habitat en est venu à constituer, en Chine, un élément essentiel du statut social des personnes. La consommation des Chinois urbains est en effet prioritairement ciblée sur l'achat d'un appartement. On peut affirmer que le logement est investi non seulement d'une stratégie d'investissement, mais aussi d'éléments liés au statut puisqu'une grande majorité choisit d'y habiter. Le quartier d'habitat devient le territoire d'affirmation d'un style de vie qui dépasse les thèses individualistes et consuméristes sur les urbains : l'habitat redéfinit l'individualité autant que la catégorie sociale⁵²⁸. Ainsi, dans les conflits liés à l'habitat aux intérêts différents apparaissent les mécanismes d'une nouvelle politique (urbaine) des valeurs. La première valeur est la consommation rationnelle et raisonnable permettant le « petit confort »⁵²⁹, se

⁵²³ La notion de *suzhi* est fortement liée à la notion d'éducation, ainsi qu'à la politique de l'enfant unique. Elle convient donc particulièrement aux citadins « de souche ». Andrew KIPNIS. article cité ; Ann ANAGNOST. *The corporeal politics of quality (suzhi)*. *Public culture*, n°16, 2004, p. 189-208.

⁵²⁴ Jean-Louis ROCCA. *From Mills' white collars to the Chinese homeowners' movement...*, article cité, p. 11.

⁵²⁵ Employée du comité de résidents, Z2, 30 avril 2009.

⁵²⁶ Norbert ELIAS, John L. SCOTSON. *Logiques de l'exclusion...*, *op. cit.*

⁵²⁷ Jean-Claude CHAMBOREDON, Madeleine LEMAIRE. Proximité spatiale et distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement. *Revue française de sociologie*, 1970, vol.11, n°1, p. 19.

⁵²⁸ D'ailleurs, les couples ayant un emploi affirment ne pas avoir le temps de consommer dans la semaine puisqu'ils « sont trop occupés par le travail ». Idée confirmée dans Fredericke FLEISCHER. *Suburban Beijing...*, *op. cit.*, p. 114-119.

⁵²⁹ En cela, Jean-Louis Rocca parle de « société de consommation sans consommateurs ». Jean-Louis ROCCA. *Une sociologie de la Chine*. Paris : La Découverte, 2010, p. 62.

traduisant par une priorité accordée aux dépenses en matière de logement en périphérie et s'accompagnant de l'achat d'une voiture. Cette valeur véhicule en même temps une critique acerbe vis-à-vis des comportements dépensiers excessifs. La seconde valeur est celle d'un comportement civilisé, valorisant l'éducation et la politesse tout en critiquant profondément la violence, l'inculture et les insultes. Enfin, la troisième valeur est la réussite sur la base du mérite, qui consiste à valoriser un travail « honnête » et l'effort des personnes « ordinaires » mais efficaces, tout en critiquant les privilèges et les relations des personnes « puissantes » mais incompetentes. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette conception libérale des valeurs ne s'oppose pas à l'intervention de l'État ; au contraire, c'est à l'État qu'ils demandent des solutions pour que ces valeurs soient reconnues, considérant qu'il est plus efficace que toute organisation sociale indépendante et autogérée.

C - La biolégitimité, nouveau champ de pouvoir en Chine

Les conflits dans les quartiers de Pékin permettent d'observer l'amorce de biolégitimité en Chine. Le problème « local » se « déterritorialise » d'autant plus rapidement qu'il se heurte au blocage des procédures d'écoute et de résolution par les responsables locaux. C'est ainsi que les personnes mobilisées en viennent à invoquer l'atteinte aux « droits » dans leur vie fondamentale. Les expropriés qui choisissent de faire appel à la justice, témoignent à leur manière d'une demande d'État. Pour les expropriés qui choisissent l'immolation par le feu, leur corps constitue une « source de droits »⁵³⁰. Pour rejoindre Manuel Castells, « on débouche ainsi sur l'exigence sociale historiquement définie d'une série de droits à la vie (logement, équipement, santé, culture, etc.) arrachés à la bourgeoisie et aux appareils d'État et dont le traitement social devient de plus en plus collectif et interdépendant »⁵³¹. Je transpose donc le concept de biolégitimité défini par Didier Fassin au contexte chinois et étends son champ à d'autres domaines que la santé publique. La conception d'un sujet-citoyen exigeant des « droits » liés à son corps et à son existence traduit tant des préoccupations hygiénistes, démographiques et psychologiques par les agents des comités de résidents que des exigences au « mieux-être » des nouveaux propriétaires, des revendications à être pris en charge par les pauvres urbains ou encore des dispositifs de pacification des « classes dangereuses », à savoir les migrants.

⁵³⁰ Didier FASSIN. Le corps exposé : essai d'économie morale de l'illégitimité In Didier FASSIN, Dominique MEMMI dir. *Le gouvernement des corps*. Paris : EHESS, 2004, p. 241.

⁵³¹ Manuel CASTELLS. *Luttes urbaines et pouvoir politique*. Paris : Maspero, 1973, p. 16

1) Judiciarisation de la société et désir d'État

Dans la philosophie de Foucault, « le discours n'est pas un produit de la conscience, mais des conditions objectives, telles que les classes sociales, les intérêts économiques, les croyances, les normes, les institutions et règlements, les techniques d'action sur les choses, les autres et soi-même »⁵³². D'après lui, « le discours [est] un champ stratégique, où les éléments, les tactiques, les armes, ne cessent de passer d'un camp à l'autre, de s'échanger entre les adversaires et de se retourner contre ceux-là mêmes qui les utilisent »⁵³³. Cette citation rejoint les « espaces de parole » institutionnels ouverts en Chine autour d'un problème⁵³⁴. Rappelons que le champ juridique est un espace créé et maîtrisé par des acteurs ayant des affinités particulières avec le champ politique ou économique :

« Il est certain que la pratique des agents chargés de produire le droit ou de l'appliquer doit beaucoup aux affinités qui unissent les détenteurs de la forme par excellence du pouvoir symbolique aux détenteurs du pouvoir temporel, politique ou économique, et cela en dépit des conflits de compétence qui peuvent les opposer. »⁵³⁵

Mais ce champ, qui s'accompagne d'une apparence de neutralité, est massivement investi par les « citoyens ordinaires » dans les domaines qui touchent à leurs droits fondamentaux : « une des raisons en est que la passivité plus ou moins grande de tous les citoyens leur ménage une réserve d'influence et de pouvoir politique qu'ils peuvent utiliser pour réagir avec une vigueur particulière lorsque leurs intérêts vitaux sont directement en jeu »⁵³⁶. Le recours à la norme juridique dans la « défense des droits » (维权 *wéiquán*) est devenu un nouvel espace de contestation pour les anciens habitants et les nouveaux propriétaires. Le contexte juridique évolue, nourri et accompagné d'un désir de justice car le droit permet la montée en généralité à partir d'intérêts particuliers.

[M. Wu, X, 29 avril 2009] « Le droit, dans son essence, c'est bien. C'est pour préserver la stabilité de l'État. Mais ceux qui reçoivent les demandes, qui font les choses, ils sont mauvais. »

Les nouveaux propriétaires font même preuve de « juridisme »⁵³⁷, la plupart des résidences comportant au moins un avocat parmi les habitants. C'est pourquoi ils sont convaincus que leurs problèmes peuvent être résolus principalement par les lois. Des expressions comme « raisonnable » (合理 *héilǐ*) ou « légal » (合法 *héfǎ*) sont liées à un

⁵³² Paul VEYNE. Un archéologue sceptique In Didier ERIBON dir. *L'infréquentable Michel Foucault : renouveaux de la pensée critique*. Actes du colloque : Centre Georges Pompidou. Paris : EDEL, 2001, p. 33.

⁵³³ Michel FOUCAULT. *Dits et écrits*, vol. 3 (1976-1979). Paris : Gallimard, 1994, p. 123. L'auteur souligne.

⁵³⁴ Voir Isabelle THIREAU, Linshan HUA. *Les ruses de la démocratie : protester en Chine populaire*. Paris : Seuil, 2010.

⁵³⁵ Pierre BOURDIEU. La force du droit : éléments pour une sociologie du champ juridique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°64, septembre 1986, p. 14.

⁵³⁶ Référence à Robert A. Dahl, dans Albert O. HIRSCHMAN. *Défection et prise de parole...*, op. cit., p. 56-57.

⁵³⁷ Jean-Louis ROCCA. From Mills' white collars to the Chinese homeowners' movement..., article cité, p. 13.

jugement moral. Par exemple, un propriétaire reconnaît que les charges de chauffage sont élevées⁵³⁸ mais condamne le boycott. D'après lui, si ces frais ne sont « pas raisonnables », ils sont « légaux » car inférieurs au seuil maximum légal⁵³⁹. Ce répertoire de vocabulaire juridique est au cœur de l'argumentation. Se fondant sur des règlements concernant la propriété, les propriétaires disposant de connaissances juridiques suffisantes ont recours à des tactiques de résistance par et au nom du droit. D'après Hélène Michel, la juridicisation du conflit permet de mettre l'accent sur le « droit de propriété » plutôt que sur des questions plus générales sur l'économie de l'immobilier, ce qui maintient et renforce le processus de ségrégation sociale dans la ville ; en outre, le recours au registre juridique confère aux mobilisés un statut d'« entrepreneurs de morale »⁵⁴⁰ qui renforce l'idéal-type du « nouveau propriétaire » ayant pour mission de « moderniser » la Chine⁵⁴¹. Ainsi, le droit est un champ certes « cadré » par des textes figés mais il permet des revendications d'autant plus « légitimes » : les propriétaires « s'inscrivent principalement dans un cadre juridique, bien qu'ils visent toujours à étendre leur champ d'action »⁵⁴². Ainsi, cette demande de justice légale se conjugue avec une intolérance généralisée face aux abus de pouvoir et à la corruption des cadres : les inégalités sont désormais perçues comme une donnée obligatoire et même nécessaire au fonctionnement de la société chinoise actuelle, mais les frontières de l'équité sont discutées⁵⁴³.

2) Le cadre de vie, enjeu de lutte pour la « vie bonne »

La lutte pour le « cadre de vie » témoigne d'une opération de recadrage valorisant le quartier comme cadre de la légitimité des personnes : « La légitimité technico-économique qui investissait les aménageurs de la transcendance de l'intérêt général et par conséquent, renvoyait à leur particularisme tout autre intérêt, est en effet de plus en plus contestée »⁵⁴⁴. Dans le centre ancien, les habitants contestent les méthodes employées pour les démolitions-déplacements et la procédure d'indemnisation lors de leur expropriation. Les pratiques

⁵³⁸ Article publié le 19 janvier 2008 sur le blog personnel d'un propriétaire, Z2.

⁵³⁹ Le prix du chauffage urbain peut être facturé jusqu'à un certain seuil dans les résidences de Pékin. Dans le cas de Z2, il fut augmenté à son maximum lorsque l'entreprise de gestion temporaire fut mise en place.

⁵⁴⁰ Hélène MICHEL. *La cause des propriétaires : État et propriété en France, fin XIX^e-XX^e siècle*. Paris : Belin, 2006, p. 213.

⁵⁴¹ Jean-Louis ROCCA. From Mills' white collars to the Chinese homeowners' movement..., article cité, p. 41.

⁵⁴² CHEN Yingfang. Les mouvements de protestation des classes moyennes In Jean-Louis ROCCA dir. *La société chinoise vue par ses sociologues...*, op. cit., p. 199.

⁵⁴³ Ching Kwan LEE. From inequality to inequity : popular conceptions of social (in)justice in Beijing In Deborah S. DAVIS, WANG Feng dir. *Creating wealth and poverty in post socialist China*. Stanford : Stanford University Press, 2009, p. 215.

⁵⁴⁴ Arthur JOBERT. L'aménagement en politique : ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général. *Politix*, vol. 11, n°42, p. 69.

violentes sont des raisons de dénoncer le scandale et de se positionner en victimes innocentes. Dans les résidences dont l'histoire est récente, la stabilité résidentielle du voisinage ne peut expliquer l'attachement des résidents au quartier mais le confort et l'étiquette que ces nouveaux ensembles procurent en font des lieux désirables. De plus, le nouveau propriétaire, achetant à prix élevé son logement, a vu son statut s'institutionnaliser, lui offrant une voie d'expression en cas de problèmes. Il estime lui aussi que les modes d'action des cadres de l'administration, qu'il dépeint comme peu éduqués, recrutés sur relations et incompetents, sont indignes de l'honnêteté, des efforts et des méthodes civilisées dont il a fait preuve en achetant son appartement. Comme l'explique Ted Gurr, « l'ordre public est maintenu d'autant plus efficacement quand des moyens sont fournis en son sein pour que les hommes puissent tenter d'atteindre leurs objectifs »⁵⁴⁵. Si les autorités de l'État ont souhaité former une « classe moyenne » politiquement stable, au mode de consommation raisonnable, en modifiant la constitution en 2004 et en validant la *Loi sur la propriété* de 2007, elles n'avaient pas pris en compte des espaces flous de ce nouvel habitat. D'où l'ampleur des conflits, ces consommateurs n'admettant pas de se faire tromper sur la marchandise. Le statut du « nouveau propriétaire » concerne des individus ayant compté sur leurs ressources propres pour acheter un logement marchand (商品房 *shāngpǐnfáng*). Mais malgré la promulgation de la loi sur la propriété en octobre 2007, qui a « objectivé juridiquement »⁵⁴⁶ cette catégorie de propriétaire, leur statut est resté flou. Légalement, l'individu ayant signé le contrat de vente est propriétaire⁵⁴⁷. « Nouveau propriétaire » (业主 *yèzhǔ*) réfère à un statut économique et juridique à l'origine qui sert de base à une revendication s'il n'est pas reconnu dans les pratiques : la figure du consommateur urbain. Consommer l'espace va plus loin que l'expérience privée et intime. Cela implique un regard et un droit de parole sur la « qualité » de cet espace, qui explique que les nouveaux propriétaires se mobilisent également contre la pollution ou encore contre la destruction du patrimoine. En effet, le territoire de l'habitat devient le cadre de vie idéalisé de la ville sans ses défauts : propre, sécurisée, civilisée mais néanmoins pensée sur le mode d'un habitat collectif, ce qui se veut d'autant plus rassurant.

En Chine, il semblerait que « la poursuite par l'individu de ses *intérêts* privés, matériels, [soit devenue] une forme parfaitement légitime de conduite, peut-être même préférable, *du point de vue de la société*, à une vie de participation intense aux affaires publiques »⁵⁴⁸. Toutefois, comme ces intérêts privés sont en fait aussi ceux des autres propriétaires de la

⁵⁴⁵ Ted GURR. *Why men rebel*. Princeton : Princeton University Press, 1970, p. X. Traduction personnelle.

⁵⁴⁶ Voir la partie « L'objectivation juridique de la catégorie de consommateur » dans Louis PINTO. *La constitution du « consommateur » comme catégorie de l'espace public*. Paris : CNRS, 1989, p. 73-84.

⁵⁴⁷ Certains achètent un appartement au nom de leur enfant pour éviter les procédures et taxes de succession.

⁵⁴⁸ Albert O. HIRSCHMAN. *Bonheur privé, action publique*. *op. cit.*, p. 21. L'auteur souligne.

résidence, cela permet une mobilisation intense aux affaires semi-publiques. Les conflits eurent ainsi pour aboutissement la clarification de la notion à la fois juridique et urbanistique de « *xiaoqu* » à la manière des « *condominium* » américains, qui ont pris un sens en tant que résidences en copropriété après plusieurs années de flou⁵⁴⁹ :

« Le condominium peut être correctement défini comme une forme de propriété immobilière qui combine d'une part un intérêt indivis et possédé en commun avec d'autres, sur le sol et certaines parties du bâtiment ou des bâtiments, et d'autres part un intérêt indivis et séparé sur une partie spécifique du bâtiment. La propriété possédée en commun est appelée "parties communes [*common elements*]" et celle qui est possédée individuellement est appelée "unité [*unit*]" ». ⁵⁵⁰

Dans les nouveaux quartiers, la vie sociale se nourrit de l'absence d'ancienneté résidentielle et de modes d'action associés au processus de civilisation : invocation de la « raison », du « droit », refus de la « violence », etc. L'avènement d'un habitat confortable et l'amélioration des conditions de vie suscitent des dynamiques intenses de stylisation de la vie par les habitants, qui s'approprient cet espace « confortable » et y construisent leur personnalité⁵⁵¹. Le cadre de vie est l'élément fondamental de la subjectivation. Si tous les Pékinois de l'enquête acceptent le principe de vivre dans une société profondément inégalitaire, ils jugent négativement l'inégalité de distribution des richesses, en particulier les abus de pouvoir des fonctionnaires de l'administration. Précisément, dans la Chine actuelle, les habitants de Pékin se positionnent, chacun à leur manière, contre les privilèges des fonctionnaires et des cadres (干部 *gānbù*) en faveur d'une conception de la réussite sociale en termes de mérite, d'éducation et d'efforts. L'exigence de bien-être passe par des revendications pour le droit d'accès à certains biens. Dans le cadre d'habitat, ces biens « essentiels » sont les équipements des *xiaoqu* comme la crèche, mais aussi les écoles du quartier ou le réseau de transports en commun. La plupart des enquêtés souhaitent pouvoir bénéficier de meilleurs biens et services, et ceci de manière équitable. Certains vont jusqu'à appeler à une réforme du dispositif du *hukou*⁵⁵². Cette demande de justice redistributrice de la part de l'État se conjugue

⁵⁴⁹ « La courte histoire du développement du condominium aux États-Unis aide ainsi à comprendre comment des intérêts privés ont pu marquer de leur empreinte la ville nord-américaine ». Jan VAN WEESEP. *Condominium* In Christian TOPALOV, Laurent COUDROY DE LILLE, Jean-Charles DEPAULE *et al.* dir. *L'aventure des mots de la ville : à travers le temps, les langues, les sociétés*. Paris : Robert Laffont, 2010, p. 364. Voir aussi Evan McKENZIE. *Privatopia : homeowner associations and the rise of residential private government*. New Heaven : Cornell University Press, 1994 ; Economic Commission for Europe. *Guidelines on condominium ownership of housing for countries in transition*. New York : United Nations, 2003.

⁵⁵⁰ Charles E. RAMSEY, cité dans Christian TOPALOV, Laurent COUDROY DE LILLE, Jean-Charles DEPAULE *et al.* dir. *L'aventure des mots de la ville : à travers le temps, les langues, les sociétés*. Paris : Robert Laffont, 2010, p. 360.

⁵⁵¹ Thierry PAQUOT. Introduction : « habitat », « habitation », « habiter », précisions sur trois termes parents In Thierry PAQUOT dir. *Habiter, le propre de l'humain*. Paris : La Découverte, 2007, p. 15.

⁵⁵² Sur cette exigence de justice redistributrice, voir Ching Kwan LEE. *From inequality to inequity : popular conceptions of social (in)justice in Beijing* In Deborah S. DAVIS, WANG Feng dir. *Creating wealth and poverty in post socialist China*. Stanford : Stanford University Press, 2009, p. 219-223.

avec un idéal de la « vie bonne », ordonnée, sécurisée, hygiénique et ségréguée, auquel les individus croient de manière parfois non consciente.

3) La stabilité sociale : l'enjeu de l'objectif de société harmonieuse

Dans les quartiers d'habitat, la vie dépasse les dispositifs de contrôle par l'inventivité, la multiplicité des pratiques et la rapidité des changements dans la société. La lutte contre l'instabilité menée par les autorités publiques est une lutte floue contre les tensions sociales agrégées sous un ensemble d'actions collectives du nom d'« incidents de masse ». Le mot d'ordre est de « préserver la stabilité » (维稳 *wéiwěn*). La territorialisation de l'action publique et la réforme des comités de résidents révèlent la volonté de répondre aux besoins de la population dans les quartiers. La reconnaissance officielle d'instances de représentation des nouveaux propriétaires témoigne de la contrainte de l'État chinois vis-à-vis de la préservation de la stabilité sociale : la promotion de ces instances médiatrices souligne la tentative de prendre en compte les différentes forces sociales en présence. Cependant, les conflits fréquents, parfois violents, révèlent des décalages normatifs au niveau local. Soumis à pression pour contenir les taux d'instabilité au plus bas, les cadres locaux agissent dans une logique de court terme en réglant les affaires au cas par cas ou en ayant recours à des tactiques d'esquive et de répression. La « lutte contre l'instabilité » devient, en soi, un facteur supplémentaire de mécontentement, susceptible de générer davantage de tensions. Les conflits impliquant les individus sur le rôle de l'État dans la société atteignent des potentiels revendicatifs particulièrement intenses pouvant déboucher sur des opérations de recadrage. Dans les mobilisations, le registre de la stabilité sociale est investi : H. de la résidence Z2 écrit dans sa lettre au Bureau de rue qu'il attend son intervention « en vue d'éviter que le conflit ne grandisse et permettre à l'administration d'exercer son travail de maintien de la stabilité sociale » (维护社会稳定 *wéihù shèhuì wěndìng*)⁵⁵³. De la même manière, dans la résidence Z3, un propriétaire définit l'harmonie (和谐 *héxié*) comme une situation « juste » (公平 *gōngpíng*), ce qui modifie le contenu de celle-ci.

C'est dans le champ des revendications « existentielles », qui ont trait à la « vie », à sa qualité, à sa valeur, que les demandes de réforme se concentrent. Les conflits dans les quartiers d'habitat définissent de nouvelles frontières à l'« intolérable » d'un côté, au « normal » de l'autre. Tous les Chinois ont expérimenté des décennies d'instabilité : après la famine du Grand Bond, la violence de la Révolution Culturelle, les bouleversements des réformes sous Deng Xiaoping ainsi que la répression de Tiananmen en 1989, suivie de la

⁵⁵³ Extrait d'une lettre envoyée au Bureau de rue responsable de la résidence Z2, 3 novembre 2008.

destruction de l'État providence sous Jiang Zemin dans les années 1990 et des vagues de démolition-expropriation des années 2000, les urbains aspirent à davantage de stabilité. Leurs micro-mobilisations correspondent elles-mêmes à un besoin de stabilité, qui constitue un élément de leur vision du bonheur. Paradoxalement, les conflits sont des manifestations de la volonté partagée des individus en faveur d'une pacification de la société chinoise.

La qualité du cadre de vie est devenue un enjeu de lutte entre les promoteurs, les habitants et les différents niveaux des administrations municipales. Les habitants engagent des revendications dans la sphère domestique au nom d'une idée de la justice en termes de droits individuels et de respect des lois, dans les deux sens de cette relation. L'enjeu politique est lié au fait que l'État prend en compte les besoins d'une population diversifiée en vue de garantir la stabilité sociale à travers la promotion du « civisme », dont découle l'armature institutionnelle des comités de propriétaires. La marchandisation de la propriété crée des espaces flous, que les individus investissent en condamnant violence et corruption, rejoignant et modifiant en même temps les objectifs de « société harmonieuse » de l'État central.

*

* *

Les conflits dans les quartiers d'habitat, qui ont émergé au cours des années 2000, témoignent de la consistance de la « déception » dans une période de croissance et de développement économique⁵⁵⁴. Les deux types de mobilisation présentés révèlent des processus sociaux plus complexes aboutissant à la légitimation des nouveaux propriétaires d'appartement face à la marginalisation des anciens. Les conceptions d'une « bonne gestion » sont différenciées. Des techniques spécifiques de présentation de soi caractérisent les styles de vie des habitants. L'analyse de conflits mettant en jeu deux types de logements, deux types de quartiers et deux types d'individus montre qu'en Chine, il n'y a pas une « cause des propriétaires »⁵⁵⁵ mais plusieurs « causes » aboutissant à différents « sens du soi » :

« On ne présuppose pas, dans le cas du “sens de soi”, une identité homogène et continue des sujets. Mais on admet la relative autonomie des formes dans lesquelles les individus s'approprient, chacun à leur manière, les contraintes extérieures et leurs propres désirs. »⁵⁵⁶

L'analyse des conflits du logement amène à distinguer différents statuts d'urbains : les « résidents » (居民 *jūmín*), les anciens propriétaires et titulaires de logements socialistes (房主 *fángzhǔ*) et les nouveaux propriétaires (业主 *yèzhǔ*). Ces trois notions ne recouvrent pas les

⁵⁵⁴ Albert O. HIRSCHMAN. *Bonheur privé, action publique*. 2^e édition. Paris : Hachette, 2006, p. 32.

⁵⁵⁵ Selon l'expression d'Hélène MICHEL. *La cause des propriétaires : État et propriété en France (fin XIX^e-XX^e siècle)*. Paris : Belin, 2006.

⁵⁵⁶ Alf LÜDTKE. La domination au quotidien : « sens de soi » et individualité des travailleurs avant et après 1933 en Allemagne. *Politix*, n°13, premier trimestre 1991, p. 78.

mêmes modes d'habitat, les mêmes statuts juridiques, ni les mêmes voies de mobilisation. Dans le premier cas, les résidents locataires n'ont que peu de légitimité lors de conflits. Dans le cas des anciens propriétaires, l'enjeu du conflit est l'expropriation-déplacement du quartier ; dans le cas des nouveaux propriétaires, il s'agit de s'approprier leur résidence, principalement contre le promoteur et l'entreprise de gestion.

Pourtant, les mobilisations des anciens et des nouveaux propriétaires, par leur dynamisme tout au long des années 2000, ont contribué à la publicisation du problème de l'alliance entre les promoteurs immobiliers et les cadres locaux des administrations en charge de l'aménagement, sans remettre en question les fondements de cette économie de l'immobilier. Ces mobilisations ont lieu « dans et par l'espace »⁵⁵⁷. Elles permettent d'identifier des dynamiques de « constitution de problèmes publics » de différents groupes de population. Loin de constituer des entités passives face à un État autoritaire ni de s'exalter dans un espace purement privé, ni encore d'agir « contre l'État », les résistances et les critiques de propriétaires participent de la constitution du sujet chinois urbain, de ses modes d'action dans de nouveaux espaces normatifs. En luttant contre le phénomène de démolition-déplacement dans les quartiers anciens, les habitants ont porté au sein du débat public la question des pratiques abusives et violentes des promoteurs, bien qu'ils ne remettent pas en cause la politique d'urbanisation de Pékin. La compensation devient un mode de règlement du conflit au nom des intérêts particuliers qui se font entendre aux côtés de l'intérêt général justifiant le projet d'urbanisme. Cependant, la manière dont les anciens propriétaires et occupants font valoir leurs intérêts particuliers ne remet pas non plus en cause l'« intérêt général » ni le rythme de l'aménagement urbain dans le centre ancien.

En se conformant à une figure moyenne du consommateur modéré, celle du citoyen civilisé, les nouveaux propriétaires ont fait évoluer la définition de la propriété privée immobilière. À l'intérêt général invoqué par les projets d'urbanisme, ils ont opposé leurs intérêts et ont déplacé les frontières de l'intérêt légitime⁵⁵⁸. Le *xiaoqu*, un ensemble résidentiel hautement complexe, s'est révélé une entité peu « réfléchie » quant aux modalités concrètes d'organisation des parties communes. Le nouveau propriétaire incarne la « normalité », que les mobilisations ont contribué à définir et apparaît comme un réformateur conformiste.

Les différents styles de vie de ces deux catégories de propriétaires aboutissent à la marginalisation des anciens et à la moyennisation des nouveaux. Tous les propriétaires ne participent pas aux mobilisations ; quant aux locataires, leur statut n'est jamais évoqué lors

⁵⁵⁷ Javier AUYERO. L'espace des luttes : topographie des mobilisations collectives. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°160, mai 2005, p. 124. L'auteur souligne.

⁵⁵⁸ Arthur JOBERT. L'aménagement en politique..., article cité, p. 69.

des conflits. Mais une partie de ces individus est motivée pour défendre son « cadre de vie », sa « qualité de vie ». Le logement et son quartier se trouvent à la croisée du mieux-être et de l'angoisse. Les frontières entre le public, le privé et le social évoluent à travers l'action des comités de résidents, des promoteurs, mais aussi à travers l'action des habitants, qui redéfinissent constamment les normes, les modes de sociabilité, les règles du convenable. C'est un support local de la formation de l'État en Chine dans une configuration où le politique est intrinsèquement connecté aux revendications sociales. Ainsi, les mobilisations dans les quartiers permettent d'explorer autant les évolutions des styles de vie que les modes d'action publique et les trajectoires sociales de biens de consommation durables comme le logement.

Conclusion générale : la fabrique du citoyen dans les quartiers de Pékin

La thèse a abordé les modes d'exercice du pouvoir au niveau local en montrant que le quartier d'habitat constitue un site essentiel de fabrique du sujet urbain en Chine, et plus particulièrement à Pékin au moment de l'accueil des Jeux Olympiques. Le quartier, qui est devenu le lieu de l'action publique, est aussi en train de devenir un lieu de distinction ou de stigmatisme. S'intéresser à ce niveau si local permettait de saisir l'essence de la subjectivation : sur quels réseaux de pouvoir, par quels mécanismes ordinaires s'organisent les quartiers de Pékin ? En quoi les tentatives d'établir l'ordre et la sécurité se conjuguent-elles avec celles de promouvoir la « bonne vie » et le « mieux-être » depuis l'émergence du slogan de « petit confort » popularisé par Deng Xiaoping ? Quels décalages observe-t-on entre ces objectifs politiques et leurs réalisations pratiques ?

Au terme de cette démonstration, j'ai pu montrer que les rapports de pouvoir dans les quartiers ne se réduisent pas à une lutte entre un État autoritaire et une société opprimée mais que l'on peut comprendre les mécanismes de domination, de normalisation, de légitimation dans une société complexe en les abordant, au niveau le plus local, à partir de l'idée d'un faisceau d'interdépendances entre individus, même anonymes. Ainsi, les institutions représentantes de l'État sont « incarnées » par des agents publics qui exécutent les politiques au cœur du monde social et la domination est moins le fait de ces travailleurs sociaux que celui d'une adhésion à l'idéal de la « bonne » vie, du confort, de l'ordre, de la sécurité, ainsi que des loisirs : cet idéal de la « normalité moderne » chinoise n'est pas sans profondeur historique. De même, il s'accompagne d'une exigence de réformes et de mobilisations de la part des habitants. Ces valeurs « normales » s'incarnent clairement dans le quartier d'habitat, un espace public particulier au croisement de la vie domestique et de l'action publique.

Ce quartier, dont la biographie s'écrit sur le ton de la pénurie, du manque, du désordre, de l'inconfort et de la surpopulation à l'époque socialiste, devient un objet de convoitise, un tremplin de mobilité sociale, un symbole de confort et de vie privée, mais aussi un lieu de domination par l'économie de l'immobilier. La normalisation s'incarne dans la standardisation du logement marchand en périphérie urbaine. Cette recherche a abordé les multiples facettes de l'émergence de normes de la « bonne vie », à la fois au sens de la recherche de plaisirs du confort, c'est-à-dire d'une « vie agréable » et au sens de ce qu'il est « tenu de bien faire »,

définissant une « vie convenable » dans un contexte capitaliste donc violent et concurrentiel¹. La « grande transformation » des villes chinoises a produit une effervescence de normes sociales auxquelles les individus participent tout en tentant de s'y adapter. L'individu dans les quartiers active des modes particuliers de présentation de lui-même face aux autres. Son comportement résulte de diverses opérations de cadrage :

- *cadrages institutionnels* : territorialisation de l'action publique dans les quartiers autour des agents des comités de résidents tentant de façonner des « communautés de quartiers harmonieuses » ;
- *cadrages sociétaux* : émergence de normes sociales de bonne conduite dans les quartiers de la ville olympique, normes résultant d'expériences interindividuelles (notamment dans les nouveaux *xiaoqu*), de l'influence publicitaire et médiatique, mais aussi d'une « politique de civilisation » de la municipalité, visant à moderniser les pratiques quotidiennes des Pékinois dans les espaces publics ;
- *cadrages économiques* : enjeu du rôle des promoteurs immobiliers et des différents échelons de la ville, de la municipalité aux Bureaux de rue en passant par les Gouvernements d'arrondissement, qui exercent un pouvoir panoptique par l'aménagement urbain ; enjeu de la valeur immobilière autour du statut des nouveaux propriétaires, qui exigent une reconnaissance sociale ;
- *cadrages politiques* : redéfinition du statut des habitants et des propriétaires en fonction des quartiers à travers les dynamiques de mobilisation et d'action collective car les quartiers cristallisent le mécontentement dans des domaines dits « sociaux ».

Le quartier présente donc une configuration assez complète des rapports de pouvoir de la vie quotidienne au début du 21^e siècle. Cette configuration est le fruit d'interdépendances différenciées en fonction du type d'habitat mais aussi des personnes. Les entrelacements de leurs motifs dans les quartiers et au quotidien produisent cette société d'individus intrinsèquement urbains.

Le quartier d'habitat, angle d'analyse du pouvoir en Chine

Dans la Chine des réformes, l'organisation urbaine, à Pékin et dans les grandes villes du pays, est progressivement passée du travail vers l'habitat, produisant une « société de sujets »². Mais comment opère la dynamique de subjectivation en milieu urbain ? Telle était la problématique principale de cette recherche s'intéressant à la diversification de la société

¹ Jean-Louis ROCCA. *La condition chinoise : capitalisme, mise au travail et résistances dans la Chine des réformes*. Paris : Karthala, 2006, p. 57.

² Jean-Louis ROCCA. *Une sociologie de la Chine*. Paris : La Découverte, 2010, p. 71-73.

chinoise urbaine dans l'ère de l'économie de marché : diversification des types d'habitat, des styles de vie, des statuts sociaux, des formes de contrôle, des modes de contestation. La fin du régime des entreprises publiques ayant entraîné l'apparition d'un grand nombre de pauvres urbains et de « vulnérables », une gestion territorialisée de la pauvreté fut instituée à partir des quartiers. Parallèlement, les réformes vers l'économie de marché ont impulsé et dynamisé l'industrie de la construction au moyen de la décentralisation administrative et fiscale, de la marchandisation des terrains. Les réformes des politiques du logement émanaient aussi de la nécessité de résoudre le problème du manque chronique de logements et d'infrastructures urbaines dans l'histoire du 20^e siècle, dans un contexte d'augmentation rapide de la population. Assumant un rôle de régulateur, le niveau central de l'État chinois intervient ponctuellement sur les questions d'urbanisme, tandis que les municipalités et leurs arrondissements ont l'initiative des projets d'aménagement.

Le quartier d'habitat offre un angle d'analyse pour observer la formation locale de l'État en Chine en intégrant les conditions concrètes d'exécution de l'action publique : en référence à Elias, je me suis intéressée aux « chaînes d'interdépendance » plutôt qu'aux structures de ces quartiers. Le gouvernement des quartiers urbains est moins le produit d'une intentionnalité de l'État que « de micro-décisions, de routines et de glissements temporels, de compréhensions différentes, de logiques d'actions propres, d'intérêts convergents mais pas forcément identiques »³ : réguler plus efficacement la population, limiter le mécontentement, acheter un appartement neuf, etc. Ces micro-décisions et routines sont traversées de micro-pouvoirs s'exerçant à travers différentes dynamiques :

- micro-ségrégation dans la manière dont sont conçus, financés et habités les nouveaux quartiers résidentiels ;
- micro-panoptiques à travers la rénovation urbaine sur des îlots de la vieille ville, des villages urbains et des immeubles anciens de la périphérie ;
- micro-assistanat par les comités de résidents à destination des populations ciblées comme vulnérables dans les quartiers ;
- micro-autorités des agents des comités de résidents sur une partie des habitants, des nouveaux propriétaires sur leur bien marchand, des urbains déclassés sur les non-urbains, etc ;
- micro-contestation de la part des habitants sur ce qu'ils considèrent être injuste à partir de l'espace de leur quartier pour opérer des recadrages plus généraux.

³ Béatrice HIBOU. *Anatomie politique de la domination*. Paris : La Découverte, 2011, p. 166.

L'étude de la production de l'espace des quartiers au cours du 20^e siècle et au début du 21^e siècle fait apparaître les différentes dynamiques de l'assujettissement. Les groupes d'intérêts entre secteur immobilier et municipalités sont constituants de l'économie chinoise, mais à un autre niveau, moins « macro », plus sensible et quotidien, le logement est aussi source de confort et d'investissement permettant la mobilité sociale et résidentielle des urbains qui en font un élément essentiel de leurs projets de vie. Cette constellation sociale aux intérêts à la fois différents mais convergents aboutit à l'émergence de la norme du *xiaoqu*, habitat collectif marchand associé à la « ville moderne ». La microsociologie urbaine inspirée de l'interactionnisme permet de préciser ces différentes formes d'assujettissement et de subjectivation en tenant compte de la dimension spatiale des contextes urbains et des rapports sociaux d'interdépendances, une façon de relativiser le contrôle social et de prendre en compte d'autres formes de domination, comme par exemple les normes sociales : « normes, valeurs, conventions sont aussi le produit transitoire d'un système d'interactions individuelles : elles façonnent les accords locaux, mais se trouvent en retour façonnées par eux »⁴.

Parallèlement, une instance marginale, le comité de résidents, devient la base d'une réforme de l'action publique dans les quartiers. Cette réforme fait coexister des slogans socialistes avec des principes d'autonomie et d'innovation. J'ai analysé les pratiques administratives des comités de résidents. Il s'agit d'un emploi de relégation pourtant lourd de responsabilités : normalisation, sentimentalisation et écoute constituent les fondements d'une ambition de « douceur » dans les rapports avec les résidents. Sans correspondre à un idéal-type de la biopolitique puisque les objectifs politiques de « construction des communautés de quartier » sur la base de l'autonomie, de la surveillance et de la « démocratie locale » sont éloignés des faits observés, le comité de résidents apparaît comme une figure de la « société harmonieuse ». Cette entité ambiguë comporte de multiples paradoxes. Le discours de promotion de l'autonomie des communautés de quartiers se conjugue avec le renforcement des rapports hiérarchiques dans l'administration. La professionnalisation du personnel, de plus en plus jeune et qualifié, s'effectue de concert avec la promotion du volontariat gratuit auprès des habitants inactifs recrutés parmi les plus âgés. L'accent sur les services aux résidents se renforce en même temps que se prolongent la propagande politique, les impératifs de contrôle statistique ainsi que les dispositifs de régulation sur la population du territoire.

⁴ Bernard LEPETIT. Pour une nouvelle histoire sociale. *Cahiers du Centre de recherches historiques*, n°11, 1993. URL : <http://ccrh.revues.org/2775> ; DOI : 10.4000/ccrh.2775 [consulté le 15 octobre 2012].

Une sociologie historique du quartier d'habitat en Chine

Cette recherche a également permis de poser un nouveau regard sur l'urbanisation. Michel Foucault proposait « de faire l'investigation du problème de l'État à partir des pratiques de gouvernementalité »⁵. Notion complexe, la gouvernementalité pose la problématique des modalités d'exercice du pouvoir et des formes du maintien de l'ordre au quotidien. Dans quelles circonstances les individus sont-ils amenés à s'estimer globalement satisfaits de leur situation actuelle dans un régime « autoritaire » ? Dans les années 1950 et 1960, le projet politique maoïste s'était attaché à mettre en œuvre un idéal collectiviste et socialiste dans les villes, qui furent rapidement industrialisées et réorganisées. Le mode de gouvernement maoïste, porteur d'un projet de collectivisation avancée de la société, tenait principalement de l'idéologie et des disciplines sur les individus. Cependant, l'accent mis sur la « production » au détriment des « conditions de vie » a conduit à une dégradation de l'habitat existant, la politique du logement ne parvenant pas à loger l'ensemble des urbains.

Dans les années 1970 et 1980, une tentative de « rationalisation » des institutions chinoises fut mise en œuvre, ce qui eut des effets sur l'aménagement urbain et les politiques du logement. L'esprit qui fit suite à la Révolution Culturelle se caractérise par un souci de « ramener à la Raison ce qui relève des Passions, autrement dit, se référer à la connaissance objective des faits afin d'annuler les préjugés et de ne plus agir selon l'intuition »⁶. Dans ce contexte, le logement fut reconnu comme « problème public » appelant à des réformes. Autre cas de rationalisation des institutions, la politique de l'enfant unique mise en place en 1979 constitua un outil essentiel de biopolitique. Les comités de résidents trouvèrent un nouveau rôle en tant qu'agents du contrôle des naissances et de la réinsertion des « sans travail ».

Dans les années 1990, les protections du paradigme *danwei* s'évanouirent et le système de la promotion immobilière émergea avec l'économie de marché. Dans ce contexte post-Tiananmen, les comités de résidents devinrent des agents de contrôle social et politique mais aussi des palliatifs des lacunes en matière d'aide sociale dans une société urbaine soumise à des vagues importantes de licenciement. Depuis les années 2000, le « logement marchandise »⁷ est devenu le « rêve » de tout urbain tandis que la réorganisation urbaine a entériné la professionnalisation des comités de résidents dans le contexte de réforme de la « construction des communautés de quartier », qui entraîne la territorialisation de l'action

⁵ Michel FOUCAULT. *Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France (1978-79)*. Paris : Gallimard, 2004, p. 79.

⁶ Albert OGIEN. *L'esprit gestionnaire : une analyse de l'air du temps*. Paris : Éditions de l'EHESS, 1995, p. 11.

⁷ Christian TOPALOV. *Le logement en France : histoire d'une marchandise impossible*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1987.

publique. La période des années 2000 illustre un *moment particulier de l'urbanisation* passant de l'économie planifiée à l'économie de marché, du logement attribué au logement marchand, de la politisation de la vie quotidienne à sa dépolitisation et à la repolitisation d'un droit à la (bonne) vie. Du point de vue des individus dans la ville, il s'agit du moment particulier du passage de l'inconfort au confort, « du taudis à la propriété »⁸, de la saleté à la propreté, du collectivisme à l'individualisme, de la pénurie à l'abondance, d'une éthique de la discrétion à une éthique de la distinction. Les réformes ont bien impulsé le passage « de la vie de quartier à la vie urbaine » dans la Chine d'aujourd'hui⁹.

Le quartier, territoire de la neighbourhood-level bureaucracy

J'ai étudié les deux versants de la relation de pouvoir des agents des comités de résidents vers les habitants, mais aussi, « les rapports à l'administration en pratique » venant des habitants¹⁰. Ces deux angles ont été complétés par une analyse des conditions de travail des agents des comités dans les quartiers d'habitat. La réforme visant à la « modernisation » des structures de proximité comporte une dynamique de précarisation et de subordination à l'administration. Ces agents subalternes se trouvent dans une position ambiguë de gouvernants au bas de l'échelle, en interaction avec les « gens ordinaires ».

Les comités de résidents sont devenus des « *neighbourhood-level bureaucrats* » tandis que des inactifs assurent le rôle de *street-level volunteers*. Malgré leur rôle marginal dans la société actuelle, la relation personnalisée nourrie par les agents des comités de résidents favorise un certain attachement résiduel. Face à l'anonymat grandissant des cadres des échelons supérieurs dans leur relation avec les « citoyens ordinaires », les habitants reconnaissent l'utilité d'un contact avec les comités de résidents en cas de problème. Cependant, au cours des routines, l'accroissement de la mobilité urbaine conduit les habitants à « sortir » physiquement des canaux localisés de solidarité et de contrôle social pour y développer de nouveaux attachements. De même, le quadrillage de la surveillance des comités de résidents et de ses volontaires se desserre. Quant aux services publics dans les quartiers, ils sont associés aux groupes vulnérables (弱势 *ruòshì*) et de « faible qualité humaine » (低素质 *dī sùzhì*), ce qui justifie un travail de normalisation pour les « civiliser », un travail social pour les « nourrir » et un travail d'écoute pour les « comprendre ». Par ce contact direct avec les gens et un bureau assez visible dans l'espace du quartier, ils matérialisent les mêmes types

⁸ Guy GROUX, Catherine LÉVY. *La possession ouvrière : du taudis à la propriété (19^e-20^e siècles)*. Paris : Éditions de l'atelier, 1993.

⁹ Henri COING. *Rénovation urbaine et changement social : l'îlot n°4 (Paris 13^e)*. Paris : Éditions ouvrières, 1966, p. 170.

¹⁰ À la manière de Yasmine SIBLOT. *Faire valoir ses droits au quotidien : les services publics dans les quartiers populaires*. Paris : Presses de Sciences Po, 2006, p. 305.

d'action publique que les agents des guichets en France, sans avoir besoin de guichet. Les agents concrétisent l'ambition politique de stabilité sociale au moyen du slogan de la société harmonieuse en l'adaptant aux contraintes et aux pratiques de leur terrain au quotidien.

Pouvoir sur la vie ou pouvoir de la vie ? Ambiguïtés de la condition urbaine chinoise

Cette recherche a tenté de comprendre un paradoxe de la société chinoise urbaine : comment, à travers les pratiques et usages de l'espace, la plupart des individus sont amenés, dans l'ensemble, à « se soumettre », en participant au recadrage de situations considérées comme « exagérées » ou « injustes » pour témoigner de leur désir d'une « vie normale ». Les quartiers sont des lieux de stylisation de la vie mais aussi le fondement d'une économie politique de l'assujettissement résultant des réformes du logement et de l'action publique.

Pourquoi et comment les urbains obéissent-ils ? D'après les données de l'enquête, l'obéissance en Chine se nourrit de différentes expériences du quotidien dont j'esquisse ici quelques pistes. Tout d'abord, la thématique de la surpopulation et ses multiples ramifications continuent de favoriser le désir d'ordre dans la vie quotidienne des urbains. La vision d'une population urbaine massive et le rappel récurrent du nombre d'habitants en Chine contribuent en effet à justifier des discours et des désirs de maintien de l'ordre public et social. La ville chinoise est perçue comme « trop peuplée » par ses propres habitants, qui se montrent très sensibles vis-à-vis des problèmes de « désordre » (亂 *luàn*), de bruit, de saleté. Ce désir d'ordre urbain explique la continuité des formes de volontariat pour la sécurité et des appels publics à respecter des règles dans les espaces publics, la professionnalisation de la sécurité (vigiles, *chengguan*), la technicisation de la sécurité (vidéosurveillance). Si personne ne conteste ces éléments sécuritaires, ces dispositifs de maintien de l'ordre ne sont pas pour autant respectés en pratique. Dans un agencement complexe, la demande d'ordre s'accommode de débordements de l'idéal-type des comportements civilisés : les agents de contrôle ne sont pas toujours attentifs durant leurs permanences ; les quartiers anciens « populaires » assument encore les comportements « sans manière », ce qui aboutit à une résurgence des règles et mots d'ordre appelant à se civiliser et à être attentif à la sécurité. Dans les lieux neufs ou récemment construits, cependant, les contrôles sont plus nettement incorporés par les usagers : dans les nouvelles résidences d'appartements marchands, les habitants respectent les conventions de maintenance en bon état des parties communes ; dans les nouvelles lignes de métro de Pékin, tout crachat a disparu et, durant les heures de pointe, les urbains font la queue calmement et patiemment au niveau des flèches de marquage au sol avant d'entrer dans les rames. L'obéissance est favorisée par une certaine peur généralisée

issue des risques, de l'instabilité et des difficultés que les individus ont eu à gérer durant l'histoire du 20^e siècle. Cette peur explique en grande partie la sensibilité des urbains à toute forme d'insécurité dans la ville et les quartiers. Dans le contexte d'économie marchande, il en découle un puissant matérialisme : attention des urbains aux questions de budget, d'épargne et de dépenses. En ce sens, la propriété d'un logement marchand apparaît comme un acte de consommation rationnel, prudent, apportant un investissement rassurant mais aussi du confort.

Enfin, une ambition de mobilité sociale nourrit le relatif désintérêt pour une contestation politique « gratuite » (au sens où elle serait déconnectée des problèmes concrets) mais attise le mécontentement sur des sujets qui touchent à la vie en cours. D'où la récurrence du sentiment d'injustice dans l'expression du mécontentement et le jugement si négatif sur les abus des « puissants corrompus » face aux « gens ordinaires ». L'intensité de la contestation pour le respect des normes de la vie moderne des urbains « normaux » tend à porter ses fruits, ménageant des perspectives de réforme et de redéfinition des règlements. L'accession à la propriété immobilière d'une partie de la population au sein d'un cadre juridique de plus en plus précis leur permet d'inventer des tactiques autour d'un pouvoir « résidentiel ». La thèse fait ressortir les mécanismes d'affirmation d'un souci ou une préoccupation de la vie, aux deux sens du terme : souci traduisant l'importance accordée à la qualité de la vie dans la Chine des réformes, c'est-à-dire à la qualité du cadre de vie, produisant un désir de « bien vivre » ; mais aussi souci traduisant l'angoisse, dans la mesure où la reconfiguration des normes d'existence produit accablement, abattement et inquiétude. En même temps, cette attention à la sécurité et à l'ordre et cette ambition de réussite sociale et de stabilité fondent les principes inégalitaires de la société chinoise auxquels la majorité des urbains adhèrent désormais par leurs pratiques courantes.

Dans cette réflexion sur l'obéissance et le contrôle dans les quartiers d'habitat, les formes de la contestation sont aussi importantes que les routines et les habitudes. En effet, ces deux facettes de la vie urbaine, contestataires et routinières, produisent les styles de vie des individus-sujets. Le cadre de vie et l'espace d'habitat sont des lieux d'appropriation et de mobilisations habitantes. Dans les quartiers anciens, les résistances contre la démolition de logements connaissent une issue incertaine. Dans les nouveaux quartiers, la résistance des propriétaires s'accompagne d'une construction médiatique et scientifique d'un archétype de la classe moyenne chinoise. Leur dynamisme inventif permet leur reconnaissance au niveau central mais cette norme est peu appliquée au niveau local. Les actions des nouveaux propriétaires traduisent aussi une légitimation de la ségrégation socio-spatiale et

l'incorporation de pratiques et de normes « standardisées » : c'est la preuve d'un processus de subjectivation tant émancipateur que normalisateur. L'enquête montre comment ce mélange de plaisir du lieu, de distinction sociale, d'anxiété vis-à-vis de l'insécurité, de crainte et de mépris façonne les frontières symboliques de ces nouvelles résidences.

Les trois concepts d'hétéro-contrôle, de contrôle sociétal et d'autocontrôle traduisent donc clairement les mécanismes de gouvernement du quartier d'habitat. Les hétéro-contrôles sont principalement assurés, au niveau local, par les agents des comités de résidents et par la police locale, qu'il s'agisse des agents de l'ordre public (policier) ou des agents de l'ordre civique et moral (*chengguan*). Le contrôle sociétal, qui correspond aux normes sociales, tient au rôle des individus dans la production au quotidien de normes telles que l'attention accordée à la pollution, à l'insécurité, à l'éducation ou encore le jugement porté sur la corruption des petits fonctionnaires, la demande générale de justice, autant de principes nouveaux que chacun produit, revendique et tente de respecter dans ses conduites de vie (alimentation, politesse, hygiène, etc.). Quant à l'autocontrôle, il tient à l'attitude réservée que les individus commencent à adopter en public, à l'adoption de certains comportements considérés comme « convenables » et « normaux » (propreté, tenue de soi, politesse) en public. Ségrégation, inégalités, insécurité sont autant de dimensions de l'urbanité chinoise, mais l'objet de la thèse était de faire ressortir les mécanismes d'interdépendance qui les produisaient. En d'autres termes, s'il y a hiérarchisation des catégories sociales, ce processus se réalise dans un contexte d'interactions nécessaires entre ces groupes.

Figures de l'urbanité pékinoise

L'urbanisation et les pratiques sociales de l'espace transforment l'habitat, dont les nouvelles frontières symboliques se tracent en hiérarchisant en même temps les objets et les hommes autour de figures de la « normalité » urbaine : pour reprendre la perspective éliásienne, ces figures sont issues de configurations sociales, d'agencements particuliers, et reposent sur une structure réticulaire du pouvoir local¹¹. À la lumière de la comparaison de trois types de quartiers contrastés, des dynamiques de domination des types d'habitat se manifestent depuis la réforme de l'immobilier à Pékin. L'espace urbain se hiérarchise en produisant la norme du quartier d'habitat marchand comme lieu idéal-typique de la bonne vie moderne dans les grandes villes chinoises. La norme dominante est devenue le quartier de résidences de logements marchands (商品房小区 *shāngpǐnfáng*) dont le niveau de prix des appartements augmente avec la surface, le niveau de standing et la proximité du centre-ville.

¹¹ Didier FASSIN. Introduction : politique des corps et gouvernement des villes, la production locale de la santé publique In Didier FASSIN dir. *Les figures urbaines de la santé publique : enquête sur des expériences locales*. Paris : La Découverte, 1998, p. 17.

Le mode de vie habitant qui y est associé s'énonce en termes de confort, de prestige et d'image sociale puisque le logement est un élément essentiel de distinction dans la Chine du 21^e siècle. À Pékin, la seule évocation de certains noms de résidences célèbres et convoitées suscite l'admiration. Les quartiers d'habitat ancien, au régime de propriété plus flou et à l'état plus dégradé, oscillent entre rénovation urbaine et gentrification, tandis que les centres anciens deviennent des lieux touristiques. Mais pour la majeure partie des urbains, ce ne sont plus qu'un tremplin leur offrant une chance d'acquérir, à terme, un logement marchand. En effet, les jeunes couples planifiant de se marier cherchent avant tout à acheter un appartement marchand, de préférence neuf, marquant un vrai départ vers la réussite sociale. Cet appartement est le symbole d'une « bonne vie », « moderne », hygiénique, confortable, sans être pour autant un luxe. Au contraire, le désir de cette normalité permet la petite distinction tout en construisant un idéal de vie familiale conforme à l'image d'une métropole « moderne ». Le désir de normalité à Pékin est donc associé au désir de propriété, qui constitue une matrice d'assujettissement et de subjectivation.

La stylisation de la vie produit différentes figures de citadinité à Pékin. L'idéal-type de la « normalité » et de la « bonne vie » s'incarne dans le nouveau propriétaire, consommateur rationnel considérant le logement comme une priorité parmi les autres biens de consommation. La production d'un citoyen-citoyen est à l'œuvre dans le travail médiatique et scientifique, redéfinissant sa place dans la société et aboutissant à une reconnaissance de cet individu parfait, « moyen », par les pouvoirs publics comme facteur de stabilité. Le nouveau propriétaire est à la fois « ordinaire », il n'appartient pas au monde politique, et « prestigieux », il habite un lieu exclusif que toute la société convoite. Son comportement routinier et revendicatif va dans le sens de « l'autocontrôle plus ou moins automatique, d'une répression des pulsions du moment au profit d'une attitude prospective »¹². Dans les faits, le nouveau propriétaire se rapproche raisonnablement de cet idéal-type : attiré par un « besoin irréprensible »¹³ de confort et d'espace vital, il satisfait son désir de logement après s'être « soumis » aux prix du marché immobilier. Il découvre alors un mode de vie nouveau, mêlant propriété, confort et exclusivité. Mais, dans les conditions actuelles des nouvelles résidences de grande envergure, il adhère avec difficulté au principe d'auto-gestion ainsi qu'à celui de co-gestion de la propriété avec les (trop) nombreux autres propriétaires. Ainsi, il se pose la problématique du « faire ou faire-faire »¹⁴, entre délégation des tâches et responsabilisation

¹² Norbert ELIAS. *La dynamique de l'Occident*. Paris : Calmann-Lévy, 1975, p. 211.

¹³ Henri COING. *Rénovation urbaine...*, *op. cit.*, p. 133.

¹⁴ Jean-Claude KAUFMANN. *Faire ou faire-faire ? Famille et services*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1995.

pouvant générer des cas de dysfonctionnement ou d'accaparement du pouvoir par les acteurs gestionnaires (entreprise de gestion, promoteur immobilier, élus du comité de propriétaires compris). Ce processus de civilisation n'est pas non plus lisse car l'expérience nouvelle de la propriété immobilière laisse apparaître des erreurs et des tâtonnements importants.

Ces tâtonnements donnent néanmoins naissance à des laboratoires de débats sur le problème de la représentation, tant sur les plans de la légitimité que de la fonctionnalité dans ces résidences, posant publiquement la question des modes de désignation et de gouvernement des résidences par les comités de résidents et les comités de propriétaires.

Enfin, la norme ségrégative fait problème dans le cas de l'accession à la propriété du logement marchand, les propriétaires souhaitant se couper des autres catégories sociales. En se mobilisant contre la corruption, en appelant à davantage de « transparence » tant dans la manière dont l'État fonctionne que dans les droits et les libertés d'expression offerts dans la société, ces individus prouvent leur capacité à reconnaître les contours d'une situation et à mobiliser les ressources adéquates pour la « recadrer ». Dans le domaine des revendications liées au statut de l'habitant ou du propriétaire dans les quartiers, ils redéfinissent donc les modalités de leur propre domination et acquièrent une légitimité particulière. Mais ce « dynamisme civique »¹⁵ comporte des ambiguïtés, notamment parce qu'il renforce le mécanisme de ségrégation au quotidien et même à travers les mobilisations de « défense des droits des nouveaux propriétaires » (业主维权运动 *yèzhǔ wéiquán yùndòng*). Jean-Louis Rocca a souligné cette ambivalence de la classe moyenne chinoise, qui « essaie de se construire une société à sa mesure, avec ses quartiers et son style de vie qui la distinguent du commun. Elle a du mal à accepter des voisins qui ne lui ressembleraient pas. Elle peine aussi à accepter que ses signes de distinction – éducation et bonnes manières – se démocratisent »¹⁶.

Une seconde figure habitante rassemble les urbains déclassés, c'est-à-dire les anciens habitants du « vieux Pékin » et les ouvriers mis à pied (*xiagang*) des quartiers de *danwei*. Dans les *hutong*, les derniers habitants développent des stratégies pour se distinguer tout en se soumettant, cyniques, au nouvel ordre urbain au sein duquel ils tentent tout de même de s'insérer. Dans son idéal-type, « simple, franc, sans artifice, l'homme idéal que dessinent ces jugements se reconnaît à ce que jamais il ne joue un rôle, ne se cache derrière des masques »¹⁷. Dans les faits, l'image est plus complexe. D'un côté, face aux migrants et aux touristes, ils aiment à se poser en idéal du Pékinois authentique, à mi-chemin entre l'aristocrate déchu et l'homme pauvre et modeste. Les anciens habitants soignent leur « rôle

¹⁵ Jean-Louis ROCCA. *Une sociologie de la Chine*. Paris : La Découverte, 2010, p. 65.

¹⁶ *Ibid.*, p. 112-113.

¹⁷ Henri COING. *Rénovation urbaine...*, *op. cit.*, p. 76.

social » en vue d'incarner la « vraie » vie des petites gens du centre ancien de Pékin. Dans la vie quotidienne, lorsqu'il s'agit d'améliorer certains aspects de l'environnement, le groupe d'anciens habitants sait « faire bloc » et exiger des changements¹⁸. Leur incapacité à s'organiser face aux démolitions-déplacements les installe dans une logique de victimisation – cette société ne les comprend pas, elle ne les a même jamais compris. Par cette position attentiste, ils espèrent être pris en charge et obtenir un logement social ou même négocier une indemnisation maximale en vue de refaire leur vie dans les immeubles de la périphérie. Le recadrage en faveur de la biolégitimité des personnes vulnérables va dans le sens d'un logement en banlieue à travers les voies mêmes de la contestation. En effet, l'habitat dans les *hutong* n'est plus défendu au profit d'un désir de confort.

Quant aux anciens ouvriers du secteur d'État, les *xiagang*, qui sont parfois eux-mêmes encore habitants du centre ancien, ils se comportent de manière similaire. Ils tiennent souvent des discours racistes contre les migrants de la même manière que les anciens Pékinois, mais, à la différence de ces *laobeijing ren*, ils se réfèrent essentiellement à une culture ouvrière et communiste de l'époque maoïste. Peu éduqués, ils se situent à mi-chemin du « petit confort » et de la « dégradation » du statut social et des conditions de vie.

Autre figure essentielle mais non nécessairement habitante, les agents des comités de résidents, dont les petites mains façonnent l'exercice de l'action publique au niveau le plus local. Ces *neighbourhood-level bureaucrats* se professionnalisent et s'institutionnalisent depuis le début des années 2000 dans un contexte de tertiarisation d'une activité de nature sécuritaire sous le régime maoïste. L'État affirme une volonté de renforcer l'efficacité de l'administration à la base grâce au recrutement d'employés et non plus d'activistes devant être reconnus comme légitimes par les autorités et les habitants. Le travail implique d'être à la fois en contact avec les habitants et avec l'administration. Le « type idéal » de l'employé du comité de résidents est une femme âgée de 35 à 45 ans, titulaire d'une licence d'université et s'étant retrouvée dans ce secteur d'emploi « par défaut ». Cette fonction permet néanmoins aux agents d'y redéfinir des projets de vie à plus long terme. Une première dimension du travail est « l'administratif », la « paperasse » : dans un rôle de mairie locale centralisant les différents services publics à la base (aide sociale, recensement, conseil à l'emploi ou au logement, prévention, médiation), le comité de résidents est chargé d'exécuter les missions officielles d'encadrement et d'information auprès des habitants. Mais dans le prolongement de cette première mission d'action publique, cette figure féminine participe d'une moralisation de l'action étatique en Chine, dans la mesure où les agents locaux sont encouragés à « faire du

¹⁸ L'expression « faire bloc » vient d'Henri COING. *Ibid.*, p. 78.

social » et à « identifier, comprendre et résoudre » les problèmes des gens. Derrière les « services aux habitants », cette instance caméléon au statut précaire et peu valorisé s'attache à accomplir les objectifs de société harmonieuse en usant autant de l'énergie personnelle des agents que des ressources matérielles à leur disposition : dans les quartiers anciens, le comité de résidents est toujours une « institution familière »¹⁹, un repère pour une partie des habitants qui continue d'accepter de devenir « volontaire » pour le comité ; dans les nouveaux quartiers, leur rôle se redéfinit en même temps que celui des autres instances de gestion. La frontière entre formel et informel est constamment franchie puisque les agents du comité de résidents jouent sur leurs deux corps, celui de l'administration et leur propre personnalité pour agir dans les quartiers. Ces deux corps sont difficilement séparables.

Dernier « type » urbain dans les quartiers, le migrant peut à la fois être habitant et travailleur. Les migrants et les urbains déclassés ont en commun de trouver des « niches » d'emploi peu qualifié mais qui permettent néanmoins de se réinsérer différemment dans l'espace social et urbain. Les conditions sont précaires mais elles leur offrent néanmoins une occasion de construire des projets d'avenir, si ce n'est pas pour eux, tout du moins pour leurs enfants. Les phénomènes informels du début des réformes sont réinvestis par l'État comme des politiques contribuant à la construction d'une ville harmonieuse et civilisée : la « pratique locale » des « petits boulots » fait en Chine l'objet d'une véritable « politique »²⁰. C'est la preuve d'une attention accordée par les pouvoirs publics aux nouvelles pratiques observées dans les quartiers : ils s'y adaptent, tentant d'y trouver une régulation.

Le nouveau propriétaire, l'employé du comité de résidents, l'urbain déclassé, le migrant, l'employé du comité de résidents, telles sont les figures habitantes identifiées dans cette recherche²¹. Plonger au cœur des interactions entre ces différents groupes permet de voir émerger de nouvelles solidarités et se profiler de nouvelles concurrences. La diversification des modes de vie urbains forge des groupes de sociabilité qui ne dépendent plus uniquement du travail ou de l'habitat comme c'était le cas dans la Chine maoïste. Les forums de discussion sur internet sont un exemple parlant de déterritorialisation des sociabilités. Quant à l'habitat, les nouveaux logements marchands en copropriété transforment les rapports de pouvoir de voisinage qui prévalaient dans les autres quartiers. Les nouveaux propriétaires ont un sentiment commun d'autorité dans leur *xiaoqu* mais dans la mesure où l'espace est investi par d'autres acteurs, éclatent de nouvelles luttes pour le contrôle du territoire. Plus généralement,

¹⁹ Voir « Des institutions familières » dans Yasmine SIBLOT. *Faire valoir ses droits au quotidien : les services publics dans les quartiers populaires*. Paris : Presses de Sciences Po, 2006, p. 193-230.

²⁰ Jean-Louis ROCCA. *La condition chinoise : capitalisme, mise au travail et résistances dans la Chine des réformes*. Paris : Karthala, 2006, p. 297.

²¹ Voir une comparaison des nouveaux et des anciens propriétaires dans le volume 2, annexe n°15, p. 104.

en même temps que ces nouvelles solidarités, la lutte pour l'image sociale se fait de plus en plus intense, les urbains devant non seulement se montrer civilisés, rationnels et raisonnables dans leurs principes d'action mais aussi réussir dans une société beaucoup plus exigeante en matière de responsabilité des individus dans la construction de cette vie normale. Ces agencements sont donc parfois en contradiction, appelant à davantage de fidélité aux principes d'honnêteté et de rationalité mais nécessitant de les coupler à des ambitions compétitives et matérialistes au détriment de la « solidarité » au sens socialiste, signifiant l'union (团结 *tuánjié*).

Perspectives pour de futures recherches

La thèse a fait apparaître les principaux mécanismes de production du sujet urbain dans les quartiers d'habitat de la capitale chinoise. Plusieurs thématiques s'ouvrent au terme de cette recherche, au croisement de la science politique, de l'urbanisme et de la sociologie.

Certains concepts émergeant à partir des résultats du terrain gagneront à être affinés, en particulier la notion de biolégitimité. Les liens entre santé publique et exigence de bien-être seront travaillés en vue de mieux saisir les rapports entre l'action publique et les modes de vie des urbains. Par exemple, l'étude du rôle social des sex-shops dans les ruelles et les quartiers d'habitat permettrait de compléter la connaissance du travail de contrôle des pratiques sexuelles et de prévention des risques par les agents des comités de résidents ainsi que celle des nouvelles sexualités. De même, une notion comme le ressentiment gagnerait à être travaillée dans le contexte chinois, afin de mieux comprendre les mobilisations, le ressentiment se définissant en tant que souvenir douloureux ou humiliant qui s'enracine dans une conception spécifique de la morale ou du droit, « contenu dans le jugement porté sur l'historique de cette sensation qui de diffuse devient soudain déclarée, de même qu'il est fondamentalement soutenu par le souci de juger, voire par la volonté de punir »²². La thématique de l'ironie pourrait constituer une lecture des interactions entre habitants et travailleurs des quartiers urbains²³.

Concernant les méthodes d'enquête, la thèse, jusqu'ici essentiellement fondée sur des enquêtes de terrain d'inspiration ethnographique, pourrait être prolongée au moyen du croisement entre données qualitatives et données statistiques fournies par les agents des comités de résidents sur leur population. Enfin, à l'aide d'archives fournies par les comités de

²² Pierre ANSART dir. *Le ressentiment*. Bruxelles : Bruylant, 2002, p. 1-2.

²³ Hans STEINMÜLLER. The state of irony in China. *Critique of anthropology*, vol. 31, n°1, mars 2011, p. 21-42.

résidents, il serait envisageable de nourrir l'éclairage historique sur cette instance ainsi que sur les projets politiques qu'elle tente de mettre en application.

Un suivi de l'institutionnalisation des comités de résidents serait bienvenu dans la mesure où des élections au suffrage universel direct sont projetées. Après avoir donné le ton de la pratique publique « civilisée », la ville se soumet paradoxalement au modèle d'élections directes appliqué dans les campagnes depuis des décennies. Une enquête sur les pratiques électorales à partir des prochaines élections locales de 2015 permettra de déterminer comment cette instance continue de se transformer au fil de l'évolution de la vie quotidienne urbaine dans les quartiers. Cette problématique de la « démocratisation » du système électoral sera discutée en traitant, parallèlement au dispositif participatif, du processus de développement du travail social et de professionnalisation d'une proportion non négligeable de travailleurs dits des « *shequ* ». Je nourris également le projet d'enquêter sur les Bureaux de rue grâce à mes contacts de long terme établis avec certains comités de résidents de Pékin. Les Bureaux de rue étant devenus des acteurs décisionnels majeurs dans la ville chinoise, ils méritent une étude approfondie pour comprendre les jeux d'échelles de la mise en œuvre de l'action publique en Chine. Dans le même temps, il s'agira de mener un examen plus systématique des nombreuses publications officielles (textes politiques, sociologiques, administratifs, revues, ouvrages à diffusion interne) autour du projet politique des *shequ* depuis 2000 afin de mieux cerner les évolutions de la gouvernementalité de l'État chinois concernant l'action publique de proximité.

Par ailleurs, beaucoup reste à faire sur la conduite des projets d'urbanisme pour comprendre comment est produit l'espace des quartiers en Chine. Je m'intéresserai davantage aux métiers de promoteur immobilier et de fonctionnaire de l'aménagement urbain, mais aussi à celui d'agent immobilier et de publicitaire dans la conduite de projets de construction dans les métropoles de Chine. L'analyse gagnera à comparer le modèle de *xiaoqu* de Pékin avec les résidences de Singapour, un autre régime de type « autoritaire » et économiquement prospère. Depuis 2009, les villes chinoises comme Pékin se sont densifiées, le secteur immobilier connaît des difficultés depuis l'éclatement de la bulle. Le 12^e Plan quinquennal a, quant à lui, promis la construction de davantage de logements économiques et d'appartements à loyers modérés dans les villes. On pourra donc étudier plus précisément les pratiques des ménages en matière d'acquisition de logement : le logement neuf, qui se construit depuis les années 2000, incitant les urbains à acheter sur plan, est-il toujours la norme dominante ou bien devient-il minoritaire, faute de terrain disponible ? Comment se développe le marché du logement ancien ? Autant de chantiers de recherche nécessaires pour accompagner la dynamique de ségrégation socio-spatiale qui se joue dans la ville.

Pékin à l'heure du 18^e Congrès



Illustration 78 : Volontaires lors du 18^e Congrès du PCC (G. Laisne, X, novembre 2012)

Trois ans et demi plus tard, que sont devenus nos quartiers d'enquête à Pékin ? Automne 2012, 18^e Congrès du Parti : de nombreux volontaires en brassard rouge se tiennent attentifs toute la journée pour « surveiller » les rues, en particulier dans les *hutong* et les quartiers d'unités de travail. Pour les motiver à sortir en ce début hivernal de novembre, les Bureaux de rue leur ont même offert des anoraks rouges au dos desquels des slogans en grands caractères rappellent qu'ils appartiennent aux « équipes de volontaires pour la sécurité » (Illustration 78). Quant aux comités de résidents, ceux avec lesquels j'avais nourri des relations moins profondes étaient méfiants et « débordés », peu disposés à accorder des entretiens. Les moments politiquement sensibles continuent donc de bien mobiliser les énergies des travailleurs et volontaires des « communautés de quartier » dans leur rôle sécuritaire à Pékin.

J'ai pu néanmoins recueillir quelques informations grâce aux autres. Leur statut continue de se professionnaliser, leurs missions de se démultiplier, et leurs locaux de s'agrandir. Leur salaire a nettement augmenté depuis 2009. Le concept de « *shequ* » se précise. À Pékin, un nouveau mot d'ordre est associé aux comités de résidents : désormais, les services aux habitants (comité de résidents, antenne d'hygiène et de soins médicaux, centre commercial, marché frais, etc.) doivent se trouver à moins de 15 minutes à pied du lieu d'habitat²⁴. Quant aux enquêtés, la plupart sont toujours en poste ; le personnel est toujours en majorité composé de femmes. Par exemple, dans les quartiers X1 et X3, les comités de résidents ont toujours les mêmes directeurs. Dans le quartier Y1, la directrice adjointe occupe le poste de directrice depuis mai 2009, tandis que l'ancienne directrice est toujours secrétaire du Parti : « j'ai l'expérience, je suis doyenne du comité maintenant », confirme-t-elle²⁵. À Z2, la directrice adjointe de l'époque est, elle aussi, devenue directrice du comité de résidents suite au départ à la retraite de l'ancienne directrice en août 2009. Elle est finalement parvenue à constituer un comité de propriétaires pour recruter une entreprise de gestion en 2011 en vue de résoudre la crise ayant éclaté en 2007. Selon elle, le processus fut « lent et douloureux. Je pourrais t'en parler toute une journée et nous n'aurions toujours pas fini »²⁶. Tous les employés rencontrés

²⁴ « 北京今年预计将建成645个“一刻钟社区服务圈” » [Cette année, Pékin prévoit de construire 645 « périmètres de 15 minutes des *shequ* »], *Xinhua*, 11 janvier 2012. URL : <http://www.beinet.net.cn/sydh/szyw/sztt/201201/t2088449.htm> [consulté le 15 novembre 2012].

²⁵ Secrétaire du Parti, Y1, 30 octobre 2012.

²⁶ Directrice du comité de résidents, Z2, 8 novembre 2012.

dans les différents quartiers confirment que leur métier est « fatigant » (累 *lèi*) et « dur » (辛苦 *xìnkǔ*).

Dans le quartier X de *hutong* du centre-ville, la fonction touristique s'est nettement institutionnalisée. Le chantier qui fut près de dix ans « en attente » a d'ailleurs été relancé et des « maisons à cour » de luxe destinées à la vente sont en construction. D'autres chantiers importants ont été lancés : celui des stations de métro des lignes 6 et 8, notamment « Shichahai » et « Nanluo guxiang ». Enfin, les travaux du canal vers l'est ont eux aussi métamorphosé le paysage du quartier, le rendant nettement plus touristique que résidentiel. Dans le quartier de Fatou, les villages proches des lotissements de *danwei* ont été pour la plupart démolis : « après les *hutong* du centre, ce sont les villages qui sont démolis maintenant pour être remplacés par des quartiers neufs », confirment les employés des comités de résidents²⁷. Dans le quartier Y1 de l'enquête, les immeubles sur six niveaux des quartiers de *danwei* sont en cours de ravalement pour isolation thermique ; d'après plusieurs entretiens avec un policier, la directrice du comité de résidents et des habitants, l'ensemble des bâtiments pourrait être démolé d'ici trois à cinq ans, dans le cadre d'un projet de rénovation qui vient d'être dévoilé. Enfin, dans les quartiers Z1 et Z2, situés eux aussi en périphérie, l'espace périurbain s'est densifié autour des premières résidences et les villages à proximité des *xiaoqu* ont été démolis, faisant place à de nombreuses tours de centres commerciaux et de résidences.

Au vu de la rapidité du changement urbain en Chine, « il faut donc accepter que l'espace public n'ait qu'une consistance fragile, que la nature de nos convictions ne soit pas différente de celle de nos résistances »²⁸. Dans un contexte d'évolution vertigineusement rapide des modes de vie urbains en Chine, cette thèse risque de se désynchroniser de la dynamique des interactions locales des habitants et travailleurs des quartiers à Pékin. Néanmoins, la méthodologie de la recherche s'attachant à ethnographier la science politique, les efforts de comparaison entre le terrain chinois et les références de sciences sociales, ainsi que les questionnements ici exprimés, ouvriront, je l'espère, des angles d'approche du politique par le bas et de nouvelles pistes dans l'avenir.

²⁷ Directrice du comité de résidents, Y1, 30 octobre 2012.

²⁸ Isaac JOSEPH. *Le passant considérable : essai sur la dispersion de l'espace public*. Paris : Librairie des méridiens, 1984, p. 28.

Bibliographie

I. Bibliographie générale

A - Références de sciences sociales

1) Ouvrages de sciences sociales

ABÉLÈS, Marc. *Le lieu du politique*. Paris : Société d'ethnographie, 1983. 239 p.

_. *Jours tranquilles en 89 : ethnologie politique d'un département français*. Paris : Odile Jacob, 1988. 365 p.

_. *Anthropologie de l'État*. Paris : Armand Colin, 1990. 183 p.

AGIER, Michel. *L'invention de la ville : banlieues, townships, invasions et favelas*. Evreux : Archives contemporaines, 1999. 176 p.

AGULHON, Maurice. *La république au village : les populations du Var de la Révolution à la II^e République*. 2^e édition. Paris : Seuil, 1979. 543 p.

ALTHABE, Gérard, MARCADET, Christian, DE LA PRADELLE, Michèle *et al.* dir. *Urbanisation et enjeux quotidiens : terrains ethnologiques dans la France actuelle*. Paris : L'Harmattan, 1993. 198 p.

ANDERSON, Nels. *Le hobo : sociologie du sans-abri*. Paris : Nathan, 1993. 319 p.

ANQUETIN, Virginie, FREYERMUTH, Audrey dir. *La figure de l'« habitant » : sociologie politique de la « demande sociale »*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2008. 184 p.

ANSART, Pierre dir. *Le ressentiment*. Bruxelles : Bruylant, 2002. 294 p.

APPADURAI, Arjun dir. *The social life of things : commodities in cultural perspective*. Cambridge : Cambridge University Press, 1986. 329 p.

_ dir. *Globalization*. Durham : Duke University Press, 2003. 344 p.

ARENDDT, Hannah. *Condition de l'homme moderne*. 2^e édition. Paris : Calmann-Levy, 1983. 406 p.

ARNAUD, Lionel, GIONNET, Christine dir. *Les frontières du politique : enquête sur les processus de politisation et de dépolitisation*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005. 323 p.

AUGÉ, Marc. *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Seuil, 1992. 149 p.

AUSTIN, John L. *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil, 1970. 183 p.

AUTHIER, Jean-Yves, BACKÉ, Marie-Hélène, GUÉRIN-PACE, France dir. *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*. Paris : La Découverte, 2006. 293 p.

BACHELARD, Gaston. *La poétique de l'espace*. Paris : PUF, 2004. 214 p.

- BAGAEEN, Samer, UDUKU, Ola dir. *Gated communities : social sustainability in contemporary and historical gated developments*. Londres : Earthscan, 2010. 140 p.
- BALANDIER, Georges. *Anthropo-logiques*. Paris : PUF, 1974.
- BARRY, Andrew, OSBORNE, Thomas, ROSE, Nikolas dir. *Foucault and political reason: liberalism, neo-liberalism and rationalities of government*. Chicago : University of Chicago Press, 1996. 278 p.
- BAUDELLOT, Christian, GOLLAC, Michel dir. *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*. Paris : Fayard, 2003. 351 p.
- BAYART, Jean-François dir. *La réinvention du capitalisme : les trajectoires du politique 1*. Paris : Karthala, 1994. 254 p.
- _. *Le gouvernement du monde : une critique politique de la globalisation*. Paris : Fayard, 2004. 448 p.
- _. *L'État en Afrique : la politique du ventre*. 2^E édition. Paris : Fayard, 2006. 439 p.
- BAYART, Jean-François, MBEMBE, Achille, TOULABOR, Comi. *Le politique par le bas en Afrique Noire*. Paris : Karthala, 2008. 217 p.
- BAYART, Jean-François, WARNIER, Jean-Pierre. *Matière à politique : le pouvoir, les corps et les choses*. Paris : Karthala, 2004. 256 p.
- BEAUD, Stéphane, CONFAVREUX, Joseph, LINDGAARD, Jade dir. *La France invisible*. Paris : La Découverte, 2006. 647 p.
- BEAUD, Stéphane, WEBER, Florence. *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*. 3^E édition. Paris : La Découverte, 2003. 356 p.
- BECKER, Howard S. *Outsiders : études de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié, 1985. 247 p.
- _. *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris : La Découverte, 2002. 352 p.
- BELL, Colin, NEWBY, Howard dir. *The sociology of community : a selection of readings*. Londres : Frank Cass and Co, 1974. 355 p.
- BENNANI-CHRAÏBI, Mounia, FILLIEULE, Olivier dir. *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*. Paris : Presses de Sciences Po, 2003. 419 p.
- BENTHAM, Jeremy. *Le panoptique*. Paris : Pierre Belfond, 1977. 221 p.
- BERRY-CHIKHAOUI, Isabelle, DEBOULET, Agnès, ROULLEAU-BERGER, Laurence dir. *Villes internationales : entre tensions et réaction des habitants*. Paris : La Découverte, 2007. 325 p.
- BIDOU, Catherine. *Les aventuriers du quotidien*. Paris : PUF, 1984. 200 p.
- BIRNBAUM, Pierre, LECA, Jean dir. *Sur l'individualisme : théorie et méthodes*. Paris : Presses de Sciences Po, 1991. 379 p.
- BOLTANSKI, Luc. *Les cadres : la formation d'un groupe social*. Paris : Minit, 1982. 523 p.
- _. *L'amour et la justice comme compétences : trois essais de sociologie de l'action*. Paris : Métailié, 1990. 381 p.
- _. *La souffrance à distance : morale humanitaire, médias et politique*. 2^E édition. Paris : Gallimard, 2007. 519 p.
- _. *De la critique : précis de sociologie de l'émancipation*. Paris : Gallimard, 2009. 294 p.

- BOLTANSKI, Luc, THÉVENOT, Laurent. *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard, 1991. 485 p.
- BONELLI, Laurent. *La France a peur : une histoire sociale de l'« insécurité »*. Paris : La Découverte, 2008. 418 p.
- BORGEAUD-GARCIANDIA, Natacha et al. dir. *Penser le politique en Amérique Latine : la recréation des espaces et des formes du politique*. Paris : Karthala, 2009. 408 p.
- BOURDIEU, Pierre. *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris : Minuit, 1979. 670 p.
- _ dir. *La misère du monde*. Paris : Seuil, 1993. 1460 p.
- BOURDIEU, Pierre, WACQUANT, Loïc J. D. *Réponses : pour une anthropologie réflexive*. Paris : Seuil, 1992. 267 p.
- BOURDIN, Alain, LEFEUVRE, Marie-Pierre, GERMAIN, Annick dir. *La proximité : construction politique et expérience sociale*. Paris : L'Harmattan, 2005. 304 p.
- BOURGOIS, Philippe. *En quête de respect : le crack à New York*. Paris : Seuil, 2001. 458 p.
- BOUSSAGUET, Laurie, JACQUOT, Sophie, RAVINET, Pauline dir. *Dictionnaire des politiques publiques*. 3^E édition. Paris : Presses de Sciences Po, 2010. 771 p.
- BOZON, Michel. *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province : la mise en scène des différences*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1984. 300 p.
- BURCHELL, Graham, GORDON, Colin, MILLER, Peter M. dir. *The Foucault effect: studies in governmentality*. Hemel Hempstead : Harvester Wheatsheaf, 1991. 307 p.
- BULOT, Thierry, VESCHAMBRE, Vincent dir. *Mots, traces et marques : dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*. Paris : L'Harmattan, 2006. 246 p.
- BURLEN, Catherine dir. *La banlieue oasis : Henri Sellier et les cités-jardins (1900-1940)*. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes, 1987. 302 p.
- BUSHNELL, Timothy, SHLAPENTOKH, Vladimir, VANDERPOOL, Christopher K. dir. *State organized terror : the case of violent internal repression*. Boulder : Westview Press, 1991. 312 p.
- BUTLER, Judith. *Excitable speech : a politics of the performative*. New York : Routledge, 1997. 185 p.
- _ . *La vie psychique du pouvoir*. Paris : Léo Scheer, 2002. 309 p.
- _ . *Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité*. Paris : La Découverte, 2006. 283 p.
- _ . *Ces corps qui comptent : de la matérialité et des limites discursives du « sexe »*. Paris : Amsterdam, 2009. 249 p.
- CARTIER, Marie, COUTANT, Isabelle, MASCLET, Olivier et al. dir. *La France des « petits-moyens » : enquête sur la banlieue pavillonnaire*. Paris : La Découverte, 2008. 324 p.
- CASTEL, Robert. *Les métamorphoses de la question sociale : une histoire du salariat*. Paris : Gallimard, 1999. 813 p.
- _ . *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris : Seuil, 2003. 95 p.
- CASTELLS, Manuel. *Luttes urbaines et pouvoir politique*. Paris : Maspero, 1973. 131 p.
- CASTORIADIS, Cornelius. *L'institution imaginaire de la société*. Paris : Seuil, 1975. 538 p.
- _ . *Le monde morcelé : les carrefours du labyrinthe III*. Paris : Seuil, 1990. 277 p.

- CAVAILLÉ, Fabienne. *L'expérience de l'expropriation : appropriation et expropriation de l'espace*. Paris : ADEF, 1999. 224 p.
- CEFAÏ, Daniel. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*. Paris : La Découverte, 2007. 727 p.
- CEFAÏ, Daniel, JOSEPH, Isaac dir. *L'héritage du pragmatisme : conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. Aube, 2002. 405 p.
- CEFAÏ, Daniel, PASQUIER, Dominique dir. *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*. Paris : PUF, 2003. 519 p.
- CEFAÏ, Daniel, SATURNO, Carole dir. *Itinéraires d'un pragmatiste : autour d'Isaac Joseph*. Paris : Economica, 2007. 300 p.
- CEFAÏ, Daniel, TROM, Danny dir. *Les formes de l'action collective : mobilisations dans des arènes publiques*. Paris : EHESS, 2001. 322 p.
- CURAPP dir. *Les méthodes au concret : démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*. Paris : PUF, 2000. 326 p.
- CHAPOULIE, Jean-Michel. *La tradition sociologique de Chicago (1892-1961)*. Paris : Seuil, 2001. 490 p.
- CHEVALIER, Louis. *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle*. Paris : Plon, 1958. 566 p.
- CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henri. *La vie quotidienne des familles ouvrières : recherches sur les comportements sociaux de consommation*. Paris : CNRS, 1956. 307 p.
- COING, Henri. *Rénovation urbaine et changement social : l'îlot n°4 (Paris 13^e)*. Paris : Éditions ouvrières, 1966. 295 p.
- CONSTANT-MARTIN, Denis dir. *Sur la piste des OPNI (objets politiques non identifiés)*. Paris : Karthala, 2002. 501 p.
- CORBIN, Alain dir. *L'avènement des loisirs (1850-1960)*. Paris : Champs, 1995. 626 p.
- COUTANT, Isabelle. *Politiques du squat : scènes de la vie d'un quartier populaire*. Paris : La Dispute, 2000. 221 p.
- CUTRO, Antonella. *Technique et vie : biopolitique et philosophie du bios dans la pensée de Michel Foucault*. Paris : L'Harmattan, 2010. 208 p.
- DARDOT, Pierre, LAVAL, Christian. *La nouvelle raison du monde : essai sur la société néolibérale*. 2^e édition. Paris : La Découverte, 2010. 498 p.
- DAVIES, John E. *Contested ground : collective action and the urban neighborhood*. Cornell : Cornell University Press, 1991. 356 p.
- DAVIS, Mike. *City of quartz : Los Angeles, capitale du futur*. Paris : La Découverte, 1997. 391 p.
- _. *Le pire des mondes possibles : de l'explosion urbaine au bidonville global*. Paris : La Découverte, 2004. 249 p.
- DAVIS, Mike, MONK, Daniel B. dir. *Paradis infernaux : les villes hallucinées du capitalisme*. Paris : Les Prairies ordinaires, 2008. 315 p.
- DE CERTEAU, Michel. *L'invention du quotidien : 1, Arts de faire*. 2^e édition. Paris : Gallimard, 1990. 349 p.
- _. *L'invention du quotidien : 2, Habiter, cuisiner*. 2^e édition. Paris : Gallimard, 1994. 415 p.

- DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick. *Les courants historiques en France : XIX^e-XX^e siècle*. 2^e édition. Paris : Gallimard, 2007. 724 p.
- DELEUZE, Gilles. *Foucault*. Paris : Minuit, 1986. 141 p.
- DELEUZE, Gilles, GATTARI, Félix. *Mille plateaux : capitalisme et schizophrénie*. Paris : Minuit, 1980. 645 p.
- DELMOTTE, Florence. *Norbert Elias : la civilisation et l'État. Enjeux épistémologiques et politiques d'une sociologie historique*. Bruxelles : Université de Bruxelles, 2007. 235 p.
- DESROSIÈRES, Alain. *La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique*. Paris : La Découverte, 1993. 437 p.
- DOLCE, Philip C. dir. *Suburbia : the American dream and dilemma*. New York : Anchor Press, 1976. 225 p.
- DONZELOT, Jacques. *La police des familles*. Paris : Minuit, 1977. 221 p.
- _. *L'invention du social : essai sur le déclin des passions politiques*. Paris : Fayard, 1984. 263 p.
- _. *Face à l'exclusion : le modèle français*. Paris : Esprit, 1991. 227 p.
- _. *L'État animateur : essai sur la politique de la ville*. Paris : Esprit, 1994. 238 p.
- _. *Faire société : la politique de la ville en France et aux États-Unis*. Paris : Seuil, 2003. 362 p.
- _. *La ville à trois vitesses et autres essais*. Paris : La Villette, 2009. 111 p.
- DOSSE, François. *L'empire du sens : l'humanisation des sciences humaines*. Paris : La Découverte, 1995. 432 p.
- DOUGLAS, Mary. *De la souillure : essai sur les notions de pollution et de tabou*. 2^e édition. Paris : La Découverte, 2001. 205 p.
- DOZON, Jean-Pierre, FASSIN, Didier dir. *Critique de la santé publique : une approche anthropologique*. Paris : Balland, 2001. 361 p.
- DUBET, François. *L'expérience sociologique*. Paris : La Découverte, 2007. 120 p.
- DUBOIS, Vincent. *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*. Paris : Economica, 2003. 202 p.
- DURKHEIM, Émile. *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : Flammarion, 2009. 207 p.
- EHRENBERG, Alain. *L'individu incertain*. Paris : Calmann-Lévy, 1995. 351 p.
- _ dir. *Individus sous influence : drogues, alcools, médicaments psychotropes*. Paris : Esprit, 2001. 356 p.
- ELIAS, Norbert. *La civilisation des mœurs*. Paris : Pocket, 2002. 509 p.
- _. *La société de cour*. Paris : Calmann-Lévy, 1974. 323 p.
- _. *La société des individus*. Paris : Fayard, 1991. 301 p.
- _. *Qu'est-ce que la sociologie ?* Marseille : Aube, 1991. 222 p.
- _. *Engagement et distanciation : contributions à la sociologie de la connaissance*. Paris : Fayard, 1993. 258 p.
- ELIAS, Norbert, DUNNING, Eric dir. *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*. Paris : Fayard, 1994. 392 p.

- ELIAS, Norbert, SCOTSON, John L. *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*. Paris : Fayard, 1997.
- ELIASOPH, Nina. *Avoiding politics : how Americans produce apathy in everyday life*. Cambridge : Cambridge University Press, 1998. 330 p.
- _. *L'évitement du politique : comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*. Paris : Economica, 2010. 352 p.
- FAINSTAIN, Susan S. *The city builders : property development in New York and London (1980-2000)*. Oxford : The University Press of Kansas, 2001. 310 p.
- FARGE, Arlette. *Vivre dans la rue au 18^e siècle*. Paris : Gallimard, 1979. 248 p.
- FASSIN, Didier dir. *Les figures urbaines de la santé publique : enquête sur des expériences locales*. Paris : La Découverte, 1998. 238 p.
- FASSIN, Didier, BENZA, Alban dir. *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*. Paris : La Découverte, 2008. 331 p.
- FASSIN, Didier, BOURDELAIS, Patrice dir. *Les constructions de l'intolérable : essai sur les frontières de l'espace moral*. Paris : La Découverte, 2005. 230 p.
- FASSIN, Didier, EIDELIMAN, Jean-Sébastien dir. *Économies morales contemporaines*. Paris : La Découverte, 2012. 405 p.
- FASSIN, Didier, MEMMI, Dominique dir. *Le gouvernement des corps*. Paris : EHESS, 2004. 269 p.
- FASSIN, Éric. *Le sexe politique : genre et sexualité au miroir transatlantique*. Paris : Éditions de l'EHESS, 2009. 313 p.
- FAVAREL-GUARRIGUES, Gilles. *La police des mœurs économiques : de l'URSS à la Russie (1965-1995)*. Paris : CNRS Éditions, 2007. 320 p.
- FAVRE, Pierre, FILLIEULE, Olivier, JOBARD, Fabien dir. *L'atelier du politiste : théories, actions, représentations*. Paris : La Découverte, 2007. 380 p.
- FILLIEULE, Olivier, AGRIKOLIANSKY, Éric, SOMMIER, Isabelle dir. *Penser les mouvements sociaux*. Paris : La Découverte, 2010. 327 p.
- FILLIEULE, Olivier, MATHIEU, Lilian, PÉCHU, Cécile dir. *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris : Presses de Sciences Po, 2009. 551 p.
- FOUCAULT, Michel. *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Paris : Gallimard, 1975. 318 p.
- _. *Histoire de la sexualité. 1, la volonté de savoir*. Paris : Gallimard, 1976. 211 p.
- _. « *Il faut défendre la société* » : cours au Collège de France (1976). Paris : Seuil : Gallimard, 1997. 283 p.
- _. *Dits et écrits (1954-1988)*, édités par Daniel DEFERT et François EWALD, 4 volumes. Paris : Gallimard, 1994. 855 p., 838 p., 836 p. et 896 p.
- _. *L'herméneutique du sujet : cours au Collège de France (1981-1982)*. Paris : Gallimard, 2001. 540 p.
- _. *Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France (1978-1979)*. Paris : Gallimard, 2004. 355 p.
- _. *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France (1977-1978)*. Paris : Gallimard : Seuil, 2004. 435 p.

- FRIEDGUT, Theodore H. *Political participation in the USSR*. Princeton : Princeton University Press, 1979. 353 p.
- FRITSCH, Philippe dir. *L'activité sociale normative : esquisses sociologiques sur la production sociale des normes*. Paris : CNRS, 1992. 142 p.
- GANS, Herbert J. *The urban villagers : group and class in the life of Italian-American*. New York : Free Press, 1962. 367 p.
- GARABUAU-MOUSSAOUI, Isabelle, DESJEUX, Dominique. *Objet banal, objet social : les objets quotidiens comme révélateurs des relations sociales*. Paris : L'Harmattan, 2000. 258 p.
- GEOFFRAY, Marie-Laure. *Contester à Cuba*. Paris : Dalloz, 2012. 369 p.
- GELÉZEAU, Valérie. *Séoul, ville géante, cités radieuses*. Paris : CNRS Éditions, 2003. 291 p.
- GIDDENS, Anthony. *La constitution de la société*. Paris : PUF, 1987.
- _. *The third way : the renewal of social democracy*. Cambridge : Polity Press, 1998. 166 p.
- GOFFMAN, Erving. *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit, 1974. 230 p.
- _. *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris : Minuit, 1979. 2 volumes, 251 p. , 372 p.
- _. *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*. Paris : Éditions de Minuit, 1975. 175 p.
- _. *Les cadres de l'expérience*. Paris : Éditions de Minuit, 1991. 573 p.
- GOUBERT, Jean-Pierre dir. *Du luxe au confort*. Paris : Belin, 1988. 191 p.
- GRAFMEYER, Yves, JOSEPH, Isaac dir. *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Flammarion, 2004. 377 p.
- GRANJON, Marie-Christine dir. *Penser avec Michel Foucault : théorie critique et pratiques politiques*. Paris : Karthala, 2005. 352 p.
- GRIBAUDI, Maurizio. *Itinéraires ouvriers : espaces et groupes sociaux à Turin au début du XX^e siècle*. Paris : EHESS, 1987. 264 p.
- GRIGNON, Claude, PASSERON, Jean-Claude. *Le savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*. Paris : Gallimard, 1989. 260 p.
- GROUX, Guy, LÉVY, Catherine. *La possession ouvrière : du taudis à la propriété (XIX^e-XX^e siècle)*. Paris : Éditions ouvrières, 1993. 247 p.
- GURR, Ted. *Why men rebel*. Princeton : Princeton University Press, 1970. 421 p.
- HANNERZ, Ulf. *Explorer la ville : éléments d'anthropologie urbaine*. Paris : Minuit, 1983. 418 p.
- HARVEY, David. *A brief history of neoliberalism*. Oxford : Oxford University Press, 2005. 247 p.
- _. *Géographie de la domination*. Paris : Les prairies ordinaires, 2008. 118 p.
- HAUMONT, Nicole dir. *Les pavillonnaires*. Paris : CRU, 1973. 247 p.
- _. *La ville : agrégations et ségrégations sociales*. Paris : Harmattan, 1996. 219 p.
- HAUMONT, Nicole, RAYMOND, Henri, HAUMONT, Antoine. *La copropriété*. Paris : CRU, 1971. 210 p.
- HERMET, Guy, BADIE, Bertrand, BIRNBAUM, Pierre et al. dir. *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*. 6^e édition. Paris : Armand Colin, 2005. 404 p.

- HERMET, Guy, KAZANCIGIL, Ali, PRUD'HOMME, François dir. *La gouvernance : un concept et ses applications*. Paris : Karthala, 2005. 228 p.
- HIBOU, Béatrice dir. *La privatisation des États*. Paris : Karthala, 1999. 398 p.
- _. *La force de l'obéissance : économie politique de la répression en Tunisie*. Paris : La Découverte, 2006. 362 p.
- _. *Anatomie politique de la domination*. Paris : La Découverte, 2011. 297 p.
- HIRSCHMAN, Albert O. *Exit, voice and loyalty : responses to decline in firms, organizations, and states*. Cambridge : Harvard University Press, 1970. 162 p.
- _. *Défection et prise de parole : théorie et applications*. Paris : Fayard, 1995. 212 p.
- _. *Bonheur privé, action publique*. 2^E édition. Paris : Hachette, 2006. 256 p.
- HOBBSBAUWM, Eric, RANGER, Terence dir. *L'invention de la tradition*. Paris : Amsterdam, 2006. 370 p.
- HOGGART, Richard. *La culture du pauvre*. Paris : Minuit, 1970. 423 p.
- HOU, Jeffrey dir. *Insurgent public space : guerilla urbanism and the remaking of contemporary cities*. New York : Routledge, 2010. 276 p.
- ION, Jacques. *Le travail social au singulier*. Paris : Dunod, 1998. 152 p.
- JACOBS, Jane. *The death and life of great American cities*. New York : Random House, 1961. 459 p.
- _. *Déclin et survie des grandes villes américaines*. Liège : Pierre Mardaga éditeur, 1991. 435 p.
- JOSEPH, Isaac. *Le passant considérable : essai sur la dispersion de l'espace public*. Paris : Librairie des Méridiens, 1984. 146 p.
- JOSEPH, Isaac, CASTEL, Robert, QUÉRÉ, Louis et al. dir. *Le parler frais d'Erving Goffman*. Paris : Minuit, 1989. 319 p.
- JOSEPH, Isaac, JEANNOT, Gilles dir. *Métiers du public : les compétences de l'agent et l'espace de l'usager*. Paris : CNRS Éditions, 1995. 345 p.
- JOULE, Robert-Vincent, BEAUVOIS, Jean-Léon. *Petit traité de manipulation à l'égard des honnêtes gens*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2002. 286 p.
- JULIEN, Marie-Pierre, ROSSELIN, Céline. *La culture matérielle*. Paris : La Découverte, 2005.
- KAUFMANN, Jean-Claude. *La vie h.l.m. : usages et conflits*. Paris : Éditions ouvrières, 1983. 182 p.
- _. *La vie ordinaire : voyage au cœur du quotidien*. Paris : Greco, 1989. 157 p.
- _. *Casseroles, amour et crises : ce que cuisiner veut dire*. Paris : Armand Colin, 2005. 342 p.
- _. *Le cœur à l'ouvrage : théorie de l'action ménagère*. 2^E édition. Paris : Nathan, 2011. 381 p.
- KAUFMANN, Jean-Claude dir. *Faire ou faire-faire ? Famille et services*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1995. 248 p.
- LAGROYE, Jacques dir. *La politisation*. Paris : Belin, 2003. 564 p.
- LAHIRE, Bernard dir. *Portraits sociologiques : dispositions et variations individuelles*. Paris : Nathan, 2002. 431 p.

- LAMONT, Michèle. *La morale et l'argent : les valeurs des cadres en France et aux Etats-Unis*. Paris : Métaillé, 1995. 318 p.
- LAMONT, Michèle, THÉVENOT, Laurent dir. *Rethinking comparative cultural sociology : repertoires of evaluation in France and the United States*. Cambridge : Cambridge University Press, 2000. 375 p.
- LAUFER, Jacqueline, MARRY, Catherine, MARUANI, Margaret dir. *Le travail du genre : les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe*. Paris : La Découverte, 2003. 359 p.
- LECLERCQ, Stéphan dir. *Abécédaire de Michel Foucault*. Paris : Vrin, 2004. 219 p.
- LEFEBVRE, Henri. *La production de l'espace*. 4^E édition. Paris : Anthropos, 2000. 485 p.
- LE GALÈS, Patrick. *Le retour des villes européennes : sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*. 2^E édition. Paris : Sciences Po Les Presses, 2011. 486 p.
- LE GOFF, Olivier. *L'invention du confort : naissance d'une forme sociale*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1994. 215 p.
- LEPETIT, Bernard dir. *Les formes de l'expérience : une autre histoire sociale*. Paris : Albin Michel, 1995. 337 p.
- LEPETIT, Bernard, TOPALOV, Christian dir. *La ville des sciences sociales*. Paris : Belin, 2001. 409 p.
- LEPOUTRE, David. *Cœur de banlieue : codes, rites et langages*. Paris : Odile Jacob, 1997. 362 p.
- LE RENARD, Amélie. *Femmes et espaces publics en Arabie Saoudite*. Paris : Dalloz, 2011. 352 p.
- LE TEXIER, Emmanuelle. *Quand les exclus font de la politique : le barrio mexicain de San Diego, Californie*. Paris : Presses de Sciences Po, 2006. 199 p.
- LEVI, Giovanni. *Le pouvoir au village : histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*. Paris : Gallimard, 1989. 230 p.
- LÉVY, Jacques. *L'espace légitime : sur la dimension géographique de la fonction politique*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994. 442 p.
- LIPSKY, Michael. *Street-level bureaucracy : dilemmas of the individual in public services*. 2^E édition. New York : Russel Sage Foundation, 2010. 275 p.
- _. *Protest in city politics : rent strikes, housing and the power of the poor*. USA : Rand McNally & Company, 1970. 214 p.
- LOGAN, John R., MOLOTCH, Harvey L. *Urban fortunes : the political economy of place*. Berkeley : University of California Press, 1987. 383 p.
- LOW, Setha, SMITH, Neil dir. *The politics of public space*. New York : Routledge, 2006. 185 p.
- MARCUSE, Herbert. *L'homme unidimensionnel : essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*. Paris : Minuit, 1968. 281 p.
- MARTUCCELLI, Danilo. *Sociologies de la modernité : l'itinéraire du XX^e siècle*. Paris : Gallimard, 1999. 709 p.
- _. *Dominations ordinaires : explorations de la condition moderne*. Paris : Balland, 2001. 362 p.
- _. *Grammaires de l'individu*. Paris : Gallimard, 2002. 712 p.

- _. *La consistance du social : une sociologie pour la modernité*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005. 303 p.
- MAUSS, Marcel. *Sociologie et anthropologie*. 8^E édition. Paris : PUF, 1999. 482 p.
- McKENZIE, Evan. *Privatopia : homeowners associations and the rise of residential private government*. New Haven : Yale University Press, 1994. 237 p.
- MELÉ, Patrice, LARRUE, Corrinne, ROSEMBERG, Muriel dir. *Conflits et territoires*. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2004. 224 p.
- MENNELL, Stephen. *Norbert Elias : an introduction*. 2^E édition. Oxford : Blackwell, 1992. 339 p.
- MERKLEN, Denis. *Quartiers populaires, quartiers politiques*. Paris : La Dispute, 2008. 304 p.
- MICHEL, Hélène. *La cause des propriétaires : État et propriété en France, fin XIX^e-XX^e siècle*. Paris : Belin, 2006. 319 p.
- MILLS, Charles Wright. *Les cols blancs : essai sur les classes moyennes américaines*. Paris : Maspero, 1966. 367 p.
- MISCHI, Julian. *Servir la classe ouvrière : sociabilités militantes au PCF*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010. 341 p.
- MOLLENKOPF, John H. *The contested city*. Princeton : Princeton University Press, 1983. 328 p.
- NACHI, Mohamed. *Introduction à la sociologie pragmatique : vers un nouveau « style » sociologique ?* Paris : Armand Colin, 2006. 223 p.
- NAGARU, Nadège, CAPELLE-POGACEAN, Antonela dir. *Vie quotidienne et pouvoir sous le communisme : consommer à l'Est*. Paris : Karthala, 2010. 464 p.
- NEVEU, Erik. *Sociologie des mouvements sociaux*. 3^E édition. Paris : La Découverte, 2002. 125 p.
- _. *Sociologie du journalisme*. 3^E édition. Paris : La Découverte, 2009.
- NEYRET, Régis dir. *Le patrimoine atout du développement*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1992. 153 p.
- OFFERLÉ, Michel. *Sociologie des groupes d'intérêt*. 2^E édition. Paris : Montchrestien, 1998. 158 p.
- OGIEN, Albert. *L'esprit gestionnaire : une analyse de l'air du temps*. Paris : Éditions de l'EHESS, 1995. 226 p.
- ONG, Aihwa, COLLIER, Stephen J. dir. *Global assemblages : technology, politics, and ethics as anthropological problems*. Malden : Blackwell, 2005. 494 p.
- PAQUOT, Thierry dir. *Habiter, le propre de l'humain : villes, territoires et philosophie*. Paris : La Découverte, 2007. 379 p.
- _. *Ghettos de riches : tour du monde des enclaves résidentielles sécurisées*. Paris : Perrin, 2009. 298 p.
- PASSERON, Jean-Claude, REVEL, Jacques dir. *Penser par cas*. Paris : EHESS, 2005. 291 p.
- PÉTONNET, Colette. *On est tous dans le brouillard*. Paris : Éditions du C.T.H.S., 2002. 394 p.
- PHARO, Patrick. *L'injustice et le mal*. Paris : L'Harmattan, 1996. 266 p.

- PINCON, Michèle, PINCON-CHARLOT, Monique. *Dans les beaux quartiers*. Paris : Seuil, 1989. 254 p.
- _. *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaire*. Paris, Fayot, 1992. 334 p.
- _. *Voyage en grande bourgeoisie : journal d'enquête*. 2^E édition. Paris : PUF, 2005. 186 p.
- PINTO, Louis. *La constitution du « consommateur » comme catégorie de l'espace public*. Paris : CNRS, 1989. 170 p.
- REVEL Jacques dir. *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*. Paris : Gallimard, 1996. 243 p.
- REVEL, Jacques, WACHTEL, Nathan dir. *Une école pour les sciences sociales : de la VI^e section à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*. Paris : Cerf, 1996. 554 p.
- ROCHÉ, Sébastien. *Sociologie politique de l'insécurité : violences urbaines, inégalités et globalisation*. Paris : PUF, 1998. 283 p.
- _. *Tolérance zéro ? Incivilités et insécurité*. Paris : Odile Jacob, 2002. 303 p.
- RONCAYOLO, Marcel. *La ville et ses territoires*. Paris : Gallimard, 1990. 278 p.
- RONCAYOLO, Marcel, PAQUOT, Thierry dir. *Villes et civilisation urbaine (XVIII^e-XX^e siècle)*. Paris : Larousse, 1992. 687 p.
- ROSANVALLON, Pierre. *La nouvelle question sociale : repenser l'État-providence*. Paris : Seuil, 1995. 222 p.
- ROSA, Hartmut. *Accélération : une critique sociale du temps*. Paris : La Découverte, 2010. 474 p.
- ROSE, Nikolas. *Powers of freedom : reframing political thought*. Cambridge : Cambridge University Press, 1999. 321 p.
- ROWELL, Jay. *Le totalitarisme au concret : les politiques du logement en RDA*. Paris : Economica, 2006. 339 p.
- SAINSAULIEU, Ivan, SURDEZ, Muriel dir. *Sens politiques du travail*. Paris : Armand Colin, 2012. 365 p.
- SAVAGE, Mike, WARDE, Alan. *Urban sociology, capitalism and modernity*. Houndmills : The Macmillan Press, 1993. 221 p.
- SCHRECKER, Cherry. *La communauté : histoire critique d'un concept dans la sociologie anglo-saxonne*. Paris : L'Harmattan, 2006. 283 p.
- SCHWARTZ, Olivier. *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*. Paris : PUF, 1990. 531 p.
- SENNETT, Richard. *Les tyrannies de l'intimité*. Paris : Seuil, 1979. 282 p.
- _. *La ville à vue d'œil : urbanisme et société*. Paris : Plon, 1992. 314 p.
- SÈZE, Claudette dir. *Confort moderne : une nouvelle culture du bien-être*. Paris : Autrement, 1994. 216 p.
- SIBLOT, Yasmine. *Faire valoir ses droits au quotidien : les services publics dans les quartiers populaires*. Paris : Presses de Sciences Po, 2006. 347 p.
- SIMÉANT, Johanna. *La cause des sans-papiers*. Paris : Presses de Sciences Po, 1998. 504 p.
- SIMMEL, Georg. *Philosophie de l'argent*. Paris : PUF, 1977. 662 p.

- _. *Philosophie de la modernité : la femme, la ville, l'individualisme*. Paris : Payot, 1989. 331 p.
- SOJA, Edward W. *Postmetropolis : critical studies of cities and regions*. Oxford : Blackwell Publishers, 2000. 440 p.
- SORKIN, Michael dir. *Variations on a theme park : the new American city and the end of public space*. 3rd édition. New York : The Noonday Press, 1993. 252 p.
- SPIRE, Alexis. *Étrangers à la carte : l'administration de l'immigration en France (1945-1975)*. Paris : B. Grasset, 2005. 402 p.
- _. *Accueillir ou reconduire : enquête sur les guichets de l'immigration*. Paris : Raisons d'agir, 2008. 124 p.
- SUDANT, Pierre, STÉBÉ, Jean-Marc dir. *Les gardiens d'immeubles au cœur de la ville : figures, métamorphoses et représentations*. Bruxelles : De Boeck Université, 2002. 301 p.
- TELLIER, Thibault. *Le temps des HLM : 1945-1975*. Paris : Autrement, 2007. 219 p.
- THÉVENOT, Laurent. *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*. Paris : La Découverte, 2006. 310 p.
- TISSOT, Sylvie. *L'État et les quartiers : genèse d'une catégorie de l'action publique*. Paris : Seuil, 2007. 300 p.
- _. *De bons voisins : enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*. Paris : Raisons d'agir, 2011. 313 p.
- TISSOT, Sylvie, GAUBERT, Christophe, LECHIEN, Marie-Hélène dir. *Reconversions militantes*. Limoges : Presses universitaires de Limoges, 2005. 279 p.
- TOPALOV, Christian. *Le logement en France : histoire d'une marchandise impossible*. Paris : Presses de la FNSP, 1987. 437 p.
- _. *Naissance du chômeur (1880-1910)*. Paris : Albin Michel, 1994. 626 p.
- TOPALOV, Christian, COUDROY de LILLE, Laurent, DEPAULE, Jean-Charles et al. dir. *L'aventure des mots de la ville : à travers le temps, les langues, les sociétés*. Paris : Robert Laffont, 2010. 1429 p.
- VEYNE, Paul. *Foucault : sa pensée, sa personne*. Paris : Albin Michel, 2008. 215 p.
- VIEILLE MARCHISET, Gilles dir. *Des loisirs et des banlieues : enquête sur l'occupation du temps libre dans les quartiers populaires*. Paris : Logiques sociales, 2009. 213 p.
- VIGOUR, Cécile. *La comparaison dans les sciences sociales : pratiques et méthodes*. Paris : La Découverte, 2005. 335 p.
- WARNIER, Jean-Pierre dir. *Le paradoxe de la marchandise authentique : imaginaire et consommation de masse*. Paris : L'Harmattan, 1994. 181 p.
- _. *Construire la culture matérielle : l'homme qui pensait avec ses doigts*. Paris : PUF, 1999. 176 p.
- WARNIER, Jean-Pierre, ROSSELIN, Céline dir. *Authentifier la marchandise : anthropologie critique de la quête d'authenticité*. Paris : L'Harmattan, 1996. 259 p.
- WATSON, James L., CALDWELL, Melissa L. dir. *The cultural politics of food and eating : a reader*. Malden : Blackwell Publishing, 2005. 320 p.
- WEBER, Florence. *Le travail à-côté : une ethnographie des perceptions*. 3^E édition. Paris : Éditions de l'EHESS, 2009. 238 p.

- WEBER, Florence, GOJARD, Séverine, GRAMAIN, Agnès dir. *Charges de famille : dépendance et parenté dans la France contemporaine*. Paris : La Découverte, 2003. 420 p.
- WEBER, Max. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris : Flammarion, 2009. 189 p.
- WELLER, Jean-Marc. *L'État au guichet : sociologie cognitive du travail et modernisation administrative des services publics*. Paris : Desclée de Brouwer, 1999. 255 p.
- WHYTE, William F. *Street corner society : la structure sociale d'un quartier italo-américain*. Paris : La Découverte, 1996. 399 p.
- WIEVORKA, Michel. *La violence : voix et regards*. Paris : Balland, 2004. 328 p.
- YOUNG, Michael D., WILLMOTT, Peter. *Le village dans la ville*. Paris : Centre Georges Pompidou, 1983. 255 p.
- ZUKIN, Sharon. *Landscapes of power : from Detroit to Disney World*. Berkeley : University of California Press, 1991. 326 p.
- _. *Naked city : the death and life of authentic urban places*. Oxford : Oxford University Press, 2010. 294 p.

2) Articles de sciences sociales

- ABÉLÈS, Marc. Michel Foucault, l'anthropologie et la question du pouvoir. *L'Homme*, mars-avril 2008, n°187-188, p. 105-122.
- AUYERO, Javier. L'espace des luttes : topographie des mobilisations collectives. *Actes de la recherche en sciences sociales*, mai 2005, n°160, p. 122-132.
- BACQUÉ, Marie-Hélène. Associations « communautaires » et gestion de la pauvreté. Les Community Development Corporations à Boston. *Actes de la recherche en sciences sociales*, mai 2005, n°160, p. 45-65.
- BACQUÉ, Marie-Hélène, SINTOMER, Yves. Affiliations et désaffiliations en banlieue : réflexions à partir des exemples de Saint-Denis et d'Aubervilliers. *Revue française de sociologie*, 2001, vol. 42, n°2, p. 217-249.
- BAJOIT, Guy. Exit, voice, loyalty... and apathy : les réactions individuelles au mécontentement. *Revue française de sociologie*, avril-juin 1988, vol. 29, n°2, p. 325-345.
- BAYART, Jean-François. L'énonciation du politique. *Revue française de science politique*, juin 1985, vol. 35, n°3, p. 343-373.
- _. Comparer par le bas. *Sociétés politiques comparées*, janvier 2008, n°1. URL : www.fasopo.org/reasopo/n1/comparerparlebas.pdf [consulté le 3 janvier 2011].
- BEAUD, Stéphane. L'usage de l'entretien en sciences sociales : plaider pour l'« entretien ethnographique ». *Politix*, troisième trimestre 1996, vol. 9, n°35, p. 226-257.
- BENNANI-CHRAÏBI, Mounia. Jeux de miroirs de la « politisation » : les acteurs associatifs de quartier à Casablanca. *Critique internationale*, janvier 2011, n°50, p. 55-71.
- BOSSÉ, Anne, DEVISME, Laurent, DUMONT, Marc. Actualité des mythologies pavillonnaires : le péri-urbain comme quasi-personnage. *Annales de la recherche urbaine*, juillet 2007, n°102, p. 141-152.
- BOURDIEU, Pierre. Droit et passe-droit : le champ des pouvoirs territoriaux et la mise en œuvre des règlements. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1990, vol. 81, n°81-82, p. 86-96.

- _ . Vous avez dit « populaire » ? *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1983, vol. 46, n°46, p. 98-105.
- _ . La force du droit : éléments pour une sociologie du champ juridique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, septembre 1986, n°64, p. 3-19.
- BOURDIEU, Pierre, BOUHEDJA, Salah, GIVRY, Claire. Un contrat sous contrainte. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1990, vol. 81, n°1, p. 34-51.
- BOURDIEU, Pierre, CHRISTIN, Rosine, BOUHEDJA, Salah et. al. Un placement de père de famille. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1990, vol. 81, n°1, p. 6-33.
- BOURDIEU, Pierre, DE SAINT-MARTIN, Monique. Le sens de la propriété : la genèse sociale des systèmes de préférences. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1990, vol. 81, n°1, p. 52-64.
- BRIQUET, Jean-Louis, SAWICKI, Frédéric. L'espace du local. *Politix*, octobre-décembre 1989, n°7-8, p. 3.
- _ . L'analyse localisée du politique : lieux de recherche ou recherche de lieux ? *Politix*, octobre-décembre 1989, n°7-8, p. 6-16.
- CHAMBOREDON, Jean-Claude, LEMAIRE, Madeleine. Proximité spatiale et distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement. *Revue française de sociologie*, 1970, vol. 11, n°1, p. 3-33.
- CHARTIER, Roger. Pour un usage libre et respectueux de Norbert Elias. *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 2010, n°106, p. 37-52.
- CLERVAL, Anne. L'occupation populaire de la rue : un frein à la *gentrification* ? L'exemple de Paris *intra muros*. *Espaces et sociétés*, 2011, vol. 144-145, n°1-2, p. 55-71.
- COLLOVALD, Anne, GAÏTI, Brigitte. Des causes qui « parlent »... *Politix*, quatrième trimestre 1991, n°16, p. 7-22.
- DEBOS, Marielle, GOHENEIX, Alice. Les ONG et la fabrique de l'« opinion publique internationale ». *Raisons politiques*, mars 2005, n°19, p. 63-80.
- DOBRY, Michel. Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de path dependence. *Revue française de science politique*, 2000, vol. 50, n°4-5, p. 585-614.
- DOUAY, Nicolas, SEVERO, Marta, GIRAUD, Jeremy. La carte du sang de l'immobilier chinoise : un cas de cyber-activisme. *Information géographique*, janvier 2012, vol. 16, n°1, p. 74-88.
- DUBOIS, Vincent. Le paradoxe du contrôleur : incertitude et contrainte institutionnelle dans le contrôle des assistés sociaux. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°178, 2009, p. 28-49.
- DUBOIS, Vincent, LOZACH, Valérie, ROWELL, Jay. Jeux bureaucratiques en régime communiste. *Sociétés contemporaines*, 2005, n°57, p. 5-19.
- DUCHESNE, Sophie. Don et recherche de soi : l'altruisme en question aux Restaurants du Cœur et à Amnesty International. *Les Cahiers du CEVIPOF*, janvier 2003, n°33, 250 p.
- FASSIN, Didier. Exclusion, *underclass*, *marginalidad* : figures contemporaines de la pauvreté en France, aux États-Unis et en Amérique Latine. *Revue française de sociologie*, 1996, vol. 37, n°1, p. 37-75.
- _ . Charité bien ordonnée : principes de justice et pratiques de jugement dans l'attribution des aides d'urgence. *Revue française de sociologie*, 2001, vol. 42, n°3, p. 437-475.

- _. Souffrir par le social, gouverner par l'écoute : une configuration sémantique de l'action publique. *Politix*, 2006, vol. 19, n°73, p. 137-157.
- FAURE, Alain. Aspects de la « vie de quartier » dans le Paris populaire de la fin du 19e siècle. *Recherches contemporaines*, 2000-2001, n°6, p. 283-297.
- FAVAREL-GARRIGUES, Gilles. La bureaucratie policière et la chute du régime soviétique. *Sociétés contemporaines*, 2005, n°57, p. 63-81.
- FELSTINER, William, ABEL, Richard, SARAT, Austin. The emergence and transformation of disputes : naming, blaming, claiming... *Law and society review*, 1980-1981, vol. 15, n°3-4, p. 631-654.
- FIJALKOW, Yankel, OBERTI, Marco. Urbanisme, embourgeoisement et mixité sociale à Paris. *Mouvements*, janvier-février 2001, n°13, p. 9-21.
- FILLIEULE, Olivier, MAYER, Nonna. Devenirs militants : introduction. *Revue française de science politique*, février-avril 2001, vol. 51, n°1-2, p. 19-25.
- GAXIE, Daniel. Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales. *Revue française de science politique*, 2002, vol. 52, n°2-3, p. 145-178.
- GENESTIER, Philippe. Le sortilège du quartier : quand le lieu est censé faire lien. *Les annales de la recherche urbaine*, 1999, n°82, p. 142-153.
- _. L'expression « lien social » : un syntagme omniprésent, révélateur d'une évolution paradigmatique. *Espaces et sociétés*, mars 2006, n°126, p. 19-34.
- GIROUD, Matthieu. Usages des espaces rénovés et continuités populaires en centre ancien. *Espaces et sociétés*, 2011, vol. 144-145, n°1-2, p. 37-54.
- GRAFMEYER, Yves. La coexistence en milieu urbain : échanges, conflits, transaction. *Recherches sociologiques*, janvier 1991, p. 157-176.
- HAEGEL, Florence, DÉLOYE, Yves, LÉVY, Jacques. Espace intime, espace légitime ? Paris, l'urbain, l'urbanité. *Politix*, 1993, vol. 6, n°21, p. 52-64.
- HAUMONT, Nicole. Habitat et modèles culturels. *Revue française de sociologie*, avril-juin 1968, vol. 9, n°2, p. 180-190.
- HIBOU, Béatrice. Retrait ou redéploiement de l'État ? *Critique internationale*, automne 1998, n°1, p. 151-168.
- JOBERT, Arthur. L'aménagement en politique : ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général. *Politix*, 1998, vol. 11, n°42, p. 67-92.
- JUHEM, Philippe. « Civiliser » la banlieue. Logiques et conditions d'efficacité des dispositifs étatiques de régulation de la violence dans les quartiers populaires. *Revue française de science politique*, 2000, n°1, p. 53-72.
- KAUFMANN, Jean-Claude. Portes, verrous et clés : les rituels de fermeture du chez-soi. *Ethnologie française*, 1996, vol. 26, n°2, p. 280-288.
- KIM, Hyojoung. Shame, anger, and love in collective action : emotional consequences of suicide protest in South Korea. *Mobilization : an international Journal*, 2002, vol. 7, n°2, p. 159-176.
- LATOURETTE, Bruno. Pour un dialogue entre science politique et *science studies*. *Revue française de science politique*, août 2008, vol. 58, n°4, p. 657-678.
- LEFRANC, Sandrine. Introduction : les victimes écrivent leur histoire. *Raisons politiques*, février 2008, n°30, p. 5-19.

- LE GALÈS, Patrick. Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. *Revue française de science politique*, février 1995, vol. 45, n°1, p. 57-95.
- LE GOFF, Jacques. Une enquête sur le rire. *Annales : histoire, sciences sociales*, mai-juin 1997, vol. 52, n°3, p. 449-455.
- LE HUÉROU, Anne. Deux « comités de quartier » en Russie : la (ré)invention d'une forme de participation politique ? *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, mars 1998, vol. 28, n°1, p. 35-68.
- LEPETIT, Bernard. Architecture, géographie, histoire : usages de l'échelle. *Genèses*, 1993, n°13, p. 118-138.
- LINDHART, Dominique. Le procès fait au Procès de civilisation : à propos d'une récente controverse allemande autour de la théorie du processus de civilisation de Norbert Elias. *Politix*, 2001, vol. 14, n°55, p. 151-181.
- LOGAN, John R. Neighbourhood associations : their issues, their allies and their opponents. *Urban Affairs Quarterly*, September 1990, vol. 26, n°1, p. 68-94.
- LOLIVE, Jacques. La montée en généralité pour sortir du Nimby : la mobilisation associative contre le TGV Méditerranée. *Politix*, 1997, vol. 10, n°39, p. 109-130.
- LÜDTKE, Alf. La domination au quotidien : « sens de soi » et individualité des travailleurs avant et après 1933 en Allemagne. *Politix*, 1991, n°13, p. 68-78.
- OLIVIER DE SARDAN, Jean-pierre. Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, 2000, vol. 41, n°3, p. 417-445.
- MAUGER, Gérard. Précarisation et nouvelles formes d'encadrement des classes populaires. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001, vol. 136, n°1, p. 3-4.
- MBEMBE, Achille. Essai sur le politique en tant que forme de la dépense. *Cahiers d'études africaines*, janvier 2004, n°173-174, p. 151-192.
- _. Néropolitique. *Raisons politiques*, 2006, n°21, p. 29-60.
- MEMMI, Dominique. Vers une confession laïque ? La nouvelle administration étatique des corps. *Revue française de science politique*, 2000, vol 50, n°1, p. 3-20.
- MEMMI, Dominique, ARDUIN, Pascal. De la « connaissance par corps » dans l'entretien sociologique. *Genèses*, 1999, n°35, p. 131-145.
- MERCIER, Guy. La norme pavillonnaire : mythologie contemporaine, idéal urbain, pacte social, ordre institutionnel, moralité capitaliste et idéal démocratique. *Cahiers de géographie du Québec*, 2006, vol. 50, n°140, p. 207-239.
- MERKLEN, Denis. Le quartier et la barricade : le local comme lieu de repli et base du rapport au politique dans la révolte populaire en Argentine. *L'homme et la société*, janvier 2002, n°143-144, p. 143-164.
- MULLER, Peter O. Everyday life in Suburbia : a review of changing social and economic forces that shape daily rythms within the outer city. *American Quarterly*, 1982, vol. 34, n°3, p. 262-277.
- MULLER, Pierre. L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie de l'action publique. *Revue française de science politique*, 2000, vol. 50, n°2, p. 189-208.
- NOIRIEL, Gérard. Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse : entretien avec Florence Weber. *Genèses*, 1990, vol. 2, n°2, p. 138-147.

- PARK, Ben. Sociopolitical contexts of self-immolations in Vietnam and South Korea. *Archives of suicide research*, 2004, vol. 8, n°1, p. 81-97.
- PÉCHU, Cécile. Les générations militantes à Droit au Logement. *Revue française de science politique*, février-avril 2001, vol. 51, n°1-2, p. 73-103.
- ROCHÉ, Sébastien. La théorie de la « vitre cassée » en France. Incivilités et désordres en public. *Revue française de science politique*, 2000, vol. 50, n°3, p. 387-412.
- ROSE, Nikolas. Beyond the public/private division : law, power and the family. *Journal of law and society*, spring 1987, vol. 14, n°1, p. 61-76.
- _. The death of the social ? Re-figuring the territory of government. *Economy and society*, Août 1996, vol. 25, n°3, p. 327-356.
- ROSE, Nikolas, MILLER, Peter. Political power beyond the State : problematics of government. *The British Journal of Sociology*, June 1982, vol. 43, n°2, p. 173-205.
- ROWELL, Jay. Les paradoxes de « l'ouverture bureaucratique » en RDA. *Sociétés contemporaines*, 2004, n°54, p. 21-40.
- _. La domination en vertu du savoir ? La construction et les usages des statistiques du logement en RDA. *Revue française de science politique*, octobre-décembre 2005, vol. 55, n°5-6, p. 865-887.
- SIBLOT, Yasmine. Stigmatisation et intégration sociale au guichet d'une institution familière : le bureau de poste d'un quartier populaire. *Sociétés contemporaines*, 2002, n°47, p. 79-99.
- SIMÉANT, Johanna. La violence d'un répertoire : les sans-papiers en grève de la faim. *Culture et conflits*, printemps-été 1990, n°9-10. URL : <http://conflits.revues.org/218?lang=en> [consulté le 26 novembre 2012].
- SPIRE, Alexis. L'asile au guichet : la dépolitisation du droit des étrangers par le travail bureaucratique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, avril 2007, n°169, p. 4-21.
- PINTO, Louis. Du « pépin » au litige de consommation. *Actes de la recherche en sciences sociales*, mars 1989, vol. 76-77, p. 65-81.
- TAÏEB, Emmanuel. Pouvoir et individuation : une lecture de Foucault et d'Elias. *Labyrinthe*, 2005, n°22, p. 37-46.
- TALPIN, Julien. Jouer les bons citoyens : les effets contrastés de l'engagement au sein de dispositifs participatifs. *Politix*, mars 2006, n°75, p. 13-31.
- TASSIN, Étienne. Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité. *Hermès*, 1991, n°10, p. 23-37.
- TISSOT, Sylvie, POUPEAU, Franck. La spatialisation des problèmes sociaux. *Actes de la recherche en sciences sociales*, avril 2005, n°159, p. 4-9.
- _. Reconversions dans la politique de la ville : l'engagement pour les « quartiers ». *Politix*, 2005, vol. 18, n°70, p. 71-88.
- _. Des gentrificateurs mobilisés : les associations de quartier du South End à Boston. *Articulo-Journal of urban research [en ligne]*, 2009, special issue n°1. URL : <http://articulo.revues.org/1042> [consulté le 26 novembre 2012].
- TROM, Danny. De la réfutation de l'effet NIMBY considéré comme une pratique militante : notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative. *Revue française de science politique*, février 1999, vol. 49, n°1, p. 31-50.
- WACQUANT, Loïc. Elias dans le ghetto noir. *Politix*, 2001, vol. 14, n°56, p. 209-217.

WARIN, Philippe. Les relations de service comme régulation. *Revue française de sociologie*, janvier-mars 1993, vol. 34, n°1, p. 69-95.

WARNIER, Jean-Pierre. Les politiques de la valeur. *Sociétés politiques comparées, Revue européenne d'analyse des sociétés politiques*, avril 2008, n°4.

WELLER, Jean-Marc. Le guichet interactif : ce que font les bureaucrates lorsqu'ils répondent au téléphone. *Réseaux*, 1997, vol. 15, n°82-83, p. 129-148.

3) Chapitres d'ouvrages collectifs en sciences sociales

ABÉLÈS, Marc. Le rationalisme à l'épreuve de l'analyse In REVEL, Jacques dir. *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*. Paris : EHESS, 1996, p. 95-111.

AGRIKOLIANSKY, Éric. Les usages protestataires du droit In FILLIEULE, Olivier, AGRIKOLIANSKY, Éric, SOMMIER, Isabelle dir. *Penser les mouvements sociaux*. Paris : La Découverte, 2010, p. 225-243.

ALTHABE, Gérard. La résidence comme enjeu In ALTHABE, Gérard, MARCADET, Christian, DE LA PRADELLE, Michelle et al. dir. *Urbanisation et enjeux quotidiens : terrains ethnologiques dans la France actuelle*. Paris : L'Harmattan, 1993, p. 11-69.

APPADURAI, Arjun. Grassroots globalization and the research imagination In APPARURAI, Arjun dir. *Globalization*. Durham : Duke University Press, 2003, p. 1-21.

AVANZA, Martina. Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe In FASSIN, Didier, BENSA, Alban dir. *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*. Paris : La Découverte, 2008, p. 41-58.

BACKÉ, Marie-Hélène. Les déclinaisons de la proximité dans les politiques de quartiers aux États-Unis, en France et au Québec In BOURDIN, Alain, LEFEUVRE, Marie-Pierre, GERMAIN, Annick dir. *La proximité : construction politique et expérience sociale*. Paris : L'Harmattan, 2005, p. 221-234.

BAYART, Jean-François. L'invention paradoxale de la modernité économique In BAYART, Jean-François dir. *La réinvention du capitalisme : les trajectoires du politique 1*. Paris : Karthala, 1994, p. 9-43

BENNANI-CHRAÏBI, Mounia. Parcours, cercles et médiations à Casablanca : tous les chemins mènent à l'action associative de quartier In BENNANI-CHRAÏBI, Mounia, FILLIEULE, Olivier dir. *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*. Paris : Presses de Sciences Po, 2003, p. 293-352.

BOURDIN, Alain. Patrimoine et demande sociale In NEYRET, Régis dir. *Le patrimoine atout du développement*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1992, p. 21-25.

BREVIGLIERI, Marc, TROM, Danny. Troubles et tensions en milieu urbain : les épreuves citadines et habitantes de la ville In CEFAÏ, Daniel, PASQUIER, Dominique dir. *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*. Paris : PUF, 2003, p. 399-416.

BUTLER, Judith. Qu'est-ce que la critique ? Essai sur la vertu selon Foucault In GRANJON, Marie-Christine dir. *Penser avec Michel Foucault : théorie critique et pratiques politiques*. Paris : Karthala, 2005, p. 75-101.

BLONDET, Marieke. Le genre de l'anthropologie : faire du terrain au féminin In FASSIN, Didier, BENSA, Alban dir. *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*. Paris : La Découverte, 2008, p. 59-80.

CALDEIRA, Teresa, HOLSTON, James. State and urban space in Brazil : from modernist to democratic interventions In ONG, Aihwa, COLLIER, Stephen J. dir. *Global assemblages : technology, politics, and ethics as anthropological problems*. Malden : Blackwell, 2005, p. 393-416.

CEFAÏ, Daniel. Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste In CEFAÏ, Daniel, JOSEPH, Isaac dir. *L'héritage du pragmatisme : conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. La tour d'Aigues : éditions de l'Aube, 2002, p. 51-81.

_. Les cadres de l'action collective : définitions et problèmes In CEFAÏ, Daniel, TROM, Danny dir. *Les formes de l'action collective : mobilisations dans des arènes publiques*. Paris : EHESS, 2001, p. 51-97.

CEFAÏ, Daniel, LAFAYE, Claudette. Lieux et moments d'une mobilisation collective : le cas d'une association de quartier In CEFAÏ, Daniel, TROM, Danny dir. *Les formes de l'action collective : mobilisations dans des arènes publiques*. Paris : EHESS, 2001, p. 195-228.

_. Le cadrage d'un conflit urbain à Paris : les répertoires d'argumentation et de motivation dans l'action collective In CEFAÏ, Daniel, JOSEPH, Isaac dir. *L'héritage du pragmatisme : conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. Aube, 2002, p. 371-394.

CEFAÏ, Daniel, TROM, Danny. Grammaires de la mobilisation et vocabulaires de motifs In CEFAÏ, Daniel, TROM, Danny dir. *Les formes de l'action collective : mobilisations dans des arènes publiques*. Paris : Éditions de l'EHESS, p. 99-134.

DAVIS, Mike. Fortress Los Angeles : the militarization of urban space In SORKIN, Michael dir. *Variations on a theme park : the new American city and the end of public space*. 3^E édition. New York : The Noonday Press, 1993, p. 154-180.

DAUNE-RICHARD, Anne-Marie. La qualification dans la sociologie française : en quête des femmes In LAUFER, Jacqueline, MARRY, Catherine, MARUANI, Margaret dir. *Le travail du genre : les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe*. Paris : La Découverte, 2003, p. 138-150.

DUBOIS, Vincent. Politiques au guichet, politique du guichet In BORRAZ, Olivier, GUIRAUDON, Virginie dir. *Politiques publiques : 2, Changer la société*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2010, p. 265-286.

_. Du militantisme à la gestion culturelle : l'institutionnalisation de l'action culturelle dans une ville de banlieue (Bron, 1970-1990) In TISSOT, Sylvie, GAUBERT, Christophe, LECHIEN, Marie-Hélène dir. *Reconversions militantes*. Limoges : Presses universitaires de Limoges, 2005, p. 139-162.

DUCHESNE, Sophie. Pratique de l'entretien dit « non-directif » In CURAPP dir. *Les méthodes au concret : démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*. Paris : PUF, 2000, p. 9-30.

DZIEDZICKI, Jean-Marc. Au-delà du NIMBY : le conflit d'aménagement, expression de multiples revendications In MELÉ, Patrice, LARRUE, Corinne, ROSEMBOURG, Muriel dir. *Conflits et territoires*. Tours : Presses universitaires François Rabelais, 2003, p. 35-64.

EHRENBERG, Alain. Un monde de funambules In EHRENBERG, Alain dir. *Individus sous influences : drogues, alcools, médicaments psychotropes*. Paris : Esprit, 2001, p. 6-29.

ELIASOPH, Nina. Publics fragiles : une ethnographie de la citoyenneté dans la vie associative In CEFAÏ, Daniel, PASQUIER, Dominique dir. *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*. Paris : PUF, 2003, p. 225-268.

FASSIN, Didier. Introduction : politique des corps et gouvernement des villes, la production locale de la santé publique In FASSIN, Didier dir. *Les figures urbaines de la santé publique : enquête sur des expériences locales*. Paris : La Découverte, 1998, p. 7-46.

_. Répondre de sa recherche : l'anthropologue face à ses « autres » In FASSIN, Didier, BENZA, Alban dir. *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*. Paris : La Découverte, 2008, p. 299-320.

GARRIGOU, Alain. Les mœurs politiques : maîtriser les passions In LAGROYE, Jacques dir. *La politisation*. Paris : Belin, 2003, p. 9-29.

GROJEAN, Olivier. Violences contre soi In FILLIEULE, Olivier, MATHIEU, Lilian, PÉCHU, Cécile dir. *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris : Presses de Sciences Po, 2009, p. 564-570.

HERMET, Guy. La gouvernance serait-elle le nom de l'après-démocratie ? L'inlassable quête du pluralisme limité In HERMET, Guy, KAZANCIGIL, Ali, PRUD'HOMME, François dir. *La gouvernance : un concept et ses applications*. Paris : Karthala, 2005, p. 17-47.

HIBOU, Béatrice. De la privatisation des économies à la privatisation des États : une analyse de la formation continue des États In HIBOU, Béatrice dir. *La privatisation des États*. Paris : Karthala, 1999, p. 11-67.

JASPER, James. L'art de la protestation collective In CEFAÏ, Daniel, TROM, Danny dir. *Les formes de l'action collective : mobilisations dans des arènes publiques*. Paris : Éditions de l'EHESS, 2001, p. 135-159.

JOBARD, Fabien. Quand droit et politique sont à la fête : la Love – et la Fuck – Parade sous les fourches civilisatrices du droit administratif allemand In FAVRE, Pierre, FILLIEULE, Olivier, JOBARD, Fabien dir. *L'atelier du politiste : théories, actions, représentations*. Paris : La Découverte, 2007, p. 241-255.

JOSEPH, Isaac. Pluralisme et contiguïtés In CEFAÏ, Daniel, JOSEPH, Isaac dir. *L'héritage du pragmatisme : conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. Aube, 2002, p. 83-105.

_. La notion de public : Simmel, l'écologie urbaine et Goffman In CEFAÏ, Daniel, PASQUIER, Dominique dir. *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*. Paris : PUF, 2003, p. 329-346.

LAGROYE, Jacques. Les processus de politisation In LAGROYE, Jacques dir. *La politisation*. Paris : Belin, 2003, p. 359-372.

LAGROYE, Jacques, SIMÉANT, Johanna. Gouvernement des humains et légitimation des institutions In FAVRE, Pierre, SCHEMEIL, Yves, HAYWARD, Jack dir. *Être gouverné : études en l'honneur de Jean Leca*. Paris : Presses de Sciences Po, 2003, p. 53-71.

LASCOUMES, Pierre. Gouverner par les instruments : ou comment s'instrumente l'action publique ? In LAGROYE, Jacques dir. *La politisation*. Paris : Belin, 2003, p. 387-401.

LÉVY, Jacques. Le politique dans la ville : deux échelles fondatrices In CEFAÏ, Daniel, JOSEPH, Isaac dir. *L'héritage du pragmatisme : conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. Aube, 2002, p. 163-173.

LIPSKY, Michael. Les agents de base In JOSEPH, Isaac, JEANNOT, Gilles dir. *Métiers du public : les compétences de l'agent et l'espace de l'usager*. Paris : CNRS Éditions, 1995, p. 195-219.

McKENZIE, Roderick D. Le voisinage : une étude de la vie locale à Columbus, Ohio In GRAFMEYER, Yves, JOSEPH, Isaac dir. *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Flammarion, 2004, p. 213-254.

MELÉ, Patrice. Introduction : conflits, territoires et action publique In MELÉ, Patrice, LARRUE, Corinne, ROSEMBERG, Muriel dir. *Conflits et territoires*. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2004, p. 13-32.

MEMMI, Dominique. Faire consentir : la parole comme mode de gouvernement et de domination In LAGROYE, Jacques dir. *La politisation*. Paris : Belin, 2003, p. 445-459.

_. Administrer une matière sensible : conduites raisonnables et pédagogie par corps autour de la naissance et de la mort In Didier FASSIN, Dominique MEMMI dir. *Le gouvernement des corps*. Paris : EHESS, 2004, p. 135-154.

PARK, Robert Ezra. La ville : proposition de recherche sur le comportement humain en milieu urbain In GRAFMEYER, Yves, JOSEPH, Isaac dir. *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Flammarion, 2004, p. 83-130.

_. La ville comme laboratoire social In GRAFMEYER, Yves, JOSEPH, Isaac dir. *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Flammarion, 2004, p. 167-183.

_. La communauté urbaine : un modèle spatial et un ordre moral In GRAFMEYER, Yves, JOSEPH, Isaac dir. *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Flammarion, 2004, p. 197-211.

PASSERON, Jean-Claude, REVEL, Jacques. Penser par cas : raisonner à partir de singularités In PASSERON, Jean-Claude, REVEL, Jacques dir. *Penser par cas*. Paris : EHESS, 2005, p. 9-44.

PERONI, Michel. Les normes sociales : cognitives ou morales ? In FRITSCH, Philippe dir. *L'activité sociale normative : esquisses sociologiques sur la production sociale des normes*. Paris : CNRS, 1992, p. 39-56.

PINÇON, Michel. Des communautés peu ordinaires : élites sociales et comités de défense dans les beaux quartiers In HAUMONT, Nicole dir. *La ville : agrégations et ségrégations sociales*. Paris : Harmattan, 1996, p. 55-66.

RELIEU, Marc, TERZI, Cédric. Les politiques ordinaires de la vie urbaine : l'organisation de l'expérience publique de la ville In CEFĂI, Daniel, PASQUIER, Dominique dir. *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*. Paris : PUF, 2003, p. 373-397.

REVEL, Jacques. L'histoire sociale In REVEL, Jacques, WACHTEL, Nathan dir. *Une école pour les sciences sociales : de la VI^e section à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*. Paris : Cerf, 1996, p. 49-72.

RIPOLL, Fabrice. Réflexions sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace In BULOT, Thierry, VESCHAMBRE, Vincent dir. *Mots, traces et marques : dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*. Paris : L'Harmattan, 2006, p. 15-36.

SASSEN, Saskia. Spatialities and temporalities of the global : elements for a theorization In dir. APPADURAI, Arjun dir. *Globalization*. Durham : Duke University Press, 2003, p. 260-278.

SAWICKI, Frédéric. Les politistes et le microscope In CURAPP dir. *Les méthodes au concret : démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*. Paris : PUF, 2000, p. 143-164.

_. Les temps de l'engagement : à propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement In LAGROYE, Jacques dir. *La politisation*. Paris : Belin, 2003, p. 123-146.

SIMÉANT, Johanna. Un humanitaire « apolitique » ? Démarcations, socialisations au politique et espaces de la réalisation de soi In LAGROYE, Jacques dir. *La politisation*. Paris : Belin, 2003, p. 163-196.

SIMMEL, Georg. Métropoles et mentalité In GRAFMEYER, Yves, JOSEPH, Isaac. *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Flammarion, 2004, p. 61-77.

STACEY, Margaret. The myth of community studies In BELL, Colin, NEWBY, Howard dir. *The sociology of community : a selection of readings*. Londres : Frank Cass and Co, 1974, p. 13-26.

THÉVENOT, Laurent. L'action qui convient In PHARO, Patrick, QUÉRÉ, Louis dir. *Les formes de l'action*. Paris : EHESS, 1990, p. 39-69.

_. Essai sur les objets usuels : propriétés, fonctions, usages In CONEIN, Bernard, DODIER, Nicolas, THÉVENOT, Laurent dir. *Les objets dans l'action : de la maison au laboratoire*. Paris : EHESS, 1993, p. 85-111.

THOMAS, William Isaac. Définir la situation In GRAFMEYER, Yves, JOSEPH, Isaac dir. *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Flammarion, 2004, p. 79-82.

TILLY, Charles. Action collective et mobilisation individuelle In BIRNBAUM, Pierre, LECA, Jean dir. *Sur l'individualisme : théorie et méthodes*. Paris : Presses de Sciences Po, 1991, p. 211-243.

TOURNIER, Vincent. Générations politiques In CAUTRÈS, Bruno, MAYER, Nonna dir. *Le nouveau désordre électoral*. Paris : Presses de Sciences Po, 2004, p. 229-252.

TROM, Danny. Grammaire de la mobilisation et vocabulaires de motifs In CEFAÏ, Daniel, TROM, Danny dir. *Les formes de l'action collective : mobilisation dans des arènes publiques*. Paris : EHESS, 2001, p. 99-134.

_. L'engagement esthétique : du trouble à l'enquête visuelle. Une pragmatique du regard sur le paysage In CEFAÏ, Daniel, JOSEPH, Isaac dir. *L'héritage du pragmatisme : conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. Aube, 2002, p. 287-299.

_. Le paysage comme représentation et comme volonté : autour d'un problème public In FAVRE, Pierre, FILLIEULE, Olivier, JOBARD, Fabien dir. *L'atelier du politiste : théories, actions, représentations*. Paris : La Découverte, 2007, p. 331-346.

WIRTH, Louis. Le phénomène urbain comme mode de vie In GRAFMEYER, Yves, JOSEPH, Isaac dir. *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Flammarion, 2004, p. 255-281.

WIRTH, Wolfgang. L'exigence de justification In JOSEPH, Isaac, JEANNOT, Gilles dir. *Métiers du public : les compétences de l'agent et l'espace de l'usager*. Paris : CNRS Éditions, 1995, p. 293-316.

B - Bibliographie sur la Chine

1) Ouvrages de sciences sociales sur la Chine

ANGELOFF, Tania. *Histoire de la société chinoise (1949-2009)*. Paris : La Découverte, 2010. 126 p.

ARLINGTON, Lewis C., LEWISOHN, William. *In search of old Peking*. 2^E édition. Oxford : Oxford University Press, 1987. 382 p.

- ARSÈNE, Séverine. De l'autocensure aux mobilisations : prendre la parole en ligne en contexte autoritaire. *Revue française de science politique*, vol. 61, mai 2011, p. 873-915.
- ATTANÉ, Isabelle. *Une Chine sans femmes ?* Paris : Perrin, 2005. 391 p.
- _. *En espérant un fils... La masculinisation de la population chinoise*. Paris : INED, 2010. 239 p.
- BALME, Stéphanie, DOWDLE, Michael W. dir. *Building constitutionalism in China*. New York : Palgrave MacMillan, 2009. 325 p.
- BERGÈRE, Marie-Claire. *L'âge d'or de la bourgeoisie chinoise (1911-1937)*. Paris : Flammarion, 1986. 370 p.
- _. *Histoire de Shanghai*. Paris : Fayard, 2002. 520 p.
- _. *Capitalismes et capitalistes en Chine : des origines à nos jours*. Paris : Perrin, 2007. 460 p.
- BERGÈRE, Marie-Claire, BIANCO, Lucien, DOMES, Jürgen dir. *La Chine au XXe siècle, tome 2 : de 1949 à aujourd'hui*. Paris : Fayard, 1990. 448 p.
- BERSTEIN, Thomas P. *Up to the mountains and down to the villages : the transfer of youth from urban to rural China*. New Heaven : Yale University Press, 1977. 371 p.
- BRAY, David. *Social space and governance in urban China : the danwei system from origins to reform*. Stanford : Stanford University Press, 2005. 277 p.
- BROUDEHOUX, Anne-Marie. *The making and selling of post-Mao Beijing*. New York : Routledge, 2004. 270 p.
- BUCK, David D. *Urban change in China : politics and development in Tsinan, Shantung, 1890-1949*. Madison : University of Wisconsin Press, 1978. 296 p.
- CABESTAN, Jean-Pierre. *L'administration chinoise après Mao : les réformes de l'ère Deng Xiaoping et leurs limites*. Paris : Éditions du CNRS, 1992. 545 p.
- _. *Le système politique de la Chine populaire*. Paris : PUF, 1994. 505 p.
- CAMPANELLA, Thomas J. *The concrete dragon : China's urban revolution and what it means to the world*. New York : Princeton Architectural Press, 2008. 325 p.
- CARLSON, Allen, GALLAGHER, Mary E., LIEBERTHAL, Kenneth et al. dir. *Contemporary Chinese politics : new sources, methods, and field strategies*. Cambridge : Cambridge University Press, 2010. 315 p.
- CHAN, Cecilia L. W. *The myth of neighbourhood mutual help : the contemporary Chinese community-based welfare system in Guangzhou*. Hong Kong : Hong Kong University Press, 1993.
- CHEN, Jie. *Popular political support in urban China*. Stanford : Stanford University Press, 2004. 230 p.
- CHEN, Nancy N., CLARCK, Constance D. dir. *China urban : ethnographies of contemporary culture*. Duke University Press, 2001. 338 p.
- CHEVRIER, Yves, ROUX, Alain, XIAO-PLANES, Xiaohong dir. *Citadins et citoyens dans la Chine du XXe siècle : essais d'histoire sociale*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 2010. 604 p.
- DAVIS, Deborah S. dir. *Urban spaces in contemporary China: the potential for autonomy and community in post-Mao China*. Cambridge : Cambridge University Press, 1995. 449 p.
- _ dir. *The consumer revolution in urban China*. Berkeley : University of California Press, 2000. 366 p.

- DAVIS, Deborah S., VOGEL, Ezra F. dir. *Chinese society on the eve of Tiananmen : the impact of reform*. Cambridge : Harvard University Press, 1990. 401 p.
- DAVIS, Deborah S., WANG, Feng dir. *Creating wealth and poverty in postsocialist China*. Stanford : Stanford University Press, 2009. 293 p.
- DELMAS-MARTY, Mireille, WILL, Pierre-Etienne dir. *La Chine et la démocratie*. Paris : Fayard, 2007.
- DIKÖTTER, Frank. *Things modern : material culture and everyday life in China*. London : Hurst and Company, 2007. 382 p.
- DOMENACH, Jean-Luc. *Chine : l'archipel oublié*. Paris : Fayard, 1992. 689 p.
- DOMENACH, Jean-Luc, HUA, Chang-Ming. *Le mariage en Chine*. Paris : Fondation nationale des sciences politiques, 1987. 187 p.
- DONG, Madeleine Yue. *Republican Beijing : the city and its histories*. Berkeley : University of California Press, 2003. 380 p.
- DOULET, Jean-François, FLONNEAU, Mathieu. *Paris-Pékin : civiliser l'automobile*. Paris : Descartes & Cie, 2003. 140 p.
- DUTTON, Michael R. *Policing and punishment in China : from patriarchy to the « People »*. Cambridge : Cambridge University Press, 1992. 391 p.
- _ dir. *Streetlife China*. Cambridge : Cambridge University Press, 1998. 304 p.
- _ . *Policing Chinese politics : a history*. Durham : Duke University Press, 2005. 411 p.
- ELLIOTT, Mark C. *The Manchu way : the eight banners and ethnic identity in late imperial China*. Stanford : Stanford University Press, 2001.
- ELVIN, Mark, SKINNER, William G. dir. *The Chinese city between two worlds*. Stanford : Stanford University Press, 1974. 458 p.
- ESHERICK, Joseph W. dir. *Remaking the Chinese city : modernity and national identity (1900-1950)*. United States : University of Hawai'i Press, 2000. 278 p.
- EYRAUD, Corine. *L'entreprise d'État chinoise : de « l'institution sociale totale » vers l'entité économique ?* Paris : L'Harmattan, 1999. 396 p.
- FAIRBANK, John K, GOLDMAN, Merle. *Histoire de la Chine : des origines à nos jours*. Paris : Tallandier, 2010. 749 p.
- FAN, Cindy C. *China on the move : migration, the state, and the household*. London : Routledge, 2008. 210 p.
- FARQUHAR, Judith. *Appetites : food and sex in post-socialist China*. Durham : Duke University Press, 2002.
- FEUCHTWANG, Stephan dir. *Making place : state projects, globalisation and local responses in China*. Londres : UCL Press, 2004. 214 p.
- FINNANE, Antonia. *Changing clothes in China : fashion, history, nation*. Londres : Hurst Publishers, 2007. 359 p.
- FLEISCHER, Friederike. *Suburban Beijing : housing and consumption in contemporary China*. Minneapolis : University of Minnesota Press, 2010. 219 p.
- FRIEDMANN, John. *China's urban transition*. Minneapolis : University of Minnesota Press, 2005.

- GABBIANI, Luca. *Pékin à l'ombre du mandat céleste : vie quotidienne et gouvernement urbain sous la dynastie Qing (1644-1911)*. Paris : Éditions de l'EHESS, 2011. 287 p.
- GAMBLE, Sydney D. *Peking : a social survey*. Kent : Global Oriental, 2011. 538 p.
- GED, Françoise. *Portrait de ville : Shanghai*. Paris : Institut Français d'Architecture, 2000. 64 p.
- GILMARTIN, Christina K., HERSHATTER, Gail, ROFEL, Lisa *et al.* dir. *Engendering China : women, culture, and the State*. Cambridge : Harvard University Press, 1994. 454 p.
- GOODMAN, David S. dir. *The new rich in China : future rulers, present lives*. London : Routledge, 2008. 302 p.
- GREENHALGH, Susan, WINCKLER, Edwin A. *Governing China's population : from Leninist to neoliberal biopolitics*. Stanford : Stanford University Press, 2005. 394 p.
- GROVES, Richard, MURIE, Alan, WATSON, Christopher dir. *Housing and the new welfare state : perspectives from East-Asia and Europe*. Aldershot : Ashgate Publishing Company, 2007. 230 p.
- HASMATH, Reza, HSU, Jennifer dir. *China in an era of transition : understanding contemporary state and society actors*. New York : Palgrave MacMillan, 2009. 234 p.
- HAW, Stephen G. *Beijing : a concise history*. Oxon : Routledge, 2008. 212 p.
- HEBERER, Thomas, GÖBEL, Christian. *The politics of community building in urban China*. Londres : Routledge, 2011. 191 p.
- HENRIOT, Christian, DELISSEN, Alain dir. *Les métropoles chinoises au 20^e siècle*. Paris : Arguments, 1995. 265 p.
- HEWITT, Duncan. *China getting rich first : a modern social history*. New York : Pegasus Books, 2008. 454 p.
- HOA, Léon. *Reconstruire la Chine : trente ans d'urbanisme (1949-1979)*. Paris : Moniteur, 1981. 317 p.
- HOWELL, Jude dir. *Governance in China*. Lanham : Rowman and Littlefield, 2004. 279 p.
- HSING, You-tien. *The great urban transformation : politics of land and property in China*. Oxford : Oxford University Press, 2010. 258 p.
- HSING, You-tien, LEE, Ching Kwan dir. *Reclaiming Chinese society : the new social activism*. Londres : Routledge, 2010. 254 p.
- HSU, Carolyn L. *Creating market socialism : how ordinary people are shaping class and status in China*. Durham : Duke University Press, 2007. 225 p.
- HUA, Linshan, THIREAU, Isabelle. *Enquête sociologique sur la Chine (1911-1949)*. Paris : PUF, 1996. 315 p.
- JAFFRELOT, Christophe, VAN DER VEER, Peter dir. *Patterns of middle class consumption in India and China*. Los Angeles : New Delhi, 2008. 300 p.
- JEFFREYS, Elaine dir. *China's governmentalities : governing change, changing government*. London : Routledge, 2009. 178 p.
- KERNEN, Antoine. *La Chine vers l'économie de marché : les privatisations à Shenyang*. Paris : Karthala, 2004. 274 p.
- KUAH-PEARCE, Kuhn Eng, GUIHEUX, Gilles dir. *Social movements in China and Hong Kong*. Amsterdam : Amsterdam University Press, 2009. 312 p.

- KWOK, Yin-Wang, PARISH, William L., YEH, Antony Gar-On *et al.* dir. *Chinese urban reform : what model now ?* Armonk : Sharpe, 1990. 258 p.
- LALIBERTÉ, André, LANTEIGNE, Marc dir. *The Chinese Party-state in the 21st century : adaptation and the reinvention of legitimacy.* Londres : Routledge, 2008. 191 p.
- LEE, Ching Kwan dir. *Working in China: ethnographies of labor and workplace transformation.* New York : Routledge, 2007. 251 p.
- LI, Bin. *La protection de la propriété en Chine.* Paris : L'Harmattan, 2011. 2 volumes, 342 p., 420 p.
- LI, Hanlin, WANG, Qi. *Research on the Chinese work unit society.* Frankfurt : Peter Lang, 1996. 223 p.
- LI, Ling Hin. *Urban land reform in China.* Houndmills : MacMillan Press, 1999. 214 p.
- LIEBERTHAL, Kenneth. *Governing China : from revolution through reform.* 2^E édition. New York : W. W. Norton & Company, 2004. 498 p.
- LIU, Xin. *The mirage of China : anti-humanism, narcissism, and corporeality of the contemporary world.* New York : Berghahn Books, 2009. 209 p.
- LOGAN, John R. dir. *The new Chinese city : globalization and market reform.* Oxford : Blackwell Publishers, 2002. 294 p.
- _ dir. *Urban China in Transition.* Malden : Blackwell, 2008. 361 p.
- LÜ, Xiaobo, PERRY, Elizabeth J dir. *Danwei : the changing Chinese workplace in historical and comparative perspective.* Armonk : Sharpe, 1997. 259 p.
- MA, Laurence J. C., HANTEN, Edward W. dir. *Urban development in modern China.* Boulder : Westview Press, 1981. 263 p.
- MENGIN, Françoise, ROCCA, Jean-Louis dir. *Politics in China : Moving Frontiers.* New York : Palgrave Macmillan, 2002. 261 p.
- NAQUIN, Susan. *Peking : temples and city life (1400-1900).* Berkeley : University of California Press, 2000. 816 p.
- NATHAN, Andrew J. *Peking politics (1918-1923) : factionalism and the failure of constitutionalism.* Berkeley : University of California Press, 1976. 299 p.
- O'BRIEN, Kevin J. dir. *Popular protest in China.* Cambridge : Harvard University Press, 2008. 277 p.
- O'BRIEN, Kevin J., LI, Lianjiang. *Rightful resistance in rural China.* New York : Cambridge University Press, 2006. 179 p.
- OI, Jean C., WALDER, Andrew G. dir. *Property rights and economic reform in China.* Stanford : Stanford University Press, 1999. 354 p.
- PALMER, David. *La fièvre du qigong : guérison, religion et politique en Chine, 1949-1999.* Paris : EHESS, 2005. 511 p.
- PAULÈS, Xavier. *L'opium : une passion chinoise (1750-1950).* Paris : Payot, 2011. 317 p.
- PERRY, Elizabeth J., GOLDMAN, Merle dir. *Grassroots political reform in contemporary China.* Cambridge : Harvard University Press, 2007. 402 p.
- PERRY, Elizabeth J., SELDEN, Mark dir. *Chinese society : change, conflict and resistance.* 2^E édition. London : RoutledgeCurzon, 2003. 320 p.

- POW, Choon-Piew. *Gated communities in China : class, privilege and the moral politics of the good life*. London : Routledge, 2009. 214 p.
- READ, Benjamin L., PEKKANEN, Robert dir. *Local organizations and urban governance in East and Southeast Asia : straddling state and society*. Abingdon : Routledge, 2009. 193 p.
- ROBISON, Richard, GOODMAN, David S. dir. *The new rich in Asia : mobile phones, McDonald's and middle-class revolution*. London : Routledge, 1996. 253 p.
- ROCCA, Jean-Louis. *La condition chinoise : la mise au travail capitaliste à l'âge des réformes (1978-2004)*. Paris : Karthala, 2006.
- _ dir. *La société chinoise vue par ses sociologues : migrations, villes, classe moyenne, drogue, sida*. Paris : Sciences Po, les Presses, 2008. 319 p.
- _ . *Une sociologie de la Chine*. Paris : La Découverte, 2010. 125 p.
- ROFEL, Lisa. *Other modernities : gendered yearnings in China after socialism*. Berkeley : University of California Press, 1999. 330 p.
- _ . *Desiring China : experiments in neoliberalism, sexuality, and public culture*. Durham : Duke University Press, 2007. 251 p.
- ROLANDSEN, Unn Malfrid H. *Leisure and power in urban China : everyday life in a Chinese city*. Londres : Routledge, 2011. 222 p.
- ROULLEAU-BERGER, Laurence, GUO, Yuhua, LI, Peilin *et al.* dir. *La nouvelle sociologie chinoise*. Paris : CNRS Éditions, 2008. 500 p.
- ROUX, Alain. *Le Shanghai ouvrier des années trente : coolies, gangsters et syndicalistes*. Paris : L'Harmattan, 1993. 334 p.
- _ . *Grèves et politique à Shanghai : les désillusions (1927-1932)*. Paris : EHESS, 1995. 408 p.
- ROUX, Alain, HENRIOT, Christian. *Shanghai, années 30 : plaisirs et violences*. Paris : Autrement, 1998. 190 p.
- SHI, Tianjian. *Political participation in Beijing*. Cambridge : Harvard University Press, 1997. 334 p.
- SHIH, Ch'eng-chih. *Urban commune experiments in communist China*. Hong Kong : Union Research Institute, 1962. 167 p.
- SIT, Victor F. S. dir. *Chinese cities : the growth of the metropolis since 1949*. Oxford : Oxford University Press, 1985. 239 p.
- SIT, Victor F. *Beijing : the nature and planning of a Chinese capital city*. Chichester : Wiley, 1995.
- _ . *Chinese city and urbanism : evolution and development*. Singapour : World Scientific Publishing, 2010. 332 p.
- SOLINGER, Dorothy J. *Contesting citizenship in urban China : peasant migrants, the state, and the logic of the market*. Berkeley : University of California Press, 1999. 444 p.
- STEINHARDT, Nancy Shatzman. *Chinese imperial city planning*. Honolulu : University of Hawai'i Press, 1990. 228 p.
- STRAND, David. *Rickshaw Beijing : city people and politics in the 1920s*. Berkeley : University of California Press, 1989. 364 p.
- TANG, Wenfang, PARISH, William L. dir. *Chinese urban life under reform : the changing social contract*. Cambridge : Cambridge University Press, 2000. 388 p.

- THIREAU, Isabelle, HUA, Linshan. *Les ruses de la démocratie : protester en Chine*. Paris : Seuil, 2010. 449 p.
- THIREAU, Isabelle, WANG, Hansheng dir. *Disputes au village chinois : formes du juste et recomposition des espaces normatifs*. Paris : Maison des sciences de l'Homme, 2001. 342 p.
- UNGER, Jonathan dir. *Associations and the Chinese state : contested spaces*. Armonk : Sharpe, 2008. 275 p.
- WAKEMAN, Frederic, GRANT, Carolyn dir. *Conflict and control in late imperial China*. Berkeley : University of California Press, 1975. 328 p.
- WALDER, Andrew G. *Communist neo-traditionalism : work and authority in Chinese industry*. Berkeley : University of California Press, 1986. 302 p.
- WANG, Jun. *Beijing record : a physical and political history of planning modern Beijing*. Singapour : World Scientific, 2011.
- WANG, Ya Ping, MURIE, Alan. *Housing policy and practice in China*. New York : Saint Martin's Press, 1999. 274 p.
- WANK, David L. *Commodifying communism : business, trust, and politics in a Chinese city*. Cambridge : Cambridge University Press, 1999. 298 p.
- WILSON, John dir. *The city in communist China*. Stanford : Stanford University Press, 1971. 449 p.
- WHYTE, Martin K., PARISH, William L. *Urban life in contemporary China*. Chicago : University of Chicago Press, 1984. 408 p.
- WRIGHT, Teresa. *Accepting authoritarianism : state-society relations in China's reform era*. Stanford : Stanford University Press, 2010. 253 p.
- WU, Fulong dir. *Globalization and the Chinese city*. Londres : Routledge, 2006. 315 p.
- _. *China's emerging cities : the making of new urbanism*. Londres : Routledge, 2007. 306 p.
- WU, Fulong, XU Jiang, YEH, Anthony Gar-On. *Urban development in post-reform China*. Londres : Routledge, 2007. 345 p.
- WU, Hung. *Remaking Beijing : Tiananmen square and the creation of a political space*. Chicago : University of Chicago Press, 2005. 272 p.
- WU, Liangyong. *Rehabilitating the old city of Beijing : a project in the Ju'er hutong neighbourhood*. Vancouver : UBC Press, 1999. 239 p.
- YAN, Yunxian. *The individualization of Chinese society*. Oxford : Berg, 2009. 304 p.
- YANG, Mayfair Mei-hui. *Gifts, favors and banquets : the art of social relationships in China*. Ithaca : Cornell University Press, 1994. 370 p.
- ZHA, Jianying. *China pop : how soap operas, tabloids, and bestsellers are transforming a culture*. New York : The New Press, 1995. 210 p.
- ZHANG, Li. *China's limited urbanization : under socialism and beyond*. Hauppauge : Nova Science Publishers, 2004. 187 p.
- _. *In search of paradise : middle-class living in a Chinese metropolis*. Ithaca : Cornell University Press, 2010. 248 p.
- ZHANG, Liang. *La naissance du concept de patrimoine en Chine (XIX^e-XX^e siècles)*. Paris : Ipraus/Recherches, 2003. 287 p.

ZHONG, Xueping. *Mainstream culture refocused: television drama, society, and the production of meaning in reform-era China*. Honolulu : University of Hawai'i Press, 2010. 219 p.

ZHONG, Xueping, ZHENG, Wang, DI, Bai dir. *Some of us : Chinese women growing up in the Mao era*. New Brunswick : Rutgers University Press, 2001. 208 p.

2) Articles de sciences sociales sur la Chine

ALLAIRE, Jean. L'émergence chaotique du marché foncier en Chine. *Études foncières*, janvier-février 2007, n°125, p. 30-34.

ANAGNOST, Ann. The corporeal politics of quality (*suzhi*). *Public culture*, 2004, n°16, p. 189-208.

ARSÈNE, Séverine. Les discussions en ligne en Chine : développement collaboratif de normes spécifiques pour l'expression individuelle. *Perspectives chinoises*, février 2008, p. 88-99.

AUDIN, Judith. Le quartier, lieu de réinvention des relations État-société en Chine urbaine : le cas des comités de résidents à Pékin. *Raisons politiques*, février 2008, n°29, p. 107-118.

BÉJA, Jean-Philippe, BONNIN, Michel. La mort du village du Zhejiang. *Perspectives chinoises*, 1995, n°32, p. 6-10.

BIAN, Yanjie. Social stratification and social mobility. *Annual review of sociology*, 2002, vol. 28, p. 91-116.

BOURGON, Jérôme. Quand la Chine s'éveille au droit... *Perspectives chinoises*, novembre-décembre 1995, n°32, p. 56-64.

BRAY, David. Building « community » : new strategies of governance in urban China. *Economy and society*, November 2006, vol. 35, n°7, p. 530-549.

BROUDEHOUX, Anne-Marie. Pékin, ville spectacle : la construction controversée d'une métropole Olympique. *Transtext(e)s transcultures*, n°3, 2007. URL : <http://transtexts.revues.org/132#ftn28> [consulté le 6 octobre 2011].

CAI, Yongshun. Collective ownership or cadres' ownership ? The non-agricultural use of farmland in China. *The China quarterly*, September 2003, n°175, p. 662-680.

_. Managed participation in China. *Political science quarterly*, autumn 2004, vol. 119, n°3, p. 425-451.

_. China's moderate middle class : the case of homeowners' resistance. *Asian survey*, September-October 2005, vol. 45, n°5, p. 777-799.

CHARON, Paul. Participation contre démocratie : la diffusion des sondages délibératifs en Chine. *Le banquet*, mai 2010, n°27, p. 87-98.

CHEN, Jie, LU, Chunlong. Social capital in urban China : attitudinal and behavioral effects on grassroots self-government. *Social Science Quarterly*, June 2007, vol. 88, n°2, p. 422-442.

CHEN, Jie, LU, Chunlong, YANG, Yiyin. Popular support for grassroots self-government in urban China : findings from a Beijing survey. *Modern China*, 2007, n°33, p. 505-528.

CHEN, Xiangming, GAO, Xiaoyuan. China's urban housing development in the shift from redistribution to decentralization. *Social problems*, May 1993, vol. 40, n°2, p. 266-283.

CHEN, Yingfang. Légitimité, rationalité et stratégies politiques : les fondements du « miracle urbain chinois ». *Terrains et travaux*, février 2009, n°16, p. 97-136.

- CHEVRIER, Yves. La question de la société civile : la Chine et le chat du Cheshire. *Études chinoises*, 1995, vol. 14, n°2, p. 153-251.
- _. L'État chinois entre formation et déformation. *Tiers-Monde*, 1996, vol. 37, n°147, p. 703-712.
- _. L'historien du politique et la Chine : quelques réflexions. *Journal des anthropologues*, 2003, n°92-93, p. 205-234.
- CHO, Mun Young. On the edge between « the people » and « the population » : ethnographic research on the minimum livelihood guarantee. *The China Quarterly*, March 2010, n°201, p. 20-37.
- COULTER, John Wesley. Peiping. *The Journal of geography*, May 1934, vol. 33, n°5, p. 161-171.
- DAVIS, Deborah S., LU, Hanlong. Property in transition : conflicts over ownership in post-socialist Shanghai. *Archives européennes de sociologie*, 2003, vol. 44, n°1, p. 77-99.
- DING, Kaijie. Gouvernements locaux et protection sociale en Chine. *Perspectives chinoises*, mai-juin 2003, n°77. Mis en ligne le 03 novembre 2006. URL : <http://perspectiveschinoises.revues.org/108> [consulté le 06 octobre 2011].
- DING, Yuanzhu. Community building in China : issues and directions. *Social sciences in China*, February 2008, vol. 28, n°1, p. 152-159.
- DONG, Lisheng, CHRISTENSEN, Tom, PAINTER, Martin. Housing reform in China : rational interests gone wrong or organizational design failure ? *Journal of Asian public policy*, March 2010, vol. 3, n°1, p. 4-17.
- DOULET, Jean-François. Où vont les villes chinoises ? Trois approches de la métropole dans la ville d'aujourd'hui. *Perspectives chinoises*, avril 2008, n°105, p. 4-15.
- DRAY-NOVEY, Alison. Spatial order and police in imperial Beijing. *Journal of Asian studies*, November 1993, vol. 52, n°4, p. 885-922.
- ESHERICK, Joseph W., WASSERSTROM, Jeffrey N. Acting out democracy : political theater in modern China. *The Journal of Asian studies*, November 1990, vol. 49, n°4, p. 835-865.
- FABRE, Guilhem. État, corruption et criminalisation en Chine. *Revue internationale des sciences sociales*, mars 2001, n°169, p. 501-508.
- FAN, Cindy C. The elite, the natives, and the outsiders : migration and labor market segmentation in urban China. *Annals of the Association of American Geographers*, March 2002, vol. 92, n°1, p. 103-124.
- _. China's eleventh five-year plan (2006–2010) : from “getting rich first” to “common prosperity”. *Eurasian geography and economics*, 2006, vol. 47, n°6, p. 708-723.
- FANG, Da. Les comités de quartier : Pékin relance la « dictature des masses populaires ». *Perspectives chinoises*, juin 1992, n°4, p. 18-21.
- FARQUHAR, Judith. The park pass : peopling and civilizing a new old Beijing. *Public culture*, Autumn 2009, vol. 21, n°3, p. 551-576.
- FARQUHAR, Judith, ZHANG, Qicheng. Biopolitical Beijing : pleasure, sovereignty, and self-cultivation in China's capital. *Cultural anthropology*, 2005, vol. 20, n°3, p. 303-327.
- FEI, Wu. « Gambling for qi » : suicide and family politics in a rural north China county. *The China Journal*, July 2005, n°54, p. 7-27.

- FRENKIEL, Émilie. Note préliminaire sur la condition des universitaires en Chine. *Critique internationale*, janvier 2011, n°50, p. 129-144.
- GABBIANI, Luca. À la recherche du lustre d'antan : la réhabilitation de la voirie de Pékin pendant la première décennie du XX^e siècle. *Études chinoises*, 2004, vol. 23, p. 181-271.
- GAUBATZ, Piper. Les nouveaux espaces publics en Chine urbaine : moins de murs, plus de malls à Pékin, Shanghai et Xining. *Perspectives chinoises*, avril 2008, n°105, p. 78-90.
- GE, Daoshun. Building a harmonious community : public services, social integration and expression of residents' views, a study of cases from Ningbo, Dalian and Beijing. *Social sciences in China*, February 2008, vol. 29, n°1, p. 160-170.
- GIROIR, Guillaume. Le phénomène des *gated communities* à Pékin ou les nouvelles cités interdites. *Bulletin de l'association de géographes français*, décembre 2002, p. 423-436.
- _. Les villas Yosemite, miroir du capitalisme émergent ? Une gated community à l'américaine à Pékin. *Perspectives chinoises [En ligne]*, janvier-février 2006, n°93. URL : <http://perspectiveschinoises.revues.org/940> [consulté le 27 novembre 2012].
- HO, Samuel P. S., LIN, George C. S. Land markets in rural and urban China : policies and practices. *The China Quarterly*, September 2003, n°175, p. 681-707.
- HUANG, Youqin. A room of one's own : housing consumption and residential crowding in transitional urban China. *Environment and planning A*, April 2003, vol. 35, p. 591-614.
- _. The road to homeownership : a longitudinal analysis of tenure transition in urban China (1949-94). *International Journal of urban and regional research*, vol. 28, n°4, décembre 2004, p. 774-795
- HUANG, Youqin, JIANG, Leiwen. Housing inequality in transitional Beijing. *International journal of urban and regional research*, December 2009, vol. 33, n°4, p. 936-956.
- HUANG, Youqin, YI, Chengdong. Second home ownership in transitional urban China. *Housing studies*, September 2011, vol. 26, n°3, p. 423-447.
- JACOBY, Hanan G., LI, Guo, ROZELLE, Scott. Hazards of expropriation : tenure insecurity and investment in rural China. *The American economic review*, December 2002, vol. 92, n°5, p. 1420-1447.
- JING, Jun. State comrades and an elderly woman's suicide. *Critique of anthropology*, 2007, vol. 27, n°2, p. 147-163.
- KE, Fang, ZHANG, Yan. Plan and market mismatch : urban redevelopment in Beijing during a period of transition. *Asia Pacific Viewpoint*, August 2003, vol. 44, n°2, p. 149-162.
- KERNEN, Antoine. Des ouvriers chinois réapprennent la « manif ». *Critique internationale*, juillet 2002, n°16, p. 14-23.
- KERNEN, Antoine, ROCCA, Jean-Louis. La réforme des entreprises publiques en Chine et sa gestion sociale : les cas de Shenyang et du Liaoning. *Études du CERI*, janvier 1998, n°37.
- KIPNIS, Andrew. Suzhi : a keyword approach. *The China Quarterly*, June 2006, vol. 186, p. 295-313.
- KOJIMA, Kazuko, KOKOBUN, Ryosei. The « shequ construction » programme and the Chinese Communist Party. *Copenhagen Journal of Asian Studies*, 2002, n°16, p. 86-105.
- LAURANS, Valérie. Processus de confort et modernisation de l'habitat à Shanghai dans les années 90. *Bulletin de l'Association de géographes français*, décembre 2002, 79^e année, n°4, p. 389-402.

- _ . Shanghai : l'argument du confort pour déplacer les résidents urbains, le cas de Jianyeli, projet pilote de restauration. *Perspectives chinoises*, janvier-février 2005, n°87. URL : <http://perspectiveschinoises.revues.org/688> [consulté le 26 novembre 2012].
- _ . La nouvelle donne du logement à Shanghai : transition économique et changement social. *Transcontinentales*, juillet-décembre 2006, n°3, p. 31-46.
- LE BAIL, Hélène. Le régime chinois face aux inégalités. *Politique étrangère*, été 2008, n°2, p. 281-294.
- LEE, Yok-shiu F. The urban housing problem in China, *The China Quarterly*, September 1988, n°115, p. 387-407.
- LI, Jian, NIU, Xiaohan. Accès à la propriété et formation d'une classe moyenne à Pékin. *Perspectives chinoises*, novembre-décembre 2002, n°74, p. 4-20.
- LI, Si-ming, YI, Zheng. The road to homeownership under market transition : Beijing, 1980-2001. *Urban affairs review*, January 2007, vol. 42, n°3, p. 342-368.
- LI, Youmei. Community governance : the microbasis of civil society. *Social sciences in China*, February 2008, vol. 29, n°1, p. 132-141.
- LIN, George C. S., HO, Samuel P. S. The State, land system, and land development processes in contemporary China. *Annals of the Association of American geographers*, June 2005, vol. 95, n°2, p. 411-436.
- LIN, Muh Bi, GABBARD, W. Jay, HWANG, Yuan-Shie et al. Urban community-based services in China : tensions in the transitions. *Community development journal*, January 2011, vol. 46, n°1, p. 122-131.
- LIU, Xin. Urban anthropology and the « urban question » in China. *Critique of anthropology*, 2002, n°22, p. 109-132.
- LOGAN, John R., FANG, Yiping, ZHANG, Zhanxin. The winners in China's urban housing reform. *Housing studies*, 2010, vol. 25, n°1, p. 101-117.
- LU, Hanlong, LI, Jun. Comparison of residents' committees in two Chinese cities : Shanghai and Shenyang. *Social sciences in China*, February 2008, vol. 29, n°1, p. 181-192.
- LU, Yilong. Does *hukou* still matter ? The household registration system and its impact on social stratification and mobility in China. *Social sciences in China*, May 2008, vol. 29, n°2, p. 56-75.
- MA, Laurence J. C. Urban transformation in China (1949-2000) : a review and research agenda. *Environment and planning A*, 2002, vol. 34, p. 1545-1569.
- MERLE, Aurore. De la reconstruction de la discipline à l'interrogation sur la transition : la sociologie chinoise à l'épreuve du temps. *Cahiers internationaux de sociologie*, janvier 2007, n°122, p. 31-52.
- MERLE, Aurore, PENG, Youjun. Pékin entre modernisation et préservation. *Perspectives chinoises*, 2002, n°74, p. 39-43.
- MERLE, Aurore, ZHANG, Lun. Sociologie de la transition, transition de la sociologie. *Cahiers internationaux de sociologie*, janvier 2007, n°122, p. 5-6.
- MIAO, Pu. Deserted streets in a jammed town : the gated community in Chinese cities and its solution. *Journal of urban design*, 2003, vol. 8, n°1, p. 45-66, p. 45-66.
- NAUGHTON, Barry. L'impact des événements de Tiananmen sur la transition économique chinoise. *Perspectives chinoises*, février 2009, n°107, p. 70-86.

- O'BRIEN, Kevin. Implementing political reform in China's villages. *The Australian journal of Chinese affairs*, July 1994, n°32, p. 33-59.
- _. Rightful resistance. *World politics*, October 1996, vol. 49, n°1, p. 31-55.
- _. Villagers, elections, and citizenship in contemporary China. *Modern China*, October 2001, vol. 27, n°4, p. 407-435.
- O'BRIEN, Kevin, HAN, Rongbin. Path to democracy ? Assessing village elections in China. *Journal of contemporary China*, June 2009, vol. 18, n°60, p. 359-378.
- O'BRIEN, Kevin, LI, Lijiang. The politics of lodging complaints in rural China. *The China Quarterly*, September 1995, n°143, p. 756-783.
- _. Accommodating « democracy » in a one-party state : introducing village elections in China. *The China Quarterly*, June 2000, n°162, p. 465-489.
- _. Administrative litigation in rural China. *The China Journal*, January 2004, n°51, p. 75-96.
- OI, Jean C. Fiscal reform and the economic foundations of local state corporatism in China. *World politics*, October 1992, vol. 45, n°1, p. 99-126.
- _. The role of the local state in China's transitional economy. *The China Quarterly*, December 1995, n°144, p. 1132-1149.
- DPHIL, Veronica Pearson, LIU, Meng. Ling's death : an ethnography of a Chinese woman's suicide. *Suicide and life-threatening behavior*, winter 2002, vol. 32, n°4, p. 347-358.
- POW, Choon-Piew. Securing the “civilised” enclaves : gated communities and the moral geographies of exclusion in (post-)socialist Shanghai. *Urban studies*, July 2007, vol. 44, n°8, p. 1539-1558.
- _. Neoliberalism and the aestheticization of new middle-class landscapes. *Antipode*, 2009, vol. 41, n°2, p. 371-390.
- POW, Choon-Piew, KONG, Lily. Marketing the Chinese dream home : gated communities and representations of the good life in (post-)socialist Shanghai. *Urban geography*, 2007, vol. 28, n°2, p. 129-159.
- READ, Benjamin L. Revitalizing the state's urban “nerve tips”. *The China Quarterly*, September 2000, vol. 163, p. 806-820.
- Democratizing the neighborhood ? New private housing and homeowner self-organization in urban China. January 2003, *The China Journal*, n°49, p. 31-59.
- ROBINSON, Jean C. Of women and washing machines : employment, housework, and the reproduction of motherhood in socialist China. *The China Quarterly*, March 1985, n°101, p. 32-57.
- ROCCA, Jean-Louis. Corruption and its shadow : an anthropological view of corruption in China. *The China quarterly*, June 1992, n°130, p. 402-416.
- _. L'État entre chiens et loups : résistance anti-taxes et racket fiscal en Chine populaire. *Études chinoises*, automne 1992, vol. 11, n°2, p. 77-140.
- _. Pouvoir et corruption en Chine populaire. *Perspectives chinoises*, janvier-février 1993, vol. 11, n°11-12, p. 20-30.
- _. La confusion des devoirs : corruption et bureaucrates en Chine à la fin de l'Empire et dans les années 1980. *Revue française de science politique*, 1994, vol. 44, n°4, p. 647-665.
- _. L'entreprise, l'entrepreneur et le cadre : une approche de l'économie chinoise. *Les études du CERI*, avril 1996, n°14. 38 p.

- _ . Le capitalisme chinois ou les paradoxes du flou. *Pouvoirs*, avril 1997, n°81, p. 21-30.
URL : <http://www.revue-pouvoirs.fr/Le-capitalisme-chinois-ou-les.html> [consulté le 22 décembre 2010].
- _ . La Chine par elle-même : l'invention de la protection sociale. *Critique internationale*, janvier 2003, n°18, p. 57-64.
- _ . Quand les Chinois luttent pour leurs droits. *Alternatives internationales*, hors-série 2009, n°7, p. 126.
- SALAFF, Janet. The urban communes and anti-city experiment in communist China, *The China Quarterly*, January-March 1967, n°29, p. 82-110.
- SALGUES, Camille. La Chine entre cadre et contexte : une recherche sur les enfants de *mingong*, plusieurs constructions du savoir. *Terrains et travaux*, février 2009, n°16, p. 175-193.
- SELIM, Monique, HOURS, Bernard. Le travail social en Chine : une enquête anthropologique. *Terrains et travaux*, février 2009, n°16, p. 11-29.
- SHEN, Yuan. Intervention « forte » et intervention « faible » : deux voies d'intervention sociologiques. *Cahiers internationaux de sociologie*, janvier 2007, n°122, p. 73-104.
- SHIN, Huyn Bang. Urban conservation and revalorisation of dilapidated historic quarters : the case of Nanluoguxiang in Beijing. *Cities*, June 2010, vol. 27, supplément 1, p. 43-54.
- SOLINGER, Dorothy J. Les allocataires du *dibao* et le revers de la modernisation urbaine. *Perspectives chinoises*, avril 2008, n°105, p. 38-49.
- STEINMÜLLER, Hans. The state of irony in China. *Critique of anthropology*, March 2011, vol. 31, n°1, p. 21-42.
- THIREAU, Isabelle, HUA, Linshan. Une analyse des disputes dans les villages chinois : aspects historiques et culturels des accords concernant les actions justes et raisonnables. *Revue française de sociologie*, juillet-septembre 1998, vol. 39, n°3, p. 535-563.
- _ . De l'épreuve publique à la reconnaissance d'un public : le scandale Sun Zhigang. *Politix*, mars 2005, n°71, p. 137-164.
- TOMBA, Luigi. Creating an urban middle class : social engineering in Beijing. *The China Journal*, January 2004, n°51, p. 1-26.
- _ . Residential space and collective interest formation in Beijing's housing disputes. *The China Quarterly*, December 2005, n°184, p. 934-951.
- _ . Fabriquer une communauté : gestion des évolutions sociales dans les villes chinoises. *Perspectives chinoises*, avril 2008, n°105, p. 50-65.
- TONG, Zhong Yi, HAYS, R. Allen. The transformation of the urban housing system in China, *Urban Affairs Review*, May 1996, vol. 31, n°5, p. 625-658.
- WANG, Donggen, LI, Si-Ming. Housing preferences in a transitional housing system: the case of Beijing, China. *Environment and planning A*, 2004, vol. 36, p. 69-87.
- WANG, Ya Ping. Urban Housing Reform and Finance in China : A Case Study of Beijing. *Urban Affairs Review*, 2001, n°36, p. 620-645.
- WASSERSTROM, Jeffrey. Comparing « incomparable » cities : postmodern L.A. and old Shanghai. *Contention*, spring 1996, vol. 5, n°3, p. 69-90.
- WILL, Pierre-Étienne. De la sous-préfecture au canton et du canton au village : les paradoxes de l'administration territoriale. *Historiens et géographes*, mai-juin 1993, n°340, p. 97-106.

- WO-LAP LAM, Willy. Le dilemme du gouvernement de Hu Jintao : la construction d'une « société harmonieuse » est-elle possible sans réformes politiques ? *Perspectives chinoises*, mars 2007, n°81, p. 4-12.
- WONG, Linda. Privatization of social welfare in post-Mao China. *Asian Survey*, April 1994, vol. 34, n°4, p. 307-325.
- WONG, Linda, POON, Bernard. From serving neighbors to recontrolling urban society : the transformation of China's community policy. *China Information*, 2005, n°19, p. 413-442.
- WU, Fulong. Changes in the structure of public housing provision in urban China. *Urban studies*, 1996, vol. 33, n°9, p. 1601-1627.
- _. China's changing urban governance in the transition towards a more market-oriented economy. *Urban studies*, 2002, vol. 39, n°7, p. 1071-1093.
- _. Rediscovering the « gate » under market transition : from work-unit compounds to commodity housing enclaves. *Housing studies*, March 2005, vol. 20, n°2, p. 235-254.
- WU, Weiping. Migrant housing in urban China : choices and constraints. *Urban affairs review*, September 2002, vol. 38, n°1, p. 90-119.
- XIA, Jianzhong. An empirical study on self-governing organizations in new-style urban communities. *Social sciences in China*, February 2008, vol. 29, n°1, p. 171-180.
- XU, Feng. Gated communities and migrant enclaves : the conundrum for building « harmonious community/shequ ». *Journal of contemporary China*, November 2008, vol. 17, n°57, p. 633-651.
- XU, Ting. La ville comme laboratoire : le retour de la propriété privée et ses limites dans la Chine post-maoïste. *Perspectives chinoises*, avril 2008, n°105, p. 28-37.
- XU, Yamin. Urban communities, state, spatial order, and modernity : studies of imperial and republican Beijing in perspective. *China Review International*, 2008, vol. 15, n°1, p. 1-38.
- XU, Yongxiang. Division of tasks and cooperation between government and the community : an essential condition for the reform and innovation of China's community-building system. *Social sciences in China*, February 2008, vol. 29, n°1, p. 142-151
- YAN, Miu Chung, GAO, Jian Guo. Social engineering of community building : examination of policy process and characteristics of community construction in urban China. *Community development Journal*, April 1997, vol. 42, n°2, p. 222-236.
- YAN, Zhang, KE, Fang. Is history repeating itself ? From urban renewal in the United States to inner-city redevelopment in China. *Journal of Planning Education and Research*, 2004, n°23, p. 286-297.
- YEUNG, Agnes, FUNG, Kwok Kin, LEE, Kim Ming. Implementation problems in the development of urban community services in the People's Republic of China : the case of Beijing. *Journal of sociology and social welfare*, September 1999, vol. 26, n°3, p. 151-171.
- ZHANG, Li. Migration and privatization of space and power in late socialist China. *American ethnologist*, February 2001, vol. 28, n°1, p. 179-205.
- ZHU, Jieming. Local growth coalition : the context and implications of China's gradualist urban land reforms. *International Journal of urban and regional research*, September 1999, vol. 23, n°3, p. 534-548.

3) Chapitres d'ouvrages collectifs sur la Chine

BALME, Stéphanie. Ordinary justice and popular constitutionalism in China In BALME, Stéphanie, DOWDLE, Michael W. dir. *Building constitutionalism in China*. New York : Palgrave MacMillan, 2009, p. 179-197.

BARLOW, Tani E. Politics and protocols of funü : (un)making national woman In GILMARTIN, Christina K, HERSHATTER, Gail, ROFEL, Lisa, WHITE, Tyrene dir. *Engendering China : women, culture, and the state*, Cambridge : Harvard University Press, 1994, p. 339-359.

BROUDEHOUX, Anne-Marie. Learning from Chinatown : the search for a modern Chinese architectural identity (1911-1998) In ALSAYYAD, Nezar dir. *Hybrid urbanism : on the identity discourse and the built environment*. Westport : Praeger, 2001, p. 156-180.

_. Pékin : l'image olympique de Pékin à l'ère du néolibéralisme chinois In DAVIS, Mike, MONK, Daniel B. dir. *Paradis infernaux : les villes hallucinées du néo-capitalisme*. Paris : Les Prairies ordinaires, 2008, p. 129-149.

_. Seeds of dissent : the politics of resistance to Beijing's olympic redevelopment In BUTCHER, Melissa, VELAYUTHAM, Selvaraj dir. *Dissent and cultural resistance in Asia's cities*. Londres : Routledge, 2009, p. 14-32.

CAI, Yongshun. Civil resistance and rule of law in China : the defense of homeowners' rights In PERRY, Elizabeth J., GOLDMAN, Merle dir. *Grassroots political reform in contemporary China*. Cambridge : Harvard University Press, 2007, p. 174-195.

_. Disruptive collective action in the reform era In O'BRIEN, Kevin J. dir. *Popular protest in China*. Cambridge : Harvard University Press, 2008, p. 163-178.

CHEN, Caroline. Dancing in the streets of Beijing : improvised uses within the urban system In HOU, Jeffrey dir. *Insurgent public space : guerilla urbanism and the remaking of contemporary cities*. New York : Routledge, 2010, p. 21-35.

CHEN, Yingfang. Chaîne d'intérêts et absorption des migrants en ville In ROCCA, Jean-Louis dir. *La société chinoise vue par ses sociologues : migrations, villes, classe moyenne, drogue, sida*. Paris : Presses de Sciences Po, 2008, p. 75-92.

_. Les mouvements de protestation des classes moyennes In ROCCA, Jean-Louis dir. *La société chinoise vue par ses sociologues : migrations, villes, classe moyenne, drogue, sida*. Paris : Presses de Sciences Po, 2008, p. 187-222.

CHEVRIER, Yves. Une société infirme : la société chinoise dans la transition « modernisatrice » In AUBERT, Claude, CHEVRIER, Yves, DOMENACH, Jean-Luc et al. dir. *La société chinoise après Mao : entre autorité et modernité*. Paris : Fayard, 1986, p. 229-315.

_. Micropolitics and the factory director responsibility system (1984-1987) In DAVIS, Deborah S., VOGEL, Ezra F. dir. *Chinese society on the eve of Tiananmen : the impact of reform*. Cambridge : Harvard University Press, 1990, p. 109-133.

_. L'empire distendu : esquisse du politique en Chine des Qing à Deng Xiaoping In BAYART, Jean-François dir. *La greffe de l'État*. Paris : Karthala, 1996, p. 262-395.

_. *Tenants of the house* : privatisation de l'Etat et construction du politique In HIBOU, Béatrice dir. *La privatisation des Etats*. Paris : Karthala, 1999, p. 323-393.

_. En introduction : De la Cité problématique à la Ville habitée, histoire et historiographie de la société urbaine chinoise au XX^e siècle In CHEVRIER, Yves, ROUX, Alain, XIAO-

- PLANES, Xiaohong dir. *Citadins et citoyens dans le Chine du XX^e siècle : essais d'histoire sociale*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 2010, p. 15-101.
- DAVIS, Deborah S. Urban job mobility In DAVIS, Deborah S., VOGEL, Ezra F. dir. *Chinese society on the eve of Tiananmen : the impact of reform*. Cambridge : Harvard University Press, 1990, p. 85-108.
- _. When a house becomes his home In LINK, Perry, MADSEN, Richard P., PICKOWICZ, Paul G. dir. *Popular China : unofficial culture in a globalizing society*. Oxford : Rowman and Littlefield, 2002, p. 231-250.
- _. Urban Chinese homeowners as citizens-consumers In GARON, Sheldon, MAC LACHLAN, Patricia L. dir. *The ambivalent consumer : questioning consumption in East Asia and the West*. Ithaca : Cornell University Press, 2006, p. 281-299.
- DENG, Frederic F. Political economy of public land leasing in Beijing, China In BOURASSA, Stephen C., HONG, Yu-Hung dir. *Leasing public land : policy debates and international experiences*. Cambridge : Lincoln Institute of Land Policy, 2003, p. 229-250.
- DENNERLINE, Jerry. Fiscal reform and local control : the gentry-bureaucratic alliance survives the conquest In WAKEMAN, Frederic, GRANT, Carolyn dir. *Conflict and control in late imperial China*. Berkeley : University of California Press, 1975, p. 86-120.
- DONG, Liming. Beijing : the development of a socialist capital In SIT, Victor F. S. dir. *Chinese cities : the growth of the metropolis since 1949*. Oxford : Oxford University Press, 1985, p. 67-93.
- DONG, Madeleine Yue. Defining Beijing : urban reconstruction and national identity (1928-1936) In ESHERICK, Joseph W. dir. *Remaking the Chinese city : modernity and national identity (1900-1950)*. United States : University of Hawai'i Press, 2000, p. 121-138.
- GABBIANI, Luca. Le développement de la santé publique à Pékin, 1901-1911 : influences et conséquences In BOURDELAIS, Patrice dir. *Les hygiénistes : enjeux, modèles et pratiques (XVIII^e-XX^e siècles)*. Paris : Belin, 2001, p. 373-392.
- GIROIR, Guillaume. Chine : nouveaux riches et *gated communities* de luxe In PAQUOT, Thierry dir. *Ghettos de riches : tour du monde des enclaves résidentielles sécurisées*. Paris : Perrin, 2009, p. 224-240.
- GOODMAN, David S. G. The People's Republic of China : The party-state, capitalist revolution and new entrepreneurs In ROBISON, Richard, GOODMAN, David S. G. dir. *The new rich in Asia : mobile phones, McDonald's and middle-class revolution*. London : Routledge, 1996, p. 225-242.
- GOFFMAN, Erving. Calmer le jobard : quelques aspects de l'adaptation à l'échec In JOSEPH, Isaac, CASTEL, Robert, QUÉRÉ, Louis et al. dir. *Le parler frais d'Erving Goffman*. Paris : Minuit, 1989, p. 277-300.
- GRAEZER, Florence. Breathing new life into Beijing culture : new « traditional » public spaces and the Chaoyang Yangge associations In FEUCHTWANG, Stephan dir. *Making place : state projects, globalisation and local responses in China*. Londres : UCL Press, 2004, p. 61-78.
- GREENHALGH, Susan. Globalization and population governance in China In ONG, Aihwa, COLLIER, Stephen J. dir. *Global assemblages : technology, politics, and ethics as anthropological problems*. Malden : Blackwell, 2005, p. 354-372.
- HAND, Keith J. Citizens engage the constitution : the Sun Zhigang incident and constitutional review proposals in the People's Republic of China In BALME, Stéphanie,

- DOWDLE, Michael W. dir. *Building constitutionalism in China*. New York : Palgrave MacMillan, 2009, p. 221-242.
- HENRIOT, Christian, ZHENG, Zu'an. Les divisions de la ville à Shanghai In TOPALOV, Christian dir. *Les divisions de la ville*. Paris : Unesco/Maison des sciences de l'Homme, 2002, p. 157-189.
- HSING, You-tien. Urban housing mobilizations In HSING, You-tien, LEE, Ching Kwan dir. *Reclaiming Chinese society : the new social activism*. Londres : Routledge, 2010, p. 26-36.
- HUANG, Youqin, LOW, Seta M. Is gating always exclusionary ? A comparative analysis of gated communities in American and Chinese cities In LOGAN, John R. dir. *Urban China in transition*. Malden : Blackwell, 2008, p. 182-202.
- JIN Jiang. Times have changed : men and women are the same » In ZHONG, Xueping, WANG, Zheng, DI, Bai dir. *Some of us : Chinese women growing up in the Mao era*. New Brunswick : Rutgers University Press, 2001, p. 100-119.
- KERNEN, Antoine. Shenyang : l'avant-garde du socialisme chinois à l'heure des privatisations In HIBOU, Béatrice dir. *La privatisation des Etats*. Paris : Karthala, 1999, p. 109-129.
- _. La différence de « génération » dans les mobilisations ouvrières en Chine In SAINSAULIEU, Ivan, SURDEZ, Muriel dir. *Sens politiques du travail*. Paris : Armand Colin, 2012, p. 259-273.
- KUHN, Philip A. Local self-government under the republic : problems of control, autonomy, and mobilization In WAKEMAN, Frederic, GRANT, Carolyn dir. *Conflict and control in late imperial China*. Berkeley : University of California Press, 1975, p. 257-298.
- LEE, Ching Kwan. From inequality to inequity : popular conceptions of social (in)justice in Beijing In DAVID, Deborah S., WANG, Feng dir. *Creating wealth and poverty in postsocialist China*. Stanford : Stanford University Press, 2009, p. 213-231.
- LEE, Sing, KLEINMAN, Arthur. Suicide as resistance in Chinese society In PERRY, Elizabeth J., SELDEN, Mark dir. *Chinese society : change, conflict, and resistance*. 2^e édition. Londres : Routledge, 2005, p. 294-317.
- LEUNG, Angela Ki Che. Hygiène et santé publique dans la Chine pré-moderne In BOURDELAIS, Patrice dir. *Les hygiénistes : enjeux, modèles et pratiques (XVIII^e-XX^e siècles)*. Paris : Belin, 2001, p. 343-371.
- PERRY, Elizabeth J. Permanent rebellion ? Continuities and discontinuities in Chinese protest In O'BRIEN, Kevin J. dir. *Popular protest in China*. Cambridge : Harvard University Press, 2008, p. 205-215.
- PILS, Eva. Rights activism in China : the case of lawyer Gao Zhisheng In BALME, Stéphanie, DOWDLE, Michael W. dir. *Building constitutionalism in China*. New York : Palgrave MacMillan, 2009, p. 243-260.
- READ, Benjamin L. Inadvertent political reform via private associations : assessing homeowners' groups in new neighborhoods In PERRY, Elizabeth J., GOLDMAN, Merle dir. *Grassroots political reform in contemporary China*. Cambridge : Harvard University Press, 2007, p. 149-173.
- _. The multiple uses of local networks : state cultivation of neighborhood social capital in China and Taiwan In READ, Benjamin L., PEKKANEN, Robert dir. *Local organizations and urban governance in East and Southeast Asia : straddling state and society*. Abingdon : Routledge, 2009, p. 121-157.

_. More than an interview, less than sedaka : studying subtle and hidden politics with site-intensive methods In CARLSON, Allen, GALLAGHER, Mary E., LIEBERTHAL, Kenneth et al. dir. *Contemporary Chinese politics : new sources, methods, and field strategies*. Cambridge : Cambridge University Press, 2010, p. 145-161.

READ, Benjamin L., CHEN, Chun-Ming. The State's evolving relationship with urban society : China's neighbourhood organizations in comparative perspective In LOGAN, John R. dir. *Urban China in transition*. Malden : Blackwell, 2008, p. 315-335.

ROCCA, Jean-Louis. Chine : vers un État banal ? In HIBOU, Béatrice dir. *La privatisation des États*. Paris : Karthala, 1999, p. 227-245.

_. Power of knowledge : the imaginary formation of the Chinese middle stratum in an era of growth and stability In JAFFRELOT, Christophe, VAN DER VEEK, Peter dir. *Patterns of middle class consumption in India and China*. New Delhi : Sage, 2008, p. 127-139.

ROFEL, Lisa. Liberation nostalgia and a yearning for modernity In GILMARTIN, Christina K, HERSHATTER, Gail, ROFEL, Lisa, WHITE, Tyrene dir. *Engendering China : women, culture and the state*. Cambridge : Harvard University Press, 1994, p. 226-249.

SAICH, Tony. The changing role of urban government In YUSUF, Shahid, SAICH, Tony dir. *China urbanizes : consequences, strategies, and policies*. Washington : The World Bank, 1998, p. 181-206.

SALGUES, Camille. « Ici c'est comme le Sichuan après le tremblement de terre » : paysage moral des enfants de migrants ruraux en Chine In FASSIN, Didier, EIDELIMAN, Jean-Sébastien dir. *Économies morales contemporaines*. Paris : La Découverte, 2012, p. 73-94.

SHEN, Mingming, YANG, Ming, MANION, Mélanie. Measuring change and stability over a decade in the Beijing area study In Allen CARLSON, Mary E. GALLAGHER, Kenneth LIEBERTHAL et al. dir. *Contemporary Chinese politics : new sources, methods, and field strategies*. Cambridge : Cambridge University Press, 2010, p. 236-245.

SHEN, Yuan. L'hégémonie fondée sur les relations dans l'industrie du bâtiment In ROCCA, Jean-Louis dir. *La société chinoise vue par ses sociologues : migrations, villes, classe moyenne, drogue, sida*. Paris : Presses de Sciences Po, 2008, p. 93-129.

_. Vers les droits du citoyen : la défense des droits des propriétaires comme mouvement citoyen dans la Chine contemporaine In ROULLEAU-BERGER, Laurence, GUO, Yuhua, LI, Peilin et al. dir. *La nouvelle sociologie chinoise*. Paris : CNRS, 2008, p. 299-326.

TOMBA, Luigi. Gating urban spaces in China : inclusion, exclusion and government In BAGAEEN, Samer, UDUKU, Ola dir. *Gated communities : social sustainability in contemporary and historical gated developments*. Londres : Earthscan, 2010, p. 27-37.

THIREAU, Isabelle, HUA, Linshan. « Faire appel » auprès du pouvoir public : une nouvelle épreuve de justice en Chine et ses transformations In CEFĂI, Daniel, PASQUIER, Dominique dir. *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*. Paris : PUF, 2003, p. 137-155.

WANG, Ya Ping. From socialist welfare to support of home-ownership : the experience of China In GROVES, Richard, MURIE, Alan, WATSON, Christopher dir. *Housing and the new welfare state : perspectives from East Asia and Europe*. Burlington : Ashgate Publishing Company, 2007, p. 127-154.

WHITE, Tyrene. The origins of China's birth planning policy In GILMARTIN, Christina K, HERSHATTER, Gail, ROFEL, Lisa, WHITE, Tyrene dir. *Engendering China : women, culture and the state*. Cambridge : Harvard University Press, 1994, p. 250-278.

WILL, Pierre-Étienne. De l'ère des certitudes à la crise du système In BERGÈRE, Marie-Claire, BIANCO, Lucien, DOMES, Jürgen dir. *La Chine au XX^e siècle : tome 1, D'une révolution à l'autre (1895-1949)*, p. 9-43.

WU, Jane Jia-Jing. Suicides and suicide survivors of the Cultural Revolution In BUSHNELL, Timothy, SHLAPENTOKH, Vladimir, VANDERPOOL, Christopher K. dir. *State organized terror : the case of violent internal repression*. Boulder : Westview Press, 1991, p. 289-302.

XU, Feng. New modes of urban governance : building community/shequ in post-danwei China In LALIBERTÉ, André, LANTEIGNE, Marc dir. *The Chinese Party-state in the 21st century : adaptation and the reinvention of legitimacy*. Londres : Routledge, 2008, p. 22-38.

Cheng XUAN. Problems of urbanization under China's traditional economic system In KWOK, Yin-Wang, PARISH, William L., YEH, Antony Gar-On et al. dir. *Chinese urban reform : what model now ?* Armonk : Sharpe, 1990, p. 65-77.

YAN, Yunxiang. Of hamburger and social space : consuming McDonald's in Beijing In WATSON, James L., CALDWELL, Melissa L. dir. *The cultural politics of food and eating : a reader*. Malden : Blackwell Publishing, 2005, p. 80-103.

ZHANG, Li. Private homes, distinct lifestyles : performing a new middle-class In ZHANG, Li, ONG, Aiwa dir. *Privatizing China: socialism from afar*. Ithaca : Cornell University Press, 2008, p. 23-40.

_. Contesting urban space : development of *chenzhongcun* in China's transitional cities In HASMATH, Reza, HSU, Jennifer dir. *China in an era of transition : understanding contemporary state and society actors*. New York : Palgrave MacMillan, 2009, p. 103-125.

ZHOU, Xiaohong. Chinese middle class : reality or illusion ? In JAFFRELOT, Christophe, VAN DER VEEK, Peter dir. *Patterns of middle class consumption in India and China*. New Delhi : Sage, 2008, p. 110-126.

C - Thèses et travaux universitaires

ALLEMAND, Héloïse. *Phénomènes de résistance et protestation des logés à Pékin : modification des relations État-société à travers la restructuration de la politique du logement*. Mémoire de Master 2 : Politique comparée : Paris : Institut d'Études politiques, 2005.

AMAR, Nathanaël. *Contester et réguler: mutations de pouvoir, réorganisation urbaine et résistances à Pékin*. Mémoire de Master 2 : Politique comparée : Paris : Institut d'Études politiques, 2011.

ARSÈNE, Séverine. *La prise de parole des internautes chinois : normes sociales et naissance des mobilisations en ligne*. Thèse de doctorat : Science politique : Paris : Institut d'Études Politiques, 2009. 515 p.

AUDIN, Judith. *Le comité de résidents au cœur du changement social et spatial à Pékin*. Mémoire de Master 2 : Politique comparée : Paris : Institut d'Études Politiques, 2007.

BÉGUIN, Hélène. *Pékin : immortelle capitale, chantier éternel*. Mémoire de M1 : Urbanisme : Aix-en-Provence : Institut d'Études Politiques, 2004.

BÉNAZÉRAF, David. *De l'unité de travail à la communauté résidentielle : les impacts de la réforme du logement. Le cas du quartier Fangzhuang à Pékin*. Mémoire de master 2 : Géographie des pays émergents et en développement : Paris : Université Paris I, 2007.

- BOUTONNET, Thomas. *Vers une « société harmonieuse » de consommation ? Discours et spectacle de l'harmonie sociale dans la construction d'une Chine « civilisée » (1978-2008)*. Thèse de doctorat : linguistique : Lyon : Université Lyon III, 2009. 581 p.
- CARON Emmanuel. *Le contrôle social au niveau local : le cas des chengguan et des vendeurs de rue à Pékin*. Mémoire de Master 2 : Politique comparée : Paris : Institut d'Études Politiques, 2010. 138 p.
- DE LA BASTIDE, Hermance. *Art contemporain et pouvoirs à Pékin : les évolutions d'un champ et de ses acteurs à travers l'étude d'un « village d'artistes »*. Mémoire de Master 2 : Politique comparée : Paris : Institut d'Études Politiques, 2007. 98 p.
- FROISSART, Chloé. *Quelle citoyenneté pour les travailleurs migrants en République Populaire de Chine ? L'expérience de Chengdu*. Thèse de doctorat : Science politique : Paris : Institut d'Études Politiques, 2007. 545 p.
- GABBIANI, Luca. *Orpheline d'un empire : la ville de Pékin et sa gestion à la fin de la dynastie des Qing (1800-1911)*. Thèse de doctorat : Histoire : Paris : EHESS, 2004. 2 volumes, 438 f.
- GED, Françoise. *Shanghai : habitat et structure urbaine (1842-1995)*. Thèse de doctorat : Histoire : Paris : EHESS, 1998.
- GEOFFRAY, Marie-Laure. *Culture, politique et contestation à Cuba (1989-2009) : une sociologie politique des modes non conventionnels d'action collective en contexte autoritaire*. Thèse de doctorat : Science politique : Paris : Institut d'Études Politiques, 2010. 454 p.
- GIROUD, Matthieu. *Résister en habitant ? Renouvellement urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântra à Lisbonne)*. Thèse de doctorat : Géographie : Poitiers : Université de Poitiers, 2007. 518 p.
- LI, Bin. *La protection de la propriété en Chine : transformation du droit interne et influence du droit international*. Thèse de doctorat : Droit : Paris : Université Panthéon Sorbonne, 2009. 2 vol., 808 p.
- MACASEK, Jenifer S. *From hutong to hostels : cultural tourism and the process of commodification in Beijing*. Mémoire de licence : Philosophie : Pittsburgh : University of Pittsburgh, 2010.
- MONTEIL, Amandine. *L'informel, un outil de gestion du changement social ? Analyse des dispositifs d'appui à la création d'activité à Chengdu*. Thèse de doctorat : Sociologie : Paris : EHESS, 2010. 518 p.
- NGEOW, Chow Bing. *Democratic development in China's urban communities*. Thèse de doctorat : Science politique : Université Northeastern, 2010. 360 p.
- READ, Benjamin L. *State, social networks and citizens in China's urban neighborhoods*. Thèse de doctorat : Université de Harvard, 2003.
- ROWELL, Jay. *L'État totalitaire en action : les politiques du logement en RDA (1945-1989)*. Thèse de doctorat : Sciences sociales : Paris : EHESS, 2000. 718 p.
- ZHANG, Kai. *Droit au délogement et protection du patrimoine : Xiangyuan Lu et Guojia Lu, deux projets de rénovation dans la Vieille Ville de Shanghai (2003-2009)*. Thèse de doctorat : Urbanisme : Paris : EHESS, 2010.
- ZHAO, Yeqin. *Construction des espaces urbains et rénovation d'un quartier de Shanghai : la problématique de la migration et du changement social*. Thèse de doctorat : Sociologie : Cachan : École Normale Supérieure, 2008. 421 p.

D - Lectures critiques et compte-rendus d'ouvrages

AUDIN, Judith. Une histoire sociale de la Chine communiste. *La vie des idées*, 17 novembre 2010. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Une-histoire-sociale-de-la-Chine.html> [consulté le 22 décembre 2010].

Lectures. Autour d'un livre : HIBOU, Béatrice. *La force de l'obéissance : économie politique de la répression en Tunisie. Politique africaine*, mars 2009, n°113, p. 211-226.

ROCCA, Jean-Louis. Chroniques chinoises du mécontentement ordinaire. *La Vie des idées*, 6 juillet 2010. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Chroniques-chinoises-du.html> [consulté le 9 juillet 2010].

E - Textes juridiques et politiques officiels

DENG, Xiaoping. *Les questions fondamentales de la Chine d'aujourd'hui*. Pékin : Éditions en langues étrangères, 1987. 227 p.

GUILLAUMOND, Robert, HUA, Xie Zhao dir. *Code chinois du droit des affaires, volume 2*. Bruxelles : De Boeck & Larcier, 1996. 891 p.

F - Rapports officiels

AMNESTY INTERNATIONAL. *Against the law : crackdown on China's human rights lawyers deepens*. Rapport officiel, juin 2011.

_. *China : Standing their ground : Thousands face violent eviction in China*. Rapport officiel, octobre 2012.

CENTRE ON HOUSING RIGHTS AND EVICTIONS (COHRE). *One world, whose dream ? Housing rights violations and the Beijing Olympic games*. Genève, 2008. URL : www.cohre.org [consulté le 6 juillet 2011]. 37 p.

HUMAN RIGHTS WATCH. *Demolished : forced evictions and the tenants' rights movement in China*. vol. 16, n°4, mars 2004. URL : <http://china.hrw.org/timeline/2004/demolished> [consulté le 6 octobre 2011].

MARIANI, Marie-Luce. *La médiation en Chine*. Paris : Forum Européen pour la Sécurité Urbaine, 1997. 44 p.

SAICH, Tony. The changing rôle of urban government In YUSUF, Shahid, SAICH, Tony dir. *China urbanizes : consequences, strategies, and policies*. Washington : The World Bank, 1998.

SEOUL DEVELOPMENT INSTITUTE, BEIJING MUNICIPAL INSTITUTE OF CITY PLANNING AND DESIGN, CENTER FOR SUSTAINABLE URBAN REGENERATION, UNIVERSITY OF TOKYO dir. *Historic conservation policies in Seoul, Beijing and Tokyo*. Seoul : Seoul Development Institute, 2005. 544 p.

II. Bibliographie en langue chinoise

A - Sources primaires

1) Articles de loi et règlements officiels (traduits et étudiés)

《中华人民共和国宪法》 *zhōnghuá rénmín gònghéguó xiànfǎ* [Constitution de la République Populaire de Chine], 2004.

《中华人民共和国城市居民委员会组织法》 *zhōnghuá rénmín gònghéguó chéngshì jūmín wěiyuánhùi zǔzhīfǎ* [Loi organisationnelle des comités de résidents de la République Populaire de Chine], décembre 1989.

《中华人民共和国物权法》 *zhōnghuá rénmín gònghéguó wùquánfǎ* [Loi sur la propriété des biens de la République populaire de Chine], 2007.

《中华人民共和国土地管理法》 *zhōnghuá rénmín gònghéguó tǔdì guǎnlǐ fǎ* [Loi sur l'administration du terrain de la République populaire de Chine], 2004.

《中华人民共和国城市房地产管理法》 *zhōnghuá rénmín gònghéguó chéngshì fángdìchǎn guǎnlǐ fǎ* [Loi sur l'administration de l'immobilier urbain de la République populaire de Chine], 1994, révisée en 2007.

《北京城市总体规划》 *běijīng zǒngtǐ guìhuà (2004-2020)* [Plan d'aménagement de la ville de Pékin]

Ministère des Affaires Civiles. 《关于在全国推进城市社区建设的意见》 *guānyú zài quánguó tuījìn chéngshì shèqū jiànshè de yìjiàn* [« Remarques concernant la mise en œuvre à l'échelle nationale de la construction des communautés de quartier »], 2000.

《城市房屋拆迁管理条例》 *chéngshì fángwū chāiqiān guǎnlǐ tiáolì* [« Règlement d'administration des démolitions-déplacements de logement urbain »], 2001.

《北京市物业管理办法》 *běijīng wùyè guǎnlǐ bànfǎ* [« Méthodes de gestion des biens immobiliers dans la ville de Pékin »], 2010.

《北京市住宅区业主大会和业主委员会指导规则》 *běijīngshì zhùzhái qū yèzhǔ dàhuì hé yèzhǔ wěiyuánhùi zhǐdǎo guīzé* [« Règles d'orientation des assemblées de propriétaires et des comités de propriétaires dans les résidences de Pékin »], 2010.

2) Revues spécialisées

China Statistical Yearbook. Beijing : China Statistics Press, 1999-2011.

北京规划建设 *běijīng guìhuà jiànshè* [*Beijing Planning Review*], 25 exemplaires (2004-2008).

社区 *shèqū* [*Communauté de quartier*], bi-mensuel édité par le Ministère des Affaires Civiles.

3) Monographies locales sur des quartiers urbains

一石文化 Yishi Wenhua, 设计文化研究所工作室. 《北京跑酷：18个区域路上观察》 [*Beijing parcours : observations le long d'un parcours sur 18 quartiers*]. Beijing : 三联书店, 2009.

4) Recueils administratifs, rapports officiels et documents à diffusion interne

《北京蓝皮书》 [Livre bleu de Pékin]. 《1997年：北京社区发展报告》 [Rapport sur le développement des communautés de quartier à Pékin]. Beijing : 社会科学文献出版社, 2007. 308 p.

北京市民政局局长 赵义 [Zhao Yi, directeur du bureau des Affaires Civiles de la ville de Pékin]. 《在北京市第六届社区居委会选举工作会议上的讲话》 [Réunion sur le travail électoral à l'occasion de la sixième session d'élection des comités de résidents communautaires dans la ville de Pékin], 23 décembre 2005. 12 p.

北京市民政局 [Bureau des Affaires Civiles de la ville de Pékin]. 《社区建设中的居委会工作手册》 [Manuel de travail des comités de résidents dans le cadre de la construction des communautés de quartier]. Beijing : 北京市民政局, 2000.

北京市社区专职工作者培训教材 [Document de formation à destination des professionnels des communautés de quartier de la ville de Pékin]. 《社区信息管理》 [Gestion de l'information dans les communautés de quartier]. Pékin : Document à diffusion interne, Centre de service social de l'arrondissement de Chaoyang, 2006.

基层政权和社区建设司 *jiceng zhengquan he shequ jianshe si* [Département chargé des pouvoirs locaux et de la construction des communautés de quartier] 民政部关于进一步推进和谐社区建设工作的意见 [Remarques du Ministère des Affaires Civiles sur la poursuite de la mise en œuvre du travail de construction de communautés de quartier harmonieuses], 25 novembre 2009.

《社区居委会工作手册》 *shèqū jūwěihùi gōngzuò shǒucé* [Manuel de travail des comités de résidents communautaires]. Beijing : 中国法制出版社, 2006. 251 p.

北京市依法治市领导小组办公室, 北京市司法局 [Bureau du droit privé de Pékin]. 《物业管理：法律自助》 *wùyè guǎnlǐ: fǎlǜ zìzhù* [Auto-formation à la gestion des biens immobiliers]. 2^E édition. Pékin : 北京出版社, 2005.

B - Ouvrages et articles de sciences sociales

1) Ouvrages de sciences sociales

陈映芳 CHEN, Yingfang dir. 《城市大开发：空间生产的政治社会学》 *chéngshì dà kāifā : kōngjiān shēngchǎn de zhèngzhì shèhuìxué* [Le grand développement des villes : une sociologie politique de la production de l'espace]. Shanghai : 上海古籍出版社, 2009. 683 p.

吕俊华 Lǚ Jianhua, 彼得罗 BI, Deluo, 张杰 ZHANG, Jie dir. 《中国现代城市住宅》 (1840-2000) *zhōngguó xiàndài chéngshì zhùzhái* [Le logement urbain moderne en Chine]. 2^E édition. Beijing : 清华大学出版社, 2005.

王军 WANG Jun. 《城记》 *chéngjì* [Carnets sur la ville]. 5^E édition. Beijing : 三联书店, 2006. 357 p. Une traduction anglaise existe depuis 2011 : WANG, Jun. *Beijing record : a physical and political history of planning modern Beijing*. Singapour : World Scientific, 2011.

_. 《采访本上的城市》 *cǎifǎngběn shàng de chéngshì* [La ville sur un carnet d'entretiens]. Beijing : 三联书店, 2008. 373 p.

沈原 SHEN, Yuan. 《市场，阶级与社会》 *shìchǎng, jiējí yú shèhuì* [Le marché, les classes et la société]. Beijing : 社会科学出版社, 2007.

孙立平 SUN, Liping. 《断裂》 *duànliè* [Fractures]. Beijing : 社会科学出版社, 2003.

2) Articles de sciences sociales

林克雷 LIN, Kelei, 于显洋 YU, Xianyang. 北京市社区建设中的制度创新 *běijīng shì shèqū jiànshè de zhìdù chuàngxīn* [L'innovation institutionnelle dans le développement des communautés de quartier à Pékin]. 《北京社会科学》 [Sciences sociales de Pékin], n°3, 2004, p. 52-58.

刘伯英 LIU, Boying, 李匡 Li Kuang. 北京焦化厂工业遗产资源保护与再利用城市设计 *běijīng jiāohuàchǎng gōngyè yíchǎn zīyuán bǎohù yú zài liyòng chéngshì shèjì* [La protection des ressources issues de l'héritage industriel de l'usine Jiaohuachang à Pékin et leur réutilisation dans les projets urbains]. 《北京规划建设》 [Beijing Planning Review], n°2, 2007, p. 67-73.

卢汉龙 LU, Hanlong. 单位与社区：中国城市社会生活的组织重建 *dānwèi yú shèqū : zhōngguó chéngshì shèhuì shēnghuó de zǔzhī zhòngjiàn* [L'unité de travail et la communauté de quartier : le rétablissement organisationnel de la vie sociale dans la société urbaine chinoise]. 《社会科学》 [Sciences sociales], 1998, n°2.

URL : http://www.sociology.cass.cn/pws/luhanlong/grwj_lihanlong/t20070815_13083.htm [consulté le 10 décembre 2010]

夏建中 XIA, Jianzhong. 北京城市新型社区自治组织研究：以北京 CY 园业主委员会为例 *běijīng chéngshì xīnxìng shèqū zìzhì zǔzhī yánjiū : yǐ běijīng CY yuán yèzhǔ wēiyuánhui wèilì* [Recherche sur un nouveau type d'organisation autogérée communautaire dans la ville de Pékin : le cas du comité de propriétaires de la résidence CY]. 《北京社会科学》 [Sciences sociales de Pékin], 2003, n°2, p. 88-94.

_. 中国公民社会的先生：以业主委员会为例 *zhōngguó gōngmín shèhuì de xiānshēng : yǐ yèzhǔ wēiyuánhui wèilì* [L'apparition de la société civile en Chine : le cas des comités de propriétaires]. 《文史哲》 [Littérature, histoire, philosophie], 2003, n°3, p. 116-121.

张杰 Zhang Jie. 论以社区为基础的城市小规模改造 *lùn yǐ shèqū wéi jīchǔ de chéngshì xiǎo guīmó gǎizào* [Réflexion sur la rénovation de petite envergure à travers les communautés urbaines comme bases]. 《城市规划汇刊》 [Revue d'aménagement urbain], n°3, 1999, p. 64-67.

3) Mémoires, thèses et autres écrits universitaires

傅春晖 Fu Chunhui. 《居住改变中国：作为公民权生产的业主维权运动》 *jūzhù gǎibiàn zhōngguó : zuòwéi gōngmín quán shēngchǎn de yèzhǔ wéiquán yùndòng* [Le logement change la Chine : le mouvement de défense des droits des nouveaux propriétaires comme production d'un droit du citoyen]. Mémoire de Master : sociologie : Université Tsinghua, 2009.

施芸卿 Shi Yunqing. 《抗议空间的营造：以 B 市被拆迁居民万人诉讼为例》 *kàngyì kōngjiān de yíngzào : yǐ B. shì bèi chāiqiān jūmín wàn rén sùsòng wèilì* [La formation d'un espace de protestation : le cas de la poursuite en justice des 10 000 habitants expropriés de la ville de P.]. Mémoire de Master : Sociologie : Pékin : Université Tsinghua, 2007.

孙璐 SUN, Lu. 《城市社区治理的女性化》 [La féminisation de la gouvernance des communautés de quartier urbaines]. Mémoire de Master : Droit : Université Normale Centrale de Chine, 2008. 36 p.

孙哲 SUN, Zhe. 《都市中的邻里：从“业主”到“市民”——对上海内城某“封闭社区”的都市人类学研究》 *dūshì zhōng de línǚ : cóng “yèzhǔ” dào “shìmín” : duì shànghǎi nèichéng mǒu “fēngbì shèqū” de dūshì rénlèixué yánjiū* [Les voisins dans la métropole : des “propriétaires” aux “citadins” - recherche d'anthropologie urbaine sur un quartier fermé à Shanghai]. Mémoire de Master : sociologie : Shanghai : Université normale centrale de Chine, 2008.

譚 黎 TAN, Li. 《公民认同：以业主维权运动为例》 [*L'identité citoyenne : le cas du mouvement de défense des droits des propriétaires d'appartement*]. Mémoire de master : Sociologie : Université Tsinghua, 2008. 59 p.

III. Actes de colloques et de journées d'études

A - Actes publiés

ERIBON, Didier dir. *L'infréquentable Michel Foucault : renouveau de la pensée critique*. Actes du colloque : Centre Georges Pompidou (21-22 juin 2000). Paris : EPEL, 2001. 196 p.

FASSIN, Éric. Résistances de Foucault : politiques de la théorie au miroir transatlantique In ERIBON, Didier dir. *L'infréquentable Michel Foucault : renouveau de la pensée critique*. Actes de colloque : Centre Georges Pompidou (21-22 juin 2000). Paris : EDEL, 2001.

LI, Xiacong. Réflexions sur l'occupation de l'espace dans le vieux Pékin. Conférence prononcée à l'Université Tsinghua, département des Lettres (16 décembre 1998). Pékin : EFEO, Cahier n°3, décembre 2002.

ROCCA, Jean-Louis. De la translation des concepts en milieu chinois : les cas de Bourdieu et Foucault In *Quels outils pour analyser les sociétés contemporaines ?* Actes de colloque franco-chinois. Pékin : Université Tsinghua, département de sociologie (19-20 mai 2007), p. 64-72.

THÉVENOT, Laurent. L'architecture de la vie avec les autres : sociologie des régimes d'engagement In *Quels outils pour analyser les sociétés contemporaines ?* Actes de colloque franco-chinois. Pékin : Université Tsinghua, département de sociologie (19-20 mai 2007), p. 10-26.

VEYNE, Paul. Un archéologue sceptique In ERIBON, Didier dir. *L'infréquentable Michel Foucault : renouveau de la pensée critique*. Actes du colloque : Centre Georges Pompidou (21-22 juin 2000). Paris : EDEL, 2001, p. 19-59.

XU, Pingfang. La structure urbaine du vieux Pékin et sa protection. Conférence prononcée à l'Université Tsinghua, École d'Architecture (13 décembre 2001). Pékin : EFEO, Cahier n°1, juin 2002.

B - Rapports de recherche, working papers et communications

1) En langue occidentale

ALLAIRE, Jean. Réformes foncières et émergence du localisme : l'incontrôlable urbanisation des terres arables en Chine. Communication au 55^e congrès de l'AFSE, Paris, 14-15 septembre 2006. 20 p.

ANDRÉ, Alexander. *Beijing Hutong Conservation Study*. Beijing, Département d'architecture de l'Université de Tsinghua, 2004.

BAYART, Jean-François. Le concept de situation thermidorienne : régimes néo-révolutionnaires et libéralisation économique. *Questions de recherche*, n°24, mars 2008. 60 p.

CHOATE, Allen C. Local governance in China, part II : an assessment of urban residents' committees and municipal community development. *The Asia Foundation working paper series*, n°10, novembre 1998. 51 p.

FENG, Yujun. The interplay of power, rights and interests : law and economic analysis of urban housing demolition and relocation in China. *China papers*, University of Wellington : New Zealand contemporary China Research Centre, n°6, 2009. 33 p.

GABBIANI, Luca. Mutations et permanences : réformes et gestion urbaine à Pékin à la fin de la dynastie des Qing. 1^{er} Congrès du Réseau Asie, 24-25 septembre 2003, Paris. 8 p.

HOEVEL, Michael. The institutional political economy of state- led economic reform: early urban land development and the construction of Oriental Plaza in Beijing, China . *Working papers series*, n°07-81, février 2007. 46 p. URL : www2.lse.ac.uk/internationalDevelopment/pdf/WP81.pdf [consulté le 24 juin 2011].

MONTEIL, Amandine, ZHANG, Qin. Développement du travail informel et gestion des « groupes vulnérables » en Chine urbaine – L'exemple de trois villes du Sichuan. *Rapport de recherche*, janvier 2008. 38 p.

ROCCA, Jean-Louis. From Mills' *White collars* to the Chinese homeowner' movement through the new social movements : narratives on the political behaviors of the middle class. *Workshop on Class and class consciousness in China*, Université de Sidney, 31 janvier-2 février 2011.

2) En langue chinoise

寿静心 Shou Jingxin, « 城市社区妇女干部现状、存在问题及对策研究 » [Recherche sur l'état, les problèmes et solutions des femmes des communautés de quartiers urbains]. Communication au colloque national sur la théorie de la communauté de quartier harmonieuse, 13 octobre 2008. URL : <http://mzzt.mca.gov.cn/article/hxsqyth/zxlw/200810/20081000020684.shtml> [consulté le 23 mai 2011].

IV. Articles de presse

A - Organes de la presse chinoise consultés régulièrement

北京日报 *běijīng rìbào* [Quotidien de Pékin]

北京晚报 *běijīng wǎnbào* [Journal du soir de Pékin]

法制晚报 *fǎzhì wǎnbào* [Journal juridique du soir]

京华时报 *jīnghuá shíbào* [Beijing Times]

南都周刊 *nándū zhōukān* [Southern Metropolis Daily]

南方都市报 *nánfāng dūshìbào* [Journal de la Capitale du Sud]

人民日报 *rénmín rìbào* [Quotidien du Peuple]

新京报 *xīnjīngbào* [Nouveau Quotidien de Pékin]

南方周末 *nánfāng zhōumò* [Sud Week-end]

B - Articles de sciences sociales publiés dans la presse en langue occidentale

BAYART, Jean-François. « L'espace public privatisé », *Mediapart*, 25 juin 2010. URL : <http://www.mediapart.fr/club/blog/jean-francois-bayart/250610/lespace-public-privatise> [consulté le 22 décembre 2010].

« Jia Zhangke revient sur l'histoire de Shanghai », *Courrier International*, 19 janvier 2011. URL : <http://www.courrierinternational.com/article/2011/01/19/jia-zhangke-revient-sur-l-histoire-de-shanghai> [consulté le 21 janvier 2011].

ROCCA, Jean-Louis. « Paradoxale modernisation de la Chine », *Le monde diplomatique*, mars 1997. URL : <http://www.monde-diplomatique.fr/1997/03/ROCCA/8056> [consulté le 22 décembre 2010].

_. « Quand la Chine redécouvre la question sociale », *Le monde diplomatique*, mai 2007. URL : <http://www.monde-diplomatique.fr/2007/05/ROCCA/14698> [consulté le 22 décembre 2010].

_. « Les communistes vont-ils changer la Chine ? », *Le monde diplomatique*, juillet 2008. URL : <http://www.monde-diplomatique.fr/2008/07/ROCCA/16068> [consulté le 22 décembre 2010].

_. « Pour la classe moyenne chinoise, la stabilité avant tout », *Le monde diplomatique*, mai 2009. URL : <http://www.monde-diplomatique.fr/2009/05/ROCCA/17058> [consulté le 25 décembre 2010].

V. Littérature, essais et témoignages

ANDREU, Paul. *L'opéra de Pékin : le roman d'un chantier*. Paris : Chêne/Hachette, 2007. 237 p.

BOBIN, Frédéric, WANG, Zhe. *Pékin en mouvement*. Paris : Autrement, 2005. 201 p.

BOLLENDORFF, Samuel. *À marche forcée : les oubliés de la croissance chinoise*. Textuel, 2008. 128 p.

CHANG, Leslie T. *La fabrique des femmes. Du village à l'usine : deux Chinoises racontent*. Paris : Belfond, 2009. 459 p.

DARROBERS, Roger. *Pékin : capitale impériale, mégapole de demain*. Paris : Gallimard, 2008. 127 p.

GAO, Xingjian. *Le témoignage de la littérature*. Paris : Seuil, 2004. 157 p.

华新民 HUA, Xinmin. 为了不能失去的故乡 : 一个蓝眼睛北京人的十年胡同保卫战 *wèile bù néng shīqu de gǔxiāng : yī gè lán yǎnjīng běijīng rén de shí nián hùtong bǎowèi zhàn* [Je refuse de voir disparaître mon pays natal : les dix ans de combat pour la protection des hutong d'une Pékinoise aux yeux bleus]. Pékin : 法律出版社, 2009.

LAO, She. *Gens de Pékin : nouvelles*. Paris : Gallimard, 1982. 333 p.

_. *Le pousse-pousse*. Paris : Philippe Picquier, 1998. 224 p.

LE BACQUER, Alain. *Pékin underground*. Paris : Éditions alternatives, 2008. 143 p.

LING, Fei. *Les Chinois : visages d'une société en mutation*. Paris : Autrement, 1997. 153 p.

LIU, Xinglong. Comité de quartier : la Digue dondaine. *Perspectives chinoises*, n°49, septembre-octobre 1998, p. 65-70.

PÉREC, Georges. *Espèces d'espaces*. Paris : Galilée, 1974.

SHAN, Deqi. *Les habitations chinoises*. Pékin : China Intercontinental Press, 2004. 144 p.

SHEN, Yantai, WANG, Changqing. *Les dernières rues de Pékin*. Pékin : Éditions en langues étrangères, 1997. 190 p.

VILLANOVA, Roselyne de, BONNIN, Philippe dir. *Loges, concierges et gardiens : enquêtes en Europe (Paris, Londres, Barcelone, Milan, Oslo)*. Paris : Créaphis, 2006. 284 p.

YU, Hua. *La Chine en dix mots*. Paris : Actes Sud, 2010. 331 p.

VI. Films et supports audiovisuels

JIA, Zhangke. *I wish I knew : histoires de Shanghai*.

_. 24 记城市 [24 City]. 2009.

MEYS, Olivier. *Dans les décombres* (前门前 *qianmen qian*). Documentaire : Limited Adventures/Mille et une nuits/CBA, 2008. 85 minutes.

TRÉHIN-MARCOT, Pablo. *Rues de Pékin*. Documentaire : Laboratoire du cinéma, 2008. 95 minutes.

WANG, Bing. *À l'ouest des rails*. Documentaire : MK2, 2004. 9 heures.

WANG, Xiaoshuai. *Beijing bicycle*. Fiction. 2000.

蜗居 *wōjū* [Logement d'escargot]. Série télévisée, 35 épisodes, 2009.

Table des matières

Résumé.....	5
Abstract.....	7
Remerciements.....	9
Note préliminaire.....	11
Introduction : l'émergence d'une société des individus dans la Chine urbaine du 21e siècle.....	17
I. Bilan de la littérature sur la Chine urbaine.....	18
A - Les principaux apports de la littérature sur la ville chinoise.....	18
1) Sociologie urbaine.....	19
2) Histoire urbaine, architecture et urbanisme.....	20
3) Sociologie politique du quartier chinois.....	21
B - Les principaux paradigmes sur la ville et les quartiers chinois.....	22
1) Le prisme normatif : transitologie et gouvernance.....	22
2) Le prisme autoritaire : la réforme des comités de résidents et l'État.....	26
3) Le prisme libéral : accession à la propriété et autonomisation de l'individu.....	29
C - Orientations récentes de la littérature sur la société chinoise urbaine.....	34
1) La renaissance de la sociologie chinoise : quels enjeux dans le champ de la production scientifique ?	34
2) Un renouveau critique sur la Chine urbaine.....	37
3) Quelques interrogations méthodologiques : le quartier urbain, un espace difficile à cerner.....	38
II. Une enquête ethnographique en dialogue avec les sciences sociales.....	42
A - Méthodologie de l'enquête de terrain d'inspiration ethnographique.....	43
1) Une étude de cas : la ville de Pékin.....	43
2) L'inspiration ethnographique : observation et entretiens.....	45
3) Sources primaires complémentaires.....	51
B - Interpréter les données du terrain : une semi-induction analytique.....	51
1) L'expérimentation d'une micro-analyse politique.....	51
2) La comparaison entre données chinoises et théories scientifiques.....	52
III. Une étude microsociologique des modes de gouvernement dans les quartiers d'habitat pékinois.....	53
A - Problématique : le quartier d'habitat, un site de pouvoir.....	53
B - Faisceau d'hypothèses.....	54
1) Le quartier d'habitat, lieu d'émergence de normes sociales.....	54
2) Le quartier d'habitat, site d'action publique.....	55
3) Le quartier d'habitat, site de domination et de résistances.....	56
C - Architecture de la thèse.....	57
Chapitre 1. Une microsociologie politique des quartiers urbains.....	59

I. Une sociologie politique de la quotidienneté.....	60
A - Individu, société et État en Chine : recadrage théorique en faveur d'une approche interactionniste.....	61
1) « État » et « société » : dépassement d'une dichotomie apparemment insurmontable par la notion de gouvernementalité.....	61
2) La subjectivation, une approche politique des rapports sociaux de domination.....	63
B - Une micro-analyse : changer de focale pour étudier l'ordinaire.....	66
1) La « quête du normal » et la légitimation de la domination.....	67
2) Le contrôle individuel et social : une dimension ordinaire de la vie quotidienne dans les espaces résidentiels.....	71
C - Une approche du politique « par le bas ».....	73
1) Configurations.....	73
2) Quadrillages : une « microphysique du pouvoir » dans les quartiers de Pékin.....	75
II. Urbanisation et culture matérielle.....	78
A - Jeux d'échelles dans les quartiers urbains.....	78
1) Échelles spatiales.....	78
2) La temporalité du changement social dans la Chine urbaine.....	80
B - Le logement urbain, nouvelle matrice de subjectivation en Chine.....	82
1) Le logement, objet sensoriel et social : du confort matériel comme matrice de subjectivation.....	82
2) Le souci de la « bonne existence » et le pouvoir résidentiel.....	85
III. Construction de l'objet de recherche : le pouvoir dans les quartiers d'habitat de Pékin.....	86
A - L'espace public du quartier.....	86
1) Le quartier, site de pouvoir à géométrie variable.....	86
2) Coexistence et interactions en milieu urbain : le cas des migrants.....	90
B - La ville, chantier de construction et chantier normatif.....	94
1) Processus et politique de civilisation : contrôle politique, contrôle social et autocontrôles.....	95
2) Contrôle social et autocontrôles : exemples de l'automobile et de l'animal de compagnie.....	96
C - La constitution conflictuelle de sujets.....	99
1) Décalages entre politiques publiques et pratiques sociales : du biopouvoir à la biolégitimité.....	99
2) Les conflits, révélateurs de dynamiques de subjectivation.....	101
<i>Chapitre 2. Construire et gouverner les quartiers d'habitat, du Pékin socialiste au Pékin olympique.....</i>	105
I. Gouverner les quartiers sous le socialisme (1949-1979).....	106
A - De la ville pré-communiste à la rupture maoïste (1895-1949).....	106
1) Trajectoire d'une capitale impériale et républicaine : la modernisation inachevée de Pékin de l'empire aux guerres (1895-1949).....	106
2) La rupture maoïste : Pékin au cœur du projet politique socialiste.....	109
3) Démographie et territoire : le contrôle sur la population.....	110
B - Construire et gouverner la ville socialiste (1949-1966).....	111
1) L'urbanisme politique : transformer la ville « consommatrice » en ville « productrice ».....	112
2) La non-révolution de la propriété privée du logement urbain.....	112
3) Quand la vie quotidienne fut absorbée dans le projet politique.....	115

C - Unités de travail et comités de quartier : les cellules du pouvoir (1949-1979).....	118
1) Le socialisme dans l'espace des danwei : des « micro États- providences ».....	118
2) Les comités de quartier dans le centre ancien.....	122
3) La Révolution Culturelle et la crise urbaine (1966-1979).....	127
II. La ville chinoise dans l'ère des réformes : l'émergence d'un nouvel esprit du capitalisme urbain (1979-1999).....	131
A - Gouverner la population dans les quartiers urbains (1979-1989) : la gouvernementalisation de l'État	132
1) La prise de conscience d'une nécessité de réguler les quartiers.....	132
2) Décentralisation administrative et réforme des quartiers : l'émergence du concept de « services communautaires ».....	135
B - Réformer le logement et l'aménagement urbains (1979-1989).....	138
1) Émergence du logement comme « problème public » et embryons de réforme (1979-1985).....	138
2) La réforme foncière et ses conséquences sur la politique du logement.....	140
C - La rupture de Tiananmen et la fin du « bol de riz en fer ».....	142
1) 1989 : une rupture politique et économique.....	143
2) La réforme du logement : vers le logement marchand.....	144
3) De la danwei au quartier : les métamorphoses de la question sociale.....	152
III. Pouvoir et espace à Pékin depuis la fin des années 1990.....	159
A - Conséquences de l'économie de l'immobilier.....	159
1) Vendre du rêve : émergence de nouveaux métiers et constitutions de groupes d'intérêts de l'immobilier.....	159
2) La banalisation de la démolition du centre ancien.....	163
3) Recherche de profit et illégalismes dans l'immobilier.....	170
B - L'invention du « petit confort » urbain : péri-urbanisation et ségrégation socio-spatiale.....	174
1) Le flou de la propriété immobilière en Chine et la norme du xiaoku.....	174
2) Le désir de propriété : matrice d'assujettissement et de subjectivation.....	177
3) Une norme inatteignable ? Les frustrations du désir.....	182
C - La « construction des communautés de quartier » : la territorialisation de l'action publique.....	186
1) La « proximité », nouveau paradigme des politiques publiques ?.....	186
2) La réforme institutionnelle de la gestion urbaine locale en Chine.....	192
3) La « construction des communautés de quartier » et les comités de résidents à Pékin à l'ère de la société harmonieuse.....	194
Chapitre 3. Cartographie des configurations socio-politiques des quartiers d'habitat pékinois.....	201
I. Les pouvoirs du quotidien dans les hutong de Pékin : inconfort, contrôle social et hétéro-contrôles.....	204
A - L'hétérogénéité sociale des quartiers d'habitat du centre ancien.....	204
1) Un processus de fragmentation socio-spatiale ?.....	205
2) L'intégration des travailleurs migrants dans les hutong.....	209
3) Commerces et tourisme : une gentrification par fréquentation.....	214
4) Temps sociaux du quartier.....	217

B - Processus de civilisation, politique de civilisation et résistances.....	221
1) Habiter en quartier ancien : les sociabilités de l'inconfort.....	221
2) L'implication des promoteurs immobiliers et les autorités locales : l'habitat ancien en voie de disparition.....	230
3) La politique de civilisation de la municipalité de Pékin.....	234
C - Représentations et imaginaires du quartier populaire ancien.....	244
1) La construction d'un imaginaire par les points de vue extérieurs.....	244
2) Les représentations habitantes : l'attachement au quartier à travers l'opposition pingfang - loufang	246
3) Objets de mécontentement.....	250
II. Les cités de logements ouvriers : petit confort, hétéro-contrôles et contrôle social.....	255
A - La vie en quartier de « danwei ».....	256
1) Le modèle du « logement socialiste ».....	257
2) Un ancien quartier industriel en zone excentrée.....	257
3) La mémoire collective du quartier ouvrier.....	259
B - Activité quotidienne et normes sociales dans le quartier.....	261
1) Les sociabilités locales : facteurs de contrôle social et de solidarité.....	261
2) Les résonances du socialisme : comités de résidents et danwei.....	263
3) Les emplois de proximité : la réinsertion d'habitants précarisés.....	265
C - Représentations et imaginaires du quartier ouvrier.....	267
1) Une dynamique de relégation ?.....	267
2) L'attachement des anciens habitants au quartier.....	268
III. Les résidences récentes : expérience du confort, autocontrôles et usage moyen tâtonnant .270	
A - Unité conceptuelle, diversité sociale.....	270
1) Des résidences socialement stratifiées.....	270
2) Proximité spatiale, distance sociale : introuvable classe moyenne.....	274
3) L'uniformité conceptuelle du xiaoqu.....	275
B - Une dynamique d'enclavement : ordre, propreté et fonctionnalité.....	278
1) Un enclavement fortifié ? Critique du concept de « gated community ».....	278
2) La contractualisation des relations de services et de gestion.....	283
3) L'invention des parties communes.....	288
C - Interactions sociales et représentations des nouveaux xiaoqu.....	290
1) Un habitat collectif sans ancrage historique : l'espace perçu des nouvelles résidences pékinoises...290	
2) Une sociabilité de quartier plus réservée.....	292
3) La différenciation sociale : un prestige ordinaire.....	294
Chapitre 4. Sociologie politique des comités de résidents : la mise en scène de la neighbourhood-level bureaucracy à Pékin.....	301
I. Le comité de résidents : une « neighbourhood-level bureaucracy » en situation autoritaire. 303	
A - Un « métier flou » : travailler dans un comité de résidents.....	304
1) L'ambiguïté des comités de résidents.....	304
2) Entre emploi de relégation et emploi-refuge : une instance féminisée.....	309

3) S'accommoder des contraintes : l'organisation interne du comité de résidents.....	317
B - Interactions : un auxiliaire de l'administration chinoise « au point de contact » avec les habitants.....	321
1) Avec qui prendre contact ?.....	322
2) Un métier d'intermédiation sociale : le dispositif d'accueil.....	324
3) Comment prendre contact ?.....	325
C - « Sous » le comité : les ramifications populaires de la surveillance.....	332
1) Les ramifications profondes du volontariat dans les quartiers d'habitat.....	333
2) De la participation (in)volontaire des personnes : stratégies d'incitation au volontariat par les agents des comités de résidents.....	339
3) Les motivations de l'engagement : une politique de la présence.....	343
II. Les ambitions d'une biopolitique de la douceur : une administration « qui gère les gens ».	348
A - Normalisation : les normes officielles à l'épreuve du savoir local.....	348
1) Une interface d'information entre administrateurs et administrés.....	348
2) Les comités de résidents et le maintien de l'ordre : surveiller et prévenir.....	354
B - Sentimentalisation.....	365
1) Les loisirs animés et encadrés par les comités de résidents.....	366
2) Féminité, compassion et formation locale de l'État.....	377
3) Les jeux d'échelles des services : le centre communautaire du Bureau de rue.....	380
C - Pacification : une politique de l'écoute.....	381
1) À l'interface du travail social et de l'information.....	382
2) Les comités de résidents et la médiation des conflits.....	384
III. Les limites du dispositif institutionnel : pouvoir discrétionnaire, petits tracas et micro-ségrégation.....	390
A - S'adapter à la situation : de l'intervention politique à l'intervention pragmatique.....	391
1) Quand dire, ce n'est pas forcément faire : décalages entre politiques publiques et applications pratiques.....	391
2) La différenciation des territoires de l'action publique dans les quartiers de Pékin : l'affirmation des risques de ségrégation socio-spatiale.....	397
B - L'épreuve des élections locales.....	402
1) Concilier professionnalisation et participation.....	402
2) Le travail électoral dans les quartiers de Pékin.....	404
3) Affiliations sociales et désaffiliation politique.....	408
C - Représentations et imaginaires autour du comité de résidents.....	409
1) Dans les coulisses d'une institution.....	409
2) Opinions habitantes : désintéressement, manque de confiance et attachement.....	413
Chapitre 5. Désirs de normalité et mobilisations dans les quartiers : les dynamiques de subjectivation des habitants.....	423
I. Appropriation, expropriation et résistances dans l'espace : la contestation atomisée des quartiers anciens.....	428
A - Les démolitions-déplacements : l'habitat ancien menacé.....	428
1) Le déroulement des opérations de démolition-déplacement.....	429

2) Zones d'ombre des cadres juridiques de l'expropriation.....	433
3) Des interdépendances dépassant le cadre du quartier.....	437
B - Mobilisations dans les quartiers anciens.....	444
1) Qui se mobilise ?.....	445
2) Dynamiques de regroupement et de dispersion des expropriés.....	446
3) Des foyers-clous à l'immolation par le feu : théâtralisation de la protestation.....	451
C - Ambiguïtés des mobilisations dans les quartiers anciens.....	463
1) Temporalités des mobilisations dans les quartiers anciens.....	463
2) Le logement démolit : du drame privé à l'opportunité économique.....	465
3) Évolutions d'un intolérable (1989-2009).....	466
II. La légitimation de la contestation dans les résidences récentes.....	468
A - L'habitat récent : d'un mode de vie « idéal » aux crispations du mécontentement.....	469
1) Un environnement juridique et médiatique propice à la mobilisation.....	470
2) La résidence Z3 : quand les élites dénoncent la corruption.....	473
3) La résidence Z2 : de l'âge d'or du comité de propriétaires à la crise de confiance.....	483
B - Mobilisations des nouveaux propriétaires : une capacité d'organisation dynamique et efficace.....	497
1) Des conflits territorialisés aux motifs multiples.....	498
2) Dé-singularisation : monter en généralité pour sortir du NIMBY.....	504
3) Stratégies et tactiques d'action collective des nouveaux propriétaires.....	508
C - Ambiguïtés des mobilisations.....	514
1) Des entrepreneurs de mobilisation ? Ambiguïtés de la politisation du conflit par les sociologues.....	515
2) Professionnalisation du militantisme et reconnaissance d'un problème public.....	517
3) Décalages : les difficultés d'autogestion des propriétaires.....	519
III. La normalité vue d'en haut et d'en bas : la « moyennisation » des nouveaux propriétaires et la marginalisation des anciens.....	524
A - Des styles de vie (vécus et imaginés) territorialisés dans les quartiers.....	524
1) Appropriation et désappropriation du quartier par les anciens propriétaires du centre-ville : le refuge symbolique des laobeijing ren.....	525
2) Nouveaux propriétaires : l'ambiguïté entre « vouloir faire comme tout le monde » et « se distinguer ».....	531
3) Différences générationnelles : perceptions du changement et changements de perception.....	533
B - Comparaison des mobilisations urbaines dans les quartiers.....	535
1) Rapprochements des mobilisations : citoyens ordinaires versus puissants corrompus.....	535
2) Deux types de mobilisation : héros versus victimes.....	538
3) Les conflits des quartiers : une nouvelle politique des valeurs.....	542
C - La biolégitimité, nouveau champ de pouvoir en Chine.....	545
1) Judiciarisation de la société et désir d'État.....	546
2) Le cadre de vie, enjeu de lutte pour la « vie bonne ».....	547
3) La stabilité sociale : l'enjeu de l'objectif de société harmonieuse.....	550
Conclusion générale : la fabrique du citoyen dans les quartiers de Pékin.....	555

Bibliographie.....	573
I. Bibliographie générale.....	573
A - Références de sciences sociales.....	573
1) Ouvrages de sciences sociales.....	573
2) Articles de sciences sociales.....	585
3) Chapitres d'ouvrages collectifs en sciences sociales.....	590
B - Bibliographie sur la Chine.....	594
1) Ouvrages de sciences sociales sur la Chine.....	594
2) Articles de sciences sociales sur la Chine.....	601
3) Chapitres d'ouvrages collectifs sur la Chine.....	608
C - Thèses et travaux universitaires.....	612
D - Lectures critiques et compte-rendus d'ouvrages.....	614
E - Textes juridiques et politiques officiels.....	614
F - Rapports officiels.....	614
II. Bibliographie en langue chinoise.....	615
A - Sources primaires.....	615
1) Articles de loi et règlements officiels (traduits et étudiés).....	615
2) Revues spécialisées.....	615
3) Monographies locales sur des quartiers urbains.....	615
4) Recueils administratifs, rapports officiels et documents à diffusion interne.....	616
B - Ouvrages et articles de sciences sociales.....	616
1) Ouvrages de sciences sociales.....	616
2) Articles de sciences sociales.....	617
3) Mémoires, thèses et autres écrits universitaires.....	617
III. Actes de colloques et de journées d'études.....	618
A - Actes publiés.....	618
B - Rapports de recherche, working papers et communications.....	618
1) En langue occidentale.....	618
2) En langue chinoise.....	619
IV. Articles de presse.....	619
A - Organes de la presse chinoise consultés régulièrement.....	619
B - Articles de sciences sociales publiés dans la presse en langue occidentale.....	620
V. Littérature, essais et témoignages.....	620
VI. Films et supports audiovisuels.....	621

Index des illustrations

Illustration 1 : Problème de coexistence des voitures, chiens, piétons et vélos dans l'espace public (G. Laisne, X, avril 2009).....	96
Illustration 2 : Habitante pouvant difficilement ramasser ses légumes sans lâcher la laisse de son chien (J. Audin, Y, mai 2007).....	98
Illustration 3 : Cages à oiseaux accrochées aux arbres ; les habitants jouent aux cartes ou aux échecs (G. Laisne, X, avril 2009).....	98
Illustration 4 : Habitante (J. Audin, X, avril 2009).....	98
Illustration 5 : Allée (J. Audin, Y1, mai 2007).....	203
Illustration 6 : Maison à cour nouvelle génération (J. Audin, X, mai 2007).....	208
Illustration 7 : Vendeuse de fruits (J. Audin, X, mai 2007).....	212
Illustration 8 : Lieu de travail d'un chiffonnier (G. Laisne, X, avril 2009).....	212
Illustration 9 : Métier de rue « légal » (J. Audin, X, mai 2009).....	213
Illustration 10 : Extensions au sein des cours (G. Laisne, X, avril 2009).....	223
Illustration 11 : Toilette dans une cour (Dépit/Proust, X, août 2012).....	227
Illustration 12 : Une ruelle dans la journée (G. Laisne, avril 2009).....	227
Illustration 13 : Ventre apparent en été (M. Robert, X, juillet 2012).....	227
Illustration 14 : Décision de démolitions-déplacements liée à la construction du métro (J. Audin, X, mai 2009).....	232
Illustration 15 : X1 avant chantier, avril 2002 (©DigitalGlobe).....	233
Illustration 16 : X1 après chantier, septembre 2003 (©DigitalGlobe).....	233
Illustration 17 : X1, novembre 2010 (©DigitalGlobe).....	233
Illustration 18 : « Charte de civilisation des citoyens de la capitale » (J. Audin, X, juin 2009).....	236
Illustration 19 : Affiche publique (J. Audin, X, avril 2008).....	237
Illustration 20 : Plaque à l'entrée d'un sanitaire public (J. Audin, X, mai 2009).....	238
Illustration 21 : Plaque de mérite à l'entrée d'un sanitaire public (J. Audin, X, mai 2009).....	238
Illustration 22 : L'installation du chauffage électrique dans les hutong (J. Audin, X, juin 2009).....	240
Illustration 23 : Le linge continue de pendre dans les zones restaurées (G. Laisne, X, avril 2009).....	243
Illustration 24 : Vendeurs de soupe épicée (J. Audin, X, mai 2009).....	244
Illustration 25 : Logements standardisés sur 6 niveaux (J. Audin, Y, mai 2007).....	256
Illustration 26 : Ouvriers de l'usine prenant des photos en souvenir (article de presse).....	260
Illustration 27 : Lorsqu'il fait beau, de nombreux habitants passent du temps à l'extérieur (J. Audin, Y1, 7 avril 2007).....	261
Illustration 28 : Deux joueurs d'échecs s'affrontent, des voisins commentent la partie (J. Audin, Y1, avril 2007).....	261
Illustration 29 : Nettoyage de légumes, quartier de danwei, Pékin (J. Audin, Panjiayuan, mai 2009).....	262
Illustration 30 : Espaces publics en journée (J. Audin, Y1, mai 2009).....	262
Illustration 31 : La résidence Z1 (J. Audin, 2007).....	271
Illustration 32 : Des logements spacieux et lumineux donnant sur un espace vert entretenu au quotidien (J. Audin, Z1, avril 2007).....	271
Illustration 33 : La résidence Z3 (site internet d'agence immobilière).....	273
Illustration 34 : Une entrée de résidence marchande (J. Audin, Y3, septembre 2007).....	280
Illustration 35 : Exemple d'entrée d'une résidence marchande (J. Audin, avril 2009).....	285
Illustration 36 : Accès par l'évacuation d'urgence (J. Audin, Z2, mai 2009).....	295
Illustration 37 : Entrée des logements en sous-sol (J. Audin, Z2, mai 2009).....	295
Illustration 38 : Chambres en sous-sol (J. Audin, Z2, mai 2009).....	295
Illustration 39 : Invitation à participer à l'amélioration de l'environnement (J. Audin, X1, avril 2008).....	328
Illustration 40 : Conseils d'attitude (J. Audin, X, avril 2007).....	328
Illustration 41 : La directrice du comité de résidents du quartier Y1, photographie sur le site officiel.....	329
Illustration 42 : Directrice adjointe du comité de résidents du quartier Y1, photographie du site officiel.....	329
Illustration 43 : Employée du comité de résidents et sa chorale (J. Audin, Y2, mai 2007).....	331

Illustration 44 : Coiffeur offrant des coupes gratuites (J. Audin, Y, mars 2007).....	334
Illustration 45 : Habitantes installant bénévolement des bancs publics (J. Audin, Y, avril 2007).....	334
Illustration 46 : Habitantes plantant bénévolement des arbres (J. Audin, Y1, janvier 2007).....	334
Illustration 47 : Bénévoles pour la sécurité (J. Audin, Y, mai 2007).....	336
Illustration 48 : Bénévole pour la sécurité (G. Laisne, X, avril 2007).....	336
Illustration 49 : Banderole d'interdiction de fumer dans les lieux publics (J. Audin, Y, mai 2009)....	349
Illustration 50 : « Chacun doit maintenir la propreté de l'environnement » (G. Laisne, X, avril 2009)	349
Illustration 51 : « Cour résidentielle harmonieuse » (J. Audin, X, mai 2008).....	349
Illustration 52 : Préservatifs en libre accès à l'extérieur des locaux du comité de résidents : « Protéger une vie attachée à la bonne santé ». Les couleurs indiquent différentes tailles. (J. Audin, X1, octobre 2008).....	356
Illustration 53 : Bus de la Croix Rouge fournissant des services para-médicaux aux habitants et mis en place par le comité de résidents (J. Audin, Y1, juin 2008).....	357
Illustration 54 : Cérémonie de récompenses de « comportement harmonieux et civilisé » organisée par le comité de résidents (photographie donnée par la directrice adjointe, Y1, 2006).....	359
Illustration 55 : Distribution à un responsable d'immeuble (楼长) d'une plaque (Directrice adjointe, Y1, 2006).....	359
Illustration 56 : « Une naissance saine commence avant la grossesse » (J. Audin, X, mai 2008).....	360
Illustration 57 : Demande publique de revenu minimum urbain (J. Audin, X, mai 2009).....	364
Illustration 58 : Équipements d'exercice physique (J. Audin, X, avril 2009).....	367
Illustration 59 : Conférence pour la journée de la Femme (J. Audin, Z2, avril 2008).....	368
Illustration 60 : Représentation dans le quartier de Fatou (J. Audin, Y1, 20 mars 2007).....	369
Illustration 61 : Campagne de dons pour les familles défavorisées (J. Audin, X, octobre 2007).....	375
Illustration 62 : La première porte est la salle d'accueil, indépendante des autres afin de garantir la confidentialité des propos tenus (J. Audin, X2, avril 2007).....	385
Illustration 63 : Enlèvement d'arbres gênants (J. Audin, Z2, avril 2007).....	388
Illustration 64 : Notice interdisant les feux d'artifice (J. Audin, X, avril 2009).....	397
Illustration 65 : Comité de résidents du quartier X2 (J. Audin, septembre 2007).....	399
Illustration 66 : Comité de résidents du quartier X1 (J. Audin, avril 2007).....	399
Illustration 67 : Salle de vote (G. Laisne, X, avril 2009).....	407
Illustration 68 : Résidente en train de voter (G. Laisne, X, avril 2009).....	407
Illustration 69 : L'urne circulante (G. Laisne, X, avril 2009).....	407
Illustration 70 : « Déménager rapidement » (J. Audin, X, avril 2009).....	429
Illustration 71 : « Qui déménage à temps profite plus tôt des indemnités » (J. Audin, X, avril 2009)	429
Illustration 72 : Indemnité : « Saisir l'opportunité, construire l'avenir ! » (J. Audin, X, avril 2009)	429
Illustration 73 : Maison-clou au milieu d'un chantier (J. Audin, X, avril 2008).....	452
Illustration 74 : Wang Shibo devant son magasin (AFP, 25 janvier 2011).....	458
Illustration 75 : Message adressé au promoteur contestant l'indemnité.....	464
Illustration 76 : Implantations comparées des comités de propriétaires dans trois villes chinoises....	471
Illustration 77 : Deux propriétaires de la résidence Jianxiangyuan en grève de la faim (Xinjingbao, 20 avril 2007).....	512
Illustration 78 : Volontaires lors du 18e Congrès du PCC (G. Laisne, X, novembre 2012).....	570

Index des encadrés

Encadré 1 : Loi organisationnelle des comités de résidents, 1989.....	143
Encadré 2 : « Décision d'approfondir la réforme du logement urbain », 1994.....	147
Encadré 3 : Le fonds pour le logement (住房公积金 zhùfáng gōngjījīn).....	148
Encadré 4 : Principales mesures de la « Directive nationale sur la poursuite de la réforme du logement urbain », 1998.....	150
Encadré 5 : La « promotion nationale de la construction des communautés de quartier », 2000.....	156
Encadré 6 : Les étapes d'un projet de rénovation urbaine.....	165

Encadré 7 : Les différents types de logement urbain.....	175
Encadré 8 : La mise en place d'un comité de résidents dans la résidence Z1.....	191
Encadré 9 : Principes de la « Charte de civilisation des citoyens de la capitale » (首都市民文明公约 shǒudū shìmín wénmíng gōngyuē).....	236
Encadré 10 : La première usine de transformation du gaz de houille de Pékin, de l'industrie modèle à la relégation.....	260

Index des textes

Texte 1 : Lancement d'une activité ponctuelle dans un quartier récent : un match de ping-pong.....	370
Texte 2 : Lancement d'une activité régulière : les cours d'anglais « olympique » (奥运英语).....	371
Texte 3 : Exemple de dialogue impossible entre un propriétaire et l'entreprise de gestion.....	483

Index des tableaux

Tableau 1 : Organisation institutionnelle urbaine de la municipalité de Pékin.....	192
Tableau 2 : Principaux types de logement dans le centre ancien de Pékin.....	206